(La Revue scientifique du Limousin,
t. 10-13, suppl.)

CATALOGUE

DES

PLANTES DU LIMOUSIN

Ch. LE GENDRE

CATALOGUE

DES

Plantes du Limousin

TOME PREMIER

Ouvrage édité par la *Société botanique et d'Etudes scientifiques du Limousin.*

LIMOGES
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DUCOURTIEUX & GOUT
7, RUE DES ARÈNES, 7

1914

CATALOGUE

DES

PLANTES DU LIMOUSIN

INTRODUCTION

Ce n'est qu'après de longues hésitations que nous nous décidons à dresser et à publier un catalogue des plantes du Limousin.

Nous estimons, en effet, que nous allons écrire un livre sur un pays incomplètement exploré et que, par suite, notre énumération contiendra de nombreuses lacunes.

Certes, les recherches des Edouard Lamy, Abbé Lecler, Vicomte de Villelume, Vicomte de Brettes, Abbé de Cessac, Martin, J.-J. Crévelier, Soulat-Ribette, Ernest Rupin et de plusieurs autres botanistes dont nous parlerons plus tard, ont abouti à des résultats importants, et nous avons l'heureuse chance de posséder des listes manuscrites ou imprimées, d'être devenu l'héritier d'importantes collections. Ce sont là des matériaux précieux qui formeront le meilleur de notre catalogue; nous aurons peu de choses à y ajouter. Mais tous ces savants, si dévoués à la botanique, si bien doués, n'ont pu visiter notre Limousin dans toutes ses parties et à toute époque.

Depuis vingt ans nous n'avons cessé de demander aux botanistes de la région de nous documenter. Maintes fois nous avons exposé notre plan d'inventaire par commune, avec le concours des instituteurs qui n'auraient eu qu'à consacrer quelques heures chaque semaine à la recherche des végétaux spontanés.

Quelques personnes, telles que MM. Duris, Dr Laffon, Rodeau, Chambry, Salvaing, Jorrand, Frébault, etc., ont bien voulu nous adresser des listes. D'autres nous font parvenir de temps à autres une plante ou nous signalent une localité nouvelle. Mais tout cela c'est bien peu de chose quand on envisage l'étendue de notre pays.

Les années passent et l'édifice n'avance pas.

Faut-il donc attendre encore, laisser inutilisés les documents que nous avons entre les mains, ne pas justifier la confiance de

plusieurs de nos confrères ayant renoncé à la botanique, ayant quitté le Limousin ou décédés ?

Nous n'avons pas cependant de prétention à l'immortalité. En temporisant nous laisserons arriver le terme de notre existence sans avoir tenu nos engagements.

Plusieurs de nos amis nous répètent qu'ils vaut mieux un catalogue incomplet que pas de catalogue.

Tous ces motifs nous décident à publier notre travail, auquel nous n'entendons pas donner la sécheresse d'une simple énumération de plantes. Nous voulons y joindre quelques développements, indiquer les nombreuses formes et variétés aujourd'hui admises, tout en respectant les espèces linéennes.

Chaque fois que nous en trouverons l'occasion, nous n'hésiterons pas à donner notre avis sur l'origine de ces variations qui n'ont souvent qu'un caractère stationnel, résultant de la nature du sol, de son altitude, de sa fertilité, de son humidité, sans parler de l'hybridité dont les effets méritent toujours de nouvelles études et de nombreuses expériences.

Grâce à notre carte par cantons, il nous arrivera souvent d'indiquer la méthode à suivre dans les herborisations futures pour combler des lacunes qui n'existent, d'après nous, que parce que les recherches n'ont pas été assez approfondies. En un mot, ce que nous voulons publier c'est un catalogue raisonné ayant pour but de faciliter les travaux de nos successeurs et de leur permettre de donner enfin l'image fidèle d'une région de près de deux millions d'hectares, dont l'altitude varie entre 200 et 1.000 mètres.

* * *

Le Limousin n'est pas à proprement parler un pays de montagnes : c'est un pays fortement accidenté, coupés par d'innombrables vallées, arrosé par une multitude de cours d'eau, ayant quelques petites plaines et comprenant la partie occidentale de ce qu'on appelle le Massif central.

Notre province (Haut et bas Limousin, Haute et Basse Marche) a été complètement démembrée. On en a détaché des parties afin de les annexer aux départements de la Charente et de la Dordogne et, avec le reste, on a formé les trois départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, en ajoutant aux deux dernières, quelques lambeaux du Bourbonnais, du Berry et du Poitou.

Il serait bien difficile de rester étroitement dans les anciennes limites de la région que nous allons étudier. Aussi aimons-nous

mieux les dépasser en comprenant dans notre aire géographique les deux arrondissements de Confolens et de Nontron, les départements de la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze, tels qu'ils sont constitués aujourd'hui.

En adoptant ces limites administratives, nous y gagnons il est vrai quelques terrains crétacés et jurassiques qui n'appartiennent pas à ce plateau central dont nous parlions tout à l'heure ; mais nous ne voyons aucun intérêt à nous laisser exclusivement guider par des considérations géologiques, d'autant plus que — par suite du chaulage des terres — certaines plantes calcicoles ont fait irruption sur notre sol granitique et que nous serions toujours contraint de les faire figurer dans ce catalogue.

Dans ces conditions, en montrant ces plantes sur les lieux où leur spontanéité est de très ancienne date, nous éviterons toute confusion possible au sujet de leurs véritables affinités.

*
* *

Si nous considérons une carte géologique de ce Limousin tel que nous venons de le définir, nous voyons qu'au centre le sous-sol est formé par des roches éruptives, prédominantes surtout dans la Creuse, descendant jusqu'au delà de Tulle, atteignant la Vienne dans le nord de la Haute-Vienne vers Thiat, puis contournant l'arrondissement de Bellac pour déborder dans la Charente près de Brigueil.

On en rencontre encore des fragments dans les environs de Sauviat, Saint-Just, Cognac, Bussière-Galant et surtout entre Maisonnais et Nontron.

Dans ces roches éruptives sont comprises des roches postérieures au granit, telles que :

Les Diorites (Bellac, Aixe, Saint-Jean-Ligoure, Confolens, Lanouaille, Anzème, Châtelus, etc.).

Les Porphyres (Bellac, Limoges jusqu'à la Briance, Saint-Privat, les environs de Bellegarde, etc.).

Les Serpentines (La Porcherie, La Roche-l'Abeille, Saint-Bazile, La Coquille).

Les serpentines sont très importantes au point de vue botanique. La terre qui les recouvre a une végétation toute différente des autres parties de la région. On y rencontre des plantes qui ne croissent que là, et généralement, par suite de la pauvreté du sol, ces plantes sont atteintes de nanisme ou présentent un facies spécial qui fait qu'en herbier elles apparaissent très différentes des échantillons de même espèce récoltés ailleurs.

Parmi ces terrains de serpentine, le plateau de La Roche-

l'Abeille est le plus riche. C'est un point à ne pas négliger par tout botaniste curieux d'étudier les effets de ces roches magnésiennes.

Les roches éruptives sont entourées de tous côtés par des schistes cristallins appartenant aux terrains primitifs.

Dans les trois départements et dans la moitié environ des deux arrondissements, ces schistes occupent presque totalement la place laissée libre par les granits et les roches éruptives postérieures aux granits.

Les terrains de l'époque primaire ne forment que quelques taches.

Lavaveix, Bosmoreau, Saint-Michel, Ambrugeat, Saint-Chamand, Port-Dieu sont sur l'étage houillier ou à côté.

Le carbonifère se rencontre dans la Creuse vers Domeyrat, Guéret, Evaux, Chambon.

Une partie des territoires de Bussière-Poitevine, Mézières, Pressignac, se trouve sur le Cambrien qui occupe en outre une longue bande de terrain, de Miallet à La Nouaille, et une autre bande à l'est et à l'ouest de Juillac.

Parmi les terrains secondaires, signalons le Trias qu'on rencontre vers Meyssac, Brive et Ayen, c'est-à-dire dans la partie sud de la région.

La série jurassique entoure le Limousin du nord-ouest au sud-ouest, le pénétrant au-dessus des Chézeaux, vers Lussac, Brigueil (Vienne), le Puy-Catelin, aux environs de Turenne, mais surtout dans les arrondissements de Nontron et de Confolens.

Les parties du Nontronnais et du Confolentais qui n'appartiennent pas aux granits, aux schistes et au jurassique sont remplies par des terrains tertiaires formant aussi quelques îlots dans la Haute-Vienne (Bellac, Rancon, Mézières, Limoges, Aixe, Séreilhac, Saint-Victurnien, Saillat, Chéronnac, Saint-Bazile, La Porcherie, Meuzac, etc.). Ces terrains, composés d'argile, de sable et de cailloux, ne renferment ni marne ni calcaire.

A Sussac (Haute-Vienne) et à Gioux (Corrèze) existe un calcaire connu sous le nom de Cipolin ; il est cristallisé, lenticulaire, et dépourvu de fossile. On le considère comme étant subordonné aux formations les plus anciennes.

« Une formation analogue, dit M. Barret, s'observe dans les talschistes graphiteux des environs d'Evaux (Creuse). Le calcaire est à l'état de marbre et contient 60.85 % de carbonate de chaux (Mallard). »

Il est regrettable qu'on n'exploite pas la roche de Sussac comme on le fait dans la Corrèze pour le calcaire de Gioux.

Ajoutons qu'on rencontre à Gouzon, dans la Creuse, un lam-

beau de miocène d'origine lacustre ayant 12 à 15 kilomètres de diamètre.

Quant aux alluvions, on en trouve quelques traces sur les bords du Cher et de la Tarde, à la source du Taurion, de la Maude, dans la vallée de la Vézère, sur les bords de la Dordogne, etc.

Il existe en Limousin quelques tourbières, notamment dans la Corrèze, mais ces tourbières sont peu profondes et sont presque sans valeur.

*
* *

Ainsi donc, le pays dont nous avons à étudier la flore est presqu'entièrement assis sur des granits et des schistes cristallins.

Cette unité dans sa composition géologique explique que la végétation présente une grande uniformité.

Cependant, grâce aux fragments de terrains tertiaires et secondaires dont nous avons fait l'énumération, nous arriverons certainement — pour les phanérogames — à plus de 1.200 bonnes espèces auxquelles viendront s'ajouter des formes et des variétés.

Nos montagnes n'ont rien qui rappelle la végétation des Alpes et des Pyrénées; elles sont pauvres, sauf là où existent des terrains marécageux et tourbeux. Dans ces lieux humides on rencontre de bonnes plantes, telles que *Ranunculus Lenormandi*, *Drosera intermedia*, *Viola palustris*, *Oxycoccos palustris*, *Narthecium ossifragum*, *Eriophorum vaginatum* et *gracile*, *Carex pulicaris*, *Lycopodium inundatum*.

Les vallées sont plus riches, ainsi que le bord des étangs, notamment les étangs du Ris-Chauveron, la localité classique de l'*Isoetes tenuissima*.

Or, il y a beaucoup de cours d'eau en Limousin et partant beaucoup de vallées. Les ruisseaux et les ruisselets sont légions. Les rivières de plus grande importance sont nombreuses et plusieurs prennent leurs source au pied de nos montagnes.

Dans la Creuse naissent le Cher, la Creuse, la Maude, le Taurion, la Gartempe.

La Corrèze est le pays d'origine de la Vienne, de la Vézère, de la Corrèze.

Les sources de l'Isle, de la Charente (un fleuve), de la Tardoire, du Bandiat et de la Dronne sont dans la Haute-Vienne.

Obéissant à l'orientation des vallées dans lesquelles elles serpentent, quelques-unes de ces rivières suivent la Charente dans sa courte carrière; d'autres vont rejoindre la Gironde; le plus grand nombre accompagne la Vienne et va avec elle grossir les eaux de la Loire.

*
* *

Dans notre région, comme partout, il existe des localités plus particulièrement intéressantes pour le botaniste. En voici quelques-unes :

Dans la Haute-Vienne : les environs de Limoges, d'Isle, d'Aixe, de Verneuil, de Saint-Junien, les bois de Bonnefond, les bords de la Vienne surtout aux environs d'Eymoutiers, le nord du département entre le Dorat et Thiat.

Dans la Creuse : Les environs de Gouzon, de Guéret, d'Aubusson, Glénic, Mouchetard.

Dans la Corrèze : Estivals, Larche, Nespouls, Turenne, Argentat, Cornil, Treignac, Meymac, Ussel, Bort, Brive.

Dans l'arrondissement de Confolens : les bords du Goire, de la Vienne, les coteaux de Saint-Germain, les gorges de l'Issoire, les marais des Roufferies, les environs de Brigueuil et de Montrollet, enfin Longea dont la flore calcicole semble résulter du mélange à la terre d'éléments calcaires fournis par les importantes constructions qui existaient autrefois en cet endroit.

Dans l'arrondissement de Nontron : les environs de Thiviers et de Piégut.

Nous ne voulons pas, en ce moment, faire l'énumération des plantes qu'on rencontre dans chacune de ces localités. C'est un travail qui suivra la publication du catalogue. Quand nous en serons là, il nous sera plus facile de dresser des listes. Nous aurons autant que possible contrôlé chaque station, obtenu sans doute quelques renseignements; nous pourrons être plus exact et plus précis.

Lamy donne l'explication suivante de la pauvreté relative de notre flore :

« Le nombre des espèces *phanérogames* est restreint. J'en attribue la cause à la nature peu fertile et peu variée de notre sol généralement granitique et siliceux; aux dégâts considérables occasionnés par les bestiaux qui ont accès partout; aux obstacles qu'offrent nos montagnes à l'introduction par les vents de de graines étrangères; à nos vallées étroites, sinueuses, qui brisent les courants d'air et empêchent certains végétaux de se propager par cette voie en remontant le cours des fleuves et leurs affluents; enfin à la faible distance du point d'origine de nos rivières, qui prennent naissance dans le département même ou dans des lieux limitrophes parfaitement identiques par la nature de la terre végétale et par leurs produits. »

Cette appréciation s'applique seulement, il est vrai, au dépar-

tement de la Haute-Vienne, mais elle est encore juste pour la Creuse et pour la plus grande partie de la Corrèze.

Depuis Lamy, nous avons fait quelques acquisitions qu'il faut attribuer à la construction des voies ferrées, aux améliorations apportées dans les procédés de culture.

Mais en revanche certaines plantes ont disparu ou deviennent plus rares par suite de l'abattage des châtaigneraies, du défrichement des bruyères, du drainage des marais, de l'exploitation de carrières.

D'autres espèces sont menacées.

Notre *Nothoclæna Maranthæ*, par exemple, si remarquable par son exiguité, n'existe au plateau de serpentine de la Roche-l'Abeille que sur deux rochers. Enfoncé dans les anfractuosités de la pierre, il est fort difficile de l'enlever et il échappera toujours à la rapacité des botanistes, mais que — pour une cause quelconque — on trouve intérêt à exploiter la Serpentine, voici aussitôt les ouvriers qui se mettent à l'œuvre et en auront bientôt fait de détruire la station.

Une plante n'appartient donc réellement à un pays que lorsqu'elles y occupe de nombreuses localités et qu'elle n'est pas à la merci d'un futile incident venant modifier la situation du lieu où elle s'est accidentellement implantée.

Citons encore un autre exemple :

Nous avons constaté l'antique naturalisation de *Corydalis lutea* dans la muraille d'un jardin de Mortemart. Que le propriétaire fasse recrépir son mur, voici la plante détruite. C'est ainsi qu'a disparu l'*Alyssum saxatile* qui se reproduisait chaque année dans un mur au Dorat.

Cucubalus baccifer n'est peut-être plus à Châlus, la seule localité de cette plante connue dans la Haute-Vienne.

Le *Briza minor*, trouvé une fois dans un champ de blé en grande abondance, sera sans doute longtemps sans reparaître.

Beaucoup de plantes sont dans les mêmes conditions d'incertitude.

D'autres, au contraire, ont installé de fortes et nombreuses colonies dans les régions. Il sera difficile de les faire disparaître.

Telle est la Cymbalaire *(Linaria Cymbalaria)* qui se rencontre aujourd'hui fréquemment sur les murs, s'incruste entre les pierres, répand de nombreuses graines de tous côtés et renaît chaque année en étendant son aire de dispersion.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais nous aimons mieux le faire au fur et à mesure que nous en trouverons l'occa-

sion. Autrement cette introduction prendrait une trop grande place.

Hâtons-nous donc de terminer ce préambule, mais auparavant citons encore un extrait des courtes considérations que Lamy de la Chapelle avait ajouté à son catalogue des plantes de la Haute-Vienne :

« Les plantes cryptogames sont nombreuses. Elles s'accommodent très bien de nos terrains accidentés et boisés, de notre température humide, de nos vastes châtaigneraies, de nos fraîches vallées, de nos pentes rocheuses, de nos crêtes élevées, Aussi sommes-nous riches en *Fougères*, *Mousses*, *Hépatiques*, *Lichens*, *Champignons*, *Hypoxylées*, et l'on en trouvera la preuve dans mon catalogue, surtout aux genres *Peziza* et *Sphæria*. On peut dire que ces petits êtres pullulent partout après de longues pluies ; au printemps et en automne, il serait presque impossible d'introduire la main dans une broussaille épaisse sans en faire une abondante récolte. »

Plantes vasculaires phanérogames [1]

Classe I. — DICOTYLÉDONÉES

Sous-classe I. — THALAMIFLORES

Famille I. — RENONCULACÉES [2]

(Fleurs régulières ou irrégulières; 1 ou 2 enveloppes florales; étamines ordinairement nombreuses; carpelles secs monospermes ou polyspermes s'ouvrant par leur angle interne.)

Ranunculées (2 enveloppes florales; carpelles indéhiscents, monospermes).

1. — RANUNCULUS

(5 sépales caducs; ordinairement 5 pétales; carpelles en capitules surmontés d'une pointe ou d'un bec.)

Section I. — *Batrachium* DC (plantes aquatiques à pétales blancs.

1. — **R. hederaceus** Linné (Renoncule à feuilles de lierre). — Plante vivace à fleurs très petites.

CC. dans les ruisseaux, fossés, lieux humides, surtout dans les terrains granitiques de moyenne altitude, plus rare dans les montagnes.

(1) Si quelques botanistes veulent se rendre compte immédiatement du caractère de notre flore, nous les renvoyons aux études que nous avons publiées, savoir :

Règne végétal, année 1890. — Esquisse de la flore granitique de l'arrondissement de Confolens (Crévelier).

Revue scientifique du Limousin, t. III, p. 217. — Plantes du plateau de La Roche-l'Abeille (Ch. Le Gendre).

Revue scientifique, t. VIII, IX et X. — Catalogue des plantes phanérogames croissant dans les environs d'Aubusson (Frébault et Jorrand).

Revue scientifique, t. IX et X. — Catalogue des plantes de la commune de Saint-Cernin-de-Larche (Dr Laffon).

Revue scientifique, t. IX. — La vallée de Clairavaux (Pedon).

Revue scientifique, t. IX et X. — Le plateau de Millevaches (Pedon).

(2) Voir *Les Renonculacées*, Ch. Le Gendre (*Revue scientifique du Limousin*, t. I (2e partie), p. 1-10; t. VI. p. 174-175, 362-363.

R. homœophyllus Tenore (Renoncule à feuilles semblables). — Feuilles plus grandes que dans le type, à 5 lobes crénelés ou ondulés; tige plus robuste (1).

Haute-Vienne : Bords de la route de Limoges à Masseret, ce de Feytiat; près de la Valoine, ce de Limoges (Le Gendre). — Confolentais : ruisseau à Chabanais (*in* herb. Guillon).

2. — **R. Lenormandi** Schultz (Renoncule de Lenormand). — Fleurs à pétales beaucoup plus longs que dans l'espèce précédente. — Vivace. Mai-juillet.

Haute-Vienne : C; rare aux environs de Limoges (Abbé Lecler). — Creuse : C. dans les lieux humides de presque tout le département (de Cessac). — Corrèze : C. dans toute la Haute-Corrèze (Gonod d'Artemare); R. dans les environs de Tulle et de Brive (Rupin). — Confolentais : plus commune que *R. hederaceus* dans la partie granitique de l'arrt (Crévelier). — Nontronnais : plus rare que *R. hederaceus* (Soulat-Ribette).

3. **R. tripartitus** De Candolle (Renoncule tripartite). — Feuilles supérieures à 3 lobes, les submergées capillaires. Fleurs petites à onglet taché de jaune. Plante annuelle. — Mai-juin (2).

Haute-Vienne : Aux environs de Pierre-Blanche, marais près Mounimes, route de Rancon au Dorat; La Bussière-Aupigny, ce de Saint-Ouen (Abbé Lecler); Arnac, ce de Cieux, bois marécageux, ce de Javerdat (Abbé Michel), près de la gare de Thiat, canton du Dorat (Ch. Le Gendre). — Creuse : Le Bouchaix, ce de Vareilles (Ch. Le Gendre). — Corrèze : allée de Lissac (de Lépinay). — Confolentais : AC. à Vieille Forêt, ce de Lessac, Hiesse, Ansac, Manot (J.-J. Crévelier). — Nontronnais : Petit cours d'eau près du chemin de Pluviers à Cabanier RR.

La plante d'Arnac constitue une forme assez remarquable. Les lobes des feuilles supérieures, relativement grandes, sont très profondes, à sinus très ouverts, chacun présentant deux ou trois fortes dents arrondies.

La variété β *terrestris* Gr. et Godr. a été trouvée par nous dans une fosse près de la gare de Thiat (Haute-Vienne). C'est une forme que prennent les renoncules de la section *Batrachium* lorsqu'elles croissent hors de l'eau.

(1) Nous avons rencontré naguère, en Limousin, écrit M. Malinvaud dans la *Feuille des jeunes naturalistes*, le *R. hederaceus*, var. *incisus* Le Grand, toujours au voisinage des *R. hederaceus* et *Lenormandi*, dont elle paraissait être hybride (voir *Revue scientifique du Limousin*, vol. VII, p. 139).

(2) Voir note avec carte, Ch. Le Gendre (*Revue scientifique*, t. V, p. 56-58.

4. **R. ololeucos** Lloyd. (Renoncule blanche). — Fleurs plus grandes que dans le *R. tripartitus* et à pétales sans onglet jaune. — Mai-Juin.

Haute-Vienne : AR. étang des Sauvages, des Chèvres, du Grand chêne, du Gouillet, de Grandmont, com. de Saint-Sylvestre (plusieurs de ces étangs sont aujourd'hui désséchés), des Planchettes, c^e d'Azat. Mares du Moustier, com. de Thiat (Lamy); étangs du Moulin de Trancor, c^e de Marval, des environs de Nantiat, près de la route de Compreignac (Soulat-Ribette); fossé de la route au-dessus de Montbrun, c^e de la Chapelle-Montbrandeix (Ch. Le Gendre); bois marécageux, c^e de Javerdat (Abbé Michel). — Corrèze : Champ de Brach, Montcourier, AC, le Peuch, sous le Puy d'Allogne; près Bugeat, C. (Rupin). — Confolentais : Fossés, mares, landes à Epenède, fossés de la route d'Angoulême, vers le bois Lascaud. les Roufferies, c^e de Lessac (Crévelier); fossés de la route de Pressac, au-delà de l'étang des Vieilles-forêts, A. C. (Thibaud). — Nontronnais : Mare entre Abjat et Saint-Sauve (Sauvo); environs de Piégut (Soulat-Ribette).

La station de Piégut a apparu en 1863, sur les bords d'une mare creusée dans un pré qui occupait depuis plus d'un siècle la place d'un ancien étang. « Il est certain, dit Soulat-Ribette, que la plante provenait de graines ramenées à la surface du sol où elles avaient été enfouies lors de la conversion de l'étang en pré. (1)

Var. *terrestris* Gr. et Godron. — Feuilles inférieures découpées en lanières courtes peu épaisses.

Haute-Vienne : Etang du Gouillet (Lamy); talus du fossé de la route au-dessous de Montbrun (Ch. Le Gendre).

5. **R. confusus** Godron (Renoncule confondue). — Feuilles submergées capillaires, feuilles flottantes à 3 lobes. Fleurs grandes.

Corrèze : Dans les environs d'Ussel, R (F^re Georges); Meymac, Millevaches, petit étang près des Bouroux, c^e de Peyrelevade (Gonod d'Artemare et Lachenaud).

6. **R. aquatilis** Linné (Renoncule aquatique). *R. diversifolius* Gilib.; vulg. *Grenouillette.* — Plante à grandes fleurs blanches, à pétales à onglet jaune, la plus répandue des renoncules d'eau. Elle s'étend en larges tapis dans la plupart de nos rivières;

(1) Au sujet de la longévité de la graine (voir *Revue scientifique,* t, VI, p. 265.

on la trouve dans les fossés, sur les eaux stagnantes. Elle est rare dans les environs d'Eymoutiers (Duris). Elle affecte des formes très différentes suivant la rapidité du courant, le calme ou la profondeur des eaux dans lesquelles elle vit. —Vivace Août-juillet.

Citons quelques unes des formes ou variétés rencontrées en Limousin.

R. submersus Gr. et Godr. *(R. aquatilis* var. *capillaceus* Cos. et Germ.) — Feuilles toutes multifides par suite de l'avortement des feuilles flottantes.

HAUTE-VIENNE : CC au Dorat (Abbé Lecler). — CREUSE : Cat. Pailloux. CC (Ab. de Cessac). — NONTRONNAIS : dans la Côle aux env. de Thiviers (Soulat-Ribette).

R. aquatilis var. *succulentus* Lloyd. — Forme des lieux desséchés, en gazon épais, à feuilles presque toutes multifides à division courtes et divergentes.

HAUTE-VIENNE : CC. dans les lieux asséchés (Abbé Lecler). Etang de Frégeaigue, c^e de Nantiat (Le Gendre). — CREUSE : C (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Sables du Clain, vases de la Vienne, du Goire, de l'Issoire (Crévelier). — NONTRONNAIS : Environ de Thiviers, dans la Côle (Soulat-Ribette).

A Frégeaigue, l'étang était momentanément desséché; s'il a été rempli à nouveau, il n'est pas douteux que la plante aura repris sa forme normale.

R. peltatus Schranck (Renoncule peltée); R. *aquatilis* var. *heterophyllus* Boreau. — Feuilles flottantes réniformes.

HAUTE-VIENNE : Le Dorat, étang du Poirier et de la Grange, mare près des Récollets (Abbé Lecler); Goutelard c^e de Nantiat (Vte de Brettes). — CREUSE : CC (Cat. Pailloux). — CORRÈZE : Darazac (Laygue). — NONTRONNAIS : La Côle, l'Isle (Soulat Ribette).

R. truncatus Koch (Renoncule à feuilles tronquées). — feuilles nageantes subtronquées.

HAUTE-VIENNE : Enraud, c^e d'Isle (Lamy), et sans doute ailleurs.

R. aquatilis var. *acutilobus* Lloyd. — Feuilles flottantes à 3 lobes à crénelures aiguës.

HAUTE-VIENNE : LaValoine (Abbé Lecler); — CONFOLENTAIS : Dans la Vienne et dans le Goire (Crévelier). — NONTRONNAIS : dans le Trieux, c^e de Piégut (Soulat Ribette).

R. aquatilis, var. *quinquelobus* Lloyd. — Feuilles flottantes à 5 lobes entiers.

Haute-Vienne : Dans la Brame, au moulin du Roi, c^{e} d'Oradour-Saint-Genest (Ch. Le Gendre). — Confolentais : Mare à la Font-d'Alloue (Crévelier).

R. vaginatus Freyn. — Gaines à oreillettes très grandes ; feuilles nageantes réniformes, les submergées à lanières longues et presque parallèles.

Haute-Vienne : dans le Taurion près de Saint-Martin-Terressus (Lamy).

7. **R. trichophyllus** Chaix (Renoncule capillaire). — Feuilles toutes en lanières filiformes capillaires. Fleurs blanches, petites, à onglet jaunâtre. Vivace Avril-Juin.

Corrèze : Village de Couze, près Noailles AR ; Lissac R (Rupin). — Confolentais : bords du Clain vers Hiesse (Crévelier). — Nontronnais : Etang de Varagnes (Soulat Ribette).

R. trichophyllus var. *terrestris* Gr. et Godron. — Forme terrestre.

Confolentais : Bords du Clain, vers Hiesse (Crévelier). — Nontronnais : Sur les vases de l'étang de Limagnes, Thiviers (Soulat-Ribette).

8. **R. divaricatus** Schranck (Renoncule divariquée). Feuilles submergées à lanières étalées en cercles ; fleurs grandes. — Vivace. Mai-Juillet.

Corrèze : Environ d'Ussel R (frère Georges).

9. **R. fluitans** Lamarck (Renoncule flottante). — Feuilles toutes multiséquées, à laciniures allongées, parallèles, flottantes. Fleurs assez grandes. — Vivace. Mai-Juillet.

Haute-Vienne : M. Malinvaud pense avoir aperçu cette plante près du Palais (Abbé Lecler). — Creuse : Catalogue Pailloux, n'a pas été revue par l'Abbé de Cessac : Vallée de Clairavaux, AC. (Pedon). Corrèze : Dans la Dordogne à Beaulieu CC (Rupin) ; Argentat, CC (Vachal) ; Ussel, R (frère Georges) ; vallée de la Dordogne entre Cingle et Bort (Dr Longy). — Confolentais : CC dans la Vienne et ailleurs (Crévelier). — Nontronnais : Dans le Bandiat à Varaignes et à la Jomélières, dans la Tardoire à Bussière-Badil, etc. (Soulat-Ribette).

R. Bachii Virtgen. — Plante plus grêle, à lanières plus courtes et à fleurs plus petites.

Confolentais : Confolens dans la Vienne (Crévelier) .

Section II. — Plantes terrestres à fleurs blanches.

10. **Ranunculus aconitifolius** Linné (Renoncule à feuilles d'aconit) vulg. *Bouton d'argent*: — Feuilles palmées à lobes obovales; fleurs blanches. — Vivace. Mai-Août.

Belle plante, atteignant un mètre de hauteur, commune dans toute la partie montagneuse humide de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. Manque dans le Confolentais et le Nontronnais. Ne descend pas, dans la Haute-Vienne, au-dessous du Palais; cependant nous en avons rencontré quelques rares pieds sur les bords de la Vienne, entre Limoges et Saint-Priest-sous-Aixe.

R. flexicaulis de Marrin Donos. — Tige élancée à rameaux flexueux.

Corrèze. — Bords de la Vézère à Saint-Merd-la-Breuille (Gonod d'Artemare et Lachenaud).

R. platanifolius Linné. — Fleurs plus grandes; feuilles amples à divisions longuement acuminées.

Corrèze : Meymac (Fr. Georges).

Section III. — Plantes terrestres à fleurs jaunes.

11. **Ranunculus gramineus** Linné (Renoncule graminée. — Feuilles linéaires entières; tiges dressées pauciflores. — Vivace. Mai-Juin.

Corrèze : Lieux secs et calcaires à Saint-Cernin-de-Larche (Dr Laffon).

12. **R. Flammula** Linné (Renoncule flammette). Vulg. : Petite douve, herbe à la tire-goutte. — Feuilles entières, fleurs petites. — Vivace. Juin-octobre.

CC dans toutes les prairies humides. Présente de nombreuses formes à rechercher (1). Voici celles que nous possédons en herbier.

Var. *serratus* DC. — Feuilles toutes dentées.

Haute-Vienne : Logerie, ce de Feytiat (Abbé Lecler).

Var. *angustifolius* Wallroth. — Tiges couchées, feuilles petites lancéolées.

Nontronnais : environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *ovatus* Persoon. — Feuilles toutes ovales.

(1) Formes en France du *R. Flammula* Léveillé (voir *Revue scientifique* t. VI, p. 296-297.

Nontronnais : prairies humides, Thiviers, les Limagnes (Soulat-Ribette).

Var. *arenarius* DC. — Feuilles radicales ovales, les caulinaires linéaires.

Nontronnais : Thiviers, terrains humides (Soulat-Ribette).

Var. *tenuifolius* Vallr. (*R. replans* Tuill. *non* Linné). — Tiges couchées, radicantes, arquées entre les nœuds.

Haute-Vienne : Etang de Cordelas, bords de la Vienne (Abbé Lecler). Prés marécageux de l'étang de Conore (Ch. Le Gendre). — Creuse : Le Grand-Bourg, etc. (de Cessac).

13. **R. Lingua** Linné (Renoncule Langue). Vulg. Grande douve. — Feuilles très longues, lancéolées, acuminées. — Vivace. Juin-Août.

Creuse : Étang du Chancelier, c^e de Saint-Fiel (Martin). A été trouvée aussi par M. Petit dans un étang.

14. **R. Chærophyllos** DC. (Renoncule cerfeuil). — Feuilles presque toutes radicales, les primaires trilobées ou trifides, les autres multifides. — Vivace. Mai-Juin.

Haute-Vienne : Pelouses sèches au Dorat, St-Junien, Chaillac RR (Lamy). — Corrèze : Route de Montplaisir, Régnac C (Rupin); Puy-Jalège près Moriolles, c^e de Lissac (de Lépinay); — Confolentais : Coteaux de Saint-Germain, vers l'Issoire, RR (Crévelier).

15. **R. nemorosus** DC (Renoncule des bois), *R. silvalicus* Grenier. — Feuilles radicales pentagonales, les supérieures à lanières étroites. — Vivace. Juillet.

Haute-Vienne : dans un bois près d'Eymoutiers RR. (Dubouché *in* herb. Lamy); CC dans les bois de Feytiat, C à Limoges, Thiat (Abbé Lecler); le long d'une haie à La Chapelle près Saint-Léonard, bois de Saint-Paul au Pont rompu près de Solignac (Lamy). — Creuse : C. M. de Cessac, distingue une var. *erectus*, à tige robuste, et une var. *humilis* R. *radicescens* (Th. de Cessac) à tige faible, inclinée ou rampante. — Corrèze : Lissac (de Lépinay), vallée de la Loyre, Treignac à Mauranges (Rupin); Argentat à Vaurette (Vachal) C; Darazac, Reissanges près Servières, AR (Laygues); Ussel, C. (Fr. Georges). — Confolentais : Bois, haies. CC. (Crévelier). — Nontronnais : Bois taillis près Thiviers (Soulat-Ribette).

R. polyanthemoides Boreau. — Diffère du *R. silvaticus* par les lobes des feuilles élargies et se recouvrant l'un l'autre.

HAUTE-VIENNE : Forêt de la Bastide (Dubouché *in* herb. Lamy) RR (sous le nom de *R. polyanthemos* Linné).

16. **R. repens** Linné (Renoncule rampante) Vulg. : Piedcourt, Chasse, Trainasse; en patois *Lipaoulo*, *Loupaoulo*, *Loupateix* ou *Paoulo-loubo*. — Plante à rejets rampants; feuilles ternées ou pinnatiséquées, à segments trifides ou tripartits. — Vivace Mai-Septembre.

Mauvaise plante trop commune partout.

Lamy et de Cessac, signalent la var. *erectus* DC., sans rejets rampants, dans la Haute-Vienne et la Creuse.

De Cessac a trouvé dans un pâturage, près de Mouchetard (Creuse) une variété à fleurs très doubles qu'il a nommé *R. repens*, var. *obesus*.

D'après Crévelier, la forme rampante serait plus spéciale au terrain calcaire; dans le granit la tige serait droite et les rejets rampants peu nombreux.

R. reptabundus Jordan (*R. repens*, var. *subacaulis* Brébisson). — Plante plus grêle, tige couchée mollement et courtement velue.

HAUTE VIENNE : Champs près de la gare de Berneuil (Ch. Le Gendre).

17. **R. auricomus** Linné (Renoncule tête d'or). — Feuilles radicales réniformes-orbiculaires, indivises ou trifides, les caulinaires sessiles à lanières divergentes, entières ou incisées lobées. Pétales plus ou moins bien conformés, même quelquefois nuls. Trémeau de Rochebrure a constaté que, dans la Charente, les pétales et les carpelles avortaient presque constamment dans les parties basses, herbeuses et humides, qu'au contraire l'avortement était rare dans les parties élevées et sèches des bois. — Vivace, Avril-Mai.

HAUTE-VIENNE : RR bois de Solignac, rive gauche de l'Aixette, près d'Aixe (Lamy); Solignac, pré au bord de la Briance (Goulard); Bois de Fontraud, de la Peyrière, de la Valette près le Dorat (abbé Lecler); Saint-Priest-Ligoure, forêt de Lavergne (G. Lachenaud); broussailles près du château des Courrières (Ch. Le Gendre). — CREUSE : RR, bois de la Nouzières, près de le Pont-à-la-Doge (de Cessac); bords de la Tarde entre Saint-Marien et Sainte-Radegonde (Pérard). « Cette station, dit M. Martin, a disparu par suite du défrichement d'un bois; cependant j'en ai trouvé quelques pieds que j'ai placés dans plusieurs bois des environs du Pont-à-la-Dôge ». — CORRÈZE : dans les environs d'Ussel, R (Fr. Georges). — CONFOLENTAIS : Bords du ruisseau de la Tulette et de la Charente, AC (Crévelier).

18. **R. acris** Linné (Renoncule âcre), en patois *Apaoulo-Loubo.* — Feuilles radicales pentagonales dans leur pourtour, plus ou moins divisées. — Vivace Mai-Juillet (1).

Cette plante est très commune dans les prés et sur les pelouses. Elle se présente sous de nombreuses formes. Voici celles dont la présence a été constatée en Limousin).

R. Boræanus (Renoncule de Boreau). — Feuilles radicales très profondément divisées.

Haute-Vienne : Brandes d'Azat-le-Riz, CC le long des haies à Rochechouart (Abbé Lecler). — Confolentais : Prés, bords des chemins CC; remplace le *R. acris* (Crévelier). — Nontronnais : Lieux frais C (Soulat-Ribette).

R. vulgatus Jordan (Renoncule commune). — Bec des carpelles plus crochus, lobes des feuilles plus larges.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (abbé Lecler). — Creuse : CC (de Cessac). — Nontronnais : AC environs de Piégut (Soulat-Ribette).

R. rectus J. Bauhin (Renoncule droite). — Carpelles à bec plus long que dans ce type.

Haute-Vienne : Limoges (Abbé Lecler); Pré au-dessous du Moulin de la Garde (Ch. Le Gendre). — Confolentais : AR, Confolens, champs vers Saint-Michel (Crévelier).

R. Steveni Andrz (Renoncule de Steven), vulg. Clair-Bassin. — Feuilles plus ou moins larges, moins profondément divisées. La plante à fleurs doubles est connue sous le nom de Bouton d'or.

Haute-Vienne : C. dans les prés du Dorat. — Creuse : cat. Pailloux, Bénévent, La Brionne etc. (de Cessac). — Corrèze : Noailhac, sous le puy de la Ramière, AR (Rupin). — Confolentais : Pré au bord de la Vienne à Chabanais (Ch. Le Gendre). — Nontronnais : Prairies des environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

19. **R. bulbosus** Linné (Renoncule bulbeuse). — Souche renflée-bulbiforme à racines fibreuses; feuilles inférieures ternées, folioles tripartites. Se méfier du bulbe qui, d'après M. Constantin, aurait causé dans d'horribles convulsions la mort de plusieurs enfants (2).

Cette plante est très commune partout. Elle présente plusieurs variétés, savoir :

R. bulbosus, var. *nana* Lamy. — C. Sur les roches de serpentine de La Roche-l'Abeille.

(1) Exemple de fasciation (*Revue scientifique,* t. V, p. 290).

(2) Voir *Revue scientifique,* t. II, p. 198.

R. bulbosus β macrorhisus Godron. — Plusieurs tiges rameuses naissant de points différents de la surface supérieure d'un bulbe gros comme une noix; plante très forte. — CREUSE : (de Cessac).

R. dissectus Babey (Renoncule à feuilles découpées). — Grandes feuilles, à lanières linéaires, épaisses.

HAUTE-VIENNE : Logerie, c^e de Feytiat (Abbé Lecler) et ailleurs.

20. **R. Philonotis** Ehrhart (Renoncule des mares). — *R. Sardous* Crantz. — Feurs grandes; carpelles bordés de tubercules. Très commune partout. « Espèce très variable, dit Lamy; j'en ai trouvé, à Bussière-Poitevine, dans une mare, une forme très curieuse, à laquelle mon ami, le Dr Schultz, a donné le nom de *R. paradoxus.* »

R. Philonotis, var. *parvulus* Linné. — Plante naine à une ou deux fleurs.

HAUTE-VIENNE : Boisseuil (Abbé Lecler). — CREUSE : C. dans les moissons (de Cessac).

21. **R. parviflorus** Linné (Renoncule à petites fleurs). — Fleurs petites à pétales obovés, d'un jaune pâle.

HAUTE-VIENNE : Le long des haies au Dorat et à Saint-Junien RR. (Lamy); le Dorat, aux Godinettes, etc., Saint-Ouen, sous le jardin du presbytère (Abbé Lecler). — CORRÈZE : Vallée de Planchetorte, près Bellet AR (Rupin); Saint-Cernin-de-Larche (Dr Laffon). — CONFOLENTAIS : Le long des chemins à Confolens, la Borde c^e de Lessac, Saint-Christophe, Chabanais, etc. (Crévelier) Chassenon (Malamas). — NONTRONNAIS : Bussière-Badil, au pied d'un mur (Soulat-Ribette).

22. **R. arvensis** Linné (Renoncule des champs), vulg. Embrouille, en patois *Garafol.* — Pétales dépassant peu le calice, carpelles tout couverts de tubercules. — Vivace. Mai-Juillet.

HAUTE-VIENNE : Champs cultivés de Limoges à Saint-Junien, notamment sur la rive droite de la Vienne. CC sur cette ligne, AR. ailleurs; champs cultivés à Maury près Condat, AC. dans quelques terres au Martoulet et à Surdoux (Lamy); Limoges à Saint-Lazare (Abbé Lecler) : Saint-Bazile (Rodeau); Nexon, Saint-Germain-les-Belles, champs de blé au Puy-Imbert (Ch. Le Gendre) Saint-Yrieix (Salvaing); Vicq (Chambry). — CREUSE : C. Pailloux; R. à Saint-Médard (de Cessac); Saint-Fiel (Pinot), AC à Ahun (Pailloux); Saint-Sulpice-le-Guérétois, Ajain, Pionnat (Martin). — CORRÈZE : R dans les environs d'Ussel (Fr. Georges). —

Confolentais : R. dans la partie granitique, C. dans la partie calcaire (Crévelier). — Nontronnais : CC. dans les terrains calcaires, R. ailleurs.

Aujourd'hui cette plante est beaucoup plus répandue dans les moissons qu'il y a une trentaine d'années.

23. **Ranunculus muricatus** Linné (Renoncule à petites pointes). — Feuilles simples, lobées, obtuses, glabres; carpelles tuberculeux. — ⊙ Avril-Juin.

Corrèze : Suquet c[e] du Puy-d'Arnac (de Lépinay).

24. **Ranunculus sceleratus** Linné (Renoncule scélérate) Vulg. : Mort aux vaches, Grenouillette des prés, Bassinet des prés, Herbe sardonique. — Fleurs petites d'un jaune pâle, ovaires saillants hors de la corolle. — ⊙ Mai-septembre.

Creuse : Guéret, RR (de Cessac). — Corrèze : Dans les environs d'Ussel. R (Fr. Georges). — Confolentais : Lesterps. Sur la route de Saint-Christophe (Crévelier).

R. Sceleratus var. *fluitans* Crévelier. — Tige linéaire de près de 2 mètres, se ramifiant en rameaux nombreux; feuilles toutes submergées, graminiformes.

Confolentais : Au milieu d'un réservoir dans le jardin Dubreuil, à la Merlie c[e] de Confolens (Crévelier).

Par contre, en 1899, Crévelier à trouvé à Toulouse, dans un caniveau, sur une longueur de 40 mètres, un mince cordon de renoncules scélérates à tiges aplaties, fermes, trapues, sans ramifications jusqu'aux fleurs presque sessiles, de 15 à 20 centimètres de hauteur (1).

2. — FICARIA

3 sépales; carpelles obtus en tête globuleuse.

25. **F. ranunculoides** Mœnch (Ficaire renoncule). Vulg. : Petite éclaire, Pissenlit rond. — Feuilles entières, sinuées, cordiformes à la base. Fleurs jaunes. — Vivace. Mai-Mars.

CC partout dans les lieux humides.

M. l'Abbé Lecler en a rencontré un pied à fleurs vertes près de Saint-Sornin.

Cette plante est très variable. On la rencontre notamment avec de grandes fleurs (Var. *grandiflora* Lamotte), à fleurs normales, mais à feuilles non sinuées *(F. ambigua* Boreau). Nous possédons ces formes et d'autres aussi

(1) Voir *Revue scientifique*, t. IV, p. 216 (Crévelier).

mais, comme le dit Crévelier, ces variations semblent résulter du climat, de l'expostition, de la nature plus ou moins riche ou de la composition différente des terrains où elle croît (1).

3. — ADONIS

5 sépales; carpelles en épi oblong.

26. **A. autumnalis** Linné (Adonide d'automne). Vulg. Goutte de sang, Sang de Vénus. — Petites fleurs rouges, carpelles à bec droit, à bord supérieur non denté. — ⊙ Mai-Août.

C dans les terrains calcaires.

CORRÈZE : Environs de Bort (Fr. Georges). Ce ne peut être en ce lieu qu'un accident — CONFOLENTAIS : RR dans les moissons des environs de Confolens, AC dans la région calcaire (Crévelier).

27. **A. æstivalis** Linné (Adonide d'Eté). — Vulg. Œil de perdrix. — Carpelles à deux dents éloignées au bec. Fleurs rouges, quelquefois couleur de minium ou jaune. — ⊙ Mai-Juillet.

Même habitat que la précédente.

CORRÈZE : Environs de Bort (Fr. Georges). Station certainement accidentelle.

Anemonées (1 seule enveloppe florale; carpelles indéhiscents, monospermes).

4. — CLEMATIS

Feuilles opposées; carpelles à style plumeux.

28. **C. Vitalba** Linné (Clématite des haies). Vulg. : Viorne, Herbe aux gueux, Cheveux de la vierge. — Tiges sarmenteuses, fleurs petites, blanches; feuilles pennées à folioles en cœur à la base. — Vivace Juillet-Septembre.

C. dans les haies; plus rare dans les terrains granitiques montagneux.

Nous possédons les deux variétés *integrata* DC, à folioles entières et *crenata* Jordan, à folioles crénelées, la seconde beaucoup plus rare.

C. viticella Linné (Clématite fausse-vigne) à grandes fleurs roses lilas, est subspontanée dans la Creuse, près d'Aubusson, sur la route de La Nouaille (Jorrand et Frébault).

(1) Voir sa note dans le n° 71 de la *Revue scientifique du Limousin.*

5. — THALICTRUM

Feuilles alternes; style court persistant.

29. **T. flavum** Linné (Pigamon jaune). — Racines adventives jaunâtres; fleurs petites jaunâtres, en panicule corymbiforme. — Vivace; Juin-Juillet.

Creuse : Cat. Pailloux, n'a pas été retrouvé par de Cessac. Lamy a aperçu près de Saint-Dizier-les-Domaines un Thalictrum qu'il n'a pas analysé; il l'a pris pour le *T. montanum* Walr. — Corrèze : Soulier c^{e} de Chasteaux (de Lépinay).

T. Morisonii Gmelin (Pigamon de Morison). — Feuilles inférieures à folioles larges de 3 à 4 cent. Carpelles oblongs, fusiformes. — Vivace; Juillet.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne, au dessous de Condadille. RR (Lamy, *sub nomine T. nigricans* Jacquin). La plante n'a pas été retrouvée.

30. **T. nutans** Desfontaines (Pigamon penché). — Il s'agit d'une plante cultivée que Rupin signale, dans la Corrèze, à la Draperie sur le chemin de Larche à Nespouls, et que de Lépinay a rencontré à Soulié de Chasteaux. Il ne peut être question du *T. nutans* Grenier et Godron, qui est une plante du Doubs. Nous ne considérons pas ce pigamon, que nous n'avons pas vu de la Corrèze, comme étant spontané en Limousin.

31. **T. minus** Linné (Pigamon mineur). — Folioles petites, arrondies, lobées; panicule nue; pédoncules courts. — Vivace; Mai-Juillet.

Corrèze : Canton de Servières. R (Chrys. de La Place, *in* cat. Puel).

En résumé, le genre *Thalictrum* est fort mal représenté en Limousin; les stations sont douteuses, les espèces mal déterminées. Aussi engageons-nous les botanistes qui trouveront dans nos limites des plantes appartenant à ce genre, à nous les communiquer en précisant l'habitat et l'importance de la station afin que nous puissions établir s'il s'agit d'espèces sorties d'un jardin ou réellement spontanées.

6. — ANEMONE

Feuilles radicales. Hampe munie d'un involucre. Calice pétaloïde. Corolle nulle.

32. **A. rubra** Lamarck (Anemone rouge); *Pulsatilla rubra* Delarbre. — Fleurs assez grandes d'un rouge brun. — Vivace; Avril-Mai.

CORRÈZE : C. dans la Corrèze (Lamy); Ussel (F[re] Georges).

Rupin donne à la plante de la Corrèze le nom de *Anemone montana* Hoppe *(Pulsatilla ambigua* Jordan). C'est certainement une ereur, l'anémone de montagne de Hoppe étant une plante à petites fleurs spéciale aux Alpes. Cette erreur est du reste commune à certains botanistes car nous avons en herbier des échantillons provenant de la Vienne sous le nom de *A. montana* Hoppe.

33. **A. nemorosa** Linné (Anemone sylvie); Vulg. : Pâquerette, Fleur du Vendredi-Saint, Sanguinaire. — Souche rampante; tige uniflore; feuilles radicales à 5 lobes; involucre à 3 folioles; fleurs blanches souvent rosées en dehors. — Vivace; Mai-Août.

C. presque partout dans les bois et les prés couverts.

Les sépales formant la fleur sont en nombre variable (6 à 9, rarement 12). Leur grandeur est aussi fort différente et quelquefois ils sont colorés en rose sur les deux faces. Plante très recherchée par les abeilles.

Nous avons cueilli sur les bords de l'Aurence, c[e] de Limoges, des sujets se rapprochant beaucoup de la variété *tenuifolia* Rouy et Foucaud.

Helléborées (2 enveloppes florales, sauf dans le genre *Caltha*; follicules polyspermes).

7. — TROLLIUS

Sépales colorés pétaloïdes; pétales petits linéaires.

34. **T. europæus** Linné (Trolle d'Europe). Vulg. : Boule d'or. — Tige dressée, glabre; fleurs jaunes, veinées de vert, grandes. — Vivace; Juin-Juillet.

CORRÈZE : Ussel, R. (F[re] Georges).

8. — CALTHA

Feuilles réniformes, 5 sépales pétaloïdes; corolle nulle; follicules en verticilles.

35. **C. palustris** Linné (Populage des marais); Vulg. : Souci des marais, Souci d'eau. — Racine à fibres charnues; pédoncules sillonnés; fleurs d'un jaune clair. — Vivace; Mars-Mai.

C. dans les lieux marécageux, bords des rivières, prés des vallées humides.

Cette plante recherchée des abeilles, présente d'assez nombreuses variétés. Les tiges sont plus ou moins dressées, les fleurs plus ou moins grandes, d'un jaune plus ou moins vif, les sépales plus ou moins larges. L'abbé de Cessac n'y voyait que des formes reliées entre elles par des intermédiaires.

Voici les variétés dont la présence a été constatée en Limousin

C. Guerangerii Boreau (Populage de Guéranger). — Fleurs grandes; pétales ne se touchant pas à leur base.

Creuse : C., Pont à la Dôge, Mouchetard (de Cessac). — Confolentais : Prés marécageux et tourbeux aux Roufferies, c^e de Lessac (Crévelier).

C. flabellifolia Pursh. (Populage en éventail). — Plante grêle; feuilles inférieures incisées dentées; fleurs petites.

Creuse : Environ de Guéret, R. Mouchetard RR. (de Cessac).

Nous avons dans notre herbier une feuille de populage ayant plus de vingt centimètres de largeur. Cette feuille phénoménale a été recueillie par Soulat-Ribette sur la rive gauche de Queue d'âne, affluent de la Cole (Nontronnais), dans un terrain schisteux. « Tous les végétaux, dit Soulat-Ribette, ont dans cette station un développement exubérant qui provoque l'admiration ».

9. — HELLEBORUS

Feuilles pédalées; calice persistant à 5 grands sépales colorés; pétales petits, tubuleux; follicules sessiles, soudés à la base, formant un verticille. Les hellébores sont des plantes vénéneuses.

36. **H. viridis** Linné (Hellébore vert), var. *occidentalis* Reuter; Vulg. : Herbe à setons. — Tige annuelle, nue jusqu'aux rameaux, sans bractées; fleurs d'un vert pâle. Bois secs; lieux pierreux. — Vivace; Mars-Avril.

Corrèze : Vallée de Chavanon RR. (F^re Georges).

37. **H. fœtidus** Linné (Hellébore fétide); Vulg. : Pied de griffon, Rose de serpent, Fève de loup, Patte d'Ours. — Tige persistante : feuilles d'un vert sombre; pédoncules munis de larges bractées; fleurs jaunes, verdâtres, bordées de rouge. — Vivace; Février-Mai (1).

Haute-Vienne : Boisseuil (Malinvaud); station sans doute accidentelle. — Creuse : AC (de Cessac et Martin). — Corrèze : C. (Rupin). — Confolentais : C. dans le calcaire, quelques pieds isolés à Confolens et dans les environs (Crévelier). — Nontronnais : RR. carrière entre Nontron et Saint-Martial (Soulat-Ribette).

10. — ISOPYRUM

Feuilles une ou deux fois ternées; 5 sépales caducs, pétaloïdes; 5 pétales en cornet; follicules en étoile.

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, n° 37, 15 janvier 1896 (L'hellébore et la Courtilière).

38. **I. thalictroides** Linné (Isopyre pigamon). — Racine à fibres épaisses; tige glabre; feuilles glauques; fleurs blanches. — Vivace; Avril-Mai; lieux couverts et frais.

Haute-Vienne : Au-dessus du pont du Palais rive gauche de la Vienne (Lamy et Malamas); sur les bords de la Briance (Lamy). — Creuse : Guéret, Ajain, Chamborand (Pailloux); Châtelus

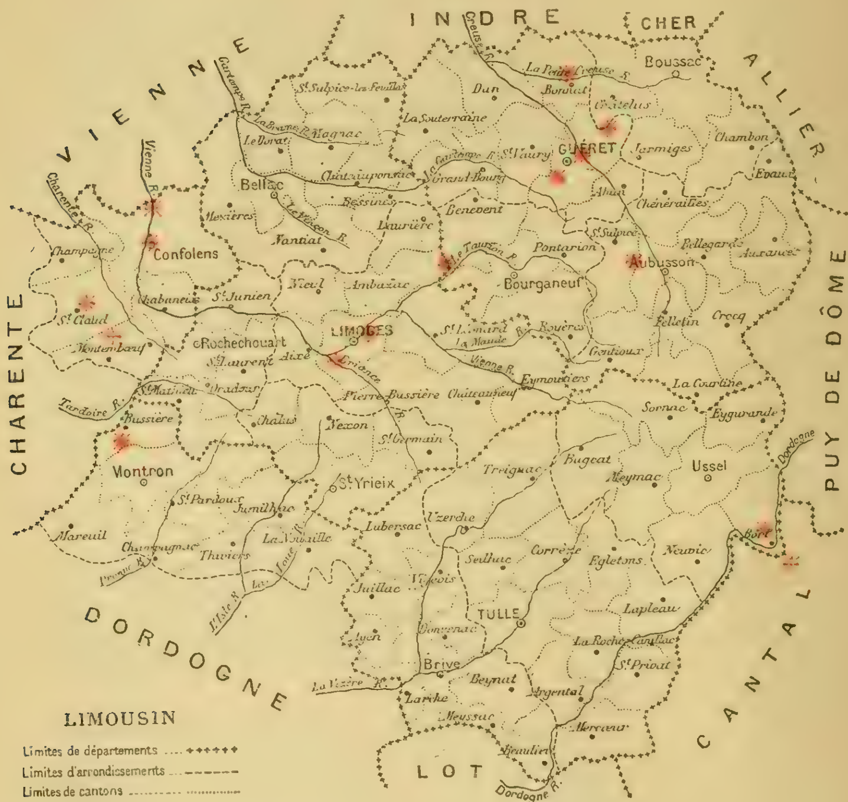


Fig. 1. — Aire géographique de *Isopyrum thalictroides*

(Bussière); La Villate-Ste-Marie près Bonnat (Neyrat); Brugnat, ce de Ste-Feyre, près le Pont-à-la-Dôge (Pinot); Aubusson, bois au-dessus du moulin de Botte, bois de la Villatte, bois de Ste-Madeleine, ruisseau de Grôle, ruisseau de Trentloup, etc. (Filloux, Jorrand et Frébault). — Corrèze : R (Lamy); Bort, vallée de la Dordogne (Dr Longy). — Confolentais : Bords du Goire, de l'Issoire, AC (Crévelier); près du pont du Cluzeau; chez

Nadaud, bords du ruisseau; près du bourg de Chevalerie, c^{e} de Cherves AC. (Thibaud). — NONTRONNAIS : près Vallette, c^{e} de Bussière Badil, dans un bois montueux sur la rive gauche de la Tardoire, RR (Sauvo *in* herb. Soulat-Ribette) (1).

Si l'on examine la carte, p. 26, il semble que la plante doit être commune en Limousin et que des recherches minutieuses la feront découvrir ailleurs. Cependant, au mois d'août 1906, M. Malamas a constaté qu'au Palais, où la plante existe depuis fort longtemps, la station n'a pas une surface de plus d'un mètre carré; il faut en conclure que l'Isopyre n'a pas, comme certaines espèces, de tendance à devenir envahissante.

11. — NIGELLA

Feuilles bipennatiséquées à segments linéaires; 5 sépales pétaloïdes; 5 petits pétales; follicules soudés à la base, terminés par un bec recourbé.

39. **N. damascena** Linné (Nigelle de Damas). Vulg. : Cheveux de Vénus, Patte d'araignée. — Fleurs bleu-tendre, munies d'un involucre semblable aux feuilles; follicules lisses. — Moissons. — ⊙ Juin-Juillet.

HAUTE-VIENNE : R. Champs cultivés à Isle (Lamy); bords de la Vienne et de l'Aixette (Ab. Lecler). — CORRÈZE : Turenne à Linoire, RR (Rupin). — CONFOLENTAIS : Moissons à Saint-Claud et probablement dans les autres cantons calcaires, R (Crévelier). — NONTRONNAIS : Accidentellement parmi les moissons (Soulat-Ribette).

L'indication de Soulat-Ribette nous paraît être la note générale pour notre région.

40. **N. arvensis** Linné (Nigelle des Champs). Vulg. : Araignée, *Irogné* en patois de Figeac. — Fleurs grandes, blanc-bleuâtre, pas d'involucre; follicules soudés jusqu'au-delà du milieu. — Moissons des terrains calcaires. — ⊙ Juin-Juillet.

CORRÈZE : RR Ussel (F^{re} Georges).

Nous tenons compte de l'indication que renferme le catalogue Rupin, bien qu'à notre avis ce soit plutôt dans les parties calcaires du Confolentais et du Nontronnais qu'il y ait lieu de rechercher cette nigelle.

12. — DELPHINIUM

Feuilles plus ou moins divisées; 5 sépales pétaloïdes, le supérieur éperonné; 4 pétales, les deux supérieurs en éperon; follicules libres, sessiles.

(1) Voir *Revue Scientifique*, n° 99, 15 mars 1901.

41. **D. Consolida** Linné (Dauphinelle Consoude ou des blés). Vulg. : Bec d'oiseau, Pied d'alouette sauvage. — Tige rameuse; feuilles multifides; fleurs bleues en grappe pauciflore; follicules glabres; graines noires. — Moissons des terrains calcaires. — ⊙ Juin-Août.

Corrèze : Darazac, R. (Laygue); Saint-Cernin (Dr Laffon); Ussel (Frre Georges).

42. **D. Ajacis** Linné (Dauphinelle d'Ajax ou des jardins). Vulg. : Pied d'alouette. — Feuilles multifides; fleurs bleues, roses ou blanches en grappes serrées; follicules pubescents. — Moissons. — ⊙ Juin-Juillet.

Plante cultivée, naturalisée ça et là, R.

13. — ACONITUM

Feuilles palmatiséquées; 5 sépales pétaloïdes, le supérieur en casque; 5 pétales, les 3 inférieurs très petits, les 2 supérieurs en éperon; follicules polyspermes.

43. **A. Lycoctonum** Linné (Aconit tue loup.) — Racine fibreuse; feuilles palmées; fleurs d'un jaune pâle; follicules glabres. — Bois montagneux. — Vivace. Juin-Août.

Corrèze : Mercœur, vallée de la Cère, R. (Rupin). Bort RR. (Frre Georges). — Confolentais : Ça et là, coteaux ombragés du Goire, de l'Issoire, de la Marchadène et de la Vienne, canton sud de Confolens (Crévelier).

44. **A. Napellus** Linné (Aconit Napel). Vulg. Capuchon, Capuche de moine, Casque, *clochas* en patois (cloches). — Racine à tubercules napiformes Fleurs bleues en panicule allongée. Plante très vénéneuse. — Lieux couverts, bords des eaux. — Vivace; Août-Septembre.

Haute-Vienne : Çà et là, parties découvertes et humides de la forêt de Fayat, ce de Château-Chervix (Chambry). — Creuse : Bonlieu, ce de Peyrat-la-Nonière, trouvé par M. Cancalon (de Cessac). — Corrèze : Mercœur, vallée de la Cère, R (Rupin); dans les environs d'Ussel (Frre Georges).

14. — AQUILEGIA

Feuilles deux fois ternées, la plupart radicales; 5 sépales pétaloïdes, 5 pétales en cornet prolongés en éperon, 5 follicules soudés à la base à bec longuement aminci.

45. **A. vulgaris** Linné (Ancolie commune). Vulg. : Gants, Bonne femme, *Clousilo* en patois. — Folioles trilobées; éperon recourbé en crochet; fleurs bleues, blanches ou violettes. — Prés, haies, bois. — Vivace, Mai-Juin.

C. partout en Limousin.

A. subalpina Boreau (1). — Plante robuste à pédoncules pubescents non glanduleux; feuilles larges, profondément incisées; fleurs très grandes d'un beau bleu.

Haute-Vienne : Existerait à Logerie d'après l'abbé Lecler.— Creuse : Mouchetard, Montlevade près Guéret, Saint-Léger-le-Guérétois, Châtelus-le-Marcheix (de Cessac). — Corrèze : Fontille à Entrecor, près Chasteaux. R. (de Lépinay)); AC. aux environs d'Ussel dans les fourrés des bords des rivières (Gonod d'Artemare).

Actæées (2 enveloppes florales; 1 fruit bacciforme, uniloculaire, polysperme).

15. — ACTÆA

Fleurs régulières, 4 sépales, 4 pétales.

46. **A. spicata** Linné (Actée en épic) Vulg. : Herbe de Saint-Christophe). — Feuilles bi-triternatiséquées, glabres, grandes; fleurs petites, blanches, en grappes. — Bois couverts et montueux. — Vivace; Mai-Juin.

Corrèze : AC. dans les environs d'Ussel (F[re] Georges).

La feuille des Renonculacées — méritant le nom d'hétérogène qui lui a été donné en raison de la dissemblance des plantes qui la constituent — a tout au moins pour propriété générale de renfermer un suc plus ou moins âcre, plus ou moins dangereux. Aussi ne fournit-elle à l'alimentation que les feuilles cuites de ficaire, les boutons confits de populage, les graines de nigelle comme condiment, les jeunes pousses de clématites qui, après cuisson, peuvent remplacer les asperges (2).

Les horticulteurs trouvent dans cette famille un grand nombre de belles plantes appréciées, telles que les renoncules, les adonides, les clématites, les anémones, les hellébores, les nigelles, les dauphinelles (pieds d'alouettes), les aconits, les ancolies, les pivoines, etc.

Si, dans les prés, le long des haies et dans les moissons, les Renonculacées sont souvent d'un bel effet, on doit reconnaître que l'agriculteur y voit des ennemis à détruire.

L'industrie retire une couleur jaune des pigamons et une matière colorante noire des baies d'Actée.

(1) Voir Gonod d'Artemare (*Rev. Scient.* n° 54, du 15 juin 1897).

(2) Voir *la Botanique à la cuisine*, Ch. Le Gendre (*Revue Scientifique du Limousin*, n° 131, du 15 novembre 1903).

Au point de vue toxique et médicinal, les plantes les plus actives sont la Staphysaigre (appartenant au genre *Delphinium)*, les aconits (renfermant l'aconitine), les hellébores qui sont purgatives, les nigelles dont les semences sont diurétiques, etc. (1).

FAMILLE II. — BERBÉRIDÉES (2)

(Fleurs régulières, 3-6 sépales caducs, 3-6 pétales, 3-6 étamines à filet libre; fruit bacciforme.)

1. — BERBERIS

Sépales colorés, pétales munis à leur base de deux glandes; baie à 1-3 graines.

47. — **B. vulgaris** Linné (Vinettier commun); vulg. : *Epine Vinelle* (3). — Arbrisseau épineux, à feuilles obovales; fleurs jaunes en grappes pendantes; baies rouges. — Vivace. Avril-Mai.

HAUTE-VIENNE : haies, c^e^ d'Isle (Lecler, Bauby); dans une haie près de Razès (Le Gendre). — CREUSE : A R. Aubusson, Felletin, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Saint-Fiel (de Cessac). — CORRÈZE : Chasteaux (de Lépinay), le Chauzanel, R (Rupin); Ussel, A C. (F^re^ Georges). — CONFOLENTAIS : haies aux environs de Confolens (Crévelier, Thibaud). — NONTRONNAIS : Environs de Nontron (Soulat-Ribette). — Plante souvent cultivée et sortie des jardins.

Les fruits sont comestibles. La plante est souvent proscrite parce qu'elle est considérée comme entretenant le champignon qui cause la rouille des blés.

L'Epimedium alpinum Linné *(Epiméde des Alpes)*; vulg. : *Chapeau d'Evêque* (4), à petites fleurs rougeâtres, est signalé dans Boreau et dans les catalogues Lamy et Lecler comme ayant existé dans un bois près du Vigen et près de l'étang de Gouillet, c^e^ de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne). Nous possédons la plante de cette dernière localité, mais elle a disparu et tout porte à croire que, dans les deux stations signalées, elle y avait été semée par M. Barny, ancien pharmacien à Limoges.

(1) Voir dans l'article *Quelques plantes adventices*, etc. (Ch. Le Gendre), les pages concernant les Renonculacées (*Revue scientifique*, n° 143, du 15 novembre 1904).

(2) Voir *Revue scientifique*, t. VI, p. 364.

(3) Voir *Revue scientifique*, t. II, p. 293, *L'Epine Vinelle* (Ch. Le Gendre), p. 307; t. IV, p. 186.

(4) Voir *Revue scientifique*, t. IV, p. 186.

La famille des *Magnoliacées* n'a pas en Limousin de représentant spontané, mais nous croyons devoir rappeler que le Tulipier de Virginie *(Lyriodendron tulipifera* Linné) existe dans beaucoup de parcs et y acquiert souvent un très grand développement (1).

FAMILLE III. — NYMPHÉACÉES

Plantes aquatiques à fleurs régulières; feuilles radicales longuement pétiolées; 3-6 sépales; pétales nombreux; fruit indéhiscent, bacciforme polysperme.

1. — NYMPHÆA

4 sépales; pétales imbriqués sur plusieurs rangs.

48. **N. alba** Linné (Nénuphar blanc); Vulg. : *Lis des étangs.* — Grandes fleurs blanches, odorantes; feuilles entières en cœur à la base. — Vivace : Juin-Août; étangs et eaux profondes :

C. partout, surtout dans les étangs, AR. dans la Vienne (rivière).

Cette belle plante présente plusieurs variétés. Nous avons :

β. *parviflora* Rouy et Foucaud. — Feuilles grandes, fleurs petites.

HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges (Debernard).

δ. *minor* Besler. — Feuilles et fleurs petites.

HAUTE-VIENNE : Etang de Sauzet, c[e] de Saint-Martial (Le Gendre). — CORRÈZE : Bort (F[re] Georges). — CONFOLENTAIS : Etang des Vieilles forêts, en eau peu profonde, à feuilles très petites ayant le diamètre d'une pièce de 5 francs (Thibaud).

2. — NUPHAR

5-6 sépales; pétales épais, bien plus courts que le calice.

49. **N. luteum** Smith (Nuphar jaune) (*Nymphæa lutea*, Linné; Vulg. : Baratte. — Fleurs petites, jaunes; feuilles ovales, grandes, en cœur à la base, à sinus très étroit. — Vivace : Juin-Août. Eaux tranquilles.

(1) Voir *Règne Végétal*, année 1892, p. 91, *Le tulipier de Saint-Junien*, (Ch. Le Gendre).

Généralement C.; est cependant RR. aux environs de Limoges (Abbé Lecler) et AR dans le Nontronnais (Soulat-Ribette).

Famille IV. — PAPAVÉRACÉES (1)

(Plantes à fleurs hermaphrodites régulières, à suc laiteux ou jaune; feuilles alternes; 2 sépales caducs; 4 pétales; fruit capsulaire ou siliquiforme.)

1. — PAPAVER (2)

4-20 stigmates rayonnant sur un disque; capsule subglobuleuse; graines nombreuses, petites.

50. **P. somniferum** Linné (Pavot somnifère). — Plante robuste, à feuilles embrassantes, glauques, profondément dentées; fleurs grandes, violacées ou blanchâtres, noires à l'onglet. — ⊙ Juin-Juillet; cultivée dans les jardins d'où elle s'échappe.

Creuse : dans une prairie au Petit-Murat, près Bénévent (de Cessac). Se naturalise dans beaucoup d'endroits, mais les stations n'ont pas de fixité.

51. **P. Rhœas** Linné (Pavot coquelicot). Vulg. : Rose de Loup, Ponceau, en patois *coquelicaou*. Plante poilue, à feuilles non embrassantes; fleurs rouges; capsule glabre, plus ou moins arrondie à la base. — ⊙ Mai-Juillet.

CC. dans les moissons.

52. **P. dubium** Linné (Pavot douteux). — Plante à capsule glabre, oblongue, atténuée à la base. Fleurs rouges, assez petites. Cette espèce a été divisée. Voici les sections qui intéressent le Limousin :

P. collinum Bogenh. (Pavot des collines). — Pétales très peu rétrécis à leur base. Capsule rétrécie dès son milieu; stigmates n'atteignant pas les bords du disque. — ⊙ Mai-Septembre.

Corrèze : Au-dessus de la gare de Brive AC. (Rupin); Argentat, AC (Vachal); Ussel, C. (Fre Georges).

P. Lecoqii Lamotte (Pavot de Lecoq). — Stigmates atteignant ou dépassant les bords du disque, capsule plus ou moins élargie un peu au-dessus de la base.

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VI, p. 222 et 364.

(2) Voir *Revue scientifique*, t. VIII, p. 147. Fragment du genre Papaver (Ch. Le Gendre).

Haute-Vienne : Limoges, Isle, C. (Abbé Lecler, Lamy, Malinvaud). — Confolentais : Terres remuées de la gare à Confolens et çà et là, R. (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

P. Lamottei Boreau (Pavot de Lamotte). — Stigmates n'atteignant pas les bords du disque ; capsule atténuée du sommet à la base. — ⊙ Mai-Juillet.

Haute-Vienne : Limoges, jardins et prés à Beaupuy (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux. C. — Confolentais : Moissons des Ribières sur le bord de l'Issoire, R. (Crévelier).

53. **P. Argemone** Linné (Pavot argémone). — Plante hérissée, à petite fleurs d'un rouge pâle maculées de noir à l'onglet. Capsule munie de soies raides. — ⊙ Mai-Septembre ; champs sablonneux, lieux incultes.

Haute-Vienne : Isle, RR. (Lamy), Saint-Junien, Rancon, Rochechouart (Malinvaud). — Creuse : RR. Ahun (Pailloux), Saint-Médard, Anzème (de Cessac). — Corrèze : Brive au-dessus de la gare, Noailles, Puy-Laborie, C. (Rupin). — Confolentais : Çà et là autour de Confolens, près de la gare, coteaux de l'Issoire, Manot, etc. AC. (Crévelier). — Nontronnais : Piégut, AR. (Soulat-Ribette).

Var. *glabratum* Cosson et Germain. — Capsules presque glabres.

Confolentais : Moissons entre Pressac et Confolens (Crévelier).

54. **P. hybridum** Linné (Pavot hybride) *P. hispidum* Lamarck. — Plante à fleurs assez petites d'un rouge violacé ; capsules ovales arrondies, hérissées de poils raides. — ⊙ Mai-Juillet ; champs secs et pierreux :

Corrèze : dans le calcaire, Nespouls, Turenne, R. (Rupin).

2. — MECONOPSIS

4-6 stigmates libres, capsule ovale, uniloculaire, herbe à suc jaune.

55. **M. cambrica** Viguier (Méconopsis du pays de Galles). *Papaver cambricum* Linné. — Fleur grande, jaune soufre, feuilles pennatiséquées. — Vivace, Mai-Août. Bois montagneux.

Haute-Vienne : Sur quelques vieux murs à Limoges (Lamy). Plante échappée des jardins.

3. — CHELIDONIUM

2 stigmates, capsule siliquiforme, s'ouvrant en 2 valves; herbe à suc jaune).

56. **C. majus** Linné (Chélidoine éclaire). Vulg. : Grande éclaire, Herbe aux verrues; en patois *Herbo de la Sologno* (1). — Petites fleurs jaunes en ombelles; feuilles pennatiséquées; tige velue. — Vivace ; Mai-Octobre; haies et vieux murs.

CC. partout.

A rechercher la variété dont les lobes des feuilles sont profondément divisées (*C. laciniatum* Miller).

4. — HYPECOUM

Plante glabre. 4 pétales, 4 étamines, 2 styles; capsule siliquiforme.

57. **H. procumbens** Linné (Siliquier couché). — Tiges couchées; fleurs d'un jaune orangé; silique comprimée et articulée. — ⊙ Mai-Juin; Champs.

Corrèze : Dans une île formée par la Dordogne, à l'abbaye de Beaulieu (Dom. Fournault *in* cat. Puel). — La plante a sans doute été apportée là par quelques botaniste atteint de la manie de la naturalisation.

Famille V. — FUMARIACÉES (2)

(Plantes à suc aqueux, à feuilles alternes, à fleurs hermaphrodites irrégulières; 2 sépales caducs; 4 pétales, le supérieur prolongé en éperon; fruit siliquiforme).

1. — CORYDALIS

Silique bivalve, polysperme.

58. **C. solida** Smith (Corydale bulbeuse). — Tubercule plein; fleurs purpurines; bractées digitées; tige portant 1-3 écailles au-dessous des feuilles. — Vivace; Mars-Avril.

Haute-Vienne : AR. Limoges, Condat, Saint-Victurnien (Lamy); Peyrat, Le Dorat, Oradour-Saint-Genest (Abbé Lecler); Saint-Martin-le-Mault (Le Gendre). — Creuse : AR. Guéret

(1) Voir *Règne Végétal*, 1891, p. 17, La Grande Chélidoine (Ch. Le Gendre).

(2) Voir *Revue scientifique*, t. VI, p. 364 et t. VII, p. 294.

Aubusson, Pionnat, Saint-Fiel, Saint-Sulpice-le-Guérétois, etc. (de Cessac) AC aux environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Fontille à Entrecor, près Chasteaux (de Lépinay); Bort (Girard). — Confolentais : AC, Région granitique, Confolens (Crévelier); île de Saint-Germain (Thibaud). — Nontronnais : Rive gauche de la Tardoire, près Vallette, c[e] de Bussière-Badil (Soulat-Ribette et Sauvo).

59. **C claviculata** de Candolle (Corydale à vrilles). — Plante grêle, grimpante, à petites fleurs d'un blanc jaunâtre, à pétioles terminés en vrilles; pousse souvent en abondance dans les taillis la première année après la coupe, fait constaté par M. Duris et par nous. — ⊙ Mai-Septembre.

Haute-Vienne : C, surtout dans la partie montagneuse. — Creuse : CC partout. — Corrèze : C. dans les environs d'Ussel (Gonod d'Artemare) et sans doute sur beaucoup d'autres points du département. — Confolentais : AC. dans la région granitique (J.-J. Crévelier).

C. lutea de Candolle (Corydale jaune) est une plante à racine fibreuse, à pétioles sans vrilles, à grandes fleurs jaunes, qui est cultivée et qui se naturalise facilement. Nous l'avons trouvée dans le mur d'un jardin à Mortemart (Haute-Vienne), où elle existait depuis fort longtemps sans jamais avoir pu être détruite; M. de Lépinay l'a rencontrée à Entrecor, c[e] de Chasteaux (Corrèze). Mais ces stations sont très accidentelles et fort éphémères; aussi ne considérons-nous pas cette plante comme appartenant à la flore limousine.

2. — FUMARIA

Silicule subglobuleuse ou faiblement comprimée, indéhiscente, monosperme.

60. **F. Boræi** Jordan (Fumeterre de Boreau). — Fleurs grandes (10-11^{mm}), rose vif ou pâle, très foncé au sommet; fruit obovale arrondi, très obtus, lisse à l'état frais, rugueux lorsqu'il est mûr. — ⊙ Août-Septembre, lieux cultivés.

Haute-Vienne : Limoges, Isle, etc. (Lamy); Vayres (Abbé Lecler); route de Solignac (Le Gendre). — Creuse : RR. Chambraud, parmi les chanvres à Ahun (Pailloux). Mourioux, Grand-Bourg, (de Cessac). — Confolentais : Champs, jardins à Confolens et aux environs, peu commun.

61. **F. Bastardi** Boreau (Fumeterre de Bastard). — Fleur de moins de 8^{mm}, rose pâle souvent blanchâtre; fruit arrondi-obtus, finement rugueux à l'état sec, avec deux petites fossettes au sommet. — ⊙ Mai-Septembre; lieux cultivés, haies.

HAUTE-VIENNE : Lieux cultivés à Isle et à Limoges, R (Lamy). Jardin de l'Evêché (Goulard) (Lamy); route du Palais (Malamas). — CREUSE : R. Dun, Ahun, Chambraud, Grand-Bourg, Saint-Sébastien, CC La Courtine (de Cessac); Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin). — CORRÈZE : Grottes de Lamouroux, R, Frayroutou R (Rupin). — CONFOLENTAIS : Confolens et environs, peu commun (Crévelier). — NONTRONNAIS : Environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

62. **F. officinalis** Linné (Fumeterre officinale). Vulg. : Fumée de terre; Fiel de terre; *Fumolero* en patois. — Fleurs purpurines, pourpres au sommet, de $6\text{-}8^{mm}$; fruit arrondi, un peu plus large que long, légèrement chagriné à l'état sec, échancré au sommet. — ⊙ Avril-Octobre; lieux cultivés, Vignes, Champs sablonneux.

Plante commune dans tout le Limousin, sauf dans quelques parties, comme aux environs d'Eymoutiers, où M. Duris la dit rare.

F. media Loiseleur (Fumeterre intermédiaire). — Variété de la fumeterre officinale à fleurs d'un rose plus pâle, sauf le sommet qui est pourpre; tiges plus longues et plus faibles; c'est, dit Rouy, une forme des lieux ombragés. — ⊙ Mai-Juillet.

HAUTE-VIENNE : Jardin de l'Evêché de Limoges (Goulard). — CORRÈZE : Argentat AR (Vachal. — CONFOLENTAIS : R. champs et jardins à Confolens et dans l'arrondissement.

63. **F. Vaillantii** Loiseleur (Fumeterre de Vaillant). — Fleurs d'un rose violet plus foncé au sommet, très petites ainsi que les sépales; fruit sphérique, rugueux, obtus. — ⊙ Mai-Juillet; champs surtout dans les terrains calcaires.

CORRÈZE : Entrecor près Chasteaux, RR. (Rupin); environs d'Ussel, AR (F^re^ Georges).

64. **F. parviflora** Lamarck (Fumeterre à petites fleurs). — Fleurs blanchâtres, brunes au sommet, très petites ainsi que les sépales; fruit mûr sphérique, rugueux, mucronulé. — ⊙ Juin-Septembre; champs, vignes.

CREUSE : RR. Guéret, station signalée par Boreau dans la flore du centre (2e éd.) « La présence à Guéret, dit Martin, de cette espèce qui affectionne les sols calcaires et arides m'avait toujours

paru suspecte; personne du reste ne l'a retrouvée dans la localité indiquée; le Prodrome de Lamotte nous fait connaître que c'est à Montluçon que Pailloux a recueilli ses échantillons ». — CONFOLENTAIS : Environs de Pressac et probabement vers Pleuville, dans la partie calcaire de l'arrondissement (Crévelier).

La distinction des espèces, dans le genre *Fumaria*, est assez difficile; il faut posséder des sujets suffisamment avancés pour étudier les fruits. Aussi engageons-nous nos confrères à faire une révision de ces plantes afin d'arriver à des résultats plus précis.

Parmi les plantes cultivées appartenant aux *Berbéridées, Magnoliacées, Nymphéacées, Papavéracées* et *Fumariacées* nous citerons :

Le Mahonia à fleurs jaunes en grappe.

Les Magnolias à fleurs odorantes.

Les Nénuphars dont les fleurs blanches, jaunes, bleues ou rouges sont d'un si bel effet sur les pièces d'eau.

Les Pavots des jardins à couleurs variées.

Le joli Diclytra à fleurs en cœur.

C'est du Pavot blanc qu'on retire l'opium; les graines du Pavot noir, cultivé dans le nord de la France, renferment l'huile connue dans le commerce sous le nom d'huile d'œillette.

FAMILLE VI. — CRUCIFÈRES (1)

Famille très homogène, composée de plantes à fleurs hermaphrodites, ordinairement régulières; 4 sépales, 4 pétales, 6 étamines dont 2 plus courtes; fruit à 2 valves formant une silique ou une silicule.

Disons quelques mots des étamines qui sont libres; mais les 4 grandes sont opposées deux à deux aux sépales antérieur et postérieur, tandis que les deux petites sont opposées aux sépales latéraux. Dans un ouvrage de Jules Néraud *(Botanique de ma fille)* nous trouvons de cette disposition l'explication suivante que nous donnons pour ce qu'elle vaut. « Derrière le pied des filets des petites étamines se trouve une grosse verrue. Or, un botaniste eut la bonne fortune de rencontrer sur le même pédoncule trois fleurs de choux ne renfermant chacune que 4 étamines; il en tira cette conséquence que, dans les fleurs ordinaires, chaque petite étamine et sa verrue pourrait très bien n'être autre chose qu'une fleur avortée qui se serait fondue avec celle du milieu. »

(1) Voir *Règne Végétal*, année 1890, p. 56, *Revue scientifique du Limousin*, t. VI, p. 223, 264, 377, t. VII, p. 11, 26. (Ch. Le Gendre, *La Botanique à la cuisine*, plantes critiques, etc.).

Section I. — *Siliqueuses* (fruit au moins trois fois plus long que large).

1. RAPHANUS (1)

Silique indéhiscente, oblongue, conique, articulée; graines séparées par de fausses cloisons.

65. **R. Raphanistrum** Linné (Radis ravenelle). Vulg.: Ramiau, en patois *Lou Rabiau*. — Sépales latéraux bossus à la base; fleurs grandes, jaunes ou blanchâtres, veinées de lilas ou de blanc, quelquefois rouges ou roses; silique à articles à une seule graine se séparant à la maturité par la torsion des fibres de la paroi étranglée. — ⊙ Mai-Septembre; champs, lieux cultivés.

CC. trop commun partout. Remplace en Limousin la moutarde sauvage des pays calcaires. Se détruit avec une solution renfermant 5 % de sulfate de cuivre.

Le Radis cultivé *(R. sativus* Linné), à pétales blancs ou violets, à racine charnue, s'échappe quelquefois des cultures et peut apparaître à l'état subspontané sur quelques points, mais il ne se maintient pas. Il offre de nombreuses variétés parmi lesquelles nous citerons le Radis noir ou Raifort.

2. — SINAPIS

Silique dehiscente; style long, conique, persistant; graines unisériées.

66. **S. arvensis** Linné (Moutarde des champs). Vulg. Sauve, Sènevé. — Feuilles de la tige ovales; sépales non bossus; pétales jaunes, quelquefois blancs violacés; siliques glabres ou hérissées; graines noires. — ⊙ Mai-Octobre. Champs, vignes, cultures.

Haute-Vienne : Accidentellement dans les jardins du grand Séminaire de Limoges (Abbé Lecler). — Creuse : C. d'après le cat. Pailloux, mais sans doute pas partout. — Corrèze : AC, bords de la route de Larche à Saint-Cernin (Rupin); AC dans les environs d'Ussel (Fre Georges). — Confolentais : rare dans la partie granitique, CC dans le calcaire (J.-J. Crévelier). — Nontronnais : C. du côté de Piégut, R à Thiviers (Soulat-Ribette).

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VI, p. 228 un radis monstre (Dr Raymondaud).

L'abbé de Cessac signale la variété *S. retrohispida* Boreau (*S. arvensis β villosa* Mérat, à siliques dressées et hérissées de poils réfléchis, aux Coussières près Guéret, ainsi que des formes intermédiaires.

67. **S. alba** Linné (Moutarde blanche). — Toutes les feuilles pinnatifides; graines jaunâtres. — ⊙ Mai-Juillet.

Haute-Vienne : R. à Limoges (Lamy). — Creuse : La Chapelle-Taillefert (de Cessac). — Plante sans doute échappée des cultures.

68. **S. Cheiranthus** Koch (Moutarde Giroflée) : *Brassica Cheiranthus* Villars. — Fleurs grandes; sépales latéraux bossus à la base; pétales jaunes; style persistant; siliques linéaires, glabres; graines noires, globuleuses. — Bisannuelle; Mai-Septembre; champs, lieux incultes, bords des rivières.

CC. partout.

Plante très polymorphe; nous devons certainement avoir chez nous la variété robuste *Sabulicola* Lamotte (*Brassica cheiranthiflora* De Candolle.

Rupin signale dans la Corrèze, l'existence à l'état subspontané de la Roquette cultivée (*Eruca sativa* Lamarck). C'est une plante à fleurs blanchâtres veinées de violet, à saveur âcre et piquante, que nous ne saurions considérer comme appartenant à notre flore.

3. — BRASSICA

Siliques déhiscentes à valves à une nervure dorsale; graines unisériées.

Dans la section *Eubrassica* sont groupées des plantes cultivées telles que le chou potager (*B. oleracea* Linné), le chou-rave (*B. caulorapa* Lobel), le chou de Milan (*B. bullata* Ser), le chou pommé (*B. capitata* Lobel), le chou-fleur (*B. Botrytis* Rai), le chou rude (*B. Rapa* Linné), le chou-navet (*B. Napus* Linné), le Colzat (*B. campestris* Linné) et beaucoup d'autres variétés, sans parler du Pé-tsaï (*B. sinensis* Linné) d'introduction récente. Toutes ces plantes, généralement bisannuelles, se rencontrent dans les champs ou dans les environs des jardins, mais elles ne se maintiennent pas et on ne peut même pas dire qu'elle y sont naturalisées. Aussi n'en parlerons-nous que pour rappeler que nous avons reçu cette année une tige de chou-fleur offrant un très bel exemple de fasciation. Cette tige, envoyée par M. Faucher, avait

près d'un mètre de hauteur sur $0^{m}10$ de largeur: elle était très floribonde.

69. **Brassica nigra** Koch (Chou noir). *Sinapis nigra* Linné. — Appartient à la section de *Melanosinapis* de Candolle; petites siliques tétragones au sommet, serrées contre l'axe; fleurs jaunes; graines noires. — Bisannuelle; juin-septembre. Lieux pierreux ou sablonneux.

HAUTE-VIENNE : AR (Lamy); Magnac-Laval (Abbé Lecler). — CREUSE : R. Guéret, Mouchetard, Grand-Bourg, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Brive, Saint-Cernin, Turenne, C (Rupin); Argentat, AC (Vachal); Ussel, R (Fre Georges). — CONFOLENTAIS : Dans le calcaire du côté de Chasseneuil, AR; Confolens, dans un tas de décombres, un seul pied ayant pris d'énormes proportions. (J.-J. Crévelier).

4. — HIRSCHFELDIA

Siliques courtes, cylindriques, terminées par un style conique renfermant une graine à sa base.

70. **H. adpressa** Mœnch; *Sinapis incana* Linné (Moutarde blanchâtre). — Plante à rameaux et à sépales étalés; fleurs jaunes, petites; graines oblongues. — Bisannuelle; juin-septembre; lieux pierreux ou sablonneux.

CORRÈZE : Moriolle (de Lépinay).

5. — DIPLOTAXIS

Calice ouvert; siliques linéaires, tétragones; valves à une nervure; pédicelles étalés; graines bisériées, ovales.

71. **D tenuifolia** de Candolle (Diplotaxe à feuilles menues). — Fleurs odorantes; sépales glabres ou seulement hérissés au sommet; pétales d'un jaune soufre, dépassant deux fois le calice. — Vivace, juin-septembre; murs, décombres, bords des chemins.

CORRÈZE : Clairedan, ce d'Aubazine (de Lépinay).

72. **D. muralis** de Candolle (diplotaxe des murailles). — Fleurs odorantes; sépales hérissés; pétales jaunes une fois plus longs que le calice. — ⊙ Mai-Septembre. Lieux pierreux ou sablonneux.

CREUSE : Aubusson, AC (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Sorpt, ce de Chasteaux (de Lépinay).

73. **D. erucoides** de Candolle (Diplotaxe fausse-roquette). — Fleurs grandes; pétales blancs; tige feuillée. — ⊙ Mai-Juin; bords des chemins, champs, vignes.

Corrèze : Suquet, c^e de Puy d'Arnac (de Lépinay).

6. — MORICANDIA

Diffère des Diplotaxis par le calice fermé et les sépales latéraux bossus à la base.

74. **M. arvensis** De Candolle (Moricandie des champs). — Fleurs grandes; pétales violets, veinés; feuilles supérieures ovales, embrassantes. — Bisannuelle; Avril-Août.

Corrèze : Clairedan, c^e d'Aubazine (de Lépinay).

7. — HESPERIS

Siliques linéaires, cylindriques, atténuées à la base et au sommet; valves uninerviées; graines unisériées, anguleuses.

75. **H. matronalis** Linné (Julienne des dames). — Fleurs grandes, lilas ou blanches. Siliques longues; tiges hérissées de poils; feuilles rudes, les inférieures lancéolées, à dents courtes et espacées. — Bisannuelle ou vivace; Mai-Juin. Bois montagneux, buissons, haies.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne à Chaillac et à Saint-Junien, RR (Lamy); n'a pas été retrouvée. — Creuse : Bords du Cher près Chambouchard (de Lambertye); la Souterraine, Mourioux (Pailloux). RR.; Aubusson, scories de l'usine Sallandrouze (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Larche, Saint-Cernin (Rupin) Bords de la Gouze, c^e de Lissac (de Lépinay), Ribérolles, près Bort (Rupin). — Confolentais : Ile de Saint-Germain, bords de la Vienne au-dessous de Saint-Germain, RR. (Crévelier).

Les plantes de ces localités appartiennent sans doute à la variété *hortensis* de Candolle (*H. hortensis* Bauhin) à fleurs très odorantes. Nous considérons cette julienne comme étant sortie des jardins et étant rapidement détruite là où elle cherche à se naturaliser. C'est dans ces conditions que nous l'avons trouvée une fois près de Châlus (Haute-Vienne).

8. — MALCOLMIA

Siliques linéaires, cylindriques, épaisses à la base, atténuées au sommet, déhiscentes; valves uninerviées; graines unisériées, ovoïdes.

Plante du Midi, des sables maritimes. S'échappe quelquefois des jardins où on la cultive. Nous ne saurions donner une autre origine au *Malcolmia maritima* Brown qui a été récolté par l'abbé Michel sur un mur à Saint-Junien.

9. — CHEIRANTHUS (1)

Siliques linéaires tétragones; valves uninerviées; graines uniseriées, ailées, comprimées.

76. **C. Cheiri** Linné (Giroflée violier) Vulg. Carafée, Giroflée jaune, Jalousie. — Fleurs grandes, odorantes, jaunes; tige anguleuse. — Vivace; Mars-Mai. Vieux murs.

Haute-Vienne : C. (Lamy); CC à Limoges, plus rare ailleurs, (Abbé Lecler); RR. à Eymoutiers (Duris). — Creuse : La Souterraine, Guéret, R. (Paillloux et Monnet); Aubusson, vieux murs du Chapître RR (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Larche, Turenne à Linoire (Rupin). — Confolentais : Confolens, Saint-Claud, Saint-Germain, AR dans le granit, plus commun dans le calcaire (Crévelier).

10. — ERYSIMUM

Siliques linéaires tétragones; valves uninerviées, convexes; graines unisériées oblongues.

76 *bis*. **E. virgatum** Roth. (Velar effilé). — Tige rameuse, effilée; fleurs jaunes, assez petites; siliques longues de 5-7 centim., serrées contre la tige. — Bisannuelle; Mai-Juillet; bois et taillis des montagnes.

Corrèze : Argentat, côte des Cueilles, RR (Vachal).

77. **E. cheiranthoides** Linné (Velar Giroflée). — Feuilles entières, à poils trifides; fleurs jaunes, petites; siliques redressées n'ayant pas plus de 25 ^{mm} de longueur. — ⊙ Juin-Septembre. Lieux frais, cultures humides.

(1) Voir *Revue scientifique*, n° 90, 15 juin 1900 (cas tératologique).

Confolentais : Confolens, bords de la Vienne, en face de l'hospice (Thibaud). Crévelier avait trouvé autrefois, dans son jardin, cette plante qu'il supposait provenir de graines échappées de son herbier. Ce serait donc là l'origine de la naturalisation. de l'espèce à Confolens.

78. **E. orientale** Brown (Vélar d'Orient). — Feuilles entières, glauques, les caulinaires auriculées; fleurs blanchâtres; siliques très allongées. — ⊙ Mai-Juillet; champs pierreux des terrains calcaires et argileux.

Creuse : Ajain, Mouchetard, RR (de Cessac). — Corrèze : Ayen, Turenne, puy de Crochet, AC (Rupin); Claveroche, R (F^re^ Georges). — Confolentais : Les Pins, Beaulieu, le calcaire seulement (Crévelier).

11. — BARBAREA (1)

Silique à 4 angles inégaux; valves déhiscentes pourvues d'une forte nervure médiane, graines sur un seul rang, oblongues, non ciliées.

79. **B. vulgaris** R. Brown (Barbarée commune). Vulg. : Herbe aux charpentiers, Vélar de Sainte-Barbe. — Feuilles radicales pinnatipartites à lobe terminal beaucoup plus grand; fleurs jaunes; siliques courtes (2-3 centim.). — Vivace, Août-Juin; lieux frais, fossés, bords des eaux.

Haute-Vienne : C (Lamy); le Dorat (Abbé Lecler); Tersannes (Le Gendre); Verneuil-sur-Vienne (R. Fage). — Creuse : Cat Pailloux, Guéret, R (de Cessac). — Corrèze : Noailles, chemin du Puy de Crochet, AR (Rupin); Le Chauzanel, c^e^ de Chasteaux (de Lépinay); environs d'Ussel, AC (F^re^ Georges). — Confolentais : Bords de la Vienne, de la Charente, du Goire, terrains sablonneux, AC (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

B. stricta Boreau (Barbarée raide). — Diffère de la plante précédente par ses feuilles radicales à lobe terminal en cœur, ses fleurs plus petites, ses siliques serrées contre l'axe au lieu d'être étalées. — Bisannuelle, Avril-Juin. Lieux humides.

Creuse : Cat. Pailloux, AC, Guéret, Bénévent; Saint-Laurent, etc. (de Cessac). — Corrèze : Montplaisir. R. (Rupin). — Confolentais : Terrains cultivés à Confolens et dans les environs, AR. (Crévelier).

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VIII, p. 225, Genre Barbarea (Ch. Le Gendre).

80. **B. intermedia** Boreau (Barbarée intermédiaire). — Feuilles radicales pinnées à lobe terminal plus grand, incisé; fleurs jaunes petites; siliques épaisses, courtes, à bec court, conique, obtus. — Bisannuelle; Avril-Juin; lieux frais ou humides.

Haute-Vienne : Eybouleuf, Le Dorat (Lamy et Abbé Lecler). — Creuse : Ahun (Pailloux); AC Guéret, Bonnat, Linard, etc.) (de Cessac). — Corrèze : AC. environs d'Ussel (Fre Georges). — Confolentais : Bords de l'Issoire, Manot, çà et là aux environs de Confolens, AC (Crévelier). — Nontronnais : Piégut (Soulat-Ribette).

81. **B. præcox** R. Brown (Barbarée précoce), cultivée sous le nom de Cresson de terre, Cresson vivace, Cresson anglais, Roquette. — Feuilles radicales à lobe terminal denté; fleurs jaunes; siliques très longues, à pointe grêle. — Bisannuelle. Avril-Mai; lieux frais, cultures, vignes, haies, fossés, s'échappe souvent des jardins.

Haute-Vienne : C (Lamy); Condat, Isle, Le Palais, Oradour-Saint-Genest, Le Dorat AC. (Abbé Lecler); Verneuil-sur-Vienne (Ch. Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, C. Guéret, Ajain, Bénévent, Naillat, Saint-Médard, Glénic, etc. (de Cessac). — Corrèze : Chèvre-cujol, AR (Rupin); Argentat (Vachal); environs d'Ussel, AC. (Fre Georges). — Confolentais : CC à Confolens, Ansac, Hiesse, Lessac, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Piégut, Thiviers, C (Soulat Ribette).

12. — SISYMBRIUM

Calice non bossu; silique cylindrique ou renflée à la base; valves à trois nervures; graines unisériées, oblongues, non ciliées; fleurs jaunes ou blanches.

82. **S. Alliaria** Scopoli (Sisymbre alliaire). — Plante à forte odeur d'ail; feuilles cordiformes dentées, petiolées; fleurs blanches; siliques glabres. — Bisannuelle, Avril-Juin; haies, lieux frais et couverts.

CC. partout.

De Cessac a trouvé à Glénic une variété naine haute seulement de quelques centimètres.

83. **S. austriacum** Jacquin (Sisymbre d'Autriche). — Feuilles caulinaires roncinées à lobes aigus, dentées; fleurs jaunes;

siliques nombreuses étalées; pédoncules un peu épaissis au sommet. — Bisannuelle; Mai-Août; rochers et rocailles.

Corrèze : Larche, cirque de Laroche, près de la fontaine. RR (Rupin).

84. **S. Irio** Linné (Sisymbre Irio). — Feuilles roncinées, irrégulièrement dentées, hastées dans les supérieures à lobe terminal très allongé; fleurs petites, jaunes; siliques longues, grêles, glabres. — Bisannuelle; bords des rues, le long des murs, moissons.

Creuse : Guéret (Martin). — Corrèze : figure sans indication de localité dans le catalogue de Puel, d'après Chrys. de La Place.

85. **S. officinale** Scopoli (Sisymbre officinal). Vulg. : Herbe aux chantres. — Feuilles rudes, roncinées, les supérieures hastées; fleurs d'un jaune pâle, très petites; siliques velues, appliquées contre l'axe. — Bisannuelle; Mai-Octobre; bords des chemins, décombres, lieux incultes, pieds des murs.

CC. partout.

86. **S. Sophia** Linné (Sisymbre Sagesse) Vulg. : Sagesse des chirurgiens. — Feuilles 2-3 pinnatiséquées à lobes très étroits; fleurs petites, jaune-pâle; siliques grêles, toruleuses, dressées, courbées en dedans. — ⊙ Mai-Octobre; bords des chemins; pieds des murs, décombres, lieux incultes.

Creuse : Cat. Pailloux, RR. Villemonteix (de Cessac). — Corrèze : Saint-Robert, bords de la route dans le village, AR (Rupin); AC. dans les environs d'Ussel (Fre Georges).

13. — NASTURTIUM

Sépales non bossus; siliques linéaires, non articulées, déhiscentes; valves convexes; graines bisériées, non ailées.

87. **N. officinale** Brown (Cresson officinal). Vulg. : Cresson de fontaine. — Plante glabre radicante. Saveur piquante; feuilles pennatipartites; pétiole auriculé; fleurs blanches; siliques courtes, épaisses, bosselées, étalées arquées. — Vivace; Mai-Septembre; eaux pures, fontaines, ruisseaux.

C. partout; cependant Duris le dit rare dans les environs d'Eymoutiers. Ne pas confondre cette plante alimentaire avec une ombellifère (*Helosciadium nodiflorum* Koch) qui est vénéneuse et qui croît dans les mêmes lieux.

Nasturtium siifolium Reich. (Cresson à feuilles de Berle). —

Variété du précédent à tiges plus longues, plus radicantes, à feuilles à segments plus grands et presque égaux. — Vivace Mai-Septembre; eaux profondes.

Haute-Vienne : La fontaine aux ânes au Dorat (Ab. Lecler) — Creuse : RR Cat. (Pailloux). — Confolentais : Çà et là, mêlé à *N. officinale* mais beaucoup moins commun (Crévelier).

88. **N. silvestre** R. Brown (Cresson sauvage.) — Racine rampante; tige décombante; feuilles à segments lancéolés aigus; fleurs d'un beau jaune; siliques lisses, courtes, linéaires arquées; graines brunes. — Vivace; Mai-Septembre. Bords des eaux, lieux frais.

Haute-Vienne : C (Lamy); bords de la Vienne à Aixe et à Saint-Junien (Ab. Lecler). — Creuse : RR (Cat. Pailloux). — Corrèze : Vallée de Planchetorte. AR (Rupin); C. dans les environs d'Ussel (Fre Georges). — Confolentais : Bords de la Vienne, du Goire, etc., C (Crévelier).

× **N. anceps** de Candolle (Cresson à deux faces). — Hybride des *N silvestre et amphibium*, à feuilles à segments presque égaux et à siliques plus courtes que le pédoncule.

Confolentais : AR, sables de la Vienne, à l'embouchure du ruisseau de la Tulette, etc. (Crévelier).

N. Silvestre ε rivulare Koch. — Feuilles à segments dentés; siliques plus longues que le pédoncule.

Corrèze : Groschamp, ce de Beynat (de Lépinay).

89. **N. asperum** Cosson (Cresson rude) *Sisymbrium asperum* Linné. — Feuilles pinnatipartites à segments obtus, les radicales en rosettes; fleurs petites, jaunes; siliques cylindriques, rudes, tuberculeuses, scabres; pédoncules très courts, épais. — ⊙ Lieux marécageux, fossés, etc.

Confolentais : Plessac, environs de Pleuville, R; doit avoir d'autres stations dans la partie calcaire de l'arrondissement (Crévelier).

14. — TURRITIS

Siliques linéaires, comprimées, à valves uninerviées; graines unisériées

90. **T. glabra** Linné (Tourette glabre), *Arabis perfoliata* Lamarck. — Plante de 5-10 décim. pubescente à la base; feuilles radicales en rosette, les caulinaires entières, amplexicaules; fleurs d'un jaune blanchâtre; siliques longues, dressées contre l'axe. — Bisannuelle; Mai-Juillet; Lieux secs, bois sablonneux, haies.

Haute-Vienne : Isle, Bellac, Le Dorat, RR (Lamy). — Creuse : RR bois de Guéret (de Cessac) ; Les Salles, c^e de Sainte-Feyre, rochers granitiques à Chambon (Martin et Perard), Aubusson, R au-dessus du tunnel de Sainte-Madeleine, aux Houllades (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Beaulieu, route de Brivezac, R. ; Cornil AR (Rupin) ; Argentat C (Vachal) ; Bort, à la Cascade (Girard) ; Uzerche, talus de la route entre le tunnel et la gare (Ch. Le Gendre).

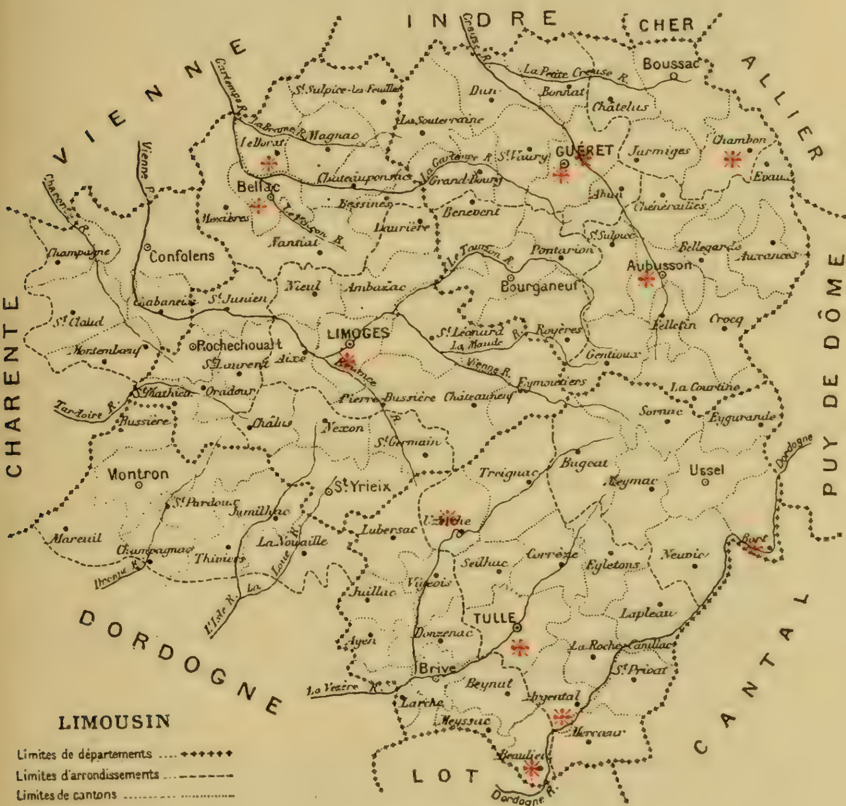


Fig. 2. — Aire géographique de *Turritis glabra*

Si l'on examine la carte précisant l'aire géographique de cette plante, on constate que les stations connues forment presque exactement deux lignes parallèles. Cette disposition, que rien ne peut expliquer, n'est-elle pas une nouvelle preuve qu'il y a encore beaucoup à faire en Limousin pour en connaître exactement le tapis végétal ?

15 — ARABIS (1)

Fleurs blanches, violettes, rarement jaunâtres; siliques linéaires, longues, comprimées; valves uninerviées; graines unisériées, comprimées, souvent ailées.

91. **A. brassicæformis** Wall. (Arabette faux-chou). — Plante glabre; tiges de 5-10 décim; feuilles coriaces, les caulinaires embrassantes et auriculées; fleurs blanches; siliques dressées. — Vivace, Mai-Juillet; bois montagneux et pierreux.

CORRÈZE : Orgues de Bort (Gonod d'Artemare).

92. **A. Turrita** Linné (Arabette Tourette). — Tiges de 3-8 décim. raides, simples, poilus; feuilles caulinaires embrassantes à auricules arrondies; fleurs jaunâtres; siliques très longues arquées et penchées; graines brunes. — Bisannuelle; Mai-Juin ; bois élevés et pierreux ,rochers calcaires.

CORRÈZE : Saint-Cernin de Larche, Laroche, Fournet, Entrecor, Turenne à la Roche AR (Rupin).

93 **A. sagittata** de Candolle (Arabette sagittée). — Tige dressée, simple, de 3-8 décim. ; feuilles caulinaires à oreillettes étalées; fleurs blanches; siliques linéaires, longues, dressées. — Bisannuelle, Mai-Juillet. Prés, lieux herbeux, coteaux calcaires.

CORRÈZE : Noailles, chemin du Buisson à Puy-Laborie, Nazareth, Entrecor AC (Rupin); Saint-Cernin de Larche à la Draperie, Lissac à Puy-Gérald, à Moriolles (de Lèpinay); dans les environs d'Ussel, A C (Fre Georges). — CONFOLENTAIS : Chassenon R; plus commun dans la région calcaire de l'arrondissement (Crévelier).

94. **A. muralis** Bertoloni (Arabette des murailles). — Tige de 1-3 décim. dressée; feuilles pubescentes, les radicales en rosettes crénelées ou même pinnatifides, les caulinaires sessiles arrondies à la base ; fleurs blanches ou rosèes; calice égalant le pédoncule; siliques longues, comprimées, bosselées, dressées contre l'axe; graines ailées. — Vivace ; Mai-Juin. Rochers et murs des pays montagneux.

CORRÈZE : Moriolles, ce de Lissac (de Lépinay).

(1) Voir *Revue scientifique*, t. III, p. 266 (Cas de tératologie d'*Arabis Thaliana*.

95. **A. alpina** Linné (Arabette des Alpes). Vulg. : Corbeille d'argent. — Plante à feuilles amplexicaules dentées, dit Linné; souche à tiges florifères et à tiges stériles couchées, velues; feuilles molles, pubescentes; fleurs grandes, blanches; siliques étalées, bosselées, comprimées.

CORRÈZE : Saint-Cernin de Larche, Laroche, Cousage, Turenne, Linoire, Briat, AC (Rupin).

96. **A. Thaliana** Linné (Arabette de Thalius). — Plante poilue, de 1-4 décim. quelquefois naine, à une ou plusieurs tiges; feuilles presque entières, les radicales en rosettes, les caulinaires lancéolées, sessiles; fleurs petites, blanches; siliques écartées; graines jaunes, non ailées. — ⊙ Mars-Mai lieux sablonneux ou pierreux, murs.

CC partout.

A. Crevelieri, Le Gendre (Arabette de Crévelier). — Forme grêle, allongée; tige glabre ainsi que les feuilles qui sont pellucides.

CONFOLENTAIS : Environs de Confolens, dans un lieu très humide (Crévelier).

16. — CARDAMINE

Fleurs blanches ou lilas; siliques linéaires comprimées, à valves presque planes sans nervures distinctes; graines unisériées, comprimées.

97. **C. pratensis** Linné (Cardamine des prés). Vulg. : Cresson des prés. — Tige dressée; feuilles d'une saveur piquante, imparipinnées, à folioles arrondies avec la terminale plus grande dans les radicales, à segments linéaires dans les caulinaires; fleurs lilas, se fonçant surtout dans les prés montagneux, roses ou blanches, quelquefois doubles; siliques grêles, linéaires, plus ou moins étalées. — Vivace, Mars-Mai; prés et bois humides.

CC partout.

C. fragilis Degland. — Forme à folioles des feuilles supérieures étroites; floraison plus tardive .

NONTRONNAIS : prairies humides à Etouars (Duroux).

C. Hayneana Welw. — Folioles arrondies anguleuses; petites fleurs blanches tardives.

HAUTE-VIENNE : Bords de la Vienne près Condat (Lamy); Saint-Martin-le-Vieux sur les bords de l'Aixette (de Cessac).

98. **C. amara** Linné (Cardamine amère). — Tige glabre rameuse, 2-5 décim.; feuilles imparipinnées, à folioles ovales,

arrondies dans les inférieures, oblongues élargies dans les supérieures, la terminale plus grande. Fleurs blanches rarement violettes, assez grandes; siliques glabres, lâches, linéaires. — Vivace Août-Juin; lieux humides, bords des ruisseaux.

Creuse : Cat. Pailloux; n'a pas été retrouvée par M. de Cessac; Clairavaux, AC (Pedon). — Corrèze : Environs d'Ussel. R (Fre Georges).

99. **C. impatiens** (1) Linné (Cardamine impatiente). — Forte plante à tiges dressées anguleuses très feuillées; feuilles pennées à folioles découpées et mucronées; fleurs blanches très petites; siliques linéaires aplaties. — Bisannuelle; bois frais, bord des eaux.

Haute-Vienne : C (Lamy); bords de la Benaize à Saint-Martin-le-Mault, bords de la Vienne au-dessous d'Aixe (Le Gendre); bords du Bandiat, ce de Marval, Limoges dans le parc de Naugeat (Abbé Lecler). — Creuse : RR (Cat. Pailloux). Vallée du Cher (de Lambertye); bords de la Tarde à Chambon (de Cessac). C au bois de Brugnat près le Pont-à-la-Douze, Chastellux et Villechiron, ce de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin); Aubusson, petit ruisseau au-dessous du village des Combes en aval de la passerelle, rive gauche de la Roseille, en amont du pont de Bussière, RR. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Saint-Cernin de Larche, sous Achier, bords de la Couze, Entrecor, AR, Turenne, moulin du Peuch (Rupin); Soulier, ce de Chasteaux (de Lépinay); Argentat à Vaurette, AC (Vachal); route de Bort à Ussel (Rupin). — Confolentais : bords de la Vienne, vers Ansac et prairies voisines le long des ruisseaux; bords de la Charente, etc. (Crévelier) ; C. sur les bords de la Bonnieure à Chasseneuil et sur les bords de la Vienne, près de l'embouchure du ruisseau de Neyrat (Thibaud); bords de la Vienne au-dessous de Chabanais (Ch. Le Gendre). — Nontronnais : Bords de la Tardoire près Valette, ce de Bussière-Badil, près du ruisseau qui coule de Thiviers à l'Isle (Soulat-Ribette).

Nous demandons à ce qu'on nous signale les stations de *Cardamine impatiens* afin de constater si, comme le dit M. Martin, la plante manque de fixité.

Cardamine apetala Mœnch. — Cette variété, très réduite dans toutes ses parties, a les fleurs très petites à pétales nuls ou presque nuls.

(1) Voir *Revue scientifique*, t. III, p. 289 et 318.

NONTRONNAIS : Lisière d'un bois taillis aux environs du moulin de Pierrefiche, c^e de Thiviers (Soulat Ribette). A rechercher ailleurs.

100. **C. hirsuta** Linné (Cardamine velue). — Tiges hérissées de 1-3 décim; feuilles à 5-9 segments, les radicales en rosettes à segment terminal plus grand, les feuilles caulinaires plus petites non auriculées, à segments linéaires; fleurs blanches à sépales ciliés; siliques assez longues, bosselées. — ⊙; Mars-Mai et parfois septembre; lieux frais, pelouses humides en terrain sablonneux de préférence.

C. partout.

Var. *puberula* Rouy et Foucaud. — Plante très poilue y compris les siliques.

HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges (Ch. Le Gendre).

Var. *pusilla* Soulat-Ribette. — Plante très petite.

NONTRONNAIS : au pied de la Tour de Piégut (Soulat-Ribette).

101. **C. silvatica** Link (Cardamine des bois). — Diffère de la précédente par les feuilles caulinaires plus longues que les radicales; sépales non ciliés; siliques plus étalées. — ⊙ Avril-Mai; lieux frais des terrains siliceux et granitiques.

C. partout.

C. silvatica var. *umbrosa* Grenier et Godron. Diffère du *Silvatica* par ses feuilles toutes à segments ovales, anguleux, fortement dentés.

HAUTE-VIENNE : Eymoutiers, sur les bords de la Vienne, dans un pré (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : Confolens, bords du ruisseau de la Tulette (Crévelier). — NONTRONNAIS : Thiviers, bords de l'Isle, bords de l'étang de la tour de Piégut, sous le nom de *C. duraniensis* Revel (Soulat-Ribette).

17. — DENTARIA

Souche charnue; fleurs grandes; siliques linéaires lancéolées; valves planes, non nerviées; graines unisériées, non ailées).

102. **Dentaria pinnata** Lamarck (Dentaire pinnée). — Feuilles pennatiséquées à 5-7 grandes folioles dentées; fleurs lilas, roses ou blanches. Vivace. Août-Juin; bois montagneux, rochers.

CREUSE : RR. Vallon du ruisseau de Bauze et rive gauche de la Creuse, près d'Aubusson (Pailloux); au bois de Sainte-Madeleine (Martin); bords de la Tarde près Saint-Marien (Pérard). —

Corrèze : Larche, versant nord de la forêt de Cousage, R (Rupin).

Section II. — *Siliculeuses* (Fruit trois fois plus long que large).

18. — LUNARIA

Plantes de 5-10 décim. à feuilles cordiformes dentées; silicules grandes, elliptiques, déhiscentes par les bords, très minces; valves planes sans nervures.

103. **L. rediviva** Linné (Lunaire vivace). — Feuilles toutes pétiolées; fleurs odorantes; silicules atténuées aux deux extrémités. — Vivace. Mai-Juillet; bois montagneux, lieux frais.

Creuse : Les Houllades, dans le bois de Charras, près Aubusson (Pailloux); MM. Jorrand et Frébault ont constaté récemment qu'il n'en reste plus qu'un seul pied. — Corrèze : Ussel, R. (Fre Georges); Bort, sur les bords de la Dordogne (André *in* Cat. Lamotte).

L. biennis Mœnch (Lunaire bisannuelle). Vulg. : Monnaie du pape, Clef de montre). — Feuilles supérieures sessiles; fleurs inodores; silicules arrondies aux deux extrémités. — Bisannuelle, cultivée dans les jardins d'où elle s'échappe. C'est ce qui fait qu'on la rencontre quelquefois çà et là. Du reste, cette plante n'appartient même pas à la flore spontanée de France.

19. — ALYSSUM (1)

Feuilles entières ou presque entières; silicules déhiscentes par les bords, comprimées par le dos; valves planes, non nerviées; 1-5 graines ou plus dans chaque loge; graines ovales souvent ailées.

104. **A. montanum** Linné (Alysson de montagne). — Fleurs jaunes; silicules orbiculaires légèrement échancrées au sommet. — Vivace. Mai-Juin; rochers calcaires.

Corrèze : Puy-Gérald, ce de Lissac (de Lépinay).

L'Alyssum saxatile Linné (Alysson jaune). Vulg. : Corbeille d'or) a existé à l'état subspontané sur le mur d'un jardin au Dorat; le recrépissage de ce mur l'a fait disparaître. Il doit en être de même de la station signalée à Magnac-Laval par Edouard Lamy. Cette plante cultivée n'appartient pas à la flore limousine.

(1) Voir *Revue scientifique*, t. II, p. 2 et t. III, p. 248. Les Alysses (Ch. Le Gendre).

105. **A. calycinum** Linné (Alysson calycinal). — Plante de 5-15 centim., rude, cendrée; fleurs jaunes, puis devenant blanches; sépales persistants; silicules échancrées au sommet; style dépassant à peine l'échancrure. — ⊙ Août-Juin et en Septembre: lieux pierreux ou sablonneux.

HAUTE-VIENNE : RR gare de Droux et gare de Châlus, sur la voie (Ch. Le Gendre). — CORRÈZE : Chèvre-Cujol, Noailles, Puy-Laborie, Pont-Couder, Entrecor. Le Chauzanel, Lissac, Ayen C. (Rupin). — CONFOLENTAIS : CC dans la partie calcaire, Saint-Claud, Saint-Laurent-de-Céris, Parzac, etc. (Crévelier).

C'est sans doute par le Confolentais que les graines de la plante, transportées accidentellement dans des wagons de la Cie du chemin de fer d'Orléans, se seront introduites dans la Haute-Vienne.

L'Alyssum maritimum Lamarck — plante vivace à petites fleurs blanches de la région méditerranéenne — a été cueilli par nous en 1900 dans un petit jardin, au Buis, c^e^ de Condat, où il avait envahi presque tout le terrain sans jamais y avoir été semé. Nous ne nous expliquons pas cette introduction, à moins que son origine n'ait pour cause le parfum de la fleur.

106. **A. incanum** Linné (Alysson blanchâtre), *Berleroa incana* de Candolle. — Plante de 2-5 décim., couverte de poils étalés; feuilles lancéolées entières, quelquefois sinuées dentées; fleurs blanches; silicules elliptiques poilues. — Bisannuelle, Juin-Juillet; lieux pierreux.

HAUTE VIENNE : CC au moulin du Guy, sur le bord du petit étang et dans les rochers (Braud, Le Gendre); bords de la Vienne en amont de Saint-Priest, près du Viaduc (Hétier).

Encore une introduction favorisée par les voies ferrées.

20. — DRABA

Fleurs blanches ou jaunes. — Silicules oblongues ou elliptiques à deux lobes polyspermes.

107. **Draba muralis** Linné (Drave des murailles). — Tiges garnies de feuilles nombreuses, sessiles; feuilles radicales ovales, rétrécies en pétiole. Petites fleurs blanches; silicules glabres; 6-8 graines dans chaque loge. — ⊙ Avril-Juin; lieux pierreux et frais, murs, haies.

HAUTE-VIENNE : Le Dorat, sur les rochers, près des Godinottes. (Abbé Lecler). — CREUSE : Felletin, vieux chemin de Moutier, Roseille (de Cessac *in* Martin). — CORRÈZE : Aux Treize-Vents,

route de Toulouse à Roc de Bouysse, Lissac, Puy-Gérald, Le Sorpt, Larche à Fournet, Turenne à Linoire, AC (Rupin), Laroche, c[e] de Saint Cernin (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Confolens, Chabanais, etc. C (Crévelier); murs à Chassenon (Malamas). — NONTRONNAIS : Bussière-Badil et Thiviers, R (Soulat-Ribette).

108. **D. verna** Linné (Drave printanière). — Tige de 4 à 10 centim.; feuilles presque toutes radicales, étalées en rosette; fleurs banches; silicules elliptiques ou oblongues. — ⊙ Février-Avril; pelouses, talus des routes, murs, champs.

CC partout.

Cette espèce, classée par de Candolle dans le genre *Erophila*, a été fractionnée par Jordan en plus de 200 espèces d'après la forme des poils, des feuilles et des silicules et d'après le nombre de graines renfermées dans ces silicules. Dans la flore de France de Rouy la classification comprend des séries, des sous-espèces, des variétés et des formes. Enfin Jordan, répondant à l'abbé de Cessac, lui disait que les Erophiles de la Creuse appartenaient à une même espèce non décrite, intermédiaire entre les *E. hirtella* et *stenocarpa*. Il faudrait se livrer à une étude longue et difficile pour identifier toutes les espèces de notre région. Nous nous contenterons de signaler ci-après celles que nous avons cru reconnaître ou qui ont été reconnues par nos confrères en Limousin.

E. majuscula Jordan. — Plante assez robuste; poils bi ou trifides; fleurs grandes; silicules allongées; 30-40 graines.

HAUTE-VIENNE : Fargeas, Limoges (Abbé Lecler), Saint-Yrieix (Le Gendre). — CREUSE : Guéret, Glénic (de Cessac). — CORRÈZE : Ussel (F[re] Georges). — CONFOLENTAIS : Confolens, CC (Crévelier).

E. stenocarpa Jordan. — Plante assez grêle; poils simples ou bifides; fleurs petites; silicules linéaires, lancéolées ou oblongues; 30-36 graines.

HAUTE-VIENNE : Le Dorat (Abbé Lecler). — CORRÈZE : Ussel, C (F[re] Georges). — CONFOLENTAIS : Confolens, CC (Crévelier).

Recueilli dans des terrains sablonneux à Azat-le-Ris (Haute-Vienne), à hampes de 2-3 centim. (*E. stenocarpa*, var. *minima*).

E. leptophylla Jordan. — Plante grêle; poils simples ou bifides; fleurs assez grandes; silicules oblongues; 15-25 graines.

HAUTE-VIENNE : Le Dorat (Abbé Lecler); Saint-Yrieix, Bessines (Le Gendre).

E. brachycarpa Jordan. — Plante grêle plus ou moins allongée; poils simples ou bifides; fleurs petites; silicules subelliptiques arrondies, 15-25 graines.

Haute-Vienne : Limoges (Abbé Lecler, Crévelier). — Corrèze : Brive, CC (Rupin). — Confolentais : Confolens (Crévelier).

E. præcox Jordan. — Plante grêle; poils simples ou bifides; fleurs petites; silicules assez petites, ovales ou suborbiculaires; 15-25 graines.

Haute-Vienne : Tours de Chalucet, c^e du Vigen (Crévelier).

E. medioxima Jordan. — Plante grêle; poils presque tous simples; fleurs petites; silicules ovales elliptiques, 20-25 graines.

Corrèze : Brive, à Nazareth (Rupin), Ussel (F^re Georges).

E. hirtella Jordan. — Plante grêle; poils presque tous simples; fleurs grandes; silicules elliptiques oblongues ou obovales; 20-24 graines.

Haute-Vienne : Limoges (Abbé Lecler). — Corrèze : Brive, Beaulieu, Turenne (Rupin).

21. — RORIPA (1)

Section du genre *Nasturtium* à fleurs jaunes et à silicules oblongues ou subglobuleuses.

109. **R. amphibia** Besser, *Nasturtium amphibium* Brown (Cresson amphibie). — Tige élevée, fistuleuse, feuilles glabres, sessiles, fleurs assez grandes d'un jaune vif; silicules courtes, elliptiques. — Vivace. Mai-Juillet: lieux humides, bords des eaux, fossés, étangs, etc.

Haute-Vienne : bords de la Glane à Saint-Junien, RR (Lamy); Le Dorat, sur la Brame, au moulin du Roi, près de la Bazeuge, au moulin de la Barre (Ab. Lecler); Thiat, sur les bords de la Brame (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, Saint-Dizier-les-Domaines (Ab. Neyra); bords de la Petite Creuse à Lourdoueix et à Chambon (Martin). — Corrèze : Ussel (Rupin, d'après le F^re Georges). — Confolentais : Bords de la Vienne et de ses affluents du Clain, de la Charente, C (Crévelier); Chabanais, sur la rive gauche de la Vienne (Le Gendre). — Nontronnais : Sur les bords du Bandiat, c^e de Varaignes.

110. **R. nasturtioides** (Roripe faux-cresson). *Nasturtium palustre* de Candolle. — Feuilles pinnatifides; fleurs petites d'un jaune pâle; silicules étalées, renflées, mucronées. — Bisannuelle, Mai-Septembre; lieux humides, bords des eaux.

Haute-Vienne : RR (Lamy); Isle, Ambazac, La Jonchère,

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, t. V, p. 11, *Contribution à la flore du Limousin* (Ch. Le Gendre).

Saint-Junien, Le Dorat à Bobéraud (Abbé Lecler); Etang de l'Age, c^{e} du Dorat (Le Gendre); Aixe-sur Vienne (Malinvaud). — CREUSE : R. d'après Lamy, C. d'après l'Abbé de Cessac. — CORRÈZE : Turenne, près de la gare, RR. (Rupin); Argentat, près de Longour, AR (Vachal); Ussel, C (F^{re} Georges); RR. dans la Corrèze (Lamy). Disons ici, une fois pour toutes, que, d'après notre regretté confrère Gonod d'Artemare, les renseignements du frère Georges auraient besoin d'être confirmés par les botanistes de la région. — CONFOLENTAIS : Bords de la Vienne, sables de chez Peuroux, bords du Goire, etc. C. (Crévelier).

111. **R. pyrenaica** Spach (Roripe des Pyrénées). — Se rapproche de l'espèce précédente, mais s'en distingue par les feuilles de la tige à lobes linéaires très entiers. — ⊙ Mai-Juillet; pelouses herbeuses, prés élevés.

HAUTE-VIENNE : Isle, Aixe, Eymoutiers, Sauviat, etc. C (Lamy); Oradour-Saint-Genest, Le Dorat (Abbé Lecler); Berneuil, L'Aumonerie, c^{e} d'Aixe, mai 1821 (Vte de Villelume); Pont de l'Aiguille (Lachenaud); moulin des Roches (Simon). — CREUSE : Bourganeuf (Lamy); Anzème (de Cessac); Glénic, Ajain (Neyra); Chambon (Pérard). — CORRÈZE : Tujac, R; Beaulieu et Servières (Rupin); au Jayle, Prieur (de Lépinay); Argentat (Vachal); Bort, Saut de la Saule (Rupin). — CONFOLENTAIS : Bords de la Vienne, Saint-Germain, Ansac, Manot; Montembœuf, Vitrac, etc., AC (Crévelier); Chasseneuil, bords de la Bonnieure (Thibaud); bords de la Vienne à Chabanais (Le Gendre). — NONTRONNAIS : bords des chemins, lieux vagues des terrains schisteux ou granitiques, AC (Soulat-Ribette).

Le Raifort (*Roripa rusticana* Gr. et Godr.; *Cochlearia Armoracia* Linné) est souvent cultivé. — CREUSE : RR. M. Monnet nous en a envoyé un échantillon qu'il avait trouvé dans une prairie au-dessous de Guéret; la plante n'y est probablement que naturalisée (de Cessac).

22 — CLYPEOLA

Pétales égaux, entiers; silicule mince, plate, bordée d'une aile.

112. **C. Jonthlaspi** Linné (Clypeole Jonthlaspi). — Plante d'un blanc argenté, de 5-15 centim.; fleurs jaunes, très petites; silicules de 4 ^{mm}. — ⊙ Avril-Mai: lieux sablonneux.

CORRÈZE : Le Soulier de Chasteaux, RR (Rupin).

23. — MYAGRUM

Pétales égaux, entiers; silicule piriforme.

113. **M. perfoliatum** Linné (Myagre perfolié). — Feuilles caulinaires embrassantes; silicules serrées contre la tige; fleurs jaunes, petites. — ☉ Mai-Juillet; bords des champs dans les terrains argileux et calcaires.

HAUTE-VIENNE : Dans un jardin à Limoges où la plante est venue spontanément (Malamas). — CORRÈZE : Ayen, Rozier (Rupin); Chasteaux (Loubignac); Ussel, RR (F^re Georges).— CONFOLENTAIS : Environs de Pressac, Pleuville et probablement ailleurs dans le calcaire (Crévelier).

24. — NESLIA

Pétales égaux, entiers; silicules presque globuleuses, indéhiscentes.

114. **N. paniculata** Desvaux (Neslie paniculée). — Plante à poils rameux; silicules petites, étalées, beaucoup plus courtes que le pédicelle. — ☉ Mai-Juillet; moissons dans les terrains calcaires.

CORRÈZE : Noailles, Puy de Crochet, Rozier, A. R. (Rupin); Soulier, c^e de Chasteaux (de Lépinay).

25. — BUNIAS

Pétales égaux, entiers; silicule à crêtes.

115. **B. Erucago** Linné (Linné (Bunias Fausse-Roquette). — Feuilles inférieures pétiolées, les supérieures sessiles; fleurs grandes, jaunes; silicules à 2-4 loges monospermes. — ☉ Juin-Juillet; lieux secs.

CORRÈZE : Brive, entre Saint-Antoine et Montade R, Saint-Pantaléon, Mansac, C (Rupin); Moriolles (de Lépinay), Argentat, C (Vachal); Ussel, R (F^re Georges).

26. — BISCUTELLA

Pétales égaux, entiers; silicules plus larges que longues, formées de deux valves orbiculaires, planes, monospermes.

116. **B. lævigata** Linné (Lunetière lisse). — Tiges dressées, hispides; feuilles radicales en rosette, pétiolées, les caulinaires sessiles; fleurs jaunes; silicules à bords membraneux, larges de 7-10^{mm}. — Vivace. Juin-Août; rochers.

Creuse : Cat. Pailloux (ce serait une erreur de ce botaniste, car la plante qu'il a adressée à Boreau provenait du Mont-Dore (de Cessac). — Corrèze : Entre le Chauzanel et le Soulier de Chasteaux, RR (Rupin).

B. granitica Boreau. — Siliques plus petites, larges de 6-7mm. — Vivace. Mai-Août; lieux pierreux, rochers.

Creuse : Saint-Marien, bords du Cher au-dessus du moulin du Bief, AC (Pérard *in* Martin).

27. — IBERIS

Les 2 pétales extérieurs plus grands que les autres; silicules échancrées au sommet; loges monospermes.

117. **I. amara** Linné (Ibéride amère). Vulg. : Thym blanc, Pébrillon blanc. — Tige herbacée; feuilles ciliées; fleurs blanches parfois violacées; silicules à lobes dressés non divergents. — ⊙ ou bisannuelle; champs pierreux des terrains calcaires.

Haute-Vienne : Limoges, près de la poudrière (Braud). — Creuse : Naturalisée au Mouchetard (de Cessac). — Corrèze : Turenne, Nespouls, Noailles, Puy-Laborie, Entrecor, Lissac, Puy-Gérald, Ayen, C. (Rupin). — Confolentais : CC dans les terrains calcaires de l'arr. (Crévelier). — Nontronnais : Champs cultivés à Teijat, Saint-Pardoux, environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

28. — TEESDALIA

Fleurs très petites, blanches; les 2 pétales extérieurs un peu plus grands que les autres; silicules un peu échancrées au sommet; loges dispermes.

118. **T. nudicaulis** R. Brown ((Teesdalie à tige nue). — Tige de 5-15 cent.; feuilles en rosette, quelquefois entières, le plus souvent pinnatifides, à lobe terminal plus grand. — ⊙ Avril-Juin; lieux sablonneux, talus des routes.

CC partout.

Var. *major* Le Gendre. — Tiges de 15-25 centim., nombreuses, portant quelques feuilles dentées. Variété robuste à grappes plus longues et plus étroites.

Haute-Vienne : entre Cognac et Saint-Victurnien (Le Gendre). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

29. — THLASPI

Pétales presque égaux; silicules entourées d'un rebord saillant à loges polyspermes.

119. **T. arvense** Linné (Tabouret des champs). Vulg. : Monnoyère, *Bramo-fam* (Brame faim) en patois. — Plante à odeur d'ail quand on la froisse; fleurs petites, blanches; silicules très grandes, profondément échancrées au sommet et largement ailées. — ⊙ Avril-Octobre; lieux cultivés.

Haute-Vienne : RR. Lussac-les-Eglises, dans le jardin du presbytère. — Creuse : Aubusson, Grand-Bourg, Saint-Médard, Bonlieu (de Cessac), Felletin (Martin). — Corrèze : Ligneyrac, sous les ruines du château, AR. Le Chauzanel, R (Rupin). — Confolentais : Chassenon, Pleuville, Saint-Claud, dans le calcaire, R. (Crévelier).

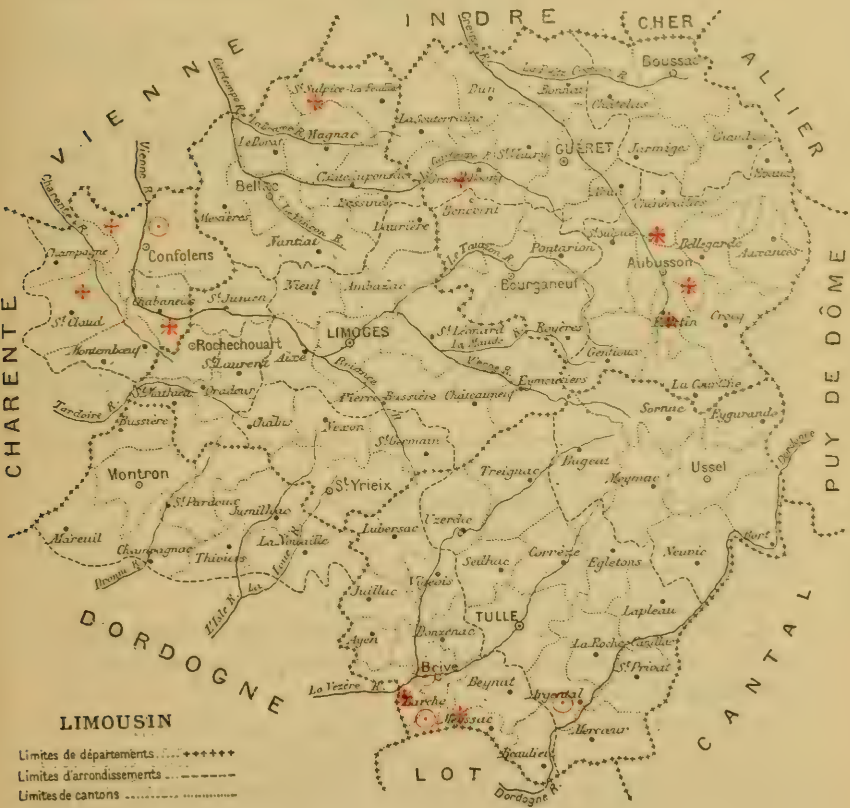


Fig. 3. — ✱ Aire géographique de *Thlaspi arvense*.
⊙ — *Helianthemum umbellatum*.

120. **T. perfoliatum** Linné (Tabouret perfolié), *Herbo de lo féouré* (Herbe de la fièvre). — Tige rameuse dès la base ou simple; fleurs petites, blanches; silicules ovales cunéiformes, profondément échancrées, bordées seulement au sommet. — ⊙ Mars-Mai; champs, vignes.

Corrèze : Chèvre-cujol, route de Montplaisir. Turenne, Noailles, Pont-Coudert, Entrecor, Puy-Laborie, Fournet, AC. (Rupin); Beaugon, c^e^ de Chasteaux (de Lépinay). — Confolentais : Saint-Claud, Alloue, etc., dans le calcaire, CC. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

T. erraticum Jordan. — Diffère de *T perfoliatum* par ses silicules à ailes plus étroites.

Corrèze : Turenne, près Briat R. (Rupin).

30. — CAPSELLA

Pétales entiers égaux; silicules triangulaires, sans rebord saillant; loges polyspermes.

121. **C. Bursa-pastoris** Mœnch (Capselle Bourse-à-pasteur). Vulg. : Bourse à Judas. — Fleurs blanches assez petites; silicule étroitement triangulaire dont la largeur au sommet dépasse les deux tiers de la hauteur de la cloison. — ⊙ Toute l'année; rues, bords des chemins, lieux cultivés, etc.

CC. partout. — Les poules sont friandes de ses silicules à l'état frais (Lamy).

Var. *integrifolia* de Candolle. — Feuilles toutes entières.

Haute-Vienne : Limoges, Bellac, etc., souvent mélangée au type (Le Gendre).

C. virgata Jordan. — Silicules aussi larges que longues, à peine échancrées.

Haute-Vienne : Bellac (Le Gendre).

C. præcox Jordan. — Silicules un peu plus longues que larges; échancrure profonde.

Confolentais : Confolens (Crévelier).

C. agrestis Jordan. — Pétales relativement courts; silicule plus large au sommet que longue, étroite, à large échancrure non dépassée par le style.

Corrèze : Mélangé et confondu avec le type (Rupin).

Du reste cette observation de Rupin est applicable à toutes les variétés qui précèdent. Il est probable qu'une étude plus complète de la Bourse-à-pasteur fera reconnaître d'autres variétés, et des stations plus nombreuses de celles dont la présence a été constatée.

122. **C. rubella** Reuter *(C. rubescens*, V. Personnat). — Plante généralement de dimensions réduites en Limousin; sépales et silicules rougeâtres. — ⊙ Mars-Décembre; même habitat que la Bourse-à-pasteur.

Haute-Vienne : Saint-Junien, route de Rochechouart, Le Gouillard, ce de Saint-Ouen, Oradour-sur-Vayres sur la voie de la gare, etc (Le Gendre). — Corrèze : Nazareth, Turenne, Noailles, Entrecor. AC. (Rupin); Argentat (Vachal);

Var. *integrifolia* Le Gendre. — Feuilles toutes entières :

Haute-Vienne : Bellac (Le Gendre).

123. **C. gracilis** Grenier. — Sépales rougeâtres; silicules très petites à valves généralement vides de graines.

Haute-Vienne : près de la gare de Saint-Junien (Le Gendre) Limoges (Vergnolle). — Corrèze : AC. dans les environs de Brive (Rupin). — Confolentais : AR. çà et là, mélangée à la Bourse-à pasteur (Crévelier).

Les botanistes considèrent cette plante comme étant une hybride des *C. rubella* et *Bursa-pastoris*. Ce n'est pas notre avis; nous n'y voyons qu'un cas tératologique, et ce qui nous semble le démontrer, c'est que nous possédons dans notre herbier :

1° Un échantillon récolté dans le Var par M. Albert présentant trois branches, la première à silicules normales et les deux autres très petites, à silicules de *C. gracilis*.

2 Un échantillon de *C. gracilis* provenant de Limoges, à silicules avortés, sauf une seule qui s'est normalement développée.

Généralement le *C. gracilis* porte des feuilles entières (Var. *integrifolia)*, mais chez d'autres individus les feuilles sont pinnatifides.

31. — HUTCHINSIA

Plante très petite, presque filiforme; silicules à valves en nacelle, dispermes.

124. **H. petræa** Brown (Hutchinsie des rocailles). — Petite plante de 5-10 centim.; feuilles radicales pétiolées, pinnatifides, les caulinaires sessiles; fleurs blanches à pétales très petits. — ⊙ Mars-Mai; lieux pierreux, murs, dans le calcaire.

Corrèze : Larche, chemin de Fournet, C.; Noailles, à la Chaume, C. (Rupin).

32. — LEPIDIUM

Pétales presque égaux, entiers; silicules ovales ou orbiculaires, déhiscentes à valves monospermes.

125. **L. graminifolium** Linné (Passerage à feuilles de gramen. — Feuilles de la tige linéaires étroites; fleurs petites blanches;

silicules petites, non échancrées, terminées en pointe. — Vivace. Juin-Octobre; décombres, bords des chemins, des murs, etc.

Corrèze : Saint-Robert, sous le village, AR. (Rupin).

126. **L. virginicum** Linné (Passesage de Virginie). — Feuilles dentées, les inférieures obovales, les caulinaires linéaires: fleurs blanches, petites; silicules orbiculaires, échancrées, un peu bordées, plus courtes que les pédicelles. — ⊙ Mai-Août; terrains vagues;

Haute-Vienne : sur la voie du chemin de fer à Bussière-Galand, à Châlus et à Nieul (Le Gendre).

Plante américaine d'introduction récente qui doit certainement être trouvée en d'autres points du Limousin.

127. **L. campestre** Brown (Passerage champêtre). — Tiges droites; feuilles pubescentes; fleurs petites, blanches; silicules ovales échancrées au sommet, à style dépassant à peine l'échancrure. — ⊙ ou bisannuelle; Mai-Juillet. — Champs, bords des chemins.

C. partout, cependant n'a été signalée jusqu'ici, dans la Creuse, qu'à la gare de Cressac (Martin) et à Aubusson (Jorrand et Frébault).

Var. *vagum* Jordan. — Plante plus réduite.

Nontronnais : Landes de Bancul (Soulat-Ribette).

128. **L. Smithii** (Passerage de Smith). — Se distingue du *L. campestre* par sa tige très souvent couchée et par son style qui dépasse de beaucoup l'échancrure de la silicule. — Vivace. Mai-Juillet; bords des chemins, champs, etc; R. dans le calcaire.

Haute-Vienne : plus commun que *L. campestre*. — Creuse : AR. Ahun, Chambraud (Pailloux); Glénic, Ajain, Pionnat (Neyrat); Aubusson (Jorrand et Frébault). Vallée de la Creuse, depuis Ahun jusqu'à Anzème, vallée de la petite Creuse à Lourdoueix-Saint-Pierre et Nouzerolle, Chambon (Pérard, *in* Cat. Martin). — Corrèze : non signalé par Rupin, mais doit y exister. — Confolentais : C. dans le granit. Pleuville, Confolens, Ansac, etc. — Nontronnais : Piégut (Soulat-Ribette) et sans doute ailleurs.

Le *Lepidium sativum* (Passerage cultivé, cresson Alénois) à saveur piquante, à tiges droites, à feuilles caulinaires oblongues, à silicules grosses, ovales arrondies, échancrées, bordées, est fréquemment cultivé et devient quelquefois subspontané près des habitations, dans les jardins; mais nous estimons que ce n'est pas une plante à comprendre dans notre flore.

33. — SENEBIERA

Pétales égaux courtement onguiculés; silicules bordées de dents ou poinses tuberculeuses, déhiscentes.

129. **S. Coronopus** Poiret (Senebière Corne de Cerf). — Plante très rameuse, couchée étalée sur le sol; fleurs petites, blanches; silicules réniformes. — ⊙ Mai-Octobre; bords des chemins, lieux incultes, fossés, etc.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy) Blanzac, Droux, Le Dorat (Abbé Lecler); Saint-Yrieix (Soulat-Ribette). — CREUSE : Cat. Pailloux; Mouchetard, Bénévent, Saint-Priest-la-Feuille, etc. (Martin). — CORRÈZE : Brive, R. — CONFOLENTAIS : Hiesse, Confolens, etc., CC (Crévelier). — NONTRONNAIS : Auginiac, Thiviers (Soulat-Ribette).

34. — RAPISTRUM

Pétales entiers; tiges garnies de feuilles; silicule partagée par un étranglement en deux articles inégaux.

130. **R. rugosum** Allioni (Rapistre rugueux). — Tige assez robuste, rameuse; fleurs d'un jaune pâle assez petites; silicules à article inférieur ovale et à article supérieur plus large que l'inférieur. — ⊙ Mai-Octobre; champs cultivés.

HAUTE-VIENNE : RR. rochers sur les bords de l'Aixette à Aixe-sur-Vienne (Rougerie, *in* cat. Abbé Lecler). Station accidentelle. — CORRÈZE : Noailles au Puy de Crochet. R. (Rupin).

La famille des CRUCIFÈRES comprend un ensemble de plantes si homogènes que, pour distinguer les espèces avec certitude, il faut posséder les fruits. La même homogénéité existe dans leurs propriétés médicinales qui font qu'elles sont presque toutes excellentes contre le scorbut, notoirement le Cochlearia, le Raifort, le Cresson, le Vélar et la Moutarde.

Parmi les plantes d'ornement, nous citerons les Giroflées, les Juliennes, les Thlaspics, les Corbeilles d'or et d'argent, les Lunaires (Monnaie du pape), le Vélar ou Julienne jaune; c'est encore aux Crucifères qu'appartient la Rose de Jéricho.

Le Colza donne l'huile d'œillettes; on retire aussi de l'huile de la Cameline. Le Pastel renferme une matière colorante jaune.

Mais c'est surtout au point de vue alimentaire que ce groupe végétal est intéressant. Il nous suffira pour en faire comprendre l'importance de citer les Choux, les Navets, les Raves, les Radis, le Cresson, la Moutarde, le Raifort, la Roquette, le Chou-marin ou Crambe qui constitue un excellent légume trop peu apprécié en France.

Parmi ces plantes alimentaires, un grand nombre sont aussi utiles pour les animaux domestiques que pour l'homme. Donc, s'il y a des Crucifères encombrantes dans les champs, comme le Rabiau et la Moutarde sauvage, cet inconvénient est racheté par les services que d'autres espèces rendent aux agriculteurs.

Famille VII. — CAPPARIDÉES

Sépales et pétales variables, ordinairement 4; étamines ordinairement en nombre indéfini; ovaire libre uniloculaire à 2 ou plusieurs carpelles; fruit bacciforme.

1. — CAPPARIS

4 sépales en croix; étamines en nombre indéfini.

131. **C. spinosa** Linné (Câprier épineux). — Arbrisseau à rameaux bruns; feuilles arrondies, épaisses; stipules en forme d'épines; grandes fleurs blanches et rosées à étamines saillantes. —Vivace, Juin-Juillet; murs et rochers.

Corrèze : Naturalisé à Lacotte, entre Voutezac et le Saillant, AC (de Bellefon *in* Rupin).

Cette plante, cultivée en grand dans le Midi, fournit à l'alimentation ses boutons floraux confis dans le vinaigre et vendus sous le nom de câpres.

Famille VIII. — CISTINÉES

Fleurs régulières; calice à 3 sépales, accompagné d'un calicule à 2 divisions; corolle à 5 pétales caducs; étamines nombreuses; style simple; capsule polysperme uniloculaire ou à loges plus ou moins incomplètes.

1. — CISTUS

Arbrisseaux à feuilles sans stipules. Capsule à 5-10 loges.

132. **C. salvifolius** Linné (Ciste à feuilles de sauge). — Feuilles ovales, tomenteuses; fleurs grandes, blanches. — Vivace; Mai-Juin. Bois sablonneux.

Corrèze : Ayen, près du ruisseau en aval du pont de Soulet, en face du Pouch, R. (de Lépinay).

2. — HELIANTHEMUM

Plantes frutescentes ou herbacées; capsules à 3 loges incomplètes.

133. **H. vulgare** Gærtener (1) (Hélianthème commun). — Tiges ligneuses et couchées à la base; feuilles toutes munies de stipules; fleurs d'un beau jaune. — Vivace; Mai-Septembre. Pelouses, bords des chemins.

Haute-Vienne : Pré sec sur le bord de la Briance, entre le Vigen et Chalucet et au Pont-Rompu, c^e de Solignac (Arrondeau, Lamy, Malinvaud); sur un mur au Pont-Rompu; forêt de La-

(1) Voir *Revue Scientifique*, n° 156 du 15 décembre 1905.

vergne, c^e de Saint-Priest-Ligoure, sur des ligourites et des diorites décomposées formant du sable; sur un mur nouvellement construit et couvert en terre entre Chambon et Solignac (Lachenaud); dans un pré au-dessous du château de Coussac-Bonneval (Le Gendre); rive droite de la Gartempe et aux environs de Magnac-Bourg (Malinvaud *in Bulletin Société botanique de France*, 1896, p. 149). — CREUSE : Cat. Pailloux, C (de Cessac), Aubusson, CC (Jorrand et Frébault); coteau de Chambon-sur-Voueize à fleurs moitié plus petites que dans le type (var. *parviflorum* Pérard). — CORRÈZE : Chèvre-Cujol, Noailles, Puy Laborie, pont Coudert, Turenne, Ayen, Pampelonne, Beaulieu, C. (Rupin); Moriolles (de Lépinay); Argentat, C. (Vachal); Darazac, chemin d'Espontour à Soursac, R. (Laygue); Bois de Montegoud, c^e de Condat (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : dans le calcaire à Beaulieu, les Pins, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS: Environs de Teijac, Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

H. serpyllifolium Mill. Var. *oblongifolium* Rouy et Foucaud. — Feuilles discolores, vertes en dessus, blanchâtres en dessous.

HAUTE-VIENNE : Le Pont-Rompu, c^e de Solignac (Peyrineau). — CORRÈZE : Saint-Robert (de Lépinay). Pacages au-dessus de l'étang des Oussines (Gonod d'Artemare et Lachenaud). — CONFOLENTAIS : Pelouses sèches à Longeat, c^e de Chassenon (Crévelier, Le Gendre).

Cette forme est assez répandue en Limousin.

L. *H. roseum* de Candolle, à pétales roses ou presque rouges existerait dans la Corrèze à Chèvre-Cujol (de Lépinay).

Le même botaniste nous a signalé, dans la Corrèze, à Saint-Robert, l'existence de *H. salicifolium* Pers. à pétales jaunes, non maculés, égalant le sépales. A rechercher.

134. **H. pulverulentum** de Candolle (Hélianthème pulvérulent). — Plante étalée; feuilles toutes munies de stipules courtes enroulées sur les bords; fleurs blanches. — Vivace; Mai-Juillet. Coteaux secs et pierreux, lieux stériles des terrains calcaires.

CORRÈZE : Noailles, chemin du Buisson, à Puy-Laborie, bords de la route de Noailles au pont Coudert, Larche à Fournet (Rupin); Puy Gérald (de Lépinay).

135. **H. guttatum** Miller (Hélianthème taché). Vulg. Grille midi. — Tiges herbacées; feuilles inférieures sans stipules; fleurs jaunes à pétales portant à la base une macule violet-foncé. — ⊙ Juin-Septembre. Lieux secs et sablonneux.

HAUTE-VIENNE : Pont-Rompu, c^e de Solignac (Malinvaud); Le Dorat, dans la châtaigneraie qui touche l'étang de Ravenau,

dans les châtaigneraies à Blanzac ; Verneuil (Abbé Lecler) ; Châtaigneraies entre Saint-Priest et Saint-Yrieix-sous-Aixe, aux environs de la gare de Saint-Laurent-sur-Gorre (Le Gendre) ; environs de Javerdat (Abbé Michel), etc. — CREUSE : Le Bourliat, ce de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin). — CORRÈZE : CC. sur tous les plateaux des environs de Brive (Rupin) et sans doute ailleurs. — CONFOLENTAIS : AC. landes, champs, coteaux, Ansac, Les Roufferies, Confolens, La Grange-Cambourg, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Lieux incultes, châtaigneraies, CC. Piégut, Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

La var. *immaculatum* Brébisson, à pétales sans macules se rencontre ; c'est à cette variété qu'appartient la plante de l'étang de Ravenau.

Dans les hélianthèmes de la Claure, ce de Javerdat, les pétales sont dentés au sommet (s.-var. *serratum* R. et Foucaud).

H. plantagineum Pers. — Diffère de *H. guttatum* par les feuilles radicales et caulinaires inférieures très grandes :

HAUTE-VIENNE : Javerdat près du moulin de Perahout (Abbé Michel).

136. **H. umbellatum** Miller (Hélianthème en ombelle), *Cistus umbellatus* Linné. — Base de la tige ligneuse ; feuilles sessiles, étroites, à bords enroulés, tomenteuses en dessous, sans stipules ; fleurs blanches en grappes allongées, les supérieures en ombelles. — Vivace ; Mai-Juin. Bois sablonneux, landes, bruyères.

CORRÈZE : CC à Chastanet entre Chèvre-Cujol et Jean Savié (Rupin) ; Argentat, talus du Disteil AC (Vachal) Ambert (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Coteaux de la Vienne et de l'Issoire, près de Saint-Germain, station très abondante et la seule de l'arrondissement (Crévelier) (1).

137. **H. procumbens** Dun (Hélianthème tombant) *Fumana procumbens* Grenier et Godron). — Base de la tige ligneuse ; feuilles linéaires ; pédoncules uniflores ; fleurs jaunes axillaires, à pétales dépassant les sépales. — Vivace ; Juin-Août. Lieux secs, collines arides des terrains calcaires.

CORRÈZE : Noailles, chemin du Buisson à Puy-Laborie, au pont Coudert, AR. ; Larche, aux rochers de Fournet de d'Achier, Cirque de Laroche, AR. ; Ayen, sur le plateau, Puy de Pampelonne, R. (Rupin).

Le seul produit industriel appartenant à cette famille est une sorte de résine connue en pharmacie sous le nom de *Ladanum* qui exsude des feuilles et des rameaux des Cistes de Crète et d'Espagne.

Plusieurs cistes sont cultivés comme plantes ornementales.

---

(1) Voir la carte, p. 59.

Famille IX. — VIOLARIÉES

Plantes herbacées à feuilles pétiolées stipulées; fleurs hermaphodites, irrégulières, solitaires; 5 sépales, 5 pétales, 5 étamines, 1 style; capsule uniloculaire, polysperme, s'ouvrant par 3 valves.

1. — VIOLA

Sépales inégaux; pétales dont l'inférieur est éperonné.

Lamy dit qu'il a constaté dans toutes les espèces du genre *Viola* la fréquence de l'avortement complet des fleurs sans que cet avortement nuise au développement des ovaires et à la parfaite conformation des capsules; ce phénomène se produit surtout dans les lieux ombragés.

Le genre Viola comprend les violettes proprement dites (Viooulетto. Viouletta en patois) et les pensées (Penchado en patois).

1re section. — VIOLETTES

Les 2 pétales supérieurs dressés; stigmate non creusé en godet.

138. **V. pumila** Chaix (Violette naine). — Plante glabre de 1-2 décim.; feuilles elliptiques oblongues ou lancéolées; stipules supérieures plus longues que les pétioles; fleurs bleu-pâle à stries foncées; éperon arrondi. — Vivace; Mai-Juillet. Prés humides.

Corrèze : Saint-Cernin (Dr Laffon).

139. **V. stricta** Hornem (Violette raide). — Plante glabre de 1-2 décim., feuilles cordiformes ovales; stipules ne dépassant pas les pétioles; fleurs grandes d'un bleu lilas; éperon court, verdâtre. — Vivace; Mai-Juin. Lieux humides.

Corrèze : Moriolles, ce de Lissac (de Lépinay).

140. **V. Reichenbachiana** Jordan (Violette de Reichenbach), *V. silvalica* Fries, *pro parte*. — Racine non traçante; plante de 1-3 décim.; tiges et pétioles glabres; feuilles ovales cordiformes crénelées; fleurs inodores assez petites d'un violet lilas ainsi que l'éperon. — Vivace; Avril-Mai. Bois, surtout dans les terrains calcaires.

Haute-Vienne : Bords de la Briance, Verneuil, Ambazac, Saint-Just à Breuil-Lavergne, montagnes d'Eymoutiers, etc.; forme naine dans une lande près des roches de serpentine de la Roussille (Lamy). — Creuse : AR. Chambraud. Anzème (Cat. Pailloux).— Corrèze : Bords de la Corrèze, vallée de la Loyre AR. (Rupin); Saint-Cernin (Dr Laffon); forêt de Cousage, ce de Chasteaux (de Lépinay). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

V. Riviniana Reichb. (Violette de Rivin). — Diffère de la pré-

cédente par ses fleurs plus grandes, d'un violet clair ou bleuâtre, son éperon blanchâtre. — Vivace; Avril-Mai et en automne: haies et bois.

C partout.

De Cessac, dans son catalogue, signale une var. *b. ecalcarata* dont il ne donne pas la description, qui se trouverait à Guéret et à Anzème.

V. riviana γ intermedia Le Grand, *V. vicina* de Martrin-Donos. — Plante plus robuste, à fleurs et éperons d'un violet vif.

Haute-Vienne : Pelouse d'un bois sur un coteau et le long d'un chemin près Bellac; Pierre-Buffière (Lamy).

V. nemoralis Jordan, *V. nemorum* Rouy et Foucaud. — Croît en touffes s'étendant par des rhizômes rampants; fleurs d'un beau bleu-violet; éperon pâle, comprimé; capsule obtuse. — Avril-Juin.

Creuse : Environs d'Ahun (Pailloux). — Nontronnais : environs de Piégut, dans les haies et dans les bois (Soulat-Ribette).

141. **V. arenaria** DC (Violette des sables). — Plante courtement tomenteuse; tige 1-10 cent.; feuilles petites, ovales-cordiformes; fleurs petites d'un bleu violacé; éperon obtus. — Vivace; Avril-Mai. Pelouses rocailleuses des montagnes.

Corrèze : Saint-Antoine, c^e de Chasteaux (de Lépinay).

142. **V. canina** Linné (Violette de chien). — Tiges de 5-10 cent.; presque glabres; feuilles cordiformes oblongues; stipules bien plus courtes que les pétioles; fleurs bleues; éperon jaunâtre. — Vivace; Avril-Juin. Lieux secs et sablonneux.

Haute-Vienne : Bruyères de Pierrre-Blanche, c^e de Magnac-Laval (Abbé Lecler); lande inculte près de l'étang du Ris-Chauveron, landes voisines de la gare de Bussière-Galant, La Chapelle près Saint-Léonard, bois Chasles près d'Eymoutiers (Lamy); Gare de Nantiat (Le Gendre). Parade, c^e d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet). — Creuse : Cat. Pailloux, C. (Abbé de Cessac). — Corrèze : Montplaisir R.; Obasine, Gorge de Coiroux, C. (Rupin); Argentat, C. (Vachal); Darazac, C. (Laygue); Ussel, C. (F^re Georges). — Confolentais : CC. dans les prés et le long des bois au bords de la Vienne, etc. (Crévelier). — Nontronnais : C. aux environs de Piégut et de Thiviers.

Var. calcarea Reich. — Plante naine de 2-3 centim., souvent un peu pubescente.

Creuse : Se rencontre souvent sous cette forme réduite (Cat. Pailloux).

Cette variété est sans doute la conséquence de l'infertilité du sol, car Soulat-Ribette a remarqué que *V. canina* était petite et peu rameuse sur les collines sèches, beaucoup plus vigoureuse dans les endroits gras et humides; c'est alors :

Var. lucorum Reichenb. atteignant jusqu'à 40 centim., à pédoncules très longs.

HAUTE-VIENNE : Landes de Saint-Nicolas, Courbefie, Bussière-Galant (Lamy); signalé aussi par M. Malinvaud (*in* Lamy).

143. **V. lancifolia** Thore (Violette fer de lance), *V. lactea* Smith — Souche produisant de nombreuses tiges de 1-3 décim.; feuilles lanciformes à limbe un peu décurrent sur le pétiole; stipules plus courtes que le pétiole ou le dépassant (dans la partie supérieure de la plante); fleurs longuement pédonculées, blanchâtres ou d'un bleu clair. — Vivace; Avril-Juin. Lieux secs.

HAUTE-VIENNE : Bruyères du Ris-Chauveron (Abbé Chaboisseau, *in* Lamy). — CREUSE : Camp de Lignaux, c^e de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin). — CONFOLENTAIS : Landes de Beauclain, de Vieilleforêt, des Roufferies, c^es d'Ansac, d'Hiesse et de Lessac. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Landes de la Tricherie, près Piégut; bruyères au pont de l'Isle, route de Thiviers à Lanouaille (Soulat-Ribette).

144. **V. odorata** Linné (Violette odorante). — Plante velue à souche émettant des rejets rampants allongés et feuillés; feuilles suborbiculaires très obtuses; stipules larges, ciliées, glanduleuses; pédoncules radicaux glabres et pubescents; fleurs odorantes, d'un bleu-violet ou blanches; capsule déprimée, pubescente. — — Vivace; Mars-Avril. Haies, prés, lieux frais.

C partout. Cependant Rupin dit la plante AR dans la Corrèze.

Var. alba. — HAUTE-VIENNE : Limoges, jardins de l'Evêché; Châteauponsac, rive droite de la Gartempe (Lamy); environs de Limoges (Malinvaud); Rochechouart (Soulat-Ribette). — CORRÈZE : Puy-Gérald, c^e de Lissac (de Lépinay).

V. dumetorum Jordan (Violette des buissons). — Diffère de *V. odorata* par ses feuilles adultes ovales oblongues plus ou moins pointues, ses pédoncules velus jusqu'au sommet et ses fleurs blanchâtres à éperon violacé.

CREUSE : RR Chambon, bords de la Voueize (de Cessac).

V. subcarnea Jordan (Violette subcarnée). — Diffère de *V. odorata* par ses fleurs carnées ou lilas à odeur douce et par ses capsules ovoïdes.

CORRÈZE : Enval, dans les haies; Turenne, chemin de Labrunerie à Linoire; Lapeyrouse (Rupin).

V. suavissima Jordan (Violette suave). — Diffère de *V. odorata* par ses pédoncules très hispides, ses fleurs d'un beau violet à odeur très suave, ses capsules globuleuses.

Corrèze : Cultivée dans les jardins sous le nom de *Violette des quatre saisons* (Rupin).

145. **V. virescens** Jordan (Violette vert-pâle). — Feuilles vert clair ovales oblongues; stipules à cils égalant à peu près leur longueur; pédoncules glabres; éperon non coloré; capsule verdâtre. — Vivace : février-avril. Bois.

Corrèze : Turenne à Linoire, à Bria, AR; Vallée de la Courolle sous Puy-Jarrige, Chasteaux, Lissac (de Lépinay); Vallée d'Entrecor. Forêt de Cousage (Rupin).

V. scotophylla Jordan (Violette vert sombre). — Diffère de la précédente par ses feuilles adultes d'un vert sombre, ses fleurs d'un bleu violacé, son éperon et sa capsule violacés.

Corrèze : Turenne à Goutoule, Linoire, Bria, AR; Noailles à Entrecor; forêt de Cousage, cirque de Laroche (Rupin).

146. **V. hirta** Linné (Violette hérissée). — Souche dépourvue de stolons; Plante hérissée à feuilles cordiformes dentées, velues surtout en dessous; stipules à cils plus courts que leur diamètre; fleurs inodores, bleu-violet; capsules velues. — Vivace; Mars-Mai. Haies, lieux secs, champs calcaires.

C. partout.

V. permixta Jordan (Violette confondue) *V. hirta* × *odorata* auct. plur. — Diffère de *V. hirta* par les rejets rampants de la souche, par ses fleurs un peu odorantes et un peu blanchâtres dans le fond; les sépales sont glabres sur les bords. Produit hybride des *V. hirta* et *V. odorata*.

Creuse : Guéret (de Cessac). — Corrèze : Uzerche, bords du chemin dominant la rive gauche de la Vézère au moulin du Puy Grolier (Rupin). — Confolentais : Confolens ,haies et prés de la vallée du Goire (Crévelier).

V. propera Jordan (Violette pressée). — Petite plante en touffe serrée, à feuilles petites, à pubescence courte, à fleurs assez grandes d'un bleu violet. Fleurit bien plus tôt que *V. hirta*.

Creuse : Chambon, bords de la Voueize (Pérard *in* Martin).

Lamy parle encore d'une plante voisine de *V. hirta* qu'il a trouvée près du moulin de l'Aiguille, sur un rocher élevé dominant la Briance (rive gauche); cette violette à fleur odorante beaucoup plus petite que la fleur de *V. hirta*, était considérée par Schultz et Boreau comme constituant une espèce nouvelle. A rechercher.

147. **V. collina** Besser (Violette des collines). — Souche sans rejets rampants; feuilles ovales, cordiformes, crénelées; stipules à cils égalant leur largeur; fleurs d'un bleu pâle, petites, un peu odorantes; capsule pubescente. — Vivace; Avril-Mai. Bois et haies.

Creuse : Aubusson, Got-Barbat, R (Jorrand et Frébault).

148. **V. palustris** Linné (Violette des marais). — Souche stolonifère; feuilles réniformes arrondies; stipules ovales acuminées; fleurs inodores, bleu-pâle, veinées de violet; capsule glabre. — Vivace; Avril-Mai. Prés tourbeux et marécageux.

Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, C. — Confolentais : Etang de Brigueil, Brillac, Montrollet, R (Crévelier).

β dimorpha Rouy et Foucaud. — Dernière feuille basilaire largement ovale-cordée, obtusiuscule.

Corrèze : C dans les marais et tourbières de la Haute-Corrèze (Gonod d'Artemare et Lachenaud) et sans doute ailleurs.

149. **V. epipsila** Ledebour. — Cette plante, qui doit son nom à ce qu'elle vient sur les *sphagnum* couvrant les marais, n'était pas considérée par Boreau comme distincte de *V. palustris*. Elle en est bien voisine, mais elle s'en distingue par des feuilles plus grandes, en cœur à la base, plus larges que longues, et par ses fleurs non veinées.

Creuse : Marais au-dessus du Pont de Roche près Chambraud, Saint-Sulpice le-Donzeil (Pailloux).

La Violette cornue *(Viola cornuta)* Linné, souvent cultivée, remarquable par ses belles fleurs bleues longuement pédonculées, à sépales longuement subulés, se naturalise facilement chez nous. Nous l'avons rencontrée dans ces conditions aux environs de l'habitation de M. Duris, à Legaud, c^{e} d'Eymoutiers; en outre l'abbé Michel, curé de Javerdat, nous a fait connaître que depuis plusieurs années il en possédait un pied venu accidentellement dans son jardin et s'y maintenant sans être l'objet d'aucuns soins.

IIe Section. — PENSÉES

4 pétales supérieurs dressés; stigmate creusé en godet.

150. **Viola tricolor** Linné (Violette tricolore) vulg. : Pensée — Tige de 20-50 cent.; feuilles dentées; stipules à lobe terminal foliacé et denté; corolle à nuances veloutées, 3 fois plus grande que le calice.

La Pensée est cultivée partout. On connaît les grandes dimensions qu'atteint la corolle de la forme *V. hortensis*. Abandonnée

à elle-même, cette forme retourne au type. Elle s'échappe des jardins et devient spontanée, mais ses stations manquent de fixité. On la rencontre çà et là.

151. **Viola arvensis** Murray (Violette des champs). — Plante annuelle à stipules pinnatitpartites; fleurs non veloutées, petites, égalant les sépales ou les dépassant peu, jaunes ou d'un jaune lavé de violet pâle.

Cette plante commune partout présente un grand nombre de variétés.

V. arvatica Jordan. — Feuilles petites, crénelées, subaiguës; pétales étroits, obovales-oblongs; capsules très petites.

Haute-Vienne : Champs cultivés de Peyrat-de-Bellac, C. (Lamy).

V. agrestis Jordan (Violette agreste). — Feuilles assez grandes, non profondément crénelées; pédoncules 1-2 fois plus longs que la feuille, portant des bractéoles souvent à 2-3 centimètres de la fleur; éperon blanchâtre. — ⊙. Mai-Septembre; lieux cultivés.

Haute-Vienne : Gain, c[e] d'Isle, Rochers au-dessous du château de Rochechouart, Saint-Yrieix, Le Dorat, Saint-Barbant, Saint-Sulpice-Laurière, Peyrat (Lamy). — Corrèze : Objat, Juillac, Donzenac, Nouailhac, AC. (Rupin). — Confolentais : Champs et moissons aux environs de Confolens CC. (Crévelier).

V. ruralis Jordan (Violette rurale). — Diffère de la précédente variété par les pédoncules plus longs et par les bractéoles plus rapprochées de la fleur.

C., dit Lamy, dans tous les pays granitiques du centre. Nous l'avons rencontrée à Eymoutiers à Thiat et à Nantiat. Elle ne figure pas dans le catalogue de de Cessac (Creuse). Elle est commune dans le Confolentais (Crévelier).

V. segetalis Jordan (Violette des moissons). — Feuilles à dents aiguës; stipules pinnatifides à lobes parallèles, le terminal plus ou moins denté; corolle égalant à peine le calice. — ⊙. Mai-Septembre. Champs sablonneux.

Haute-Vienne : Dans les moissons à Saint-Junien (Abbé Lecler). — Creuse : Cà et là (de Cessac). — Corrèze : Bords de la route d'Allassac au Verdier, C. (Rupin). Darazac AC. Laygue); dans les environs d'Ussel (F[re] Georges), sous le nom de *V. arvensis* de Candolle. — Confolentais : Cà et là dans les moissons avec *V. agrestis* (Crévelier).

V. subincisa Boreau (Violette presque incisée). — Tige de 4 à 6 décim., élancée; feuilles subincisées, crénelées.

Creuse : RR. au Mouchetard (de Cessac).

— Variété douteuse, car Jordan a écrit à de Cessac que la plante lui paraissait être un état luxuriant d'une variété de *V. arvensis*; cette opinion est d'autant plus probable qu'on n'a plus retrouvé dans la même localité que les *V. peregrina* et *V. tricolor*.

V. gracilescens Jordan (Violette grêle). — Tige de 1 à 3 décim.; feuilles assez grandes, profondément crénelées; pédoncules portant des bractéoles situées à 2-3 centim. au-dessous de la fleur qui est jaune clair ou jaune violet; éperon violacé, plus long que les appendices calicinaux.

Haute-Vienne : Aixe, Isle, La Meyze, Saint-Sulpice-les-Feuilles Bessines Eymoutiers, Nantiat, le Ris-Chauveron, Magnac-Laval (Lamy). — Creuse : Bourganeuf (Lamy).

Viola Deseglisei Jordan (Violette de Deséglise). — Feuilles simplement crénelées; pédoncules allongées portant des bractéoles peu éloignées de la fleur; calice pubescent cilié; corolle à pétales supérieurs blanchâtres ou lavés de violet, l'inférieure jaune marqué de lignes violettes; capsule allongée. — ⊙ Mai-Septembre. Champs sablonneux.

Haute-Vienne : Verneuil, Droux ;C. au Dorat à fleurs presque toujours blanches (Lamy).

Viola mentita Jordan. — Feuilles supérieures oblongues lancéolées; stipules grandes à lobes allongés; sépales lancéolés-aigus; éperon tantôt égal aux appendices, tantôt les dépassant.

Haute-Vienne : — Champ de seigle à Sussac; moissons à Bélair près Saint-Léonard; CC. le long d'une haie dans le pré du Treuil, près Saint-Martial (Lamy).

V. subtilis Jordan. — Feuilles crénelées; lobe médian des stipules allongé; pédoncules longs; fleurs d'un blanc jaunâtre, à corolle plus courtes que les sépales.

Haute-Vienne : rive droite de la Gartempe à Châteauponsac, talus de la route près de Magnac-Laval (Lamy).

152. **V. saxatilis** Smith, *V. alpestris* Jordan (Violette alpestre) — Plante de 1-3 décim., à pubescence très courte; feuilles ovales crénelées, non échancrées en cœur; stipules pinnatipartites toutes ou la plupart à lobes grands; fleurs grandes presque complètement jaunes avec des lignes violacées; sépales ciliés sur les bords; corolle un peu plus grande que les sépales, à pétales non veloutés; éperon courbé — ⊙ Mai-Septembre; lieux vagues.

Creuse : RR. Mouchetard, Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac).

V. meduanensis Boreau (Violette de mayenne). — Plante de 1-5 décim., hispide; feuilles simplement crénelées bien plus

courtes que les entrenœuds; pédoncules à bractéoles éloignées de la fleur; fleurs grandes d'un beau violet; éperon dépassant peu le calice. — ⊙ Mai-Septembre. Champs des terrains granitiques.

HAUTE-VIENNE : Saint-Yrieix, Le Dorat (Lamy). — CORRÈZE : Coissac, ce de Lestard (Le Gendre).

V. Provostii Boreau (Violette de Provost). — Tige de 2-5 décim.; feuilles larges, les inférieures subcordées, les supérieures ovales-oblongues; bractéoles sous la courbure du pédoncule; fleurs blanc jaunâtre à sépales ciliés; éperon bleu-violet presque droit. — ⊙ Avril-Septembre. Champs incultes.

HAUTE-VIENNE : La Jonchère, Grandmont, Ambazac, Bersac, Laurière; coteaux de Châteauponsac, à sépales fortement ciliés (Lamy).

V. peregrina Jordan (Violette voyageuse). — Très voisine de *V. Provostii* dont elle ne diffère que par ses sépales non ciliés (Rouy et Foucaud). — ⊙ Mai-Octobre. Lieux sablonneux.

HAUTE-VIENNE : Eymoutiers, C; Droux, à éperon dépassant les appendices et à sépales un peu ciliés; Sussac, Châteauponsac, Belair près Saint-Léonard; Bessines à fleurs grandes et à sépales à peine ciliés; Peyrat-le-Château (Lamy). — CREUSE : CC. dans les moissons (de Cessac); à Vernon, entre Sauviat et Bourganeuf (Lamy). — CORRÈZE : Groschamps ce de Beynat (de Lépinay). — CONFOLENTAIS dans un champs à Saint-Christophe ? (Crévelier).

Viola contempta Jordan (Violette méprisée). — Tige de 2-5 décim.; bractéoles situées au-dessus de la courbure du pédoncule; fleurs blanchâtres à sépales sensiblement ciliés sur les bords et à pétales supérieurs tachés de bleu; éperon peu coloré, presque droit. — ⊙ Avril-Septembre. Lieux vagues.

HAUTE-VIENNE : Peyrat, Eymoutiers (Lamy); d'après l'abbé Lecler la plante serait CC. dans le département. — CREUSE : CC. Guéret, Peyrabout, etc. (Note de de Cessac à Lamy). — CORRÈZE : Groschamps, ce de Beynat (de Lépinay).

V. monticola Jordan. — Stipules à lobe médian obovale-subfoliacé; pédoncules beaucoup plus longs que les feuilles; corolle petite à pétales non veloutés.

HAUTE-VIENNE : Champs près de Berneuil (Le Gendre); Ladapeyre, ce d'Oradour-sur-Genest (Chassat). — CORRÈZE : Bois de la Dordogne à Bort (Gonod d'Artemare).

V. Paillouxi Jordan (Violette de Pailloux). — Tige de 2-3 décim.; stipules pinnatifides à lobes parallèles, le terminal peu ou point denté; pédoncule très long; corolle dépassant le calice, jaune ou mêlée de violet; capsule ovale oblongue. — Juin-Août: moissons des terrains granitiques.

Haute-Vienne : Sur un mur au village du Grand-Grammont, c^e de Saint-Sylvestre (Lamy). — Creuse : Abondante dans les moissons de la Haute-Creuse, Gentioux, Faux, Royères. La Courtine (de Cessac); CC à Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Environs de Meymac (F^re Georges); Millevaches, pacages à Saint-Merd-les-Oussines (Gonod d'Artemare).

153. **V. sudetica** Willd (Violette des Sudètes). — *V. lutea β sudetica* Koch. — Souche traçante; tige de 1-3 décim.; feuilles crénelées, celles de la tige ovales ou lancéolées; stipules digitées, à lobes linéaires entiers, le terminal peu ou point denté; fleurs grandes, violettes ou rarement blanches, à pétales larges, arrondis; éperon obtus; capsule courte, ovale, — Vivace; Mai-Juillet. Pelouses des montagnes.

Corrèze : Environ de Meymac (F^re Georges); plateau de Millevaches (Lamy); Saint-Merd, pacages et prairies (Gonod d'Artemare et Lachenaud).

Dans les pages qui précèdent, on a vu que le genre *Viola* se divisait en deux grandes sections : les Violettes proprement dites et les Pensées ou *Herbe de la Trinité.*

La modeste violette, bien que se cachant sous l'herbe ou dans les haies est une fleur populaire, objet d'un commerce très important. On l'emploie en médecine; les chimistes trouvent dans sa teinture un réactif fort utile; enfin son parfum est très recherché.

La pensée, plus altière, épanouissant des fleurs qui atteignent jusqu'à la grandeur de la main, a un velouté très agréable et une coloration très variée; en revanche elle manque du doux parfum qui caractérise la violette odorante et, pour conserver l'ampleur de ses corolles, elle a besoin des soins de l'horticulteur.

Dès que la pensée est abandonnée à elle-même, elle retourne au type c'est-à-dire à la pensée sauvage très répandue dans nos champs, nos pelouses et nos bois. Comme elle est essentiellement polymorphe, elle se divise à l'état sauvage en un grand nombre de variétés. Aussi serait-il nécessaire d'en faire une étude spéciale pour établir avec précision les variétés que nous possédons en Limousin; nous recommandons cet intéressant travail à nos confrères.

Famille X. — RÉSÉDACÉES (1).

Fleurs hermaphrodites irrégulières, petites, jaunes ou blanchâtres, en grappes terminales. Calice à 4-6 sépales inégaux. Pétales 4-6 découpés en lanières. Etamines nombreuses (10-40) libres ou en faisceaux. Anthères à 2 loges; 3-6 styles.

(1) Voir *Revue Scientifique,* t. VII, p. 178.

1. — RÉSÉDA

4-6 pétales. Carpelles soudés en une capsule uniloculaire, polysperme.

154. **R. lutea** Linné (Réséda jaune). — Feuilles ondulées, les caulinaires pennatifides. Fleurs jaunâtres. Capsules dressées à la maturité. Graines lisses. — ⊙ Avril-Octobre. Coteaux pierreux et calcaires.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (de Cessac, Goulard); dans le jardin du grand séminaire (Abbé Lecler). La Roche-l'Abeille (Marquis de la Douze). — Creuse : Cat. Pailloux ; n'a pas été retrouvé par de Cessac qui ignore où Pailloux a observé la plante; sur la voie du chemin de fer à Parsac (Ab. Bertrand). — Corrèze : AC. aux environs de Brive, chemin du Buisson au Puy-Laborie, Turenne, Ayen (Rupin). — Confolentais : Saint-Laurent et toute la partie calcaire de l'arrondissement, Saint-Claud, Champagne-Mouton, etc. C. (Crévelier). — Nontronnais Thiviers (Soulat-Ribette).

155. **R. alba** Linné (Réséda blanc); *R. suffruticosa* Bert. (R. sous-arbrisseau). — Feuilles grandes, pinnatiséquées, à segments lancéolés, papilleux sur les bords. Fleurs en grappes très denses; pétales blancs, plus longs que les sépales. Capsule à 4 dents.— Annuelle ou bisannuelle, Mai-Septembre. Plante appartenant à la région méditerranéenne.

Haute-Vienne : Murs d'un jardin au Dorat (Chassat). Naturalisation provenant d'une culture très ancienne; nous avons en effet, des échantillons recueillis dans cette commune par M. l'abbé Lecler en 1860.

156. **R. luteola** Linné (Réséda Gaude); Vulg. : Gaude, Herbe à jaunir ou Herbe aux juifs. — Tige anguleuse de 2-3 décim. Feuilles entières ondulées. Fleurs d'un jaune pâle formant un long épi. Capsule subglobuleuse. — Bisannuelle, Mai-Août. Murs, bords des chemins, décombres, lieux stériles, champs pierreux.

Haute-Vienne : Aixe, Ladignac, Le Dorat, etc. C. (Lamy); Eymoutiers, murs de l'église, RR. (Duris); Darnac, au pied de la tour de la côte du Chapt (Le Gendre). — Creuse : AC. Bénévent, Gouzon, etc. (de Cessac); Guéret à Champdonné, Chéniers près du pont (Martin); Aubusson, R. Murs du Chapitre (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Brive sur les murs de l'ancien château, Issandon, plateau d'Ayen, Saint-Robert, AR. (Rupin); Lissac, Chasteaux, dans le calcaire (de Lépinay); Argentat, Saint-Chamant, Eyssel, AR. (Vachal). — Confolentais : C. dans la

partie calcaire, Chassenon, Cà et là à Confolens et dans la partie granitique (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Teijat, C. (Soulat-Ribette). — Plante à tendance calcicole, venant accidentellement dans le granit.

Le Réséda odorant *(R. odorata* Linné) peut être rencontré, mais il ne doit jamais être considéré que comme une plante échappée des jardins où il est très cultivé en raison de son agréable parfum.

2. — ASTROCARPUS

Pétales 4-6 ; Capsules en étoile, monospermes.

157. **A. purpurascens** Walpers. (Astrocarpe rougeâtre) *A. Clusii* Gay. (A. de l'Ecluse). — Feuilles lancéolées linéaires, les inférieures en rosette; 12-15 étamines à filets hispides. — Vivace. Mai-Octobre. Plante calcifuge, recherchant les terrains sablonneux.

Haute-Vienne ; La Roche-l'Abeille (Lamy). A rechercher sur les autres terrains de serpentine.

La Gaude est cultivée dans l'Hérault. C'est une des plus anciennees plantes tinctoriales; elle renferme une matière colorante jaune dont on se sert pour teindre les étoffes de soie.

En dehors de cette espèce la famille des résédacées ne renferme guère comme plante intéressante que le Réséda des jardins dont on peut faire de très jolis petits arbustes en ne laissant se développer qu'une seule tige,

---

Famille XI. — POLYGALÉES

Fleurs irrégulières. Sépales inégaux, 3 extérieurs petits et 2 intérieurs larges, pétaloïdes. Pétales 3, inégaux, soudés aux filets des étamines. Etamines 8. Ovaire libre, à 2 loges.

1. — POLYGALA

Mêmes caractères que la famille.

158. **P. vulgaris** Linné (Polygala commun). Vulg. : Herbe au lait, Laitier commun. — Tiges dressées. Feuilles alternes, les radicales oblongues non arrondies au sommet. Bractées plus courtes que les fleurs. Fleurs bleues, roses ou blanches; ailes plus larges que la capsule. — Vivace, Mai-Juillet. Prés, bois, pelouses.

CC. partout. Cependant serait R. dans les environs d'Ey moutiers (Duris).

Gonod d'Artemare signale comme étant C. dans les bruyères d'Ussel des individus se rapprochant de la forme *involutiflora*

Lamotte (Tiges très ramifiées au point où elles se redressent et munies en ce point de feuilles en fausses rosettes.

P. oxyptera Reich (Polygala à ailes aiguës). *P. vulgaris* Var. *parviflora* Cosson et Germain. — Tiges nombreuses, diffuses, simples ou rameuses. Grappes courtes et denses portant des fleurs assez petites, à ailes plus étroites que la capsule. — Vivace: Mai-Septembre. Pelouses, prés, bois.

Haute-Vienne : C. simple variété de *P. vulgaris* (Lamy), mais, d'après nous, elle s'en distigue très facilement par les caractères indiqués ci-dessus qui lui donnent un facies spécial. Plateau de serpentine de La Roche-l'Abeille (Le Gendre). Goutelard, c^e^ de Nantiat (Vte de Brettes). Bois du Vigen (Abbé Lecler). — Creuse : Cat. Pailloux, çà et là (de Cessac). — Corrèze : Ussel (Gonod d'Artemare). — Confolentais : champs à droite du pré de l'hospice, près de la gare de Confolens et çà et là aux environs RR. (Crévelier).

P. comosa Schkuhr. (Polygala chevelu) *P. vulgaris* var. *comosa* Cosson et Germain. — Tiges dressées. Grappes allongées, garnies au sommet, lorsqu'elles sont jeunes, de bractées formant une houppe. — Fleurs assez petites, roses, rarement bleues ou blanches; ailes plus longues que la capsule et presqu'aussi larges qu'elle. — Vivace; Mai-Juillet. Pelouses sèches.

Haute-Vienne : Limoges, Le Dorat, La Roche-l'Abeille, R. (Lamy). — Corrèze : environs d'Ussel, R. (F^re^ Georges). — Confolentais : Çà et là sur les coteaux du Goire et de l'Issoire (Crévelier).

P. serpyllacea Weilhe (Polygala à feuilles de serpolet). — Tiges rampantes de 6-20 centim. Feuilles inférieures ordinairement opposées. Rameaux florifères naissant latéralement de l'aisselle des feuilles primaires. Bractées très petites, plus courtes que les fleurs. Grappes pauciflores. Fleurs bleues, quelquefois roses ou blanches. — Vivace; Avril-Juin. Landes, bruyères sèches ou humides.

C. ou CC. partout.

Var. β *mutabile* Dumort (*P. depressa* Venderoth). — Tiges souvent dénudées à la base, feuilles plus étroites.

Haute-Vienne : Plateau de La Roche-l'Abeille (Le Gendre). — Corrèze : AC. dans les pacages humides et les tourbières de la Haute-Corrèze (Gonod d'Artemare).

Cette variété est presque toujours confondue avec la forme *P. serpyllacea*. A rechercher.

159. **P. calcarea** Schultz ((Polygala du calcaire). — Tiges nombreuses, étalées ou dressées; feuilles allongées, les radi-

cales relativement grandes, ovales, à sommet arrondi, rapprochées en rosettes. Fleurs d'une belle couleur bleue, rose ou blanche. Capsule retrécie à la base. — Vivace, Avril-Juin. Coteaux, prés montueux, pâturages des terrains calcaires, surtout sur le jurassique.

CORRÈZE : Arrond. de Brive, Siaurat, Puy-Jarrige, Puy Laborie, Noailles, Entrecor, Jugeals, C. (Rupin); Crochet (de Lépinay). — NONTRONNAIS : Nontron (Soulat-Ribette).

Le *Polygala de Virginie* est employé dans la médecine, principalement dans la bronchite chronique. On utilise aussi, contre diverses maladies notamment la dysenterie, le *Ratanhia du Pérou* qui fut d'abord usité comme dentifrice et qui appartient à la même famille.

Le mot *Polygala* a pour origine les mots grecs *polus* beaucoup et *gala* lait, les plantes de ce genre passant pour donner beaucoup de lait aux vaches qui en mangeaient.

FAMILLE XII. — DROSERACÉES

Feuilles presque toutes radicales. Fleurs régulières (5 sépales, 5 pétales, 5 étamines, 3-5 styles). Ovaire libre, uniloculaire. Fruit capsulaire, polysperme.

1. — DROSERA

Feuilles toutes radicales, chargées de poils glanduleux. Fleurs blanches en petites grappes spiciformes; pétales marcescents sans écaille nectarifère

Les Rossolis sont connus dans la Creuse sous le nom impropre de *Mauves*. On les appelle *Vaourei* en patois limousin et *Herbe del malago* en patois de Figeac.

160. **D. rotundifolia** Linné (Rossolis à feuilles rondes) Vulg. : Matagons, Rosette, Herbe à la Goutte, Rosée du soleil. — Feuilles arrondies, étalées en rosette sur le sol, à pétiole poilu. Hampe dépassant longuement les feuilles. — Vivace; Juin-Août. Terrains spongieux ou tourbeux, surtout dans le sol granitique.

HAUTE-VIENNE : C. ou CC. — CREUSE : Cat. Pailloux, C. (de Cessac); Guéret, marais du Maupuy, AC. (Lafay); Aubusson, AR. bois de la Villatte, bois de la forêt, étang de Baudonnat; CC. à La Borne, dans les environs de la Nouaille et à la Source de la Bauze, CC. à Gentioux (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : C. (Rupin) — CONFOLENTAIS : Marais et prés tourbeux aux Roufferies, c[e] de Lessac, à Montvallier, Lalut, etc., c[e] d'Ansac (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. (Soulat-Ribette).

Var. *ramosa*, hampe, à 2-3 rameaux.

HAUTE-VIENNE : Etang du Ris-Chauveron (Abbé Violleau).

161. **D. intermedia** Hayne (Rossolis intermédiaire). — Feuilles allongées, dressées, à pétiole glabre. Hampe dépassant peu les feuilles. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux tourbeux.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, C. (de Cessac). RR. à Aubusson, marais entre la forêt et la Vareille, CC. à Gentioux (Jorrand et Frébault); AR. à Clairavaux (Pedon). — CONFOLENTAIS : Marais du Mas d'Ansac, Brigueil, Pressignac (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. (Soulat-Ribette).

Var. ramosa Grenier et Godron. — Hampe divisé quelquefois en 2-5 rameaux.

A rechercher avec le type.

162. **D. longifolia** Linné (Rossolis à feuilles longues). — Feuilles à limbe linéaire oblong, dressées, à pétiole glabre. Hampe environ deux fois aussi longue que les feuilles. — Vivace; Juillet-Août. Marais tourbeux,

CONFOLENTAIS : RR. Marais du mas d'Ansac, Brigueil, Pressignac, mélangé avec l'espèce précédente (Crévelier).

2. — PARNASSIA

Fleurs solitaires, pétales caducs munis d'une écaille nectarifère ciliée, capsules à 4 valves.

163. **P. palustris** Linné (Parnassie des marais). Vulg. : Gazon du Parnasse. — Plante glabre à tige simple, anguleuse; feuilles radicales cordiformes en rosette; une seule feuille caulinaire, sessile, embrassante; fleur blanche veinée, solitaire, terminale, grande (plus de 2 centimètres de diamètre). — Vivace; Juillet-Octobre; prés marécageux ou tourbeux, landes.

CC partout. Dans le Confolentais ne se rencontre guère que dans la partie granitique de l'arrondissement.

Cette petite famille n'éveille pas la curiosité du public. Elle ne se recommande par aucun usage, elle est même nuisible aux moutons dans les pâturages en raison de ses propriétés âcres, amères et vésicantes. Cependant peu de groupes ont retenu aussi longtemps l'attention des biologistes.

C'est qu'avec les Rossolis, notamment avec la Dionée attrape-mouche habitant l'Amérique, nous nous trouvons en présence de plantes dites carnivores. Le fait a été étudié par de nombreux savants et Darwin a consacré plus de 300 pages à l'étude du *Drosera rotundifolia.*

Les feuilles des Rossolis ont un limbe couvert, sur sa face supérieure, de poils glanduleux auxquels Darwin a donné le nom de tentacules, secrétant un liquide visqueux. Un moucheron vient-il se poser sur cette feuille, le liquide l'enveloppe et le retient, les poils s'infléchissent et l'enserrent, le limbe se contracte en coupe évasée et, après un temps variable, l'insecte est absorbé. Fait curieux , les substances azotées seules déterminent l'inflexion des poils;

il se produit donc ici un véritable phénomène de digestion foliaire à l'aide d'un acide qui joue le rôle de suc gastrique.

Nous ne pouvons entrer dans plus de détails sur ces singulières propriétés des feuilles des plantes du genre *Drosera*, mais nous engageons nos lecteurs à lire les travaux des auteurs qui ont étudié la question, notamment de Darwin, de Planchon, de l'Allemand Nitsche, d'une américaine, Mme Treat, de l'Anglais Bennett. Ils ont sur place, dans nos prés tourbeux, des Rossolis en grande quantité; ils peuvent eux-mêmes faire d'intéressantes observations.

Famille XIII. — — CARYOPHYLLÉES (1)

Feuilles opposées, entières. Fleurs régulières, 5 sépales libres ou soudés en tube (rarement 4), 5 pétales (rarement 4). étamines 5 ou 10; 2 à 5 styles; capsule polysperme (rarement en forme de baie), s'ouvrant au sommet.

Ire Section. — SILÉNÉES (calice gamosépale)

1. — CUCUBALUS

5 sépales à limbe bifide, portant une dent à la base. Fruit bacciforme.

164. **C. baccifer** Linné (Cucubale porte-baie). Vulg. : Coulichon à baies. — Fleurs d'un vert blanchâtre; calice en cloche; 3 styles; 10 étamines; baies globuleuses, rougeâtres, puis noires à la maturité. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux frais, buissons, haies, etc.

Haute-Vienne : RR. haie à Châlus (Léclaircie, Le Gendre). — Creuse : RR. Chantemille près Ahun (Pailloux); Lépaud (Abbé Pinot); Busseau d'Ahun (Martin). — Corrèze : AC. dans les environs de Brive et d'Objat (Rupin); AC. à Argentat (Vachal); R. à Mercœur, au bas de Mont-Calme, près Chauvac (Rupin); AC. aux environs d'Ussel (Fre Georges). — Nontronnais : Thiviers près le tunnel du chemin de fer (Soulat-Ribette).

2. — SILENE

Calice tubuleux, plus ou moins renflé, à 5 dents. — 5 pétales longuement onguiculés; 10 étamines; 3 styles; fruit s'ouvrant au sommet par 6 valves.

165. **S. cretica** Linné (Silène de Crète). — Fleurs roses; calice fructifère resserré au sommet; pétales à onglet non auriculé; capsule subglobuleuse conique. — ⊙; Juin-Août. Champs de lin.

Corrèze : Champs de lin à Brive (Latreille *in* DC. fl. fr. n° 4335; Lapigeonnie, Malecroix, R. (Loubignac).

(1) Voir *Revue Scientifique*, t. III, p. 105, Les Alsinées (Ch. Le Gendre). — T. VII, p. 179, plantes adventices (Ch. Le Gendre).

166. **S. inflata** Smith. (Silène enflé) *Pétarélo, Péloulé* (petit pétard en patois). — Fleurs blanches, rarement roses ou purpurines; calice vésiculeux dès l'épanouissement de la fleur; pétales sans écailles à la gorge.

Voici les formes reconnues en Limousin de cette plante polymorphe :

S. vesicaria Schrader (Silène vésiculeux). — Plante robuste, feuilles longues, ovales, glabres; panicule large; fleurs grandes, ayant au moins un centim. de longueur. Forme confondue autrefois avec *S. inflata*. — Vivace; Mai-Juin et automne. Champs, prés.

CC. partout.

S. brachiata Jordan (Silène à longs bras). — Rameaux allongés; feuilles peu rétrécies à la base; panicules larges, à grandes fleurs. — Vivace; Juin-Octobre. Champs, cultures, lieux pierreux.

Haute-Vienne : C. aux environs de Limoges (Abbé Lecler); environ de Verneuil-sur-Vienne (R. Fage). — Creuse : C. (de Cessac). — Doit être aussi C. dans les autres parties de la région, mais, comme la forme précédente, a été sans doute confondue avec *S. inflata*.

S. oleracea Boreau (Silène des cultures). — Feuilles oblongues, lancéolées, rétrécies à la base; panicule multiflore; fleurs grandes. — Vivace; Juin-Octobre. Lieux cultivés.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (Abbé Lecler); Gare de Bellac (Le Gendre). — Creuse : Chamborand (de Cessac). — Confolentais : Moissons, prairies, haies à Confolens et partout dans l'arrondissement (Crévelier). — Et sans doute ailleurs.

S. rupicola Boreau, (Silène des rochers). — Plante de couleur glauque; tiges naines (8-25 centim.), très grêles; feuilles petites; panicule de 1 à 4 fleurs; graines hérissées d'aspérités saillantes.

Haute-Vienne : Roches de serpentine de La Roche-l'Abeille et de Magnac-Bourg (Lamy, Le Gendre). Cette plante, qui est la variété *Minor* des auteurs et que nous avons trouvée en quantité à La Roche-l'Abeille, paraît être une forme spéciale au terrain de serpentine sur lequel, d'une façon générale, la végétation tend au nanisme.

167. **S. Armeria** (Silène Armérie). — Tige de 1-4 décim.; feuilles ovales oblongues; fleurs roses, nombreuses, brièvement pédicellées, en faisceaux serrés; calice glabre, rougeâtre, non vésiculeux. — ⊙. Juin-Septembre. Lieux sablonneux, terrains arides, bois.

Haute-Vienne : Condadille près Limoges, RR. (Lamy); Janailhac (Marquis de la Douze); Saint-Sulpice-Laurière (Souché); près de la Gare de Thiat, mur à la Bazeuge, sur la voie du chemin de fer à Nieul (Le Gendre); Lussac (Abbé Nadaud). — Creuse : Cat. Pailloux, plante sortie des jardins, probablement non spontanée (de Cessac) — Corrèze : Argentat, naturalisé sur les bords de la Dordogne (Vachal). — Confolentais : Murs d'un jardin à Confolens. — Plante souvent cultivée, répandant sa graine au loin, croissant où le hasard la porte, manquant de fixité dans ses stations mais pouvant se rencontrer partout.

168. **S. Otites** Smith, (Silène dioïque). — Tige visqueuse, presque nue, portant quelques feuilles linéaires; feuilles inférieures rapprochées; fleurs petites, polygames ou dioïques, d'un vert jaunâtre, disposées en petits bouquets verticillés; calice court, non contracté au sommet; pétales entiers, nus à la gorge. — Vivace; Mai-Septembre. Lieux arides, bords des champs et des chemins sablonneux.

Corrèze : AC. dans les environs d'Ussel (Fre Georges). — Localité douteuse d'après nous, à moins qu'elle ne provienne de la Limagne où la plante est commune.

169. **S. nutans** Linné (Silène penché). — Tige visqueuse, portant des feuilles sublinéaires; feuilles inférieures oblongues; fleurs penchées, blanches, rosées, quelquefois verdâtres ou rouges, nombreuses, en panicule tournée d'un seul côté; calice pubescent; corolle à gorge couronnée d'appendices, à pétales profondément bifides. — Vivace; Mai-Août. Rochers, lieux secs, coteaux arides.

C. partout, sauf dans le Nontronnais où Soulat-Ribette le dit rare (environs de Thiviers).

170. **S. italica** Persoon (Silène d'Italie). — Diffère de l'espèce précédente par sa panicule lâche, ses fleurs dressées, la gorge de sa corolle presque nue. — Vivace; Mai-Août. Champs pierreux, bords des chemins.

Corrèze : Le Sorp, ce de Chasteaux (de Lépinay).

171 **S. gallica** Linné (Silène de France) — Plante pubescente visqueuse; feuilles supérieures linéaires, les inférieures spatulées; fleurs petites, blanches ou rosées, en grappes unilatérales; calice fructifère velu, à 10 stries, à dents longues, resserré au sommet; pétales entiers — ⊙, Juin-Septembre. Lieux sablonneux, champs.

Haute-Vienne : RR. Sur les côtes d'Aixe (Lamy). Nous en possédons un échantillon récolté par le vte de Villelume dans la

cour de l'Aumônerie le 15 juin 1812, c'est-à-dire il y a plus d'un siècle. — CORRÈZE : Bassaler, Planchetorte, Le Chauzanel, AC. (Rupin); C. à Lissac (de Lépinay); coteaux de Laguenne (Rupin); Argentat (Vachal). — CONFOLENTAIS : Environ de Montembœuf, Montrollet, R. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. dans les champs (Soulat-Ribette).

3. — LYCHNIS (1)

Calice à 5 dents; 5 pétales, 10 étamines, 5 styles. Capsule polysperme s'ouvrant au sommet par des dents en nombre égal ou double de celui des styles.

Agrostemma. — Pétales sans écailles à la gorge; capsule uniloculaire, à 5 dents alternant avec les divisions du calice.

172. **L. Githago** Lamarck. (Lychnide Nielle) *Agrostemma Githago* Linné. Vulg. : Nielle des blés (2); en patois *Nielo* ou *Néoula* — Plante pubescente soyeuse; feuilles linéaires lancéolées; fleurs grandes, solitaires, terminales, rouges violacées, rarement blanches — ⊙, Juin-Juillet, Moissons.

CC. partout. Devient rare, dit M. Petit, dans les environs de Guéret où les cultivateurs le coupent.

Lychnis. — Pétales munis d'écailles à la gorge; capsule uniloculaire à 5 dents opposées aux divisions du calice.

173. **L. Coronaria** Lamarck (Lychnide Coquelourde) *Agrostemma Coronaria* Linné. Vulg. : Lychnide des jardins, Passe-fleur, Œillet de Dieu, Coquelourde (3). — Plante tomenteuse blanchâtre; feuilles oblongues lancéolées; fleurs grandes, rouges, roses purpurines ou blanches, en grappes lâches. — Vivace; Juin-Juillet. Lieux secs, bois, parties rocailleuses des montagnes.

HAUTE-VIENNE : Coteau entre l'ancien monastère de l'Artige et la rivière, c[e] de Saint-Léonard (Le Gendre) — CREUSE : Aubusson, RR. sommet des rochers des Granges (Jorrand et Frébault) — CORRÈZE : Vallée d'Imbert, sous la route de Montplaisir, R; petite vallée derrière la Bastille sous Chèvre-Cujol, R; Beaulieu tout le long de la Dordogne, entre Brivezac et Chénalier, CC

(1) Nous engageons le lecteur à relire le résumé que nous avons fait des travaux du D[r] Magnin sur le polymorphisme floral, la sexualité et la castration parasitaire des *L. vespertina* et *L. diurna* (*Revue scientifique du Limousin* n° 14 du 15 février 1894).

(2) Voir au sujet de la *Nielle des blés* la *Revue scientifique du Limousin* t. II, p. 186 et 197.

(3) Voir *Règne Végétal*, 1892, p. 124 et *Revue scientifique*, n° 87 du 15 mars 1900. Lychnide des jardins (Ch. Le Gendre).

(Rupin); Argentat, Labroquerie, Vaurette, C. (Vachal); bords de la Maronne, entre Argentat et la Braynerie, C., Servières, à Notre-Dame C., Gimel sous Saint-Etienne de Braguse. C. (Rupin). Rochers granitiques qui dominent la Dordogne sous le château d'Anglard près d'Ussel (Gonod d'Artemare). — Nontronnais : Environs de Thiviers, collines de la rive droite du Bandiat (Duroux). — Plante qui serait originaire d'Italie, souvent cultivée et se naturalisant facilement ; c'est, dit Gonod, une des plantes moyen âge signalées dans les remèdes des châteaux et des monastères.



Fig. 4. — ✱ Aire géograhique de *Lychnis Coronaria* Lamarck

174. **L. Flos-cuculi** Linné (Lychnide fleur de Coucou). — Plante d'un beau vert, un peu visqueuse dans le haut ; feuilles lancéolées ou linéaire-lancéolées ; fleurs assez grandes d'un beau rose quelquefois blanches à pétales à limbe divisé en 4 lanières. — Vivace ; Mai-Juin ; prés et bois humides.

CC. partout.

On rencontre quelquefois cette plante à fleurs doubles. Lamy en a trouvé un pied dans un pré, chez Legros, c^e^ de Saint-Léonard et nous en avons vu un autre pied provenant d'une prairie des environs de Limoges.

Melandryum. — Pétales munis d'écailles à la gorge; capsule uniloculaire à 10 dents.

175. **L. diurna** Sibthorp (Lychnide du jour). *Melandryum silvestre* Rœhling. Vulg. : Compagnons rouges, Ivrognes. — Plante à poils non glanduleux; feuilles larges, ovales ou spatulées; fleurs dioïques, rouges, inodores. — Vivace; Avril-Juin. Haies, prés, bois frais, surtout dans les terrains granitiques.

C. ou CC. partout.

176. **L. vespertina** Sibthorp (Lychnide du soir) *Melandryum pratense* Rœhling. Vulg. : Compagnons blancs, Floquet, Œillet de Dieu. — Plante velue glanduleuse; feuilles pubescentes ovales; fleurs grandes, dioïques, blanches, odorantes le soir. — Vivace; Mai-Septembre. Haies, murs, prés secs, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

On attribue à l'hybridité l'existence de *Lychnis* à fleurs roses. Il s'agit sans doute de sujets ayant pour parents *L. vespertina* et *L. diurna*. C'est alors le *Melandryum dubium* Hampe, *(Lychnis vespertina-diurna* Foucaud). Les deux lobes des pétales, dit Crévelier, sont plus divergents que dans *L. diurna*.

HAUTE-VIENNE : Route de Toulouse et bords de l'Aurence (Braud); environ de Limoges (Malinvaud). — CREUSE : Guéret, Anzême, Chamborand, Mouchetard. — CONFOLENTAIS : Confolens, bords du ruisseau de la Tulette, au-dessus de Chez Peuroux, Crévelier a vu, pendant plusieurs années, la plante à la même place, présentant les mêmes caractères.

La question est à étudier et c'est le cas de tenir compte des travaux de M. le Dr Magnin. Il est probable qu'il y a échange de pollen entre les *L. vespertina* et *diurna* lorsque ces deux espèces croissent dans le même lieu.

Viscaria. — Pétales munis d'écailles à la gorge; capsule pluriloculaire à 5 dents.

177. **L. viscaria** Linné (Lychnide visqueuse) *Viscaria purpurea* Wimm. — Vivace; Mai-Juin. Lieux secs et montueux. — Tiges glabres très visqueuses dans le haut : feuilles lancéolées ou linéaires-lancéolées; fleurs rouges, rarement blanchâtres. — Vivace; Mai-Juin. Lieux secs et montueux.

Haute-Vienne : Rochechouart (Soulat-Ribette); Châteauponsac (Duchâteau);. — Corrèze : C. dans les environs d'Ussel (Fre Georges); Bort, dans les prairies (André *in* cat. Lamotte). —

C'est le 26 juin 1860 que Soulat-Ribette a trouvé cette espèce à Rochechouart; elle était en compagnie de *L. vesperlina*; les tiges étaient rouges et glabres ainsi que les feuilles, mais les fleurs n'étaient pas encore épanouies. Du reste la plante n'existait pas dans l'herbier de notre confrère.

4. — SAPONARIA

Calice tubuleux à cinq dents sans calicule; 5 pétales à onglet long; 10 étamines; 2 styles; capsule s'ouvrant par 4 dents, présentant quelquefois le rudiment de 2 cloisons.

178. **S. officinalis** Linné (Saponaire officinale). Vulg. : Savonnière, en raison de l'emploi de sa racine pour dégraisser les étoffes; en patois; *Chablounelo.* — Souche rampante; tige droite de 3-6 décim,. à peu près glabre; feuilles grandes, ovales, acuminées, celles du bas à pétiole court; fleurs grandes, rose pâle, rarement blanches, formant une cyme compacte; pétales munis à la gorge d'appendices linéaires. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux frais, bords des eaux.

C. et CC. partout, sauf à Aubusson (Creuse) où la plante serait rare (Jorrand et Frébault). Cependant si les colonies sont composées de nombreux pieds, elles sont souvent très espacées.

On trouve cette Saponaire à calices pubescents (Var. *puberula)* ou à calices très glabres (Var. *glaberrima).*

Nous possédons la première variété de la Creuse, Glénic. (de Cessac) du Confolentais, bords de la Vienne à Chabanais. (Le Gendre) et du Nontronnais , Thiviers, (Soulat-Ribette).

La seconde provient de la Haute-Vienne (Le grand séminaire de Limoges, *Abbé Lecler*; environs de Limoges et de Solignac, *Goulard).*

179. **S. ocymoides** Linné (Saponaire Basilic). — Plante diffuse; tiges couchées pubescentes; feuilles elliptiques, celles de la bases à court pétiole cilié; fleurs roses en corymbe paniculé. — Vivace; Avril-Août. Rochers, lieux secs, collines pierreuses.

Corrèze : RR., environs d'Ussel (Fre Georges).

180. **S. Vaccaria** Linné (Saponaire des vaches). — Tige droite, glabre; feuilles toutes sessiles; fleurs roses longuement pédonculées; pétales à gorge nue et à limbe court. — ⊙, Juin-Juillet; Moissons des terrains calcaires et argileux.

HAUTE-VIENNE : Spontanée dans le jardin du presbytère de Lussac-les-Eglises (Abbé Nadaud) — CREUSE : Cat. Pailloux. RR. dans le jardin du Dr Bussière à Châtelus (Abbé de Cessac). — CORRÈZE : Nespouls, R. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Moissons du calcaire, Pleuville, etc. R. (Crévelier) — NONTRONNAIS : Jamelières (Soulat-Ribette).

Stations accidentelles et sans doute sans fixité.

5. — GYPSOPHILA

Calice en cloche, à cinq dents, sans calicule; 5 pétales à onglet très court; 10 étamines; 2 styles; capsule uniloculaire, polysperme, s'ouvrant par 4 dents.

181. **G. muralis** Linné (Gypsophile des murailles). — Plante légèrement pubescente; tige dressée grêle, à rameaux diffus; fleurs petites, roses, rarement blanches, en grappes lâches. — ☉ Juin-Octobre. Lieux sablonneux mouillés en hiver, chaumes, grèves des rivières, etc.

2 variétés.

G. muralis var. *serotina* Lecoq et Lamotte. — Plante d'environ 2 décim., très diffuse, fleurissant d'août en octobre.

C'est la variété qu'on rencontre partout en Limousin.

G. muralis var. *parviflora* Lamotte. — Plante plus petite, moins rameuse, à feuilles plus courtes, à fleurs plus petites, fleurissant de Juillet à Septembre.

HAUTE-VIENNE : Sables bordant le grand étang du Ris-Chauveron (Le Gendre) et sans doute ailleurs dans les terrains sablonneux de la région.

6. — DIANTHUS

Calice à 5 dents, muni à sa base d'un calicule; 10 étamines; 2 styles; capsule polysperme s'ouvrant au sommet par 4 dents. En patois : *Carafé, Mionnello, Euillet.*

182. **D. prolifer** Linné (Œillet prolifère). *Tunica prolifera* Scopoli. — Plante glabre; écailles du calicule lisses et arrondies, entièrement scarieuses; calice pentagonal; fleurs rouges agglomérées en têtes. — ☉ Juin-Septembre. Lieux secs, arides, sablonneux, bords des chemins.

HAUTE-VIENNE, CORRÈZE, CONFOLENTAIS, NONTRONNAIS : C. ou CC. — CREUSE : Cat. Pailloux. AR. Aubusson, Chambon, Crozant, Glénic, etc. (de Cessac); Anzême, coteaux au-dessus du pont du Diable, Glénic, au-dessous du bourg en descendant à la

Creuse (Petit); Aubusson, Le Chapitre, l'Horloge, Got-Barbat, etc., rive droite de la Creuse en amont du tunnel d'Alleyrat, (Jorrand et Frébault); Lépaud, Evaux (Abbé Nadaud).

β. uniflora Rouy et Foucaud. — Plante plus grêle, tige uniflore. Variété mélangée avec le type. — CONFOLENTAIS : Caves de Longea, c^{e} de Chassenon (Le Gendre). Sans doute ailleurs.

183. **D. Carthusianorum** Linné (Œillet des Chartreux). — Plante glabre; tige de 10-40 centim.; gaines des feuilles 3-4 fois plus longues que larges; fleurs purpurines rarement roses ou blanches, en fascicules dentés de 2-8 fleurs; écailles du calicule plus courtes que le calice; calice ordinairement brun; pétales crénelés à lame aussi longue que l'onglet. — Vivace; Juin-Septembre. Bois, coteaux, lieux secs.

HAUTE-VIENNE : C. (1) (Lamy). — CREUSE : cat. Pailloux, C. sur les pelouses sèches des bords de la Creuse (de Cessac); Ajain (Abbé Nadaud). — CORRÈZE : Larche, Pierre-Fumade, Achier, Noailles, bords de la Courolle, Lafage, Russac, Turenne, AR. (Rupin); Saint-Cernin (Dr Laffon); Argentat, bords de la Dordogne, AC. (Vachal); Mercœur, château de Chauvac. R. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Longea, c^{e} de Chassenon, RR. (Crévelier, Soulat-Ribette).

β. uniflorus Carion et Saint-Lager. — 1-2 fleurs, floraison tardive.

HAUTE-VIENNE : Saint-Junien (Abbé Lecler). — CONFOLENTAIS : Longea, c^{e} de Chassenon (Le Gendre).

D. congestus Boreau *D. Carthusianorum β congestus* G. et G.) — Fleurs plus nombreuses, en fascicules plus serrés; lames des pétales plus courtes que l'onglet. — Pelouses des montagnes.

HAUTE-VIENNE : Bords de la Briance, à Solignac, au Vigen au Pont-Rompu, R. (Lamy). — CREUSE : Evaux au confluent du Cher et de la Tarde (Marq. de la Roche).

Si nous négligeons cette variété, nous pouvons dire que l'Œillet des Chartreux, suivant l'exposition et la nature du sol, a des fascicules composés de 1 à 30 fleurs et présente quelques légères différences dans son développement.

184. **D. Armeria** Linné (Œillet velu). — Plante pubescente; gaine des feuilles aussi longue que large; fleurs petites, rouges, en fascicules denses de 2-8 fleurs; écailles du calicule striées et très aiguës. — Bisannuelle; Mai-Octobre. Pâturages secs, bois, bords des chemins.

C. ou AC. partout.

(1) C'est un peu forcé. AC. nous paraît suffisant (Le Gendre).

185. **D. silvaticus** Hoppe (Œillet des forêts) *D. Seguieri* Reich — Boreau et les botanistes limousins ont eu le tort d'appliquer le nom de *D. Seguieri* Villars (Œillet de Séguier) à une plante qui, d'après Rouy, se rencontre sur les pelouses sèches des hautes montagnes calcaires et qui se distingue de *D. silvaticus* par ses écailles calicinales à pointe étalée dressée, égalant le tube du calice; tandis que, dans l'Œillet des forêts, ces écailles sont courtes et brusquement contractées en pointe. De plus le calice de ce dernier est brun; le limbe des pétales est rouge et marqué à la base de taches brunes. — Vivace; Juin-Août; pelouses sèches des montagnes granitiques.

Haute-Vienne : Limoges, Solignac, Eymoutiers, Nedde (Lamy); Le Dorat, Condat, bords du Taurion à Saint-Priest (Ab. Lecler). — Creuse : Ahun, Clugnat, Royères, Vallières (Pailloux); Bellegarde, Evaux (Abbé Nadaud); AC. dans la Haute-Creuse, Aubusson, Châtelus-le-Marcheix, Poussanges, Gentioux, Sainte-Feyre, etc. (de Cessac); La Courtine (de Littardière). — Corrèze : Bort, route de Champ, AR. (Rupin); il est au contraire C. aux environs d'Ussel d'après Gonod d'Artemare; Treignac (Le Gendre) bords du Doustre à Saint-Pardoux et à Champagnac-la-Noaille (Lachenaud); Meymac, Millevaches, AC. dans la région (Gonod d'Artemare).

β. *fasciculatus* Lamotte (*D. Seguieri* Boreau). — Fleurs plus nombreuses et plus agglomérées.

Creuse : Au-dessous de Saint-Mariens, bords de la Tarde, entre Chambon et Evaux (forme bien distincte du *silvaticus*, dit Pérard, *in* Martin). — Corrèze : Orgues de Bort; plus répandu dans nos bois et nos bruyères, dit Gonod d'Artemare, que le type.

γ. *subuniflorus* Lamotte (*D. alpestris* Boreau). — Fleurs solitaires ou géminées.

Creuse : Sous le nom de *D. alpestris* Balbis et d'après Pailloux, de Cessac signale cette plante à Royère et dans toute la Haute-Creuse. Il y a encore là certainement une confusion, le *D. alpestris* Balbis, étant une espèce du Sud-Est de la France.

D. collinus Waldst et Kit. — Forme du *D. silvaticus* à feuilles plus larges et plus courtes, à fleurs plus petites, à écailles calicinales plus larges, à pointe plus longue, à calice plus étroit, à dents plus longues et plus acuminées (Rouy et Foucaud).

Corrèze : Ussel, C. sur les rochers granitiques entre Roche-Peyroux et le pont de Ratabourg sur la Diège (Gonod d'Artemare).

186. — **D. deltoides** Linné (Œillet deltoïde). — Plante finement pubescente dans toutes ses parties; tiges étalées en gazon

lâche, feuilles molles, planes; fleurs solitaires ou en bouquets lâches; calice strié dans toute sa longueur; pétales dentés. — Vivace; Juin-Septembre.

Corrèze : Argentat, bords de la Dordogne, AR. (Vachal); la Besse, entre Pleaux et Argentat (Rupin); Darazac, AC. (Laygue); Bort, route de Champ, AR. (Rupin).

Au mois de juillet 1897, herborisant au-dessous d'Eymoutiers (Haute-Vienne), sur la rive droite de la Vienne et au bas du coteau, nous avons recueilli un œillet dont voici la description relevée sur le vif : *Plante glabre à tige faible de* 30 *à* 40 *centimètres, couchée à la base*; *feuilles ayant* 3^{mm} *de largeur sur* 4 *cent.* ½ *de longueur, toutes terminées en pointe*; *écailles intérieures du calicule brusquement atténuées en pointe, les extérieures atténuées insensiblement*; *calice strié dans toute sa longueur, généralement vert ou à pointes marquées de brun*; *corolle rouge-clair, finement dentée, à limbe peu poilu, avec ou sans taches brunes à la base*; 2 *styles à face externe couverte dans toute sa longueur d'une ligne de poils, teintés de violet à l'extrémité supérieure*; 10 *étamines très courtes, souvent inégales, renfermées dans le tube du calice, atteignant l'ovaire ou le dépassant à peine, à anthères jaunâtres paraissant atrophiées.* Ayant communiqué la plante à Foucaud, celui-ci y vit d'abord une variété glabre de *D. deltoides,* puis un examen plus approfondi le détermina à donner à cet œillet le nom de D. *Loreti* Rouy et Foucaud (œillet de Loret) *D. deltoidi-silvaticus* Loret.

Nous devons reconnaître que nous n'avons vu dans le voisinage que le *D. silvaticus* et que l'autre parent *(D. deltoides)* faisait défaut, mais sur le moment n'ayant pas remarqué l'importance de notre récolte, nous avons limité nos recherches et, plus tard, nous n'avons pas eu l'occasion de retourner au même endroit. En résumé l'état des étamines nous donne la conviction que nous nous sommes trouvé en présence d'une plante hybride. Aussi engageons-nous nos confrères à faire de nouvelles recherches au point que nous indiquons qui se trouve à moins d'un kilométre d'Eymoutiers.

187. **D. monspessulanus** Linné (Œillet de Montpellier). — Plante de 1-4 décim.; feuilles planes, molles, longuement acuminées; fleurs roses ou blanches, solitaires ou en bouquets lâches; écailles du calicule égalant au moins la moitié de la longueur du calice; pétales profondément déchiquetés. — Vivace; Juillet-Août; pâturages des montagnes, collines sèches.

Creuse : RR. route d'Aubusson à Pontgibaud (Bastard); forêt de Chavanon, sur les limites de la Creuse (Pailloux); clairières dans la vallée de Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Brive, route de Tulle, AC., Obasine à Coiroux, AC., Cornil (Rupin); Bonnel (de Lépinay); Argentat, Chambon, les Cueilles, AC. (Vachal); Bort, route d'Ussel, sous les orgues AC. (Lamy); Ussel, AC. (Fre Georges):

D. cæsius Smith (Œillet bleuâtre). — Cette plante gazonnante, à grandes fleurs rouges, odorantes, ordinairement solitaires, à calice lisse ou strié seulement au sommet, à pétales profondé-

ment dentés, existe au Puy-de-Dôme, mais nous ne pouvons affirmer qu'elle appartienne à notre flore, car si de Cessac en parle dans son catalogue, il a le soin d'ajouter que le Dr Pailloux en a envoyé un échantillon pour l'herbier du musée de Guéret, mais sans en indiquer la provenance.

188. **D. Caryophyllus** Linné (Œillet Giroflée). — Tiges tétragones à angles obscurs portant à leur base des rejets et atteignant jusqu'à 80 centimètres de longueur; feuilles canaliculées, aiguës; fleurs très odorantes, grandes, rouges ou panachées de blanc, solitaires ou géminées; calice strié; pétales crénelés. — Vivace; Juin-Août. C'est ordinairement la plante des ruines où elle est d'un très bel effet.

Haute-Vienne : Au sommet des tours de Châlus (Lamy, Soulat-Ribette). — Corrèze : Sur l'église de Saint-Robert; au château de Turenne, AC.; Servières, au Chassaing; Mercœur, bords de la Dordogne, en face Chauvac, R. (Rupin). — Confolentais : C. sur les vieux murs du château de Saint-Germain (Crévelier).

189. **D. superbus** Linné (Œillet superbe) vulg. : Œillet à plumet. — Plante glabre, verte; feuilles aiguës; fleurs solitaires ou en bouquets lâches, purpurines ou blanchâtres; écailles du calicule brusquement contractées, très courtes; pétales profondément déchiquetés. — Vivace; Juillet-Août. Bois humides, prés couverts.

Corrèze : Darazac, bois de la Dordogne, RR. (Laygue). — Confolentais : Bois des Sines (ou Cygnes), ce d'Ansac, près Confolens; trouvé en 1856 et non revu depuis (Crévelier).

Section II. — *Alsinées* (Calice à sépales libres ou un peu soudés à la base).

7. — ALSINE

5 sépales, 5 pétales entiers, 8-10 étamines, 3 styles, capsule à 3 dents; graines nombreuses, réniformes.

190. **A. tenuifolia** Crantz (Alsine à feuilles menues). — Plante glabre; tige grêle de 6-15 centim.; feuilles vertes, linéaires, filiformes; fleurs blanches en panicule assez serrée; graines chagrinées. — ⊙, Mai-Septembre. Champs sablonneux, lieux arides, murs.

Haute-Vienne : C. parmi les rochers de serpentine de La Roche-l'Abeille (Lamy). — Corrèze : Noailles, Puy-Laborie, Pont-

Coudert, AC. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Murs à Confolens, AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : AC. aux environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

A. laxa Jordan (Alsine lâche). *A. tenuifolia β. laxa* Willk. — Variété différant du type par sa panicule plus lâche à pédicelles fructifères étalés au lieu d'être dressés.

CORRÈZE : Puy de Laramière, Noailhac, R. (Rupin).

8. — SAGINA

4-5 sépales, 4-5 pétales entiers ou nuls, 4-5-10 étamines, 4-5 styles, capsules à 4-5 dents; graines réniformes.

191. **S. subulata** Wimm (Sagine subulée), *Spergella subulata* Reich. — Racine grêle; feuilles aristées; pédicelles fructifères très longs. Fleurs blanches; 5 sépales, 5 pétales, 10 étamines, 5 styles; capsules à 5 dents. — Vivace; Mai-Septembre. Lieux sablonneux et humides.

HAUTE-VIENNE : Condat, Le Dorat, etc. (Lamy); les Martinets c^e de Blanzac, Landes de la Forie c^e de Marval (Abbé Lecler); Parade, c^e d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet); Bords sablonneux de l'étang du Ris-Chauveron (Le Gendre). — CREUSE : Rive gauche de la Grande Creuse à Fresseline (Martin). Nous l'avons aussi trouvée tout à côté, sur la rive droite de la Creuse, mais dans l'Indre. La Courtine (de Littardière). — CORRÈZE : Village de Chastanet R.; Cornil, chemin conduisant du Puy de Lafourche à Clairfaye, AC.; champ de Brach, RR.; coteaux sablonneux aux bords de la Sérane (Rupin). — CONFOLENTAIS : Champs sablonneux aux Brisses, aux Rouffëries, brandes de l'étang de Vieille-Forêt, c^e de Lessac, etc. peu commun (Crévelier). — NONTRONNAIS : environs de Thiviers, terrains sablonneux aux environs de Piégut (Soulat-Ribette).

S. lemovinensis Simon (*S. subulata* × *procumbens* ?) — Diffère du *Sagina procumbens*, dit M. Simon, par les pédicelles plus allongés, par les pétales blancs très visibles sur le frais, par les tiges non ou sub-radicantes. Est-ce un hybride avec *S. subulata* ? M. Rouy le pense, mais M. Simon n'ose l'affirmer, n'ayant pas rencontré *S. subulata* dans le voisinage.

HAUTE-VIENNE : Accotements de la route nationale au-dessus de là barrière du chemin de fer à Nantiat.

Nous considérions comme étant le *S. subulata β. major* Rouy et Foucaud, une variété recueillie sur la banquette de la petite route qui rejoint la route de Saint-Victurnien à Cognac (Haute-Vienne). La plante est plus robuste que *S. subulata*; les tiges sont

plus épaisses et plus longues; les fleurs et les capsules sont plus grosses. M. Simon croit qu'il faut rapporter cette plante au *S. lemovinensis*, avec cette différence que les individus de Nantiat sont très voisins du *S. subulata*, tandis que ceux de Cognac ont le port du *S. procumbens*. Il s'agit en résumé d'une question d'hybridité qui demande de nouvelles recherches pour être résolue.

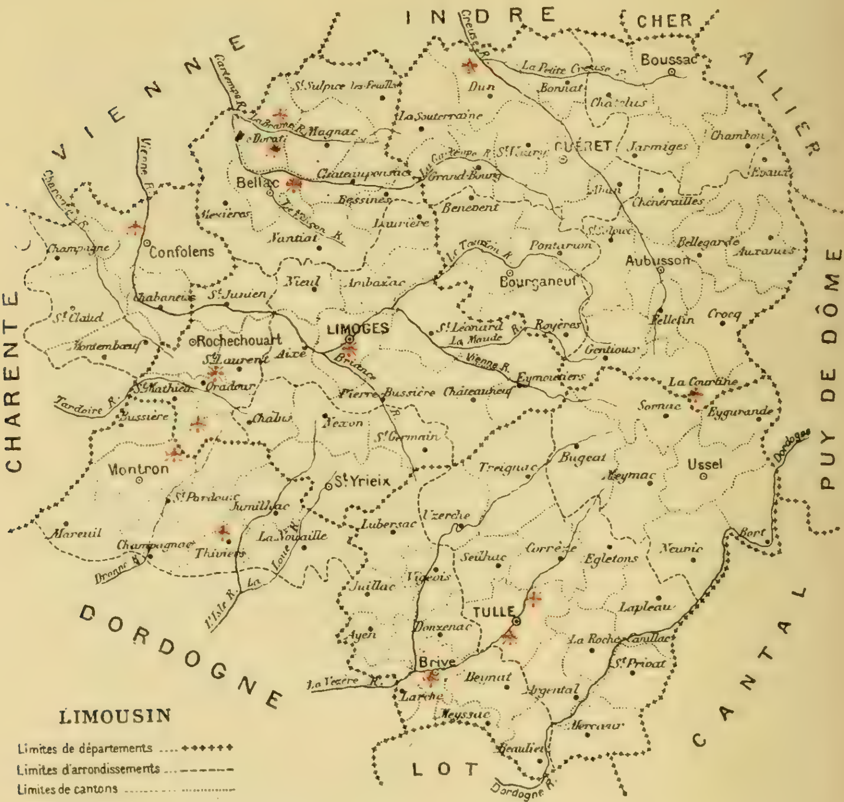


Fig. 5. — ✻ Aire géographique de *Sagina subulata* Wimm.

192. **S. procumbens** Linné (Sagine couchée). *Alsine procumbens* Crantz. — Plante en gazon; tiges radicantes; feuilles aristées, non ciliées. Fleurs verdâtres; 4 sépales obtus; 4 pétales très petits ou nuls; 4 étamines; 4 styles; capsule à 4 dents. — Vivace; Mai-Octobre. Lieux sablonneux, rochers humides.

CC. partout.

On peut diviser l'espèce en deux sections suivant que les fleurs

ont des pétales (*α corallina* Fenzl.) ou que les pétales sont nuls (*β. apetala* Fenzl).

On a créé aussi des sous-variétés que M. Simon considère avec raison comme étant de peu d'importance. Nous citerons cependant les suivantes :

S. var. *humifusa* Rouy et Foucaud. — Tiges rameuses, couchées ; feuilles planes disposées en fascicules écartés.

Confolentais : Environs de Confolens (A. Guillon) et ailleurs sans doute.

S. var. *fontana* Fries. — Tiges simples, peu rameuses, courtes ; feuilles étroites disposées en fascicules rapprochés.

Haute-Vienne : c^e^ d'Isle (Le Gendre). — Corrèze : Sainte-Marie-Lapanouze (Gonod d'Artemare) ; lieux humides à Montégoud, c^e^ de Condat (Le Gendre). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

S. bryoides Schönh. — Tiges très longues, couchées et radicantes ; forme de *S. procumbens* plus particulière aux forêts sombres.

Haute-Vienne : Sur les vieux troncs moussus et ombragés. le long des rives de la Gartempe (Simon).

193. **S. apetala** Linné (Sagine apétale). — Plante d'un beau vert ; tiges non radicantes ; feuilles ciliées surtout à la base. Fleurs verdâtres ; 4 sépales, 4 pétales bifides ; 4 étamines ; 4 styles ; capsule à 4 dents. — ⊙ Mai-Octobre. Champs arides, murs humides.

Haute-Vienne : Limoges (de Cessac) ; sur un mur au Grand Séminaire (Abbé Lecler) ; Saint-Martin-le-Vieux, environs de la Briance et de la Ligoure (Lamy) ; place de la Chapelle, murs de la maison Santrot à Bellac (Le Gendre). — Creuse : AR. Glénic, Grand-Bourg, Pont-à-la-Dôge, etc ; dans la vallée de la Creuse, du Pont-l'Evêque à Glénic, AC. (Martin). — Corrèze : Brive, dans les jardins R. (Rupin) ; Argentat, la Boissière, AR. (Vachal) ; Meymac, Millevaches (Gonod et Lachenaud). — Confolentais : le long d'un mur au bord de la Vienne, à Confolens ; Ansac, au rocher de la Folle, talus du chemin de fer, etc. (Crévelier).

β. imberbis Fenzl. — Feuilles très glabres ou à rares petits poils peu visibles.

Haute-Vienne : Limoges (Herb. Soulat-Ribette). — Corrèze : Murs à Saint-Merd, au moulin de l'étang des Oussines (Gonod d'Artemare et Lachenaud).

S. Lamyi Schultz (Sagine de Lamy). — Diffère de *S. apetala* par ses sépales aigus dépassant la capsule, appliqués sur elle à

la maturité au lieu d'être étalés en croix. Feuilles non ciliées comme dans la variété *imberbis*. — ⊙ Juin-Septembre.

Haute-Vienne : Roches de Serpentine de La Roche-l'Abeille et de Magnac-Bourg (Lamy).

194. **S. ciliata** Fries (Sagine ciliée) *S. patula* Jordan. — Tiges grêles, filiformes, rameuses à la base et relativement allongées. Feuilles linéaires un peu ciliées seulement à la base. Sépales obtus de la longueur de la capsule et appliqués sur elle à la maturité. — ⊙ Mai-Octobre. Champs sablonneux.

Haute-Vienne : Murs d'un jardin à Marval (Abbé Lecler). — Creuse : Lâge et route de la Souterraine près les Champs-Madéroux; route de Guéret au Pont-à-la-Dôge, entre la borne 1k7 et 1k8 (Martin); Ahun (Pailloux *in* Lamotte). — Corrèze : Champs sablonneux et friches entre Chèvre-Cujol et Bellet R. (Rupin). — Confolentais : Champs aux Roufferies, ce de Lessac, etc. peu commun (Crévelier).

Les individus de Marval et des Roufferies, par leurs tiges courtes, ont le facies que doit prendre *S. apetala* sur un terrain pauvre en substances fertilisantes comme les roches de serpentine.

S. filicaulis Jordan (Sagine filicaule). — Diffère de *S. ciliata* par ses tiges plus allongées, plus rameuses, ses feuilles très étroites, nettement bordées de cils allongées. — ⊙ Juin-Septembre. Lieux sablonneux.

Haute-Vienne : Talus d'un chemin à Saint-Lazare, mur près du square des Emailleurs, ce de Limoges (Le Gendre). — Creuse : Même station que *S. ciliata*. Les formes glabres et velues sont mêlées (Martin). — Confolentais : Les Roufferies, ce de Lessac,; La Guéraudie, ce de Chirac, R. (Crévelier).

9 — ARENARIA

5 sépales, 5 pétales entiers ou un peu échancrés, 10 étamines, 3 styles capsule à 6 dents, ovoide; graines tuberculeuses ou chagrinées.

195. **A. grandiflora** Linné (Sabline à grandes fleurs). — Plante gazonnante à tiges couchées; feuilles coriaces, linéaires dentées. Pédicelles 3-6 fois plus longs que le calice. Fleurs blanches, sépales verts, pétales environ 2 fois plus longs que les sépales. — Vivace; Mai-Août. Rochers.

Corrèze : Prieur ,ce de Brive (de Lépinay). Station sans doute accidentelle, car la plante est AC. dans les environs de Rocamadour (Lot).

196. **A. serpyllifolia** Linné (Sabline à feuilles de serpolet). — Tiges de 8-15 centim. étalées ou ascendantes; feuilles sessiles, ovales acuminées; pédicelles épais, dressés, plus longs que la capsule; fleurs blanches en panicules assez courtes; pétales plus courts que le calice; capsule globuleuse renflée à la base, dépassant le calice.

CC. partout.

β. *patula* Martr.-Don. — Diffère du type par ses pédicelles très étalés.

Corrèze : Talus humides aux environs d'Ussel (Gonod d'Artemare). — Nontronnais : Environs de Thiviers et de Piégut (Herb. Soulat-Ribette).

γ. *viscidula* Roth. — Plante plus petite; pédicelles plus courts; capsule plus arrondie.

Haute-Vienne : Bellac, place de la Chapelle, murs de la maison Santrot.

197. **A. leptoclados** Gussone (Sabline à tige grêle). — Plante plus petite dans toutes ses parties que *A serpyllifolia*, mais à tiges nombreuses, diffuses, plus allongées; panicule plus lâche, plus allongée; capsule peu ou point renflée à la base, dépassant à peine le calice.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (Lamy, de Cessac). — Creuse : Chastelux-le-Marcheix (de Cessac). — Corrèze : Vallée de Chastanet, R; Objat, embranchement de la route de Saint-Aulaire à Ayen, R. (Rupin). — Confolentais : Murs à Confolens, CC. (Crévelier).

D'après l'abbé Lecler, le *A. leptoclados* déterminé par l'abbé de Cessac ne serait qu'une variété de *A. serpyllifolia*. Il y a, en effet, entre ces deux espèces, des intermédiaires qui peuvent être l'origine d'erreurs.

10. — MŒHRINGIA

4-5 sépales, 4-5 pétales entiers, 8-10 étamines, 2 styles, capsule à 4 dents, ovoïde ou conique; graines lisses, nombreuses, réniformes.

198. **M. trinervia** Koch *Arenaria trinervia* Linné (Sabline trinervée). — Tiges de 1-4 décim., nombreuses, grêles, faibles, ascendantes; feuilles ovales, aiguës (7-8 ^{mm} de largeur), ciliées sur les bords; pédoncules penchés après l'anthèse; fleurs blanches en cyme très lâche, pauciflore; sépales largement membraneux sur les bords, à 3 nervures. — ⊙ Mai-Septembre. Haies, bois, bords des eaux, lieux ombragés.

C. ou CC. partout.

199. **M. pentandra** Gay *Arenaria pentandra* Ardoïno (Sabline à 5 étamines). — Tiges couchées de 1-3 décim.; feuilles de 5mm de largeur, ciliées seulement sur le pétiole; sépales à une seule nervure; étamines généralement 5. Se distingue facilement de l'espèce précédente par les proportions moindres de toutes ses parties.

CORRÈZE : Bort, à la Colombeyre, sur les murs (Gonod d'Artemare).

11. — STELLARIA

5 sépales, 5 pétales bifides ou nuls, 3 styles, capsule uniloculaire à 6 dents.

200. **S. nemorum** Linné (Stellaire des bois). — Tiges rampantes, puis ascendantes; feuilles larges, ovales-cordiformes, aiguës, les inférieures distinctement pétiolées. Fleurs blanches, en cymes pauciflores, lâches; pétales deux fois plus longs que le calice. — Vivace; Mai-Juillet. Bois couverts et humides des montagnes.

HAUTE-VIENNE : Vient de la Creuse par la rive gauche du Taurion; de station en station elle a atteint la ce de Chaillac, sur la rive gauche de la Vienne; vis-à-vis l'île Dupeyrat (Lamy). — CREUSE : Le Palais près de Bourganeuf (Lamy); bois de la Villatte, RR. (Pailloux); forêt de Chabrière, route de Masforeau et allée conduisant à la Pierre-Chabranle; CC. à droite de la même route en suivant le sentier qui conduit au bois Chapître (Martin). — CORRÈZE : Ussel, R. dans les environs (Lamy) (n'a pas été retrouvé par Gonod d'Artemare).

201. **S. media** Villiers (Stellaire moyenne). Vulg. : Mouron des oiseaux, Mordon; *Mouriaou*, en patois. — Plante très rameuse, diffuse, à tiges munies d'une ligne de poils alternant d'un nœud à l'autre; feuilles ovales, les inférieures pétiolées; fleurs petites, blanches, à pétales profondément bipartits, plus courts que le calice; 3-5 étamines. — ⊙ Février-Décembre. Lieux cultivés, murs.

CC. partout.

β pedicellata Rouy et Foucaud. — Pédicelles 5-8 fois plus long que le calice.

CORRÈZE : Sarsoux, ce d'Ussel (Gonod d'Artemare).

S. neglecta Weihe (*S. media β neglecta* Koch). — Tige moins rameuse, dressée; feuilles plus grandes, pétales plus longs, 10 étamines. Lieux humides.

CREUSE : Au Roudeau, près Ajain (Abbé Neyra *in* de Cessac). — CONFOLENTAIS : Bords de la Vienne, ruisseau de la Tulette, etc., dans les lieux ombragés (Crévelier). — NONTRONNAIS : Bois montueux, rive gauche de la Tardoire, à Valette, c^e de Bussière-Badil, Thiviers (Soulat-Ribette).

202. **S. Holostea** Linné (Stellaire holostée). — Tiges de 2-3 décim. à 4 angles; feuilles lancéolées oblongues, toutes sessiles, rudes sur les bords; fleurs blanches, grandes, à pétales beaucoup plus longs que le calice; capsules courtes, globuleuses. — Vivace; Avril-Mai. Haies, buissons, bois, taillis.

CC. partout.

γ. *minor* Delastre. — Feuilles moins longues et fleurs plus petites que celles du type.

HAUTE-VIENNE : Gouttelard, c^e de Nantiat (Vte de Brettes).

203. **S. palustris** Ehrh (Stellaire des marais) *S. glauca* With — Diffère de la précédente par ses feuilles largement linéaires, lisses sur les bords, par ses bractées qui sont blanches scarieuses, au lieu d'être vertes. — Vivace; Juin-Juillet. Lieux humides et marais.

HAUTE-VIENNE : RR. prairies de La Jonchère (Lamy); Lapouyade, c^e de Châteauponsac (Duchâteau). — CORRÈZE : Puy de Lacaud, c^e de Brive (de Lépinay).

S. palustris γ. *parviflora* Reich. *S. glaucescens* de Cessac. — «Cette plante, dit de Cessac, est intermédiaire entre les S. *palustris* et *S. graminea*, auxquelles on l'a successivement rapportée. Elle diffère de *S. palustris* par son port qui la rapproche de *S. graminea*; elle diffère de ce dernier par ses pétales plus longs que le calice et sa teinte glauque. Nous ajouterons que nous n'avons jamais trouvé dans les mêmes localités du *S. glauca*. »

CREUSE : RR. Anzème, Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac); Glénic (Petit).

204. **S. graminea** Linné (Stellaire graminée). — Fleurs blanches en cyme terminale; pétales bipartits. — Vivace, Mai-Septembre. Haies, buissons, prés secs.

3 variétés.

α. *communis* Rouy et Foucaud. — Plante verte à feuilles linéaires; pétales bipartits, égaux aux sépales ou plus courts qu'eux.

β. *latifolia* Godron. — Plante plus robuste, à feuilles plus larges et fleurs plus grandes; pétales dépassant le calice.

δ. *macropetala* Wiesb. — Plante encore plus robuste, à feuilles linéaires et à pétales 1-2 fois plus longs que les sépales.

Les deux premières variétés sont communes partout. Elles se rencontrent souvent côte-à-côte et se distinguent à première vue par la différence dans la grandeur des fleurs.

Nous ne connaissons la troisième que par des individus provenant d'un taillis près de la station des Singles (Corrèze), que nous a adressés Gonod d'Artemare. Les pétales, sur le sec, étant recoquevillés, on ne se rend pas très bien compte de leur grandeur.

205. **S. uliginosa** Murr. (Stellaire des marais). Vulg. : Petit Cresson, cresson de fontaines (est commestible). — Tiges nombreuses, diffuses, anguleuses; feuilles oblongues; fleurs blanches, pétales plus courts que le calice. — Vivace; Juin-Août. Lieux humides.

3 variétés.

α. *typica* Beck. — Feuilles elliptiques lancéolées, pédicelles 2-3 fois plus longs que le calice.

CC. partout.

β. *latifolia* Rouy et Foucaud. — Feuilles grandes, ovales; pédicelles 3-6 fois plus longs que le calice.

Haute-Vienne : Il en existait un individu dans l'herbier abbé Lecler, mais sans indication de la localité d'où il provient.

δ. *arenaria* Vocke. — Plante basse (5-12 centim.); feuilles petites, assez rapprochées.

Nontronnais : Les Limagnes près Thiviers (Soulat-Ribette).

12. — HOLOSTEUM

5 sépales, 5 pétales entiers ou dentés, étamines 3-10; 3 styles; capsule uniloculaire, cylindracée, à 6 dents.

206. — **H. umbellatum** Linné (Holostée en ombelle). — Tige de 1-2 décim., rameuse à la base, un peu visqueuse au sommet; feuilles ovales oblongues, les inférieures en rosette; fleurs blanches ou rosées en ombelle, à pédicelles inégaux. — ⊙ Mars Mai. Murs, rocailles, champs sablonneux.

Corrèze : Beaulieu, bords de la Dordogne (RR. Rupin).

13. — MŒNCHIA

4 sépales, 4 pétales entiers ou un peu émarginés, plus petits que les sépales; 4 étamines, 4 styles; capsule à 8 dents.

207. **M. erecta** Smith (Mœnchie droite). *Cerastium quaternellum* Fenzl. — Plante de 5-10 centim., glauque, glabre. Tiges

raides, feuilles linéaires aiguës; fleurs blanches portées par des pédoncules allongés. — ⊙ Avril-Mai. Pelouses sablonneuses.

CC. partout, surtout dans les terrains sablonneux.

14. — CERASTIUM

4-5 sépales, 4-5 pétales bifides ou échancrés, 5-10 étamines, 3-5 styles; capsule à 6-8 dents; graines nombreuses, réniformes, tuberculeuses.

208. **C. triviale** Link (Céraiste commun) *C. vulgatum* Linné. — Plante de 1-6 décim. peu velue; rejets stériles au bas des tiges; feuilles ovales spatulées; fleurs blanches en panicule pluriflore, à pétales bifides un peu plus longs que le calice, glabres, rarement à onglet cilié. Bractées largement scarieuses. — Vivace; Mai-Octobre. Murs, champs, prés humides.

CC. partout.

δ. *nemorale* Uechtrz. *C. silvaticum* Opiz *non* W. et K. — Plante plus robuste, à feuilles plus grandes; sommet des tiges visqueux; capsule une fois plus longue que le calice.

Haute-Vienne : Entre Coussac-Bonneval et la Plantade (Le Gendre). — Corrèze : Ussel, terrain fangeux près d'Arsac (Gonod d'Artemare). — Nontronnais : Environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

209. **C. arvense** Linné (Céraiste des champs). — Plante fortement stolonifère, verte, pubescente, non tomenteuse, rarement glanduleuse, en gazon épais; feuilles linéaires ou lancéolées. Fleurs blanches en cyme, à pétales bifides beaucoup plus longs que le calice. Bractées largement scarieuses sur les bords. — Vivace; Avril-Juin. Champs pierreux, bords des chemins.

Haute-Vienne : Champ en friche près de Sauvagnac, c^e^ de Saint-Léger (Lachenaud). — Creuse : CC. aux environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Argentat, pelouses d'Eyssel, bords de la Dordogne (Vachal).

210. **C. glomeratum** Thuil (Céraiste congloméré) *C. viscosum* Linné. — Plante velue glanduleuse, tiges droites visqueuses, feuilles oblongues ovales. Fleurs blanches, petites, en cymes denses, portées par des pédicelles plus courts que le calice, ainsi que les pétales ciliés sur l'onglet. Bractées herbacées. — ⊙, Avril-Juin, automne. Champs, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

S. var. *elongatum* Rouy et Foucaud. — Plante plus grande; fleurs en cymes lâches, assez longuement pédonculées.

Corrèze : Sarsoux, c^e^ d'Ussel (Gonod d'Artemare).

211. **C. brachypetalum** Desportes (Céraiste à courts pétales). — Diffère du précédent par les poils mous de la plante qui généralement n'est pas visqueuse, les pédicelles fructifères beaucoup plus longs que le calice, les fleurs en cymes lâches, les bractées très poilues au sommet. — ⊙, Avril-Juillet. Champs pierreux, bords des chemins.

Haute-Vienne : Champs incultes, R. (Lamy). — Creuse : RR. côte du moulin d'Ahun (Pailloux). — Corrèze : Chèvre-Cujol; Larche, chemin de Fournet, AC. (Rupin); Argentat, AC. (Vachal). — Confolentais : Pré sec vers Chez-Garraud près Confolens, Alloue, etc, AR. (Crévelier).

β *glandulosum* Fenzl. — Partie supérieure de la plante plus ou moins glanduleuse visqueuse.

Corrèze : Sarsoux, c^{e} d'Ussel (Gonod d'Artemare).

212. **C. pumilum** Curt. (Céraiste grêle). — Plante polymorphe dont nous signalerons les formes et variétés suivantes :

C. obscurum Chaub. (Céraiste obscur) *C. glutinosum* Fries. — Plante verte. Fleurs blanches, petites à pétales bifides dépassant peu le calice. Bractées un peu scarieuses. Capsule formant un angle avec le pédicelle. — ⊙, Avril-Juin. Pelouses sèches et sablonneuses.

α. *genuinum* Rouy et Foucaud. — Plante de 6-15 centim. à pédicelles filiformes.

β. *petræum* Schultz. — Plante naine à sépales chargés de poils glanduleux.

γ. *litigiosum* R. et Foucaud. — Pétales une fois plus longs que le calice.

C. pallens Schultz. — Plante d'un vert pâle. Bractées plus nettement scarieuses. Pétales égaux au calice.

C. tetrandrum Curt. — Plante irrégulièrement dichotome.

Haute-Vienne : Roches de serpentine de Laroche l'Abeille et de Magnac-Bourg (Lamy), var. *petræum*. A Pierre-Brune, c^{e} de Magnac, on rencontre aussi la var. *litigiosum* (Ch. Le Gendre). — Creuse : C. Aubusson, Grand-Bourg, La Brionne, Saint-Fiel, etc. (de Cessac qui considère les plantes observées dans ces localités comme appartenant au *C. pallens*. — Corrèze : Chèvre-Cujol, Puy-Laborie, Noailles, AC. (Rupin); Argentat AC. (Vachal). — Confolentais : Moisson à Hiersac, bords de la Vienne, sur les talus vers Ansac, etc., AC. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

213. **C. semidecandrum** Linné (Céraiste à cinq anthères) *C. viscosum* Pers. — Plante de 3-25 cent. d'un vert-pâle, velue vis-

queuse. Bractées entourées d'une membrane large et denticulée. Fleurs blanches en cymes lâches; pétales plus courts que le calice. — ⊙, Avril-Mai. Lieux sabonneux, pelouses sèches.

HAUTE-VIENNE : Château-Chervix au pied de la vieille tour, sur la voie du chemin de fer à la gare de Nexon (Le Gendre). — CREUSE : RR. Cour de Massenon près Ahun (Pailloux). — CORRÈZE : Pelouses sablonneuses à Ersoulier, C. — CONFOLENTAIS : Pelouses sèches à Confolens, etc., AR. (Crévelier).

15. — MALACHIUM

5 sépales, 5 pétales bifides jusqu'à la base, 10 étamines, 5 styles; capsule à 5 angles et à 5 dents; graines couvertes de tubercules aigus.

214. **M. aquaticum** Fries. *Cerastium aquaticum* Linné (Céraiste aquatique). — Plante pubescente visqueuse de 2-5 décim.; tiges fragiles un peu couchées; feuilles grandes, ovales cordiformes; fleurs blanches en panicule lâche; pétales plus longs que le calice. — Vivace; Juin-Octobre. Lieux marécageux et couverts.

HAUTE-VIENNE : existe (Lamy); environs du Dorat, près du ruisseau de la Seure et surtout sur le chemin de Mounisme (Abbé Lecler); Folles, près du pont de la Gartempe (Le Gendre). — CREUSE : Guéret, dans un fossé de la route de Bourganeuf (Dugenest et Monnet); à Bétête, sur les bords de la petite Creuse Ab. Neyra); dans la forêt de Chambon-Sainte-Croix, Chambon sur Voueize (Pérard *in* Martin). — CORRÈZE : Vallée de Planche-Torte sous Ressaulier, bords de la Corrèze au Prieur. AC. (Rupin), Argentat à Gibanel (Vachal). — CONFOLENTAIS : Moulin de chez Perou; çà et là, bords de la Vienne et affluents à Confolens, Ambernac, etc., AC. (Crévelier). : Chabanais sur les bords de la Vienne (Le Gendre).

16. — SPERGULA

5 sépales, 5 pétales, 5-10 étamines, 5 styles, capsules à 5 valves. Feuilles linéaires paraissant verticillées. Fleurs blanches.

215. **Spergula arvensis** Linné (Spergule des champs) vulg. : Spargoute, Fourrage de disette. — Tige de 1-4 décim., articulée. Feuilles pourvues en dessous d'un petit sillon, 10 étamines, rarement 5. Graines bordées d'une aile étroite, chargées d'aspérités fines et noires. — ⊙. Mai-Octobre. Champs sablonneux.

C. ou CC. partout.

α *sativa* Koch. — Graines très finement chagrinées.

HAUTE-VIENNE : près des villages du Cluzeau et des Vareilles. route de Rancon (Simon). — CORRÈZE : CC. à Ussel (Gonod d'Artemare). — Existe sans doute ailleurs.

β *vulgaris* Koch. — 5 étamines, rarement 10, graines hérissées de papilles jaunâtres.

Haute-Vienne : Janaillac; Moissons à droite de la route de Saint-Victurnien à Cognac; champs à Bussière-Boffy; La Villeneuve, c[e] de Rempnat, Saint-Mathieu, route d'Oradour (Le Gendre). — Creuse : Environs de Guéret (Petit). — Corrèze : Le Prieur, Laborie, Beaulieu, C. (Rupin); Darazac, C. (Laygues); Ussel C. (F[re] Georges). — Confolentais : CC. dans la partie granitique, çà et là dans le calcaire. (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Piégut, etc. (Soulat-Ribette).

S. var. *maxima* Koch. — Plante plus robuste, graines plus grosses.

Creuse : Quelquefois cultivée, notamment à Faux-la-Montagne (de Cessac).

216. **S. pentandra** Linné (Spergule à 5 étamines). — Plante presque glabre; tige grêle; feuilles non sillonnées en dessous; pétales lancéolés aigus; graines noires bordées d'une membrane blanche scarieuse. — ⊙. Mars-Mai. Lieux sablonneux.

Haute-Vienne : Gouttelard, c[e] de Nantiat (V[te] de Brettes); Eymoutiers, champs cultivés, CC. (Duris). — Creuse : : Cat. Pailloux. De Cessac pense qu'il y a là une confusion avec la var. *Morisonii*; Environs de Guéret (Petit). — Corrèze : Bassaler, Ressaulier, Puy-Jarrige AC. (Rupin).

β *Morisonii* Tanf. — Diffère du précédent par les pétales obtus et la couleur rousse de la membrane qui entoure la graine.

Haute-Vienne : Pont de Rocherolle, sur la Gartempe, c[e] de Folles (de Cessac); coteau sec près de l'étang de Nieul, mur à Jabreilles (Le Gendre). — Creuse : C. Aubusson, Gentioux, Anzême, Glénic, Grand-Bourg, Saint-Goussaud, etc. de Cessac. — Corrèze : Bassaler, Fréretou, Puy-Jarrige AC. ; Cornil, près le puy de Pauliac, AC. (Rupin); bruyères au-dessus du Rondal, c[e] d'Ussel, AC. (Gonod d'Artemare). — Confolentais : terrain sablonneux recouvrant les roches granitiques des coteaux de la Grange Cambourg, près Confolens, R (Crévelier).

Une étude attentive de ces deux dernières formes de Spargoute permettra d'en fixer les stations avec plus de précision. Nous pensons que *S. Morisonii* est la forme que prend *S. pentandra* dans les terrains granitiques de la région.

17. — SPERGULARIA

5 sépales, 5 pétales entiers, ordinairement 3 styles et capsules à 3 dents. Feuilles à stipules nombreuses.

217. **S. segetalis** Fenzl. (Spergulaire des moissons) *Arenaria segetalis* Lamarck. — Plante à tige droite, très grêle, très glabre; feuilles filiformes; fleurs blanches, très petites, en cymes très lâches; sépales aigus, scarieux avec une nervure verte. — ⊙, Mai-Juin. Moissons des lieux sablonneux.

CONFOLENTAIS : Jeunes vignes aux Roufferies, c[e] de Lessac. R. (Crévelier).

218. **S. rubra** Persoon (Spergulaire rouge) *Arenaria rubra* Linné. — Plante grêle; tiges étalées, pubescentes au sommet. Feuilles courtes, linéaires. Fleurs petites, roses, en grappes feuillées; pétales et capsule dépassant à peine le calice; graines non ailées, anguleuses. — ⊙, Mai-Septembre. Terrains sablonneux.

C. ou CC. partout.

Var. *serpentina* Le Gendre. — Souche forte, tiges courtes, feuilles courtes; stipules presque aussi longues que les feuilles; plante plus petite dans toute ses parties.

HAUTE VIENNE : Pelouses sèches au pied des rochers de serpentine de La Roche-l'Abeille (Le Gendre).

Bien que renfermant de très nombreuses espèces, ayant entre elles une grande affinité, la famille des CARYOPHYLLÉES n'est pas riche en plantes utiles. Nous n'y remarquons guère que la Spargoute des champs produisant un fourrage recherché des vaches, donnant au beurre un goût très estimé, et la Saponaire dont la racine fournit aux ménagères le moyen de nettoyer les étoffes.

En revanche, les horticulteurs y trouvent de grandes ressources. Les Œillets ont tout pour eux, beauté et parfum. Les Silènes, les Lychnides, les Stellaires sont des plantes fort appréciées. Les gazons et les bordures de Sagines et de Sablines sont d'un effet très élégant.

Nous recommandons au botaniste l'étude de la section des Alsinées (Sagines, Sablines, Céraistes, etc.). Ces petites plantes exigent un examen minutieux pour les bien connaître, souvent l'emploi de la loupe; elles sont très polymorphes, mais à cause de cela ce travail donnera des résultats au point de vue de la révision des espèces que nous avons signalées; il y a beaucoup à faire si on veut établir avec exactitude et précision la dispersion des Alsinées sur notre sol granitique.

FAMILLE XIV. — ÉLATINÉES

Plantes radicantes des lieux humides à feuilles petites, à fleurs régulières; 3-4 sépales soudés à la base, 3-4 pétales sans onglet; 8-10 étamines; 3-4 styles; capsules à 3-4 loges polyspermes.

1. — ELATINE

Caractères de la famille; capsule arrondie.

219. **E. Alsinastrum** Linné (Elatine fausse alsine). — Plante robuste, feuilles verticillées. Fleurs blanches, sessiles, verticillées; 8 étamines. — Vivace; Juin-Septembre. Lieux inondés, étangs, eaux paisibles.

Corrèze : Embourmèle près de Servières, R. (Puel).

220. **E. hexandra** de Candolle (Elatine à 6 étamines). — Plants grêle, feuilles opposées. Fleurs sessiles, axillaires, à pétales blancc marqués d'une ligne rose; 6 étamines. — ⊙, Juin-Septembre. Bords des étangs et des mares.

Haute-Vienne : Etang de Châlus, Le Dorat, étang du Ris-Chauveron, ce d'Azat (Lamy); étang de Cordelas, ce de Panazol (Abbé Lecler); étang de Frégeaigne, ce de Nantiat (Le Gendre). — Corrèze : dans les environs d'Ussel R. (Lamy), étang de Saint-Victour (Gonod d'Artemare). — Confolentais : dans les vases des bords de l'étang des Sèches, près de Confolens (Thibaud). — Nontronnais : bords de l'étang Groulier, étang neuf, C. étang de Badex, ce de Saint-Estèphe, étang de Chez Noyer, etc. (Soulat-Ribette).

Famille sans utilité.

Famille XV. — LINÉES (1)

Feuilles simples; fleurs régulières en cymes, panicules ou corymbes; 4-5 sépales; 4-5 pétales; 4-5 étamines fertiles; 3-5 styles; fruit capsulaire à 3-10 loges.

1. — LINUM

5 sépales entiers, libres; 5 pétales, 5 étamines, capsules à 10 loges.

221. **L. angustifolium** Hudson (Lin à feuilles étroites). — Plante glabre s'élevant quelquefois à plus d'un mètre, tiges rameuses au sommet ; feuilles alternes, lancéolées linéaires ; pédicelles plus longs que le calice; fleurs bleues; capsule grosse, ovoïde. — Vivace; Mai-Août. Coteaux secs et pierreux.

Haute-Vienne : Prés des environs de Limoges et d'Isle. Talus de la route de Saint-Mathieu. Talus de la route de Verneuil (Le Gendre). — Corrèze : Bords de la route de Varetz à Panpan, AR.; route du Peuch, C; Larche entre la Roche et la Ménagerie, AC. (Rupin) Croix-Redonde (de Lépinay); Argentat (Vachal). — Confolentais : Talus de la route d'Ansac près la Galoche, Laignac, Montembœuf, etc. AR. (Crévelier). — Nontronnais :

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, t. VI, p. 257 et t. VII, p. 180.

Prés, lieux vagues et sablonneux aux environs de Piégut (Soulat-Ribette).

Linum usitatissimum Linné (Lin cultivé). — Diffère du précédent par ses tiges souvent solitaires, ses feuilles plus larges, ses fleurs d'un bleu plus vif et plus grandes, ses capsules plus grosses. — ⊙, Moissons.

Cultivé et subspontané çà et là, stations sans fixité. Quelques botanistes l'ont confondu avec le *L. angustifolium*. Il est rare chez nous sauf dans l'arrondissement de Bellac où il est cultivé par beaucoup de métayers.

222. **L. alpinum** Linné (Lin des Alpes). — Le lin des Alpes est une plante à feuilles ordinairement linéaires, à grandes fleurs bleues, présentant de nombreuses formes et variétés.

On en a signalé deux formes dans la partie sud de la région.

L. Leonii Schultz (Lin de Léo). — Tiges décombantes; pédicelles fructifères dressés. — Vivace ; Mai-Septembre. Coteaux secs et calcaires.

Corrèze : Soulier de Chasteaux au-dessus du Blagour, R. (Rupin):.

L. austriacum De Candolle (Lin d'Autriche). — Pédicelles fructifères arqués; capsule de grosseur variable. — Vivace; Juin-Août. Coteaux secs.

Corrèze : Ratassac, c^e de Lissac (de Lépinay).

223. **L. catharticum** Linné (Lin purgatif). — Tige grêle, glabre; feuilles opposées, obovales ou lancéolées; fleurs blanches, petites. — ⊙, Mai-Septembre. Pelouses, bois, prés.

C. ou CC. partout; cependant serait AR. aux environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault).

224. **L. gallicum** Linné (Lin de France). — Tiges grêles, glabres; feuilles linéaires lancéolées; fleurs jaunes, petites, espacées sur les rameaux. — ⊙, Juin-Septembre. Coteaux secs, champs, chataigneraies.

Haute-Vienne : Thias, près Isle, R. (Lamy); Beynac, au-dessus du cimetière, La Peyrière, c^e d'Oradour-Saint-Genest, Saint-Bonnet-la-Marche (Abbé Lecler); landes du Goulet, c^e de Saint-Priest-Ligoure (Lachenaud); Peyrat, Saint-Sornin, Lacroix, Darnac (Abbé Nadaud). — Creuse : RR. La Côte près Saint-Dizier (Lamy). — Corrèze : Noailhac, entre Noailles et le Puy Laborie, Entrecor, forêt de Cousage, de Pomiers, AR. Ayen, puy de Pampelonne, AC. (Rupin); Audan, c^e de Lissac (de Lépinay); Darazac, R. (Laygue). — Confolentais : Çà et là,

Ansac, les Roufferies, c^e^ de Lessac, etc., dans les champs après la moisson (Crévelier); Châtaigneraies des Fantaisies, c^e^ de Chabanais (Le Gendre) — NONTRONNAIS : Thiviers, Teyjat (Soulat-Ribette).

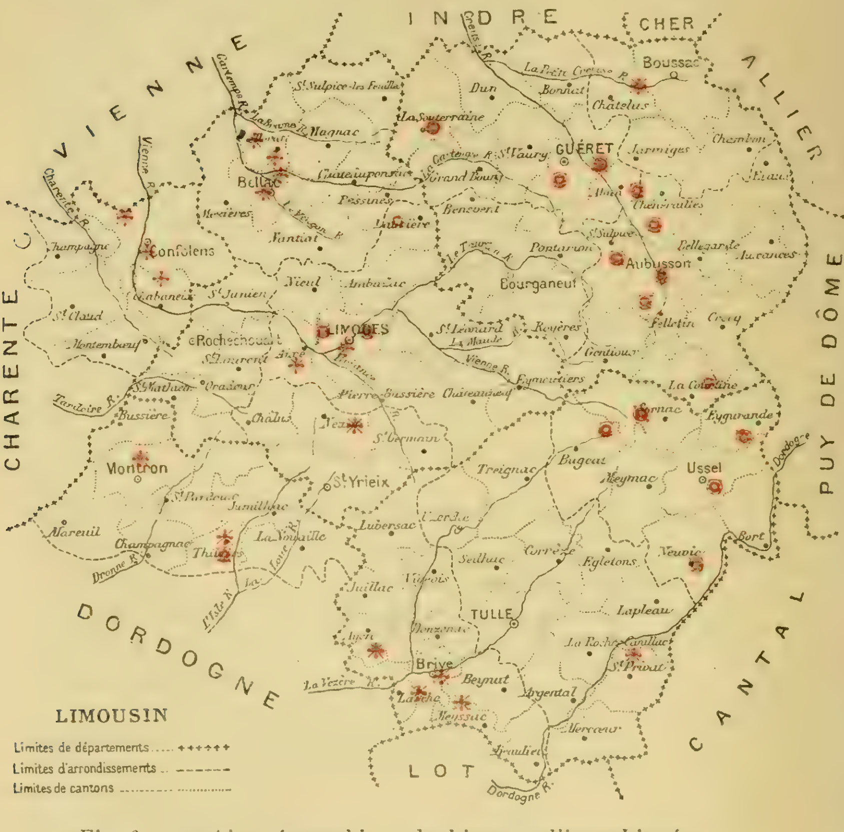


Fig. 6. — ✻ Aire géographique de *Linum gallicum* Linné.
⊙ — *Geranium pyrenaicum* Linné.

225. **L. strictum** Linné (Lin raide). — Plante rameuse, feuilles lancéolées linéaires; fleurs jaunes rapprochées en petits faisceaux formant une panicule; pédicelles nuls ou plus courts que le calice. — ⊙, Mai-Juillet. Coteaux secs et calcaires.
CORRÈZE : Audan, c^e^ de Lissac (de Lépinay).

226. **L. salsoloides** Lamarck (Lin vermiculé), — Souche ligneuse, tiges pubescentes; feuilles linéaires; fleurs grandes, à sépales glanduleux sur les bords, à pétales roses, rouges à la base. —Vivace; Juin-Juillet. Coteaux secs, stériles des terrains calcaires.

Corrèze : Ayen, plateau de Segonzac, C. (Rupin); Puy-Laborie (de Lépinay).

227. **L. tenuifolium** Linné (Lin à feuilles menues). — Plante glabre; tiges nombreuses; feuilles éparses linéaires; fleurs grandes d'un rose clair uniforme. — Vivace : Juin-Septembre. Coteaux secs des terrains calcaires.

Corrèze : Turenne, entre Lapeyrouse et Russac, C.; Larche, forêt de Pommier, au-dessus de Saint-Cernin; AR.; Ayen, puy de Pampelonne (Rupin) C; sur le chemin de Soulié à la Maison-Basse, c[e] de Saint-Cernin (D[r] Laffon); Saint-Robert (de Lépinay). — Nontronnais : Jamelières, Javerlhac, Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

Les lins à feuilles étroites, purgatif et de France sont les seules espèces appartenant réellement à notre région. Quant aux autres, sauf le lin à feuilles menues qui existe dans le Nontronnais, ce ne sont que des acquisitions accidentelles provenant du Lot et ne s'étant maintenues que sur quelques points du département de la Corrèze.

2. — RADIOLA

4 sépales bifides ou trifides, 4 pétales, 4 étamines; capsule à 4 loges.

228. **R. linoides** Gmelin (Radiole faux-lin). — Jolie petite plante de 6-8 centim. à tiges filiformes, rameuses, à feuilles opposées, ovales, sessiles, à très petites fleurs blanches. — ⊙, Juin-Octobre. Lieux sablonneux humides, pelouses ombragées, bois, châtaigneraies.

C. ou CC. partout, sauf aux environs d'Aubusson où la plante n'est connue qu'à Trentloup (Jorrand et Frébault).

En raison de leurs jolies fleurs bleues, blanches, roses ou rouges, abondantes, portées par d'élégantes tiges, les lins sont très répandus dans les jardins.

Le *Linum usitatissimum* donne une huile fort précieuse pour l'industrie. La médecine utilise ses graines, mais surtout ses fibres, dégagées par le rouissage, qui font que la plante a été cultivée en grand de toute antiquité.

Les feuilles de l'*Erytroxylum Coca*, originaire du Pérou, renferment la Cocaïne. La Coca est classée parmi les aliments d'épargne. Les indiens, en en mâchant les feuilles, peuvent pendant plusieurs jours supporter un effort musculaire considérable sans fatigue.

Famille XVII. — TILIACÉES

5 sépales, 5 pétales. Etamines nombreuses. 1 style, 5 stigmates. Capsule uniloculaire par avortement.

1. — TILIA (1)

Grands arbres de 15-20 mètres, à feuilles simples dentées, alternes; fleurs d'un blanc sale, un peu jaunâtres, odorantes, en cymes axillaires, accolées à une longue bractée membraneuse; étamines à filets libres.

229. **T. grandifolia** Ehrhart (Tilleul à grandes feuilles) *T. platyphyllos* Scopoli. Vulg. Tilleul de Hollande. — Feuilles grandes, ovales, acuminées, cordées, vertes et velues en dessous. — Juin-Juillet. Généralement planté; rarement spontané.

Il est bien difficile de départager l'œuvre de l'homme de celle de la nature. Cependant peut-être peut-on considérer comme spontanés quelques tilleuls signalés à Ahun, (Creuse) par Pailloux, sur les bords de la Vezère à Treignac (Corrèze), par Rupin, sur les bords de la Dordogne, à Darazac (Corrèze) par Laygue, etc.

Par exemple nous possédons de très beaux et de très vieux arbres remontant au temps de Sully et de Colbert, plantés devant les églises ou à la porte des châteaux. Nous en avons signalés quelques-uns que nous rappelons ci-après.

Tilleul des Monts, c^e de Vigeville (Creuse). — Circonférence du tronc, 8^m; hauteur, 25^m; diamètre de la ramure environ 25^m. Portait en 1892 un certain nombre de touffes de gui (*Règne Végétal*, année 1892, p. 89).

Tilleul du Monteil, c^e de Saint-Martin-Château (Creuse). — Mêmes dimensions, sauf la circonférence du tronc qui n'est que de 7^m (*Règne Végétal*, année 1892, p. 105).

Tilleul de Labussière, c^e de Lestards (Corrèze) en face la porte de la petite chapelle. — N'est pas très élevé, mais a 6 à 7 mètres de circonférence (*Revue scientifique du Limousin*, T. I, p. 166).

Tilleul de Biénac, c^e de Rochechouart (Haute-Vienne) près de l'église. Circonférence variant entre 4^{m}66 et 6^{m}30 de diamètre; sa hauteur est réduite à 8^m par suite de divers accidents. L'arbre est creux (*Revue scientifique*, T. IV, p. 335.)

Tilleul de Linards (Haute-Vienne) à la porte de l'église. — 4^{m}38 de circonférence à 2^m au-dessus du sol, mais ses racines entrelacées, sorties de terre, forment une circonférence de 16^{m}12 (*Revue scientifique*, T. IV, p. 352.)

Tilleul de Puy de Val, c^e d'Espagnac (Corrèze) en face la porte du château. — 8^m de circonférence au niveau du sol et 5^m seulement à un mètre au-dessus. Sa hauteur est de 24 mètres (*Revue scientifique*, T. VI, p. 82).

La vie de la plupart de ces arbres a une origine qui remonte à 4 ou 500 ans.

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VI, p. 256 et t. VII, p. 180.

230. **T. parvifolia** Ehrhart (Tilleul à petites feuilles) *T. ulmifolia* Scopoli. *Tillol* en patois. — Feuilles petites, suborbiculaires, glauques et glabres en dessous. — Juillet. Bois montueux, bords des rivières.

Haute-Vienne : C. sur les bords du Taurion (Lamy); Lapeyrière, c[e] d'Oradour-Saint-Genest; bords de la Gartempe en aval de Confolens, c[e] de Saint-Ouen (Abbé Lecler); Eymoutiers bords de la Vienne et de ses affluents, Legaud, etc., R. (Duris). — Creuse : Bords du Cher, près d'Evaux, R. (Pailloux); C. dans le bois de Brugnat, près du Pont-à-la-Dôge (de Cessac); Budelière, Chambon, Saint-Marien, bords du Cher depuis le bateau du Mas jusqu'au-dessous du Breuil (Martin), Pérard; AC. aux environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Bords de la Dordogne, C.; Bort, route d'Ussel, C. (Rupin); Darazac (Laygue) Entrecor, c[e] de Chasteaux (de Lépinay). — Confolentais : Ile de Saint-Germain, bords de l'Issoire, du Goire, etc. AC. (Crévelier). — Nontronnais : Spontané sur les bords de la Dronne (Soulat-Ribette).

Comme pour l'espèce précédente, il est assez difficile de distinguer les stations spontanées de celles provenant de culture, mais de l'avis de notre confrère, M. Simon, ce tilleul est parfaitement spontané au bord de nos rivières.

T. argentea Defontaines. — Feuilles larges, tomenteuses en dessous.

Cet arbre originaire de Hongrie est souvent cultivé en raison de l'odeur suave de ses fleurs et de la beauté de son port, mais il n'est jamais spontané chez nous.

Les fleurs du tilleul sont très visitées par les abeilles; la qualité du miel provenant exclusivement du nectar recueilli sur ces arbres est différemment appréciée.

En raison de ses propriétés calmantes, l'infusion de fleurs de tilleul est préférée par beaucoup de personnes à celle du thé.

Le tilleul fournit un bois léger, tendre, facile à travailler, recherché par les ébénistes, les sculpteurs, les saboticrs et les luthiers.

C'est à la famille des tiliacées qu'appartient le *Corchorus capsularis* dont on retire le jute.

Famille XVIII. — MALVACÉES (1)

Calice gamosépale à 3-5 divisions, muni à la base d'un calicule à 3-9 divisions; 5 pétales; étamines nombreuses à filets soudés entre eux en forme de tube; plusieurs styles; carpelles entourant un axe central dont ils se séparent à la maturité. — Feuilles alternes.

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VI, p. 255 et t. VII, p. 203.

1. — MALVA

Calicule à 3 divisions libres (en patois *Maouvo* ou *Maouva*).

231. **M. silvestris** Linné (Mauve sauvage) vulg. : Grande mauve. — Tiges étalées ou ascendantes; feuilles orbiculaires à lobes profonds; plusieurs pédoncules à l'aisselle de chaque feuille; fleurs grandes, rose-violacé; folioles du calicule oblongues; carpelles réticulés. — Bisannuelle, Mai-Octobre. Lieux incultes, champs, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

Suivant que les lobes des feuilles sont larges ou plus étroits, à sinus court ou plus profond, la plante est dite : var. *latiloba* ou var. *angustiloba*.

Malva crispa Linné (Mauve crépue). — Grande mauve à feuilles larges, ondulées, crépues sur les bords, qui est cultivée dans les jardins et qui quelquefois semble subspontanée. Mais ces apparitions accidentelles ne sauraient nous conduire à admettre ici une plante qui n'appartient même pas à la flore française.

232. **M. rotundifolia** Linné (Mauve à feuilles rondes) vulg. : Petite mauve, Fromagère; en *patois* : *herbo de las Redoundas*, *herbo des fromagou* (Herbe des rondelles ou des petits fromages, allusion à la forme des fruits). — Tiges rameuses, ascendantes ou couchées; feuilles orbiculaires peu lobées; plusieurs pédoncules à l'aisselle de chaque feuille; fleurs moyennes, blanches ou roses; folioles du calicule linéaires; carpelles un peu velus. — ⊙, Mai-Octobre. Lieux incultes, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

233. **M. Alcea** Linné (Mauve Alcée). — Tiges dressées; feuilles radicales suborbiculaires, les caulinaires à lobes profonds; fleurs roses très grandes, solitaires à l'aisselle des feuilles; calice tomenteux à folioles ovales aiguës; carpelles glabres. — Vivace; Juin-Septembre. Haies, prés, bords des bois dans les terrains calcaires.

Var. *fastigiata* Koch. — Feuilles à divisions peu profondes, les supérieures trifides.

Var. *intermedia* Durand-Duquesney. — Feuilles à lobes incisés dentés; calicule à folioles étroitement lancéolées; carpelles n'arrivant souvent pas à maturité. Paraît être hybride des *M. Alcea* et *moschata*.

Haute-Vienne : Eymoutiers, pelouses près du château de La Rivière, dans une pelouse à Legaud, RR. (Duris); Boisseuil,

var. *fastigiata* (Ab. Lecler). — CREUSE : Aubusson, C. (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Siorac, c^e de Brive. var. : *fastigiata* (de Lépinay); dans les environs de Neuvic (Gonod d'Artemare).

Nous faisons nos réserves au sujet de cette mauve que nous n'avons jamais vue en Limousin et qu'on peut confondre avec l'espèce suivante :

234. **M. moschata** Linné (Mauve musquée). — Tiges dressées; feuilles radicales réniformes, les caulinaires à lobes linéaires oblongs; fleurs roses, rarement blanches, musquées, grandes, solitaires à l'aisselle des feuilles ou rapprochées en cymes formant ombelle; calicule à folioles linéaires étroites; carpelles velus. — Vivace; Mai-Septembre. Chemins, champs et prés secs.

Var. *laciniata* Gr. et God. — Toutes les feuilles divisées en lanières linéaires.

Var. *intermedia* Gr. et God. — Feuilles radicales crénelées-réniformes, les caulinaires en lanières étroites.

C. ou CC. partout, plus rare dans les environs d'Ussel; la var. *laciniata* rare dans les environs de Brive (Rupin).

Le genre LAVATERA, dont le calicule est composé de 3 divisions soudées à la base, renferme des espèces spontanées pour le midi de la France, cultivées chez nous et s'échappant alors des jardins. C'est sans doute dans ces conditions que de Cessac a cueilli le *L. trimestris* Linné, sur le bord d'un chemin à Châtelus (Creuse).

Parmi les HIBISCUS, il en est comme l'*H. trionum* Linné (Ketmie vésiculeuse) qui, sans culture, se reproduisent pendant longtemps dans les lieux où on les a apportés.

2. — ALTHÆA

Calicule à 6-9 divisions soudées inférieurement.

235. **A. officinalis** Linné (Guimauve officinale) en patois : *Guimaouvo*. — Plante tomenteuse, douce au toucher; tiges dressées, hautes; feuilles blanchâtres, lobées, dentées; fleurs grandes blanches ou blanc-rosé; pédoncules très courts; carpelles tomenteux. — Vivace ; Juin-Septembre. Lieux humides, prés.

CREUSE : Monlevade près Guéret. — CORRÈZE : Le Bouyh, R; Larche près Saint-Cernin, R.; Issandon R. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Çà et là dans les jardins à Confolens; bords des ruisseaux et des rivières de la partie calcaire, Champagne, Saint-Cloud, Chasseneuil, les Pins, etc. (Crévelier).

236. **A cannabina** Linné (Guimauve à feuilles de chanvre). — Plante rude; tiges droites, hautes, rameuses; feuilles vertes, palmées, les supérieures trilobées; fleurs assez grandes, roses pourpres à la base; pédoncules axillaires plus longs que la

feuille; carpelles glabres. — Vivace; Juillet-Septembre. Bords des champs et des fossés, lieux frais.

Corrèze : Larche à Chasteaux (Lamy, Abbé Loubignac *in* Rupin). — Nontronnais : Thiviers, R. (Soulat-Ribette).

237. **A. hirsuta** Linné (Guimauve hérissée). — Plante rude; tiges hérissées, couchées ou ascendantes; feuilles vertes réniformes orbiculaires ou palmatipartites; fleurs assez grandes, roses ou lilas (bleues après la dessication), portées par des pédoncules axillaires plus longs que la feuille; carpelles glabres. — ⊙, Mai-Septembre. Champs incultes, bords des haies, surtout dans le calcaire.

Corrèze : Le Vialmur, Noailles, Puy de Crochet, Entrecor, Saint-Cernin R. (Loubignac); Neyragne, c^e^ de Chasteaux, à fleurs roses; Croix Lagarde, c^e^ de Noailles, à fleurs blanches (de Lépinay). — Confolentais : Saint-Laurent-de-Céris et autres régions du calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Jomelières, c^e^ de Javerlhiac, Saint-Pardoux, Thiviers (Soulat-Ribette).

La famille des malvacées fournit des plantes à la médecine notamment la racine de guimauve, orne nos parterres avec les Roses-Trémières, les Abutilons, les Lavatères, les Ketmies, etc.; mais ce qui fait sa gloire, c'est qu'elle renferme les Cotonniers (genre *Gossypium)* dont le duvet enveloppant les graines est d'un usage universel.

A citer encore dans cette famille les Fromagers et surtout le Baobab, un des géants de la végétation par sa grosseur, ayant quelquefois plus de 15^{m} de diamètre à la bifurcation des branches, dont l'existence a été évaluée à plusieurs milliers d'années.

Les mauves sont des plantes mellifères.

Famille XIX. — GÉRANIACÉES (1)

5 sépales, 5 pétales, 10 étamines à filets plus ou moins soudés à la base, 5 styles, fruit sec à 5 carpelles se détachant élastiquement de l'axe à la maturité.

1. — GERANIUM

Etamines presque toutes fertiles; carpelles se détachant de l'axe de bas en haut et se courbant en arc.

238. **G. pyrenaicum** Linné (Géranium des Pyrénées (2). — Tiges dressées, rameuses, de 1-5 décim.; feuilles en cœur à la base, orbiculaires, palmatifides; pédoncules biflores, portant des fleurs violettes, moyennes, à pétales 2 fois plus longs que le calice, à limbe échancré en cœur; graines lisses. — Vivace; Juin-Septembre. Prairies, bords des chemins, lieux frais.

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VII, p. 204 et 234.
(2) Voir *Revue scientifique*, t. III, p. 41, 54, et 77.

Haute-Vienne : Limoges, Isle, RR. (Lamy); Limoges, quartier Pétiniaud-Beaupeyrat, terrasses de l'Evêché (Le Gendre), chemin de Sainte-Claire (Peyrinaud); talus de la gare à Saint-Sulpice-Laurière, CC. (Le Gendre). — Creuse : Guéret, Glénic, La Souterraine, Ahun, Saint-Médard, Mouchetard, c^e de Saint-Sulpice, Valière (de Cessac); CC. aux environs de Guéret (Le Gendre); CC à Aubusson (Jorrand et Frébault); CC. à Clairavaux (Pedon). C'est aujourd'hui une plante très répandue dans le département. — Corrèze : AC. dans les prairies d'Ussel, d'Aix, de Neuvic, il abonde à Sarsoux (Gonod d'Artemare); Meymac, Millevaches, prairies à Saint-Merd-les-Oussines (Gonod et Lachenaud). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

On retrouvera certainement la plante ailleurs, car nos cartes démontrent avec de plus en plus d'évidence qu'il existe en Limousin un grand nombre de cantons dont la végétation est à étudier. Il est fort regrettable que nous n'ayons pu, après plus de 20 ans d'efforts, obtenir sur ces points des concours dont l'utilité apparaît aujourd'hui très clairement.

239. **G. columbinum** Linné (Géranium Colombin). — Tiges dressées ascendantes; feuilles découpées en lobes nombreux et étroits, pédoncules biflores beaucoup plus longs que les feuilles; fleurs lilas, à pétales échancrés à peu près égaux au calice; carpelles glabrescents. — Bisannuelle; Mai-Septembre. Champs, pieds des haies, bords des chemins.

Var. *humile* Le Gendre. — Souche plus épaisse, tiges couchées, courtes; feuilles petites, pubescentes, à divisions moins profondes et moins étroites.

Haute-Vienne : Environs de Limoges. (Le Gendre). Forme des lieux secs et découverts, notamment sur les banquettes des routes.

240. **G. dissectum** Linné(Géranium découpé). — Tiges de 1-5 décim. faibles, plus ou moins droites; feuilles profondément découpées; pédoncules biflores plus courts que les feuilles; fleurs purpurines, petites, à pétales émarginés égalant le calice; carpelles pubescents glanduleux. — Bisannuelle. Mai-Octobre. Prés, champs, haies, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

Var. *humile* Le Gendre. — Présente comme le précédent une variété plus petite dans toutes ses parties, s'étalant en rosette sur le sol. On la rencontre communément sur les banquettes des routes.

241. **G. molle** Linné (Géranium mou). — Tiges diffuses, couchées ou ascendantes, couvertes de longs poils mous; feuilles

velues, molles, palmatifides, quelquefois très petites; pédoncules biflores, axillaires, plus longs que la feuille; fleurs petites rougeâtres, blanc-rosé ou blanches; pétales échancrés dépassant peu le calice; carpelles glabres et ridés en travers. — ⊙, Mai-Octobre. Bois, champs, prés secs, sur les murs.

C. ou CC. partout. Serait rare à Eymoutiers (Haute-Vienne) (Duris).

242. **G. rotundifolium** Linné (Géranium à feuilles rondes). — Tiges faibles, un peu couchées, légèrement velues; feuilles arrondies, divisées en 5-7 lobes, quelquefois très petites; pédoncules biflores plus courts que la feuille; fleurs petites, rougeâtres; pétales entiers, de moitié plus longs que le calice; carpelles velus, non ridés. — ⊙, Mai-Octobre. Lieux secs, bords des chemins, pieds des murs.

C. ou CC. partout, excepté dans la Creuse où il serait rare, n'étant signalé qu'à Grand-Bourg (de Cessac).

243. **G. pusillum** Linné (Géranium fluet). — Tiges pubescentes couchées, rameuses; feuilles arrondies profondément pinnatifides, quelquefois très petites; pédoncules biflores, plus courts que la feuille; fleurs petites, bleu-violet, rarement blanches; pétales échancrés en cœur, dépassant peu le calice; carpelles poilus, non ridés. — Annuelle; Mai-Octobre. Décombres, lieux herbeux, prés secs, murs.

Haute-Vienne : Creuse, Corrèze : C. — Confolentais : Confolens AR. (Crévelier).

244. **G. sanguineum** Linné (Géranium sanguin). — Tiges ascendantes ou couchées; feuilles orbiculaires réniformes à 5-7 divisions profondément lobées; pédoncules uniflores, plus longs que les feuilles; fleurs grandes, d'un beau rouge; pétales échancrés une fois plus longs que le calice; carpelles poilus. — Vivace; Mai-Septembre. Haies, bois, coteaux secs.

Corrèze : Lissac (Abbé Loubignac); Vallée d'Entrecor, C. (Rupin); Chasteaux (de Lépinay). — Confolentais : forêt des Quatre-Veaux, c[e] des Pins, dans le calcaire (Crévelier).

Notre confrère, M. Hétier, nous a apporté des feuilles d'automne (2[mes] pousses) provenant du jardin de M. Boudier, président de la Société mycologique de France; dans ces feuilles les divisions sont souvent entières ou à lobes peu profonds, arrondies au sommet; c'est la forme qu'elles présentent dans des individus récoltés en septembre aux Eyzies (Dordogne). Ne serait-ce pas sur des échantillons de même nature que Parlat aurait établi sa variété *latifolium* ?

245. **G. palustre** Linné (Géranium des marais). — Tiges 2-4 décim. ascendantes dressées, couvertes de poils raides; feuilles largement palmées; pédoncules biflores beaucoup plus longs que la feuille; fleurs grandes, purpurines; pétales arrondis au sommet, une fois plus longs que le calice; carpelles velus. — Vivace; Juillet-Août; prairies humides, ombragées.

CORRÈZE : Vallée de la Cère, sous Colobrousse (Rupin).

246. **G. nodosum** Linné (Géranium noueux). — Tiges dressées pubescentes; feuilles palmées à lobes dentés; pédoncules ordinairement biflores, plus longs que la feuille; fleurs grandes, lilas, veinées; pétales échancrés au sommet, 1-2 fois plus grands que le calice; carpelles à une seule ride transversale vers le sommet.

HAUTE-VIENNE : Parc de M. Lamy à Juriol, c^e du Palais (Abbé Lecler), très probablement non spontané. — CORRÈZE : Coutinard, c^e de Noailles (de Lépinay).

247. **G. silvaticum** Linné (Géranium des forêts). — Tiges dressées, à poils plus ou moins longs; feuilles à lobes profondément dentés; pédoncules biflores plus longs que la feuilles; fleurs grandes, d'un rose violacé; pétales au moins une fois plus longs que le calice, non ridés. — Vivace; Mai-Août. Terrains granitiques, prairies des montagnes, bois humides.

HAUTE-VIENNE : Bois de Bonnefond, c^e de Panazol, Sauviat, bords du Taurion à Saint-Laurent-les-Eglises (Lamy); rive gauche du Taurion entre Saint-Martin et Saint-Priest (Lachenaud); Les Billanges (abbé Nadaud); bois de Veviale, c^e de Nedde (Le Gendre). — CREUSE : C. aux bords de la Creuse et de la Tarde (Pailloux); Aubusson, Bourganeuf, Chambon, Pigerol (de Cessac); bords de la Creuse et de la Bauze à Aubusson C. (Jorrand et Frébault); Clairavaux. C. (Pedon). — CORRÈZE : Noailles, bords de la Couze. AC.; Beaulieu, île de M. Duchamp (Rupin); pont de Couderc (de Lépinay); Bort (André).

248. **G. pratense** Linné (Géranium des prés). — Plante à poils appliqués; tiges dressées; feuilles à 5-7 lobes profondément dentés; pédoncules biflores plus longs que la feuille; fleurs grandes bleues ou blanches, en cymes formant un corymbe; pétales arrondis au sommet; carpelles non ridés. — Vivace; Avril-Juin. Prairies, bois, champs, souvent cultivé.

CORRÈZE : Mercœur, vallée de la Cère, R. (Rupin).

249. **G. phæum** Linné (Géranium brun). — Tiges dressées, poilues; feuilles palmées à lobes dentés; pédoncules ordinaire-

ment biflores, plus longs que les feuilles; fleurs grandes, rouge-brun; pétales un peu plus longs que le calice; carpelles ridés en travers. — Vivace; Juin-Août. Prairies des montagnes.

Corrèze : Beaulieu, bords de la route en face l'île de M. Duchamp, chemin de Cabanes, AR.; Servières, sur les bords de la Dordogne, au Glénit (Rupin); Argentat, près la hierle du Chambon, AR. (Vachal); Ussel, Vallée de la Dordogne (Gonod d'Artemare).

250. **G. lucidum** Linné (Géranium luisant). — Plante luisante à la fin rougeâtre; tiges glabres, dressées, ascendantes; feuilles découpées en lobes profonds, dentés; pédoncules biflores, plus longs que la feuille; fleurs petites, roses; calice ovale globuleux; pétales un peu plus longs que le calice, arrondis; carpelles ridés. — ⊙, Mai-Août. Sous les haies, dans les murs humides et les lieux pierreux.

Corrèze : Noailles, Puy de Crochet, Cousage, c^e de Chateaux. C. (Rupin); Moriolles (de Lépinay). — Confolentais : chemins creux des vignes à Confolens, Brigueil, Etagnac, Chassenon, etc. AC. (Crévelier); tout près des limites de la Haute-Vienne (Le Gendre). — Nontronnais : Sur les bords de Bandiat, c^e de Varaignes (Soulat-Ribette).

251. **G. Robertianum** Linné (Géranium herbe à Robert) Vulg. : Bec de Grue, Herbe à la Chancrée, Fourchette du diable. — Plante de 1-4 décim. à odeur fétide; tiges dressées, rameuses; feuilles ailées à divisions pétiolées; pédoncules biflores ordinairement plus plus longs que les feuilles; fleurs assez grandes, purpurines, roses ou blanches; pétales entiers deux fois plus longs que le calice; carpelles ridés en travers. — Bisannuelle, Avril-Octobre. Murs, bois, haies, lieux humides ou terrains secs.

CC. partout.

252. **G. purpureum** Villars (Géranium pourpre). — Plante très polymorphe. Voici quelques variétés reconnues en Limousin.

Var. *minutiflorum* Jordan (Géranium à fleurs menues). — Plante très fétide; tous les pédoncules dépassant les feuilles; fleurs petites à pétales dépassant peu le calice; sépales abondamment poilus.

Corrèze : Chemin ombragé entre le Peuch et Ligneyrac, R. (Rupin). — Confolentais : existe très probablement (Crévelier).

Var. *modestum* Jordan (Géranium modeste). — Diffère de la variété précédente par son odeur plus faible et par les pédoncules inférieurs plus courts que les feuilles.

Corrèze : Bords du chemin au Sud de la route de Noailhac, AR. (Rupin). — Confolentais : existe très probablement (Crévelier). — Nontronnais : environs d'Orgedeuil (Soulat-Ribette).

Var. *semiglabrum* Jordan (Geranium semi-glabre). — Diffère des deux variétés précédentes par les sépales presque glabres.

Creuse : Guéret, Saint-Sulpice-le-Guérétois, etc. R. (de Cessac).

2. — ERODIUM

5 étamines fertiles et 5 stériles; carpelles se détachant de l'axe de haut en bas et se roulant en tirebouchon.

253. **E. moschatum** Lhéritier (Erodium musqué). — Plante à odeur musquée; tiges ascendantes, hérissées, feuilles ailées, très profondément découpées; fleurs petites, rose-lilas, à pétales dépassant peu le calice; filets des étamines glabres, bidentés à la base. — ⊙, Mai-Septembre. Lieux secs, bords des chemins.

Nontronnais : Teyjat (Sauvo, *in* Cat. Soulat-Ribette).

254. **E. pimpinellifolium** Sibth. (Erodium à feuilles de boucage). — Plante plus ou moins velue; feuilles, au moins les inférieures, à segments simplement incisés, pinnatifides; fleurs assez petites à pétales inégaux.

Forme de *E. cicutarium* L'Héritier, divisée en plusieurs variétés. Nous indiquons ci-après celles dont la présence a été reconnue en Limousin.

E. triviale Jordan. — Tiges diffuses, allongées, feuillées; fleurs à pétales rose-pourpre sans taches. — ⊙, Mars-Octobre. Champs, lieux herbeux, bords des chemins.

C. partout.

E. hirsutum Jordan. — Tiges dressées à poils étalés, longs et nombreux; fleurs rose-clair ou lilas. — Bisannuelle. Mai-Septembre. Lieux herbeux.

Haute-Vienne : Sur un mur à Panazol (Le Gendre).

E. Boræanum Jordan. — Pétales d'un rose très pâle, dépassant à peine le calice. — Bisannuelle; Mai-Septembre. Lieux sablonneux.

Confolentais : Confolens et dans les environs, çà et là (Crévelier).

E. commixtum Jordan (Erodium mêlé). — Diffère du *triviale* par deux pétales qui portent à leur base une tache ovale formée de points noirs. Les stigmates sont d'un rose clair. — ⊙ Août-

Septembre. Champs et chemins surtout dans les terrains granitiques.

HAUTE-VIENNE : Sur un talus sablonneux bordant la route à Nexon (Le Gendre). — CORRÈZE : Brive, route de Saint-Antoine, Bassaler, vallée de Planchetorte CC.; Nazareth, C. (Rupin). — CONFOLENTAIS . Confolens (Crévelier).

E. prætermissum Jordan (Erodium oublié). — Semblable au précédent avec des stigmates d'un rouge violet foncé au lieu d'être d'un rose clair.

CORRÈZE : Le Tilleul, Bassaler, R. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Talus des chemins; Confolens, décombres, culées du Pont-neuf, CC. (Crévelier).

Ces deux dernières variétés ne peuvent guère se distinguer l'une de l'autre que sur le vif.

La famille des GÉRANIACÉES n'offre d'intérêt que pour l'horticulteur.

FAMILLE XX. — HYPERICINÉES

4-5 sépales, 4-5 pétales, étamines en nombre indéfini en 3-5 faisceaux distincts, 3-5 styles. Fruit capsulaire ou bacciforme. Feuilles opposées. Fleurs jaunes.

1. — HYPERICUM

Pétales dépourvus de glandes. Etamines en 3 faisceaux. Capsule à 3 valves.

255. **H. montanum** Linné (Millepertuis de montagne). — Tiges 4-6 décim. dressées, glabres, presque nues au sommet. Feuilles glabres, ovales, les supérieures seulement pourvues de points transparents. Sépales lancéolés, pointus, glanduleux. — Vivace; Juin-Août. Bois des régions montagneuses.

CREUSE : RR. Clugnat (Pailloux). — CORRÈZE : Entrecor, c° de Chasteaux (de Lépinay); berge de Croisy, R. (Vachal); Bort, route d'Ussel, AC. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Bois rocailleux des bords de la Bonnieure entre Chasseneuil et Cherves-Châtelars (Thibaud).

256. **H. hirsutum** Linné (Millepertuis velu). — Plante velue; tiges de 5-10 décim., dressées, arrondies; feuilles brièvement pétiolées, ovales oblongues, glauques en dessous, ponctuées; sépales bordés de cils glanduleux. — Vivace; Juin-Août. Prés, haies, bois.

Haute-Vienne : Isle, Aixe, etc. (Lamy). — Creuse : RR. Clugnat (Pailloux); Brugnat, près le Pont-à-la-Dôge (de Cessac); Saint-Fiel à Valette; vallée de la petite Creuse, à Chéniers, Lourdoueix-Saint-Pierre, Chambon Sainte-Croix et Nouzerolles (Martin); Bords de la Tarde entre Evaux et Chambon, bateau du Mas, bords du Cher (Pérard). Ajain (Abbé Nadaud). — Corrèze : chemin de Fadat, R.; Larche, Lissac, AC.; Noailles, Entrecor, bois de la Fage, en face de la Vapodie (Rupin); Argentat, ravin de Croisy, AR. (Vachal). — Confolentais : bords du Goire à Confolens, de la Bonnieure, vers les Pins (Crévelier); Le Rivaillon à Vitrac, CC; La Bonnieure à Chasseneuil, C. (Thibaud). — Nontronnais : Ruisseau de Teyjat, près Lavergne, c^e d'Etouars (Soulat-Ribette).

257. **H. pulchrum** Linné (Millepertuis élégant). — Plante glabre; tiges, 2-4 décim. dressées; feuilles ovales cordiformes pourvues de points transparents; fleurs médiocres d'un jaune vif; sépales arrondis au sommet, glanduleux; capsule ovale non ponctuées. — Vivace; Juin-Juillet. Bois sablonneux.

AC. ou C. — Creuse : Saint-Fiel, lieux boisés, AC. Lafay). — Confolentais : peu commun dans le granit (Crévelier); forêt de Brigueil (Le Gendre).

258. **H. tetrapterum** Fries (Millepertuis à 4 ailes) *H. quadrangulare* Smith. — Plante glabre; tiges, 3-8 décim., pourvues de 4 angles prononcés; feuilles ovales oblongues, parsemées de points translucides; sépales pointus, non ciliés; capsule ovoïde. — Vivace; Juin-Septembre. Bois, près humides.

Haute-Vienne : Creuse : C. — Corrèze : vallée de Planchetorte, sous Ressaulier, AR.; Noailles, Entrecor au Gour (Rupin); Argentat à Laboissière, AR. (Vachal). — Confolentais : Bords des rivières et ruisseaux à Confolens, Saint-Maurice, Saint-Christophe, etc.; dans le calcaire à Ordières, c^e de Benest, Alloue, etc. AC. (Crévelier) — Nontronnais : Ruisseau de Teijat près Lavergne, c^e d'Etouars; environs de Piégut (Soulat-Ribette).

259. **H. quadrangulum** Linné (Millepertuis à 4 angles). — Diffère du précédent par les angles peu saillants de la tige, les feuilles presque dépourvues de points translucides et les sépales obtus. — Vivace; Juillet-Août. Mêmes lieux.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux; C. dans la Haute-Creuse; R. dans la Basse-Creuse, Evaux, Chambon (de Cessac). — Corrèze : Lesparse, c^e de Chasteaux (de Lépinay); dans les environs de Tulle (Lamy); sur quelques points de la Haute-Corrèze (Rupin).

260. **H. perforatum** Linné (Millepertuis perforé). Vulg. : Herbe à mille trous, Herbe de la Saint-Jean; Chasse-Diable, *Milé-cros* en patois. — Plante glabre; tiges 2-3 décim. dressées, munies de deux lignes peu saillantes; feuilles criblées de points translucides, ovales oblongues; fleurs jaune-doré, ponctuées en dehors; sépales très aigus. — Vivace; Juin-Août. Lieux incultes, haies, bois.

CC. partout.

H. lineolatum Jordan (Millepertuis linéolé). — Diffère du précédent par les fleurs marquées en dehors de lignes noires allongées. — Vivace; Juillet-Août. Lieux frais.

Haute-Vienne : C. à Isle près d'Enraud, Thias, bords de l'Aurence, de la Vienne (Lamy). — Creuse : plus abondant que *H. perforatum* (de Cessac); Saint-Fiel, AC. (Lafay). — Confolentais : Sur les bords de la Bonnieure à Chasseneuil, C. (Thibaud).

Var. *angustifolium* DC. — Variété à feuilles des rameaux linéaires oblongues.

Creuse : Moulin Robert, près Ahun (Pailloux). C'est tout au moins à cette variété que nous rapportons la var. *b. angustifolium* (Pailloux).

H. microphyllum Jordan (Millepertuis à petites feuilles). — Feuilles petites, courtes.

Confolentais : environs de Confolens, bords de la Vienne et des ruisseaux (Crévelier). « Variété, dit Crévelier, à feuilles beaucoup plus étroites. » Ne serait-ce pas tout simplement la var. *angustifolium* DC. ?

261. **H. humifusum** Linné (Millepertuis couché). — Plante glabre; tige 1-3 décim., presque filiforme, étalée sur la terre, munie de deux lignes saillantes; feuilles oblongues, obtuses, sessiles, ponctuées de noir sur les bords; fleurs petites; sépales entiers, obtus. — Vivace; Mai-Septembre. Lieux secs et sablonneux.

C. et CC. partout.

La var. *ambiguum* Gillot, à feuilles plus étroites, à pétiole dilaté et à sépales acutiuscules, a été trouvée par M. Simon dans les fentes des schistes, sur les bords de la Couse (Haute-Vienne).

H. Liottardi Villars. — Forme à tiges courtes (3-6 centim.), grêles; feuiles courtes ovales oblongues.

Haute-Vienne : Sables de l'étang du Ris Chauveron, c^e d'Azat; rigole d'un pré entre Rochechouart et Biennat (Le Gendre).

262. **H. linarifolium** Vahl. (Millepertuis à feuilles linéaires). — Plante glabre; tige dressée, 2-3 décim., garnie jusqu'au sommet de feuilles linéaires, non ponctuées, roulées sur les bords; fleurs assez grandes; sépales lancéolés pointus, bordés de cils glanduleux. — Vivace; Juin-Août. Bois, bruyères.

Haute-Vienne : Coteau de l'usine des Roches, c^e de Saint-Priest-Taurion (Hétier). — Creuse : Anzême (Renaud), Aubusson, la Salesse, Rochers de Sainte-Madeleine, RR. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Racourci de Planchetorte. C.; Obasine; bords de la Corrèze, entre Tulle et Corrèze; Cornil, entre Rabès et le Puy de Pauliac, C. (Lamy et Rupin); Bort, Cascade de la Sole (Gonod d'Artemare). — Confolentais : Coteaux de la Grange-Cambourg, de l'Issoire à Saint-Germain, C. (Crévelier); Rochers sur la route de Saint-Germain (Thibaud).

La plante de Bort, d'après Gonod, serait la var. *radicans* Brochon, à souche robuste et à tiges nombreuses; c'est à la même variété que nous rapportons les individus récoltés dans la commune de Saint-Germain-sur-Vienne. Nous supposons aussi qu'elle doit exister près de Fresselines, car nous l'avons rencontrée en face, sur la rive droite de la Creuse, mais dans l'Indre.

Suivant de Cessac et M. l'abbé Lecler, l'*H. calycinum* Linné, à tiges rampantes et à fleurs très grandes, serait presque naturalisé dans la Haute-Vienne et la Creuse. On peut le rencontrer accidentellement mais ce n'est jamais qu'un produit de la culture n'ayant pas de place dans une flore. L'*H hircinum* qui est une plante de Corse, se trouve dans le même cas; abandonné à lui-même, il se maintient pendant fort longtemps; à l'appui de cette affirmation disons que nous avons constaté autrefois, durant d'assez nombreuses années, sa présence dans les environs de Vendôme; M. Lafay nous a signalé sa présence dans les haies des Grands-Chézeaux (Haute-Vienne).

2. — ANDROSÆMUM

Feuilles très larges (3 centim. au moins); fruit bacciforme. Etamines en 5 faisceaux.

263. **A. officinale** Allioni (Androsème officinal). *Hypericum Androsæmum* Linné. Vulg. Toute sainte, Toute bonne *(Touto bouno* en patois). — Plante glabre, tige de 6-10 décim. pourvue de deux lignes saillantes; feuilles très larges, sessiles, ovales, obtuses; fleurs grandes, d'un beau jaune; sépales obtus. — Vivace; Juin-Juillet. Bois frais.

Haute-Vienne : Forêts de Rochechouart et d'Aigueperse, bords de la Vienne, près Saint-Priest-Taurion, RR. (Lamy); talus de la route du Pont de Saint-Paul, sur la Briance (Malamas). — Corrèze : Vallée de Planchetorte, sous la grotte de Coumbo-

Negro, R.; Juillac à Montcheyrol, AR.; Gorge du Saillant; Allassac, moulin de Gau AR.; Dampniat; Beaulieu, Brivezac, Chenaillers, vallée de la Ménoire, AC.; Cosnac, vallée de la Loyre, AC.; Obasine, gorge de Coiroux, AR. (Rupin); Combe des fours, c^e^ de Lissac (de Lépinay); Cornil, route de Brive, AC. (Rupin); Argentat, au Croisy (Vachal); Bort, sur la rive droite de la Dordogne, au pont de Saint-Projet (Gonod d'Artemare). — Confolentais : bois à Mazerolles, RR. (Crévelier); bords du Rivaillou, près Vitrac, RR. (Thibaud). — Nontronnais : Bords du ruisseau de Varaignes; Badex, c^e^ de Saint-Estèphe; Bois du château de Razac, bords de la Cole, vallée de Queue d'âne, c^e^ de Thiviers (Soulat-Ribette).

3. — HELODES

3 pétales munis de glandes à la base, 15 étamines en 3 faisceaux. Capsule à 3 valves.

264. **H. palustris** Spach (Hélodie des marais), *Hypericum Elodes* Linné. — Plante velue; souche stolonifère; tige dressée, 1-2 décim.; feuilles ovales orbiculaires sessiles; fleurs jaune-pâle; sépales ovales bordés de cils; pétales plus longs que le calice. — Vivace; Juin-Septembre, Marais, lieux tourbeux.

C. ou CC. partout.

Nous avons peu de chose à dire sur les Hypericinées. On sait qu'on emploie les millepertuis comme vulnéraires et que certaines espèces sont cultivées. Ajoutons simplement que des *Vismies*, arbres et arbustes des pays chauds, découle une gomme jaune ayant quelque rapport avec la Gomme-Gutte produite par les *Garcinies* appartenant à la famille voisine des Guttifères.

Famille XXI. — ACÉRINÉES (1)

Arbres à feuilles opposées; ordinairement 5 sépales, 5 pétales; 4-12 étamines, 1 style, 2 stigmates.

1. — ACER

Fleurs polygames, rarement dioïques, vert-jaunâtre.

265. **A. pseudo-platanus** Linné (Erable faux-platane). Vulg. : Sycomore. — Arbre élevé à écorce lisse; feuilles à 5 lobes, vertes

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VII, p. 299.

en dessus, velues blanchâtres en dessous; fleurs en grappes pendantes; ailes du fruit presque parallèles. — Vivace; Mai. Bois montagneux.

Fréquemment cultivé, notamment sur le bord des routes; quelquefois subspontané.

266. **A. platanoides** Linné (Erable platane). Vulg. : Plane. Erable de Norvège. — Arbre élevé à écorce lisse; feuilles à 5 lobes acuminés, vertes, glabres; fleurs en bouquets dressés; ailes du fruit très écartées. — Avril-Mai. Bois.

Fréquemment cultivé comme le précédent, rarement subspontané.

267. **A. campestre** Linné (Erable champêtre). Vulg. : Bois de poule, Auzérole. En patois : *Aougéral*. — Arbre peu élevé à écorce fendillée; feuilles à 5 lobes obtus, vertes, pubescentes; fleurs en bouquets dressés; ailes du fruit très écartées. — Avril-Mai. Haies, bois.

C. partout. Serait AR. aux environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault), et dans la vallée de la Gartempe (Simon).

Var. *hebecarpum* de Candolle. — Fruits pubescents.

Var. *collinum* Wallr. — Fruits glabres.

Pailloux signale ces deux variétés dans la Creuse. Il est probable qu'elles existent ailleurs.

268. **A. monspessulanum** Linné (Erable de Montpellier). En patois, *Aguer*. — Arbre quelquefois élevé à écorce cendrée; feuilles petites à 3 lobes entiers, vertes en dessus, glauques en dessous, glabres; fleurs en grappes en forme de corymbes; ailes du fruit parallèles, courtes. — Avril-Mai. Haies, rochers.

Corrèze : Noailles, vallée de la Couze, à Entrecor, R.; Lissac, Chasteaux, Puy de Crochet, Jugeals, Nespouls, AC. (Rupin). — Confolentais : Chez Mouchet, c^{e} des Pins; çà et là, dans la partie calcaire la plus méridionale de l'arrondissement (Crévelier).

On cultive aussi l'*A. Negundo* (Erable Négondo, Erable à feuilles de frêne), arbre de 15 ou 16 mètres, se distinguant des espèces précédentes par ses feuilles composées et ses fleurs dioïques. C'est seulement un arbre d'agrément, car il fournit un bois difficile à travailler et s'altérant rapidement, tandis que le bois des autres érables est dur et très recherché par les ébénistes, les armuriers et les luthiers.

L'Erable à sucre croît en Amérique. Il donne une abondante liqueur sucrée qu'on évapore et qu'on coule en pains; étant d'un goût fort agréable, on fait aux Etats-Unis une grande consommation de ce sucre.

Famille XXII. — AMPÉLIDÉES (1)

Arbustes sarmenteux munis de vrilles; feuilles palmées; fleurs verdâtres; calice entier ou à 4-5 dents; 4-5 pétales; 4-5 étamines; fruit bacciforme.

1. — VITIS

5 pétales soudés au sommet et à la base; stigmates sessiles.

269. **V. vinifera** Linné (Vigne porte-vin). Vulg. : Lambreuche. — Feuilles en cœur à la base à 3-5 lobes; fleurs odorantes en panicule dense.

Var. *silvestris* Gmelin. — Se présente sous une forme grêle et produit des grappes de baies noirâtres, à peine charnues.

C'est cette variété, connue sous le nom de vigne sauvage, qu'on rencontre dans les buissons et dans les haies, çà et là, un peu partout, surtout dans la partie ouest de la région.

« La culture de la vigne dans la Haute-Vienne, nous dit M. l'abbé Lecler, n'est plus ce qu'elle était au moyen-âge. Limoges en était entouré et les coteaux de la Vienne en étaient couverts. En plusieurs endroits il n'en reste que le nom. A Fougeras, c[e] de Boisseuil, on appelle encore *Les Vignes* un magnifique coteau qui n'en présente aucune trace. Ailleurs, le nom lui-même s'efface. On ne nomme plus à Limoges *Les Vignes* l'espace qui sépare l'Abbaye de la Règle de la rivière ».

Au moment où M. l'abbé Lecler écrivait ces lignes, on cultivait encore la vigne dans les cantons de Bellac, du Dorat, de Magnac-Laval, de Limoges (à Isle), d'Aixe, de Saint-Junien et de Rochechouart. Depuis, le cercle s'est rétréci, les cultivateurs étant dégoutés par les soins à donner à l'arbuste, la crainte des gelées et l'incertitude sur la maturité du raisin.

La culture de la vigne est plus répandue dans une partie de la Corrèze, le Confolentais et le Nontronnais. En ce qui concerne la Creuse, la fabrication du vin a toujours été nulle.

Les vins gris de la vallée de la Vienne étaient très agréables et fort appréciés.

Citons, en terminant cette note, la vigne vierge *(Cissus quinquefolia* Desfontaines), plante grimpante, à feuilles palmatiséquées rougissant en automne, que l'on fait grimper le long des murs ou qu'on utilise pour couvrir les tonnelles.

Famille XXIII. — HIPPOCASTANÉES

Le Marronnier d'Inde *(Æsculus Hippocastanum* Linné). Trachtannier de mar (Châtaignier de mer) est trop répandu pour que nous le passions sous silence. Originaire des Balkans, il s'est parfaitement naturalisé en France. On le recherche à cause de sa grandeur, de ses belles feuilles digitées et surtout des thyrses de fleurs blanches dont il se couvre. Son bois est de médio-

(1) Voir *Règne Végétal*, 1890, p. 125, 1892, p. 60; *Revue scientifique*, t. VI, p. 259, t. VII, p. 299.

cre qualité. Son fruit se rapproche de celui du marron, mais il renferme un principe très amer qui ne permet pas de l'utiliser dans l'alimentation.

On cultive aussi le Marronnier à fleurs rouges *(Æ. rubicunda)*.

Famille XXIV. — BALSAMINÉES

5 sépales caducs, pétaloïdes (quelquefois 3 par avortement), l'impair prolongé en éperon; 5 pétales caducs; 5 étamines; ovaire à 5 loges.

1. — IMPATIENS

Mêmes caractères que ceux de la famille.

270. **I. Noli-Tangere** Linné (Impatiente ne me touchez pas). Vulg. : Balsamine sauvage, Herbe de Sainte-Catherine. — Plante glabre de 2-5 décim. : tige fragile; feuilles minces, ovales, dentées crénelées; fleurs (3-4) assez grandes, jaunes, ponctuées de rouge à la gorge, pendantes, portées par un pédoncule grêle; capsules dont les valves s'enroulent à la maturité au moindre choc. — ⊙ Juillet-Août. Lieux frais et ombragés, bords des rivières.

C. ou AC. partout. — Crévelier a constaté la présence sur les bords du Rivaillon à Montembœuf (Charente) de pieds portant des fleurs moitié plus petites que dans le type.

271. **I. parviflora** de Candolle (Impatiente à petites fleurs (1)). — Plante à fleurs dressées, très petites, originaire de la Mongolie ou du Nord de la Russie, qui s'est naturalisée aux environs de Lyon et qui a été rencontrée à Paris sur des décombres près du jardin du Luxembourg.

Haute-Vienne : au pied d'un mur à Masléon (Le Gendre).

On cultive diverses Balsamines, notamment la Balsamine des jardins. La famille des Tropéolées fournit la Capucine et la Pagarille (Capucine étrangère).

Famille XXV. — OXALIDÉES

Feuilles composées de 3 folioles en cœur renversé; 5 sépales; 5 pétales; 10 étamines; 5 styles; fruit capsulaire à 5 loges.

1. — OXALIS

Mêmes caractères que ceux de la famille.

272. **O. Acetosella** Linné (Oxalis petite oseille). Vulg. : Alleluia, Surelle, Pain de coucou, Oseille de bûcheron, Herbe de bœuf.

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VII, p. 300.

— Pédoncules radicaux, uniflores, munis de 2 bractées; feuilles toutes radicales; fleurs blanches ou rosées; capsule ovale. — Vivace; Avril-Mai. Bois couverts, haies ombragées, lieux frais.

Haute-Vienne : Creuse, Corrèze : C ou CC. — Confolentais : Au pied des rochers des gorges de l'Issoire à Saint-Germain; bords ombragés des bois de Lacaud, c^e^ d'Ansac, R. (Crévelier), sous les murs du château du Beau, c^e^ d'Esse (Crévelier et Thibaud). — Nontronnais : dans le parc du château de Jumilhac-le-Grand, R. (de Biron); dans une haie au dessus de l'étang neuf de Piégut, c^e^ de Pluviers : C. dans les lieux frais, surtout derrière les chaussées des étangs (Soulat-Ribette).

273. **O. corniculata** Linné (Oxalis corniculé). — Plante diffuse, pubescente, grisâtre, sans stolons; tiges couchées; feuilles alternes à pétioles munis de petites stipules; pédoncules axillaires; fleurs jaunes à pétales dépassant peu le calice; capsule pubescent, linéaire. — ⊙, Juin-Octobre. Lieux cultivés, murs, champs, etc.

Haute-Vienne : Limoges, Eymoutiers, RR. (Lamy). — Creuse : Ahun, Chambon, coteaux de la Vouèze, RR. (Pailloux); La Serre (de Cessac); La Brodière, Lourdoueix-Saint-Pierre, Linard à Bois-Ferrut, Lourdoueix-Saint-Michel, au Plaix-Jollyet (Martin), Guéret, route de Courtille, AR. (Lafay). — Corrèze : dans les environs de Tulle (André); Cornil au Chastang, C. (Rupin); Argentat (Vachal).

O. stricta Linné (Oxalis dressé). — Plante verte, presque glabre, à stolons souterrains; tiges dressées, rameuses; feuilles à pétioles sans stipules; fleurs jaunes à pétales une fois plus longs que le calice; capsule glabrescente, linéaire. — Vivace; Juin-Octobre; Cultures, jardins, etc.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Ahun (Pailloux); Saint-Marien, Chambon, bords de la Tarde (Pérard). — Confolentais : environs de Confolens (Crévelier).

O. Navieri Jordan (Oxalis de Navier). — Plante diffuse, pubescente, grisâtre, sans stolons; tiges couchées, puis redressées; feuilles à pétioles à stipules petites ou nulles; fleurs jaunes à pétales deux fois plus longs que le calice. — ⊙ Mai-Octobre. Lieux cultivés, bords des chemins.

Haute-Vienne : Isle (Lamy); Limoges, Aixe, Thouron, Feytiat (de Cessac); Jardin de l'usine de Nantiat (Soulat-Ribette) — Corrèze : Bords de la Corrèze, Le Prieur, dans les jardins, C. (Rupin); Moriolles, c^e^ de Lissac (de Lépinay). — Confolentais : Jardins, vignes à Confolens, sables de la Vienne (Crévelier).

Peu de chose à ajouter sur cette famille. A citer cependant l'*O crenata*, originaire du Pérou, produisant des tubercules qu'on mange comme la pomme de terre; c'est un légume de fantaisie rarement cultivé.

Famille XXVI. — RUTACÉES

Calice à 4-5 divisions profondes; 4-5 pétales; 8-10 étamines; fruits à 3-5 lobes.

1. — RUTA

Calice à 4 divisions; 4 pétales; 8 étamines; fruit capsulaire à 4 lobes.

274. **R. graveolens** Linné (Rue fétide). Vulg. : Rue officinale, Rue odorante, R. des jardins. — Plante glauque, de 3-6 décim., fétide; feuilles à divisions obovales; fleurs grandes, jaunes, à pétales non ciliés sur les bords; lobes de la capsule arrondis. — Vivace; Juin-Août. Lieux secs et pierreux.

Haute-Vienne : Limoges, jardins du Grand-Séminaire, où la plante s'est maintenue pendant de longues années (Abbé Lecler); mais il est évident qu'elle y fut apportée (Le Gendre). — Corrèze : Turenne à Linoire, R.; rochers dominant le chemin de fer sous Nazareth, R. (Rupin); Lissac (Abbé Loubignac); Puy-Lagarde, c^e de Chasteaux (de Lépinay).

Plante très dangereuse dont il ne faut utiliser les propriétés qu'après avoir pris l'avis d'un médecin.

Famille XXVII. — CORIARIÉES

Calice à 5 divisions; 5 pétales; 10 étamines; fruits à 5 carpelles.

1. — CORIARIA

Mêmes caractères que ceux de la famille.

275. **C. myrtifolia** Linné (Corroyère à feuilles de Myrte). Vulg. : Redoux ou Redoul. — Arbrisseau glabre, à rameaux flexibles. Feuilles opposées, lancéolées, entières, coriaces. Fleurs petites, verdâtres, en grappes. Fruits luisants, noirs à la maturité. — Avril-Juillet. Coteaux.

Corrèze : Brive, rochers dominant le chemin de fer, sous Nazareth, C. (Rupin).

Les baies de cette plante sont vénéneuses.

Sous-classe II. — CALICIFLORES

Famille XXVIII. — CÉLASTRINÉES

Calice à 4-5 divisions; 4-5 pétales; 4-5 étamines ordinairement; 1 style; fruit capsulaire.

1. — EVONYMUS

Mêmes caractères que ceux de la famille.

276. **E. europæus** Linné (Fusain d'Europe). Vulg. : Bonnet carré, Bonnet de prêtre. — Arbrisseau glabre à bois fragile. Feuilles opposées, simples, oblongues ou lancéolées. Fleurs petites, verdâtres. Fruit charnu à 4-5 angles obtus non ailés, rouge à la maturité. — Vivace; Mai-Juin. Haies et bois.

C. ou CC. partout.

Bois fétide donnant le charbon connu des dessinateurs sous le nom de fusain. Fruit purgatif employé à l'usage externe contre la vermine.

A signaler dans la même famille le Cathé que les Arabes emploient en infusion ou mâchent sec ou vert. C'est un aliment d'épargne enivrant dont il ne faut pas abuser.

Dans une famille très voisine, les staphyléacées, est rangé le *Staphylea pinnata* Linné (Staphylier à feuilles ailées; Vulg. : Nez-Coupé, Faux pistachier, Pistachier sauvage, Pâtenôtrier) que nous avons rencontré dans plusieurs jardins. C'est un joli arbuste de 2 à 4 mètres, quelquefois plus, à feuilles à 5-7 folioles, à fleurs blanches, à capsules vésiculeuses renfermant une ou plusieurs grosses graines luisantes.

Famille XXIX. — ILICINÉES

Fleurs régulières. Calice à 4-6 dents. Corolle à 4-5 lobes obtus. Fruit charnu ordinairement à 4 loges indéhiscentes, monospermes.

1. — ILEX (1)

Mêmes caractères que ceux de la famille.

277. **I. aquifolium** Linné (Houx commun). En patois : *Grafe*. — Arbrisseau rameux. Feuilles alternes, toujours vertes, ovales ondulées, coriaces, épineuses. Fleurs petites, blanches, axillaires, solitaires ou en bouquets. Fruits d'un beau rouge. — Vivace; Mai-Juin. Bois, buissons, haies, etc.

C. ou CC. partout.

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, t. III, p. 43 (fasciation); t. IV, p 221 (Variétés), t. VI, p. 229, t. VII, p. 300.

La var. *senescens* Gaudin, à feuilles planes sans épines, est une forme due à la vieillesse de l'arbre ; ce qui le prouve, c'est que dans les repousses les feuilles se présentent avec la forme normale.

La var. *heterophylla* Reich. est un état intermédiaire présentant des feuilles ondulées épineuses et des feuilles planes non épineuses.

Quelquefois, dans les terrains de mauvaise qualité, l'arbre offre une dégradation. Les feuilles sont panachées de jaune et de blanc. Nous avons en herbier des rameaux à feuilles ainsi panachées, cueillis par l'abbé Michel dans une haie, entre La Valette et le Courtieu, c[e] de Javerdat (Haute-Vienne).

Le bois de houx est très dur et prend un beau poli.

Le Houx-Maté — connu sous le nom d'herbe du Paraguay ou d'herbe des Jésuites. — fournit, dans l'Amérique du Sud, une boisson jouant le rôle du café ; les naturels du pays soutiennent leurs forces en en mâchant les feuilles.

Famille XXX. — RHAMNÉES

Fleurs régulières, calice à 4-5 divisions, corolle à 4-5 pétales (quelquefois très petits ou nuls) ; 4-5 étamines ; 3-4 styles. Fruit sec ou charnu à 3 loges monospermes.

1 — RHAMNUS

Arbrisseaux ordinairement dioïques. Styles libres. Ovaire libre. Fruit charnu.

278. **R. alpinus** Linné (Nerprun des Alpes). — Arbrisseau de 1-2 m. à rameaux tortueux non épineux. Feuilles caduques, ovales à nervures parallèles. Fleurs petites, axillaires, verdâtres ordinairement à 4 étamines. Fruits petits, subglobuleux. — Vivace ; Mai-Juin. Bois montagneux, surtout dans le calcaire.

Corrèze : La Roche, c[e] de Noailles (de Lépinay).

279. **R. catharticus** Linné (Nerprun purgatif). Vulg. : Bourgépine, Noirprun, Quémot, Epine de Cerf. — Arbuste de 2-3 mètres, à rameaux étalés à la fin épineux. Feuilles caduques, ovales, denticulées, chargées en dessous de 6-8 nervures. Fleurs polygames ou dioïques, ordinairement à 4 parties. Fruit verdâtre, puis noir. — Vivace ; Juin-Juillet. Lisières des bois, haies.

Haute-Vienne : Le Dorat (Abbé Lecler). — Corrèze : Turenne à Linoire (Rupin) ; Puy-Laborie, c[e] de Noailles (de Lépinay). — Confolentais : dans le calcaire, à Champagne-Mouton, Ambernac, etc. (Crévelier).

280. **R. Frangula** Linné (Nerprun Bourdaine). Vulg. : Pulan, Bourdaine, Rhubarbe des paysans. *Puden* en patois limousin. — Arbuste de 2-3 m. non épineux. Feuilles non dentées, luisantes, ovales, obtuses ou acuminées, alternes. Fleurs hermaphrodites, à 5 parties, petites, axillaires, fasciculées. Fruit rouge, puis noir. Le même sujet présente quelquefois des feuilles arrondies et des feuilles acuminées. — Vivace; Mai-Juillet. Haies, bords des bois, taillis.

C. ou CC. partout.

281. **R Alaternus** Linné (Nerprun Alaterne). — Arbuste de 2-5 m., quelquefois rabougri dans les fentes des rochers, à rameaux tombants non épineux. Feuilles persistantes, coriaces, lancéolées, denticulées. Fleurs en grappes axillaires ou terminales, polygames ou dioïques, à 5 parties. Fruit d'abord rouge, puis noir.

Corrèze : Lissac, Saint-Cernin, La Roche, Fournet, Entrecor, Turenne à Linoire, Lapeyrouse, Goutoule, C. (Rupin); Achier, c[e] de Noailles (de Lépinay).

Nous croyons ne pas devoir faire état du *R. oleoides* Linné, signalé par de Lépinay à Achier, cette plante n'appartenant pas à la flore de France.

Les Nerpruns sont purgatifs. Leurs graines fournissent des matières colorantes. Le charbon de bois de bourdaine est excellent pour la fabrication de la poudre à tirer.

Famille XXXI. — ANACARDIACÉES

Arbres ou arbrisseaux à feuilles simples ou composées sans stipules. Calice à 5-7 divisions; 3-7 pétales ou nuls; étamines ordinairement en nombre double de celui des pétales; fruit en forme de drupe à noyaux osseux.

1. — PISTACIA

Arbustes de 1-5 mètres, à feuilles pennées. Fleurs en grappes; calice à 5 divisions; pétales nuls; drupe monosperme.

282. **P. Terebinthus** Linné (Pistachier Térébenthine). — Feuilles caduques, pennées avec impair, à pétiole non ailé, à folioles ovales oblongues, entières, mucronées. Fleurs en grappes axillaires. Calice brunâtre bordé de blanc. — Vivace; Avril-Mai. Endroits secs, rochers.

Corrèze : Larche à Saint-Cernin, à Fournet, à Achier, AC. (Rupin).

2. — RHUS

Arbustes à fleurs polygames ou hermaphrodites; calice à 5 divisions; 5 pétales; 5 étamines; 3 styles; drupe monosperme.

283. **R. Cotinus** Linné (Sumac Fustel), Vulg. : Barbe de Jupiter. — Arbre de 2-3 m., à feuilles simples, caduques, entières, ovales, obtuses. Fleurs petites, verdâtres, en panicule lâche, terminale, devenant plumeuse. — Vivace; Mai-Juin. Lieux pierreux et montueux.

Haute-Vienne : fréquemment cultivé. Nous en avons trouvé de jeune pieds dans un jardin à Nantiat, venus spontanément (Le Gendre). — Creuse : Cultivé au Mouchetard (de Cessac); Aubusson, rochers de la Côte-Verte sur la route de Felletin (Jorrand et Frébault).

Le *Rhus Typhina* (Sumac de Virginie, Sumac amarante) est un arbre à fleurs rouges, en belles panicules, qui n'appartient pas à la flore de France. Cependant, il devient quelquefois subspontané; c'est en cet état que M. Fourgeaud l'a rencontré dans une haie au-dessous de la route de Coyroux (Corrèze).

Les Pistachiers produisent les Pistaches, la résine connue sous le nom de Mastic et la Térébenthine de Chio.

Les Sumacs sont des plantes vénéneuses utilisées dans la teinture et le tannage. C'est d'un Sumac que les Japonais retirent les vernis du Japon.

La Mangue, si appréciée dans les pays chauds, et la noix d'acajou sont des fruits d'arbres appartenant à la famille des anacardiacées.

Famille XXXII. — PAPILIONACÉES (1)

Feuilles composées, alternes. Fleurs hermaphrodites, irrégulières. Calice monophylle. Corolle à 5 pétales : 1 supérieur (Etendard), 2 latéraux (Ailes), 2 inférieurs simulant un seul pétale (Carène). Etamines, 10, à filets tous soudés en tube (Etamine monadelphes) ou l'étamine supérieure libre et les autres soudées (étamines diadelphes). Un style filiforme. Fruit (légume, gousse) sec, polysperme, s'ouvrant en deux valves, quelquefois indéhiscent.

Au point de vue agricole, les papilionacées offrent le plus grand intérêt parce que ce sont des plantes enrichissant le sol en azote et dites pour cela plantes améliorantes. En examinant par exemple les racines d'un pied de Trèfle, on y découvre de petits tubercules qui renferment des Bactéries dont la mission est de fixer l'azote gazeux entrant dans la composition de l'air atmosphérique. Avant la solution de ce problème de physiologie végétale,

(1) Voir *Le Règne Végétal*, année 1890, p. 73, 97 et 107. Année 1891, p. 32. *La Revue scientifique du Limousin* T. VII, p. 301, 312, 341.

Georges Ville en avait donné l'application en préconisant son système d'assolement connu sous le nom de Sidération.

Les Abeilles trouvent à butiner sur les fleurs des PAPILIONACÉES. Au printemps ce sont les pois cultivés, le faux ébénier, les ajoncs et le Robinier (ou Acacia); en été ces insectes visitent avec fruit les vesces, les mélilots, les trèfles, les luzernes, les lotiers, les haricots, les sainfoins, etc. En Suisse, le miel le plus blanc et le plus apprécié sur les marchés est le miel de Sainfoin.

1. — ULEX

Arbrisseau à feuilles très petites, très épineux. Pédoncules munis de deux petites bractées. Fleurs jaunes axillaires. Calice coloré à deux lèvres. Gousse uniloculaire, courte.

284. **U. europæus** Linné (Ajonc d'Europe). Vulg. : Jonc marin, Landier, Ajonc bâtard, Genet épineux. — Arbrisseau de 1-2 mètres, à tiges grosses dressées et à rameaux épais. Epines fortes. Bractées plus larges que le pédicelle. Fleurs grandes, serrées. Calice très velu. Ailes plus longues que la carène qui est droite. — Vivace; Décembre-Juin. Lieux stériles, haies, talus.

C ou CC. partout.

A signaler une variété à tige mince, plutôt pubescente que poilue, à rameaux plus grêles, à feuilles et à épines plus fines, très acérées. Fleurs plus espacées. Plante à port plus élancé et plus élégant.

HAUTE-VIENNE : La Roche-l'Abeille (Le Gendre).

285. **U. nanus** Smith (Ajonc nain). Vulg. : Bruyère jaune; en patois : *Azô*. — Arbrisseau de 2-4 décim., très rameux, à tiges couchées ou rampantes. Feuilles et épines fines, assez courtes. Bractées plus étroites que le pédicelle. Fleurs petites. Calice pubescent. Ailes plus courtes que la carène. — Vivace; Juillet-Octobre. Lieux stériles, landes, etc.

CC. partout.

Var. *β longispinosus* Rouy et Foucaud. — Epines plus longues que dans le type.

CORRÈZE : Mont-Bessou et tout le plateau de Millevaches, CC. (Gonod d'Artemare et Lachenaud) et sans doute ailleurs.

286. **U. Lagrezii** Rouy (Ajonc de Lagrèze). Arbrisseau rameux, peu élevé. Epines intermédiaires entre *U. europæus* et *U. nanus*. Fleurs petites. — Vivace; Septembre-Octobre. Clairières :

HAUTE-VIENNE : Sur les amphibolites, moulin des Roches. Sur les bords de la Gartempe, près de Blanzac (Simon). — CORRÈZE : au Mont de Meymac et à Millevaches (Gonod d'Artemare).

— CREUSE : La Tour Saint-Austrille, sur le chemin direct de Saint-Diziers. Puy-Malsignat (de Cessac, *in* Martin). — CONFOLENTAIS : Champs aux environs de Chabanais (Le Gendre).

MM. Gonod d'Artemare et Martin donnent à la plante des stations indiquées ci-dessus le nom de *U. Gallii* Planch., mais la plante de Le Gall étant spéciale au littoral, nous croyons jusqu'à preuve contraire qu'il s'agit bien de l'*U. Lagrezii*.

Les ajoncs croissant en sous-bois affectent une forme à peine piquante, à fleurs rares localisées au sommet des rameaux, nommée par M. Simon : var. *nemoralis*. Ce dernier a notamment constaté la présence de *U. europæus*, Var. *nemoralis*, dans la Haute-Vienne, au Cluseau de Droux et à l'Echoisier, c^e^ de Beaune.

Le genre *Ulex* présente en Limousin des obscurités qu'il conviendrait de dissiper par une étude de ses diverses formes. Boreau considérait notre *U. europæus* comme distinct de ceux des autres régions. Gonod d'Artemare voyait dans l'*Ulex* du plateau de Millevaches un cas d'hybridité entre les *U. europæus* et *nanus*.

Linné et d'autres auteurs ont subordonné *U. nanus* à *U. europæus*. Or, il semble que chez nous l'*U. nanus* a toujours existé tandis que l'*U. europæus* serait un produit d'importation. Crévelier rappelle à ce sujet qu'en 1840 son père, voulant entourer d'Ajonc d'Europe un champ de vigne, n'en trouva pas aux environs de Confolens — où il est aujourd'hui très répandu — et dut faire venir des graines de chez un marchand.

2. — SPARTIUM

Feuilles très simples. Fleurs en grappes. Calice persistant à une seule lèvre fendue et à 5 dents. Gousse linéaire à graines nombreuses.

287. **S. junceum** Linné (Spartier à tiges de jonc). Vulg. : Genêt d'Espagne. — Arbrisseau de 2-4 mètres, très glabre; feuilles peu nombreuses; fleurs grandes, odorantes, jaunes. — Vivace; Juin-Juillet. Lieux secs.

CORRÈZE : Brive, versant sud du 3e plateau de Chèvre-Cujol, AC. (Rupin). Se rencontre aujourd'hui un peu partout, étant semé sur les talus des lignes de fer pour retenir les terres.

3. — SAROTHAMNUS

Arbrisseau non épineux; feuilles uni ou trifoliolées; fleurs jaunes; calice à 2 lèvres, la supérieure à 2 dents et l'inférieure à 3 dents. Gousse comprimée à graines nombreuses.

288. **S. scoparius** Linné (Sarothamne à balais). Vulg. : Genette à balais. En patois : *Boueyssou*. — Arbrisseau de plus

d'un mètre à tiges dressées et à feuilles inférieures pétiolées, les supérieures sessiles et simples. Style contourné. — Vivace; Avril-Juin. Bruyères, lieux incultes, talus, etc.

CC. partout.

Se rencontre quelquefois à fleurs blanches, mais très rarement.

HAUTE-VIENNE : Le Dorat (Abbé Lecler.) — CORRÈZE : c^e de Lissac (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Coteaux du Goire près de Confolens (Crévelier).

Présente souvent des anomalies. *Feuilles supérieures ovales obtuses* : CORRÈZE. Uzerche (Le Gendre). *Fasciation* : HAUTE-VIENNE. Gare de La Meyze (Tixier). *Tumeurs* : *Revue scientifique du Limousin*, t. IX, p. 261 (Engel).

289. **S. purgans** Grenier et Godron (Sarothamne purgatif), *Genista purgans* Linné. — Arbrisseau de 2-4 décim., très rameux, en touffe arrondie, à rameaux subjonciformes perdant rapidement leurs feuilles qui sont sessiles. Fleurs petites, à style arqué. — Vivace; Avril-Juin. Coteaux siliceux granitiques.

HAUTE-VIENNE : Rancon, rochers de la Gartempe, vis-à-vis le moulin d'Ardant (Lamy); Balledent, vallée de la Couze, rochers en aval du village (Simon). — CREUSE : C. à Glénic, dans la vallée du ruisseau de Mauque (Filloux); Anzème; Ajain, dans la vallée de la Creuse, au-dessous du Pont-à-la-Dauge (de Cessac); Crozant. CC. sur les rochers de la Creuse et de la Sédelle (Le Gendre). — CORRÈZE : environs d'Ussel, Confolens (Anglard), gorges de la Dordogne, C. (F^re Georges); Bort, en larges buissons sur les rochers dominant le Saut de la Saule, C. (Rupin et Gonod d'Artemare) (1).

4. — GENISTA (2)

Arbrisseau ou sous-arbrisseau à feuilles uni ou trifoliolées. Fleurs jaunes axillaires ou terminales. Calice à 2 lèvres, la supérieure bifide, l'inférieure trifide. Corolle à étendard étroit, à carène obtuse, droite. Stigmate oblique. Gousse uniloculaire.

290. **G. anglica** Linné (Genêt d'Angleterre). — Sous-arbrisseau glabre de 3-10 décimètres. Rameaux non ailés, étalés, à épines latérales simples, les florifères non épineux. Feuilles unifoliolées entières, celles des rameaux florifères ovales, les autres lancéolées, aiguës. — Vivace; Avril-Juin. Terrains pierreux et stériles.

(1) Voir fig. 7, p. 136.

(2) Voir au sujet du papier de Genêt, *Rev. Scient.* T. IX, p. 142 et 161.

Haute-Vienne : C. (Lamy), R. dans les environs d'Eymoutiers, Legaud, la Villeneuve (Duris). — Creuse : C. (de Cessac). — Corrèze : AC. (Rupin). — Confolentais : CC. dans la partie granitique (Crévelier).

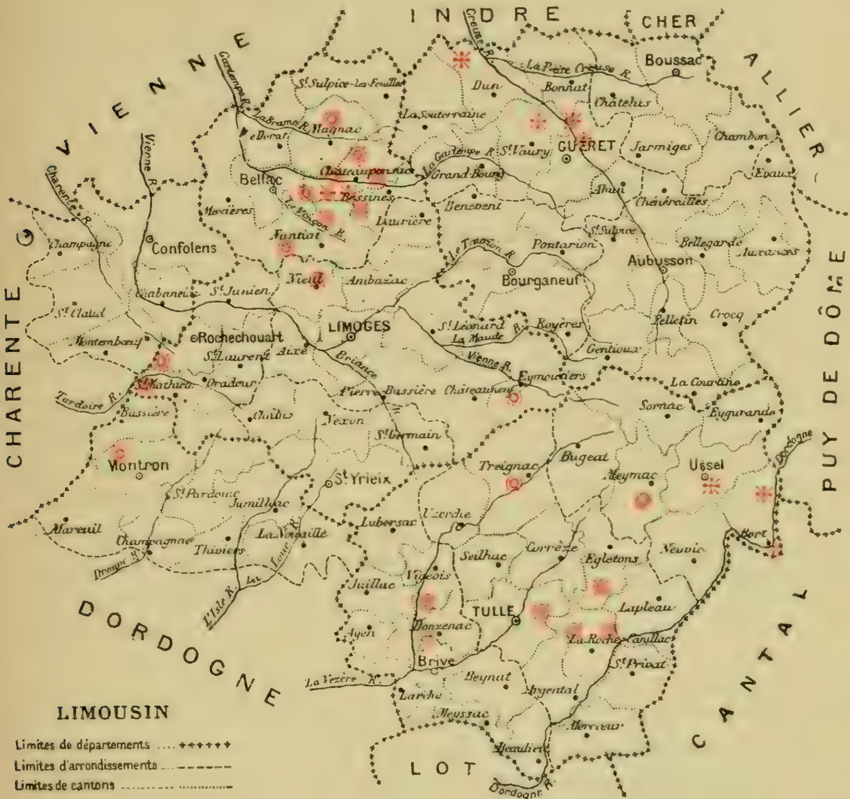


Fig. 7. — ⁎ Aire géographique de *Sarothamnus purgans* G. et G.
— ◎ — *Adenocarpus parvifolius* D. C.

291. **G. pilosa** Linné (Genêt poilu). — Sous-arbrisseau de 2-8 décim. Tiges couchées à la base, radicantes. Rameaux non ailés, nombreux, non épineux, couverts de poils courts. Feuilles ovales, oblongues, obtuses, unifoliolées, entières. Fleurs petites, en grappes ou en panicules. Gousse velue. — Vivace; Avril-Juillet. Bois secs, coteaux rocailleux, bruyères.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : CC. dans la Haute-Creuse, plus rare dans la Basse-Creuse, Saint-Vaury, Anzème

etc. (de Cessac). — Corrèze : C. dans les arrondissements de Tulle et de Brive (Rupin); AR. aux environs d'Ussel (Fre Georges); Cascade de la Saule, variété à fruits très velus et d'un blanc tomenteux (Gonod d'Artemare); bruyères entre Meymac et Bugeat (Vicomte de Villelume); forêt de la Cubesse, ce d'Ambrugeat (G. Lachenaud). — Confolentais : Bois de Chasseneuil, C.; Saint-Claud; Ambernac, landes du bois de Lacaud, etc., AR. (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Piégut, R.; landes qui bordent la route de Saint-Martial à Brantôme, C. (Soulat-Ribette).

Var. γ *microphylla* Rouy. — Plante courte, à rameaux épais, apprimés sur la terre.

Haute-Vienne : Saint-Léger-la-Montagne (Abbé Lecler); CC. dans les bruyères de la Villeneuve, ce de Rempnat (Le Gendre).

292. **G. tinctoria** Linné (Genêt des teinturiers). Vulg. : Génestrolle. — Sous-arbrisseau de 4-8 décim.; tiges dressées non radicantes; rameaux striés, non ailés, non épineux. Feuilles lancéolées, unifoliolées, entières. Fleurs en grappes nombreuses. Gousse glabre. — Vivace; Avril-Septembre. Pâturages, prairies, bois, coteaux.

Haute-Vienne : C. (Lamy); RR. à Eymoutiers, sur la route de Domps, dans la partie sèche d'un pré à la sortie de la ville (Duris). Oradour, haies près de l'étang de Parade (Rodeau). — Creuse : C. — Corrèze : AC. — Confolentais et Nontronnais : C.

293. **G. sagittalis** Linné (Genêt à tiges ailées). — Plante de 2-3 décim., à tiges radicantes, couchées, en touffes; rameaux redressés, herbacés, bordés de trois côtes foliacées interrompues à l'insertion des feuilles, non épineux. Fleurs en épis courts terminaux. — Vivace; Mai-Juillet. Lieux stériles, bruyères.

Haute-Vienne et Creuse : C. (Lamy, Cat. Pailloux). — Corrèze : C. dans les environs de Brive, Ayen, Puy de Pampelonne, le Soulier de Chasteaux, vallée d'Entrecor sous Noailles; Beaulieu, route de Tulle, vallée de la Ménoire, C. (Rupin); forêt de Pommier, ce de Saint-Cernin (Dr Laffon); Moriolles (de Lépinay); Argentat C. (Vachal); Darazac, C. (Laygue); Cornil, Rabès, Corrèze, C. (Rupin); Environs d'Ussel, A R. (Fre Georges); Meymac, Millevaches, pelouses au-dessus de l'étang des Oussines (Gonod et Lachenaud). — Confolentais : Confolens, coteaux du Goire, de l'Issoire, etc. A C. (Crévelier).

5. — CYTISUS

Arbrisseaux ou arbustes non épineux, à feuilles ordinairement trifoliées. Fleurs jaunes. Calice pubescent à 2 lévres. Corolle à étendard oblong. Stigmate oblique. Gousse linéaire, comprimée, pubescente ou hérissée. Graines nombreuses.

294. **C. capitatus** Scopoli (Cytise en tête). — Arbrisseau de 4-6 décim. Rameaux couverts de poils étalés. Fleurs grandes, nombreuses, en gros capitules au sommet des rameaux.

Creuse : Guéret, derrière l'hôpital (Ab. Nadaud). Sans doute conséquence de culture. — Nontronnais : Route de Nontron à Mareuil dans une haie avant d'arriver à Mareuil (Sauvo *in* Cat. Soulat-Ribette).

Plante fréquemment cultivée.

295. **C. supinus** Linné (Cytise couché). — Arbrisseau de 2-4 décim. hérissé de poils étalés. Tiges couchées souvent radicantes. Feuilles pétiolées à folioles obovales entières. Fleurs 2-6 en tête terminale. — Vivace; Mai-Juillet. Landes, bords des bois secs.

Corrèze : Ayen, route de Cublac; Pampelonne, Issandon, Roziers; Le Soulier de Chasteaux, coteaux de la vallée d'Entrecor exposés à l'Ouest, AC.; Noailles, entre Russac et Lafage, R. (Rupin); Saint-Robert (de Lépinay). — Confolentais : dans le calcaire, Beaulieu, les Pins (Crévelier). — Nontronnais : Terrain calcaire, environs de Piégut, AR. (Soulat-Ribette).

296. **C. Laburnum** Linné (Cytise faux ébénier). Vulg. Cytise à grappe. Bois de Lièvre, Aubours, Arbois. — Arbre de 3-6 mètres; tige lisse; jeunes pousses pubescentes soyeuses. Feuilles pétiolées à folioles ovales oblongues, très entières. Fleurs nombreuses en longues grappes pendantes. Calice couvert de poils courts, apprimés. — Vivace, Mai. Bois, rochers calcaires.

Confolentais : Confolens, bords de la Vienne, route de chez Garreau (J.-J. Crévelier).

Arbre souvent cultivé en raison de ses belles grappes de fleurs et devenant quelquefois subspontané. Feuilles et fleurs sont purgatives et il faut s'en méfier. Le bois du Faux-ébénier est dur, d'un grain très fin et très serré, susceptible d'un beau poli; dans les vieux arbres le cœur est presque noir.

6. — ADENOCARPUS

Arbuste non épineux. Feuilles trifoliolées. Fleurs jaunes en grappe terminale. Calice à 2 lèvres. Stigmate en tête. Gousse linéaire. Graines nombreuses.

297. **A. parvifolius** D. C. (Adénocarpe à petites feuilles) *A. complicatus* Gay. — Arbuste de 10-15 décim. à rameaux diffus. Feuilles pétiolées à folioles obovales, petites, pubescentes en dessous. Fleurs en grappe allongée. Calice tuberculeux glanduleux. — Vivace; Juin-Juillet. Bois, bruyères, terrains pierreux, talus des chemins, etc.

Haute-Vienne : Châteauponsac (Lamy); Rancon, bord de la Gartempe, rive droite, près de la Grande papeterie (Vicomte de Villelume, 1821); en face la papeterie de Balledent (Simon); Montchenon, c^e de Saint-Amand, Saint-Sornin-Leulac, en revenant sur Saint-Sulpice. Dompierre en allant au Bauvert (Le Gendre); Saint-Pardoux et Saint-Symphorien (Ab. Lecler); Thouron, Saint-Jouvent dans une carrière près la Gare, Les Salles-Lavauguyon, Maisonnais (Le Gendre); Chamborêt, c^e d'Eymoutiers (Lamy). — Corrèze : rive gauche de la Vézère, entre Le Saillant et Chambon, R.; Saint-Martial de Gimel, champ de Brach (Rupin); Meymac, Treignac (Lamy); Puy-de-Val, c^e d'Espagnac (R. Fage); Saint-Pardoux-la-Croisille et Graffeuille, c^e de Champagnac-la-Noaille, sur les bords du Doustre (Lachenaud). — Nontronnais : Indiqué par M. Sauvo ? (Soulat-Ribette) (1).

Dans une bruyère, aux environs de Treignac, nous avons constaté — en mélange avec le type — une variété curieuse, à tiges courtes formant de petits buissons arrondis, à fleurs d'un jaune orange plus foncé.

7. — LUPINUS

Feuilles digitées, calice à 2 lèvres; gousse bosselée.

298. **L. reticulatus** Desvaux (Lupin réticulé). — Plante de 2-5 décim. Folioles linéaires oblongues, canaliculées en dessus. Fleurs bleues en grappes. Graines lisses marquées de lignes roux-foncé en réseau. — ⊙; Juin-Juillet. Champs sablonneux, moissons.

Creuse : RR. Pont-à-L'Evêque, près Pionnat (Pinot); Croix-Rouge, en face de Bâtardet, sur la route de Guéret à Jarnages (Neyra *in* Cat. de Cessac). — Corrèze : Au-dessus de la gare de Brive, Bassaler, Ressautier, Moriolle, AR. (Rupin); Audan, c^e de Lissac (de Lépinay). — Confolentais : Moissons de Périssac, c^e d'Esse, de la Grange-Cambourg, des Ribières; sur les bords de l'Issoire, Lessac; AR. dans les champs sablonneux du terrain granitique (Crévelier).

(1) Voir fig. 7 p. 137.

On cultive le Lupin jaune (*L. luteus* Linné) comme engrais vert et le Lupin hérissé (*L. hirsutus* Linné) pour ses graines que les cultivateurs utilisent en guise de café.

8. — ONONIS

Feuilles uni ou trifoliolées; fleurs axillaires ou en épis entremêlés de feuilles; calice à 5 divisions profondes.

299. **O. striata** Gouan (Bugrane striée). — Plante de 5-20 centim. Tiges ligneuses, rampantes, stolonifères. Feuilles trifoliolées. Fleurs jaunes en grappes feuillées; corolle plus longue que le calice. — Vivace; Juin-Juillet. Lieux pierreux, coteaux secs et arides.

Corrèze : Larche, rochers entre Fournet et Achier; Chasteaux, coteaux dominant le Blagour; Noailles au pont Coudert AC. (Rupin), Puy-Gérald, c^e de Lissac (de Lépinay).

300. **O. Columnæ** Allioni (Bugrane de Columna). — Petite plante de 2-20 centim. Feuilles trifoliolées, velues. Fleurs jaunes assez petites; calice velu, glanduleux; gousse grosse, courte. — Vivace; Juin-Août. Lieux secs, coteaux arides.

Corrèze : Ayen, Puy de Pampelonne; Larche, rochers entre Fournet et Achier; Turenne à La Roche, AR. (Rupin). — Nontronnais : Environs de Saint-Pardoux-la-Rivière (Soulat-Ribette).

301. **O. vulgaris** Rouy (Bugrane vulgaire). Vulg. : Arrête-Bœuf. — Plante rameuse. Feuilles inférieures trifoliolées, les florales unifoliolées. Fleurs roses, généralement solitaires à l'aisselle des feuilles. — Vivace; Juin-Septembre. Champs, lieux stériles, bords des chemins.

CC. partout.

Espèce polymorphe dont les formes et les variétés sont à rechercher en Limousin.

Nous avons les *O. procurrens* Wallr. et *O. campestris* Koch et Ziz. (*O. spinosa* Linné) ainsi que les var. *mitis* et *arvensis* de l'*O. procurrens*. Les souches sont plus ou moins rampantes, les tiges plus ou moins couchées, les rameaux plus ou moins épineux, les corolles plus ou moins longues.

302. **O. Natrix** Linné (Bugrane gluante). Vulg. : Coqsigrue. Plante de 2-5 décim. à odeur fétide. Tige ligneuse à la base; rameaux poilus, visqueux. Feuilles caulinaires trifoliolées à foliole médiane pétiolulée, les florales unifoliolées. Fleurs jaunes,

grandes, à corolle dépassant beaucoup le calice. — Vivace; Mai-Juillet. Champs, coteaux, bords des chemins, dans les terrains calcaires ou sablonneux.

Corrèze : Collines calcaires de Chasteaux. RR. (Loubignac *in* Cat. Rupin). Entrecor (de Lépinay). — Nontronnais : Chemin de Condat à Champagnac-de-Bélair (Abbé Dion-Flamand *in* Cat. Des Moulins); environ de Teyjat (Soulat-Ribette).

9. — ANTHYLLIS

Feuilles ailées, imparipennées. Calice tubuleux persistant à 5 dents. Gousse ovoïde, incluse.

303. **A. vulneraria** Linné (Anthyllide vulnéraire). Vulg. Triolet jaune. Trèfle jaune des sables. — Tiges nombreuses, couchées, poilues. Foliole terminale plus grande que les autres. Fleurs jaunes en têtes denses. Calice bilabié, vésiculeux à la maturité. — Vivace; Mai-Juillet. Prés secs et sablonneux. Coteaux des terrains calcaires, bords des bois.

Haute-Vienne : Dans un pré au bord de l'étang du Courdin, ce de Nexon; talus du chemin de fer entre Saillat et Bussière-Galant; CC. dans les champs entre la gare de Thiat et Azat-le-Ris (Le Gendre); près du Château des Biards, ce de Glandon (Descomps); La Lande, ce de Lussac (Abbé Nadaud). — Creuse : Villechiron, ce de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin). — Corrèze : Larche, forêt de Pommier. AC.; Issandon, Peyroudeau, Pampelonne, Segonzac, AC. (Rupin); Soulier, ce de Chasteaux (de Lépinay); Argentat, bords de la Dordogne à Ribiège, à Eyssel, R. (Vachal). — Confolentais : Pré sec entre Mazière et Cherves-Chatelars, Pleuville, Champagne et dans le calcaire; Confolens (Crévelier).

M. Martin fait remarquer avec raison que cette plante est aujourd'hui assez souvent cultivée sous le nom de Trèfle jaune des sables et que c'est à cette cause qu'il faut attribuer son introduction dans la Creuse. Nous donnons la même origine aux localités d'Azat et de Nexon. Quant à l'existence de l'Anthyllide vulnéraire sur les talus du chemin de fer, elle provient de ce que — sur nos conseils — un chef de section de la Compagnie en avait fait semer afin de retenir les terres.

10. — MEDICAGO

Feuilles trifoliolées. Calice à 5 dents égales. Etamines diadelphes. Gousse uniloculaire courbée en faucille ou roulée en spirale.

304. **M. orbicularis** Allioni (Luzerne orbiculaire). *M. ambigua* Jordan. — Plante de 2-7 décim.; tiges couchées. Stipules laciniées; folioles obcordées en cœur. Fleurs petites, jaunes. Gousse glabre sans épines ni tubercules, lenticulaire à 3-5 tours de spire, noire à la maturité. — ⊙ Juin-Juillet. Lieux pierreux et sablonneux, surtout dans les terrains calcaires.

Corrèze : Chasteaux RR. (Loubignac *in* Rupin).

305. **M. rigidula** Lamarck. — Plante pubescente ou velue; tiges couchées de 1-4 décim. Stipules incisées; folioles obovales, dentées. Fleurs petites, jaunes. Gousse glanduleuse, ovoïde, à épines espacées coniques, à 4-6 tours de spire. — ⊙ ou bisannuelle; Mai-Juillet, Coteaux calcaires.

Creuse : *Sub nomine M. Gerardi* Willdenow : Aubusson, Chambraud (Pailloux); Aubusson, le Chapitre, l'Horloge, etc. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Larche, à Saint-Cernin, à Fournet; Moriolle, puy d'Audan, AR.; rochers dominant Ligneyrac (Rupin).

Sub nomine M. villosa de Candolle.

Corrèze : Groschamp, c^e de Beynat (de Lépinay).

Sub nomine M. cinerascens Jordan.

Corrèze : Turenne, pelouses calcaires à Linoire, R. (Rupin); Vallon d'Audan (de Lépinay).

M. Gerardi Willdenow (Luzerne de Gérard) (*M. villosa* de Candolle) est une variété à gousses assez grosses, à épines épaissies à la base.

Dans *M. cinerascens* Jordan (Luzerne grisâtre), la plante est velue blanchâtre, les gousses sont petites et les épines sont courtes.

Ces deux plantes ne sont que des variétés de *M. rigidula* Lamarck.

Il serait bon, par des recherches dans les localités désignées ci-dessus, de fixer avec précision les stations de chacune de ces deux variétés.

306. **M. denticulata** Willd (Luzerne denticulée). — Plante à tiges coudées; stipules profondément déchiquetées; pédoncules portant 3 à 8 petites fleurs jaunes. Gousse couverte d'épines fines, divariquées, plus longues que la moitié de son diamètre. — ⊙; Mai-Juillet. Champs.

Haute-Vienne : Champs cultivés à Isle, Aixe, Verneuil, RR. (Lamy). — Creuse : Aubusson, Croix-Blanche, talus de la Creuse, RR. (Jorrand et Frébault).

307. **M. apiculata** Willd (Luzerne à petites pointes). — Plante glabre; stipules profondément déchiquetées. Pédoncules portant 3 à 8 petites fleurs d'un beau jaune. Gousse chargée d'épines courtes, divergentes, à 2-3 tours de spire. — ⊙; Mai-Juillet. Champs, landes, déblais.

Confolentais : Saint-Maurice, Confolens, R. (Crévelier): — Nontronnais : Lavergne, c^{e} d'Etouars, landes de Bancul, environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

308. **M. maculata** Willd (Luzerne tachée) (*M. arabica* Allioni). — Plante à peu près glabre. Tige couchée de 2-6 décim. Stipules à dents n'atteignant pas leur milieu. Feuilles en cœur tachées de noir ou de brun. Pédoncules portant 2 à 5 petites fleurs jaunes. Gousse glabre, applatie, à épines crochues réfléchies en sens opposé, à 4-5 tours de spire. — ⊙; Mai-Juillet. Prés, champs cultivés.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Glénic, Bois Lamy près Bonnat, R. (de Cessac); L'Age près Guéret (Martin). Var. *subabortiva*, Glénic (de Cessac). — Corrèze et Confolentais : CC. — Nontronnais : Environs de Bussière (Soulat-Ribette).

309. **M. minima** Lamarck (Luzerne naine). — Plante velue blanchâtre. Tiges étalées ou dressées de 1-4 décim. Stipules ovales et presque entières. Pédoncules portant 1 à 5 très petites fleurs jaunes. Gousse pubescente, globuleuse, à épines assez longues, rapprochées, à 3-5 tours de spire. — ⊙; Mai-Juillet. Lieux secs, pierreux ou sablonneux.

Haute-Vienne : Rochechouart, au pied du Château (Soulat-Ribette). — Creuse : Aubusson, Chambraud (Pailloux). — Corrèze : Brive au Vialmur, R.; vallée d'Entrecor, Puy de Crochet, R. (Rupin);. — Confolentais : Alloue, Ambernac, etc., manque dans la partie granitique (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Teyjat, C. (Soulat-Ribette).

310. **M. Lupulina** Linné (Luzerne Lupuline). Vulg. Migonnette, petit Triolet, Minette, Trèfle jaune, Trèfle noir. En patois *Trifoulé.* — Plante plus ou moins pubescente; tiges couchées ou ascendantes. Stipules dentées Folioles obovales denticulées supérieurement. Fleurs jaunes, en têtes ovoïdes, très petites. Gousse courte, réniforme, glabre, renfermant une seule graine. — ⊙ ou bisannuelle.; Mai-Octobre, Prés, terres, bords des chemins.

Haute-Vienne : CC. — Creuse : C. — Corrèze : Chèvre-Cujol (Rupin); Saint-Cernin (Dr Laffon); Lissac (de Lépinay);

Argentat (Vachal); Ussel, AC. (Fre Georges) et sans doute ailleurs. — CONFOLENTAIS : C. — NONTRONNAIS : CC.

S. var. *eriocarpa* Rouy. — Légume pubescent ou velu.

HAUTE-VIENNE : Limoges, prairies sur la route de Bellac, au Mas-de-l'Age (Le Gendre) et ailleurs sans aucun doute.

311. **M. sativa** Linné (Luzerne cultivée). — Plante de 3-7 décim., à peu près glabre, à tiges ascendantes, très rameuses. Stipules dentées à la base. Folioles obovées ou oblongues. Fleurs en grappes multiflores, assez grandes, violacées ou bleuâtres, quelquefois blanchâtres. Gousse non épineuse, contournée en spirale, à deux tours de spire. — Vivace; Juin-Octobre. Cultivée et subspontanée.

On cultive cette Luzerne dans les parties calcaires de la région. Dans les terrains granitiques, on lui préfère le Trèfle. On la rencontre assez fréquemment à l'état subspontané sur les talus des lignes de chemins de fer et aux environs des lieux où on l'utilise pour faire des prairies artificielles.

312. **M. media** Person (Luzerne moyenne), *M. falcato-sativa* Reich. — Tiges couchées à la base. Fleurs versicolores, jaunâtres, puis verdâtres, puis bleuâtres, assez grandes, en grappes. Gousse non épineuse, courbée en anneau, formant un tour de spire. — Vivace; Juillet-Octobre. Champs, haies, bords des chemins.

HAUTE-VIENNE : Sur un escalier extérieur en pierres à Laugerie, ce de Feytiat (de Cessac, dans une note communiquée à Lamy le 12 février 1858).

M. falcata Linné n'existant pas en Limousin, nous estimons avec M. Corbière que *M. media* n'est pas une plante hybride.

D'après de Lépinay, *M. turbinata* Willd (*M. muricata* Gren. et Godron), à gousse ovoïde, d'abord pubescente, puis presque glabre à la maturité, existerait dans la Corrèze à Sorpt, ce de Chasteaux. Ce devait être plutôt *M. cinerascens* Jordan ou *M. Gerardi* Willd, ces deux plantes se rencontrant dans les environs, car *M. muricata* appartient à la flore de la région méditerranéenne.

11. — TRIGONELLA

Calice à 5 dents; carène très petite. Gousse polysperme, comprimée, un peu arquée.

Il n'existe pas en Limousin d'espèces spontanées appartenant à ce genre, mais nous ne pouvons le passer sous silence parce qu'on peut souvent rencontrer, à l'état subspontané, les deux espèces suivantes qui sont cutivées.

T. Fœnum-græcum Linné (Trigonelle Fénugrec). — Fleurs d'un bleu sale. — ⊙; Juin-Juillet. Cultivée comme plante fourragère.

Haute-Vienne : Le Dorat, décombres près du Château (Abbé Lecler).

T. cærulea Ser (1) (Trigonelle bleue), *Melilotus cærulea* W.) Vulg. : Lotier odorant, Trèfle musqué, Beaumier, Beaume du Pérou, Melilot d'Allemagne, Herbe égyptienne. — Plante originaire de Bohême à tige d'environ 7 décim. Feuilles trifoliées. Fleurs en tête d'un bleu pâle. Odeur forte rappelant celle du jus de réglisse et se développant par la dessication. — ⊙; Juillet-Août. Cultivée.

Haute-Vienne : Subspontanée, Laugerie, c^e de Feytiat (Abbé Lecler); Le Vigenal, c^e de Limoges (Le Gendre); Parade, c^e d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet); Javerdat (Abbé Michel).

Cette plante, en macération dans de l'eau-de-vie, constitue ce qu'on appelle en Limousin l'Autuce ou Eau de Lotus; elle est employée comme vulnéraire ou pour cicatriser les gerçures. Elle est très mellifère; on la cultive dans l'Est autour des ruches afin d'empêcher les abeilles de s'éloigner.

12. — MELILOTUS

Feuilles trifoliolées. Fleurs en grappes; calice à 5 dents; étamines diadelphes. Gousse indéhiscente, oblongue ou subglobuleuse, presque droite, renfermant 1-4 graines.

313. **M. arvensis** Wallr (Melilot des champs), *M. officinalis* Linné; vulg. Couronne royale. — Plante très rameuse. Tige de 4-10 décim., glabre; folioles oblongues denticulées. Fleurs jaunes très odorantes en grappes lâches. Pédicelles plus longs que le tube du calice. Gousse glabre, ridée en travers. — Bisannuelle.; Juin-Septembre. Décombres, champs, bords des chemins, terrains vagues.

Haute-Vienne : Nouvelle route d'Aixe, Saint-Bonnet-la-Marche, Le Dorat, route de Bussière (Abbé Lecler); Gare de Nexon; entre Saint-Paul et la Geneytouse, etc., très répandu aujourd'hui notamment aux environs des gares et sur les voies ferrées (Le Gendre); Legaud, c^e d'Eymoutiers (Duris); Oradour, sur la voie ferrée (Rodeau). — Creuse : R. Guéret, Mouchetard, Monlevade, Grand-Bourg, Saint-Germain-Beaupré (de Cessac); Aubusson, AR. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Saint-Pantaléon, talus du chemin de fer; Turenne, bords des routes,

(1) Voir *Revue Scientifique* n°s 48 et 49 (enquête au sujet de l'eau de Lotus).

Linoire, C. (Rupin); Puy-Gérald, c[e] de Lissac (de Lépinay); Argentat, AC. (Vachal); Cornil à Bonnel (Rupin); Ussel, AC. (F[re] Georges). — Confolentais : Chasseneuil, Saint-Mary, etc., C. dans le calcaire; çà et là à Confolens, sur le talus du chemin de fer, RR. (Crévelier). — Nontronnais : Teyjat, C; Nontron, Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *supinus* Sennen. — Tiges couchées.

Haute-Vienne : Gare du Dorat, sur la voie (Le Gendre). Tiges très longues, complètement étalées en larges rosettes sur le sol. Nous pensons que c'est le passage de nombreux trains qui force la plante à prendre ce facies spécial.

314. **M. altissima** Thuill. (Mélilot élevé). — Plante plus élevée, atteignant quelquefois 2 mètres de hauteur. Fleurs plus grandes. Pédicelles plus longs que le lobe du calice. Gousse pubescente. — Bisannuelle; Juillet-Septembre. Bords des fossés, des rivières, bois frais, haies, etc.

Haute-Vienne : Environs de Limoges, moulin de la Pellisserie (Braud); Marval (Abbé Lecler). — Corrèze : Brive, bords des fossés, à Larche entre Saint-Cernin et le moulin des Paillards, AR. (Rupin). — Nontronnais : Environs de Mareuil (Soulat-Ribette).

315. **M. alba** Desr. *in* Lamarck (Mélilot blanc). — Tiges de 5-10 décim. dressées. Folioles oblongues, denticulées. Fleurs blanches, ordinairement non odorantes. Pédicelles égalant le tube du calice. Gousse glabre, petite, mucronée par suite du style persistant. — Bisannuelle; Juillet-Août. Décombres, lieux incultes, bords des rivières.

Haute-Vienne : Gare de Plainartige (G. Lachenaud); voies ferrées à Solignac (Malamas). — Creuse : Guéret (de Cessac); Cette plante, dit M. Martin, originaire de Sibérie, se répand de jour en jour en France. — Nontronnais : dans une haie à Sarceix, près Thiviers, RR. (Soulat-Ribette).

La plante d'Eymoutiers était odorante sur le frais. Communiquée à Foucaud, celui-ci nous a répondu que c'était bien *M. alba*, qu'il avait constaté dans une herborisation à La Coubre (Charente-Inférieure), que cette espèce, contrairement à la description des auteurs, répandait une odeur très forte à l'état vivant.

13. — TRIFOLIUM

Feuilles trifoliolées. Fleurs en capitule ou en épi serré. Calice à 5 dents; étamines diadelphes; gousse ordinairement indéhiscente, petite, droite, ovale ou oblongue, renfermée dans le calice ou le dépassant peu.

316 **T. rubens** Linné (Trèfle rouge). — Plante glabre caulescente; folioles oblongues lancéolées. Capitules terminaux, cylindriques oblongs; fleurs grandes, purpurines; calice à tube à 20 nervures, à dents ciliées très inégales; gousse monosperme, incluse. — Vivace; Juin-Juillet. Friches, champs, taillis, etc. surtout dans les terrains calcaires.

Corrèze : Turenne, au Peuch; Noailles, à Lafage; Entrecor, AR. (Rupin); Lissac, C. (de Lépinay). — Confolentais : dans le calcaire, C.; Saint-Claud, Parzac, etc. (Crévelier); Chasseneuil AR. (Thibault). — Nontronnais : C. dans les prairies (Soulat-Ribette).

317. **T. medium** Linné (Trèfle intermédiaire) (1). — Plante presque glabre à souche traçante; folioles elliptiques oblongues, entières. Capitules terminaux, gros (larges de plus de 2 centim.); fleurs rouges; calice à tube à 10 nervures, glabre extérieurement, à dents inégales, droites, sétacées, ciliées. Gousse ovoïde. — Vivace; Juin-Août. Bois, prés secs, lieux pierreux.

Haute-Vienne : Isle, près des Bailes, RR. (Lamy). — Creuse : Bois à Aubusson (Pailloux); Crose, c[e] de Saint-Fiel (Martin). — Corrèze : Turenne à Linoire (Rupin); Argentat, Ribiège, Eyssel, R. (Vachal); Pré Redan, c[e] de Lissac (de Lépinay); Champagnac-la-Noaille, bords du Doustre, au-dessus du moulin, rive gauche (Lachenaud).

318. **T. pratense** Linné (Trèfle des prés). Vulg. : Triolet, Trèfle commun, Trèfle violet). — Diffère du précédent par son tube du calice hérissé et par ses stipules brusquement terminées en pointe, au lieu d'être insensiblement acuminées. — Vivace; Mai-Septembre. Prés, bruyères, bords des chemins. Cultivé en prairies artificielles; c'est la forme *T. sativum* Mill.

CC. partout.

319. **T. ochroleucum** Linné (Trèfle jaunâtre). — Plante à tiges couchées puis redressées; folioles obovales ou oblongues, entières. Capitules terminaux, globuleux. Fleurs d'un blanc jaunâtre. Calice velu ou hérissé; tube à 10 fortes nervures. Gousse obovoïde, stipitée, déhiscente. — Vivace; Juin-Juillet. Prés secs, lieux herbeux, bords des bois.

(1) Voir *Règne Végétal* 1892, p. 54, et *Association française pour l'avancement des sciences.* Limoges 1890, compte rendu de la 19[e] session (1[re] partie) p. 197. *Monstruosité,* feuilles à 7 folioles.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy); AC. nous paraît mieux répondre à la réalité. — CREUSE : AC. (de Cessac); Aubusson, route de Chambon, etc., AR. (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : C. ou AC. — CONFOLENTAIS : AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : CC. (Soulat-Ribette).

320. **T. angustifolium** Linné (Trèfle à feuilles étroites). — Plante poilue à tiges dressées; folioles linéaires acuminées, entières. Capitules terminaux, cylindriques, à fleurs nombreuses roses ou pourprées; calice à tube à 10 nervures, poilu, à dents un peu inégales s'étoilant à la maturité. Gousse ovoïde. — ⊙; Juin-Juillet. Lieux secs, coteaux herbeux; terrain calcaire ou sablonneux.

CORRÈZE : Jouffre, sur la route de Varetz; Larche; Saint-Pantaléon; Ayen, route de Saint-Aulaire; Turenne au-dessus du Peuch, R. (Rupin); Puy Gérald, c^e^ de Lissac, de Lépinay. — CONFOLENTAIS : Beaulieu, les Pins, etc. dans le calcaire (Crévelier).

321. **T. incarnatum** Linné (Trèfle incarnat). Vulg. : Farouche ou Farouch, Trèfle du Roussillon. — Plante pubescente à tiges dressées; folioles obovales arrondies, denticulées. Capitules terminaux presque cylindriques; fleurs d'un rouge très vif; calice poilu à tube à 10 nervures, à 5 dents presque égales, très aiguës. — ⊙; Mai-Juillet. Cultivé comme plante fourragère.

Nous avons constaté souvent sur ce trèfle des anomalies, par exemple des feuilles à 5 folioles, des calices à 6-10 dents, des folioles couvertes de taches jaunes ou brunes paraissant produites par un champignon *(Peronospora trifoliorum)*, des pieds portant des fleurs blanches.

Naturalisé çà et là.

T. Molinerii Balbis (Trèfle de Molineri). — Variété ou, suivant certains auteurs, type sauvage du Trèfle incarnat. S'en distingue par la pointe glabre des dents du calice et ses fleurs blanchâtres, puis roses. — ⊙ Mai-Juillet. Lieux sablonneux, alluvions.

HAUTE-VIENNE : Cultivé (Lamy). — CREUSE : R. Aubusson, Ahun (de Cessac); AC. aux environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault); La Villatte, Sainte-Marie, c^e^ de Pionnat (Martin). — CONFOLENTAIS : Prés sablonneux de la vallée de la Vienne à Confolens, etc., CC. (Crévelier). — Prairies sèches, aux environs de Piégut (Soulat-Ribette).

Variété à étudier et à rechercher. On a dû souvent la confondre avec le *T. incarnatum* à fleurs blanches. Nous pensons être en présence du *T. Molinarii* lorsque nous rencontrons des individus grêles, à capitules courts.

322. **T. arvense** Linné (Trèfle des champs). Vulg. : Pied de lièvre. — Plante diffuse à tiges grêles, rameuses, pubescentes; folioles linéaires oblongues à pointes dentées et obtuses. Capitules petits, ovoïdes ou cylindracés; fleurs petites, blanches ou rosées; calice à tube velu à 10 nervures, à dents molles, égales. Gousse ovoïde. — ⊙; Juin-Septembre. Lieux sablonneux, champs.

CC. partout.

Espèce polymorphe qui a été divisée en formes et variétés. Nous indiquons les suivantes dont la présence a été constatée en Limousin :

T. agrestinum Jordan (Trèfle des lieux vagues). — Calice à dents plumeuses dépassant la corolle d'environ un tiers de leur longueur.

Haute-Vienne : Brignac, c^e de Royères (Le Gendre) et ailleurs certainement. — Confolentais : Environs de Confolens (Crévelier).

T. Brittengeri Weitenw. (*T. arvense* Boreau). — Calice à dents très plumeuses dépassant presque deux fois la corolle.

Haute-Vienne : Grand Séminaire de Limoges (Herb. abbé Lecler); La Bussière, c^e du Dorat (Herb. Chassat); Limoges, au Chinchauvaud, Isle, etc. (Le Gendre). — Confolentais : Environs de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : Champs et lieux sablonneux (Soulat-Ribette).

Var. *minus* Le Gendre. — Plante velue d'environ 7 centimètres, à tige simple; capitules très petits (5-12 mm.) Forme réduite que prend la plante sous les châtaigneraies des terrains granitiques.

Haute-Vienne : Châtaigneraies aux environs d'Oradour-sur-Vayres (Le Gendre).

T. gracile Thuillier (Trèfle grêle). — Plante presque glabre, à petits capitules; dents du calice non plumeuses, seulement ciliées.

Corrèze : Lissac. C. (de Lépinay — Confolentais : Moissons sablonneuses à Confolens (Crévelier) et à Chabanais (Le Gendre).

T. *rubellum* Jordan (Trèfle rougeâtre). — Plante rougeâtre; dents seulement ciliées ou nues au sommet.

Haute-Vienne : Limoges (Abbé Lecler). — Creuse : RR. Ahun (Pailloux).

323. **T. scabrum** Linné (Trèfle rude). — Plante velue à tiges grêles, couchées ou ascendantes; folioles à nervures latérales arquées en dehors. Capitules petits, ovoïdes ou arrondis,

sessiles, à l'aisselle des feuilles. Fleurs petites, blanchâtres. Calice, à dents ciliées, inégales, raides, recourbées. Gousse indéhiscente. — ⊙; Mai-Juillet. Lieux secs et pierreux.

Corrèze : Le Chausanel, La Roche c^e^ de Larche, Mansac (Rupin).



Fig. 8. — ◙ Aire géographique de *Trifolium striatum* Linné
✻ — *Lotus tenuifolius* Reich

324. **T. striatum** Linné (Trèfle strié). — Diffère du précédent par ses folioles à nervures latérales non arquées en dehors, ses fleurs rougeâtres, son calice à tube portant 10 fortes nervures et à dents presque égales, dressées, étalées à la maturité. — ⊙; Mai-Juillet. Lieux et coteaux secs.

Haute-Vienne : Isle, Aixe, Rochechouart (Lamy). — Creuse : R. Aubusson, Chambraud (Pailloux), Grand-Bourg, Glénic,

Anzème (de Cessac); La Villate, Sainte-Marie, C. sur le coteau de la rive droite de la petite Creuse à Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin); R. à Glénic (Lafay); C. à Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : au Prieur (Rupin); Argentat, La Boissière, Vel, AC. (Vachal). — Confolentais : çà et là aux environs de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : au pied de la Tour et dans la cour de l'établissement de Piégut, AR. Monteluce près Thiviers (Soulat-Ribette).

325. **T. subterraneum** Linné (Trèfle Semeur). — Plante velue à tiges de 5-30 centim. couchées sur la terre et étalées en cercle. Folioles pubescentes, obcordées. Capitules de 2-5 fleurs s'enfonçant à la fin dans le sol. Fleurs blanchâtres striées de rose. Calice court à tube glabre sans nervures apparentes, à dents longues, ciliées. — ⊙; Mai-Juin. Pelouses, talus sablonneux.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Glénic, Anzème, Pont-à-la-Dauge, etc. (Pailloux et de Cessac). — Corrèze : Chemin de Varetz à Pampan, Cublac, route d'Ayen AC. (Rupin); Argentat, Moulin-bas, Chambon C. (Vachal). — Confolentais : Coteaux de la Vienne; AC. surtout dans la partie granitique de l'arrondissement (Crévelier). — Nontronnais : C. aux environs de Nontron, Piégut, Bussière; landes de Bancul près Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

Var. *brachycladum* Gibelli et Belli. — Plante naine (3-8 centim.) velue; pédoncules plus courts que la feuille.

Haute-Vienne : Talus sur le bord de la vieille route d'Aixe.

Var. *longipes* H. Gay. — Tiges très longues (jusqu'à 40 centimètres) pédoncules plus longs que la feuille à folioles grandes.

Nontronnais : Jardin à Piégut (Herb. Soulat-Ribette).

326. **T. fragiferum** Linné (Trèfle fraise). — Plante presque glabre à tiges couchées, radicantes. Folioles obovales ou elliptiques, denticulées, fortement nervées. Capitules en tête arrondie de fleurs roses ou blanches. Calice globuleux, renflé, vésiculeux après la floraison à dents presque égales. — Vivace; Juin-Septembre. Bords des chemins, pelouses, prairies.

Creuse : Aubusson, AC. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Ayen, route de Saint-Aulaire; Larche, route de Saint-Cernin, route de Saint-Pantaléon, à côté du four à chaux; Le Soulier de Chasteaux, C.; Turenne (Rupin); Ussel, C. (Fre Georges). — Confolentais : Benest, Saint-Laurent de Céris, Champagne-Mouton, dans le calcaire. R. (Crévelier). — Nontronnais : Mareuil, Busseroles, Saint-Pardoux, R. Environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

327. **T. strictum** Walstein et Kitaïbel (Trèfle raide). — *T. lævigatum* Desfontaines. — Plante glabre à tige droite de 1-4 décim. Folioles petites, lancéolées linéaires, à dents glanduleuses. Capitules subglobuleux terminaux ou pédonculés. Fleurs roses, jamais réfléchies; calice glabre, à tube court à 10 nervures, à dents presque égales, plus courtes que la corolle. — ⊙ ; Mai-Juin. Coteaux secs, champs en friches.

Confolentais : prairies sèches des bords du Goire, le Pignoux, Hiesse, etc. AR. (Crévelier).

Le *T. montanum* Linné (Trèfle de montagne) à tige dressée pubescente, à dents du calice plus courtes que la corolle et à fleurs blanches, existerait dans la Corrèze, d'après Chry. de la Place (Puel, nº 1056), mais comme Rupin donne cette indication sans localité, nous ne croyons pas devoir comprendre cette espèce dans notre catalogue.

328. **T. repens** Linné (Trèfle rampant).Vulg. : Triolet, Trèfle blanc, petit trèfle de Hollande. — Plante à peu près glabre, à tiges couchées, radicantes. Folioles denticulées, obovales ou en cœur renversé. Capitules terminaux, pédonculés; fleurs pédicellées, blanches ou un peu rosées, réfléchies après la floraison; calice glabre, à tube à 10 nervures, à dents lancéolées, inégales; gousse oblongue. — Vivace; Mai-Septembre. Prés, pelouses, souvent cultivé dans les prairies.

CC. partout.

Var. *phyllanthum* de Candolle. — Cas tératologique produit par l'allongement des pédicelles et la transformation des sépales en folioles.

Haute-Vienne : Allée de Laugerie, c^{e} de Feytiat (Abbé Lecler). Environs de l'école de Chavaignac (Engel); (très curieux capitule à pédicelles ayant plus de deux centim. de longueur). — Creuse : de Cessac signale cette monstruosité dans la Creuse, ainsi qu'une variété prolifère; Aubusson, fossés humides, Croix blanche et route de la Nouaille, R. (Jorrand et Frébault).

329. **T. glomeratum** Linné (Trèfle aggloméré). — Plante glabre; tige de 1-3 décim., dressée, rameuse, fistuleuse. Folioles petites, obovales ou oblongues dentées, très nervées en-dessous. Capitules petits, globuleux, latéraux, sessiles. Fleurs d'un blanc sale ou un peu rosées. Calice glabre, à dents presque égales, à la fin courbées en dehors, beaucoup plus courtes que le tube. Gousse stipitée. — ⊙; Mai-Juin. Lieux arides, bords des chemins, terrains secs.

Haute-Vienne : Aixe, RR. (Lamy). — Creuse : RR. Anzème, Glénic (Pailloux) ; AC. sur les bords du ruisseau de Mauque (Martin) ; Rochers de la Creuse à Glénic, R. (Lafay). — Confolentais: Chemins vers Saint-Michel à Confolens, coteaux du Goire route de Lesterps R. (Crévelier). — Nontronnais : au pied de la tour de Piégut (Soulat-Ribette).

330. T. **hybridum** Linné (Trèfle hybride), *T. fistulosum* Gilib. Vulg. : Trèfle d'Alsike, Trèfle bâtard, Trèfle de marais. — Plante à tiges fistuleuses, dressées. Folioles elliptiques, obtuses, à dents peu nombreuses. Capitules globuleux. Fleurs odorantes à l'état frais, pédicelles blanchâtres, puis roses et enfin brunissant. Calice glabre à dents presque égales. — Vivace; Juin-Septembre. Prairies, pelouses humides. Souvent cultivé et se naturalisant.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (Peyrinaud); bords d'un champ entre Saint-Paul et La Geneytouse (Le Gendre) ; ce de Vicq (Chambry). — Creuse : AC. à Saint-Fiel (Lafay). Doit se rencontrer accidentellement ailleurs.

331. T. **spadiceum** Linné (Trèfle brunissant). — Tiges glabres ; folioles à 20 nervures. Capitules assez gros (80 fleurs environ), presque cylindriques. Fleurs jaunes, brunissant fortement, presque sessiles. Style égalant à la maturité un quart de la longueur de la gousse. — ⊙ ; Juillet-Août. Prairies humides.

Creuse : Indiqué à Chambon par le Dr Pailloux qui ne l'y a jamais trouvé et pense avoir été induit en erreur par un correspondant (Martin). — Corrèze : Ayen, coteau dominant le village; Bort, route d'Ussel, R. (Rupin).

332. T. **patens** Schreber (Trèfle étalé), *T. aureum* Thuillier, *T. parisiense* DC. — Tiges à poils appliqués; folioles étroites oblongues; stipules cordiformes à la base. Pédoncules subfiliformes, dépassant longuement les feuilles. Capitules de 20 à 25 fleurs d'un beau jaune, penchées après l'anthèse. Style presque aussi long que la gousse. — ⊙; Mai-Août. Prairies humides.

Haute-Vienne : Saint-Martin-le-Vieux (de Cessac); près la Borie, ce du Vigen et au Pont-Rompu, ce de Solignac (Le Gendre). — Creuse : RR. Le Grand-Bourg au Masgelier (de Cessac). — Corrèze : C. dans les prés des environs de Brive; Cornil à Rabès (Rupin). — Confolentais : AC. dans les prairies humides à Confolens et dans toute la partie granitique de l'arrondt (Crévelier). — Nontronnais : C. (Soulat-Ribette).

333. **T. procumbens** Linné (Trèfle tombant).

Ce trèfle présente trois variétés que nous possédons en Limousin.

T. procumbens α *majus* Koch (*T. procumbens* var. *campestre* Seringe, *T. agrarium* α *campestre* Beck, *T. campestre* α *genuinum* Rouy). — Plante à rameaux diffus couverts de poils étalés; folioles ovales cunéiformes, la médiane longuement pétiolulée; stipules dilatées à la base. Pédoncules plus courts ou dépassant peu la feuille. Capitule gros, ovoïde, composé de 50 à 60 fleurs d'un beau jaune clair. Style égalant 1/5 à 1/3 de la gousse. — ⊙; Juin-Octobre. Champs, lieux incultes, bois, etc.

C. dans tout le Limousin.

T. procumbens β *minus* Koch (*T. procumbens* Scherb., *T. pseudo-procumbens* Gmelin, *T. Schreberi* Jordan, *T. campestre* β *Schreberi* Rouy). — Plante plus petite que la précédente; pédoncules dépassant nettement la feuille. Capitule plus petit, de 15 à 40 fleurs d'un jaune plus pâle. — ⊙; Mai-Juin. Pelouses sèches.

Bien que ce trèfle n'ait été signalé ni dans la Creuse, ni dans la Corrèze, ni dans le Nontronnais, il est certainement commun dans tout le Limousin. Dans la Haute-Vienne, de Cessac l'indique à Saint-Martin-le-Vieux et nous l'avons recueilli entre Boisseuil et Pierre-Buffière.

T. procumbens var. *nanum* Seringe. — Dans les lieux secs où le phosphate est peu abondant, la plante devient naine. La tige est droite, simple ou quelquefois divisée au sommet. Le capitule se compose de 30 à 35 fleurs.

Confolentais : prés secs aux Roufferies, c^e^ de Lessac (Crévelier); à rechercher ailleurs.

334. **T. minus** Smith (Trèfle fluet), *T. filiforme* Schreber. — Plante à tiges grêles, rameuses, velues. Pédoncules filiformes, axillaires, bien plus longs que les feuilles. Capitule petit, composé de 15 à 25 fleurs jaunes, à la fin brun-clair. Style égalant 1/4 à 1/6 de la gousse. — ⊙; Mai-Juillet. Prairies, pelouses.

Limousin C et CC.; souvent désigné par les botanistes de la région sous le nom de *T. filiforme* Linné.

T. minus β *microphyllum* Seringe, *T. controversum* Jan; *T. filiforme* β *pygmæum* Soyer-Willemet. — Plante rameuse, couchée, à tiges parsemées de poils. Pédoncules capillaires, égalant ou dépassant la feuille. Capitule portant 7 à 8 fleurs jaunes de 2 à 3 mm.; style égalant 1/4 de la gousse.

Cette plante est assez commune en Limousin où elle a été

désignée, comme la précédente, sous le nom de *T. filiforme* Linné. Nous l'avons recueillie dans les environs de Solignac et elle existait dans l'herbier de Crévelier, provenant des environs de Confolens.

335. **T. micranthum** Viviani (Trèfle à petites fleurs). *T. filiforme* Linné. — Plante de 5-15 centim. à tiges filiformes, couchées. Folioles très petites, presque sessiles. Pédoncules flexueux. Capitule très petit composé de 2 à 4 fleurs jaunes, pâlissant ensuite, devenant blanchâtres. Style égalant 1/5 de la longueur de la gousse. — ⊙; Mai-Juillet;. Terrains secs et sablonneux.

Nous indiquons cette espèce parce que Lamy et de Cessac la font figurer dans leur catalogue, mais nous croyons qu'ils ont voulu parler du *T. minus β microphyllum* mentionné ci-dessus et que le véritable *T. filiforme* n'a jamais encore été rencontré en Limousin.

14. — LOTUS

Feuilles trifoliolées; stipules libres, foliolées. Feurs en capitules; calice tubuleux à 5 dents; gousse polysperme à 2 valves qui souvent se roulent en tire-bouchon; graines séparées par du tissu cellulaire.

336. **L. hirsutus** Linné (Lotier hérissé), *Bonjeania hirsula* Reich. — Plante de 2-6 décim., velue. Folioles oblongues uniformes. Fleurs blanches rosées avec étendard rouge-noir. Gousse enflée à la maturité, ne s'enroulant pas. — Vivace; Mai-Juillet. Rocailles. coteaux secs.

Corrèze : Moriolles, c[e] de Lissac (de Lépinay).

337. **L. uliginosus** Schkuhr (Lotier des fanges), *L. major* Smith. — Plante stolonifère de 3-8 décim., généralement glabre. Tiges fistuleuses. Folioles obovales. Pédoncules multiflores (6-12). Fleurs jaunes assez grandes. Gousse droite, linéaire, à une seule loge, à 2 valves se roulant en spirale à la maturité. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux fangeux, humides, marécageux.

C. ou CC. partout.

Nous possédons, dit de Cessac, des formes glabres ou velues.

338. **L. corniculatus** Linné (Lotier corniculé). Vulg. : Petit sabot de la mariée. Pied du bon Dieu. — Plante non stolonifère de 5-6 décim. Tiges rameuses, non fistuleuses. Pédoncules portant 2-6 fleurs jaunes à étendard verdissant par la dessication. Gousse à 2 valves se roulant en spirale à la maturité. — Vivace; Mai-Octobre. Prés, bords des bois, banquettes des routes.

CC. partout.

On rencontre quelquefois la variété *villosus* Thuillier, à poils étalés.

Var. *rubriflorus* Lamotte. Fleurs rouges, tige très rameuse.

CORRÈZE : Meymac, Millevaches, pacages à l'étang des Oussines (Gonod et Lachenaud).

Var. *parvifolius* Rouy. — Folioles et stipules très petites.

HAUTE-VIENNE : Plateau de serpentine de La Roche-l'Abeille (Le Gendre).

339. **L. tenuifolius** Reich (Lotier à feuilles menues) *L. tenuis* Kit. — Diffère du *L. corniculatus* par ses tiges grêles, plus allongées, ses folioles étroites, ses stipules linéaires et ses fleurs plus petites portées par un long pédoncule. — Vivace; Mai-Septembre. Prés humides.

HAUTE-VIENNE : RR. allée de Laugerie, c[e] de Feytiat, Lussac-les-Eglises (Abbés Lecler et de Cessac). — CORRÈZE : Premier plateau de Chèvre-Cujol; Ayen, bords de la route de Saint-Aulaire, AC. (Rupin). Audan, c[e] de Lissac (de Lépinay). — NONTRONNAIS : Teyjat, Thiviers (Soulat-Ribette) (1).

340. **L. angustissimus** Linné (Lotier grêle); *L. diffusus* Solander *in* Smith. — Plante pubescente à racine pivotante. Tiges grêles, diffuses. Pédoncules capillaires portant 1-2 petites fleurs jaunes ne verdissant pas par la dessication. Gousse linéaire. — ⊙; Mai-Juin. Pelouses, prés, coteaux herbeux.

D'après Boreau, *L. diffusus* se distingue de *L. angustissimus* par ses tiges couchées, ses longs pédoncules, ses gousses plus allongées, ses fleurs plus foncées.

Ces deux espèces nous paraissant fort difficiles à distinguer, nous les réunirons comme l'a fait M. Rouy, tout en tenant compte des indications des botanistes Limousins; mais nous engageons nos confrères à étudier sur le vif les différentes formes de cette plante.

HAUTE-VIENNE : Coteaux herbeux à Aixe, Isle, etc. *(L. angustissimus)*; pelouses sèches près de Limoges. R. *(L. diffusus)* (Lamy); Laugerie, c[e] de Feytiat *(L. angustissimus)* (Abbés Lecler et de Cessac); Bujaleuf, Eymoutiers, Berneuil, route de Vayres, pelouses à Arliquet, c[e] d Aixe, gare de Beynac (Le Gendre); Saint-Bazile (Rodeau). — CREUSE : RR. Bords de la Creuse, près Mazeirat, *(L. angustissimus)* (Abbé Neyra *in* de Cessac); R. à Betête *(L. diffusus)* (Neyra); l'Œil près Fursac, Châtelus-le-Marcheix, etc. *(L. diffusus)* (de Cessac); La Nouzière près Guéret,

1) Voir fig. 8, p. 151.

plaine de Gouzon, C. sur les coteaux des deux rives de la Creuse, du Pont-à-l'Evêque à Anzême, CC. dans toute la commune de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin); Aubusson, RR., talus, route de Limoges, près du pont de Bauze et bruyère des Combres (Jorrand et Frébault, sous le nom de *L. angustissimus.*) — Corrèze : *L. angustissimus*; vallée de Chastanet (Rupin); Argentat, chemin de Laborie (Vachal). *L. diffusus* : pelouses entre Obasine et le ruisseau de Coiroux, R. (Rupin); Tulle (André). — Confolentais : *L. angustissimus* : coteaux sur les bords du Goire, route de Lesterps, en face Saint-Michel à Confolens. *L. diffusus* : pelouses, terrains sablonneux, voie du chemin de fer, Confolens, Chabanais, etc. AC. (Crévelier). — Nontronnais : *L. angustissimus* : Environs de Piégut. *L. diffusus* : Abonde dans les châtaigneraies du Nontronnais, à tiges velues ou presque glabres (Soulat-Ribette).

Var. *glaberrimus* Timbal. Plante glabre.

Haute-Vienne : Pelouses à Montrocher, c^e de Montrol-Sénard (Le Gendre). — Confolentais : Gare de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : dans les châtaigneraies (Soulat-Ribette).

341. **L. hispidus** Desfontaines (Lotier hispide). — Diffère de *L. angustissimus* par les longs poils mous qui couvrent la plante, par ses stipules ovales, ses pédoncules à fleurs plus nombreuses (2-4) verdissant par la dessication, ses gousses plus épaisses et plus courtes. — ⊙; Juin-Juillet. Coteaux arides, lieux, sablonneux.

Confolentais : Terre en friche à Confolens (Crévelier).

15. — TETRAGONOLOBUS

Diffère du genre *Lotus* par le style épaissi au sommet et par la gousse à 4 angles ailés.

342. **T. siliquosus** Roth (Tetragonolobe à silique), *Lotus siliquosus* Linné. — Plante pubescente à tiges grêles de 1-3 décim. Pédoncules beaucoup plus longs que la feuille, généralement uniflores. Fleurs jaune-pâle, parfois rosées. Calice taché de pourpre. Gousse glabrescente. — Vivace; Mai-Juillet. Prés et lieux humides, dans le calcaire.

Nontronnais : R. Mareuil, sur les coteaux arides (Des Moulins).

16. — ASTRAGALUS

Feuilles imparipennées. Fleurs en grappes axillaires; calice tubuleux à 5 dents; gousse polysperme divisée en 2 loges par une cloison plus ou moins complète.

343. **A. glycyphyllos** Linné (Astragale réglisse). Vulg. : Chasse-vache, Malmaison Fausse réglisse, Réglisse sauvage. — Plante stolonifère, à tiges robustes, ascendantes ou couchées. Feuilles à 9 13 folioles grandes, ovales, elliptiques. Pédoncules beaucoup plus courts que la feuille. Fleurs jaune-verdâtre ou livides. Gousse cylindrique trigone, arquée. — Vivace; Juin-Septembre Sables, bois, haies, lieux herbeux.

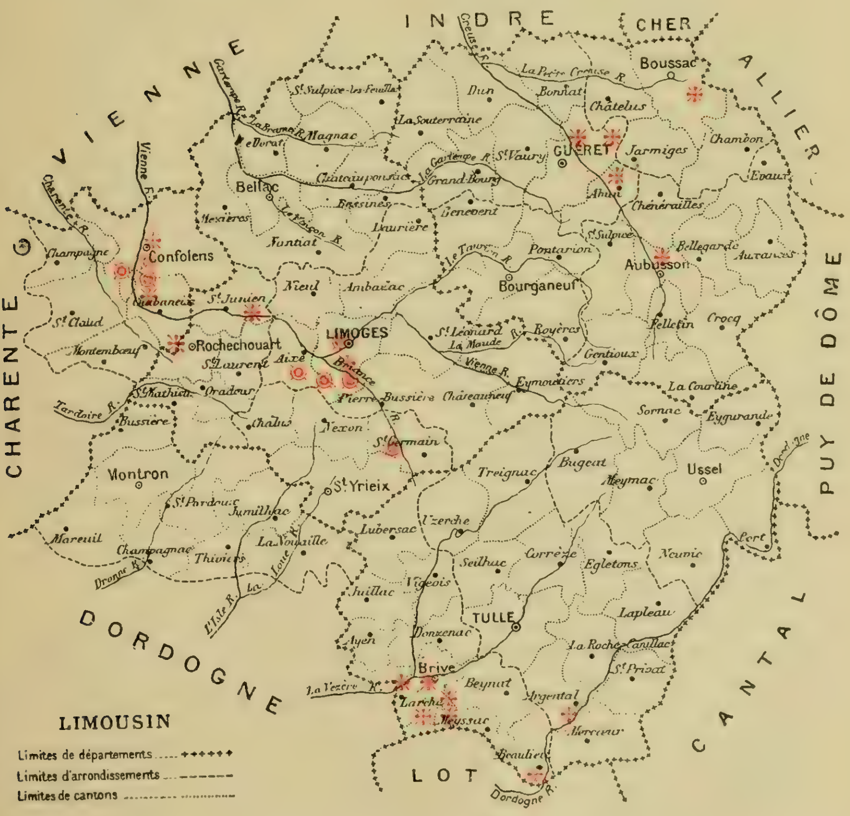


Fig. 9. — ✻ Aire géographique de *Astragalus glycyphyllos* Linné
◎ — *Vicia varia* Host

Haute-Vienne : trouvé par M. Lamy en 1862 (Ab. Lecler); bords de la Briance, rive gauche, au-dessus de l'Aiguille (Le Gendre); embouchure de la Merlys (Malamas). — Creuse : Cat. Pailloux. R. Pont-à-la-Dauge, Glénic. Pionnat (de Cessac, Abbé Neyra); Ajain, près le Pont Alibaud, Saint-Marien, bords de la Tarde (Pérard, Martin); rive droite de la Creuse, sous les Combes, en amont de la passerelle (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Bords de la Corrèze à Brive; Larche, route de Lissac; Chasteaux, vallée d'Entrecor; Beaul eu, route de Brivezac, C. (Rupin); Argentat, bords de la Dordogne (Vachal, Laygne); Le Peyrier, c^{e} de Mansac (Malinvaud). — Confolentais : Ile de Saint-Germain, sables de la Vienne à l'Age, c^{e} de Chirac, Chassenon sur les ruines du Temple de Diane, AR (Crévelier).

L'Astragale en faux (*Astragalus falcatus* Lamarck), originaire de Russie, a été recommandé comme plante fourragère par notre regretté confrère, le Dr Clos. Cette légumineuse ne paraît pas avoir été adoptée par les agriculteurs du Limousin. Ceux de nos lecteurs qui voudront avoir des renseignements complets sur la plante sont priés de se reporter aux numéros 67, 97, 99, 127 de la *Revue Scientifique du Limousin.*

Le *Colutea arborescens* Linné (Baguenaudier arbrisseau) est un arbuste à grandes fleurs jaunes, en grappes axillaires, à gousse ovoïde, vésiculeuse, que l'on cultive dans beaucoup de jardins, qu'on peut rencontrer subspontané, rarement cependant en raison de ses tendances calcicoles.

17. — ROBINIA

Arbre épineux à fleurs en grappes pendantes et à feuilles imparipennées.

344. **Robinia Pseudo-Acacia** Linné (1) (Robinier Faux-Acacia). Vulg. : Acacia blanc ou commun). — Arbre élevé; feuilles à 15-25 folioles elliptiques. Fleurs grandes, odorantes, blanches. Gousse glabre de 8-9 centim. de longueur. — Vivace; Mai-Juin. Cultivé et souvent naturalisé.

Cultivé partout soit comme arbre d'avenue ou d'ornement, soit sur les talus pour retenir les terres. Il passe pour être d'un bon rapport, mais ses racines sont très tracantes. Son bois est difficile à travailler en raison de sa dureté Il se naturalise facilement.

Le genre présente de nombreuses espèces ou variétés. Nous citerons :

Var. *umbraculifera* (Robinier sans épines, Robinier boule).

(1) Voir *Revue Scientifique*, T. V, p. 265.

R. viscosa Vent. (Robinier visqueux), épineux seulement dans sa jeunesse, à fleurs rose pâle.

R. hispida Linné (Robinier hispide, Acacia rose), arbrisseau couvert de poils raides, à fleurs roses. Son bois est très cassant

Toutes ces plantes sont cultivées.

18. — GALEGA

Calice campanulé. Feuilles imparipennées. Gousse à une loge sans cloison, bivalve, linéaire.

345. **Galega officinalis** Linné (Lavanèze officinal) — Plante glabre, à tiges fistuleuses, dressées, de 6-10 centim. Feuilles à 13-19 folioles. Fleurs en grappes longuement pédonculées, blanches ou bleuâtres. — Vivace; Juillet-Septembre. Bords des fossés et des ruisseaux.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (Braud); bords d'un chemin à Lussac (Abbé Nadaud). — Corrèze : Indiqué à Servières par Chrys. de la Place (Cat. Puel).

19. — PSORALEA

Calice poilu à 5 divisions inégales, très étroites. Gousse monosperme, indéhiscente.

346. **P. bituminosa** Linné (Psoralée bitumineuse). Vulg. : Herbe au bitume. — Plante à odeur bitumineuse. Tiges grêles de 5 8 décim., dressées, rameuses. Feuilles trifoliolées, velues en dessous, à folioles elliptiques. Fleurs d'un bleu pâle en capitules axillaires. Gousse poilue. — Vivace; Mai-Octobre. Coteaux arides, lieux stériles.

Corrèze : Meyssac, bois humides de la route calcaire de Maumont à Branceilles, AC. (Rupin)

Le genre *Phaseolus* (Haricot), à feuilles à 3 folioles, à fleurs à grappes axillaires, à calice à 2 lèvres (l'inférieure à 3 dents) et à gousse polysperme à 2 valves, comprend un grand nombre d'espèces et de variétés très précieuses pour l'alimentafion de l'homme.

Quelquefois le *P. vulgaris* Linné (Haricot commun) est subspontané.

La Glycine de la Chine (*Wisteria sinensis* de Candolle) est une plante vivace, sarmenteuse dont les racines ont une saveur sucrée; ses feuilles sont imparipennées; elle donne en avril de longues grappes de grandes fleurs d'un bleu pâle. Il faut se méfier de ses propriétés toxiques. Elle fructifie rarement en Limousin où la beauté de ses fleurs en rend la culture très fréquente.

D'après M. Fourgeaud, elle tendrait à disparaître des jardins de Tulle où elle fut autrefois très commune.

On dit que la Fève commune *(Faba vulgaris* Mœnch), originaire d'Asie, cultivée partout, se naturalise. Nous ne l'avons jamais rencontrée en cet état. Tout le monde connaît cette plante à feuilles à 2-6 folioles entières, à fleurs blanchâtres ou rosées, tachées de noir sur les ailes, en petites grappes très courtes, à graines aplaties.

20. — VICIA

Feuilles paripennées à rachis terminé par une vrille simple ou rameuse. Calice à 5 divisions. Gousse oblongue, polysperme.

347. **V. sativa** Linné (Vesce cultivée). Vulg. : Jarosse, Barbotte, Bisaille, etc. — Plante pubescente; tige dressée de 3-6 décim. Feuille à 10-14 folioles; vrille rameuse, accrochante. Fleurs grandes, purpurines ou bleuâtres rarement blanches, le plus souvent géminées. Gousse pubescente, ordinairement glabre à la maturité. — ⊙; Mai-Septembre. Champs, moissons.

Cultivée et souvent subspontanée dans les champs, les moissons, les bords des haies, etc.

348. **V. angustifolia** Reich (Vesce à feuilles étroites). Vulg. Grand Jerzeau. — Plante à tiges faibles de 3-12 décim. Feuilles à 12-16 folioles obovales. Pédoncule très court portant de 1 à 3 fleurs, assez grandes, violacées, rouges ou rosées. Gousse linéaire pubescente, puis glabre. — ⊙; Mai-Août

A distinguer les variétés suivantes :

V. Bobartii Froster (Vesce de Bobart). — Folioles des feuilles supérieures étroitement linéaires, aiguës; graines brunes, tachées de noir.— Lieux sablonneux, bords des bois.

C. partout.

V uncinata Desvaux. — Folioles des feuilles supérieures très étroites, tronquées. Graines petites, brunes. — Moissons lieux secs.

Confolentais : AC. à Confolens dans les moissons et sur les bords des chemins (Crévelier) — Nous l'avons en herbier de la Haute-Vienne provenant de la Gabie, c^e^ de Saint-Yrieix-sous-Aixe (Le Gendre) et de Gouttelard, c^e^ de Nantiat (Vte de Brettes). Elle existe certainement ailleurs.

V. segetalis Thuill. (Vesce des moissons) — Folioles des feuilles supérieures oblongues, tronquées. Gousses fendant le calice. Graines brun-foncé. — Moissons.

C. partout mais souvent non distinguée par les botanistes de *V. angustifolia*

349. **V. lathyroides** Linné (Vesce fausse-Gesse). — Plante pubescente; tige couchée; 2-8 folioles oblongues émarginées; vrille simple non accrochante. Fleurs très petites, violacées, solitaires; graine brune, cubique.

Creuse : Environs d'Ahun, AR. (Pailloux, *in* Lamotte).

350. **V. lutea** Linné (Vesce jaune). — Plante velue; tige grêle, 2-5 décim.; 10-14 folioles arrondies au sommet; vrilles rameuses. Pédoncules très courts portant 1-2 fleurs grandes, jaune-pâle, souvent blanchâtres; étendard glabre. Gousses poilues. — ⊙; Mai-Septembre. Moissons, pelouses.

Haute-Vienne : R. (Lamy); C. à Isle, Aixe, Condat, Boisseuil (Ab. Lecler); Champsac, Berneuil, etc. (Le Gendre); Le Dorat (Chassat); Vayres (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux; AR. Saint-Sulpice-le-Guérétois, Saint-Fiel, etc. (de Cessac); C dans les moissons des coteaux de la Creuse, de la petite Creuse et ailleurs (Martin). — Corrèze : AC. (Rupin, Vachal, Laygue, Fre Georges). — Confolentais : CC. partout (Crévelier). — Nontronnais : C. parmi les moissons (Soulat-Ribette).

351. **V. sepium** Linné (Vesce des haies). — Plante pubescente; Tige grêle, grimpante, 3-10 décim; 6-14 folioles décroissantes, mucronées; vrilles rameuses. Pédoncules très courts portant 3-7 fleurs grandes, violacées, rarement blanches; étendard glabre. Gousses glabres. — Vivace; Mai-Août, haies, buissons, bois.

CC. partout.

Var. *alba*. — Creuse : Guéret, le Puy de Gaudy (Le Gendre).

352. **V. Cracca** Linné (Vesce Cracca). — Plante pubescente; à tige anguleuse, rampante 5-15 décim; 16-24 folioles mucronées; vrilles accrochantes. Pédoncule allongé portant une grappe fournie de fleurs assez grandes d'un bleu violet. Gousses glabres. — Vivace; Juin-Septembre. Haies, broussailles, moissons.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : R. Grand-Bourg (de Cessac). — Corrèze : Le Prieur ce de Lissac (de Lépinay); Objat, route de la Potence, C. (Rupin); Argentat, bords de la Dordogne, R. (Vachal); Ussel, C. (Fre Georges). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : C. (Soulat-Ribette).

D'après de Lépinay, *V. Gerardi* Villars, qui est une forme de *V. Cracca*, existerait dans la Corrèze, aux Vergnes, ce de Lissac. C'est une plante du midi dont l'existence dans notre région nous paraît douteuse.

353. **V. tenuifolia** Roth (Vesce à feuilles menues). — Souvent confondue avec *V. Cracca* dont elle diffère par ses tiges robustes,

longues de 1 à 2 m., par son étendard à onglet deux fois plus court que le limbe et par ses gousses longuement atténuées à la base — Vivace; Juin-Septembre. Haies et bois.

Haute-Vienne : y existe (de Cessac). — Creuse : Cat. Pailloux, sous le nom de *V. Cracca*, C. (de Cessac). — Corrèze : Indiqué à Brive par de Dives (Puel *in* Rupin). — Confolentais : probablement dans le calcaire (Crévelier).

354. **V. Orobus** De Candolle (Vesce Orobe). — Plante pubescente à souche non stolonifère. Tige de 2-4 décim.; 6-12 paires de folioles oblongues, mucronées; vrilles nulles. Pédoncule allongé portant une grappe de 12-15 fleurs assez grandes, blanches teintées de violet. Gousse oblongue. — Vivace : Mai-Juin. Bois des montagnes.

Creuse : AC. à Clairavaux (Pedon).

355. **V. cassubica** Linné (Vesce de Cassubie). — Diffère de l'espèce précédente par sa souche rampante, l'existence de vrilles, ses fleurs violettes, ses gousses courtes à deux graines. — Vivace; Juin Juillet. Bois, coteaux.

Confolentais : Dans une vigne aux Ecures, c^{e} de Pleuville et sans doute ailleurs dans le calcaire (Crévelier).

356. **V. varia** Host (1) (Vesce variable), *V. villosa β glabrescens* Koch. Vulg. : Vesce d'hiver, *Vesce de Cerdagne*. — Plante presque glabre à poils appliqués; tiges faibles, grimpantes de 5 à 15 décim.; 12 à 16 folioles linéaires, mucronées; vrilles accrochantes. Pédoncules allongés portant une grappe de fleurs nombreuses, assez grandes, d'un violet purpurin, à ailes quelquefois blanchâtres, avec 2 taches pourpres à la carène. Gousse oblongue glabre. — ⊙ ou bisannuelle. Mai-Septembre. Moissons, haies, broussailles.

Haute-Vienne : Limoges, Magnac-Bourg, etc., RR. (Lamy); CC. à Burgnac, Saint Martin-le-Vieux et Beynac (Le Gendre). — Confolentais : moissons à Confolens, broussailles des bords de la Vienne et de ses affluents, CC. (Crévelier).

La Vesce de Cerdagne est cultivée dans les Pyrénées comme fourrage. Nous estimons qu'elle devrait être préférée à la Vesce velue (*Vicia villosa* Roth) qui en diffère par ses nombreux poils et par ses grappes de fleurs chevelues au sommet avant l'épanouissement. La Vesce velue étant cultivée on peut la rencontrer sur les bords des champs et des chemins, mais c'est une plante qu'on ne saurait considérer comme appartenant à la flore limousine.

(1) Voir *Revue Scientifique*, n° 116 du 15 août 1902, et fig. 9, p. 159.

Vicia monantha Desfontaines (Vesce à fleurs solitaires, vulg. Jaraude ou Gerdriau) à tiges grêles, à folioles linéaires, à vrilles rameuses, à fleurs solitaires d'un blanc-bleuâtre, est une plante cultivée comme fourrage. Si on la rencontre par hasard, on doit toujours la considérer comme étant adventive.

357. **V. bithynica** Linné (Vesce de Bithynie). — Plante presque glabre à port de *Lathyrus*; tige de 3-6 décim., grimpante ou dressée; 2-6 folioles mucronées. Pédoncules bien plus longs que les fleurs, grandes, purpurines, au nombre de 1 à 3. Gousse velue. — ⊙; Mai-Juillet. Champs, haies.

CORRÈZE : Route de Varetz à Panpan; Turenne, à Linoire, au Peuch. (Rupin).

De Lépinay aurait rencontré dans la Corrèze *Vicia pannonica* Jacquin (sans doute la var. *purpurascens)* à pédoncules courts portant 2 à 5 fleurs purpurines et à gousse velue. Nous ignorons en quel lieu.

21. — ERVUM

Genre considéré aujourd'hui comme se rattachant au genre *Vicia* dont il diffère par le style non barbu sous le stigmate, les fleurs plus petites et les dents du calice presque aussi longues que la corolle.

358. **E. hirsutum** Linné (Ers hérissée). *Vicia hirsuta* Koch, vulg. Jardriau, petit Jerzeau. — Plante glabre; tiges de 2-6 décim. grêles, grimpantes; 10-20 folioles; vrilles simples ou rameuses. Fleurs très petites, blanc-bleuâtre. Gousse velue, courte, renfermant 2 graines. — ⊙; Mai-Septembre. Cultures, buissons, CC. partout.

359. **E. gracile** De Candolle (Ers grêle), *Vicia gracilis* Loiseleur. — Plante presque glabre; tiges de 2-6 décim. grêles anguleuses, très rameuses grimpantes; 4-10 folioles linéaires très aiguës. Pédoncules filiformes assez longs, portant 2-5 fleurs roses bleuâtres, relativement assez grandes. Gousse renfermant 4-6 graines. — ⊙; Juin-Septembre. Moissons.

CORRÈZE : Route de Varetz à Panpan, au-dessus de la gare; Nouaillac, Ligneyrac, C.; Cornil à Rabès (Rupin). — CONFOLENTAIS : Moissons à Confolens et dans le calcaire, AC. (Crévelier).

360. **E. tetraspermum** Linné (Ers à 4 graines). *Vicia tetrasperma* Mœnch. — Plante glabrescente; tiges de 2-5 décim. grêles, rameuses, grimpantes; 6-10 folioles linéaires obtuses. Pédoncules à peu près égaux aux feuilles, portant 1-2 fleurs lilas, assez petites. Gousses glabres renfermant ordinairement 4 graines.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : C. (de Cessac). — Corrèze : Talus bordant la route de Varetz à Panpan. R. (Rupin) — Confolentais : Champs de Jallais près Confolens et environs; probablement ailleurs. R. (Crévelier). — Nontronnais : Champ de blé près de l'étang neuf de Piégut (Soulat-Ribette).

361. **E. Ervilia** Linné (Ers Ervilia). *Vicia Ervilia* Willd. — Plante glabrescente; tiges rameuses, dressées de 3-4 décim.; 16-24 folioles tronquées. Pédoncules courts, aristés, portant 2-4 fleurs roses de 7-8^{mm}. Gousse bosselée renfermant 3-4 graines. — ⊙; Juin-Juillet. Plante fourragère qu'on rencontre dans les moissons, principalement dans le calcaire.

Corrèze : Moissons calcaires à Noailles, au Puy-de-Crochet, à Russac, AR. (Rupin); Puy-Gérald, c^{e} de Lissac (de Lépinay). — Confolentais : Moissons à Confolens et ailleurs (Crévelier).

La Lentille (*Ervum Lens* Linné, *Lens esculenta* Mœnch) à tiges dressées, à feuilles terminées par une vrille, à fleurs blanches ou violacées, à calice à longues dents, à graines grosses, est cultivée partout; se rencontre quelquefois à l'état subspontané dans les moissons; de Cessac dit que cette plante est rarement cultivée dans la Creuse.

On cultive aussi dans les jardins le Pois chiche (*Cicer arietinum* Linné, Chiche Tête de bélier). C'est une plante annuelle de 2-4 décim.; à feuilles imparipennées dentées en scie, à pédoncules ne portant qu'une seule fleur purpurine.

22. — PISUM

Stipules à base large et arrondie; style comprimé latéralement; tube des étamines tronqué à angle droit.

362. **P. arvense** Linné (Pois des champs). Vulg. : Pois mouton, pois porc, pois pigeon. — Plante glauque à tiges cylindriques flexueuses, grêles, de 3-6 décim; 2-4 folioles; vrilles rameuses; pédoncules portant 1-2 fleurs roses violacées; gousses de 4-5 centim.; graines anguleuses, tachées de brun. — ⊙; Juin-Août. Champs sablonneux.

Corrèze : Vallée de Chastanet, R. (Rupin). Argentat à Chadirac, R. (Vachal). — Creuse : Cat. Pailloux, subspontané dans les moissons; Pionnat, Saint Médard etc., (de Cessac). — Confolentais : Çà et là dans les moissons à Confolens et aux environs, AR. (Crévelier).

Le Pois cultivé *(P. sativum* Linné), vulg. : Petits pois, à tige plus robuste à fleurs blanches et à graines globuleuses de couleur uniforme, est cultivé partout et se rencontre quelquefois dans les moissons.

De Lépinay indique le *P. elatum* de Candolle (Pois élevé) à Soulier, c[e] de Chasteaux, et c est cette forme ou variété de *P. arvense* que de Cessac a cru reconnaître dans les individus de la Creuse classés par Pailloux sous le nom de *P. arvense.* Elle n'en diffère du reste que par la gousse plus longue et les graines plus petites.

Clavaud a donné à ces trois sortes de pois le nom de *P. commune.*

23. — LATHYRUS

Feuilles paripennées; pétiole à vrille rameuse, quelquefois élargi foliacé et dépourvu de folioles et de vrilles. Base des stipules prolongée en pointe. Tube des étamines tronqué à angle droit. Style comprimé d'avant en arrière

363. **L. latifolius** Linné (Gesse à larges feuilles). Vulg. : Pois vivace. — Plante glabre; tiges de 6-15 décim., rameuse, grimpante, largement ailée. Pétioles ailés à une seule paire de folioles, ovales ou oblongues; vrilles très rameuses accrochantes; pédoncules multiflores (8 15); fleurs grandes d'un beau rouge; gousses longues, glabres à 3 côtes. — Vivace; Juin-Septembre. Buissons, haies, taillis, champs.

Haute-Vienne : Isle Aixe, Saint-Junien, RR. (Lamy) ; Le Dorat, près de la Gare (Le Gendre). — Corrèze : Dans les haies en montant à Chèvre-Cujol; Turenne, au Peuch; Meyssac; le Chauzanel (Rupin).

L. latifolius β neglectus Rouy. — Diffère du précédent par ses folioles plus étroites, plus allongées ainsi que les gousses.

Corrèze : Meyssac; cette variété diffère si peu du type que la plante de Meyssac a été nommée *L. latifolius* par Puel et *L. neglectus* par Lamotte.

364. **L. silvestris** Linné (Gesse sauvage). — Fleurs plus petites que *L. latifolius*, roses, avec des nuances verdâtres, pâles ou livides,; côtes de la gousse peu saillantes. — Vivace; Juin-Septembre. Buissons, bords des bois, dans les haies.

Haute-Vienne : L'Artimache, c[e] de La Chapelle-Montbrandeix (Abbé Lecler). — Corrèze : au-dessus de la gare de Brive ; coteaux de Vialmur, de Rivet, C. (Rupin) ; Argentat, aux Ceuilles, AC. (Vachal); Ussel, C. (F[re] Georges). — Confolentais : RR.

bords du Goire, sous le village des Côtes, près Confolens (Crévelier). — NONTRONNAIS : Route de Thiviers à Nanteuil (Soulat-Ribette).

Le *L. cirrosus* Seringe, à tige étroitement ailée et à pétioles non ailées a été signalé dans la Corrèze ,à Audan, c^e de Lissac par M. de Lépinay. Station douteuse, la plante appartenant à la flore du midi.

365. **L. tuberosus** Linné (Gesse tubéreuse). Vulg. : Gland de terre, Anottes. — Racines munies de tubercules arrondis ; plante glabre ; tiges anguleuses, non ailées (4-8 décim.) ; pétioles non ailés à une seule paire de folioles oblongues ; vrilles rameuses. Pédoncules plus longs que la feuille portant 2 à 6 fleurs d'un beau rose, odorantes. Gousses, glabres, linéaires, jaunâtres. — Vivace ; Juin-Août. Moissons, haies, vignes des terrains calcaires et argileux.

CORRÈZE : Rugeac, c^e de Lissac (de Lépinay) ; Larche, bords du chemin de Saint-Cernin, La Roche, Chasteaux à Entrecor, Turenne à Linoire, AR. (Rupin).

366. **L. pratensis** Linné (Gesse des prés). — Plante quelquefois pubescente ; tige rameuse, anguleuse, non ailée ; pétioles à une seule paire de folioles oblongues, aiguës ; vrilles rameuses. Pédoncules portant 2-8 fleurs jaunes, quelquefois rayées de violet. Gousse oblongue.

C ou CC. partout.

367. **L. angulatus** Linné (Gesse anguleuse). — Plante glabre ; tiges grêles de 1-5 décim., dressées, à 4 angles ; pétioles des feuilles supérieures à vrilles rameuses ; folioles lancéolées-linéaires ou linéaires. Pédoncules uniflores terminés par une longue arête, beaucoup plus longs que les pétioles ; fleurs rouge-bleuâtre ; gousse glabre, étroite ; graines anguleuses. — ⊙, Mai-Juillet. Pelouses, moissons.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : C. (Lamy, de Cessac). — CORRÈZE : Au-dessus de la gare de Brive, Noailles, sous le puy Laborie, AR. (Rupin) ; moissons à Lagarde (Fourgeaud). — CONFOLENTAIS : Environs de Confolens, Abzac, Brillac, etc. AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Piégut, etc. AC. (Soulat-Ribette).

Var. *angustifolius* Rouy. — Folioles toutes très étroites.

CONFOLENTAIS : Remblais du chemin de fer près de Chassenay, c^e d'Ansac (Herbier Crévelier).

368. **L. sphæricus** Retz (Gesse à graines sphériques). — Diffère de L. *angulatus* par ses vrilles simples, par ses pédoncules plus courts que les pétioles, ses fleurs rougeâtres, ses graines globuleuses. — ⊙; Mai-Juillet. Champs sablonneux, lieux secs.

Haute-Vienne : Isle, Aixe, Saint-Brice, Saint-Junien, R. (Lamy); Parade, c^e d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet). — Corrèze : Au-dessus de la gare de Brive, Bassaler; Le Chauzanel, route du Soulier, R. (Rupin); Puy Jalège et Croix Redonde, c^e de Lissac (de Lépinay). — Confolentais : remblais du chemin de fer, vers Chassenay, c^e d'Ansac et moissons des environs, AR. (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Piégut, Les Limagnes, Filolie (Soulat-Ribette).

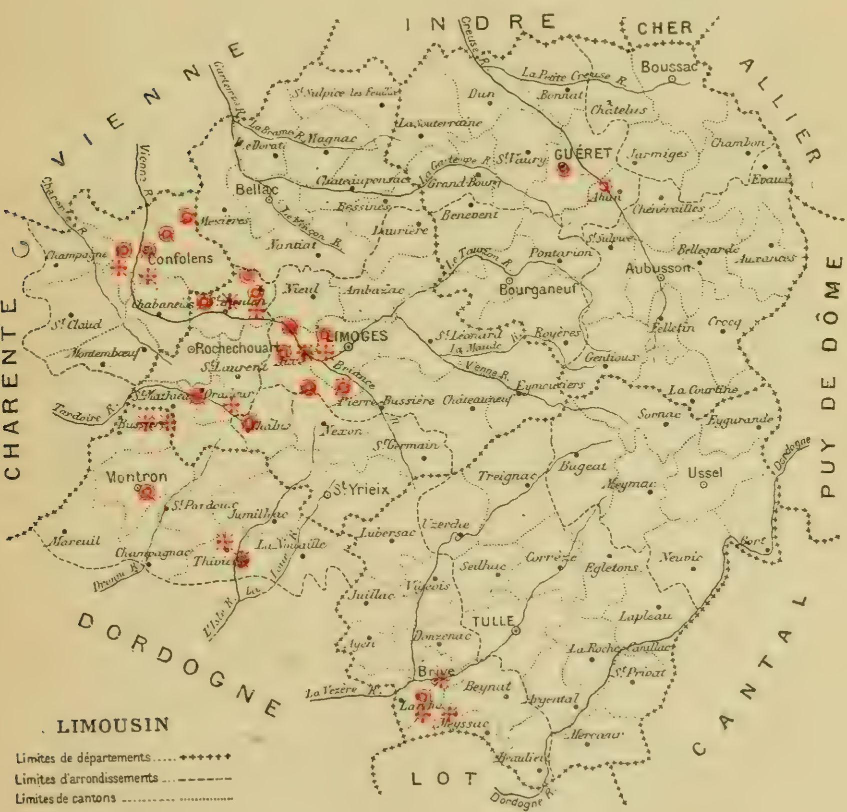


Fig. 10. — ✱ Aire géographique de *Lathyrus sphæricus* Retz

◉ — *Lathyrus Nissolia* Linné

369. **L. hirsutus** Linné (Gesse hérissée). — Plante velue dans le haut; tige de 3-10 décim., ailée, rameuse, grimpante; pétiole court, à une seule paire de folioles linéaires oblongues; vrilles rameuses. Pédoncules plus longs que les feuilles portant 1 à 3 fleurs violet-pâle ou rosées, puis bleuâtres. Gousse hérissée. ⊙; Juin-Septembre. Moissons, bords des chemins.

Haute-Vienne : R. Condat (Abbé Lecler); C. (Malinvaud); Isle, Boisseuil, Saint-Victurnien, Berneuil (Le Gendre); Cussac (Rodeau). — Creuse : RR. Saint-Dizier-les-Domaines (de Cessac); Evaux (Pérard *in* Martin). — Corrèze : au Prieur, Ayen, Pampelonne, Larche, AC. (Rupin); Moriolles, c^e^ de Lissac (de Lépinay). — Confolentais : CC., Confolens, etc. (Crévelier). — Nontronnais : AR., Thiviers, etc. (Soulat-Ribette.

Le *L. Cicera* Linné (Gesse Ciche, vulg. Jarosse, Pois breton, Petite Vesce) est une plante annuelle glabre, à tiges de 2-9 décim. grimpantes, anguleuses, ailées au sommet, à pédoncules courts, uniflores, à fleurs rougeâtres, à gousse canaliculée, glabre. Elle est souvent cultivée. De Cessac en ayant trouvé des graines dans du seigle provenant des environs de Dun (Creuse), les a semées dans le parc de Mouchetard où la plante est devenue subspontanée. Mais on ne la rencontre à l'état spontané que dans le midi.

Dans le *L. sativus* Linné (Gesse cultivée, vulg. Pois gras, Pois de brebis, Pois carré) les tiges sont ailées et rameuses, les folioles sont lancéolées-aiguës, les pédoncules sont uniflores, les fleurs sont grandes, blanches, roses ou rouges. Etant cultivée, surtout dans les pays calcaires, cette gesse se rencontre quelquefois dans les moissons à l'état suspontané.

Indiquons encore parmi les espèces s'échappant des jardins et se rencontrant dans les haies et les buissons, le Pois de senteur (*L. odoratus* Linné. — Gesse odorante, vulg. Pois de senteur, Pois orange, Pois fleuri) dont la tige est ailée, grimpante et anguleuse; les folioles sont larges et oblongues, les vrilles très rameuses. Le pédoncule, très allongé, porte 2-3 grandes fleurs odorantes de couleur variée (blanc, bleu, pourpre, etc.). les gousses sont garnies à la base de poils tuberculeux.

370. **L. Nissolia** Linné (Gesse de Nissole) (1). — Plante glabrescente; tiges de 3-8 décim. grêles, raides, simples, anguleuses; pétioles sans folioles, mais élargis en forme de feuilles de graminée. Pédoncules filiformes plus courts que le pétiole, portant 1-2 fleurs assez petites, purpurines. Gousses linéaires pubescentes. — ⊙; Mai-Juillet. Moissons, taillis, champs, prés secs, bords des chemins.

Haute-Vienne : Isle, Aixe, Verneuil, R. (Lamy); très abondant près de Saint-Junien (Malinvaud); champ de blé au-dessus

(1) Voir fig. 10, p. 169. On remarquera que, sauf pour les environs de Guéret et de Nontron, les *L. sphæricus* et *Nissolia* croissent presque dans les mêmes lieux. A notre avis, les deux espèces doivent exister dans toute la partie ouest du Limousin.

de la gare de Beynac; c^e de Bosmie; champ au Bouchet, c^e de Saint-Victurnien; pré sec sur la c^e de Boisseuil. en face les tours de Chalucet (Le Gendre); moissons à Parade, c^e d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet); Saint-Bazile (Rodeau); pré du presbytère de Javerdat (Abbé Michel). — CREUSE : RR. Moisson auprès de Mazeirat (Neyra); M. Monnet en a trouvé une fois à Guéret (de Cessac) — CORRÈZE : dans un champ à Lissac, R. (Loubignac) et dans la même commune à Audan (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Moissons des environs de Confolens, Brillac. Esse, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : RR. Nontron, Thiviers (Soulat-Ribette).

Rouy distingue dans cette espèce les variétés *lanceolatus* à pétioles lancéolés linéaires et *linearis* à pétioles étroitement linéaires. La première variété existe dans la Haute-Vienne à Bosmie et à Oradour-sur-Vayres; la seconde est particulière au Nontronnais et au Confolentais, là où la plante se trouve en contact avec un sol plus riche en calcaire.

371. **L. Aphaca** Linné (Gesse sans feuilles). Vulg. : Pois de serpent, Luzet. — Plante glabre; tiges de 2-6 décim. faibles, couchées ou grimpantes; pétioles filiformes terminés par une vrille simple, tortillée; stipules entières, ovales-aiguës, très grandes, simulant deux feuilles opposées. Pédoncules grêles, allongés, portant 1-2 fleurs jaunes à étendard veiné de noir. Gousse glabre. — ⊙; Mai-Juillet. Champs et vignes.

C. ou CC. dans le Limousin, sauf dans la CREUSE où de Cessac, ne la croyait pas spontanée et supposait que les pieds trouvés à Guéret par M. Monnet et naturalisés à Mouchetard provenaient de graines apportées dans de la paille d'emballage. Voici d'autres localités de la Creuse : Felletin (de Cessac); assez abondant terre des Gardes près de Guéret (Martin); Saint-Sulpice, Anzème (Lafay).

24. — OROBUS

Diffère du genre précédent par les pétioles terminés par une arête courte et non par une vrille.

372. **O. tuberosus** Linné (Orobe tubéreux). *Lathyrus macrorhizus* Wim. — Plante glabre; souche rampante, stolonifère, tubéreuse; tiges de 2-3 décim., ailée; pétiole ailé, portant 4-8 folioles courtes, ovales, elliptiques. Pédoncules allongés portant 2-5 fleurs rouges, violacées, puis bleuâtres; Gousses glabres linéaires. — Vivace; Avril-Juin. Bois, taillis, broussailles.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : C. (de Cessac). — CORRÈZE : Larche à Cousage, Laroche, AC.; Chasteaux, vallée d'Entrecor, AC.; Nespouls, R. (Rupin); Rugeac, c^{e} de Lissac; (de Lépinay); Tulle, CC. (Fourgeaud). — CONFOLENTAIS : bois des Cygnes, Les Roufferies, etc., AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. (Soulat-Ribette).

O. tenuifolius Roth (*Lathyrus Rothii* Rouy). — Forme à folioles linéaires, allongées, très atténuées au sommet; stipules courtes, lancéolées.

CORRÈZE : Groschamps, c^{e} de Beynat (de Lépinay). — NONTRONNAIS : Environs de Piégut (Herbier Soulat-Ribette).

373. **O. niger** Linné (Orobe noire). — Plante glabre noircissant ordinairement par la dessication; racine fibreuse; tige de 3-10 décim., arrondie, non ailée; pétiole non ailé portant 4-6 paires de folioles elliptiques, souvent obtuses. Pédoncules plus longs que la feuille; 4-8 fleurs purpurines, assez petites en grappes unilatérales; gousses noires à la maturité. — Vivace; Juin-Juillet. Coteaux secs, bois montagneux.

CORRÈZE : Chasteaux, vallée d'Entrecor (de Lépinay); Nespouls, Jugeals, AC. (Rupin).

Nous avons récolté cette plante sur les coteaux calcaires du Toulon, à Périgueux, où elle est abondante; elle n'a pas noirci en séchant.

25. — CORONILLA

Feuilles imparipennées. Fleurs en ombelles axillaires. Gousse polysperme, se séparant en articles monospermes à la maturité.

374. **C. varia** Linné (Coronille bigarrée). — Plante glabre. Tiges de 4-6 décim. tombantes, diffuses, striées. Folioles elliptiques allongées, mucronées. Pédoncules beaucoup plus longs que la feuille, terminés par une ombelle arrondie de 10-15 jolies fleurs panachées de blanc, de rose et de violet. Gousse anguleuse formée de 3-6 articles.

HAUTE-VIENNE : Limoges, bords de l'étang du moulin du Gui (Malamas). — CORRÈZE : Servières, Argentat, Beaulieu, AR. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Saint-Laurent-de-Céris, Saint-Claud, Chasseneuil, etc., seulement dans le calcaire; caves de Longea, c^{e} de Chassenon, où la plante a trouvé les éléments nécessaires dans les débris de constructions anciennes (Crévelier).

375. **C. scorpioides** (Coronille Scorpion). — Plante glabre, glauque; tiges droites de 1-3 décim.; feuilles trifoliées, à foliole supérieure beaucoup plus grande que les autres. Pédoncules

courts portant 3-4 petites fleurs jaunes. Gousses grêles, courtes, recourbées, à 3-8 articles. — ⊙; Mai-Juin. Moissons, lieux secs.

Corrèze : Croix Lagarde, c^e de Noailles (de Lépinay); Chasteaux, vallée d'Entrecor, puy de Crochet, AR. (Rupin). — Confolentais : à rechercher dans la partie calcaire, du côté de Saint-Claud et de Chasseneuil.

376. **C. minima** Linné (Coronille naine). — Plante glabre; tiges 1-2 décim., grêles, couchées, pubescentes à la base; pétioles portant 7-9 petites folioles. Pédoncules allongés, terminés par une ombelle de 6-10 fleurs jaunes très petites; gousses à 4 angles, à 2-4 articles. — Vivace; Mai-Juillet. Coteaux calcaires, pelouses sèches, bords des bois.

Corrèze : Lissac, Chasteaux (Loubignac); Noailles (de Lépinay); Chauvac (Chry. de la Place *in* Cat. Puel). — Nontronnais : CC. sur un coteau crayeux et aride, près Monsac, où ses tiges nombreuses et couchées atteignent jusqu'à 6 décim. de longueur (de Biron, *in* Cat. des Moulins).

C. minima β australis Grenier et Godron. — Souche courte; tiges suffrutescentes, ascendantes; folioles ovales.

Nontronnais : rochers calcaires des environs de Nontron (Sauvo *in* Cat. Soulat-Ribette).

26. — ORNITHOPUS

Feuilles ailées imparipennées. Fleurs peu nombreuses. Gousse linéaire, droite ou arquée, divisée en articles monospermes indéhiscents.

377. **O. ebracteatus** Brotero (Ornithope sans bractées). — Plante glabre; tiges diffuses de 1-5 décim.; feuilles pétiolées à 5-13 folioles élargies au sommet. Pédoncule filiforme terminé par une ombelle de 1-5 fleurs sans bractée; fleurs petites, jaunes, veinées de rouge. Gousse à articles linéaires. — ⊙; Mai-Juin. Pelouses. Moissons.

Haute-Vienne : Le Dorat (Lamy). — Corrèze : Les Vergnes c^e de Lissac (de Lépinay).

378. **O. compressus** Linné (Ornithope comprimé). — Plante pubescente; tiges dressées ou étalées de 2-5 décim.; feuilles inférieures pétiolées, les supérieures sessiles, à 11-31 folioles petites, ovales oblongues, mucronulées. Pédoncule filiforme terminé par une ombelle de 3-5 fleurs, munie d'une feuille bractéale imparipennée; fleurs petites, jaunes; gousses pubescentes à 5-8 articles, terminées par un bec crochu. — ⊙; Mai-Juin; champs, pelouses rocailleuses.

Corrèze : à Laborie sous Bassaler, dans la vallée de Planchetorte, R. (Rupin). — Nontronnais : route de Thiviers, au-dessous de Nontron (Soulat-Ribette).

379. **O. perpusillus** Linné (Ornithope délicat) vulg. Pied d'oiseau : en patois *Pé d'osiaou.* — Plante pubescente; tiges couchées, diffuses de 1-3 décim.; feuilles inférieures pétiolées, les supérieures sessiles à 15-25 folioles, petites, ovales ou elliptiques. Pédoncule filiforme terminé par une ombelle de 2-7 fleurs, munie d'une feuille bractéale imparipennée; fleurs petites, blanches, veinées de rose; gousses pubescentes à bec court non crochu. — ⊙; Mai-Septembre. Champs sablonneux, prés secs, pelouses.

C. ou CC partout.

Var. *elongatus* Lamotte *(O. intermedius* Roth). — Tiges plus longues, feuilles plus larges, gousses plus pubescentes.

Haute-Vienne : Moulin de la Crèche, c^e^ de Nantiat (Soulat-Ribette). — Confolentais : Sur les terres remuées à la gare de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : Piégut (Soulat-Ribette); forme d'automne, dit Crévelier; forme des lieux ombragés et du bord des ruisseaux, dit Rouy. C'est à cette dernière opinion que nous nous rallions.

Var. *intermedius* Lamotte (*O. glaber* Corbière). — Plante glabre ou presque glabre.

Haute-Vienne : Saint-Cloud, c^e^ du Dorat (abbé Lecler).

Var. *minimus* Rouy. — Plante naine (2-4 centim.).

Haute-Vienne : Parc de Laugerie, c^e^ de Feytiat (Herb. Abbé Lecler).

380. **O. roseus** Dufour. — Diffère de *O. perpusillus* par des pédoncules plus allongés et des fleurs roses plus grandes.

Creuse : Coteau inculte sur la rive droite du ruisseau de Mauque (Martin).

D'après Martin, l'*O. sativus* Brotero, cultivé dans plusieurs ocalités de la Creuse, aurait pris toutes les apparences d'une plante spontanée.

27. — HIPPOCREPIS

Diffère du genre précédent par la carène rétrécie en bec et les gousses présentant une échancrure en forme de fer à cheval.

381. **H. comosa** Linné (Hippocrépide en ombelle). — Plante glabre ou parsemée de poils apprimés; souche ligneuse; tiges de 2-4 décim., couchées ascendantes; 7-15 folioles obovales ou oblon-

gues. Pédoncules bien plus longs que la feuille portant une ombelle arrondie de 5-12 fleurs jaunes; gousse à articles très ouverts. — Vivace; Mai-Juillet. Pelouses, bords des chemins, coteaux arides, surtout dans le calcaire.

HAUTE-VIENNE : Sur une petite colline près de l'embouchure du Vincou, RR. (Lamy). — CREUSE : sur les bords du ruisseau de Mauque près de Glénic (Abb. Paufique et Pinot *in* de Cessac); abondante dans ce lieu. — CORRÈZE : Chèvre-Cujol, Larche, à Pommier, à Achier CC. (Rupin); sur le calcaire, c^e de Lissac (de Lépinay); Argentat, bords de la Dordogne, AC. (Vachal). — CONFOLENTAIS : Saint-Claud, Saint-Laurent, Parzac, etc., AC. seulement dans le calcaire (Crévelier). — NONTRONNAIS : Environs de Teyjat, de Piégut, C. (Soulat-Ribette); Thiviers (Vte de Villelume).

28. — ONOBRYCHIS

Fleurs en grappes. Gousses dépassant le calice, indéhiscentes, ordinairement monospermes.

382. **O. sativa** Lamarck (Esparcette cultivée). *Hedysarum Onobrychis* Linné. Vulg. Sainfoin. — Plante pubescente; tige de 3-6 décim. ascendante; feuilles imparipennées à 11-25 folioles, oblongues mucronées. Pédoncules allongés; fleurs assez grandes, roses à veines plus foncées, en grappes oblongues. Gousses pubescentes. — Vivace; Mai-Juillet. Pelouses des terrains calcaires.

HAUTE-VIENNE : sur la voie du chemin de fer à Châlus (Le Gendre). — CORRÈZE : Subspontané sur le bord des chemins (Rupin). — CONFOLENTAIS : C. dans la partie calcaire; quelques pieds isolés dans les environs de Confolens (Crévelier).

Cette plante fourragère n'est cultivée en Limousin que dans les terrains calcaires de la région. Aussi est-elle rencontrée rarement.

Par ce qui précède, on voit que les PAPILIONACÉES, l'une des sous-familles de la famille des LÉGUMINEUSES, constituent un groupe important du règne végétal, composé d'espèces ayant un grand nombre de caractères communs. Nous n'en possédons chez nous qu'une faible partie puisque cette sous-famille se divise en 300 genres comprenant près de 5.000 espèces. Mais nos espèces spontanées sont très répandues en raison des grands services qu'elles rendent, entrant dans l'alimentation de l'homme et des animaux domestiques, étant utilisées dans la médecine, servant à la décoration des parterres.

Nous ne pouvons pas faire une division exacte des PAPILIONACÉES d'après les propriétés de ces végétaux, un grand nombre ayant à la fois une valeur alimentaire, ornementale et industrielle et nous ne voulons pas nous étendre outre mesure. L'expérience du lecteur suppléra à l'insuffisance de la classification qui suit ;

Plantes alimentaires pour l'homme :

Fèves, Lentilles, Petits pois, Haricots, Pois chiches, Soja (1), Lupins.

Plantes alimentaires pour les animaux domestiques :

Trèfles, Luzerne, Sainfoin, Ajoncs.

Plantes industrielles :

Indigotier, Réglisse, Arachides, Fève du Tonka, Baumiers du Pérou et de Tolu.

Plantes ornementales et médicinales :

Mélilot, Genêts, Faux-Ebénier, Lotiers, Anthyllides, Galégas, Glycine, Robinier ou Faux-Acacia (arbre précieux surtout pour son bois), Baguenaudier, Astragales, Coronilles, etc.

Les LÉGUMINEUSES renferment encore les sous-familles des CÉSALPINIÉES et des MIMOSÉES.

Dans la première, nous signalerons l'Arbre de Judée *(Cercis siliquastrum)* cultivé dans un grand nombre de jardins et spontané dans le midi de la France, la Casse, le Séné, le Caroubier, le Tamarinier.

La jolie Sensitive pudique appartient aux MIMOSÉES, section surtout connue par le genre Acacia renfermant plus de 500 espèces. Il se fait aujourd'hui un commerce important, sous le nom de *Mimosas*, de fleurs appartenant à ce genre et c'est à lui que nous devons la Gomme arabique et le Cachou.

FAMILLE XXXIII. — ROSACÉES

Feuilles alternes, simples ou composées. Fleurs régulières. Calice à 4-5 lobes. Corolle à 4-5 pétales libres. Etamines ordinairement en nombre indéfini. Fruit sec ou charnu.

1re *tribu.* — *AMYGDALÉES*

Fruit (drupe) charnu à un seul noyau.

1. — AMYGDALUS

Arbre à drupe pubescente, veloutée, verte à la maturité, à noyau oblong.

L'Amandier commun *(A. communis* Linné) et ses variétés *dulcis* et *amara* sont fréquemment cultivés dans les parties les moins froides de notre région (Bas-Limousin, Confolentais, Nontronnais, etc.). L'amandier se couvre au printemps de belles fleurs blanches ou roses. On en trouve quelques pieds ailleurs; mais comme sa floraison a lieu en mars, elle est souvent détruite par des gelées tardives.

2. — ARMENIACA

Arbre à drupe veloutée presque globuleuse, à noyau lisse.

L'Abricotier *(A. vulgaris* Lamarck) a des fleurs blanches. Il craint les gelées. Bien exposé et cultivé en espalier, il peut donner des fruits dans notre pays froid.

(1) Voir *Revue Scientifique*, n° 230 du 15 février 1912.

3. — PERSICA

Arbre à drupe globuleuse, à noyau creusé d'anfractuosités profondes.

Le Pêcher *(P. vulgaris* Mill) a des fleurs d'un rose vif et des fruits veloutés. Comme les arbres précédents, il fleurit de très bonne heure et est sensible au froid. Il sera d'autant plus productif qu'il sera mieux abrité contre les gelées. Souvent ses feuilles sont atteintes par la cloque.

4. — PRUNUS

Ce genre à drupes globuleuses ou oblongues comprend deux sections : 1° Les Pruniers dont les fruits sont couverts d'une efflorescence glauque; 2° les Cerisiers à fruits dépourvus d'efflorescence. Chez les uns comme chez les autres les fleurs sont blanches. Ce sont des arbres ou des arbustes vivaces.

383. **P. insititia** Linné (Prunier sauvage). — Jeunes rameaux pubescents grisâtres; feuilles grandes, pédoncules pubescents, géminés; fruits arrondis. — Avril-Mai. Haies, buissons.

HAUTE-VIENNE : Haies à Legaud, c[e] d'Eymoutiers, etc. (Duris). — CREUSE : Cat. Pailloux C.— CORRÈZE : Cultivé et souvent subspontané dans les haies. Vulg. Prunier Reine-Claude (Rupin).

384. **P. domestica** Linné (Prunier domestique) Vulg. Prunier de Dames. — Arbre non épineux; feuilles obovales ou oblongues, dentées, légèrement pubescentes en dessous. Pédoncules pubescents, fruits différents de grosseur et de couleur selon la variété. — Avril.

Cultivé partout et subspontané dans les haies.

385. **P. varactensis** Boreau (Prunier de Guéret). Vulg. Dindonnier. — Cet arbre paraissant spécial à la Haute-Vienne et à la Creuse, nous reproduisons textuellement ce que Boreau a écrit à son sujet :

« Arbrisseau ou arbre médiocre, à rameaux grêles, les plus jeunes finement pubescents; feuilles assez larges ovales, rétrécies à la base et souvent au sommet, avec 2 glandes à leur base, dentées à dents glanduleuses, velues surtout en-dessous sur les nervures assez saillantes; pédoncules géminés plus ou moins pubescents d'abord; calice peu velu à sépales peu rabattus; fruit petit, ovoïde, vert jaunâtre un peu translucide, à saveur un peu musquée, mûrissant en août; fleurs blanches. — Avril. Haies. Spontané et cultivé sous le nom de dindonnier dans le département de la Creuse.

« *Obs.* — M. Dugenest, qui a bien voulu me faire parvenir des échantillons des *Prunus* des environs de Guéret, distingue : 1° le *Dindonnier muscat* à fruit très petit, rugueux fendillé d'un côté, lisse et violacé de l'autre, saveur musquée; 2° le *Dindonnier ordinaire* à fruit petit, lisse, vert, avec une saveur plus crue; le *Dindonnier à gros fruit*, connu sous le nom de *Moissonnier*, arbre plus élevé à fleur plus grande, fruit très aqueux, moitié plus gros, un

peu jaune, saveur douce et presque fade. Enfin un quatrième, connu sous le nom de *Blanchaud* a le fruit tellement semblable au *Prunier de Mirabelle,* pour la forme et la couleur, qu'on ne l'en distingue que par sa saveur fade. Tous se reproduisent spontanément et se trouvent dans les haies. »

HAUTE-VIENNE : (Lamy). — CREUSE : Haies et vergers des environs de Guéret et d'Ahun (Dugenest, Pailloux, de Cessac).

386. **P. Desvauxii** Boreau (Prunier de Desvaux). — Arbrisseau élevé, à feuilles dentées en scie, à fleurs en fascicules lâches, petites. Fruits très petits, globuleux. — Avril-Mai. Haies.

HAUTE-VIENNE : Eymoutiers, RR. (Lamy). — CREUSE : Vallière (Bouteiller *in* de Cessac). — CORRÈZE : Dans une haie des environs de Neuvic (Gonod d'Artemare).

387. **P. spinosa** Linné (Prunier épineux). Vulg. Prunellier, Epine noire, buisson noir; en patois *Epinassou negre.* — Arbuste de 1 à 2 mètres à rameaux très épineux; feuilles petites, entières, obovales, oblongues, glabres. Pédoncules glabres, solitaires; fleurs naissant avant les feuilles; fruit petit, globuleux, bleuâtre, à saveur acerbe; noyau ovoïde. — Mars-Mai; Haies, buissons, bois.

CC. partout.

Le Prunellier est atteint, comme le prunier cultivé, par un champignon parasite, l'*Exoascus pruni*, qui déforme le fruit; le péricarpe s'allonge et laisse à l'intérieur une cavité au sommet de laquelle se trouve suspendu l'endocarpe ou noyau.

Nous avons en herbier des fruits déformés de prunier sauvage qui nous ont été apportés de Chéniers (Creuse) par M. Joly de Sailly.

388. **P. fruticans** Weihe (Prunier frutescent). — Arbrisseau plus élevé que le *P. spinosa*, à rameaux ordinairement peu épineux, à feuilles plus larges, à fleurs plus grandes et à fruits plus gros. — Mai. Haies, buissons.

HAUTE-VIENNE : Bois et haies (Lamy). — CREUSE : Grand-Bourg à Lafaye (de Cessac); Chambon-sur-Voueize (Pérard *in* Martin). — CORRÈZE : Darazac, A R. (Laygue); Ussel, C. (Fre Georges). — CONFOLENTAIS : Çà et là dans quelques haies à Confolens et les environs, AR. (Crévelier).

389. **P. avium** Linné (Prunier des oiseaux), *Cerasus avium* Mœnch. Vulg. : Mérisier, en patois *Ciri.* — Arbre de 5-10 mètres; feuilles dentées. Fleurs en bouquets latéraux, longuement pédicellées; fruit petit, rouge ou noir, globuleux ou oblong, doux, à saveur un peu amère. — Avril-Mai. Bois.

C. ou CC. partout, sauf dans le Confolentais, où, d'après Crévelier, il serait assez rare.

P. juliana Reich (Prunier guignier) *Cerasus juliana*, DC. Vulg. : Guignier. — Fruits gros, globuleux, d'un rouge noirâtre, à saveur douce et sucrée.

Arbre cultivé partout. En Limousin on l'appelle cerisier et on donne à son fruit le nom de cerise.

P. duracina Reich (Prunier Bigarreautier) *Cerasus duracina*, DC. ; fruit connu sous le nom de Bigarreaux, Cœurs de pigeon. — Fruit globuleux ou oblong, assez gros, d'un rouge pâle, à chair ferme.

Cultivé.

390. **P. Cerasus** Linné (Prunier cerisier), *Cerasus vulgaris* Mill. Vulg. Cerise aigre. — Arbre plutôt petit (2-4 m.) à rameaux étalés; feuilles bidentées. Fleurs fasciculées; fruits rouges déprimés, acidulés.

Cultivé .

On cultive aussi les formes suivantes :

P. acida Ehrh. — Fruit à queue courte.

P. Caproniana, DC. *(Cerasus Caproniana* Rœm). — Fruit d'un rouge foncé, acidulé, à chair ferme.

C'est la cerise de Montmorency, qu'on appelle en Limousin *Guindon*, et dont la culture est assez répandue.

P. semperflorens Ehrh. (Cerisier de la Toussaint). — Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles. — Cultivé très rarement.

Nous possédons dans nos forêts, dit Lamy, de nombreuses espèces des genres *Prunus, Pirus* et *Malus*, surtout près de Saint-Léonard et d'Eymoutiers; mais je n'ai pas eu le mérite d'avoir su les déterminer; l'impossibilité de recueillir dans les mêmes herborisations des fleurs, des feuilles et des fruits, rend leur étude très difficile.

391. **P. Mahaleb** Linné (Prunier de Sainte-Lucie). Vulg. : Canon, Canonnier. — Arbuste à rameaux nombreux; feuilles petites ovales. Fleurs odorantes, naissant après les feuilles, groupées en petites grappes corymbiformes; fruits noirs, de la grosseur d'un pois, à saveur amère. — Avril-Mai. Haies, buissons, etc., ordinairement dans le calcaire.

Haute-Vienne : Entre le Vigen et Chalucet (Malinvaud). — Corrèze : Chévre-Cujol, Noailles au Puy-Laborie, Entrecor, le Soulier de Chasteaux, Pille-Brive, Cousage, Fournet, Puy-Gérald, c[e] de Lissac, AC. (Rupin). — Confolentais : Seulement dans le calcaire à Alloue, Beaulieu, etc. (Crévelier).

392. **P. Padus** Linné (Prunier à grappes). Vulg. : Bois joli, Bois puant, Putiet, Merisier à grappes (1). — Arbuste pouvant devenir un arbre, à rameaux étalés; feuilles assez grandes, obovales, acuminées, dentées en scie. Fleurs odorantes en grappes allongées, pendantes; fruit noir de la grosseur d'un pois, à saveur acerbe. — Mai. Haies, bois humides.

Haute-Vienne : Dans une haie bordant la route de Saint-Jouvent à Thouron; dans les bois des Courrières, c^{e} d'Isle (Le Gendre); Eymoutiers, Legaud; La Villeneuve, c^{e} de Rempnat, RR. (Duris). — Creuse : Bourganeuf, RR. (Pailloux); Féniers (de Cessac). — Corrèze : Indiqué dans la Corrèze (Chrys. de la Place, *in* cat. Puel); Ussel. C. (F^{re} Georges). — Confolentais : Naturalisé près du chemin de fer à Confolens; cultivé dans les jardins et dans les parcs (Crévelier). — Nontronnais : Bois du bord de l'étang de la Forge à Etouars (Duroux); cultivé sous le nom de Cerisier à grappes (Soulat-Ribette).

Le *P. Laurocerasus* Linné (Laurier-cerise) est cultivé; c'est aussi une espèce à fleurs en grappes.

2e *tribu. — SPIRÉES*

Carpelles secs, déhiscents par le bord interne, disposés en un seul verticille.

5. — SPIRÆA

Tiges sans aiguillons. Calice à 5 divisions. Fruit sec.

393. **S. obovata** Wild. (Spirée obovale, *S. hypericifolia*, DC. Vulg. Petit-Mai. — Arbrisseau de 1^{m} à 1^{m}50, à feuilles obovales obtuses. Fleurs hermaphrodites, blanches, en faisceaux latéraux réunis en long épi. — Vivace; Mai. Bois pierreux.

Haute-Vienne : Dans un pré sec, au moulin de Saint-Paul, sur la Briance, RR. (Lamy); bois de Bas-Marin, c^{e} de Condat (Ab. Lecler). — Creuse : forme une haie à Villeford, près Felletin (Ab. Polier); sans doute simplement naturalisé (de Cessac). — Corrèze : Noailles, au Puy de Crochet, bois dominant le Blagour, AC. (Rupin).

La Spirée à feuilles de saule (*S. salicifolia* Linné), arbrisseau d'environ 1^{m}, à feuilles simples, oblongues lancéolées, à petites fleurs blanches ou rosées, réunies en épis denses, que l'on cultive dans beaucoup de jardins, se naturalise assez facilement.

(1) Voir *Revue Scientifique*, t. VII, page 294.

Haute-Vienne : Limoges, chemin de Saint-Lazare à Magré (Abbé Lecler); dans un ancien jardin au Treuil, c[e] de Limoges (Lachenaud); au-dessous d'Eymoutiers, rive droite de la Vienne, dans un lieu d'aspect sauvage, mais très voisin de la voie ferrée (Le Gendre); Haies, près du pont du chemin de fer, à Oradour-sur-Vayres (Rodeau).

394. **S. Ulmaria** Linné (Spirée ormière); Vulg. : Reine des prés. — Tige herbacée de 6-12 décim.; feuilles à 3-6 paires de segments dentés, les supérieurs confluant en un seul segment trilobé. Fleurs blanches, glabres, odorantes, petites, en panicule terminale; fruits glabres. — Vivace; Juin-Août. Lieux humides, bords des eaux.

C. ou CC. partout.

Dans le type, la feuille est blanche-tomenteuse en dessous. C'est le *S. Ulmaria α nivea* Wallroth (*S. Ulmaria*, var. *discolor* Koch). Mais il y a d'autres variétés; nous indiquons ci-après celles qu'on a rencontrées en Limousin.

S. glauca Schultz, à feuilles discolores finement tomenteuses.

Confolentais : Bords de la Vienne, au-dessus de Chabanais (Le Gendre).

S. denudata Presler (*S. Ulmaria* var. *unicolor* Rouy) : Feuilles vertes des deux côtés.

Haute-Vienne : Bords de la rivière à Bellac (Le Gendre).

S. Ulmaria, var. *glaberrima* Rouy (*S. Ulmaria*, var. *denudata* Hayne). — Plante à feuilles concolores, entièrement glabres.

C. dans la Creuse (de Cessac) et sans doute ailleurs.

395. **S. Filipendula** Linné (Spirée Filipendule). — Tiges herbacées de 3-6 décim.; feuilles à folioles nombreuses, non confluentes, étroites et pinnatifides. Fleurs odorantes, blanches, rougeâtres en dehors, en corymbes terminaux; fruits pubescents. — Vivace; Juin-Juillet. Bois et prairies sèches.

Haute-Vienne : Pierre-Brune, près de Magnac-Bourg (Lamy); prairie à côté du plateau de serpentine de La Roche-l'Abeille (Le Gendre). — Corrèze : C. dans les environs de Brive (Rupin); R. dans les environs d'Ussel (F[re] Georges). — Confolentais : dans le calcaire, Chasseneuil, Saint-Laurent, etc.; çà et là dans le granit, Confolens, Saint-Germain, sur les pelouses des coteaux de la vallée de la Vienne, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers, Teyjat, C. (Soulat-Ribette).

A la Roche-l'Abeille, nous avons recueilli des pieds ayant de 6 à 12 centim., mais qui ne nous paraissent être qu'un état station-

nel appelé à disparaître avec les conditions spéciales qui l'on fait naître.

On rencontre dans les jardins un grand nombre de Spirées qui y sont entretenues en raison de l'agrément de leurs fleurs. Nous n'en parlerons pas. Cependant nous dirons qu'une espèce à fleurs roses *(S. rosea)* a été récoltée par M. Malamas sur les bords du Taurion, à 100 mètres du viaduc de Saint-Priest-Taurion.

3e *tribu.* — *POTENTILLÉES*

Carpelles nombreux, monospermes, indéhiscents, secs ou charnus, groupés en tête sur un réceptacle saillant.

6. — RUBUS

Les ronces constituent un genre des plus difficiles. Plusieurs botanistes ont passé une partie de leur existence à leur étude sans arriver à une classification satisfaisante. Aussi, d'après nos confrères limousins, donnons-nous simplement l'énumération des espèces, formes et variétés signalées chez nous, avec quelques caractères.

Nous avons été fortement aidé par le travail de M. Ernest Malinvaud, qui s'est servi des matériaux réunis par Lamy et a utilisé le concours d'un spécialiste, M. l'abbé Boulay. Ce travail a été publié dans le *Règne Végétal* (année 1891, p. 191); nous prions nos lecteurs de s'y reporter (1).

Voici la liste des *Rubus* du Limousin. Toutes ces plantes sont des arbrisseaux vivaces.

396. **R. idæus** Linné (Ronce framboisier). En patois : *Maoussi.* — Feuilles à 5-7 folioles, blanches tomenteuses en dessous. Fleurs blanches. Fruits rouges odorants. — Mai-Juin. Bois, taillis.

Haute-Vienne : R. Condat, Bois du Palais, Grammont, etc. (Lamy); Saint-Sulpice-Laurière (Le Gendre); Eymoutiers à Legaud, Le Mazeaud près Nedde, etc., CC (Duris). — Creuse : Spontané et abondant dans les bois de la Creuse (de Cessac); Aubusson, AC. (Jorrand et Frébault); Clairavaux (Pedon). — Corrèze :

(1) C'est ici le moment de réparer une regrettable omission dans l'impression de l'introduction de notre catalogue. Le nom de notre compatriote ne figure pas parmi ceux des botanistes ayant apporté une plus ou moins large contribution à l'étude de notre flore. Cependant, M. Malinvaud, pendant de longues années, a fait de fructueuses herborisations dans la Haute-Vienne et, depuis qu'il habite Paris, il n'a jamais manqué une occasion, dans les séances de la *Société botanique de France,* de parler des plantes remarquées par lui dans notre département ou découvertes par Edouard Lamy; enfin, il a publié, sur notre région plusieurs notes que nous signalerons en temps et lieu. Nous sommes heureux de rendre ici hommage au souvenir que ce savant a conservé de ses herborisations en Limousin.

Bort, entre Aubazine basse et le Chassaing, route d'Ussel, AC. (Rupin); Ussel, bois de Pierrefitte (Gonod d'Artemare). — Confolentais : çà et là, quelques pieds dans les haies des vignes des Garennes à Confolens, RR. (Crévelier).

397. **R. suberectus** Anders. (Ronce dressée), *R. Pseudo-Idœus* P. J. Muller. — Turions cylindriques vers la base. Folioles vertes, peu luisantes, acuminées, planes. Pétales blancs, grands; fruits rougeâtres. — Juin-Août. Bois, C.

Haute-Vienne : Bois et haies près de Limoges, Isle (Lamy). Près de la gare de Bussière-Galant, au village des Combes à Saint-Sulpice-Laurière. Les échantillons de ces localités représentent une forme spéciale à l'ouest et au centre, caractérisée par des tiges moins grêles, armée d'aiguillons à base plus dilatée, ordinairement courbes; espèce précoce (Malinvaud). Bords de la Valoine, rive gauche ,à Feytiat (de Cessac). — Creuse : C. « J'ai découvert, dit de Cessac, dans les bois de Mourioux, une forme curieuse qui appartient probablement à cette espèce. Tige stérile dressée, cylindrique, anguleuse au sommet, munie de quelques glandes sessiles. Feuilles des rameaux à trois folioles, les latérales sessiles. Feuilles de la tige plus larges; les folioles latérales donnent naissance au-dessus de leur insertion à une foliole pétiolée; la terminale se décompose aussi et donne naissance à deux folioles sessiles : ce qui constitue une feuille à sept folioles. Cette plante est assez commune auprès de la route; mais je ne l'ai pas vue fleurie. »

398 **R. sulcatus** Vest. (Ronce sillonnée), *R. fastigiatus* Weilh et Nées. — Turion canaliculé. Feuilles garnies de poils courts. Fleurs grandes, blanches légèrement rosées. Fruits d'un noir un peu rougeâtre. — Juin. Bois.

Creuse : Bords de la Maude, à Saint-Martin-Château (Malinvaud); haies et broussailles à Clairavaux (Pedon).

399. **R. affinis** Weilhe et Nées (Ronce voisine). — Tige canaliculée; feuilles ondulées à la base, velues en dessous. Fleurs blanches ou d'un rose pâle; calice étalé ou redressé. — Juin-Juillet. Bois.

Haute-Vienne : Dans un bois près de la Flotte (Malinvaud). — Creuse : Chambon, bords de la Tarde (Pérard *in* Martin).

400. **R. fructicosus** Linné (Ronce frutescente), en patois : *Roumé*. — Diffère de *R. affinis* par des feuilles plissées au lieu d'être ondulées, moins velues, par le calice du fruit renversé; fruits noirs, brillants, acides. — Juin-Août; haies, lisières des bois.

HAUTE-VIENNE : Vicq (Chambry); Saint-Yrieix, haies de la petite Nouaille (Salvaing); Saint-Bazile, vieux chemins (Rodeau). Haies des environs du Dorat (Chassat); Marval, à fleurs doubles (Ab. Lecler). — CORRÈZE : C. Lissac, Chasteaux, etc. (de Lépinay); Tulle, au-dessus de la propriété Lacombe (Fourgeaud). — CONFOLENTAIS : CC. partout (Crévelier).

R. plicatus W. et N. — Pétales blancs.

CORRÈZE : Environs de Tulle (Lamotte).

R. rosulentus P.-J. Muller. Var. *β oblongifolius* Boulay. — Pétales roses.

HAUTE-VIENNE : Bords de la Vienne, près de Parpaillat (Malinvaud).

R. rosulentus P. J. Muller, var. *cordifolius* Boulay *(R. divaricatus* Genevier). — Etamines égalant à peine les styles.

CREUSE : Bourganeuf. Il est probable que cette variété existe aussi dans la Haute-Vienne (Malinvaud).

401. **R. nitidus** W. et N. (Ronce brillante). — Turion glabre; feuilles vertes, luisantes. Fleurs blanches ou rosées. — Juin-Juillet. Bois.

CREUSE : Bords de la Tarde à Budelière-Chambon (Pérard *in* Martin).

S. esp. *hamulosus* P.-J. Muller. — Plante grêle; aiguillons nombreux, vivement crochus.

HAUTE-VIENNE : Bords de la Vienne, près de Limoges (Malinvaud).

S. esp. *integribasis* P.-J. Muller. — Turions vigoureux; aiguillons, petits, peu nombreux. Fleurs rosées.

HAUTE-VIENNE : Forêt de Saint-Priest-sous-Aixe (Malinvaud)

R. ramulosus Lef. et Muller. — Plante couverte d'aiguillons crochus.

HAUTE-VIENNE : Isle (Lamy).

Dans la Haute-Vienne, plusieurs autres formes de *R. nitidus* existent à Lavaupot, sur les coteaux de Grammont, de Lussac-les-Eglises, etc. (Malinvaud).

402. **R. carpinifolius** Genev., *non* W. et N. (Ronce à feuilles de charme) *R. vulgaris* W. et N. subsp. *atlanticus* Boulay. — Tige canaliculée; aiguillons espacés; feuilles mollement veloutées. Fleurs blanches, rarement roses. Fruits noirs. — Juin-Août. Haies.

HAUTE-VIENNE : Saint-Léonard, Saint-Barbant, forêt d'Aixe à Saint-Priest; sur le chemin d'Ambazac à Grandmont; terres de Gain près d'Isle; dans un bois à Beauvais; Saint-Sornin-Leulac;

sur la rive gauche de la Glane près de Saint-Junien, etc. (Malinvaud).

A signaler dans le même groupe un échantillon récolté près du moulin de la Côte-au-Chapt, qui est peut-être *R. pyramidalus* Muller (Boulay). Cette plante est du reste signalée, d'après Lamy, à Saint-Sulpice-les-Feuilles et à Thiat par Genevier.

Lamy a trouvé dans une haie près de Condat une ronce qu'il a appelé *R. carpinifolius* W. et N.

R. macrophylloides Genevier (*R. carpinifolius, flore roseo* Boreau). — Turion anguleux, strié. Feuilles pedato-quinées. Rameaux à aiguillons rares. Fleurs roses. Calice blanc tomenteux sur les deux faces. — Juin-Juillet. Coteaux secs.

Corrèze : Environs de Tulle, ravin ombreux en descendant aux Angles (Lamotte).

R. clethraphilus Genevier. — Turions bruns, luisants, glabres au sommet. Fleuilles digito-quinées. Pédoncules presque tous simples. Sépales étalés après l'anthèse. Fleurs carnées. Etamines blanches dépassant les styles. — Mai-Juin. Lieux frais, bords des ruisseaux.

Haute-Vienne : Grandmont, c^e^ de Saint-Sylvestre (Lamy).

403. **R. Sprengelii** W. et N. (Ronce de Sprengel). — Turions grêles, peu glanduleux, arrondis ; feuilles presque toutes ternées. Fleurs roses ; fruits petits, noirs. — Juillet. Lieux couverts.

Haute-Vienne : Bois près du Treuil à Saint-Martial (Malinvaud). — Creuse : Grand-Bourg, à Lâge (de Cessac).

404. **R. thyrsoideus** Wimmer (Ronce en thyrse). — Turions anguleux, glabres ; feuilles blanches tomenteuses en dessous, ternées ou quinées. Fleurs blanches ; fruits gros, noirs luisants. — Juin-Août. Haies et bois.

Haute-Vienne : Limoges (Lamy). — Creuse : Grand-Bourg, à Salagnac (de Cessac).

R. Thuillieri Poiret (Ronce de Thuillier), *R. thyrsoideus*, var. *rhamnifolius* Godron. — Diffère de *R. thyrsoides* par les folioles ovales arrondies à la base au lieu d'être ovales oblongues.

Haute-Vienne : Limoges, Magnac-Bourg, R. (Lamy).

405. **R. neurophanes** Boulay et Cornet ; *R. anomalus* Genev. (Ronce dissemblable). — Turions anguleux à poils peu abondants ; feuilles ternées et quinées. Fleurs blanches en panicules garnies de nombreux aiguillons. Carpelles la plupart avortés. — Juillet ; Haies, bois des terrains granitiques.

Haute-Vienne : Ambazac, ruines de l'abbaye de Grandmont (Malinvaud).

406. **R. discolor** W. et N. (Ronce de couleur différente). — Espèce très variable à turions anguleux, à feuilles vertes convexes, à fleurs roses. — Juin-Juillet. Haies, bois, lieux vagues.

Haute-Vienne, Creuse et Corrèze : C. ou CC.

R. ulmifolius Schott (Ronce à feuilles d'orme).

Haute-Vienne : Limoges, Isle, route d'Aixe à Parpaillat; Haie à Aixe près de la Chapelle d'Arliquet; parmi les décombres de l'ancienne abbaye de Grandmont; bords de l'étang du Moulin-Bâti, près de Bussière-Galant; C. dans les haies à Saint-Junien; sur les roches de serpentine, au Cluzeau, près de Magnac-Bourg (Malinvaud)

R. glaphyrus Rip. et Genev. — Foliole terminale suborbiculaire en cœur à la base, cuspidée.

Haute-Vienne : Limoges (Lamy).

R. calcareus Ripart. — Turions anguleux, panicule en pyramide allongée. Fleurs roses; jeunes carpelles glabrescents ou poilus au sommet.

Hute-Vienne : Isle (Lamy).

R. albomicans Ripart. — Plante hybride à aiguillons en faux ou crochus. Panicule en pyramide étalée, lâche. Pétales blancs. Carpelles hérissés. — Juin-Juillet. Lieux pierreux.

Haute-Vienne : Haies à Saint-Barbant (Malinvaud); Magnac-Bourg (Lamy).

R. angustatus Chab. et Mull. — Présente diverses formes considérées comme des hybrides de *R. tomentosus*, var. *glaber* et de *R. ulmifolius*.

L'herbier Lamy renfermait des échantillons sans étiquette, mais provenant de la Haute-Vienne (Malinvaud).

R. obtusidens Boul. et Tuesck. — Hybride ayant sans doute les mêmes parents que l'espèce précédente.

Haute-Vienne : C. dans les haies à Lussac-les-Eglises.

R. propinquus Muller. — Turions robustes; fleurs roses; jeunes carpelles glabrescents. Serait une hybride des *R. ulmifolius* et *R. thyrsoideus*.

Haute-Vienne : Saint-Priest-sous-Aixe (Lamy).

R. discolor × *spectabilis* ? — « L'un des rameaux, dit Boulay, présente un développement désordonné, les feuilles indiquent une espèce du groupe des *Discolores*, et l'armure des axes, aiguillons inégaux, soies et glandes, rappelle une espèce des *Spectabiles*, *R. Radula* par exemple. » Boulay n'a pu préciser autrement les spécimens trouvés dans l'herbier Lamy.

Haute-Vienne : Sur les parois d'un mur qui borde l'étang de Beauvais, près Limoges.

407. **R. macrostemon** Focke, var. *procerus* Boulay (Ronce de haute taille), *R. procerus* Muller. — Turion très robuste, glabre; feuilles très glabres. Panicule ample; fleurs rosées à larges pétales. — Haies, bords des chemins, etc.

Corrèze : Tulle, dans les haies (Lamotte).

R. nemophilus Ripart. — Variété de *R. Gilloti* Boulay, à fleurs d'un beau rose, à étamines blanches et à styles verdâtres; jeunes carpelles poilus. — Juillet. Haies, bois.

Haute-Vienne : Forêt d'Aixe (échantillons mal caractérisés, dit Malinvaud, laissant quelques doutes sur la détermination).

408. **R. dumosus** Lef. — Turion robuste mais peu élevé; aiguillons médiocres. Feuilles velues en dessus. Fleurs d'un beau rose. — Buissons, bois.

Haute-Vienne : Dans les haies à La Chapelle, près Saint-Léonard; près de Limoges, sur le bord de la route au-dessous de Montjovis (Lamy).

409. **R. flaccidus** Muller. — Turions anguleux, hérissés de poils courts; feuilles ternées, quelquefois quinées. Panicules serrées, à poils courts et à aiguillons rares. Fleurs roses; carpelles glabres. — Juin-Juillet. Bois, lieux rocailleux.

Haute-Vienne : La côte au Chapt, c[e] de Darnac (Abbé Lecler).

410. **R. pyramidalis** Kalt. (Ronce pyramidale), *R. umbraticus* Muller. — Turions anguleux; aiguillons médiocres; feuilles veloutées en dessous. Fleurs rosées; jeunes carpelles glabres. — Juillet. Forêts, bois, lieux ombragés.

Haute-Vienne : forêt de Saint-Priest-sous-Aixe (Lamy). — Corrèze : Landes des environs de Tulle (Lamotte).

R. obtusatus Muller. — Turions anguleux; aiguillons coniques; feuilles d'un vert olive, blanches tomenteuses en dessous. Fleurs roses pâles; jeunes carpelles poilus. Paraît être une hybride des *R. pyramidalis* et *R. discolor.*

Haute-Vienne : Lussac-les-Eglises, Thiat (Lamy). — Corrèze : environs de Bort (Lamotte).

411. **R. villicaulis** Kœhl. *R. incarnatus* P.-J. Muller (Ronce incarnat). — Turions robustes, anguleux, poilus; feuilles à villosité courte d'un vert sombre. Fleurs d'un rose pâle ou assez vif; jeunes carpelle glabres. — Juin-Juillet. Haies fraîches, coteaux ombragés.

Haute-Vienne : Isle; forêt de Saint-Priest (Lamy). — Corrèze : Environs de Bort (Lamotte).

R. umbrosus Weih (Ronce des ombrages). — Tiges tombantes poilues; feuilles quinées; aiguillons droits. Panicules contractées; fleurs roses. — Juillet. Bois, lieux couverts.

Creuse : Grand-Bourg (de Cessac).

412. **R. Schlechtendalii** Weih. — Turions anguleux; aiguillons recourbés; feuilles vertes, villeuses en dessous. Fleurs grandes, roses.

Creuse : C. Grand-Bourg, au Moulin-Sudraud (de Cessac).

413. **R. macrophyllus** W. et N. (Ronce à larges feuilles). — Tiges très longues, velues; feuilles amples, quinées ou ternées. Fleurs d'un rose pâle. Fruits noirs, médiocres. — Bois, buissons.

Haute-Vienne : forêt de Bort, brandes à Azat-le-Ris (Malinvaud). — Corrèze : jardin de l'école normale d'instituteurs (Fourgeaud).

Pour Genevier la plante de Bort était son *R. adscitus*, tandis qu'il rapportait à *R. piletostachys* Grenier et Godron, les spécimens d'Azat-le-Ris.

Dans *R. macrophyllus*, dit Genevier, les fleurs sont blanches, tandis qu'elles sont roses dans *R. piletostachys* qui a du reste une pilosité caractéristique.

414. **R. prolongatus** Boulay et Letendre. — Turions anguleux, pubescents; aiguillons jaunâtres. Feuilles glabres en dessus. Pétales d'un rose très pâle. — Haies, talus.

Haute-Vienne : Forêt d'Aixe à Saint-Priest (Malinvaud)

R. obvallatus Boulay et Gillot. — Plante hybride.

Haute-Vienne : Dans les haies aux Bardys, c^e^ de Saint-Priest-Taurion.

415. **R. silvaticus** W. et N. (Ronce des forêts). — Turions anguleux; feuilles molles, vertes, pubescentes en dessous; aiguillons, petits, droits. Fleurs d'un rose pâle; fruit gros, noir, luisant. — Juillet-Août. Bois.

Haute-Vienne : Magnac-Bourg (Lamy).

R. Questieri Lef. et Mull.; *R. calvatus* Boreau (Ronce chauve). — Diffère de *R. silvaticus* par ses feuilles fermes, à la fin presque glabres. Fleurs d'un rose plus ou moins vif. Juin-Juillet. Buissons.

Haute-Vienne : Sous des aulnes dans une tourbière, près de la gare de Bussière-Galant; C. sur les bords de la Vienne, près du moulin de l'Hôpital, vis-à-vis de Parpaillat; bois à Lavaupot près de Saint-Sulpice-les-Feuilles; bois près du Treuil, à Saint-Martial; Grandmont (Lamy et Malinvaud).

416. **R. tomentosus** Borckausen (Ronce tomenteuse). — Turions faibles, glabres. Feuilles blanches tomenteuses en dessous, celles des rameaux toutes ternées ou simples. Fleurs blanches ou blanchâtres. — Juin Août. Haies, lieux secs, stériles.

Creuse : Budelière-Chambon, pont de la Tarde (Pérard *in* Martin). — Corrèze : AC. dans les environs d'Ussel (Fre Georges).

Var. *glabratus* Godron. — Folioles glabres et vertes en dessous.

Haute-Vienne : Limoges, Royères près Saint-Léonard, R. (Lamy).

R. Schultzii Ripart. — Ronce hybride à tige poilue tomenteuse, canaliculée, à panicule étroite, presque inerme; fleurs roses.

Creuse : Grand-Bourg, à Lâge (de Cessac).

R. collinus DC. — Diffère de *R. tomentosus* par les rameaux arrondis à la base portant des feuilles quinées ou ternées. — Lieux stériles.

Creuse : Mornac, Le Pelet (Pailloux).

417. **R. vestitus** Weilhe et Nées (Ronce vêtue). — Turions trapus, chargés de poils. Feuilles garnies de poils, à folioles suborbiculaires ondulées, celles des rameaux florifères ternées. Fleurs grandes, roses; calice renversé après la floraison. — Juin-Août. Bois, haies.

Haute-Vienne : entre Ambazac et Grandmont; ruines de l'abbaye de Grandmont (Lamy et Malinvaud). — Creuse : Grand Bourg (de Cessac).

R. leucanthemus Muller. — Fleurs et étamines blanches; styles verdâtres.

Haute-Vienne : Grandmont (Lamy).

Tandis que pour Génevier cette variété constitue une espèce bien caractérisée, l'abbé Boulay la considère comme étant sans valeur parce que la coloration blanche ou rose très pâle est la conséquence du terrain granitique, la coloration rose s'accentuant dans les terrains calcaires.

R. acutideus Boulay et Gillot. — Plante moins hérissée dans toutes ses parties, à fleurs d'un blanc pur.

Haute-Vienne : Près de la charmille du Bas-Cluzeau (Malinvaud).

Pour Genevier, cette plante était le *R. leucanthemus.*

418. **R. Radula** Weilhe et Nées (Ronce râpe). — Turions robustes, anguleux, garnis de glandes mélangées de quelques poils; feuilles quinées, blanches en dessous. Calice tomenteux. Fleurs d'un rose pâle. — Juin-Août. Haies, lieux couverts.

Creuse : Grand Bourg, Gartempe (de Cessac); cascade de

Saint-Martin-Château; dans cette dernière localité les feuilles caulinaires n'ont que trois folioles au lieu de cinq (Malinvaud).

R. Genevieri Boreau (Ronce de Génevier). — Sous-espèce à turions moins épais, à aiguillons moins robustes, à feuilles toutes ternées, les folioles étant ovales; sépales longuement acuminés. — Juillet-Août. Bois et broussailles.

Haute-Vienne : Environs de Limoges, haies du pré de Gain, en descendant au Bas-Cluzeau (Lamy et Malinvaud).



Fig. 11. — ✱ Aire géographique de *Rubus Radula* Weilhe et Nées et de ses sous-espèces, variétés et hybrides

1. *R. Genevieri* Boreau.
2. *R. discerptus* P.-J. Muller.
3. *R. ericetorum* Lef.
4. *R. mutabilis* Génevier.
5. *R. adenaleucos* Chaboisseau.
6. *R. bursonnensis* Lef. *in* Génevier.
7. *R. amictus* Muller.

R. discerptus P. J. Muller (Ronce divisée). — Turion anguleux, velu, glanduleux. Folioles très grossièrement et inégalement dentées. Etamines blanches, un peu rosées à la base.

Haute-Vienne : Thiat, près du village appelé le Domaine (Lamy et Malinvaud).

R. ericetorum Lef. (Ronce des bruyères) *R. uncinatus* Muller. — Plante moins robuste que *R. Radula*, à feuilles ternées ou quinées ; sépales brièvement acuminés ; pétales roses. — Bords des chemins, lisières des forêts.

Haute-Vienne : Forêt d'Aixe (Lamy).

R. mutabilis Génevier. — Turion rougeâtre strié à poils abondants ; feuilles ternées ou pédato-quinées, blanches tomenteuses en dessous ; panicule en pyramide large, étalée. Styles verdâtres. Pétales roses.

Haute-Vienne : Forêt de Bort, près du Château (Lamy et Malinvaud) ; la plante diffère des spécimens adressés à Boulay par Génevier.

R. adenaleucos Chaboisseau. — Sans doute une hybride des *R. Radula* et *R. cæsius*, à tige munie de glandes assez abondantes, à rameaux rudes, glabrescents, à pétales d'un rose pâle tournant au blanc. — Juin-Juillet. Lieux frais.

Haute-Vienne : au bord d'un petit ruisseau à Lavaupot, c[e] de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Lamy et Malinvaud).

Déterminé par Génevier *R. scabrosus* Muller.

R. bursonnensis Lef. *in* Génevier.

Haute-Vienne : au bord du ruisseau du Treuil près de Limoges.

Localité unique indiquée par Génevier, dans sa *Monographie*, pour cette espèce.

R. amictus Muller. — Turions hérissés de nombreux poils, ainsi que les rameaux et la panicule. Fleurs blanches. Etamines blanches ; styles verdâtres. Fruit petit, à la fin noir et brillant.

Haute-Vienne : bois de Bourdaille, près Lussac-les-Eglises (Lamy),

419. **R. scaber** Weilhe et Nées (Ronce scabre). — Turion grêle, subcylindrique. Feuilles vertes en dessous. Fleurs blanchâtres ; sépales à pointe longue presque foliacée. — Juin-Juillet. bois des montagnes.

Haute-Vienne : Isle, Solignac, Condat, bords des ruisseaux, C. — Creuse : Brugnat (de Cessac) ; Ahun, Mareilles (Pailloux).

420. **R. rosaceus** Weilhe et Nées (Ronce rosacée). — Turion anguleux, rouge. Feuilles quinées ou ternées à folioles cordi-

formes grossièrement dentées à dents inégales. Fleurs d'un beau rose; sépales à pointe foliacée, renversés après la floraison. — Juin-Juillet. Bois.

Creuse : Grand-Bourg (de Cessac).

421. **R. foliosus** Weilhe (Ronce feuillée), *R. flexuosus* Muller. — Turion un peu anguleux garni de petits aiguillons. Feuilles presque toutes quinées à folioles pâles en dessous, à dents fines et inégales. Fleurs blanches ou rosées; calice tomenteux, inerme, à sépales réfléchis à la maturité. — Juin-Juillet. Bois.

Haute-Vienne : forêt de Saint-Priest-sous-Aixe (Lamy).

R. debilis Boulay. — Genevier a rapporté à cette espèce des spécimens récoltés par Lamy au-dessous de la chaussée de l'étang de Bort (Haute-Vienne). L'abbé Boulay reconnaît qu'ils s'en rapprochent, mais n'admet pas l'identité.

R. rufescens Lef et Mull. (*R. lilacinus* Génevier) — Turion anguleux peu velu; feuilles à poils épars en dessus, un peu villeuses en dessous. Fleurs d'un beau rose clair.

Haute-Vienne : Dans la haie d'un pré au-dessous du village des Combes, près de la gare de Saint-Sulpice Laurière (Lamy).

D'après Génevier, les pétales seraient blancs et la plante de la Haute-Vienne aurait les styles verdâtres, tandis qu'ils seraient pourpres dans celle des Hautes-Pyrénées.

R. subcanus Muller. — Plante voisine de la var. *viridifolius* Boulay

Haute-Vienne : au sommet d'un coteau, à Grandmont, c[e] de Saint-Sylvestre (Lamy et Malinvaud).

422. **R. divexiramus** Muller (*R. Schleicheri* Weilhe). — Turion faible, subanguleux, glanduleux. Feuilles ternées ou quinées, peu velues en dessous, inégalement dentées. Fleurs blanches; sépales incomplètement redressés sur le fruit. — Clairières des bois.

Haute-Vienne : Saint-Sylvestre, à l'extrémité de l'étang de la Pêcherie (Lamy).

423. **R. rivularis** Mull. et Wirtz (*R. argutifolius* Mull.). — Paraît être une hybride.

Haute-Vienne : Bois montagneux, à Saint-Sulpice-Laurière (Lamy et Malinvaud).

424. **R. hirtus** Weilhe et Nées (Ronce hérissée). — Turion tombant, rougeâtre, cylindrique à la base, hérissé de poils et d'ai-

guillons. Feuilles ternées ou pédato-quinées. Fleurs blanches, rarement roses. — Juin-Août. Bois montagneux.

Haute-Vienne : La Chapelle, près Saint-Léonard (Lamy). Corrèze : dans les environs de Tulle (Lamotte *in* Rupin).

R. erythradenes Muller — Turion nettement cylindrique, glabre dès la base. Panicule en pyramide large, feuillée, rameuse, très interrompue, flexueuse, pauciflore. Fleurs blanches, petites. — Juillet. Bois.

Haute-Vienne : Saint-Léonard, Solignac (Lamy).

R. humilis Muller. — Plante poilue, à turions glauques du côté de l'ombre, subcylindriques. Feuilles ternées. Fleurs petites blanches, à styles verdâtres. — Forêts.

Haute-Vienne : dans le bois de Bourdaille, près Lussac-les-Eglises; Saint-Sulpice-Laurière, Saint-Priest-sous-Aixe, La Farge, Thiat (Lamy et Malinvaud).

R. Lamyi Génevier (Ronce de Lamy). — Turions anguleux, hérissés de soies et garnis d'aiguillons. Feuilles velues. Pédoncules et pédicelles inférieurs très longs. Fleurs petites. Etamines courtes.

Haute-Vienne : dans un bois très élevé qui domine le bourg de Saint-Sulpice-Laurière (Lamy).

R. subcanus Muller. — Hybride sans doute de *R. vestitus* et *R. hirtus*.

Corrèze : Coteaux boisés dans les environs de Tulle, Souilhac, bois de Chazeron (Lamothe *in* Rupin).

425. **R. Bellardi** Weilhe, *R. glandulosus* Bell. (Ronce glanduleuse). — Turion cylindrique, glaucescent à l'ombre, obtusément anguleux, chargé de soies glanduleuses. Feuilles ternées d'un vert sombre, un peu glauques en dessus, à dents très fines. Fleurs blanches; styles d'un blanc verdâtre. — Juin. Bois ombragés.

Haute-Vienne : environs de Limoges (Boreau). — Creuse : Guéret, Grand-Bourg (de Cessac). — Corrèze : Sainte-Féréole, bords d'un ruisseau sous La Joinie, R. (Rupin).

426. **R. cæsius** Linné (Ronce bleuâtre), en patois : *Agé*. — Turion cylindrique, peu glanduleux; feuilles velues à folioles ternées. Fleurs blanches à calice appliqué sur le fruit qui est gros, glabre, de couleur bleuâtre et de saveur acide. — Juin-Septembre. Lieux couverts, champs.

Haute-Vienne : bords des champs près Limoges, et sur le bord de la Vienne près d'Isle (Lamy), Vicq (Chambry). — Creuse :

Cat. Pailloux, C. (de Cessac), Aubusson, AR. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Nespouls, près Brive (Rupin); C. à Ussel (Fre Georges).

R. nemorosus Hayne (Ronce des bois), *R. dumetorum* W. et N. — Diffère de *R. cæsius* par le calice grisâtre, horizontal, puis se redressant sur le fruit et par ses pétales arrondis ou ovales. Fleurs blanches, rarement rosées. Fruit noir, luisant. — Juin-Août. Haies.

Haute-Vienne : Lavaupot, ce de Saint-Sulpice-les-Feuilles, le long de la route et des champs entre Bussière-Galant et Châlus (Lamy et Malinvaud); R. à Gain près Limoges, var. *glandulosus* Walh. (Lamy). — Creuse : Grand-Bourg (de Cessac). — Corrèze : route de Cublac à Ayen, AC. (Rupin); C. à Ussel (Fre Georges); Combe de Larche, ce de Lissac (de Lépinay); Tulle, chemin de Mirat; var. *glabratus* dans le jardin de l'école normale de garçons (Fourgeaud).

R. immitis Boreau (Ronce cruelle). — Plante robuste à aiguillons très forts. Turions pubescents, non glanduleux; feuilles quinées, souvent ternées. Fleurs d'un beau rose, à fruit gros, noir, d'une saveur agréable. — Juillet-Août. Lieux stériles.

Creuse : Grand-Bourg au Masgelier (de Cessac).

R. cuspidatus Muller. — Turion anguleux. Feuilles généralement quinées, celles des rameaux ternées. Fleurs blanc-rosé. Jeunes carpelles poilus.

Haute-Vienne : bords de la Benaize, Lavaupot, ce de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Lamy).

R. degener Muller. — Sans doute une hybride à tige presque arrondie. Feuilles ternées et quinées. Panicule à fleurs abondantes Fleurs blanches ou roses. Calice se relevant en partie sur le fruit. — Juillet. Haies fraîches, lieux humides.

Haute-Vienne : Isle (Lamy).

R. serpens Godron (Ronce serpentante). — Turion grêle, couché, rampant, à aiguillons nombreux, petits. Feuilles molles, toutes ternées. Fleurs blanches. Fruits gros, globuleux, noirs luisants. — Juin-Juillet. Bois.

Haute-Vienne : Gain, ce d'Isle, R. (Lamy). — Creuse : probablement C. (de Cessac).

427. **R. Godroni** Lecoq et Lamotte (Ronce de Godron). — Arbrisseau robuste, à gros turions anguleux. Feuilles caulinaires quinées. Fleurs roses. Fruits gros, globuleux, luisants. — Juin-Juillet. Haies, broussailles.

Creuse : Grand-Bourg, au moulin Subraud (de Cessac).

R. psammophilus Ripart. — Turions anguleux, striés non glanduleux, à aiguillons fins. Feuilles pédato-quinées, celles des rameaux ternées. Fleurs grandes, roses; calice tomenteux. — Juillet. Bois ombragés.

Haute-Vienne : Thiat (Lamy). — Creuse : Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac *in* Martin). — Corrèze : Haies autour de Tulle (Lamotte *in* Rupin).

428. **R. saxatilis** Linné (Ronce des rochers). — Souches produisant des rejets allongés. Tige florale faible. Feuilles ternées, grossièrement dentées. Fleurs petites, blanches. Fruits rouges. Mai-Juin. Bois des montagnes.

Creuse : Clairavaux, haies et broussailles (Pedon). — Corrèze : Tulle, Le Verdier, bords d'un chemin (Fourgeaud).

7. — GEUM

Feuilles ailées; fleurs en cymes; calicule à 5 divisions; calice et corolle à 5 pétales; styles accressents, à longue arête après la floraison.

429. **G. urbanum** Linné (Benoite commune). Vulg. : Herbe de Saint-Benoit. — Tige multiflore. Fleurs jaunes. Calice à sépales verts réfléchis après la floraison. — Vivace; Juin, Août. Haies et bois.

C. ou CC. partout.

Si les feuilles sont à segments largement lancéolés, le terminal très grand, c'est la variété α *platylobum* Rouy. — Si au contraire les feuilles sont à segments étroitement lancéolés, le terminal moins grand, c'est la variété β *stenolobum* Rouy.

430. **G. rivale** Linné (Benoite des ruisseaux). — Tige multiflore. Fleurs jaunes veinées de rouge, calice à sépales rougeâtres dressés après la floraison. — Vivace; Mai-Juillet. Bords des cours d'eau, dans les bois des montagnes granitiques.

Corrèze : Sur les bords d'un ruisseau, près de la Chapelle-aux-Saints, R. (Vermeil *in* Cat. Puel, n° 723).

8. — POTENTILLA

Feuilles composées ailées; fleurs jaunes ou blanches, solitaires ou en cymes; calicule et calice à 4-5 divisions; fruit sec.

431. **P. Anserina** Linné (Potentille Ansérine). Vulg. : Argentine. — Tiges stolonifères. Feuilles ailées, soyeuses, argentées en dessous, vertes en dessus. — Fleurs grandes, d'un jaune d'or. — Vivace; Mai, Octobre. Lieux mouillés, bords des eaux.

Haute-Vienne et Confolentais : CC. — Creuse : Cat. Pailloux, AC.; Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Bords de la Corrèze, aux Bordes, RR. (Rupin); Beynat (de Lépinay); Ussel, R. (Fre Georges). — Nontronnais : Bords du Trieux, au-dessous de Varaignes, Saint-Pardoux; Saint-Jean-de-Côle, bords de la Queue d'Ane, affluent de la Côle (Soulat-Ribette).

Varie à feuilles vertes ou tomenteuses sur les deux pages.

432. **P. aurea** Linné (Potentille dorée). — Tiges de 10-15 centim.; feuilles digitées, soyeuses argentées en dessous; fleurs jaunes, assez grandes, presque toutes à cinq pétales. — Vivace; Juillet-Août. Prés et pelouses des hautes montagnes.

Corrèze : Environs d'Ussel, R. (Fre Georges *in* Rupin).

433. **P. verna** Linné (Potentille printannière). — Souche rameuse; tiges un peu redressées; feuilles palmatiséquées, velues et vertes en dessous. Fleurs jaunes, presque toutes à cinq pétales, en petites cymes pauciflores. — Vivace; Mars-Mai et parfois automne. Lieux secs et sablonneux.

C. ou CC. partout.

Présente diverses variétés qui diffèrent par la grandeur de la plante et des fleurs, par la pubescence, par la dentelure des folioles

434. **P. reptans** Linné (Potentille rampante) . Vulg. : Quinte feuille. — Souche épaisse émettant de longues tiges couchées, rampantes; feuilles palmatiséquées, vertes, souvent glabres en dessus. Fleurs jaunes, axillaires, solitaires, portées par un long pédoncule.

C. et CC. partout.

Nous avons de la Haute-Vienne et du Nontronnais la sous-variété *sericea* à poils soyeux et à folioles velues, du Confolentais les sous-variétés *glabrata* à tiges et pétioles glabres et *microphylla* à tiges et pédoncules grêles, à folioles petites.

435. **P. argentea** Linné (Potentille argentée). — Tiges étalées ascendantes, tomenteuses; feuilles blanches tomenteuses en dessous, à cinq folioles pétiolées, incisées dentées. Fleurs petites, jaunes en cymes terminales. — Vivace; Juin-Août. Lieux secs, sablonneux, rochers, vieux murs, etc.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : de Cessac dit n'avoir observé dans la Creuse que la variété *P. argentata* Jordan, dont nous parlons plus loin; aussi est-ce à cette variété qu'il a cru devoir rapporter le *P. argentea* indiqué par Pailloux dans son

catalogue; Aubusson, çà et là, AR. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Tulle, Puy Saint-Clair (Fourgeaud); Chèvre-Cujol (de Lépinay). — Confolentais : Environs de Confolens (Crévelier).

Cette espèce a été divisée en un assez grand nombre de variétés. Voici celles dont la présence a été relevée en Limousin :

P. decumbens Jordan (Potentille tombante). — Feuilles luisantes en dessus; carpelles finement bordés. C'est la variété la plus répandue. — Vivace; Juin-Juillet. Lieux secs et sablonneux.

Haute-Vienne : Limoges (Lamy); Aixe (de Cessac); le Dorat (Abbé Lecler); Saint Yrieix (Le Gendre). — Corrèze : Chèvre-Cujol, c^e^ de Brive (de Lépinay); Ussel, vallée de la Dordogne (Gonod d'Artemare).

P. demissa Jordan (Potentille abaissée). — Tiges tout à fait couchées ou étalées, courtes, faiblement pubescentes; folioles d'un vert foncé en dessus. — Vivace; Juin-Juillet; Pelouses sèches.

Creuse : Rochers de la Tarde, entre Chambon et Evaux, environs de Boussac (Pérard *in* Martin).

P. tenuiloba Jordan (Potentille à lobes étroits). — Fleurs en corymbes étalés; cuticule presque égale au calice; pétales arrondis à la base. — Vivace; Juin-Juillet; Coteaux secs sablonneux.

Haute-Vienne : Le Dorat, sur les murs (Abbé Lecler); environs de Limoges (Le Gendre). — Confolentais : Talus près de la brasserie, c^e^ d'Ansac (Crévelier).

P. argentata Jordan (Potentille argentée). — Tige droite; folioles d'un vert gai en dessus; corymbe serré; pétales en coin à la base.

Haute-Vienne : Aixe (de Cessac). — Creuse : AC. Glenic, Grand-Bourg, Lussat, etc. (de Cessac). — Confolentais : Rochers, murs à Confolens (Crévelier). — Nontronnais : au pied de la tour de Piégut (Soulat-Ribette).

M. Chambry nous a signalé la présence à Vicq (Haute-Vienne) de *P. recta* Linné, à feuilles vertes, pubescentes, à fleurs d'un jaune pâle. Il s'agit sans aucun doute d'une plante naturalisée ou adventice, son pays d'élection étant en France la région méditerranéenne et la Corse.

436. **P. Tormentilla** Nestler (Potentille Tormentille). *Tormentilla erecta* Linné. — Souche rougeâtre inférieurement, moins épaisse au collet que plus bas. Tiges étalées ascendantes; feuilles caulinaires sessiles ou à peu près, à 3 folioles, avec 2 stipules grandes, incisées. Fleurs petites, jaunes, tétramères. — Vivace; Juin-Août. Bois, pâturages, bruyères.

CC. partout.

De Cessac distingue deux variétés :

a. *ericetorum*. — Tiges diffuses peu élevées; C. dans les bruyères.

b. *nemorum*. — Tiges élancées; floraison plus tardive; C. dans les bois.

La première variété, que nous identifions avec *β humifusa* Lecoq et Lamotte, a été cueillie par nous sur les bords de la Valoine, près de Feytiat (Haute-Vienne).



Fig. 12. — ✱ Aire géographique de *Potentilla Vaillantii* Nestler
◎ — *Fragaria collina* Ehrhart

437. **P. procumbens** Sibth. — Souche noirâtre plus grosse au collet que dans le bas. Tiges couchées ; feuilles caulinaires pétiolées à stipules petites, entières ou bifides. Fleurs jaunes tétramères

ou pentamères. — Vivace; Juin-Août. Bords des fossés, bois, lieux humides.

HAUTE-VIENNE : Marais entre Saint-Léonard et le Chatenet (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : Confolens, Ansac, Lessac, etc. C. (Crévelier).

Doit exister ailleurs mais a sans doute été confondue avec la Potentille Tormentille.

438. **P. Vaillantii** Nestler (Potentille de Vaillant). *P. splendens* Ram. — Souche brune; plante couchée. Feuilles vertes en dessus, soyeuses subargentées en dessous, à folioles dentées seulement au sommet. Fleurs blanches à pétales dépassant beaucoup le calice. — Vivace; Avril-Mai. Bois secs, bords des chemins, bruyères.

HAUTE-VIENNE : bords de la Briance au Bas-Marin, c^{e} de Condat, Le Dorat (Lamy); bords du Bandiat à Marval, au Haut-Marin, c^{e} de Condat (Abbé Lecler); pré au-dessus du Pont Saint-Paul, c^{e} de Condat, prés et fossés au Dérot, c^{e} de Saint-Junien (Le Gendre); marnières de Fargeas, c^{e} de Saint-Bazile (Rodeau). Près d'un ruisseau fangeux se jetant dans la Couze, arrond^{t} de Bellac (Simon). — CREUSE : Aubusson, petit vallon de Marsillat, au-dessus de l'embranchement des routes de Chambon et de Chénérailles (Jorrand et Frébault). — CONFOLENTAIS : prairies des bords de la Vienne et environs de Confolens (Crévelier). — NONTRONNAIS : Environs de Piégut-Pluviers et de Thiviers, AC. (Soulat-Ribette) (1).

P. hybrida Wallroth. — Tiges plus courtes, plus denses; folioles plus petites. Fleurs n'ayant guère qu'un centimètre de diamètre; pétales dépassant peu le calice.

HAUTE-VIENNE : Bas-Marin, c^{e} de Condat (Le Gendre).

439. **P. fragariastrum** Ehrhart (Potentille fraisier), *Fragaria sterilis* Linné. Vulg. : Faux fraisier, fraisier stérile. — Souche brune; feuilles blanches-soyeuses en dessous, à folioles dentées sur presque tout leur contour; pétales dépassant peu le calice. — Vivace; Mars-Mai. Bords des bois, pelouses sèches.

CC. partout.

9. — COMARUM

Feuilles composées ailées ; calice et calicule chacun à 5 divisions; pétales 5, rouge-foncé; carpelles nombreux, secs, sur un réceptacle ovoïde elliptique, spongieux à la maturité.

(1) Voir la fig. 12, p. 198.

440. **C. palustre** Linné (Comaret des marais). — Souche brune, longuement rampante; fleurs en cyme corymbiforme. — Vivace; Juin-Juillet. Marais, prés tourbeux.

HAUTE-VIENNE, CREUSE et CORRÈZE : CC. — CONFOLENTAIS : Brigueil, étang de Bourdareix, R. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Environs de Piégut et d'Auginiac, R. (Soulat-Ribette).

10. — FRAGARIA

Feuilles trifoliées, à longs pétioles très velus. Fleurs blanches; calice et calicule, chacun à 5 divisions; carpelles secs sur un réceptacle accressent, charnu, succulent à la maturité.

441. **F. elatior** Ehrarht (Fraisier élevé). — Plante robuste, à stolons nuls ou rares. Feuilles grandes. Pédicelles couverts de poils étalés. Fleurs souvent stériles par avortement; calice étalé ou réfléchi. — Vivace; Mai-Juin. Haies, bois.

HAUTE-VIENNE : près de Limoges et du Dorat, R. (Lamy); Vayres, la Tourasse de Merlys, R. (Rodeau). — CREUSE : Cat. Pailloux; RR. Glénic, Grand-Bourg, au Masgelier (de Cessac). — CORRÈZE : Chemin d'Audan, c^{e} de Chasteaux (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : bois à Montembœuf, RR.; bois, le long du chemin de fer de Roumazières, près la Charente (Crévelier). —

442. **F. vesca** Linné (Fraisier comestible). — Stolons nombreux. Pédicelles couverts de poils appliqués. Calice étalé ou réfléchi. — Vivace; Avril-Juin. Haies et bois.

C. partout. Plus rare dans le Confolentais.

443. **F. collina** Ehrhart (Fraisier des collines). — Stolons souvent nuls. Pédicelles couverts de poils appliqués. Calice redressé, appliqué sur le fruit. — Vivace; Mai-Juin. Bois et coteaux calcaires.

HAUTE-VIENNE : Environs de Parade, c^{e} d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet). — CREUSE : Aubusson, AR, route de la Nouaille (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Entrecor, Nespouls, AR. (Rupin); Fontille, c^{e} de Chasteaux (de Lépinay); Ussel, C. (F^{re} Georges). — CONFOLENTAIS : Bois près d'Ansac et à Loubert, RR. (Crévelier) (1).

4e *tribu.* — *ROSÉES*

Carpelles nombreux, monospermes, indéhiscents, groupés au fond d'un réceptacle charnu en forme de bourse.

(1) Voir fig. 12, p. 198.

11. — ROSA (1)

Arbustes vivaces munis d'aiguillons. Feuilles ailées, imparipinnées. Calice à 5 divisions, dépourvu de calicule. Réceptacle subglobuleux ou ovoïde.

Comme le genre *Rubus*, le genre *Rosa* demanderait des études spéciales que nous n'avons pas faites et des documents qui nous manquent généralement en ce qui concerne les Roses du Limousin. Heureusement que nous avons pu nous guider sur le travail fait par M. Ernest Malinvaud d'après l'herbier Edouard Lamy, et publié dans le *Règne végétal* (année 1891). Toutefois la liste des espèces énumérées ci-après ne peut avoir qu'un caractère provisoire; il appartiendra aux botanistes de l'avenir de rectifier et de compléter cette liste. Mais nous avons tout au moins l'espérance que le point de départ que nous offrons à leurs méditations ne sera pas pour eux sans utilité.

444. **R. sempervirens** Linné (Rosier toujours vert). — Rameaux verts ou rougeâtres, longs, tombants. Aiguillons épars, arqués. Folioles aiguës, coriaces, glabres, luisantes sur les deux pages, finement dentées en scie. Pédicelles chargés de soies glanduleuses. Fleurs blanches, parfois maculées de rouge. Fruits globuleux ou ovales. — Juillet. Haies, bois.

Confolentais : à Pleuville et dans le calcaire (Crévelier).

445. **R. arvensis** Linné (Rose des champs). — Rameaux allongés, tombants. Aiguillons épars, courts, un peu arqués. Folioles d'un vert sombre, ovales élargies, glabres, glaucescentes en dessous, dentées en scie. Pédoncules globuleux, solitaires ou en corymbe simple. Fleurs blanches, quelquefois rosées, inodores. Fruits ovoïdes ou subglobuleux. — Juin-Juillet. Haies, bois, champs stériles.

Haute-Vienne et Creuse : CC. — Corrèze : Noailles, bords de la route en descendant à Pont-Coudert, AR. (Rupin). — Confolentais : çà et là dans les haies, surtout autour de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Piégut (Soulat-Ribette).

R. arvensis var. *ovala* Rouy et Camus (*R. ovala* Lejeune). — Fleurs plus grandes que dans *R. arvensis*; fruits ovoïdes, allongés ou oblongs.

Haute-Vienne : Se rencontre quelquefois (Malinvaud). — Confolentais : Roumazières (Crévelier).

R. arvensis β *pubescens* Desvaux. — Ses folioles sont glauques en dessous et pubescentes surtout sur les nervures; les fleurs sont souvent solitaires. — Bois secs, landes.

(1) Fasciation, voir *Revue scientifique du Limousin*, t. V, p. 14.

Creuse : Grand-Bourg, etc. (de Cessac).

R. arvensis var. *repens* Scopoli. — Diffère de *R. arvensis* par des fleurs presque toujours solitaires, plus petites et par ses petits fruits.

Corrèze : Tulle, chemin du Fouret (Fourgeaud).

R. bibracteata Bastard (Rose à deux bractées).

Rameaux dressés. Aiguillons épars, courts, un peu arqués. Folioles glabres, ovales elliptiques, dentées en scie. Pédicelles à soies glanduleuses. Fleurs blanches. — Mai-Juin. Haies.

Haute-Vienne : Se rencontre quelquefois (Malinvaud). — Creuse : Cat. Pailloux. Grand-Bourg, Saint-Sulpice-le-Guérétois etc. (de Cessac). — Nontronnais : y existe (Soulat-Ribette).

446. **R. hologyna** Bordas *(R. arvensis-sepium* Rouy).

Haute-Vienne : Dans une haie près de Magnac-Bourg, RR. (Malinvaud).

L'échantillon figurant dans l'herbier Lamy était unique et mal caractérisé. D'après une étude de M. Georges Rouy, il se rapprocherait de *R. hologyna*, forme orientale. Mais le doute reste permis.

Il serait donc fort intéressant de rechercher autour de Magnac-Bourg, s'il n'existe pas un rosier à sépales allongés, à styles libres, dont les feuilles ont des dents glanduleuses et quelques glandes très apparentes sur leur face inférieure, mais dont les pédoncules sont lisses.

447. **R. gallica** Linné (Rose de France). — Rameaux verdâtres, flexueux. Aiguillons faibles, inégaux, subulés. Folioles ovales elliptiques, vertes et glabres en dessus, blanchâtres velues en dessous, dentées en scie. Pédoncules solitaires, hérissés de soies glanduleuses. Fleurs d'un rouge très foncé. Fruits arrondis. — Juin. Bois, lieux frais.

Creuse : Autrefois abondant dans une haie à Villemonteix, près Saint-Pardoux-les-Cars, mais présentant des fleurs demi-pleines indiquant qu'il s'agissait simplement d'une naturalisation (de Cessac).

Rosa alba Linné (Rose blanche). — Rameaux diffus. Aiguillons un peu arqués. Folioles ovales-orbiculaires, vert-foncé en dessus, pubescentes grisâtres en dessous, dentées en scie. Pédoncules hérissés glanduleux. Fleurs blanches. — Mai-Juin. Haies.

Haute-Vienne : sommet du donjon de Chalucet (Brouard). — Creuse : Cat. Pailloux. « Ce rosier, dit de Cessac, est fréquemment cultivé, mais nous doutons qu'il soit spontané dans la Creuse ; Pailloux n'indique aucune localité. »

Comme le dit M. Malinvaud, sous forme interrogative, l'arbuste de la Haute-Vienne, placé dans un lieu presque inaccessible, a survécu aux anciennes cultures du château féodal.

448. **R. stylosa** Desvaux (Rosier à longs styles).

Cette espèce est représentée en Limousin par les deux variétés suivantes :

R. leucochroa Desvaux (Rosier blanc-jaunâtre). — Rameaux verts, étalés, dressés. Aiguillons petits, crochus. Folioles ovales, ordinairement aiguës, pubescentes en-dessous sur les nervures, dentées en scie. Pédoncules glanduleux. Fleurs blanches à onglets jaunâtres. Fruit ovoïde. — Mai-Juin. Haies.

Corrèze : Brive, bois de pins bordant l'avenue de Cosnac, AR. (Rupin). — Confolentais : Saint-Claud (Crévelier).

R. systyla Bastard (Rosier à styles soudés). — Rameaux verts, flexueux. Aiguillons robustes, arqués. Folioles de grandeur moyenne, ovales aiguës, dentées en scie. Pédoncules solitaires ou en corymbes, hérissés de soies glanduleuses. Fleurs assez grandes, d'un rose clair. Fruits ovoïdes ou ellipsoïdes.

Haute-Vienne : Limoges, Isle, Mérignac, Aixe, C. (Lamy); Luret près de Saint-Jean-Ligoure; sur le sol de ligourite au sommet du coteau de la rive gauche de la Roselle près de la Planche; à Dioux, etc. (Malinvaud). — Creuse : Catal. Pailloux, sous le nom de *R. stylosa*; Chamberaud (Pailloux). Saint-Médard, Grand-Bourg (de Cessac). — Corrèze : Tulle, dans les haies (Lamotte). — Confolentais : Chassenon et probablement ailleurs (Crévelier).

449. **R. tomentosa** Smith. (Rosier tomenteux). — Arbrisseau touffu. Aiguillons allongés presque tous droits. Folioles ovales elliptiques, grisâtres, pubescentes tomenteuses sur les deux faces, doublement dentées. Pédicelles hispides, ordinairement en corymbes. Fleurs d'un rose clair; fruits ovoïdes oblongs. — Juin. Bois, haies.

Haute-Vienne : Environs de Bellac, moulin des Roches, petit chemin parallèle à la Gartempe (Simon). — Creuse : Aubusson, aux Granges, etc. R. (Jorrand et Frébault). — Confolentais : haies à Chassenon, caves de Longea, R. (Crévelier).

R. subglobosa Smith. — Aiguillons grêles, subulés. Folioles ovales aiguës, pubescentes en dessus, tomenteuses en dessous, doublement dentées. Pédicelles hispides en corymbe. Fleurs d'un beau rose. Fruits assez gros, subglobuleux hispides.

Haute-Vienne : Thiat, sur le bord de la route de Lathus;

près de la Tuilerie de la Belle-Perche, AC. dans cette localité (Malinvaud). — Creuse : Cat. Pailloux *(R. villosa)*; RR. Ahun (Pailloux).

R. cinerascens Dumort. — Folioles ovales elliptiques ou ovales, non glanduleuses en dessous, simplement dentées. Fruits ovoïdes, arrondis ou subglobuleux.

Haute-Vienne : haies près de Rochechouart (Malinvaud).

R. floccida Déséglise. — Sous-variété de *R. Seringeana* Dumort, à folioles tomenteuses ovales arrondies.

Confolentais : Exideuil (Guillon).

R. cuspidata Bieberstein (Rosier cuspidé). *R. villosa*, var. *montana* (Durand). — Arbrisseau rameux. Aiguillons robustes, crochus. Folioles assez larges, pubescentes en dessus, velues blanchâtres en dessous. Pédicelles hispides solitaires ou en bouquets. Fruit arrondi, hérissé.

Creuse : Ahun à la Grange, Lavaud à la brande du Puy (Pailloux *in* Lamotte).

R. terebinthinacea Besser (Rosier térébinthacé). — Jeunes rameaux glauques violacés. Aiguillons rouges, droits ou légèrement arqués. Folioles velues et glanduleuses en dessous, doublement dentées. Pédoncules hérissés. Fleurs assez grandes d'un beau rose. Fruits ovoïdes ou oblongs.

Nontronnais : Environs de Piégut (Soulat-Ribette).

450. **R. rubiginosa** Linné (Rosier rouillé). — Rameaux droits, raides. Aiguillons crochus ou arqués. Folioles assez larges, elliptiques ou ovales arrondies, généralement glanduleuses, doublement dentées en scie. Pédicelles solitaires ou pauciflores, hérissés, glanduleux. Fleurs d'un rose vif, rarement blanches ou rouges. Fruits arrondis ou ovoïdes. — Juin. Haies, buissons, bois.

R. apricorum Ripart. — Aiguillons assez étroits, peu comprimés. Folioles médiocres, largement ovales, pubescentes en dessous et ordinairement en dessus. Fruits assez gros, ovoïde-arrondi ou subglobuleux.

Haute-Vienne : dans une haie à Rancon (Malinvaud).

R. diminuta Boreau *ap.* Déséglise *(R. micrantha* Boreau). — Aiguillons arqués ou crochus. Folioles ovales elliptiques, petites, pubescentes en dessous sur la nervure médiane. Fleurs roses, très petites. Fruits ovoïdes, hispides.

Haute-Vienne : Landes de Saint-Laurent, Saint-Hilaire-

Bonneval (Malinvaud). — CREUSE : Cat. Pailloux; Grand-Bourg (de Cessac) (1).

R. rubiginosa, var. *dimorphacantha* Martinis).

HAUTE-VIENNE : Au sommet d'un coteau aride, rive gauche de la Roselle près de la Planche, terrain de ligourite (Malinvaud).

R. silvicola Déséglise et Ripart (*R. personata* Ripart; *R. gallica* × *micrantha* Crépin). — Aiguillons grêles assez nombreux. Folioles petites, ovales aiguës, fortement pubescentes en dessous. Pédicelles glanduleux. Fleurs d'un rose vif.

HAUTE-VIENNE : Lussac-les-Eglises; haie près de la gare de Thiat; Saint-Just; Rancon, sur la route de Châteauponsac; landes de Villedieu, près de Magnac-Bourg (Malinvaud).

R. umbellata Leers (Rose en ombelle). — Diffère de *R. rubiginosa*, dont il est une variété par ses pédicelles en cyme trifide. — Mai-Juin. Haies, buissons.

HAUTE-VIENNE : Le Riz-Chauveron, haie sur la route de Lathus, près de la Tuilerie de la Belle-Perche; environs de Droux; haie près de la gare de Verneuil (Malinvaud). — CREUSE : Cat. Pailloux, AC. Guéret, Grand-Bourg, Saint-Fiel, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Brive, bords de la route de Malemort à Sainte-Féréole (Rupin). — CONFOLENTAIS : route de Pressac, à gauche, après la bifurcation de la route de Ruffec (Crévelier).

451. **R. micrantha** Smith (Rosier à petites fleurs). — Rameaux de l'année arqués et allongés. Aiguillons ordinairement arqués ou crochus. Folioles elliptiques ou ovales, à dentelure large. Pédicelles glanduleux. Fleurs roses, rarement blanches. — Juin-Août. Bois et haies.

HAUTE-VIENNE : Haies près de l'étang du Moustier, sur les limites de la Haute-Vienne et de la Vienne; landes de Villedieu, près de Magnac-Bourg, terrain de serpentine (Malinvaud).

R. Lemanii Boreau (Rosier de Leman), *R. hystrix* Leman. — Rameaux effilés flexueux. Aiguillons crochus. Folioles petites, ovales, elliptiques, pubescentes glanduleuses en dessous, doublement dentées. Pédicelles assez courts, hispides, solitaires ou en bouquets. Fleurs roses assez petites. Fruits ovoïdes ou subarrondis.

(1) De Cessac donne à la plante du Grand-Bourg le nom de *R. micrantha* Smith, mais comme il cite en même temps le Cat. Pailloux et le synonyme *R. rubiginosa* var. *micrantha*, nous supposons qu'il s'agit en réalité du *R. diminuta* que Boreau a décrit sous le nom de *R. micrantha* Smith (voir Fl. de Rouy, t. VI, p. 366).

Haute-Vienne : Bords de la Briance, près du moulin de l'Aiguille; dans une haie près de Luce; landes de la Villedieu, sur la terre noire des roches de serpentine; haies au Riz-Chauveron; près de Touron, le long d'un chemin qui conduit au moulin de la Tricherie (Malinvaud). — Corrèze : Brive, bois de pins bordant l'avenue de Cosnac, AC. (Rupin). — Confolentais : Hiesse haie au Pignoux (Crévelier).

R. nemorosa Libert (Rose des bois). — Aiguillons très crochus. Folioles grandes, ovales, la plupart aiguës, pubescentes sur les nervures en dessous, doublement dentées. Pédicelles hérissés. Fleurs petites, d'un rose clair, souvent en corymbe. — Juin.

Haute-Vienne : à Corrigé près Bellac; à Rancon, dans les bois, R. (Lamy); Thiat sur le bord de la route de Poitiers (Abbé Lecler). — Creuse : R. Moustier d'Ahun (Pailloux); Poussanges, à à Rebeyreix, Anzème, etc. (de Cessac). — Corrèze : Puy-Gérald, c^e de Lissac (de Lépinay).

R. permixta Déséglise. — Aiguillons robustes, larges, comprimés. Folioles grandes, ovales ou ovales elliptiques aiguës, pubescentes en dessous sur les nervures. Fruits ovoïdes, lisses ou peu glanduleux,

Haute-Vienne : Haies à Beynac; le long de la route du Dorat, près de Lathus (Malinvaud).

R. operta Puget. — Aiguillons robustes; folioles grandes, ovales ou subelliptiques aiguës, pubescentes en dessous, mais seulement sur la nervure médiane. Pédicelles glanduleux. Fruits ovoïdes.

Haute-Vienne : Bords de la route de Limoges à Pierrebuffière, après avoir traversé le pont de la Roselle (Malinvaud).

Forme très litigieuse rapportée par Boreau au *R. permixta* Déséglise et par Déséglise au R. *valesiaca* Lag. et Pug.

452. **R. agrestis** Savi. *R. sepium* Thuillier (Rose des haies). — Rameaux flexueux; aiguillons inégaux mais de même forme. Folioles oblongues ou obtuses, lancéolées, aiguës, à dents profondes. Pédicelles courts, lisses, solitaires ou en corymbes. Fleurs blanches ou d'un rose clair. — Juin-Juillet; haies, buissons.

« L'identité des *R. agrestis* Savi (1798) et *R. sepium* Thuillier (1799) paraît aujourd'hui démontrée et le nom le plus ancien doit être préféré (Malinvaud) ».

Haute-Vienne : AC. dans les haies à Aixe, Saint-Léonard, etc.; Bagnac, Lussac-les-Eglises, le long de la route conduisant à Saint-Sulpice; C à Droux; Magnac-Bourg, terrain de ligourite, au sommet d'un coteau aride qui domine la rive gauche de la Roselle, près de la Planche (Malinvaud et Lamy). — Creuse :

Catal. Pailloux, Guéret, Grand-Bourg, etc. (de Cessac) sous le nom de *R. sepium*; Saint-Médard (de Cessac) sous le nom de *R. agrestis*. — CORRÈZE : Brive, bords, de la route de Noailles au Pont Coudert; Ayen, chemin de la Potence, AC. (Rupin). — CONFOLENTAIS : çà et là dans les environs des landes de Confolens (Crévelier). — NONTRONNAIS : environs de Piégut (Soulat-Ribette).

R. arvatica Puget. — Folioles médiocres ovales, ou ovales elliptiques presque toutes aiguës, pubescentes en dessous. Fleurs petites. Fruits ovoïdes arrondis ou subglobuleux.

HAUTE-VIENNE : La Chapelle, Bagnac (Malinvaud).

R. pubescens Rap. *apud* Reuter. — Folioles assez grandes, ovales elliptiques, aiguës, abondamment pubescentes en dessous, parsemées de poils en dessus. Fleurs blanches. Fruits ovoïdes.

HAUTE-VIENNE : Dans les environs de la Meyze et près de la Roussille (Malinvaud).

R. graveolens G. et God., var. *lugdunensis* Déséglise. — Arbrisseau touffu. Aiguillons généralement arqués. Folioles assez petites ovales elliptiques aiguës. Pédicelles lisses. Fleurs petites, blanches ou d'un rose pâle. Fruits petits, sphériques ou subglobuleux.

HAUTE-VIENNE : Haie près de la gare de Thiat (Malinvaud).

R. Klukii Boreau (Rosier de Kluk). *R. subdola* Déséglise. R. *gallica* × *agrestis* Christ. — Aiguillons crochus, robustes, peu nombreux. Folioles assez petites, elliptiques, aiguës, glanduleuses en dessous, à dents profondes. Pédicelles lisses ou glanduleux. Fleurs d'un rose pâle.

HAUTE-VIENNE : La Chapelle près Saint-Léonard, R. (Lamy).

M. Malinvaud estime que cette plante doit être rayée de la flore de la Haute-Vienne bien que signalée par Boreau, parce que le *R. Klukii* décrit dans la *Flore du Centre* ne peut être que *R. subdola* Déséglise et que cette espèce n'existe pas dans l'herbier Lamy « Le prétendu *R. Klukii* de Saint-Léonard, dit M. Malinvaud, reste donc problématique jusqu'à nouvel ordre. »

453. **R. tomentella** Leman. (Rosier tomentelleux). — Rameaux longs, lâches. Aiguillons très forts, crochus. Folioles ovales arrondies, un peu pointues, velues en dessus, pubescentes glanduleuses sur les nervures en dessous, doublement dentées. Pédoncules courts, lisses ou faiblement glanduleux, ordinairement en corymbes. Fleurs blanches, assez petites. Fruits arrondis, assez gros. — Haies.

HAUTE-VIENNE : Haies près du moulin de Saint-Paul; la plante de cette localité paraît voisine de *R. similata* Pujet. — CREUSE RR. Grand-Bourg (de Cessac). — CORRÈZE : Herbier Lamy (Boreau):.

R. tomentella var. *valesiaca* Pujet. — Folioles pointues, glanduleuses en dessous. Fruits elliptiques.

Confolentais : Exideuil (Guillon).

R. Blondæana Ripart, *R. trachyphylla* Boreau (Rosier à feuilles rudes). — Arbrisseau rameux. Aiguillons recourbés. Folioles grandes, ovales aiguës, très glabres, vertes luisantes, à nervures parsemées de glandes, doublement dentées. Pédoncules glanduleux hispides. Fleurs grandes, roses, à onglets jaunâtres. Fruits ovoïdes, assez gros. — Juin. Haies, buissons.

Haute-Vienne : C. dans une haie à Rancon, le long de la route qui conduit à Châteauponsac (Malinvaud).

454. **R. Jundzillii** Besser (Rosier de Jundzil). — Rameaux nombreux. Aiguillons longs, presque droits. Folioles assez larges, ovales elliptiques, glabres en dessus, parsemées de poils en dessous sur les nervures, doublement dentées en scie. Pédicelles hispides. Fleurs grandes d'un beau rose. Fruit arrondi. — Juin. Haies, buissons.

Creuse : Ajain (Abbé Nadaud).

455. **R. canina** Linné (Rosier de chien). — Arbrisseau dressé. Aiguillons robustes, arqués au sommet. Folioles glabres, elliptiques ovales, dentées en scie. Pédoncules lisses, solitaires ou en corymbes. Fleurs roses ou blanches. Fruits ovoïdes ou oblongs. — Juin. Haies, buissons.

CC. partout.

R. nitens Desvaux. — Diffère de *R. canina* par ses feuilles d'un vert luisant sur les deux faces.

Haute-Vienne : Environs d'Aixe, haie près du moulin de Saint-Paul. La Chapelle, Saint-Sulpice-Laurière (Malinvaud). — Creuse : La Peyre, près le Grand-Bourg (de Cessac).

R. oxyphylla Ripart. Dans cette variété, les folioles sont petites, ovales, atténuées aux deux extrémités, les fleurs, de grandeur médiocre, sont roses et les fruits ovoïdes.

Haute-Vienne : Bords de la Briance près le moulin de Saint-Paul (Malinvaud).

R. senticosa Achar. — Aiguillons presque droits; folioles petites, ovales cuspidées. Fleurs médiocres d'un rose carné.

Haute-Vienne : Au sommet de la tour qui sert de prison à Châlus (Malinvaud).

R. Lamyana Rouy (Rosier de Lamy). — Arbrisseau assez robuste. Folioles relativement grandes, glabres. Pédoncules lisses.

HAUTE VIENNE : Haie de la route près de la Tuilerie de la Belle-Perche, près du Riz-Chauveron (Malinvaud).

R. Malmundariensis Léj. (Rosier de Malmédy). — Arbrisseau très rameux. Jeunes pousses d'un rouge vineux. Folioles glabres, ovales-aiguës, glaucescentes en dessous, doublement dentées. Pédoncules lisses. Fleurs assez grandes, d'un beau rose. Fruits gros, presque ronds.

CREUSE : Grand-Bourg (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Haies, vers chez Nadaud, c^e d'Hiesse (Crévelier).

R. andegavensis Bast. (Rosier d'Anjou). — Aiguillons courts, robustes, crochus. Folioles ovales ou elliptiques, aiguës, d'un beau vert, très glabres, dentées en scie. Pédoncules hérissés. Fleurs moyennes d'un rose clair. Fruits ovales, médiocres. — Mai-Juin. Haies.

HAUTE-VIENNE : Haies près Limoges (Lamy); haie près de l'étang du Moustier (Malinvaud). Pour M. Rouy la plante de cette dernière station serait *R. canina* subsp. *andegavensis*, var. *vinealis* (R. *vinealis* Ripart); son fruit serait plus gros, sa fleur plus grande et d'un plus beau rose. — CREUSE : Cat. Pailloux. Grand-Bourg (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Excideuil (Guillon).

R. fallens Déséglise. — HAUTE-VIENNE : le long des haies à Saint-Léonard (Malinvaud).

R. ramosissima Rau. — Ramuscules floraux nombreux, courts, presque inermes. Aiguillons arqués ou crochus. Folioles ovales, non atténuées à la base. Pédicelles lisses. Corolle d'un rose pâle. Fruit ovoïde.

HAUTE-VIENNE : Haies près d'Azat-le-Riz. (Malinvaud).

R. sphærica Grenier (Rosier sphérique). — Aiguillons robustes, aigus. Folioles assez grandes, ovales aiguës, glabres, dentées en scie. Pédicelles courts, glabres. Fleurs assez grandes, roses. Fruits globuleux.

HAUTE-VIENNE : C. dans les haies à Saint-Sulpice; environ du Dorat (Malinvaud).

456. **R. dumalis** Bechst (Rosier des halliers), *R. stipularis* Mérat. — Arbrisseau touffu. Aiguillons robustes, crochus. Folioles ovales ou ovales-oblongues, glabres, doublement dentées. Pédoncules lisses, courts, solitaires ou en bouquets. Fleurs roses ou blanches. Fruits ovoïdes.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : CC. (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Haie au Pignoux, c^e d'Hiesse (Crévelier).

R. cladoleia Ripart. — Folioles ovales d'un vert sombre en dessus. Fleurs d'un rose clair. Fruit ovoïde.

Haute-Vienne : Haies près Bonnefond, moulin de Saint-Paul (Malinvaud).

R. silvularum Ripart. — Rameaux allongés. Aiguillons arqués ou crochus. Folioles à dents composées globuleuses. Fleurs roses. Fruits globuleux.

Haute-Vienne : Haies à Lavaupot (Malinvaud).

R. brachypoda Déséglise et Ripart. — Folioles ovales, pédicelles très courts. Fleurs roses. Fruits ovoïdes ou piriformes.

Haute-Vienne : Bois et coteaux secs de la rive gauche de la Briance, près du moulin de l'Aiguille (Malinvaud).

R. oblonga Déséglise et Ripart. — Folioles ovales. Fleurs roses. Fruits ellipsoides.

Haute-Vienne : La Chapelle (Malinvaud). — Confolentais : Exideuil (Guillon).

R. squarrosa Rau (Rosier rude). — Rameaux rougeâtres, longs, flexueux. Aiguillons longs, robustes, arqués, nombreux. Folioles petites, glabres, ovales à dents aiguës. Pédoncules lisses Fleurs roses; Fruits ovoïdes. — Juin. Bois.

Corrèze : Cublac, route d'Ayen, sous la Valade AR. (Rupin).

R. rubescens Ripart. — Folioles à dents composées glanduleuses. Pédicelles lisses. Fleurs d'un rose vif. Fruits subglobuleux ou sphériques.

Haute-Vienne : Haies au Breuil-Lavergne (Malinvaud). — Corrèze : Brive, sous les grottes de Lamouroux (Rupin).

R. verticillacantha Mérat. — Aiguillons petits, courbés, nombreux. Folioles petites ovales aiguës, doublement dentées. Pédoncules hispides. Fleurs d'un rose clair. Fruits ovales arrondis.

Creuse : Saint-Sulpice-le-Guérétois, Chamborand, Grand-Bourg (de Cessac).

R. biserrata Mérat (Rosier bidenté). — Aiguillons recourbés ou crochus. Folioles ovales ou ovales arrondies, glabres, à nervures chargées en dessous de quelques glandes, doublement dentées. Pédoncules lisses. Fleurs solitaires ou en bouquets d'un rose clair. Fruits gros, arrondis. — Juin. Haies, buissons.

Creuse : R. Aubusson (Pailloux); Saint-Sulpice-le-Guérétois. — Confolentais : Haies à Pignoux, c^e^ d'Hiesse.

R. villosiuscula Ripart (Rosier un peu velu). — Rameaux floraux aiguillonnés. Folioles à dents composées glanduleuses. Pédicelles lisses. Fleurs d'un rose clair. Fruits subglobuleux ou sphériques.

Corrèze : sous les grottes de Lamouroux, AR. (Rupin).

R. leiostyla Ripart. — Rameaux floraux presque inermes. Fo-

lioles ovales; pétioles glabres. Fleurs roses. Fruits courtement ovoïdes.

CONFOLENTAIS : Exideuil (Guillon).

R. insignis Déséglise et Ripart. — Rameaux verts. Folioles vertes elliptiques aiguës. Fleurs roses. Fruits ellipsoïdes ou ovoïdes.

HAUTE-VIENNE : La Roussille, près La Meyze (Malinvaud).

457. **R. dumetorum** Thuil. (Rosier des buissons). — Rameaux verts. Aiguillons épars. Folioles médiocres fortement pubescentes en dessous, parsemées de poils en dessus. Pédicelles lisses à peu près de la longueur des fruits. Fleurs roses. Fruits sphériques. — Mai-Juin. Haies, buissons.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy); dans une haie près de Ventaux; environ de Droux; dans un bois sur la rive droite de la Vienne, au delà du pont de Saint-Léonard; le long d'une haie près du village de Bucheuil à Rancon (Malinvaud). — CREUSE : Cat. Pailloux sous le nom de *R. canina* var. *dumetorum*; Guéret au Maupuy, à Grand-Bourg, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Russac, AC. (Rupin). — CONFOLENTAIS : au Pignoux, c^{e} d'Hiesse, sur le fossé d'un bois (Crévelier).

R. obtusifolia Desvaux (Rosier à feuilles obtuses). — Rameaux verts. Aiguillons robustes, arqués. Folioles médiocres, arrondies, pubescentes en dessous, dentées en scie. Pédicelles lisses, très courts. Fleurs d'un blanc pur. Fruit ovale, arrondi. — Mai-Juin. Haies.

HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges, jardin de Gain, bords de la Briance (Malinvaud). — CREUSE : RR. La Souterraine (de Cessac). — CORRÈZE : sur la crête des coteaux calcaires entre Le Peuch et Ligneyrac, AR. (Rupin).

R. ramealis Puget *in* Déséglise. — HAUTE-VIENNE : Haies à Saint-Junien (Malinvaud).

R. urbica Leman (Rose de ville). — Aiguillons arqués. Folioles assez grandes, ovales, velues seulement sur les nervures en dessous, dentées en scie. Pédicelles lisses à peu près de la longueur des fruits. Fleurs d'un rose clair, rarement blanches. Fruits ovoïdes ou oblongs. — Juin. Haies, buissons.

HAUTE-VIENNE : Lande de la Villedieu près de Magnac-Bourg, terrain de serpentine (Malinvaud). — CREUSE : Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac). — CORRÈZE : Brive, bords de la route de Noailles au Pont-Coudert AR; bords de la Corrèze entre Tulle et le moulin de la Cour. AC. (Rupin).

R. trichoneura Ripart. — Folioles médiocres, ovales, dentées,

à nervures médianes et latérales pubescentes ou velues. Pédicelles lisses. Fleurs roses. Fruits ovoïdes arrondis.

HAUTE-VIENNE : Saint-Junien (Malinvaud)

R. leptotricha Bordas — HAUTE VIENNE : Haies au Treuil près de Limoges (Malinvaud).

R. platyphylloides Déséglise et Ripart. — Aiguillons des tiges non verticillés. Folioles largement ovales ou suborbiculaires, poilues seulement sur la nervure médiane. Pédicelles pubescents. Fleurs d'un rose clair. Fruits médiocres, ovoïdes.

HAUTE-VIENNE : Haies au Breuil-Lavergne (Malinvaud).

R. semiglabra Ripart. — Diffère du *R. platyphylloides* par des feuilles ovales aiguës et par des styles qui sont velus au lieu d'être simplement hérissés.

HAUTE-VIENNE : Haies à Saint-Léonard (Malinvaud).

Pour certains botanistes, les trois variétés suivantes de *R. canina* doivent être rattachées à *R. collina* Jacquin.

R. imitata Déséglise. — Folioles assez grandes, ovales elliptiques aiguës, dentées, parsemées de poils en dessus, velues sur les nervures en dessous.

HAUTE-VIENNE et CONFOLENTAIS : De Saint-Junien à Brigueil (Guillon).

R. Deseglisei Boreau (Rosier de Déséglise). — Rameaux flexueux. Aiguillons petits, courbés en faux, presque verticillés. Folioles petites, d'un vert pâle, ovales aiguës, velues en dessus et en dessous, dentées en scie. Pédicelles glanduleux, solitaires ou géminés. Fleurs petites d'un rose clair. Fruits petits, ovoïdes arrondis.

HAUTE-VIENNE : Droux, arrond^{t} de Bellac.

R. corymbifera Borkh. (Rosier à corymbes). — Rameaux nombreux. Folioles ovales aiguës, presque glabres en dessus, pubescentes en dessous, dentées en scie. Pédicelles hérissés. Fleurs en corymbes, d'un rose clair, puis blanches. Fruits glabres ovales. — Juin. Haies, buissons.

CREUSE : RR. Grand-Bourg (de Cessac).

458. **R. cinnamomea** Linné (Rosier Cannelle), *R. maialis* Herman. — Rameaux droits, rouges, ordinairement inermes. Aiguillons droits, inégaux, subulés. Feuilles ovales, oblongues, obtuses, pubescentes, grisâtres en dessous, dentées en scie. Pédoncules courts, glabres, en corymbes. Fleurs roses. Fruits globuleux, pulpeux. — Mai-Juin.

CREUSE : RR. Aubusson (Fl. centr.) « Nous avons vu quelque-

fois cette espèce dans les haies, à La Souterraine, sur la route de Limoges, etc; mais les fleurs demi-pleines indiquaient suffisamment qu'elle n'y était pas spontanée (de Cessac) ».

459. **R. pimpinellifolia** DC. (Rosier pimprenelle) *R. spinosissima* Linné. — Tige rameuse. Aiguillons nombreux, droits subulés, inégaux. Folioles petites, arrondies ou ovales, obtuses, glabres ou pubescentes en dessous sous la nervure médiane. Pédoncules axillaires, uniflores, glabres. Fleurs blanches à onglets jaunâtres, quelquefois roses. Fruits globuleux ou subglobuleux. — Mai-Juillet.

Corrèze : Tulle, haies dans le petit chemin derrière l'école normale d'instituteurs (Fourgeaud); Nespouls (Rupin)

5e *tribu.* — *SANGUISORBÉES*

Carpelles 1-2, rarement 3, monospermes indéhiscents, contenus dans un réceptacle concave, sec à la maturité.

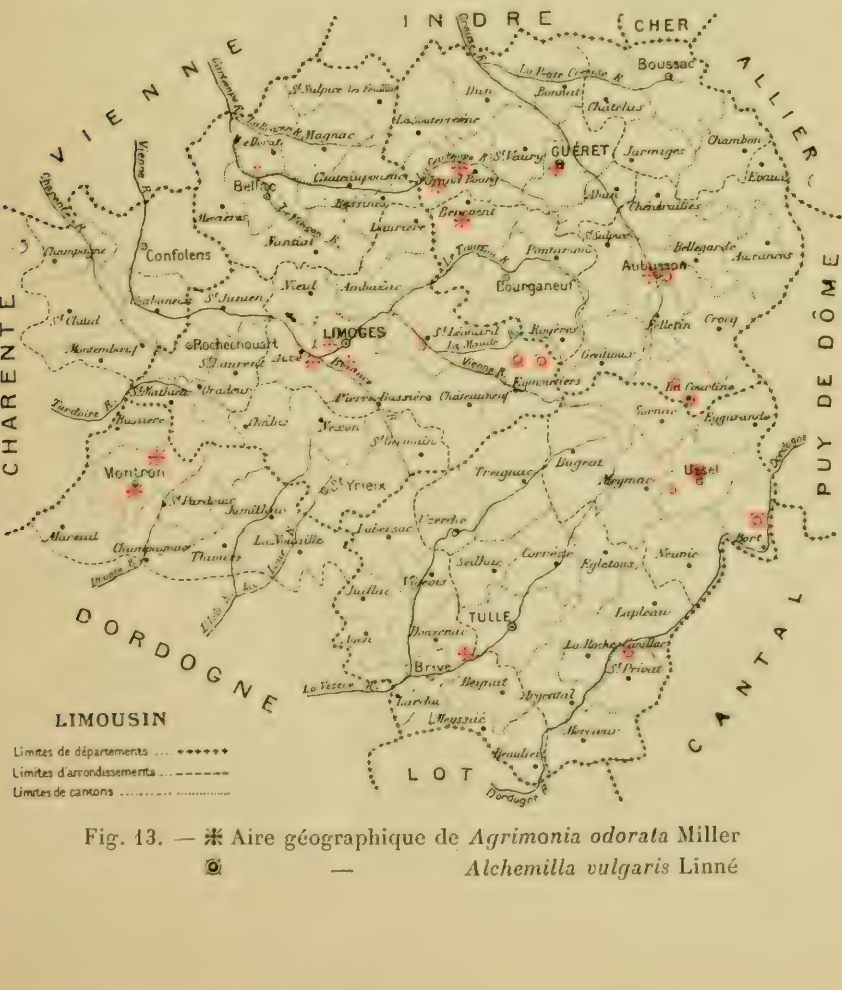


Fig. 13. — ✱ Aire géographique de *Agrimonia odorata* Miller
◎ — *Alchemilla vulgaris* Linné

12. — AGRIMONIA

Feuilles composées. Fleurs jaunes en longs épis grêles. Calice à 5 sépales sans calicule; 5 pétales, 10-15 étamines, 2 styles.

460. **A. Eupatoria** Linné (Aigremoine Eupatoire). — Tige de 4-6 décim., velue, dressée. Calice fructifère sillonné à épines extérieures étalées ascendantes. Feuilles imparipinnées, à folioles ovales-oblongues, velues, blanchâtres en dessous. — Vivace; Juin-Septembre. Prés secs, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

461. **A. odorata** Miller (Aigremoine odorante). — Diffère de la précédente par son calice fructifère à sillons peu visibles et à épines extérieures renversées en dehors, par ses folioles finement pubescentes en dessous et parsemées de glandes résineuses, jaunes, brillantes, odorantes. — Juillet-Août. Bords des ruisseaux, lieux herbeux.

Haute-Vienne : Limoges, le Dorat, R. (Lamy); Les Courrières (Hétier et Le Gendre); Bords de la Valoine (Braud):. — Creuse : Cat. Pailloux. AR.; Aubusson (Fl. Centr.); Bénévent, Grand-Bourg, Chamborand, Monlevade près Guéret, etc. (de Cessac). — Corrèze : Bords de la Corrèze, rive droite, entre Bonnel et la gare d'Aubasine, AR. (Rupin). — Nontronnais : Environs de Nontron (Oscar de Lavernelle, *in* Des Moulins); environs de la Tour de Piégut, R. (Soulat-Ribette); signalée encore dans le Nontronnais sans indication de localité par le marquis de la Douze (1).

13. — ALCHEMILLA

Feuilles palmatilobées. Fleurs jaunâtres disposées en petits corymbes. Calicule et calice généralement à 4 divisions; pétales nuls; 1-4 étamines; 1-2 styles.

462. **A. alpina** Linné (Alchemille des Alpes). — Souche ligneuse, oblique . Feuilles digitées, glabres en dessus, argentées en dessous, à lobes lancéolés cunéiformes. Calicule égalant environ le calice. — Vivace; Juin-Août. Pelouses des montagnes.

Corrèze : Environs des Neuvic (Lamy).

463. **A. hybrida** Hoffmann (Alchemille hybride). — Plante de 1-3 décim. Feuilles vertes à lobes courts arrondis, couvertes de poils soyeux brillants. — Vivace; Mai-Juillet. Pâturages des montagnes.

Corrèze : R. dans les environs d'Ussel (F[re] Georges).

(1) Voir Fig. 13, p. 213.

464. **A. vulgaris** Linné (Alchemille commune). Vulg. : Pied de Lion commun, Patte de lapin, Mantelet des dames. — Souche presque ligneuse; tiges de 1-4 décim. Feuilles réniformes un peu velues, à lobes peu profonds dentés en scie. Calicule à divisions presque égales aux sépales. — Vivace; Mai-Juillet. Lieux frais.

HAUTE-VIENNE : Environs de Saint-Léonard (Dr Boudet); dans une pelouse à Legaud, ce d'Eymoutiers (Duris); pré sur le bord de la Vienne, rive gauche, ce de Nedde (Le Gendre). — CREUSE : La Courtine (de Cessac); C. à Clairavaux (Pedon); Aubusson, bords du ruisseau de l'Ouchette RR. (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Darazac AC. (Leygue) ; Bord, route d'Ussel, AC. Saint-Angel, Ussel, C. (Rupin) (1).

465. **A. arvensis** Scopoli (Alchemille des champs). — Plante velue de 5-20 centim.; tiges rameuses; feuilles presque sessiles, en coin à la base, à 3 lobes profonds. Fleurs très petites, peu apparentes; calicule à divisions très petites. — ⊙ Mai-Septembre. Champs.

C. et CC. partout.

14. — POTERIUM

Feuilles imparipinnées. Fleurs vert-rougeâtre, réunies en épies denses, polygames (les femelles au sommet de l'épi, les hermaphrodites au centre, les mâles à la base.) Pas de calicule; 4 sépales. Corolle nulle. 20-30 étamines. 2 styles.

466. **P. dictyocarpum** Spach (Pimprenelle réticulée) *P. Sanguisorba* Linné pp. — Plante peu velue; fruits ovoïdes tétragones rugueux, réticulés à réseau peu marqué. — Vivace; Mai-Juillet. Prés secs, pelouses.

HAUTE-VIENNE : Aixe, Saint-Martin-le-Vieux, Le Dorat (Abbé Lecler); sur la voie ferrée à Oradour-sur-Vayres (Rodeau). — CREUSE : AC. Glénic, Saint-Fiel, Pionnat, Villars, Mouchetard etc., Chambon (de Cessac). — CORRÈZE : Près entre Laborie et Fréretou, AC.; Noailles à Coutinard, Audan (Rupin);. — CONFOLENTAIS : Murs, talus dans tout l'arrondissement (Crévelier). — NONTRONNAIS : Thiviers (Soulat-Ribette).

P. guestphalicum Bœnning (Pimprenelle de Westphalie) *P. dictyocarpum β glaucum* Spach. — Plante plus hérissée; à fruits réticulés à réseau très marqué.

HAUTE-VIENNE : Terrain sablonneux près de Limoges (Lamy). — CREUSE : Chambon RR. où il croît dans les mêmes lieux que le *P. dictyocarpum* (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Caves de Longea, ce de Chasseneuil (Crévelier).

(1) Voir Fig. 13, p. 213.

467. **P. platylophum** Jordan (Pimprenelle à larges crêtes) *P. muricatum* α. Spach. Vulg. : Thé des pâtures. — Fruits ovoïdes, tétragones, chargés de fossettes profondes à ailes en forme de crêtes très saillantes. — Vivace; Mai-Juillet. Prés, pâturages.

Haute-Vienne : C. (Lamy); Parade, c^{e} d'Oradour (Blanchet); entre Oradour-sur-Glane et Saint-Victurnien, Chalucet (Le Gendre). — Creuse : Budelière, Chambon, rochers des bords de la Tarde (Pérard); Ruines de Crozant (Le Gendre). Aubusson, AC. Jorrand et Frébault. — Confolentais : Confolens, coteau de la Grange-Cambourg, RR. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

P. stenolophum Jordan (Pimprenelle à crêtes étroites) *P. muricatum b.* Spach. — Diffère de l'espèce précédente par les ailes étroites et peu saillantes des fruits. — Vivace; Mai-Juillet; pelouses, prairies artificielles.

Haute-Vienne : CC. (Abbé Lecler et de Cessac). — Corrèze : Beaulieu, bords de la Dordogne, après Brivezac, R. (Rupin); Argentat, AC. (Vachal); Ussel, C. (F^{re} Georges).

15. — SANGUISORBA

Fleurs hermaphrodites en têtes serrées; calice à 4 lobes; pétales nuls; 4 étamines.

468. **S. officinalis** Linné (Sanguisorbe officinal) *S. serotina* Jordan. — Souche rampante. Plante presque glabre. Tiges de 4-9 décim., dressées, à angles saillants. Feuilles imparipinnées, un peu pâles en dessous. Fleurs d'un pourpre foncé. Vivace; Août-Octobre. Prés.

Haute-Vienne : Prés secs à La Roche-l'Abeille, bords de la Vienne (Lamy). — Creuse : RR. Royère (Pailloux). — Corrèze : Bords de la Couze entre le pont Coudert et Montplaisir, R. (Rupin); Argentat à Eyssel, R. (Vachal); bords du Doustre, c^{e} de Champagnac-la-Noaille (Lachenaud); Audan, c^{e} de Lissac (de Lépinay).

De cette espèce on a détaché la forme suivante :

S. montana Jordan (Sanguisorbe de montagne). — Plante de 3-6 décim. Tiges à angles filiformes; feuilles glauques blanchâtres en dessous.

C'est à cette forme que nous rapportons la plante des bords du Doustre (Corrèze).

Quant au *Sanguisorba* de la Roche-l'Abeille, classé primitivement sous le nom de *S. officinalis*, sur des individus communi-

qués par Lamy, il fut considéré par Boreau comme étant le *S. montana* (1857) puis replacé en 1860 parmi les *S. serotina*.

Or, en 1897, à la session extraordinaire de la « Société botanique de Barcelonnette, MM. les abbés Coste et Soulié affirmèrent que des échantillons recueillis à La Roche-l'Abeille par le marquis d'Abzac de Ladouze appartenaient à la variété suivante :

S. serpentini Coste et Puech. — Plante de 2-3 décim. très grêle. Tiges ne portant que 2-3 petites feuilles peu développées; feuilles radicales petites à folioles très petites.

Nous avons déjà dit que les terrains magnésiens des plateaux de serpentine produisent des plantes ayant des tendances au nanisme.

6e *tribu*. — *POMACÉES*

Arbres ou arbustes. Fruit charnu ordinairement à 5 loges contenant 1 ou 2 graines.

16. — CYDONIA (1)

Fleurs solitaires; 5 styles. Fruits cotonneux à pépins.

469. **C. vulgaris** Persoon (Cognassier commun). *Pyrus Cydonia* Linné. — Petit arbre non épineux, à feuilles entières, ovales, blanches tomenteuses en dessous. Fleurs à pétales larges, suborbiculaires, échancrés, blancs ou lavés de rose. Fruit gros, piriforme, jaune, à odeur forte. — Avril-Mai. Cultivé.

Le Cognassier qu'on cultive dans les jardins se naturalise facilement dans les haies.

17. — PIRUS (2)

Fleurs en fascicules ombelliformes; pétales larges, suborbiculaires ; 5 styles. Fruits à pépins. Plantes vivaces.

470. **P. Malus** Linné (*Malus communis* Poiret), Pommier commun. Vulg. : Pommier doux, *Poumi* en patois. — Arbres à rameaux étalés. Jeunes feuilles et tube du calice tomenteux. Fleurs blanches en dessus, roses en dessous. Styles soudés inférieurement. Fruit à saveur douce. — Avril-Mai. Haies, bois frais.

Cultivé et subspontané dans les haies.

P. Malus, var. *acerba* Cos. et Germain (*P. acerba* de Candolle,

(1) Voir *Rev. scient.*, t. IV, p. 351 (fruit curieux).

(2) Voir *Rev. scient.* nos 37 (surgreffe du Poirier), 170, 171, 172-74 au sujet de la pomme de Lestre et de la poire du Mas.

Malus acerba Mérat, Pommier acide). — Arbre peu élevé, à rameaux étalés, épineux. Feuilles et tube du calice glabres. Fleurs blanches en dessus, roses en dessous. Styles soudés à la base. Fruit petit à saveur très acerbe. — Avril-Mai. Haies et bois.

Haute-Vienne : c^e de Thiat, dans les buissons (Abbé Lecler). — Creuse : C. dans les haies et quelquefois dans les bois voisins des habitations (de Cessac). — Corrèze : Moriolles, c^e de Lissac (de Lépinay).

471. **P. communis α Pyraster** Linné *(P. Piraster* Boreau, Poirier Poirasse, en patois : *Péri).* — Arbrisseau élevé à rameaux un peu épineux. Feuilles ovales ou oblongues pointues, glabres à la maturité, un peu denticulées. Styles libres. Fleurs blanches. Fruits atténués à la base. — Avril-Mai. Bois.

Haute-Vienne : Bois et haies de Saint-Léonard, Bonnefond, etc., AC. (Lamy); CC. aux environs d'Eymoutiers (Duris); CC. dans les vallées de la Gartempe, de la Semme et de la Couze (Simon). — Creuse : Cat. Pailloux, C. dans les bois (de Cessac). — Corrèze : Subspontané et naturalisé dans les bois (Rupin). — Confolentais : Çà et là, haies et bois à Confolens, etc., AR. (Crévelier).

472. **P. cordata** Desvaux (Poirier cordiforme). — Arbre peu épineux. Feuilles cordiformes arrondies, glabres à la maturité. Styles libres. Fruits très petits, rétrécis à la base. — Avril-Mai. Bois.

Haute-Vienne : Au sommet du Puy-Vieux et sur les coteaux de Grandmont, Ambazac (Lamy); La Jonchère (Abbé Lecler).

473. **P. communis,** var. **Achras** Wallr. *(P. Achras* Boreau, Poirier sauvage). — Arbre plus ou moins épineux. Feuilles ovales, denticulées velues, presque glabres à la maturité. Styles libres. Fruit acerbe presque globuleux. — Avril-Mai. Bois, coteaux stériles.

Haute-Vienne : Bois et haies, C. (Lamy); Marval, Pensol (Soulat-Ribette). — Creuse : Dans les haies, à Saint-Sulpice-le Guérétois, etc. (de Cessac).

474. **P. salvifolia** DC. (Poirier à feuilles de Sauge). — Arbre à rameaux à écorce rugueuse. Feuilles ovales, très entières et toujours tomenteuses en dessous. Styles libres. Fruits petits, ovales arrondis. — Mai. Bois, haies.

Creuse : Cat. Pailloux. Cultivé fréquemment. RR. spontané; dans le bois des Chardeix, près Saint-Vaury (de Cessac); C. entre Bussière et Chambon (Pérard *in* Martin).

18. — SORBUS (1)

Arbres de 6-15 mètres non épineux. Fleurs blanches en corymbes; calice à 5 divisions; 5 pétales; 2-5 styles, ovaire à 5 loges, fruit subglobuleux ou piriforme.

475. **S. domestica** Linné (Sorbier domestique). Vulg. : Cormier, Sorbier. — Arbre de 4-5 m. Feuilles pennées avec impaire ; 13-19 folioles ovales-oblongues, dentées en scie, pubescentes soyeuses puis presque glabres. Fruits piriformes de la grosseur d'un œuf de pigeon. — Mai. Bois montueux.

Haute-Vienne : Environs de Bussière-Poitevine (Le Gendre); Legaud ce d'Eymoutiers (Duris). — Corrèze : Cultivé et souvent subspontané (Rupin). Entrecor, ce de Chasteaux (de Lépinay). — Confolentais : Çà et là dans la région calcaire, Saint-Claud, Chasseneuil, etc. (Crévelier).

476. **S. Aucuparia** Linné (Sorbier des oiseleurs). Vulg. : Frêne sauvage, en patois *Bo de chabro* (Bois de chèvre). — Arbre pouvant atteindre 8 mètres; feuilles imparipinnées, 13-17 folioles ovales oblongues, dentées, velues soyeuses puis devenant glabres. Fruits petits, ronds, mous, d'un beau rouge de corail. — Mai-Juin. Bois montagneux.

Haute-Vienne : Abondant dans les bois de Sauvagnac, Grandmont, Saint-Léger-la-Montagne (Abbé Lecler); Eymoutiers (Duris); Vicq (Chambry); entre Saint-Priest-Taurion et Saint-Martin (Lachenaud). — Creuse : Cat. Pailloux; C. dans les bois, Guéret, Saint-Vaury, Bénévent, Châtelus-le-Marcheix, Féniers, etc. (de Cessac); Aubusson, vallée de la Bauze, AC. Gentioux, C. (Jorrand et Frébault); La Courtine (de Littardière); vallée de Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Treignac, Puy de Monédière, bois de la Vézère, au Saut de la Virolle (Rupin) ; Darazac AC. (Laygues); bords de la Corrèze entre La Cour et Corrèze, AR. (Rupin); Bords du Doustre à Saint-Pardoux (Lachenaud); Meymac, AC. (Rupin). — Confolentais : Cultivé (Crévelier).

(1) Voir *Rev. scient. du Limousin*, nos 90, 91 et 93 *(Les Sorbiers,* Ch. Le Gendre).

S. Aucuparia γ subserrata Rouy et Camus. — Feuilles incisées dentées, à dents cuspidées.

Haute-Vienne : Limoges, bois de la Bastide (Abbé Lecler).

477. **S. Aria** Crantz (Sorbier Alouchier) vulg. Alouchier, Alisier blanc, Alisier commun. — Arbre pouvant atteindre 8-10 mètres. Feuilles ovales, allongées, entières, doublement dentées en scie, vertes en dessus, très blanches et cotonneuses en dessous. Fruits globuleux d'un beau rouge. — Mai. Bois montagneux, coteaux pierreux.

Haute-Vienne : Bois de Châle, c^e^ d'Eymoutiers, bois de Neuvialle, c^e^ de Nedde (Duris); route de Coussac à Saint-Yrieix (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, C. dans la Haute-Creuse, La Courtine, Gentioux, Royère, Poussanges, Clairavaux, Féniers, La Noaille, etc.; nous ne l'avons jamais vu dans la Basse-Creuse (de Cessac); Aubusson, à La Grange, AR. (Jorand et Frébault); Saint-Marien dans le bois au-dessus de la Tarde (Pérard). — Corrèze : Treignac, Puy-de-Monédière, Viam, bords de la Vézère au Saut-de-la-Virolle, AC. (Rupin) ; forêt de la Cubesse, c^e^ d'Ambrugeat (Lachenaud); Bugeat, bords de la Vézère, Eygurande, Monestier, Merline, Bort, route d'Ussel, AC. (Rupin).

478. **S. torminalis** Crantz (Sorbier Alisier) vulg. : Alisier des bois, Alisier faux-Sycomore. — Arbre atteignant 8 à 9 mètres. Feuilles fermes, grandes, ovales, minces, vertes des deux côtés, pubescentes puis glabres, découpées en sept lobes. Fruits petits, jaunes-rougeâtres, de forme ovale, à saveur très acerbe. — Mai. Bois montueux.

Haute-Vienne : La Tours au Paulme, c^e^ de Verneuil-Moutiers (Abbé Lecler); au pont du Vincou, c^e^ de Bellac, la Morlière c^e^ de Bussière-Poitevine (Le Gendre); près de Thiat (Duris); Verneuil-sur-Vienne (R. Fage). — Creuse : Saint-Marien dans les bois au-dessus de la Tarde (Pérard). — Corrèze : Noaille, Entrecor c^e^ de Chasteaux, R. (Rupin); Servières (Ch. de la Place). — Confolentais : Çà et là dans les haies et les bois, Pignoux, c^e^ d'Hiesse, etc. (Crévelier).

19. — AMELANCHIER

Pétales étroits, lancéolés, très allongés. 5 styles soudés à la base. Ovaire à 5 loges. Fruit petit, noirâtre, subglobuleux.

479. **A. vulgaris** Mœnch (Amelanchier commun). — Arbuste sans épines. Feuilles simples, elliptiques ou obovales, dentées, blanches tomenteuses en-dessous dans leur jeunesse. Fleurs

blanches en petites grappes. — Avril-Mai. Coteaux secs et pierreux.

Corrèze : Rochers calcaires dominant le chemin de fer entre Nazareth et Bria (Rupin).

20. — MESPILUS

Divisions du calice allongées et foliacées. Pétales larges, suborbiculaires 5 styles libres, fruit à 5 noyaux.

480. **M. germanica** Linné (Néflier d'Allemagne). — Arbrisseau à rameaux épineux). — Feuilles oblongues lancéolées, pubescentes en dessous, entières ou denticulées. Fleurs blanches, grandes, solitaires. Fruits gros, pubescent. — Mai. Haies, bois.

Haute-Vienne : Bois à Eymoutiers, R. (Lamy); buissons au Dorat, route de Bussière, de Bellac, etc. (Ab. Lecler); Bois de Basse-Forêt, c[e] de Cieux (Abbé Michel). — Creuse : Cat. Pailloux. Cultivé (de Cessac). — Corrèze : Haies, bois taillis, etc. (Rupin). — Confolentais : Çà et là dans les haies, les bois, à Confolens, etc. (Crévelier). — Nontronnais : cultivé (Soulat-Ribette).

21. — CRATÆGUS

Arbrisseaux épineux. Feuilles incisées lobées. Pédoncules en corymbes. Pétales suborbiculaires. Styles 1-2, quelquefois 3-5. Fruit à noyaux.

481. **C. oxyacantha** Linné *(C. oxyacanthoides* Thuil. Aubépine digyne). Vulg. : Aubépine, Epine blanche, Noble épine. en patois : *Epinassou.* — Feuilles obovales à 3-5 lobes peu profonds. Pédicelles glabres. Fleurs blanches rarement roses. Ordinairement 2 styles. Fruit petit, rouge à 2-3 noyaux.

Haute Vienne : Dans une haie, au Monteil, près Saint-Léonard (Lamy); Le Dorat, route de Rancon (Ab. Lecler), haie route d'Oradour-sur-Vayres (Rodeau). — Creuse : Environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Chasteaux, AR. (Loubignac); Ussel, AC. (F[re] Georges). — Confolentais : Çà et là dans les haies, autour de Confolens R. (Crévelier).

482. **C. monogyna** Jacquin (Aubépine monogyne). — Feuilles largement ovales à 3-7 lobes profonds, pédicelles pubescents. Fleurs blanches rarement rosées, 1 style. Fruit rouge à un noyau. — Mai. Haies, bois, buissons.

CC. partout.

483. **C. Pyracantha** Persoon (Aubépine Buisson ardent). Vulg. : Arbre de Moïse. — Arbrisseau très rameux, à feuilles

coriaces, obovales ou elliptiques, dentées. Pédicelles pubescents. Fleurs blanches; 5 styles. Fruits globuleux, rouge écarlate à 5 noyaux.

Haute-Vienne : A l'Age entre Lavignac et Burgnac, longue haie complètement composée de cet arbuste (A. Berger).

Si nos confrères veulent bien revoir la liste des genres que nous venons de faire passer sous leurs yeux, ils constateront que la plupart de nos fruits de France appartiennent à la famille des Rosacées comprise dans son sens le plus large. C'est à elle que nous devons les Cerises, les Prunes, les Poires, les Pommes, les Pêches, les Abricots, les Nèfles, les Coings, les Amandes, les Framboises et les Fraises. Quel bel ensemble de choses succulentes !

Les Aubépines, les Spirées, les Potentilles fournissent de jolies fleurs à nos parterres, mais toutes ces plantes pâlissent devant la Rose à laquelle la Nature a prodigué tous ses dons, variétés infinies dans la forme de l'arbuste, la disposition et les nuances de la fleur, parfum délicieux.

Le polymorphisme du rosier met à une rude épreuve la sagacité des botanistes qui — pour le genre *Rosa* comme pour le genre *Rubus* — n'ont jamais pu s'accorder sur la valeur de caractères d'autant plus variables que l'hybridité vient embrouiller les questions.

Les abeilles apprécient grandement ces arbres à fruits, tels que les Sorbiers, les Cerisiers, les Pruniers, les Pommiers, les Poiriers et les Pêchers qui ouvrent leurs corolles à une époque où l'insecte a quelque peine à recueillir le nectar et le pollen nécessaires à la ruche.

En été les Ronces, dont les fleurs couvrent les buissons, reçoivent aussi la visite de nombreuses abeilles.

Que de millions entrent dans la circulation, grâce à cette famille des Rosacées qui donne le cidre, les eaux-de-vie de fruits, les fruits secs, les conserves, les essences, etc. !

Famille XXXIV. — ONAGRARIÉES (1)

Plantes herbacées à feuilles simples, alternes ou opposées. Fleurs hermaphrodites. Calice à 2-4 lobes, corolle à pétales en nombre égal aux lobes du calice. Ovaire à 1-4 loges. Fruit capsulaire.

1. — EPILOBIUM

Fleurs rouges ou rosées, 4 pétales, 8 étamines. Capsule linéaire.

484. **E. angustifolium** Linné (Epilobe à feuilles étroites) *E. spicatum* Lamarck. Vulg. Laurier de Saint-Antoine, Nériette, Antonine. Osier fleuri. — Feuilles lancéolées acuminées. Fleurs grandes, irrégulières, en longue grappe terminale. Etamines penchées. — Vivace; Juin-Septembre. Bois frais et humides.

Haute-Vienne : Talus du chemin de fer entre Nexon et La Meyze (Le Gendre); Etang Boutilly, c^{e} d'Azat-le-Riz (Abbé

(1) Voir *Règne Végétal*, année 1892, p. 97 et 125, *Rev. scient. du Limousin*, t. I, p. 33 (2e partie), t. III, p. 137, t. VI, p. 261, t. VIII, p. 40 et 54.

Violleau), Saint-Sulpice-Laurière près du tunnel (de Cessac). — Creuse : Chamberaud (Pailloux); les Ribières, près Jouillat (Dr Bussière); gare de Vieilleville, Saint-Hilaire-la-Plaine, le Busseau d'Ahun, Chanon (de Cessac); Saint-Sylvain (Ab. Pinot); La Courtine (Sarrassat); Aubusson, près du pont de la Lune; sur la ligne d'Auzances à Eygurande. C.; Gentioux, bois de la Vergne, RR. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Sur quelques points de la Haute-Corrèze (Lamy); entre Nonards et la Marbouty, canton de Beaulieu (de la Place); vallées du Chavaron et de la Dordogne, R. (Fre Georges et Gonod). Meymac, Millevaches, vallée de la Vézère, à Saint-Merd-les-Oussines (Gonod d'Artemare et Lachenaud).

485. **E. hirsutum** Linné (Epilobe velu). Vulg. Nériette amplexicaule. *E. grandiflorum* Web. — Tiges velues, cylindriques.

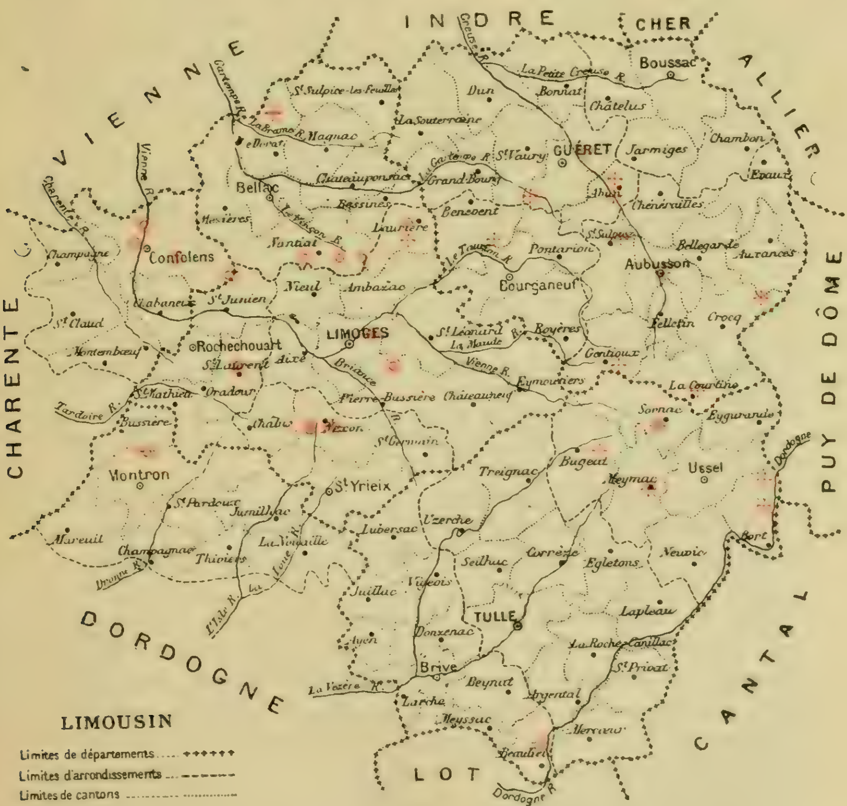


Fig. 14. — ✻ Aire géographique de *Epilobium angustifolium* Linné
◎ — *Trapa natans* Linné

Feuilles sessiles, oblongues-lancéolées, à base un peu décurrente. Fleurs grandes, régulières, rose-pourpre. Etamines droites. — Vivace; Juillet-Septembre. Bords des eaux.

Haute-Vienne : Lieux frais et humides (Lamy); Saint-Yrieix, bois à Lafaye (Salvaing). — Corrèze : Vallée de Planchetorte, près de la grotte des Morts, AR. Larche, Lissac (Rupin); Le Soulier, c^e de Chasteaux (de Lépinay); Bort à la Cascade, sur les bords de la Rhue, où il croît en touffes vigoureuses ayant au moins 1^m,50 de hauteur (Gonod d'Artemare). — Confolentais : Cà et là sur les bords de la Vienne et de la Charente, ruisseau du Mas d'Isle à Saint-Germain, ruisseau de Braillaud à Ambernac, etc. (Crévelier); CC. à Chasseneuil, sur les bords de la Bonnieure (Thibaud); — Nontronnais : Nontron, Thiviers, Saint-Pardoux, ruisseau à Teyjat, Marthon, R. (Soulat-Ribette).

486. **E. parviflorum** Schréber (Epilobe à petites fleurs), *E. molle* Lamarck. — Racine fibreuse. Tiges cylindriques de 3-6 décim., velues. Feuilles pubescentes, dentées, sessiles, non décurrentes. Fleurs assez petites d'un rose pâle. — Vivace; Juin-Août. Lieux frais, bords des eaux.

Haute-Vienne : CC.; forme à fleurs plus petites, dans un pré humide, au Bas-Marin (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, C. (de Cessac); environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : C. Brive, Larche, chemin de Saint-Cernin à Chasac (Rupin); Moriolles, c^e de Lissac (de Lépinay). — Confolentais : CC. partout (Crévelier). — Nontronnais : Bords des ruisseaux, Nontron, Teijat, Thiviers, Saint-Pardoux, Marthon (Soulat-Ribette).

E. intermedium Mérat (Epilobe intermédiaire). — Variété plus robuste et moins velue, fleurissant plus tard.

Creuse : Châtelus (de Cessac). — Confolentais : Confolens, fossé de la route entre La Merlie et la gare. Fossé de la route de la Brousse, vers le moulin de La Roche, etc., AR. (Crévelier).

487. **E. montanum** Linné (Epilobe de montagne). — Souche non stolonifère, tronquée. Tiges dressées, cylindriques, de 2-8 décim. Feuilles ovales lancéolées, arrondies à la base, courtement pétiolées. Fleurs rose-lilas, petites, penchées avant la floraison. — Vivace; Juin-Septembre. Bois.

Haute-Vienne : CC. près du Moulin de Saint-Paul (à feuilles ternées) (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, C.; on y trouve une variété à fleurs blanches (de Cessac). — Corrèze : CC. (Lamy); var. *dubium* Léveillé : Meymac, avenue de la gare (Gonod d'Ar-

temare); var. *termitum* Léveillé : Bort, chemin des Orgues (Gonod d'Artemare). — CONFOLENTAIS : AC. Confolens, le Pignoux, c^e^ d'Hiesse, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Bois montueux, AC., Piégut, Bussière-Badil, Nontron, Auginiac, etc. (Soulat-Ribette).

E. silvaticum Boreau (Epilobe des bois). — Diffère de *E. montanum* par sa racine fibreuse à stolons souterrains jaunâtres garnis d'écailles rapprochées, et par ses fleurs purpurines un peu plus grandes. — Vivace; Juillet-Septembre. Bois montagneux.

HAUTE-VIENNE : AR., au Treuil près Limoges (Lamy). — CREUSE : RR. ruines du château de l'Hermite près Janaillat (de Cessac). — CORRÈZE : R. (Lamy); Moriolles, c^e^ de Lissac (de Lépinay).

E. lanceolatum Seb. et Maur. *(Epilobe lancéolé)*. — La souche est courte non tronquée. Les feuilles sont pétiolées, lancéolées, rétrécies à la base. Les fleurs sont blanches,puis d'un rose vif. — Vivace; Juin-Septembre. Haies et rochers.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : C. (de Cessac). — CORRÈZE : AC. dans les environs d'Ussel, Lafargue, Bonnaigne, Rotabourg, Neuvic. etc., (Gonod d'Artemare); Meymac, Millevaches, Saint-Merd-les-Oussines (Gonod et Lachenaud). — CONFOLENTAIS : Çà et là à Confolens sur les vieux murs, Ansac, etc., (Crévelier) ; Chabanais (Le Gendre). — NONTRONNAIS : AC., bords des chemins, collines des terrains granitiques, Piégut, Auginiac, Bussière-Badil, Champniers, etc. (Soulat-Ribette).

E. collinum Gmelin (Epilobe des collines). — Tiges plus grêles, plus rameuses que *E. montanum*; feuilles plus petites, ovales. Fleurs bleu-lilas. — Vivace; Juillet-Septembre. Rochers, lieux couverts.

HAUTE-VIENNE : AC. Limoges, Isle, Condat, Saint-Léonard, Boisseuil, Pierrebuffière (Lamy); Nantiat (Soulat-Ribette). — CREUSE : AR. (Lamy). — CORRÈZE : AC. (Lamy). — CONFOLENTAIS : Lieux secs, dans les châtaigneraies, Confolens, Ansac, etc. (Crévelier).

488. — **E. roseum** Schreber (Epilobe rose). — Tige un peu rampante et radicante à la base, marquée longitudinalement de 2-4 lignes saillantes opposées. Feuilles oblongues lancéolées, pétiolées, atténuées aux deux extrémités. Fleurs blanchâtres striées de rose. — Vivace; Juillet-Septembre. Fossés et lieux humides.

HAUTE-VIENNE : A Aixe, sous des rocs près de l'Aixette (Lamy); jardin du Grand Séminaire à Limoges et du presbytère d'Aixe (de Cessac); Nantiat sur la pente fraîche d'un bois de châ-

gniers (Soulat-Ribette); Rancon (Simon). — CREUSE : RR. Chambon (Pailloux). — CORRÈZE : RR. dans la Haute-Corrèze (Lamy); R. vallée de la Diège près Roche-Peyroux (Gonod d'Artemare). — CONFOLENTAIS : Fossés de la route près du moulin de La Roche, à Confolens (Crévelier). — NONTRONNAIS : Thiviers (Soulat-Ribette).

E. vagans Gaud. — Espèce bien distincte présentant de larges rosettes de feuilles le plus souvent rougeâtres et ayant un facies qui le fait distinguer de suite des espèces voisines (Pérard).

CREUSE : Lieux humides aux environs de Chambon (Pérard).

489. **E. palustre** Linné (Epilobe des marais). — Racines à stolons filiformes. Tiges cylindriques munies de 2-4 lignes de poils. Feuilles sessiles, glabres, très entières, non decurrentes. Fleurs petites, roses. — Vivace; Juin-Septembre. Lieux tourbeux ou marécageux.

HAUTE-VIENNE : C. dans quelques localités; à la queue de l'étang de La Roche, près Nieul, Jabreilles, Saint-Léger, Frégefond, c^e de Nantiat, près de la gare de Saint-Sulpice-Laurière (Lamy); dans une tourbière au Riz-Chauveron (Chaboisseau); Eymoutiers, lieux marécageux, CC. (Duris), Vicq (Chambry). — CREUSE : Cat. Pailloux. C. (de Cessac), Saint-Fiel (Sarrassat). — CORRÈZE : Marais et prés tourbeux des hautes montagnes (Lamy); canton de Servières, C. (de la Place); Ussel, AC. (F^re Georges); Marais à Meymac et à Millevaches, AC. (Gonod d'Artemare). — NONTRONNAIS : Fossés et lieux aquatiques aux environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

E. palustre var. *pilosum* Koch. — Plante pubescente ou presque velue.

CREUSE : Pognat, près Ahun (Pailloux).

E. palustre, var. *nanum* Lecoq et Lamotte. — Tige basse ou naine, simple, pauciflore.

CORRÈZE : R. aux environs d'Ussel (Gonod d'Artemare).

490. **E. anagallidifolium** Lamarck (E. à feuilles de mouron) *E. alpinum* Linné pp. — Souche munie de stolons garnis de feuilles. Tige très grêle, 5-15 centim., marquée de 2 lignes pubescentes. Feuilles pétiolées, ovales elliptiques obtuses. Fleurs petites rougeâtres. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux tourbeux des montagnes.

CORRÈZE : Rochers dominant la cascade de la Rhue (Gonod d'Artemare).

491. **E. tetragonum** Linné (Epilobe tétragone). — Souche munie de stolons. Tiges marquées longitudinalement de 2-4 lignes saillantes opposées. Feuilles sessiles et un peu décurrentes à la base. Fleurs roses ou d'un pourpre rosé. — Vivace; Juin-Septembre. Bois frais, lieux humides.

Haute-Vienne et Creuse : C. et CC. — Corrèze : AC. Saint Robert (Rupin); Argentat, AR. (Vachal); AC. au Montcourrier, à Lavaussange, etc. (Gonod d'Artemare). — Confolentais : Confolens, La Seunie c[e] d'Hiesse (Crévelier). — Nontronnais : Bords des eaux, AR. (Soulat-Ribette).

E. Lamyi Schultz (Epilobe de Lamy). — Diffère de *E. tetragonum* par des tiges rougeâtres munies à la base, après la floraison, de petites rosettes de feuilles lâches. Fleurs petites d'un rose clair. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Lieux humides.

Haute-Vienne : champs cultivés, allées des jardins, Limoges, Condat, Aixe, Saint-Junien, etc.; à tiges demi-couchées, demi-relevées, parfois très longues, à Gain, c[e] d'Isle (Lamy); usine de Nantiat, jardin et fossés des chemins (Soulat-Ribette); gare de Beynac (Le Gendre). — Corrèze : plus ou moins C. dans la Corrèze (Lamy); grande prairie d'Ussel, R. (Gonod d'Artemare). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

E. obscurum Screber (Epilobe obscur) *E. virgatum* Koch. — Stolons feuillés à la base des tiges qui sont radicantes. Feuilles lancéolées, non décurrentes, souvent un peu pétiolées. Fleurs petites, roses. Vivace; Juin-Août. Lieux humides.

Haute-Vienne : C. notamment près des étangs et des pêcheries à La Chapelle, Bussière-Galant, sur les bords de la Briance, au moulin de Saint-Paul (Lamy); Le Riz-Chauveron (Chaboisseau); environs de Nantiat (Soulat-Ribette), Oradour-sur-Vayres (Rodeau). — Creuse : C. Ahun (Pailloux); Saint-Médard, Issoudun, Sainte-Feyre, etc. (de Cessac). — Corrèze : plus ou moins C. dans la Corrèze (Lamy); Sainte-Féréole, au-dessous de la Jouanie (Rupin); Ussel AC. (F[re] Georges). — Confolentais : Confolens, vers la Merlie, Hiesse, etc.

2. — ONOTHERA

Fleurs jaunes. 4 pétales. 8 étamines. Capsule oblongue.

492. **O. biennis** Linné (Onagre bisannuelle). Vulg. : Herbe aux ânes, Belle de nuit. — Tiges de 5-15 décim., droites, robustes, très feuillées. Feuilles pubescentes, ovales lancéolées. Fleurs grandes, jaune soufre, un peu odorantes, en longs

épis. Capsules velues, sessiles. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Terrains vagues.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne, Isle, Aixe, Saint-Junien, R. (Lamy); Limoges, talus du chemin de fer (Abbé Lecler); Eymoutiers, çà et là (Duris); Oradour-sur-Vayres, près la voie ferrée (Rodeau); plante d'origine américaine aujourd'hui bien naturalisée surtout aux environs des gares et sur les talus des voies ferrées (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, çà et là, bords de la Creuse (Pailloux), Mouchetard, Grand-Bourg (de Cessac); le Pont-à-la-Dauge, Glénic, Busseau d'Ahun, Le Maupuy (Martin); Guéret (Lafay, Sarrassat). — Corrèze : Brive, Aubasine, Larche, Beaulieu, Brivezac, Chenaliers, CC. (Rupin); Cornil, Argentat, C. (Vachal). — Ussel (F[re] Georges); Bort (Gonod d'Artemare). — Confolentais : Bords des cours d'eau, AC. (Crévelier); Chasseneuil, talus du chemin de fer, R.; Chabanais, bords de la Vienne, AC. (Thibaud). — Nontronnais : Çà et là non loin des habitations (Soulat-Ribette).

O. muricata Linné (Onagre rude). — Tige rougeâtre; fleurs trois fois plus petites que celles de *O. biennis*.

Haute-Vienne : Janailhac (Marquis de la Douze).

O. suaveolens Desfontaines (Onagre odorante). — Plante plus robuste que *O. biennis*; fleurs beaucoup plus grandes, d'un jaune plus pâle, à odeur très prononcée de fleur d'oranger. — Bisannuelle; Juin-Septembre.

Corrèze : Larche (de Lépinay).

3. — ISNARDIA

Fleurs verdâtres. Pétales nuls. 4 étamines. Capsule tétragone.

493. **Isnardia palustris** Linné (Isnarde des marais). *Dantia palustris* Petit. — Tiges grêles, couchées, radicantes. Feuilles opposées, ovales aiguës, entières. Fleurs petites, peu apparentes, solitaires, axillaires, sessiles. — Vivace; Juin-Septembre. Lieux inondés, marais, étangs.

Haute-Vienne : Etang de Cordelas, c[e] de Panazol, étang de Bruet à Châlus, bords vaseux de la Tardoire près Champagnac, C. (Lamy); étang près le bois du Ratier, c[e] de Thiat (Ab. Leclerc). — Creuse : Cat. Pailloux, Guéret, Chambon, Lussac, Saint-Fiel, Mouchetard, Saint-Sébastien etc., C. (de Cessac). — Corrèze : Bords des étangs, Tujac, Cornil, étang de Miers, etc. C. (Rupin); Argentat (Vachal); environs d'Ussel (F[re] Georges), où la plante n'a pas été retrouvée par Gonod d'Artemare. — Confolentais :

Çà et là bords du Goire et de l'Issoire; Montembœuf, ruisseau vers les Cynes (Crévelier); mares des bords de la Grène, près le moulin de la Southière, à Pressignac (Thibaud). — NONTRONNAIS, Nontron, Piégut, Champniers, Saint-Pardoux, Thiviers, etc., C. (Soulat-Ribette).

4. — CIRCÆA

2 sépales, 2 pétales, 2 étamines. Fruit sec, indéhiscent, chargé de poils crochus.

494. **C. lutetiana** Linné (Circée parisienne). Vulg. : Herbe aux sorciers, Herbe de Saint-Simon. — Souche rampante, stolonifère. Tige dressée, 2-6 décim.. pubescente, simple ou rameuse. Feuilles opposées, pétiolées, ovales lancéolées. Pédoncules sans bractées Fleurs blanches un peu rosées, en grappe terminale. Fruit biloculaire en massue. — Vivace; Juin-Septembre. Lieux ombragés, haies bois.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : C. — CORRÈZE : Planchetorte, Juillac. Beaulieu, Larche, Chasteaux, AC., Cornil, Bonnel (Rupin); Argentat, C. (Vachal); bords de la Dordogne (Laygue); environs d'Ussel, Mareil, Sarsoux, Mesles, Saint-Victour, etc., bois des vallées du Chavanon et de la Dordogne, AC. (Gonod d'Artemare). — CONFOLENTAIS : Bords de l'Issoire et du Goire, Montembœuf, etc., AC. (Crévelier); bords du ruisseau de Rivauvelle à Cacharat, c^e^ d'Etagnac (Le Gendre); près de Chasseneuil (Thibaud). — NONTRONNAIS : Nontron, Piégut, Thiviers, etc., AC. (Soulat-Ribette).

C. intermedia Ehrhart (Circée intermédiaire). — Diffère de l'espèce précédente par les petites bractées dont sont munis les pédoncules et par le fruit qui est obovale arrondi. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux ombragés et humides.

HAUTE-VIENNE : Bords du Taurion, près d'Orgnac, c^e^ du Châtenet, RR. (Lamy); Eymoutiers, bords du chemin qui descend du village de Legaud à la Vienne, R. (Duris). — CORRÈZE : Ussel, vallée du Chavanon, R. (Gonod d'Artemare).

495. **C. alpina** Linné (Circée des Alpes). — Plante grêle, basse, feuilles largement ovales, aiguës, cordiformes, pédoncules munis de petites bractées; fruit uniloculaire, petit, en massue.

CORRÈZE : Bois humide, dans la vallée de la Cère, sous Escabroux, RR. (Rupin).

5. — TRAPA

4 étamines. Feuilles en losanges fortement dentées. Sépales accressents, devenant épineux sur le fruit qui est dur et uniloculaire.

496. **T. natans** Linné (Macre flottante). Vulg. : Cornes, Châtaignes d'eau). — Plante aquatique nageante. Tige grêle atteignant la surface de l'eau. Feuilles submergées pinnatiséquées, les flottantes rhomboïdales en rosettes. Fleurs blanches, solitaires. Fruit brun-verdâtre. — Annuelle; Juin-Août. Etangs, mares.

HAUTE-VIENNE : Etangs de Cordelas, c^e de Panazol, de Beauregard, c^e de Boisseuil, étangs de Fleurat, près la gare de la Farge (Lamy), étangs de Chamboret, de Noillac, c^e de Bersac, de Saint-Auvent, de Compreignac (Ab. Lecler), des environs de Thouron (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : étangs de Brigueil, de Cloire, c^e de Lessac, du Mas-du-Puy, c^e d'Hiesse (Crévelier); étang à fonds sablonneux des Sèches, à Confolens (Thibaud), etc. — NONTRONNAIS : Etang de Chevalarias, c^e de Saint-Estèphe (Soulat-Ribette) (1).

Cette petite famille, composée d'environ 20 genres et 300 espèces, renferme des plantes sans grand intérêt. A signaler cependant les Fuchsias comme plantes ornementales et la Macre, ou Chataigne d'eau, dont le fruit est comestible ; la macre, cuite à l'eau, se vend sur les marchés dans l'Est et l'Ouest de la France.

FAMILLE XXXV. — HALORAGÉES

Herbes aquatiques. Fleurs régulières, hermaphrodites ou monoïques. Ordinairement 4 sépales et 4 pétales, 8 étamines. Fruit indéhiscent.

1. — MYRIOPHYLLUM

Feuilles découpées en lobes nombreux et très étroits. Fleurs sessiles, monoïques. Fruits contenant 4 noyaux.

497. **M. verticillatum** (Myriophylle verticillé). Vulg. : Volant d'eau verticillé. — Feuilles courtes. Fleurs placées à l'aisselle des feuilles ou de bractées pinnatifides. — Vivace; Juin-Septembre. Etangs, eaux stagnantes.

HAUTE-VIENNE : Bords du Vincou, au village de la Crèche, c^e de Nantiat (Soulat-Ribette). — CREUSE : Cat. Pailloux. — CORRÈZE : Larche, bords de la Couse, à Saint-Cernin, au-dessus du moulin (Rupin).

(1) Voir fig. 14, p. 223.

498. **M. spicatum** Linné (Myriophylle à épi) vulg. : Volant d'eau en épi. — Feuilles florales remplacées par de très petites bractées. Fleurs rosées, en épis droits, toutes verticillées. — Vivace; Mai-Août. Eaux stagnantes.

Creuse : Etang de Chamberaud (Pailloux) ; Aubusson, étang de la Villatte (Jorrand et Frébault). — Confolentais : la Vienne, le Goire, l'Issoire et autres cours d'eau de l'arrond., CC. (Crévelier).

499. **M. alterniflorum** DC. (Myriophylle à fleurs alternes). — Epis penchés dans leur jeunesse et composés de fleurs verdâtres alternes. — Vivace; Juin-Septembre. Ruisseaux, eaux courantes.

Haute-Vienne, Creuse et Corrèze : CC. — Confolentais : Dans la Vienne à Confolens; étang de Montrollet et des environs AR. (Crévelier). — Nontronnais : Etangs et ruisseaux; dans le Trieux, ce de Piégut; dans la Côle, ce de Thiviers (Soulat-Ribette).

Souvent, dans les eaux courantes, les volants d'eau ne fleurissent pas et prennent une forme spéciale. Aussi pensons-nous qu'après la recherche des espèces appartenant à ce genre et leur étude, il y aura lieu de réviser la distribution géographique que nous indiquons ci-dessus.

Famille XXXVI. — HIPPURIDÉES

Feuilles verticillées entières. Fleurs à l'aisselle des feuilles. Corolle nulle Une étamine. Fruit monosperme indéhiscent.

1. — HIPPURIS

Caractères de la famille.

500. **H. vulgaris** Linné (Pesse commune). — Plante aquatique glabre, tiges simples, 2-8 décim., raides, fistuleuses. Fleurs petites, sessiles, verdâtres. Fruit ovoïde. — Vivace, Juin-Août. Etangs, fossés, rivières, mares.

Confolentais : Fossé à la queue de l'étang de Vieille-Forêt; Fossés du Clain à Hiesse, R. (Crévelier).

Famille XXXVII. — CALLITRICHINÉES

Plantes aquatiques. Feuilles opposées entières ou échancrées au sommet. Fleurs axillaires. Corolle nulle. Etamines 1, rarement 2. Fruit composé de 2-4 coques monospermes.

1. — CALLITRICHE (1)

Caractères de la famille.

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VIII, p. 42.

501. **C. stagnalis** Scopoli (Callitriche des étangs). — Feuilles toutes obovales élargies, les supérieures en rosette flottante. Fruits sessiles à loges munies sur le dos d'une carène ailée. — Vivace; Avril-Octobre. Eaux vives, fossés et ruisseaux.

Haute-Vienne : C. Etang de Rouffignac, près Magnac-Bourg; mares des environs de la gare de Fromental, étang du Sauvage près Grandmont; étang de la Pêcherie (Lamy); forme courte sur l'étang desséché de Frégeaigue, c^e de Nantiat (Le Gendre).— Creuse : Cat. Pailloux, CC. (de Cessac). Aubusson C. (Jorrand et Frébault). Clairavaux, CC. (Pedon). — Corrèze : Plus ou ou moins C. dans la Corrèze (Lamy); vallée de Chastanet (Rupin); Darazac C. (Laygue). — Confolentais : Confolens et partout, CC. (Crévelier).

C. platycarpa Kutzing (Callitriche à fruits larges). — Diffère de l'espèce précédente par les feuilles inférieures qui sont linéaires.

Haute-Vienne : fontaines, etc.; dans une pêcherie aux Courrières (Lamy); Etang à Nantiat (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, Guéret, Marsac, etc. (de Cessac). — Corrèze : Meymac, Millevaches, eaux de la Vienne (Gonod d'Artemare). — Confolentais : Fossés des routes près Confolens et environs, AR. (Crévelier).

502. **C. vernalis** Kutzing (Callitriche printanière). — Feuilles inférieures linéaires, les supérieures linéaires oblongues ou ovales. Fruits petits, sessiles, ovoïdes, à angles aigus, non ailés. — Vivace; Avril-Octobre. Mares, fontaines, ruisseaux.

Haute-Vienne : fontaines, etc. Ruisseau du moulin Basti, fossé au Dorat, ruisseau de l'étang de Jonas (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, Grand-Bourg, etc. (de Cessac); Clairavaux, C. (Pedon). — Corrèze : Ussel, AC. (F^re Georges). — Confolentais : fossés, ruisseaux, étangs, etc. (Crévelier).

Var. terrestris Lamy. — S'étale en rosettes arrondies sur la vase où la plante forme quelquefois des gazons larges et épais.

Haute-Vienne : Etang du Gouillet (Lamy).

503. **C. pedunculata** DC. (Callitriche pédonculée). — Feuilles petites, les supérieures obovales, les inférieures linéaires. Fruits gros, presque sphériques, les inférieurs pédonculés, à angles un peu obtus. — Vivace; Avril-Juin. Rivières, ruisseaux et fontaines.

Haute-Vienne : Dans la Maude près de Bujaleuf (Lamy); Etang de Cordelas (Abbé Lecler). — Creuse : RR. Grand-Bourg (de Cessac). — Confolentais : fontaine de Pinardeau à Lessac; mare à Ambouriane, c^e d'Ambernac, etc. (Crévelier).

Crévelier signale aussi une variété *terrestris* qui est la conséquence de la croissance de la plante dans un terrain desséché et vaseux.

504. **C. hamulata** Kutzing (Callitriche en hameçon). — Feuilles toutes linéaires allongées; cependant les supérieures sont quelquefois obovales. Fruits sessiles dont les loges sont à carène ailée. — Vivace; Juin-Octobre. Eaux vives, ruisseaux et fontaines.

HAUTE-VIENNE : fontaines, etc., Les Courrières, étang de la Roche près Nieul, ruisseau du Moulin Basti, ruisseau des Rougères près Saint-Léonard, CC. dans les ruisseaux qui alimentent les étangs de Saint-Yrieix (à feuilles supérieures ovales) (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux (*C. autumnalis*) C. (de Cessac). — CORRÈZE : dans un bras de la Corrèze à Tulle (André *in* Lamotte); dans la Diège, à Ussel (André); Treignac, ruisseau de Lambre traversant la route de Treignac à Mouranges, AC. (Rupin). CC. aux sources de la Vienne, les eaux des ruisseaux sortant de vastes tourbières en formation ayant une température assez élevée (Gonod d'Artemare). — CONFOLENTAIS : Ruisseau des Roufferies, c^{e} de Lessac, etc., R. (Crévelier).

505. **C. truncata** Guss. (Callitriche tronquée). — Feuilles toutes submergées et linéaires. Fruits gros, les inférieurs pédonculés à loges disposées en croix.

HAUTE-VIENNE : Dans les étangs au Dorat (Abbé Lecler). — CONFOLENTAIS : à l'extrémité du patural des Roufferies, c^{e} du Petit-Lessac, mare au Pignoux, c^{e} d'Hiesse, R. (Crévelier).

FAMILLE XXXVIII. — CERATOPHYLLÉES

Plantes submergées. Feuilles verticillées à segments linéaires. Fleurs axillaires. Corolle nulle. Etamines nombreuses. Fruit monosperme indéhiscent.

1. — CERATOPHYLLUM

Caractères de la famille.

506. **C. demersum** Linné (Cornifle nageant). — Feuilles 1-2 fois dichotomes. Fruit muni à la base de 2 épines latérales. — Vivace; Juillet-Septembre. Mares, fossés, étangs, rivières.

HAUTE-VIENNE : Etang du Riz-Chauveron (Lamy); rive gauche de la Vienne, en aval de Limoges (Abbé Lecler). — CREUSE : Cat. Pailloux; Clairavaux, C. (Pedon). — CORRÈZE : Mares de

Tujac, entre la Corrèze et le pont du chemin de fer sur la route de Bordeaux AC.; petite mare au-dessous de la Bastille, après le chemin de fer en montant à Chèvre-Cujol (Rupin). Ussel, AC. (Fre Georges). — CONFOLENTAIS : Etang du Champlaurier. près Saint-Claud et ruisseaux du calcaire (Crévelier).

507. **C. submersum** Linné (Cornifle submergé). — Feuilles 3-4 fois dichotomes. Fruit sans épines à la base. — Vivace; Juillet-Septembre. Mares, étangs, rivières, flaques d'eau.

HAUTE-VIENNE : Dans un canal qui avoisine les bâtiments du domaine du château de Lussac-les-Eglises (Lamy). Boreau a donné ce nom à la plante communiquée par Lamy, d'après les apparences des feuilles mais avec doute parce qu'il lui manquait les fruits mûrs.

FAMILLE XXXIX. — LYTHRARIÉES

Feuilles simples, 4-6 pétales, 4-12 étamines, 1 seul ovaire à 2 loges.

1. — LYTHRUM (1)

Feuilles allongées. Calice en tube cylindrique.

508. **L. Hyssopifolia** Linné (Salicaire à feuilles d'Hysope). — Plante glabre; tige de 1-4 décim. cylindracée; feuilles sessiles, oblongues, atténuées à la base. Fleurs petites, lilacées, 1-2 à l'aisselle des feuilles; 5 étamines. — ⊙ Juin-Septembre. Fossés, bords des ruisseaux, lieux humides.

HAUTE-VIENNE : Dans un fossé humide à Bussière-Poitevine, bords de l'étang du Riz-Chauveron, étang du domaine près Thiat; AC. sur les limites de la Vienne et de la Haute-Vienne (Lamy); terres cultivées à Saint-Bazile (Rodeau). — CREUSE : Cat. Pailloux, RR; Clugnat (Pailloux); Nouzerolle, dans le village près de la maison d'école (Martin). — CORRÈZE : Environs de Brive sur les bords de la Vézère (Loubignac); petit chemin des Treize-Vents (Rupin). — CONFOLENTAIS : Fossés de la route de Neyrat, près Confolens, rigoles de quelques prés à Confolens et à Montembœuf, AR. (Crévelier); bords d'un fossé à Chèves-Chatelars (Thibaud). — NONTRONNAIS : Thiviers (Soulat-Ribette).

509. **L. Salicaria** Linné (Salicaire commune). — Souche presque ligneuse. Tige dressée de 4-12 décim.; feuilles sessiles, lan-

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VIII, p. 43.

céolées, opposées, quelquefois verticillées. Fleurs purpurines fasciculées, formant un long épi terminal; 12 étamines. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux humides, bords des eaux.

CC. partout.

L. Salicaria β gracile de Candolle. — Feuilles presque glabres en dessus, couvertes en dessous d'un duvet court blanchâtre, ainsi que la tige. Fleurs disposées en épis grêles.

HAUTE-VIENNE : Bords de l'Aurence, au Mas-Batin, c[e] de Limoges (Vergnolle).

2. — PEPLIS

Feuilles arrondies. Calice court, en cloche.

510. **P. Portula** Linné (Péplide pourpier). — Plante très glabre. Tiges de 5-30 centim., couchées, radicantes, rougeâtres, quelquefois flottantes; feuilles obovales spatulées, ordinairement opposées. Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles; pétales lilacés, petits ou nuls. — ☉; Juin-Septembre. Fossés, bords des eaux, sables humides.

C ou CC. partout.

P. Portula β callitrichoides Al. Brown. — Plante nageante, tiges très longues; feuilles petites, oblongues.

HAUTE-VIENNE. — Etang des Sauvages près de Grandmont (Lamy), Lamy dit que cette forme curieuse avait le port du *Callitriche stagnalis*, mais que peut-être n'était-ce qu'une forme nageante du *Montia rivularis* Gmelin.

Le Myrte commun *(Myrtus communis* Linné) de la famille des MYRTACÉES est la seule espèce qui, dans notre région, puisse résister en pleine terre. « Nous voyons, dit Juge de Saint-Martin, de très gros Myrtes au pied de vieux châteaux, qui y subsistent depuis plus d'un siècle. Ils se multiplient de semences, de marcottes et par la greffe; ils réussissent même quelquefois des boutures ».

FAMILLE XL. — CUCURBITACÉES

Pétales tous plus ou moins soudés entre eux; 5 étamines; ovaire charnu.

1. — ECBALIUM

Plante couchée sans vrilles. Fruit bacciforme, projetant ses graines.

511. **E. Elaterium** Richard (Ecbalion élastique), *Monocordia Elaterium* Linné. Vulg. : Concombre d'âne, Concombre sauvage,

Melon d'attrape (1). — Plante scabre de 2-5 décim. Feuilles ovales, cordiformes ou triangulaires. Fleurs axillaires ordinairement monoïques, petites, d'un jaune pâle. Fruit jaunâtre, pubescent. — Vivace; Juillet-Septembre. Bords des haies, décombres.

Haute-Vienne : Châteauponsac, dans un jardin, où la plante existe depuis de longues années malgré les efforts du propriétaire pour la détruire (Duchâteau). — Corrèze : Vialmur, c^{e} de Chasteaux (de Lépinay).

2. — BRYONIA

Plantes grimpante pourvue de vrilles. Fruit bacciforme, globuleux, lisse.

512. **B. dioica** Jacquin (Bryone dioïque). Vulg. : Couleuvrée, Rose de serpent. — Racine napiforme, très grosse, charnue; tige de 1-2 mètres, rude, grimpante; feuilles cordiformes, pétiolées, rudes. Fleurs dioïques, d'un jaune verdâtre en grappes courtes, axillaires; calice à 5 lobes très courts. Baies petites, globuleuses, rouges, à suc visqueux. — Vivace; Juin-Juillet. Haies, buissons.

CC. partout.

Cette petite famille renferme un grand nombre de plantes cultivées fort connues. Nous citerons les concombres, les melons, les pastèques, les courges (potirons et citrouilles), la chayotte, très recherchés pour leur valeur comestible. Les calebasses servent à faire des vases; les propriétés purgatives de la coloquinte la font employer en médecine.

Famille XLI. — PORTULACÉES

Sépales 2-3. Pétales et étamines plus ou moins adhérents au calice. Eta mine 3-12. Fruit capsulaire toujours simple.

1. — PORTULACA

Fleurs jaunes. Calice à 2 sépales. Pétales 4-6. Capsule s'ouvrant circulairement.

513. **P. oleracea** Linné (Pourpier cultivé). — Plante très glabre; tige de 1-3 décim., rameuse, couchée ou ascendante; feuilles épaisses, sessiles, obovales ou oblongues. Fleurs sessiles, solitaires ou fasciculées, Graines noires. — ☉; Juin-Octobre. Lieux cultivés, sables, champs sablonneux.

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VI, p. 263.

Haute-Vienne. Corrèze et Nontronnais, CC. — Creuse : C. dans les rochers au-dessous de Glénic (Fillioux); Aubusson (Trimoulinard). — Confolentais : Coteaux de la Vienne, de l'Issoire, etc., çà et là, AR. (Crévelier).

Le pourpier se cultivait autrefois et se mangeait en salade.

2. — MONTIA

Petites plantes à feuilles indivises. Fleurs petites, blanches; sépales 2-3; 5 pétales inégaux; étamines ordt 3; 1 seul ovaire simple; capsule à 3 graines.

514. **M. minor** Gmelin (Montie naine). *M, fontana* α *minor* Linné. — Tiges de 2-10 centim., non radicantes. Feuilles oblongues d'un vert jaunâtre. Fleurs en cymes terminales portant à la base une feuille et une bractée scarieuse. Graines ternes. — ⊙; Avril-Septembre. Lieux humides ou sablonneux.

C. ou CC. partout.

M. minor α *chondrosperma* Feuzl, s.-variété *latifolia* Car. et Saint-Lager. — Feuilles assez larges, ovales. Graines fortement tuberculeuses.

Haute-Vienne : Laugerie, ce de Feytiat *(in herb.* Ab. Lecler). — Nontronnais : Environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

M. minor β *lamprosperma* Gmelin, S. variété *latifolia* Rouy et Foucaud. — Feuilles larges, ovales. Graines finement tuberculeuses.

Haute-Vienne : Coteau entre l'étang des Rats et la Gare, ce de Nantiat (Le Gendre).

515. **M. rivularis** Gmelin (Montie des ruisseaux) *M. fontana* β *major* Schrad. Vulg. Petit cresson. — Tiges de 1-3 décim., radicantes. Feuilles oblongues ou spatulées d'un vert clair. Fleurs en cymes latérales portant à la base deux feuilles opposées. Graines luisantes. — Vivace; Avril-Septembre. Ruisseaux et fontaines.

CC. partout.

La plante présente des formes différentes suivant que l'eau où elle croît est courante ou stagnante. Dans le dernier cas, son facies la rapproche de *M. minor*.

3. — CLAYTONIA (1)

Feuilles entières, ovales romboïdales. Fleurs blanches, en petites grappes allongées. Graines noires, luisantes.

516. **C. perfoliata** Don. (Claytonie perfoliée). — Plante très glabre, un peu charnue, Tiges dressées, nues sauf au sommet qui

(1) Voir *Revue scientifique,* n° 228 du 15 décembre 1911.

porte deux feuilles sessiles soudées simulant un involucre d'où part la hampe de fleurs. Feuilles radicales longuement pétiolées. Pétales entiers ou légèrement échancrés. Graines subréniformes, comprimées, lisses.

Haute-Vienne : Sur un mur à Bessines (Rougier); Saint-Mathieu et Marval (Abbé Lecler). Plante américaine, trouvée accidentellement en France.

Famille XLII. — PARONYCHIÉES

Fleurs petites, régulières bisexuées. 4-5 sépales, 4-5 pétales, 3-5 étamines. Fruit ordinairement monosperme.

1. — POLYCARPUM

Feuilles munies de stipules, 5 sépales, 5 pétales, 3-5 étamines; fruit polysperme à 3 valves.

517. **P. tetraphyllum** Linné (Polycarpe quaterné), *Alsine polycarpon* Crantz. — Plante glabre à tiges couchées ascendantes de 1-2 décim. Feuilles obovales; stipules scarieuses. Fleurs verdâtres en cymes terminales. Graines jaunâtres, réniformes. — ⊙; Juillet-Septembre. Terrains sablonneux.

Confolentais : Jardins des bords de l'Issoire à Saint-Germain, R.; çà et là, dans les environs de Confolens (Crévelier); chemin, près de Cacharat, c^e d'Etagnac (Le Gendre).

2. — ILLECEBRUM

Feuilles munies de stipules, 5 sépales blancs aristés, 5 pétales, 3-5 étamines; 2 stigmates; fruit monosperme.

518. **P. verticillatum** Linné (Illécèbre verticillé). — Plante glabre, à tiges grêles, rougeâtres, nombreuses, couchées radicantes. Feuilles obovales. Fleurs fasciculées à l'aisselle des feuilles. Graines brunes, luisantes. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux sablonneux, pelouses humides.

CC. partout dans la partie granitique de la région.

La plante se présente avec des fascicules florifères plus ou moins espacés; ils paraissent s'éloigner d'autant plus les uns des autres que le terrain est plus humide.

« Lorsque l'*I. verticillatum*, dit Lamy, touche au calcaire, on s'aperçoit, par l'amoindrissement de toutes ses parties, qu'il est dépaysé et qu'il n'habite plus le sol qui lui convient. »

3. — HERNIARIA

Feuilles munies de stipules, 5 sépales, 5 pétales, 5 étamines. Fruit monosperme indéhiscent.

519. **H. hirsuta** Linné (Herniaire velue). Vulg. : Turquette velue. — Plante hérissée de poils raides de couleur jaunâtre; rameaux couchés; feuilles inférieures opposées, les supérieures alternes. Fleurs verdâtres sessiles, plus grosses ainsi que les fruits que dans l'espèce suivante. — Vivace; Mai-Septembre. Lieux sablonneux.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Corrèze : Ressaulier, Dampniat sur les murs, AR.; bords de la Corrèze, entre Bonnel et Aubazine, AC.; Tulle, sur les murs bordant la route de la Grajoulière (Rupin). — Confolentais : plus C. que *H. glabra* dans les environs de Confolens (Crévelier); Longea. c[e] de Chassenon, Cacharat. c[e] d'Etagnac (Le Gendre). — Nontronnais : Thiviers, Champs au-dessus de l'étang de la tour de Piégut (Soulat-Ribette).

520. **H. glabra** Linné (Herniaire glabre). Vulg. : Turquette glabre, Herbe du Turc, Herbe aux hernies. — Plante glabre; tiges grêles, 5-20 cent., couchées, étalées, d'un vert gai. Fleurs verdâtres, sessiles, petites à périgone glabre; fruits petits. — Vivace; Mai-Septembre. Lieux sablonneux.

Haute-Vienne : Lussac-les-Eglises près de la marnière du Cros; Landes du Cluzeau et de la Flotte près Magnac-Bourg. sur un mur à Bellac, Thiat le long d'un chemin qui conduit à la Gartempe. Isle, Saint-Junien, R. (Lamy); dans le sable qui couvre les traverses du chemin de fer au Dorat (D[r] Dunoyer).— Creuse : Cat. Pailloux; Nouzerolles, à La Roche. c[e] de Fresselines, en descendant au pont de Vervy (Martin); Clairavaux, AC. (Pedon). — Corrèze : Au-dessus de la gare de Brive. vallée de Chastanet, chemin des Treize-Vents, AC. (Rupin); Vel près Argentat (Vachal); Aubazine, route de Brive (Fourgeaud). — Confolentais : Lieux sablonneux, AR. çà et là dans l'arrondissement (Crévelier).

4. — CORRIGIOLA

Feuilles munies de stipules; 5 sépales verts à bords d'un blanc scarieux; 5 pétales, 5 étamines, 3 stigmates. Fruit monosperme indéhiscent.

521. **C. littoralis** Linné (Corrigiole des rivages). — Plante glabre, glabrescente; tiges grêles, 1-3 décim., nombreuses, étalées; feuilles lancéolées oblongues, atténuées en pétioles. Fleurs blan-

ches ou un peu rosées, très petites, en petites grappes denses. — ⊙; Juin-Octobre. Lieux sablonneux humides.

CC. partout.

5. — SCLERANTHUS

Feuilles dépourvues de sftipules; 4-5 sépales soudés inférieurement, 5 pétales, 5-10 étamines, 2 styles. Fruit indéhiscent, monosperme par avortement.

522. **C. annuus** Linné (Gnavelle annuelle). — Tiges couchées ascendantes, rameuses, pubescentes. Feuilles linéaires subulées. Fleurs verdâtres à divisions glabres, atténuées en pointe droite, visiblement bordées. — ⊙; Mai-Septembre. Champs secs, talus, coteaux.

CC. partout.

S. biennis Reuter (Gnavelle bisannuelle). — Variété bisannuelle à tiges plus trapues et plus courtes, floraison printannière. Avril-Juillet.

Sauf Lamy, qui dit que la plante est très commune dans la Haute-Vienne, notamment sur les rochers de serpentine de La Roussille, c[e] de La Meyze et de Pierre Brune, c[e] de Magnac-Bourg, les autres botanistes du Limousin ont confondu avec *S. annuus* cette variété qui est répandue partout.

523. **S. uncinatus** Schur, (Gnavelle crochue). — Plante plus robuste que *S. annuus*, à fleurs plus grandes, à divisions atténuées en pointe oncinée du côté interne. — ⊙ ou bisannuelle; Juin-Septembre. Lieux incultes et sablonneux.

Corrèze : Meymac, Millevaches, Saint-Merd-les-Oussines (Gonod d'Artemare et Lachenaud).

524. **S. perennis** Linné (Gnavelle vivace). — Tiges couchées redressées diffuses. Feuilles glauques, ciliées, linéaires aiguës, planes convexes. Fleurs blanchâtres, à divisions obtuses munies d'une marge blanche scarieuse, les fructifères ordinairement conniventes. — Vivace; Mai-Octobre Lieux sablonneux.

Haute-Vienne : AC. sur les roches de serpentine, Pierre-Brune, le Cluzeau, La Roche-l'Abeille, Boisseuil, Pierrebuffière (Lamy). — Creuse : Cat Pailloux; çà et là Chambon, Grand-Bourg, vallée de la Creuse, etc. (de Cessac); Busseau-d'Ahun, coteaux de la Creuse, C. (Lafay); Glénic (Le Gendre); CC. à Aubusson (Jorrand et Frébault); C. à Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Murs bordant la route de la Grafoulière en quittant Tulle.

Les individus récoltés sur la serpentine sont courts et denses. Ils semblent appartenir à la variété *fastigiatus* Lasch.

Famille XLIII. — CRASSULACÉES (1)

Feuilles épaisses, charnues, toujours simples, indivises, sans stipules, 3-20 sépales, 3-20 pétales; fruit composé de 3-20 follicules.

1. — TILLÆA

Plantes très petites; tiges couchées. Fleurs jaunâtres à 3 parties; pétales libres; 3-4 étamines.

525. **T. viscosa** Linné (Tillée mousse). Vulg. : Mousse grasse. — Plante glabre, souvent rougeâtre; tiges couchées, 3-4 centim., filiformes. Feuilles lancéolées mucronées, opposées. Fleurs banchâtres, petites, sessiles, axillaires, formant des épis interrompus. — ⊙; Mai-Juillet. Rochers et lieux sablonneux un peu humides.

Haute-Vienne : Allées du jardin de Gain et de la Bastide; espèce AC., mais difficile à distinguer (Lamy). — Creuse : Aubusson, vieille route entre le Pot et Saint-Maixant, RR. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Brive, grotte de Bassaler. de Bellet dans la vallée de Planchetorte; plateaux de grès près Montplaisir. AR. (Rupin).

2. — SEDUM

5 sépales, 5 pétales libres, étamines ordinairement en nombre double. Ordinairement 5 follicules.

526. **S· Telephium** (Orpin Reprise), vulg. Grassette, Herbe à la coupure, Joubarbe des vignes; en patois *Herbo de lo damo* (Herbe à la dame). — Souche épaisse, à fibres renflées en navet; tiges arrondies, dressées, glabres; feuilles plus ou moins dentées, planes, larges. Fleurs en corymbes terminaux; pétales lancéolés acuminés, 3 fois plus longs que le calice.

Haute-Vienne : bords de la Tardoire à Saint-Bazile, C. (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux; d'après de Cessac cette plante n'existerait pas dans la Creuse, mais remarquons qu'on y trouve des variétés ou formes se rattachant à cette espèce. — Corrèze : Brive, vallée de Chastanet, de Planchetorte, route d'Ussac, Puy-Jarrige AC.; Aubazine, gorges de Coiroux; gorges du Saillant, (Rupin); Darazac, C. (Laygue). — Confolentais : Environs de Confolens, coteaux de la Grange-Cambourg, du Goire, de l'Issoire, etc., AC. dans le calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Bussière-Badil, jardin de la Tour de Piégut (Soulat-Ribette).

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VIII, p. 31.

527. **S. maximum** (Orpin Géant) *S. Telephium* var. *maximum* Linné. — Feuilles suborbiculaires, larges, les inférieures sessiles. Fleurs jaunâtres ou rosées en corymbes à rameaux opposés, ternés ou quaternés; pétales non recourbés en dehors; carpelles à dos non sillonné.

Corrèze : Rochers granitiques au Lonzac (Lamy), cascade de la Saule (Gonod d'Artemare).

S. triphyllum Stend. — Feuilles caulinaires la plupart ternées; sépales étroitement lancéolés; pétales oblongs.

Haute-Vienne : « Peut-être, dit Boreau, doit-on ranger ici un petit individu recueilli par M. Lamy sur les roches de serpentine du Cluzeaud, près Magnac et dont les fleurs sont blanchâtres, seulement lavées de rouge, les étamines un peu saillantes. »

528. **S. complanatum** Gilibert. *S. purpurascens* Koch (Orpin purpurin). — Feuilles ovales oblongues, les inférieures brièvement pétiolées. Corymbes à rameaux espacés sur la tige. Carpelles sillonnés sur le dos. — Vivace; Juillet-Août. Rochers, bords des rivières, surtout dans les terrains granitiques.

Haute-Vienne : C. surtout dans les environs de Limoges (Lamy); pré au-dessous du Château-Moulin, c^e de Nantiat (Soulat-Ribette). — Creuse : Catal. Pailloux sous le nom de *S. purpureum* Link, Ahun, Chamberaud (Pailloux); Grand-Bourg (de Cessac). — Corrèze : Vallée de la Dordogne entre Single et Bort (Dr Longy); Meymac. Millevaches (Gonod d'Artemare).

529. **S. purpureum** Link (Orpin pourpre). — Feuilles supérieures atténuées à la base, sessiles.

Var. thyrsoideum Rouy et Camus. *S. confertum* Boreau (Orpin entassé). — Feuilles ovales oblongues, obtuses, rapprochées, grossièrement dentées; fleurs d'un rouge pourpre. — Vivace; Août-Septembre. Terrains granitiques, lieux frais.

Haute-Vienne : AC. surtout dans la région des montagnes (Abbé Lecler). — Creuse : Environs de Guéret (de Cessac); Ajain (Abbé Nadaud); Courtille, vallée de Trentloup, environ de Lavaveix-les-Mines (Pérard). — Confolentais : Chabanais, rochers schisteux à Ansac, etc., AR. (Crévelier).

Var. *rupivagum* Rouy et Camus; *S. grandidentatum* Boreau (Orpin à grandes dents). — Feuilles ovales elliptiques, d'un vert pâle, profondément dentées.

Creuse : Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac).

Var. *lapidicolum* Rouy et Camus. *S. Bulliardi* Boreau (Orpin de

Bulliard). — Feuilles moyennes et supérieures faiblement dentées, lancéolées aiguës.

Creuse : Alleyrat, Châtelus-le-Marcheix, Grand-Bourg (de Cessac).

Var. *controversum* Rouy et Camus. *S. controversum* Boreau. — Feuilles moyennes et supérieures cunéiformes, profondément dentées; fleurs d'un rose foncé.

Creuse : Saint-Marien, rochers du Cher et de la Tarde, au bateau du Mas (Pérard).

530. **S. Fabaria** Koch (Orpin Févier). Vulg. Herbe de la bonne vierge. — Feuilles supérieures brièvement pétiolées ou subsessiles. Fleurs petites, purpurines formant un corymbe dense; pétales étalés non recourbés en dehors. — Vivace; Juin-Juillet. Lieux frais des montagnes.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne CC. (Lamy); murs à Eymoutiers, rochers ombragés des bords de la Vienne, Legaud, le Mas Pécout; Vervialle, c^{e} de Nedde (Duris). — Creuse : Fursac, Gartempe (de Cessac); Saint-Marien, vallée de Trentloup entre Lavaveix et Aubusson (Pérard).

De Cessac dit encore : « Nous avons trouvé en outre deux espèces probablement distinctes, l'une à Peyrusse, près Châtelus-le-Marcheix, l'autre dans les bois autour d'Aubusson; cette dernière a les feuilles opposées et les fleurs blanches. » Toutes les espèces et variétés classées du n° 527 au n° 530 se rattachent au *S. Telephium* et il doit exister une certaine confusion dans les stations citées par les auteurs limousins, Aussi recommandons-nous de faire une étude spéciale sur le vif de cette section du genre *Sedum*, ce qui permettra d'introduire plus de clarté dans la détermination des formes appartenant à notre région; nous insistons sur les mots *sur le vif* car, comme le dit Boreau, les espèces du groupe sont difficiles à distinguer dans les herbiers.

531. **S. anopetalum** de Candolle (Orpin à pétales dressés) — Tiges couchées, 1-3 décim. avec des rejets stériles à la base. Feuilles terminées par une pointe fine. Pétales dressés d'un jaune pâle; étamines à filets glabres. — Vivace; Juin-Juillet. Rochers calcaires.

Corrèze : Chèvre-Cujol, Noailles, vallée d'Entrecor après le pont Coudert; le Chauzanel, rochers dominant la route de Saint-Cernin de Larche à Laroche, Meyssac, AC. (Rupin). — Confolentais : Indiqué par M. de Rochebrune comme étant CC. à Saint-Germain et à Confolens, sur les rochers et sur les murs : « C'est une erreur, dit Crévelier; il s'agit de *S. reflexum* ».

532. **S. altissimum** Poiret (Orpin élevé). — Tige solide de 3-6 décim. Feuilles atténuées en mucron. Boutons arrondis

très courts. Fleurs presque sessiles le long des rameaux de la cyme, pétales étalés d'un jaune pâle; étamines à filets munis de cils. — Vivace; Juillet-Août. Rochers des montagnes.

Corrèze : Chèvre-Cujol (Rupin); Lissac (de Lépinay).

533. **S. rupestre** Linné (Orpin des rochers). — Tige solide de 2-3 décim. Feuilles grosses, atténuées en mucron, très glauques, sur 5 rangs irréguliers sur les rejets. Fleurs jaunes, grandes, pourvues chacune d'un pédicelle; pétales étalés. — Vivace : Juillet-Août. Murs, rochers.

Corrèze : Juillac, Objat, puy de Pampelonne, Noailles au puy de Crochet, C.; Bonnel, Cornil à la gare, Laguenne, route de Tulle à Mauriac. C. (Rupin).

534. **S. reflexum** Linné (Orpin perché). — Diffère du précédent par son aspect plus grêle, les feuilles menues, éparses, sans ordre sur les rejets. — Vivace; Juillet-Août. Rochers, murs, lieux sablonneux.

Haute-Vienne : : CC. (Lamy); RR. à Eymoutiers, seulement sur quelques murs à Legaud (Duris). — Creuse : Cat. Pailloux, Glénic, Genouillat, etc. (de Cessac). — Corrèze : Vallée de Planchetorte, Yssandon; rochers bordant la route de Tulle à Bonnel, C. (Rupin); Argentat, C. (Vachal); Darazac, C. (Laygue). — Confolentais : CC. — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

S. graniticum Pérard. — Feuilles glaucescentes, celles des rejets moins grosses, étalées, non recourbées; pétales d'un jaune pâle.

Creuse : Rochers granitiques des environs de Chambon (Pérard).

S. albescens Haw (Orpin blanchâtre). — Diffère de *S. reflexum* par ses fleurs presque sessiles le long des rameaux de la cyme, Sa tige est peu élevée, ses feuilles sont d'un glauque blanchâtre, et les boutons des fleurs sont oblongs en pyramide. — Vivace; Juin-Juillet. Rochers, lieux pierreux

Haute-Vienne : au Bas-Marin, à Pierre Brune près Magnac-Bourg (Lamy); sur un rocher, à gauche de la nouvelle route d'Aixe près Aixe (Ab. Lecler); Plateaux de serpentine de la Roche l'Abeille et de Magnac-Bourg (Lamy). — Corrèze : Brive (de Lépinay); environs d'Ussel (Fre Georges). — Confolentais : Rochers à Ansac; murs à Confolens (Crévelier).

535. **S. elegans** Lejeune (Orpin élégant). — Tiges fistuleuses assez élevées (2-3 décim.) ; rejets stériles nombreux, globuleux au sommet; feuilles subitement mucronées. Fleurs petites à

pétales étalés d'un beau jaune; sépales subarrondis au sommet. — Vivace; Juin-Juillet. Rochers des terrains granitiques, lieux sablonneux.

HAUTE-VIENNE : AC. à Isle, Aixe, Verneuil, etc. (Lamy); Limoges, rochers de la Briance à son embouchure. Verneuil-Moutiers (Ab. Lecler) — CREUSE : Guéret, Chamberaud, Saint-Médard, Glénic, etc. (de Cessac); Aubusson, C à Alleyrat (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Bort, prairie dominant le foirail, R. (Rupin); Ussel (Fre Georges); vallée de la Dordogne entre Single et Bort (Dr Longy). — CONFOLENTAIS : doit exister dans les ces de Oradour-Fanais et d'Abzac (Crévelier).

S. aureum Wirtg. — Rejets stériles obconiques; sépales obtus; éperon des feuilles ordinairement écarté et aussi long que la largeur de la feuille (Rouy).

CORRÈZE : Rochers schisteux, bois sous les orgues de Bort (Gonod d'Artemare).

536. **S. acre** Linné (Orpin âcre). Vulg. : Vermiculaire âcre, Poivre de muraille, Pain d'oiseau. — Tiges nombreuses, couchées, nues à la base, ne dépassant guère 10 centim., avec des rejets stériles. Feuilles courtes, ovoïdes, très obtuses. Fleurs d'un beau jaune, réunies en 2 ou 3 petits épis; sépales ovoïdes; pétales linéaires, lancéolés, aigus, étalés. — Vivace; Juin-Juillet. Murs, vieux toits, rochers.

Généralement C. surtout dans le calcaire.

S. sexangulare de Candolle (Orpin à six angles). *S. boloniense* Loiseleur. — Diffère du précédent par ses feuilles linéaires cylindracées, celles des jeunes tiges toujours imbriquées sur six rangs.

CORRÈZE : Existerait dans le calcaire à Lissac (de Lépinay). A rechercher.

537. **S. dasyphyllum** Linné (Orpin à feuilles épaisses). — Plantes de 10-12 cent. à tiges faibles croissant en touffes; feuilles glabres, glauques, ovoïdes. Fleurs pédicellées, blanchâtres, à carène purpurine; sépales obtus, pétales ovales. — Vivace; Juin-Juillet. Vieux murs, rochers.

HAUTE-VIENNE : C. sur les murs à Saint-Yrieix (Lamy). — CORRÈZE : Larche à Fournet, à Saint-Cernin, Turenne, Ligneyrac, Bort, sous les orgues (Rupin); murs bordant la route de la Grafouillère en quittant Tulle. Argentat, C. (Vachal); Lissac (de Lépinay); vallée de la Dordogne entre Single et Bort (Dr Longy).

538. **S. brevifolium** de Candolle (Orpin à feuilles courtes). — Diffère de *S. dasyphyllum* par ses feuilles plus courtes, subsphériques et ses pétales plus larges. La plante est entièrement glabre. — Vivace; Juin-Août. Rochers des montagnes granitiques.

HAUTE-VIENNE : Sur les rochers de la rive gauche de la Vienne, vers l'embouchure du Rio-Braoudou. RR. (Duris).

539. **S. album** Linné (Orpin blanc). Vulg. : Tétine de chatte Trique-Madame. — Plante glabre, tige de 1-3 décim. Feuilles éparses, cylindriques allongées, celles des pousses stériles longues et lâches. Fleurs blanches ou rosées, pédicellées; pétales un peu obtus. — Vivace; Juin-Juillet. Rochers et murs.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : La Souterraine, RR. (de Cessac) ; Guéret, Glénic (Sarrassat). — CORRÈZE : Noailles, près le pont Coudert dans la vallée d'Entrecor, AC. Bort, sous les orgues (Rupin); Ussel (F^re^ Georges); Palagour (de Lépinay); Saint-Cernin, (Dr Laffon). — CONFOLENTAIS : Chabanais (Le Gendre).

S. micranthum Bastard (Orpin à petites fleurs). — Diffère du précédent par ses proportions plus grêles, ses fleurs plus petites, les feuilles des pousses stériles courtes et très serrées. — Vivace; Juin-Août. Rochers et murs.

HAUTE-VIENNE : Limoges, etc., CC. (Lamy). « C'est l'espèce, dit Lamy, qui figure dans mon catalogue sous le nom de *S. album.* » Condat (Abbé Lecler); Panazol (Le Gendre). — CREUSE : C. Aubusson, Grand-Bourg, Châtelus, Faux-la-Montagne, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Turenne à Linoire (Rupin); Argentat (Vachal). — CONFOLENTAIS : Confolens, Vitrac, etc., AC. (Crévelier)

540. **S. anglicum** Hudson (Orpin d'Angleterre). — Plante glabre; tiges nombreuses en gazon étalé de 5-10 centim.; feuilles éparses, oblongues. Fleurs blanches à carène rouge, pédicellées; pétales non aristés. — Vivace; Mai-Juillet. Rochers et murs.

HAUTE-VIENNE : Royères, Saint-Léonard, Eymoutiers, C. (Lamy). — CREUSE : Faux-la-Montagne, Glénic, Saint-Fiel (de Cessac); Anzème (Renauld); Aubusson, route près de la Salesse, R., Sainte-Madeleine, Alleyrat, Gentioux (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Gimel, C., Uzerche, bords de la Vézère, C., Treignac, Chaumeil, Puy d'Allogne, C., Meymac, Millevaches, Ussel, C. (Rupin). — CONFOLENTAIS : CC. sur les rochers au milieu de la Vienne et sur les rochers de la Grange-Cambourg (Crévelier).

S. anglicum var. *Lamyi* Rouy et Camus. — « Le *S. anglicum*, dit Lamy, ne fleurit presque jamais en Limousin; si parfois

quelques fleurs paraissent, les pétales manquent et la plupart des étamines sont changées en carpelles; j'ai vu jusqu'à quinze carpelles dans une fleur. Cette monstruosité disparaît à partir des montagnes de Meymac, d'Ussel jusqu'au Mont-Dore; dans ces localités, les fleurs sont bien développées. »

Lamy semble avoir donné un peu trop d'extension à son observation, même pour la Haute-Vienne, car M. Duris a constaté l'existence de fleurs bien conformées entre les villages de Donarieix et de Mouret, c^e d'Eymoutiers. Il en est de même pour la région de Millevaches (Gonod d'Artemare), de Gentioux (Jorrand et Frébault), de Faux-la-Montagne (Martin), etc.

541. **S. hirsutum** Allioni (Orpin hérissé). — Plante pubescente et glanduleuse au sommet; tiges dressées de 4-8 centim.; feuilles éparses, oblongues, velues hérissées, les radicales en rosettes. Fleurs pédicellées, d'un blanc rosé à nervure rouge; pétales aristés. — Vivace; Juin-Août. Rochers surtout dans les lieux montagneux.

Haute-Vienne : Rochers près de Chalucet, sur la rive gauche de la Briance (Lamy) et aussi sur l'autre rive (Abbé Lecler); murs du jardin du presbytère de Javerdat (Abbé Michel). — Creuse : RR. Saint-Merd-la-Breuille (Pailloux). — Corrèze : Gorges du Saillant, R.; Gimel, rochers bordant la Montane sous Saint-Priest, rochers bordant la cascade, C. Bort, AR. (Rupin); Argentat (Vachal); Ussel, sur les vieux murs, RR. (Lamy); bords de la Solane, AR. (Lafay); bords du Doustre, au-dessus du moulin, rive droite et rive gauche, c^e de Champagnac-la-Noaille et du Jardin (G. Lachenaud); Port-Dieu, (Gonod d'Artemare); vallée de la Dordogne entre Single et Bort (Dr Longy).

542. **S. Cepæa** Linné (Orpin à fleurs d'oignon). — Plante pubescente, glanduleuse dans le haut; tiges 1-4 décim., couchées à la base puis redressées; feuilles très entières, planes. Fleurs blanches, à nervure rosée, pédicellées, en panicule lâche; pétales aristés, lancéolés. — ⊙; Juillet-Septembre. Rochers, lieux pierreux et couverts.

C. ou CC. partout.

543. **S. annuum** Linné (Orpin annuel). — Plante glabre; tiges nombreuses, 4-10 centim., sans rejets stériles; feuilles linéaires un peu planes en-dessus. Fleurs jaunes disposées en épis unilatéraux; sépales obtus; pétales lancéolés aigus en étoile. — ⊙; Juin-Août. Rochers des montagnes.

Haute-Vienne : Subspontané sur la voie du chemin de fer

à Legaud, c^e d'Eymoutiers (Duris). — Creuse : Clairavaux, C. (Pedon). — Corrèze : Port-Dieu (Gonod d'Artemare).

544. **S. rubens** Linné (Orpin rougeâtre). *Crassula rubens* Linné. — Plante pubescente et glanduleuse au sommet; tiges 6-12 centim., dressées; feuilles éparses, obtuses. Fleurs blanches, rouges en-dessous, sessiles le long des rameaux, unilatérales; sépales aigus; pétales aristés. — ⊙; Mai-Juillet. Champs, bruyères, vignes, etc.

C. ou CC. partout.

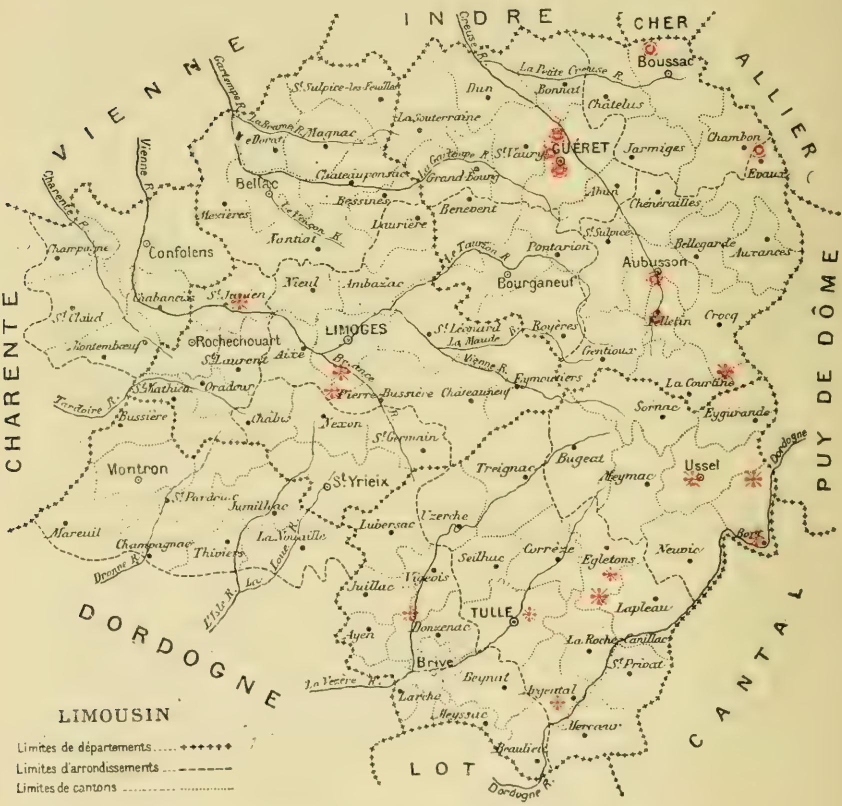


Fig. 15. — ⁜ Aire géographique de *Sedum villosum* Linné.
○ — *Sempervivum arachnoïdeum* Linné.

545. **S. villosum** Linné (Orpin velu). — Plante pubescente et glanduleuse au sommet; tige 4-15 centim., droite, grêle, souvent rougeâtre; feuilles éparses, velues ou hérissées, linéaires oblon-

gues. Fleurs rouges, pédicellées; pétales non aristés; 10 étamines. — Bisannuelle ou vivace. Juillet-Septembre. Lieux marécageux, marais, prés tourbeux.

Haute-Vienne : R. Eymoutiers, dans un pacage tourbeux près de la gare des Bardys (Lamy); marécages au Mas-Pécout, à Legaud, etc., c^e^ d'Eymoutiers (Duris). — Creuse : Cat. Pailloux, rigoles des prés, marais tourbeux, C. (de Cessac); Saint-Fiel, AC. (Lafay); La Brionne (Sarrassat); Aubusson, étangs de Baudonnat et de la Valette (Jorrand et Frébault); Clairavaux (Pedon). — Corrèze : prés humides à Ussel et à Saint-Angel (Rupin); marécages de la vallée de la Dordogne, entre Single et Bort (Dr Longy).

3. — SEMPERVIVUM

6-18 sépales et pétales; étamines en nombre double. Pétales un peu soudés à la base; 6-18 follicules.

546. **S. tectorum** Linné (Joubarbe des toits). Vulg. : Artichaut sauvage, en patois : *herbo de lo copo* (herbe de la coupure). — Tiges de 1-6 décim., ordinairement simples, velues glanduleuses, épaisses; rejets stériles en forme de rosette; feuilles charnues obtuses, mucronées, velues, ciliées, celles des rosettes glabres ciliées. Fleurs grandes, rougeâtres, unilatérales, en cymes scorpioïdes; sèpales et pétales velus glanduleux. — Vivace; Juillet-Septembre. Toits, vieux murs.

Plante très polymorphe dont il y a lieu de rechercher les formes et variétés.

Haute-Vienne : Sur les murs et les toits couverts de chaume (Lamy); Limoges, sur un mur à Saint-Cessateur, Le Dorat, au moulin de Saint-Cloud, etc. (Abbé Lcler); Saint-Yrieix, sur les murs (Salvaing); murs et toits à Nedde, à Eymoutiers, au Mas-Pécout, etc. R. (Duris); Thiat, La Porcherie, entre Saint-Martial et la Barre de Veyrac (Le Gendre). — Creuse : Catal. Pailloux AC. (de Cessac); Saint-Sulpice-le-Guérétois (Sarrassat); Aubusson, au Chapitre, rue des Tanneurs, RR. (Jorrand et Frébault).— Corrèze : Malemort, Saint-Xantin, Issandon, Turenne, Noailhac, Le Saillant, C.; C. dans les environs d'Ussel (Rupin); Argentat (Vachal); Darazac (Laygue). — Confolentais : Çà et là sur quelques vieux murs et sur les toits (Crévelier). — Nontronnais : Murs, AC. (Soulat-Ribette).

Cette plante entrant dans la médecine populaire pour la guérison des coupures et l'extirpation des cors, on la cultive dans beaucoup d'endroits. Aussi, est-ce avec raison que Crévelier se demande si elle est spontanée là où on la rencontre.

547. **S. Funkii** (Joubarbe de Funk). — Diffère de *S. tectorum* par les très petits poils blancs qui couvrent les feuilles des rosettes. — Vivace; Mai-Juillet. Naturalisée sur les murs.

HAUTE-VIENNE : Naturalisée sur un mur au Vigen, au-delà du pont (Lamy).

548. **S. arachnoïdeum** Linné (Joubarbe aranéeuse). — Plante de 5-20 cent.; rosettes radicales garnies de longs poils blancs, mous, aranéeux. Fleurs d'un rose vif, petites, glabres. — Vivace; Juin-Juillet. Rochers.

CREUSE (1) : Catal. Pailloux. CC. sur les rochers qui dominent le quai de Vaveix à Aubusson; Sainte-Radegonde près d'Evaux; naturalisée à Guéret, à Mouchetard, à Felletin (de Cessac); Saint-Marien, rochers au confluent de la Tarde et du Cher (c^te de Lambertye); rochers de Glénic (Malterre).

S. arachnoideum Linné *β tomentosum* Cariot. — Selon Lamotte, cette variété ne diffère du *S. arachnoideum* que par la plus grande abondance des poils aranéeux qui recouvrent les rosettes, lesquelles sont moins arrondies, un peu aplaties en dessus.

CREUSE : Aubusson (Pailloux, *in* herb. Camus). — CORRÈZE : Bort, rochers sous les Orgues, AR.; bords de la Dordogne (F^re Georges, sous le nom de *S. arachnoideum)*; sur les rochers granitiques qui dominent la Dordogne, au château d'Anglard et à Roche-Servière près de Port-Dieu (Gonod d'Artemare); vallée de la Dordogne entre Bort et Single (Dr Longy)

4. — UMBILICUS

Feuilles peltées; calice à 5 divisions; corolle gamopétale tubuleuse à 5 lobes, 10 étamines; 5 follicules.

549 **U. pendulinus** de Candolle (Ombilicine penchée, vulg. Nombril de Vénus, en patois *Embounil*. — Plante glabre; tiges de 1-5 décim, dressées, ordinairement simples; feuilles charnues longuement pétiolées, les radicales orbiculaires, les caulinaires en coin. Fleurs verdâtres ou rougeâtres en longues grappes. — Vivace; Mai-Juillet. Vieux murs et rochers.

C. ou CC. à peu près partout. R. à Eymoutiers (Haute-Vienne); n'existerait pas à Aubusson (Creuse).

Les CRASSULACÉES sont des plantes grasses renfermant dans leurs organes une importante réserve d'eau, ce qui leur permet de résister à une sécheresse prolongée.

(1) Voir fig. 15 p. 248.

Beaucoup de ces végétaux portent de fort belles fleurs et plusieurs espèces peuvent servir à faire dans les jardins de jolies mosaïques. Comme plantes d'appartement leur résistance les rend précieuses. Ces plantes durent très longtemps sans beaucoup de soins; mais, quand on les arrose, il ne faut verser l'eau que sur la terre si l'on ne veut pas les voir pourrir.

Au point de vue médicinal, les CRASSULACÉES sont astringentes et rafraîchissantes.

Les abeilles recherchent la joubarbe et plusieurs orpins.

FAMILLE XLIV. — CACTÉES

1. — CACTUS

550. **C. Opuntia** Linné (Cactus en raquette, Cierge nopal, Figuier de Barbarie) (1). — Sous-arbrisseau couvert d'aiguillons en faisceaux ; tiges composées d'articles charnus, aplatis, superposés. Fleurs jaunes, sessiles, naissant sur ces articles. Fruits ayant la forme d'une figue, contenant une pulpe comestible, rouge, succulente, douceâtre. — Vivace; Juillet-Septembre. Rochers granitiques.

CORRÈZE : très abondant sur un terrain rocailleux entre Daumar et Laguenne, presque aux portes de Tulle. Atteint en ce lieu, exposé à toutes les intempéries, jusqu'à un mètre de hauteur, fleurit et fructifie (Fourgeaud).

Les CACTÉES, qui renferment les plantes connues sous le nom de cierges, d'Epiphyllums et d'Oponces, sont originaires d'Amérique. Ce n'est qu'accidentellement que le C. *Opuntia* se rencontre en France en dehors de la région méditerranéenne et de la Corse.

FAMILLE XLV. — GROSSULARIÉES

Arbrisseaux à feuilles alternes; feuilles axillaires, solitaires, géminées ou en grappes; 4-5 sépales, 4-5 pétales, 4-5 étamines, ordinairement 2 styles; baie uniloculaire polysperme.

1. — RIBES (2)

Calice à 5 divisions, 5 pétales, 5 étamines, 2 stigmates.

551. **R. Uva-crispa** Linné (Groseillier épineux). Vulg. : Groseillier à maquereaux. — Arbrisseau très rameux, à tiges épineuses. Feuilles petites, pubescentes, incisées, lobées. Fleurs d'un rouge

(1) Voir *Revue scientifique*, t. VIII, p. 332.
(2) Voir *Revue scientifique*, t. VIII, p. 56.

verdâtre, solitaires ou géminées; sépales et pétales poilus. Baies globuleuses ou ovoïdes, verdâtres, jaunâtres ou rougeâtres. — Vivace; Mars-Mai. Haies, buissons.

Haute-Vienne : Naturalisé dans les prairies près de quelques habitations (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, C. (de Cessac); Aubusson, AC. (Jorrand et Frébault); Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Vallée de Chastanet, Malepeyre, les Roches, route de Larche, AR. (Rupin); Environs d'Ussel (Fre Georges).

Le Groseillier épineux présente chez nous les deux variétés suivantes :

α *Grossularia* J. Bauh. (Vulg. Groseillier épineux sauvage);

β *Grossularia spinosa sativa* (Vulg. : Groseillier épineux des jardins, Groseillier à maquereaux).

552. **R. nigrum** Linné (Groseillier noir). Vulg. : Cacis, Cassis ou Cassissier. — Arbrisseau à tiges non épineuses; feuilles lobées, parsemées en dessous de glandes à odeur forte. Fleurs rougeâtres en grappes axillaires pendantes; calice pubescent; baies noires aromatiques. — Vivace; Avril-Mai. Naturalisé çà et là.

Haute-Vienne : Naturalisé aux bords de la Vienne près de Condat (Lamy). — Creuse : Subspontané près des habitations, Grand-Bourg, au moulin Sébraud, Marsac, bords de l'Ardour, etc. (de Cessac). — Corrèze : Subspontané dans le voisinage des habitations (Rupin); Tulle, route de Chambon, près Laguenne; la Bachellerie (Fourgeaud).

553. **R. rubrum** Linné (Groseillier rouge). Vulg. : Groseillier à grappes, Raisin de mars. — Arbrisseau à tiges non épineuses; feuilles grandes à lobes profondément dentés. Fleurs verdâtres en grappes pendantes. Fruits rouges ou blancs ayant un goût acide agréable. — Vivace; Avril-Mai. Haies des prés, bords des ruisseaux. Le groseillier sauvage (*R. vulgare silvestre* Lamarck) a des fruits médiocrement colorés et très acides.

Haute-Vienne : Rive gauche de la Vienne, vis-à-vis les côtes d'Aixe, bords de la Vienne entre Eymoutiers et Nedde, bords du Taurion près de Saint-Martin-Terressus (Lamy). — Creuse : RR. Cherdemont près Guéret (Filloux); Marsac, prés voisins de l'Ardour (de Cessac). — Corrèze : Tulle, petit chemin au-dessus de la propriété Talin, la Fageardie (Fourgeaud). — Confolentais : Haie à Confolens, vers la montée de Villevert (Crévelier); bords du ruisseau de Négrat. R. bords de la Vienne, en face de la métairie de M. Dubois, R. (Thibaut).

554. **R. alpinum** Linné (Groseillier des Alpes). — Arbrisseau à tiges non épineuses; feuilles petites à 3 lobes dentés obtus Fleurs d'un jaune verdâtre ou rougeâtre, en grappes dressées, souvent stériles. Fruits petits, rougeâtres, d'un goût fade. — Vivace; Avril-Mai. Haies, buissons.

Haute-Vienne et Creuse : C. — Corrèze : Forêt de Cousage; Entrecor, Jugeals, AC. (Rupin); Darazac, Lapleau, AC. (Laygue); Bort, bois bordant la route d'Ussel, AC. (Rupin); haies d'Ussel, vallée de la Diège (Gonod d'Artemare).

Considérée par beaucoup de botanistes comme n'étant qu'une tribu des saxifragées, la famille des grossulariées ou des ribésiacées, toute petite qu'elle est, n'en offre pas moins un certain intérêt en raison des excellents fruits qu'elle renferme, servant à faire des confitures et des liqueurs très appréciées. Quelques espèces sont recherchées pour la beauté de leurs fleurs et de leur port. Les groseilliers sont fréquentés au printemps par les abeilles.

Famille XLVI. — SAXIFRAGÉES

Plantes à feuilles alternes, sans stipules; sépales 4-5; pétales 4-5, quelquefois nuls; étamines ordinairement 10. Ovaire supère ou partiellement infère

1. — SAXIFRAGA

Sépales et pétales 5, étamines 10, styles 2, capsule à 2 loges, s'ouvrant par un trou entre les 2 styles.

555. **S. stellaris** Linné (Saxifrage étoilée). — Souche traçante; tiges de 6-15 centim.; feuilles luisantes, cunéiformes, dentées supérieurement, presque toutes radicales. Fleurs blanches ponctuées de jaune à la base, calice réfléchi; ovaire libre. — Vivace; Juin-Août. Lieux humides des montagnes granitiques.

Creuse : Clairavaux, R. (Pedon). Plante provenant sans doute des Monts-Dores.

S. rotundifolia Linné (Saxifrage à feuilles rondes). — M. Pouyaud nous ayant adressé un pied de cette Saxifrage, récolté dans un bois de la c^{e} de Nedde, nous avons signalé l'existence de cette espèce dans la Haute-Vienne, mais, depuis, on nous a appris qu'il s'agissait simplement d'un essai d'acclimatation.

556. **S. trydactilites** Linné (Saxifrage à trois doigts). — Tiges 2-10 centim., dressées, rameuses ou simples, pubescentes visqueuses; feuilles radicales entières ou trifides, les caulinaires à 3 lobes. Fleurs blanches, petites; ovaire infère. — ⊙; Mars-Mai. Vieux murs.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, R. Guéret, Chénérailles, etc., Bourganeuf, Felletin (de Cessac); Aubusson, R. (Jorrand et Frébault); Ajain (Abbé Nadaud). — CORRÈZE : Route de Toulouse, près Roche de Bonig, Planchetorte, Jeansavie, Moriolle, Larche à Fournet, Turenne à Linoire, C. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Confolens, Chabanais, etc., CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Piégut, R., Bussière-Badil. Nontron (Soulat-Ribette).

Avec M. Duris, nous avons recueilli en avril 1910, dans un mur à Eymoutiers, des spécimens de cette espèce à tiges simples de 1-2 centim., exemple de nanisme que nous avons décrit en son temps (voir *Rev. scient.*, t. IX, p. 262).

557. **S. granulata** Linné (Saxifrage granulée). Vulg. : Casse-pierres, Herbe à la gravelle. — Souche chargée de petits tubercules; tiges, 2-4 décim., simple, velue, visqueuse; feuilles radicales réniformes crénelées, les caulinaires subsessiles palmatilobées. Fleurs blanches, assez grandes, en corymbes; ovaire semi-infère. — Vivace; Mai-Juin. Coteaux secs, bords des bois et des champs.

C. ou AC. partout.

S. penduliflora Bastard (Saxifrage penchée). — Plante plus robuste, à souche ligneuse, noirâtre, à feuilles toutes pétiolées, à fleurs plus grandes, un peu penchées. — Lieux frais.

HAUTE-VIENNE : Bords de la Vienne à Condat, R. (Lamy). — CREUSE : RR. Ahun (Pailloux); Glénic (de Cessac). — CORRÈZE: environs d'Ussel, RR. (Lamy).

558. **S. hypnoides** Linné (Saxifrage mousseuse). Vulg. : Gazon turc. — Tiges, 1-2 décim. plus ou moins glanduleuses dressées; feuilles des rosettes à 3-5 lobes, les caulinaires à 1-3 lobes mucronés. Fleurs blanches assez grandes; sépales mucronés; capsule incluse. — Vivace; Juin-Juillet. Rochers des montagnes.

HAUTE-VIENNE : Saint-Yrieix, crêtes des murs de pierres sèches, route de Quinsac (Salvaing), sans doute sortie des jardins. — CORRÈZE : Ussel, bords de la Dordogne (Chry. de la Place *in* cat. Puel); près de Bort, rochers dominant la Dordogne (Fre Georges).

2. — CHRYSOSPLENIUM

Calice à 4 divisions, rarement 5. Corolle nulle. Etamines 8, rarement 10. Capsule uniloculaire à 2 valves.

559. **C. alternifolium** Linné (Dorine à feuilles alternes). — Plante gazonnante; tiges, 1-2 décim., dressées; feuilles alternes, forte-

ment crénelées, échancrées à la base. Fleurs jaunâtres en cyme feuillée. — Vivace; Mai. Lieux humides et ombragés, bords des ruisseaux et des cascades, surtout dans les montagnes granitiques.

Haute-Vienne : descend dans la vallée de la Vienne jusqu'au château de La Rivière, au-dessous d'Eymoutiers. — Creuse : RR. bords de la Felletine, près Aubusson (Pailloux), ruisseau traversant le bois de Confolens, rive droite de la Creuse, dernier affluent de droite du ruisseau de la Chassagne; en amont du pont de Bussière, sur la Roseille, rive gauche, en face du moulin (Jorrand et Frébault); forêt de Chabrières, ruisseau du Sanglier, rive gauche du Cher au Moulin Rameau, c^e^ de Chambouchard (de Lambertye); Ajain (Abbé Pinot); R. Guéret, bords des ruisseaux (Lafay); forêt de Chabrières, rigoles formant le ruisseau de Sainte-Feyre (Sarrassat); Grand-Bourg, à la Ribbe (de Cessac). — Corrèze : A côté d'une source, près de Treignac, R. (Lamy), dans les environs d'Ussel, R. (F^re^ Georges).

560. **C. oppositifolium** Linné (Dorine à feuilles opposées). — Diffère de l'espèce précédente par ses tiges diffuses, radicantes à la base, ses feuilles opposées, faiblement crénelées et rétrécies à la base. — Vivace; Mai. Lieux humides et ombragés, bords des ruisseaux.

Haute-Vienne, Creuse et Corrèze : C. — Confolentais : bords de l'Issoire, sur le Beau, c^e^ d'Esse, bords du ruisseau de la Tulette, au-dessus du pont du chemin de fer, etc., AR. (Crévelier). — Nontronnais : Rochers humides bordant la Tardoire et le Trieux, c^e^ de Bussière-Badil; les Castilloux, à 4 kilomètres de Thiviers, rive droite de l'Isle (Soulat-Ribette).

Les plantes de cette famille n'ont guère d'autre utilité que d'orner nos jardins. Nous citerons : les Saxifrages qui se placent sur les rocailles ou servent à faire des bordures; les Hydrangelles, notamment l'Hortensia; le Seringat à fleurs blanches dont le parfum rappelle celui de la fleur de l'Oranger.

Famille XLVII. — OMBELLIFÈRES (1)

Sépales 5 ou nuls, pétales 5, étamines, 5, styles 2, ovaire infère; pétales et étamines plus ou moins adhérents au calice. Fleurs petites en ombelles composées d'ombellules, en ombelles simples, ou en têtes, accompagnées

(1) A propos de quelques ombellifères. Ch. Le Gendre (*Rev. scient.*, t. 1, p. 193). — Ombellifères., Ch. Le Gendre (*Rev. scient.*, t. VIII, p. 141).

généralement d'un involucre et d'involucelles. Fruit sec composé ordinairement de 2 achaines se séparant à la maturité.

1. — DAUCUS

Involucre à bractées pinnatiséquées, celles de l'involucelle entières ou tripartites. Fleurs blanches ou rosées. Calice à 5 dents. Fruit court et hérissé de poils ou de pointes raides.

561. **D. Carota** Linné (Carotte commune). — Racine en fuseau; tige 5-8 décim., hispide, dressée; feuilles bipinnatiséquées, oblongues. Ombelle en nid d'oiseau à la maturité; folioles des involucelles très étroites; aiguillons du fruit à pointes recourbées. — Bisannuelle; Juin-Octobre. Champs, prés, talus.

CC. partout. Est encore R. à Eymoutiers où la plante a été introduite depuis peu (Duris).

Var. δ. *Allionii* Rouy et Camus. — Diffère du type par ses feuilles à divisions ultimes très élargies et ses grandes ombelles à rayons nombreux.

Confolentais : Confolens *(In* herb. Crévelier).

Var. ε. *marcidus* Rouy et Camus. — Feuilles et fleurs rougeâtres, ombelles assez petites.

Haute-Vienne : Bord d'un chemin aux Courrières, c^e d'Isle (Hétier et Le Gendre).

2. — ORLAYA

Feuilles 2-3 fois pinnatiséquées. Involucre à bractées entières ainsi que celles des involucelles. Fruits armés de 2-3 rangs de pointes subulées.

562. **O. grandiflora** Hoffmann (Orlaye à grandes fleurs). — Tige dressée de 1-4 décim., glabre. Involucres à bractées scarieuses sur les bords ; fleurs blanches à pétales extérieurs très grands, profondément bipartits. — ⊙; Juin-Août. Champs.

Corrèze : Beaulieu, bords de la route de Tulle, en face du moulin d'Abadiol, AR. (Rupin).

3. — TURGENIA

Diffère du genre précédent par les feuilles simplement pinnatiséquées et les rayons de l'ombelle hérissés de poils rudes. Fruits ovoïdes.

563. **T. latifolia** Hoffmann (Turgénie à larges feuilles). — Tiges dressées de 2-6 décim., hérissées, rudes. Fleurs rouges ou roses, rarement blanches; pétales inégaux. Fruits gros à aiguillons robustes, ordinairement rougeâtres. — ⊙; Juin-Août. Champs, moissons.

Corrèze : entre Jauzac et la Magnane, Puy de Crochet, forêt de Pommier, au-dessus de Saint-Cernin de Larche, Ayen, au-dessus du village AR. (Rupin). — Confolentais : Environs des Pins, Champagne-Mouton, R. (Crévelier).

4. — CAUCALIS

Feuilles 2-3 fois pinnatiséquées. Ombelles de 2-4 rayons à involucre nu ou à une bractée entière. Fruit ellipsoïde.

564. **C. daucoides** Linné (Caucalide Fausse-carotte). — Tige dressée, 1-5 décim. Fleurs blanches ou rosées. Fruits armés de pointes brusquement épaissies inférieurement et crochues au sommet. — ⊙; Mai-Juillet. — Champs, moissons.

Haute-Vienne : Champs aux Grands-Chézeaux, AC. (Lafay). — Corrèze : Noailles près le pont Coudert, Puy de Crochet, Russac, Lissac, forêt de Pommier au-dessus de Saint-Cernin. C. (Rupin); dans les environs d'Ussel (Fre Georges). — Confolentais : Dans le calcaire, Alloue, Benest, etc. Çà et là quelques pieds dans les moissons aux environs de Confolens, Pignoux, Saint-Maurice, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Teijat, Saint-Pardoux, parmi les moissons, CC. (Soulat-Ribette).

5. — TORILIS

Involucre nul ou à bractées simples. Calice à 5 dents. Pétales émarginés. Fruit petit, ovoïde, hérissé sur toute sa surface.

565 **T. Anthriscus** Gmelin (Torilis des haies). — Tige dressée, 5-12 décim., rameuse, velue; feuilles bi-pinnatiséquées. Involucre formé de 5 bractées linéaires; ombelles petites, convexes, à 4-12 rayons, longuement pédonculées, terminales. Fleurs blanches; fruits petits, 3 m/m, couverts d'aiguillons courbés ascendants, à pointe droite. — Bisannuelle. Juin-Août. Lieux incultes, bords des bois, des haies.

C. ou CC. partout.

Variété à fleurs purpurines. — Haute-Vienne : Champagnac, bords de la Tardoire, près des forges de la Rivière (Lamy).

Forme naine. — Haute-Vienne : le long d'une haie près Thiat (Lamy); cette forme a été aussi rencontrée dans la Creuse (de Cessac).

566. **T. helvetica** Gmelin (Torilis de Suisse). — Diffère de l'espèce précédente par les tiges plus petites (2-4 décim.), l'involucre nul ou à une seule bractée, les ombelles planes, les fruits portant des deux côtés des aiguillons crochus. — Bisan-

nuelle. Juillet-Septembre. Champs, fossés, bords des haies et des bois.

Haute-Vienne : Champs cultivés au Poulier, c^e^ de Saint-Bazile, RR. (Rodeau). — Creuse : Aubusson (Jorrand et Frébault. — Corrèze : C. dans les environs de Brive (Rupin); Argentat, C. (Vachal). — Confolentais : Environs de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : Saint-Pardoux (Sauvo); Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *divaricata* de Candolle. — Forme à tiges basses, à rameaux divariqués, courts ainsi que les pédoncules.

Creuse : C. à Aubusson (Jorrand et Frébault). — Confolentais : Environs de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *anthriscoides* de Candolle. — Tige peu rameuse atteignant parfois une grande hauteur; rameaux redressés. — Forme des haies et des bois.

Haute-Vienne : Châteauponsac, coteau sec sur la rive gauche de la Gartempe (Le Gendre). — Confolentais : haies à Confolens et aux environs AR. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

567. **T. heterophylla** Gussonne. — Diffère de *T. helvetica*, par ses tiges grêles, ses feuilles supérieures simples, linéaires, entières, ses fleurs très petites, blanches ou roses, ses fruits tuberculeux d'un côté et hérissé de l'autre de pointes scabres et accrochantes. — Bisannuelle, Mai-Juillet. Haies, lieux arides, broussailles.

Confolentais : Haies et bois dans les environs de Confolens (Crévelier).

568. **T. nodosa** Gærtner (Torilis noueux). — Tiges de 1-5 décim., rameuses, rudes, couchées, velues, feuilles bipinnatiséquées. Involucres nuls; ombelles petites, presque sessiles et opposées aux feuilles. Petites fleurs blanches ou roses. Fruits petits, portant au sommet des aiguillons crochus. — ⊙; Mai-Juillet. Lieux secs et incultes, bords des chemins.

Haute-Vienne : Jardin de l'école à Saint-Bazile, RR. (Rodeau). — Creuse : Clairavaux, AC. (Pedon). — Corrèze : Yssandon, sous la tour, AR. (Rupin). — Confolentais : Dans le calcaire, Champagne-Mouton, etc. AC.; n'existe pas dans la partie granitique (Crévelier).

6. — BIFORA

Involucre et involucelles presque nuls. Dents du calice nulles. Pétales échancrés. Fruit formé de deux carpelles ridés, globuleux, très distincts.

569. **B. testiculata** Sprengel (Bifore à deux bosses). — Plante fétide, glabre. Tige de 2-4 décim., dressée, anguleuse; feuilles pinnatiséquées, les caulinaires bipinnatiséquées. Involucre nul ou à 1 bractée linéaire; ombelles très petites, 1-3 rayons; fleurs blanches; fruit terminé par une pointe conique très courte. — ⊙; Juin. Champs, moissons.

Confolentais : Seulement dans le calcaire, Parzac, Saint-Laurent-de-Céris, etc., AR.; non trouvé dans le granit bien que la plante ait été signalée à Saint-Germain par M. de Rochebrune (Crévelier).

7. — CORIANDRUM

Lobes des feuilles supérieures très étroits, calice à 5 dents; pétales échancrés; fruit subglobuleux.

570. **C. sativum** Linné (Coriandre cultivée). — Plante glabre, tige dressée, rameuse, 3-6 décim., feuilles à odeur forte nauséeuse. Involucre nul ou à une bractée. Ombelles à 3-7 rayons. Fleurs d'un blanc rosé; fruit un peu jaunâtre ou rougeâtre; graines à odeur aromatique. — ⊙; Juin-Juillet. Lieux cultivés, moissons.

Cultivée et quelquefois subspontanée.

Corrèze : sur le talus du chemin de fer, entre Brive et Terrasson (Rupin).

8. — LASERPITIUM

Involucre et involucelles polyphylles. Calice à 5 dents courtes. Pétales échancrés à pointe enroulée. Fruits à côtes, les 4 secondaires ailées, largement membraneuses.

571. **L. asperum** Crantz (Laser rude), *L. latifolium* Linné, var. *asperum* Soy-Will. — Souche épaisse. Tige 3-12 décim., robuste, striée; feuilles à folioles grandes, ovales, dentées en scie, hérissées en dessous de poils raides, ainsi que les pétioles. Fleurs blanches. — Vivace; Juin-Août. Bois montagneux.

Creuse : RR. Sainte-Madeleine et ruisseau de Beauze, près d'Aubusson (Pailloux); Aubusson, Rochetaillade, R. (Jorrand et Frébault); Trenloup près d'Alleyrat (de Cessac); Clairavaux,

C. (Pedon); Chambon, sur les coteaux de la Vouëze (abbé Lascaud). — CORRÈZE : Neuvic sur la lisière d'un bois (Lamy), Bourg-Lastic, Bort, aux Orgues, AR. (Rupin); Montcoussier, près Ussel (Gonod d'Artemare), bords du Doustre, rive gauche ce du Jardin, au-dessous du moulin (G. Lachenaud).

Levistichum officinale (Livêche officinale), plante lisse à odeur forte, à tige de 1m50 environ, sillonnée, à grandes feuilles bi ou tripinnatiséquées, à fleurs jaunâtres, connue sous le nom d'Ache, est souvent cultivée dans la campagne et presque naturalisée.

L'abbé de Cessac l'a rencontrée dans ces conditions en divers endroits de la Creuse, notamment à Châtelus-le-Marcheix.

9. — ANGELICA

Involucre nul ou pauciphylle; involucelles polyphylles. Calice à dents nulles; pétales entiers acuminés. Fruit à côtes marginales ailées.

572. **A. silvestris** Linné (Angélique sauvage). — Tige 10-20 décim., obscurément striée, fistuleuse; feuilles à pétiole largement dilaté à la base, très grandes, tripinnatiséquées, à folioles non décurrentes sur le pétiole. Ombelles fournies, 20-30 rayons pubescents. Fleurs blanches, parfois rosées. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux humides, prés et bois.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy), plus rare cependant que *A. montana*; Lamy était même perplexe sur son existence dans le département, mais le Dr Schultz a rapporté à *A. silvestris* des échantillons provenant des bords de la Glane, de l'Aurence à Reignefort, dans les bois de Condat, dans une vallée entre Saint-Sylvestre et Grammont. Var. *purpurea*; les Grands-Chézeaux, bords du ruisseau de Gencay, AR. (Lafay). — CORRÈZE : Bords de la Corrèze à Brive, Siaurac, Soulier de Chasteaux, AC. (Rupin); Saint-Cernin, AC. (Farges); Argentat, C. (Vachal. — CONFOLENTAIS : CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : AC. Puy-Rocher, ce de Pluviers, petit ruisseau à Lisle, ce de Thiviers (Soulat-Ribette).

573. **A. montana** Schleicher (Angélique de montagne). *A. silvestris* var. *montana* Gremli. — Diffère de l'espèce précédente par sa glabrescence, ses feuilles à folioles moitié plus larges, les supérieures décurrentes sur le pétiole, à dents plus rapprochées, ses fruits moitié plus petits. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux humides.

HAUTE-VIENNE : C'est l'espèce qui domine dans la Haute-Vienne (Lamy). — CREUSE : CC. (de Cessac); AR. à Aubusson (Jorrand et Frébault). — Manquerait dans les autres parties de a région, mais il semble que les botanistes ont confondu souvent

les deux espèces et qu'il y a des recherches à faire pour fixer exactement l'aire géographique de *A. silvestris* et *A. montana.*

574. **A. pyrenæa** Spreng. (Angélique des Pyrénées). — Tige 1-3 décim., sillonnée; feuilles bi-pinnatiséquées à folioles découpées en lanières étroites; ombelles de 3-7 rayons, glabres. Fruit petit, ovale. — Vivace; Juillet-Septembre. Pâturages des montagnes.

CREUSE : RR. Crocq, Flayat (Pailloux). — CORRÈZE : C. sur quelque points de la Haute-Corrèze (Lamy); Meymac, Millevaches, pacages de l'étang des Oussines (Gonod d'Artemare et G. Lachenaud).

Selinum carvifolia Linné, (Sélin à feuilles de Carvi). — Cette plante a été indiquée par Boreau, dans la Creuse, au Mouchetard près Guéret. Or, de Cessac qui connaissait parfaitement cette localité où il avait créé une sorte de jardin botanique, ne l'y a jamais rencontrée. Cette indication paraît donc être une erreur.

On reconnaîtra cette plante à ses tiges à angles aigus, à ses feuilles à folioles étroites, à ses fleurs blanches et à son fruit à deux ailes saillantes.

10. PEUCEDANUM

Involucre nul ou à plusieurs bractées ainsi que les involucelles. Calice à 5 petites dents. Pétales entiers ou échancrés. Fruit entouré d'un bord en aile simple plus ou moins épaisse.

575. **P. gallicum** Latourette (Peucédane de France). *P. parisiense* de Candolle. — Souche couronnée par de nombreuses fibres; tige glabre, striée, dressée, 6-12 décim.; feuilles à folioles toutes linéaires étroites, allongées et entières. Involucre 0-4 bractées; involucelles 4-8 bractées. Fleurs blanches ou rosées. Fruits petits, elliptiques. — Vivace; Juillet-Septembre. Bords des bois, prés secs.

HAUTE-VIENNE : Peyrat-la-Marche; bois entre Thiat et Oradour-Saint-Genest (Abbé Lecler); sur les rochers de la Glane à Saint-Junien (J.-J. Crévelier). Bords du Taurion près Saint-Martin-Terressus, champs incultes près du Riz-Chauveron, dans un pré sec au Petit-Beauvais près Limoges (Lamy). — CREUSE : Environs d'Ahun, Chamberaud, RR. (Pailloux); forêt de Chenérailles (de Cessac). — CORRÈZE : Le Saillant, rive droite de la Vézère, après le Saut du Saumon, R. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Bois de Pignoux, c^e d'Hiesse, des Sines, c^e d'Ansac, de Vielleforêt, c^e de Lessac etc., CC. (Crévelier).

576. **P. carvifolium** Villars (Peucédane à feuilles de Carvi) *Selinum carvifolia* Dubois *non* Linné. — Diffère de l'espèce

précédente par l'involucre nul ou à une seule bractée, par les involucelles à 1-4 bractées, par les fleurs d'un blanc verdâtre ou jaunâtre. — Vivace; Juillet-Septembre. Prés humides.

Nontronnais : Prés aux environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

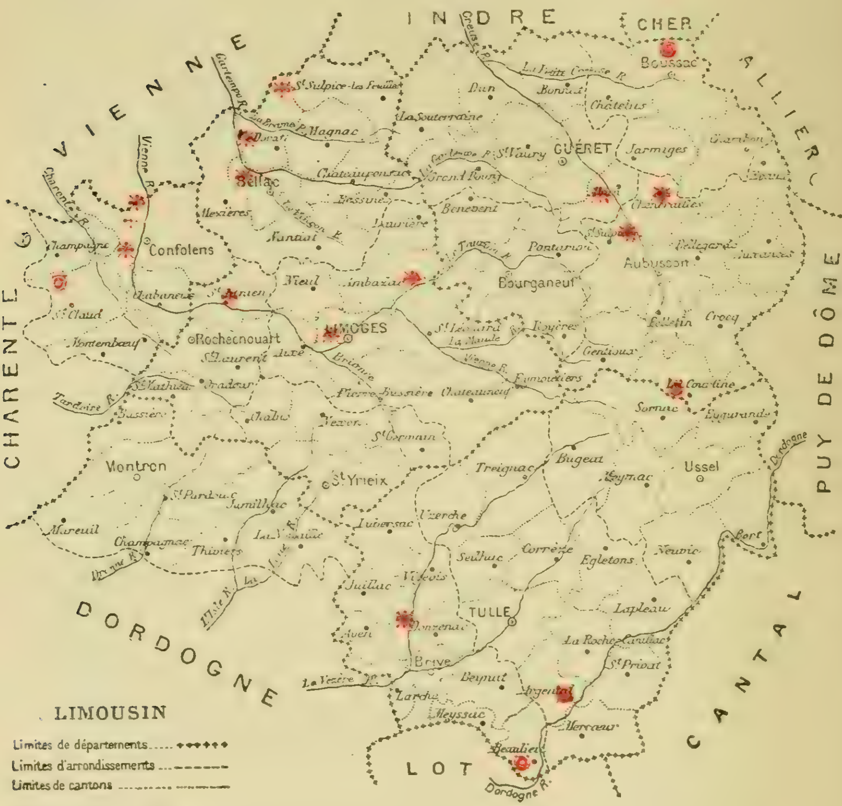


Fig. 16. — ❋ Aire géographique de *Peucedanum gallicum* Latourette.
◎ — *Peucedanum Oreoselinum* Mœnch.

577. **P. Cervaria** Lapeyrouse (Peucédane des cerfs). — Souche garnie de fibres; tige robuste, 7-12 décim.; feuilles pinnatiséquées à folioles larges, ovales, dentées. Ombelle à 10-20 rayons; involucre et involucelles à plusieurs bractées; fleurs blanches parfois rosées; fruit ovale oblong. — Vivace; Juillet-Octobre. Pâturages secs, coteaux et bois calcaires.

Corrèze : Chèvre-Cujol, Noailles entre le Puy-Laborie et la route de Toulouse, AC. (Rupin).

578. **P. Oreoselinum** Mœnch (Peucédane sélin de montagne). — Diffère de l'espèce précédente par les feuilles vertes sur les deux faces, et les folioles cunéiformes trilobées; les fleurs sont toujours blanches. — Vivace; Juillet-Août. Pâtures, bois, surtout dans les terrains sablonneux.

Creuse : Saint-Marien (Pérard); Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Beaulieu, bois de la Dordogne près Brivezac C.; Saut de la Sole (Rupin); Argentat, bords de la Dordogne, C. (Vachal). — Confolentais : indiqué avec doute à Parzac par Crévelier.

11. — PASTINACA

Involucre et involucelles nuls ou à un petit nombre de bractées (1-2). Fruit glabre entouré d'un rebord simple, peu saillant.

579. **P. opaca** Bernh. (Panais opaque) *P. silvestris* var. *opaca* Celak. — Tiges sillonnées, pubescentes; feuilles ailées à folioles ovales crénelées-dentées, velues. Ombelles à 4-6 rayons; fleurs jaunes; fruits aplatis à 3 côtes saillantes. — Bisannuelle. Juillet-Septembre. Lieux incultes, bords des chemins.

Haute-Vienne : CC. sur le bord des chemins, route de Limoges à Aixe. Cimetière de Peyrat, de Bellac, etc., (Lamy). — Corrèze : Chèvre-Cujol, Panpan, Jouffre, Puy-Gérald, Lissac, Larc e, Ayen, Saint-Robert, Cublac, C. (Rupin). — Confolentais : Autour des habitations, çà et là à Confolens, le Pignoux c^e^ d'Hiesse, Le Pinode, c^e^ d'Ambernac, Saint-Maurice, etc. AR. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers, Saint-Pardoux, (Soulat-Ribette).

P. propinqua Jordan. — Forme robuste, tiges dressées, à angles peu prononcés, atteignant jusqu'à deux mètres.

Confolentais : Chabanais, talus secs sur la route de Confolens (Le Gendre).

P. pratensis Jordan (Panais des prés). — Tiges à angles très prononcés. Fruit largement ovale. — Bisannuelle; Août-Septembre. Prés, lieux frais.

Corrèze : C. dans les prairies et herbages humides aux environs de Saint-Cernin (Farges).

Cette variété de *P. silvestris* doit être commune en Limousin. A rechercher.

P. obscura Lamy. — Sans description et nous n'avons pas la plante en herbier, de sorte que nous ne savons à quelle variété de *P. silvestris* la rapporter.

Haute-Vienne : Limoges, Aixe, C. près des moulins et des habitations (Lamy).

580. **P. sativa** Muller (Panais cultivé). — Plante à racine renflée, charnue, à feuilles glabres, luisantes en dessus, cultivée sous le nom de *Panais des polagers* et quelquefois subspontanée.

Haute-Vienne : Lieux incultes, près des habitations (Lamy). — Sans doute ailleurs.

12. — HERACLEUM

Involucre nul ou à bractées peu nombreuses; involucelles à plusieurs bractées. Calice à 5 dents. Pétales émarginés. Fruit entouré d'un rebord mince et élargi.

581. **H. Lecokii** Grenier et Godron (Berce de Lecoq.) *H. sibiricum* Lecoq et Lamotte. — Tige dressée, 5-12 décim., hérissée, fistuleuse. Feuilles pubescentes, vertes en dessus, plus ou moins blanchâtres en dessous, profondément découpées en larges segments. Ombelles grandes; fleurs jaunâtres ou verdâtres; fruit gros, glabre, échancré au sommet — Vivace; Juin-Août; prairies et bois.

Haute-Vienne : M. Lamy croit l'avoir trouvé (Ab. Lecler). — Corrèze : Bords de la Cère, sous Saint-Julien (Rupin); vallée de la Dordogne au Val Benette (Gonod d'Artemare).

582. **H. Sphondylinum** Linné (Berce Branc-Ursine); en patois *Paoulo de Lou* (patte de Loup). — Tige dressée, 5-12 décim., velue fistuleuse. Feuilles velues en dessous, pinnatiséquées. Ombelles grandes; fleurs blanches; fruit gros, pubescent. — Vivace; Juin-Septembre; prairies humides, fossés.

Espèce présentant plusieurs variétés. Voici celles dont la présence a été constatée en Limousin.

H. pratense Jordan (Berce des prés). — Tige robuste; feuilles à lobes oblongs; fruit presque orbiculaire.

CC. partout; mauvaise plante envahissante à faire disparaître des prairies.

H. angustatum Boreau (Berce à feuilles aiguës), (*H. Lamottei*, de Cessac). — Plante assez robuste. Feuilles à folioles très étroites; fruits presque orbiculaires.

Creuse : Saint-Léger-le-Guéretois, etc. R. (de Cessac). — Corrèze : Allassac, moulin de Gau, RR. (Rupin).

H. æstivum Jordan (Berce d'été) — Tige peu robuste; feuilles à lobes ovales lancéolés. Fruits obovales sensiblement rétrécis à la base. — Juillet-Septembre; bois et pâturages.

Haute-Vienne : Prairies élevées et humides entre Saint-Sylvestre et Grammont; CC. dans les prés d'Aixe, Limoges, Isle;

Larivière sur les bords de la Tardoire, c^e de Champagnac (Lamy). — CREUSE : C. (de Cessac). — CORRÈZE : Bords de la Corrèze C.

H. æstivum var. *angustatum* de Cessac. — Feuilles à folioles très étroites.

CREUSE : Pont-à-la-Dauge. R. (de Cessac).

H. angustifolium Villars (Berce à feuilles étroites). — Plante grêle ; feuilles inférieures à folioles courtes, à divisions lancéolées linéaires. Fruits obovales.

CORRÈZE : Meymac, Millevaches, AC. dans les prairies (Gonod d'Artemarc).

Variétés mal définies qu'il convient d'étudier afin d'en fixer plus exactement la distribution dans notre région.

13. — TORDYLIUM (1)

Involucre et involucelles à plusieurs bractées linéaires subulées. Calice à dents courtes. Pétales émarginés. Fruit orbiculaire, entouré d'un rebord en forme de bourrelet.

583. **T. maximum** Linné (Tordylier élevé). — Tige dressée, 3-9 décim., anguleuse, hérissée. Feuilles pinnatiséquées, velues, à folioles incisées, ovales ou lancéolées. Ombelles à rayons courts. Fleurs blanches, quelquefois rosées. Fruits poilus. — ⊙ ; Juillet-Août. Bords des chemins ; lieux secs et pierreux.

HAUTE-VIENNE : Bords des champs et des chemins à Rochechouart (Lamy) ; dans un taillis, sur un remblai bordant une route à Oradour-sur-Vayres, RR. (Rodeau). — CREUSE : Catal. Pailloux. R. Grand-Bourg, Saint-Médard, étang des Landes près Lussat (de Cessac). — CORRÈZE : Bords de la Corrèze au P ie r, Saint-Pantaléon, Larche, A C. (Rupin) ; Saint-Cernin, AC. (Farges). — CONFOLENTAIS, coteaux de Saint-Germain AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : environ de la tour de Piégut, Thiviers (Soulat-Ribette).

14. — SILAUS

Involucre nul ou à 1-2 bractées ; involucelles polyphylles. Calice à dents nulles ; pétales faiblement échancrés. Fruit oblong à 5 côtes un peu saillantes.

584. **S. pratensis** Besser (Silaus des prés) vulg. : Persil bâtard, Cumin des prés. — Plante glabre ; souche munie de fibres au sommet ; tige dressée, 4-10 décim., striée ; feuilles 2-3 pinnatisé-

(1) Voir *Rev. scient.*, t. IV, p. 216.

quées, à lobes linéaires lancéolés. Ombelles courtes; fleurs jaunâtres. — Vivace; Juin-Septembre; prairies et bois humides.

HAUTE-VIENNE : Haies des prairies aux environs de Vayres RR. (Soulat-Ribette). — CREUSE : Clairavaux, R. (Pedon). — CORRÈZE : Vialmur, Noailles, Entrecor à Fontilles. C. (Rupin). CONFOLENTAIS : Beaulieu, les Pins, etc. seulement dans le calcaire (Crévelier).

15. — SESELI

Involucre nul ou à peu près; involucelles polyphylles. Calice à dents courtes. Pétales faiblement échancrés. Fruits ovales ou oblongs, couronnés par les styles.

585. **S. montanum** Linné (Séséli des montagnes). — Plante glabre; souche garnie de fibres; tige dressée, 2-5 décim., grêle; feuilles d'un vert gai, les inférieuses tripinnatiséquées, à folioles linéaires arquées relevées en dessous par une côte saillante. Ombelles petites à rayons courts; fleurs blanches; fruit à côtes épaisses. — Vivace; Août, Octobre. Coteaux secs dans le calcaire.

CORRÈZE : Noailles, Puy de Crochet, Le Chauzanel, Cousage, entre la Ménagerie et la Roche, Perpezac-le-Blanc C. (Rupin et Loubignac). — CONFOLENTAIS : Coteaux secs et bois du calcaire, Saint-Claud, Parzac, les Pins, Champagne-Mouton, etc. CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Saint-Pardoux. (Soulat-Ribette).

S. glaucescens Jordan. (Séséli glaucescent). — Diffère du précédent par ses feuilles glaucescentes à folioles dont la côte est nulle. — Même temps de floraison, mêmes stations.

NONTRONNAIS : Environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

16. — FŒNICULUM

Involucre et involucelles nuls. Calice à dents nulles. Pétales entiers. Fruit à 5 côtes saillantes.

586. **F. officinale** Allioni (Fenouil officinal). — Plante glabre, un peu glauque. Tige grosse, 1-2 mètres, cylindrique, striée. Feuilles, 3-4 pinnatiséquées, à folioles allongées nombreuses capillaires. Ombelles amples, à rayons nombreux; fleurs jaunes; fruits oblongs. — Vivace; Juillet Août. Cultures, vignes, champs pierreux, ruines.

HAUTE VIENNE : Limoges au Grand séminaire, (Abbé Lecler); dans un jardin près de Naugeat, Aixe, ruines de Saint-Amand à Saint-Junien (Lamy); au bois de Mialeix près de Saint-Léonard (Van der Wœstyne); route de Vayres à Rochechouart, Bellac,

coteaux au-dessous de Châteauponsac (Le Gendre). — Creuse : RR. Glénic (Filloux) où il est très abondant dans les rochers; Saint-Médard, etc. (de Cessac); Aubusson, RR. sous les murs du Châpitre, etc. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Chèvre-Cujol, Vialmur, Yssandon, Ayen, C. (Rupin); Argentat, Vel, AR. (Vachal); Le Carmel à Tulle, Laguenne, R. (Fourgeaud). — Confolentais : bords des chemins à Confolens, Saint-Maurice, Etagnac, etc. (Crévelier); Chabanais (Le Gendre). Plante souvent naturalisée dans les jardins et surtout dans les lieux où elle trouve de la chaux.

17. — ÆTHUSA (1)

Involucre nul et involucelles à 3-5 bractées. Calice à dents nulles. Pétales échancrés, Fruit glabre, ovale, globuleux.

587. **Æ. Cynapium** Linné (Ethuse persil de chien) vulg. : Petite ciguë, faux persil. — Plante glabre. Tige dressée, 1-6 décim., cylindrique, striée. Feuilles d'un vert sombre, 2-3 fois pinnatiséquées, à odeur vireuse, à folioles triangulaires, profondément incisées. Ombelles pédonculées; fleurs blanches. — ⊙; Juillet-Octobre. Pied des murs. Jardins, lieux frais.

Haute-Vienne : Lieux cultivés, jardins, C. (Lamy), Limoges (Le Gendre); Le Dorat, (Abbé Lecler); Eymoutiers, jardins et prés des habitations (Duris); Parc de Saint-Bazile (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux, CC. (de Cessac); Aubusson, AC. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Darazac, C. (Laygue); Ussel, Bort, route d'Ussel, (Fre Georges). — Confolentais : CC. jardins et champs à Confolens, Saint-Germain, Chabanais, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

18. — ŒNANTHE (2)

Involucre nul ou à plusieurs bractées, involucelles polyphylles. Calice accressent après la floraison. Pétales émarginés. Fruits cylindriques ou ovoïdes, à côtes obtuses.

588. **Œ. pimpinelloides** Linné (Œnanthe Boucage). — Plante glabre; souche à fibres munies à l'extrémité d'un renflement ovoïde globuleux; tige dressée, 3-6 décim., cannelée, fistuleuse; feuilles inférieures bipinnatiséquées à folioles ovales ou lancéolées, les supérieures pinnatiséquées à folioles longues et étroitement

(1) Voir *Rev. scient.*, t. I, p. 192 et 210.
(2) Voir *Revue scientifique*, t. X, p. 216.

linéaires. Ombelles longuement pédonculées à 6-12 rayons; involucre à bractées caduques. Fleurs d'un blanc jaunâtre. Fruit cylindrique muni d'un anneau calleux à la base. — Vivace; Juin-Juillet. Prés, bois.

Haute-Vienne : Condat, Isle, Aixe, Saint-Priest-sous-Aixe, Saint-Junien, Saint-Barbant (Lamy) Condadille, bords de la Briance au Bas-Marin (Abbé Lecler); bois au-dessus de la gare de Beynac (Le Gendre); Marginier, Abjat, forêt de Lavergne, c^e de Janailhac (G. Lachenaud). — Corrèze : dans les prés, Dampniat, Turenne, vallée de la Tourmente, AC. (Rupin); Argentat, Moulin Bas (Vachal); Saint-Bonnet (Fourgeaud). — Confolentais : prairies des bords de la Vienne, du Goire, de l'Issoire, etc. CC. (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Thiviers et dans le calcaire. C. (Soulat-Ribette).

Var. β *chærophylloides* De Candolle. — Diffère du type par les fibres plus grêles et plus allongées de la souche, par les folioles arrondies cunéiformes des feuilles radicales.

Haute-Vienne : pré du Séminaire au Dorat (Abbé Lecler); Marginier, c^e de Janailhac (G. Lachenaud).

589. **Œ. peucedanifolia** Pollich (Œnanthe peucedane). — Souche à fibres renflées en tubercules allongés assez grêles. Tige verte, 4-8 décim., sillonnée, fistuleuse. Feuilles bipinnatiséquées et pinnatiséquées, toutes à longues folioles linéaires aiguës. Ombelles assez grêles à 5-10 rayons; involucre nul. Fleurs blanches. Fruits ovoïdes, atténués aux deux extrémités sans anneau calleux. — Vivace; Mai-Juin. Prés humides.

Haute-Vienne : Pré du Séminaire au Dorat (Abbé Lecler) pré sur le bord de la Vayres, entre chez Bezard et Merlis, AR. (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux, C. (de Cessac); Guéret, Glénic (Lafay et Sarrassat). — Confolentais : prés de la Charente à Ambernac, Alloue, Benest, C. (Crévelier).

Œ. media Grisebach (Œnanthe intermédiaire). — Diffère de *Œ. peucedanifolia* par l'existence d'un involucre, par les rayons de l'ombelle épaissis à la base et par ses fruits pourvus d'un anneau calleux. — Vivace; Juin-Juillet. Prés et bois humides.

Haute-Vienne : pré du Séminaire au Dorat ou tout au moins individus se rapprochant beaucoup de cette espèce (Abbé Lecler). — Creuse : Ajain, (Abbé Nadaud). — Confolentais : prés des Roufferies et des environs, c^e de Lessac, AC. (Crévelier).

590. **Œ. Lachenalii** Gmelin (Œnanthe de Lachenal). — Plante glabre différant de *Œ. peucedanifolia* par sa souche à fibres

charnues, presque toutes filiformes, par ses tiges striées, cylindriques, ses feuilles inférieures à folioles oblongues, ses ombelles avec involucre à folioles caduques et son fruit plus petit. — Vivace; Juillet-Septembre; prés humides et marécageux.

HAUTE-VIENNE : RR. (Lamy). — CREUSE : indiquée dans la flore centrale sans localité (de Cessac).

591. **Œ. fistulosa** Linné (Œnanthe fistuleuse). — Souche à fibres charnues; tige faible, 4-8 décim., glaucescente, striée, très fistuleuse ainsi que le pétiole des feuilles. Feuilles inférieures 2-3 pinnatiséquées à folioles obovales, les caulinaires pinnatiséquées à folioles linéaires. Ombelles longuement pédonculées, à 3-4 rayons, les fructifères globuleuses; involucre nul ou monophylle. Fleurs blanches quelquefois rosées. Fruit obovoïde anguleux. — Vivace; Juin-Juillet. Lieux humides, fossés, marais.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : Etang des Landes, près Lussat (Pailloux). — CORRÈZE : Mares de Tujac, près le pont du chemin de fer, sur la route de Bordeaux R. (Rupin); Rotassac (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : au-dessous de Hiesse, vers Leymarie et la Chaume, étang de la Vigerie, R. (Crévelier).

592. **Œ. Phellandrium** Lamarck (Œnanthe Phellandrie), *Phellandrium aquaticum*. Vulg. : Ciguë aquatique. — Souche grosse à fibres grêles. Tige dressée ou couchée, 3-15 décim, sillonnée, fistuleuse, radicante aux nœuds inférieurs. Feuilles 2-3 pinnatiséquées, à folioles divisées en lobes très petits, les submergées à folioles capillaires, Ombelles courtement pédonculées, latérales et opposées aux feuilles. Involucre nul. Fleurs blanches petites. Fruits ovoïdes oblongs.

HAUTE-VIENNE : dans quelques étangs des environs du Dorat, de Lussac-des-Eglises et dans celui de la Belle-perche près du Riz-Chauveron (Lamy); étang de L'âge, c[e] du Dorat, étang des Planchettes, c[e] d'Azat, (Le Gendre); au Mas Gourgu (Abbé Lecler). — CORRÈZE : aux alentours de la Bouvie (Loulignac). — CONFOLENTAIS : dans le Clain, au-dessous de Hiesse, vers Leymarie et La Chaume, étang de la Vigerie, R. (Crévelier).

19. — BUPLEURUM

Involucre nul ou polyphylle; involucelles polyphylles. Calice à bord entier. Pétales entiers. Fruit ovoïde à 5 côtes filiformes. Feuilles simples.

593. **B. rotundifolium** Linné (Buplèvre à feuilles arrondies). — Tige, 3-6 décim., droite; feuilles glauques, ovales arrondies, les supérieures perfoliées. Ombelles à 4-8 rayons; pas d'involu-

cre. Fleurs d'un jaune pâle. Fruits à côtes saillantes et à vallécules lisses. — ⊙; Juin-Juillet. Moissons calcaires.

Creuse : terrains calcaires à Saint-Marc à Frongier, RR. (Ab. Paufique *in* de Cessac). — Corrèze : entre Turenne et Russac, AR.; Jugeals, Puy de Crochet, Jauzac, Ayen, AC. (Rupin). — Confolentais : seulement dans le calcaire, Saint-Claud, Beaulieu, les Pins, Champagne-Mouton, etc. (Crévelier). — Nontronnais : C. dans les moissons (Soulat-Ribette)

594. **B. protractum** Link. (Buplèvre à feuilles allongées). — Diffère de *B. rotundifolium* par ses feuilles plus allongées, par ses ombelles à rayons moins nombreux (2-3), par ses fleurs d'un jaune vif, par ses fruits à vallécules rugueuses.— ⊙; Juin-Juillet. Moissons calcaires.

Confolentais. — Saint-Claud, Parzac, Saint-Laurent de Céris, AR. (Crévelier).

595. **B. aristatum** Grenier et Godron (Buplèvre aristé) *B. opacum* Lange. — Tige, 1-2 décim., droite, anguleuse; feuilles linéaires lancéolées, non perfoliées. Ombelles à 2-4 rayons; involucre à 5 bractées longues ainsi que celles des involucelles. Feuilles petites, jaunâtres; fruits à côtes fines. — ⊙. Juin-Août. Lieux pierreux et secs.

Corrèze : Larche sur les coteaux entre Fournet et Achier, AR. Entre La Roche et la Ménagerie, AC. (Rupin).

20. — BERULA

Involucre et involucelles à plusieurs bractées. Calice à sépales très petits et aigus. Pétales émarginés. Fruits subglobuleux à côtes filiformes.

596. **B. angustifolia** Koch (Bérule à feuilles étroites) *Sisum angustifolium* Linné. — Tige dressée, 5-7 décim. Feuilles pinnatiséquées à folioles sessiles inégalement dentées. Ombelles pédonculées, la plupart latérales. Fleurs blanches. Fruit petit. — Vivace; Juillet-Septembre. Ruisseaux et fossés des terrains calcaires.

Haute-Vienne : espèce à supprimer de mon catalogue, dit Lamy; je ne crois pas qu'elle ait jamais été trouvée dans le département. — Confolentais : Confolens, assez répandue dans les fossés et ruisseaux de la partie calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Saint-Martial de Valette, bords de la route de Thiviers à Nantheuil (Soulat-Ribette).

21. — PIMPINELLA

Involucre et involucelles nuls. Calice à sépales rudimentaires. Pétales émarginés. Fruit ovoïde à côtes filiformes égales.

597. **P. magna** Linné (Boucage élevé). — Tige dressée, 6-7 décim., sillonnée anguleuse. Feuilles pinnatiséquées à folioles dentées. Ombelles 8-16 rayons. Fleurs blanches, rarement roses. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux frais, haies, bords des bois.

HAUTE-VIENNE : Prés de Magnac-Bourg, bords de la Briance entre le Vigen et la tour de Chalucet, Folles, Saint-Léonard, etc. R. (Lamy); Boisseuil (Abbé Lecler). — CREUSE : AR. Châtelus, Grand-Bourg, Chamberaud, Chambon Sainte-Croix, etc.; CC. dans les bois autour d'Aubusson (de Cessac). — CORRÈZE : Saint-Robert, près d'une fontaine sous le village, R. (Rupin); Argentat, C. (Vachal). — CONFOLENTAIS : Environs de Confolens, AC. (Crév.lier).

598. **P. saxifraga** Linné (Boucage saxifrage). — Tige dressée, 2-6 décim., striée, cylindrique. Feuilles pinnatiséquées, les supérieures à folioles incisées. Ombelles 8-16 rayons. Fleurs



Fig. 17. — ❋ Aire géographique de *Pimpinella magna* Linné.
— ◙ — *Helosciadium inundatum* Koch.

blanches. Fruit lisse. — Vivace; Juillet-Septembre. Bords des champs; pelouses sèches.

C. ou CC. partout.

P. pratensis Thuillier. — Se distingue du type par les folioles des feuilles inférieures toutes pinnatifides.

Haute-Vienne : Bords de la Briance (Abbé Lecler). — Creuse : C. (de Cessac). — Confolentais : Prairies des bords de la Vienne et sur quelques vieux murs à Confolens, C. (Crévelier). — Nontronnais : landes de Bancul, près de Thiviers.

P. saxifraga β. dissectifolia Koch. — Diffère du type par ses tiges plus filiformes et les folioles des feuilles inférieures incisées jusqu'à la côte et à lobes étroits.

Haute-Vienne : Pierre-Brune, c[e] de Magnac-Bourg (Le Gendre). — Creuse : C. (de Cessac). — Confolentais : dans les prés de la Grange-Cambourg, sous Périssac, R. (Crévelier); pelouses sèches à Cacharat, c[e] d'Etagnac (Le Gendre).

22. — CARUM

Involucre et involucelles à plusieurs bractées, rarement nuls. Calice à sépales fugaces. Pétales émarginés. Fruit ovoïde ou oblong à côtes filiformes.

599. **C. verticillatum** Koch (Carvi verticillé) *Bunium verticillatum* Grenier et Godron. — Souche garnie de fibrilles, à fibres allongées charnues. Tige dressée, 2-6 décim., glabre. Feuilles longues, pinnatiséquées, presque toutes radicales, à folioles nombreuses, capillaires. Ombelles, 6-12 rayons à peu près égaux. Involucre et involucelles à plusieurs bractées courtes. Fleurs blanches. Fruit ovoïde. — Vivace; Juin-Août; terrains granitiques, prés marécageux.

C. ou CC. partout.

600. **C. Carvi** Linné (Carvi officinal) *Bunium Carvi* Bieb. — Racine charnue, pivotante. Tige dressée, 3-5 décim. Feuilles bipinnatiséquées à folioles linéaires courtes. Ombelle, 6-12 rayons très inégaux. Involucre et involucelles nuls ou presque nuls. Fleurs blanches, quelquefois purpurines. Fruit ovoïde à odeur d'anis. — Bisannuelle; Mai-Juin. Prés humides.

Haute-Vienne : prairie du Masbareau près de Royère (Lamy); Limoges, R. (Abbé Lecler). — Creuse : RR. abonde sur un petit espace dans la prairie du Mouchetard (de Cessac). — Corrèze : Laguenne, talus près du pont de Monseigneur (Fourgeaud).

601. **C. Bulbocastanum** Koch (Carvi Terre-noix) *Bunium Bulbocastanum* Linné. — Souche globuleuse. Tige dressée, 2-7

décim. Feuilles 2-3 pinnatiséquées à folioles linéaires. Ombelles 10-20 rayons à peu près égaux. Involucre et involucelles à bractées nombreuses. Fleurs blanches. Fruits oblongs. — Vivace; Juin-Juillet. Moissons des terrains calcaires; les tubercules sont comestibles.

Corrèze : Combe-Petit, près Moriolle (de Lépinay); Tulle, bois du Séminaire, chemin et parc du Marquis (Fourgeaud).

23. — ÆGOPODIUM

Involucre et involucelles nuls. Calice à sépales nuls. Pétales émarginés. Fruit ovoïde oblong à côtes filiformes égales.

602. **Æ. Podagraria** Linné (Egopode podagraire). — Tige droite, 5-9 décim., glabre, fistuleuse. Feuilles inférieures 1-2 triséquées, les supérieures ternées à folioles accuminées dentées. Ombelles 12-15 rayons égaux. Fleurs blanches. — Vivace; Mai-Juillet. Lieux frais, haies, pied des murs, bords des rivières.

Haute-Vienne : Limoges, Isle, Condat, sur divers points des rives de la Briance, notamment près du Pont-Rompu, c[e] de Solignac, et près du moulin de l'Aiguille A. C. (Lamy); Bords d'un ruisseau, au-dessous d'Aixe (Le Gendre). — Corrèze : bords de la Corrèze, au Prieur, Jouffre, Beaulieu, bords de la Dordogne, Bort, route d'Ussel, A. R. (Rupin); Château de Bach, près Naves (Fourgeaud). — Confolentais : bords de la Vienne à Confolens, Ansac, Manot, et ruisseaux, vers Lesterps, Brillac, CC. (Crévelier).

24. — AMMI

Involucre et involucelles polyphylles. Calice à sépales nuls. Pétales émarginés. Fruit ellipsoïde à côtes filiformes égales.

603. **A. majus** Linné (Ammi élevé). — Plante glabre. Tige dressée, 2-7 décim. striée, pleine, un peu glauque. Feuilles 1-2 pinnatiséquées à folioles lancéolées, linéaires dans les supérieures, dentées. Ombelles larges, 15-25 rayons. Fleurs blanches. — ☉ Juillet-Août. Champs sablonneux.

Haute-Vienne : à rechercher; a été vu par Chaboisseau au jardin de la Rocherie (Vienne), sur sol granitique, tout près de Riz-Chauveron. — Corrèze : Brive, champs bordant l'avenue de la Gare, C. (Rupin); Noailles, à Coutinard, AR. (de Lépinay).

25. — SISON

Involucre et involucelles à 1-3 bractées. Calice à sépales nuls. Pétales profondément échancrés. Fruit ovoïde à côtes filiformes égales.

604. **S. Amomum** Linné (Sison amome). — Plante glabre, racine pivotante. Tige dressée, 5-10 décim., striée, très rameuse. Feuilles 1-2 pinnatiséquées, à folioles inférieures larges, dentées, les supérieures linéaires. Ombelles, 3-5 rayons inégaux. Fleurs blanches. — Bisannuelle; Juillet-Septembre. Terrains argilo-calcaires; champs, talus.

Corrèze : Bords des champs sur le plateau calcaire de Saint-Robert, R. (Rupin). — Nontronnais : Trouvée par M. Sauvo, vu à Saint-Pardoux en 1860 (Soulat-Ribette).

26. — FALCARIA

Involucre et involucelles polyphylles. Calice à 5 sépales aigus. Pétales émarginés. Fruit oblong à côtes filiformes égales.

605. **F. Rivini** Host (Faucillière de Rivin). — Plante glabre à racine fusiforme. Tige dressée, 4-8 décim., striée rameuse, pleine. Feuilles radicales simples ou ternées, les caulinaires pinnatiséquées à folioles peu nombeuses, linéaires lancéolées, très allongées, souvent un peu arquées, régulièrement dentées. Ombelles, 15-20 rayons. Fleurs blanches. — Bisannuelle ou vivace; Juillet-Septembre. Terrains calcaires, champs.

Confolentais : Beaulieu, Champagne-Mouton, etc, dans le calcaire (Crévelier).

27. — HELOSCIADIUM

Involucre nul ou polyphylle; involucelles polyphylles. Calice à sépales très courts. Pétales entiers. Fruit à côtes filiformes égales.

606. **H. nodiflorum** Koch (Helosciadie nodiflore). — Tige faible, 2-8 décim., ascendante ou couchée, radicante aux nœuds inférieurs, striée, fistuleuse. Feuilles pinnatiséquées à folioles sessiles, ovales lancéolées, dentées. Ombelles, 4-21 rayons, sessiles ou à pédoncules courts, opposées aux feuilles. Involucre nul ou à 1-2 bractées. Fleurs blanches un peu verdâtres. Fruits ovoïdes. — Vivace; Juillet-Septembre. Fossés, ruisseaux, marais. Plante vénéneuse qui ressemble beaucoup avant sa floraison au Cresson de fontaine.

C. ou CC. partout.

H. repens Koch (Héliosciadie rampante). — Diffère du type par l'involucre à 4-5 bractées, les pédoncules plus longs que les rayons et les fruits subglobuleux.

Haute-Vienne : sur la vase, au bord des étangs, queue de l'étang de Cordelas (Lamy); Saint-Bazile, pré marécageux sur le

bord de la Tardoire entre la Planche de Cussac et la Barbarie (Rodeau).

H. helosciadium var. *ochreatum* De Candolle. — Forme grêle différant du type par la tige courte, les folioles petites, les pétioles courts, dilatés membraneux.

HAUTE-VIENNE : Petit ruisseau au moulin de Saint-Paul, dans un ruisseau près du Moulin Corret; Magnac-Bourg près de l'étang de Roffignac. (Lamy).

607. **H. inundatum** Koch (Hélosciadie inondée). — Tige couchée radicante ou submergée-flottante, 1-5 décim., très fistuleuse. Feuilles submergées 2-3 pinnatiséquées, à folioles capillaires formant pinceau quand on les sort de l'eau, les aériennes pinnatiséquées à folioles cunéiformes incisées. Ombelles 1-3 rayons, à pédoncules allongés, opposées aux feuilles. Fleurs blanches. Fruits ellipsoïdes. — Vivace; Juin-Juillet. Marais, ruisseaux fossés.

HAUTE-VIENNE (1) : moins commun que *H. nodiflorum*, étangs de Cordelas ce de Panazol, de Gençay ce des Chézeaux, du Boutilly, près du Riz-Chauveron, dans les marnières de Cros près Lussac. Etang de L'âge, environs de la gare de Fromental (Lamy); Nantiat à côté du pont de la Crèche (Soulat-Ribette). — CREUSE : Chamberaud, Aubusson, etc. (Pailloux); Guéret, Saint-Priest-la-Plaine (de Cessac); Marais de Courtille, AC. (Lafay, Sarrassat). — CORRÈZE : Mares de Tujac, entre la Corrèze et le pont du chemin de fer, sur la route de Bordeaux (Rupin); Ussel, AR. (Lamy). — CONFOLENTAIS : étang de Pluyaut à Montrollet et étangs voisins, AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Etang de Saint-Estèphe (Soulat-Rihette).

28. — TRINIA

Involucre et involucelles nuls ou à un segment. Calice à sépales nuls. Pétales lancéolés. Fruits ovoïdes à côtes filiformes égales.

608. **T. vulgaris** De Candolle (Trinie commune). — Souche épaisse chargée de fibrilles. Tige dressée, 1-3 décim., glabre, striée, très rameuse. Feuilles 2-3 pinnatiséquées à folioles linéaires. Ombelles 3-9 rayons, à pédoncules très inégaux. Fleurs blanches. — Bisannuelle; Mai-Juin; coteaux secs dans le calcaire.

CREUSE : Clairavaux, AC. (Pedon).

(1) Voir la carte p. 271.

29. — PETROSELINUM

Involucre 1-3 folioles; involucelles polyphylles. Calice à sépales nuls. Pétales entiers, arrondis. Fruit ovoïde, à côtes filiformes égales.

609. **P. segetum** Koch (Persil des moissons). — Racine pivotante. Tige dressée, 4-6 décim., glabre, finement striée, très rameuse. Feuilles pinnatiséquées, à folioles toutes sessiles, ovales lancéolées. Ombelles, 2-6 rayons très inégaux, petites, longuement pédonculées. Fleurs blanches ou rosées ; — ⊙ ; Juillet-Août. Lieux vagues. Champs pierreux.

Confolentais : Les Pins, Beaulieu, moissons du calcaire, AR. (Crévelier).

610. **P. sativum** Hoffmann (1) (Persil cultivé). — Plante glabre à odeur forte, à racine fusiforme. Tige dressée, 5-8 décim., striée; rameuse. Feuilles d'un vert luisant, les inférieures 2-3 pinnatiséquées à folioles trifides en coin, les supérieures à 3 folioles linéaires. Ombelles 8-16 rayons presque égaux. Fleurs d'un jaune verdâtre. — Bisannuelle, ; Juin-Août.

Cultivé partout et naturalisé en beaucoup d'endroits.

Apium graveolens Linné (Ache odorante). — Cette plante à tige sillonnée, à pédoncule court, à petites fleurs d'un blanc jaunâtre, est cultivée partout et alors consommée sous le nom de Céleri. M. l'abbé de Cessac en a trouvé des pieds sur l'église du Grandbourg, dans la Creuse. L'Ache ne peut pas jusqu'ici figurer parmi les plantes spontanées de notre région.

30. — CICUTA

Involucre nul, involucelles polyphylles. Calice à sépales aigus. Pétales émarginés. Fruits subglobuleux, plus larges que longs, à côtes larges.

611. **C. virosa** Linné (Cicutaire vireuse). Vulg. : Ciguë aquatique. — Plante glabre, à odeur vireuse. Racine fibreuse. Tige robuste, 5 10 décim., cylindrique rameuse, striée, très fistuleuse. Feuilles grandes, 2-3 pinnatiséquées, à folioles allongées, lancéolées, dentées. Ombelles très grandes, 15-25 rayons égaux. Fleurs blanches. — Bisannuelle ; Juillet Septembre. Eaux paisibles, marais, étangs. Plante très vénéneuse.

Corrèze : Lissac (Loubignac) ; Le Saillant (Rupin) ; Moriolles (de Lépinay).

(1) Pied de persil anormal *(Règne végétal,* 1891, p. 127)

31. — SCANDIX

Involucre nul ou à une bractée pinnatiséquée; involucelles polyphylles, Calice à sépales presque nuls. Pétales émarginés ou tronqués. Fruit oblong linéaire, prolongé en un très long bec.

612. **S. Pecten-Veneris** Linné (1) (Scandix Peigne de Vénus). Vulg. : Aiguille de Berger. — Tige, 1-4 décim., étalée, rameuse. Feuilles 2-3 pinnatiséquées, découpées en folioles multifides aiguës. Ombelles courtement pédonculées à 1-3 rayons. Fleurs blanches. Fruits scabres, longs de 4-6 centim. — ⊙ ; Mai Septembre. Moissons, bords des chemins.

Haute-Vienne : Isle, Aixe, Saint-Junien, etc., dans les froments (Lamy); Burgnac, Nexon (Le Gendre); Eymoutiers où la plante n'est apparue que depuis la plus grande extension donnée à la culture des plantes fourragères. R. (Duris); Environs de Merlis, c^e de Vayres (Rodeau). — Creuse : à Poméri, sur la route de Moulin (Monnet); La Villatte, c^e de Saint-Sulpice-le-Guérétois, les Monts, c^e d'Ajain (Martin); Aubusson, AC. (Jorrand et Frébault); Crozant, champs sur la route de Paris à Guéret, AC. (Lafay). — Corrèze : CC. dans les moissons des terrains calcaires (Rupin); Tulle, route de Mauriac (Fourgeaud). — Confolentais : CC. dans le calcaire, Saint-Claud, Alloue, etc.; AR. aux environs de Confolens et à Saint-Maurice (Crévelier). — Nontronnais : champs cultivés dans les environs de Teijat (Soulat-Ribette).

32. — ANTRHISCUS

Involucre nul ou à une bractée; involucelles polyphylles. Calice à sépales nuls. Pétales échancrés. Fruits ovoïdes aigus, prolongés en bec court, à côtes nulles.

613. **A. vulgaris** Persoon (1) (Anthrisque commun). Vulg. : Persil sauvage. — Racine pivotante. Tige dressée, 1-6 décim., glabre, striée. Feuilles 2-3 pinnatiséquées, poilues, à folioles petites, ovales incisées. Ombelles latérales, 3-7 rayons glabres. Fleurs blanches. Fruit ovoïde couvert d'aiguillons crochus, atténué en bec court. — ⊙ ; Avril-Juin. Lieux incultes, décombres.

Haute-Vienne : dans la cavité d'un mur au milieu des ruines de Chalucet, RR. ; près des habitations à Châteauneuf, CC. en cet endroit (Lamy); au pied d'un mur à Nexon (Le Gendre). — Creuse : Catal. Pailloux, R. Château d'Aubusson (Lamy);

(1) V. *Revue scientifique*. T. II, p. 265.

Chamborand, Saint-Priest-la-Plaine, les Places près Crozant, etc. (de Cessac). — Corrèze : Noailles, décombres bordant le chemin de Noailles au puy de Crochet, Soulier de Chasteaux, bords du ruisseau venant du Sorpt. R. (Rupin); Tulle, le Marquisat (Fourgeaud). — Confolentais : Cà et là au pied des murs à Confolens vers la Merlie, Saint-Germain-sur-Vienne vers le pont, AR. Crévelier).

614. **A. Cerefolium** Hoffmann (Anthrisque Cerfeuil) Cerfeuil cultivé. — Plante à odeur aromatique. Tige dressée, 3-8 décim. striée, rameuse, pubescente au-dessus des nœuds. Feuilles bipinnatiséquées à folioles courtes, ovales, pinnatifides. Ombelles sessiles, 8-5 rayons pubescents. Fleurs blanches. Fruit noirâtre, lisse, linéaire. — ⊙ ; Mai-Juin.

Cultivé et subspontané aux environs des jardins.

615. **A. silvestris** Hoffmann (Anthrisque sauvage). — Souche épaisse. Tige dressée, 4-8 décim. pubescente en bas, sillonnée, rameuse, fistuleuse. Feuilles luisantes en dessus, à pétioles engainants, 2-3 pinnatiséquées ; folioles oblongues, lancéolées, pinnatifides. Ombelles, 6-16 rayons, pédonculées. Fleurs blanches ; fruit lisse. — Vivace ; Mai-Juin. Lieux couverts et frais.

C. ou AC. partout. A signaler toutefois que la plante ne figure pas dans le catalogue de Soulat-Ribette ; c'est sans doute un oubli.

33. — CONOPODIUM

Involucre nul ou à 1-3 bractées. Calice à sépales nuls. Pétales échancrés. Fruit ovoïde oblong à côtes filiformes.

616. **C. denudatum** Koch (Conopode sans involucre). — Souche bulbiforme. Tige droite, 2-5 décim., nue, atténuée à la base, glabre. Feuilles glabres, 2-3-pinnatiséquées, à lobes linéaires, les radicales longuement pétiolées. Involucre nul ou à 1 segment ; involucelles à 2-3 segments. Ombelles, 8-12 rayons. Fleurs blanches. Fruit glabre. — Vivace ; Mai-Juillet. Lieux secs, talus, prés, bois, etc.

CC. partout.

34. — CHÆROPHYLLUM

Involucre nul ou à 1-3 bractées. Calice à sépales nuls. Pétales tronqués ou émarginés. Fruit linéaire oblong à côtes obtuses.

617. **C. aureum** Linné (Cerfeuil doré). — Tige, 4-8 décim., non tachée, droite, hérissée. Feuilles d'un vert pâle, velues, 3-pin-

natiséquées à folioles terminées par une longue pointe dentée en scie. Involucre à segments caduques; involucelles à 6-7 segments; ombelles, 9-20 rayons; fleurs blanches à pétales glabres. Fruits fusiformes. — Vivace; Juin-Juillet. Haies et bois des montagnes.

HAUTE-VIENNE : près Parpaillat, sur les bords de la Vienne; CC. dans les prés à Eymoutiers (Lamy). — CORRÈZE : bords de la Dordogne à Bort, AC. (Rupin).

618. **C. Cicutaria** Villars (Cerfeuil hérissé), *C. hirsutum* Linné. — Tige 5-10 décim., non tachée, droite, hérissée, striée. Feuilles velues, grandes, 2-3 pinnatiséquées, à folioles incisées dentées. Involucelles polyphylles. Ombelles, 6-20 rayons, pédonculées. Fleurs blanches à pétales ailées. — Vivace; Juillet-Août, Prairies humides.

HAUTE-VIENNE : Rive gauche du Taurion entre Saint-Martin et le Dognon (Lamy); rive droite de la Vienne sous Villejoubert, et dans les bois de la partie la plus montagneuse du canton de Saint-Léonard, bords du Taurion et de la Maulde (Van der Wœstyne); Eymoutiers, C. à Chamaillat, au Mas-Pécout; Nedde, à Vervialle (Duris). — CREUSE : Cat. Pailloux, sous le nom de *C. umbrosum* (bien que de Cessac dise n'avoir observé dans la Creuse que la forme velue; nous verrons plus loin cependant que cette variété de *C. hirsutum* existe dans le département). AR. Chamberaud, Ahun, Mareille (Pailloux); Charras près Aubusson (La Seiglière); Guéret, La Courtine, Mouchetard, etc. (de Cessac); Aubusson, RR. bois de Confolens, ruisseau de Grôle (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Beaulieu, bords de la Dordogne, vers Chenaliers, Bort, fossés bordant la route d'Ussel à 3 kilom. de Bort, AC. (Rupin).

C. umbrosum Jordan (Cerfeuil ombreux). — Diffère de *C. Cicutaria* par ses feuilles glabres et luisantes, par ses fruits plus allongés (5 fois plus longs que larges). — Vivace; Juillet. Bois des montagnes.

HAUTE-VIENNE : C. dans les prés couverts et humides d'Eymoutiers sur les bords de la Vienne (Lamy); bords du Taurion, au-dessus du Maureix (Le Gendre). — CREUSE : Guéret, forêt de Chabrières (Sarrassat).

619. **C. temulum** Linné (Cerfeuil enivrant). — Tige, 3-8 décim., dressée, tachée de brun surtout à la base, pleine, striée, velue, renflée sous les nœuds. Feuilles d'un vert sombre, pubescentes, bipinnatiséquées à folioles incisées. Involucelles à 7-8 bractées;

ombelles pédonculées, 4-12 rayons. Fleurs blanches. Fruits lisses, striés lorsqu'ils sont mûrs. — Bisannuelle; Juin-Juillet. Haies bords des chemins, lieux incultes.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : CC. (Lamy et de Cessac). — CORRÈZE : C. dans les bois (Loubignac); Juillac, chemin de Ségonzac (Rupin); Argentat (Vachal); Darazac. C. (Laygue). — CONFOLENTAIS : Confolens, Saint Maurice, Alloue, etc., AR. (Crévelier); chez Moussours, ce d'Excideuil, Chabanais (Le Gendre). — NONTRONNAIS : CC. (Soulat Ribette).

35. — MYRRHIS

Diffère du genre *Chærophyllum* par ses fruits à côtes amincies en carène aiguë.

620. **M. odorata** Scopoli (Myrrhide odorante). Vulg. : Cerfeuil musqué. — Plante pubescente, à odeur d'anis. Tige robuste, 5-10 décim., dressée striée, fistuleuse, rameuse. Feuilles 2-3 pinnatiséquées à folioles lancéolées pinnatifides. Involucre nul; involucelles à 5-8 bractées. Ombelles, 6-12 rayons, à fleurs blanches souvent stériles. Fruit allongé, brun-luisant. — Vivace; Juin-Juillet. Prés des montagnes; souvent cultivée et subspontanée.

HAUTE-VIENNE : Naturalisée dans la cour et près de la maison de M. Barny, à l'étang de Gouillet, ce de Saint-Sylvestre (Lamy). — CREUSE : RR. Chamberaud, entre Maspommier et Mareille (Pailloux); Sainte-Feyre-la-Montagne, à Villefort; La Chapelle-Taillefert (de Cessac); Gentioux, Grand Pré RR. (Jorrand et Frébault).

36. — CONIUM

Involucre et involucelles à 3-5 bractées. Calice à sépales nuls. Pétales un peu émarginés. Fruit ovoïde subglobuleux à côtes égales, saillantes, obtuses.

621. **C. maculatum** Linné (Ciguë tachée). Vulg. : Grande Ciguë, Ciguë d'Athènes (1). — Plante glabre, fétide. Tige robuste, droite, 4-12 décim., glauque, striée, fistuleuse, tachée de pourpre dans le bas. Feuilles d'un vert sombre, grandes, 3-4 pinnatiséquées, à folioles ovales lancéolées, pinnatifides à lobes dentés. Ombelles, 10-20 rayons ; fleurs blanches. Plante très vénéneuse. — Bisannuelle, Juin-Août. Décombres, haies, lieux frais.

(1) Voir *Revue scientifique*, T. I, p. 192 (Empoisonnement par la Ciguë (Braud).

Haute-Vienne : Aixe, rive gauche de l'Aixette près de son embouchure ; ruines de l'abbaye de Grandmont (Lamy) ; Le Dorat (Ab. Rougerie) ; près des tours de Châlus (Chaboisseau) ; ruines du château des Cars, Bellac au-dessous du tribunal, Châteauponsac coteau sur la rive gauche de la Gartempe (Le Gendre), Limoges, au Grand Séminaire (Abbé Lecler) ; Saint-Bazile, pré de Laubanie, le long du mur (Rodeau). —Creuse : C. (Cat. Pailloux). — Corrèze : Saint-Cernin de Larche (Loubignac) ; dans les environs d'Ussel (Fre Georges). — Confolentais : Confolens, çà et là, notamment sur les bords de la Vienne au-dessous de l'embouchure du Goire ; Chabanais, etc. R. (Crévelier) — Nontronnais : Le long de quelques chemins et dans quelques prairies aux environs de Piégut (Soulat-Ribette).

37. — HYDROCOTYLE

Involucre à bractées peu nombreuses. Calice à sépales nuls. Pétales entiers. Fruit comprimé à côtes primaires filiformes.

622. **H. vulgaris** Linné (Hydrocotyle commune). Vulg. : Ecuelle d'eau. — Tige grêle, rampante, radicante. Feuilles glabres longuement pétiolées, peltées-orbiculaires, crénelées. Pédoncules axillaires filiformes, très courts. Fleurs blanches ou rosées, très petites, disposées en verticilles. — Vivace ; Juin-Septembre. Marais, étangs, lieux humides et tourbeux.

C. ou CC. partout.

38. — ERYNGIUM

Involucre à 4-6 bractees épineuses. Calice à 5 sépales foliacés épineux. Pétales émarginés. Fruits obovoïdes.

623. **E. campestre** Linné (Panicaut des champs) vulg. Chardon roulant, Pique à l'âne. — Plante d'un vert blanchâtre, glabre. Tige dressée, 3-6 décim., robuste, striée, à rameaux très étalés. Feuilles coriaces, 1-2 pinnatiséquées, à lobes dentés, très épineux. Involucre dépassant les fleurs. Fleurs blanchâtres en corymbes terminaux. — Vivace ; Août-Septembre. Bords des routes, lieux arides. Plante des terrains calcaires.

Creuse : Catal. Pailloux, RR. Terrains schisteux, Chambon bords de la Voueze, étang des Landes, près Lussat, bords de la petite Creuse, près Nouzerolles (de Cessac) ; Ahun R. (Pailloux). Bellegarde (Abbé Pinot). — Corrèze : Ligueyrac, Le Chauzanel, Moriolle, Larche, Saint-Pantaléon, Yssandon, Pampelonne, Ayen, C. (Rupin) ; Puy-Gérald (de Lépinay) ; dans les environs d'Ussel (Fre Georges). — Confolentais : Terrains stériles, bords

des chemins, aux environs de Confolens, etc., CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : terrains calcaires, Teijat, Saint-Pardoux, Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

Astrantia major Linné. — Lamy dit avoir trouvé cette plante à Magnac-Bourg, le long d'une haie, près de l'habitation de M. de La Piconnerie, mais c'est évidemment le résultat d'une culture voisine et on ne saurait considérer l'Astrance à grandes fleurs comme appartenant à notre flore bien qu'elle soit spontanée dans les pâturages des montagnes du Puy-de-Dôme.

39. — SANICULA

Involucre et involucelles polyphylles. Calice à sépales foliacés. Pétales émarginés. Fruit subglobuleux, hérissé de pointes crochues.

624. **S. europæa** Linné (Sanicle d'Europe). — Plante glabre. Tige dressée, 3-6 décim., grêle, simple, nue. Feuilles radicales en rosettes, luisantes, longuement pétiolées, palmatipartites à folioles cunéiformes, incisées dentées. Feuilles florales sessiles. Ombelles à 2-8 rayons inégaux ; ombellules globuleuses. Fleurs blanches ou rougeâtres. — Vivace ; Mai-Juin. Bois humides ; lieux couverts

HAUTE-VIENNE : sur la rive gauche du Taurion, entre Saint-Priest et Saint-Martin ; rive gauche de la Tardoire, près des forges de la Rivière ; forêt d'Aixe ; rive gauche de la Briance, dans un bois près de l'Aiguille ; près de Solignac, Saint-Léonard (Lamy) ; Oradour-Saint-Genest, bords de la Brame à La Peyrière (Abbé Lecler) ; Bords de la Vienne près Limoges (Malinvaud) ; Marginier, c^e de Janailhac (G. Lachenaud). — CREUSE : Cat. Pailloux, AC. Guéret, Chénérailles, Aubusson, Faux, Grand Bourg, etc. (de Cessac) ; Clairavaux, AC. (Pedon). — CORRÈZE : Bois bordant la route de Griffolet à Ussac C. ; Saint-Cernin de Larche, Cousage, Chasteaux, Entrecor, Lafaye de Noailles, AC. (Rupin) ; Argentat, Vaurette, C. (Vachal) ; dans les environs d'Ussel (F^re Georges). — CONFOLENTAIS : Talus ombragés de la Charente à Alloue et lieux voisins, AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS bois, taillis de la carrière de balaste près Thiviers (Soulat Ribette).

Comme le dit de Cessac, cette famille fournit peu de plantes d'ornement ; à citer cependant la Buplèvre frutescente, ou oreille de lièvre, le Panicant des Alpes à fleurs d'un bleu magnifique, le Cerfeuil musqué et surtout la Grande Berce de Perse, très volumineuse, très décorative en raison de ses feuilles et de ses larges ombelles blanches.

En revanche elle renferme des légumes très appréciés tels que les carottes, le Céleri, les Panais. D'autres OMBELLIFÈRES entrent dans la cuisine et dans la confiserie comme condiments aromatiques, le Persil, le Cerfeuil, le Carvi, l'Anis, le Fenouil, l'Angélique, la Coriandre, le Cumin, etc.

La médecine utilise — outre quelques-unes des espèces citées ci-dessus — l'Assa-fœtida, le Thapsia et même la Ciguë dont le terrible poison se retrouve, parmi nos plantes indigènes, dans la Ciguë vireuse, la Ciguë aquatique, la grande et la petite Ciguë.

Les abeilles vont butiner sur plusieurs OMBELLIFÈRES, notamment sur le Panais, la Berce et l'Angélique.

Les genres et les espèces de cette famille ont souvent beaucoup de ressemblance et les fruits constituent les meilleurs caractères pour les distinguer.

FAMILLE XLVIII. — ARALIACÉES

Tiges ligneuses. Feuilles persistantes. Fleurs en ombelles globuleuses ; 5 sépales, 5 pétales, 5 étamines, 1 style. Fruit charnu (baie).

1. — HEDERA

Caractères de la famille.

625. **H. Helix** Linné (Lierre grimpant). — Tiges couchées radicantes ou grimpantes, se fixant par des crampons. Feuilles pétiolées, luisantes, très variables de formes, généralement à 3-5 lobes triangulaires, ou entières surtout les supérieures. Fleurs jaunâtres. Baies globuleuses, noires. — Octobre. Murs Rochers, bois.

CC. partout.

Cette petite famille renferme quelques plantes d'ornement, notamment les *Aralias.*

Le Lierre, qui n'est pas une plante parasite, mériterait d'être mieux apprécié. Il étouffe les arbres où on le laisse croître; il protège et assèche les murs qu'on lui refuse souvent comme support. Récemment, il a été recommandé, à l'état rampant, pour défendre les bois contre le feu.

Les abeilles visitent les fleurs du Lierre.

FAMILLE XLIX. — CORNÉES

Arbrisseaux à feuilles caduques. Fleurs en cymes ou en petits bouquets; 4 sépales, 4 pétales, 4 étamines, 1 style. Fruit charnu (drupe) à noyau à 2 loges.

1. — CORNUS

Caractères de la famille.

626. **C. sanguinea** Linné (Cornouiller sanguin). Vulg. : Bois sanguin, Bois punais. — Jeunes rameaux rougeâtres; feuilles ovales acuminées, entières, pubescentes. Fleurs blanches naissant après les feuilles. Fruits ronds et noirâtres. — Fl. Mai-Juin; fr. Septembre. Haies, bois.

C. ou CC. partout.

627. **C. mas** Linné (Cornouiller mâle). Vulg. : Fuselier. — Rameaux grisâtres ; feuilles ovales acuminées, pubescentes. Fleurs jaunes naissant avant les feuilles. Fruits oblongs et rougeâtres. — Fl. mars ; fr. Août-Septembre. Haies, bois, surtout dans le calcaire.

Haute-Vienne : c^e de Saint-Brice, entre la Fabrique et la Gandine, dans une haie bordant le chemin (Ab. Michel). — Corrèze : St-Cernin de Larche, bords de la Couze, Laroche, Cousage, Jugeals, entre Nazareth et Turenne, C. (Rupin) ; Entrecor (de Lépinay). — Confolentais : haies du calcaire, vers Parzac, Beaulieu, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Langlardie, c^e de Soudat R. (Soulat-Ribette).

Le bois de Cornouiller est très dur et sert à faire des ouvrages de tour, des manches d'outils. Le fruit du Cornouiller mâle est comestible. L'Aucuba est un arbrisseau qu'on cultive pour son feuillage ornemental et ses jolies baies rouges.

Famille L. — LORANTHACÉES

Sous-arbrisseaux parasites. Fleurs unisexuées; calice à tube adhérent à l'ovaire; 4 pétales, 4 étamines. Fruit charnu (baie) monosperme.

1. — VISCUM

Caractères de la famille.

628. **V. album** Linné (Gui blanc). — Arbuste en touffe arrondie, à tiges noueuses articulées. Feuilles glabres, entières, lancéolées, épaisses, charnues, opposées, d'un vert jaunâtre. Fleurs sessiles jaunâtres. Baies blanches, globuleuses, à pulpe visqueuse. — Fl. Mars-Avril, fr. Août-Septembre. Sur l'écorce des arbres.

C. ou CC. partout.

Les loranthacées sont des plantes parasites à détruire. Le Gui fournit de la Glu et est mangé par les bestiaux.

La glu est une plante très curieuse sur laquelle nous avons fait une enquête spéciale dans la *Revue scientifique du Limousin* (T. III, p. 281, 304, 309, T. IV, p. 30, 47, 61, 76, 95, 126, 172, 233, 254, 266, 296, 365, T, V. p. 63, T. VI, p. 166, 183, 232, 263, T. VII, p. 30, T. VIII, p. 47, 66, 107, 203, T. IX, p. 301.

En Limousin le Gui est CC. sur le peuplier, les pommiers et les acacias, C. sur le poirier, AC. sur le tilleul et l'aubépine en arbre, R. sur l'alisier et le bouleau, RR. sur le chêne, sur le maronnier d'Inde, sur le rosier (dans la Creuse d'après M. Monnet) et sur le saule blanc (à Panazo , d'après M. Giraud).

Les abeilles visitent les fleurs du gui et, par le transport du pollen qui s'attache à leurs poils, facilitent la fécondation.

Famille LI. — SAMBUCINÉES

Fleurs hermaphrodites régulières, rotacées ou campanulées; calice à 2-5 dents; corolle à 4-5 lobes; 4-5 étamines; fruit bacciforme.

1. — ADOXA

Calice accrescent à 2-3 lobes; corolle rotacée; 4-5 étamines à filets bipartits; styles 4-5; ovaire adhérent au calice.

629. **A. Moschatellina** Linné (Adoxe Moscatelline). Vulg. : Moscatelle printannière. — Plante délicate, à souche blanchâtre, écailleuse; tige grêle, anguleuse, ordinairement simple, dressée, 8-20 centim.; feuilles glaucescentes, les radicales longuement pétiolées, glabres, luisantes, tripartites à lobes obtus. Fleurs vert-jaunâtre, en têtes, celle du sommet tétramère, les autres pentamères; baie verdâtre, subglobuleuse. — Vivace, Mars-Avril. Lieux ombragés, près des haies.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze : C. — Confolentais : Bords du ruisseau de la Tulette, du Goire, de l'Issoire, etc. CC. aux environs de Confolens (J-J. Crévelier). — Nontronnais : près Valette, dans un bois montueux, sur la rive gauche de la Tardoire, c^e de Bussière-Badil (Soulat-Ribette).

2. — SAMBUCUS

Feuilles opposées, pinnatiséquées. Fleurs hermaphrodites; calice à 5 dents courtes; corolle rotacée à 5 divisions; 5 étamines; style nul; 3-5 stigmates; ovaire adhérent au calice; baies globuleuses, petites.

630. **S. Ebulus** Linné (Sureau Yèble). Vulg. : Yolles, Gèble. — Souche rampante; tige herbacée, 10-15 décim., à odeur fétide; feuilles à 5-11 folioles, lancéolées dentées, pétiolulées; stipules inégales, foliacées. Fleurs blanchâtres ou rougeâtres en dehors, en large corymbe plan; baies noires, luisantes. — Vivace. Fl. Juillet-Août; fr. Septembre-Octobre. Champs, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

631. **S. nigra** Linné (Sureau noir). Vulg. : Seu, Sus, en patois Soueï. — Arbrisseau ou arbre de 3-4 mètres, à rameaux renfermant une moelle blanche ; feuilles à 3-7 folioles ovales lancéolées, dentées. Fleurs blanches ou blanc-jaunâtre, odorantes, en large corymbe plan; baies noires, quelquefois vertes ou blanchâtres. — Vivace. Fl. Juin; fr. Septembre. Haies, bois.

C. ou CC. partout. Cependant est rare dans les environs d'Au-

busson : Marchedieu, versant nord; Alleyrat, sous l'église (Jorrand et Frébault).

Le 19 juin 1892, nous avons cueilli dans la forêt de Brigueil, à 200 mètres environ de la Fabrique, c^e de Saint-Brice — sur un arbuste buissonneux, si nous avons bonne mémoire — des branches de *S. nigra* à feuilles dont les folioles d'un vert plus pâle en dessous qu'en dessus, sont petites; les fleurs sont réunies en corymbes étroits. M. Simon, auquel nous avons communiqué un échantillon de cette plante, nous a répondu qu'il n'avait jamais observé de forme semblable; il n'y voit jusqu'à nouvel ordre qu'un sujet dans un état d'infériorité physiologique. Nous croyons cependant nous rappeler que ce sureau était assez répandu dans cette partie de la forêt (un taillis clair). Nous comptons faire ou faire faire prochainement des recherches, l'origine de cette forme nous paraissant utile à connaître.

632. **S. racemosa** Linné (Sureau à grappes). — Arbrisseau ou arbre de 2-4 mètres; à rameaux renfermant une moelle brunâtre; feuilles glabres à 3-7 folioles pétiolulées, ovales lancéolées, finement dentées. Fleurs d'un blanc verdâtre, en panicules ovoïdes denses; baies d'un beau rouge. — Vivace. Avril-Mai. Bois, surtout dans les terrains granitiques et siliceux.

Haute-Vienne : Grandmont, Ambazac, St-Léger, La Jonchère, S^t- MartinTerressus (Lamy); La Chaise, c^e de Peyrat de Bellac où il a été probablement importé pour orner un parc (Ab. Lecler); bois de la vallée de la Vienne, notamment à Bussy-Varache, Farsac, le Mas-Pecout, et Plénartige (Duris); Nedde (Pouyaud). — Creuse : AR. Ahun, Chamberaud (Pailloux); Chambouchard (de Lambertye); environs de Guéret, St-Vaury, Faux à Thézillat, Châtelus-le-Marcheix (de Cessac); Trenloup, près Alleyrat (Martin); vallée de la Bauze (Jorrand et Frébault); Clairavaux (Pedon); La Courtine (de Littardière). — Corrèze : Argentat à Vaurette (Vachal); Darazac, bords de la Dordogne, AC. (Laygue); Bort, route d'Ussel, entre Aubazine-Basse et le Crassaing, AC. (Rupin).

3. — VIBURNUM

Feuilles opposées, entières, dentées ou lobées. Fleurs blanches en corymbes ramifiés; calice à 5 lobes; corolle rotacée à 5 divisions; 5 étamines; 3 stigmates sessiles; ovaire adhérent au calice; fruit bacciforme.

633. **V. Lantana** Linné (Viorne Mancienne). Vulg. : Barbaris, Viorne cotonneuse. — Arbrisseau à jeunes rameaux couverts de poils étoilés, feuilles entières, dentées, ovales obtuses, un peu en cœur à la base, tomenteuses en-dessous. Fleurs odorantes, en corymbe plan, toutes fertiles. Baies comprimées, rouges, puis noires à la maturité. — Vivace; fl. Avril-Mai; fr. Août-Septembre. Haies et bois des terrains calcaires.

Creuse : RR. vallée de la Creuse, aux environs de St-Fiel, Glénic, Pont-à-la-Dauge, Ajain (de Cessac) ; La Nouzière et Changon, près Guéret (Martin). — Corrèze : Noailles, Entrecor, Puy-Laborie, Puy-Lenty, Le Chauzanel (Rupin); Argentat, bords de la Dordogne, au Cheyrol (Vachal); environs d'Ussel, AC. Charluz, Meymac (Gonod d'Artemare). — Confolentais : CC. dans le calcaire, çà-et-là dans une haie, près de Confolens, route d'Ansac, où il a été planté par les Ponts-et-Chaussées (Crévelier). — Nontronnais : environs de Piégut, dans quelques haies; environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

634. **V. Opulus** Linné (Viorne Obier). *Bo de Chabio*, bois de chèvre, en patois. — Arbrisseau à rameaux glabres; feuilles pubescentes en-dessous, à 3-5 lobes dentés. Fleurs inodores, en corymbe plan, les extérieures plus grandes et stériles, rayonnantes. Baies globuleuses d'un rouge vif. — Vivace; fl. Juin; fr. Septembre; haies et bois humides.

Haute-Vienne et Creuse : C. — Corrèze : C. dans les environs de Brive; Cornil, Bonnel, entre Corrèze et La Cour, AC. (Rupin); Darazac, AC. (Laygue). — Confolentais : CC. — Nontronnais : dans les haies, le long des eaux, AR. Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

V. Opulus var. *sterilis*, Cosson et Germain (Boule de neige) Rose de Gueldre, Caillebotte, Obier à fleurs doubles. — Fleurs. grandes en corymbe globuleux, toutes stériles.

Cet arbuste, produisant de jolies boules blanches de fleurs, est fréquemment cultivé dans les jardins.

Famille LII. — LONICÉRÉES

Fleurs hermaphrodites ordinairement irrégulières; calice à 5 dents; corolle à 5 lobes; 5 étamines.

1. — LONICERA

Caractères de la famille. Arbrisseaux à feuilles opposées. Fruit bacciforme succulent.

635. **L. Periclymenum** Linné (Chèvrefeuille des bois). Vulg. : Broutte-biquette, Chèvrefeuille sauvage. — Arbrisseau sarmenteux volubile; feuilles glabres, ovales-oblongues, brièvement pétiolées, les supérieures sessiles. Fleurs terminales en bouquet, blanc-jaunâtre, rougeâtres en dehors, longuement tubuleuses, arquées, à odeur suave; baies rouges, ovoïdes, couronnées par le calice. — Vivace, Juin-Septembre. Haies, buissons, bois.

CC. partout.

Var. *quercifolia* Ait. — Variété à feuilles sinuées lobées.

Haute-Vienne : R. Je l'ai trouvée quelquefois (Lamy). — Creuse : RR. Grandbourg (de Cessac).

L. Caprifolium Linné (Chèvrefeuille des jardins). — Arbrisseau à pointe des rameaux glabre; feuilles supérieures soudées ensemble et traversées par la tige. Bouquets de fleurs sessiles au centre de la dernière feuille. Corolle rouge en dehors, blanche en dedans, odorante.

Plante cultivée partout, se naturalisant dans quelques haies. L'abbé Lecler en cite un exemple dans la Haute-Vienne (buissons du chemin qui conduit de la route d'Eymoutiers au moulin de Fargeas près Limoges).

636. **L. Xylosteum** Linné (Chèvrefeuille des buissons). — Arbrisseau à tige ferme, non volubile, à jeunes rameaux pubescents; feuilles toutes pétiolées, ovales entières, velues grisâtres en dessous. Fleurs géminées à l'aisselle des feuilles, à tube court, d'un blanc jaunâtre, peu odorantes; baies rouges, globuleuses. — Vivace; Mai-Juin. Haies et buissons, bois dans les lieux pierreux et calcaires.

Haute-Vienne : Naturalisé dans quelques endroits (Lamy). — Corrèze : Noailles, forêt de Lafage, Entrecor, perte de la Couze, Cousage, AC. (Rupin).

L. Symphoricarpos Linné; *Symphoricarpos parvifolia* Desf. (Symphorine à petites fleurs). Vulg. : Arbre aux perles. — Arbuste très rameux de 1 à 2 mètres; feuilles petites, lancéolées-oblongues. Fleurs blanches ou rosées en petites grappes interrompues; baie de la grosseur d'une cerise, d'un beau blanc.

Plante cultivée, naturalisée dans quelques haies.

Haute-Vienne : Le Dorat (Lamy); Limoges, au-delà du Pont Saint-Martial, derrière l'usine à kaolin Alluaud (Brouard).

La plupart des botanistes ont réuni les *Sambucinées* et les *Lonicérées* dans une seule famille : les caprifoliacées. Toutes ces plantes ont en effet de grandes affinités.

La moelle du sureau est utilisée en horlogerie et dans les laboratoires de botanique; son bois sert à faire des instruments de chirurgie; ses fleurs sont sudorifiques, ses fruits et son écorce sont purgatifs.

On cultive dans les jardins les variétés du Sureau, la Symphorine, les Chèvrefeuilles, les Weigelia.

Les baies de l'Yèble renferment une couleur violette dont on se sert quelquefois pour la coloration du vin. Parmi les viornes cultivées, la plus connue est la Boule de Neige. Le bois de la Mantianne est employé par les tourneurs.

Les abeilles recherchent le Chèvrefeuille, mais comme elles ne pourraient

atteindre le fond des fleurs, elles profitent pour pomper le nectar de la perforation faite au flanc de la corolle par le Gros Bourdon (voir à ce sujet la *Revue scientifique du Limousin*, nº 135, du 15 avril 1904. p. 251).

Famille LIII. — RUBIACÉES

Feuilles verticillées, simples, sessiles. Fleurs ordinairement hermaphrodites, régulières. Calice à 4-6 lobes; corolle gamopétale à 4-6 lobes; étamines 4-5. Ovaire infère à 2 carpelles uniloculaires. Fruit sec, rarement charnu.

1. — RUBIA

Calice à limbe presque nul. Corolle en cloche à 4-5 lobes. Style bifide. Fruit bacciforme formé par 2 carpelles, charnus, noirs, glabres, monospermes.

637. **R. peregrina** Linné (Garance voyageuse). — Racine rampante. Tiges de 3-10 décim., rameuses, grimpantes. chargées d'aspérités crochues sur les angles; feuilles verticillées par 4-6, non veinées, coriaces et accrochantes sur les bords, lancéolées-pointues. Fleurs jaunâtres terminales et en grappes axillaires opposées. — Vivace; Mai-Août. Haies, bois des lieux pierreux.

Haute-Vienne : RR. Oradour-sur-Vayres, haie sur la route de Beauséjour à la Barbarie (Rodeau). — Corrèze : Vialmur, Chèvre-Cujol, Planchetorte, au-dessus de la grotte des Monts, Jugeals, Bussac, Beaulieu, vallée de la Ménoire, AR.; C. dans les buissons de l'arrondissement de Tulle (Rupin); variété *angustifolia* au Périer, cᵉ de Mansac (Malinvaud). — Confolentais : Haies à Confolens vers Jallais, St-Maurice, etc., R. — Nontronnais : Environs de Jamelières, Thiviers (Soulat-Ribette); Saint-Martin de Fressengeas (Ab. Lecler).

2. — GALIUM

Calice à limbe nul ou très petit à 4 dents. Corolle plane en roue ou en étoile à limbe ordinairement quadrifide. Style à 2 stigmates. 4 étamines. Fruit charnu formé par 2 carpelles monospermes indéhiscents, non couronnés par les dents du calice.

638. **G. Cruciata** Scopoli (Gaillet Croisette). — Tiges simples en touffes, dressées, de 3-6 décim., quadrangulaires, plus ou moins velues. Feuilles verticillées par 4, ovales ou oblongues, sessiles, pubescentes, ciliées. Pédoncules à 2 bractées; fleurs jaunes en grappes axillaires; corolle à divisions acuminées. — Vivace; Avril-Juin. Haies, buissons, bois.

CC. partout. Serait RR. aux environs d'Eymoutiers (Duris).

639. **G. verum** Linné (Gaillet jaune). Vulg. : Caille-lait. — Tige de 4-5 décim., couchée à la base, puis redressée, obscuré-

ment anguleuse, plus ou moins velue. Feuilles verticillées par 6-12, linéaires, ciliées. Fleurs jaunes, odorantes, en panicule terminale, étroite; corolle à divisions obtuses. — Vivace; Juin-Septembre. Prés, coteaux, bords des chemins.



Fig. 18. — ✻ Aire géographique de *Galium verum* Linné

Haute-Vienne : Isle, Aixe, Le Vigen, Solignac, etc. C. (Lamy); St-Bonnet, La Marche (Ab. Lecler); Le Dorat (Ab. Nadaud); Nantiat (Soulat-Ribette); Darnac (Ab. Pinot); dans un pré sur la route de Domps, au sortir d'Eymoutiers, RR. (Duris); St-Bazile, pré au bord de la Tardoire, RR. (Rodeau); Puymoreau, ce de Saint-Yrieix (Salvaing). — Creuse : Catal. Pailloux, AC. (de Cessac); Ajain, Féniers (Ab. Nadaud). — Corrèze : Larche, Sant-Cernin, Lissac, Turenne, AC. (Rupin); Puy-Gérald (de Lépinay); Darazac, AC. (Laygue). — Confolentais : prairies à Confolens, sur le bord des chemins, etc. *Forme naine*, R. à Cha-

senay, c^e d'Ansac, où je la retrouve tous les ans (Crévelier). — NONTRONNAIS : Thiviers, C. (Soulat-Ribette).

640. **G. Mollugo** Linné (Gaillet Mollugine). Vulg. : Gaillet blanc. — Tiges 2-10 décim., faibles, quadrangulaires, couchées ou ascendantes quand elles peuvent s'appuyer. Feuilles verticillées par 6-8, obovales oblongues. Fleurs généralement blanches, rarement roses ou rouges, disposées en panicules. Corolle à divisions aristées. — Vivace, Mai-Juin. Talus des chemins, bords des haies, bois.

CC. — CORRÈZE : Chemin des Treize-vents, Noailles, au puy de Crochat, Jauzac, AC. (Rupin).

Lamy dit avec raison que les sous-espèces ou variétés suivantes — semblant devoir plus ou moins rentrer dans le *G. Mollugo* Linné — sont assez difficiles à distinguer. Aussi serait-il nécessaire d'en faire une étude approfondie pour connaître exactement leur dispersion en Limousin ; c'est donc avec doute que nous indiquons leurs stations, estimant que nos botanistes les ont souvent confondues.

G. elatum Thuillier (Gaillet élevé). — Feuilles courtes, obovales obtuses mucronées, minces, transparentes, veinées, d'un beau vert. Fleurs petites, disposées en panicule ample. Floraison tardive. — Vivace ; Juillet-Août. Bois, haies.

HAUTE-VIENNE : RR., bords d'une haie près d'Isle ; je n'en possède qu'un seul échantillon déterminé par Schultz (Lamy) ; Nantiat (Soulat-Ribette). — CONFOLENTAIS : Haies à Confolens, bois des environs, C. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Filolie près Thiviers (Soulat-Ribette).

G. dumetorum Jordan (Gaillet des buissons). — Feuilles allongées oblongues ou linéaires, mucronées, évidemment veinées. Fleurs petites en panicule très étalée. — Vivace, Juin. Haies, buissons.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : CC. (Lamy et de Cessac). — CONFOLENTAIS : Haies, bois, à Confolens, etc. (Crévelier).

G. erectum Hudson (Gaillet dressé). — Tiges dressées. Feuilles allongées, un peu pointues et épaisses, transparentes, d'un beau vert, non veinées, mais à nervure dorsale très saillante. Fleurs en panicule étroite ; floraison précoce. — Vivace ; Mai-Juin ; lieux secs, broussailles.

HAUTE-VIENNE : Prairies d'Isle, lieux secs (Lamy) ; CC. dans la H^te-Vienne, dit de Cessac. — CREUSE : St-Sulpice-le-Guéretois (de Cessac) ; Mouchetard (Lamy). — CONFOLENTAIS : Confolens, vallée près d'Esse (Crévelier).

G. album Lamarck (Gaillet blanc). *G. aristatum* Chaub. — Tige faible. Feuilles courtes, mucronées, non transparentes, un peu épaisses, d'un vert foncé, non veinées. Floraison précoce. — Vivace; Mai-Juin. Bords des haies, bois.

HAUTE-VIENNE : Aixe, Isle, bords de la Briance, près du moulin de St-Paul (Lamy); Les Villettes, ce de St-Just (Lachenaud); St-Junien-les-Combes (Le Gendre). — CREUSE : Ahun, bois de Château-Méry (Pailloux); Felletin, vallée de la Creuse (de Cessac). — CORRÈZE : C. dans les haies des environs de Brive (Loubignac). — CONFOLENTAIS : Haies à Confolens (Crévelier).

G. viridulum Jordan. — Tiges robustes, raides, tétragones. Feuilles minces, presque transparentes, à nervure dorsale peu saillante. Fleurs petites; pétales blancs apiculés. — Vivace; Juin.

HAUTE-VIENNE : Champagnac, parmi les roches de serpentine, rive gauche de la Tardoire (Lamy).

G. decolorans Grenier et Godron (Gaillet décoloré). — Tiges grêles, tétragones, à entre-nœuds courts. Feuilles d'un beau vert, linéaires, mucronées. Panicule étroite de fleurs d'un blanc jaunâtre. — Vivace; Juin-Juillet. Côteaux secs.

CREUSE : Felletin, vers Beaumont (de Cessac).

G. approximatum Grenier et Godron (Gaillet rapproché), *G. vero-Mollugo* Lecoq et Lamotte. — Tige de 3-6 décim., quadrangulaire. Feuilles lancéolées linéaires, rudes, veinées. Panicule ample à rameaux étalés; fleurs d'un jaune pâle. — Vivace; Juillet. Lieux incultes.

CREUSE : RR. Cimetière de Saleisses (Pailloux); La Courtine, Glénic (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Pré sur le bord de la route, en face de la Belle-Maison, ce d'Ansac, R. (Crévelier).

641. **G. Timeroyi** Jordan (Gaillet de Timeroy). — Tiges, 2-3 décim., nombreuses, très grêles, faibles, tétragones. Feuilles verticillées par 9-11, dressées, glabres, courtes, linéaires, mucronées, d'un vert clair. Panicule diffuse; fleurs très petites, blanchâtres; corolle à divisions ovales oblongues, pointues. — Vivace; Juin-Juillet. Coteaux secs.

HAUTE-VIENNE : RR. Trouvé une seule fois près de Thiat, ce d'Isle, sur la rive gauche de l'Aurence (Lamy).

642. **G. silvestre** Pollich. (Gaillet sauvage). — Tiges de 1-4 décim., grêles, diffuses, ascendantes, glabres ainsi que les feuilles qui sont verticillées par 7-8, linéaires mucronées, à nervure dorsale nettement marquée. Panicule ovale oblongue; fleurs

d'un blanc pur; corolle à divisions ovales aiguës. — Vivace; Juin-Juillet. Bois, pelouses, coteaux secs.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux. Peu commun : Guéret, St-Fiel (de Cessac). — Confolentais : Confolens et environs (Crévelier).

G. montanum Villars (Gaillet de montagne), *G. læve* Thuillier. — Tiges de 1-2 décim., diffuses, lisses, glabres. Feuilles verticillées par 6-7, les inférieures oblongues-obovales, les supérieures plus étroites. Panicule courte; fleurs blanches; corolle à divisions subapiculées. — Vivace; Juin-Juillet. Bois pierreux des montagnes.

Haute-Vienne : C. (Lamy). Lamy dit ailleurs que c'est à tort qu'il a signalé *G. læve* dans la Haute-Vienne, ayant pris pour cette espèce une forme robuste et allongée de *G. saxatile*. — Corrèze : Maymac, Millevaches, landes sous le château des Oussines (Gonod d'Artemare et Lachenaud).

G. nitidum Thuillier, *G. Bocconi* de Candolle. — Variété à tiges velues à la base.

Haute-Vienne : CC. (Lamy).

G. supinum Lamarck (Gaillet couché). — Tiges de 1-2 décim. couchées, étalées, nombreuses. Feuilles verticillées par 6-7, rudes, scabres accrochantes par les bords, linéaires oblongues, d'un vert gai. Panicule pauciflore; fleurs petites, blanches; corolle à divisions aiguës. — Vivace; Juin-Juillet. Landes sèches, rochers.

Haute-Vienne : CC. partout (Lamy). — Confolentais : Vers Hiesse, RR. (Crévelier).

643. **G. saxatile** Linné (Gaillet des rochers). *G. harcynicum* Weig. — Plante glabre. Tiges 1-4 décim., les stériles nombreuses couchées, gazonnantes, les florifères ascendantes : feuilles verticillées par 4-6, obovales ou oblongues lancéolées. Panicules grêles, fleurs blanches en bouquets serrés; corolle à divisions aiguës; fruit tuberculeux. Lamy a constaté que souvent les feuilles étaient très nerveuses en dessous et que la longueur des tiges variait beaucoup, très courtes sur nos coteaux arides. — Vivace; Juin-Juillet. Pelouses sèches, dans les bruyères et les bois des montagnes.

Haute-Vienne et Creuse : CC. (Lamy, de Cessac). — Corrèze : Obasine, à Bordebrune (Rupin); Argentat, Aumont, Croisy (Vachal); Darazac, AC. (Laygue); Millevaches, Meymac, St-Merd-les-Oussines, C. dans la région (Gonod d'Artemare). — Confolentais : CC. dans tout l'arrondissement (Crévelier).

644. **G. palustre** Linné (Gaillet des marais). — Plante grêle; tiges de 3-6 décim., sans aiguillons crochus, nombreuses, faibles, diffuses, étalées mais non appliquées sur le sol; feuilles verticillées par 4-6, obovales oblongues, ou linéaires oblongues, marquées d'une seule nervure. Panicule peu fournie; fleurs petites, blanches, rarement rosées; corolle à divisions aiguës; pédoncules fructifères renversés; fruit lisse. — Vivace; Mai-Août. Lieux fangeux et marécageux.

Haute-Vienne et Creuse : C. ou CC. (Lamy, de Cessac). — Corrèze : Champs de Brach, Egletons, AR. (Rupin). — Confolentais : Confolens, Les Roufferies, ce de Lessac et dans tout l'arrondissement (Crévelier). — Nontronnais : Bords des étangs, AC., à la queue de l'étang de la Tour, petite serve de Boudoire, près Piégut (Soulat-Ribette).

G. rupicola Boreau (Gaillet de roche). — Variété qui diffère de *G. palustre* en ce que la plante est entièrement couchée, appliquée sur le sol ou pendante à la voute des rochers ou aux parois des falaises.

Haute-Vienne : Sur la rive gauche de la Vienne, près du pont St-Etienne, complètement pendante au bord de l'eau (Malinvaud). — Confolentais : Bords pierreux de la Vienne à Confolens; ruisseau de la Tulette et autres ruisseaux des environs, AC. (Crévelier).

G. elongatum Presler (Gaillet allongé). — Plante plus robuste que *G. palustre*; tiges de 6-12 décim., moins nombreuses, ascendantes. Les pédoncules sont étalés mais ne sont pas renversés; les fruits sont chagrinés. — Vivace; Mai-Août. Fossés, bords des rivières, rigoles des prés humides.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne, Condadille, au moulin Halary, près le moulin de l'hôpital; ruisseaux dans les bois de St-Sulpice-Laurière; bords de la Gartempe près Bersac, au Buisson près Isle, étang de La Chapelle, etc. (Lamy). — Creuse : C. (de Cessac). — Confolentais : Confolens (Crévelier). — Nontronnais : environs de Piégut, espèce peu distincte de *G. palustre* (Soulat-Ribette).

G. constrictum Chaub. (Gaillet resserré), *G. debile* Desv. — Dans cette sous-espèce, les feuilles, verticillées par 6, sont plus étroites que dans *G. palustre*, linéaires, subaiguës. Les pédoncules sont rapprochés, non divergents; le fruit est très finement chagriné. — Vivace; Lieux fangeux et tourbeux.

Haute-Vienne : RR. Cette intéressante espèce croît abondamment sur un seul point du bord de l'étang du Boutillier, près du château du Ris-Chauveron; marais voisins de la Tricherie et de

l'étang du Moustier, fleurs roses à l'état jeune ou en boutons (Lamy). — CORRÈZE : Plus ou moins commun dans l'arrond. d'Ussel (Lamy *in* Rupin). — CONFOLENTAIS : Prés tourbeux des Roufferies et dans les stations analogues de l'arrrond., R. (Crévelier).

645. **G. uliginosum** Linné (Gaillet des fanges). — Tiges, 2-8 décim., faibles, diffuses, bordées de petits aiguillons crochus, ce qui fait qu'elles s'accrochent aux plantes voisines; feuilles verticillées par 5-7, ordinairement 6, linéaires lancéolées, acuminées, uninervées, d'un vert tendre et très rudes sur les bords. Panicule étroite; fleurs d'un beau blanc, petites; fruit finement tuberculeux. — Vivace; Mai-Septembre. Bords des rivières, pêcheries, lieux fangeux, prés humides.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : C. ou CC. (Lamy, de Cessac). — CORRÈZE : C. dans les haies des environs de Brive; Cornil, Bonnel, moulin de Lachaud, puy de La Fourche (Rupin); Meymac, Millevaches, AC. (Gonod d'Artemare). — CONFOLENTAIS : CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Thiviers (Soulat-Ribette).

646. **G. anglicum** Hudson (Gaillet d'Angleterre). — Tiges de 1-5 décim., très rameuses, très grêles, scabres; feuilles verticillées par 6, linéaires, lancéolées, mucronées. Panicule lâche, étroite, à rameaux courts non capillaires; pédicelles filiformes plus longs que la fleur; fleurs très petites d'un blanc verdâtre, rougeâtres en dehors; fruits chagrinés. — ⊙ ou bisannuelle; Juin-Août. Coteaux secs ou pierreux, champs sablonneux.

HAUTE-VIENNE : Lamy était fort embarrassé pour distinguer ce Gaillet des *G. tenuicaule* et *G. ruricolum.* Il rapportait d'abord au *G. anglicum* des individus qu'il a considérés comme étant le *G. tenuicaule* après avoir consulté Boreau. Il semble cependant que la plante pourrait exister aux environs d'Aixe. — CORRÈZE : Champs cultivés aux environs de Tulle (André, *in* cat. Lamotte). — CONFOLENTAIS : Ambernac, Jallais près Confolens (Crévelier).

G. tenuicaule Jordan (Gaillet à tige menue). — Diffère de *G. anglicum* par la panicule à rameaux longs et presque capillaires, les pédicelles très courts et les fruits glabres. — ⊙; Juin-Août. Pelouses sèches.

HAUTE-VIENNE : Côtes d'Aixe, coteau de la rive droite de la Briance près du Vigen, Enrot près d'Isle, sur un mur à Limoges (Lamy). — CORRÈZE : Noailles au pont Coudert, Entrecor, Soulier de Chasteaux, AC. dans le calcaire (Rupin). — CONFOLENTAIS : Confolens, sur la voie du chemin de fer près de la Belle-Maison, RR. (Crévelier).

G. ruricolum Jordan (Gaillet des Champs). — Diffère de *G. anglicum* par ses feuilles verticillées par 8, par ses pédicelles dépassant à peine la fleur, et par ses fruits glabres.

Haute-Vienne : Champs cultivés en allant de Saint-Priest-sous-Aixe à la Gabie. Peut-être aussi dans un champ sablonneux à Aixe, mais les notations de Lamy manquent de précision parce que ce botaniste doutait de l'exactitude de ses déterminations.

On voit qu'il serait utile de rechercher ces trois Gaillets et d'en faire une étude très minutieuse afin d'en mieux connaître l'aire géographique dans la Haute-Vienne.

647. **G. Aparine** Linné (Gaillet Grateron). Vulg. : Rièble, Herbe à la punaise, en patois : *Sangnio lengo* (Saigne-langue). — Tiges de 2-12 décim., plus ou moins rameuses, renflées et hérissées aux nœuds, munies aux angles d'aiguillons crochus ; feuilles linéaires oblongues, verticillées par 6-8, uninerviées, hérissées de poils crochus sur la face supérieure. Fleurs blanc-verdâtre, en petites grappes axillaires de 2 ou 3, portées par des pédicelles droits après l'anthèse, dépassant les feuilles ; fruits hérissés de poils tuberculeux. — ⊙ ; Juin-Septembre. Dans les haies et les buissons.

CC. partout.

648. **G. spurium** Linné (Gaillet bâtard). — Diffère de *G. Aparine* par son port plus grêle, sa tige ni renflée ni hispide sur les nœuds, ses feuilles plus étroites, ses fruits plus petits, glabres, simplement chagrinés. — ⊙ ; Juin-Septembre. Lieux incultes, champs cultivés.

Haute-Vienne : AR. Isle, Aixe, Parpaillat, etc. (Lamy). — Corrèze : Champs cultivés au-dessous du Puy-Laborie. C. (Rupin).

G. spurium var. *Vaillantii* Grenier et Godron. — Variété à fruits hérissés de poils crochus.

Confolentais : Champs près de Confolens, haies du chemin du moulin de la Roche (Crévelier).

649. **G. tricorne** Withering (Gaillet à trois cornes). — Tiges de 1-3 décim. simples ou peu rameuses, munies aux angles d'aiguillons crochus ; feuilles verticillées par 6-8, linéaires lancéolées très rudes de bas en haut. Fleurs blanchâtres en petites grappes axillaires de 2 ou 3, portées par des pédicelles plus courts que les feuilles, recourbés après l'anthèse ; fruits fortement tuberculeux. — ⊙ ; Juin-Septembre. Moissons des terrains calcaires.

Corrèze : Noailles, Puy de Crochet, Entrecor, AC. — Confolentais : Parzac et les environs, AC. — Nontronnais : Javerlhac.

3. — ASPERULA

Fleurs en bouquets. Calice à 4 ou 5 dents très courtes. Corolle en entonnoir ou en cloche à 3-5 lobes. Fruits non couronnés par les dents du calice.

650. **A. odorata** Linné (Aspérule odorante). Vulg. : Petit muguet, Reine des bois. — Plante glabre odorante après dessication. Tiges, 2-3 décim., anguleuses, lisses, simples, dressées. Feuilles planes, lancéolées élargies, verticillées par 4-8, mucronées. Fleurs blanches en cymes formant un corymbe terminal, Fruits hérissés de poils crochus. — Vivace; Mai-Juin. Bois frais.

Haute-Vienne : Sur les deux rives du Taurion près de Saint-Priest (Malinvaud); près du moulin de Saint-Marc, entre Saint-Martin et le Dognon, bois de Tourniol, bois du Palais (Lamy); bois des bords de la Vienne au-dessous de Saint-Denis et de Masléon (Van-der-Wœstine); Bussy-Varache, c^e^ d'Eymoutiers, rive gauche de la Vienne (G. Lachenaud); Le Dorat (Abbé Rougerie *in* Lamy). — Creuse : Catal. Pailloux; C. surtout dans la Haute-Creuse (de Cessac); sur les bords du Taurion, près Bourganeuf (Lamy); route de la Souterraine près le Mouchetard; forêt de Chabrières, près de Badant, sur la route (Martin); environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault); Vallée de Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Saint-Cernin-de-Larche, forêt de Larche, de Cousage, Entrecor, versant nord en face le Puy de Crochet. C. (Rupin); Argentat,Vaurette (Vachal); Darazac, bords de la Dordogne, AC. (Laygue); Vignols (Lachenaud); var. *ramosa*, à Bort, dans les bois bordant la Dordogne (Gonod d'Artemare). — Confolentais : Çà et là aux environs des jardins où la plante est cultivée et d'où elle s'est échappée (Crévelier).

651. **A. Cynanchica** (Aspérule à l'Esquinancie). — Vulg. : Herbe à l'Esquinancie). — Tiges nombreuses grêles, étalées, diffuses, 1-3 décim., glabres, lisses. Feuilles verticillées ordinairement par 4, vertes, linéaires étroites. Fleurs d'un blanc rosé en cymes corymbiformes terminales. Fruit finement tuberculeux. — Vivace; Juin-Septembre. Pelouses pierreuses et sèches, tendance calcicole.

Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac). — Corrèze : Turenne, à Laroche, à Lapeyrouse, Noailles au pont Coudert, Ayen, Pampelonne (Rupin); Crochet (de Lépinay); Argentat, le long de la Dordogne, C. (Vachal). — Confolentais : Dans la partie calcaire de l'arrondissement, Champagne-Mouton, Beaulieu, Saint-Claud etc. (Crévelier). — Nontronnais : Forgeneuve, c^e^ de Javerlhac et autres contrées calcaires, Saint-Pardoux, Thiviers (Soulat-Ribette).

652. **A. arvensis** Linné (Aspérule des champs). — Tiges de 2-3 décim., droites, rameuses, anguleuses, un peu scabres. Feuilles verticillées par 4-8, ciliées, scabres, obovales, les supérieures plus étroites. Fleurs bleues, rarèment blanches, en capitules terminaux dépassés par un involucre de bractées longuement ciliées. Fruits lisses à la maturité. — ⊙ ; Mai-Juillet. Champs des terrains calcaires ou argileux.

Corrèze : Noailles, Puy de Crochet, Coutinard, le Chauzanel, Moriolles, Lissac, Puy-Laborie. C. (Rupin) ; Audan (de Lépinay). — Confolentais : Saint-Claud, etc., seulement dans le calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Environ de Teyjat, C. (Soulat-Ribette).

D'après de Lépinay, *A. galioides* M. B. (Aspérule faux-Gaillet), plante glaucescente, à tiges rameuses, à feuilles linéaires et raides, à fleurs blanches longuement pédicillées, existerait dans la Corrèze, à Audan. A rechercher.

4. — SHERARDIA

Calice à 6 dents très développées après la floraison, couronnant le fruit. Corolle en entonnoir à 4 lobes, à tube allongé. Fruit sec formé de deux carpelles.

653. **S. arvensis** Linné (Sherarde des champs). — Tiges de 1-3 décim., grêles, diffuses, rameuses. Feuilles verticillées par 4-8, ordinairement par 6, lancéolées acuminées, scabres, hérissées à la face supérieure. Fleurs roses, lilacées, rarement blanches, en petits capitules terminaux. Fruits couverts de poils appliqués. — ⊙ ; Mai-Octobre. Champs cultivés.

C. ou CC. partout. Cependant, d'après Duris, la plante serait rare dans les environs d'Eymoutiers (Legaud, etc.).

5. — CRUCIANELLA

Fleurs en épis denses. Calice à limbe presque nul. Corolle en entonnoir à 4-5 lobes connivents. Fruit formé de deux carpelles oblongs.

654. **C. angustifolia** Linné (Crucianelle à feuilles étroites). — Tiges de 1-3 décim., droites, grêles, rameuses, tétragones, glabres. Feuilles verticillées par 6, vertes, linéaires, subulées, mucronées. Fleurs jaunâtres, en épis allongés, terminaux, imbriqués sur 4 rangs, accompagnés de bractées carénées. Fruits obovales. — ⊙ ; Juin-Juillet. Champs des terrains sablonneux ou calcaires.

Corrèze : Nespouls, R. champs calcaires (Rupin).

La grande famille des rubiacées est assez pauvrement représentée en France par de petites plantes qui, en dehors de la Garance, passent généralement inaperçues. En revanche, les Rubiacées exotiques sont fort intéres-

santes. Les Quinquinas et l'Ipecacuanha rendent des services journaliers au médecin; la fleur du Gardénia fut fort à la mode. Quant aux Caféiers, leur fruit fournit une boisson dont l'usage est très répandu; il est peu de personnes aujourd'hui, à la ville comme à la campagne, qui ne prennent du café malgré le pronostic de Mme de Sévigné; aussi la consommation en France, par tête d'habitant, est-elle annuellement d'environ deux kilogrammes.

Famille LIV. — VALÉRIANÉES

Fleurs plus ou moins irrégulières, hermaphrodites ou unisexuelles. Calice couronnant le fruit. Calice à 3-5 lobes. 1-3 étamines. 1 style. Fruit sec, indéhiscent, monosperme.

1. — CENTRANTHUS

Corolle prolongée en éperon à la base. Une étamine. Fruit couronné par une aigrette.

655. **C. latifolius** Dufresne, *C. ruber* de Candolle (Centranthe à larges feuilles). Vulg.: Valériane rouge, Barbe de Jupiter. — Plante glabre, glauque. Tiges de 3-6 décim., dressées, simples ou rameuses, fistuleuses, cylindriques striées. Feuilles un peu épaisses, ovales lancéolées. Fleurs rouges ou roses, quelquefois blanches, en cymes corymbiformes; éperon environ deux fois plus long que l'ovaire. Fruit glabre. — Vivace; Juin-Septembre. Vieux murs.

Haute-Vienne : Murs des jardins de l'Evêché, La Porte Bergère au Dorat (Abbé Lecler); église de Châteauponsac (de Cessac); Chalucet (Lamy); murs à Saint-Yrieix (Salvaing); Bellac, Lanneau, ce de Boisseuil (Le Gendre), etc. — Creuse : La Souterraine (de Cessac); vieux murs à Guéret, AC. (Lafay); vieux murs à Felletin (Jorrand et Frébault), etc. — Corrèze : Château de Turenne, Ayen, Saint-Robert, C. (Rupin). — Confolentais : Murs du presbytère d'Esse et çà et là sur les murs à Confolens, à Chabanais; plus commun dans la partie calcaire de l'arrondissement (Crévelier). — Nontronnais : plante non signalée par Soulat-Ribette, ce qui doit être un oubli, la Valériane rouge se naturalisant facilement et se maintenant là où elle a pris pied.

C. macrosiphon Boissier (Centranthe à grosses tiges). — Feuilles ovales entières ou lobées, luisantes, à fleurs d'un rouge vif et en corymbes denses. — Plante annuelle originaire de l'Espagne.

De Cessac dit que cette plante sort quelquefois des jardins et qu'elle s'est naturalisée au Mouchetard, près de Guéret.

656. **C. Calcitrapa** de Candolle (Centranthe Chausse-trappe). — Plante glabre, verte. Tiges de1-3 décim. dressées, simples, fistuleuses, striées. Feuilles radicales simples, les caulinaires pinnatifides. Fleurs roses en cyme corymbiforme; éperon très court. — ⊙; Mai-Juin. Lieux rocailleux; se naturalise sur les murs.

Corrèze : Yssandon, derrière le cimetière, R. (Rupin).

2. — VALERIANA

Corolle en entonnoir sans éperon; 3 étamines. Fruit couronné d'une aigrette plumeuse.

657. **Valeriana officinalis** Linné (Valériane officinale), Vulg. : Herbe à la meurtrie, Herbe aux chats. — Racine à odeur fétide, stolonnifère. Tiges, 5-10 décim., dressées, sillonnées, velues à la base. Feuilles toutes pinnatiséquées à lobes écartés, celles de la tige opposées. Fleurs hermaphrodites, roses, quelquefois blanches, en cymes corymbiformes. Fruits glabres, comprimés. — Vivace; Juin-Août. Lieux humides, bois, fossés, bords des ruisseaux.

C. ou CC. partout. — Nontronnais : Bords du ruisseau de Teyjat près Lavergne (Soulat-Ribette); bords des ruisseaux à Etouars (Duroux).

La var. blanche a été trouvée dans la Haute-Vienne par Braud.

658. **V. dioica** Linné (Valériane dioïque). — Racine grêle, munie de rejets rampants. Tiges, 1-4 décim., dressées, striées fistuleuses. Feuilles inférieures entières, ovales arrondies, les supérieures pinnatiséquées, opposées. Fleurs dioïques rougeâtres. Fruits glabres. — Vivace; Avril-Juin. Prairies humides et marécageuses.

C. ou CC. partout.

659. **V. tripteris** Linné (Valériane à trois lobes). — Racine sans stolons. Tiges, 2-5 décim., glabres. Feuilles d'un vert cendré, les radicales ovales, cordées à la base, celles de la tige ternées, rarement simples, à segment moyen plus grand. Fleurs roses ou blanches, en corymbes lâches. — Vivace; Mai-Juillet. Rochers humides.

Corrèze : Aubasine à Bordebrune. R; Bort, route d'Ussel AR. (Rupin).

3. — VALERIANELLA

Calice foliacé ou presque nul, jamais roulé. Corolle en entonnoir sans éperon. 3 étamines. Fruit sans aigrette.

Ces plantes, connues sous le nom de Doucette, Boursette, Mâche, Blanchette, Clairette, Barbe de chanoine, Laitue de brebis, etc., sont toutes à tiges dichotomes, à feuilles spatulées, les inférieures en rosettes denses, à fleurs blanchâtres, lilacées ou rosées, très petites, en glomérules terminaux. Il est difficile d'en distinguer les espèces si l'on n'a pas les fruits mûrs.

660. **V. olitoria** Mœnch (Valérianelle potagère). — Calice bidenté à dents inégales non visibles sur le fruit qui est glabre et plus large que long. — ⊙; Avril-Juin. Champs et lieux cutivés.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, C. (de Cessac). — Corrèze : Lissac, Beaulieu, dans une île de la Dordogne, derrière celle de M. Duchamp, R. (Rupin); Argentat (Vachal); Darazac, C. (Laygue). — Confolentais : CC. partout (Crévelier).

Var. *dasycarpa* Boreau. — Fruit finement pubescent.

Haute-Vienne : existe (Lamy); Limoges (Abbé Lecler). — Creuse : Le Grand-Bourg (de Cessac).

661. **V. carinata** Loiseleur (Valérianelle carénée). — Calice à dents non visibles sur le fruit qui est glabre, deux fois plus long que large, creusé en nacelle d'un côté. — ⊙; Avril-Mai. Lieux cultivés, champs, vignes.

Haute-Vienne et Creuse : CC. (Lamy). — Corrèze : Moriolle (de Lépinay) et sans doute ailleurs. — Confolentais : Brigueil (Crévelier), mais Crévelier ajoute avec raison qu'il y a lieu de supposer que cette plante est plus commune.

Var. *dasycarpa* Boreau. — Fruit finement pubescent.

L'existence de cette variété dans la Haute-Vienne et la Creuse a été constatée par Lamy, les abbés Lecler et de Cessac.

662. **V. Auricula** de Candolle (Valérianelle à oreillette). — Fruit presque globuleux couronné par une dent en forme d'oreille de chat. — ⊙; Mai-Juillet. Moissons, champ sablonneux.

Haute-Vienne. et Creuse : C. (Lamy et de Cessac). — Corrèze : Yssandon, non loin de la Tour, R. (Rupin); Argentat, Bastier, C. (Vachal). — Confolentais : C. moissons à Confolens, Hiesse, Lesterps, Brillac, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers, etc. C. (Soulat-Ribette).

Var. *dasycarpa* Boreau. Fruit pubescent.

Haute-Vienne : N'est pas rare (Lamy).

Nous possédons dans notre herbier, un spécimen — récolté dans la Haute-Vienne par l'abbé M. Lecler — de la monstruosité signalée par Boreau (fleurs difformes à dents du calice foliacées).

V. pumila Willd., à calice muni de 3 denticules obtuses, a été signalé à Moriolle (Corrèze) par de Lépinay. Station douteuse, la plante étant spéciale aux moissons du Midi.

663. **V. Morisonii** de Candolle (Valérianelle de Morison). — Calice plus court et plus étroit que le fruit qui est ovoïde conique. — ⊙; Juillet-Août. Champs, moissons.

Corrèze : Larche, Goyne, Chasac, R. (Rupin); Argentat, Eyssel, R. (Vachal).

Var. *dasycarpa* Boreau. — Fruits hérissés de poils crochus.

Haute-Vienne : Sur un mur près de Solignac (Lamy).

664. **V. eriocarpa** Desvaux (Valérianelle à fruit velu). — Calice aussi large et aussi long que le fruit, à limbe inégalement denté formant une couronne évasée. Fruit hérissé à bord tronqué obliquement. — ⊙; Avril-Juin. Moissons, champs pierreux

Haute-Vienne : Espèce souvent cultivée, allées des jardins, Limoges, le Dorat, allées de Gain, champs cultivés, R. (Lamy). —

Creuse : Grand-Bourg, Mouchetard, etc.; plutôt naturalisée que spontanée (de Cessac). — Confolentais : La Tierce, c^{e} de Parzac, RR. Je ne l'ai pas trouvée ailleurs (Crévelier).

Il nous semble qu'il y aurait lieu de rechercher et d'étudier les Valérianelles. L'obligation de les recueillir avec des fruits mûrs fait que nous ne sommes pas renseigné sur l'aire géographique exacte des diverses espèces de ce genre. Il est certain, par exemple, que le Catalogue de Soulat-Ribette renferme des lacunes en ce qui concerne le Nontronnais.

Petite famille peu importante. Quand nous aurons dit que la Valériane est employée contre les maladies nerveuses, que les Centranthes se cultivent dans les jardins et qu'il se consomme une grande quantité de Mâche en salade nous aurons épuisé tout ce que nous savons sur les valérianées.

Famille LV. — DIPSACÉES (1)

Fleurs hermaphrodites. Toutes les fleurs réunies en un capitule entouré d'un involucre. Calice gamosépale accrescent. Corolle à 4-5 divisions dont une plus grande que les autres. 2-4 étamines libres. Ovaire infère. Fruit sec, monosperme, indéhiscent.

(1) Voir *Revue scientifique*, T. VIII, p. 144.

1. — DIPSACUS

Fleurs entremêlées de paillettes épineuses. Calice en coupe. Corolle à 4 divisions.

665. **D. silvestris** Miller (Cardère sauvage). Vulg. : Cabaret des oiseaux, Baignoire de Vénus. — Tiges robustes, 6-15 décim., dressées sillonnées, hérissées d'aiguillons. Feuilles sessiles, glabres, entières, dentées ou sinuées, aiguillonnées, les radicales oblongues, les caulinaires oblongues lancéolées. Têtes des fleurs grosses et allongées ; paillettes droites ; fleurs rose-lilacé ou blanches. — Bisannuelle ; Juillet-Septembre. Champs incultes, lieux secs.

C. ou CC. partout.

D. laciniatus Linné (Cardère laciniée). — Diffère de *D. silvestris* par les feuilles profondément découpées, bordées de poils raides et non d'aiguillons ; fleurs toujours blanches.

Corrèze : Bords d'un fossé calcaire entre Lissac et Rotassac, au-dessous du moulin, R. (Rupin).

666. **D. pilosus** Linné (Cardère velue). Vulg. : Verge à pasteur. — Tiges de 8-15 décim., rameuses, dressées, sillonnées. Feuilles pétiolées, ovales oblongues, dentées. Têtes de fleurs médiocres, globuleuses. Fleurs blanc-jaunâtre. — Bisannuelle ; Juin-Août. Lieux frais, bois.

Creuse : Près Genouillac (Lamy). — Corrèze : Soulier de Chasteaux, entre Lissac et Rotassac, ruines de Cousage, au-dessus du village, AC. (Rupin) ; Sorp (de Lépinay). — Confolentais : Haie du pré Laribière, le long d'un chemin qui va de la place de Blossac à Puygrenier, c[e] de Confolens (Crévelier). Cette station est aujourd'hui détruite, mais la plante a été retrouvée par M. Thibaud sur les bords de la Vienne, sous des rochers, au pied de la métairie des Brosses, c[e] d'Ansac.

D. fullonum Miller (Chardon à foulon). — Diffère de *D. silvestris* par ses paillettes crochues et arquées, ses têtes de fleurs plus allongées et plus cylindriques.

Plante cultivée pour ses capitules fructifères qui servent de carde aux tisserands, et aux fabricants de draps.

2. — KNAUTIA

Paillettes remplacées par des poils. Calice divisé jusque près de la base en 6-10 arêtes ; corolle à 4-5 divisions.

667. **K. arvensis** Coulter (Knautie des champs). Vulg. : Langue de vache, Mirliton, Oreille d'âne. — Plante velue. Tige droite,

3-10 décim.; feuilles presque toutes profondément découpées. Fleurs lilas en capitules hémisphériques, les extérieures plus grandes, rayonnantes. Fruit couronné par une aigrette plus courte que lui. — Vivace; Juin-Septembre. Champs, prairies, bords des chemins et des rivières.

Haute-Vienne : Dans les prés à Aixe, Saint-Junien route de Pierrebuffière, etc (Lamy); AC. aux bords de la Vienne et de la Briance, ainsi que dans les moissons des terrains de Ligourite, près de La Planche (Malinvaud); Pré à Saint-Laurent-les-Eglises (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux; Saint-Médard, Saint-Dizier-les-Domaines, Mouchetard, etc., R. (de Cessac); prairies des environs de Guéret, AC. (Lafay). — Corrèze; Noailles, à Entrecor, bords du sentier calcaire entre la perte de Couze et le Soulier, Larche, Turenne, Jugeals, C. (Rupin); Argentat, R. (Vachal); Darazac, C. (Laygue). — Confolentais : Saint-Claud et le calcaire, Parzac, Beaulieu, etc. (Crévelier). — Nontronnais : prairies de Teyjat, C.; Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

K. indivisa Boreau (Knautie indivise). — Diffère de l'espèce précédente par ses tiges simples plus grêles et plus courtes, ses feuilles pâles, lancéolées, la plupart indivises. — Vivace; Août-Septembre. Sur les coteaux et dans les taillis des terrains calcaires.

Corrèze : Coteaux calcaires du Puy de Crochet, R. (Rupin).

668. **K. silvatica** Duby (Knautie des bois). — Plante plus grêle que *K. arvensis*; feuilles oblongues insensiblement rétrécies en pointe, velues, dentées, les supérieures entières. — Vivace; Juin-Septembre. Bois et prés montagneux.

Haute-Vienne : prairies des montagnes, R. (Lamy). — Creuse : R. La Courtine, vallée de la Creuse, Aubusson, Ahun, Alleyrat, Chambon, bords de la Vouèze (de Cessac). — Corrèze : CC. dans plusieurs prairies des environs d'Eygurande, entre Ussel et Bourg-Lastic (Lamy).

669. **K. dipsacifolia** Host, *K. cuspidata* Boreau (Knautie cuspidée). — Plante robuste à feuilles brièvement atténuées et élargies à la base, ovales lancéolées acuminées, entières ou dentées. Aigrette presqu'aussi longue que le fruit. — Vivace; Juillet-Septembre. Bois montagneux.

Creuse : Le Périer, c^e^ de Mansac (Malinvaud). — Corrèze : Darazac, bords de la Dordogne, R. (Laygue); Argentat, C. (Vachal); Eygurande, Merlines, la Mazière-Haute, Ussel, Bort, AC. (Rupin); bords du Doustre, à Graffeuille, c^e^ de Champagnac-la-Noaille et à Saint-Pardoux, CC. (G. Lachenaud).

En ce qui concerne ces deux dernières espèces, les stations indiquées par Lamy et Rupin auraient besoin d'être vérifiées, car nous remarquons que pour Rupin *K. silvatica* et *K. cuspidata* se rapportaient à la même espèce.

3. — SCABIOSA

Réceptacle chargé de paillettes non épineuses. Calice à tube rétréci à 5 arêtes ou soies. Corolle à 4-5 divisions.

670. **S. Columbaria** Linné (Scabieuse Colombaire). — Plante pubescente d'un vert foncé. Tige élevée, 3-8 décim., rameuse. Feuilles radicales, pubescentes plus ou moins crénelées, oblongues obtuses, les caulinaires découpées en lobes étroits et allongés. Fleurs bleuâtres, les extérieures rayonnantes; soies du calice 4 fois plus longues que la couronne de l'involucelle. — Vivace; Juillet-Octobre. Coteaux et bois secs.

Cette plante présente de nombreuses variétés parmi lesquelles nous citerons :

S. permixta Jordan à segments des feuilles caulinaires largement linéaires.

S. patens Jordan à segments des feuilles caulinaires profondément découpés.

Les botanistes limousins ont été souvent très embarrassés pour distinguer ces deux variétés qui semblent être celles répandues dans notre région.

En somme, *S. Columbaria* est une plante commune partout et la variété *patens* paraît être celle que l'on rencontrera le plus fréquemment. Nous engageons nos confrères à étudier les variations de cette jolie scabieuse.

671. **S. suaveolens** Desfontaines (Scabieuse odorante). — Tiges 2-4 décim., dressées, peu rameuses. Feuilles radicales glabres et très entières; feuilles caulinaires découpées en lobes étroits et allongés. Fleurs odorantes, blanches ou violacées; calice à soies une fois plus longues que la couronne de l'involucelle. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux secs, sablonneux.

Creuse : Coteaux de la Creuse à Busseau-d'Ahun, C. (Lafay).

672. **S. Gramuntia** Linné. — Feuilles velues, les caulinaires pinnatiséquées ou bipinnatiséquées. Capitules petits, globuleux; soies du calice plus courtes ou à peine plus longues que la couronne de l'involucelle. — Vivace; Juin-Octobre. Bords des chemins ou des ruisseaux.

Haute-Vienne : Bords de la Gartempe, près Saint-Sornin-la-Marche, RR. (Lamy). A rechercher.

673. **S. succisa** Linné (Scabieuse succise). Vulg. : Mors du diable. — Plante pubescente ; tige dressée, 3-10 décim., peu rameuse. Feuilles toutes entières ou seulement dentées, oblongues ou oblongues lancéolées. Fleurs roses ou violettes, les extérieures rayonnantes. — Vivace ; Août-Octobre. Prés, pâturages, bois humides, bords des eaux.

C. et CC. partout.

Lamy a récolté dans la Haute-Vienne, sur les bords de la Tardoire, une forme de *S. succisa* à feuilles dentées sinuées, presque pinnatifides.

On rencontre aussi la var. *alba* qui est rare ; M. de Littardière l'a signalée dans une prairie de La Courtine (Creuse).

S. atropurpurea Linné (Scabieuse pourpre). Vulg. : Fleur des veuves. — Plante à feuilles supérieures pinnatifides, à segment terminal plus grand ; corolle d'un pourpre foncé, quelquefois blanche.

Plante cultivée qu'on peut rencontrer accidentellement dans les environs des jardins.

En dehors du Chardon à foulon dont nous avons parlé et de quelques Scabieuses qui sont cultivées dans les jardins, la famille des DIPSACÉES n'offre qu'un faible intérêt.

POSTFACE

Comme nous l'avons annoncé dans le numéro de la *Revue scientifique du Limousin* du mois d'octobre 1913, nous terminons avec les *Dipsacées* le 1er volume de notre catalogue.

Aux 673 espèces numérotées, il y a lieu de joindre environ 450 variétés, formes ou espèces que nous avons cru devoir subordonner à des espèces plus importantes ou que nous avons hésité à comprendre dans la flore spontanée du Limousin, soit en tout plus de 1100 végétaux — répartis en 55 familles — catalogués et brièvement décrits.

Après avoir achevé la première moitié de notre tâche — tout au moins en ce qui concerne les phanérogames, — nous restons convaincu que ce catalogue ne présente pas la physionomie exacte de la végétation limousine.

Qu'on examine en effet les 18 cartes publiées dans ce 1er volume; on reconnaîtra facilement que les cantons dont l'énumération suit, sont vides de toute indication :

Mézières et Châteauneuf, dans la Haute-Vienne;

Auzance, Bellegarde, Crocq, Evaux, Pontarion et Jarnages, dans la Creuse;

Beynat, Juillac, Lubersac, Corrèze, Lapleau, Mercœur et Seilhac, dans la Corrèze.

Champagnac, Jumilhac, et Lanouaille, dans le Nontronnais.

A ces 18 cantons il y a lieu d'en ajouter une trentaine ayant rarement fourni l'occasion d'y inscrire un signe quelconque. Or, comme la région se compose de 95 cantons, on voit qu'on peut dire sans exagération que la moitié de notre territoire reste à étudier.

Comment supposer que sur ce vaste terrain, si varié d'altitude et de nature de sol, on ne trouvera pas des plantes nouvelles ? Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'on y reconnaîtra la présence plus fréquente d'espèces réputées rares tout simplement par suite de notre ignorance.

Et cependant, aujourd'hui, il n'y a pas de canton et même de commune où n'habite un ingénieur agronome ou agricole ayant les connaissances nécessaires pour faire le relevé de nos richesses végétales spontanées. Partout aussi vivent des personnes ayant, à défaut de diplôme, une instruction scientifique leur permettant

de s'associer aux efforts des naturalistes qui veulent arriver à connaître exactement notre Limousin.

Jusqu'ici on manquait d'une base sérieuse pour apprécier la plus ou moins grande rareté de nos plantes. Or, actuellement, pour 55 familles, on connaît avec une approximation suffisante l'aire géographique de chaque espèce. Il n'y a donc pas lieu d'attendre que nous ayons achevé de publier les phanérogames. Le champ ouvert est assez vaste pour y trouver les éléments d'un travail utile.

Nous ne doutons pas que beaucoup de personnes ne comprennent les avantages qu'on peut retirer de la résolution des nombreux problèmes se rattachant aux questions d'évolution, d'acclimatation, d'adaptation des plantes, tant au point de vue spéculatif qu'au point de vue pratique. Nous espérons que ces personnes n'auront plus aucune bonne raison pour nous refuser leur concours.

La moindre découverte, la moindre observation a son importance. Elle éclaire certaines obscurités; elle aide à expliquer les exigences des végétaux, les causes de leur abondance ou de leur rareté, les modifications qu'ils subissent pour vivre et se maintenir là où le hasard a porté leurs graines.

La botanique fournit à l'agriculture et à l'horticulture d'utiles enseignements. Aussi est-ce une erreur de croire que cette science est un simple amusement, tout au plus propre à occuper les heures de loisirs d'esprits ayant le désir de s'isoler de l'agitation dans laquelle on se plaît à vivre.

Mais, pour arriver à des résultats, il est indispensable que le travail de chacun ne reste pas ignoré. Qu'on veuille donc bien nous confier le soin de grouper toutes les découvertes, toutes les observations; nous réunirons ainsi les éléments d'un supplément venant compléter notre Catalogue des plantes du Limousin.

En parcourant ce 1er volume, on constatera que nous avons très scrupuleusement réservé à chaque botaniste la part qui lui revient dans l'état actuel de nos connaissances. Nous continuenuerons à travailler avec le même esprit de sincérité afin qu'aucun de nos confrères ne soit frustré du mérite de ses découvertes. C'est pourquoi nous demandons avec instance — une fois de plus — qu'on nous apporte une collaboration que nous sollicitons, non dans notre intérêt personnel, mais dans l'intérêt de notre région.

Ch. Le Gendre.

Fin du 1er volume

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU 1er VOLUME

CARTES

Limoges. — Imp. Ducourtieux et Gout, 7, rue des Arènes.

CATALOGUE

DES

PLANTES DU LIMOUSIN

Ch. LE GENDRE

CATALOGUE

DES

Plantes du Limousin

TOME II

Ouvrage édité par la *Société botanique et d'Etudes scientifiques du Limousin*

LIMOGES
IMPRIMERIE A. BONTEMPS
13, RUE DU CONSULAT, 13

1922

CATALOGUE

DES

PLANTES DU LIMOUSIN

FAMILLE LVI. — COMPOSÉES

Fleurs régulières ou irrégulières, sessiles, réunies sur un réceptacle commun *(Clinanthe)* uni ou alvéolé, nu ou garni de soies, de poils ou de paillettes; entourées d'un involucre commun *(péricline)* formé de bractées sur un ou plusieurs rangs, le tout constituant un capitule serré qu'on appelle *Anthode* ou *Calathide*. Calice à tube adhérent à l'ovaire, à limbe court en anneau surmonté d'une aigrette, de soies ou d'arêtes. Corolle tubulée tantôt régulière à limbe à 4 ou 5 dents *(fleuron)*, tantôt irrégulière à tube fendu du côté interne et à limbe en forme de languette ou ligule, divisé au sommet en 3-5 dents *(demi-fleuron)*. Cinq étamines insérées sur le tube de la corolle, à anthères soudées en un tube traversé par le style *(Etamines synanthérées)*. Un style à 2 stigmates. Fruit sec, monosperme, indéhiscent (Achaine).

D'après la composition des anthodes, la famille est divisée en trois grandes sections :

1° Les TUBULIFLORES-CORYMBIFÈRES, CORYMBIFÈRES, OU RADIÉES, à fleurs centrales tubuleuses, à fleurs de la circonférence ordinairement ligulées rayonnantes.

2° Les TUBULIFLORES-CYNAROCÉPHALES, CYNAROCÉPHALES, FLOSCULEUSES, OU CARDUACÉES à fleurs toutes tubuleuses.

3° Les LIGULIFLORES, CHICORACÉES, OU SEMI-FLOSCULEUSES, à fleurs toutes ligulées.

Ire Section. — CORYMBIFÈRES

Anthode à fleurs centrales tubuleuses, celles de la circonférence ordinairement ligulées rayonnantes; style non renflé au-dessous des stigmates.

1. — EUPATORIA

Involucre oblong, à bractées imbriquées. Fleurs toutes tubuleuses. Achaine surmonté d'une aigrette de poils sur un seul rang.

674. **E. cannabinum** Linné (Eupatoire à feuilles de chanvre). Vulg. : Chanvrain, herbe de Sainte-Cunégonde. — Tige forte de 8-10 décim., dressée, pubescente, portant des feuilles opposées, courtement pétiolées, divisées en 3-5 folioles lancéolées, dentées,

la terminale plus grande. Anthodes nombreux formant un large corymbe terminal. Fleurs rougeâtres ou blanches. Achaines noirs; aigrette blanche. — Vivace; Juillet-Septembre. Bords des bois et des ruisseaux dans les lieux humides.

Haute-Vienne : CC. (Lamy), RR. dans les environs d'Eymoutiers. sur le bord d'un ruisseau avant d'arriver à Beaune (Duris). — Creuse : AR., bois de Guéret, Pont-à-la Dauge, Saint-Germain, La Celle-Dunoise, Fresseline, etc. (de Cessac); Pont-Alibaud près Saint-Laurent, Moulin du Guast, c^e de Lourdoueix-Saint-Pierre. Pont de Chambon-Sainte-Croix, Moulin d'Aubepierre, près de Méasnes, etc. (Martin); La Courtine, bords des ruisseaux (de Littardière); Aubusson, R., la Tuilerie de la Forêt (Jorrand et Frébault). — Corrèze, Confolentais et Nontronnais, CC.

2. — PETASITES (1)

Involucre à bractées imbriquées sur 1-2 rangs, avec quelques bractées à la base. Fleurs toutes tubuleuses. Achaines à 5-10 côtes, à aigrettes très blanches sur plusieurs rangs. Feuilles nulles à la floraison.

675. **P. officinalis** Mœnch (Pétasite officinal), *P. vulgaris* Desfontaines. Vulg. Herbe aux teigneux. — Souche épaisse. Tige dressée, simple, un peu laineuse. Feuille adultes très grandes, réniformes, irrégulièrement dentées, blanches tomenteuses en dessous. Anthodes nombreux, portés par une hampe garnie d'écailles colorées, rougeâtres ou blanchâtres, formant un thyrse dense. Fleurs blanchâtres, roses ou violacées. — Vivace; Mars-Avril. Lieux humides, bords des ruisseaux.

Cette plante présente deux variétés et une forme :

P. riparia Jordan (Pétasite des rives). — Fleurs inodores; anthodes médiocres en thyrse rétréci au sommet.

Haute-Vienne : C. dans un pré appartenant à M. de Nexon, c^e de La Meyze (Lamy). — Creuse : RR. Magot, près Chamberaud (Pailloux).

P. pratensis Jordan (Pétasite des prés). — Fleurs à odeur suave; anthodes grands en thyrse cylindracé.

Haute-Vienne : Rive droite de l'Aixette, au-dessous de Saint-Martin-le-Vieux (Le Gendre). — Creuse : R. dans un pré à Mareille, c^e de Sous-Parsat (Lafay); Saint-Silvain-Bellegarde (Abbé Nadeau). — Corrèze : dans la grande prairie d'Ussel (Gonod d'Artemare).

(1) Voir *Règne végétal*, 1890, p. 41 et 54, *Revue scientifique du Limousin*, T. III, p. 58, 59 et 82, T. VIII, p. 159.

P. Reuteriana Jordan (Pétasite de Reuter). — Voici la description qu'en donne Gonod d'Artemare : fleurs blanc-jaunâtre; étamines violacées; stigmates allongés à tête globuleuse; anthodes tous à pédoncule court formant un thyrse court, ovale, lâche; bractées ovales lancéolées, violacées. Tige d'un blanc laineux' rougeâtre à la base, Feuilles adultes grandes, peu tomenteuses en



Fig. 19. — + Aire géographique de *Petasites officinalis* Mœnch.

dessous, à limbe orbiculaire anguleux profondément échancré à la base, à dents irrégulières non mucronées; pédoncules des feuilles munis de poils blancs apprimés.

Corrèze : Bort, sur les bords marécageux de la Rhue, à la Cascade (indiqué par Rupin, d'après Girard, sous le nom de *P. officinalis* et soumis par Gonod d'Artemare à Foucaud qui lui a répondu : « Votre plante est, en effet, différente des *P. pratensis* et *riparia*; elle pourrait bien appartenir à la forme *P. Reuteriana* Jordan.

De Cessac a créé une autre espèce *(P. leucantha)* et voici ce qu'il en dit dans son catalogue : « *P. pratensis* ? Fl. albo, Boreau Fl. cent. Jarnages à Magnat (Lamy, Neyra). Cette espèce nous paraît bien distincte du *P. pratensis* Jordan par ses fleurs blanches inodores, paraissant avec les feuilles. M. Jordan, à qui nous l'avons communiquée, n'y reconnaît pas sa plante. »

D'après Martin, ce *Pétasites* ne serait pas une espèce, ni même une variété. Gonod d'Artemare pensait qu'il s'agissait peut-être du *P. Reuteriana*; ce serait à voir.

Nous attachons du reste peu d'importance à toutes ces variations qui — comme le dit le F[re] Héribaud — sont assez difficiles à distinguer, et qui pourraient n'être que le résultat de l'influence du terrain ou de l'exposition. C'est ainsi qu'à propos de *P. Reuteriana*, Gonod d'Artemare dit, en indiquant l'existence de la plante au-dessus de l'usine de la Rhue, dans des rochers battus par les eaux de la Cascade : « Faute de terre, les individus ne peuvent se développer et sont d'une végétation chétive. »

3. — TUSSILAGO

Involucre cylindrique, à bractées violettes unisériées. Fleurs radiées, les ligulées fertiles, celles du centre tubuleuses souvent mâles et stériles. Réceptacle nu. Achaines pourvus de côtes; aigrettes blanches à poils simples sur plusieurs rangs.

676. **T. Farfara** Linné (Tussilage Pas-d'âne). Vulg. : Pied de Poulain, Pas d'âne, Herbe de Saint-Quirin, Pépouli en patois. — Souche charnue rampante. Tiges de 1-2 décim., simples, dressées. Feuilles toutes radicales se développant après les fleurs, cordiformes anguleuses, denticulées, blanches tomenteuses en-dessous. Hampes cotonneuses, garnies d'écailles rougeâtres. Fleurs jaunes. — Vivace; Février-Avril. Lieux frais, talus des chemins de fer, terres rapportées.

Haute-Vienne : CC. partout, sauf du côté d'Eymoutiers où la plante est encore R. (Duris). — Creuse : Catal. Pailloux. AC. Aubusson, Bénévent, Pont-à-la-Dauge, Saint-Vaury à Bernage, Mouchetard, etc. (de Cessac); Aubusson, AC. sur la ligne du chemin de fer (Jorrand et Frébault); peu commun à Guéret (Sarrassat). — Corrèze : CC. (Rupin); est R. à Corrèze (D[r] Puyaubert). — Confolentais et Nontronnais : CC.

4. — SOLIDAGO

Involucre à bractées imbriquées sur plusieurs rangs. Fleurs radiées, les ligulées fertiles sur un seul rang (5-8), celles du centre tubuleuses bisexuées. Réceptacle alvéolé. Achaines pourvus de côtes; aigrettes à poils simples.

677. **S. Virga-aurea** Linné (Solidage Verge d'or). Vulg. : Herbe des juifs, Grande verge dorée. — Plante pubescente. Souche oblique. Tige dressée. 1-10 décim., ordinairement simple. Feuilles inférieures longuement pétiolées, ovales lancéolées, dentées, les caulinaires sessiles, alternes, entières. Anthodes nombreux, formant une panicule spiciforme. Fleurs jaunes. Achaines velus. Vivace; Août-Octobre. Bois, lieux incultes, pâturages.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : C. (Cat. Pailloux). Mérinchal, AC. (Lafay). — Corrèze : Bords de la Corrèze, Obasine à Coiroux, Beaulieu, bords de la Dordogne, CC., Cornil, Moulin de Lachaud, Clairfage, C. (Rupin); Argentat, C. (Vachal); Darazac, C. (Laygue). — Confolentais : environs de Confolens, CC. dans les bois des terrains calcaires (Crévelier). — Nontronnais : C. (Soulat-Ribette).

Cette espèce présente de nombreuses formes et variétés parmi lesquelles nous avons distingué :

S. serratifolia Boreau. — Pédoncules plus longs que dans le type; feuilles presque toutes pétiolées, fortement dentées.

Haute-Vienne : Forêt de Châteauneuf (Blanchet).

S. Saulii Boreau. — Tiges élevées. Feuilles supérieures ovales acuminées. Panicule ample à rameaux nombreux, allongés, dressés (var. *ampla* Brébisson).

Confolentais : Chabanais, haie près de la Vienne (Le Gendre).

678. **S. glabra** Desfontaines (Solidage glabre), *S. serotina* Duby. — Plante glabre; souche traçante. Tige, 10-12 décim., très feuillée, peu rameuse. Feuilles lancéolées ou linéaires lancéolées, longuement acuminées, bordées de dents en scie. Anthodes petits, formant des grappes unilatérales, arquées en dehors, dont l'ensemble constitue une panicule pyramidale. Fleurs d'un beau jaune. Achaines velus. — Vivace; Juillet-Août. Terrains sablonneux.

Confolentais : Sables d'alluvion de la Vienne à l'embouchure du ruisseau de la Tulette (Thibaud). Plante subspontanée dont la présence en ce point doit être accidentelle.

5. — ERIGERON

Involucre à bractées imbriquées sur plusieurs rangs. Fleurs radiées, les ligulées linéaires, très étroites, disposées sur plusieurs rangs; celles du centre tubuleuses, bisexuées. Réceptacle nu. Achaines sans côtes. Aigrettes à poils simples.

679. **E. canadensis** Linné (Vergerette du Canada). — Plante velue hérissée. Tige dressée, 2-9 décim., rameuse mais simple

à la base. Feuilles lancéolées linéaires, ciliées, les inférieures (détruites lors de l'anthèse) dentées en scie. Anthodes petits, très nombreux formant une panicule oblongue et ordinairement étroite. Fleurs d'un blanc jaunâtre. Achaines jaune-pâle. Aigrette blanche. — ⊙; Juillet-Octobre. Lieux vagues, champs incultes.

Plante originaire de l'Amérique du Nord, aujourd'hui très répandue partout. N'est arrivée dans la Creuse qu'après avoir envahi la Haute-Vienne. Il y a 40 ans, elle était CC. dans les environs de Confolens, aussi bien dans les champs que dans les jardins. Puis Crévelier a constaté qu'elle tendait à disparaître et qu'on n'en rencontrait plus que quelques pieds isolés. Nous croyons devoir tenir compte de cette remarque de notre regretté confrère, qui était un observateur très consciencieux, afin qu'on nous fasse connaître si le même fait s'est reproduit ailleurs.

Var. *nana* Le Gendre. — Plante de 10 centim., à rameaux courts, écartés, pauciflores.

Haute-Vienne : Le Dorat (Le Gendre).

680. **E. acris** Linné (Vergerette âcre). — Plante hispide. Tige rougeâtre, droite, rameuse dès la base ou au sommet seulement. Feuilles lancéolées linéaires entières, les radicales pétiolées, les caulinaires sessiles. Rameaux portant 1-3 pédoncules. Anthodes assez gros, solitaires, formant une panicule lâche. Fleurs ligulées violettes. Achaines jaunâtres. Aigrettes rousses ou d'un blanc sale. — ⊙; Juin-Octobre. Prés secs, coteaux arides, champs incultes.

E. serotinus Weihe (Vergerette tardive). — Les botanistes ne sont pas d'accord sur cette variété. Boreau affirme que les aigrettes sont rousses. Corbière dit qu'elles sont d'un blanc sale. Pour Rouy les aigrettes de *E. serotinus* ne sont pas plutôt rousses que blanches; il ajoute qu'ordinairement la plante n'est pas plus tardive que le type. Nous ne voyons donc plus comme différence que les rameaux uniflores.

Nous croyons préférable de faire les divisions suivantes :

α *typica*. — Tige ne se ramifiant qu'à partir de son milieu, quelquefois presque simple, généralement à rameaux assez resserrés.

Var. *diffusa*. — Tige se ramifiant dès la base ou un peu au-dessus, à rameaux écartés; plante ordinairement plus courte que dans le type.

Voici la distribution de *E. acris* en Limousin.

Haute-Vienne : Aixe, RR., coteaux vis-à-vis le pont du moulin de l'Aiguille; ruines de l'Abbaye de Grandmont; C. près la

grande tour de Châlus (Lamy); Le Dorat (Ab. Pinot); au Moulin-Bâti, c^e de Bussière-Galant (Soulat-Ribette); au château de Clovis au-dessus du pont de Noblat c^e de Saint-Léonard (Van Der Wœstyne); Saint-Léger-la-Montagne et gare de Nexon sur la voie, var. *diffusa*; dans les ruines du château des Salles-Lavauguyon, *α typica*; dans une carrière, sur un terrain sablonneux, près du cimetière d'Eymoutiers, var. *minima* (Le Gendre); coteaux du Camp de César, c^e de Châteauponsac, var. *diffusa* (Duchâteau); marnière de Fargeas, c^e de Saint-Bazile (Rodeau). — CREUSE : *E. serotinus*, RR. Saint-Germain. Crozant (de Cessac). — CORRÈZE : *E. acris*, Puy Laborie, C., ruines de Saint-Chamant, de Merle, R. (Rupin); Argentat, Passoutrot RR. (Vachal). *E. serotinus*, Chèvre-Cujol, dans les bruyères bordant un petit filet d'eau sous l'auberge de Montplaisir, R. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Champs incultes à Confolens et aux environs; çà et là sur les vieux murs où la plante prend quelquefois des proportions considérables (Crévelier). — NONTRONNAIS : Thiviers, var. *diffusa*; au pied de la tour de Piégut (Soulat-Ribette).

6. ASTER

Les espèces du genre *Aster* qu'on pourrait rencontrer en Limousin sont des plantes cultivées qui s'échappent des jardins. Nous citerons :

Aster amplexicaulis W. — Subspontané et naturalisé dans un bois du Mouchetard (de Cessac).

Aster novi-belgii Linné (Aster de la Nouvelle-Hollande). — Naturalisé dans la Haute-Vienne, dit Lamy, en plusieurs endroits près des habitations; bords de la Vienne à Aixe; existait autrefois dans les vignes du Cluzeau, près d'Isle, mais les vignes ont disparu et la plante a sans doute eu le même sort.

Aster sinensis Linné (Aster de Chine). — C'est la Reine-Marguerite dont un missionnaire à Pékin, le P. d'Incarville, adressa des graines à Antoine de Jussieu vers 1728. Les premières fleurs étaient simples et blanches. On obtint successivement des fleurs rouges, violettes, panachées, etc., mais ce ne fut qu'en 1750 qu'on réussit à avoir des fleurs doubles, puis successivement les nombreuses variétés qui ont donné à la Reine-Marguerite une réputation que lui mérite la beauté de ses anthodes à fleurs toutes en languettes; car il ne s'agit pas pour cette plante d'une transformation des étamines en pétales, mais tout simplement de fleurons du centre qui, comme ceux de la circonférence, sont devenus des demi-fleurons.

7. — BELLIS

Involucre à bractées égales, imbriquées sur deux rangs. Réceptacle nu, conique, creux. Fleurs radiées, Les ligulées fertiles, blanches, quelquefois rosées en dessous, disposées sur un seul rang; celles du centre tubuleuses, jaunes, bisexuées. Achaines comprimés, bordés, dépourvus d'aigrette.

681. **B. perennis** Linné (Pâquerette vivace). Vulg. : Petite Marguerite, Fleurs de Pâques. En patois *Pelilo Margarilo*. — Plante pubescente. Tige à peu près nulle émettant des rejets. Feuilles spatulées à une nervure. Pédoncule nu, terminé par un anthode solitaire; involucre à bractées obtuses. Plante variable suivant les terrains, grêle dans les sables, à organes beaucoup plus développés dans les prairies. — Vivace; Prés, bois, talus des routes.

CC. partout. Serait RR. dans les environs d'Eymoutiers (Duris).

Var. *caulescens* de Rochebrune et Savatier. — Tige un peu allongée et feuillée à la base.

Confolentais : Confolens, gazons du jardin du tribunal (Crévelier).

8. — DORONICUM

Involucre à bractées égales, imbriquées sur deux rangs. Fleurs radiées; les ligulées femelles, disposées sur un seul rang; celles du centre tubuleuses hermaphrodites, à 5 dents. Réceptacle nu, alvéolé. Achaines sillonnés, les extérieurs nus, les intérieurs portant une aigrette à poils sur plusieurs rangs.

682. **D. plantagineum** Linné (Doronic plantain). — Souche rampante stolonifère. Tige pubescente, dressée, 3-8 décim., simple ou à 2-3 fleurs. Feuilles ovales, non cordées, les radicales pétiolées, les supérieures sessiles embrassantes. Anthodes ordinairement solitaires. Réceptacle glabre. Fleurs jaunes. — Vivace; Août-Mai. Bois.

Haute-Vienne : route du Blanc, c[e] du Dorat (Abbé Michel); peut-être est-ce la forme *D. scorpioides* Willdenow.

683. **D. Pardalianches** Jacquin (Doronic mort aux Panthères). — Souche stolonifère. Tige creuse légèrement pubescente, dressée, 5-8 décim., simple ou rameuse dans le haut. Feuilles radicales longuement pétiolées, profondément cordées, les caulinaires inférieures à pétiole dilaté, les supérieures sessiles, ovales lancéolées, amplexicaules. Anthodes solitaires; réceptacle velu; fleur grandes d'un jaune pâle. — Vivace; Mai-Juillet. Bois montagneux.

Haute-Vienne : Saint-Junien, dans une tranchée, au commencement de la route de Saint-Martin de Jussac (Abbé Michel). Cette station semble avoir disparu par suite de travaux du ser-

vice des Ponts et Chaussées. — CREUSE : Cat. Pailloux. RR., rive gauche du Cher, au dessus de Chambouchard, près de l'embouchure du Beron (de Lambertye); sous un sapin à l'école normale d'instituteurs de Guéret (Lafay); Vallée de la Diège, la Courtine (de Litardière). — CORRÈZE : Cousage, Pille-Brive, Bort, bois bordant la route d'Ussel, AC. Tulle, bord des ruisseaux (Rupin); ruisseau de la Praderie (Dr Puyaubert); Entrecor (de Lépinay); Argentat, rive gauche de la Dordogne (Vachal); dans un bois entre Chazat et Dautrement, ce de Larche, AC. (Farges). — CONFOLENTAIS : coteaux boisés du Goire, sous Saint-Michel à Confolens; çà et là sur les bords ombragés de la Vienne, du Goire, de l'Issoire, de la Marchadène (Crévelier); Chabanais (Duffort). — NONTRONNAIS : coteaux boisés qui bordent la Tardoire, près Valette, ce de Bussière-Badil (Soulat-Ribette).

684. **D. austriacum** Jacquin (Doronic d'Autriche). — Souche non stolonifère. Tige velue, dressée, 6-10 décim. Feuilles velues, les radicales échancrées en cœur à la base, les supérieures oblongues ou lancéolées, sessiles amplexicaules. Anthodes formant un corymbe terminal. Réceptacle velu. Fleurs d'un beau jaune. — Vivace; Juin-Juillet. Bois montagneux, bords des prés et des rivières, lieux frais.

HAUTE-VIENNE : CC. dans la région des montagnes, paraît s'arrêter au-dessous de Condat, mais sur les rives de la Gartempe, descend jusqu'à Peyrat-de-Bellac où la plante a été trouvée par l'Abbé Pinot (Lamy); bois du Puy-Moulinier, ce de Panazol (Goulard); Bellac, rochers de la rivière, près du Moulin Maravaud (Le Gendre); dans le bois de la Besse, à l'Aumonerie, ce d'Aixe, 1812 (Vte de Villelume). — CREUSE : Cat. Pailloux, CC. dans la haute Creuse, çà et là dans la basse Creuse (de Cessac); Pont à la Dauge, Bois de Fayolle près Guéret, Valette près Saint-Fiel, le Busseau d'Ahun, Forêt de Chabrières, ne passe pas sur la rive droite de la Creuse (Martin); bords de la Creuse à Glénic (Sarrassat). — CORRÈZE : Bords de la Corrèze entre Tulle et la Cour, R.; Treignac, bords de la Vézère au Saut de la Virolle, AR.; Bort, route d'Ussel, AC. (Rupin).

9. — ARNICA

Involucre à bractées égales imbriquées sur deux rangs. Fleurs radiées; les ligulées unisériées, femelles; celles du centre tubuleuses hermaphrodites à 5 dents. Réceptacle nu. Achaines bruns, hérissés, à 5-10 stries. Aigrettes blanches à poils simples.

685. **A. montana** Linné (Arnique de montagne). Vulg. : Panacée des chûtes, Arnica, Tabac de montagne; *Liborno*, *Hellebore* dans

le Limousin. — Plante aromatique. poilue glanduleuse. Souche munie de fibres charnues. Tige striée, 4-6 décim., simple ou rameuse au sommet. Feuilles sessiles, entières, oblongues obtuses, ciliées, à 5 nervures, les radicales en rosette, les caulinaires géminées. Anthodes gros, terminaux. Fleurs d'un beau jaune. — Vivace; Juin-Juillet. Prés bruyères, prairies, bois.

Haute-Vienne : C. dans les montagnes et quelquefois très abondante dans certaines prairies. Plus rare vers l'Ouest, dans les prés de Courbefie (Lamy)); Ladignac (Le Gendre); Dournazac (Léclaircie); La Chapelle-Montbrandeix, prairies du Puy-Comieux, c^{e} de Cussac (Soulat-Ribette); Corrigé (Vte de Villelume). — Creuse : Cat. Pailloux. C. dans la haute Creuse (de Cessac); RR. dans la basse Creuse, Guéret, près de Fayolle (Martin); Saint-Léger-le-Guérétois, prés sur le versant Sud du Maupuy (Sarrassat). — Corrèze : C. dans les environs de Tulle, Treignac, etc. (Rupin); Argentat (Vachal); Darazac (Laygue); C. dans les environs d'Ussel (F^{re} Georges). — Nontronnais : Environs de Pierre-Fiche, près Thiviers (Soulat-Ribette).

10. — SENECIO

Involucre à bractées éparses disposées sur un rang, ordinairement maculées de noir au sommet, muni à la base d'un calicule formé par des bractées courtes. Réceptacle nu, alvéolé. Fleurs radiées, rarement flosculeuses, les ligulées toutes fertiles, les tubuleuses à 5 dents, hermaphrodites. Achaines à 5-10 côtes. Aigrettes à poils nombreux.

686. **S. vulgaris** Linné (Séneçon commun). Vulg. : Toute venue. En patois : *Chénichou*, *Chanissou* ou *Senessou*. — Plante glabre ou un peu pubescente. Tige dressée, 1-5 décim, ordinairement rameuse dès la base. Feuilles pinnatifides. les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Anthodes cylindriques en petits corymbes à l'extrémité des rameaux. Bractées du calicule à pointe noirâtre. Fleurs jaunes toutes flosculeuses. Achaines pubescents. — ⊙; Toute l'année. Lieux cultivés, décombres.

CC. partout.

687. **S. silvaticus** Linné (Séneçon des bois). — Plante plus élevée que la précédente, très rameuse dans le haut. Feuilles blanchâtres en dessous à anthodes plus petits, en corymbes plus fournis. Fleurs jaunes. celles de la circonférence à ligules courtes roulées en dehors. — ⊙; Juin-Septembre. Talus des routes, près des bois et dans les bruyères.

Haute-Vienne : CC. au Nord de Limoges, Saint-Léger-la-Montagne, La Jonchère, etc., plus rare au Sud, Boisseuil, Pierre-

buffière (Ab. Lecler); C. sur les coteaux qui dominent le moulin de Saint-Paul (Lamy); Compreignac, carrières entre Saint-Jouvent et la gare, champs entre Peyrilhac et la gare, Saint-Priest-Taurion, etc. (Le Gendre); Nantiat (Soulat-Ribette). — CREUSE : Cat. Pailloux, CC., bords du chemin de fer près de la Souterrraine (de Cessac); C. à Aubusson (Jorrand et Frébault); C. à Guéret, sur les talus de la route de la Souterraine (Sarrassat). — CORRÈZE : Champs sablonneux au-dessus de la gare, du côté de Laborie, C. (Rupin). C. dans les environs d'Ussel (F^re Georges); dans les prés à Graffeuille, c^e de Champagnac-la-Nouaille (Lachenaud); Sorp, c^e de Chasteaux (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Coteaux de la Grange-Cambourg et champs des environs de Confolens; çà et là dans toute la région granitique vers Brigueil, Montrollet, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Bois montueux, haies, R., environs de Piégut (Soulat-Ribette).

β nanus Rouy (*S. denticulatus* Muller). — Plante naine. Tige presque filiforme, feuilles seulement dentées, corymbe composé de quelques fleurs (2 à 6).

HAUTE-VIENNE : Rochers au-dessus de l'usine des Roches, c^e de Saint-Priest-Taurion (Le Gendre).

688. **S. viscosus** Linné (Séneçon visqueux). — Plante fétide, pubescente, glanduleuse, fétide. Tige plus élevée que dans *S. vulgaris* (3-8 décim.). Fleurs jaunes; ligules courtes, roulées en dehors; achaines glabres. — ⊙; Juin-Octobre. Bois, décombres, terrains vagues autour des gares.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy); gare de Bussière-Galant, gare de Coussac-Bonneval, entre Bersac et Folles (Le Gendre); bois de Montaux, au Dorat (Abbé Lecler); environs du Puy-de-Bar (Marquis de la Douze). — CREUSE : Cat. Pailloux. R. Gouzon, Lussat, Aubusson, Crocq, Chénérailles, Vieilleville, etc. (de Cessac); Ajain (Abbé Neyra); C. à Aubusson (Jorrand et Frébault); AC. au Busseau d'Ahun, près de la gare (Lafay); Pont-Alibaud, près Saint-Laurent (Martin). — CORRÈZE : Brive au-dessous de la gare à Laborie, Gramont, route de Montplaisir, Puy de Crochet, Beynat, Gorges du Saillant, AR. (Rupin); Roche de Vicq, Argentat, C. (Vachal); Darazac, C. (Laygue); AR. dans les environs d'Ussel (F^re Georges). — CONFOLENTAIS : Champs entre Beauclain et Alloue, la Seunie, c^e de Hiesse, R. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. dans les chemins, les champs et les bois (Soulat-Ribette).

Var. *radiata* Le Gendre. — Anthodes à fleurs de la circonférence longuement ligulées.

HAUTE-VIENNE : Sur la voie à la gare de Bussière-Galant (Le Gendre).

689. **S. artemisiæfolius** Persoon (Séneçon à feuilles d'armoise), *S. adonidifolius* Loiseleur). Vulg. : *Amoirons*. — Racine rampante. Tiges 2-8 décim., dressée, presque simple. Feuilles vertes, glabres, bi ou tripinnatifides, à segments linéaires très étroits. Anthodes petits en corymbe terminal serré. Fleurs d'un jaune d'or. Achaines sillonnés, glabres. — Vivace; Juillet-Septembre. Champs, talus des routes, bords des bois; plante nettement calcifuge.

Haute-Vienne et Creuse : CC. — Corrèze : C. — Confolentais : Brigueil, Montrollet, Ile de Saint-Germain. AR.; n'a jamais été vu sur la rive gauche de la Vienne où commence le terrain calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Bords de la route de Lanouaille à Payzac, entre le pont de Ségalay et la forge de Miremont, CC. (Abbé Védenne *in* Des Moulins).

690. **S. erucifolius** Linné (Séneçon à feuilles de roquette). — Racine rampante. Tige striée, 6-12 décim., tomenteuse, dressée, rameuse, ordinairement rougeâtre. Feuilles vert foncé, tomenteuses en dessous, pinnatifides, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Anthodes en corymbe lâche; involucre à bractées du calicule filiformes. Fleurs jaunes, radiées, odorantes. Achaines striés, velus. — Vivace; Août-Octobre. Bords des bois, des haies, talus des chemins, lieux frais.

Haute-Vienne : Coteaux au Cluzeau de Droux (Simon). — Corrèze : Le Chauzanel, Larche, AC. (Rupin). Sorp, c^e de Chasteaux (de Lépinay). — Confolentais : Çà et là dans le calcaire, vers Saint-Claud, Beaulieu, les Pins, AR. (Crévelier). — Nontronnais : Route de Thiviers à Nanteuil (Soulat-Ribette); Mareuil (des Moulins).

691. **S. Jacobæa** Linné (Séneçon Jacobée). Vulg. : Herbe dorée, Herbe de Jacob. Fleurs de Saint-Jacques. — Souche tronquée, fibreuse. Tige, 6-8 décim., dressée, striée, rameuse au sommet, ordinairement glabre. Feuilles d'un vert foncé, pinnatifides, à lobes oblongs, généralement glabres, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Anthodes en corymbe serré; involucre à bractées du calicule courtes, peu nombreuses. Fleurs jaunes, radiées. Achaines du centre hispides, ceux de la circonférence presque glabres. — Vivace; Mai-Septembre. Pâturages, prairies, lieux vagues, bois.

Haute-Vienne : C. Route de Saint-Junien, bois du bas Marin, usine Chapoulaud, au-dessous de Condat. La Chapelle, ruines de Grandmont, etc. (Lamy); Le Dorat (Ab. Lecler); Nantiat (Soulat-Ribette); Saint-Sulpice (Joyeux). — Creuse : Cat. Pailloux C.

(de Cessac). — Corrèze : Bords de la Vézère, près Cublac, R. (Rupin); Vergnes, (de Lépinay); environs d'Ussel, C. (Fre Georges); Obazine, route de la Gare. (Fourgeaud); Saint-Cernin, AC. (Farges). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : C. près des environs de Piégut (Soulat-Ribette).

S. nemorosus Jordan (Séneçon des forêts). — Tige plus élevée, rougeâtre. Feuilles ovales, à segments plus larges. Corymbes lâches.

Creuse : Grand-Bourg (de Cessac). — Corrèze : Vallée de Planchetorte, C. Larche, bords de la Vézère, Saint-Pantaléon, Cublac, Meyssac, Branceilles, Maumont, Marcillac, Beaulieu, bords de la Dordogne. (Rupin).

S. flosculosus Jordan (Séneçon flosculeux). — Plante plus grêle. Feuilles à segments plus aigus. Fleurs ligulées nulles ou petites et rares. Achaines tous hispides.

Creuse : RR. à Monlevade, ce de Saint-Sulpice-le-Guéretois; Grand-Bourg, route de l'Age; Saint-Firion, bords de la Djune (de Cessac). Bois de Djon, près Poussanges (Martin).

692. **S. aquaticus** Hudson (Séneçon aquatique). Souche tronquée, fibreuse. Tige 4-8 décim., rameuse seulement au sommet, souvent d'un rouge violet. Feuilles glabres, les radicales dressées, pétiolées, ovales, entières, les suivantes sessiles embrassantes lobées, à lobe terminal très grand, les supérieures à lobes latéraux sinués. Anthodes formant un corymbe lâche; involucre à bractées du calicule courtes et peu nombreuses. Fleurs jaunes, grandes. Achaines à peu près glabres, à côtes peu distinctes. — ⊙; Juin-Août. Bois et prairies humides.

Corrèze : Brive, prés à droite de la route d'Objat, du côté des abattoirs (Rupin); Prieur (de Lépinay); Darazac, AC. (Laygue).

S. pratensis Richt (Séneçon des prés). *S. barbaræifolius* Reichenb. — Diffère du précédent par ses feuilles radicales oblongues fortement sinuées, par son corymbe peu fourni mais plus ample. — Vivace; Lieux humides.

Creuse : Très abondant dans les prés gras et ombragés entre Gouzon et Chambon; ne se voit pas ailleurs que dans cette vaste plaine résultant d'un lac desséché (Pailloux).

693. **S. erraticus** Bert. (Séneçon divariqué). *S. barbaræifolius* Krock. — Souche tronquée, garnie de fibres. Tige, 5-9 décim., droite. Feuilles inférieures grandes, lyrées pinnatifides, dentées, à segments étalés, le terminal très grand, arrondi au sommet, les caulinaires embrassant la tige à segments inégaux. Anthodes pe-

tits, en corymbe lâche. Fleurs jaunes. Achaines glabres. — ⊙; Juillet Août. Bords des rivières, fossés, lieux humides.

Creuse : RR. Gouzon, bords de la Vouèze; bords de la petite Creuse à Lourdoueix, CC.; Nouzerolles, Fresseline (de Cessac); Chéniers, Chambon Sainte-Croix, Crozant dans un îlot de la Sédelle (Martin). — Corrèze : Fossés bordant les vignes de Chèvre-Cujol; Ayen, bords de la route, R. (Rupin).

694. **S. Cacaliaster** Lamarck (Séneçon fausse-Cacalie). — Souche non rampante. Tige, 7-12 décim., dressée, simple à la base, anguleuse, sillonnée. Feuilles presque glabres, lancéolées acuminées, dentées en scie, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles un peu décurrentes. Anthodes ovoïdes en corymbe terminal feuillé; involucre à bractées linéaires lancéolées, celles du calicule linéaires subulées. Fleurs toutes tubuleuses d'un jaune pâle. Achaines glabres à côtes fines. — Vivace; Juillet-Août. Bois et broussailles, bords des rivières dans les montagnes.

Haute-Vienne : Rive gauche du Taurion, abondant sur un coteau boisé entre Saint-Priest et Saint-Martin-Terressus (Malinvaud); Bords de la Vienne, dans les bois de Vervialle c^e de Nedde ,RR. (Duris). — Creuse : Cat. Pailloux, RR. Bois de la Feuillade près de Faux-la-Montagne (de Cessac). Bois de Confolans près d'Aubusson, rive gauche de la Creuse en aval et près du pont, rive droite en amont du même pont (La Seiglière, Jorrand et Frébault). — Corrèze : Treignac, bords de la Vézère, au Saut de la Virolle, AR. (Rupin); AC. dans la Haute Corrèze (Lamy); Vallée de la Diège, AC. (F^re Georges). Les Monédières, dans les taillis couvrant le sommet et le flanc de la Jarrige (Dr Puyaubert).

695. **S. Fuchsii** Gmelin (Séneçon de Fuchs). — Souche non rampante à bourgeons stolonifères. Tige peu anguleuse, 1-2 mètres, droite, simple à la base. Feuilles lancéolées elliptiques, dentées en scie, toutes rétrécies en pétiole. Anthodes ovoïdes en corymbe ample; involucre à bractées glabres; 4-6 fleurs ligulées d'un beau jaune. Fleurs odorantes. — Vivace; Juillet-Août. Bords des ruisseaux, bois des montagnes.

Creuse : Catal. Pailloux RR. bois de Sannat (Boreau). — Corrèze : Sur quelques points de la Haute- Corrèze (Lamy); bords du Chavanon, près de Saint-Etienne aux Clos (F^re Georges). Entre Brivezac et Beaulieu, sur les bords de la route (Dr Puyaubert).

11. CINERARIA

Diffère du genre précédent par son involucre non taché et dépourvu de calicule.

696. **C. spathulæfolia** Gmelin (Cinéraire en spatule). *Senecio spathulæfolius* de Candolle. — Souche oblique fibreuse. Tige. 3-5 décim., dressée, fistuleuse, cotonneuse. Feuilles blanches aranéeuses en dessous, les radicales spatulées, dentées, pétiolées, les caulinaires oblongues rétrécies en pétiole ailé, celles du haut sessiles. Anthodes en corymbe terminal; involucre tomenteux à bractées rougeâtres au sommet. Fleurs jaunes odorantes. Achaine hérissés.

HAUTE-VIENNE : Bois de Saint-Martial près Saint-Julien-les-Combes, RR. (Lamy); c[e] du Dorat, bois de Fontraud (Ab. Lecler), taillis de Fongombeaud, route de Bellac (Ab. Michel).

12. — ARTEMISIA

Involucre à folioles imbriquées. Anthodes petits. Fleurs en grappes, celles de la circonférence sur un seul rang, femelles, non ligulées, tridentées, fleurons du centre hermaphrodites à 5 dents. Réceptacle nu ou hérissé de poils. Achaines ovales sans aigrettes.

697. **A. Absinthium** Linné (Armoise Absinthe). Vulg. : Grande absinthe, Herbe sainte, Armoise amère, Aluyne, en patois *Apchento*. — Plante à saveur amère. Tige, 5-8 décim., droite, dure, sillonnée. Feuilles blanches soyeuses, pinnatifides. Involucre à bractées tomenteuses. Fleurs jaunâtres. Réceptacle velu. Achaines glabres. — Vivace; Juillet-Août. Lieux pierreux, décombres.

HAUTE-VIENNE : Naturalisée près des habitations, CC. sur un mur près de la tour du Château de Châlus (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, dans les rochers au-dessous du château de Boussac (de Cessac, Martin).

698. **A. vulgaris** Linné (Armoise commune). En patois de Brive *Echcarabi*. — Souche épaisse non stolonifère. Tige 8-15 décim. dressée, rameuse, rougeâtre. Feuilles ovales pinnatifides, blanches en-dessous, à lobes lancéolés aigus. Anthodes ovales ou oblongs. Involucre à bractées tomenteuses. Fleurs jaunes. Réceptacle nu. Achaines glabres.

CC. partout, sauf dans les environs d'Ussel (Corrèze) où, d'après le frère Georges, la plante serait assez rare.

Var. *major* Rouy (*A. vulgaris*, var. *latiloba* Gonod d'Artemare *non* Ledebour). Plante plus robuste; feuilles à segments plus

grands et plus larges, plus incisés; rameaux allongés à épis plus nombreux et plus lâches.

Corrèze : Environs d'Ussel (Gonod d'Artemare).

Var. *latiloba* Ledebour. — Feuilles inférieures à limbe entier et denté.

Confolentais : Sur le bord de la Vienne à Confolens (Crévelier).

699. **A. campestris** Linné (Armoise champêtre). Vulg. : Auronne sauvage. — Tige, 6-9 décim., grêle, couchée ascendante. Feuilles bi-tripinnatiséquées, les caulinaires à segments linéaires, les supérieures presque sessiles. Anthodes petits, ovoïdes, en panicule lâche. Involucre à bractées scarieuses et luisantes, inégales. Réceptacle nu. Achaines glabres. — Vivace; Août-Octobre. Lieux sablonneux, collines pierreuses.

Corrèze : R. dans les environs d'Ussel (Fre Georges).

De Cessac dit que l'Estragon (*Artemisia Dracunculus* Linné) est presque naturalisé dans la Creuse. C'est une plante cultivée en raison de sa saveur aromatique.

13. — TANACETUM

Involucre hémisphérique à bractées imbriquées. Fleurs toutes tubuleuses, celles de la circonférence à 3 dents, les autres à 5. Réceptacle nu. Achaines striés; aigrette remplacée par une couronne membraneuse.

700. **T. vulgare** Linné (Tanaisie commune). En patois : *Herbo doous vermés* (herbe des vers). — Souche tronquée. Plante glabre. Tige 8-12 décim., robuste, simple, dressée. Feuilles pinnatiséquées à lobes dentés en scie. Anthodes en corymbes serrés. Involucre à bractées oblongues scarieuses. Fleurs d'un beau jaune. — Vivace; Juillet-Septembre. Bords des chemins, lieux frais incultes, pierreux.

Haute-Vienne : Près des habitations, Limoges, Isle, R. (Lamy); Dinsac (Abbé Pinot); Saint Priest-Ligoure, dans la cour du château, au Madoumier, ce de Veyrac (Abbé Lecler); en face de Saint-Léonard, près des rochers de Mialeix (Van der Wœstyne); bords d'un chemin au Lac, ce de Dournazac; au Mas de Chaume ce de Saint-Ouen (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, R., Brugnat près le Pont à la Dauge, Saint-Sulpice-le-Guéretois, Grand-Bourg à Ponferrand, etc. — Corrèze : Le long de la route de Planchetorte à Roche de Bouyg, R. (Rupin). — Confolentais : Naturalisée dans quelques jardins (Crévelier). — Nontronnais : Dans une haie à Bussière-Badil, à Chavalarias (Soulat-Ribette).

La Tanaisie se rencontre accidentellement chez nous et ses stations manquent de fixité.

T. Balsamita Linné (Tanaisie Balsamite), *Pyrethrum Tanacetum* De Candolle, vulg. : Coq des jardins, Menthe-Coq, Baume-Coq. — Cette plante à tiges blanchâtres, à feuilles ovales, dentées, grisâtres, à fleurs jaunes, petites, nombreuses, n'appartient pas à la flore française. Sa présence en Limousin a un caratère exceptionnel. Aussi n'en aurions-nous même pas parlé si nous ne trouvions dans le catalogue de Crévelier la mention suivante :

Confolentais : Confolens, Moulin de La Roche; naturalisée le long du mur d'un jardin.

14. — LEUCANTHEMUM

Involucre à bractées imbriquées un peu scarieuses sur les bords. Anthodes radiés, solitaires au sommet de la tige ou des rameaux. Fleurs ligulées femelles, celles du centre bisexuées. Réceptacle nu. Achaines sillonnés à sommet nu ou surmonté d'une couronne scarieuse.

701. **L. vulgare** Lamarck (1) (Leucanthême commun). Vulg. : Grande Marguerite, en patois *Margarito*. — Souche rampante. Plante glabre. Tige dressée, 5-7 décim. Feuilles dentées, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles, embrassantes. Involucre à bractées brunes sur les bords. Réceptacle nu. Fleurs grandes, les demi-fleurons blancs, les fleurons jaunes. Achaines à 10 côtes. — Vivace; Mai-Septembre. Prairies, champs, etc.

CC. partout.

15. — PYRETHRUM

Diffère du genre précédent par ses anthodes en corymbe.

702. **P. corymbosum** Willd. (Pyrèthre en corymbe). — Racine oblique. Tige 3-9 décim. anguleuse, simple ou peu rameuse. Feuilles pinnatiséquées à lobes incisés dentés, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Anthodes en corymbe lâche. Fleurs assez grandes, les demi-fleurons blancs, les fleurons jaunes. Achaines chagrinés. — Vivace; Juin-Juillet. Coteaux et bois secs.

Corrèze : Soulié de Chasteaux, Cirque de Laroche, Obasine, rochers dominant le ruisseau de Coiroux (Rupin); Puy Gérald (de Lépinay).

703. **P. Parthenium** Smith (Pyrèthre Matricaire); vulg. : Camomille. — Plante à odeur forte, agréable. Tige dressée, 3-8 décim.,

(1) Voir *Revue scientifique*, T. V. p. 306. Fasciation, soudure de deux anthodes de Marguerite des champs (Dr Raymondaud).

rameuse au sommet. Feuilles toutes pétiolées, pubescentes, pinnatiséquées à segments incisés dentés. Anthodes nombreux formant un corymbe lâche. Involucre à bractées à bordure scarieuse. Fleurs petites, les demi-fleurons blancs, les fleurons jaunes. Achaines obconiques à 5-8 côtes, brièvement couronnés. — Haies, murs, décombres, dans le voisinage des habitations. Plante échappée des jardins.

Haute-Vienne : Lieux incultes et pierreux, sur les murs (Lamy); Verneuil-sur-Vienne (Fage); Haies bordant un jardin sur la route des Bardys, c^e^ de Saint-Priest-Taurion, Eyjeaux (Le Gendre); Saint-Bazile, R. (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux, AC.; la variété à fleurs doubles se rencontre assez souvent hors des jardins (de Cessac); C. à Aubusson (Jorrand et Frébault); Genouillat (Lafay). — Corrèze : Obasine, sur les murs, route de Mauriac aux Vignes, Uzerche bords de la Vézère, R. (Rupin); Argentat berge de Croisy, R. (Vachal); Saint-Cernin, çà et là, (Farges); Gimel (Dr Puyaubert). — Confolentais : Confolens, sur les bords de la Vienne, près du ruisseau de Négrat; au pied d'un mur au village de Chez Fougères, ce de Saint-Maurice (Thibaud). — Nontronnais : Au pied des murs des ruines du château de Piégut (des Moulins).

16. — CHRYSANTHEMUM

Très voisin du genre *Leucanthemum*, mais, au lieu d'être blanches, les fleurs ligulées sont jaunes.

704. **C. segetum** Linné (Chrysanthème des moissons). Vulg. : Marguerite dorée. — Plante glabre. Tige, 2-6 décim., droite, rameuse, sillonnée. Feuilles oblongues, dentées ou incisées, un peu glauques, les supérieures embrassantes. Anthode large, solitaire, porté par un pédoncule épaissi au sommet. — ⊙; Juin-Octobre. Champs.

Haute-Vienne : Isle, Condat, Conore RR. (Lamy); Dinsac (Abbé Pinot); Le Dorat (Chassat); Montrol-Sénard, Chamboret, au Masdoumier, ce de Veyrac (Abbé Lecler); Nantiat (Abbé Lecler et Le Gendre); Oradour-sur-Glane (Abbé Michel).— Creuse : RR. Alon, Clocher, La Ribière, Le Monteil, etc., dans la ce de Saint-Sulpice-le-Guéretois (de Cessac); Guéret (Roudaire). — Confolentais : Les Roufferies, ce de Lessac, La Seunie, ce d'Hiesse, Pleuville, Saint-Maurice, Saulgond, Brillac, Confolens, etc. (Crévelier); la Grange-Quérou, ce de Saint-Germain-sur-Vienne (Le Gendre). — Nontronnais : R., vignes, moissons, Teyjat (Soulat-Ribette).

Plante très abondante où on la trouve, mais à stations fugaces.

17. — MATRICARIA

Involucre à bractées imbriquées, très peu scarieuses. Anthodes radiés; fleurs du centre jaunes, bisexuées; les ligulées blanches, femelles, sur un seul rang. Réceptacle nu, conique. Achaines obconiques, comprimés.

705. **M. Chamomilla** Linné (Matricaire Camomille). — Plante glabre, aromatique. Tige, 2-5 décim., dressée, striée, ordinairement rougeâtre à la base. Feuilles bipinnatiséquées à segments linéaires aigus. Anthodes assez nombreux formant un corymbe lâche. Réceptacle creux. — ⊙; Mai-Juillet. Champs sablonneux lieux incultes.

Haute-Vienne : R. (Lamy). — Creuse : RR. La Souterraine (de Cessac). — Corrèze : CC. dans les champs sablonneux (Rupin). — Confolentais : Champs cultivés et voie du chemin de fer à Confolens et aux environs, CC. (Crévelier).



Fig. 20. — ✳ Aire géographique de *Chrysanthemum segetum* Linné
● — *Gnaphalium dioicum* Linné

706. **M. inodora** Linné (Matricaire inodore). — Plante glabre inodore; tige, 1-5 décim., striée, souvent rougeâtre à la base. Feuilles bipinnatiséquées à segments linéaires ténus. Anthodes assez nombreux, solitaires à l'extrémité des rameaux. Réceptacle plein. — ⊙; Juin-Septembre. Champs, bords des chemins, moissons.

CC. partout.

18. — ANTHEMIS

Involucre à bractées imbriquées, scarieuses. Anthodes radiés; fleurs du centre jaunes, hermaphrodites; les ligulées blanches, femelles, sur un seul rang. Réceptacle conique à la maturité, garni de paillettes. Achaines nus ou surmontés d'un rebord membraneux.

707. **A. nobilis** Linné (Camomille romaine); *Reméro* en patois de la Creuse. — Plante velue grisâtre à odeur suave. Tiges, 1-3 décim., rameuses, ascendantes ou couchées. Feuilles pubescentes grisâtres, bipinnatiséquées, à segments linéaires. Anthodes solitaires au sommet des pédoncules. Paillettes oblongues, obtuses, bien plus courtes que les fleurons. — Vivace; Juin-Septembre. Bords des chemins, lieux herbeux, pelouses.

CC. Cependant est assez rare dans le Nontronnais, parmi les moissons (Soulat-Ribette).

Var. *supina* Le Gendre. — Tige courte (5-10 centim.) et couchée.

HAUTE-VIENNE : Pelouse à herbe courte à La Brousse, c^e^ de Droux (Le Gendre).

708. **A. mixta** Linné (Camomille mixte). — Plante aromatique, pubescente. Tiges, 1-4 décim., rameuses, feuillées. Feuilles pinnatipartites, les inférieures pétiolées, à segments dentés. Anthodes solitaires au sommet des rameaux. Fleurs ligulées jaunes dans leur partie inférieure. — ⊙; Juin-Septembre. Champs et bords des chemins.

CONFOLENTAIS : Confolens, etc. CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Bussière-Badil (Soulat-Ribette).

709. **A. arvensis** Linné (Camomille des champs. — Plante velue grisâtre, presque inodore. Tiges, 1-4 décim., dressées, rameuses. Feuilles bi ou tripinnatipartites, à segments linéaires aigus. Anthodes solitaires au sommet des rameaux. Paillettes lancéolées, terminées en pointe raide, presqu'aussi longues que les fleurons. — ⊙; Juin-Septembre. Moissons, champs sablonneux; terrains vagues.

CC. partout.

710. **A. Cotula** (Camomille fétide). Vulg. : Maroute, en patois *Herbo de l'amouroux.* — Diffère peu de l'espèce précédente, mais est presque glabre et a une odeur fétide. Les paillettes sont linéaires subulées. — ⊙ ; Juin-Septembre. Bords des chemins, moissons, champs sablonneux.

Les abeilles redoutant son odeur fétide, on se sert de cette plante pour faire rentrer les essaims dans les ruches.

C. ou CC. partout.

L'*Anthemis montana* Linné, à tiges simples et à écailles de l'involucre bordées de noir, aurait été trouvée au Dorat par l'abbé Pinot.

19. — ACHILLEA

Involucre à bractées imbriquées. Anthodes radiés; fleurs ligulées femelles, les tubuleuses hermaphrodites. Réceptacle plan ou convexe, garni de paillettes. Achaines à contour étroitement bordé.

711. **A. Millefolium** Linné (Achillée Millefeuille). Vulg. Saigne-nez, Herbe aux coupures, Sourcils de Vénus, Herbe aux charpentiers; en patois de Brive *Milofélio.* — Racine rampante. Tige, 3-6 décim., droite, sillonnée, pubescente. Feuilles pubescentes, bi-tripinnatifides, à segments nombreux mucronés, capillaires. Anthodes petits, nombreux, formant un corymbe serré, terminal, compact. Fleurs blanches ou roses. — Vivace; Juin-Septembre. Champs, bords des chemins, lieux incultes.

CC. partout.

Var. à tige moins robuste, à feuilles soyeuses, à fleurs roses ou rouges.

Haute-Vienne : Gazons à Laugerie, c[e] de Feytiat, Saint-Jean-Ligoure (Abbé Lecler); Fargeas, c[e] de Limoges (Braud). — Cette variété a été aussi rencontrée dans la Creuse et dans le Confolentais; elle est souvent en mélange avec le type à fleurs blanches.

Var. à tige naine (10 centim.), à feuilles courtes et à corymbe étroit :

Haute-Vienne : Sainte-Anne-Saint-Priest, pelouse sèche près de l'église (Le Gendre).

712. **A. Ptarmica** Linné (Achillée Ptarmique). — Diffère de l'espèce précédente par ses tiges presque glabres, ses feuilles glabres lancéolées linéaires, dentées, à dents elles-mêmes très finement dentées en scie. Anthodes plus gros et corymbes plus lâches; fleurs ligulées beaucoup plus grandes. — Vivace; Juillet-Septembre. Est une plante des prés humides tandis que l'Achillée Millefeuille vient dans les terrains secs.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne près du Palais (Samie); bords de l'Aurance, vis-à-vis les bois de La Bastide (Malinvaud); dans les prés de la Gartempe (Chaboisseau); Limoges, Peyrat-de-Bellac, Le Dorat, Parc de Bagnac (Abbé Lecler); Limoges, dans un pré des bords de l'Aurence, en face La Bastide; bords du Taurion à Saint-Martin-Terressus, en face le Val d'Enraud, c^{e} de Condat, CC. sur les bords de la Glane à Saint-Junien et à Oradour-sur-Glane (Lamy); Lavaud, c^{e} de Saint-Laurent-les-Eglises (Lachenaud); bords de la Vienne, rive gauche, en face Saint-Victurnien (Le Gendre). — Creuse : Catalogue Pailloux, AC. (de Cessac); bords du Taurion à Bourganeuf (Lamy); peu commun à Glénic, barrage de Bonnavaud (Sarrassat); prairies à La Courtine (de Litardière). — Corrèze : Argentat, à Eyssel, R. (Vachal); R. dans la Corrèze (Lamy); AC. à Ussel (F^{re} Georges). — Confolentais : rigoles des prés des bords de la Vienne, Confolens et çà et là un peu partout dans l'arrondissement, mais peu commun.

20. — BIDENS

Involucre à bractées sur 2 rangs, les externes herbacées et les internes scarieuses. Anthodes à fleurs hermaphrodites ordinairement toutes tubuleuses. Réceptacle chargé de paillettes. Achaines surmontés de 2-5 arêtes épineuses.

713. **B. tripartita** Linné (Bident tripartit). Vulg. : Chanvre d'eau. — Plante hispide. Tige radicante, 3-7 décim., sillonnée, rameuse, dressée, verte ou rougeâtre. Feuilles pétiolées à limbe décurrent sur le pétiole, divisées en 3-5 segments lancéolés, dentés. Anthodes non penchés. Fleurs jaunes. Achaines terminés par 2 arêtes. — ⊙; Juillet-Septembre. Lieux mouillés, fossés, bords des eaux.

Haute-Vienne : CC. (Lamy); RR. aux environs d'Eymoutiers, dans un lieu humide avant d'arriver à Peyrat (Duris). — Creuse : Catal. Pailloux, C. (de Cessac); AC. aux environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Mare de Tujac, vallée de Planchetorte, le Saillant (Rupin); Combe des Fours (de Lépinay); environs du Pouget (Dr Puyaubert); Argentat, Vaurette, AR. (Vachal); Darazac, R. (Laygue); Ussel, AR. (F^{re} Georges). — Confolentais : rigoles, çà et là aux environs de Confolens, Ansac, Hiesse, Saint-Maurice (Crévelier), etc. — Nontronnais : CC. (Soulat-Ribette).

Var. *ligulata*. — Anthodes à fleurs de la périphérie ligulées.

Confolentais : Cette variété se rencontre mais rarement (Crévelier).

Varie assez fréquemment à feuilles indivises. (Abbé Lecler).

714. **B. cernua** Linné (Bident penché). — Diffère de l'espèce précédente par ses feuilles simples au lieu d'être divisées en seg-

ments, ses anthodes penchés, ses achaines terminés par 4 arêtes. — ⊙; Août-Septembre.

Haute-Vienne et Creuse : C. (Lamy et de Cessac). — Corrèze : Mares de Tujac, le Saillant, rive gauche de la Vézère, Argentat, Salgues, Marais de Ponty, AR. (Rupin); Seilhac près la Gare (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Mêmes lieux que le *B. tripartita*, AC. (Crévelier). — Nontronnais : Piégut (Soulat-Ribette); Mareuil, fossés de la grande route entre Nontron et Pluviers (des Moulins).

B. minima Linné. — Tige naine, anthodes plus petits, à peine penchés.

Haute-Vienne et Creuse : S'y rencontre (Lamy et de Cessac).

Var. *ligulata* Bonnet. — Anthodes à fleurs de la périphérie ligulées.

Haute-Vienne : Rigoles d'un pré à Châlus; dans une pêcherie près de Saint-Bazile (Lamy); étang de Cordelas, ce de Panazol (Abbé Lecler). — Confolentais : Fossés de la route de Confolens à Limoges, près Chabrac (Crévelier). — Nontronnais : au-dessous de l'étang de la Tour, ce de Piégut, mais, ajoute Soulat-Ribette, sur le même pied on trouve des anthodes flosculeux et d'autres radiés; il n'y a donc pas lieu d'ajouter trop d'attention à cette variété.

Nous ne citerons que pour mémoire *Helianthus annuus* Linné (Soleil) et *H. tuberosus* Linné (Topinambour), qui sont des plantes cultivées. Le Topinambour se naturalise assez facilement.

21. — INULA

Involucre à bractées inégales, imbriquées sur plusieurs rangs. Anthodes ordinairement radiés; fleurs unicolores, les tubuleuses bisexuées, les ligulées femelles. Réceptacle nu. Achaines surmontés d'une aigrette à poils disposés sur un seul rang.

715. **I. Conyza** DC. (Inule Conyze). — Tiges, 5-12 décim., dressées, pubescentes, rougeâtres, souvent vertes sur le granit. Feuilles entières, faiblement dentées, ovales oblongues, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Involucre à bractées rougeâtres au sommet. Anthodes petits, formant un corymbe assez serré. Fleurs jaune pâle, les ligulées courtes, égalant au plus l'involucre. — Bisannuelle ou vivace; Juillet-Octobre. Lieux arides, coteaux secs.

Haute-Vienne : Çà et là, sans fixité. Ruines de Grandmont, nouvelle route d'Aixe (Abbé Lecler); dans la plaine de Saint-Laurent, ce de La Roche-l'Abeille (Lamy); Lussac (Abbé Nadaud); nouvelle route d'Aixe, ce d'Isle, ruine du Château de Lavauguyon, ce des Salles (Le Gendre); Plaineaubeau, ce de Saint-

Priest-Ligoure (G. Lachenaud); R. dans la c^e de Saint-Bazile (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux, AC. (de Cessac). — Corrèze : C. à Tulle (Fourgeaud et Puyaubert); Jouffre, Chèvre-Cujol, AC. (Rupin); Le Sorp (de Lépinay); Argentat, Cueilles, Croisy, AC. : (Vachal); Vallée du Chavanon (F^re Georges). — Confolentais : C. dans le calcaire, Saint-Claud, Champagnac, etc.; AR. dans le granit, çà et là aux environs de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : C. environ de Piégut, route de Thiviers à Nanteuil etc. (Soulat-Ribettte).

716. **I. salicina** Linné (Inule saulière), en patois de Brive : *Mentrachlé dzaouné* (Menthe jaune). — Souche rampante. Tige 3-8 décim., dressée, peu velue, simple ou rameuse au sommet. Feuilles d'un vert luisant, lancéolées, glabres, ciliées, les caulinaires sessiles embrassantes. Involucre glabre, anthodes assez gros, solitaires ou 2 à 5 en corymbe lâche, à fleurs d'un beau jaune, les ligulées allongées. — Vivace; Juillet-Août. Prés, bois secs, surtout en terrain calcaire.

Corrèze : Premier plateau de Chèvre-Cujol, versant Est, au-dessus de Chastanet, C.; Meyssac, bords de la route de Maumont à Branceilles, C. (Rupin). — Nontronnais : Saint-Martial-de-Valette (Soulat-Ribette).

717. **I. montana** Linné (Inule de montagne). En patois de Brive : *Echpourchiou bouru* (Porcelle velue). — Tige 1-3 décim. simple. Feuilles lancéolées, entières, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles étroites, toutes poilues soyeuses. Involucre à bractées tomenteuses, inégales. Anthode solitaire, assez grand. Fleurs d'un beau jaune, les ligulées allongées. Achaines velus. — Vivace; Juillet-Août. Lieux secs, dans les terrains calcaires.

Corrèze : Noailles, chemin du Buisson à Puy-Laborie, puy de Crochet, Entrecor, au Blagour, bois dominant la forêt de Cousage, Turenne, Ayen, puy de Pampelonne, AC. (Rupin); puy Gérald (de Lépinay). — Nontronnais : Sur un coteau calcaire et pierreux à Jamelières (Soulat-Ribette).

718. **I. graveolens** Desfontaines (Inule fétide) *Cupularia graveolens* Grenier et Godron. — Plante visqueuse, fétide. Tige, 2-6 décim., dressée, rameuse. Feuilles lancéolées, entières. Involucre à bractées linéaires aiguës. Anthodes petits formant une panicule allongée. Fleurs jaunes ou violacées, les ligulées courtes, dépassant à peine l'involucre. Achaines velus. — ⊙; Août-Octobre. Champ sablonneux et frais.

Haute-Vienne : CC. dans les champs entre Peyrat et le pont de la Gartempe; dans un champ cultivé à Saint-Priest-sous-Aixe; près d'Oradour-sur-Vayres, route de Saint-Yrieix à La Nouaille

(Lamy); Beynac, Saint-Bonnet-la-Marche (Abbé Lecler); Marval Oradour-surVayres, Vayres (Soulat-Ribette). — CORRÈZE : Au-dessus de la gare de Brive, Chastanet, Cosnac, Larche, Chazac, Saint-Cernin, Obasine, Lanteuil, Beaulieu, CC. Chauvac, C. (Rupin); Argentat, Salgues, AR. (Vachal); Environs de Tulle, Channac, Champs du Pouget, La Coste, Naves (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Champs de la Gélandrie, ce d'Ansac; environs de Confolens, CC.; Hiesse, Manot, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : CC. aux environs de Piégut et de Pluviers (Soulat-Ribette).

Lamy ayant émis l'opinion que cette plante était caractéristique d'un terrain de transition entre le granit et le calcaire, Soulat-Ribette lui a fait remarquer que si sa présence abondante dans la ce d'Escuras (Charente) venait à l'appui de sa thèse, il n'en était pas de même de la constatation qu'il avait faite de son abondance à Piégut et à Pluviers, sur un terrain essentiellement granitique.

22. — PULICARIA

Dans ce genre, souvent confondu avec le précédent, les poils de l'aigrette sont disposés sur deux rangs, ceux du rang extérieur étant très courts et soudés en couronne.

719. **P. dysenterica** Gaertner (Pulicaire dysentérique), *Inula dysenterica* Linné. Vulg. : Herbe de Saint-Roch. — Souche rampante; plante cotonneuse; tige, 3-8 décim., dressée rameuse. Feuilles inférieures oblongues lancéolées, les supérieures auriculées embrassantes, ondulées. Anthodes en corymbe lâche. Fleurs jaune vif, les ligulées dépassant longuement l'involucre. — Vivace; Juillet-Octobre. Lieux humides, fossés des chemins.

HAUTE-VIENNE : CC. — CREUSE : RR. Châtelus (Dr Bussière); abondant sur les bords de la Petite Creuse, à Chambon-Sainte Croix (de Cessac). — CORRÈZE : Route d'Objat, route de Saint-Aulaire, Saint-Pantaléon, Larche, C. (Rupin); Saint-Cernin, C. (Farges); Lesparre (de Lépinay); Argentat, Ceuilles, Forgès, AC. (Vachal); Ussel, AR. (Fre Georges). — CONFOLENTAIS et NONTRONNAIS : CC.

720. **P. vulgaris** Gaertner (Pulicaire commune), *Inula Pulicacaria* Linné. — Plante pubescente blanchâtre. Tige, 1-4 décim., dressée, très rameuse. Feuilles molles, petites, ondulées, les inférieures oblongues lancéolées, pétiolées; les supérieures lancéolées, sessiles, non auriculées. Anthodes petits en corymbe assez fourni mais lâche. Fleurs jaunes, les ligulées très courtes. — ⊙; Juillet-Septembre. Fossés des chemins, lieux humides.

HAUTE-VIENNE, CREUSE, CONFOLENTAIS, NONTRONNAIS : CC. — CORRÈZE : Lissac, AR.; Larche à Goyne; Gare du Burg; le Saillant, AR. (Rupin). Plus ou moins C. dans la Corrèze, dit Lamy.

23. — HELICHRYSUM

Involucre à bractées imbriquées, scarieuses. Anthodes à fleurs toutes tubuleuses, celles de la périphérie femelles, les autres hermaphrodites. Réceptacle nu. Aigrettes à poils sur un seul rang.

721. **H. Stæchas** De Candolle (Immortelle citrine). Vulg. : Eternelle, *Roumani choouvadzé* en patois de Brive (Romarin sauvage). — Plante tomenteuse. Tiges, 1-5 décim., ligneuses à la base, diffuses, ordinairement rameuses. Feuilles linéaires, enroulées sur les bords. Anthodes ovoïdes, en corymbes terminaux serrés. Involucre à bractées d'un jaune luisant. — Vivace; Juin-Septembre. Coteaux secs des terrains calcaires.

HAUTE-VIENNE : RR. à côté du petit étang des Brosses, c^e^ d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet). — CORRÈZE : Versant de Chèvre-Cujol dominant le Chastanet; Le Chauzanel, Coutinard; Ayen, puy de Pampelonne, AR. (Rupin). — NONTRONNAIS : Bussière-Badil, rive droite du ruisseau de Thiviers (Soulat-Ribette).

La plante de Thiviers appartient à la variété *collinum* Jordan et Fourreau, qui diffère du type par les tiges ascendantes, les anthodes en corymbes plus petits et les involucres à bractées plus étroites.

24. — GNAPHALIUM

Involucre cylindracé, imbriqué, à bractées scarieuses, glabres, étalées en étoiles à la maturité. Anthodes à fleurs toutes tubuleuses, celles de la périphérie femelles, les autres hermaphrodites. Réceptacle nu. Aigrettes à poils sur un seul rang.

722. **G. luteo-album** Linné (Gnaphale jaunâtre). — Plante blanchâtre cotonneuse. Tiges, 1-4 décim., simples, dressées. Feuilles linéaires, demi-embrassantes, uninervées, les inférieures obovales spatulées. Anthodes subsessiles formant un corymbe non feuillé. Involucre à bractées jaune pâle, luisantes. Achaines brun-rougeâtre. Aigrettes à poils réunis en anneau. — ⊙; Juillet-Septembre. Sables et champs humides.

HAUTE-VIENNE : Bussière-Poitevine, Thiat, Grandmont, bords des étangs de Fleurat, de Gouillet et du Ris-Chauveron, au Bas-Marin (Lamy); Marval, route de Saint-Martial et de Rancon, Saint-Sornin-la-Marche (Abbé Lecler); Le Dorat (Abbé Rougerie); Saint-Léonard (Van der Wœstyne); Saint-Mathieu (Soulat-Ribette); AR. à Saint-Bazile, Marnières de Fargeas (Rodeau); Oradour-sur-Vayres (Blanchet). Lamy considérait cette plante comme indiquant le passage des granits aux calcaires; on voit

qu'elle a été rencontrée dans des lieux où le calcaire fait absolument défaut. — CREUSE : Etang de Chamberaud (Pailloux); CC. dans les fossés de la route entre Lussat et Gouzon (de Cessac, *in* Martin); bruyères à La Courtine (de Littardière). — CORRÈZE : Brive, talus du chemin de fer de Limoges, près de la route de Bordeaux, R.; vallée de Planchetorte à Belet, AC. (Rupin); Suquet (de Lépinay); Perpezac-le-Blanc (Fre Georges). — CONFOLENTAIS : Moins C. que *G. uliginosum*, sables du bord des étangs et des rivières (Crévelier). — NONTRONNAIS : dans le lit d'un petit étang desséché entre Puygaud et Chez-Noyer, ce de Pluviers, R.

Rouy distingue dans cette espèce deux variétés :

β gracile Rouy, à tiges de 5-10 centim. subfiliformes,

γ depressum Persoon, à tiges de 5-15 centim. très rameuses, couchées, étalées, à feuilles plus courtes et plus larges.

Ces deux variétés peuvent être rencontrées en Limousin.

723. **G. silvaticum** Linné (Gnaphale des bois). — Plante blanchâtre cotonneuse. Tiges, 1-5 décim., simples, dressées. Feuilles uninerviées, souvent vertes en dessus, les inférieures lancéolées, atténuées en pétiole, les supérieures plus étroites. Anthodes sessiles formant un corymbe étroit, spiciforme, feuillé. Involucre à bractées brunâtres. Aigrettes à poils réunis en anneau. — Vivace; Juillet-Septembre. Bois et bruyères.

HAUTE-VIENNE : Bois, CC. Panazol, Aixe, Bussière-Galant, etc. (Lamy); Oradour-sur-Vayres (Blanchet), RR. à Saint-Bazile (Rodeau); Laugerie, ce de Feytiat (Abbé Lecler). — CREUSE : Catal. Pailloux, C. — CORRÈZE : C. aux environs de Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). Entre Ressaulier et Laborie; le Chassaing, canton de Servières (Rupin); puy Lenti (de Lépinay); Bort (Loubignac); Ussel, C. (Fre Georges). — CONFOLENTAIS : bois des environs de Confolens, bois des Sines, de Pignoux, ce de Hiesse, de Vieille-Forêt, des Roufferies, ce de Lessac, etc., AR. (Crévelier.) — NONTRONNAIS : Piégut, Bussière, R. (Soulat-Ribette). « Se présente quelquefois, dit Soulat-Ribette, avec des anthodes pédicellés qui ne sont en réalité que des rameaux avortés terminés par des anthodes. »

Var. *nigrescens* Lamy. « Variété à involucre noirâtre, dit Lamy, qu'il ne faut pas confondre avec *G. norvegiacum*; elle est aussi commune que le type dans les parties montagneuses de la HAUTE-VIENNE ».

De Cessac signale aussi l'existence de cette variété dans la CREUSE.

724. **G. norvegiacum** Gunner (Gnaphale de Norvège). — Diffère de l'espèce précédente par ses feuilles trinerviées, et par ses

corymbes plus courts, plus longuement feuillés. — Même époque de floraison et même habitat.

HAUTE-VIENNE : Bois à Bussière-Galant (Lamy); détermination vérifiée par Boreau.

725. **G. uliginosum** Linné (Gnaphale des fanges). — Plante blanchâtre cotonneuse. Tiges, 1-2 décim., étalées diffuses, rameuses. Anthodes sessiles, en glomérules terminaux dépassés par les feuilles. Feuilles lancéolées linéaires, uninerviées, atténuées à la base. Involucre à bractées brunâtres. Aigrettes à poils libres. — ⊙; Juin-Octobre. Lieux humides.

CC. partout.

25. — ANTENNARIA

Diffère du genre *Gnaphalium* par l'involucre à bractées dressées à la maturité et par ses anthodes unisexués.

726. **A. dioica** Gaertner, *Gnaphalium dioicum* Linné (Gnaphale dioïque). Vulg. : Pied de chat. — Souche stolonifère à rejets terminés en rosette. Tiges, 1-2 décim., simples, dressées. Feuilles vertes en dessus, celles des rejets obovales spatulées, les caulinaires lancéolées. Anthodes en petits corymbes compacts. Involucre à bractées blanches ou roses. — Vivace; Mai-Juin. Bruyères et pelouses sèches.

HAUTE VIENNE : C. à Neuvic (Boreau). — CREUSE : RR. Royère, Châtain, Chambon (Pailloux); bords de la Rozeille, au-dessous de Villefort, vis-à-vis le Breuil (de Cessac); Aubusson, bruyères près de La Salesse, R. (Jorrand et Frébault); La Courtine, sur les coteaux (Sarrassat); bruyères du Camp (G. Lachenaud). — CORRÈZE : Ussel, AC. dans les bruyères (Fre Georges).

26. — FILAGO

Diffère du genre *Gnaphalium* par l'involucre anguleux, les anthodes petits et le réceptacle pourvu de paillettes à la circonférence.

727. **F. canescens** Jordan (Cotonnière blanchâtre). *F. germanica* Linné, *β canescens* Grenier et Godron. — Plante blanchâtre. Tige, 1-4 décim., souvent simple et dressée. Feuilles aiguës, ondulées. Anthodes réunis en glomérules, dépourvus de feuilles florales, faiblement anguleux, entourés d'un duvet blanc ou blanchâtre. — ⊙; Juin-Septembre. Champs, bois secs et sablonneux.

Tous les botanistes limousins ont donné à cette plante le nom de *F. germanica* Linné et la considèrent comme AC. ou C. dans la région.

F. lutescens Jordan (Cotonnière jaunâtre), *F. germanica* Linné, *α lutescens* Grenier et Godron. — Diffère de l'espèce précédente

par la couleur jaunâtre de la plante, par ses feuilles obtuses mucronulées, par ses involucres à bractées tachées de rouge ou de violet au sommet. — Même époque de floraison et même habitat que *F. canescens.*

Cette variété, que nous avons trouvée dans la Charente-Inférieure, en compagnie de nos regrettés confrères Foucaud et Jousset, doit exister chez nous. Elle n'a été signalée jusqu'ici d'une façon ferme que par Soulat-Ribette, dans les environs de Piégut (Nontronnais).

728. **F. spatulata** Presler (Cotonnière spatulée). — Plante blanchâtre. Tiges, 1-3 décim., rameuses, à rameaux étalés. Feuilles oblongues spatulées, rétrécies inférieurement. Anthodes sessiles, réunis par 8-10 en glomérules entourés de 3-4 feuilles plus longues qu'eux. Involucre à 5 angles saillants. Réceptacle presque filiforme. — ⊙; Juillet-Novembre. Champs pierreux, principalement dans le calcaire.

Haute-Vienne : AC. aux environs de Limoges (Abbé Lecler). — Creuse : R. Chambon, Grand-Bourg à Salagnac (de Cessac). — Corrèze : Moissons calcaires à Nespouls, R. (Rupin); Tulle, talus bordant l'avenue du Lycée (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Çà et là dans les champs du calcaire, vers Beaulieu, les Pins, etc. (Crévelier). — Nontronnais : C. dans la partie calcaire de l'arrond.; vu à Forge-Neuve, à Javerlhiac, à Jamelières, à Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

729. **F. arvensis** Linné (Cotonnière des champs). — Plante blanche cotonneuse. Tiges, 1-4 décim., dressées, rameuses. Feuilles linéaires lancéolées. Anthodes réunis par 3-7 en glomérules de même longueur que les feuilles florales, formant une grappe spiciforme. Involucre obscurément anguleux à bractées sans pointes. — ⊙; Juillet-Septembre. Champs sablonneux, bois secs.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Catal. Pailloux. — Corrèze : Le Puget (Fourgeaud et Dr Puyaubert); entre Saint-Antoine et Chèvre-Cujol (Rupin); Ussel, AC. (Fre Georges). — Confolentais : Moissons, CC. (Crévelier).

730. **F. montana** Linné (Cotonnière de montagne), *F. minima* Fries. — Plante grêle. Tige, 1-5 décim., dressée, simple ou rameuse. Feuilles linéaires et serrées contre la tige. Anthodes scarieux au sommet, en petits glomérules non dépassés par les feuilles florales. Involucre à 5 angles prononcés; bractées tomenteuses à pointe un peu obtuse. — ⊙; Juin-Septembre. Lieux arides et sablonneux.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, CC. (de Cessac). — Corrèze : Argentat, Vel, AC. (Vachal); Ussel, C.

(Fre Georges). — Confolentais : Coteaux de la Grange-Cambourg près Confolens et çà et là sur les coteaux sur des bords de la Vienne, du Goire et de l'Issoire, AR. (Crévelier). — Nontronnais : CC. (Soulat-Ribette).

F. montana γ brevifolia Rouy (*Gnaphalium minimum* Smith). — Tige de 3-8 centim., dressée, simple ou à peine rameuse au sommet; glomérules très peu nombreux ou solitaires au sommet de la tige (Rouy).

Confolentais : Chaumes de la Grange-Cambourg près Confolens (Crévelier). A rechercher ailleurs.

731. **F. gallica** Linné (Cotonnière de France). — Tiges, 1-3 décim., dressées, rameuses. Feuilles linéaires subulées. Anthodes réunis par 3-4 en glomérules dépassés par les feuilles florales. Involucre à bractées sans pointes, étalées en étoile à la maturité.

Haute-Vienne : C. (Lamy); AR. dans la ce de Saint-Bazile (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux, Grand-Bourg au moulin Lebraud (de Cessac). — Corrèze : Champs sablonneux à Belet, R. (Rupin); Champ de Chaunac, ce de Naves (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : C. dans les champs cultivés, Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

β longibracteata Willk. — Tiges plus vertes, moins laineuses; feuilles florales 3-4 fois plus longues que les glomérules (Rouy).

Haute-Vienne : Le Dorat (*in* Herb. Abbé Lecler).

De Lépinay nous a signalé au Puy Gérald (Arrond. de Brive) *F. eriocephala* Gussone, qui est une forme de *F. germanica* à feuilles plus nombreuses et à anthodes plus petits. C'est une plante du midi qui ne nous paraît guère pouvoir être rencontrée en Limousin. Peut-être notre confrère a-t-il donné ce nom à *F. lutescens* qui doit certainement exister dans la Corrèze.

27. — MICROPUS

Involucre globuleux, à bractées lâches sur deux rangs. Anthodes à fleurs de la périphérie femelles, celles du centre mâles. Achaines sans aigrette.

732. **M. erectus** Linné Linné (Micrope droit). — Plante couverte d'un duvet blanc et cotonneux. Tige 1-3 décim. dressée, simple ou rameuse. Feuilles entières, lancéolées linéaires. Anthodes petits, sessiles à l'aisselle des feuilles, enveloppés dans un duvet épais. Fleurs d'un jaune blanchâtre. — ⊙; Juin-Août. Lieux stériles, surtout dans le calcaire.

Corrèze : Noailles, entre le pont Coudert et la perte de la Couze, rive gauche; le Chauzanel, le Soulié de Chasteaux; entre Fournet et Achier, AC. (Rupin).

28. — CALENDULA

Involucre à bractées égales, sur deux rangs. Anthodes radiés; fleurs ligulées femelles, les tubuleuses mâles. Réceptacle sans paillettes et achaines sans aigrettes.

733. **C. arvensis** Linné (Souci des champs). Vulg. : Fleur de tous les mois, *Couchi* en patois de Brive (Soucir). — Plante pubescente. Tige, 1-4 décim., dressée, rameuse. Feuilles alternes, oblongues, dentées ou ondulées, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles, embrassantes. Anthodes petits, solitaires au sommet des rameaux. Fleurs jaune pâle. Achaines arqués. — ⊙; Août-Octobre. Lieux cultivés, champs vignes, jardins.

Haute-Vienne : Cultivé et quelquefois sorti des jardins (Abbé Lecler). — Creuse : Cat. Pailloux, RR. (de Cessac). — Corrèze : Souvent subspontané autour des habitations (Rupin). — Confolentais : C. seulement dans les champs du calcaire, Pleuville, Saint-Laurent-de-Ceris, etc. (Crévelier).

2e *Section. — CYNAROCÉPHALES*

Anthodes à fleurs toutes tubuleuses. Style renflé au-dessous du stigmate.

29. — SILYBUM

Involucre à bractées imbriquées, terminées par un large appendice épineux. Réceptacle convexe, charnu, couvert de paillettes. Achaines comprimés. Aigrettes à longs poils soyeux soudés en anneau.

734. **S. Marianum** Gærtner (Silybe Chardon-Marie), en patois *Echpinaro*. — Tige, 5-15 décim., dressée, rameuse, cannelée, pubescente aranéeuse. Feuilles grandes, simples ou pinnatifides, marbrées de taches blanches, à bords épineux. Anthode gros, solitaire. Fleurs purpurines, rarement blanches. — Bisannuelle; Juin-Août. Bords des routes, lieux incultes.

Haute-Vienne : Rochechouart, au-dessous de la Croix de la mission (Soulat-Ribette); Limoges, chemin des Viaducs, bords du ruisseau d'Aigueperse. — Creuse : RR. Glénic (Fillioux); Grand-Bourg, à Salagnac (de Cessac). Indiquée à Anzème par Pailloux, mais non retrouvée par de Cessac. — Corrèze : Bords du chemin de Varetz à Souvajou ; Ayen, sous le puy de Pampelonne (Rupin); Soulié de Chasteaux (de Lépinay); Lissac (Loubignac); R. Tulle, le Bourg près Murat, ce de Bugeat (Fourgeaud et Dr Puyaubert); Ussel, RR. (Fre Georges). — Confolentais : Quelques pieds dans le voisinage des habitations aux environs de Confolens (Crévelier). — Cette plante, que l'on cultive dans

beaucoup de jardins, nous paraît être simplement subspontanée chez nous.

Var. *longispina* Lamotte. — Variété remarquable, dit Lamotte, par la longueur des bractées brusquement constractées en une longue arête triangulaire et terminée en une pointe dure et vulnérante, dépassant longuement les anthodes; par les épines qui bordent la partie foliacée des appendices, plus fortes et plus dures; par des feuilles plus profondément sinuées, à épines plus longues et plus robustes.

Creuse : le long du mur du presbytère à Chambon-sur-Voueize (Lamotte).

Nous avons en herbier un individu, récolté par Guillon aux environs d'Angoulême, présentant les caractères de cette variété.

30. — ONOPORDON

Diffère du genre précédent par les bractées de l'involucre plus étroites, non ciliées mais terminées en épine, par le réceptacle alvéolé sans paillettes.

735. **O. Acanthium** Linné (Onoporde Acanthe). Vulg. : Pet d'âne, Epine blanche, Chardon à feuilles d'acanthe). — Plante blanchâtre, aranéeuse ou cotonneuse. Tige, 4-15 décim., dressée, robuste, rameuse, ailée. Feuilles grandes, ovales oblongues, dentées épineuses. Anthode aranéeux, ordinairement solitaire au sommet des tiges. Fleurs purpurines, rarement blanches. Aigrettes rousses. — Bisannuelle; Juillet-Octobre. Lieux incultes, bords des chemins.

Haute-Vienne : C. var. à fleurs blanches à Aixe (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, AC. (de Cessac); C. sur les coteaux de la Creuse, à Busseau-d'Ahun (Lafay); Aubusson, AC. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Cosnac (Loubignac); Le Prieur (de Lépinay); C. à Ussel (Fre Georges). — Confolentais : AC., Confolens, Saint-Germain, Alloue, Chirac, Chabanais, Chassenon, Etagnac, etc. (Crévelier).

L'Artichaut (*Cynara Scolymus* Linné) est cultivé partout. Lire dans la *Revue scientifique du Limousin* (T. III, p. 266) un cas curieux de tératologie.

On cultive aussi le Cardon (*Cynara Cardunculus* Linné). De Cessac dit n'avoir vu dans les jardins de la Creuse que la variété épineuse (Cardon de Tours).

31. — CIRSIUM

Involucre à bractées imbriquées, les extérieures terminées en épine. Réceptacle garni de paillettes. Achaines lisses. Aigrettes à longs poils plumeux, sur plusieurs rangs, soudés en anneau à la base.

736. **C. eriophorum** Scopoli (Cirse laineux). Vulg. : Chardon des ânes. Tous les cirses sont appelés en patois de Brive *Tsoouchido* (1). — Plante laineuse aranéeuse. Tige, 5-15 décim., robuste, dressée, non ailée. Feuilles non décurrentes, hérissées en-dessus de petites épines, pinnatipartites, à lobes terminés par une épine très piquante. Anthodes très gros, solitaires. Involucre aranéeux, à bractées lâches épineuses. Fleurs purpurines, rarement blanches. — Bisannuelle; Juillet-Septembre. Bords des haies, des chemins, lieux stériles.

Haute-Vienne : C. (Lamy); R. à Vayres (Rodeau); Eymoutiers, à côté du Viaduc de Legaud, RR., n'a paru que depuis la construction du chemin de fer (Duris). — Creuse : CC. Nous en possédons à Chambon une variété à anthodes beaucoup plus petits (de Cessac). — Corrèze : Le Prieur, bords de la Corrèze, rive gauche C. (Rupin); Cousage (de Lépinay); Argentat, Saint-Chamant, Chambon, AR. (Vachal); Darazac, C. (Laygue); R. à Ussel (Fre Georges). Bort (de Lépinay). — Confolentais : C. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *alba* Haute-Vienne : Près du Caillaud d'Isle (Lamy); Saint-Paul (Braud).

737. **C. lanceolatum** Jacquin (Cirse lancéolé). — Plante pubescente aranéeuse. Tige, 8-15 décim., forte, dressée, ailée épineuse. Feuilles décurrentes, hérissées en-dessus de très petites épines, pinnatipartites, à lobes terminés par une épine très piquante. Anthodes gros, solitaires ou 2 à 4. Involucre faiblement aranéeux, à bractées lancéolées à épines acérées. Fleurs purpurines rarement blanches. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Bords des chemins, pieds des murs, lieux incultes.

CC. partout.

Var. *alba*. — Fleurs blanches.

Haute-Vienne : Saint-Paul (Braud); Les Pradelles, ce de Janailhac (G. Lachenaud).

Var. *β. longespinosum* Todaro. — Feuilles plus profondément pinnatipartites, à épines jaunes, longues et vulnérantes.

Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

C. lanceolata-palustre Nœgeli. — Hybride des *C. lanceolatum* et *C. palustre*. Anthodes assez gros, peu nombreux, se rapprochant de ceux du *C. lanceolatum*; tige et feuilles du *C. palustre*.

(1) Les noms patois que nous indiquons sont pris dans la brochure publiée par M. Godin de Lépinay. (Voir *Revue de botanique*, T. V. (1886). C'est ce que nous avions omis de dire jusqu'ici.

Confolentais : le long du chemin de la Faucherie, c^e des Pins (Crévelier).

738. **C. acaule** Allioni (Cirse nain). — Tige nulle ou presque nulle. Feuilles en rosette, vertes, pinnatifides, à lobes épineux sur les bords. Anthodes médiocres, solitaires ou au nombre de 2-4, subsessiles. Involucre glabre à bractées appliquées, faiblement épineuses. Fleurs purpurines, rarement blanches. — Vivace; Juillet-Septembre. Talus des routes, pâturages secs.

Haute-Vienne : C. (Lamy). Surtout dans la partie ouest du département (Le Gendre). — Corrèze : Ayen à Pampelonne, route de Saint-Cernin-de-Larche à La Pallen, Perpezac-le-Blanc, C. (Rupin. — Confolentais : C. çà et là sur les coteaux des environs de Confolens, sur les pelouses des bords du Goire, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *caulescens* de Candolle. — Tige de 5-20 centim. feuillée dans toute sa longueur; anthodes 1-4.

Haute-Vienne : Pâture près de la gare de la Nouzille, c^e de Saint-Auvent (Le Gendre). — Corrèze : Le Chauzanel (Rupin). — Confolentais : Mêlé au précédent, notamment sur les pelouses au bord du Goire, AC. (Crévelier).

739. **C. anglicum** de Candolle (Cirse d'Angleterre). — Souche rampante à fibres grêles. Tige, 3-6 décim., laineuse, grêle, simple ou presque simple, non ailée. Feuilles vertes et glabres en dessus, laineuses en-dessous, non décurrentes, plus ou moins profondément dentées, à lobes faiblement épineux. Anthodes médiocres, solitaires ou par deux. Involucre cotonneux, à bractées courtement épineuses. Fleurs purpurines.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux. C. (de Cessac), Guéret (Lafay), La Courtine (de Litardière). — Corrèze : Mares de Tujac, après le Prieur; bords de la Couze, sous Montplaisir, sous Jugeals; Sainte-Féréole, étang de Bas-Champ, sur la route de Tulle, AC. (Rupin); Obazine (de Lépinay); Argentat, Neuville, Salgues, AC. (Vachal); Cornil, Moulin de Lachaud, puy de la Fourche, AC. (Rupin); Le Pouget (Fourgeaud, Dr Puyaubert); AC. dans les prairies tourbeuses des environs d'Ussel (Gonod d'Artemare). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : Marais de Mareuil sur la route de Nontron, où il est rare (des Moulins).

740. **C. palustre** Scopoli (Cirse des marais). Vulg. Bâton du diable. — Plante pubescente aranéeuse. Tige, 5-15 décim., ciliée,

fortement épineuse, sillonnée, rameuse au sommet. Feuilles décurrentes, poilues surtout en-dessous, pinnatipartites, à segments terminés par une épine acérée. Anthodes petits, agglomérés au sommet des rameaux. Involucre à bractées peu piquantes. Fleurs purpurines, rarement blanches. — Bisannuelle; Juin-Août. Prés marécageux et bois humides.

HAUTE-VIENNE, CREUSE, CONFOLENTAIS : CC. — CORRÈZE : Obasine, bords de la route sous le Puy de Pauliac, C.; Bort, Cornil, Rabès, Gimel (Rupin); Argentat, CC. (Vachal); Darazac, C. (Laygue); Ussel, AC. (Fre Georges); Tulle, au-dessus du Carmel (Fourgeaud). — NONTRONNAIS : Route de Mareuil à Nontron (des Moulins).

Var. *alba* : Etang du Cluzeau, ce de Blanzac (Lamy); chemin près de la Brame, ce de Thiat (Le Gendre).

741. **C. bulbosum** de Candolle (Cirse bulbeux). — Plante à fibres radicales fortement renflées. Tige, 3-6 décim., simple ou presque simple, non ailée, un peu tomenteuse, sans épines. Feuilles à face supérieure glabre, profondément pinnatifides, à segments subdivisés et épineux sur les bords. Anthodes médiocres, solitaires ou 2-3 écartés. Involucre cotonneux à bractées peu épineuses. Fleurs rouges.

CREUSE : Cat. Pailloux (de Cessac); AC. dans la vallée de Clairavaux (Pédon).

742. **C. arvense** Lamarck (Cirse des champs). Vulg. Chardon hemorrhoïdal. — Plante à souche rampante. Tige, 5-10 décim., faiblement sillonnée, dressée, très rameuse dans le haut. Feuilles vertes des deux côtés ou tomenteuses en dessous simplement dentées, pinnatipartites ou pinnatifides, plus ou moins fortement épineuses. Anthodes médiocres en panicule corymbiforme. Involucre à bractées peu ou point épineuses. Fleurs roses, rarement blanches. — Vivace; Juin-Septembre. Bords des chemins, mais surtout dans champs cultivés.

CC. partout. Duris attribue son apparition récente dans le canton d'Eymoutiers au mélange de ses semences avec la graine de trèfle.

Suivant que les feuilles sont très tomenteuses, peu ou fortement épineuses, on trouvera les variétés : *C. incanum*, *C. mite* ou *C. horridum*.

Le chardon des champs ayant des racines traçantes très vivaces, c'est l'espèce que visent surtout les arrêtés préfectoraux prescrivant la destruction de ces plantes dont les achaines emportés par le vent, se répandent partout.

32. — CARDUUS

Ne diffère du genre *Cirsium* que par les poils des aigrettes qui sont simples plus ou moins denticulés, mais jamais plumeux.

743. **C. tenuiflorus** Smith (Chardon à fleurs menues). en patois *Chardous*. — Plante blanchâtre cotonneuse. Tige, 2-8 décim., simple ou rameuse, largement ailée et plus ou moins épineuse ainsi que les rameaux. Feuilles décurrentes, sinuées ou pinnatifides, à segments courts, épineux. Anthodes petits, ovoïdes, nombreux, agglomérés, sessiles; involucre glabre, à bractées lancéolées terminées par une épine. Fleurs roses. — Annuelle ou bisannuelle; Juin-Juillet. Murs, talus, décombres, lieux incultes.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux. R. La Saunière, Chambraud. Aubusson, Felletin (de Cessac). — Corréze : Donzenac, Château de Ligneyrac (Rupin); Ussel, R. Fre Georges). — Confolentais : CC. (Crévelier).

Le *C. pycnocephalus*, à anthodes plus grands que ceux du *C. tenuiflorus*, existerait dans la Haute-Vienne d'après le renseignement fourni à Lamy par l'abbé Rougerie. A rechercher.

744. **C. nutans** Linné (Chardon penché) *Charaji* en patois. — Tige, 2-10 décim., dressée, ailée épineuse. Feuilles lancéolées, pinnatifides, à segments divisés en lobes fortement épineux. Anthode gros, solitaire, penché au sommet d'un pédoncule non épineux; involucre laineux, à bractées intérieures droites, les externes à pointes très étalées. Fleurs purpurines, odorantes, rarement blanches. — Bisannuelle; Juin-Octobre. Lieux vagues, bords des chemins.

Haute-Vienne et Creuse : C. — Corrèze : Turenne, Jugeals, Larche à Fournet, AC. (Rupin); Laroche (de Lépinay); Argentat, Vel, Vaurette, R. (Vachal); C. aux environs de Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert); C. à Ussel (Fre Georges). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : Varaignes (Soulat-Ribette).

Var. *simplex* Boreau. Tige simple, courte, terminée par 1-3 anthodes droits, presque sessiles.

Creuse : R. Saint-Fiel (de Cessac).

C. crispus Linné. qui diffère de *C. nutans* par ses anthodes dressés, petits et agglomérés, serait commun dans la Creuse à Clairavaux (Pedon). C'est à cette espèce que nous rapportons la plante rencontrée à Moriolles par de Lépinay et que ce botaniste nous a signalé sous le nom de *C. acanthoides* Linné. Il serait intéressant d'avoir des échantillons de Clairavaux et de Moriolles avant de considérer ces deux chardons comme appartenant à notre flore.

33. — CARDUNCELLUS

Involucre à bractées imbriquées, les extérieures épineuses, les intérieures terminées par un appendice scarieux. Achaines sans côtes. Aigrette à poils plumeux, sur plusieurs rangs, soudés en anneau.

745. **C. mitissimus** de Candolle (Cardoncelle doux), en patois *Charpalou* (petit chardon). —Tige, 5-15 centim., simple. Feuilles, extérieures souvent lancéolées, dentées, les autres pinnatifides à lobes étroits terminés par une pointe non vulnérante. Anthodes gros, solitaires; involucre ovoïde campanulé. Fleurs bleu-violet. — Vivace, Juin-Juillet. Pelouses sèches, coteaux pierreux dans le calcaire.

Corrèze : Chèvre-Cujol, Puy-Laborie, Puy de Crochet, Soulié de Chasteaux, Entrecor, AR. (Rupin). — Confolentais : Beaulieu, Parzac, Les Pins, R. et seulement dans le calcaire (Crévelier.)

34. — CENTAUREA

Involucre à bractées imbriquées, ciliées découpées ou terminées par un appendice scarieux. Anthodes à fleurs de la circonférence ordinairement stériles, plus grandes que celles du centre, irrégulières et rayonnantes, ou à fleurs toutes semblables et alors hermaphrodites. Receptacle garni de paillettes courtes, subulées. Achaines sans côtes. Aigrettes nulles ou formées de soies, disposées sur un ou plusieurs rangs.

Groupe des *Jacées*

Nous croyons utile de reproduire ici une partie d'un travail de notre compatriote Edouard Lamy au sujet des Centaurées appartenant au groupe des Jacées :

Les espèces dont je vais m'occuper rentrent, ainsi qu'il suit, dans les *C. Jacea* et *C. nigra* de Linné :

C. Jacea Auct. *C. coronata* Lamy *C. Duboisii* Boreau *C. serotina* Boreau *C. microptilon* Godron *C. pratensis* Thuill.	*C. Jacea* Linné
C. nigrescens Willd. *C. decipiens* Thuill. *C. obscura* Jordan *C. nemoralis* Jordan	*C. nigra* Linné.

La plupart des espèces susnommées se rencontrent dans la Haute-Vienne et dans la Creuse.

Je crois que l'on pourrait, sans trop d'inconvénients, réduire les quatre dernières espèces à deux.

C. nigrescens Willd. *C. decipiens* Thuill.	*C. decipiens* Willd.
C. obscura Jordan (1) *C. nemoralis* Jordan	*C. nigra* Linné.

(1) Jordan pensait, contrairement à l'avis de Boreau, que son *C. obscura* était le véritable *C. nigra* de Linné, et de Cessac acceptait d'autant mieux cette opinion qu'il avait reçu de Norwège, sous le nom de *C. nigra* une Centaurée identique au *C. obscura* Jordan (C. L. G.).

Les espèces qui rentrent dans le *C. Jacea* Linné ont des achaines complètement dépourvus d'aigrettes, celles au contraire de l'autre série ont des achaines qui en sont munis.

Ainsi la présence ou l'absence d'aigrettes distingue parfaitement les deux catégories. Parlons d'abord de la catégorie où les aigrettes manquent.

Les six espèces limousines qui la composent sont-elles bien établies et suffisamment justifiées par des caractères tranchés et permanents ? Je le crois, bien qu'une étude approfondie conduise parfois au doute, tant la Nature, par des transitions imperceptibles, des nuances intermédiaires, rapproche les formes en apparence séparées. De là les difficultés et le chaos qui, chaque jour, s'introduisent de plus en plus dans le domaine d'une aimable science.

Comme caractères on peut à peu près négliger les tiges qui sont constamment aressées, plus ou moins fortes, plus ou moins hautes, plus ou moins rameuses.

On doit aussi attacher peu d'importance aux feuilles, plus ou moins entières, plus ou moins dentées, plus ou moins sinuées ou pinnatifides.

J'en dirai autant des fleurs qui sont uniformément rouges ou purpurines et presque toujours rayonnantes.

La villosité des achaines est plus ou moins forte dans les six espèces.

Il faut chercher de meilleurs caractères dans la forme des anthodes, dans celle des fruits, dans celle des appendices qui surmontent les écailles de l'involucre.

Partant de ces données, je tâcherai de rendre facile la distinction de chaque espèces par l'indication d'un petit nombre de caractère solides.

C. Jacea Linné. — Anthodes gros; involucre globuleux; appendices d'un brun plus ou moins foncé, appliqués, scarieux, presque entiers, les inférieurs parfois irrégulièrement lacérés; achaines sans rebord.

C. coronata Lamy. — Identique au précédent par le port et les caractères apparents à l'œil nu; mais distincte par les achaines munis d'un petit rebord audedans duquel existe une rangée circulaire d'écailles lancéolées, aiguës, blanches, transparentes, fragiles et caduques; leur disposition en dehors du hile ressemble assez aux dents des urnes de la plupart des mousses après la chute de l'opercule; lorsque ces petites écailles ont disparu, cette espèce ne peut se distinguer des *C. Jacea* et *Duboisii*.

C. Duboisii Boreau.— Anthodes moyens, involucre ovoïde, arrondi; appendices entiers ou lacérés, les inférieurs assez souvent déchirés en forme de cils; achaines surmontés d'un bord entier peu saillant.

C. serotina Boreau. — Anthodes moyens; involucre ovoïde; appendices pectinés ciliés, d'un brun peu foncé; achaines nus et sans rebord.

C. microptilon Grenier et Godron. — Anthodes moyens; involucre ovoïde; écailles non cachées par les appendices qui sont lancéolés, acuminés, arqués en dehors, bordés de cils brièvement plumeux; achaines nus sans rebord.

C. pratensis Thuillier. — Anthodes gros comme dans les *C. Jacea* et *coronata*; involucre cylindracé globuleux; appendices d'un brun-noirâtre, fortement pectinés ciliés, achaines sans rebord, un peu plus poilus que dans les précédents.

Je passe aux Jacées dont les achaines sont aigrettés.

C. decipiens Thuillier. — Anthodes moyens; involucres ovoïdes arrondis; écailles vertes non recouvertse par les appendices qui sont noirâtres, étalés non arqués en dehors, bordés de cils flexueux, plumeux,; fleurs toutes tubuleuses; achaines munis d'une espèce d'aigrette composée de poils courts et raides.

J'ai trouvé dans une prairie, sur la rive droite de la Gartempe, près de Bersac, quelquesé chantillons de *C. nigrescens* Willd, qui n'est qu'une forme du *C. decipiens* à fleurs extérieures rayonnantes. Cette forme étant une excep-

tion dans la Haute-Vienne, j'ai cru devoir, comme Boreau, conserver le nom de Thuillier. Le contraire paraissant exister dans le Midi de la France, c'est le nom de *C. nigrescens* Willd. qui prévaut dans les contrées méridionales.

C. nigra Linné. — Anthodes très gros; involucres globuleux; écailles entièrement cachées par les appendices dressés, appliqués, bruns ou noirs, bordés de cils flexueux, sétacés, plumeux; poils de l'aigrette écailleux, raides, très apparents.

Je m'abstiens de citer le *C. obscura* Jordan, quoique mon savant ami, M. de Cessac, ait cru le rencontrer sur divers points de la Haute-Vienne, mêlé au *C. nigra* Linné. J'ai beaucoup recherché cette espèce et je ne suis pas certain de l'avoir récoltée. Dans une prairie sèche et montagneuse des environs de Nieul, j'ai vu des pieds à fleurs toutes tubuleuses et quelques autres à fleurs extérieures rayonnantes. Ces derniers représentent-ils le *C. obscura* Jordan ? J'étais d'abord tenté de le croire, mais j'ai été conduit par l'analyse et par des rapprochements nombreux à rapporter les échantillons des deux catégories à la même espèce, c'est-à-dire au *C. nigra* Linné (1). Aussi le *C. obscura* Jordan reste pour moi une espèce *obscure* sur laquelle je ne suit pas encore suffisamment éclairé, soit au point de vue de sa solitidité, soit à celui de son existence dans la Haute-Vienne et, pour ce double motif, je m'abstiens pour le moment de la signaler.

Voici maintenant quelques observations générales sur chacune de ces plantes.

C. Jacea est très répandu dans nos prairies.

C. coronata n'est pas rare, mais la difficulté de voir les petits appendices écailleux qui surmontent ses achaines, sans simuler en rien la forme d'une aigrette, le rend difficile à distinguer du *C. Jacea*, avec lequel il vit en parfaite harmonie dans les mêmes lieux.

C. Duboisii fréquente les coteaux secs, les haies, les bords des chemins et des champs; n'est pas rare.

C. serotina habite les lieux secs, le bord des routes, parfois parmi les rochers exposés au midi; ils est moins répandu que les trois espèces qui précèdent.

C. microptilon est rare dans la Haute-Vienne. Je l'ai trouvé dans les communes d'Isle et d'Aixe, le plus souvent avec des fleurs extérieures rayonnantes. Il aime les lieux secs exposés au midi. On le rencontrerait probablement sur toute la rive droite de la Vienne depuis Isle jusqu'au delà de Saint-Junien.

C. pratensis est beaucoup moins répandu que *C. Jacea*. Je l'ai trouvé abondamment dans une prairie à la Gardolonie, à peu de distance de Magnac-Bourg, dans la plaine de Saint-Laurent à La Roche-l'Abeille et à Naugeat, près Limoges.

C. decipiens foisonne dans les prairies de Limoges, d'Isle, d'Oradour-sur-Vayres, etc. Quelques échantillons récoltés parmi les roches de serpentine à Saint-Bazile, présentent des tiges naines, étalées, avec des anthodes d'une excessive petitesse. On sait que la présence de la magnésie dans ces sortes de roches amoindrit notablement la plupart des plantes qui s'y rencontrent; M. de Cessac n'indique pas cette espèce dans son catalogue de la Creusee mais je l'ai reconnu dans un échantillon qu'il a eu la bonté de me communiquer.

C. nigra est excessivement commun dans les terres, les prés, surtout dans les lieux montagneux, où il affecte des formes encore plus rustiques que dans

(1) Voici qui confirme l'opinion de Jordan sur l'identité existant entre son *C. obscura* et le *C. nigra* Linné (C. L. G.).

la plaine. Ses tiges y sont courtes, raides, munies d'anthodes très gros, ainsi que j'ai pu le remarquer à Saint-Léger-la-Montagne (Haute-Vienne) et à Bourganeuf (Creuse).

Dans l'ensemble de ce groupe, quelques individus ont exceptionnellement un aspect blanchâtre et subtomenteux, notamment dans les *C. Duboisii, serotina* et *pratensis*. C'est, on le sait, ce qui se produit dans quelques espèces du genre *Polygonum*.

Je désire beaucoup que ces courtes et rapides observations puissent contribuer à rendre plus facile l'étude de plantes qui présentent souvent des difficultés de détermination. »

Nous allons maintenant reprendre entièrement l'énumération des Centaurées du groupe des Jacées, en complétant très succinctement les descriptions de Lamy, mais en adoptant la classification de la *Flore de France* de Rouy.

746. **C. Jacea** Linné (Centaurée Jacée) .Vulg. : Maillons, têtes d'alouette; en patois *Claval peoulré* (Pâture de cheval) ou *Pelachavaou*. — Tige, 2-8 décim., dressée, anguleuse. Feuilles vertes entières ou sinuées pinnatifides. — Vivace; Mai-Septembre. Prés.

HAUTE-VIENNE : CC. quelquefois à aigrettes très courtes (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux. C. de Cessac). — CORRÈZE : Chèvre-Cujol (Rupin); Moriolle (de Lépinay); Saint-Cernin (Farges); Argentat, C. (Vachal); Ussel, route de Clermont, près le Pont. C. (F[re] Georges). — CONFOLENTAIS : Quelques pieds seulement dans les prés de Pignoux, c[e] de Hiesse (Crévelier).

C. decipiens Thuillier (Centaurée trompeuse). — Tige 4-9 décim. dressée, anguleuse; feuilles sinuées, entières ou pinnatifides. — Vivace; Août-Octobre, Lieux secs.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : existe (Lamy). — CONFOLENTAIS : Confolens et partout. CC. (Crévelier).

C. Duboisii Boreau (Centaurée de Dubois). — Plante plus grêle que C. Jacea; feuilles plus étroites. — Vivace; Août-Octobre. Bords des chemins.

HAUTE-VIENNE : C. aux environs de Limoges, Isle-Aixe; graines souvent nues ou à aigrettes très courtes; plaine de Saint-Laurent, près Magnac-Bourg (Lamy). — CREUSE : sous le nom de *C. Borœana* de Cessac C. (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Parzac, dans le calcaire, station douteuse (Crévelier).

747. **C. pratensis** Thuil. (Centaurée des prés). — Tige, 1-5 décim. anguleuse; feuilles entières ou quelquefois sinuées pinnatifides. — Vivace; Mai-Octobre. Bois, prairies.

HAUTE-VIENNE : AR. Laroche-l'Abeille, Magnac-Bourg; C. à Isle dans les prés (Lamy). — CORRÈZE : Cornil, puy de Lafourche, Clairfaye, Treignac, bords de la Vézère, C. (Rupin); Moriolle

(de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Prés et bois à Confolens et environs. AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. (Soulat-Ribette).

C. serotina Boreau (Centaurée tardive). — Tige grêle, sillonnée. Feuilles entières, dentées ou pinnatifides. — Vivace ; Août-Octobre. Lieux secs et incultes.

HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges, Isle, etc. AC. (Lamy). — CREUSE : C. (de Cessac). — CORRÈZE : Gramont, vallée de Planchetorte, entre Resseaulier et Bouquet. C. (Rupin) ; Puy-Laborie (de Lépinay) ; R. à Ussel (Fre Georges). — CONFOLENTAIS : Chemins à Confolens et dans les environs (Crévelier). — NONTRONNAIS : Prairies au-dessous de Pluviers. R. (Soulat-Ribette).

C. microptilon Gr. et God. (Centaurée à petits cils.) — Tige. 4-10 décim. dressée, anguleuse. Feuilles sinuées ou lyrées, les supérieures linéaires. — Vivace ; Août-Septembre. Lieux secs.

HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges, Isle (Lamy) ; au-dessous d'Aixe (de Cessac) ; route de Solignac (Le Gendre). — CREUSE : RR. Saint-Germain-Beaupré (de Cessac).

748. **C. Nigra** Linné (Centaurée noire). *C. obscura* Jordan. — Tige. 3-8 décim., dressée. Feuilles entières, plus ou moins sinuées dentées. — Vivace ; Juillet-Septembre. Buissons, prés, lieux couverts.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : CC. — CORRÈZE : Bords de la route d'Ayen à Saint-Robert. AC ; Treignac. C. (Rupin). — CONFOLENTAIS : CC. partout (Crévelier.)

C. nigra β Endressi Hochstetter et Stendel (*C. coronata* Lamy). — Cette plante n'a été signalée que par Lamy, auquel nous renvoyons le lecteur (voir plus haut).

C. nemoralis Jordan. — Par rapport au *C. nigra*, dit de Cessac, cette variété a les rameaux plus grêles, moins dressés, beaucoup plus feuillés, terminés souvent par plusieurs anthodes presque sessiles ; les feuilles caulinaires, plus divisées, ont les oreillettes embrassantes..

HAUTE-VIENNE : Aixe (de Cessac). — CREUSE : Mélangée avec *C. nigra* ; de Cessac ne sait quelle est de ces deux variétés la plus commune dans la Creuse. — CORRÈZE : Obazine, route de la gare (Fourgeaud).

C. nemoralis β pallens Rouy (*C. nigra β pallens* Koch ; *C. consimilis* Boreau ; Centaurée ressemblante). — Apendices des écailles, dit Rouy, un peu étalés surtout les inférieurs, tous d'un jaune pâle ou presque blonds.

Haute-Vienne : Existe, mais Lamy n'y voyait qu'une simple forme de *C. decipiens*. — Confolentais : Prairies et chemins à Confolens et dans les communes voisines, Hiesse, Lessac, etc. (Crévelier).

De tout ce qui précède, il résulte que les Centaurées du groupe des Jacées, sont des plantes fort communes en Limousin. On les trouve en effet très fréquemment sur le bord des chemins, dans les pâturages, dans les prairies, les bois, au pied des haies. Mais elles présentent de nombreuses variétés assez difficiles à distinguer. Aussi les indications que nous donnons au sujet des stations de ces variétés n'ont-elles pas toujours toute la précision désirable ; ces renseignements de géographie botanique seront certainement l'objet d'une profonde révision le jour où l'on fera une étude complète des *C. Jacea* et *nigra*. Actuellement on peut sans inconvénient prendre pour guide le travail de Lamy, lequel travail est le résultat de patientes recherches poursuivies pendant de longues années par notre savant et regretté confrère.

Autres Centaurées

749. **C. montana** Linné (Centaurée de montagne). Vulg. : Gros Bleuet, Barbeau. — Souche stolonifère. Tige, 4-5 décim., droite, ailée, ordinairement simple. Feuilles aranéeuses, tomenteuses, oblongues lancéolées, les supérieures décurrentes. Anthodes, 1-2, gros. Involucre à bractées munies d'une bordure noire. Fleurons extérieurs rayonnants, stériles, bleus, les intérieurs violacés. — Vivace ; Juin-Août. Bois, prairies des montagnes.

Creuse : Cat. Pailloux, RR., bois des Houllades, près Aubusson (La Seiglière) ; rive gauche de la Creuse à B uze en aval du pont de la Lune (Jorrand et Frébault) ; C. à Clairavaux (Pedon). — Corrèze : R. à Ussel (Fre Georges) ; Bords de la Dordogne à Bort (Rupin, Gonod d'Artemare).

750. **C. Cyanus** Linné (Centaurée bleuet) en patois *Tsaval péoutré bleu* (Pâture bleue de cheval). — Diffère de l'espèce précédente par sa racine pivotante, sa tige non ailée, ses feuilles linéaires étroites, les inférieures pinnatipartites, les supérieures non décurrentes. Les anthodes sont nombreux et petits. Les fleurons sont bleus, quelquefois roses ou blancs. — Bisannuelle ; Mai, Juillet. Surtout dans les moissons où la graine est mélangée à celle des céréales.

CC. partout ; manque souvent dans les terrains siliceux.

751. **C. Scabiosa** Linné (Centaurée scabieuse). — Souche ligneuse. Tige, 4-9 décim., dressée, sillonnée, ordinairement rameuse. Feuilles découpées en lanières étroites, d'un vert foncé, velues en dessous. Anthode gros, solitaire au sommet des tiges. Involucre à bractées bordées d'une membrane noirâtre et de cils raides. Fleurons purpurins, quelquefois roses ou blancs, ceux de la circonférence rayonnants. — Vivace; Juin-Août. Moissons, surtout dans le calcaire.

Haute-Vienne : RR. Limoges, le long d'un champ en allant de Beaupeyrat à Sainte-Claire (Lamy); dans un pré au-dessous du bois de Bonnefond, c[e] de Panazol (Malinvaud); sur la route de Verneuil (Pardoux, professeur au Lycée). — Creuse : RR. Ahun (Pailloux); Gouzon (de Cessac); La Celle-sous-Gouzon (Lafay). — Corrèze : Chèvre-Cujol, Puy de Crochet, Achier, Ayen. C. (Rupin); d'après le F[re] Georges, il serait AC. dans les environs d'Ussel, ce qui paraît douteux. — Confolentais : Ambernac, Saint-Claud, etc. Seulement dans les moissons du calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Forge-Neuve, Javerlhiac (Soulat-Ribette).

752. **C. Solstitialis** Linné (Centaurée du solstice). — Plante tomenteuse-blanchâtre. Tige, 3-8 décim., dressée, à rameaux nombreux. Feuilles décurrentes, les inférieures pinnatipartites, les supérieures entières, lancéolées-linéaires. Anthodes petits. Involucre blanchâtre, à bractées appliquées, terminées par des épines dont l'intermédiaire est très longue. Fleurons jaunes, les extérieurs non rayonnants. — Bisannuelle; Juillet-Septembre. Champs, luzernes, lieux secs.

Haute-Vienne : Accidentel. Limoges route d'Ambazac (Braud).

753. **C. calcitrapa** Linné (Centaurée chaussetrape) Vulg. : Chardon étoilé. — Plante velue à tiges de 5-8 décim. très rameuses. Feuilles inférieures en rosettes, pinnatipartites, les caulinaires à divisions linéaires. Anthodes latéraux; involucre terminé par de longues épines. Fleurs rouges, rarement blanches. Achaines sans aigrettes. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Lieux incultes, bords des chemins.

Haute-Vienne : Dans quelques lieux accidentellement riches en calcaire. Le Dorat, au château. Darnac, sur la côte au Chapt (Abbé Lecler, Le Gendre). Trouvé une fois par l'abbé Lecler aux environs de l'hôtel de ville de Limoges. — Creuse : RR. Aubusson, village de Roseille (Jorrand et Frébault). Felletin (Rothkegel) — Corrèze : Bords des chemins, lieux incultes, CC. partout

(Rupin), indications qui certainement ne s'appliquent qu'aux environs de Brive, car la plante n'a pas été signalée dans les autres parties du département. — CONFOLENTAIS : Dans le calcaire ; çà et là à Confolens, Chabanais, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. dans les terrains calcaires (Soulat-Ribette).

Soulat-Ribette dit que *C. fuscata* Jordan (*C. pectinata* var. *fuscata*) est AC. dans les prairies montueuses du Nontronnais. A rechercher. C'est une centaurée vivace, à feuilles inférieures pétiolées, à feuilles supérieures semi-amplexicaules, oblongues ou lancéolées, à anthodes solitaires assez gros, à appendices des bractées recourbées en dehors et noirâtres, à fleurs pourpres, pâles, toutes tubuleuses. Elle fleurit de Juin à Juillet.

35. — KENTROPHYLLUM

Involucre à bractées extérieures en forme de feuilles pinnatifides, épineuses. Fleurons extérieurs plus grands que les autres. Réceptacle garni de paillettes.

754. **K. lanatum** Duby (Centrophylle laineux). Vulg. : Chardon béni. — Tige, 2-8 décim., simple ou rameuse vers le haut, laineuse au sommet. Feuilles sessiles, pinnatifides à segments épineux. Anthodes solitaires, aranéeux. Fleurs jaunes en corymbe. Paillettes du réceptacle petites, blanchâtres, en forme de poils. — ⊙ Juillet-Octobre. Lieux secs et pierreux, surtout dans le calcaire.

NONTRONNAIS : C. dans les terrains calcaires ; R. ailleurs, Teyjat, Varaignes (Soulat-Ribette).

36. — SERRATULA

Involucre à bractées appliquées, non épineuses, Réceptacle garni de paillettes en forme de soies. Achaines glabres. Aigrettes à poils denticulés.

755. **S. tinctoria** Linné (Sarrète des teinturiers). — Tige, 6-10 décim., dressée, glabre, rameuse au sommet. Feuilles pinnatifides à segments finement dentés, le terminal beaucoup plus grand. Anthodes petits, oblongs, en corymbes. Fleurs rouges, rarement blanches. — Vivace ; Juillet-Octobre. Prés secs, bois, landes.

HAUTE-VIENNE : Près de la lande de La Roche-l'Abeille (Lamy) ; bruyères de Pierre-Blanche au Dorat (Ab. Lecler). — CREUSE : Cat. Pailloux. RR. bois de Malaurent, près Poussanges (de Cessac) ; R. Saint-Médard ; AR. Saint-Marc à Loubaud, haies à

Népoux-Vialatoux (Lafay, Sarrassat); AR. à Aubusson, bois de la Villatte (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Embourlieux, C. (Vachal); Vallée du Chavanon (Fre Georges); Bort, route d'Ussel à la Cascade (Rupin); bords du Doustre, rive gauche, ce du Jardin (G. Lachenaud). — CONFOLENTAIS : Forêt des Cygnes, bois de Pignoux, ce d'Hiesse. Vieille forêt, bois des Roufferies ce de Lessac. C. surtout dans les terrains calcaires (Crévelier). — NONTRONNAIS : au-dessus de Sarceix, près Thiviers (Soulat-Ribette).

37. — CARLINA

Involucre à bractées extérieures foliacées, les intérieures longues, scarieuses, colorées, rayonnantes. Réceptacle garni de longues paillettes laciniées.

756. **C. vulgaris** Linné (Carline commune). — Plante cotonneuse. Tige, 2-8 décim., droite, à rameaux en corymbe. Feuilles oblongues lancéolées, dentées, épineuses, les caulinaires amplexicaules. Anthodes solitaires. Fleurs violacées; achaines poilus. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Bords des chemins; champs incultes secs et pierreux.

C. ou CC. partout.

CREUSE : Quelquefois à tige simple, uniflore (de Cessac), Guéret, au-dessous du Puy de Gaudy, près du champ de tir; recueilli, au milieu d'une colonie de cette plante, un individu à tiges fortement aplaties et raccourcies, en sorte que les fleurs formaient une panicule serrée (Le Gendre).

C. orophila Lamotte (1). — Plante plus épineuse. Tiges lavées de brun; feuilles plus serrées, d'un vert plus franc à la page supérieure. Anthode plus brun.

HAUTE-VIENNE ; route d'Ambazac, ce de Limoges (Braud).

38. — LAPPA

Involucre subglobuleux à bractées extérieures dont la pointe est recourbée en hameçon. Réceptacle chargé de paillettes allongées. Aigrette courte à poils simples.

757. **L. Minor** DC. (Bardane à petites têtes). — Vulg. : Chou d'âne. — Tige, 6-9 décim., droite, rameuse, pubescente. Feuilles pétiolées, ovales triangulaires, les inférieures grandes, cordiformes, faiblement dentées. Anthodes arrondis, resserrés au som-

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, n° 30, 15 juin 1895, p. 83.

met, petits, pédonculés, en grappe le long de la tige. Involucre glabre ou à bractées entremêlées d'un léger duvet. Fleurs rouges, aigrette courte. — Bisannuelle ; Juillet-Septembre. Décombres, lieux incultes, bords des chemins.

C. ou CC. partout, moins C. cependant dans la partie montagneuse de la région.

Lappa pubens Boreau (Bardane pubescente). — Diffère de l'espèce précédente par des anthodes une fois plus gros, ouverts au sommet à la maturité, fortement aranéeux ainsi que les feuilles — Même habitat..

HAUTE-VIENNE. — Environs de Limoges (Lamy).

758. **L. major** Gœrt. (Bardane à grosse tête). — Port plus robuste que celui de *L. Minor*. Anthodes gros, longuement pédonculés, à bractées vertes et glabres, en corymbe terminal. — Même habitat.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux. R. Brugnat, près du Pont-à-la-Dauge, Lépaud (de Cessac). — CONFOLENTAIS : RR. environs de Confolens (Crévelier). — NONTRONNAIS : Lieux incultes, AR. (Soulat-Ribette).

Lamy a dû faire erreur dans son catalogue, car nous n'avons jamais rencontré dans les environs de Limoges que le *Lappa minor*.

759. **L. tomentosa** Lamarck (Bardane cotonneuse). — Diffère de *L. major* par des anthodes moins gros, très chargés de poils aranéeux. — Même habitat.

CORRÈZE : Meymac, Millevaches, Saint-Merd-les-Oussines (Gonod d'Artemare).

3e Section. — CHICORACÉES

Anthodes à fleurs toutes ligulées. Style ni articulé, ni renflé au-dessous des stigmates.

39. — CICHORIUM

Involucre à 2 rangs de bractées. Réceptacle nu ou un peu velu. Achaines couronnés par des écailles très courtes.

760. **C. Intybus** Linné (Chicorée sauvage). — Plante velue ; tige, 4-10 décim., dressée, à rameaux tortueux. Feuilles inférieures roncinées, les florales petites, un peu embrassantes,

cordiformes. Anthodes axillaires, solitaires ou agglomérés. Fleurs bleues, rarement blanches ou rosées. — Vivace; Juillet-Septembre. Lieux incultes, bords des routes surtout dans le calcaire.

HAUTE-VIENNE : Cette plante serait CC. d'après Lamy; elle est plutôt rare. Elle a apparu à Legaud c^e d'Eymoutiers pendant quelques années, puis elle a disparu (Duris), Saint-Bonnet-la-Marche avec var. à fleurs blanches et à fleurs roses, Bellac (Abbé Lecler), R. à Vayres sur la route de Rochechouart (Rodeau). — CREUSE : RR. Guéret, Bénévent, Pont-à-la-Dauge, cultivée et naturalisée çà et là, Mouchetard, etc. (de Cessac). La Brionne, Nouzerolles, Lourdoueix-Saint-Pierre, se répand de plus en plus (Martin). Aubusson AR. (Jorrand et Frébault); Clairavaux, R. (Pédon). — CORRÈZE : CC. partout (Rupin). Il ne faut accepter cette indication qu'en ce qui concerne les environs de Brive (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : Cà et là, quelques pieds aux environs de Confolens; plus C. dans la région calcaire (Crévelier). — Lieux incultes surtout dans le calcaire (Soulat-Ribette).

On cultive partout *C. Endiviva* Linné (scarole, chicorée frisée). M. Vergnolle m'en a rapporté un pied récolté au bord d'une route près d'Isle; il s'était sans doute échappé d'un jardin. On reconnaîtra cette plante à ses feuilles caulinaires larges, ovales, en cœur, à sa tige portant à chaque aisselle 4-5 capitules dont un pédonculé.

40. — TOLPIS

Involucre double. Réceptacle nu, alvéolé. Achaines portant une aigrette sessile fermée par des soies scabres. Feuilles radicales oblongues spatulées, les caulinaires linéaires, peu nombreuses. Fleurs jaunes.

761. **T. barbata** Willedenow. (Trépane barbue). — Tige 1-4 décim., simple ou un peu rameuse. Anthodes assez grands en panicule pauciflore. Involucre à bractées extérieures plus longues que les intérieures. Fleurs unicolores d'un beau jaune (Var. *concolor* Jordan et Fourreau, T. *umbellata* Bert) ou brunes au milieu (var. *discolor* J. et Fourreau). — ⊙; Mai-Juillet. Coteaux secs).

HAUTE-VIENNE : Sur un coteau sec et aride près Rancon, C. dans cette localité mais là seulement (Lamy). — CORRÈZE : Ressaulier, Bassaler, Siorac, Ussac, la Goute, c^e de Russac (Rupin) le Perrier, c^e de Mansac (Malinvaud). — CONFOLENTAIS : C. *(T. umbellata)* vallée du Goire en face du pont à l'Ecuyer, près Confolens (où je l'ai trouvé plusieurs fois); coteau de la Vienne, entre Saint-Germain et Availles, AR. (Crévelier); rochers arides qui surplombent l'Issoire, près de son embouchure à Saint-Germain (Thibaud).

41. — ARNOSERIS

Involucre à bractées disposées sur un seul rang, avec quelques folioles accessoires en forme de calicule. Réceptacle nu. Achaines couronnés par un rebord très petit. Feuilles toutes radicales. Fleurs jaunes.

762. **A. pusilla** Gaertner (Arnoseris fluette). — Feuilles dentées étalées en rosette, obovales ou oblongues. Hampes 1-4 décim. souvent rameuses, pauciflores. Pédoncules renflés en massue et creux. — ⊙; Mai-Septembre. Champs sablonneux.

Haute-Vienne : CC. rochers de serpentine du Cluzeau (Lamy). Saint-Symphorien (Ab. Lecler) Nantiat (Soulat-Ribette) Saint-Bazile (Rodeau), Limoges (Braud), etc. — Creuse : Cat. Pailloux; CC. (de Cessac), Glénic (Lafay), Guéret (Sarrassat), Clairavaux (Pedon) etc. — Corrèze : Au-dessus de la gare de Brive. Bassaler. Laborie. Obazine (Rupin); Moriolle (de Lépinay); Graffeuille, c[e] de Champagnac-la-Nouaille, Saint-Pardoux, bords du Doustre (G. Lachenaud). — Confolentais : AC. dans la partie granitique. Confolens, Hiesse, Lessac, etc. (Crévelier). — Nontronnais : CC. champs autour de Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

42. — LAPSANA

Diffère du genre précédent par les achaines sans rebord et la tige feuillée.

763. **L. communis** Linné (Lampsane commune) Vulg. : Gras de Mouton, Poule grasse dans la Creuse. — Tige 3-9 décim., droite, rameuse, velue. Feuilles dentées, les radicales lyrées, les supérieures ovales. Anthodes petits; involucre glabre; fleurs disposées en panicule. — ⊙; Juin-Septembre. Bois, prés, jardins, champs cultivés.

CC. partout.

On peut, dit de Cessac, distinguer les deux formes suivantes réunies par des intermédiaires :

α glabra de Cessac. — Tige ligneuse à la base, glabre et rougeâtre supérieurement.

β glandulosa de Cessac. — Tige verte, hérissée de poils glanduleux. Involucres et pédicelles glabres, plus rarement un peu glanduleux.

43. — HYPOCHÆRIS

Involucre à bractées imbriquées sur plusieurs rangs. Réceptacle pourvu de paillettes qui tombent avec le fruit. Achaines atténués en bec, ou ceux de la circonférence dépourvus de bec. Aigrettes d'un blanc sale à poils plumeux ou denticulés.

764. **H. glabra** Linné (Porcelle glabre). — Tige, 1-5 décim., glabre, ordinairement rameuse. Feuilles lisses, étroites, sinuées ou dentées, les radicales nombreuses, les caulinaires rares ou nulles. Achaines de la circonférence dépourvus de bec, en sorte que l'aigrette est sessile. — ⊙ ; Juin-Septembre. Champs stériles et sablonneux.

Haute-Vienne : Dans un champ frais et sablonneux près Condat, champs stériles des landes de Bussière-Galant, R. (Lamy). Eymoutiers, au Mas Pécout, R. (Duris). — Creuse : Cat. Pailloux, C. Guéret, Anzème, Grand-Bourg, etc. (de Cessac). Clairavaux, AC. (Pedon). — Corrèze : C. dans les champs des environs de Brive (Rupin). — Confolentais : AC. notamment sur les coteaux de la Grange-Cambourg, le long de la route de Confolens à Saint-Germain, etc. (Crévelier). — Nontronnais : C. environ de Piégut, etc. (Soulat-Ribette).

765. **H. radicata** Linné (Porcelle enracinée). — Tige, 3-6 décim., droite un peu flexueuse, glabre, nue ou pourvue de quelques feuilles. Feuilles étalées en rosette, roncinées ou pinnatifides, hérissées de poils raides, souvent marquées de petites tâches noirâtres. Achaines tous atténués en un long bec. Dans les lieux secs, les châtaigneraies, la tige ne dépasse pas 3 décim., et prend alors la forme d'une hampe simple, uniflore. — Vivace ; Mai-Septembre. Prés, bois, lieux herbeux.

C. ou CC. partout.

Aucun botaniste n'a signalé en Limousin l'*H. maculata* Linné, sauf MM. Rodeau à Saint-Bazile (Haute-Vienne) et Pedon à Clairavaux (Creuse). Nous pensons qu'il s'agit de *H. radicata* à feuilles fortement garnies de taches brunes. Toutefois nous acceptons comme admissible la station de Clairavaux parce que cette plante est AC. dans le Puy-de-Dôme.

44. — THRINCIA

Involucre à bractées imbriquées, les extérieures très courtes en forme d'écailles. Réceptacle nu. Achaines atténués au sommet, ceux du centre pourvus d'une aigrette plumeuse, ceux de la circonférence terminés par une couronne membraneuse.

766. **T. hirta** Roth (Thrincie hérissée). — Plante hispide, à souche tronquée émettant des hampes de 5-40 centim. Feuilles oblongues sinuées-dentées. Anthodes solitaires. Involucre glabre ou hirpide. Fleurs jaunes. Achaines à bec court. — Vivace ; Juin-Octobre. Bords des chemins, pelouses, champs après la moisson.

Haute-Vienne : CC. (Lamy); individus réduits dans toutes leurs dimensions sur les roches de serpentine (Le Gendre). — Creuse : CC. (de Cessac). — Corrèze : Bords de la route de Varetz, Ayen, Puy de Pampelonne (Rupin); sans doute C. (Le Gendre). — Confolentais et Nontronnais : CC. (Crévelier et Soulat-Ribette).

Lamy a signalé à la Chabroulie, près d'Isle, une variété à involucre velu qu'il appelle *T. hirta* var. *hispida*. Ce n'est certainement pas le *T. hispida* Roth qui appartient à la région méditerranéenne. A rechercher.

45. — LEONTODON

Involucre à bractées imbriquées, muni à la base de quelques petites écailles acuminées. Réceptacle nu ou un peu velu. Achaînes rétrécis en bec au sommet, tous munis d'une aigrette à poils libres à la base et plumeux.

767. **L. autumnalis** Linné (Liondent d'automne). — Souche tronquée; tige 2-7 décim., rameuse. Feuilles radicales pinnatifides, les caulinaires rares, petites et entières, anthodes terminaux dressés; involucre pubescent; fleurs jaunes. — Vivace; Juin-Octobre. Prés secs, lieux incultes, bords des chemins, etc.

Haute-Vienne et Creuse : CC. Corrèze : Argentat, R. (Vachal *in* Rupin). Nous pensons que la plante doit être beaucoup plus commune dans ce département. — Confolentais et Nontronnais : CC.

Var. *alpinus* Grenier-Godron. — Plante à tige presque simple, subuniflore

Creuse : Catalogue Pailloux (de Cessac)

768 **L. hispidus** Linné (L *proteiformis* Villars; Liondent changeant) — Plante, 1-7 décim., hérissée de poils bifurqués. Feuilles dentées sinuées. Hampes nues ou garnies de quelques écailles. Anthode assez gros, penché avant l'anthèse, solitaire sur une hampe nue; fleurs jaunes. — Vivace; Juin-Octobre. Prés, pâturages, bords des chemins.

C. ou CC. partout. L'abbé de Cessac a trouvé dans la Creuse des individus à hampe rameuse et à hampe feuillée.

Var. *glabratus* Gr. et God. (*L. hastilis* Linné). — Diffère du type en ce que toute la plante est glabre ou parsemée seulement de quelques poils.

Confolentais : Confolens (Crévelier) et sans doute ailleurs dans la région.

46. — PICRIS

Involucre à bractées imbriquées, les extérieures courtes et étalées. Réceptacle nu. Achaines atténués au sommet; aigrette caduque sessile, à poils plumeux soudés à la base en anneau.

769. **P. hieracioides** Linné (Picride épervière). — Plante hérissée de poils rudes. Tige. 3-10 décim., rameuse, dressée. Feuilles oblongues, lancéolées, dentées sinuées. Anthode en corymbe irrégulier. Fleurs jaunes. — Bisannuelle. Juillet-Octobre. Lieux incultes. Bords des champs et des chemins.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux. AR., Saint-Sulpice-le-Guérétois, Pont-à-la-Dauge, etc.; CC. à Chambon et à Saint-Germain (de Cessac); Néoux (Rothkegel). — Corrèze : C. (Rupin). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : C. Thiviers, etc.; CC. à Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

47. — HELMINTHIA

Involucre double à bractées extérieures foliacées, ovales cordées, spinescentes. Réceptacle nu. Achaines brusquement rétrécis en bec filforme, surmontés d'une aigrette blanche à poils rameux.

770. **H. echinoides** Gaertner (Helminthe vipérine). — Plante hérissée de poils raides, spinescents. Tige, 4-8 décim. droite, striée, rameuse. Feuilles oblongues, sinuées dentées, les caulinaires amplexicaules. Anthodes médiocres, en corymbe terminal. Fleurs jaunes. — ⊙; Juillet-Septembre. Bords des chemins et des haies, principalement dans le calcaire.

Haute-Vienne : RR. Saint-Bazile, pré de Laubanie (Rodeau) — Creuse : Les Mars, champs (Lafay). — Corrèze : Saint-Cernin-de-Larche, bords du chemin calcaire, près le pont. R. (Rupin). — Confolentais : Dans les sables de la Vienne, sous le moulin de Chez Peuroux près de Confolens; trouvé une seule fois (Crévelier). — Nontronnais : Sainte-Croix-de-Mareuil (Abbé Meilhey, *in* des Moulins).

48. — SCORZONERA

Involucre à bractées scarieuses, inégales, sur plusieurs rangs. Réceptacle nu, alvéolé. Achaines un peu atténués au sommet; aigrette à poils plumeux.

771. **S. plantaginea** *Schleicher* (Scorzonère Plantain) *S. humilis* Linné. — Racine noirâtre. Tige, 2-8 décim., velue floconneuse, droite, simple ou rameuse, portant au plus 2-3 fleurs. Feuilles

radicales oblongues lancéolées, les caulinaires peu nombreuses, étroitement linéaires. Anthode à involucre ordinairement cotonneux. Fleurs jaunes. — Vivace; Mai-Juillet. Pâturages, prairies, bois humides.

C. ou CC. partout.

La var. *macrorhiza* Rouy. à feuilles inférieures plus molles et plus étroites, a été récoltée à Boberçau, c[e] de Magnac par Chassat.

La var. *S. angustifolia* Dubois, à feuilles toutes linéaires, a été signalée par de Cessac dans la Creuse et par Soulat-Ribette dans le Nontronnais.

772. **S. hispanica** Linné (Scorzonère d'Espagne). Vulg. *Salsifis noir*. — Plante souvent cultivée pour sa racine alimentaire. Se distingue de l'espèce précédente par sa longue racine noire, par ses tiges très feuillées et portant un plus grand nombre de fleurs.

Sort quelquefois des jardins.

Haute-Vienne : Le Dorat (Ab. Lecler); Limoges (Braud).

49. — PODOSPERMUM

Diffère du genre *Scorzonera* par les tubercules pointus qui couvrent le réceptacle après la chute des achaines et par le pédicelle creux renflé portant ces achaines.

773. — **P. laciniatum** de Candolle (Podosperme lacinié). — Racine charnue. Tige, 1-5 décim., dressée rameuse. Feuilles radicales pinnatifides, les supérieures ordinairement linéaires entières Anthodes solitaires; involucre à bractées extérieures lancéolées. Fleurs jaunes. — Vivace; Juin-Août. Pelouses, bords des chemins dans les terrains calcaires.

Confolentais : Çà et là à Confolens, au pied des murs du tribunal; chemin de la Cayane; allée de châtaigniers des Tessonnières, c[e] de Lessac, etc. AC. (Crévelier). — Nontronnais : Bords du chemin de Mareuil à La Rochefoucauld (des Moulins).

50. — TRAGOPOGON

Involucre à bractées sur un seul rang (8-12), réfléchies à la maturité. Réceptacle nu. alvéolé. Achaines atténués en un long bec grêle portant une aigrette à poils plumeux.

774. **T. pratensis** Linné (Salsifis des prés). — Tige, 4-10 décim., simple ou rameuse. Feuilles lancéolées linéaires, dilatées embrassantes à la base. Pédoncule peu renflé. Involucre à 8 bractées.

Fleurs d'un jaune clair. — Bisannuelle; Mai-Septembre. Champs, prés secs.

HAUTE-VIENNE : Prés secs, bords de la Briance, Rochechouart, Isle, R. (Lamy); prés à Eymoutiers, R. (Duris). — CREUSE : Cat. Pailloux. N'ayant jamais rencontré cette espèce dans la Creuse, de Cessac pense que Pailloux l'a confondue avec *T. orientalis*. — CORRÈZE : Route de Noailles, Larche, Saint-Cernin, AC. (Rupin); Moriolles, Serp (de Lépinay); Argentat, Saulières, C. (Vachal); C. dans les environs d'Ussel (Fre Georges). — CONFOLENTAIS : Çà et là dans les prés des bords de la Vienne; plus commun dans les prés de la Charente et dans les terrains calcaires (Crévelier).

Var. *tortilis* Koch. — Feuilles terminées par une longue pointe tortillée.

N'a pas été signalée en Limousin, mais doit exister là où se rencontre le *T. pratensis*.

775. **T. orientalis** Linné (Salsifis d'Orient). — Tige 3-9 décim., droite, rameuse. Feuilles lancéolées linéaires, embrassantes, longuement acuminées. Pédoncule faiblement renflé. Anthode plus grand que dans l'espèce précédente. Involucre à 8 bractées. Fleurs d'un beau jaune. — Bisannuelle; Mai-Août. Prairies, pâturages.

HAUTE-VIENNE : Prés à Isle, R. (Lamy). — CREUSE : AC. à Guéret, La Souterraine, Grand-Bourg, etc. (de Cessac).

776. **T. porrifolius** Linné (Salsifis à feuilles de poireau). — Cette plante qui se distingue des espèces précédentes par ses racines pivotantes et charnues, par ses fleurs violettes ou rougeâtres, est cultivée partout en raison de l'usage que l'on fait de ses racines dans l'alimentation. Elle n'est point spontanée chez nous.

777. **T. major** Linné (Salsifis à gros pédoncule). — Tige 5-6 décim., droite, simple ou rameuse. Feuilles planes, lancéolées acuminées, glabres. Pédoncules fistuleux, très renflés au sommet. Involucre à 8-12 bractées. Fleurs jaune-citron. — Bisannuelle; Juin-Août. Prés secs, champs pierreux.

CREUSE : Chambon-sur-Voueize (Pérard *in* Martin). — CORRÈZE : Vignes de Puybaret aux environs de Brive, Saint-Robert sur le plateau. Dans les environs de Tulle (Rupin), C. du reste dans les environs de Tulle et de Corrèze (Dr Puyaubert).

51. — CHONDRILLA

Involucre à 7-10 bractées égales. Réceptacle nu. Achaines à long bec grêle naissant au centre de 5 écailles spiniformes et terminé par une aigrette blanche à pores simples sur plusieurs rangs.

778. **C. juncea** Linné (Chondrille effilée). — Tige, 5-10 décim., dressée portant à la base des poils crochus. Feuilles radicales en rosette, roncinées, les caulinaires linéaires. Anthodes petits, disposés le long des rameaux. Involucre à bractées lancéolées, entourées de petites écailles. Fleurs jaunes. — Vivace; Juin-Septembre. Vieux murs, bords des chemins, champs principalement dans les lieux sablonneux et calcaires.

HAUTE-VIENNE : Au-dessous des côtes d'Aixe (Lamy); Le Dorat (Ab. Leclr). — CREUSE : Cat. Pailloux. RR. Pionnat (Pailloux); Saint-Fiel (de Cessac). — CORRÈZE : Au-dessus de la gare de Brive, Puy-Laborie, Puy-Gérald, Noailles, Larche, Ayen, AC. (Rupin); Argentat, Bégade, Ribiège C. (Vachal); Laguenne, r^te^ de Tulle (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Champs sablonneux à Confolens, Lissac, Saint-Maurice, etc. CC. (Crévelier); Chabanais près de la Southière (Le Gendre.) — NONTRONNAIS : Vieux murs, tour de Piégut, église de Bussière-Badil, champs cultivés près Thiviers (Soulat-Ribette).

52. — TARAXACUM

Hampe nue uniflore. Involucre double, à bractées extérieures plus courtes. Réceptacle nu. Achaines écailleuses vers le sommet, atténués brusquement en un long bec filiforme portant l'aigrette. Aigrette blanche à poils simples disposés sur plusieurs rangs.

Le *T. officinale* Web. est une plante très variable. Ses feuilles sont toutes radicales, lancéolées, roncinées, plus ou moins pinnatifides. Les fleurs sont jaunes, solitaires, portées par une hampe qui part de la souche.

Parmi les espèces, formes ou variétés aujourd'hui généralement admises, les botanistes du Limousin en ont reconnu plusieurs dont nous allons parler ci-après; mais on n'arrivera à des résultats précis que s'il se trouve quelques savants qui veuillent bien s'appliquer à une étude plus complète de ce genre difficile.

779. **T. Dens-Leonis** DC. (Pissenlit dent de Lion). — Bractées réfléchies pendant la floraison, non calleuses bidentées au sommet. — Vivace; Avril-Mai et automne. Prairies, champs, murailles, etc.

CC. partout.

Nous avons trouvé à Bellac le cas tératologique assez curieux de trois hampes issues de la même souche, soudées ensemble dans toute leur longueur, formant ainsi une seule hampe largement aplatie et se terminant par trois anthodes distincts (Voir *Revue scientifique du Limousin*, T. I, p. 42).

T. rubrinerve Jordan (Pissenlit à nervures rouges). — Pétiole et nervure médiane des feuilles lavés de rouge.

Haute-Vienne : Environs de Limoges, R. (Abbé Lecler).

T laciniatum Martr-Don. — Feuilles pinnatifides à lobes munis de dents profondes.

Corrèze : Lignac, c^{e} de Lissac (de Lépinay).

780. **T. lævigatum** DC. — Bractées réfléchies pendant la floraison, calleuses bidentées au sommet ou simplement corniculées.

Creuse : Existe (de Cessac); CC. à Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Pelouses sèches sur les rochers calcaires de Fournet et d'Achier C. (Rupin).

T. erythrospermum Andrz. (Pissenlit à graines rouges). — Diffère du *T. lævigatum* par ses achaines d'un rouge brique.

Haute-Vienne : C. rochers près de l'Aiguille sur la rive gauche de la Briance, dans une haie à Limoges près du Treuil, Eymoutiers, etc. (Lamy). — Creuse : C. (de Cessac); Aubusson (Jorrand et Frébault). — Confolentais : Pelouses sablonneuses, Confolens, etc. C. (Crévelier). — Nontronnais : Prés, jardins, etc. C. (Soulat-Ribette).

781. **T. palustre** DC. (Pissenlit des marais). — Bractées non calleuses, toutes apprimées. — Prés humides.

Haute-Vienne : C. Ambazac, Bussière-Galant, Condat, etc. (Lamy). — Creuse : Çà et là, R. (de Cessac); Le Massaudoueix, près la Brionne (Martin); Clairavaux, AC. (Pedon). — Corrèze : Plus ou moins C. (Lamy). — Confolentais : Bords des rigoles et ruisseaux dans les prairies des environs de Confolens, à Lesterps, Brillac, etc. (Crévelier).

T. udum Jordan (Pissenlit humide). Feuilles étroitement oblongues, subronciné-pinnatifides; achaines jaune-verdâtres. Prairies humides.

Haute-Vienne : Châlus, Ambazac (Lamy); environs de Limoges, Folles (de Cessac). — Creuse : C. (de Cessac). — Confolentais : Prés humides des environs de Confolens (Crévelier).

53. — LACTUCA

Tige feuillée multiflore. Poils de l'aigrette sur un seul rang. Les autres caractères comme dans le genre *Taraxacum*, sauf pour le *L. muralis*.

782. **L. viminea** Link (Laitue Osier). — Tige, 6-9 décim., rameuse. Feuilles pinnatifides, les florales entières et décurrentes. Anthodes médiocres en grappe le long des rameaux. Fleurs d'un jaune très pâle, rougeâtres ou violacées en dessous. Achaines chargés d'aspérités. — Bisannuelle; Juillet-Août. Champs et lieux incultes du calcaire.

Corrèze : Signalée par M. Farges dans la c^e de Saint-Cernin, sous Fournet, au-dessous de La Roche. Peut-être s'agit-il de l'espèce suivante.

783. **L. chondrillæflora** Boreau. (Laitue à fleurs de Chondrille). Diffère de *L. viminea* par ses fleurs complètement jaunes et ses achaines à bec plus court. — Bisannuelle; Août-Septembre. Rochers calcaires.

Corrèze : Soulié de Chasteaux, Entrecor, AC. (Rupin); Argentat C. (Vachal).

784. —**L. saligna** Linné (Laitue Saulière). — Tige, 3-12 décim., simple ou rameuse. Feuilles inférieures roncinées à lobe terminal très long, les autres linéaires entières, munies à la base de deux oreillettes. Anthodes petits en grappe effilée. Fleurs jaunes, achaines grisâtres plus courts que le bec. — Bisannuelle; Juillet-Septembre. Champs sablonneux, lieux stériles des terrains calcaires.

Corrèze : Brive, champs sablonneux au-dessus de la gare (Rupin). — Confolentais : Parzac, Champagne, etc., dans le calcaire seulement, peu commun (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers, champs entre les Limagnes et Monteluce, R. (Soulat-Ribette).

785. **L. scariola** Linné (Laitue sauvage). — Tige robuste, 1-2 m., droite, rameuse. Feuilles chargées de petits aiguillons sur la côte et sur les bords, ovales oblongues, roncinées pinnatifides. Anthodes pédicellés en panicule étalée. Fleurs jaunâtres. Achaines d'un gris terne, hispides en sommet, à bec de leur longueur; Bisannuelle; Juin-Septembre. Bords des champs, lieux incultes.

Haute-Vienne : Aixe, Parpaillat c^e d'Isle, contre les murs au midi (Lamy). — Corrèze : Château de Ligneyrac, route de

Varetz à Jouffre, le Prieur. Objat. Saint-Robert près des grottes, C (Rupin); Laguenne, route de Tulle (Dr Puyaubert): Les orgues de Bort (G. d'Artemare). — CONFOLENTAIS : Confolens et les environs, AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Thiviers, AR. (Soula-Ribette).

L. dubia Jordan (Laitue douteuse). — Diffère de l'espèce précédente par ses feuilles entières.

HAUTE-VIENNE : Le Dorat (Abbé Lecler). — CONFOLENTAIS : Confolens, Lesterps, etc., CC. dans le granit; çà et là dans le calcaire, Saint-Claud, Nieul, etc. (Crévelier). — Champs derrière le cimetière de Thiviers, R. (Soulat-Ribette).

786. **L. virosa** Linné (Laitue vireuse) *Vulg.* Laitue pavot, laitue puante. — Tige robuste, 1-2 m., droite, rameuse. Feuilles ovales oblongues, larges, entières sinuées, quelquefois pinnatifides aiguillonnées, les supérieures sagittées. Anthodes en panicule pyramidale. Fleurs d'un jaune pâle. Achaines d'un brun noir, bordés. — ⊙; Juin-Septembre. Coteaux pierreux, lieux incultes.

HAUTE-VIENNE : Le Moulin blanc, ce de Limoges et C. dans l'intérieur de la ville (Vergnolle); Lussac (Ab. Nadaud) R. — CREUSE : Cat. Pailloux, RR. Saint-Dizier-les-Domaines, Grand-Bourg, à Salagnac, Chamborand, Lépaud (de Cessac); AC. çà et là dans la vallée de la Creuse depuis Aubusson jusqu'au Pont-à-la-Dauge (Martin); Evaux (Ab. Nadaud). — CORRÈZE : Audan (de Lepinay); Argentat, Saulières, le Claux, AC. (Vachal); AC. dans les environs d'Ussel (Fre Georges); Bort, chemin des Orgues (Rupin). — CONFOLENTAIS : près des murs du tribunal de Confolens (Crévelier). — NONTRONNAIS : R. (Soulat-Ribette).

Lactuca sativa Linné (Laitue romaine) *Vulg* Chicon. — Cette laitue, à feuilles obovales oblongues, à anthodes petits en corymbe terminal, à fleurs jaunes et à achaines d'un brun pâle, est cultivée partout ainsi que *L capitata* DC. (Laitue pommée) et *L. crispa* DC. (Laitue frisée). Elle s'échappe quelquefois des jardins mais n'est pas spontanée chez nous.

787. **L. muralis** Frésénius (Laitue des murailles). *Phænixopus muralis* Koch. — Tige, 4-9 décim., rameuse. Feuilles glabres, lyrées, pinnatifides. Anthodes petits en panicule lâche. Fleurs jaunes. Involucre à 5 bractées sur un seul rang. Achaines terminés par un bec court.

HAUTE-VIENNE : C. à Limoges sur les vieux murs, Grandmont dans les ruines, Bussière-Galant, bois de la Tardoire près les forges de la Rivière, ce de Champagnac (Lamy); Marval (Soulat-

Ribette); Courbefie, c^e de Saint-Nicolas (Le Gendre;) Vayres près Merlys (Rodeau). — CREUSE : AC. Guéret, Bénévent, Grand-Bourg, Jouillat, Mouchetard à feuilles indivises (de Cessac); forêt de Chabrières (Sarrassat). — CORRÈZE : Cousage, La Roche, Entrecor, Juillac, C.; Cornil, bois de Rabés. Bort, route d'Ussel (Rupin); Argentat. AR. (Vachal); Darazac, AC. (Laygue); Gare de Cornil (Dr Puyaubert); le Roc Blanc, c^e de Saint-Cernin R. (Farges). — CONFOLENTAIS : Ordières, c^e de Benest, Champagne-Mouton, etc., dans le calcaire. AR. (Crévelier); près Chasseneuil, RR. (Thibaud). — NONTRONNAIS : Thiviers, tour de Piégut (Soulat-Ribette); église de Mareuil (Ab. Meilhez); bois de la Morinie, c^e de Saint-Barthélemy (des Moulins).

788. **L. perennis** Linné (Laitue vivace). — Tige 2-7 décim., rameuse. Feuilles inférieures profondément découpées, glauques, les supérieures entières, bractéiformes, amplexicaules. Anthodes grands, longuement pédicellés, en corymbe lâche. Fleurs bleues ou violacées. — Vivace; Mai-Juillet. Vignes, coteaux secs, dans le calcaire.

CORRÈZE : Entrecor, Cousage, Pommier, Fournet, Lissac, Ayen, Puy de Pampelonne (Rupin). — CONFOLENTAIS : Chassenon, Saint-Claud, Champagne-Mouton, etc., dans le calcaire (Crévelier). — NONTRONNAIS : Thiviers (Soulat-Ribette); Sainte-Croix de Mareuil (Des Moulins).

54. — PRENANTHES

Involucre à 6-8 bractées, les intérieures linéaires, les extérieures courtes en forme de calicule. Achaines sans bec. Aigrette à poils simples.

789. **P. purpurea** Linné (Prénanthe purpurine). — Plante glabre. Tige 6-12 décim., droite, rameuse. Feuilles inférieures ovales oblongues dentées, les supérieures entières, cordiformes, amplexicaules. Anthodes petits en panicule rameuse. Fleurs rouge violet. — Vivace; Juillet-Août. Bois montagneux.

CORRÈZE : Près du pont de Chavanon (F^re Georges); dans les bois de Bort, R. (Loubignac); Saut de la Virolle, sur la rive droite de la Vézère (G. Lachenaud).

55. — SONCHUS

Involucre ovoïde à la base, à bractées imbriquées, nombreuses, inégales sur plusieurs rangs. Réceptacle nu. Achaines dépouvus de bec. Aigrette sessile, blanche, à longs poils simples, soyeux. Anthodes en corymbe; fleurs jaunes.

790. **S. oleraceus** Linné (Laitron des cultures). — Racine fusiforme. Tige 2-7 décim., droite, lisse. Feuilles molles, pinnatifides à lobe terminal plus grand, à oreillettes acuminées. Achaines rugueux. — ⊙; Juin-Novembre. Vignes, champs, jardins.

C. ou CC. partout.

Nontronnais : Variété hérissée vers le haut de poils glanduleux dans les champs qui bordent la vieille route à Sainte-Croix de Mareuil et dans les terres argileuses de la c^e^ des Graulges (des Moulins).

S. lacerus Wild (Laitron déchiqueté). — Diffère de l'espèce précédente par des feuilles profondément pinnatifides à lobes presque égaux.

Haute-Vienne : CC. à Aixe plus rare à Limoges (Lamy); Laugerie, c^e^ de Feytiat (Ab. Lecler). — Creuse : Grand-Bourg, Mouchetard (de Cessac). — Confolentais : Çà et là, quelques pieds dans les vignes aux alentours de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : Champs de blé au-dessous des Limagnes, près Thiviers (Soulat-Ribette).

Bien que non signalée par Rupin dans la Corrèze, nous pensons que cette variété y existe et si elle n'y a pas été distinguée c'est que, comme le dit de Cessac, le même pied présente quelquefois les deux formes de feuilles.

791. **S. asper** Villars (Laitron épineux). — Racine fusiforme. Tige, 1-5 décim. droite; feuilles ovales oblongues de forme variable, bordées de dents piquantes, à oreillettes arrondies. Achaines lisses. — ⊙ ; Juin-Novembre. Jardins potagers, lieux arides, champs, vignes.

C. ou CC. partout.

A signaler deux variétés que nous possédons :

Var. *inermis* Bisch, à feuilles à dents courtes non épineuses.

Var. *pungens* Bisch, à dents des feuilles plus allongées et épineuses.

792. **S. arvensis** Linné (Laitron des champs). — Souche rampante. Tiges 4-8 décim., droite. Feuilles lancéolées, sinuées, roncinées ou pinnatifides, à oreillettes arrondies. Pédoncules et involucres hérissés. Fleurs grandes et jaunes. Achaines chagrinés en travers. — Vivace; Juillet-Septembre. Jardins, champs cultivés, vignes, surtout dans le calcaire.

Haute-Vienne : D'après Lamy, le type de cette espèce serait rarissime dans la Haute-Vienne; Vayres (Rodeau), Le Dorat (Ab. Rougerie); CC. dans un champ d'avoine près de Bussière-

Poitevine (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux. La Brandière, c^e de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin). — Corrèze : Moriolle (de Lépinay) : C. dans les cantons de Tulle et de Corrèze (Dr Puyaubert) C. aux environs d'Ussel (F^re Georges *in* Rupin). — Confolentais . Vignes de Confolens, derrière la sous-préfecture. RR.; plus commun dans le calcaire (Crévelier).

Var. *lævipes* Koch. — Pédoncules et involucres glabres.

Haute-Vienne : Champs à Gain, près d'Isle CC., Aixe, etc. (Lamy).

Il est probable que cette variété a souvent été confondue avec le type.

56. — MULGEDIUM

Involucre imbriqué à bractées extérieures courtes. Réceptacle marqué de fossettes. Achaines atténués en un bec court et épais; aigrette blanches à poils scabres.

793. **M. Plumieri** DC. (Mulgédie de Plumier). — Tige, 6-12, décim., robuste, fistuleuse. Feuilles inférieures très grandes hastées pinnatipartites, les caulinaires pétiolées. Anthodes en corymbe dressé. Fleurs bleues; achaines blanchâtres. — Vivace; Juillet-Août. Bois montagneux.

Haute-Vienne : Dans un bois rocailleux, St-Martin-Terressus près du Taurion, non loin de l'usine Ardant sur la rive gauche, et sur la rive droite en allant au moulin de Saint-Marc (Lamy).

57. — PTEROTHECA

Involucre à bractées imbriqués sur deux rangs; l'extérieur court, en forme de calicule. Réceptacle garni de soies caduques. Achaines du centre linéaires atténués en bec; ceux de la circonférence gros, munis de côtes ailées; aigrette d'un blanc sale à poils scabres.

794. **Pterotheca nemausensis** Cassini (Ptérothèque de Nîmes). — Tiges, 1-4 décim., poilues. Feuilles toutes radicales, oblongues, pubescentes, plus ou moins profondément dentées. Anthodes en corymbe; fleurs jaunes. — ⊙; Avril-Juillet. Lieux incultes.

Creuse : Gare de Glénic, champs à Crozant, R. (Lafay, Sarrassat). Plante très probablement introduite dans les graines provenant du midi ou de la Dordogne, où nous avons cueillie cette plante, et qui, comme dans les Deux-Sèvres, deviendra commune; elle est accompagnée d'un papillon du groupe des *noctuelles* qui vit à ses dépens *(Cladocera optabilis)*.

58. — CREPIS

Involucre à bractées nombreuses imbriquées sur plusieurs rangs, les extérieures courtes en forme de calicule. Réceptacle glabre ou poilu. Fleurs jaunes. Achaines tronqués au sommet; aigrettes sessiles à poils blancs sur plusieurs rangs.

795. **C. biennis** (Crépide bisannuelle). — Tige, 5-12 décim., dressée. Feuilles rudes, les radicales roncinées pinnatifides, les caulinaires sessiles auriculées. Bractées de l'involucre couvertes à l'intérieur de poils courts, appliqués. Réceptacle velu. — Bisannuelle; Mai-Juillet-Automne. Prairies, collines.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux. Grand-Bourg, Mouchetard, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Coteaux de Vialmur, C. (Rupin). — NONTRONNAIS : Thiviers (Soulat-Ribette).

796. **C. pulchra** Linné (Crépide élégante). — Tige, 3-9 décim., raide, fistuleuse; glabre dans le haut, visqueuse inférieurement. Feuilles inférieures pétiolées, en rosette, pinnatifides ou dentées, les caulinaires embrassantes. Involucre tout-à-fait glabre. — ⊙; Mai-Juillet. Murs, rochers, coteaux, champs pierreux, vignes.

HAUTE-VIENNE : Sur quelques murs à Limoges, bords des bois RR. (Lamy); Le Dorat, la Bazeuge (Ab. Lecler). — CREUSE : AC. à Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : Larche, Saint-Cernin, en face de la route; route du Peuch à Ligneyrac, Messac, C. (Rupin); Tulle (André *in* Catal. Puel); Rochers dominant la cascade de la Rhue (Gonod d'Artemare). — CONFOLENTAIS : Çà et là dans le calcaire à Beaulieu, Champagne-Mouton, etc. AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Terrains calcaires, AC. (Soulat-Ribette); Sainte-Croix-de-Mareuil (des Moulins).

797. **C. nicæensis** Balbis (Crépide de Nice). — Tige 3-6 décim., droite, striée. Feuilles radicales pétiolées, hérissées, les caulinaires sagittées. Involucre fructifère arrondi à bractées glabres à l'intérieur; bractées extérieures étalées. — Bisannulle; Mai-Juillet. Lieux secs.

HAUTE-VIENNE : Limoges, RR. (Lamy). — CREUSE : RR.; abondant au pont de Glénic (de Cessac).

Le *C. tectorum* Linné, à feuilles caulinaires à bords roulés en dessous, à achaines striés, rudes, hérissés vers le sommet, n'a été signalé en Limousin que par de Lépinay, à Paysse, dans les bois du Périer (Corrèze). Il nous paraît prudent d'attendre des ren-

seignements plus nombreux et plus certains avant de l'admettre dans notre flore.

798. **C. virens** DC. (Crépide verdâtre). — Plante à peu près glabre. Tige, 1-8 décim., fistuleuse. Feuilles radicales en rosette, pinnatifides ou dentées, les caulinaires sessiles sagittées. Anthodes petits; involucre à bractées très glabres à la face interne. — ⊙; Juin-Octobre. Champs cultivés, pelouses sèches, Jardins, murs.

Haute-Vienne : C., Saint-Martin-Terressus (Lamy); Saint-Bazile (Rodeau) Eymoutiers (Duris), etc. — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac); talus à Mérinchal (Lafay); C. à Clairavaux (Pedon). — C. ou CC. dans les autres parties de la région.

C. diffusa DC. — Diffère de *C. virens* par ses tiges diffuses, très grêles, ses anthodes plus petits, ses pédoncules filiformes, et ses feuilles linéaires courtes et peu dentées.

D'après nos auteurs limousins cette variété est C. ou CC. dans la Haute-Vienne, la Creuse et le Confolentais.

Nous pensons qu'il s'agit plutôt de la variété suivante.

C. pinnatifida Willd. — Diffère du *C. virens* par sa tige lâche, rameuse dès la base, ses anthodes petits et ses feuilles profondément pinnatifides.

CC. dans la Haute-Vienne, la Creuse et le Confolentais, et sans doute partout.

799. **C. agrestis** W. et Kit. — Plante robuste. Tige 5-9 décim., droite, raide, velue hérissée. Feuilles dentées. Anthodes en corymbe. Involucres et pédicelles hérissés de poils glanduleux.

Creuse : RR. le Passadoux près Saint-Fiel (de Cessac). — Confolentais : prairies sablonneuses des bords de la Vienne, à Confolens, etc. (Crévelier).

59. — BARKHAUSIA

Diffère du genre *Crepis* par les achaines presque tous atténués en un bec grêle qui porte l'aigrette.

800. **B. taraxacifolia** DC. (Barkhausie à feuilles de pissenlit). — Tige 4-8 décim., dressée, rougâtre, fistuleuse. Feuilles roncinées dentées, les radicales pétiolées, en rosette. Anthodes dressées avant l'anthèse, en corymbe terminal. Involucre pubescent. Fleurs de la circonférence rougeâtres en dehors. — Bisannuelle; Mai-Juillet. Gazons, prairies, bords des chemins.

Haute-Vienne : C. dans les prés secs à Limoges, Saint-Martin-Terressus (Lamy); Rochechouart (Rivet); le Cluzeau (Vergnolle); Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux). — Creuse : C. (de Cessac). — Corrèze : Moriolle (de Lépinay); vallée d'Entrecor, AR. (Rupin); Argentat, Moulin-Bas, Cauille, C. (Vachal); Saint-Germin (Farges). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : Champs des terrains calcaires; C. aux environs de Nontron, bords du Bandiat au pied de la tour de Piégut (Soulat-Ribette).

801. **B. setosa** DC. (Barkhausie à soies). — Diffère de l'espèce précédente par l'involucre hérissé de longues soies jaunâtres et par ses fleurs non rougeâtres en dehors. — ⊙; Juin-Août; Bords des chemins, jardins, champs.

Haute-Vienne : Bussière-Galant (Ab. Lecler). — Creuse : Ajain, en face la chapelle de Bonnefonts (Ab. Bertrand *in* Martin). — Corrèze : Bords de la route de Varetz, près les abattoirs R. (Rupin). — Confolentais : CC. dans certaines années, moins C. dans d'autres; je l'ai vu couvrir complètement un champ abandonné et l'année suivante il ne s'y trouvait plus que de rares pieds (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

En somme, les stations de cette plante manquent de fixité.

802. **B. fœtida** DC. (Barkhausie fétide). — Diffère de *C. taraxacifolia* par son odeur fétide, sa tige pleine et ses anthodes penchés avant l'anthèse. — ⊙; Juin-Septembre. Coteaux secs, lieux incultes, bords des chemins.

Haute-Vienne : RR. côtes d'Aixe, Isle, Saint-Junien (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux. M. de Cessac, n'ayant pas retrouvé cette plante, pense qu'il s'agit de *B. taraxacifolia* qui ne figure pas dans le catalogue de Pailloux, bien que commun partout, même à Ahun. — Corrèze : Coteaux secs de Jouffre et de Vialmur, Ayen, Puy de Pampelonne, AC. (Rupin). — Confolentais : Confolens, Saint-Germain, etc., AC. Plus C. dans le calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Lieux incultes. R. (Soulat-Ribette).

De Lépinay a signalé l'existence à Siorac et à Chèvre-Cujol (Corrèze), de *B. albida Cuss*, à achaines tous également atténués en bec; c'est une plante du midi dont l'existence dans notre région nous paraît très problématique.

60. — SOYERIA

Diffère des genres *Crepis* et *Barkhausia* par ses achaines tronqués à la base et au sommet et par ses aigrettes à poils raides d'un blanc roussâtre.

803. **S. paludosa** Godron (*Crepis paludosa* Mœnch). Crépide des marais. — Tige, 3-6 décim., fistuleuse, glabre, Feuilles inférieures rétrécies en pétiole, roncinées ou dentées, les caulinaires amplexicaules. Anthodes en corymbe lâche. Fleurs jaune pâle. — Vivace; Juin-Juillet. Bois et prés humides des pays montagneux.

Haute-Vienne : Bois des bords du Taurion à Saint Martin Terressus (Malinvaud); dans la vallée de Saint-Gilles, Eymoutiers, Saint-Léonard, au-dessous des bois de Salvanet, c^e^ de Saint-Priest, Saint-Laurent-les-Eglises, R. (Lamy). — Creuse : C. dans la Haute-Creuse, la Courtine, Faux, Gentioux, Aubusson, Poussanges, etc. (de Cessac); au moulin de Quinsac près Bourganeuf; bords de la Maude à Saint-Martin-Château (Lamy); Forêt de Chabrières (Sarrassat); bois de Charrasse et de la Villatte à Aubusson (Jorrand et Frébault); AC. à Clairavaux (Pedon). — Corrèze : C. dans la Corrèze (Lamy *in* Rupin). — Non signalée dans le Confolentais et le Nontronnais.

61. — HIERACIUM

Involucre à bractées imbriquées, inégales, les extérieures quelquefois presque en calicule. Réceptacle glabre ou velu, alvéolé. Achaines à côtes saillantes, tronqués au sommet, couronnés d'un rebord; aigrettes à poils simple, sur un ou deux rangs, raides, fragiles, roussâtres ou d'un blanc sale. Fleurs jaunes.

Ce genre fort difficile a été assez complètement étudié par Lamy qui communiquait ses échantillons aux principaux spécialistes de son temps. Il en recevait des déterminations souvent différentes. Les botanistes consciencieux, comme Schultz, évitaient de se prononcer et se contentaient du mot *forma* sans préciser l'espèce Jordaniène; les notes extraites de l'herbier Lamy, que nous avons sous les yeux, établissent nettement ces hésitations. Depuis, Malinvaud — avec l'obligeant concours de M. Arvet-Touvet — a dressé une liste des *Hieracium* que renfermait le second herbier de Lamy. Les catalogues imprimés et manuscrits d'autres botannistes Limousin signalent de nombreuses espèces sans en préciser les caractères. N'ayant donc pas de documents suffisants et ayant du reste très sommairement étudié ces plantes nous ne saurions dresser un inventaire complet et précis des épervières limousines. Aussi allons-nous succinctement décrire — en suivant l'ordre adopté par M. Rouy dans la *Flore de France* — les espèces principales et y joindre une simple

énumération des formes et variétés signalées par nos botanistes, en y ajoutant à l'occasion quelques observations critiques.

804. **H. pilosella** Linné. (Epervière Piloselle) *Vulg.* Oreille de rat. — Souche émettant des rejets stériles. Tige, 1-3 décim. nue. Feuilles en rosette, oblongues, atténuées en pétiole, blanches tomenteuses en dessous. Anthodes solitaires. Involucre à bractées duveteuses. — Vivace. Prés, bruyères, pelouses, bords des bois et des routes.

C. ou CC. partout.

805. **H. Auricula** Linné (Epervière Auricule). — Diffère de *H. Pilosella* par sa tige plus élevée, ses feuilles d'un vert glauque sur les deux faces et ses anthodes en corymbe serré (2 à 6). Styles jaunes. — Vivace; Mai-Septembre. Pelouses, pâturages, lieux incultes, talus des routes.

C. partout. Serait cependant R. dans les environs d'Aubusson (Creuse); Les Vergnes, bois de Vaines (Jorrand et Frébault).

Var. *dubium* Dubois, à pédicelles inégaux, existe dans la Creuse à La Brionne (de Cessac).

H. sabinum Seb. et M. — De Lépinay a indiqué cette épervière à Bonnel (Corrèze); c'est évidemment une erreur, la plante étant spéciale aux Alpes et à la Provence.

H. saxatile Vil. — Pour une raison analogue nous excluons de notre flore l'*H. saxatile* qui existerait à Beaulieu (Corrèze).

806. **H. vogesiacum** Mougeot. (Epervière des Vosges). — Tige, 2-5 décim., droite. Feuilles glaucescentes, minces. Pédoncules longs, souvent solitaires. Anthodes médiocres; involucre à bractées noirâtres portant des poils allongés, les extérieures lâches. Styles jaunes. — Vivace; Juin-Septembre. Rochers des montagnes.

Corrèze : Pelouses arides et calcaires de Chèvre-Cujol, de Fournet, C. (Rupin).

Cette plante des hautes montagnes existe-t-elle réellement dans les environs de Brive ? Il serait bon d'en acquérir la certitude.

807. **H. pallidiforme** Lamothe *(H. pallidiforme β. cyaneum.* Arvet-Touvet. — Variété de *H. candicans* Tausch, à feuilles basilaires plus aiguëes et plus dentées.

Corrèze : Sur le vieux pont de Saint-Thomas près de Bort (Brun *in* Lamotte).

808. **H. fragile** Jordan. (Epervière fragile). — Tige, 4-6 décim., lisse, bifide dichotome. Feuilles minces, ovales oblongues, dentées.

Pédoncules courts, poilus et glanduleux. Styles jaunes. — Vivace; Mai. Coteaux calcaires couverts.

Nous n'aurions en Limousin que les formes et variétés suivantes qui se rattachent à cette épervière :

H. glaucinum Jordan. — CREUSE : Mouchetard, c^e^ de Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac); Aubusson, C. sur l'ancienne route de Felletin (de Cessac *in* Martin).

H. divergens Jordan. — CORRÈZE : (Lamy).

H. similatum Jordan. — HAUTE-VIENNE : Saint-Léonard (Lamy). — NONTRONNAIS : Bois aux environs de Mareuil (Soulat-Ribette).

H. rarinævum Jordan. — CREUSE : Bois de Gartempe (de Cessac).

H. brevipes Jordan. — Environs de la tour de Piégut (Soulat-Ribette).

H. bounophilum Jordan. — CREUSE : Bénévent, Bussière-Dunoise (de Cessac).

H. patulipes Jordan. — HAUTE-VIENNE : au Bas-Marin, bords de la Vienne (Lamy). Schultz ne reconnaissait dans cette plante qu'une variété de *H. vulgatum* Fries.

H. fallens Jordan. — HAUTE-VIENNE : Condat (Lamy). — CREUSE : figure dans le cat. de de Cessac sans indication de localité.

H. furcillatum Jordan. — CREUSE : Bénévent à Madot (de Cessac).

H. petrogenes Jordan. — HAUTE-VIENNE : Saint-Martin-Terressus (Lamy).

H. prasinifolium Jordan. — HAUTE-VIENNE : Saint-Priest-Taurion, sur les coteaux des bords de la Vienne (Lamy). Grenier considérait les plantes de cette station comme rentrant dans l'*H. ellipticum* Jordan. — CREUSE : Guéret, Grand-Bourg, Bénévent (de Cessac).

809. **H. murorum** Linné (Epervière des murs). — Tige presque nue ou portant une ou deux feuilles. Feuilles en rosette. Anthodes en panicule corymbiforme. Involucre à poils glanduleux. Styles livides ou d'un jaune sale. — Vivace; Mai-Juillet.

C. ou CC. partout.

H. gentile Jordan. — HAUTE-VIENNE : Condat, Saint-Martin-Terressus, bords de la Briance au Bas-Marin, Saint-Sulpice-Laurière (Lamy).

H. silvivagum Jordan. — HAUTE-VIENNE : Limoges, bois à Rancon (Lamy).

H. scabripes Jordan. — Haute-Vienne : Saint-Martin-Terressus, Saint-Gilles, Saint-Sulpice-Laurière (Lamy).

H. viridicollum Jordan. — Nontronnais : Bois montueux, environs de Piégut (Soulat-Ribette).

H. exotericum Jordan. — Creuse : Grand-Bourg, au Magetier (de Cessac).

H. sparsum Jordan. — Haute-Vienne : Condat (Lamy).

H. oblongum Jordan. — Haute-Vienne : Environs de Limoges (Lamy *in* Boreau).

810. **H. fastigiatum** Fries. — Plante d'un beau vert ; feuilles de la base brusquement atténuées en pétiole. Involucre à bractées aiguës. Styles livides.

Corrèze : Cornil, en face de la porte de l'asile de Rabès (Dumas *in* Lamotte).

811. **H. divisum** Jordan. — Plante plus ou moins glauque. Tige, 3-5 décim. Feuilles inférieures en rosette, parsemées de tâches brun-noirâtre, lancéolées, atténuées en long pétiole, les caulinaires courtement pétiolées. Styles jaunes ou sublivides. — Vivace ; Juin-Août.

Remplacé en Limousin par les variétés suivantes :

H. tinctum Jordan. — Haute-Vienne : Sur un mur près de Limoges, R ; le long d'une haie près de Lussac-les-Eglises (Lamy).

H. intersitum Jordan. — Haute-Vienne : Bussière-Galant (Lamy).

H. pallidifolium Jordan. — Confolentais : Confolens, le long du bois de Vieille-Forêt (Crévelier).

812. **H. vulgatum** Fries (Epervière vulgaire). *H. silvaticum* Lamarck. — Tige, 3-8 décim., dressée. Feuilles molles, celles de la base en rosette peu fournie, lancéolées oblongues, pétiolées ; feuilles supérieures sessiles. Anthodes peu nombreux en corymbe lâche. Involucre à bractées obtuses. Styles ordinairement livides, ou jaunâtres. — Vivace ; Juin-Août.

Généralement C. partout.

Corrèze : Forêt de Lafaye AR. (Rupin) ; Suquet (de Lépinay) ; environs d'Ussel (F[re] Georges) ; environs de la Chapelle, canton de Corrèze (D[r] Puyaubert).

H. approximatum Jordan. — Haute-Vienne : Limoges (Lamy). — Creuse : Mouchetard (de Cessac).

H. Bastardianum Boreau. — Creuse : Grand-Bourg, Châtelus-le-Marcheix à Peyrusse (de Cessac).

H. acutatum Jordan. — Haute-Vienne : Rancon, près du pont de la Gartempe, forêt d'Aixe (Lamy).

H. inquinatum Jordan. — Haute-Vienne : Dans un pré à Saint-Sulpice-Laurière (Lamy). C'était bien pour Schultz une variété de *H. vulgatum* Fries, mais il avait cru prudent de ne pas se montrer plus précis.

H. reconditum Jordan. — Haute-Vienne : rochers à Eymoutiers. (Lamy). — Creuse : Graviers du bord de la Voueize à Chambon (Martin).

H. paucinævum Jordan. — Haute-Vienne : Murs et ruines de l'ancienne église de Grandmont ; à Châlus parmi les rochers (Lamy). Plantes reconnues par Schultz pour être des variétés de *H. vulgatum* Fries, mais sans plus de précision.

H. argillaceum Jordan. — Haute-Vienne : Bords des haies près des forges de la Rivière, c^e de Champagnac ; bords d'un mur près de la gare de Saint-Sulpice-Laurière ; Forêt de Saint-Sulpice-Laurière (Lamy). C'est bien pour Schultz des individus à rattacher à *H. vulgatum* Fries.

H. Cheriense Jordan. — Haute-Vienne : Tailles à Beauvais, bords du Taurion près Saint-Martin-Terressus ; forges de La Rivière (Lamy). — Creuse : Bois et haies à Bourganeuf (Lamy). La station de Beauvais a été identifiée par Arvet-Touvet.

H. chlorophyllum Jordan. — Nontronnais : Bois taillis sur les bords du Trieux (Soulat-Ribette).

H. nemophilum Jordan. — Nontronnais : Haies fraîches, fossés aux environs de Piégut (Soulat-Ribette).

H. finitimum Jordan. — Creuse : Grand-Bourg (de Cessac).

H. festinum Jordan. — Creuse : Bénévent, Grand-Bourg (de Cessac).

H. umbraticolum Jordan. — Haute-Vienne : Dans un bois des bords de la Tardoire ; bois du Taurion près de Saint-Martin-Terressus (Lamy).

H. erubescens Jordan. — Haute-Vienne : Ruines de l'abbaye de Grandmont (Lamy). — Creuse : Cascade de Saint-Martin-Château, sur la Maude (Lamy).

H. vulgatum forma *rupestre* Arvet-Touvet. — Haute-Vienne : Le long d'un mur au village de Quenouille près Peyrat ; rochers arides d'Eymoutiers, rive droite de la Vienne, au-dessous de la ville ; bords du Taurion près Saint-Martin-Terressus ; rochers dans la Gartempe près du viaduc de Bersac (Lamy). Pour Lamy, les stations de Quenouille et d'Eymoutiers étaient habitées par *H. querecticolum*, sur l'avis conforme de Boreau, tandis que Schultz y voyait *H. lævigatum* Wild. Quant aux épervières de

Saint-Martin et de la Gartempe, Lamy les considéraient comme appartenant à l'*H. patulipes* de Jordan.

H. acuminatum Jordan. — HAUTE VIENNE : Dans un bois à Gouillé près de Grandmont (Lamy).

H. aviicolum Jordan. — HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges (Lamy). — CREUSE : Bois de Guéret (Monnet *in* de Cessac).

H. paucifoliatum Jordan. — CREUSE : Environs de Guéret (de Cessac). — NONTRONNAIS : Prés et bois derrière l'établissement de Piégut (Soulat-Ribette).

H. latebrosum Jordan. — HAUTE-VIENNE : (Rouy).

813. **H. lemovicense** Sudre sp. n. *H. approximatum* Boreau pp., *non* Jordan; *H. vulgatum* var. *sciaphilum* Malinv. *non* Uetchtr.; *H. columnare* Arvet-Touvet; Sudre Hier-cent. p. 62, pp. pour la plante de Limoges. — Phyllopode ou hypophyllopode. Tige poilue, rude, de 6-12 décim., à 8-15 feuilles non maculées, ovales, assez fortement dentées, les caulinaires médianes brusquement contractées en pétiole très net; panicule corymbiforme, polycéphale, à pédoncules finement glanduleux; involucre petits, à poils à peu près tous glanduleux; ligules à dents profondes; stigmates jaunes. Voisin de *H. chenopodioides* Arvet-Touvet, mais plus glabrescent supérieurement, pédoncules plus grêles, plus allongés, à glandes plus courtes; capitules plus petits: feuilles plus larges, plus brusquement contractées à la base et plus nettement pétiolées (H. Sudre).

HAUTE-VIENNE : Ce de Limoges sur un talus bordant un chemin, en terrain granitique, au Cluzeau; altitude 200m. Station de peu d'étendue au-dessus de la ferme, talus gauche du chemin (Le Gendre et Vergnolle).

Nous pensons que c'est la plante qui figure dans la monographie de Malinvaud sous le nom de *H. vulgatum* var. *sciaphilum* et qui avait été récoltée par Lamy sur les bords de l'Aurence près de Limoges, et le long d'une haie au Bas-Cluzeau près d'Isle.

814. **H. boreale** Fries. (*H. silvestre* Tausch). — Tige robuste, 1m et plus. Feuilles radicales détruites lors de la floraison; feuilles caulinaires nombreuses, ovales lancéolées, pétiolées, sauf les supérieures qui sont sessiles. Pédoncules pubescents farineux. Involucre à bractées appliquées. Styles bruns. — Vivace; Août-Septembre Bois, forêts.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). C'était pour Schultz le *H. sabaudum* var. *boreale* Schultz. — CREUSE : Le Maupuy, à Guéret, AC. (Lafay); Clairavaux, AC. (Pedon).

H. dumosum Jordan. — HAUTE-VIENNE : C. Isle, Condat, Saint-Martin-Terressus, Aixe, Bosmie, Champagnac, Bussière-Galant, Saint-Junien, Nexon, etc. (Lamy). Le plus souvent Schultz y voyait sa variété *boreale* de *H. sabaudum* en désaccord avec Boreau qui confirmait le nom de *H. dumosum* reconnu du reste depuis comme exact par Arvet-Touvet (voir Malinvaud *Bulletin de l'A.F.A.S.*, Congrès de Limoges, 1890). — NONTRONNAIS : Dans une haie du chemin de Piégut à Pluviers (Soulat-Ribette).

H. grandidentatum Jordan. — CREUSE : Cat. de Cessac sans indication de localité.

H. Carioni Boreau. — HAUTE-VIENNE : Bords de la Tardoire aux forges de La Rivière, c^e de Champagnac (Lamy). — CONFOLENTAIS : Bois de Pignoux, c^e d'Hiesse, de Vieilleforêt, des Roufferies, c^e de Lessac ; haies aux environs de Confolens, notamment vers l'embranchement de la route de Ruffec. AC. (Grévelier).

H. gallicum Jordan. — NONTRONNAIS : Environs des Seguinaud et de Ondex (Soulat-Ribette).

H. obliquum Jordan. — HAUTE-VIENNE : Forêt de Nexon, Limoges sur des rochers à l'exposition du midi, Isle, Aixe, Saint-Junien, AC. (Lamy). — CREUSE : Grand-Bourg à Lafaye (de Cessac).

H. aspericaule Jordan. — CREUSE : Environs de Guéret, Mouchetard (de Cessac).

H. virgultorum Jordan. — HAUTE-VIENNE : Dans un bois au moulin de Saint-Paul (Lamy); pour Schultz c'était *H. lævigatum* Willd. — CREUSE : Bords des haies à Bourganeuf (Lamy); bois aux environs d'Ahun (Pailloux *in* Lamotte), déterminé par M. Arvet-Touvet (Martin).

H. quercetorum Jordan. — CREUSE : Guéret (de Cessac). — NONTRONNAIS : Environs de Piégut (Soulat-Ribette).

H. rigens Jordan. — HAUTE-VIENNE : Sur des rochers au milieu de la Vienne près d'Eymoutiers. Nous pensons qu'il s'agit en réalité de *H. lævigatum* forma *rupestris* Arvet-Touvet, d'après la détermination de Schultz (voir plus loin). — CONFOLENTAIS : Saint-Claud (Grévelier).

H. fruticetorum Jordan. — HAUTE-VIENNE : Bois de Saint-Martin-Terressus (Lamy). — CREUSE : Bois et haies à Bourganeuf (Lamy); Bénévent (de Cessac).

H. curvidens Jordan. — HAUTE-VIENNE : Limoges (Lamy). — CONFOLENTAIS : Confolens (Grévelier).

H. concinnum Jordan. — HAUTE-VIENNE : C. dans les fissures des rochers à l'exposition du midi (Lamy).

H. rigidulum Jordan. — NONTRONNAIS : Environ de Piégut (Soulat-Ribette).

815. **H. rigidum** Hartm. — Tige dressée 2-8 décim.), raide, Feuilles radicales détruites lors de la floraison. Feuilles caulinaires, oblongues lancéoléss, ou linéaires, dentées, les supérieures sessiles mais non embrassantes. Involucre à bractées appliquées, toutes obtuses. Styles jaunes ou livides.

HAUTE-VIENNE : Murs, bois, C. (Lamy); C. à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux).

H. dryophyllum Jordan. — Bords de la Vienne au Bas-Marin, c^e de Condat *(H. lævigatum* suivant Schultz); bois du Taurion près Saint-Martin-Terressus (Lamy).

816. **H. tridentatum** Fries *(H. lævigatum* Willd. p. p.). — Diffère de *H. rigidum*, d'après la description de M. Rouy, par ses feuilles lancéolées, les inférieures assez longuement pétiolées, les médianes très atténuées à la base, subsessiles ou pétiolulées. Involucre petit, contracté au sommet après l'anthèse, à bractées dressées les externes obtuses, les internes atténuées subaiguës. — Vivace; Juin-Août.

HAUTE-VIENNE : Bords de la Vienne, près Parpaillat (Lamy); haies à Lafay, c^e de Saint-Yrieix (Salvaing).

H. dryadeum Jordan. — Le long d'une haie à Aixe; bords de la Vienne au Palais; bois des bords de la Combade à Châteauneuf (Lamy).

H. lævigatum forma *rupestris* Arvet-Touvet. — Bords de la Vienne, sur des rochers à Eymoutiers (Lamy).

H. pictaviense Sauzé et Maillard. — C. dans la forêt d'Aixe (Lamy).

817. **H. umbellatum** Linné. — Tige, 1-10 décim.; feuilles radicales dressées, velues, détruites lors de la floraison, les caulinaires nombreuses, oblongues lancéolées ou linéaires. Anthodes disposés en ombelle. Involucre à bractées, au moment de l'anthèse, arquées en dehors vers le sommet. Styles jaunes. — Vivace; Août-Septembre. Pelouses, talus des routes, coteaux, lieux pierreux.

HAUTE-VIENNE : CC. Saint-Martin-Terressus, Isle, Bas-Marin, Champagnac, Châlus, etc. (Lamy); Saint-Bazile (Rodeau); Limoges, au Moulin Rabeau, Coussac-Bonneval, Isle (Le Gendre); Saint-Paul-d'Eyjeaux (Blanchet). — CREUSE : Cat. de Cessac, sans localités; Mérinchal (Lafay); Aubusson (Jorrand et Fré-

bault); Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : Vallée de Chastanet, au Tilleul au-dessus de la gare, route de Varetz à Jouffre, Obasine gorge de Coiroux, C. (Rupin); Puy-Gérald (de Lépinay); Cornil, Argentat, C. (Vachal); Darazac, C. (Laygue). — CONFOLENTAIS : CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Environ de Thiviers (Soulat-Ribette).

H. pervagum Jordan. — Forêt de Châteauneuf (Lamy). — CREUSE : Cat. de Cessac sans localités.

H. umbelliforme Jordan. — CREUSE : Saint-Vaury, Mouchetard (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Bois ombragés de la Vienne, vers le moulin de Chez-Peuroux, à Confolens; haies, etc. AR. (Crévelier).

H. pseudosciadium Boreau. — CREUSE : Guéret de (Cessac).

H. monticola Jordan. — HAUTE-VIENNE : Gouttelard, c^e^ de Nantiat (Vte de Brettes).

H. brevifolium Taurets. — CORRÈZE : Buissons sur les roches de grès bigarré au bord de la route de Brive à Noailles (Dumas *in* Lamotte, dans le cat. Rupin).

818. **H. umbellatum** Var. **brevifolium** Arvet-Touvet. — Feuilles plus ou moins élargies ovales-lancéolées ou parfois presque rondes; panicule souvent inombellée, inordinée ou subcorymbiforme; bractées extérieures de l'involucre parfois moins fortement recourbées; tige plus ou moins feuillée (*Les Hieracium des Alpes françaises ou occidentales de l'Europe* par Arvet-Touvet).

HAUTE-VIENNE : Bords de la Vienne au Bas-Marin; bois du Taurion près de Saint-Martin-Terressus; bois des coteaux de la Tardoire, au-dessous du pont du Moulin de Baron, Châteauneuf-la-Forêt, etc. (Lamy *in* Malinvaud, *loc. cit.*).

819. **H. subhirsutum** Jordan. — Plante robuste, 6-8 décim.; anthodes en panicule allongée. C'est une variété de *H. provinciale* Jordan, qui a les feuilles poilues, celles de la tige sessiles non embrassantes, les styles livides.

CREUSE : Chambon (de Cessac).

820. **H. Lamyi** Schultz. — Tige 6-8 décim., dressée, striée, hérissée. Feuilles larges, dentées, les inférieures pétiolées, les caulinaires sessiles. Anthodes gros en panicule. Involucre à bractées obtuses, droites, styles livides. — Vivace; Août, Bois.

CORRÈZE : Bort, dans les orgues, dans un bois dominant la Dordogne (Lamy, Août 1841). Voici ce qu'écrit Malinvaud au sujet de cette plante en 1890 (*loc. cit.*) :

« Sa découverte remonte à près d'un demi-siècle et il ne semble pas qu'elle ait été retrouvée depuis cette époque déjà lointaine; le seul exemplaire authentique qui la représente, au moins à ma connaissance, est déposé dans l'herbier Boreau à Angers. Cette épervière communiquée à Jos. Koch, avait été rapportée par cet illustre floriste à l'*H. hirsutum* Bernh, des Etats-Unis et c'est sous ce nom qu'elle figure dans le Catal. de Lamy de 1856, et dans la 2e edition de la *Flore du Centre*. Plus tard on crut constater des différences avec l'espèce américaine, et la plante corrézienne, appelée par F. Schultz *H. Lamyi*, conserva ce nom dans la 3e édition de Boreau, ainsi que dans le Cat. des plantes de la Corrèze de M. Rupin. »

Depuis que Malinvaud a écrit ces lignes, l'*H. Lamyi* a été retrouvé par notre regretté confrère Gonod d'Artemare (août 1896) dans le lieu même où Lamy l'a cueilli (1). Deux échantillons se trouvaient dans une gerbe de plantes récoltées rapidement par Gonod entre deux orages. Il serait intéressant de faire de nouvelles recherches. Gonod d'Artemare a situé très exactement le lieu de sa récolte. L'*Hieracium* en question se trouve, comme le dit Lamy, dans un bois dominant la Dordogne, sous les orgues. Gonod ajoute : à gauche en montant du chemin de la Colombe, à moins d'un kilomètre de la ville.

821. **H. Sabaudum** Linné. — HAUTE-VIENNE : R. (Lamy). Malinvaud pensait qu'il fallait rattacher au *H. boreale* Fries, les formes que Lamy groupait sous ce nom. Cependant Schultz avait accepté le nom de *H Sabaudum* Linné pour des épervières, à poils de l'involucre en partie glandulifères et à styles jaune-livide, que Lamy avait récoltées aux bords de la Tardoire, ce de Champagnac, dans des bois ombragés, Voir du reste au sujet de *H Sabaudum* Linné, la *Flore de France* de Rouy, tome IX, p. 417.

62. — ANDRYALA

Plantes couvertes d'un duvet tomenteux blanchâtre. Involucre à bractées imbriquées presque sur un seul rang. Réceptacle alvéolé, soyeux. Achaines à 10 côtes, tronqués et denticulés au sommet. Aigrettes caduques, à poils simples, dentés, d'un blanc sale. Fleurs jaunes.

822. **A. integrifolia** Linné (Andryale à feuilles entières). — Tige, 4-8 décim., dressée, rameuse. Feuilles inférieures oblongues, pétiolées sinuées; les supérieures sessiles entières. Anthodes en corymbe serré. — ☉; Juillet-Septembre. Haies, vignes, lieux pierreux, murs, bords des chemins.

(1) V. *Revue Scientifique du Limousin*, T. III, p. 81.

Haute-Vienne : Généralement CC. (Lamy); R. à Saint-Bazile (Rodeau); Eymoutiers RR. dans un champ près des maisons de Legaud (Duris); L'aumônerie, c^e^ d'Aixe (Le Gendre); Parade, c^e^ d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet); environs de Limoges (Le Gendre); Le Dorat (Abbé Lecler). — Creuse : Cat. Pailloux. R. Chambon; abonde dans le bois au-dessous du Pont-à-la-Dauge, sur la rive droite de la Creuse; RR. au Grand-Bourg; Saint-Vaury (de Cessac); Saint-Mariens (Perard *in* Martin); Glénic AC. (Lafay et Sarrassat). — Corrèze : C. partout : Chèvre-Cujol, Bassaler, Cornil, Bonnel, Corréze (Rupin) Moriolle (de Lépinay), Argentat (Vachal), Darazac (Laygue); Le Peyrier, c^e^ de Mansac (Malinvaud); bords de la Dordogne à Bort (Gonod d'Artemare). — Confolentais : CC. à Confolens) et dans tout l'arrondissement (Crévelier). [Il semble que pour beaucoup de localités il s'agit de la variété *A. sinuata*.

A. sinuata Linné. — Diffère du type par ses feuilles inférieures sinuées dentées ou pinnatifides et par ses feuilles supérieures souvent fortement denticulées.

Corrèze : C. à Tulle (Dr Puyaubert. Existe ailleurs et est même certainement plus C. que *A. integrifolia* mais n'a pas été distingué parce que certains botanistes comme Rupin, donnent *A. sinuata* comme étant un synonyme de *A. integrifolia*.

Andryala augustifolia De Candolle. — Plante plus grêle; fleurs plus petites en corymbes moins fournis.

Haute-Vienne : Le Meynieux près Landouge, c^e^ de Limoges (Vergnolle).

63. — SCOLYMUS

Involucre imbriqué à bractées rudes, épineuses. Réceptacle garni de paillettes se soudant aux achaines qui paraissent bordés d'ailes. Aigrette constituée par une couronne très courte, denticulée, accompagnée de 2 ou 3 soies.

823. **S. hispanicus** Linné (Scolyme d'Espagne). Vulg. Epine-jaune, chardon jaune. — Tige, 6-11 décim., droite, rameuse, ailée épineuse. Feuilles sessiles, décurrentes, les radicales pinnatifides. Anthodes axillaires, sessiles. Fleurs jaunes. — Vivace; Juillet-Août. Lieux secs et incultes.

Haute-Vienne : Limoges, route de Poitiers, près de la manufacture des tabacs (Goulard); et accidentellement ailleurs (Vergnolle); entre Droux et la Semme (Siméon). — Confolentais : Jardin du tribunal à Confolens (Crévelier).

Cette plante ne nous paraît pas spontanée en Limousin; sa présence résulte d'essais de culture faits par des personnes qui savent que dans le Midi sa racine longue et charnue entre dans l'alimentation.

Nous voici au bout de l'énumération des espèces limousines de la grande et intéressante famille des Composées qui comprend plus de 800 genres et plus de 10,000 espèces, même en négligeant les nombreuses sections faites dans certains genress, tels que celui des Hieracium. Il nous reste à signaler rapidement celles de ces plantes les mieux connues du public.

Au point de vue ornemental, on trouve dans nos jardins les Cupidones, les Centaurées, les Reines-Marguerites, les Asters, les Immortelles, les Zinnias, les Soleils, les Coréopsis, les Dahlias, les Œillets et Roses d'Inde, les Gaillardes, les Cinéraires, les Soucis et surtout les beaux Chrysanthèmes, objets depuis quelques années d'une si persévérante culture.

Parmi les composées spontanées, les touristes recherchent avec passion l'Edelweiss et exposent quelquefois leur vie pour rapporter la fleur des Alpes qu'on rencontre aussi dans les Pyrénées.

La Chicorée, les Laitues, les Pissenlits, les Salsifis, les Scozonères, les Cardons, les Artichauts entrent largement dans notre alimentation.

L'industrie fabrique avec les fleurs de l'Immortelle jaune des couronnes mortuaires et l'on sait que le Topinambour, utilisé pour la nourriture des bestiaux, fournit des quantités considérables d'alcool. La Chicorée, déjà nommée est aussi l'objet d'un important commerce, s'imposant trop souvent à celui qui aime à boire du café pur de tout mélange.

Certaines espèces sont très envahissantes dans les champs cultivés. Nous citerons les Camomilles sauvages, la petite Marguerite, la Vergerette du Canada et surtout les Chardons dont chaque année les préfets prescrivent la destruction, sans grand effet, car nos paysans s'occupent peu d'arrêter le développement d'une plante néfaste pas plus qu'ils ne songent à protéger les petits oiseaux et les nids de ces utiles auxiliaires.

L'abeille butine sur beaucoup de plantes appartenant à la famille des Composées. Dès le printemps, elle trouve en abondance les fleurs du Tussilage et du Pissenlit. En été, elle va recueillir le pollen sur les Cardères, les Verges d'or, les Salsifis, les Chicorées, les Centaurées, les Chardons. En automne elle se procure des ressources en rendant une dernière visite aux Pissenlits et aux Centaurées dont la floraison se prolonge presque jusqu'aux approches de l'hiver.

Disons encore que les Composées renferment un grand nombre de plantes médicinales plus ou moins actives. Nous citerons : la Chicorée sauvage, les Pissenlits, les Laitues, dont on extrait le lactucarium, l'Eupatoire, la Bardane, le Bleuet, l'Inule aunée, l'Achillée millefeuille, les Camomilles, la Tanaisie, les Armoises, l'Arnica, le Tussilage, etc.

Famille LVII. — AMBROSIACÉES

Fleurs monoïques; les mâles nombreuses en capitules globuleux; les femelles, 1-2, placées au-dessous des mâles. Calice (dans les fleurs mâles seulement) à 5 divisions; pas de corolle, étamines 5. Style bifide. Ovaire adhérent. Fruit sec, indéhiscent, monosperme, dans un involucre ligneux.

1. — XANTHIUM

Involucre épineux à folioles sur un rang, renfermant deux achaines séparés par une cloison.

824. **X. strumarium** (Lampourde commune). Vulg. : Herbe aux écrouelles, Glouteron, petite bardane. — Plante pubescente. Tige, 3-8 décim., rameuse, dressée, non épineuse. Feuilles pétiolées, en cœur à la base, lobées dentées. Fleurs verdâtres. Involucre chargé d'aiguillons crochus, terminé par 2 becs droits, coniques, aigus. — ☉; Août-Septembre. Décombres, bords des chemins et des murs, sables d'alluvion.

Corrèze : Turenne, place de l'Hospice (Loubignac *in* Rupin). Confolentais : Confolens, sables de la Vienne à l'embouchure de la Tulette (Crévelier); sables d'alluvion près du vieux pont à Confolens et près du moulin d'Ansac (Thibaud).

Le *Xanthium spinosum* Linné est une plante de l'Europe médiane et méridionale qui est aujourd'hui naturalisée en maints endroits de la France. On la reconnaîtra aux longues épines tripartites que porte sa tige.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (Abbé Lecler).

L'ambroisie, appartenant à la même famille, est stomachique et sert à aromatiser les liqueurs. La lampourde, autrefois considérée comme stomachique, est aujourd'hui sans usage.

Famille LVIII. — LOBÉLIACÉES

Fleurs hermaphrodites. Calice à 5 divisions. Corolle irrégulière à 5 lobes. Etamines, 5, soudées en tube. Ovaire adhérent. Style filiforme. Capsule à 2-4 loges polyspermes.

1. — LOBELIA

Corolle à 2 lèvres, la supérieure bifide, Capsule s'ouvrant au sommet.

825. **L. urens** Linné (Lobélie brûlante). — Tige, 1-7 décim., simple ou rameuse à suc âcre. Feuilles alternes, crénelées dentées, les inférieures pétiolées obovales spatulées, les supérieures lancéolées. Fleurs en grappe terminale allongée, bleues, quelquefois rosées. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Pacages, bruyères humides.

Haute-Vienne : C. (Lamy), La Bastide, Saint-Sornin, Le Dorat (Abbé Lecler); Oradour-sur-Vayres, Bussière-Galant (Lamy); Thiat, Rancon, Couzeix, Azat, Courbiat c^e de Panazol

(Le Gendre); Aixe, Nantiat (de Villelume, 1811); Saint-Georges-les-Landes (Joyeux); Les Grands-Chézeaux (Lafay); Le Pavillon, c[e] de Janailhac, var. à fleurs roses (Lachenaud). — CREUSE : Cat. Pailloux. RR. et seulement au nord de la Basse-Creuse; Genouillat, Saint-Dizier-les-Domaines (Ab. Neyra) (de Cessac); fossés de la route entre Genouillac et La Châtre (Pailloux); CC. à la Brodière et en d'autres endroits. c[e] de Lourdoueix-Saint-Pierre et de Chéniers; Méasmes (Martin); AC. Saint-Marc-à-Loubaud (Vialatoux). — CORRÈZE : Mares de Tujac après le Prieur, route de Montplaisir à Bellet, Aubazine, gorges de Coiroux, bords du canal, AC. (Rupin); Roc-Coupé (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Hiesse, Manot, Lessac, Brillac, CC. surtout dans la partie granitique de l'arrondissement (Crévelier) Cherves-Chatelars (Duris). — NONTRONNAIS : C. Thiviers dans les landes de Bancul (Soulat-Ribette).

Les Lobelies sont des plantes toxiques. Les jolies fleurs bleues de la Lobelie Erine, qui croît en touffes compactes de 15 centimètres de hauteur, sont d'un très joli effet en bordure dans les jardins.

Famille LIX. — CAMPANULACÉES (1)

Fleurs hermaphrodites régulières. Calice à 5 divisions. Corolle à 5 divisions. Etamines 5. Ovaire adhérent. Style 1, filiforme, poilu. Capsule à 2-5 loges polyspermes.

1. — JASIONE

Fleurs pédicellées réunies en tête globuleuse qu'entoure un involucre polyphylle. Anthères soudées à la base. Capsules à 2 loges s'ouvrant chacune au sommet par un trou.

826. **J. montana** (Jasione de montagne). Vulg. : Herbe à midi. — Souche non stolonifère. Tiges 1-5 décim., diffuses, hispides. Feuilles planes, entières ou dentées, lancéolées linéaires, hispides. Fleurs bleues, rarement blanches; bractées de l'involucre peu dentées ou entières. — ⊙ et bisannuelle. Septembre-Octobre. Bruyères, lieux secs, coteaux rocailleux.

C. ou CC. partout.

Var. *alba*. — HAUTE-VIENNE : Châtaigneraies à Saint-Yrieix-sous-Aixe.

Var. *Boræi* Rouy. — Plante très grêle à capitules très petits.

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. VIII, p. 279.

Haute-Vienne : Sur des rocailles à Montargis, c^e de Javerdat (Abbé Michel). — Creuse : Chamberaud, Le Moutier d'Ahun (Pailloux); Le Maupuy (de Cessac).

Var. *major* M. et K. — Plante plus robuste, à capitules plus gros et à bractées plus fortement dentées.

Haute-Vienne : existe (Lamy), Brouillebas, rive gauche de l'Aurence, c^e de Limoges (Vergnolle). — Creuse : Abondante (de Cessac).

Var. *nana* Rouy. — Plante très courte, trapue, plus fortement hérissée.

Haute-Vienne : provenant de l'herbier de l'Abbé Lecler, sans indication de localité. — Confolentais : Coteaux des environs de Confolens (Grévelier).

La plante a tendance à prendre cette forme réduite lorsqu'elle repousse en automne et fleurit de nouveau.

827. **J. perennis** Lamarck (Jasione vivace). — Diffère de l'espèce précédente par sa souche émettant des stolons dont beaucoup se terminent par une rosette de feuilles; les bractées de l'involucre sont plus fortement dentées en scie. — Vivace; Juin-Août. Pelouses et bruyères des montagnes, surtout dans les terrains granitiques.

Haute-Vienne : Saint-Léonard, Ambazac, etc. C. (Lamy); Eymoutiers à Legaud (Duris). Landes de Pauliac, c^e de Janailhac (Lachenaud). — Creuse : CC. dans la Haute-Creuse, La Courtine, Gentioux, Faux, La Nouaille, etc., AC. au Maupuy près Guéret (de Cessac). — Corrèze : AC. dans les environs d'Ussel (F^re Georges *in* Rupin) ; Meymac, Millevaches, Marcy (Gonod d'Artemare).

Jasione Carioni Boreau (Jasione de Carion. — Diffère de *J. perennis* par ses tiges couchées, étalées sur le sol, puis ascendantes — Vivace; Pelouses sèches des terrains granitiques.

Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac).—Corrèze : Pelouses sèches entre Millevaches et l'étang des Oussines (Gonod d'Artemare).

M. Martin, dans son supplément de la flore de la Creuse, indique l'espèce suivante :

J. monticola Pérard. — Bords de la Tarde, entre Evaux et Chambon. Plante basse, parfois diffuse; racine simple, fusiforme, allongée, pourvue au collet de rejets stériles feuillés et de tiges nombreuses, courtes, étalées redressées. Capitules deux fois plus petits que ceux des *J. perennis* et *montana* (Pérard 1884).

Jusqu'à nouvel ordre, nous identifions cette Jasione au *J. Carioni* signalé dans la Creuse par Pailloux sans mention de localités.

2. — PHYTEUMA

Fleurs sessiles, réunies en tête ou en épi compact. Anthères libres. Capsule à 2-3 loges, s'ouvrant chacune par un pore latéral.

828. **P. orbiculare** Linné (Raiponce orbiculaire). — Tige, 2-8 décim., droites. Feuilles inférieures faiblement dentées, pétiolées, ovales ou lancéolées, les supérieures sessiles linéaires. Fleurs d'un beau bleu, en tête courte et arrondie. — Vivace; Juin-Août. Lieux secs, pâturages, bois, dans les terrains calcaires.

NONTRONNAIS : C. à Mareuil (des Moulins).

829. **P. spicatum** Linné (Raiponce en épi). — Racine blanchâtre charnue. Tige 3-7 décim., droite, simple. Feuilles inférieures pétiolées, échancrées en cœur, crénelées, les caulinaires lancéolées et les supérieures linéaires sessiles. Fleurs blanchâtres en épi ovale d'abord, puis allongé et cylindrique. — Vivace; Mai-Juillet. Bois frais, prés.

C. à peu près partout. Plus rare dans la partie montagneuse où il est remplacé par l'espèce à fleurs bleues qui, comme le dit Lamy, ne croît pas dans les mêmes endroits.

830. **P. nigrum** Gr. et Godr. *(P. persicæfolium* DC.; *P. spicatum β cæruleum* Boreau. — Diffère de *P. spicatum* par ses feuilles radicales non échancrées ou faiblement échancrées en cœur et par ses fleurs d'un beau bleu.

A notre avis — d'accord en celà avec Rouy et contrairement à l'opinion de Boreau et de Rupin — le *P. nigrum* Schmidt, à fleurs d'un violet noir, n'existe pas en Limousin. Toutefois nous engageons les botanistes de la région à rechercher si nous ne possédons pas une variété de *P. spicatum* à fleurs bleues ; car nons avons en herbier des individus à fleurs de cette couleur dont les feuilles basilaires sont fortement échancrées en cœur. Il est donc probable que, parmi les localités énumérées ci-dessous, il en est quelques-unes habitées par cette variété bien que — nous le répétons avec Lamy — nous n'ayons jamais vu en mélange les raiponces à fleurs blanchâtres et à fleurs bleues.

HAUTE-VIENNE : Bords de la Gartempe, près du pont du chemin de fer; Saint-Yrieix; bords de la Senne et de la Gartempe, au-dessous de Compreignac et de Droux (Lamy); Darnac (Abbé Pinot); Limoges (Le Gendre); Eymoutiers CC. (Duris et Le Gendre). — CORRÈZE : Bords de la Corrèze entre Tulle et Corrèze, R. (Rupin); Meymac Millevaches, Saint-Merd, dans les prairies de la Vézère (Gonod d'Artemare). — CONFOLENTAIS : Dans un bois, le long de la route de Confolens près de Saint-Cloud, RR. (Grévelier).

2. — SPECULARIA

Fleurs en panicule. Corolle rotacée. Capsule allongée à 3 loges s'ouvrant chacune au sommet par un pore latéral.

831. **S. Speculum** All. (Spéculaire miroir). Vulg. : Miroir de Vénus. — Tige, 1-3 décim., dressée. Feuilles ondulées, obovales ou oblongues, les inférieures atténuées en pétiole, les supérieures sessiles. Fleurs violettes, rarement blanches. Calice à lobes linéaires. Corolle étalée, égalant les lobes du calice. — ⊙; Mai-Juillet. Champs, moissons, dans le calcaire.

Haute-Vienne : RR. Le Dorat (Ab. Rougerie), Châtaigneraie de la Grange au Dorat (Ab. Lecler), Limoges à Brachaud (Lachenaud), à Pinard ; c^e^ d'Isle sur la route d'Aixe, dans un champ de blé (Malamas); route de Paris (Peyrinaud); dans le jardin du presbytère de Javerdat (Abbé Michel); Gare de Nieul, sur la voie du chemin de fer (Le Gendre). — Creuse : RR. Le Mouchetard, Chandonnet près Guéret (de Cessac). — Corrèze : CC. partout (Rupin); sans doute dans les environs de Brive, mais certainement RR. dans les autres parties du département (Le Gendre). — Confolentais : AC. dans les champs du calcaire; çà et là aux environs de Confolens, notamment dans les champs de la Parlie, c^e^ d'Ansac (Crévelier). — Nontronnais : Non signalé, mais doit s'y trouver.

832. **S. hybrida** All. (Spéculaire hybride). — Diffère de l'espèce précédente par ses feuilles crénelées, ses fleurs rougeâtres petites, axillaires, solitaires ou agglomérées au sommet de la tige, son calice à lobes lancéolés, sa corolle fermée beaucoup plus courte que le calice. — ⊙; Mai-Juillet. Champs pierreux, dans le calcaire.

Corrèze : Noailles, au-dessus du Puy-Laborie R.; dans les environs d'Ussel, R. (Rupin); Soulier (de Lépinay). — Confolentais : La Tierce, c^e^ de Parzac, R. et probablement ailleurs dans la partie calcaire de l'arrondissement (Crévelier).

4. — CAMPANULA

Fleurs bleues, rarement blanches, en panicule ou en grappe plus ou moins lâche ; corolle campanulée et rotacée ; capsule courte, à 3-5 loges s'ouvrant chacun par un pore latéral.

833. **C. medium** Linné (Campanule Carillon). Vulg. : Violette marine, Mariette. — Plante forte. Feuilles hispides, ovales-

oblongues, les radicales pétiolées. Fleurs grosses, longues. Calice hispides, 5 stigmates. — Plantes de la région méditerranéenne, venant sur les rochers et dans les bois, cultivée chez nous où elle se naturalise quelquefois.

HAUTE-VIENNE : Saint-Lazare, près Limoges (Ab. Lecler); dans les murs de soutènement des terrasses du Cluzeau, c[e] d'Isle (Le Gendre).

834. **C. glomerata** Linné (Campanule, agglomérée). — Tige, 1-5 décim., velue, droite. Feuilles hérissées et les radicales ovales crénelées, souvent un peu cordées, longuement pétiolées, les supérieures ovales sessiles embrassantes. Fleurs à peu près sessiles, ramassées en un capitule terminal et en fascicules latéraux; lobes du calice lancéolés acuminés. — Vivace; Mai-Septembre. Coteaux, prés secs, bords des haies, bois.

HAUTE-VIENNE : R. Tamizac près Champagnac, dans le voisinage d'Arliquet, et près de Saint-Priest-sous-Aixe; La Roche-l'Abeille (Lamy); Saint-Bazile, Moulin du Pont (Rodeau); L'Aumônerie, c[e] d'Aixe, Bussière-Poitevine près de la Gartempe (Le Gendre). — CREUSE : Cat. Pailloux, C. dans la vallée de la Creuse et de la petite Creuse, Chambon (de Cessac); RR. à la Rochette sur les bords de la route, au village de la Vedrenne près Felletin (Jorrand et Frébault).; Saint-Fiel près La Valette (Sarrassat). — CORRÈZE : Plateau d'Ayen, bois dominant Saint-Cernin-de-Larche (Rupin); Argentat, C. (Vachal); Darazac, AC.(Laygue); C. dans les environs d'Ussel (F[re] Georges) et aux Orgues de Bort (Rupin); Aubazine, route de la gare, route de Cornil à Chameyrat (Fourgeaud et D[r] Puyaubert). — CONFOLENTAIS : AC. haies à Confolens, Abzac, Saint-Christophe, Montembœuf, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : CC. (Soulat-Ribette).

C. aggregata Willd. — Plante fleurissant plus tardivement, plus élevée, à feuilles plus rudes et à fleurs plus petites.

HAUTE-VIENNE : Schultz ayant reconnu que les plantes trouvées à Tamizac et à Arliquet, par Lamy, étaient des variétés de *C. glomerata*, peut-être s'agit-il de *C. aggregata*. — CORRÈZE : CC. dans les haies et les prairies des environs d'Ussel où cette campanule remplace le type.

835. **C. Trachelium** Linné (Campanule gantelée). Vulg. : Gant de Notre-Dame, herbe aux trachées. — Plante hispide. Tige, 4-12 décim., dressée, fortement anguleuse. Feuilles inférieures triangulaires, cordées, longuement pétiolées, les supérieures lancéolées, presque sessiles. Fleurs à l'aisselle des feuilles, courtement pédonculées. — Vivace; Juin-Septembre. Haies, bois, buissons.

HAUTE-VIENNE : C. Plantadis, parmi les ruines de Courbefie, haies au Bas-Marin (Lamy); Oradour-sur-Vayres (Rodeau); Eymoutiers, CC. (Duris); ruines du Château de Lavauguyon, c^e^ des Salles (Le Gendre). — CREUSE : Cat. Pailloux, Guéret, Grand-bourg, etc. (de Cessac); Forêt de Chabrières, sur la route de Badant, Lourdoueix-Saint-Pierre, bois au-dessous de Lignaux (Martin); Guéret à Fayolle (Sarrassat); AC. à Aubusson (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Vallée de Chastanet, de Planchetorte, AR., St-Cernin, Pommier, Achier, Saint-Pantaléon, Ayen, Saint-Robert, AR., Bort, sur les Orgues, AR. (Rupin); Argentat, Vaurette, bois du Bac, AC. (Vachal); environ de Vyers, route du Pouget (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Environs d'Ansac, Ordières ce de Benest, AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : AC., Thiviers (Soulat-Ribette).

C. Trachelium var. *dasycarpa* Gr. et Godr. (*C. urticæfolia* Sch.) — Diffère du type par son calice plus hérissé.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : Existe dans les deux départements (Lamy et de Cessac). — CORRÈZE : Le Prieur (de Lépinay).

836. **C. rapunculoides** Linné (Campanule Fausse-raiponce). — Souche émettant de nombreux stolons rampants. Tige, 3-9 décim., simple, dressée. Feuilles dentées crénelées, les inférieures ovales lancéolées, longuement pétiolées, les supérieures sessiles ou presque sessiles. Fleurs penchées, solitaires, en grappe unilatérale. — Vivace; Juin-Août. Vignes, Champs pierreux, principalement dans le calcaire.

HAUTE-VIENNE : (Ab. Rougerie *in* Lamy). — CORRÈZE : Puy-Gérald (de Lépinay); Dans un enclos à Davignac et dans un jardin à Meymac (Lepetit).

837. **C. Erinus** Linné (Campanule Erine). — Plante basse, Tige 1-3 décim. Feuilles radicales rétrécies à la base, pétiolées, les supérieures sessiles, dentées. Fleurs solitaires, très petites, axillaires à corolle dépassant à peine les lobes du calice qui sont étalés à la maturité. — ⊙; Juillet-Août, Vieux murs, rochers, lieux couverts, dans le calcaire.

CORRÈZE : Turenne, Linoire, Lapeyrouse, Soulié de Chasteaux, AR. (Rupin); Moriolle (de Lépinay). — NONTRONNAIS : Collège de Piégut où la plante s'est naturalisée de graines provenant de Brantôme (Soulat-Ribette).

838. **C. linifolia** Lamarck (Campanule à feuilles de lin). — Tiges, 1-4 décim., raides. Feuilles glabres, les inférieures ovales, cordées,

peu nombreuses, les supérieures sessiles, linéaires, entières. Fleurs moyennes, 2-6, en grappe terminale, étroite. — Vivace; Juin-Août, prairies des montagnes. — CORRÈZE : Meymac, Millevaches, Saint-Merd (Gonod d'Artemare et Lachenaud).

839. **C. rotundifolia** Linné (Campanule à feuilles arrondies). — Plante glabre. Tiges, 1-5 décim., ascendantes. Feuilles radicales et des rosettes stériles suborbiculaires cordées, les supérieures, sessiles, linéaires entières. Fleurs moyennes en panicule lâche. — Vivace; Juin-Septembre. Bruyères, vieux murs, talus des chemins, champs pierreux, bois.

C. ou CC. partout.

Var. *alba*. — HAUTE-VIENNE : Le Breuil (Lamy); environs de Limoges (Ab. Lecler).

Var. *velutina* DC. — Plante pubescente grisâtre, à fleurs en panicule unilatérale étroite.

CORRÈZE : Fournet, Saint-Cernin-de-Larche, fontaine de Laroche, AC. (Rupin).

840. **C. Rapunculus** (Campanule Raiponce) (1). — Racine charnue, blanche. Tige, 4-8 décim., droite. Feuilles un peu velues et ondulées, les inférieures oblongues pétiolées, les supérieures linéaires lancéolées, sessiles. Fleurs médiocres, nombreuses, en panicule allongée; lobes du calice linéaires subulés. — Bisannuelle. Mai-Septembre. Haies, bords des routes, coteaux incultes.

C. dans le Nord de la Haute-Vienne, de la Creuse et du Confolentais au-dessus de la ligne droite allant de Confolens à Evaux. Nulle ailleurs. D'après Soulat-Ribette la plante serait C. dans le Nontronnais; c'est certainement une erreur, car Des Moulins ne signale cette espèce qu'à Sarlat.

841. **C. patula** Linné (Campanule étalée) (2) en patois *Cluchas* (Cloches). — Tiges, 4-10 décim., dressée, pubescente. Feuilles radicales oblongues, étalées, rétrécies à la base, les caulinaires linéaires lancéolées, sessiles. Fleurs moyennes, en large panicule à rameaux divergents; calice à lobes linéaires. — Bisannuelle; Mai-Août. Le long des chemins, bois, haies, lieux incultes.

C. et CC. partout.

Var. *alba*. — HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges (Abbé Lecler); sur la route de Saint-Junien à Saint-Cyr (Le Gendre).

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, n° 140, du 15 août 1904

(2) Voir *Revue scientifique du Limousin*, n°s 56 et 57 des 15 août et 15 septembre 1897, au sujet d'un curieux cas d'albinisme.

Var. *grandiflora.* — HAUTE-VIENNE : existe (Lamy).

Var. *parviflora.* — Variété, dit Gonod d'Artemare, à fleurs petites de 6-10 millimètres au plus, bleues et quelque fois blanches.

CORRÈZE : Environs d'Ussel dans les lieux frais et ombreux (Gonod d'Artemare).

842. **C. persicifolia** Linné (Campanule à fleurs de pêcher). — Plante glabre. Tige, 4-8 décim., dressée. Feuilles inférieures oblongues longuement pétiolées, les supérieures lancéolées ou linéaires, sessiles. Fleurs grandes solitaires, pédicellées le long des tiges, formant une sorte de grappe; calice à lobes arrondis et mucronés. — Vivace; Mai-Juillet. Pelouses, bois taillis.

CREUSE : Catal. Pailloux, RR. Chambon (de Cessac); Aubusson, voie Sarrazine, les Houllades (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Le Chauzanel, Turenne à Linoire, versant N.-E.; R., Bort, sous les orgues (Rupin); Argentat, roc de la Monte, R. (Vachal); R. dans les environs d'Ussel (F^re^ Georges). — CONFOLENTAIS : Gorges de l'Issoire, sous le Beau. R.; environs de Montembœuf (Crévelier). — NONTRONNAIS : Dans les bois sablonneux près Mareuil (des Moulins).

5. — WALHENBERGIA

Fleurs d'un bleu clair, rarement blanches, petites, solitaires, portées par de longs pédoncules filiformes. Calice à lobes subulés. Corolle tubuleuse campanulée. Capsule hémisphérique à 3-5 loges s'ouvrant au sommet par des valves.

843. **W. hederacea** Reichenbach (Walhenberge lierrée). — Tiges grêles, filiformes, diffuses. Feuilles pétiolées, les inférieures presque entières, les supérieures en cœur, à 5 lobes. — Vivace; Juin-Août. Pacages, lieux humides, marécageux.

C. ou CC. partout.

Gonod d'Artemare signale à Marcy, près de Meymac (Corrèze), une variété à feuilles plus grandes.

Sauf comme plantes d'ornement, les *Campanulacées* sont à peu près sans usage. A signaler l'emploi en salade dans l'alimentation des feuilles et de la racine de *C. Rapunculus.*

Famille LX. — VACCINIÉES

Fleurs hermaphrodites régulières. Calice et corolle à 4-5 divisions. Etamines, 8-10, libres. Ovaire adhérent. Style, 1, filiforme. Fruit charnu (baie) à 4-5 loges. Arbustes à feuilles alternes.

1. — VACCINIUM

Corolle en cloche. Tiges ligneuses dressées.

844. **V. Myrtillus** Linné (Airelle myrtille). Vulg. : Pourrot, Lucet, Raisin de bois, Aire, Bimbelle; en patois *Aïré*. — Plante glabre. Tige, 3-7 décim., à rameaux ailés. Feuilles vertes, planes, ovales aiguës, finement dentées. Fleurs rougeâtres ou blanchâtres, axillaires, solitaires. Baies d'un noir bleuâtre, acides. — Vivace; Mai-Juin. Bois, forêts.

HAUTE-VIENNE : CC. dans les bois et bruyères de nos montagnes (Lamy); La Jonchère, Saint-Léger, Saint-Sulpice, Eymoutiers, Saint-Sylvestre, Compreignac, La Geneytouse, etc. (Le Gendre). — CREUSE : Cat. Pailloux, CC. dans la Haute-Creuse, çà et là ailleurs (de Cessac), Sainte-Fère-la-Montagne vers Rebéry c[e] de Néoux (Rothkegel); Guéret, forêt de Chabrières, bois de Fayolle, Dun, Saint-Vaury (Martin). — CORRÈZE : Manque dans l'arrondissement de Brive. CC. au Puy des Monédières (Rupin), AR. à Darazac (Laygue); Corrèze, nul à Tulle (Fourgeaud et D[r] Puyaubert); C. dans les environs d'Ussel (F[re] Georges).

845. **V. uliginosum** Linné (Airelle des fanges). — Racine rampante. Tiges, 4-10 décim., à rameaux arrondis. Feuilles obovales obtuses, entières, pubescentes et glauques en-dessous. Fleurs blanches ou rougeâtres, agrégées. Baies noires. — Vivace; Mai-Juin. Marais des montagnes.

CORRÈZE : AR. dans les environs d'Ussel (F[re] Georges). Meymac, Millevaches, tourbières près de Celles, peu C. dans la région (Gonod d'Artemare).

2. — OXYCOCCOS

Corolle rotacée à 4 divisions. Etamines 8. Tiges filiformes, couchées radicantes.

846. **O. vulgaris** Persoon (Canneberge commune) Coussinet, en patois : *Rebeyrollas*. — Plante glabre. Tiges, 1-3 décim., rougeâtres. Feuilles petites, ovales, à bords roulés en-dessous. Fleurs d'un beau rose, terminales, pendantes, 1-3 au sommet d'un long pédoncule. Baies rouges, acides. — Vivace; Juin-Septembre. Marais tourbeux parmi les sphaignes.

HAUTE-VIENNE : Marécages aux environs d'Eymoutiers, Beaumont, Longe-Chaud, Charapoux; Le Mazeau près Nedde;

bois de Crouzat au ruisseau d'Ardenne; Saint-Amand-le-Petit (Duris); Saint-Léonard (Malinvaud). — CREUSE : Cat. Pailloux, Haute-Creuse, Royère, Saint-Sulpice-le-Donzeil, (Pailloux); Gentioux, etc. (de Cessac); Clairavaux (Pedon); étang de la Farge, c[e] d'Auriat (Van der Wœstyne). — CORRÈZE : Sornac, au-dessus de Saint-Setiers (F[re] Georges); Meymac, Millevaches, tourbières entre les Chabannes et le grand Billoux, c[e] de Tarnac; près Celles (Gonod et Lachenaud); marais de Viam et de Peyrelevade (Gonod d'Artemare); La Cubesse c[e] d'Ambrugeat (G. Lachenaud); marécages du village d'Arpaillanges c[e] de Davignac (Lepetit); marais d'Orlac c[e] de Bugeat; marais du Boucard c[e] de Murat; Millevaches (Fourgeaud et D[r] Puyaubert). Doit exister dans toutes les tourbières du haut Limousin (Le Gendre).

Les baies de l'airelle myrtille et de la canneberge sont comestibles : on fait des fruits de myrtille des pâtisseries ; on s'en sert pour colorer le vin ; ils fournissent aussi dans les Vosges, une très bonne eau-de-vie. Ils sont astringents.

Les enfants recherchent dans les marais le fruit de la canneberge qui a un goût aigrelet agréable.

Famille LXI. — ERICACÉES

Diffère de la famille des *Vacciniées* par le fruit qui est sec (capsule). Arbustes à feuilles verticillées, opposées ou alternes, sessiles, entières.

1. — CALLUNA

Calice pétaloïde dépassant la corolle, à 4 divisions. Corolle campanulée à 4 divisions. Etamines 8. Capsule à 4 loges et à 4 valves.

847. **C. vulgaris** Salisbury (Callune commune). Vulg. : Bruyère commune: en patois *Brugo.* — Tige 2-8 décim., tortueuse, à rameaux nombreux, rougeâtres. Feuilles très petites, linéaires, glabres, très rapprochées, imbriquées sur 4 rangs, plus ou moins ciliées. Fleurs d'un rose pourpre, rarement blanches, petites, nombreuses, en grappes lâches, irrégulières, unilatérales. — Vivace; Juin-Septembre. Landes, bruyères, sous bois.

CC. partout.

Var. *alba.* — Le Dorat, Blanzac (Abbé Lecler); forêt de Châteauneuf (Blancher).

La bruyère, dit Lamy, ne vient pas sur les terrains de ligourite, traversés par la Roselle, la Briance et la Ligoure.

2. — ERICA

Calice plus court que la corolle à 4 divisions profondes. Corolle à 4 divisions. Etamines 8. Capsule à 4 loges et à 4 valves.

848. **E. vagans** Linné (Bruyère vagabonde). — Sous-arbrisseau glabre. Tige. 4-8 décim. Feuilles linéaires, verticillées par 4-5, à bords roulés en-dessous. Fleurs roses axillaires en grappe terminale compacte, portées par des pédoncules filiformes plus longs qu'elles. Corolle aussi large que longue. Etamines saillantes.— Vivace; Juin-Septembre. Bois, landes.

Haute-Vienne : Aux environs des roches de serpentine du Cluzeau, près Magnac-Bourg (Lamy). — Nontronnais : Environs de Mareuil (des Moulins); Landes et châtaigneraies de Payzac (Gandoger).

849. **E. ciliaris** Linné (Bruyère ciliée). Sous-arbrisseau hérissé de poils. Tige 3-7 décim. Feuilles très petites, ovales, blanches en-dessous, verticillées par 3-4, longuement ciliées. Fleurs purpurines, grandes, en grappe terminale subunilatérale, portées par de courts pédoncules. Calice cilié beaucoup plus court que la corolle. Etamines incluses. Style saillant. — Vivace; Juin-Septembre. Bois, landes humides.

Haute-Vienne : Près de la gare de Bussière-Galant, entre Ladignac et Saint-Yrieix, Marval (Soulat-Ribette); environs de Pensol (Le Gendre). — Nontronnais : Villecourt, Baucul près Thiviers (Soulat-Ribette); environs de Mareuil; CC. dans les bruyères des sables granitiques entre le roc branlant de Saint-Estèphe et de la Francherie, AR. sur le chemin de Jumilhac-le-Grand, à La Nouaille (de Biran, des Moulins).

850. **E. Tetralix** Linné (Bruyère quaternée). — Tige, 2-7 décim. à rameaux velus ou pubescents. Feuilles courtes, linéaires oblongues, hérissées de longs poils, verticillées par 4. Fleurs roses, rarement blanches, réunies en tête terminale, portées par de courts pédoncules laineux. Calice cilié. Corolle ovoïde plus longue que le calice. Etamines incluses. Style un peu saillant. — Vivace; Juin-Septembre. Landes humides, marais, tourbières.

C. ou CC. partout, mais plus rare que *E. cinerea.*

Var. *alba.* — Haute-Vienne : Saint-Somin-la-Marche (Abbé Lecler); Nedde, Rempnat (Le Gendre); à la queue de l'étang des Lavaudes, c[e] de Javerdat (Abbé Michel). — Corrèze : Graffeuille c[e] de Champagnac-la-Nouaille (Lachenaud). Cette variété est assez commune dans les landes montagneuses.

851. **E. cinerea** Linné (Bruyère cendrée). — Sous-arbrisseau glabre ou pubérulent. Tige, 2-6 décim., très rameuse. Feuilles ternées, linéaires obtuses. Fleurs rouges violacées, rarement blanches, un peu plus longues que le pédoncule, formant une panicule allongée. Corolle ovoïde dépassant de beaucoup le calice. Etamines incluses. Style saillant. — Vivace; Juillet-Octobre. Landes, lieux secs, bois, talus des routes.

C. ou CC. partout.

Var. *alba.* — Haute-Vienne : Bords de la route près de Népoulas, R. (Lamy); route de Bussière à Ladignac, talus de la route de La Roche-l'Abeille (Le Gendre). — Creuse : Existe (de Cessac); près de Bourganeuf (Lamy). — Corrèze : Environs de Puy-de-Val, c^e d'Espagnac (R. Fage). Cette variété se rencontre accidentellement.

852. **E. scoparia** Linné (Bruyère à balais). Vulg. : Brande, Brumaille. — Sous-arbrisseau glabre. Tige 6-12 décim., à rameaux dressés. Feuilles verticillées par 3-4, étroites linéaires caduques. Fleurs d'un vert jaunâtre, petites, nombreuses, globuleuses, portées sur des pédoncules de leur longueur, réunies en grappes feuillées, allongées. Etamines incluses. Style saillant. — Vivace; Mai-Juin. Bois, landes, terrains incultes.

Haute-Vienne : CC. La Croix, Saint-Martial, Saint-Sornin, Bussière-Poitevine, etc. (Abbé Lecler); C. à Saint-Georges-les-Landes (Joyeux); Les Grands-Chézeaux, la Bouic, AC. (Lafay); L'Age, Barrière, Charbonnières, champ de tir de Bellac (Simon); Isle, forêt de Veyrac, etc., R. (Lamy); CC. entre Mailhac et Lussac-les-Eglises; entre Oradour-sur-Glane et Saint-Victurnien (Le Gendre). — Creuse : Non signalée. — Corrèze : Brive, Puy-Lanty, Grotte de Siaurat, Chèvre-Cujol, Puy-Laborie, Jugeals, route de Curemonte à Beaulieu, AR. (Rupin). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : Landes entre Mareuil et Nontron, landes de Bancul c^e de Thiviers (Soulat-Ribette).

Les ERICACÉES fournissent des plantes d'ornement. Nous citerons ;

Les Arbousiers dont le fruit est comestible.

Les Bruyères La racine de la bruyère arborescente sert à faire des pipes.

Les Rhododendrons et les Azalées dont les magnifiques fleurs sont d'un si bel effet, sourtout lorsque ces plantes sont réunies en massif.

Les abeilles recherchent beaucoup les bruyères, mais le miel qui en provient a une couleur brune très foncé et une saveur très prononcée.

Famille LXII. — PIROLACÉES

Diffère de la famille des ERICACÉES à laquelle plusieurs auteurs la réunissent, par la corolle composée de pétales libres.

1. — PIROLA

Plantes herbacées ; feuilles toutes radicales ; calice à 5 divisions ; corolle à 5 pétales caducs. Capsule à 5 loges polyspermes.

853. **P. minor** Linné (Pirole fluette). — Tige, 1-2 décim., droite, simple. Feuilles ovales pétiolées, glabres. Fleurs petites roses ou blanchâtres en grappe terminale. Style ne dépassant pas la corolle. — Vivace ; Mai-Juillet. Bois montagneux.

HAUTE-VIENNE : Canton de Châteauneuf (Abbé Charbonnièras). — CREUSE : RR. Bois de la Lune près Aubusson (Pailloux) ; bois de la Villatte (Bozon) ; bois de Guéret (Filloux), (de Cessac) ; Aubusson, R. dernier affluent de droite du ruisseau de Chassagne ; ruisseau de la Lune, rive droite (Jorrand et Frébault) ; Bellegarde, Felletin (Abbé Pinot). — CORRÈZE : Sur quelques points de la Haute-Corrèze (Lamy *in* Rupin).

Cette famille n'offre d'intérêt qu'en ce que les Piroles entrent en mélange dans le Thé Suisse.

Famille LXIII. — MONOTROPÉES

Fleurs hermaphrodites en grappe terminale. Calice en 4-5 sépales libres, Corolle à 4-5 pétales libres, prolongés en éperon. Etamines 8-10. Ovaire libre. Fruit sec (Capsule) à 4-5 loges.

1. — HYPOPITYS

Herbes charnues, d'une teinte de cire, noircissant par la dessication, parasites sur les racines d'arbres. Feuilles remplacées par des éeailles.

854. **H. multiflora** Scopoli (Sucepin multiflore) *Monotropa Hypopitys* Linné. — Souche écailleuse, rampante. Tiges, 1-3 décim., pubescentes ou velues. Fleur d'un beau jaune clair, à odeur suave, en grappe terminale penchée avant la floraison puis redressée. — Vivace ; Mai-Juillet. Forêts et bois, au pied des arbres, surtout des pins.

HAUTE-VIENNE : Limoges, bois de la Bastide (Malinvaud, Le Gendre) ; Condat au Moulin brûlé et à Condadille ; forêt de Bord, Saint-Just (Lamy) ; Jabreilles (Blanchet), La Geneytouse (Dubois) ; Saint-Yrieix à la Roussie, à Puy-Jollet, etc. (Descomps) ; Beaubreuil, Couzeix, Beaune (Goulard) ; Oradour-sur-Vayres (Grenier). — CREUSE : Les Châtres à Guéret (Laroche) Ajain (Abbé Bertrand) ; Lavergne, c^e de Gentioux, la Forêt, la Chabassière (Jorrand et Frébault) ; Chamberaud (Pailloux). — CORRÈZE :

Bois couverts allant de Gimel à l'étang de Russaud; bords du sentier de Gimel à la route de Mauriac R. (Rupin); Treignac, bois près du ruisseau de Lambre (Le Gendre); Ussel, bois de Mareuil (Gonod d'Artemare). — NONTRONNAIS : Piégut, châtaigneraies, bois taillis, R. (Soulat-Ribette).

A citer, dans cette famille, la Sarcode sanguine, dont la couleur rouge sang se détache sur le tapis blanc de neige dans laquelle elle croît.

Sous-classe III. — COROLLIFLORES

Famille LXIV. — UTRICULARIÉES

Fleurs hermaphrodites, irrégulières. Calice à 2-5 divisions. Corolle bilabiée, à lèvre inférieure prolongée en éperon. Etamines, 2, incluses. Style, 1, court. Capsule à 1 loge polysperme.

1. — PINGUICULA

Calice à 5 divisions. Herbes à feuilles aériennes, entières. Hampes uniflores.

855. **P. vulgaris** Linné (Grassette commune). Vulg. : Herbe grasse, herbe huileuse, Langue d'oie. — Plante de 5-10 cent. Feuilles ovales, oblongues, obtuses, grasses, toutes radicales en rosette. Fleurs d'un violet rougeâtre. Pédoncule glabre. — Vivace; Mai-Juin. Marais tourbeux.

CREUSE : C. à Clairavaux (Pedon).

856. **P. lusitanica** (Grassette du Portugal). — Plante de 5-8 cent Fleurs d'un blanc un peu rosé. Pédoncule pubescent, glanduleux. — Vivace; Juin-Septembre. Marais tourbeux.

CONFOLENTAIS. — Pâturages marécageux de la Charentoine, c^e^ de Lessac, de chez Dabut, c^e^ de Manot, RR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Environs de Mareuil (des Moulins).

2. — UTRICULARIA

Calice bilabré. Herbes submergées, flottantes. Feuilles multifides, capillaires, munies d'utricules remplies d'air. Fleurs jaunes en grappes lâches. Pédoncule long, nu, aérien.

857. **U. vulgaris** Linné (Utriculaire commune). — Plante de 3-5 décim. Feuilles à segments finement dentés épineux. Pédoncule d'un rouge brun. Fleurs à corolle d'un beau jaune dont la lèvre

supérieure égale environ le palais. — Vivace; Juin-Août. Ruisseaux, étangs, mares.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux. Chamberaud (Pailloux). Etang du Château d'Eau, gare de Saint-Fiel, CC. (Sarrassat et Le Gendre). Etang de Gentioux (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Mares de Tujac entre la Corrèze et le pont du chemin de fer, sur la route de Bordeaux. AC. (Rupin). Le Four à Chaux (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Ruisseau des Roufferies, étangs de Cloire, c^e de Lessac, du Mas-du-Puy, c^e d'Hiesse, du Mas-du-Breuil, c^e de Confolens; le Clain, après Hiesse AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Etang des Ribières, étang de la tour de Piégut (Soulat-Ribette).

858. **U. neglecta** Lehm. (Utriculaire oubliée). — Diffère de *U. vulgaris* par le pédoncule qui est d'un rouge pâle et par la lèvre supérieure de la corolle égalant 1 fois ½ le palais. — Vivace; Juin-Août. Etangs, ruisseaux, eaux paisibles.

HAUTE-VIENNE : Grand étang de Muret; Moulin de Baron sur la Tardoire, R.; C. dans une pêcherie à côté de ce moulin (Lamy); Limoges (Abbé Lecler). Dans un affluent du Vincou, non loin de Thouron (Soulat-Ribette). — CREUSE : Chamberaud (Pailloux) Lâge près du Grand-Bourg, Faux-la-Montagne (de Cessac).

859. **U. minor** Linné (Utriculaire naine). — Plante très grêle de 1-2 décim. Fleurs petites d'un jaune pâle. — Vivace; Juin-Août. Etangs, pêcheries.

HAUTE-VIENNE : Pêcherie près Bonneford; C. sur certains points, notamment près de Saint-Léonard (Lamy); Le Dorat (Abbé Pinot); Petit étang du Ris-Chauveron (Souché); Etang de Sauzet c^e de Saint-Martial (Le Gendre). — CREUSE : Cat. Pailloux); RR. étang de Chamberaud (Pailloux); Grand-Bourg (Abbé de Cessac). — CORRÈZE : R. dans ce département (Lamy); Champs de Brach, R. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Trou des carrières de Chez-Danger c^e de Lessac; étang du Mas-du-Breuil et de Brillac, R. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Etangs des environs de Piégut (Soulat-Ribette). Ce botaniste dit que cette espèce, bien que très commune dans nos contrées, n'y fructifie pas.

Les Grassettes et les Utriculaires sont des plantes carnivores, mais leur action ne s'excerce pas de la même façon. Chez la Grassette, c'est la feuille onctueuse qui retient l'animal et qui relève les bords de son limbe pour renfermer sa proie. Les Utriculaires agissent sur les insectes, notamment sur les alevins, par leurs utricules qui sont des feuilles transformées munies d'une ouverture et de poils, ces derniers servant, d'après Moseley, à propulser l'animal dans la vessie où il commence à s'engager.

Les feuilles de la Grassette commune sont utilisées pour soigner les coupures et les crevasses du pis des vaches.

Famille LXV. — PRIMULACÉES

Fleurs hermaphrodites régulières. Caliee à 4-5 divisions; corolle à 4-5 lobes. Etamines 4-5, opposées aux lobes de la corolle. Style, 1. Capsule à 1 loge polysperme.

1. — HOTTONIA

Calice et corolle à 5 divisions. Etamines 5. Plante aquatique. Feuilles submergées pinnatisiquées

860. **H. palustris** Linné (Hottone des marais). Vulg. : Mille-feuille aquatique. — Plante de 5-8 décim., glabre. Tige aérienne nue, fistuleuse terminée par 3-4 verticilles de fleurs d'un blanc rosé. — Vivace; Mai-Juin. Eaux stagnantes surtout dans les terrains calcaires.

HAUTE-VIENNE : Dans un fossé près de l'étang de la Belle-Perche au Ris-Chauveron (Lamy). — CONFOLENTAIS : Fossés du Clain, au-dessous d'Hiesse, de la Charente vers Alloue (Crévelier).

2. — PRIMULA

Calice à 5 dents. Corolle à 5 lobes, à long tube dilaté. Etamines 5, incluses. Capsule non soudée avec le tube du calice. Feuilles toutes radicales.

861. **P. officinalis** Jacquin (Primevère officinale). Vulg. : Pâquette, Coucou, Coqueluchons. — Feuilles ovales, oblongues, crénelées, brusquement contractées en pétiole. Hampe, 7-3 décim., pubescente, terminée par une ombelle multiflore. Fleurs odorantes. Corolle à limbe petit, 8-12^{mm}, concave, jaune vif avec 5 taches orangées à la base. — Vivace; Mars-Mai. Prés, bois, lieux frais.

C. ou CC. partout.

La variété à fleurs d'un rouge orangé a été trouvée près d'Isle par Malinvaud.

862. **P. grandiflora** Lamarck. (Primevère à grandes fleurs). Vug. : Suzannes, Coucou, Printemps jaune. — Feuilles obovales insensiblement atténuées en pétiole ailé, velues en-dessous. Hampe, 6-15 centim., velue laineuse, uniflore. Corolle à limbe grand, 30^{mm} environ, plan, jaune soufre avec 5 tâches orangées. — Vivace; Mars-Avril. Taillis, haies, bords des prés.

HAUTE-VIENNE : Marval (Abbé Lecler). — NONTRONNAIS : Au-dessus de l'étang neuf de Piégut; environs de Thiviers. AR. (Soulat-Ribette).

863. × **P. variabilis** Goupil (Primevère variable). — Feuilles oblongues ou obovales obtuses, crénelées, insensiblement contractées en pétiole. Hampe, 1-4 décim., velue, terminée par une ombelle multiflore. Fleurs faiblement odorantes. Calice vert blanchâtre à divisions aiguës. Corolle à limbe assez grand, 20-30^{mm}, plan, jaune avec 5 tâches plus foncées à la base. — Vivace; Mars-Mai. Bois, coteaux, haies.

Confolentais : Bords de l'Issoire aux Ribières (Crévelier). Les auteurs considèrent cette plante comme étant un hybride des *P. officinalis* et *P. grandiflora*. Or, dit Thibaud, le *P. grandiflora* n'a jamais été rencontré en ce lieu, *(mais il peut avoir été cultivé dans le voisinage; d'ailleurs certains botanistes doutent de l'hybridité de cette espèce)*. — Nontronnais : Bois dans les environs de Planeau, près Thiviers (Soulat-Ribette); parmi les pierres et les ronces d une haie, à Mareuil (Abbé Meilhez *in* des Moulins).

864. **P. elatior** Jacquin (Primevère élevée). — Feuilles ovales ou oblongues, ondulées crénelées, velues en dessous. Hampe, 2-4 décim., velue, terminée par une ombelle multiflore : corolle à limbe moyen, 12-20$^{m}/_{m}$, presque plan, jaune soufre, sans taches orangées. — Vivace; Mars-Mai. Prés montueux, bords des rivières, haies.

Haute-Vienne : Pierrebuffière; C. sur les bords de la Briance, près de l'Aiguille; AC. sur les bords de l'Aixette à Aixe (Lamy); AR., Saint-Sornin-la-Marche; CC. sur les bords de la Vienne et du Taurion, entre Saint-Martin et Saint-Priest (Abbé Lecler); Les Courrières, La Londonnière c^{e} d'Oradour-Saint-Genest, Montbon c^{e} de Saint-Martin-le-Mault, Saint-Laurent-les-Eglises (Le Gendre); Le Puy-Moulinier c^{e} de Panazol (Goulard). — Creuse : C. (Abbé de Cessac). — Corrèze : Bords de la Corrèze, île du Griffolet, Cosnac, vallée de la Loire, CC., bords de la Corrèze à Tulle, CC. (Rupin), bords de la Cascade à Bort, AR. (Girard); C. à Cornil et à Chameyrat (Dr Puyaubert). — Confolentais : Bords du Goire, de l'Issoire et de la Maradène (Crévelier); AC. dans les prés des bords de la Bonnieure à Cherves-Châtelars (Thibaud).

De Cessac signale dans la Creuse une forme à fleurs orangées à la base, qui ne peut être rapportée au *P. variabilis*, sa capsule dépassant le calice.

Martin a trouvé à Glénic (Creuse), sur le bord d'un ruisseau, un pied de *P. elatior*, dont les fleurs étaient portées par des pédoncules uniflores partant du collet de la racine *(P. elatior* var. *acaulis)*.

3. — LYSIMACHIA

Tige feuillée. Fleurs jaunes. Calice à 5 divisions. Corolle à 5 lobes, à tube très court, à limbe dépassant le calice. Etamines 5. Capsule globuleuse, polysperme, non soudée avec le tube du calice.

865. **L. vulgaris** Linné (Lysimaque commune). Vulg. : Herbe aux corneilles, grande Lysimaque, Chasse-bosse. — Tige, 8-10 décim., pubescente, rameuse, dressée. Feuilles ovales lancéolées, opposées, alternes, ternées ou quaternées. Fleurs en panicule terminale. — Vivace ; Juin-Septembre. Bords des rivières.

C. ou CC. partout.

866. **L. Nummularia** Linné (Lysimaque nummulaire). Vulg. : Herbe aux écus, Herbe qui tue le mouton, Douve, Monnayère. — Tige, 1-6 décim., couchée, rampante, glabre. Feuilles orbiculaires, opposées, un peu pétiolées. Fleurs assez grandes, solitaires, axillaires, opposées, à pédoncule ne dépassant pas la feuille.

Creuse : Cat. Pailloux : RR. Châtelus (de Cessac). Etang des Landes, Ligneaux c^e de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin). — Corrèze : Vallée de Planchetorte, entre Ressaulier et Roche de Bouisse ; Sainte-Féréole au-dessous de la Jouanie ; Ussac ; Beaulieu, bords de la Dordogne ; Brivezac ; Chenaliers, AC. (Rupin) ; C. à Cornil et Chameyrat, plus rare à Corrèze (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Prairies du Goire, de l'Issoire, de la Vienne, etc., le long de presque tous les ruisseaux (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Thiviers, C. (Soulat-Ribette).

Nous croyons avoir rencontré cette plante dans la Haute-Vienne, mais, la considérant comme une vulgarité, nous n'avons noté aucune localité et nous n'avons mis en herbier aucun individu du département.

867. **L. nemorum** (Lysimaque des bois). — Tige radicante couchée, puis redressée. Feuilles ovales aiguës, opposées, très entières, très glabres. Fleurs petites, solitaires, opposées, à pédoncule filiforme dépassant la feuille. — Vivace ; Mai-Juillet. Bords des ruisseaux et des rigoles dans les lieux couverts et humides des bois montagneux.

Haute-Vienne : C. dans la partie montagneuse du département. Saint-Bonnet-la-Marche, bords de la Brame à Thiat (Abbé Lecler) ; Marginier, c^e de Janailhac (Lachenaud) ; bords de la Briance à l'Aiguille (Goulard) ; bois à Sauviat (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux C. (de Cessac). — Corrèze : C. ou AC. — Confolentais : Bois des Cygnes, le long du ruisseau d'Ansac

(Mai 1856); n'a pas été retrouvée depuis (Crévelier). — NONTRONNAIS : Bois taillis de Razac, sur les bords d'un petit ruisseau près du moulin de Pierrefitte c^{e} de Thiviers; moulin de la minoterie à Nontron (Soulat-Ribette).

4. — CENTUNCULUS

Calice à 4 divisions. Corolle urcéolée à 4 lobes aigus. Etamines, 4, saillantes. Capsule globuleuse.

868. — **C. minimus** Linné (Centenille naine). — Plante glabre. Tige, 2-8 décim., très grêle, rameuse, dressée. Feuilles presque sessiles, ovales, entières. Fleurs axillaires, très petites, blanches ou rosées. — ⊙; Juin-Septembre. Bords des étangs, pelouses humides.

HAUTE-VIENNE : R. (Lamy). CC. dans les marécages à Eymoutiers (Duris). — CREUSE : AR. (Fl. centr.) (de Cessac). — CORRÈZE : Millevaches. RR. (Rupin).

5. — ANAGALLIS

Calice à 5 lobes. Corolle rotacée à 5 lobes, à tube presque nul. Etamines 5 à filets velus. Capsule globuleuse.

869. **A. arvensis** Linné (Mouron des champs). *Vulg.* Mouron rouge. — Tiges, 1-3 décim., rameuses, anguleuses, diffuses. Feuilles ovales, lancéolées, sessiles. Pédoncules dépassant la feuille. Fleurs rouges; pétales ciliés, glanduleux; calice plus court que la corolle. Varie à fleurs blanches, carnées ou d'un rouge violet. — ⊙; Mai-Juillet. Champs cultivés.

C. ou CC. partout. R. dans les environs d'Eymoutiers (Duris). Variétés à fleurs roses, blanches, ou rouges seulement à la base, au Dorat (Abbé Lecler).

870. **A. cærulea** Schreber (Mouron bleu). — Diffère du précédent par le calice égalant la corolle, les pétales bleus simplement denticulés. Varie à fleurs blanches ou bleues à gorge rouge. — ⊙; Juin-Octobre. Champs pierreux, plus spécial au calcaire.

HAUTE-VIENNE : Isle, Aixe, etc. R. (Lamy). Cette espèce, dit Malinvaud, ne se rencontre que dans des localités voisines de Limoges où se montrent des plantes réputées calcicoles. — CREUSE : Cat. Pailloux. L'abbé de Cessac dit qu'il n'a rencontré dans le département que les variétés du *A. arvensis*. « La confusion résulte de ce que les deux espèces présentent des fleurs de la même

couleur et que souvent on ne tient pas compte de la longueur du calice et de la forme des pétales ; nous croyons que l'*A. cærulea* n'existe pas dans les parties de la région nettement granitiques (Le Gendre). — CORRÈZE : CC. dans les champs calcaires du département (Rupin). Parc de l'ancien évêché de Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Çà et là, mais beaucoup plus rare que *A. arvensis* (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. environs de Varaignes, Saint-Pardoux, Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

871. **A. tenella** Linné (Mouron délicat). — Tiges, 5-15 centim., filiformes, rampantes, radicantes. Feuilles petites, subordiculaires, un peu pétiolées. Fleurs rose tendre, à veines plus foncées ; sépales beaucoup plus courts que la corolle. — Vivace ; Juin-Août. Lieux tourbeux et marécageux.

C. ou CC. partout.

6. — SAMOLUS

Calice et corolle à 5 divisions. Etamines 5. Calice adhérent à l'ovaire.

872. **S. Valerandi** Linné (Samole de Valérandus). — Souche fibreuse. Tige dressée, 2-6 décim., glabre, peu rameuse. Feuilles glabres entières, les radicales pétiolées, en rosette, spatulées, les caulinaires alternes, oblongues, presque sessiles. Fleurs blanches, petites, en grappe terminale. — Vivace ; Juin-Août. Lieux humides, bords des fossés.

HAUTE-VIENNE : M. Simon croit avoir aperçu cette plante dans les environs de Bellac. — CORRÈZE : Rochers humides au-dessous des grottes de Mourajou près Nouailles, AR. ; vallée d'Entrecor, avant d'arriver au Soulier ce de Chasteaux, R ; Meyssac (Rupin). Puy-Laborie (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : rigole humide d'un pré sur les bords de la Bonnieure, près de Chasseneuil (Thibaud).

Les Primulacées ne sont intéressantes que comme plantes d'ornement. Nous citerons : les Primevères, les Oreilles d'ours, la Primevère de Chine, les Cyclamens, les Lysimaques.

A propos des *Anagallis* (Mouron) disons qu'il ne faut pas confondre ces plantes, qui sont vénéneuses, avec le mouron des oiseaux qui est une stellaire (CARYOPHYLLÉES).

On peut rencontrer dans quelques pays du Limousin, le Plaqueminier de Virginie (*Diospyros virginiana* Linné), appartenant à la famille des ÉBÉNACÉES et à un genre qui fournit le bois d'ébène et les kakis (*D. kaki* Linné), fruits comestibles qu'on cultive en Espagne, en Algérie et dans le midi de la France.

Nous avons reçu de M. Duchâteau des branches de Plaqueminier de Virginie, provenant du village de Lagorce, c^e de Châteauponsac. L'arbuste a été apporté en cet endroit il y a une cinquantaine d'années par un soldat ayant fait la campagne d'Italie.

Famille LXVI. — OLEACÉES

Arbres ou arbustes à feuilles opposées. Fleurs hermaphrodites ou unisexuées, régulières. Calice à 4 divisions. Corolle à 4 divisions, quelquefois nulle. Etamines 2. Style 1. Fruit charnu (baie), sec déhiscent (capsule) ou sec indéhiscent (Samare).

1. — FRAXINUS

Fleurs polygames ou dioïques. Calice nul; corolle nulle ou à 4 divisions Fruit indéhiscent (Samare).

873. **F. excelsior** Linné (Frêne élevé). — Arbre élevé. Feuilles imparipinnées, à folioles presque sessiles, lancéolées-acuminées, glabres en-dessus, velues en-dessous. Fleurs rouge-verdâtre, sans calice ni corolle, disposées en panicule. Samares glabres, oblongues, tronquées échancrées au sommet. — Avril. Bois frais, bords des routes et des avenues.

Cultivé. Commun un peu partout.

Le *F. Ornus* Linné (Frêne à fleurs) dont les folioles des feuilles sont pétiolulées et dont les fleurs ont des pétales blancs étroits, est souvent planté en bordure sur les routes. Juge de Saint-Martin dit que le Frêne à fleurs a l'avantage, sur le Frêne commun, de ne jamais être attaqué par les cantharides.

2. — LILAS.

Feuilles simples. Fleurs complètes, hermaphrodites. Calice petit à 4 dents. Corolle à tube long, à limbe ouvert à 4 lobes. Capsule ovoïde comprimée.

874. **L. vulgaris** Lamarck (Lilas commun). *Syringa vulgaris* Linné. — Arbrisseau élevé. Feuilles opposées, pétiolées, glabres, cordiformes ovales acuminées. Fleurs, d'une odeur suave, violettes ou blanches, en panicule fournie. — Avril-Mai. Cultivé, quelquefois naturalisé.

Cultivé partout. Naturalisé dans les haies ou sur les vieux murs.

Le Lilas vulgaire peut prendre de grandes dimensions. Il en existait autrefois à Limoges, dans l'avenue Montmailler, un exem-

plaire qui avait 7 mètres de diamètre et couvrait une surface de 12 mètres de diamètre.

A titre de curiosité, citons l'existence, dans un jardin de la c^e des Billanges (Haute-Vienne), à 403 mètres d'altitude d'un lilas fleuri le 23 novembre 1899. Les panicules étaient fort courtes, mais les fleurs, d'un lilas pâle, présentaient un développement complet. Le mois de novembre 1899 fut relativement très chaud.

On cultive aussi le Lilas de Perse *(Syringa persica* Linné) qui diffère du précédent par son port plus grêle et par sa panicule plus lâche.

3. — LIGUSTRUM.

Feuilles simples. Fleurs hermaphrodites, complètes. Calice petit à 4 dents. Corolle à tube court, à limbe à 4 lobes. Baies globuleuses.

875. **L. vulgare** Linné (Troène commun). *Vulg.* Bois noir. — Arbrisseau très rameux. Feuilles glabres, oblongues lancéolées, entières, opposées. Fleurs blanches à odeur suave, en panicule terminale. Baies noires. —Juin-Juillet. Dans les haies et les bois.

C. ou CC. partout. Toutefois, d'après Grévelier, il ne serait qu'assez commun dans le Confolentais.

La plante la plus intéressante de cette famille est l'Olivier dont on connaît les usages.

Parmi les jasmins, nous citerons le jasmin blanc et le jasmin indigène *(Jasminum fruticans)* à fleurs jaune-vif, inodores, qu'on rencontre quelquefois échappé des jardins. Nous l'avons trouvé dans ces conditions à Bellac.

Le *Syringa* (ou Lilas), qu'il ne faut pas confondre avec le Seringat, est très recherché en raison de ses jolies fleurs printannières.

Le bois de Frêne est très dur. On en fait des manches d'outil, des chaises, etc., etc.

Le bois de Troène fournit un charbon employé autrefois dans la fabrication de la poudre à canon. Les baies de cet arbuste fournissent une matière colorante qui sert à frelater le vin.

Les fleurs de Frêne sont fréquemment visitées par les abeilles.

Famille LXVII. — APOCYNÉES

Fleurs hermaphrodites régulières. Calice à 5 divisions. Corolle à 5 lobes. Etamines 5 alternant avec les lobes de la corolle. Style 1. Fruit formé de 1-2 follicules.

1. — VINCA

Corolle en soucoupe à tube long. Style en anneau, surmonté d'une touffe de poils. Plantes à feuilles persistantes d'un vert luisant.

876. **V. minor** Linné (Pervenche à petite fleur.) Vulg. : Violette de serpent. — Tiges couchées radicantes, les florifères redressées. Feuilles coriaces, glabres, ovales elliptiques, courtement pétiolées. Fleurs bleues, rarement blanches; calice à lobes courts. — Vivace; Mars-Mai. Bois, haies, lieux couverts.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Catal. Pailloux. C. (de Cessac). Forêt de Chabrières (Sarrassat); environs d'Aubusson (Jorrand et Frébault); Néoux, Sainte-Feyre-la-Montagne, vers le Breuil (Rothkegel). — Corrèze : Panpan sur la route de Varetz, Cousage, Laroche, Turenne à Gontoule. C. (Rupin); Argentat, Gô, Chadirac (Vachal); Darazac, AR. (Laygue); Les Bordes (de Lépinay). — Confolentais et Nontronnais : CC. Crévelier et Soulat-Ribette).

877. **V. major.** Linné (Pervenche à grande fleur). — Plante plus robuste que la précédente. Feuilles plus grandes, ovales pointues, ciliées sur les bords. Fleurs grandes, d'un beau bleu. Calice à lobes linéaires ciliés. — Vivace; Mars-Mai. Haies couvertes et humides.

Haute-Vienne : Au Boucheron près de l'Aiguille, RR. (Lamy); AC., Saint-Bazile, jardin de l'école (Rodeau). — Creuse : Aubusson, subspontané autour de la fontaine de Chabassière (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Petit vallon après Mallemort, près le Griffolet, R. (Rupin); Argentat, Moulin-Bas, R. (Vachal). — Confolentais : Çà et là dans quelques jardins où la plante s'est acclimatée (Crévelier). — Nontronnais : Forges d'Etouars (Soulat-Ribette); plusieurs localités aux environs de Mareuil (des Moulins).

Outre les pervenches, on cultive le Laurier-rose, dont il faut se défier parce que ses feuilles renferment de l'acide prussique à assez forte dose.

A signaler encore dans cette famille, les Strophantes, dont les grains renferment un violent poison utilisé autrefois par les nègres de l'Afrique pour enduire la pointe de leurs flèches.

Famille LXVIII. — ASCLÉPIADÉES

Calice et corolle à 5 divisions; 5 étamines à filets soudés en tube et prolongés au sommet en un appendice. Ovaire supère à 2 carpelles; 2 styles réunis en un large stigmate. Fruit folliculaire. Graines plumeuses.

1. — VINCETOXICUM.

Couronne staminale charnue, émettant 5 lobes courts; follicules lisses, longuement acuminés.

878. **V. officinale** Mœnch (Dompte-venin officinal). — Tige, 3-8 décim. simple, très feuillée, cylindrique. Feuilles ovales, aiguës, opposées, cordiformes, courtement pétiolées. Fleurs blanches ou jaunâtres, en petits bouquets axillaires. — Vivace; Juin-Septembre. Bois secs, lieux pierreux, coteaux incultes, surtout dans les terrains calcaires.

HAUTE-VIENNE : C., dit Lamy; clairsemé, dit Malinvaud. Nous paraît, en effet, plutôt rare. Parmi les roches de serpentine de la Flotte et du Cluzeau (Lamy), Condat sur les bords de la Vienne, Limoges, jardins hauts du grand séminaire sur des décombres, Marval, bords du Bandiat (Abbé Lecler); bords de la Gorre, près du moulin de Champagnac (Pouyaud); dans l'île de l'Aumônerie, c^{e} d'Aixe (de Villelume); bords de la rivière au Palais (Goulard). — CREUSE : Cat. Pailloux, R., rive gauche de la Creuse, au-dessous de Glénic, Saint-Laurent (Neyra); Aubusson (Janin); Chambon (Abbé Lascaud *in* de Cessac); Ajain (Abbé Pinot); Lourdoueix-Saint-Pierre, rochers sur les bords de la petite Creuse, au-dessous de Ligneaux, Chambon-Sainte-Croix (Martin); Aubusson, RR. à Bauze, à la Salesse voie Sarrazine (Jorrand et Frébault), bois de Charras (Sarrassat); Boussac, bords de la petite Creuse (Lafay). — CORRÈZE : Noailles, vallée d'Entrecor, Laroche, Cousage, Lissac, Jugeals, Nazareth, Turenne, rochers de Briat, Ayen, Issandon, Juillac, Obasine, Beaulieu, Brivézac, Chenaliers, C. (Rupin); Argentat, Saulières, Eysset, AC. (Vachal); C. à Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Saint-Claud et le calcaire, AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Bois des coteaux calcaires de la Jomélière près Nontron, Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

879. **V. laxum** Bartl. — Diffère du précédent par ses feuilles moyennes plus étroites et longuement acuminées. Corolle blanchâtre à lobes enroulés sur les bords. — Vivace; Juin-Août. Bois et buissons.

CONFOLENTAIS : RR. Trouvé une seule fois dans l'île de Saint-Germain (Crévelier); c^{e} d'Esse, au pied du château du Diable, sur les bords de l'Issoire, dans l'anfractuosité des rochers; bords de la Vienne, en face la Grange Cambourg; c^{e} de Lessac, rive gauche de la Vienne, entre le ruisseau de Négrat et la pointe de l'île de Saint-Germain (Thibaud).

2. — ASCLEPIAS.

Couronne staminale à 5 folioles en cornet, émettant chacune un appendice subulé. Follicules hérissés.

880. **A. Cornuti** Decaisne (Asclépiade de Cornuti). Vulg. : Herbe à la ouate. — Tiges, 8-12 décim., droite, simple. Feuilles opposées, grandes, elliptiques, oblongues. Fleurs blanches mêlées de rouge. — Vivace; Juin-Août. Plante originaire de Virginie, naturalisée çà et là.

Haute-Vienne : Naturalisé dans les hauts jardins du grand séminaire de Limoges (Abbé Lecler). — Creuse : Naturalisé à Guéret (Abbé de Cessac).

Les Asclépiadées renferment un suc laiteux qui donne à plusieurs de ces plantes des propriétés vomitives, purgatives, toniques ou stimulantes. Le *Gonolobus condurango* a été signalé comme étant propre à guérir le cancer et les morsures des serpents.

Les poils qui recouvrent les graines des Asclépiadées constituent la soie végétale.

On cultive dans nos jardins, comme plante d'ornement l'*Asclepias Cornuti.*

Famille LXIX. — GENTIANÉES

Fleurs hermaphrodites régulières. Calice et corolle à 4-5 divisions, rarement 6-12, 4-8 étamines. Ovaire libre. 2 styles soudés et formant alors un style simple. Capsule à 1-2 loges polyspermes.

1. — ERYTHRÆA.

Calice tubuleux à 5 divisions linéaires. Corolle en entonnoir à 5 divisions; 5 étamines; style filiforme. Capsule cylindrique aiguë.

881. **E. Centaurium** Linné (Erythrée Centaurée). *Vulg.* Petite centaurée, herbe à la fièvre. — Plante glabre. Tige, 1-6 décim., dressée, tétragone. Feuilles radicales obovales, en rosette, les caulinaires oblongues, sessiles. Fleurs roses, rarement blanches, en cyme dichotome, corymbiforme; calice de moitié plus court que le tube de la corolle. — ⊙; Juin-Septembre. Landes, pâturages, bois, prairies, bruyères.

Haute-Vienne : C. parfois à fleurs blanches (Lamy); RR. à Legaud c[e] d'Eymoutiers (Duris). — Creuse : Cat. Pailloux, Aubusson, Gouzon, Chambon, Mouchetard, Saint-Dizier-les-Domaines, etc. (de Cessac); RR. à Aubusson dans le bois de Confolens, entre l'arbre de la Vierge et le moulin de Batte (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Ayen, Puy de Pampelonne, AR; Bort, route d'Ussel, R. (Rupin); Argentat, Ceuilles, Croisy, AC. (Vachal); Darazac, AC. (Laygue); C. à Tulle, R. à Corrèze (D[r] Puyaubert); Saint-Cernin (Farges); Variété blanche à Moriolles (de Lépinay). —

CONFOLENTAIS : CC. (Crévelier). — Ainsi que le dit de Cessac, la les stations de cette plante sont très variables; elle disparaît quelquefois de localités où elle était très abondante.

Var. *capitata* Koch. — Plante trapue à fleurs sessiles en corymbe compact.

HAUTE-VIENNE : Forêt de Châteauneuf (Blanchet). — CORRÈZE : Environs de Puy-de-Val, c^{e} d'Espagnac (R. Fage). — CONFOLENTAIS : Châtaigneraie des Fantaisies c^{e} de Chabanais (Le Gendre).

882. **E. grandiflora** Biv. (Erythrée à grandes fleurs). — Plante plus élevée que la précédente à fleurs pédicellées, en large cyme; corolle rose, grande et large.

CORRÈZE : Bort, vallée de la Dordogne (Gonod d'Artemare), N'ayant pas en herbier de plantes de cette station, nous ne donnons cette indication qu'avec doute.

883. **E. pulchella** Fries (Erythrée élégante). — Tige 5-15 cent. rameuse dès la base; feuilles inférieures elliptiques, les supérieures plus longues. Fleurs roses, rarement blanches en cyme dichotome. — ⊙ ou bisannuelle, Pelouses humides, lieux sablonneux.

HAUTE-VIENNE : C. parfois à fleurs blanches (Lamy). — CREUSE : RR. Saint-Sulpice-le-Guéretois (Fillioux *in* de Cessac). — CORRÈZE : Bords de la route de Brive à Varetz, AR.; route de Donzenac à Allassac; Ayen, Pampelonne, C.; Larche, entre la Roche et la Ménagerie, Soulié de Chasteaux, AC. (Rupin).

2. — CICENDIA.

Calice campanulé à 4 divisions; corolle à 4 lobes, à tube court; 4 étamines; style filiforme; capsule à une loge.

884. **C. filiformis** Delarbre (*Exacum filiforme* Willd.) (Cicendie filiforme). — Tige, 4-16 centim., grêle, simple ou peu rameuse, à rameaux dressés; feuilles inférieures oblongues, les caulinaires linéaires subulées. Fleurs jaunes, petites, longuement pédonculées, en cyme lâche. Calice à lobes triangulaires. — ⊙; Juillet-Septembre. Landes marécageuses, terres humides, bords des étangs.

HAUTE-VIENNE : C. dans une terre à seigle très voisine des argiles calcaires de Saint-Bazile, Bellac, Ambazac; château de Ligoure c^{e} du Vigen; Châlus (Lamy); étang du Domaine c^{e} de

Thiat; fossé de la route de Saint-Sornin cᵉ du Dorat (Abbé Lecler); Saint-Priest-Taurion (Malinvaud). Pré marécageux à gauche de la route de la Fabrique cᵉ de Saint-Junien (Le Gendre); Linards, Saint-Genest (Abbé Charbonniéras); dans une bruyère humide à Marval (Soulat-Ribette). — Creuse : Çà et là. Le Maupuy, près Guéret; Grand-Bourg; Chardeix près Saint-Vaury; Ceyroux, etc. (de Cessac); Chamborand (Pailloux); Villameilla, près Saint-Laurent, Charsat près Guéret, Méasmes et Mouzerolles; doit être C., échappe aux regards par son exiguité (Martin); Clairavaux, AR. (Pedon). — Corrèze : Landes marécageuses de Tujac, entre la Corrèze et le pont du chemin de fer sur la route de Bordeaux cᵉ de Brive (Rupin). — Confolentais : R. Les Roufferies cᵉ de Lessac, sur un chemin allant aux Vieilles forêts (Crévelier); étang des Sèches à Confolens (Thibaud). — Nontronnais : Bords du grand étang de Saint-Estèphe (Soulat-Ribette).

885. **C. pusilla** Griesbach. (Cicendie naine). — Tige, 2-10 cent., rameuse dès la base, à rameaux étalés; feuilles linéaires lancéolées. Fleurs blanc-jaunâtre ou rosées, assez longuement pédonculées. Calice à divisions linéaires. — ⊙; Juillet-Septembre. Landes humides pelouses mouillées en hiver, bords des étangs.

Haute-Vienne : Le Dorat, Eymoutiers, l'Aumônerie cᵉ d'Aixe (Lamy); sables de l'étang du Riz-Chauveron cᵉ d'Azat (Lamy et Le Gendre); Dinsac (Abbé Pinot). — Creuse : Felletin (Abbé Pinot). — Corrèze : Mares et petits fossés des prés à Tujac cᵉ de Brive, AR. (Rupin). — Confolentais : Etang des Séches à Confolens (Thibaud). — Nontronnais : Bords de l'étang neuf de Champniers, de l'étang Groulier, etc.; lieux humides sur les bords de la route de Bussière, près le premier village du côté de Piégut cᵉ de Bussière-Badil; bords du grand étang de Saint-Estèphe (Soulat-Ribette).

3. — CHLORA.

Calice à 6-8 divisions linéaires : corolle en coupe à 6-8 divisions; 6-8 étamines. Style filiforme. Capsule à une loge.

886. **C. perfoliata** Linné (Chlore perfoliée). — Tige, 2-4 décim., dressée, ordinairement simple; feuilles opposées, les radicales obovales, les caulinaires ovales triangulaires, soudées à la base. Fleurs d'un beau jaune, en cyme dichotome. — ⊙; Juin-Août. Pâturages, coteaux incultes, terrains calcaires.

Corrèze : Chèvre-Cujol, versant S.-O.; Jouffre, versant Sud;

le long du chemin du Chauzanel à Siaurat; bois de Lafage de Noailles; Issandon, Peyroudeau, Ayen, Pampelonne, Meyssac, route de Maumont à Branceilles, C. (Rupin); Audan (de Lépinay). — NONTRONNAIS : Saint-Pardoux, Thiviers (Soulat-Ribette). « J'ai recueilli à Clérans, dit des Moulins, un échantillon portant des fleurs à 5, 6, 7 et 8 lobes cristallins. »

4. — GENTIANA

Calice tubuleux à 4-5 divisions linéaires. Corolle en entonnoir à 4-5 divisions. 4-5 étamines; stigmate sessile. Capsule à une loge.

887. **G. lutea** Linné (Gentiarie jaune en Limousin Gensano. — Racine forte, à saveur amère. Tige, 1-2 m., droite, simple, cylindrique, fistuleuse. Feuilles caulinaires ovales, elliptiques, embrassantes, les radicales très grandes, rétrécies en pétiole. Fleurs jaunes, nombreuses, pédicellées, en verticilles axillaires. — Vivace; Juin-Août. Prés montagneux, bois.

HAUTE-VIENNE : Peyrat, Eymoutiers, etc. (Lamy); bois Châle, bois de Champvert entre le village du Mont et celui d'Eybort c^e d'Eymoutiers; Verviale, non loin de la Vienne c^e de Nedde; bois de Crouzat, près Beaumont, R. (Duris); Rempnat, en aval du pont du Fourneix, rive gauche de la Vienne (Pouyaud). — CREUSE : Cat. Paillo x, C. dans la Haute-Creuse (de Cessac); Felletin CC. (Rothkegel); Aubusson, CC. (Jorrand et Frébault); clairières de la vallée de Clairavaux, C. (Pedon); prairies de la Courtine (de Litardière). — CORRÈZE : Treignac, Puy des Monédières, près à le Bos, Saut de la Virole, C. (Rupin); prés et pacages à Meymac et à Millevaches, A. C. (Gonod d'Artemare).

888. **G. pneumonanthe** Linné (Gentiane Pneumonanthe). *Vulg.* Gentiane d'automne. — Tige 1-5 décim. dressée, ordinairement simple; feuilles linéaires lancéolées. Fleurs d'un bleu azuré, pédonculées, solitaires. Calice et corolle à 5 divisions. — Vivace; Juillet-Octobre. Bruyères, prés, pâturages humides.

HAUTE-VIENNE : Bussière-Galant, bord de la Tardoire; CC. dans la plaine de Saint-Laurent près Laroche-l'Abeille (Lamy); Oradour-sur-Vayres, Champagnac, St-Bazile (Pouyaud); Longue-Aigue c^e de Dournazac (Abbé Michel); Le Dorat, Marval, Compreignac (Abbé Lecler); entre Ladignac et Saint-Yrieix, Bois de Cromières c^e de Coussac (Soulat-Ribette); Les Grands Chézeaux, landes du Coury c^e de Cromac (Lafay, Joyeux); Dar-

nac, Azat-le-Riz, Oradour-Saint-Genest (Abbé Pinot); brandes de Lussac à Roussines (Abbé Nadaud); Janailhac (Lachenaud). — Creuse : RR. Le Chassaing, près chard (de Cessac); RR. Aubusson, Etang de la Valette près Saint-Maixent (Jorrand et Frébault); Sainte Feyre, Saint Avit (Rothkegel). — Corrèze : RR. dans la Corrèze (Lamy); Servières, au Puy du Bassin ce d'Auziac, R. (Rupin); Darazac, C. (Laygue); Vitrac, dans un marais près le pont, sur la route d'Egletons (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : environs de Confolens, Ansac, Lessac, Hiesse, Montembœuf, Chabanais, brandes de Beauclain (Crévelier). — Nontronnais : dans le voisinage de la Haute-Vienne entre Bussière-Galand et Villecourt (Soulat-Ribette).

Var. *Minor* Brot. — Plante naine à tiges courtes terminées généralement par une fleur unique.

Haute-Vienne : Oradour-sur-Vayres (Blanchet); Janailhac (Lachenaud); La Roche-l'Abeille (Lamy).

De Cessac a constaté dans la Creuse une forme à feuilles linéaires étroites (Var. *Angustifolia)* et une forme à feuilles ovales obtuse (Var. *latifolia).*

Il semble que ces variations sont la conséquence de la plus ou moins grande humidité du sol.

889. **G. campestris** Linné (Gentiane champêtre). — Tiges, 5-30 cent., dressées plus ou moins rameuses. Feuilles ovales lancéolées, les supérieures embrassantes, les radicales pétiolées. Fleurs bleu-foncé. Corolle et calice à 4 divisions, à gorge munie d'appendices barbus. — ⊙ Juillet-Septembre.

Haute-Vienne : C. au Treuil dans un pré sec voisin de la maison et près de l'église de Saint-Martial; de Saint-Vitte à Magnac-Bourg, RR. (Lamy); C. dans plusieurs prés de la ce de Champnétery (Van-der-Wœstine); sur le bord d'un petit étang au pied du Puy de Bar ce de Château-Chervix (Marquis de la Douze); rebord pierreux d'un pacage touchant à la forêt de Châteauneuf près du village de Moussanas; Saint-Bonnet-Briance, sur la rive gauche d'un petit ruisseau, affluent de la Roselle et dans deux pacages près des villages de Leycuras et de La Gorce (Blanchet); prairie séche à Lavaud-Boucquet ce de Château-Chervix et à Violerzeix ce de Saint-Priest-Ligoure (Lachenaud). — Creuse : R. Chamberaud; Ahun, Montagnes à gauche de la Creuse-(Pailloux); Fongou près d'Oradour de Chirouze, etc., Saint-Georges-Nigremont (de Cessac); Vallière (Bouteillé); Ajain, pacage près du chemin de Neuville (Abbé Bertrand); Clairières dans la vallée de Clairavaux, AC. (Pedon); Néoux, La Chaumette ce de Saint-

Alpinien, vers la queue de l'étang (Rothkegel); Aubusson bruyères de Combes près le bois de Confolens (Frébault); individu ayant moins de 3 centim. bien développé, récolté le 1er décembre sur les bords de la Felletine, nanisme résultant sans doute d'une végétation anormale (Frébault). — CORRÈZE : Prés secs à l'ouest de Roche-de-Vic, sous Fontfrège, C. (Rupin); Maymac, Millevaches (Gonod et Lachenaud). — CONFOLENTAIS : Sommet du pré de Pignoux ce d'Hiesse, au bout du jardin à droite, le long de la rigole, seule localité de l'arrondissement où la plante a été trouvée (Crévelier).

G campertris β chloræfolia Meyer. — Plante plus rameuse, plus robuste, à feuilles inférieures spatulées, les supérieures plus larges que dans le type.

CORRÈZE : Pacage au-dessus de l'étang des Oussines (Gounod et Lachenaud).

5. — MENYANTHES

Calice à 5 divisions profondes; corolle à 5 divisions barbues; 5 étamines; capsule à une loge.

890. **M. trifoliata** Linné (Ménianthe . Trèfle d'eau). Faba dans les campagnes limousines. — Plante aquatique à rhizome allongé, rampant, muni d'écailles membraneuses. Feuilles alternes, trifoliées, à folioles obovales, à long pétiole engaînant. Fleurs d'un blanc rosé, en grappe au sommet d'un pédoncule axillaire. — Vivace; Avril-Mai. Marais, étangs, marécages, lieux fangeux, prés tourbeux.

C. ou CC. dans le Limousin, sauf dans les environs de Limoges où la plante est RR., dit l'abbé Lecler

D'une façon générale les plantes de cette famille sont amères et fébrifuges, notamment le Trèfle d'eau, la Petite Centaurée et surtout la racine de la Grande Gentiane *(Gentiana lutea)* qui est un de nos meilleurs toniques indigènes. Dans le Jura on extrait de cette racine une eau-de-vie, fort estimée dans le pays.

Les horticulteurs cultivent plusieurs espèces de Gentiane.

La famille des POLÉMONIACÉES n'est représentée dans la flore spontanée de France que par le *Polemonium cæruleum* Linné, cultivé sous le nom de Valériane grecque. Mais elle fournit à l'ornementation de nos jardins les *Phlox*, les *Collomies* et la *Cobée grimpante* à grandes fleurs violettes en forme de clochette.

De Cessac dit que le *Phlox acuminata* Decaisne, s'est naturalisé dans la Creuse, au Mouchetard, sur le bord d'un bois voisin de l'habitation.

La *Collomie glutineuse* se rencontre souvent dans les cimetières d'où elle s'échappe. Nos confrères, Jorrand et Frébault, l'on trouvée à l'état subspontané à Aubusson sur les bords des chemins, près du Moulin Grand et sur les terrains rapportés du cimetière.

De la famille des HYDROPHYLLÉES nous ne citerons que les *Nemophila*. Le *N. maculata*, d'après de Cessac, s'est naturalisé au Mouchetard d'où il sort souvent.

Famille LXX. — CONVOLVULACÉES

Calice à 4-5 divisions. Corolle régulière à 4-5 lobes; 4-5 étamines; 1-2 styles. Capsule à 1-4 loges.

1. — CONVOLVULUS

Fleurs régulières. Calice à 5 divisions. Corolle à 5 lobes; 5 étamines. Capsule à 1-2 loges.

891. **C. sepium** Linné (Liseron des haies). *Vulg.* : Grand liseron manchettes de la Vierge. — Racine rampante; tige volubile; feuilles grandes, aiguës, sagittées. Fleurs blanches, quelquefois veinées de rose, solitaires, grandes, axillaires. Capsule globuleuse. — Vivace; Juin-Octobre. Haies humides, jardins, bords des ruisseaux et des rivières.

CC. partout. A Chabanais (Charente), la plante, rampant sur le sol aux bords d'une carrière, avait pris un facies particulier; ne trouvant aucun point d'appui pour s'élever, elle était restée très courte (Le Gendre).

892. **C. cantabrica** Linné (Liseron de Biscaye). — Tige très rameuse, velue hérissée; feuilles oblongues, les supérieures lancéolées linéaires; fleurs petites, roses, rapprochées en cyme lâche et portées par de longs pédoncules. Capsule velue. — Vivace; Juin-Juillet. Montagnes calcaires, dans les lieux secs et pierreux.

CORRÈZE : Lissac (de Lépinay); Entrecor au-dessus du Soulié; Turenne à Lapeyrouse, C. (Rupin); AC. dans certaines pelouses du Causse, notamment au Puy de la Falaise et sur le bord du chemin de Saint-Cernin à Nadaillac, vers le village de Chaleilh (Farges).

893. **C. arvensis** Linné (Liseron des champs). *Vulg.* : Vrillée, petit Liseron, Clochette. — Tiges glabres, anguleuses; feuilles hastées, à oreillettes aiguës; fleurs blanches, roses sur les plis;

capsule glabre, ovoïde. — Vivace ; Juin-Juillet. Pelouses, champs, vignes.

CC. partout.

2. — CUSCUTA

Plantes aphylles, parasites. Fleurs régulières ; corolle garnie d'écailles pétaloides ; capsule à 2 loges s'ouvrant circulairement.

894. **C. major.** C. Bauhin (Cuscute à grandes fleurs). — Tige filiforme rameuse. Fleurs blanches ou rosées en glomérules ; calice prolongé au-dessous de l'ovaire, à lobes arrondis ; styles divergents plus courts que l'ovaire. — ⊙ ; Juin-Août. Sur le Houblon, la Spirée Ulmaire, l'Ortie, etc.

HAUTE-VIENNE : Isle, Aixe, etc., R. (Lamy) ; bords du Taurion (Malamas). — CREUSE : Cat. Pailloux. — CORRÈZE : Chasteaux RR. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Bords de la Vienne et de ses affluents. AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : AC. (Soulat Ribette)

895. **C. minor** Bauhin (Cuscute à petites fleurs). *Vulg.* : Teigne, Fil à perdrix ; en patois *Fiaou de lebre* (fil de lièvre). — Tige très grêle, filiforme ; fleurs blanc-rosé en petits glomérules ; styles beaucoup plus longs que l'ovaire et dépassant les étamines ; étamines saillantes. — ⊙ ; Juin-Septembre. Sur le genêt, la bruyère, le thym, etc.

C ou CC. partout.

C. ulicis Godron (Cuscute de l'Ajonc). — Plante plus robuste que l'espèce précédente dont elle n'est qu'une variété. — Sur l'ajonc.

Cette variété, que nos botanistes n'ont pas distinguée, semble être CC. en Limousin, dit Simon. C'est aussi notre avis.

C. Trifolii Babington (Cuscute du trèfle). — Fleurs blanches en glomérules serrés ; styles ne dépassant pas les étamines. — ⊙ ; Juin-Août ; sur les trèfles ou les luzernes.

Généralement les botanistes limousins ont confondu cette race avec *C. minor*. Cependant elle n'est que trop commune dans notre région où elle cause de grands ravages dans les champs de trèfles qui ne sont pas surveillés.

Le Jalap officinal et la Scammonée sont produits par les plantes appartenant à la famille des CONVOLVULACÉES.

C'est encore dans cette famille que l'on trouver la Patate dont les tubercules remplacent la pomme de terre dans les pays intertropicaux.

Il y a peu de plantes grimpantes qui soient aussi populaires que le volubilis des jardins dont on aime à voir les belles et fraîches corolles, à couleurs

si variées, s'ouvrir aux premières heures du jour. A citer aussi la Belle de jour.

Les Cuscutes sont des plantes parasites si redoutables pour les légumineuses que, dans beaucoup de départements, les préfets en prescrivent la destruction.

Famille LXXI. — BORRAGINÉES

Fleurs régulières. Calice et corolle à 5 divisions; 5 étamines; 1 style; 4 carpelles monospermes.

1. — BORRAGO

Corolle à gorge pourvue de 5 nectaires. Etamines appendiculées à anthères saillantes réunies en cône.

896. **B. officinalis** Linné (Bourrache officinale). — Tige, 2-4 décim., épaisse, dressée, hérissée; feuilles oblongues, pétiolées; fleurs en grappes feuillées à la base, grandes, bleues, rarement blanches; calice à divisions linéaires; corolle plane en roue. — ⊙; Mai-Octobre. Décombres, jardins, vignes, bords des chemins.

Haute-Vienne : C. dans les jardins (Lamy); Le Dorat (Abbé Lecler); Limoges (Le Gendre); RR. à Eymoutiers (Duris); Saint-Sulpice-les-Feuilles, C. (Joyeux); Saint-Bazile (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux; C. dans les jardins (de Cessac); çà et là à Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Naturalisé partout près des habitations (Rupin); AC. à Tulle, RR. à Corrèze (Dr Puyaubert). — Confolentais : Confolens, etc., AR. (Crévelier). — Nontronnais : C. (Soulat Ribette).

Var. *alba* : Haute-Vienne : Aux forges de La Rivière, ce de Champagnac, où cette plante est commune; les fleurs sont constamment blanches (Lamy). — Creuse : n'a été vue qu'une seule fois (de Cessac).

2. — SYMPHYTUM

Calice à tube droit; corolle campanulée, à gorge fermée par 5 écailles lancéolées tubulées.

897. **S. officinale** (Consoude officinale). Vulg. : *Grande Consoude Oreille d'âne, Herbe à la coupure ou aux foulures. Langue de vache.* — Souche fusiforme. Plante pubescente; tige forte, rameuse,

feuilles lancéolées, les inférieures plus grandes que les moyennes. Fleurs en grappes géminées, grandes, d'un blanc jaunâtre, roses ou violacées purpurines. — Vivace; Mai-Juin et en automne. Jardins, cours des fermes, prés humides.

Haute-Vienne : Naturalisée près de quelques habitations (Lamy); Limoges, jardin au Puy-Imbert (Le Gendre); AC. dans les prés humides à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux). — Creuse : Cat. Pailloux; AC. (de Cessac); Guéret, sur la voie du chemin de fer à Mandigour (Petit, Sarrassat); Aubusson, R., vallée de la Bauze, Blessac (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Prieur (de Lépinay); C. dans les environs de Tulle et de Corrèze (Dr Puyaubert). — Confolentais : Çà et là, Pignoux, bords, de la Charente à Alloue où la plante est à fleurs bleues, violettes ou rouges (Crévelier). — Nontronnais : Cultivée dans les jardins Soulat-Ribette).

898. **S. tuberosum** Linné (Consoude tubéreuse). — Souche tubéreuse; plante de 2-5 décim. Tige droite, anguleuse, poilue; feuilles ovales, les inférieures plus petites que les moyennes. Fleurs assez grandes, en grappes courtes, d'un blanc jaunâtre. — Vivace : Août-Juin. Bords des haies et des rivières; prairies humides.

Haute-Vienne : C. à Aixe, rive gauche de l'Aixette, Parpaillat; R. à Limoges; bords de la Gartempe, près Bussière-Poitevine (Lamy); Limoges, derrière le manège et près le Pont-Neuf; bords de la Brame à Thiat, bords de la Briance, Verneuil (Abbé Lecler); Le Dorat (Abbé Rougerie); Legaud, ce d'Eymoutiers, RR. (Duris); Saint-Yrieix-sous-Aixe, pré au dessous de Chaillac, terrasse supérieure de l'évêché de Limoges (Le Gendre); l'Aumônerie, ce d'Aixe (de Villelume). — Corrèze : bords de la Corrèze, au Prieur, vallée de la Courolle sous Bouquet, bords de la Couze sous Jugeals, sous Montplaisir. C. (Rupin); Argentat, Cheyrol, R. (Vachal); Darazac, R. (Laygue); environs de Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : CC. sur les bords de la Vienne et de ses affluents (Crévelier); AC. sur les bords de la Bonnieure, entre Chasseneuil et Cherves (Thibaud). — Nontronnais : CC. le long du Bandiat à Nontron; ruisseau de Planeau près Thiviers (Soulat-Ribette); C. à Mareuil (des Moulins).

3. — ANCHUSA

Corolle en entonnoir ou en coupe, à tube droit; à gorge munie de 5 écailles obtuses, pubescentes ou poilues; étamines incluses.

899. **A. italica** Retz (Buglosse d'Italie) *Vulg.* Bourrache bâtarde). — Plante hérissée; tige 3-10 décim. dressée, feuilles oblongues ou lancéolées, entières ou à peine sinnées. Fleurs assez grandes, d'un beau bleu, quelquefois roses, en grappe lâche. — Vivace; Mai-Août. Champs pierreux du calcaire.

Corrèze : Russac (Rupin). — Confolentais : Benest, Pleuville, Champagne, etc.; manque dans la partie granitique de l'arrondissement (Crévelier). — Nontronnais : C. dans les terrains vagues du calcaire; fossés de la route de Monteluce près Thiviers (Soulat-Ribette).

4. — LYPCOPSIS

Corolle en entonnoir à tube courbé, à gorge munie de 5 écailles obtuses, velues; étamines incluses.

900. **L. arvensis** Linné (Lycopside des champs). *Vulg.* : Petite Buglosse, Face de loup, Grippe des champs. — Plante hispide; tiges, 2-5 décim., dressées, rameuses supérieurement; feuilles lancéolées, rudes, ondulées, les supérieures demi-embrassantes. Fleurs petites, bleues ou blanchâtres. — ⊙; Avril-novembre. Champs cultivés, jardins, bords des chemins, lieux incultes, décombres.

C. ou CC. partout.

5. — LITHOSPERMUM

Corolle en entonnoir ou en roue, à tube droit et à gorge ouverte.

901. **L. officinale** Linné (Grémil officinal). *Vulg.* : Herbe aux perles, Millet d'amour, Millet perlé, Perlière.—Tiges, 3-10 décim., dressées, très rameuses. Feuilles rudes, lancéolées acuminées. Fleurs en grappes terminales, petites, d'un blanc jaunâtre; calice à divisions linéaires, obtuses; étamines insérées au milieu du tube; carpelles lisses, blancs. — Vivace; Mai-Juillet. Plante cultivée pour ses semences considérées comme diurétiques, subspontanée ou spontanée dans les terrains calcaires.

Haute-Vienne : Cultivée au Grand séminaire de Limoges, subspontanée sur les murs du jardin, Beynac (Abbé Lecler); jardins au Dorat (Chassat), à La Croix Ferrét (Le Gendre). — Creuse : n'existe qu'à l'état cultivé (de Cessac), Néoux (Rothkegel). — Corrèze : Mansac, Larche, bords de la Couze à St-Cernin, à La Roche, au Soulié, Entrecor, Lafage de Noailles, AR. (Rupin); Argentat (Vachal); Tulle, route

de Corrèze (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Çà et là dans les moissons à Confolens, introduites avec des semences de blé; plus C. à Benest, Champagne, les Pins, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Bords des ruisseaux à Thiviers (Soulat-Ribette); Ste-Croix-de-Mareuil (des Moulins).

902. **L. purpureum-cæruleum** Linné (Grémil violet.) — Plante, 2-5 décim., d'un vert foncé; feuilles lancéolées, atténuées à la base, pubescentes velues. Fleurs grandes, violacées puis bleues, en grappe terminale; divisions du calice linéaires aiguës; étamines insérées à la partie supérieure du tube; carpelles blancs, lisses, luisants.— Vivace; Avril-Juin; haies, bois, bords des chemins calcaires.

CORRÈZE. — Chèvre-Cujol, versant sud; Entrecor, chemin du sport à Rozier, A. C. (Rupin); bords du chemin de St-Cernin-de-Larche à Chazat (Farges). — CONFOLENTAIS : Forêt des Quatre-Veaux ce des Pins, RR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Diverses localités aux environs de Mareuil (des Moulins).

903. **L. arvense** Linné (Grémil des champs). — Tige, 1-4 décim., dressée, peu rameuse, munie de petits poils; feuilles oblongues les inférieures atténuées en pétiole. Fleurs en grappes,très petites, blanches, rarement bleues; étamines insérées presque à la base du tube; carpelles tuberculeux brunâtres. — ⊙; Avril-Septembre. Champs cultivés, vignes.

HAUTE-VIENNE : Champs cultivés, C., au Martoulet près St-Germain, murs à Chalucet (Lamy); Le Poulier ce de Saint-Bazile, R. (Rodeau); Eymoutiers, R., d'introduction récente (Duris).— CREUSE : Cat. Pailloux. AR., Bénévent, Grand-Bourg, Saint-Médard, Ajain, etc. (de Cessac); Guéret, Le Mont ce d'Ajain (Martin); AR. à Guéret (Lafay). — CORRÈZE : Coteaux bordant la route du Griffoulet à Ussac, C.; Noailles, vallée d'Entrecor, Coutinard, le Chauzanel, Puy-Laborie C. (Rupin); Moriolle (de Lépinay); bords de la Dordogne AR., (Laygue); Saint-Cernin, AC. (Farges). — CONFOLENTAIS : Moissons à Confolens, Saint-Maurice, Lessac, etc. C. — NONTRONNAIS : Environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

6. — ECHIUM

Corolle à gorge nue et ouverte, à limbe irrégulier,, subbilabié; 5 étamines inégales; carpelles tuberculeux.

904. **E. vulgare** Linné (Vipérine commune). *Vulg.* : Langue de bœuf, Herbe aux vipères. — Tige, 2-6 décim. Feuilles à nervures latérales non saillantes, les supérieures dilatées à la base. Fleurs bleues rarement blanches, en grappe spiciforme. Corolle à tube plus court que le calice ; étamines à filets glabres. — Bisannuelle ; Mai-Septembre. Champs, lieux incultes, murs, bords des chemins.

Généralement C. ou CC. partout. R. cependant dans quelques endroits, à Eymoutiers par exemple, dans la Haute-Vienne (Duris) ; elle est abondante là où elle se rencontre.

E. Wierzbickii Haberle (Vipérine de Wierzbick). — Diffère du précédent par sa tige plus rameuse, son inflorescence en large panicule, ses fleurs plus petites et ses étamines non saillantes. — Bisannuelle ; Juin-Août. Bords des chemins, lieux secs.

Creuse : Dans un trèfle près Moutier-Roseille, sur le chemin de Felletin à Villefort (Martin) ; Peyrusse à Chénerailles (de Cessac). — Corrrèze : Beaulieu, île sous le pont, bords de la Dordogne, Chenaliers, AC ; Cornil à Bonnel, R. (Rupin) ; Darazac, AC. (Laygue). — Confolentais : plateforme de la gare des marchandises à Confolens (Thibaud).

7. — PULMONARIA

Corolle infundibuliforme, à gorge ouverte garnie de 5 pinceaux de poils ; étamines incluses, carpelles lisses.

905. **P. angustifolia** Linné (Pulmonaire à feuilles étroites). — Tige, 15-25 centim., dressée, à poils étalés. Feuilles non maculées, lancéolées, les radicales estivales linéaires lancéolées longuement atténuées en pétiole, les supérieures sessiles décurrentes. Fleurs en grappes, d'un beau bleu, très rarement blanches. —Vivace ; Avril-Mai. Le long des haies, dans les bois et les prés.

C. ou CC. partout.

P. affinis (Pulmonaire rapprochée). — Tige de 1-4 décim. ; feuilles ordinairement maculées, les radicales subitement rétrécies à la base, les radicales estivales largement ovales lancéolées. Fleurs d'un bleu violacé.

Haute-Vienne : RR. (Ab. Lecler). — Creuse : C. surtout dans la vallée de la Creuse (de Cessac)au Pont-à-la-Dauge Sarrassat). — Corrèze : Bois sablonneux de la Corrèze, île du Griffolet, Noailles, forêt de Lafaye, etc. (Rupin). — Confolentais : dans le calcaire (Crévelier).

P. longifolia Bastard (Pulmonaire à longues feuilles). — Diffère de *P. angustifolia* par ses feuilles ordinairement macu

lées, longuement lancéolées, les radicales estivales étant beaucoup plus longues que larges et dépassant la tige, enfin par ses fleurs d'un violet plus ou moins foncé.

Haute-Vienne : CC. dans les prés des environs de Limoges, landes des environs de la gare de Thiat, le long des haies au Monteil, c^{e} de Ladignac. (Lamy). — Corrèze : Cornil, bois de Leix, le long du sentier descendant à Bonnel, R. (Rupin); au Puy de Bort (Gonod d'Artemare); Aubazine, route de la gare, R. (Fourgeaud).

Après un attentif examen des documents entre nos mains, nous pensons que les botanistes limousins ont appliqué différemment les noms *P. angustifolia*, *azurea*, *affinis*, *officinalis*, *saccharata* et *tuberosa*. De là sans doute des confusions que nous ne pouvons reconnaître parce que nous ne possédons qu'une partie des individus de ce genre récoltés par eux.

Par suite nous avons éliminé le *P. officinalis* qui est une plante de l'Est et du Nord, ayant — remarque de Cessac — les feuilles radicales cordiformes. Nous n'avons maintenu que les *P. angustifolia*, *affinis* et *longifolia* en indiquant des aires géographiques dont nous ne garantissons par la parfaite exactitude.

Rappelons que pour faire une détermination rigoureuse des espèces du genre *Pulmonariu*, il faut avoir des individus en fleurs et en fruits ainsi que des feuilles radicales estivales. Aussi trouve-t-on quelquefois, dans les flores, ces espèces confondues sous le nom de *P. officinalis* avec *P. angustifolia* comme simple variété.

Lamarck, dans son dictionnaire, décrit les espèces linnéennes *P. officinalis* et *angustifolia* avec quelques variétés reposant sur la couleur des fleurs ou sur les macules blanches qui existent ou non sur les feuilles.

8. — MYOSOTIS

Corolle en coupe ou en entonnoir, à 5 lobes, pourvue d'un tube court; gorge fermée par 5 petitse écailles. Etamines incluses.

906. **M. silvatica** Hoffmann (Scorpione des bois). — Plante de 2-6 décim., poilue; feuilles oblongues, entières, les caulinaires sessiles. Fleurs d'un bleu d'azur; calice fructifère hispide; corolle assez grande en coupe, à lobes distincts. — Mai-Juillet. Lieux couverts, bords des ruisseaux.

Généralement C ou CC., AR. dans le Nontronnais : Environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

Var.. *albiflora* Babey. — A fleurs blanches.

Haute-Vienne : Bois et bords du ruisseau près de Saint-Martin-le-Vieux (Le Gendre).

907. **M. intermedia** Link (Scorpione intermédiaire). — Diffère

de l'espèce précédente, avec laquelle elle se confond facilement, par la corolle plus petite, à lobes se touchant, à limbe en entonnoir. Les fleurs sont d'un bleu clair, à gorge jaune; elles sont rarement blanches. — Bisannuelle; Août-Septembre. Champs, bords des chemins.

Haute-Vienne : CC. — Creuse : C. — Corrèze : Sous-Imbert (Rupin); Moriolles (de Lépinay); Argentat (Vachal). — Confolentais : CC. — Nontronnais : Environs de Piégut, Thiviers (Soulat-Ribette).

M. umbrata Mert. et Koch. — Race du M. *intermedia* dont elle se distingue par ses longs poils blancs presque apprimés, ses feuilles basilaires longuement atténuées en pétiole, ses fleurs un peu plus grandes.

Corrèze : Ruines du château de Treignac (Le Gendre).

908. **M. hispida** Schlecht. (Scorpione hispide). — Tige, 1-2 décim., grêle, velue; feuilles caulinaires oblongues, sessiles. Fleurs en grappe non feuillée, bleues à gorge jaune, très petites. Calice fructifère à lobes linéaires, ouverts, à pédicelles dilatés plus courts que lui.— ⊙ ; Août-Septembre. Champs sablonneux, murs, vignes, etc.

C. ou CC. partout.

909. **M. versicolor** Persoon (Scorpione changeante). — Plante hérissée. Tige, 10-30 centim., droite, grêle; feuilles caulinaires linéaires lancéolées. Fleurs petites, en grappes non feuillées, jaunes, puis rougeâtres, bleues et enfin violettes. Pédicelle plus court que le calice fructifière qui est ouvert; corolle à limbe en entonnoir et à tube saillant. — ⊙ ; Avril-Septembre. Champs sablonneux.

C. ou CC. partout.

Lamy et de Cessac ont signalé des individus dont toutes les fleurs sont jaunes, mais qu'il ne faut pas confondre avec la race *M. Balbisiana*, à pédicelles plus courts et presque capillaires, non signalée jusqu'ici en Limousin.

910. **M. palustris** With. (Scorpione des marais). Vulg. *Ne m'oubliez pas*. — Souche rampante. Tiges, 2-4 décim., anguleuses, à poils apprimés vers le sommet; feuilles caulinaires, oblongues, lancéolées, sessiles. Fleurs grandes, d'un beau bleu, roses ou blanches; style presque aussi long que le calice. — Vivace; Mai-

Septembre; prés humides, pelouses tourbeuses, bords des ruisseaux.

C. ou CC. partout.

M. strigulosa Reich. (Scorpione rude). — Diffère du précédent par ses fleurs petites, d'un bleu clair. Calice fructifère ouvert. Rigoles des prés, prés humides, lieux fangeux.

Haute-Vienne et Creuse : C. — Corrèze : Rivet, Baynac, le long de la route de la Grafoulière à Tulle, entre Puy-de-Noix et la Brande, AR. (Rupin); Ussel (Lamy). — Confolentais : CC. — Nontronnais : Environs de Piégut, landes de Bancul près Thiviers, C. (Soulat-Ribette).

M. repens Don (Scorpione rampante). — Tiges longuement rampantes, hérissées de poils étalés. Style plus long que le tube du calice. (Forme terrestre du *M. palustris*, dit Soulat-Ribette). — Bisannuelle; Mai-Juillet. Tourbières, landes ombragées.

Haute-Vienne : près Limoges, R. (Lamy). — Creuse : Grand-Bourg à Colonge, etc. (de Cessac). — Confolentais : Les Roufferies c^{e} de Lessac, bords d'un ruisseau, sur des terres provenant de curage (Crévelier). — Nontronnais : au-dessus de Limagnes, près Thiviers. Var. *terrestris* (Soulat-Ribette).

911. **M. lingulata** Lehm (Scorpione ligulée). *M. æspitosa* Schultz. — Tiges cylindriques, radicantes à la base, à poils apprimés au sommet. Fleurs d'un bleu pâle, corolle médiocre; style beaucoup plus court que le calice; calice fructifère ouvert. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Fossés, lieux marécageux.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : RR., Saint-Loup-des Landes (Pailloux). — Corrèze : Ste-Féréole, étang de Bas-Champs, près le château de Clavel, C. (Rupin); Bonnel, Moriolles (de Lépinay). — Nontronnais : C. aux environs de Piégut.

M. multiflora Mérat (Scorpione multiflore). — Plante à poils tous apprimés, en touffes serrées. Fleurs d'un bleu clair, moitié plus petites que dans *M. strigulosa*; calice fructifère presque fermé. — Bisannuelle; Mai-Septembre. Prés humides.

Haute-Vienne : Le Dorat (Abbé Rougerie). — Creuse : Moutier-Roseille (Pailloux); n'a pas été retrouvé par de Cessac. — Confolentais : Prés humides à Confolens et dans les environs, toujours en mélange avec *M. strigulosa*.

9. — ECHINOSPERMUM

Corolle en coupe, à gorge fermée par 5 petites écailles. Etamines incluses. Carpelles fixés à la colonne centrale dans toute la longueur de leur angle interne, portant sur les angles 2 rangs d'aiguillons crochus.

912. **E. Lappula** Lehm. (Echinosperme Lappule). — Plante poilue, rude; tige dressée, 2-6 décim., Feuilles sessiles, lancéolées, elliptiques. Fleurs petites, bleues, en grappes lâches. — ⊙; Juin-Août. Champs pierreux, calcaires, ou sablonneux, vignes.

Corrèze : Vignes à Chèvre-Cujol, Noailles au Puy-de-Crochet (Rupin). — Nontronnais : près de Jomelières sur la route d'Angoulême à Nontron (Soulat-Ribette); Mareuil (des Moulins).

10. — CYNOGLOSSUM

Corolle en entonnoir à tube allongé, à gorge fermée par 5 écailles. Carpelles fixés à la colonne centrale par la partie supérieure de leur angle interne, bordés d'aiguillons sur les angles,

913. **C. pictum** Aïton (Cynoglosse rayée). — Feuilles blanchâtres, à poils très courts étalés, les supérieures embrassantes. Fleurs d'un bleu pâle, veinées. Carpelles convexes non bordés, portant de nombreux aiguillons entremêlés de tubercules. — ⊙; Mai-Juillet. Champs pierreux, lieux arides, dans le calcaire.

Corrèze : Route de Brive à Noailles; Saint-Cernin-de-Larche, Jugeals, Russac, Linoire, AC. (Rupin). Argentat, Saulières, C. (Vachal).

914. **C. officinale** Linné (Cynoglosse officinale). *Vulg.* : Langue de chien, herbe d'Antal. — Feuilles molles, velues, blanchâtres, les supérieures sessiles, dilatées à la base arrondie. Fleurs rouge-brun. Carpelles à surface supérieure plane et bordée, portant des aiguillons courts et peu nombreux. — Bisannuelle ou vivace; Mai-Juillet. Champs incultes, le long des haies,

Creuse : Cat. Pailloux, R. Saint-Médard, Sainte-Feyre-la-Montagne, etc. (de Cessac); Pionnat (Neyrat); Bellegarde (Abbé Pinot); Saint-Avit-de-Tardes (Rothkegel). — Corrèze : Jauzac (de Lépinay); Chauffour, bords de la route près du Lot (Lamothe). — Confolentais : Confolens, un seul pied sur le talus des bords de la Vienne près du jardin de l'hospice (Crévelier). — Nontronnais : AC. (Soulat-Ribette).

11. — OMPHALODES

Corolle rotacée, à tube très court, à gorge fermée par 5 écailles. Carpelles fixés à la colonne centrale par leur bord externe; face externe creusée et bordée d'une membrane.

915. **O. verna** Mœnch (Omphalode printannière). *Vulg.* : Myosotis, Petite consoude. — Tige de 0^m16. Feuilles persistantes, ovales, en cœur. Fleurs en grappes, petites, bleu d'azur. Vivace ; Mars-Mai.

HAUTE-VIENNE : Pré du presbytère de Javerdat, au pied d'un mur (Abbé Michel); cultivée et quelquefois sortie des jardins (Abbé Lecler). — CREUSE : Naturalisée çà et là (de Cessac).

12. — HELIOTROPIUM

Corolle en coupe à gorge nue. Carpelles ovoïdes, soudés à l'axe sur toute la longueur de leur bord interne.

916. **H. europæum** Linné (Héliotrope d'Europe). *Vulg.* : Herbe aux verrues, Tournesol, herbe de Saint-Fiacre. — Tige, 1-2 décim., dressée; feuilles entières, un peu rudes, ovales ou elliptiques, longuement pétiolées. Fleurs blanches en épis scorpioides; calice à 5 divisions lancéolées, très étalées, persistantes; fruit sans aiguillons. — ⊙; Juin-Septembre. Champs pierreux et calcaires.

HAUTE-VIENNE : Champs à Cromac (Gentil); sur la voie du chemin de fer à la gare de Thiat (Le Gendre). — CORRÈZE: Larche, à Fournet, Achier à la Ménagerie, à Cousage AC. (Rupin); Lesparce (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Ambernac, Pleuville, Champagne-Mouton, Saint-Claud, etc., Champs calcaires (Crévelier); Longea, c^e de Chassenon (Coq); AC. dans les jardins de Chasseneuil (Thibaud). — NONTRONNAIS : terrain calcaire aux environs de Varaignes (Soulat-Ribette).

Plusieurs plantes de cette famille, telles que les Cynoglosses, Consoudes Bourraches et Pulmonaires, sont considérées comme ayant des propriétés médicinales.

La Consoude du Caucase fournit un abondant fourrage, ce qui fait qu'en temps de disette sa culture est recommandée aux agriculteurs.

On trouve une matière colorante rouge dans les genres *Alkana* et *Echium*

L'Omphalode, les Myosotis et l'Héliotrope se rencontrent dans tous les jardins, le dernier surtout en raison de son agréable parfum.

Les abeilles recherchent les Pulmonaires, la Vipérine et la Bourrache.

Famille LXXII. — SOLANÉES

Fleurs régulières; calice et corolle à 4-10 divisions; ordinairement 5 étamines; 1 style. Ovaire à 2 loges polyspermes; fruit charnu indéhiscent ou capsule déhiscente.

1. — LYCIUM

Calice court tubuleux, à 5 dents égales ou à 2 lèvres; corolle en entonnoir à tube court; baie arrondie.

Les Lyciets sont des arbrisseaux épineux, à fleurs violettes ou rougeâtres à baies rouges ou orangées, que l'on cultive dans les jardins et qui se naturalisent assez facilement mais qui ne paraissent spontanés en aucun point de notre région.

Nous citerons :

L. barbarum Linné (Lyciet de Barbarie). *Vulg.* : Jasminoïde, à petites feuilles linéaires lancéolées.

L. Trewianum R. et Sch. (Lyciet de Trew.), à feuilles lancéolées assez longues.

L. ovalum Duham (Lyciet ovale), à feuilles courtes et ovales.

M. Monnet, botaniste à Guéret, nous a communiqué en août 1891, un Lyciet, provenant de son jardin, qui nous paraît être un hybride et dont nous donnons ci-après la description;

L. Monneli Le Gendre (Lyciet de Monnet). — Arbrisseau non ou peu épineux; à rameaux diffus penchés, présentant 4 ou 5 angles bien marqués, surtout vers le sommet,; à écorce jaune pâle portant des poils apprimés de haut en bas. Feuilles glabres, vert clair, pétiolées, oblongues lancéolées, aiguës, retrécies aux deux extrémités, de longueur très variable mais dont le limbe atteint quelquefois 10 centim. Pédoncules axillaires, solitaires ou géminés. Calice à 5 dents. Corolle dont les lobes sont au moins égaux au tube, violette, blanchâtre dans le fond. Etamines saillantes. Nous n'en avons pas vu les fruits.

Cet arbrisseau diffère de *L. Trewianum* par son calice à 5 lobes et s'en rapproche par sa corolle. Il diffère de *L. ovalum* par la longueur des lobes de la corolle et par la longueur de ses feuilles, mais il s'en rapproche par son calice. Il n'a pas le calice bilabié de *L. barbarum*, ni les lobes courts de la corolle de *L. europæum*.

Pour nous il s'agit d'un hybride des *L. Trewianum* et *L. ovalum*.

2. — SOLANUM

Fleurs en petits bouquets. Calice non accrescent appliqué sur la baie. Corolle en roue. Baie arrondie.

917. **S. nigrum** Linné (Morelle noire). *Vulg.* : Tue-Chien.. — Tige 3-4 décim., dressée rameuse; rameaux cylindracés velus; feuilles ovales, sinuées dentées. Fleurs blanches à anthères jaunes;

baies noires à la maturité. — ⊙; Juin-Octobre. Lieux cultivés, pieds des murs, décombres.

C. ou CC. partout sauf dans le Confolentais où la plante serait assez rare d'après Crévelier.

S. melanocerasum Willd. (Morelle Cerisier noir). *Vulg.* Bonbon noir, Herbe à la pourrie. — Rameaux anguleux chargés d'aspérités, baies plus grosse que dans *S. nigrum* dont cette variété est si voisine qu'elle para t en être une forme plus robuste par suite de sa croissance dans un terrain plus fertile. — ⊙; Juillet-Octobre; décombres, fumiers.

Haute-Vienne : Ambazac, Panazol (Lamy); CC. (Abbé Lecler) — Creuse : Bénévent, Grand Bourg, etc., probablement C. (de Cessac). — Confolentais : Çà et là à Confolens (Crévelier). *Doit exister ailleurs mais a sans doute été confondu avec S. nigrum.*

S. Dillenii Schultz (Morelle de Dillen.) — « Forme remarquable, dit Lamotte, par sa haute taille et la grande dimension de ses feuilles presque entières qui ont quelque ressemblance avec celles de la Belladone ». Fleurs blanches un peu violacées. — ⊙; Juillet-Octobre, lieux incultes, fumiers.

Creuse : RR. Ahun (Pailloux); Vollegevieille (Martin).

918. **S. ochroleucum** Bastard (Morelle jaunâtre). — Diffère de *S. nigrum* par des rameaux anguleux et des baies d'un jaune citron à la maturité. — ⊙; Juillet-Octobre; lieux incultes, décombres.

Haute-Vienne : Talus près du pont qui traverse le chemin d'Ambazac à la station (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, Mouchetard, etc. (de Cessac). — Corrèze : près de Beaulieu (Lamy *in* Rupin). — Nontronnais : aux environs de Mareuil (des Moulins).

919. **S. miniatum** Bernh (Morelle rouge). — Se distingue du *S. nigrum* par ses rameaux anguleux et ses baies rouges à la maturité. — ⊙; Juillet-Octobre; décombres, lieux incultes.

Corrèze : Dans les environs de Brive, le Chauzanel, C. (Rupin). — Nontronnais : Piégut, Marthon, etc. (Soulat-Ribette); environ de Mareuil (des Moulins).

920. **S. Dulcamara** Linné (Morelle Douce-amère). *Vulg.* : Morelle grimpante, Douce-amère, vigne de Judée. — Tige, 1-2 m.,

ligneuse à la base, grimpante; feuilles cordiformes, entières, les supérieures hastées. Fleurs violettes, quelquefois blanches ou carnées, en grappes ramifiées. Baies rouges, ovoïdes. — Vivace; Juin-Septembre. Haies, lieux frais, bords des eaux, bois humides.

C. partout, sauf dans les environs d'Eymoutiers (Haute-Vienne) où la plante serait rare d'après Duris.

Var. β. *indivisum* Boissier. — Feuilles toutes indivises.

Confolentais : Bords de la Vienne à Confolens (Crévelier) et sans doute ailleurs.

Var. δ. *laciniatum* Dun. — Feuilles 3-5 lobées, à lobe moyen bien plus grand.

Haute-Vienne : Environs de Nantiat (Soulat-Ribette) et certainement ailleurs.

Solanum tuberosum Linné (Morelle tubéreuse). *Vulg.* : Pomme de terre (1). — On connaît l'importance de ce tubercule, originaire du Chili et du Pérou, qui est cultivé partout. Il faut se méfier des tubercules qui ont grossi à l'air libre et qui ont pris une teinte verte.

On cultive aussi l'Aubergine *(S. melongena)* qui est employée dans l'alimentation, surtout dans le Midi.

3. — PHYSALIS

Calice accrescent, vesiculaire, enveloppant complètement la baie mais en en restant écarté. Corolle en roue. Baie globuleuse, écarlate.

921 **P. Alkekengi** Linné (Coqueret Alkekenge). *Vulg.* : Herbe à la Chique, Amour en cage, Cerise de Juif, Cerise d'hiver, etc. — Tige, 3-6 décim., rameuse; feuilles géminées, ovales-acuminées, entières, pétiolées. Fleurs assez grandes, d'un blanc verdâtre, solitaires, pubescentes; calice devenant rouge à la maturité; baie de la grosseur d'une cerise. — Vivace; Juin-Septembre; haies, buissons, vignes.

Haute-Vienne : Naturalisé dans un jardin à Bellac (Le Gendre). — Corrèze : Vignes du calcaire à Saint-Cernin -de-Larche, sous Beausoleil; R. (Rupin). — Confolentais : C. dans les vignes du calcaire; çà et là dans les terrains tertiaires vers Epenède,

1. Voir *Règne végétal,* 1892, quelques documents pour l'histoire de la pomme de terre par le Dr Clos.

Hiesse (Crévelier). — NONTRONNAIS : Pays des vignes entre Souffrignac et Varaignes, sur les coteaux qui dominent le Bandiat (Soulat-Ribette).

4. — ATROPA

Calice peu accrescent, à 5 divisions pointues. Corolle en cloche à 5 dents courtes. Baies globuleuses, noires, luisantes.

922. **A. Belladona** Linné (Atrope Belladone). *Vulg.* : Herbe empoisonnée. — Tige, 8-10 décim., droite rameuse; feuilles amples, ovales, aiguës, inégales à court pétiole. Fleurs assez grandes, d'un brun violet livide; baies de la grosseur d'une cerise. Plante très vénéneuse. — Vivace; Juin-Août. Parties fraîches des bois couverts et montagneux.

CREUSE : Bois de Château-Méry près Ahun (Pailloux).

5. — DATURA

Calice à 5 angles, se séparant circulairement au-dessus de sa base qui est persistante. Corolle infundibuliforme, plissée. Capsule épineuse, à 4 loges, s'ouvrant par 4 valves.

923. **D. Stramonium** Linné (Datura Stramoine). *Vulg.* : Pomme épineuse, herbe aux sorciers, herbe du diable.— Tige, 4-8 décim., arrondie, rameuse. Feuilles ovales acuminées, sinuées dentées, longuement pétiolées. Fleurs blanches, grandes, solitaires. Plante vénéneuse. — ⊙; Juillet-Septembre. Cours, jardins, décombres, terres rapportées.

HAUTE-VIENNE : R. (Lamy); c^e de Boisseuil, Faugeras, la Chalussie; Montagrier, c^e de Saint-Bonnet (Abbé Lecler); Saint-Bazile, jardin de l'école (Rodeau); entre le Vigen et Solignac (Le Gendre); Aixe, Pierrebuffière (Brouard). — CREUSE : Guéret, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Mouchetard, Grand-Bourg au Masgelier (de Cessac). — CORRÈZE : Malemort, Larche, entre Saint-Cernin et la Ménagerie; Turenne, autour des ruines; Nonards; Moulin d'Arnac, Bellet, AC. (Rupin); Argentat, Albussac. R. (Vachal); Corrèze, le Pouget (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Çà et là, La Ferraudie, la Mayonnie à Confolens, Alloue, Ambernac, etc. (Crévelier); Chabanais, bords de la carrière (Le Gendre). — NONTRONNAIS : R. (Soulat-Ribette). —

Ajoutons que toutes ces stations manquent généralement de fixité.

D. Tatula Linné (Datura pourpré). — Diffère du type par sa tige purpurine et ses fleurs pourpre-lilas.

Haute-Vienne : Le Champ de Juillet à Limoges (Brouard), accidentellement sans doute. — Confolentais : Terres remuées près la la croix de Lessac, AR. (Thibaud).

6· — HYOSCYAMUS

Calice campanulé, renflé à la base, accrescent, enveloppant le fruit; corolle infundibuliforme; capsule s'ouvrant circulairement vers le sommet.

924. **H. niger** Linné (Jusquiame noire). *Vulg.* : Herbe de Chevaux, mort aux poules. — Plante robuste, visqueuse, poilue; tige 3-8 décim.; feuilles ovales, oblongues, sinuées, les radicales pétiolées, les caulinaires amplexicaules. Fleurs assez grandes, jaunâtres, à gorge pourprée, à limbe rayé de pourpre et de noir; corolle régulière; capsule ovoïde, conique. — Plante vénéneuse. — ⊙; ou bisannuelle; Mai-Juillet. Décombres, bords des chemins.

Haute-Vienne : Bellac, Le Dorat (Malinvaud); Saint-Bonnet-la-Marche, Limoges, route de Bellac (Abbé Lecler); Legaud, c^e^ d'Eymoutiers, près du château de Nedde (Duris); Château du Riz-Chauveron, c^e^ d'Azat (Le Gendre). — Creuse : Catal. Pailloux, R.; Felletin, Glénic, Grand-Bourg à Ribe, Crozant, La Chapelle-Baloue, etc. (de Cessac); Guéret (Lafay, Sarrassat); Aubusson, RR. à La Villatte, cours du château de Saint-Marc (Jorrand et Frébault).— Corrèze : Chasteaux, chemin du Sorpt (Loubignac); Turenne à Linoire, AC. (Rupin); Saint-Cernin, AR. (Farge).— Confolentais : Saint-Germain-sur-Vienne, au pied des vieilles tours du château, cours et décombres du château d'Ordières, c^e^ de Benest, et çà et là aux environs, AR. (Crévelier).

Le *Nicandra Physaloides* Gaertner (Nicandre du Pérou) est naturalisé assez fréquemment. C'est une plante à tige droite, rameuse, à feuilles ovales sinuées, à fleurs assez grandes d'un bleu tendre, blanches au fond, à corolle campanulée, à calice vésiculeux renfermant une baie sèche à la maturité. — Jardins, fumiers, décombres.

Haute-Vienne : Naturalisé au grand Séminaire de Limoges; Montagrier, c^e^ de Saint-Bonnet, Le Dorat (Ab. Lecler); près

d'une habitation à l'Aiguille (Le Gendre). — Creuse : Subspontané à Guéret (de Cessac).

Le *Nicotiana rustica* Linné (Nicotiane rustique), plante visqueuse, à tige droite rameuse, à feuilles pétiolées ovales entières à fleurs d'un jaune verdâtre, se rencontre quelquefois à l'état subspontané.

Haute-Vienne : Naturalisé sur quelques points (Lamy); Limoges, Feytiat, Le Dorat, Montagrier (Abbé Lecler). — Creuse : Naturalisé çà et là (de Cessac); Aubusson, AR. (Jorrand et Frébault).

Ces deux dernières plantes ne peuvent être considérées comme appartenant à notre flore.

Les solanées renferment des plantes ayant des propriétés très diverses.

Les unes contiennent des poisons violents, utilisés en médecine, telles que certaines Morelles, les Belladones, les Mandragores, les Stramoines, les Jusquiames.

Les autres entrent dans notre alimentation, notamment la pomme de terre à laquelle nous ajouterons les Tomates, les Piments, les Aubergines.

On cultive plusieurs de ces plantes ainsi que les Pondeuses, les Lyciets et les Pétunias.

Enfin c'est à cette famille qu'appartiennent les tabacs dont on connaît l'usage et la large consommation qui s'en fait partout, ainsi que les importants produits qu'en retire l'Etat en les vendant sous forme de tabac à priser, à chiquer et à fumer et sous forme de cigares et de cigarettes.

Famille LXXIII. — VERBASCÉES

Cette famille n'est représentée en Limousin que par le genre *Verbascum*.

1. — VERBASCUM

Calice tubuleux à 5 divisions; corolle rotacée à tube presque nul, à 5 lobes un peu inégaux. Capsule globuleuse ou ovale, s'ouvrant en 2 valves au sommet.

925. **V. Thapsus** Linné (Molène bouillon blanc). — Plante couverte d'un tomentum verdâtre ou jaunâtre, Tige, 3-20 décim., simple. Feuilles ovales ou lancéolées-oblongues, décurrentes dans toutes la longueur des entre-nœuds. Fleurs petites, d'un jaune pâle, en grappe serrée et très longue; corolle concave; étamines supérieures portant des poils blancs ou jaunâtres, les inférieures presque glabres. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Bords des chemins, champs incultes.

C. ou CC. partout, serait rare aux environs de Confolens (Crévelier).

V. canescens Jordan (Molène blanchâtre). — Diffère du type par son tomentum blanc.

Confolentais : Çà et là aux environs de Confolens, notamment sur les talus de la route de Ruffec (Crévelier). — Doit être C., mais a sans doute été confondu avec *V. Thapsus*.

926. **V. phlomoides** Linné (Molène Phlomide). — Plante couverte d'un tomentum épais. Tige, 3-10 décim., dressée, arrondie. Feuilles caulinaires brièvement décurrentes, les radicales ovales. Fleurs grandes, d'un brun-jaune; en grappe spiciforme, allongée, lâche; corolle à limbe plan; poils des étamines supérieures épaissis en massue. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Terres incultes, lieux pierreux.

Haute-Vienne : Isle, Aixe, etc. (Lamy); Saint-Sulpice-les-Feuilles. C. (Joyeux).

927. **V. thapsiforme** Schrad. (Molène faux Thapsus). *Vulg.* : Blanc de mai, Bouillon blanc. — Diffère de *V. Thapsus* par ses fleurs grandes d'un beau jaune en épi gros et serré, par sa corolle à limbe plan. — Bisannuelle; Juin-Septembre. Lieux pierreux et sablonneux.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux : « J'ai cueilli à Bénévent, dit de Cessac, un Vesbacum intermédiaire entre cette espèce et le *V. Thapsus*.

928. **V. blattarioides** Lamack (*V. Virgatum)* Benth). Molène à baguettes. — Tige 3-9 décim., feuillée, ordinairement simple. Feuilles couvertes de petits poils épars, glanduleux au sommet, les caulinaires étroites, légèrement décurrentes. Fleurs grandes, jaunes, solitaires ou en petits faisceaux, en grappe très allongée; pédicelles dressés; étamines à filets munis de poils violets. — Bisannuelle; Juillet-Septembre. Bords des chemins, lieux incultes.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : AC. Cat. Pailloux. La Souterraine, Glénic, Anzême, Aubusson, Saint-Dizier-les-Domaines, etc. (de Cessac). — Corrèze : Brive, chemin des Treize-vents (Rupin); vers Malemort, près d'une carrière de sable à gauche de la route (Lamothe). — Confolentais : Confolens, le Pignoux c[e] d'Hiesse, Montembœuf, un peu partout sans être

commun (Crévelier). — NONTRONNAIS : Au pied de la tour de Piégut, Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

929. **V. Blattaria** Linné (Molène Blattaire). *Vulg.* : Herbe aux mites. — Tige 3-9 décim., simple ou rameuse, glabre sauf au sommet. Feuilles glabres, les caulinaires embrassantes, non décurrentes. Fleurs assez grandes, jaunes, violettes à la base, solitaires, en grappe lâche, allongée; pédicelles étalés; capsule globuleuse, — Bisannuelle; Juin-Octobre. Chemins, fossés, terrains argileux.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : Richemont c^e de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin). — CORRÈZE : Malecroix (Loubignac), route de Varetz (Rupin); Moriolles (de Lépinay); AC. dans les cantons de Tulle et de Corrèze (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : AC. à Confolens et dans les environs (Crévelier). — NONTRONNAIS : Mareuil (Soulat-Ribette).

930. **V. floccosum** Waldst et Kit (Molène à flocons). — *V. pulverulentum* Smith *non* Villars, *V. pulvinatum* Thuil. — Plante couverte d'un tomentum plus ou moins fugace. Tige 4-12 décim., arrondie. Feuilles finement dentées, cotonneuses sur les deux faces, les radicales et les inférieures très courtement pétiolées, les supérieures amplexicaules. Fleurs petites, jaunes, striées de violet à la gorge, en glomérules plongés dans le tomentum en panicule rameuse. — Bisannuelle ; Juin-Septembre. Champs incultes et pierreux, bords des chemins.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy) ; pour ce botaniste, le *V. pulverulentum* serait une espèce à fleurs moitié plus grandes, R. dans le département. — CREUSE : de Cessac distingue le *V. pulvinatum* (*V. pulverulentum*) du *V. floccosum* ; tous deux figurent dans le catal. Pailloux ; le premier serait assez commun, le second se rencontre à Mouchetard, à Chambon, etc., voie ferrée, gare de Felletin (Rothkegel) ; Jorrand et Frébault ont rencontré le *V. pulverulentum* très communément à Aubusson. — CORRÈZE : Puy-Jarrige (de Lépinay) ; Chanac, canton de Corrèze (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : coteaux à Confolens, Saint-Germain Chasseneuil, etc. CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : R. Thiviers, route de Nanteuil (Soulat-Ribette).

931. **V. Lychnitis** Linné (Molène Lychnite). — Tige, 3-8 décim., tomenteuse, plus ou moins anguleuse. Feuilles couvertes d'un tomentum fin, pulvérulent, grisâtre, surtout à leur face inférieure, les supérieures lancéolées, non embrassantes. Fleurs pe-

tites, jaunes pâles, non striées à la gorge, en panicule étroite, en rameaux dressés. Etamines à filets tous pourvus de poils blancs jaunâtres. — Bisannuelle ; Juin Août. Champs incultes et pierreux, bords des chemins.

Haute-Vienne : Isle, Aixe, Saint-Junien, etc. C. (Lamy); Saint Sulpice-les Feuilles (Joyeux) ; Le Dorat (Abbé Pinot); Eymoutiers à Legaud, RR. (Duris). — Creuse : Cat. Pailloux, Glénic, Chambon, etc. (de Cessac); Saint-Fiel (Sarrassat); Aubusson, C. (Jorrand et Frébault) ; Saint-Avit-de-Tardes, Felletin (Rothkegel). — Corrèze : Beaulieu entre Brivezac et Chenaliers, AC. ; Bort, sous les orgues, AC. (Rupin) ; Argentat, C. (Vachal). — Confolentais : Chasseneuil, Champagne, les Pins, seulement dans le calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

V. album Mill (Molène blanche). — Diffère du type par ses bractées plus longues et ses corolles blanches.

Haute-Vienne : Thiat, Parpaillat c^e d'Isle (Lamy) ; Le Dorat, Oradour-Saint-Genest, Peyrat, Magnac-Laval (Abbé Leclerc) ; rive droite de la Gartempe, jusque près de Rancon (Simon). — Creuse : Guéret, Aubusson, Glénic, Grand-Bourg; dans cette dernière localité, la variété à fleurs blanches paraît différer du *V. album* (de Cessac) ; Saint-Mariens, au bateau du Mas (Pérard in Martin). — Corrèze : Tulle, chemin du Mérat, peu commun (Fourgeaud). — Nontronnais : C. dans les champs au pied de la tour de Piégut (des Moulins).

932. **V. nigrum** Linné (Molène noire). — Plante plus ou moins recouverte d'un tomentum grisâtre. Tige, 5-10 décim., rouge fortement anguleuse. Feuilles presque glabres en dessus,les radicales et les inférieures longuement pétiolées, les supérieures sessiles, toutes arrondies ou en cœur à la base, irrégulièrement dentées-crénelées. Fleurs petites, d'un jaune pâle, à gorge violette, fasciculées, en grappe spiciforme, à rameaux courts ; filets des étamines tous munis de poils violets. — Vivace ; Juillet Septembre, lieux secs et pierreux, bords des chemins.

Généralement C. aux localités indiquées par Rupin dans la Corrèze (Le Prieur, Argentat, Boudigoux, Vachal); Bort, (saut de la Sole), et par de Lépinay (Audan), il faut ajouter Treignac dans et autour du cimetiére (Le Gendre).

V. Alopecurus Thuil. Var. à feuilles tomenteuses sur les deux faces, à filets des étamines munis de poils parfois blanchâtres.

Haute-Vienne : existe (Lamy). — Creuse : C. mélangé au type (de Cessac). — Corrèze : Ussel (Lamy).

HYBRIDES

933. **V. Godroni** Boreau (Molène de Godron) *V. thapso-floccosum* Godron. — Feuilles à décurrence très étroite. Fleurs jaunes très petites, en épi très grêle, aigu ; tous les filets des étamines barbus, anthères inégales, décurrentes. — Bisannuelle ; Juin-Août, lieux arides.

CREUSE : RR. Chantemille, Lagrange, Creuset, près Ahun (Pailloux), sous le nom de *V. thapso-floccosum* Lecoq et Lamothe. Ce serait alors, d'après Rouy, le *V. Lamottei* Franchet, à inflorescence rameuse, se rapprochant beaucoup de celle du *V. floccosum*.

934. **V. collinum** Schrader (*V. thapso-nigrum* M. et K.). — Plante couverte d'un tomentum épais. Tige, 6-10 décim., anguleuse supérieurement. Calice et corolle du *V. nigrum*.

HAUTE-VIENNE : près des moulins de Chambon et de Saint-Paul, sur la Briance, RR. (Lamy) ; champ sec et pierreux, entre Pensol et Dournazac (Le Gendre). — CREUSE : RR. Gouzon, pont de Sijola (Pailloux). — CORRÈZE : y existe, d'après Rouy.

935. **V. adulterinum** Koch (*V. thapsiformi-nigrum* Schiede). — Tige à angles aigus. Feuilles couvertes d'un tomentum persistant, décurrentes sur la tige. Fleurs grandes, jaunes, à gorge rougeâtre ; filets staminaux couverts de poils violacés et blanchâtres ; anthères très inégales, les plus grandes décurrentes. — Vivace ; Juin-Août ; lieux pierreux.

CREUSE : Saint-Chabrais (de Cessac *in* Martin). — CORRÈZE : Prieur (de Lépinay).

936. **V. spurium** Koch (Molène hybride) *V. thapso-Lychnitis* M. et K. — Tige, 4-8 décim., brune, floconneuse ; feuilles finement crénelées, semi-décurrentes, blanchâtres ou grises. Fleurs jaunes, médiocres ; étamines à filets tous munis de poils blancs ; anthères égales, non décurrentes.

CREUSE : à Vernont, près Bourganeuf, terres incultes (Lamy) ; RR. Ahun (Pailloux) ; Villard (de Cessac) ; Chénérailles, route de Guéret, près de la Croix. « Je n'ai remarqué dans les environs que *V. Thapsus* et *V. album*. La description de Franchet convient très bien ; cependant les bractées inférieures sont très allongées parce que le croisement a eu lieu entre le *V. Thapsus* et la var. *album* du *Lychnitis* » (de Cessac *in* Martin).

937. **V. Regelianum** Wirtg (*V. Lychnitidi-floccosum* Ziz). — Diffère du V. *pulverulentum* par sa panicule plus serrée, ses feuilles plus oblongues, finement tomenteuses en dessous, à duvet ni pulvérulent, ni caduc (Martin).

CREUSE : Lagrange près Ahun, le Moutier (Pailloux *in* Lamotte).

938. **V. mixtum** Ram (Molène mélangée), *V. Schottianum* Schrad. (*V. nigro-floccosum* Koch). — Plante couverte d'un tomentum blanchâtre, court. Feuilles radicales pétiolées, les caulinaires sessiles. Corolle du *V. nigrum* ; filets staminaux à poils violet-foncé. — Juin, juillet, septembre; lieux secs.

HAUTE-VIENNE : Limoges, Bellac, Oradour-sur-Glane, le long des chemins (Lamy). — CREUSE : RR. Ahun, Saint-Sulpice-le-Donzeil (Pailloux). — CORRÈZE : bords des sentiers au Prieur, AR. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Côteaux des bords du Goire à Confolens, CC. (Crévelier).

939. **V. Schiedeanum** Koch (Molène de Schiède) *V. nigro-Lychnitis* Schiède. — Tomentum grisâtre, fin et pulvérulent. Port d'un *V. Lychnitis*. Filets des étamines à poils presque tous d'un violet pourpré. — Bisannuelle; Juin-Août, lieux incultes.

HAUTE-VIENNE : RR. environ de Limoges (Abbé Lecler). — CREUSE : RR. Chambon, bords de la Vouèze (de Cessac) et beaucoup d'autres localités. « Il est moins C. cependant que le *V. nigrum*. Il existe à la Tour de Saint-Austrille une charmante variété à fleurs d'un blanc pur, avec la gorge et les étamines violettes. » (de Cessac) ; Condat, Ahun (Pailloux *in* Lamotte). — CONFOLENTAIS : Saint-Germain-sur-Vienne, R (Crévelier). — NONTRONNAIS : Excideuil, dans un champ qui touche à la rive droite de la Loue (Soulat-Ribette).

Il y a peu de choses à dire de cette famille, dont beaucoup de botanistes font une tribu des la famille des PERSONNÉES. Le Bouillon blanc est employé en infusion, contre les bronchites et les rhumes. Le *V. blattaria* passe pour éloigner les mites. On cultive la Molène purpurine (*V. phæniceum.*)

Famille LXXIV. — SCROFULARIÉES

Fleurs irrégulières : Calice persistant à 4-5 divisions. Corole caduque à 4-5 divisions. 2 à 5 étamines. Ovaire supère à loges multiovulées. 1 style. Fruits sec (capsule) à 1-2 loges.

1. — SROFULARIA

Calice à 5 divisions. Corolle à tube subglobuleux, à 2 lèvres écartées. capsule polysperme à 2 loges. Feuilles simples, dentées ou incisées.

940. **S. nodosa** Linné (Scrofulaire noueuse); Vulg. Herbe au fi — Souche noueuse. Plante glabre. Tige, 4-8 décim. à angles non ailés. Feuilles indivises, dentées, triangulaires lancéolées, aiguës. Fleurs brun-rougeâtre en panicule terminale. Sépales étroitement scarieux; capsule ovoïde conique. — Vivace Mai Septembre ; haies, bords des eaux, lieux frais.

C. ou CC. partout.

Scrofularia Ehrharti Stewen, à racine dépourvue de nœuds, à tiges largement ailées, à feuilles décurrentes sur le pétiole, a été signalé par Rupin comme étant assez commun dans le département de la Corrèze, sur les bords de la rivière Corrèze. Or, cette espèce appartenant à la région de l'Est, il nous paraît fort douteux qu'on ait pu la rencontrer en Limousin.

941. **S. Balbisii** Koch *non* Horn (Scrofulaire de Balbis). *S. aquatica* Linné p. p. — Tige, 5 12 décim. dressée, robuste, glabre, à angles étroitement ailés. Feuilles ovales oblongues, arrondies au sommet, cordées à la base, largement crénelées. Fleurs d'un brun rougeâtre en panicule terminale. Sépales largement scarieux. Capsule subglobuleuse. — Vivace; Mai-Septembre. Bord des eaux, fossés, lieux humides.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, R. Glénic (Abbé Pinot); au barrage de Bonnavaud (Sarrassat); Saint Sulpice le Guérérois. La Chapelle Baloue, (de Cessac) Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Le Chauzanel (Rupin); Argentat AC (Vachal); Saint Cernin C (Farges) — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : environ de Pluviers (Soulat-Ribette).

942. **S. canina** Linné (Scrofulaire de Chien). — Tige, 2-8 décim., cylindrique. Feuilles pétiolées, multiséquées, à divisions non divariquées. Fleurs petites, d'un pourpre noir, maculées de blanc, en panicule étroite ; pédicelles p'us courts que le calice ; corolle à tube plus long que la lèvre supérieure. Capsule subglobuleuse apiculée. — Vivace ; Mai-Juillet. Dans le calcaire, lieux sablonneux ou pierreux.

Corrèze : entre Nazareth et Turenne (Abbé Loubignac) ; Nespouls (Rupin) ; Argentat, chemin de Bac-Eyssel, AR. (Vachal).

2. — ANTIRRHINUM

Calice à 5 divisions profondes. Corolle à 2 lèvres bien distinctes, à gorge fermée, à tube bossu à la base. 4 Etamines. Capsule subovoïde, biloculaire, polysperme, s'ouvrant vers le sommet par 3 trous.

943. **A. Orontium** Linné (Muflier rubicond). — Tige, 2-4 décim., peu rameuse, velue. Feuilles entières lancéolées-linéaires, courtement pétiolées. Fleurs rouges, parfois roses, rayées ou blanches, axiliaires solitaires, en grappes spiciformes, à pédicelles très courts. Sépales linéaires plus longs que la corolle, très inégaux. Capsules velues. — ☉ Juin-Octobre ; vignes, champs cultivés.

C. ou CC. partout. Cependant serait rare dans les environs d'Eymoutiers (Haute-Vienne), d'après Duris.

944. **A. majus** Linné (Muflier à grandes fleurs). *Vulg.* : Mufle de veau, Gueule de loup ou de lion. — Tige, 4-8 décim., simple ou rameuse. Feuilles lancéolées, entières, courtement pétiolées. Fleurs grandes, purpurines ou blanches, à palais jaune, à pédicelle de la longueur du calice, en grappes terminales. Sépales ovales, bien plus courts que la corolle, peu inégaux. — Vivace, Juin-Septembre ; spontané sur quelques vieux murs.

Haute-Vienne : Limoges, boulevard Louis-Blanc, grand séminaire (de Cessac) ; sur quelques vieux murs (Lamy) ; le Cluzeau c^e^ d'Isle (Le Gendre), etc. — Creuse : Guéret, La Souterraine, Grand-Bourg, au Masgelier, etc. (de Cessac) ; Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Confolens, Esse, etc., AR. (Crévelier) ; Chabanais (Le Gendre). — Nontronnais : C. sur les vieux murs des jardins (Soulat et Ribette).

On nous a signalé l'A. *latifolium* DC. à Tulle. Il s'agit sans aucun doute de A. *majus*, car A. *latifolium* est une plante du Midi, qui n'appartient pas à notre flore, et qui ne pourrait se rencontrer chez nous que si elle était sortie accidentellement d'un jardin.

3. — ANARRHINUM

Calice à 5 divisions profondes. Corolle à tube grêle et à éperon grêle recourbé, à gorge ouverte. Etamines 4. Capsule globuleuse à 2 loges, s'ouvrant au sommet par 2 trous.

945. **A. bellidifolium** Desfont (Anarrhine pâquerette). — Tige, 1-8 décim., feuilles inférieures longuement pétiolées, oblonques ou spatulées, serrulées, en rosette, les caulinaires entières, multipartites. Fleurs petites, violettes en épi rameux, allongé. Capsule petite. — Bisannuelle ; Juin-Août ; pelouses sèches, lieux incultes.

Creuse : Cat. Pailloux, A. C., sur les pelouses sèches de la vallée de la Creuse, bords de la Vouèze et de la petite Creuse (de Cessac) ; ruisseau de Mauque (Martin) ; rochers de Glénic (Sarrassat) ; Aubusson, RR. bords de la route près de la Rochette voie ferrée, près Puylevot, Sainte-Madeleine (Jorrand et Fré, bault). — Corrèze : Saint-Antoine, Bassaler, Ressaulier, Planchetorte, Lamouroux, Moriolle, Vialmur, Juillac, Beaulieu-route de Tulle, AC.; Bort, saut de la Saule, sous les orgues, C, (Rupin)) ; Cornil, Argentat, Vaurette, Gibanel, AC. (Vachal).

4. — LINARIA

Diffère du genre *Antirrhinum* par le tube de la corolle prolongé en éperon à la base. Capsule s'ouvrant par plusieurs valves ou quelquefois par 2 trous.

946. **L. vulgaris** Mill (Linaire commune). — Tiges, 3-8 décim., droites, glabres inférieurement, glanduleuses supérieurement. Feuilles éparses, linéaires lancéolées, aiguës, très rapprochées. Fleurs grandes, jaunes à palais orangé et velu, en épis serrés plus ou moins allongés ; éperon conique, graines brunes à aile large.— Vivace ; Juillet-Septembre, champs, bords des chemins.

Haute-Vienne : Bellac. Peyrat, Thiat, Le Dorat (Lamy); Magnac-Laval (Abbé Lecler) ; Saint-Sulpice-Laurière, talus bordant la voie du chemin de fer (Le Gendre) ; décombres à Saint-Sulpice-les-Feuilles, AC. (Joyeux). Cette plante, qui a des tendances calcicoles, fut longtemps rare dans nos terrains granitiques; elle est aujourd'hui répandue dans le nord du département grâce aux facilités de dispersion fournies par les voies ferrées. — Creuse : Aubusson, voie du chemin de fer à Lavaveix (Jorrand et Frébaut); Cat. Pailloux, RR.; abondant à Chambon; Guéret, sur un mur avenue du Lycée (de Cessac); à Las-Champs, Mazereaux (Martin); CC. dans un champ au nord de Guéret (Le Gendre); voie ferrée à Felletin (Northkegel). — Confolentais : Beaulieu, les Pins, AR. ; paraît manquer dans la patrie granitique de l'arrondissement (Crévelier). — Nontronais : dans la Charente, près de nos limites, sur les

bords d'un petit ruisseau qui se jette dans le Bandiat (Soulat-Ribette); nous signalons cette station parce qu'elle se rapporte à des plantes qui paraissent distinctes du type par leurs tiges entièrement glabres, très hautes, et par leurs fleurs très grandes dont l'éperon est arqué.

947. **L. striata** de Candolle (Linaire striée). — Plante glabre. Tiges, 3-8 décim., redressées; feuilles linéaires aiguës, verticillées ou alternes. Fleurs petites, blanches ou bleuâtres, rayées de violet, à éperon égalant le tube de la corolle, en grappes spiciformes; pédicelles égalant le calice, dépourvus de poils glanduleux ainsi que le calice; graines anguleuses fortement réticulées. — Vivace ; Juin-Septembre ; murs, haies, jardins, champs pierreux.

C ou CC partout.

Var. *galioides* Chav. — Var. à feuilles plus larges, plus verticillées ; plante robuste à fleurs plus grandes, en grappes courtes.

Haute-Vienne . Le Dorat, route de Saint-Sornin (Abbé Lecler). — Creuse : C. (de Cessac).

Gonod et Lachenaud ont signalé dans la Corrèze deux variétés qui nous paraissent être des formes du *L. galioides* :

1° Variété à tête globuleuse : Meymac près de la gare ; Ratou près d'Ussel.

2° Variété robuste, montagnarde, de 6-8 décim., de hauteur : Pelouses entre coteau et l'étang des Oussines, aux Orgues de Bort et à la Colombayre.

L. sepium Allman (L. striata × vulgaris *auct-plur.*) — Intermédiaire entre les parents ; corolle jaunâtre, striée de violet à palais orangé.

Haute-Vienne : Le Dorat. (Abbé Lecler).

948. **L. arvensis.** Desfontaines (Linaire des champs). — Tige, 1-3 décim., grêle, simple ou rameuse ; feuilles linéaires. Fleurs bleu-pâle, à palais blanchâtre, en grappes terminales non feuillées ; pédicelles plus courts que les fleurs, chargés de poils glanduleux ainsi que les calices; éperon plus court que la corolle, très recourbé; graines lisses, largement ailées. — ⊙ Juin-Septembre ; champs sablonneux.

Corrèze : Brive, à Saint-Antoine, sous la propriété de M. Mas, AR. (Rupin).

949. **L. Pelliceriana** de Candolle (Linaire de Pélicier). — Tige, 2-5 décim., dressée, simple ; feuilles radicales, ovales-lancéo-

lées, les caulinaires linéaires alternes, sessiles. Fleurs d'un rouge foncé, à palais strié de blanc, en grappes courtes, puis allongées ; pédicelles plus courts que les feuilles ; graines lisses, largement bordées. — ⊙ Mai-Septembre ; champs sablonneux.

Corrèze : Carrière du puy de Lacan, dans les sables (Dumas) ; Labrousse (de Lepinay). — Confolentais : Environ de Confolens, la Parlie, le Chêne c^e^ d'Ansac ; la Seunie c^e^ de Hiesse ; Saint-Germain, etc, AC. (Crévelier) ; Exideuil (Guillon). — Nontronnais : Env. de Badex c^e^ de Saint-Estèphe, c^e^ de Pluviers ; au-dessous des Limagnes, près Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. β *gracilis* Chavannes. — Fleurs entièrement bleues.

Nontronnais : Badex c^e^ de Saint-Estèphe, environ de Piégut, Puygaud, entre Lautorie et Chez-Noyer (Soulat-Ribette)

La station de La Roche, c^e^ de Saint-Cernin (Corrèze), indiquée par de Lépinay, se rapporte peut-être à cette variété. A rechercher.

950. **L. supina** Duf. (Linaire couchée). — Plante glabre ; tiges grêles, couchées et étalées ; feuilles inférieures verticillées, celles de la tige éparses, sessiles et linéaires. Fleurs jaune-pâle, à palais orangé, longues d'un centimètre au moins, en grappes terminales non feuillées ; éperon presque aussi long que la corolle, peu ou point strié ; graines lisses, ailées. — ⊙ Juin-Septembre ; côteaux calcaires, champs rocailleux.

Corrèze : Larche entre Achier et Fournet, au-dessus du cirque de Laroche, R. (Rupin). — Nontronnais : R. (Soulat-Ribette).

951. **L. minor** Desf. (Linaire fluette). — Plante pub cente glanduleuse. Tiges, 1-4 décim., dressées, rameuses ; feuilles de la tige linéaires, les inférieures lancéolées. Fleurs très petites, violet-pâle, à palais jaune, en grappes terminales feuillées ; gorge de la corolle ouverte ; pédicelles tous axillaires et plus longs que les fleurs. Capsule ovoïde. Graines légèrement ailées, munies de côtes flexueuses. — ⊙ Juin-Octobre ; champs pierreux, surtout dans le calcaire.

Haute-Vienne : Paroi d'un mur au Moulin-Halary, Isle, dans quelques jardins à Limoges, R. (Lamy) ; sur la voie du chemin de fer, gare de Beynac, bords de la Briance, au pied et au-dessus du viaduc de l'Aiguille (Le Gendre). — Creuse : RR. Châtelus (Neyra *in* de Cessac) ; RR. Aubusson mur et four à

chaux Pinton (Jorrand et Frébault) ; AC. Clairavaux (Pedon) ; gare de Moutier-Roseille et de Felletin (Rothkegel). — Corrèze : Chèvre-Cujol, puy de Crochet, forêt de Pommier, Saint-Cernin-de-Larche, C. (Rupin) ; Puy-Gérald (de Lépinay) ; Argentat, côte des Cueilles (Vachal). — Confolentais : Confolens, Lessac, Saint-Maurice, etc., C. (Crévelier). — Nontronnais : C. dans le sol calcaire aux environs de Javerlhiac, Jomelières, Saint-Pardoux, Thiviers (Soulat-Ribette).

952. **L. spuria** Mill (Linaire bâtarde). — *Vulg.* : Velvote. — Plante couchée, recouverte de poils mous ; tige de 2-4 décim., Feuilles larges, ovales arrondies. Corolle jaune à lèvre supérieure brun-violet ; pédicelles velus plus longs que le calice. Capsule globuleuse ; graines finement alvéolées. — ⊙ Juin-Octobre ; champs cultivés des terrains calcaires et argileux.

Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac). — Corrèze : Brive, bords de la route de Saint-Cernin-de-Larche, rochers d'Achiers, puy de Crochet, CC. (Rupin) ; Le Sorpt (de Lépinay). — Confolentais : Confolens, Lessac, Saint-Germain, Saint-Claud, etc C. (Crévelier). — Nontronnais : C. à Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *nana* Le Gendre. — Tiges de 5 à 6 centim., presque filiforme ; feuilles et fleurs très petites.

Haute-Vienne : Sables du grand étang de Ris-Chauveron ce d'Azat (Le Gendre).

953. **L. Elatine** Mill (Linaire Elatine). — Plante poilue et glanduleuse ; tiges, 2-4 décim., feuilles larges, ovales, hastées plus longues que leur pétiole. Fleurs jaunâtres, à lèvre supérieure, pourpre-violet ; éperon presque droit ; pédicelles filiformes beaucoup plus longs que le calice ; graines hérissées de nombreuses crêtes. — ⊙ Juin Octobre. Lieux cultivés, champs sablonneux.

Haute-Vienne : CC (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, R. Noyant près Saint-Sulpice-le-Guérétois, Lourdoueix-Saint-Pierre, Chambon, Châtelus (Pailloux *in* de Cessac) ; La Brandière, ce de Lourdoueix (Martin) ; Aubusson, R. champs entre La Rochette et Céval ; champs au-dessus d'Alleyrat (Jorrand et Frébault). — Corrèze : champs sablonneux au-dessus de la gare de Brive ; Objat, route de Saint-Antoine (Rupin) ; Argentat, Vaurette, Albussac (Vachal). — Confolentais: Çà et là dans les champs, bords des chemins à Confolens, etc., AC. (Crévelier). — Nontronnais : CC. (Soulat-Ribette).

954. **L. Cymbalaria** Mill (Linaire Cymbalaire). — Plante glabre. Tiges à longs rameaux couchés ou pendants ; feuilles larges, réniformes, lobées, longuement pétiolées. Fleurs axillaires, solitaires, violet pâle, à palais jaune, longuement pédicellées. Capsules globuleuses ; graines hérissées de crêtes. — Vivace ; Juin-Octobre ; sur les murs.

Lamy, dans *Les plantes aquatiques de la Haute-Vienne*, dit que cette espèce est RR. dans la Haute-Vienne et la Dordogne, qu'elle manque dans la Creuse et la Corrèze ; nous allons voir qu'elle est plutôt commune, ce que nous attribuons à ce qu'elle produit beaucoup de graines, à ce qu'elle se multiplie facilement et à ce qu'on la cultive en raison des belles suspensions qu'on en obtient.

Haute-Vienne : Le Dorat, (Lamy) ; Limoges CC. Saint-Yrieix, Oradour-sur-Vayres, Eymoutiers etc. (Le Gendre) ; sur les murs à Bellevue, annexe de Naugeat (Abbé Lecler), Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux). — Creuse : CC. à Guéret (Martin, Sarrassat, Le Gendre) ; Aubusson, vers la tour de l'Horloge et rue des Tanneurs (Rothkegel). — Corrèze : Sur les murs à Argentat (Vachal) ; C. dans les cantons de Tulle et de Corrèze (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Confolens, Chabanais, etc., çà et là mais peu commune (Crévelier),. — Nontronnais : Saint-Jean-de-Côle (Soulat-Ribette)

5. — GRATIOLA

Calice à 5 divisions profondes. Corolle tubuleuse à 2 lèvres peu distinctes ; 2 étamines fertiles et 2 sans anthères. Capsule ovoide conique, biloculaire, polysperme.

955. **G. officinalis** Linné (Gratiole officinale) *Vulg.* : Faux séné, Herbe au pauvre homme. — Plante glabre ; souche rampante. Tiges, 2-5 décim., couchées, radicantes, ascendantes, à 4 angles dans le haut ; feuilles opposées, lancéolées, dentées sessiles, semi-embrassantes. Fleurs grandes, à corolle blanche lavée de rose avec le tube jaunâtre, axillaires, solitaires ; pédicelles filiformes. — Vivace ; Juin-Septembre, bords des rivières et des étangs ; lieux humides.

Haute-Vienne : bords de la Vienne au moulin Corret, au gué de Verthamond, etc. ; C. aux bords de la Brame, près de son embouchure (Lamy) ; Moulin-du-Roi ce d'Oradour-St-Genest (abbé Pinot) ; Chaillac (abbé Lecler). — Creuse : Cat. Pailloux,

tang des Landes et de Pinot, plaine de Gouzon (Pailloux). — CORRÈZE : Bords humides de la Dordogne, rive droite après Brivezac, R. (Rupin) ; Argentat au Chambon (Vachal). — CONFOLENTAIS : CC. (Crévelier)

6. — VERONICA

Calice à 4 divisions profondes, très rarement 5; corolle rotacée, à tube presque nul, à 4 pétales inégaux ; 2 étamines saillantes. Capsule à 2 loges polyspermes.

956. **V. officinalis** Linné (Véronique officinale) vulg. : Thé d'Europe, Véronique mâle. — Plante velue; souche rampante ; tiges, 1-3 décim., couchées radicantes à rameaux dressés. Feuilles ovales, opposées, dentées. Fleurs bleu-pâle, rarement blanches en grappes axillaires ; pédicelles courts. Capsule triangulaire obcordée, aussi large que haute, faiblement émarginée. — Vivace ; Mai-Juillet ; châtaigneraies, bois, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

Var. *alba*. — HAUTE-VIENNE : sur les montagnes de La Jonchère (Lamy).

V. *intermedia* Lej. — Diffère du V. *officinalis* par ses tiges grêles plus radicantes, ses feuilles plus petites, plus largement ovales, ses fleurs plus foncées.

Quelquefois plus commun que V. *officinalis*, mais n'a pas toujours été distingué par nos botanistes.

957. **V. Chamædrys** Linné (Véronique petit-chêne) Vulg. : Fausse Germandrée. — Souche rampante ; tiges, 2-3 décim., velues sur 2 lignes opposées, couchées radicantes dressées ; feuilles ovales, velues, dentées, opposées. Fleurs grandes, bleu-pâle, quelquefois rosées, en grappes axillaires, lâches. Capsule triangulaire obcordée, pubescente, ciliée. — Vivace, Mai-Juin ; bois, haies, talus des routes.

CC. partout.

Var. *nana*. — HAUTE-VIENNE : ruines de Chalucet (Lamy).

Var. *alba*. — HAUTE-VIENNE : Limoges, dans une allée couverte route d'Ambazac, en mélange avec des fleurs bleu-clair et rosées (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : Haies des vignes des Garennes, à Confolens. R. (Crévelier).

958. **V. montana** Linné (Véronique de montagne). — Souche rampante. — Tiges, 1-2 décim., faibles, couchées radican-

tes ; feuilles velues, ovales dentées, pétiolées, opposées. Fleurs petites, bleu-pâle, parfois blanches, veinées de rouge, en petites grappes axillaires, très lâches, alternes ; pédicelles filiformes. Capsule ciliée, plus large que haute, émarginée au sommet et à la base. — Vivace ; Mai-Juillet ; lieux montueux, bois frais et couverts.

Haute-Vienne : Rive gauche du Taurion, entre Saint-Martin-Terressus et le Dognon (Van der Wœstine).— Creuse : Ahun, Chamberaud, Montariaux (Pailloux) ; Guéret, bois de Fayolle, AR. (Sarrassat). — Corrèze : Brive, bords de la Corrèze ; grottes exposées au nord dans la vallée de Planchetorte, AR. (Rupin) ; Argentat, au Glény, R. (Vachal). — Confolentais : bois du bord de Rivaillon, près Vitrac (Thibaud).

959. **V. scutellata** Linné (Véronique à écusson). — Plante grêle, débile, glabre ; souche rampante ; tiges 1-5 décim., couchées radicantes. Fleurs petites, bleu-pâle, ou blanchâtres, veinées de rose, en grappes très lâches, axillaires, alternes. Capsule comprimée, plus large que haute, très échancrée au sommet. — Vivace, Mai-Septembre; marais, lieux tourbeux, bords des étangs et des fossés.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : AC. Mouchelard, etc. (de Cessac) ; Guéret, marais du Maupuy, AR. (Sarrassat) ; Aubusson, route de la Nouaille, bois entre la Voreille et Trentloup (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Fossés humides à Tujac, près la route de Bordeaux ; Bordebrune, AR. (Rupin) ; Meymac, Millevaches, marais et lieux tourbeux (Gonod d'Artemare et Lachenaud). — Confolentais : Rigoles des prés de la Vienne, vers le moulin des trois piliers, près Confolens, R. (Crévelier). — Nontronnais : bords des étangs, C. Piégut (Soulat-Ribette).

Var. *nana*. —Haute-Vienne : Sables humides du grand étang du Riz-Chauveron (Lamy, Le Gendre).

960. **V. Teucrium** Linné (Véronique Germandrée). — Plante pubescente ; souche rampante ; tiges, 1-2 décim., couchées à la base, ascendantes ; feuilles ovales oblongues ou lancéolées, dentées, subsessiles, opposées. Fleurs grandes, bleues, en grappes axillaires opposées ; calice à 5 lobes velus ciliés, le supérieur très court ; capsule poilue au sommet, émarginée. — Vivace, Mai-Juin. Pelouses sèches, bords des chemins, dans le calcaire.

Creuse : Cat. Pailloux, sans localité (de Cessac). L'existence de cette plante dans la Creuse est à confirmer.

961. **V. Beccabunga** Linné (Véronique Beccabunga) : Vulg. Cresson de cheval, Salade de chouette. — Plante glabre, souche rampante ; tiges, 2-6 décim., couchées radicantes puis redressées, fistuleuses ; feuilles courtement pétiolées, ovales obtuses, faiblement dentées, opposées. Fleurs bleu-vif, rarement rosées ou blanches, en grappes lâches, axillaires, opposées; capsules suborbiculaires, à peine émarginées au sommet. — Vivace, Mai-Octobre ; fossés, rigoles, ruisseaux, eaux vives.

CC. partout.

962. **V. anagallis** Linné (Véronique mouron). — Plante robuste, glabre ; souche rampante. Tige, 2-8 décim., fistuleuse ; feuilles lancéolées, sessiles, embrassantes, opposées. Fleurs petites, bleu-pâle ou blanches veinées de rouge, en grappes lâches, axillaires, opposées. Capsule comprimée, émarginée au sommet. — Vivace ; Mai-Septembre ; bords des ruisseaux, des fossés, des rigoles.

Haute-Vienne : Dans le bourg de La Meyze, Azat-le-Riz, R. (Lamy) ; Le Dorat, fossés de la route de Rancon et de Bussière-Poitevine (abbés Rougerie et Leclerc). — Creuse : CC. (de Cessac). — Corrèze : CC. partout (Rupin). — Confolentais : Ça et là à Confolens, au-dessus de la gare, Ansac etc. AC. (Crévelier).

963. **V. serpyllifolia** Linné (Véronique à feuilles de serpolet). — Plante glabre ; tiges 1-3 décim., couchées radicantes, redressées ; feuilles entières, à peine crénelées, ovales, arrondies, opposées, courtement pétiolées. Fleurs petites, bleu pâle, veinées, en grappes terminales lâches; capsules un peu échancrées au sommet. — Vivace ; Août-Octobre ; lieux humides, pâturages, bois

C. ou CC. partout.

V. *tenella* Allioni (Véronique délicate) — V. *serpyllifolia* var. : *tenella* Gr. et Godr. — Tiges presque filiformes, couchées étalées; feuilles orbiculaires, entières, un peu crénelées, à paires distantes. Fleurs bleues, peu nombreuses, en grappes terminales, courtes. — Vivace; Mai-Août; lieux sablonneux, sur les pelouses.

Corrèze : Groschamp (de Lépinay) ; Puy-de-Val, c^e d'Espagnac (R. Fage).

964. **V. verna** Linné (Véronique printanière). — Plante pubescente ; tiges dressées, 5-15 centim.; feuilles caulinaires pinnatifides à 3-5 lobes, les inférieures obovales opposées. Fleurs

petites, bleu-pâle, en grappes terminales feuillées; calice à divisions inégales ; capsule obcordée, comprimée, plus large que haute. — ⊙ Avril-Mai ; Moissons des terrains sablonneux, bords des chemins.

HAUTE-VIENNE : Eymoutiers, Surdoux, R. (Lamy). — CREUSE Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac) : Saint-Martin-Château, RR. (Lamy)) Cat. Pailloux, AC. Guéret, Mouchetard, Saint-Fiel, Ajain, Gentioux, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Sur un coteau entre Eymoutiers et Treignac, Meymac (Lamy) ; Saint-Cernin, çà et là, AC. dans les jardins et au bord des chemins du Soulié (Farges).

965. **V. arvensis** Linné (Véronique des champs). — Plante pubescente; tiges, 5-25 centim., non radicantes, dressées ; feuilles entières, crénelées, obovales, les florales cordiformes. Fleurs petites, bleu-pâle, en grappes terminales feuillées ; capsule fortement échancrée. — ⊙ Mars-Juin ; vieux murs, bords des chemins, champs cultivés.

CC. partout.

966. **V. acinifolia** Linné (Véronique à feuilles d'Acinos). — Plante pubescente ; tiges, 5-15 centim., non radicantes, dressées ; feuilles entières, à peine crénelées, ovales, opposées, les florales alternes. Fleurs bleu vif, à pétale inférieure blanchâtre, en grappe lâche, terminale, feuillée ; capsule plus large que haute, très échancrée en 2 lobes arrondies. — ⊙ Avril-Mai ; champs sablonneux, cultures, vignes, vieux murs.

HAUTE-VIENNE : Parpaillat, Gain au Boucheron, sur un mur à Aixe ; allées des jardins depuis Isle jusqu'à Saint-Junien, CC. environ du Dorat et de Bellac, etc. (Lamy) ; entre Burgnac et Saint-Martin-le-Vieux (Le Gendre). — CREUSE : La Villatte, Sainte-Marie c[e] de Pionnat (Martin). — CORRÈZE : coteaux sablonneux de Vialmur, bords de la route de Larche à la gare, C. (Rupin) ; Puy Gérald (de Lépinay) ; La Valeyrie c[e] de Saint-Germain-les-Vergnes (Fourgeaud et D[r] Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Confolens, etc., C. (Crévelier).

967. **V. triphylla** Linné (Véronique à trois lobes). — Plante pubescente ; tiges, 5-20 centim., dressées ; feuilles inférieures opposées ovales, les moyennes sessiles, digitées, les supérieures alerrnes trifides. Fleurs bleu-vif, rarement violacées blanches, en tgappes terminales, lâches, feuillées ; capsule suborbiculaire,

échancrée au sommet.— ⊙ Mars-Mai; champs cultivés sablonneux.

Haute-Vienne : Champs cultivés à Isle, Aixe, etc. C. (Lamy); environs d'Eymoutiers C. (Duris). — Creuse : indiqué dans le supplément du Dr Pailloux. « C'est, dit Martin, une forme à feuilles fortement découpées de *V. hederifolia*, envoyée par un correspondant de Châtelus-Malvaleix. » ; Aubusson, RR., champ de seigle au Marchadieu (Jorrand et Frébault).

968. **V. præcox** All. (Véronique précoce). — Tiges, 5-20 cent., à rameaux dressés ; feuilles caulinaires opposées, ovales, entières, fortement dentées, les florales oblongues. Fleurs d'un bleu vif en grappes terminales. Capsule plus haute que large, renflée, faiblement émarginée. — ⊙ Mars-Mai, vignes, champs cultivés pierreux.

Haute-Vienne : Isle, Aixe, etc., C. (Lamy) ; Lamy, d'après l'abbé Lecler, a reconnu s'être trompé et avoir pris pour *V. præcox* le *V. acinifolia*. Saint-Bazile, route de la Grue, AC. (Rodeau). — Creuse : RR. Aubusson, le Marchadieu (Jorrand et Frébault).

969. **V. Buxbaumii** Tenore (Véronique de Buxbaum) *V. Tournefortii*, Gmelin, *non* Villars ; *V. persica* Poiret. — Plante pubescente ; tiges, 1-3 décim., couchées, ascendantes ; feuilles ovales, un peu cordées, crénelées. Fleurs grandes, d'un beau bleu, solitaires à l'aisselle des feuilles, portées par un long pédicelle presque filiforme ; capsule bien plus large que haute, fortement échancrée. — ⊙ Mars, Mai et automne. Lieux cultivés.

Haute-Vienne : Lamy indique *V. Tournefortii* Villars, comme étant commun aux environs de Limoges ; il avait certainement en vue le *V. intermedia* Lej. ; il n'avait pas rencontré le *V. persica* Poiret. Saint-Sulpice-Laurière, Limoges, pied d'un mur au Mas-Batin, Maury ce de Condat, autour de la gare d'Eymoutiers (Le Gendre). — Creuse : Guéret (Lafay, Sarrassat, Le Gendre) ; CC. aux environs d'Aubusson (Jorrand, Frébault, Le Gendre). — Corrèze : sur un mur écroulé à Saint-Cernin (Farges), sur la butte du séminaire de Tulle (André *in* Lamotte). — Confolentais : Çà et là à Confolens, R. (Crévelier).

970. **V. agrestis** Linné (Véronique agreste). — Plante poilue ; tiges, 8-20 centim., couchées, diffuses ; feuilles ovales dentées ou crénelées, les inférieures opposées, les autres alternes. Fleurs

bleues très pâles ou blanchâtres, veinées ; capsule plus large que haute à lobes renflés, échancrée, poilue, glanduleuse. — ⊙ Mars-Octobre. Champs cultivés, jardins, vignes.

C. ou CC. partout.

Var. β *versicolor* Math. — Variété à divisions du calice oblongues, obtuses, dépassant plus longuement la corolle.

Confolentais : Jardin à Chabanais (Le Gendre) ; variété commune qui doit exister ailleurs.

971. **V. polita** Fries (Véronique des cultures). — Espèce très voisine de *V. agrestis*, dont elle diffère par des fleurs d'un bleu vif et sa capsule pubescente — ⊙ Mars-Octobre. Lieux cultivés.

Haute-Vienne : C. à Saint-Yrieix et ailleurs (Lamy) ; C. dans la Haute-Vienne (de Cessac) ; Limoges, jardins du grand séminaire et dans beaucoup d'autres jardins (abbé Lecler). — Creuse : A C. Grand-Bourg, Chambon, etc. (de Cessac) ; champs à Guéret, A R. (Lafay) ; R. moulin du chapitre, Chabassière, murs à Alleyrat (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Puy-Gérald (de Lépinay). — Confolentais : Çà et là, Confolens, allées du jardin du tribunal et dans plusieurs autres jardins (Crévelier).

972. **V. hederæfolia** Linné (Véronique à feuilles de lierre). *Vulg.* : Mourdon salé. — Tiges, 1-3 décim., couchées diffuses ; feuilles pétiolées, alternes, réniformes palmatilobées à 3-5 lobes. Fleurs d'un bleu-pâle ou presque blanches, solitaires à l'aisselle des feuilles ; capsule glabre, subglobuleuse, à peine échancrée. — — Mars-Mai. Lieux cultivés.

CC. partout.

7. — SIBTHORPIA

Calice à 4-8 divisions ; corolle rotacée à 5 lobes égaux et à tube très court ; capsule biloculaire polysperme.

973. **S. europæa** Linné (Sibthorpie d'Europe) (1). — Plante pubescente ; tiges, 8-12 centim., radicantes couchées, étalées, filiformes ; feuilles orbiculaires ou réniformes, crénelées, longuement pétiolées. Fleurs très petites, jaunes et rosées, solitaires, axillaires. — Vivace, Juin-Septembre. Lieux humides et ombragés.

(1) V. *Revue Scientifique*, vol. IX, nº 205, vol. X, p. 148-149 et 170.

Haute-Vienne : Vallée de la Gartempe, en amont de la route de Balledent à Villefavard (de Villelume, Duchâteau, Simon) entre Charansanne et l'Age c^{e} de Razès, à 400 mètres environ de Charansanne, sur un talus frais de la route de Saint-Léger-la-Montagne (Simon, 5 septembre 1920) ; Saint-Just et Saint-Priest, au-dessus de Salvanet, sur la rive gauche du Taurion (Lamy) ; dans un fossé en face de l'étang de Fredaigue c^{e} de Nantiat (Soulat-Ribette) ; entre le Palais et Saint-Priest, à la Ribière sur la rive gauche de la Vienne (Malamas). — Nontronnais : aux Forêts c^{e} d'Etouars, Piégut, derrière la chaussée d'un petit étang (Soulat-Ribette).

8. — LIMOSELLA

Calice à 5 dents ; corolle à tube évasé, à limbe à 5 lobes ; 4 étamines ; capsule à 2 valves.

974. **L. aquatica** Linné (Limoselle aquatique). — Plante glabre, acaule ; feuilles oblongues obtuses, entières, longuement pétiolées, dépassant les fleurs. Fleurs très petites, rosées, portées par des pédoncules radicaux uniflores. — ⊙ Mai-Septembre. Bords des eaux.

Haute-Vienne : C. sur les bords de l'étang du Riz-Chauveron (Lamy, Souché). — Confolentais : bords de la Vienne, en aval de Saint-Germain, R. (Crévelier).

9. — DIGITALIS

Calice à 5 divisions ; corolle à tube ventru, à limbe à 4-5 divisions entières, courtes ; 4 étamines munies d'anthères ; capsule à 2 loges et à 2 valves.

975. **D. grandiflora** Lamarck (Digitale à grandes fleurs). — Tige, 4-8 décim., velue, glanduleuse ainsi que l'axe floral ; feuilles pubescentes, ovales oblongues aiguës, les inférieures atténuées en pétiole, les caulinaires semi-amplexicaules. Fleurs très grandes, jaune-blanchâtre, pubescentes, glanduleuses, étalées horizontalement, en épi lâche, unilatéral. — Vivace, Juillet ; lieux pierreux, bois montagneux.

Corrèze : Souillac c^{e} de Brive (André *in* Lamotte).

976. **D. purpurea** Linné (Digitale pourprée) *vulg.* : Cloches, Pétards, Gueules de Loup, Gants de Bergère, Pétareaux. — Plante finement pubescente ; tige, 8-15 décim., arrondie, dres-

sée, simple ; feuilles pubescentes ou tomenteuses, ovales oblongues, crénelées, dentées, les inférieures pétiolées, les caulinaires à pétiole décurrent sur la tige. Fleurs très grandes, pourpres extérieurement, blanches tachées de pourpre intérieurement, pendantes, en épi unilatéral. — Bisannuelle, Juin-Août ; bruyères, bois montagneux, bords des chemins.

CC. partout. Dans les taillis fraîchement coupés, on rencontre quelquefois cette plante en colonie très nombreuse du plus bel effet.

Var. *alba*. — A fleurs blanches.

Haute-Vienne : Carrière de Brachot c^e^ de Limoges, Veyrac à la Cosse, Champagnac (Le Gendre) ; Saint-Junien, Le Dorat (Abbé Lecler) ; Le Pont à la Planche c^e^ de Saint-Junien (Abbé Michel) ; Chataigneraie près la lande de Darnac (Chassat). — Creuse : existe, RR. (de Cessac). — Corrèze : Moriolller, RR. (de Lépinay). — Confolentais : Périssac c^e^ d'Esse (Crévelier).

977. **D. purpurascens** Roth (Digitale rougeâtre) *D. purpureo lutea* Mey. — Tiges plus ou moins velues, fortes et feuillées ; feuilles fermes, glabres, lancéolées, ou oblongues lancéolées, dentées en scie. Fleurs assez grandes, d'un jaune rougeâtre, ponctuées de pourpre à l'intérieur. Cet hybride se rapproche tantôt du *D. purpurea*, tantôt du *D. lutea*. — Bisannuelle, Juin-Juillet. Croît souvent mêlée aux parents ; a cependant été observée là ou ne se rencontre pas *D. lutea*. Boreau a constaté que les capsules ne contenaient pas de graines fertiles, mais il ajoute que, d'après Koch, la plante se reproduit en Allemagne. Ajoutons qu'elle manque de fixité dans ses stations.

Creuse : Cat. Pailloux. RR. Trenloup près Alleyrat (de la Seiglière) ; environs de Pionnat (Neyra) ; Chambon (Abbé Lascaud) ; se maintient au pont Alibaud (Abbé Bertrand *in* Martin). — Corrèze : Beaulieu, Brivezac, entre le château de Chauvac et le Champan, RR. (Rupin). — Nontronnais : Nontron, collines granitiques des bords du Bandiat (Duroux) ; environs de Nontron (Soulat-Ribette).

978. **D. lutea** Linné (Digitale jaune). — Plante glabre ; tige, 6-10 décim., dressée, anguleuse ; feuilles lancéolées, luisantes, quelquefois ciliées, les inférieures pétiolées, les autres sessiles. Fleurs de grandeur moyenne, jaunes blanchâtres, étalées horizontalement, en long épi unilatéral. — Bisannuelle, Juin-Août. Bois montueux, talus des routes.

Haute-Vienne : Environs de Lussac et de St-Martin (Herbier Célérier). — Creuse : Cat. Pailloux, RR. Aubusson, Chambon, Clugnat (Fl. centr.) Châtelus, Saint-Dizier-les-Domaines (Bussière) ; Pionnat (Neyra) ; le Pont Alibaud ce d'Ajain, Valette près Saint-Fiel, Lourdoueix-Saint-Pierre, sur la route d'Aigurande au pont de Chambon, bords de la petite Creuse près Villechenon ; CC. vallée de la petite Creuse, au-dessous de Lignaux, Chéniers (Martin) ; Aubusson, RR., près la Rochette, Trenloup, chemin à mi-côte, rive droite (Jorrand et Frébault) ; Genouillat, route de Châtelus, AR. (Lafay). — Corrèze : vallée d'Entrecor, Noailles forêt de Lafage, Turenne à Linoire, C.; Beaulieu, bords de la Dordogne à Chenaliers (Rupin) ; Argentat, Gibanel, C. (Vachal) ; Bort, route d'Ussel, sous les orgues, C. (Vachal) ; Aubazine, route de la gare, avant d'arriver à la forêt (Fourgeaud). — Confolentais : entre Champagne-Mouton et Nanteuil, sur les talus de la route, vallée de l'Argentaure, AR. (Crévelier). — Nontronnais : près Piégut, vallée de la Queue-d'Ane, affluent de la Côle (Soulat-Ribette).

10. — EUPHRASIA

Calice tubuleux à 4 divisions. Corolle à tube allongé, à 2 lèvres, l'inférieure à lobes émarginés ou bilobés. Anthères aristées à la base de chaque loge.

979. **E. officinalis** Linné (Euphraise officinale) *vulg.* : Casse-lunettes, Luminet. — Tiges, 10-30 centim., dressées, pubescentes ; feuilles ovales, sessiles, les inférieures à dents obtuses, les autres à dents aiguës. Fleurs blanches à lignes violacées, jaunes au palais, solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures ; calice denté, velu-glanduleux, ne dépassant pas la feuille florale. — ⊙ Juin-Septembre. Parcs et pelouses secs ; bruyères.

C. ou CC. partout.

E. campestris Jordan (Euphraise champêtre). — Plante plus tardive, à feuilles à dents toutes aiguës, à corolle à lèvre supérieure lilacée, à calice fructifère dépassant la feuille florale. — ⊙ Août-Octobre ; prairies, pelouses, pacages.

Haute-Vienne et Creuse : CC. — Confolentais : Çà et là dans l'arrondissement de Confolens (Crévelier). — Non signalée ailleurs mais n'a sans doute pas été distinguée de *E. officinalis.*

E. pratensis Reichenbach. — Haute-Vienne : Saint-Mar-Martin-le-Vieux (de Cessac). — Creuse : Saint-Sulpice-le-Gué-

rétois (de Cessac) ; M. l'abbé de Cessac dit que les Euphraises de la Creuse ont été déterminées par Jordan ; nous pensons que c'est par erreur qu'il a donné à son E. *pratensis*, comme nom d'auteur, Reichenbach au lieu de celui de Jordan.

E. hirtella Jordan (Euphraise veine). — Tiges rameuses, poilues ; feuilles pubescentes, les inférieures ovales cunéiformes à dents obtuses, les supérieures ovales à dents aiguës. Fleurs médiocres en épis courts ; calice pubescent glanduleux. — Pâturages des montagnes.

Corrèze : Ayen, pelouses sèches du puy de Pampelonne, CC. (Rupin).

E. montana Jordan (Euphraise de montagne). — Tige simple ; Feuilles ovales ou oblongues dentées, à dents obtuses ; calice chargé de poils glanduleux, ne dépassant pas la feuille florale ; capsule échancrée au sommet, à mucron peu saillant. — ⊙ Juin. Pâturages des montagnes.

Haute-Vienne : pré sec au pont-viaduc de la Gartempe ; Bersac ; Limoges, pré sec peu éloigné du moulin de l'hôpital (Lamy).

980. **E. nemorosa** von Martius (Euphraise des forêts). — Tige forte, 1-4 décim., très rameuse ; feuilles glabres, toutes à dents cuspidées. Fleurs petites, plus ou moins bleutées, en épi large. — ⊙ Juin-Octobre. Bois, prés, landes.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Confolentais : Confolens, vers Chassenay c^e d'Ansac, sur une pelouse près la ligne du chemin de fer (Crévelier).

E. *minima* Jacquin. — Cette plante est indiquée dans la Corrèze, à Bordebrune, par de Lépinay. Le frère Héribaud dit qu'il n'a jamais constaté son existence au dessous de 1.500 m. d'altitude ; aussi sa présence dans les environs de Brive nous paraît-elle fort douteuse.

981. **E. ericetorum** Jordan (Euphraise des landes). — Tiges, 1-3 décim., dressées ; feuilles ovales ou oblongues, dentées, les inférieures à dents aiguës. Fleurs en grappe dense ; calice presque glabre ; capsule hérissée de longs poils. —⊙ Août-Septembre ; landes, côteaux stériles, pâturages.

Haute-Vienne : Saint-Priest-sous-Aixe ; Saint-Hilaire-Lastours ; Larivière c^e de Champagnac ; Châlus ; étang de Jonas c^e d'Ambazac ; La Roussille, c^e de La Meyze (Lamy) ; environs

de Limoges (Malinvaud). — CREUSE : C. Saint-Vaury, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Noailles, prés humides entre La Fage et la Vapodie ; Aubazine, au-dessus de Bordebrune, AC. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Champagne-Mouton, AR. (Crévelier).

E. maialis Jordan (Euphraise de mai). — Tige, 8-35 centim., raide ; feuilles ovales ou oblongues dentées, vertes, à dents étalées subulées. Fleurs médiocres, lilacées, striées de violet ; calice très velu. — ⊙ Avril-Juin. Prairies sèches.

HAUTE-VIENNE : environs de Limoges (Malinvaud). — CREUSE : C. Guéret, Glénic, Grand-Bourg, Bussière-Dunoise, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Millevaches, prairies de Meymac (Gonod et Lachenaud).

982. **E. rigidula** Jordan (Euphraise raide). — Tiges grêles et raides ; feuilles glabres, oblongues dentées, les inférieures à dents obtuses. Fleurs grandes, en grappe assez dense ; calice presque glabre ou peu velu. — Août-Septembre. Châtaigneraies, bois et pâturages.

HAUTE-VIENNE : Au Breuil-Lavergne, La Roche-l'Abeille, bords de la Tardoire près Champagnac et sur les rochers de serpentine de la rive gauche ; Saint-Hilaire-Lastours ; Le Buisson ; ruines de Grandmont (Lamy) ; environs de Limoges (Malinvaud). — CREUSE : C. Saint-Vaury, Chambon, Châtelus-le-Marcheix, etc. (de Cessac) ; Bourganeuf, coteaux incultes (Lamy). — CORRÈZE : C. dans les bruyères de l'arrondissement d'Ussel ; 5 à 700 mètres d'altitude (Gonod d'Artemare).

Dans son catalogue des plantes de la Creuse, le Dr Pailloux avait réuni, sous le nom de *E. officinalis*, les *E. pratensis*, *campestris*, *rigidula*, *maialis* et *ericetorum*.

11. — ODONTITES

Calice tubuleux à 4 divisions. Corolle à deux lèvres, l'inférieure à 3 lobes entiers, à gorge ouverte ; anthères aristées à la base de chaque loge. Fleurs en grappes feuillées, unilatérales.

983. **O. verna** Reich. (Odontite vernale) *O. rubra* Gilib. — Plante pubescente. Tige, 1-4 décim., dressée à rameaux ascendants ; feuilles lancéolées, acuminées, dentées, élargies à la base. Bractées plus longues que les fleurs ; fleurs rougeâtres à corolle velue. — ⊙ Mai-Juillet ; champs cultivés.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : C. — CORRÈZE : Champs calcai-

res à Russac, entre Turenne et Noailles; Cornil, champs granitiques après Rabès (Rupin) ; Chasteau (de Lépinay) ; env. de Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS et NONTRONNAIS : CC.

984. **O. serotina** Reich (Odontite tardive). — Se distingue de l'espèce précédente par ses rameaux plus ou moins étalés, ses feuilles atténuées vers la base, ses bractées plus courtes que les fleurs et presque linéaires. — ⊙ Août-Octobre ; champs.

HAUTE-VIENNE : C. à Aixe (Lamy) ; château de Lavergne à Saint-Priest-Ligoure (Abbé Lecler). — CREUSE : Grand-Bourg, Saint-Sulpice-le-Guérétois, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Champs de la vallée de Planchetorte, entre Bouquet et la route de Toulouse C. (Rupin). — NONTRONNAIS : AC. Thiviers.

O. divergens Jordan (Odontite divergente). — Variété à rameaux plus allongés, les inférieurs étalés à angles droits ; feuilles étroitement lancéolées. — ⊙ Août-Septembre. Murs, lieux incultes.

HAUTE-VIENNE : C. à Aixe, sur les murs. D'après Malinvaud, l'*O. divergens* serait une variété dominant dans le nord de la France tandis que l'*O. serotina* appartiendrait au centre et au midi (Lamy) ; à notre avis, ces deux races sont assez difficiles à distinguer. — CORRÈZE : Bort, sous les orgues (Rupin). — NONTRONNAIS : Saint-Martial, près Nontron.

985. **O. Jaubertiana** Moreau (Odontite de Jaubert.) — Plante pubescente ; tiges, 1-4 décim., dressées, à rameaux allongés ; feuilles linéaires acuminées presque entières. Bractées plus longues que les fleurs ; fleurs rosées ou jaune pâle, quelquefois pourprées. — ⊙ Septembre-Octobre. Champs des côteaux calcaires.

NONTRONNAIS : CC. dans les terres à blé de Mareuil et de Sainte-Croix-de-Mareuil (des Moulins).

986. **O. lutea** Reich. (Odontite jaune). — Tiges, 1-5 décim., pubescente ; feuilles sessiles, lancéolées, dentées, bractées plus courtes que les fleurs ; fleurs jaunes, pubescentes, à lobes ciliés. — ⊙ Juillet-Septembre. Coteaux incultes et calcaires.

CORRÈZE : Plateaux de Chèvre-Cujol, Laborie, Puy-Jarrige; Meyssac, route de Branceilles à Maumont, C. (Rupin) ; Coutinard (de Lépinay).

12. — EUFRAGIA

Diffère du genre Enphrasia par la viscosité de la plante et par sa corolle entièrement jaune, à lèvre inférieure trilobée.

987. **E. viscosa** Benth. (Eufragie visqueuse). — Tige, 1-6 décim., droite ; feuilles sessiles, lancéolées, dentées ; fleurs en grappes feuillées. — ⊙ Juin-Septembre. Champs, lieux sablonneux.

NONTRONNAIS : Mareuil (des Moulins).

13. — RHINANTHUS

Calice renflé, ventru, à 4 dents. Corolle à 2 lèvres, l'inférieure à 3 lobes; anthères mutiques, velues. Capsule à loges polyspermes. Plantes parasites.

988. **R. major** Ehrh (Rinanthe à grandes fleurs) R. *glabra* Lamarck, *vulg.* : tartarie jaune. — Tige, 2-6 décim., droite, simple ou rameuse au sommet ; feuilles oblongues, lancéolées, dentées en scie. Fleurs grandes, d'un jaune pâle, axillaires en épi terminal ; calice glabre ou à peu près ; bractées d'un blanc jaunâtre. — Mai-Juin. Prairies, moissons.

CC. partout.

R. hirsutus, Lamarck (Rhinanthe velu). — Diffère du *R. major* par son calice velu et par les dents souvent bleuâtres de la corolle. — ⊙ Mai-juin, moissons.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : CC. — Ne figure pas dans les autres catalogues de la région, sans doute parce que nos botanistes n'ont pas cru devoir distinguer cette variété qui existe certainement partout.

989. **R. minor** Ehrh (Rhinanthe à petites fleurs). — Tige, 1-3 décim., ordinairement rameuse ; feuilles linéaires, dentées. Fleurs petites, jaunes, en épi terminal ; bractées vertes. — ⊙ Mai-Juin ; prairies, pelouses.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy) ; AR. Sauvagnac, Bersac, La Jonchère (de Cessac). — CREUSE : Çà et là, Guéret (Dr Dugenest), Saint-Fiel, Ste-Feyre-la-Montagne (de Cessac) ; Moutier-Roseille (Lafay). — CORRÈZE : Bouquet (de Lépinay) ; Le Périer ce de Mansac (Malinvaud).— CONFOLENTAIS : prairies, aux Roufferies ce de Lessac et autres des environs, C. (Crévelier).

14. — PÉDICULARIS

Calice renflé ventru, à 4-5 dents inégales. Corolle à 2 lèvres écartées, à tube ouvert. Anthères mutiques. Capsule polysperme. Plantes parasites.

990. **P. palustris** Linné (Pédiculaire des marais) *vulg.* : Tartarie rouge, herbe aux poux. — Plante glabrescente ; tiges 4-8 décim., droites, raides, rameuses ; feuilles pinnées, à folioles crénelées. Fleurs grandes, roses, rarement blanches, en longs épis feuillés ; calice velu à 2 lobes ; capsule dépassant le calice. — Vivace ; Mai-Juillet. Prairies humides et tourbeuses.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). Plutôt AC. Eymoutiers (Duris) ; Nantiat (Soulat-Ribette) ; entre Saint-Germain et Saint-Meard, Ambazac, La Cosse c^e^ de Veyrac (Le Gendre), Saint-Bazile (Rodeau). — Creuse : CC. (de Cessac) ; La Courtine (de Litardière) ; étang de Courtilles c^e^ de Guéret, étang de Chamberaud, étangs d'Ajain (Sarrassat) ; Grand-Bourg, bords de la Gartempe (Lafay) ; Mémanges c^e^ de Néoux (Rothkegel). — Corrèze : Obasine à Bordebrune (Rupin) ; Puy d'Urlan, Argentat, Salguet (Vachal). — Confolentais : vers les Cheronnies et Ambernac, AR. (Crévelier). — Nontronnais : CC. (Soulat-Ribette) ; environs de Mareuil (des Moulins) ; vallon de Lanouaille (de Biran).

Var. alba : Haute-Vienne : existe (Lamy), prés voisins du bois de Bessac (Joyeux). — Creuse : existe (de Cessac).

991. **P. silvatica** Linné (Pédiculaire des bois). — Plante glabre ; tiges, 1-2 décim., couchées, rameuses dès la base ; feuilles pinnées à folioles ovales dentées. Fleurs rouges, rarement blanches, courtement pédonculées ; calice glabre à 5 dents inégales ; Capsule plus courte que le calice. — Vivace, Avril-Juin. Croît généralement dans les prés et les landes tourbeuses, quelquefois dans les parties humides des bois.

CC. partout.

Var. *Alba* : Haute-Vienne et Creuse : a été signalée par Lamy et de Cessac.

15. — MELAMPYRUM

Calice bilabié à 4 divisions ; corolle à tube allongé, bilabiée, à lèvre inférieure trilobée à 2 bosses à la base. Fleurs en épis feuillés. Capsule à 2 loges contenant chacune 1-2 graines. Plantes parasites.

992. **M. cristatum** Linné (Mélampyre à crête). — Plante pu-

bescente ; tiges, 1-3 décim., à rameaux étalées ; feuilles sessiles, lancéolées-linéaires. Fleurs blanc-jaunâtre ou rougeâtres, à palais jaune, en épi compact quadrangulaire ; bractées rougeâtres, dilatées cordées, à bords découpés ciliés, relevés en crête. — ⊙ Mai-Août ; bois, pelouses, champs pierreux, dans le calcaire.

CORRÈZE : Chasteaux, forêts de Lafage, de Noailles, C. ; Larche à Saint-Cernin, Pomiers, Laroche, AR. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Saint-Laurent, Parzac, Beaulieu, les Pins, etc. (Crévelier).

993. **M. arvense** Linné (Mélampyre des champs) *vulg.* : Blé de vache, Rougerolle, Queue de loup. — Plante pubescente ; tiges, 2-6 décim., dressées, rameuses ; feuilles sessiles, lancéolées linéaires, les supérieures dentées à la base. Fleurs purpurines en épis cylindracés compacts ; corolle à lèvre inférieure et à gorge jaune ; bractées d'un beau rouge, ovales lancéolées, acuminées, pinnatifides. — ⊙ Juin-Septembre ; champs pierreux dans le calcaire.

CREUSE : RR. abonde au bord d'un chemin près du calvaire à Guéret (de Cessac) ; Châtelus (Dr Bussière) ; Moutier-Roseille (Lafay) ; Felletin (Rothkegel) ; Aubusson, R. champs aux Bordes (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Entrecor, près Noailles, AC. (Rupin). — CONFOLENTAIS : vers Saint-Laurent, Parzac, Beaulieu, etc. AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

994. **M. pratense** Linné (Mélampyre des prés). — Plante glabrescente ; tige, 2-5 décim., dressée, rameuse ; feuilles courtement pétiolées, ovales, lancéolées, les supérieures incisées à la base. Fleurs jaunes ou jaunâtres, parfois lilacées ou roses, en grappe lâche unilatérale ; bractées vertes, étroites. — ⊙ Juin-Septembre ; bois, haies ombragées, prés secs.

C. ou CC. partout.

Bien qu'elle renferme un grand nombre d'espèces, nous avons peu de chose à dire de cette famille surtout recommandable par les jolies fleurs qu'elle offre à l'ornement de nos parterres, telles que les Calcéolaires, les Linaires, les Mufliers, les Véroniques et les Digitales.

Le *Paulownia* est un très bel arbre d'ornement.

Au point de vue médicinal, la Digitale fournit un médicament très actif dans les maladies du cœur, mais il demande à être employé avec beaucoup de précaution.

Les abeilles fréquentent les véroniques, les scrofulaires, les linaires et les digitales.

Famille LXXV. — OROBANCHÉES

Herbes parasites, jamais vertes, à feuilles remplacées par des écailles. Fleurs irrégulières. Calice à 4-5 divisions ou à 2 sépales; corolle bilabiée à lèvre inférieure trifide; 4 étamines; 1 style filiforme; capsule uniloculaire polysperme; graines nombreuses, très petites.

1. — PHELIPÆA

Fleurs munies de 3 bractées; calice campanulé à 4-5 divisions.

995. **P. cærulea** Mey (*Orobanche cærulea* Villars). Orobanche bleue. — Tige, 2-3 décim., pubescente, simple, violacée. Fleurs grandes; calice à 5 divisions; corolle à lobes aigus, bleue ou violacée au sommet. — Vivace, Juin-Juillet. Parasite sur l'Achillée, l'Armoise, etc.

Haute-Vienne : Sur l'armoise vulgaire, à Aixe, RR. (Lamy).

996. **P. ramosa** Mey (*Orobanche ramosa*, Linné). Orobanche rameuse. — Tige, 1-2 décim., pubescente, ordinairement rameuse à la base. Fleurs petites; calice à 4 dents profondes; corolle à tube courbé vers le sommet, d'un blanc jaunâtre, lavée de violet supérieurement. — ⊙ Juin-Septembre. Sur le chanvre et sur beaucoup d'autres plantes.

Haute-Vienne . Sur le chanvre à Chaillac, à Gain, près Isle, RR. (Lamy); sur le chanvre au Buisson c^e de Saint-Laurent-sur-Gorre (Soulat-Ribette) ; dans un champ de trèfle occupé l'année précédente par du chanvre, au Grocq c^e de La Geneytouse (Dubois). — Creuse : Bellegarde (abbé Pinot) ; Saint-Vaury, Saint-Sulpice-le-Guérétois, la Brionne, etc. (de Cessac). — Corrèze : Sur le chanvre au Gourd de Pazayac, près Larche (Abbé Loubignac).

2. —OROBANCHE

Fleurs à une seule bractée; calice à deux divisions profondes.

997. **O. cruenta** Bert (Orobanche sanguinolente). — Tige, 1-4 décim., violacée ou rougeâtre. Bractées dépassant ordinairement les fleurs. Corolle régulièrement arquée sur le dos, ordinairement d'un rouge sang à l'intérieur; étamines insérées au fond de la corolle. — Mai-Juin. Parasite sur les racines des légumineuses, le Lierre et la Germandrée.

Haute-Vienne : Saint-Bazile, au-dessous du bois de la Pouge (Rodeau); coteaux à Parade, ce d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet); Le Dorat, chemin de l'étang de l'Age (Chassat); Bellac, bois sur la route de Droux (Le Gendre). — Creuse : Le Pont à la Dauge (Martin); La Courtine, RR., (de Cessac, sous le nom de *O. ulicis β genistæ pilosæ*); Guéret au Maupuy (Sarrassat). — Corrèze : Puy-Gérald (Rupin); Argentat (Laygue); Croix de Bar, Saint-Bonnet (Fourgeaud); Chameyrat (Fourgeaud et Puyaubert). — Confolentais : Environs de Confolens, Les Roufferies ce de Lessac (Crévelier). — Nontronnais : Dans les prés (Soulat-Ribette); landes entre Hautefort et Excideuil (des Moulins).

O. ulicis Desmoulins. — Diffère de l'espèce précédente par les sépales presque toujours entiers et par l'insertion des étamines au-dessus du fond de la corolle.

Haute-Vienne : CC. (Lamy); Saint-Léonard, et sur d'autres points du département, variété à corolle presque complètement d'un beau jaune à l'intérieur (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, A.C. tour d'Orgnat, près Chénérailles; La Celle-Dunoise (Pailloux); Maupuy, Grand-Bourg, Saint-Vaury, Saint-Fiel, etc. (de Cessac). — Corrèze : Noailler à Coutinard (Rupin); environs de Tulle (André *in* Lamothe). — Confolentais : brandes du Mas-du-Puy ce d'Hiesse, RR. (Crévelier).

Il y aurait, au sujet de ces plantes, des recherches à faire, car nos botanistes paraissent ne pas avoir distingué avec certitude *O. ulicis* de *O. cruenta*. Du reste le Dr Schultz les considérait comme ne formant qu'une seule espèce.

998. **O. Rapum** Thuill (Orobanche Rave) *vulg.* : Pain de lièvre. — Tige fortement renflée à la base, 3-5 décim., poilue glanduleuse. Corolle rouge clair, à lobe moyen de la lèvre inférieure beaucoup plus grand que les latéraux; filets des étamines très glabres à la base. — Vivace, Mai-Juin. Parasite sur les genêts.

CC. partout.

Var. b *genistæ purgantis* de Cessac. — Creuse : RR., Ajain, sur les bords du ruisseau de Mauque (de Cessac, Martin). D'après Martin, cette variété serait jaune serin dans toutes ses parties.

999. **O. Teucrii** Holandre (Orobanche de la Germandrée). — Tige, 1-2 décim., poilue, jaune rougeâtre. Epi court (10-15 fleurs); sépales bifides, égalant environ la demi-longueur du tube de la corolle; corolle rougeâtre à lèvre supérieure entière; étamines insérées au-dessus de la base de la corolle; stigmate violet-noirâtre. — Vivace, Mai-Juin. Sur les Germandrées.

Creuse : Clairavaux, AC. (Pedon). — Corrèze : C. à Saint-Cernin (Farges). — Nontronnais . Thiviers, sur l'*Erodium cicutarium* (Soulat-Ribette).

1000. **O. Epithymum** DC. (Orobanche du Serpolet). — Tige, 1-3 décim., velue, glanduleuse; épi non chevelu au sommet; corolle jaune pâle ou rougeâtre, à peine arquée; calice à sépales entiers; étamines insérées près de la base de la corolle; stigmate pourpre. — Vivace, Mai-Juin. Parasite sur le Serpolet.

Haute-Vienne : Parade c^e d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet). — Creuse : racines de bruyères, près Bourganeuf (Lamy). — Corrèze : Noailles, au bord du chemin conduisant à la Magnane, R. (Rupin). — Confolentais : Confolens, talus de la route de Ruffec, vers Lacroze (Crévelier).

1001. **O. rubens** Wallr (Orobanche rougeâtre). — Tige, 1-3 décim., velue glanduleuse; épi multiflore; corolle à peine arquée, grande, d'un rouge violacé; calice à sépales à 2-3 divisions, longuement subulés, égalant environ le tube de la corolle; étamines insérées à 4-5 mm. de la base de la corolle; stigmate jaune. — Mai-Juin, parasite sur les luzernes, les trèfles, les Lotiers.

Creuse : R. Le Monteil, Planet, Saint-Maixent (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Chèvre-Cujol, à Puy-Jarrige sur *Ornithopus* (de Lépinay).

1002. **O. Hederæ** Vaucher (Orobanche du lierre). — Tige, 1-6 décim., rouge-violacé, renflée à la base. Fleurs nombreuses en épi lâche; sépales à une nervure; corolle presque droite ou à poils rares, à lèvre supérieure entière; étamines insérées à 4-5 mm. de la base de la corolle, à filets presque glabres; stigmate jaune. — Vivace, Juin-Août. Sur le Lierre et sur d'autres plantes.

Corrèze : Chèvre-Cujol, Saint-Cernin-de-Larche, Cousage, C. (Rupin).

1003. **O. Lamyana** de Cessac (Orobanche de Lamy). — Voici la description que de Cessac a fait de cette espèce :

« Tiges sociétaires, renflées et courbées à la base, violacées, couvertes de poils blancs à glandes jaunes; écailles lâches, écartées; bractées lancéolées, subulées, dépassant la corolle avant l'anthèse; calice violacé, partagé presque jusqu'à la base en deux divisions; chacune à un-deux lobes subulés, de longueur variable; corolle tubuleuse, triangulaire, arquée, bossue à la base, d'un blanc sale, violacée en dessus, à nervures violettes; lèvre supérieure dirigée en avant, obscurément crénelée; l'inférieure à trois lobes bien mar-

qués, égaux, formés chacun par une nervure très saillante sur le tube de la corolle, et se divisant au sommet pour former le lobe terminé par trois dents plus obtuses dans le lobe du milieu; ovaire jaunâtre, violacé au sommet, comprimé latéralement, marqué en avant et en arrière d'un sillon violacé, et sur chaque face de deux autres sillons moins prononcés; style glabre; stigmate bilobé, jaune avant et pendant l'anthèse; filets des étamines insérés vers le bas de la corolle, poilus dans leur moitié inférieure. »

Boreau considérait cette espèce comme étant très voisine de *O. amethystea* Thuil. C'est aussi l'opinion de Rouy qui n'y voit qu'une variété plus pâle du type.

Haute-Vienne : Limoges, au grand séminaire, parasite sur le lierre, la ronce, le poirier; sur le lierre près de Saint-Junien (Lamy).

1004. **O. amethystea** Thuill (Orobanche améthyste). — Tige, 2-5 décim., poilue, rouge-violacée, peu renflée à la base. Epi un peu lâche inférieurement; sépales libres. Corolle blanchâtre ou lavée de lilas, à tube brusquement coudé puis étalé; lèvre inférieure à lobe médian deux fois plus grand que les latéraux. Etamines insérées à 3-4 mm. de la base de la corolle, à filets presque glabres. Stigmate brun-pourpré. — Vivace, Juin-Juillet. Sur *Eryngium* et *Daucus*.

Haute-Vienne : Aixe, sur *Hypochæris radicala* (Lamy). — Corrèze : Turenne, Linoire, Lapeyrouse, Ligneyrac, Issandon, C. sur *Eryngium campestre* (Rupin). — Nontronnais : Sur les rochers d'un coteau aride en montant de Mareuil à Montignac (des Moulins).

1005. **O. minor** Sutton (Orobanche à petites fleurs). — Tige, 1-3 décim., velue. Fleurs petites. Sépales ovales acuminés, égalant la longueur du tube de la corolle. Corolle blanchâtre, teintée de violet, arquée sur le dos. Etamines insérées à 2-3 mm. de la base de la corolle. Style glabre. Stigmate brun-noirâtre. — ⊙ Juin. Parasite sur les légumineuses et principalement sur le trèfle, ainsi que sur plusieurs composées.

Haute-Vienne : Jardin de l'Evêché de Limoges sur le trèfle des prés, sur les côtes d'Aixe, Rochechouart, etc., R.; à Saint-Junien sur une ombellifère (Lamy); Saint-Bazile dans un champ de trèfle (Rodeau); Marval, jardin de la Verlanchie (Abbé Lecler); CC. dans des trèfles à La Jonchère et à Limoges près de la maison du garde des bois de la Bastide (Le Gendre); près du cimetière de Limoges, dans un champ de trèfle (Goulard). —Creuse : CC. dans un trèfle à Ahun; Chamberaud (Sarrassat); AC.

Clairavaux; AR. Aubusson (Pedon); Guéret au Maupuy (Lafay); Nalèche c[e] de Moutier-Roseille (Rothkegel). — Corrèze : Pâturages montueux, près Tulle (André). — Confolentais : La Borderie, route d'Ansac, Confolens, CC. (Crévelier).

Quand cette plante apparaît dans un champ de trèfle, elle est quelquefois très abondante, mais comme généralement on fauche l'herbe avant maturité de la graine, elle disparaît assez facilement. Aussi ses stations manquent de fixité et on peut la chercher longtemps avant de la trouver.

O. minor β *flavescens*, GG. — Plante entièrement jaune-pâle.

Corrèze : Commune dans un champ pierreux à Donzenac (Lamy).

3. — LATHRÆA

Fleurs à une seule bractée. Calice campanulé à 4 divisions.

1006. **L. squamaria** Linné (Lathrée écailleuse) *Clandestina penduliflora* Lamarck. — Souche blanche couverte d'écailles charnues. Tige, 5-30 centim., simple. Fleurs en épi unilatéral, serré et penché; bractées grandes, rougeâtres; calice velu; corolle blanche, teintée de rouge, dépassant à peine le calice. — Vivace, Mars-Avril. Bois montueux et couverts; parasite sur le lierre.

Corrèze : Chasteaux, à droite du chemin traversant le versant nord de la forêt de Cousage (Rupin); Fontille (de Lépinay).

1007. **L. clandestina** Linné (Lathrée clandestine) *Clandestina rectiflora* Lamarck. *Vulg.* : Herbe cachée, Clandestine de Léon. — Souche souterraine, écailleuse, courte, rameuse. Tige nulle ou très courte. Fleurs violacées, bien plus longues que le calice (4-5 centim.) naissant sur la souche, dressées en corymbe. Calice glabre. Plante noircissant par la dessication. — Vivace, Août-Mai. Parasite au pied des arbres, principalement sur les aulnes; vient aussi au pied des peupliers, des saules, des chênes, etc.

C. ou CC. partout (1).

Les Orobanches sont des plantes parasites qui nuisent aux plantes sur lesquelles elles se développent. Aussi faut-il les détruire avant la maturité des graines.

---

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. VI, p. 337 : Genre *Lathræa* (Ch. Le Gendre).

Avant de passer à l'importante famille des LABIÉES, nous dirons quelques mots sur deux familles dont quelques espèces sont cultivées en Limousin.

GESNERACÉES. — Comme plante d'ornement, citons les *Gloxinia* qui fournissent de jolies collections aux amateurs.

BIGNONIACÉES. — Le genre *Bignonia* comprend des arbrisseaux grimpants produisant des fleurs fort belles et fort nombreuses.

Le *Catalpa* est un arbre qu'on utilise aujourd'hui très fréquemment dans les squares et sur les boulevards; il se couvre de grandes fleurs blanches en panicule.

C'est à la même famille qu'appartient le *Calebassier* (de l'Amérique) dont les fruits servent aux indigènes à faire des vases et des bouteilles.

Famille LXXVI — LABIÉES

Fleurs irrégulières. Calice persistant à 4-5 dents ou à 2 lèvres. Corolle caduque à 2 lèvres, quelquefois à 4 lobes. Etamines 4, dont 2 plus courtes. Ovaire supère à 4 lobes uni-ovulés. Fruit formé de 4 achaines. Plantes à rameaux quadrangulaires et à feuilles simples opposées.

1. — LAVANDULA

Fleurs bleues en épi grêle, longuement pédonculé. Calice tubuleux ovoïde, à 13-15 stries. Corolle bilabiée à lobes presque égaux. Etamines incluses.

1008. **L. vera** DC. (*L. officinalis* Chaix). Lavande vraie, Lavande officinale. *Vulg.* : Aspic, Lavande femelle. — Tige, 3-5 décim., un peu ligneuse, rameuse. Feuilles linéaires, lancéolées ou oblongues. Bractées cordiformes d'un brun jaunâtre, acuminées. Fleurs d'un bleu violet. — Vivace, Juin-Août. Lieux secs, pierreux et calcaires.

CORRÈZE : Puy du Chalard, près d'Issandon, C. (Rupin).

2. — MENTHA

Fleurs petites en verticelles axillaires ou en épis. Calice à 5 dents. Corolle subcampanulée à 4 lobes presque égaux. Etamines, 4, fertiles, droites, presque égales, divergentes.

1009. **M. aquatica** Linné (Menthe aquatique) *Por* en patois limousin, comme toutes les plantes à odeur forte. — Plante à

odeur forte, Souche rampante. Tige, 3-8 décim., plus ou moins velue, à rameaux étalés. Feuilles pétiolées, ovales ou oblongues, presque glabres. Fleurs rosées en épis terminaux ovoïdes, très obtus, à verticilles inférieurs écartés; calice campanulé; corolle munie intérieurement d'un anneau de poils. — Vivace, Juillet-Septembre. Lieux humides, bords de rivières.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, Lourdoueix-Saint-Pierre (de Cessac); La Courtine (de Litardière). — Corrèze : Larche, Saint-Cernin, Entrecor, AC. (Rupin); Blagour (de Lépinay); Ussel, CC. (Frère Georges). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : C. (Soulat-Ribette).

M. hirsuta Hudson. — Variété couverte d'une villosité grisâtre.

Haute-Vienne : existe (Lamy). — Creuse : Villard (de Cessac).

M. verticillata Schultz. — Il s'agit sans doute de *M. aquatica* × *arvensis* Lasch.

Corrèze : Vallée de Planchetorte sous Champ, AR. (Rupin).

M. palustris Mœnch (Menthe des marais). — Tige 4-8 décim., droite, velue. Feuilles à dents aiguës et étalées. Calice hérissé à dents courtes. Corolle purpurine, assez grande, un peu velue, à lobes obtus.

Haute-Vienne : Nantiat, fossés d'un pré vis-à-vis l'usine à papier, CC. (Soulat-Ribette).

M. subspicata Weilhe (Menthe en faux épi). — Plante velue. Tige, 3-6 décim., Feuilles assez larges, planes, sensiblement dentées, les florales décroissantes. Verticilles écartés. Fleurs purpurines. — Vivace, Août-Septembre, bords des eaux.

Haute-Vienne : C. bords de la Briance, de la Vienne, etc. (Lamy). — Creuse : Lourdoueix-Saint-Pierre, Villard, Grand-Bourg (de Cessac). — Confolentais : Confolens, sables de la Vienne chez Peuroux, au-dessus des étangs de Masmarteau (Crévelier). — Nontronnais : Haie humide près Montagu c^e^ de Piégut (Soulat-Ribette).

M. purpurea Host. — Variété souvent rougeâtre, à verticilles inférieurs plus nombreux que dans le type.

Confolentais : Crévelier pense avoir rencontré cette variété dans le pré de chez Garraud c^e^ de Confolens, mais il n'en est pas certain. On remarquera du reste que, d'après Boreau, ladite variété retourne au type par des nuances insensibles.

M. Rothii Nées (Menthe de Roth). — Plante velue; feuilles petites, obscurément dentées, les florales en forme de bractées.

Confolentais : existerait à Confolens, dans des rigoles au-dessus du Mas-du-Breuil (Crévelier). A rechercher.

M. plicata Opiz (Menthe pliée). — Diffère de *M. Rothii* par ses feuilles pliées, assez larges, sensiblement dentées, par les dents du calice triangulaires subulées.

Haute-Vienne : R. bords de la Vienne à Isle (Abbé Lecler). — Creuse : Fursac, Grand-Bourg (de Cessac). — Corrèze : vallée de Planchetorte, sous Champ, AR. (Rupin).

M. elata Host (Menthe élevée). — Plante à odeur forte. Feuilles larges, minces, un peu pointues. Verticilles inférieurs pédonculés ; pédicelles hérissés; bractées médiocres. Calice velu ou hérissé.

Haute-Vienne : R. environs de Limoges (Abbé Lecler); bords de l'Aurence près des Courrières (Vergnolle). — Creuse : Grand-Bourg, Fursac, La Chapelle-Baloué, Saint-Sulpice-le-Guérétois, etc. ,C. (de Cessac).

M. badensis Gmelin. — Feuilles rhomboïdales elliptiques ou lancéolées en coin et longuement rétrécies à la base. Plante glabrescente avec des étamines dépassant de beaucoup la corolle.

Creuse : Ahun (Pailloux, Martin).

M. affinis Boreau (Menthe rapprochée). *M. intermedia* Host. — Tige, 4-8 décim., rameuse. Feuilles ovales, rétrécies à la base, aiguës. Verticilles en épi pubescent, oblong, interrompu.

Confolentais : Confolens, fossés, rigoles des prés au-dessous de la gare; au Mas-Marteau, Mas-du-Breuil, etc., CC. (Crévelier qui voit dans cette plante une forme plus robuste de *M. aquatica*)

M. intermedia Beck, *non* Host (Menthe intermédiaire). — Tige, 1-4 décim., grêle, couchée, rameuse. Feuilles pétiolées, vertes, obscurément denticulées. Fleurs purpurines à corolle dépassant le calice.

Confolentais : Existerait dans des rigoles du pré de Pignoux, vers le bois de l'Age c[e] de Hiesse (Crévelier). A confirmer.

M. longifolia Host (Menthe à longues feuilles). — Tige, 6-10 décim., grêle, dressée. Feuilles minces, ovales. lancéolées, aiguës, dentées en scie, rétrécies à la base. Fleurs axillaires, purpurines. — Vivace, Août-Septembre. Lieux humides et couverts.

Haute-Vienne : Nantiat, près couverts, rive droite du Vincou, environs du moulin Malivert (Soulat-Ribette).

M. arvensi-hirsuta Schultz. — Peu différent de *M. ovalifolia* Opiz (Boreau).

NONTRONNAIS : Aux environs des Bregères et du moulin de la Franche (Soulat-Ribette).

1010. **M. arvensis** Linné (Menthe des champs). — Souche rampante. Tige, 1-5 décim., diffuse ou couchée, plus ou moins velue. Feuilles rugueuses, pétiolées, ovales. Verticilles globuleux. Calice à dents triangulaires. Corolle rougeâtre, poilue. — Vivace, Juillet-Septembre. Prés et champs humides. Cette espèce est très polymorphe. Suivant la nature des terrains où elle croît, elle présente de nombreuses variétés qu'il est souvent difficile de déterminer exactement.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, Grand-Bourg, Fursac, etc. (de Cessac) ; étang de Cherpont, près Ste-Feyre (Martin). — CORRÈZE : Vallée de Planchetorte, mares de Tujac, AC (Rupin); Argentat, AC. (Vachal); Darazac, C. (Laygue) ; Ussel, sous Mazeille (Frère Georges). — CONFOLENTAIS : bords de la Vienne, à Confolens, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : existe (Soulat-Ribette).

M. palatina Schultz. — Tiges et feuilles vertes ; feuilles grandes, ovales, à dents aiguës.

CORRÈZE : Brive (Dumas *in* Lamotte).

M. Marrubiastrum Schultz. — Tiges et feuilles velues, grisâsres ou blanchâtres ; feuilles relativement petites.

CORRÈZE : Brive (Dumas *in* Lamotte).

M. Allionii Boreau (Menthe d'Allione). — Tige, 4-8 décim., lâche, velue. Feuilles vertes, molles, velues, à base obtuse. Verticilles nombreux, fournis, axillaires. Calice hérissé, campanulé. Corolle assez grande, rougeâtre. — Vivace, Juillet-Septembre. Lieux humides.

HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges, R. (Abbé Lecler).

M. agrestis Boreau (Menthe agreste) *M. præcox* Sole. — Tige, 2-4 décim., dressée, raide, rameuse. Feuilles d'un vert clair, pétiolées, velues, ovales, obtuses, à dents saillantes. Calice hérissé, campanulé. Corolle purpurine. — Vivace, Juillet-Septembre. Lieux humides.

HAUTE-VIENNE : Dans un champ cultivé près d'Isle (Lamy).

M. procumbens Boreau (Menthe tombante). — Tige, 2-5 décim., couchée. Feuilles d'un beau vert, velues, pétiolées, ovales, à dents petites et rapprochées. Calice rétréci en tube à la base, à

dents lancéolées. Corolles purpurines. — Vivace, Juillet-Septembre. Champs humides, fossés.

Haute-Vienne : CC. (Abbé Lecler). — Creuse : Grand-Bourg, Bénévent (de Cessac). — Confolentais : rigole d'un pré sous la gare de Confolens (Crévelier).

M. diffusa Lejeune. — Feuilles ovales, à dents petites, espacées, obtuses.

Confolentais : Crévelier pense avoir trouvé cette variété dans le marais du petit étang du Mas-Marteau.

M. Hostii Boreau (Menthe de Host). — Souche rampante. Tige, 5-6 décim., droite, fragile. Feuilles ovales, lancéolées, subaiguës, pétiolées. Bractées foliacées. Verticilles axillaires, les supérieurs sessiles. Calice tubuleux, campanulé, à dents courtes, triangulaires. Corolle rougeâtre. — Vivace, Juillet-Septembre. Lieux frais, fossés.

Creuse : Grand-Bourg, Fursac (de Cessac). — Confolentais : fossés de la route de Négrat, sous la gare de Confolens ; bords de la Vienne en amont de Confolens, après les jardins (Crévelier). — Nontronnais : Au-dessus de l'étang neuf de Piégut, dans le lit desséché d'une petit étang. RR. (Soulat-Ribette).

M. parietariæfolia Becker. — Feuilles lancéolées, à dents petites, espacées. Corolle grande.

Haute-Vienne : Rigoles des prés à Arliquet c^{e} d'Aixe et au Bas-Marin c^{e} de Condat, Village des Combes, bois de Saint-Martin-Terressus (Lamy). — Creuse : Grand-Bourg (de Cessac). — Confolentais : Bords de la Vienne, en amont et en aval de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : Bussière-Badil (Soulat-Ribette).

M. austriaca Jacquin. — Feuilles petites, ovales, lancéolées, dentées. Corolle très petite.

Confolentais : bords du Goire et près du hameau des Côtes (Crévelier).

M. silvatica Host. — Feuilles très sensiblement rétrécies sur le pétiole ; calice hérissé, corolle purpurine, poilue en dehors.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (Lamy).

1011. **M. sativa** Linné (Menthe cultivée). — Tige, 2-6 décim., dressée, velue. Feuilles ovales, aiguës, pétiolées, dentées. Fleurs en verticelles axillaires écartés, rougeâtres. — Vivace, Juillet-Septembre. Lieux frais, rigoles, fossés.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux (de

Cessac). — Confolentais : Rigoles de Mas-Marteau, des prés de Pignoux, des Tersonnières, etc. (Crévelier).

M. atrovirens Host (Menthe vert foncé). — Feuilles vert foncé, ovales, rudes, dentées en scie vers le sommet. Calice hérissé ; corolle purpurine.

Haute-Vienne : bords de la Roselle (Malinvaud). — Nontronnais : pré de Roubi, près Lafolie ce de Piégut (Soulat-Ribette).

M. paludosa Schreb (Menthe des Marais). — Diffère du *sativa* par ses feuilles ovales, oblongues, presque obtuses.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Fursac, Bénévent (de Cessac). — Corrèze : vallée de Planchetorte, sous Champ. AR. (Rupin). — Confolentais : prés marécageux, aux Roufferies ce de Lessac (Crévelier).

M. origanifolia Host (Menthe à feuilles d'Origan). — Feuilles larges, ovales, dentées en scie à partir du milieu, pétiolées, hispides. Fleurs assez grandes, purpurines ; corolle un peu velue.

Haute-Vienne : Aixe (Abbé Rougerie). — Creuse : Saint-Fiel (de Cessac). — Confolentais : Marais du petit étang de Mas-Marteau (Crévelier).

M. viridula Host (Menthe verdoyante). — Feuilles d'un vert gai, médiocres, ovales, lancéolées, un peu poilues, dentées en scie. Corolle purpurine. Odeur forte.

Confolentais : Confolens, prés de la mare du Pré du Mas, sur la route de Labrousse (Crévelier).

M. ovalifolia Opiz (Menthe à feuilles ovales). — Feuilles fermes, larges, obtuses, dentées, à poils épars. Corolle purpurine assez grande.

Haute-Vienne : C. sur les bords d'un ruisseau à Châlus (Soulat-Ribette). — Confolentais : Rigoles du pré du Pignoux ce de Hiesse (Crévelier). — Nontronnais : Bussière-Badil (Soulat-Ribette).

M. serotina Host (Menthe tardive). — Feuilles pétiolées, dentées en scie, velues grisâtres en-dessous. Verticilles sessiles. Corolle rouge, hérissée de poils purpurins.

Creuse : Bénévent (de Cessac).

M. peduncularis Boreau (Menthe à pédoncule). — Tiges étalées. Feuilles médiocres, peu velues, dentées en scie, pétiolées. Calice et corolle hérissés.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (Lamy). — Creuse : Flore centrale (*sine loco*). — Confolentais : Confolens, rigoles vers l'étang du mas du Breuil (Crévelier).

M. palustris Mœnch (Menthe des marais). — Feuilles ovales, subaiguës, parsemées de poils, à dents aiguës. Corolle purpurine assez grande.

Haute-Vienne : Fossé d'un pré vis à vis l'usine à papier de Nantiat ; CC. dans cette station (Soulat-Ribette). — Creuse : Ahun (Pailloux *in* Lamotte). — Corrèze : vallée de Planchetorte, AR. (Rupin). — Confolentais : Marais du petit étang du Mas-Marteau (Crévelier).

M. rubra Sm. (Menthe rouge). — Feuilles ovales, presque obtuses, dentées en scie, pétiolées. Calice glabre à la base ; corolle assez grande. Odeur suave.

Creuse : Laschamp d'Ahun (Pailloux, sous le nom de *M. gentilis*). — Corrèze : Puy-Sornac (de Lépinay).

M. Pauliana Schultz. — Feuilles petites, ovales, dentées en scie, longuement pétiolées.

Creuse : Grand-Bourg, Bénévent (de Cessac).

M. Mulleriana F. Schultz (Menthe de Muller). — Feuilles grandes, ovales, arrondies, obtuses, presque sessiles.

Corrèze : Bords du bois de Chastanet (Dumas *in* Rupin).

M. salebrosa Boreau (Menthe des fanges). — Tige étalée. Feuilles d'un vert clair, larges, minces, ovales, presque obtuses, obscurément dentées, pétiolées. Fleurs rosées.

Haute-Vienne : C. aux environs de Limoges (Abbé Lecler). — Confolentais : Marais de l'étang du Mas-Marteau et rigole du pré des Roufferies c^e d'Hiesse (Crévelier).

M. montana Host (Menthe de montagne) ; *M. arvensi-aquatica* F. Schultz. — Feuilles élliptiques, oblongues, velues, régulièrement dentées en scie.

Nontronnais : Chemin derrière le pré de Garrigue, communauté des religieuses (à rechercher, Boreau consulté ayant émis des doutes sur l'exactitude de la détermination de Soulat-Ribette).

M. ocimoides Host (Menthe Basilic). — Tige couchée, radicante. Feuilles vert-jaunâtre, petites, ovales, dentées en scie, pétiolées. Corolle grande, purpurine.

Creuse : Bénévent (de Cessac).

M. obtusata Opiz (Menthe obtuse). — Feuilles d'un beau vert, presque arrondies. Fleurs purpurines. Corolle velue.

Confolentais : Rigoles d'un pré, vers Les Côtes c^e de Confolens (Crévelier).

1012. **M. piperita** Linné (Menthe poivrée). — Tige, 4-8 décim. Feuilles ovales lancéolées, dentées en scie, courtement pétiolées. Fleurs rougeâtres en épis cylindriques, un peu oblongs. Odeur forte. — Vivace ; Juillet-Août. Cultivée et souvent subspontanée.

Haute-Vienne : près de quelques habitations (Lamy) ; Champagnac (Le Gendre). — Creuse : au bord d'un chemin auprès du Grand-Bourg (de Cessac). — Corrèze : Brive, bords du chemin à La Bastide, R. (Loubignac *in* Rupin). — Confolentais : dans les jardins. — Nontronnais : spontanée çà et là, Montagut ce de Piégut (Soulat-Ribette).

M. citrata Ehrart (Menthe citronée). — Tige, 3-5 décim., dressée. Feuilles cordiformes, ovales, dentées, pétiolées. Fleurs verticillées, les supérieures rapprochées en épi court. Odeur suave. — Vivace, Juillet-Août. Cultivée et subspontanée.

Creuse : presque naturalisée (de Cessac).

1013. **M. longifolia** Host (Menthe à longues feuilles). — Tige, 6-10 décim., dressée. Feuilles, vert-foncé, minces, ovales, lancéolées aiguës, rétrécies à la base, dentées en scie. Fleurs purpurines axillaires. — Vivace, Août-Septembre. Bois humides, lieux couverts.

Haute-Vienne : Nantiat, rive droite du Vincou, environs du moulin Malivert (Soulat-Ribette).

1014. **M. viridis** Linné (Menthe verte). — Tige, 2-5 décim., droite, rameuse. Feuilles lancéolées aiguës, dentées en scie, presque sessiles. Fleurs roses en épis linéaires. Odeur suave. — Vivace, Juillet-Août. Prés humides, bords des haies.

Haute-Vienne : Dans une prairie près d'Isle. — Corrèze : près de la gare de Cornil (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Haie d'un jardin à la sortie de Confolens, RR. (Crévelier).

M. velutina Lejeune (Menthe veloutée). — Tige 5-8 décim., droite, pubescente. Feuilles larges, cordiformes, ovales, obtuses, fortement dentées en scie. Fleurs blanchâtres en gros épis terminaux. — Vivace, Juillet-Septembre. Bords des eaux.

Creuse : Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac).

1015. **M. Lamyi** Malinvaud (Menthe de Lamy). — Confondue par Boreau avec *M. nemorosa* Wild, cette menthe en diffère par ses feuilles à villosité courte en dessous, mais longuement poilues

sur les nervures, et par ses épis généralement compacts. Serait un hybride de *M. rotundifolia* et *M. piperita.*

HAUTE-VIENNE : Très localisée, quelques pieds seulement sur un coteau, le long d'un mur à Aixe (Lamy).

1016 **M. rotundifolia** Huds (Menthe à feuilles rondes) *Vulg.* : Menthe sauvage. — Tige 2-5 décim., droite, tomenteuse, rameuse. Feuilles ovales ou elliptiques, obtuses, blanches tomenteuses en-dessous. Fleurs rosées, quelquefois blanches, en verticilles formant des épis cylindriques, aigus. — Vivace, Juillet-Septembre. Lieux humides, fossés.

C. ou CC. partout.

1017 **M. nemorosa**, Willd (Menthe des bois). — Tige, 4-9 décim. robuste, droite, rameuse, blanchâtre. Feuilles écartées sur la tige, blanches tomenteuses en-dessous, largement ovales, dentées. Fleurs violacées en épis cylindriques. — Vivace, Juillet-Septembre. — Lieux frais et couverts. Bords des rivières.

HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges, Isle, Aixe, Saint-Junien (Lamy, Abbé Lecler) ; La Richardie c^e^ de Vayres (Soulat-Ribette). — NONTRONNAIS : Séguinaud c^e^ de Saint-Estèphe (Soulat-Ribette).

M. Gillotii Deséglise (Menthe de Gillot). — Diffère de l'espèce précédente par ses feuilles plus petites, elliptiques lancéolées, à dents peu saillantes.

CORRÈZE : Bédebourg, arrondissement d'Ussel (Gonod d'Artemare).

1018. **M. Maximilianea** F. Schultz. — Variété de *M. canescens* Roth, à feuilles grandes, cordées, obtuses, irrégulièrement dentées; fleurs en épis denses.

CREUSE : Grand-Bourg (de Cessac).

1019. **M. silvestris** Linné (Menthe sauvage). — Tige, 4-10 décim., rameuse, pubescente. Feuilles ovales, oblongues, inégalement dentées en scie, tomenteuses blanchâtres en-dessous. Fleurs roses en épis terminaux et cylindriques. Odeur forte. — Vivace, Juillet-Septembre. Haies, bords des rivières.

HAUTE-VIENNE : Isle, Aixe, Saint-Junien, etc. R. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, Lépaud (de Cessac). — CORRÈZE : Chasteaux (Abbé Loubignac); Argentat, AC. (Vachal). ; arrondissement d'Ussel, R. Lamy. — CONFOLENTAIS : Lesterps (Crévelier).

M. candicans Crantz (Menthe blanchâtre). — Diffère de *M. silvestris*, par ses feuilles oblongues lancéolées, longuement acuminées, à duvet très ras. — Vivace : Juillet-Septembre. Bords des rivières.

Corrèze : Beaulieu, bords sablonneux de la Dordogne, R. (Rupin).

1020. **M. Pulegium** Linné (Menthe Pouillot). — Tige, 2-5 décim., rampante, diffuse, à rameaux redressés. Feuilles petites, ovales, elliptiques obtuses. Fleur d'un rouge violet en verticilles globuleux, axillaires. — Vivace Juin-Septembre. Lieux inondés en hiver, bords des chemins et des rivières.

C. ou CC. partout.

Var. *alba* : à fleurs blanches.

Haute-Vienne : Laplaud c^e de Javerdat (Abbé Michel).

Par leur facilité à s'hybrider, les menthes offrent un mélange inextricable. Il faut en faire une étude prolongée pour arriver à distinguer toutes leurs formes ou variétés. Chez nous, Lamy et Malinvaud sont les seuls qui se soient sérieusement attelés à cette besogne ingrate. Nous disons ingrate parce que les stations manquent de fixité et qu'après avoir établi la position de chaque espèce ou variété on s'aperçoit souvent plus tard que la plante déterminée a disparu. Le botaniste ne sera donc pas surpris s'il ne retrouve plus certaines menthes là où nous en avons indiqué l'emplacement d'après les travaux de nos confrères du Limousin.

3. — LYCOPUS

Calice à 5 dents subégales ; corolle tubuleuse à 4 lobes presque égaux ; 4 étamines dont deux seulement fertiles.

1021. **L. europæus** Linné (Lycope d'Europe) : *vulg.* : Lance du Christ, chanvre d'eau. — Souche rampante, stolonifère ; tige, 4-10 décim., rameuse ; feuilles ovales lancéolées, les inférieures pinnatifides, les supérieures dentées. Fleurs en glomérules axillaires, petites, sessiles, blanches ou roses au sommet. — Vivace, Juillet-Septembre ; bords des eaux.

C. ou CC. partout.

Var. *elatior* Lge. — Tige élevée ; feuilles plus profondément pinnatifides ; verticilles plus écartés.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne entre Panazol et Le Palais (Vergnolle).

4. — ORIGANUM

Calice non bilabié, à 10-13 stries, barbu à la gorge, à dents égales. Corolle à lèvre supérieure émarginée, l'inférieure à 3 lobes. Etamines droites, divergentes.

1022. **O. vulgare** (Origan commun). *Vulg.* : Marjolaine sauvage, bâtarde ou d'Angleterre. — Plante à odeur aromatique. Tige dressée, velue, 2-5 décim., Feuilles pétiolées, ovales, glabres. Fleurs en épis, purpurines, rarement blanches ; bractées et calices rougeâtres ; corolle dépassant le calice. — Vivace, Juillet-Septembre. Lieux cultivés secs et pierreux, surtout dans le calcaire.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, RR. rive droite de la Creuse, au Pont-à-la-Dauge et de la petite Creuse, à Nouzerolles (de Cessac) ; le Pont-à-Libaud c^e d'Ajain ; CC. dans la vallée de la petite Creuse à Lourdoueix-Saint-Pierre et Nouzerolles, surtout aux environs du pont de Chambon et de Lignoux (Martin) ; Aubusson, voie sarrazine, R. (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : CC. dans les arrondissements de Tulle et de Brive (Rupin). — CONFOLENTAIS : CC. dans le calcaire, çà et là sur les coteaux secs des bords de la Vienne, vers Abzac, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. dans les calcaires Teijat, Varaigne, etc. (Soulat-Ribette).

Var. *virescens*, Cariot et S. Lager. — Bractées et calices verts.
HAUTE-VIENNE : vue par Lamy à Thias c^e d'Isle (Le Gendre).

O. megastachym Link (Origan à grands épis). — Fleurs nombreuses en épis prismatiques disposés en panicule.
CORRÈZE : Collines incultes et calcaires à Chèvre-Cujol, Puy de Crochet, Issandon, le Chalard, Saint-Cernin-de-Larche, Beau-Soleil, le Soulié, Cousage, AC. (Rupin).

D'après Saint-Lager et Cariot, l'*O. vulgare* présenterait quelquefois cette inflorescence remarquable lors de sa floraison d'automne.

5. — THYMUS

Calice bilabié, à 10-13 nervures, très barbu à la gorge, à lèvre supérieure à 3 dents, l'inférieure à 2 divisions. Corolle à lèvre supérieure droite, émarginée, l'inférieure à 3 lobes. Etamines saillantes, divergentes.

1023. **T. Serpyllum** Linné (Thym serpolet). *Vulg.* : Thym de bergère, Thym bâtard. — Tiges, 1-3 décim., très rameuses,

étalées rampantes à rejets stériles couchés. Feuilles obtuses, en coin, velues ou ciliées. Fleurs purpurines ou blanches en capitules ou en épis ; calice à tube rétréci à la base. — Vivace, Juin-Octobre ; pelouses, lieux incultes, bois.

CC. partout.

Plante très polymorphe présentant de nombreuses formes et variétés parmi lesquelles nous distinguons les suivantes :

Var. α *Linnæus* Boreau. — Feuilles obovales en coin, plus courtes que les entrenœuds.

Haute-Vienne : Limoges (Lamy *in herb.* E. Malinvaud).

T. ovalus Mill. — Tiges, 2-4 décim., à stolons nuls, à rameaux stériles ascendants dès la base.

Creuse : Bruyères de la Courtine (de Litardière) (1).

T. chamædrys Fries (Thym Germandrée). — Plante moins robuste que *T. ovalus*, à rameaux émettant des stolons. — Vivace, Juin-Septembre. Çà et là, pelouses, bruyères, côteaux secs.

Haute-Vienne : C. à Isle ; sur un coteau sec, vis-à-vis du Bas-Marin c^e^ de Condat (Lamy) ; Limoges, Logerie c^e^ de Feytiat (Abbé Lecler). — Creuse : CC. (de Cessac). — Corrèze : AC. dans les bruyères aux environs d'Ussel (Frère Georges). — Confolentais : C. dans les prairies aux environs de Confolens (Crévelier).

T. Serpyllum, var. *Lamyi* Le Gendre. — Souche forte, très ligneuse ; tiges courtes, filiformes, rougeâtres, à indument plus court que le diamètre de la tige florifère ; feuilles très petites, très courtement pétiolées, à nervures très saillantes, ponctuées sur les deux pages, glabres en dessous, velues en dessus, bordées de longs cils surtout vers la base ; fleurs agglomérées en têtes petites ; calice fortement hispide ; corolle courte.

Haute-Vienne : Rocher de serpentine de la Roche-l'Abeille et de la Villedieu (Lamy).

Schultz, consulté par Lamy, considérait cette plante comme étant la var. *Linnæus* Gr et Godr., tandis que Boreau y voyait une forme spéciale au terrain de serpentine ; après un examen très attentif de cette curieuse variété nous nous sommes rangé à l'avis de Boreau.

T. pulchellus Boreau. — Variété à corolle grande, très saillante et étamines exsertes.

Confolentais : Benest, dans le calcaire (Crévelier).

---

(1) Aire géographique incomplète, nos botanistes, suivant en cela l'exemple de Boreau, ayant confondu les races *ovatus* et *chamædrys*.

T. citriodurus Link. — Plante à odeur de citron.

Corrèze : vallée de la Dordogne et de la Luzège, AC. (Gonod d'Artemare).

Rouy fait remarquer que ce parfum est commun à plusieurs espèces ou races de Thym, qu'il n'y a même pas là matière à variété et qu'on peut tout au plus accepter une sous-variété *citriodurus* pour chaque espèce de thym à odeur de citron ou de citronnelle.

On peut rencontrer le *T. vulgaris* Linné (Thym commun), mais alors il provient d'un jardin, car la plante n'est pas spontanée en Limousin.

6. — HYSSOPUS

Calice non bilabié, tubuleux à 15 stries, à 5 dents presque égales, nu à la gorge. Cordé à lèvre supérieure dressée, plane, bifide, à lèvre inférieure trilobée, à lobe médian divisé en deux parties divergentes.

1024. **H. officinalis** Linné (Hysope officinale). — Plante ligneuse à odeur agréable, 2-6 décim. ; tige à rameaux nombreux, dressés, très feuillés ; feuilles sessiles, linéaires, elliptiques, entières, glabres. Fleurs bleues, rarement blanches en épis terminaux ; verticilles serrés ou espacés. — Vivace. Juillet-Août. Vieux murs, fissures des rochers, lieux pierreux.

Haute-Vienne : C. à Limoges sur les clochers et sur quelques églises (Lamy) ; sur les contreforts des murs du grand séminaire (Abbé Lecler) (1) ; murs du château de Lacroux, ce de Cromac (Le Gendre). — Creuse : abondant sur les tours de Crocq (de Cessac). — Corrèze : ruines de Ventadour, AC. (Rupin). — Nontronnais : RR. Thiviers (Soulat-Ribette).

7. — SATUREIA

Calice non bilabié, campanulé, à 10 stries, à 5 dents égales, nu à la gorge. Corolle à lèvre supérieure échancrée, plane, l'inférieure à 3 lobes obtus. Etamines arquées conniventes sous la lèvre supérieure de la corolle.

1025. **S. hortensis** Linné (Sarriette des jardins). — Plante très odorante. Tiges, 1-3 décim., herbacée, à rameaux nombreux souvent rougeâtres ; feuilles molles, linéaires lancéolées, mutiques. Fleurs blanches ou rosées, petites, sessiles, en corymbes axillaires. — ⊙ Juin-Septembre. Lieux arides, naturalisé dans les jardins ou subspontané.

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, T. II, p. 161.

Corrèze : Environs des terrains calcaires, Farges ce de Chasteaux, R. (de Lépinay) ; Ussel, près d'un château (Frère Georges). — Plante cultivée ; quelquefois subspontanée dans les autres parties du Limousin et très probablement dans les localités de la Corrèze citées plus haut.

8. — CALAMINTHA

Calice bilabié, cylindracé, à 10 stries, à lèvre supérieure tridentée, l'inférieure bifide, à gorge garnie d'un anneau de poils. Corolle et étamines comme dans le genre de *Satureia*.

1026. **C. silvatica** Bromfield (Calament des bois). *C. officinalis* Mœnch. — Plante à odeur agréable. Tiges souvent rougeâtres, dressées ; feuilles vertes, ovales, dentées, pétiolées. Inflorescence en petites cymes axillaires. Fleurs purpurines, calice à tube droit, à dents très inégales, portant à la gorge des poils peu saillants, corolle grande, à tube très saillant. — Vivace, Juillet-Novembre. Haies, lisières des bois, côteaux couverts.

Haute-Vienne : commun et non rare comme je l'ai dit (Lamy) — Creuse : Aubusson, le Chapitre, bois de la Salesse, RR. (Jorrand et Frébault) ; Felletin à Beaumont (Rothkegel). D'après de Cessac cette plante serait remplacée dans la Creuse par le *C. ascendens*. — Corrèze : C. dans les cantons de Tulle et de Corrèze (Fourgeaud et Dr Puyaubert) ; Noailles à Pont-Coudert, Entrecor, Soulier de Chasteaux, Larche à Saint-Cernin, le Soulié, la Draperie, La Roche, Cousage, Gramont, C. (Rupin). — Confolentais : Haies à Confolens, Chabanais, etc., etc., (Crévelier). — Nontronnais : CC. Nontron, etc. (Soulat-Ribette).

1027. **C. ascendens** Jordan (Calament ascendant). — Plante à odeur peu agréable ; tiges, 1-5 décim., à rameaux redressés ; feuilles velues, grisâtres, arrondies obtuses, superficiellement dentées. Inflorescence en petites cymes axillaires. Fleurs à pédoncule très court. Corolle à tube court, peu saillant et d'un rose très clair. — Vivace, Juillet-Novembre. Bords des chemins, pied des murs, haies.

Haute-Vienne : Route d'Ambazac, Le Dorat près des Récollets (Abbé Lecler) ; au pied d'un mur à Rochechouart (Le Gendre) ; Lavaupot ce de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux). — Creuse : Cat. Pailloux (sous le nom de *C. officinalis*) AC. (de Cessac). — Corrèze : Entrecor, R. (Rupin). — Confolentais :

dans le calcaire, vers Saint-Mary, les Pins, Beaulieu, etc. (Crévelier).

1028. **C. Nepeta** Savi (Calament Népéta). — Plante velue, grisâtre, à odeur forte peu agréable. Tiges couchées puis redressées ; feuilles petites, ovales, rhomboïdales, subentières ou denticulées. Verticilles formés de petits corymbes de fleurs brièvement pédonculées. Calice à poils allongés, à gorge munie de poils très saillants. Corolle lilacée. — Vivace, Juillet-Septembre. Lieux secs, surtout calcaires.

Corrèze : Puy-Gérald (de Lépinay *in* Rupin).

1029. **C. Acinos** Gaudin (Calament des champs).— Tiges étalées à rameaux redressés. Feuilles petites, ovales, entières, plus ou moins pubescentes, pétiolées. Verticelles axillaires à pédicelles simples. Calice rougeâtre, bossu à la base, à tube courbé ; corolle violette, parfois rosée ou blanche. — ⊙ Juin-Septembre. Vignes, lieux incultes, champs pierreux et calcaires.

Haute-Vienne : Un exemplaire existant dans l'herbier du vicomte de Villelume, sans indication de date, ni de localité, peut faire supposer que cette espèce existe dans le département. — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac). — Corrèze : Noailles ou Pont-Coudert, village de Couse, puy de Crochet, puy Laborie, Cousage, C. (Rupin) ; Saint-Cernin (Farge). — Confolentais : C. dans le calcaire à Beaulieu, Champagne, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Saint-Pardoux, Nontron, rive gauche du Brandiat (Soulat-Ribette).

Le *Calamintha nepetoides* Jordan est une plante du Sud-Est qui ne doit pas exister en Limousin. C'est pourquoi la localité de Suquet, indiquée dans la Corrèze par de Lépinay, ne nous paraît devoir être acceptée qu'après confirmation résultant de nouvelles recherches.

9. — CLINOPODIUM

Calice bilobé à tube courbé à 13 stries. Fleurs entourées de bractées filiformes et très étroites. Autres caractères du genre *Calamintha*.

1030. **C. vulgare** Linné (Clinopode commune). *Vulg.* : Roulette, Pied de lit. — Plante plus ou moins velue. Tige, 5-6 décim., dressée rameuse. Feuilles ovales denticulées, à pétiole court. Verticilles axillaires et terminaux composés de fleurs nombreuses. Corolle purpurine, rarement blanche, 2-3 fois

plus longues que le calice. — Vivace, Juillet-Octobre. Haies, bruyères, bords des bois.

C. et CC. partout.

10. — MELISSA

Diffère du genre *Calaminlha* par son calice campanulé, aplati, comprimé, évasé, à gorge seulement légèrement velue.

1031. **M. officinalis** Linné (Mélisse officinale). *Vulg.* : Citronnelle. — Plante un peu velue, à odeur et saveur se rapprochant de celle du citron. Tige, 3-6 décim., droite, rameuse. Feuilles pétiolées, ovales, aiguës, dentées. Fleurs blanches ou rosées en cymes axillaires pédonculées unilatérales ; bractées ovales, entières. — Vivace, Juin-Septembre. Lisières des bois, le long des haies et des murs.

Haute-Vienne : Isle, Parpaillat, Aixe, Saint-Junien, etc., R. (Lamy) ; Panazol, dans le chemin qui va du bourg à la rivière. Le Dorat au château et dans le petit chemin de Monart (Abbé Lecler) ; La Roche-l'Abeille (marquis de La Douze) ; entre Thias et Gigondat c^e d'Isle (Vergnolle) ; se rencontre souvent autour des habitations, la plante étant cultivée (Malinvaud.) — Creuse : Guéret, dans les décombres provenant des jardins (Lafay, Sarrassat). Laschamps d'Ahun, près Lavaveix (Pérard). — Corrèze : Larche à Saint-Cernin, Beausoleil, La Roche, Soulier de Chasteaux à la Forge, Puy-Gérard, AC. (Rupin) ; Tulle, talus du chemin de la Croix-Rouge derrière le Lycée (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Confolens, bords des haies, près du moulin de La Roche, Saint-Michel derrière la sous-préfecture, à la Merlie (Crévelier). — Nontronnais : C. à Bussière-Badil ; R. à Piégut aux environs de la Tour, Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

11. — SALVIA

Calice bilabié, campanulé, à lèvre supérieure entière ou tridentée, l'inférieure bidentée, à gorge nue. Corolle bilabiée à lèvre supérieure en casque, l'inférieure à 3 lobes dont le médian échancré ; 2 étamines fertiles, à filet court, inséré à la gorge de la corolle, portant un connectif arqué, sur lequel sont placées les deux loges de l'anthère.

1032. **S. officinalis** Linné (Sauge officinale). — Plante très odorante. Tige, 3-4 décim., ligneuse à la base, à rameaux

blanchâtres; feuilles oblongues, obtuses, réticulées, pubescentes. Fleurs violettes ou blanches, grandes, réunies en verticilles distants. Corolle à tube garni d'un anneau de poils. — Vivace, Mai-Juillet. Coteaux secs et pierreux.

Corrèze : C. dans les rochers sablonneux dominant la côte de Planchetorte au-dessous de Champlas (Rupin). — Plante cultivée dans les jardins et qu'on rencontre quelquefois naturalisée autour des habitations.

1033. **S. Sclarea** Linné (Sauge Sclarée). *Vulg.* : Toute-bonne. — Plante velue à odeur désagréable. Tige, 4-7 décim., robuste, rameuse ; feuilles oblongues, crénelées, dentées, rugueuses. Fleurs bleuâtres, grandes, réunies en verticilles formant un épi ; bractées colorées, très amples, acuminées, plus longues que le calice ; calice à dents terminées en pointe épineuse ; corolle à tube sans anneau de poils. — Vivace, Juin-Juillet. Lieux secs, coteaux calcaires

Creuse : Cat. Pailloux, RR. Aubusson (de Cessac) ; Moutier-Rozeille à Bordesoulle (Lafay); n'existe plus en ce lieu (Rothkegel). — Corrèze : La Porte à Lissac (de Lépinay). — Confolentais : Coteaux du Goire à Confolens (Crévelier). — Plante souvent cultivée.

1034. **S. pratensis** Linné (Sauge des prés). — Plante velue Tige, 2-8 décim., dressée, peu feuillée ; feuilles amples, oblongues, réticulées, rugueuses, crénelées, les radicales cordées; Fleurs d'un beau bleu, rarement blanches ou rosées, grandes, en épi allongé; bractées plus courtes que le calice ; corolle 2-3 fois plus longues que le calice, à lèvre supérieure falciforme; style longuement saillant. — Vivace, Mai-Juillet. Paturages, prés secs.

Haute-Vienne : dans les cours et dans quelques prairies, RR. (Lamy) ; environs de Lussac et de Saint-Martin-le-Mault (Abbé Lecler) ; murs des jardins de l'Evêché à Limoges (Le Gendre). — Creuse : Mouchelard, RR. (de Cessac) ; Clairavaux, C. (Pedon). — Corrèze : C. partout (Rupin); n'existe sans doute pas dans la partie montagneuse du département (Le Gendre). — Confolentais : Prés Périgord vers le ruisseau de la Tulette, au-dessous de la voie ferrée et çà et là aux environs de Confolens, AR., Saint-Claud, dans un pré (Crévelier). — Nontronnais : Teijat, Varaignes, Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

S. pratensis var. *parviflora*, Lecoq et Lamotte (*S. dumetorum* Andrz). — Diffère du type par des fleurs beaucoup plus petites.

Haute-Vienne : Murs du jardin de l'Evêché (Abbé Lecler). — Creuse . Aubusson, RR. (Pailloux *sub nomine S. pratensis*) ; Mouchelard (de Cessac).

1035. **S. Verbenacea** Linné (Sauge Verveine). — Tige, 2-6 décim., dressée ; feuilles ovales ou oblongues, irrégulièrement crénelées, les inférieures longuement pétiolées. Fleurs bleu-violet, réunies en verticilles formant un épi ; calice velu-hérissé, cilié ; corolle dépassant à peine le calice. — Vivace, Mai-Août et automne ; talus, bords des chemins, coteaux secs.

Confolentais : Saint-Claud, Parzac, etc., dans le calcaire seulement ; à Abzac, près des sources d'eaux minérales, la plante a des feuilles très différentes de celles du type (Crévelier).

12. — NEPETA

Calice non bilabié, à 13-15 stries, tubuleux, à 5 dents droites. Corolle bilabiée, à lèvre supérieure plane, bifide, l'inférieure à lobe médian orbiculaire, à tube dépourvu d'anneau de poils. Etamines inférieures plus courtes que les supérieures.

1036. **N. Cataria** Linné (Népéta Chataire). *Vulg.* Herbe aux chats. — Plante odorante, couverte d'une pubescence courte, blanchâtre. Tige, 4-10 décim., dressée, rameuse ; feuilles grandes, ovales triangulaires, cordiformes, largement dentées, pétiolées. Fleurs en épis terminaux, courtement pédicellés et réunies en paquets serrés multiflores; calice à dents inégales; corolle à tube inclus, blanche ou rosée, ponctuée de rouge. — Vivace, Juillet-Septembre. Décombres, bords des chemins, souvent dans le voisinage des jardins d'où elle s'échappe.

Haute-Vienne : Limoges, murs de l'église Saint-Pierre, Verneuil, R. (Lamy) ; parmi les ruines de la grande tour de Châlus (Soulat-Ribette) ; village de Legaud, c[e] d'Eymoutiers, RR. (Duris); Le Dorat (abbé Rougerie). — Creuse : Bénévent aux Granges (de Cessac) RR. ; C. à Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Ponnot, près Tulle (Fourgeaud et D[r] Puyaubert).

13. — GLECHOMA

Diffère du genre *Nepeta* par les anthères disposées en croix deux à deux, et par la lèvre inférieure de la corolle en cœur renversé.

1037. **G. hederacea** Linné (Glécome Lierre terrestre). *Vulg.* : Herbe du Bon-homme, Courroie de Saint-Jean, Herbe Saint-Jean ; en patois *Lilarezo.* — Tiges, 2-5 décim., grêles, rameuses, couchées radicantes ; feuilles molles pétiolées, réniformes, crénelées. Fleurs d'un violet clair en groupes axillaires ; corolle dépassant longuement le calice.

CC. partout.

Plante variable en ce qui concerne la villosité, la taille, la forme des feuilles et la couleur des fleurs.

Var. *villosa* Boreau. — Plante toute velue, grisâtre.

HAUTE-VIENNE : existe (Lamy). — CREUSE : Chamborand, Ahun (Pailloux), Saint-Sulpice-le-Guérétois, etc. (de Cessac).

Var. : *hirsuta* Godron. Plante velue dont les feuilles, les fleurs et les tiges sont plus grandes que dans le type.

HAUTE-VIENNE : Rilhac-Rancon et ailleurs sans doute (Le Gendre).

Var. *alba* Le Gendre. — Fleurs extrêmement blanches.

CONFOLENTAIS : dans le chemin creux du moulin de chez Téley à Confolens (Thibaud).

14. — LAMIUM

Calice non bilabié, campanulé, à 5-10 stries, à dents presque égales, non épineuses. Corolle bilabiée, à lèvre supérieure en casque, l'inférieure à trois lobes, les latéraux peu apparents, le médian large, échancré à son extrémité. Etamines inférieures plus longues. Anthères barbues. Achaines tronqués et glabres au sommet.

1038. **L. amplexicaule** Linné (Lamier embrassant). — Tiges, 15-25 centim., grêles, diffuses, ascendantes, nues au-dessous des fleurs ; feuilles arrondies, les supérieures sessiles embrassantes, réniformes, fortement crénelées; les inférieures pétiolées. Fleurs purpurines en verticilles formant une grappe interrompue ; calice très velu ; corolle à lèvre supérieure velue, à tube droit, nu, trois fois plus long que le calice. — ⨀, Mars-Octobre. Murs, lieux cultivés, bords des chemins.

HAUTE-VIENNE, CREUSE et CORRÈZE : CC. — CONFOLENTAIS : vieux murs à Confolens et çà et là dans les jardins, AR (Crévelier). — NONTRONNAIS : CC.

1039. **L. hybridum** Villars (Lamier hybride) *L. incisum* Willd. — Tige, 1-2 décim., redressée ; feuilles toutes pétiolées, ovales triangulaires, profondément incisées, dentées. Fleurs

purpurines en verticilles rapprochés au sommet ; calice fortement velu ; corolle petite, à tube nu, à lèvre supérieure entière. — ⊙ Avril-Juin. Lieux cultivés, vieux murs.

Haute-Vienne : C. Limoges, Isle, etc. (Lamy) ; Eymoutiers (Duris) ; Saint-Bazile (Rodeau) ; Parade ce d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet) ; chemin du Grand-Treuil ce de Limoges (Goulard). — Creuse : AC. Guéret, Grand-Bourg, Mouchetard, Felletin, etc. (de Cessac) ; Aubusson, R. murs du Chapitre, La Terrade, Tuilerie de Saint-Jean (Jorrand et Frébauld). — Corrèze : C. dans les jardins aux environs de Brive, Uzerche, murs bordant la Vézère (Rupin) ; Argentat (Vachal) ; Corrèze (Dr Puyaubert). — Confolentais : Dans le jardin de la sous-préfecture de Confolens (Crévelier) ; Chasseneuil ; vieux mur en face de la gendarmerie (Thibaud). — Nontronnais : Thiviers, R. (Soulat-Ribette).

1040. **L. maculatum** Linné (Lamier taché), *Vulg.* : Ortie rouge. — Tiges, 3-5 décim., souvent simples ; feuilles pétiolées, souvent tachées de blanc, ovales, elliptiques, cordées ou tronquées, les supérieures triangulaires. Fleurs purpurines ou plus ou moins blanches, en verticilles formant un épi interrompu ; calice à dents lancéolées, ciliées ; corolle à lèvre supérieure poilue, ciliée, à tube à anneau de poils transversal plus long que le calice — Vivace, Avril-Novembre. Haies, lieux frais.

Corrèze : Argentat, rives de la Dordogne, Moulin bas, Vel. R. (Vachal).

1041. **L. purpureum** Linné (Lamier pourpre). — Tiges, 15-25 centim., ordinairement glabres, diffuses ascendantes, nues endessous des fleurs ; feuilles ovales-cordées, obtuses, pubescentes, toutes pétiolées. Fleurs purpurines, rarement blanches, en verticilles rapprochés, entourées de feuilles ordinairement rougeâtres ; corolle à tube garni d'un anneau de poils, à lèvre supérieure velue. — ⊙ Mars-Octobre. Jardin, champs cultivés.

Haute-Vienne et Creuse : CC. — Corrèze : C. dans les environs de Brive (Rupin), à Argentat (Vachal), à Darazac (Laygue) ; R. dans les environs d'Ussel (Frère Georges). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : AC., Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *alba*. — Creuse : variété trouvée une seule fois par de Cessac.

1042. **L. album** Linné (Lamier blanc). *Vulg.* : Ortie blanche. — Tige, 2-5 décim., dressée, velue, à angles ciliés ; feuilles pétiolées, ovales acuminées, dentées en scie. Fleurs blanches, un peu jaunâtres, en verticilles écartés ; calice à dents longuement subulées ; corolle à lèvre supérieure poilue, à tube courbé ascendant, dépassant le calice, garni à l'intérieur et à la base d'un anneau de poils obliques. — Vivace, Avril-Octobre. Le long des murs et des haies, dans les lieux incultes.

Haute-Vienne : Bersac, Le Dorat, Bussière-Galant, C. (Lamy); Eymoutiers, R. (Duris). — Creuse : Catalogue Pailloux, C. (de Cessac) ; Guéret (Sarrassat et Le Gendre). — Corrèze : Bords de la Corrèze, Soulier de Chasteaux, C. (Rupin) ; Argentat à Pahoutrot, R. (Vachal) ; Darazac, AC. (Laygue) ; Ussel, C. partout (Frère Georges). — Confolentais : Confolens à Chabanais, etc. (Crévelier).

15. — GALEOBDOLON

Diffère du genre *Lamium* par les fleurs entièrement jaunes, la lèvre inférieure de la corolle à lobe moyen seulement un peu plus grand que les latéraux, les anthères glabres.

1043. **Galeobdolon luteum** Linné (Galéobdolon jaune). *Vulg.* : Ortie jaune. — Souche rampante ; tiges 3-5 décim., dressées, velues ; feuilles pétiolées dentées, ovales cordées, les supérieures plus allongées, acuminées. Fleurs d'un beau jaune, en verticilles écartés accompagnés de bractées ; calice à dents divergentes ; corolle à tube muni d'un anneau de poils. — Vivace. Avril-Juin. Le long des haies et des bois, dans les lieux frais.

Haute-Vienne : C. (Lamy) ; Limoges, Feytiat (Abbé Leclerc); Cussac, bords de la Tardoire, près La Barbarie, AR. (Rodeau) ; Isle, les Courrières (Le Gendre) ; Nantiat, le long du Vincou (Soulat-Ribette). — Creuse : Cat. Pailloux, AC., Guéret, Chénérailles, Saint-Fiel, Grand-Bourg, Châtelus-le-Marcheix, etc. (de Cessac). — Corrèze : Noailles, bords de la Couze, sous Montplaisir, Soulier de Chasteaux, Rosiers, AR. (Rupin) ; Prieur (de Lépinay) ; C. à Argentat et à Vaurette (Vachal) ; à Darazac (Laygue); C. partout dans les environs d'Ussel (Frère Georges). — Confolentais : Confolens à Saint-Michel, Saint-Germain, Alloue, Montembœuf, etc., AR. (Crévelier) ; Chasseneuil, AR., château de Beau, R., ruisseau de Négrat (Thibaud). — Nontronnais : Environs de la Tour de Piégut et ruisseau de l'étang neuf, Thiviers, etc. AC. (Soulat-Ribette).

16. — LEONURIIS

Calice non bilabié, campanulé à 5 angles et à 5 dents spinescentes. Corolle bilabiée à lèvre supérieure droite, l'inférieure à 3 lobes. Achaines tronqués.

1044. **L. Cardiaca** Linné (Agripaume Cardiaque). — Tige, 4-15 décim., robuste, raide, dressée, rougeâtre. Feuilles pétiolées, palmées, digitées, les inférieures cordées, incisées dentées. Fleurs sessiles en glomérules formant un épi interrompu ; corolle rosée, ponctuée de pourpre, très velue, à tube un peu plus long que le calice et barbu intérieurement ; étamines inférieures déjetées en dehors après la fécondation; achaines velus. — Vivace. Juin-Septembre ; décombres, vignes, bords des mares, des haies.

Haute-Vienne : étang de Gouillé, Isle, Aixe, RR. (Lamy) ; Limoges, Le Dorat (Abbé Lecler) ; Rochechouart, Saint-Laurent-sur-Gorre (Soulat-Ribette) ; Fontrot c^e du Dorat (Chassat) ; entre la gare de Thiat et Azat (Le Gendre) ; décombres dans le village du Cluzeau c^e de Droux (Simon). — Creuse : Cat. Pailloux ; R. Maison-Neuve, près La Cellette (Bussière) ; Grand-Bourg, Saint-Sulpice-le-Guérétois, La Brionne, La Chapelle-Balouë, etc. (de Cessac) ; Lourdoueix-Saint-Pierre, Fresselines (Martin) ; Aubusson, La Vallatte, ferme de la Salesse (Jorrand et Frébault) ; Glénic (Sarrassat) ; Les Mars, Saint-Avit-de-Tardes (Rothkegel). — Corrèze : Au Martinet et à Chassan près d'Ussel (Gonod d'Artemare). — Confolentais : Environs de Lessac, vignes du Peyrat à Confolens, R. (Crévelier).

Beaucoup de ces stations ne doivent plus exister, mais on peut en rencontrer d'autres, car la plante, cultivée dans les jardins, s'en échappe fréquemment et se maintient quelques années là où elle s'est développée.

Leonurus Marrubiastrum Linné (Cardiaque fausse Marrube). — Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles fétides, dentées, ovales, ses corolles seulement pubescentes à tube nu, ses étamines non déjetées en dehors et ses achaines glabres.

Un pied en a été trouvé dans la Haute-Vienne, en 1860, par M. Richard, dans la petite cour des Récollets, au Dorat (Abbé Leclerc).

Comme c'est la seule fois, à notre connaissance, que cette plante a été signalée dans notre région, nous ne pensons pas devoir la considérer comme appartenant à notre flore.

17. — GALEOPSIS

Calice tubuleux, à 5 dents épineuses, droites, presque égales. Corolle bilabiée, à lèvre supérieure en casque, l'inférieure à trois lobes, à gorge munie de deux plis coniques saillants. Etamines inférieures plus longues que les supérieures.

1045. **G. Ladanum** Lam. (Galéope Ladanum).— Tige, 2-5 décim., un peu rude, plus ou moins rameuse, pubescente, non renflée au-dessous des nœuds ; feuilles lancéolées ou oblongues lancéolées, pétiolées, pubescentes, entières ou dentées. Fleurs purpurines, rarement blanches, à lèvre inférieure tachée de jaune, en verticilles axillaires munis de bractées ; calice velu, à dents inégales, mucronées, piquantes ; corolle à tube dépassant longuement le calice. — ☉ Juillet-Octobre. Champs, bords des chemins.

C. ou CC. partout, sauf dans le Confolentais où Crévelier ne l'a pas rencontré mais suppose qu'il doit exister dans le calcaire.

G. augustifolia Ehrart. — Diffère du *G. Ladanum* par son calice non muni de poils étalés et de glandes, et à dents très inégales.

Haute-Vienne : La Chapelle, Gain, Grandmont, L'Aiguille, etc. (Lamy) ; au-dessus de la gare de Beynac (Le Gendre) ; Limoges sur les bords de la route de Saint-Léonard, à fleurs blanches (Malinvaud). — Creuse : CC. (de Cessac). — Variété non distinguée par les autres botanistes de la région.

G. canescens Schult. — Variété de *G. angustifolia* couverte d'une pubescence courte blanchâtre, à feuilles linéaires lancéolées, atténuées aux deux bouts.

Haute-Vienne : Limoges, Saint-Léonard, R. (Lamy).

G. calcarea Schonh (*G. arvatica* Jordan). — Race du *G. Ladanum* dont le calice est verdâtre, à poils étalés et munis de glandes stipitées, à dents inégales.

Haute-Vienne . CC. dans les champs cultivés près de Peyrat-de-Bellac (Lamy) ; Isle (Vergnolle) ; bords bordant la Vienne au-dessous d'Eymoutiers, à fleurs rouges et à fleurs blanches (Le Gendre). Existe certainement ailleurs.

Var. *latifolia* Roux (*G. latifolia* Boreau). — Feuilles ovales lancéolées portant de chaque côté 2-4 dents très prononcées.

Haute-Vienne : Environs de Limoges (Boreau) ; Le Mas-Neuf, route d'Ambazac c^e de Limoges (Vergnolle).

La plante du Mas-neuf n'a pas les feuilles aussi grandes que l'indique Boreau dans sa description, mais cet auteur fait remarquer qu'entre les *G.*

latifolia et *G. augustifolia*, il existe des transitions si nombreuses qu'il est très difficile de les renfermer dans les limites d'un diagnose précise. Notre plante est un intermédiaire entre les var. *normalis* et *latifolia* du *G. calcarea.*

1046. **G. dubia** Leers (Galéope douteuse). — Tige, 1-5 décim., dressée, non renflée, mollement pubescente, rameuse ; feuilles pétiolées, ovales ou lancéolées, dentées, velues. Fleurs jaunes pâles, quelquefois rouges, ponctuées de jaune vif à la lèvre inférieure, longues, en verticilles écartés ; bractées épineuses, plus courtes que le calice. — ⊙ Juillet-Septembre. Champs sablonneux, bois, taillis.

HAUTE-VIENNE : La Chapelle près Saint-Léonard, près d'Eymoutiers, Linards (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, CC. surtout dans la haute Creuse.—CORRÈZE : Darazac (Laygue) ; Bort, sous les orgues, C. — CONFOLENTAIS : CC. aux environs de Confolens et partout; variété très robuste sur les décombres et dans les terres cultivées (Crévelier).

S. var. *bicolor* Rouy. — Corolle purpurine, panachée de jaune et parfois de rouge à la gorge.

CREUSE : Gentioux, Royères, Faux-la-Montagne (de Cessac qui dit avoir aussi trouvé un *G. dubia* à fleurs blanches).

1047. **G. Tetrahit** Linné (Galéope Tétrahit) *vulg.* : Chanvre sauvage. — Tige, 3-9 décim., dressée, renflée sous les nœuds, hérissée de poils raides ; feuilles grandes, ovales lancéolées, dentées, peu velues. Fleurs roses ou blanches, à lèvre inférieure tachée de jaune ou de rouge ; calice à gorge munie d'une couronne de cils raides, à dents n'atteignant pas la demi-longueur de la corolle qui est assez petite.

C. ou CC. partout.

S. var. *parviflora* Rouy (*G. leucantha* Jordan). — Variété à corolle petite, ordinairement blanche.

HAUTE-VIENNE : Saint-Priest-Taurion (Malinvaud).

Var. *præcox* Rap. (*G. præcox* Jordan). — Feuilles arrondies à la base, plus brusquement atténuées en pétiole, à dents plus profondes. Corolle blanche ou teintée de rose.

HAUTE-VIENNE : Environs de Limoges (Lamy). — CONFOLENTAIS : Bords de la Vienne et des ruisseaux (Crévelier).

Var. *bifida* Lej. et Court (*G. bifida* Bœnningh). — Race à tiges plus hispides sous les nœuds ; corolle petite, rosée, à lobe médian de la lèvre inférieure bifide au sommet ; calice à dents verdâtres dépassant le lobe de la corolle.

— Haute-Vienne : C. aux environs de Limoges ; les Allois c^e de la Gencytouse (Abbé Lecler). — Corrèze : Bonnel, bords de la route de Tulle à l'entrée du sentier longeant la rive droite de la Corrèze, AR. (Rupin).

Var. *cannabina* Linné (*Galeopsis pubescens* Boreau.) — Tige rougeâtre, fortement hérissée sur les nœuds ; feuilles larges, acuminées, dentées, parsemées de poils brillants. Calice hérissé à dents fortes ; corolle grande, dépassant les dents du calice, d'un rose violet mélangé de blanc et de jaunâtre. — ⊙ Juin-Septembre. Champs cultivés, lieux frais.

Haute-Vienne : bords de la Vienne, Limoges, Isle, R. ; Bois de Juriol, moulin-Jabet au Bas-Marin ; bois aux forges de La Rivière ; moulin de l'Aiguille (Lamy) ; le Treuil de Landouge, le Moulin-Blanc c^e de Limoges (Vergnolle). — Creuse : Sans indication de localité (de Cessac) ; Bellegarde, non loin de la Tarde, sur la route d'Auzances (Abbé Nadaud). — Nontronnais : Ruines du château de Mareuil et village de la Neulhie (Abbé Meilhez *in* cat. des Moulins).

18. — STACHYS

Calice à 5-10 nervures, à 5 dents mucronées presque égales. Corolle bilabiée à lèvre supérieure concave. Etamines déjetées en dehors après la fécondation.

1048. **S. silvatica** Linné (Epiaire des bois) *Vulg.* : Grande épiaire, Ortie puante. — Plante velue, à odeur fétide. Souche rampante ; tige 5-10 décim., dressée, simple ou peu rameuse ; feuilles dentées, ovales-acuminées, en cœur à la base, les inférieures longuement pétiolées, les florales sessiles, très petites. Fleurs par 6 en verticilles formant un épi feuillé ; calice hérissé, glanduleux ; corolle d'un rouge foncé, maculée de blanc ; tube à anneau de poils oblique. — Vivace, Mai-Août. Haies, bois, lieux couverts et humides.

C. ou CC. partout.

Var. β *subsericeus* (var. *subsoyeuse*). — Plante plus velue, à feuilles plus petites.

Confolentais : Bords des fossés de la route de Confolens à Saint-Germain-sur-Vienne (Crévelier).

1049. **S. palustris** Linné (Epiaire des marais). *vulg.* : Ortie morte. — Diffère de l'espèce précédente par sa souche grosse,

longuement rampante, renfermant des éléments nutritifs comme le *S. tubifera* Naudin (Crosne du Japon), ses feuilles toutes sessiles ou subsessiles, ordinairement très allongées, les florales nulles ou très petites, ses fleurs en verticilles plus fournis formant un épi interrompu à la base. — Vivace. Juin-Septembre. Terrains humides.

Haute-Vienne : C. (Lamy) ; CC. aux environs de La Jonchère (Reclus, Le Gendre) ; Limoges, le long de la balustrade de la gare Montjovis (Braud). — Creuse : Cat. Pailloux, sans autre indication (de Cessac) ; Saint-Sulpice-le-Guérétois (Petit).

S. ambigua Smith (*S. palustris-silvatica* Schiede). — Feuilles ovales acuminées mais plus allongées, plus étroites, beaucoup plus courtement pétiolées que celles de *S. silvatica* ; feuilles florales nulles ; fleurs en verticilles rapprochés.

Nontronnais : Au-dessus du tunnel de Thiviers (Soulat-Ribette).

Mais alors le *S. palutris* existe dans le Nontronnais, bien qu'il n'y ait pas été signalé par notre regretté confrère ?

1050. **S. arvensis** Linné (Epiaire des champs). — Plante couverte de poils mous, étalés ; tige, 1-4 décim., faible, hérissée, rameuse ; feuilles petites, ovales, obtuses, en cœur à la base, pétiolées, les florales subsessiles. Fleurs par 6, en verticilles, les inférieurs écartés ; calice hérissé, à dents égales ; corolle petite, d'un blanc rosé, ponctuée de pourpre, dépassant à peine le calice ; tube à anneau de poils transversal. — ⊙ Juillet-Octobre ; champs, jardins.

C. ou CC. partout.

1051. **S. annua** Linné (Epiaire annuelle). — Tige, 1-4 décim., dressée, rameuse, à poils réfléchis ; feuilles glabres, lancéolées oblongues, crénelées ou dentées, atténuées à la base, pétiolées, les florales subsessiles. Fleurs par 4-6, en verticilles, ceux du bas écartés ; calice velu ; corolle blanchâtre, à lèvre inférieure jaune ; tube à anneau de poils transversal. — ⊙ Juillet-Octobre. Champs, côteaux secs, dans le calcaire.

Corrèze : Noailles au pont Coudert, à Entrecor, Ayen, Perpezac, C. (Rupin) ; C. dans les environs d'Ussel (Frère Georges). — Confolentais : Saint-Claud, Champagne, Saint-Laurent-de-Céris, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Javerlhiac, Jomelière, Saint-Pardoux, Teyjat (Soulat-Ribette).

1052. **S. recta** Linné (Epiaire redressée). — Tige, 1-6 décim., velue, couchée puis ascendante ; feuilles glabrescentes, oblongues, dentées ou crénelées, courtement pétiolées, les florales entières, sessiles, terminées en épine. Fleurs par 2-6 en verticilles écartés ; calice à poils appliqués, à dents subulées ; corolle à lèvre supérieure entière, jaune pâle, l'inférieure tachée de brun ; tube à anneau de poils oblique. — Vivace. Juin-Septembre. Terrains d'alluvion, champs calcaires.

Corrèze : Noailles à Entrecor ; forêt de Pommier en face Chazac ; Lissac ; AC. (Rupin). — Confolentais : Beaulieu-les-Pins, dans le calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Environs de Javerlhiac (Soulat-Ribette).

1053. **S. alpina** Linné (Epiaire des Alpes). — Plante verte ; tige, 5-8 décim., dressée ; feuilles molles, épaisses, velues, crénelées, les inférieures ovales cordées, pétiolées, les supérieures sessiles, lancéolées. Fleurs par 6-12, en verticilles écartés ; calice velu, glanduleux, à dents ovales presque égales ; corolle rouge brun, tachée de blanc ; tube à anneau de poils oblique. — Vivace. Juin-Août. Bois rocailleux et montagneux.

Haute-Vienne : Reignefort près Isle ; Solignac, bois des bords de la rive gauche de la Briance ; La Chapelle ; CC. sur un coteau de la rive gauche de la Vienne, près du moulin du Caillaud (Lamy) ; le Moulin Blanc c^e^ de Limoges (Vergnolle) ; Verneuil (R. Fage) ; Vayres au pied de la butte de Merlis (Rodeau) ; à gauche du ruisseau d'Auzette, au nord du moulin de Fargeas (Braud). — Creuse : RR. Crocq, Aubusson, Ahun, Bénévent (de Cessac) ; AC, à Aubusson (Jorrand et Frébault) ; Alleyrat, bords de la Creuse, AR. (Lafay, Sarrassat) ; Glénic, bords de la Creuse (Lafay) R. ; Memange c^e^ de Néoux (Rothkegel). — Corrèze : Saint-Cernin-de-Larche, Laroche, Cousage, Entrecor, AR. (Rupin). — Confolentais : AC. bords de la Bonnieure de Chasseneuil, à Cherves (Thibaud).

1054. **S. germanica** Linné (Epiaire d'Allemagne). — Plante tomenteuse, blanche, soyeuse ; tige, 3-8 décim., dressée ; feuilles molles, épaisses, lancéolées, crénelées, légèrement cordiformes, les inférieures pétiolées, les florales sessiles. Fleurs par 12-20, en verticilles confluents ; calice laineux, à dents inégales ; corolle rosée, laineuse ; tube à anneau de poils transversal. — Vivace. Juillet-Août. Bords des routes, champs pierreux.

Creuse : RR. Ruines de Crozant (Guizard, Lafay) ; Mou-

chetard (de Cessac) ; Moutier-Rozeille à Bordesoulle (Rothkegel) ; Aubusson, talus du chemin de fer près du tunnel d'Alleyrat, RR. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Ussel, près Mestes, RR. (Frère Georges). — Nontronnais : C. (Soulat-Ribette).

19. — BETONICA

Calice, 5-10 nervures, tubuleux, à 5 dents presque égales. Corolle bilabiée, à lèvre supérieure voutée, à tube sans anneau de poils. Etamines parallèles sous la lèvre supérieure de la corolle, les inférieures plus longues.

1055. **B. officinalis** Linné (Bétoine officinale). — Plante pubescente, fétide; tige, 2-6 décim., dressée, peu rameuse et peu feuillée ; feuilles ovales oblongues, cordées, crénelées dentées, les inférieures longuement pétiolées, les supérieures subsessiles. Fleurs en verticilles rapprochés formant un épi ; calice à dents terminées par une arête ; corolle velue, purpurine, rarement blanche. — Vivace, Juin-Juillet. Bords des haies, prés, bruyères.

C. ou CC. partout.

B. hirta Leyss. — Tige poilue et calices hérissés.

Creuse : existe (de Cessac). — Corrèze : Ussel, bords de la Sarsonne (Gonod d'Artemare).

B. stricta Ait. — Feuilles plus larges que dans le type et plante plus robuste.

Creuse : existe (de Cessac).

B. brachystachys Jordan.

Creuse : Chambon, vallée de la Tarde (Pérard).

B. laxata Jordan et Fourret.

Creuse : Ahun (Pailloux) ; Chambon (Lamotte).

B. serotinus Host. — Feuilles plus étroites, non cordées; calice parsemé de poils glanduleux.

Haute-Vienne : Le Mas-Neuf, route d'Ambazac ce de Limoges.

La Bétoine officinale est une plante très polymorphe. Or, Koch dit qu'au milieu de toutes les formes qu'elle présente il n'avait pu constater des caractères spécifiques bien nets. Aussi peu de botanistes ont-ils suivi les partisans de la méthode analytique qui en sont arrivés à créer une trentaine de variétés. C'est pourquoi les stations indiquées pour les variétés citées par quelques-uns de nos confrères limousins sont très incomplètes.

20. — BALLOTA

Calice, à 10 fortes nervures campanulées, à 5 dents larges presque égales, Corolle bilabiée, à lèvre supérieure voûtée, droite, échancrée, à tube muni d'un anneau de poils transversal. Etamines comme dans le genre *Betonica*.

1056. **B. fœtida** Lamarck (Ballote fétide). — Plante à odeur fétide; tiges, 3-7 décim., dressées, rameuses pubescentes ; feuilles d'un vert sombre, pétiolées, ovales, dentées. Fleurs purpurines, rarement blanches, en fascicules axillaires accompagnés de bractéoles nombreuses, molles, velues ; corolle à lèvre supérieure légèrement velue. — Vivace, Juin-Septembre. Bords des haies, des murs, des chemins, terrains vagues.

C. ou CC. partout ; cependant dans la HAUTE-VIENNE, serait R. à Oradour-sur-Vayres (Rodeau) et RR. dans les environs d'Eymoutiers (Duris).

21. — SIDERITIS

Calice à 5 dents terminées en épine. Etamines incluses dans le tube de la corolle.

Ce genre est si faiblement représenté dans notre région qu'il mérite à peine d'être signalé.

Nous ne pouvons indiquer que le *S. Guilloni* Timbal (Crapaudine de Guillon), qui existerait à Monsec, canton de Mareuil, à l'extrémité S. O. du NONTRONNAIS (Deschamps *in* Roux).

Dans cette espèce, les feuilles sont entières, les inférieures lancéolées et les supérieures linéaires ; les fleurs, d'un jaune soufre, en verticilles distincts, forment une grappe allongée, étroite; le calice est très poilu. — Plante des côteaux calcaires.

22. — MARRUBIUM

Calice tubuleux, poilu à la gorge, à 10 dents ordinairement crochues, dont 5 plus petites. Corolle à lèvre supérieure à 2 lobes, à tube portant un anneau de poils incomplet. Etamines incluses, disposées comme dans le genre *Betonica*. Achaines tronquées au sommet.

1057. **M. vulgare** Linné (Marrube commun). — Plante à odeur forte, blanchâtre. Tiges, 4-8 décim., rameuses, un peu couchées à la base ; feuilles pétiolées, ovales, crénelées, réticulées. Fleurs blanches, petites, sessiles, laineuses, en verticilles, entremêlées de bractées subulées. — Vivace, Juin-Septembre. Bords des chemins, décombres, lieux incultes.

C. ou CC. partout.

23. — MELITTIS

Calice grand, campanulé, bilabié, à lèvre supérieure à 3 dents, l'inférieure à 2 dents. Fleurs à l'aisselle des feuilles florales ; corolle à lèvre supérieure arrondie, à peine échancrée, l'inférieure trilobée à lobe médian orbiculaire; étamines disposées comme dans le genre *Betonica*.

1058. **M. Melissophyllum** Linné (Mélitte à feuilles de Mélisse). — Souche traçante ; plante à odeur forte ; tige, 3-6 décim., légèrement velue; feuilles grandes, ovales, oblongues, dentées.pétiolées, subitement rétrécies. Fleurs très grandes, unicolores d'un rose foncé. — Vivace, Mai-Juin. Bois montagneux, le long des haies.

Var. *grandiflora* Bonnet. — Feuilles plus ou moins atténuées à la base. Corolle d'un blanc jaunâtre, à lèvre inférieure ordinairement tachée de pourpre.

La plupart de nos botanistes paraissent avoir confondu la variété avec le type. Dans la Haute-Vienne et dans les environs de Guéret nous n'avons rencontré que la var. *grandiflora.*

Haute-Vienne : Condat, Saint-Léonard, le Treuil, La Chapelle, Saint-Martin-Terressus. Ladignac (Lamy) ; Nedde (Pouyaud) ; Eymoutiers (Duris) ; Jabreilles, Le Chalard c^{e} de Bujaleuf (Le Gendre) ; Feytiat, Saint-Ouen (Abbé Lecler) ; Aixe, à l'Aumônerie (vicomte de Villelume) ; forêt de Châteauneuf (Abbé Charbonniéras). — Creuse : Cat. Pailloux, AC. var. *grandiflora*; nous n'avons jamais rencontré *M. Melissophyllum* (de Cessac) ; CC. dans la forêt de Chabrières (Le Gendre) ; Aubusson, AC. (Jorrand et Frébault) ; Glénic, Moutier (Sarrassat). — Corrèze : Noailles à Entrecor, Puy de Crochet, Obasine, rive gauche de la Corrèze, Turenne, Saint-Cernin, Cornil, Servières, Bonnel (Rupin) ; Ussel, bords de Diége (Frère Georges) ; Tulle, Corrèze bois de Laverne (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : *M. grandiflora*, Confolens, au trou de Trappe, Périssac, La Grange, Cambourg, bords de l'Issoire, AR. (Crévelier). — Nontronnais : R., environs de Thiviers, bois près de Saint-Clément (Soulat-Ribette, var. *grandiflora*).

24. — SCUTELLARIA

Calice très court, à deux lèvres entières, profondes, la supérieure portant à sa base une écaille saillante. Corolle à lèvre supérieure en casque, trilobée, l'inférieure entière. Fleurs à l'aisselle des feuilles.

1059. **S. galericulata** Linné (Scutellaire toque). — Souche traçante ; tiges, 2-5 décim., dressée, rameuse ; feuilles oblongues, lancéolées, cordées, dentées, brièvement pétiolées. Fleurs bleues, solitaires, unilatérales ; calice glabrescent ; corolle assez grande à tube arqué. — Vivace, Juin-Septembre. Fossés, lieux humides, bords des rivières et des étangs.

C. ou CC. partout.

1060. **S. minor** Liné (scutellaire naine). — Varie à tiges très longues, peu rameuses ou à tiges courtes, rameuses. Feuilles inférieures larges, ovales, entières. Fleurs rosées ; calice hérissé ; corolle petite à tube droit.— Vivace, Juillet-Septembre. Lieux tourbeux, prairies humides.

C. ou CC. partout.

Var. *torphacea* Gérard. — Plante touffue à tiges courtes, très rameuses.

Nontronnais : Landes de Bancul c^e^ de Thiviers (Soulat-Ribette) et sans doute ailleurs.

Var. *pygmæa* Le Gendre. — Tiges rameuses, très courtes (5 à 6 centim.) ; feuilles très petites.

Haute-Vienne : Marais entre Peyrilhac et la gare (Le Gendre). — Corrèze : Marais de Chaumeil c^e^ de Treignac (Le Gendre).

25. — BRUNELLA

Fleurs, 2-4, à l'aisselle de bractées membraneuses presque orbiculaires; calice bilabié, réticulé, tubuleux, à lèvre supérieure à 3 dents très courtes, l'inférieure à 2 lobes lancéolés aigus ; corolle à lèvre supérieure en casque, à tube muni d'un anneau de poils.

1061. **B. grandiflora** Jacquin (Brunelle à grandes fleurs). — Souche traçante ; tiges, 5-30 centim., solitaires, simples, couchées puis redressées ; feuilles pétiolées, pubescentes, ovales entières ou faiblement dentées. Fleurs grandes (2 cent.), bleu-violet, rarement rosées ou blanches, en épis ordinairement sans feuilles à la base; calice velu à la base, à lèvre inférieure à peine divisée jusqu'au tiers. — Vivace, Juillet-Octobre. Côteaux arides, pelouses sèches du calcaire.

Corrèze : Chèvre-Cujol au-dessus de Chastanet, Ayen, Pampelonne, AC., Perpezac-le-Blanc (Rupin) ; sur les collines de Rioum et de Lafarge près Larche (Abbé Loubignac). — Nontronnais : aux environs du château de la Malignié (Soulat-Ribette) ; environs de Mareuil (des Moulins).

1062. **B. vulgaris** Linné (Brunelle commune) *vulg.* : Charbonnière. — Souche rampante; tiges 1-7 décim., simples, couchées ou redressées ; feuilles pétiolées, ovales oblongues, entières ou dentées. Fleurs violettes, en épi dense accompagné à la base de deux feuilles opposées ; calice brun, à gorge poilue, à

lèvre inférieure divisée jusqu'en son milieu. — Vivace, Juin-Octobre. Bords des chemins, champs, prairies.

CC. partout.

Var. *alba*. — Variété à fleurs blanches.

Se rencontre çà et là, AR.

Var. *pinnatifida* Persoon. — Feuilles supérieures pinnatifides.

HAUTE-VIENNE : route de Verthamont c^e^ d'Isle (Vergnolle) ; Saint-Bazile (Rodeau). — CREUSE : existe (de Cessac) ; vallée de la petite Creuse, à Villechiron c^e^ de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin). — CONFOLENTAIS : Çà et là, mélangé au type, en face la gare de Confolens, etc. (Crévelier).

Var. *virescens* Le Gendre. — Calice vert à gorge glabre.

HAUTE-VIENNE : environs de Limoges (Vergnolle).

1063. **B. alba** Linné (Brunelle blanche). — Plante couverte de poils blancs ; feuilles supérieures ordinairement pinnatifides. Fleurs d'un blanc jaunâtre, rarement rosées, bleuâtres ou purpurines ; corolle à dents de la lèvre inférieure fortement ciliées.

CREUSE : RR. ruisseau de Mauque près Glénic (de Cessac) ; Lourdoueix-Saint-Pierre, Nouzerolles, Chambon-Sainte-Croix, Villechéron, Lignaux (Martin). — CORRÈZE : Beaulieu, vallée de la Ménoire, Ayen, Issandon, Peyroudeau, Juillac, forêt de Pomiers à Saint-Cernin-de-Larche, C. ; Cornil à Bonnel, C. (Rupin) ; près de Mestes (Frère Georges). — CONFOLENTAIS : Confolens, côteaux de la Grange-Cambourg, les Roufferies c^e^ de Lessac (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. Teyjat, environ de Thiviers (Soulat-Ribette).

26. — AJUGA

Calice campanulé à 5 dents presque égales. Corolle à lèvre supérieure presque nulle, l'inférieure trilobée à lobe médian échancré, à tube pourvu d'un anneau de poils.

1064. **A reptans** Linné (Bugle rampant) *vulg.* : Petite consoude, Herbe au pus. — Souche émettant de longs rejets feuillés, couchés ; tiges, 1-3 décim., velue sur deux faces opposées ; feuilles obovales ou oblongues, glabrescentes, les radicales en rosette, Fleurs bleues, roses ou blanches, en glomérules formant un épi accompagné de bractées entières. — Vivace, Mai-Juillet. Bords des bois et des haies, prairies humides.

CC. partout.

Var. *rosea.* — A fleurs roses.

HAUTE-VIENNE : Bords de la Benaize, entre Montbon et Saint Martin-le-Mault (Le Gendre). — CORRÈZE : Combroux c^e de Saint-Germain (Fourgeaud et Dr Puyaubert).

Var. *alba.* — A fleurs blanches.

HAUTE-VIENNE : R. (Lamy). — CREUSE : existe (de Cessac). — CORRÈZE : Gimel (Fourgeaud et Dr Puyaubert).

1065. **A. genevensis** Linné (Bugle de Genève). — Souche n'émettant pas de rejets stériles ; tiges, 1-3 décim., velues sur les quatre faces ; feuilles obovales ou oblongues, crénelées, velues sur les deux faces. Fleurs bleues, rarement roses ou blanches, en glomérules formant un épi accompagné de bractées moyennes trilobées. — Vivace, Mai-Juillet ; talus et côteaux calcaires.

CREUSE : Cat. Pailloux, AR. Ajain, Saint-Médard, etc. (de Cessac) ; vallée de la Creuse, Glénic, Saint-Fiel, bateau du Mas, C. (Martin) ; bois de Saint-Marien, bords de la Tarde (Pérard). — CORRÈZE : Noailles à Entrecor, Turenne, Linoire, C. (Rupin). — CONFOLENTAIS : chemin qui part des fours à chaux de Chasseneuil et se dirige vers Marillac ; 4 pieds seulement (Thibaud).

1066. **A. Chamæpitys** Schreber (Bugle faux pin). — Plante très velue, à odeur forte ; tiges, 5-15 centim., rameuses dès la base ; feuilles tripartites à segments linéaires entiers. Fleurs jaunes, axillaires, solitaires, en épi allongé et feuillé. — ⊙ Mai-Septembre. Coteaux pierreux et calcaires.

HAUTE-VIENNE : Limoges, sur les parois d'un mur de jardin allant du pont Saint-Étienne (1) au Sablard (Lamy). — CORRÈZE : Larche à Fournet, exposition S. O. ; Noailles au Pont-Coudert, Turenne, Lapeyrouse, AR. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Beaulieu, Saint-Laurent, Champagne, etc., seulement dans le calcaire (Crévelier). — NONTRONNAIS : dans les terrains calcaires (Soulat-Ribette).

M. Lafay nous a signalé l'existence de *A. pyramidalis* Linné à La Courtine (R.).

27. — TEUCRIUM

Calice tubuleux, à 5 dents, parfois bilabié. Corolle paraissant à une seule lèvre quinquelobée, à tube sans anneau de poils.

(1) Dans son catalogue, Lamy avait indiqué par erreur le pont Saint-Martial.

1067. **T. Scorodonia** Linné (Germandrée des bois) *Vulg.* : Sauge des bois, faux *Scordium.* — Souche rampante, stolonifère ; tiges, 3-6 décim., dressées, pubescentes ou velues ; feuilles ovales cordiformes, ridées, réticulées, assez longuement pétiolées. Fleurs solitaires, à l'aisselle de bractées petites et entières, formant une grappe terminale ; calice semblant bilabié, muni d'un anneau de poils ; corolle jaunâtre à tube plus long que le calice. — Vivace, Juin-Octobre. Champs stériles, bords des haies, bois, bruyères, lieux secs.

CC. partout.

1068. **T. Scordium** Linné (Germandrée Scordium). *Vulg.* : Chamarras, Germandrée aquatique. — Souche rampante, stolonifère ; tiges, 1-5 décim., couchées, radicantes, puis redressées, très feuillées et très velues ; feuilles sessiles, profondément crénelées, les florales plus longues que les fleurs. Fleurs purpurines, géminées à l'aiselle des feuilles supérieures ; calice velu, sans anneau de poils à la gorge. — Vivace, Juin-Septembre. Prés humides, lieux marécageux.

Nontronnais : Mareuil (des Moulins).

1069. **T. Botrys** Linné (Germandrée botryde). — Racine pivotante ; plante velue ; tige, 1-3 décim., dressée, rameuse ; feuilles pétiolées, pinnatiséquées, à segments souvent trifides. Fleurs purpurines, axillaires, géminées ou ternées ; calice muni d'un anneau de poils à la gorge. — ⊙ Juillet-Octobre. Terrains calcaires, dans les champs pierreux.

Corrèze : Noailles au Puy de Cròchet, vallée d'Entrecor, AC (Rupin) ; Puy-Gérald (de Lépinay) ; La Combe, près le moulin de Fournet c^e^ de Saint-Cernin (Farges). — Confolentais : Champagne-Mouton, dans le calcaire (Crévelier) ; AR. aux environs de Chasseneuil (Thibaud). — Nontronnais : Varaignes, Teyjat, Javerlhiac (Soulat-Ribette).

1070. **T. Chamædrys** Linné (Germandrée petit Chêne). *Vulg.* Chenette, Thériaque d'Angleterre. — Plante poilue ou pubescente ; souche ligneuse ; tige, 1-3 décim., nue et très rameuse à la base, à rameaux dressées ; feuilles fortement crénelées, les supérieures presque sessiles. Fleurs purpurines, en grappes terminales, spiciformes, feuillées ; calice muni d'un anneau de poils à la gorge. — Vivace ; Juillet-Septembre ; côteaux calcaires, bois secs, lieux pierreux.

Haute-Vienne : existait autrefois à Limoges sur un vieux mur qui a disparu depuis la construction du manège de la rue Saint-Martial (Lamy). — Corrèze : Chèvre-Cujol, Turenne, Linoire, Le Chauzanel, la Roche à Saint-Cernin, Ayen, AC. (Rupin); Soulier (de Lépinay). — Confolentais : bois secs à Beaulieu, aux Pins, dans le calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Varaignes, Teyjat, Javerlhiac (Soulat-Ribette).

1071. **T. montanum** Linné (Germandrée de montagne). — Souche ligneuse ; tiges 1-2 décim., couchées, très rameuses ; feuilles vertes, luisantes en-dessus, entières, roulées sur les bords, oblongues lancéolées, presque linéaires, blanches tomenteuses en dessous. Fleurs jaunâtres, réunies en têtes terminales ; calice à gorge nue. — Vivace, Juin-Septembre. Bois secs, côteaux pierreux, dans le calcaire.

Corrèze : Noailles à Entrecor, Fournet, Achier, Chasteaux, Lissac, Ayen, Pampelonne, C. (Rupin), Soulier (de Lépinay). — Confolentais : dans le calcaire, Beaulieu, les Pins (Crévelier). — Nontronnais : Saint-Pardoux, Javerlhiac (Soulat-Ribette).

Les Labiées constituent une famille naturelle considérable, renfermant plus de 2.600 espèces.

Elles fournissent :

Un bon nombre de plantes d'ornement ; les Coleus, les Sauges, les Scutellaires, les Brunelles, la Mélitte, les Germandrées, les Bugles.

Des plantes utilisées dans la parfumerie comme la Lavande et le Patchouly.

Des condiments : le Basilic, le Thym, la Sariette, la Sauge.

Des plantes médicinales : les Menthes, l'Hysope, la Mélisse, la Sauge.

Elles parfument le foin.

En ce qui concerne notre alimentation nous ne relèverons que les Crosnes du Japon (*Stachys tubifera*) en usage depuis seulement une trentaine d'années

Les abeilles recherchent un grand nombre de *Labiées* telles que les Sauges, les Menthes, les Epiaires, la Brunelle Le Romarin contribue à donner au miel de Narbonne sa saveur aromatique.

Famille LXXVII. — VERBÉNACÉES

Herbes à feuilles opposées, sans stipules. Fleurs hermaphrodites irrégulières. Calice, 4-5 dents, libre, tubuleux. Corolle, 4-5 lobes, subbilabiée. Etamines, 4 didynames. Ovaire supère. Style, 1, filiforme. Fruit sec à 4 loges monospermes.

1. — VERBENA

Calice à 4 dents inégales. Corolle à 5 lobes presque égaux. Etamines incluses, insérées au-dessus du milieu du tube de la corolle. Un seul ovaire simple. Fruit se séparant en 4 carpelles.

1072. **V. officinalis** Linné (Verveine officinale), *Anciennement* Herbe sacrée. — Tiges, 5-8 décim., dressées, rameuses, quadrangulaires; feuilles rudes, les supérieures entières ou crénelées, oblongues ou ovales, les moyennes incisées, à lobes inégaux, atténuées en pétiole ailé. Fleurs petites, sessiles, lilas-bleuâtres, rarement blanches, en épis interrompus, très grêles, effilés. — Vivace, Juin-Octobre. Terres incultes, bords des chemins.

CC. partout.

La verveine est recherchée des abeilles. Les verveines exotiques se rencontrent dans tous les jardins ainsi que les Lantanas. La Lippie est employée en bordures.

Appartiennent à la même famille :

Le *Tectona grandis*, grand arbre de l'Asie qui fournit le bois de Teck.

Les Palétuviers.

A côté des *Verbénacées*, se classent les *Acanthacées* qui renferment une fort belle plante cultivée dans nos jardins, l'*Acanthus mollis*, laquelle passe pour avoir inspiré au sculpteur grec Callimaque, l'idée du chapiteau corinthien.

Famille LXXVIII. — PLANTAGINÉES (1)

Fleurs hermaphrodites, rarement monoïques, en épi ou en capitule, rarement solitaires. Calice persistant. Corolle tubuleuse, gamopétale à 4 lobes. Etamines, 4, saillantes. Ovaire, 1, supère à 1-2 loges ; style 1; stigmate, 1. Fruit sec capsulaire.

1. — PLANTAGO

Fleurs hermaphrodites, en épis denses. Calice et corolle à 4 divisions. Etamines soudées jusqu'au milieu du tube de la corolle. Capitule biloculaire, s'ouvrant circulairement.

1073. **P. major** Linné (Plantain à larges feuilles). *Vulg.* : Herbe à cinq côtes. — Racine fibreuse ; tige nulle ; feuilles en rosette, pétiolées, ovales obtuses, entières ou peu dentées, glabres ou un peu pubescentes, à 5-10 fortes nervures. Hampe, 20-25 centim., nue, dressée, cylindrique, pubescente ; fleurs nombreuses, serrées, imbriquées, blanchâtres, formant un épi droit, grêle, allongé; bractées petites, ovales, un peu scarieuses; capsules à loges polyspermes. — Vivace ; pelouses fraîches, cours.

CC. partout.

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. IX, p. 285.

P. intermedia Gilib (Plantain intermédiaire). — Feuilles minces, molles, à 3-5 nervures. Hampe arquée ascendante ; épi plus court et moins effilé que dans *P. major.*

Cà et là, mélangé avec *P. major.* Paraît assez commun ; cependant n'a pas été signalé dans le Nontronnais.

P. minima de Candolle (Plantain à petites feuilles). — Feuilles ovales lancéolées, très petites (1-3 centim.) ; hampe courte presque filiforme ; épi court dépassant peu les feuilles.

Haute-Vienne : existe (Lamy); Dinsac (Abbé Leclerc); fossé de la route de Saint-Mathieu à Oradour (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux. L'abbé de Cessac considère justement cette plante comme étant une variété de *P. intermedia.* — Doit exister ailleurs.

1074. **P. media** Linné (Plantain moyen) *Vulg.* : Langue d'agneau, Plantain blanc. — Plante 2-3 décim., ; tige nulle ; Feuilles en rosettes, étalées sur le sol, ovales lancéolées, à 5-9 nervures; pétiole large et court. Hampe allongée, sillonnée. Epi oblong, cylindrique. Corolle blanche, à tube glabre. Capsule à loges monospermes. — Vivace, Mai-Août. Pelouses sèches, bords des chemins, surtout dans le calcaire.

Creuse : RR. Aubusson, prairie des bords du ruisseau de Bauze (de Cessac) ; Clairavaux, AC. (Pedon). — Corrèze : Chèvre-Cujol, Noailles au-dessus de la Courolle ; Lissac, Chartriers ; Saint-Cernin ; Larche, C. (Rupin) ; Puy-Gérald (de Lépinay). — Confolentais : AR. à Confolens ; C. dans la région calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Prairies des terrains calcaires, Thiviers (Soulat-Ribette).

1075. **P. lanceolata** Linné (Plantain lancéolé). — Souche courte ; épaisse. Plante de 1-4 décim. Tige nulle; feuilles largement lancéolées, pointues, peu velues, souvent dentées, à 3-4 nervures. Hampes à 5 sillons profonds. Epi glabre, ovoïde ou oblong. Corolle à tube glabre. — Vivace, Août-Octobre. Prés, champs, chemins.

CC. partout.

Var. *lanuginosa* Koch. — Variété à feuilles couvertes de longs poils blancs soyeux.

L'abbé Lecler, Rupin et Soulat-Ribette ont signalé l'existence de cette variété dans la Haute-Vienne (Dinsac), dans la Corrèze (Larche entre Fournet et Achier) et dans le Nontronnais (Thiviers), mais les individus que nous possédons de ces

localités nous paraissent simplement un peu plus velus que le type sans atteindre la villosité de la variété distinguée par Koch.

P. Timbali Jordan (Plantain de Timbal). — Feuilles linéaires lancéolées ; épis cylindriques très allongés.

Haute-Vienne : Limoges, Saint-Martin-Terressus, probablement C. (Lamy) ; La Jonchère (Abbé Lecler). — Creuse : C. (de Cessac). — Confolentais : CC. (Crévelier).

Var. *capitellata* Sonder *apud* Koch. — Feuilles étroites, entières ; épis subglobuleux.

Haute-Vienne: Rochers de serpentine à Magnac-Bourg, Pierre-Brune, le Cluzeau, La Flotte, la Chapelle, la Ribière ; roches de serpentine près de Champagnac (Lamy).

Toutes ces variétés du *P. lanceolata* ont été incomplètement étudiées par nos bo'anistes. Il est propable que des recherches plus complètes permettront d'en fixer l'aire géographique et de trouver les variétés *silvatica* Persoon et *sphaerostachya* *M* et *K*. Ces différences d· taille, de forme de l'épi et de villosité nous paraissent avoir pour origine la nature et l'hum'dité du sol où la p'ante se développe.

1076. **P. Cynops** Linné (Plantain sous-ligneux, Plantain des chiens). — Plante ligneuse, pubescente. Tige, 1-3 décim., très rameuse, rougeâtre. Feuilles opposées, linéaires, triquètres. Pédoncules axillaires. Epis denses, ovoïdes ; bractées larges, lancéolées ; fleurs blanchâtres. — Vivace, Juin-Juillet. Lieux incultes, principalement dans le calcaire.

Corrèze : environ de Brive, AR. (Rupin).

1077. **P. Coronopus** Linné (Plantain Corne de cerf). *Vulg.* : Pied de Corbeau, Herbe à la rage. — Tige nulle ; feuilles nombreuses, étalées en rosette, pinnatifides, linéaires ou lancéolées. Hampe, 5-20 centim., pubescente, dépassant les feuilles ; épi grêle, cylindrique, oblong ; bractées ovales, cuspidées, scarieuses sur les bords ; corolle à tube velu. — ⊙ ou bisannuel, Mai-Octobre. Terrains sablonneux, bords des routes.

Haute-Vienne : C. — Creuse : Cat. Pailloux, C. (de Cessac) ; les Mars, lieux sablonneux, AR. (Lafay). — Corrèze : environs de Brive, Enval, Moriolle, AR. (Rupin). — Confolentais et Nontronnais : C.

1078. **P. serpentina** Villars (Plantain serpentin). — Feuilles linéaires, planes, 3-5 nervées, peu dentées, coriaces, atténuées

aux deux extrémités. Hampe 1-4 décim. Epi cylindrique, dense ; bractées lancéolées. — Vivace, Juillet-Août. Rochers calcaires.

CORRÈZE : Branceilles sur les pouddingues quartzeux (André *in* cat. Lamotte).

2. — LITTORELLA

Fleurs monoïques régulières. Fleurs mâles solitaires ; calice et corolle à 4 divisions ; 4 étamines longuement saillantes. Fleurs femelles, 1-3 sessiles ; calice à 3-4 divisions inégales ; corolle à 3-4 dents ; style allongé ; capsule oblongue, indéhiscente, monosperme.

1079. **L. lacustris** Linné (Littorelle des lacs). — Plante, 5-10 centim., glabre, rampante. Feuilles linéaires, radicales, charnues, coniques, subulées, dressées ou arquées. Pédoncule muni vers le milieu d'une bractée scarieuse, portant la fleur mâle ; fleurs femelles entourées de bractées scarieuses ; corolle blanchâtre. — Vivace : Juin-Août. Bords des étangs et des rivières à fond sablonneux.

HAUTE-VIENNE : CC. — CREUSE et CORRÈZE : C. — CONFOLENTAIS : Dans les étangs de la région granitique (Crévelier). — NONTRONNAIS : Etang Neuf, étang Groulier, étang de Badeix ; étang de Beauverdeau où la plante atteint de grandes dimensions et ne fleurit pas (Soulat-Ribette).

Lorsque la *Littorelle* est submergée elle ne fleurit pas et prend une forme qui la fait confondre facilement avec un *Isoetes*.

Les plantains sont des plantes astringentes. La décoction de plusieurs espèces est utilisée en collyres.

Famille LXXIX. — PLUMBAGINÉES

Fleurs hermaphrodites régulières ; calice gamopétale à 5 lobes ; 5 pétales libres ou soudés en anneau ; 5 étamines ; 5 styles ; fruit sec indéhiscent.

1. — ARMERIA

Calice à 5 ou 10 nervures, à 5 lobes aristés ; 5 styles plumeux soudés à leur base.

1080. **A. sabulosa** Jordan (Armérie des sables). — Plante glabre ; feuilles linéaires lancéolées, entières, pétiolées à 3 nervures. Scapes robustes de 2 à 5 décim. ; fleurs roses en capitule

globuleux entouré d'un involucre à folioles pâles ; calice velu sur les nervures à lobes courts. — Vivace, Juin-Septembre, Lieux sablonneux, côteaux arides.

Corréze : Environs d'Ussel (Frère Georges *in* Rupin).

Var. *serpentini* Le Gendre. — Plante plus petite que le type dans toutes ses parties. Souche courte, ramassée, frutescente ; feuilles, 1-3 centim. de longueur, à 3-5 nervures bien apparentes; scape 1-2 décim., filiforme ; corolle nettement saillante. — Juin-Novembre. Variété stationnelle produite par un terrain magnésien, pauvre en autres engrais.

Haute-Vienne : Landes du Cluzeau et de la Flotte (Lamy); rocher de serpentine de La Roche-l'Abeille (Lamy, Le Gendre).

Parmi les plantes les plus intéressantes de cette famille, nous citerons les *Stalices* dont les fleurs gardent leur aspect en séchant et servent à former des bouquets d'hiver. On cultive en bordure l'*Armérie maritime* sous le nom de *Gazon d'Olympe.*

Famille LXX. — GLOBULARIEÉS

Fleurs hermaphrodites, irrégulières ; calice gamosépale à 5 divisions. Corolle gamosépale bilabiée ; lèvre supérieure à 3 lobes linéaires ; 4 étamines didynames; ovaire supère à une loge uniovulée.

1. — GLOBULARIA

Caractères de la famille.

1081. **G. vulgaris** Linné (Globulaire commune). — Racine sublignense. Tiges, 1-3 décim., simples, droites, glabres sillonnées ; feuilles glabres ; les radicales en rosette, obovales, atténuées en pétiole ou spatulées, souvent tridentées au sommet; les caulinaires très petites, sessiles, lancéolées, aiguës. Fleurs bleues, rarement blanches, en capitules globuleux, solitaires, terminaux, munis d'un involucre à folioles velues. Calice velu à 5 dents aiguës, corolle petite ; réceptacle chargé de paillettes lancéolées — Vivace, Mai-Juin. Pelouses sèches des côteaux calcaires.

Corrèze : Chèvre-Cujol, Puy-Laborie, Chasteaux, le Soulier au Blagour, Turenne, AC. (Rupin) ; dans une pelouse à Chaleilh Ce de Saint-Cernin, Chatrier (Farges). — Nontronnais : Thiviers, C. (Soulat-Ribette).

La plante de notre région appartient à la sous-espèce : *G.*

Wilkommii Nyman. Elle présente des variétés à tige assez haute (*β elongata* Gremli) ou à tige presque nulle ou courte (*γ subacaulis* D. C.) suivant la nature des lieux où elle croît.

Sous-classe IV. — MONOCLAMYDÉES

Famille LXXXI. — PHYTOLACCÉES

1. — PHYTOLACCA (1)

Fleurs hermaphrodites ; périgone à 5 divisions ; 10 étamines ; 10 styles très courts. Baies noires, glubuleuses à 10-12 loges monospermes.

1082. **P. decandra** Linné (Phytolaque à 10 étamines) *vulg.* : Raisin d'Amérique, Epinard des Indes ; Morelle en grappes. — — Tiges, 1-2 mètres, fortes, striées, rouges, rameuses ; feuilles ovales aiguës, grandes, glabres, alternes, très entières, à pétiole court. Fleurs blanches ou rougeâtres, petites, en grappes axillaires, pédonculées. — Vivace, Juillet-Août.

Haute-Vienne : Dans un champ inculte, près de la forêt de Rochechouart (Lamy); cimetière de Saint-Germain (Le Gendre); Corrigé c^e de Nantiat (Abbé Lecler). — Corrèze : naturalisée au Tilleul au-dessus de la gare, à Laborie, à Ambert (Rupin) ; Le Pouget (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Haie d'un pré, rive droite de la Vienne à Chabanais (Le Gendre).

Cette magnifique plante, originaire d'Amérique, est cultivée pour la matière colorante que renferment ses baies ; elle se naturalise assez facilement. On s'est souvent servi du suc de *Phytolacca decandra* pour colorer le vin et les confitures, mais l'usage en est interdit en raison des propriétés vénéneuses de ce suc.

Famille LXXXII. — AMARANTACÉES (2)

Fleurs petites hermaphrodites ou unisexuées, munies de 2-3 bractéoles; périgone à 3-5 divisions ; étamines 3-5 hypogynes, opposées aux divisions du périanthe ; ovaire supère à 1 loge ; styles 2-3; fruit membraneux.

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, n° 114 du 15 juillet 1902, p. 297 ; Le Raisin d'Amérique (Ch. Le Gendre).

(2) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. v, p. 167. Amarantacées (Ch. Le Gendre).

1. — AMARANTUS

Feuilles pétiolées, ovales. Fleurs polygames ou monoïques, très petites en glomérules, entourées de 3 bractées. Périgone à divisions libres; étamines libres ; fruit déhiscent, monosperme.

1083. **A. silvestris** Desf (Amarante sauvage). — Plante rameuse; tiges, 2-5 décim., glabres, sillonnées ; feuilles elliptiques longuement pétiolées, presque aiguës. Fleurs verdâtres en fascicules tous axillaires formant une grappe feuillée; périgone à 3 divisions linéaires aiguës, entouré de bractées lancéolées linéaires, non piquantes ; étamines 3. — ⊙ Juillet-Octobre. Jardins, décombres, champs cultivés.

C. ou CC. partout excepté dans le Creuse. — Creuse : RR. Saint-Germain, canton de La Souterraine ; Chambon (de Cessac); Aubusson, route de Limoges à gauche en sortant de la ville, un peu après avoir passé le pont de Bauze (Rothkegel).

1084. **A. retroflexus** Linné (Amarante recourbée). — Diffère de l'espèce précédente par : tiges, 2-7 décim., pubescentes, simples ou à rameaux courts ; feuilles ovales à nervures très saillantes en-dessous. Périgone à 5 divisions, entouré de bractées piquantes ; étamines 5. — ⊙ Juillet-Septembre. Amarante d'origine américaine ; lieux cultivés, pieds des murs, décombres.

Haute-Vienne : Limoges, remblai des Coutures, C. (Goulard). — Creuse : Aubusson, place des tanneurs, petite ruelle Saint-Jean (Jorrand et Frébault) ; chemin de la Védrenne, rue Sarrazine (Rothkegel). — Corrèze : Turenne à la gare, canton de Meyssac (Rupin) ; Argentat (Vachal), R. — Conlolentais : Confolens, décombres près du chemin de fer ; talus de la route de Neyrat près La Merlie (Crévelier) ; jardin à Chabanais (Le Gendre).

1085. **A. albus** Linné (Amarante blanche). — Tiges dressées, blanches, glabres, très rameuses, très feuillées ; feuilles petites, pétiolées, échancrées au sommet, à nervures blanches. Fleurs verdâtres en glomérules axillaires formant des grappes effilées, feuillées ; périgones à 3 divisions aiguës ; 3 étamines. — ⊙ Juin-Septembre ; plante d'origine américaine ; champs cultivés, décombres, bords des chemins.

Corrèze : bords du chemin d'Ussac, sur les côteaux siliceux de Vialmur (Rupin).

1086. **A. sanguineus** Linné (Amarante sanguine). — Tige 2-6 décim., d'un rouge sang, peu rameuse, droite, anguleuse, pubescente au sommet ; feuilles larges, ovales-aiguës, pétiolées, glabres, bordées de rouge ou tout à fait rouges. Fleurs purpurines en petites grappes dressées, axillaires ou terminales ; périgone à 5 divisions ; 5 étamines. — ⊙ Juillet-Septembre. Plante originaire de l'Amérique, spontanée çà et là dans les décombres.

Haute-Vienne : gare de Bessines (Le Gendre). — Creuse : Crozant, (de Cessac). — Cultivée ailleurs.

2. — EUXOLUS

Diffère du genre précédent par son fruit indéhiscent.

1087. **E. deflexus** Raf. (*Amarantus deflexus* Linné. — Amarante couchée). — Souche rameuse ; tiges, 3-8 décim., couchées, velues au sommet ; feuilles ovales, pétiolées, rétrécies en pointe obtuse. Fleurs verdâtres, en fascicules axillaires, les surieures formant une grappe non feuillée. Périgone à 3 divisions lancéolées, linéaires, mucronées, entourées de bractées ; 3 étamines. — ⊙ Mai-Septembre ; décombres, lieux incultes, bords des chemins.

Corrèze : Champs sablonneux au-dessus de la gare de Brive, R. (Rupin) ; Saint-Cernin, CC. dans les jardins (Farges).

1088. **E. viridis** Moq. (*Amarantus ascendens* Lois. — Amarante ascendante). — Diffère de l'espèce précédente par : tiges glabres, striées ; feuilles souvent tachées de blanc ou de noir, les supérieures grandes, ordinairement fortement échancrées au sommet. — ⊙ Août-Septembre. Bords des murs et sur les décombres.

C. ou CC. partout; serait cependant R. dans les environs d'Eymoutiers (Haute-Vienne), cour du château de Nedde, village de Légaud, etc. (Duris).

3. — POLYCHNENUM

Feuilles sessiles linéaires, subulées. Fleurs hermaphrodites, solitaires ou géminées, munies de 2 bractées ; périgone à 5 divisions ; étamines à filets soudés à la base. Fruit indéhiscent.

1089. **P. majus** Braun (Polychnême robuste). — Tiges, 9-30

centim., diffuses, étalées à rameaux nombreux, couchés. Feuilles longues presque imbriquées. Fleurs verdâtres, sessiles, solitaires, axillaires, munies de 2 bractées blanches plus longues que le calice. — ⊙ Juin-Septembre. Champs sablonneux.

HAUTE-VIENNE : La Roche-l'Abeille (Lamy); en-dessous du moulin de Babaud cᵉ de Saint-Jean-Ligoure (Lachenaud). — CREUSE : Lourdoueix-Saint-Pierre, côteaux de la petite Creuse près Ligneaux, sous le nom de *P. arvense* Linné (Martin). — CORRÈZE : au-dessus de la gare de Brive (Rupin).

1090. **P. verrucosum** Reich (Polychnême verruqueux). — Plante plus touffue que la précédente, à rameaux chargés d'aspérités, plus feuillée, à feuilles moitié plus courtes, à bractées égalant à peine le calice. — ⊙ Juin-Septembre. Champs arides.

HAUTE-VIENNE : Au pied des côtes d'Aixe, dans un lieu très aride, RR. (Lamy) ; Peyrat, en descendant au Vincou (Abbé Lecler). — CONFOLENTAIS : Chassenon, Saint-Maurice, dans les allées du logis de Villechaise, R. (Crévelier).

Les amarantes sont des plantes qu'on cultive en raison de leur feuillage décoratif ou de leurs longues grappes de fleurs.

Famille LXXXIII. — CHÉNOPODIACÉES

Fleurs hermaphrodites ou unisexuées, sans bractéoles ; périgone accressent à 2-5 divisions ; étamines 1-5, opposées aux divisions du périgone. Ovaire supère, rarement infère ; styles 1-4 ; fruit monospe me.

1. — ATRIPLEX

Fleurs polygames réunies en glomérules disposés en épis ou en panicules. Périgone des fleurs mâles à 3-5 divisions ; 3-5 étamines. Fleurs femelles à graines verticales entre les deux divisions accressentes du périgone. Deux styles filiformes.

1091. **A. hortensis** Linné (Arroche des jardins) *Vulg.* : Chou de Paris, Bonne Dame). — Tiges, 5-15 décim., rameuses. Feuilles alternes, triangulaires, hastées ou en cœur à la base, entières ou sinuées dentées. Valves fructifères ovales orbiculaires, un peu aiguëes, entières, lisses. — ⊙ Août. Plante cultivée, subspontanée, çà et là.

HAUTE-VIENNE, CREUSE, CONFOLENTAIS : subspontanée dans quelques jardins.

1092. **A. patula** Linné (Arroche étalée). — Plante presque glabre à rameaux étalés ou dressés ; feuilles toutes allongées, décurrentes sur le pétiole, les inférieures oblongues lancéolées, les supérieures linéaires aiguës. Fleurs vertes. Valves fructifères, rhomboïdales hastées, cunéiformes à la base ; graines noires, luisantes. — ⊙ Juillet-Octobre. Champs, jardins, décombres, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

Var. *angustifolia* Walh. — Feuilles toutes linéaires, entières.

Confolentais : (Crévelier) et sans doute ailleurs.

Var. *erecta* Hudson. — Tiges dressées.

Cgnfolentais : terres remuées de la gare de Confolens, etc, (Crévelier),

1093. **A. hastata** Linné (Arroche hastée). — Plante polymorphe. Tiges, 2-8 décim., peu farineuses, rayées, à rameaux étalés ; feuilles toutes pétiolées, les inférieures et les moyennes hastées, subcunéiformes à la base, les supérieures lancéolées entières. Valves fructifères triangulaires, tronquées ou cordées à la base ; graines brunes, ternes. — ⊙ Juillet-Octobre. Jardins, le long des haies, bords des fossés.

C. ou CC. partout.

Var. *heterosperma* Godron.

Confolentais : Bords de la route, près le collège, à Confolens (Crévelier qui considère cette variété comme un hybride parce qu'elle se rencontre mélangée aux *A. hastata* et *A. microsperma*).

A. microsperma *W* et *K* (Arroche à petites graines). — Feuilles toutes opposées, parsemées de points blanchâtres ; valves fructifères ovales, entières ; graines petites, lisses.

Haute-Vienne : Limoges, Linards, etc. (Lamy). — Confolentais : Jardin du tribunal à Confolens (Crévelier).

A. oppositifolia D. C. (Arroche à feuilles opposées). Feuilles épaisses, opposées, farineuses en-dessus ; valves fructifères rhomboïdales.

Haute-Vienne : existe (Lamy). Il nous paraît douteux que cette plante des lieux salés ait été rencontrée en Limousin ; nous ne l'avons du reste pas trouvée dans l'herbier de l'abbé Lecler.

2. — SPINACIA

Plantes dioïques, les mâles à 4-5 divisions, 4-5 étamines ; les femelles tubuleuses, à 2-4 divisions, les deux internes opposées enveloppant le fruit, les externes appliquées ou se transformant en épine ; 4 styles filiformes très longs.

L'Epinard inerme (*S. inermis* Mœnch), Epinard de Hollande, Gros épinard et l'Epinard épineux (*S. spinosa* Mœnch), Epinard d'hiver, sont des plantes cultivées qu'on rencontre quelquefois à l'état subspontané autour des habitations. C'est à ce titre que Rupin fait figurer ces deux espèces dans son catalogue. Leur présence étant tout à fait accidentelle, nous croyons suffisant de dire qu'elles se distinguent l'une de l'autre par leur périgone inerme ou épineux

3. — BETA

Plantes hermaphrodites. Fleurs sessiles en petits glomérules formant de longs épis lâches. Périgone à 5 divisions ; 5 étamines ; 2-3 styles courts ; fruit subglobuleux déprimé.

La Bette commune, ou Betterave (*Beta vulgaris* Linné) est cultivée en grand pour les usages agricoles ou industriels.

La Bette des jardins, Poirée ou Carde, est cultivée dans les jardins.

Ces deux plantes peuvent être rencontrées accidentellement dans des conditions permettant de croire qu'elles sont subspontanées. La première a une grosse racine charnue, tandis que la racine de la seconde est dure et peu développée.

4. — CHENOPODIUM

Plantes hermaphrodites. Fleurs en glomérules ; périgone à 5 (rarement 3-4) divisions restant libres autour du fruit ; 5 étamines ; 2-3 styles libres ou soudés à la base.

1094. **C. Vulvaria** Linné (Ansérine vulvaire). — Plante pulvérulente blanchâtre, fétide, ; tige grêle, couchée ; feuilles très entières, ovales, rhomboïdales, petites,longuement pétiolées. Glomérules en grappes spiciformes non feuillées. Graine horizontale, brune, luisante. — ⊙ Juillet-Octobre. Fumiers, pieds des murs, jardins.

Haute-Vienne : Limoges (Lamy) ; Rochechouart (Soulat-

Ribette) ; Lacroux c[e] de Cromac (Le Gendre). — Creuse : Chambon, Gouzon, RR. (Pailloux) ; Aubusson (Janin *in* de Cessac), sous le Chapitre, chemin de la Vedrenne (Rothkegel) ; Guéret (Sarrassat;) Felletin (de Cessac) ; Ahun (Martinet *in* Martin) ; Saint-Sébastien, bords des murs à la gare (Lafay) — Corrèze : AC. aux environs d'Ussel (Frère Georges) ; Moriolle (de Lépinay). — Confolentais : Confolens, Chabanais, etc. ; dans le calcaire, les Pins, etc. (Crévelier). — Nontronnais : AR. Thiviers (Soulat-Ribette).

1095. **C. ambrosioides** Linné (Ansérine fausse Ambroisie). *Vulg.* : Thé du Mexique. — Plante pubescente, glanduleuse, à odeur agréable. Tige, 4-7 décim., dressée, rameuse ; feuilles presque sessiles, oblongues, faiblement sinuées dentées. Grappes axillaires, très feuillées, occupant presque toute la tige. — ⊙ Juillet-Septembre, bords des chemins et des fossés.

Haute-Vienne : Jardin à Saint-Symphorien (Abbé Lecler) où la plante a sans doute été semée. — Corrèze : Malemort, Vinevial, entre Larche et Saint-Pantaléon ; Moriolle, AC. (Rupin).

1096. **C. Botrys** (Ansérine Botrys) *Vulg.* : Piment Botrys. — Tiges, 3-6 décim., pubescentes glanduleuses ; feuilles pétiolées, presque pinnatifides, à lobes obtus. Fleurs en petites grappes formant une panicule presque nue. — ⊙ Juillet-Septembre. Plante cultivée comme plante aromatique. Endroits incultes, terrains sablonneux.

Corrèze : Saint-Pantaléon (Rupin).

1097. **C. polyspermum** Linné (Ansérine polysperme). — Plante verte ; tiges, 2-8 décim., à rameaux diffus, feuilles longuement pétiolées, ovales ou oblongues, obtuses, entières, les supérieures aiguës. Fleurs en petits glomérules formant des grappes lâches, feuillées ; périgone à divisions ovales lancéolées, laissant le fruit libre ; graines noires, luisantes. — ⊙ Juillet-Octobre. Lieux incultes, jardins, champs.

AC. dans la Creuse et le Confolentais. C. ou CC. ailleurs. — Creuse : Grand-Bourg, Saint-Léger-le-Guérétois, Mouchetard, Chambon, etc. (de Cessac), Néoux, dans les jardins (Rothkegel). — Confolentais : Environs de Confolens. (Crévelier).

C. acutifolium Smith (Ansérine à feuilles aiguës). — Plante verte, souvent rougeâtre ; feuilles lancéolées. Fleurs en épis effilés dressés.

HAUTE-VIENNE : C. (de Cessac) ; C. à Limoges (Abbé Lecler); Saint-Paul-d'Eyjeaux (Blanchet). — CREUSE : Mouchetard, C. dans le département (de Cessac) ; env. d'Evaux (Cheize). — CONFOLENTAIS : environs de Confolens C. (Crévelier).

1098. **C. album** Linné (Ansérine blanche). — Plante blanchâtre, farineuse ; tige, 2-10 décim., striée de blanc; feuilles sublancéolées, sinuées ou entières. Fleurs en glomérules blanchâtres farineux formant une panicule allongée ; divisions du périgone recouvrant entièrement le fruit; graines lisses, luisantes, noires à bords aigus. — ⊙ Août-Octobre. Lieux cultivés, bords des chemins, décombres.

CC. excepté dans le Confolentais où la plante serait rare. — CONFOLENTAIS : R. à Confolens, plus C. dans le calcaire, Saint-Claud, etc. (Crévelier).

Var. : *lanceolatum* Grenier et Godron. — Feuilles oblongues, lancéolées, entières. Glomérules en grappes lâches, allongées.

CORRÈZE : Moriolle (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : Confolens (Crévelier).

C. paganum Reich. (Ansérine des villages). — Feuilles ovales discolores. Fleurs en glomérules formant des grappes lâches, rapprochées en panicule pyramidale feuillée à sa partie inférieure.

HAUTE-VIENNE : C. aux environs de Limoges (Abbé Lecler). — CONFOLENTAIS : Confolens et environs, C. (Crévelier).

C. concatenatum Thuillier (*C. viride* Linné). Ansérine verte. — Tige, 5-10 décim., droite, souvent rayée de rouge ; feuilles rhomboïdales, dentées, vertes sur les deux faces, les supérieures lancéolées aiguës. Fleurs en glomérules petits, formant des grappes lâches à ramifications filiformes.

C. ou CC. partout.

1099. **C. opulifolium** Schrader (Ansérine à feuilles d'obier). — Tiges, 5-8 décim., dressées, rameuses. Feuilles pétiolées, presqu'aussi larges que longues, sinuées dentées, les caulinaires courtes. Fleurs en glomérules réunis en grappes presque nues; graines luisantes, presque lisses. — ⊙ Juillet-Septembre. Lieux incultes, bords des murs, champs, décombres.

CREUSE : C. à Clairavaux (Pedon). — CONFOLENTAIS : Confolens, etc. R. (Crévelier).

1100. **C. hybridum** Linné (Ansérine hybride). *Vulg.* : patte d'oie hybride. — Plante à odeur désagréable ; tiges, 3-10 décim., dressées. Feuilles larges, vertes, plus ou moins cordées à la base, à 3-4 dents très fortes, terminées par une longue pointe. Fleurs en grappes étalées, formant une panicule lâche ; graines horizontales, noirâtres, non luisantes, tuberculeuses. — ⊙ Août-Octobre. Jardins, lieux cultivés, bords des chemins.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : R. Chamberaud (Pailloux) ; Chambon, Crozant (de Cessac) ; Clairavaux (Pedon) ; Aubusson, ruelle de la passerelle ; au Marchadier, abondant sur un espace restreint. (Rothkegel). — CORRÈZE : Larche, Moriolle, C. (Rupin) ; Argentat, AC. (Vachal). — CONFOLENTAIS : Champagne-Mouton, Manot, etc., R. (Crévelier) ; AC. dans les jardins de Chasseneuil (Thibaud). — NONTRONNAIS : Piégut, (Soulat-Ribette).

C. intermedium Mert et K (Ansérine intermédiaire). — Race différant du type par ses feuilles plus étroites, plus farineuses en dessous, par sa panicule plus étroite, par ses graines luisantes plus petites.

HAUTE-VIENNE : (C. Lamy) ; Cordelas c^{e} de Panazol ; environs de Limoges (Abbé Lecler) ; RR. à Saint-Bazile (Rodeau). — CREUSE : Cat. Pailloux ; AR. Lépaud, Lussat, Saint-Sulpice-le-Guérétois, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Lissac, au milieu des décombres, sur la place (Rupin). — CONFOLENTAIS : Confolens, murs aux bords de la Vienne, jardin du tribunal (Crévelier).

1101. **C. murale** Linné (Ansérine des murailles), *Vulg.* : Patte d'oie des murs. — Tige, 3-8 décim., dressée, rameuse. Feuilles vertes, ovales, arrondies ou cunéiformes à la base, terminées en pointe, à dents fortes aiguës. Glomérules de fleurs en panicule lâche, étalée, terminale, non feuillée. Périgone cachant le fruit. Graines ternes, à bord tranchant, noirâtres. — ⊙ Juillet-Octobre ; pieds des murs, bords des chemins, décombres.

HAUTE-VIENNE : C. Séreilhac, Limoges (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, AR. Guéret, Châtelus, Bénévent, Saint-Fiel, etc. (de Cessac) ; Felletin, Aubusson, sous le Chapitre, chemin de la Vedrenne (Rothkegel). — CORRÈZE : CC. partout. — CONFOLENTAIS : Confolens, Chabanais, Montembœuf, etc., AC. (Crévelier) ; Saint-Maurice, Oradour-Fanais (Thibaud).

1102. **C. glaucum** Linné (Ansérine glauque). *Vulg.* : Patte

d'oie glauque. — Tige ordinairement couchée ascendante, 1-4 décim., souvent rameuse dès la base. Feuilles petites, oblongues, obtuses, blanc-glauque en-dessous, sinuées dentées. Fleurs en glomérules formant des épis plus courts que les feuilles. Graines petites, brunes, lisses, luisantes, à bord aigu. — ⊙ Juillet-Octobre. Terrains argileux et frais.

Haute-Vienne : R. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac). — Corrèze : dans les jardins d'Ussel (Frère Georges).

1103. **C. Bonus-Henricus** Linné (Ansérine Bon-Henri). *Vulg.* : Epinard sauvage. — Tige, 3-8 décim., dressée, ordinairement simple. Feuilles grandes, hastées triangulaires, non dentées, ondulées sur les bords, pulvérulentes en-dessous. Grappes de fleurs courtes, nues, formant un long épi terminal. Graines brunes, lisses à bords épais. — Vivace, Mai-Septembre. Jardins, bords des chemins, pieds des murs.

Haute-Vienne : C. (Lamy); Oradour-Saint-Genest, ruines de Grandmont, Le Monteil c^e de la Bazeuge (Abbé Lecler). — — Creuse : Cat. Pailloux, CC. près des habitations, Mouchetard (de Cessac) ; Guéret (Sarrassat) ; Anzême (Lafay) ; au Moulin-Bâti c^e de Bussière-Galant (Soulat-Ribette), Aubusson, Felletin, Néoux (Rothkegel). — Corrèze : Darazac, A.C. (Laygue) ; AC. à Bort (Frère Georges).

5. — BLITUM

Fleurs en glomérules axillaires ou terminaux. Divisions du périgone se soudant pour envelopper le fruit ; périgone fructifère devenant charnu, bacciforme; fruit rouge à la maturité ; 2 styles divergents.

1104. **B. virgatum** Linné (Blite effilée). — Plante glabre ; tiges 3-6 décim. Feuilles pétiolées, charnues, luisantes, dentées, triangulaires-lancéolées, les supérieures hastées. Fleurs en glomérules globuleux, verts, puis rouges, formant un long épi feuillé jusqu'au sommet. Graine terne, brun-foncé. — ⊙ Juin-Août ; décombres, bords des chemins, jardins.

Haute-Vienne : RR. jardins et lieux cultivés à Limoges et dans les environs (Lamy).

Dans les chenopodiacées les fleurs sont peu brillantes ; les mauvaises plantes sont nombreuses, ce qui n'empêche que cette famille renferme quelques espèces précieuses. Certaines ont des propriétés médicinales ; d'autres, croissant au bord de la mer, fournissent des sels de soude. Nous faisons entrer dans notre alimentation les épinards, l'arroche des jardins, la Poirée blanche et la Betterave.

La Betterave mérite que nous lui consacrions quelques lignes pour rappeler son importance. Elle est très cultivée comme plante fourragère, mais c'est surtout ses usages industriels qui font ressortir son utilité. On en retire des quantités considérables d'alcool, nous dirons même beaucoup trop, car elle n'est pas étrangère au développement de l'alcolisme en France. Il en est tout autrement du sucre qu'on en obtient. Ce sucre s'est presque complètement substitué au sucre de canne ; nous ne nous en apercevons que trop au moment où j'écris ces lignes, car nous nous procurons difficilement ce sucre si nécessaire depuis que nos belles régions du Nord, grandes productrices de betteraves, sont entre les mains des Allemands.

Famille LXXXIV. — POLYGONACÉES

Feuilles simples, ordinairement alternes à stipules engainantes. Fleurs régulières ; périgone à 3-6 divisions libres ou soudées à la base ; 4-10 étamines ; 1 ovaire supère ; 2-4 styles ; fruit sec, uniloculaire, monosperme, indéhiscent.

1. — RUMEX

Fleurs hermaphrodites, polygames ou dioïques en faux verticilles. Périgone vert ou rougeâtre à 6 divisions sur 2 rangs, les 3 externes herbacées, les 3 internes accrescentes en forme de capsule; 6 étamines; 3 styles filiformes. Fruit trigone non ailé.

SECTION I. — *Lapathum* Tournefort

Feuilles ni hastées, ni sagittées. Styles libres.

1105. **R. pulcher** Linné (Patience en violon). *Vulg.* : Belle patience, Patience sinuée. — Tige, 3-6 décim., dressée, anguleuse ; rameaux divariqués ; feuilles radicales en rosettes, pétiolées, rétrécies vers le milieu en violon, les supérieures lancéolées. Faux verticilles rapprochées ; fleurs pourvues de feuilles bractéolées ; valves fructifères fortement dentées. — Bisannuelle ; Juin-Septembre. Bords des chemins, pieds des murs, jardins, lieux incultes.

Haute-Vienne : C. (Lamy) Limoges (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux ; AR. Glénic, Saint-Fiel, Grand-Bourg (de Cessac) ; Aubusson, C. (Jorrand et Frébault). — Corrèze et Confolentais : CC. Doit exister dans le Nontronnais.

1106. **R. obtusifolius** Linné (Patience à feuilles obtuses). *Vulg.* : Patience sauvage. — Tiges, 5-10 décim., robustes, dressées, sillonnées, rameaux ascendants ; feuilles radicales ovales cordées, longuement pétiolées, les caulinaires elliptiques aiguës. Faux ver-

ticilles serrés ; fleurs presque toutes dépourvues de feuilles. Valves fructifères triangulaires oblongues, ayant de chaque côté de la base, 3-5 dents. — Vivace Juin-Septembre. Prés, cours, jardins, bords des chemins.

C. ou CC. partout. N'a pas été signalée dans le Nontronnais, sans doute par suite d'une omission de Soulat-Ribette.

1107. **R. conglomeratus** Murray (Patience agglomérée). — Tige, 4-8 décim., anguleuse ; rameaux grêles, étalés ; feuilles pétiolées, les inférieures cordiformes, les supérieures lancéolées. Faux verticilles compacts, presque tous munis de feuilles ; valves fructifères à granule ovoïde court. — Vivace Juillet-Septembre. Lieux frais et humides, bords des rivières.

C. ou CC. partout.

1108. **R. sanguineus** Linné (Patience sanguine). — Tige, 5-9 décim., droite, anguleuse, striée; rameaux raides, dressés; feuilles pétiolées, oblongues, entières, cordées ou arrondies à la base, les supérieures lancéolées, étroites. Faux verticilles écartés, presque tous dépourvus de feuilles, formant un long épi grêle ; valves fructifères étroites, l'extérieure seule munie d'un granule ovoïde. — Vivace, Juin-Août. Bords des rivières, lieux humides, bois couverts.

Var. *coloratus* Rouy. — Tiges et nervures des feuilles d'un rouge sang.

Haute-Vienne : cultivée (Lamy); dans un jardin près de Naugeat c[e] de Limoges (Vergnolle). — Creuse : cultivée, naturalisée à Felletin (de Cessac). — Confolentais : dans quelques jardins des fermes des environs de Confolens (Crévelier).

R. nemorosus Schrader (Patience des forêts). — Tiges et nervures des feuilles vertes ou blanchâtres.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux ; Brugnat, près du Pont à la Dauge, etc. (de Cessac). — Confolentais : environs de Confolens, C. (Crévelier).

1109. **R. pratensis** M. et K. (Patience des prés). *R. acutus* Willd). — Tiges, 10-12 décim. ; rameaux ascendants ; feuilles oblongues, lancéolées, aiguës, à limbe plus court que le pétiole et à oreillettes développées. Faux verticilles peu écartées, à peu près sans feuilles, en panicule dense ; valves fructifères, denticulées, ordinairement toutes munies d'un granule ovoïde. — Vivace, Juillet-Septembre. Prairies humides, jardins.

Haute-Vienne : Limoges, Isle, etc. C. (Lamy). — Creuse : Catal. Pailloux, Pont à la Dauge, etc. (de Cessac). — Corrèze : Dans les prairies, à Ussel (Frère Georges). — Confolentais : environs de Confolens, etc. AC. (Crévelier).

1110. **R. crispus** Linné (Patience crépue). *Vulg.* : Parelle sauvage. — Tige, 5-10 décim., sillonnée, rameuse au sommet ; rameaux courts, dressés ; feuilles oblongues, lancéolées, ondulées crépues, aiguës. Faux verticilles rapprochés, sans feuilles, en panicule allongée, étroite ; valves fructifères larges, le plus souvent l'extérieure seule munie d'un granule oblong. — Vivace Juillet-Septembre. Prés, herbages, champs cultivés.

CC. partout.

1111. **R. Hydrolapathum** Huds. (Patience des rivières). — Tige, 10-20 décim., robuste, profondément sillonnée ; rameaux dressés, fastigiés ; feuilles lancéolées, aiguës, atténuées aux deux extrémités, les inférieures très amples (4-10 décim.), décurrentes sur le pétiole. Faux verticilles rapprochés, la plupart dépourvus de feuilles, formant une panicule fournie ; valves aiguës, entières, toutes munies d'un granule oblong. — Vivace Juillet-Août. Bords des rivières et des étangs.

Haute-Vienne : bords de la Vienne, CC. (Lamy). — Confolentais : bords de la Vienne et de ses affluents ; bords des étangs des environs de Confolens, etc., AC. (Crévelier).

1112. **R. Patientia** Linné (Patience officinale). *Vulg.* : Parelle, Rhubarbe sauvage, Patience des moines, Oseille épinard, Patience des jardiniers. — Tige, 1-2 mètres ; feuilles planes, amples, ovales acuminées. Faux verticilles multiflores, très rapprochés, en panicule ample, rameuse. — Vivace, Juin-Août. Souvent cultivée et devenue spontanée.

Haute-Vienne : Le Martoulet ce de Saint-Germain ; pré et cour du Buisson, près Isle (Lamy) ; Le Dorat (Abbé Lecler). — Corrèze: parfois subspontanée (Rupin). — Confolentais : jardins, charrières des villages aux environs de Confolens, AR. (Crévelier).

1113. **R. domesticus** Hartm. — Feuilles radicales et inférieures allongées, ovales-oblongues, les supérieures pétiolées ; pétioles plans en dessus et bordés d'une ligne marginale saillante. Faux verticilles sans bractées, rapprochés, formant une panicule dense et rameuse. — Cultivée et subspontanée.

Creuse : Subspontanée dans quelques jardins de village autour de La Rochette (de Cessac).

1114. **R. aquaticus** Linné (Patience aquatique). *Vulg.* : Parelle des marais. — Tige, 6-12 décim. ; feuilles supérieures sessiles ; feuilles inférieures ovales-obtuses, cordées, à pétiole arrondi. Faux verticilles denses, rapprochés en panicule ample. — Vivace, Juillet-Septembre. Bords des rivières.

Creuse : Bellegarde (Abbé Pinot). — Confolentais : Bords de la Vienne à Confolens, etc. R. (Crévelier).

SECTION II. — *Acelosa* Tournefort

Feuilles hastées ou sagittées. Styles soudés aux angles de l'ovaire.

1115. **R. scutatus** Linné (Patience à écusson). *Vulg.* : Petite vinette, oseille ronde. — Souche rampante ; tiges, 2-3 décim., couchées, redressées ; feuilles triangulaires, environ aussi larges que longues, à auricules divergentes, distantes, très glauques. Faux verticilles très distants, sans bractéoles ; valves fructifères, orbiculaires cordées, dépourvues d'écailles. — Vivace, Mai-Août. Vieux murs ; lieux secs et pierreux.

Haute-Vienne : Saint-Mathieu, murs du parc ; S.-var. *virescens* Cariot et Saint-Lager (Abbé Lecler). — Creuse : R. Felletin, voie ferrée (Rothkegel). — Corrèze : Noailles à La Fage, à droite de la route après le pont Coudert ; château de Pompadour, A. C. (Rupin).

Dans la sous-variété *virescens*, les feuilles sont vertes.

1116. **R. Acetosa** Linné (Patience Oseille). *Vulg.* : Oseille sauvage, surelle, surette ou vinette. — Tige, 3-10 décim., sillonnée, rameuse au sommet ; feuilles sagittées, à auricules acuminées presque parallèles au pétiole ou même un peu convergentes. Faux verticilles formant une panicule lâche à fleurs plus souvent rougeâtres que verdâtres ; valves fructifères débordant le fruit, munies d'une petite écaille réfléchie ; divisions externes du périgone réfléchies. — Vivace, Mai-Août. Jardins, champs cultivés, lieux humides, prairies.

CC. partout.

1117. **R. Acetosella** Linné (Patience petite oseille). *Vulg.* : Oseille de brebis, Rouiole. — Tige, 1-4 décim., dressée, rameuse, striée ; feuilles hastées, à auricules linéaires, distinctes, diver-

gentes, dirigées en haut; faux verticilles en épis grêles, effilés, formant une panicule non feuillée ; valves fructifères, ovales, entières, dressées, appliquées, sans granule, égalant à peine le fruit ; divisions externes du périgone appliquées. — Vivace, Avril-Juin. Champs sablonneux, souvent peu fertiles, lieux secs. CC. partout.

Forme montagnarde à tiges rouges, élevée ; faux verticilles assez serrés, en épis allongés.

Corrèze : Sur les pelouses au-dessus de l'étang des Oussines c^e de Saint-Merd (Gonod et Lachenaud).

Rumex montanus Desfont (Patience de montagne, Oseille vierge), à tige de 5-10 décim., à feuilles larges et molles, à oreillettes courtes, arrondies, à nervures saillantes, à gaine courte et tronquée, à fleurs en panicule lâche, est une plante des régions alpines, n'appartenant pas à notre flore, mais que plusieurs de nos confrères limousins ont fait figurer dans leurs catalogues parce qu'elle est souvent cultivée.

2. — POLYGONUM (1)

Feuilles alternes, ordinairement entières. Fleurs hermaphrodites, rarement polygames ; périgone persistant, accrescent, ordinairement coloré, à 5, rarement 3-4 divisions, presque égales, sur un rang ; étamines 6 à 8 ; fruit non ailé.

1118. **P. amphibium** Linné (Renouée amphibie). — Plante à souche rempante ; tige simple ou rameuse ; feuilles pétiolées, arrondies à la base, à limbe non décurrent sur le pétiole ; gaine longue, tronquée. Périgone à divisions non glanduleuses ; fleurs roses en épis terminaux et compactes ; 5 étamines. — Vivace, Juin-Août. Etangs, rivières, fossés.

Le *P. amphibium* prend les trois états suivants :

α *natans* Mœnch, lorsque les tiges se développent dans l'eau et que ses feuilles flottent.

β *aquaticum* Wallr, lorsque la plante se développe dans un fond de vase, dans une mince couche d'eau, tiges couchées et radicantes.

γ *terrestre* Leers, lorsque la plante croît dans des lieux humides, dont l'eau s'est complètement retirée ; feuilles lancéolées étroites, courtement pétiolées

En somme ces trois variétés sont trois états différents de la même espèce dus à des conditions de végétation différentes.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : C. (de Cessac). — Corrèze : cantons de Servière et de Mercœur (de la Place *in*

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. I, p. 75 et 82 (au sujet de *Polygonum sachaliense*).

cat. Puel) ; environs d'Ussel, étang de Venard (Frère-Georges). — CONFOLENTAIS : CC. — NONTRONNAIS : Etang Groulier c^e de Brusserolles ; étang de la Filolie, près Thiviers (Soulat-Ribette).

Nous avons rencontré assez souvent la Var. *terrestre*, mais il est inutile d'en préciser les stations qui disparaissent avec les conditions les ayant fait naître.

1119. **P. lapathifolium** Linné (Renouée à feuilles de patience). — Tiges, 2-8 décim., dressée, ordinairement rameuse ; feuilles ondulées, ovales, lancéolées, pétiolées, ponctuées glanduleuses ; gaines nues ou à peine ciliées ; pédoncules et périgones glanduleux rudes ; fleurs verdâtres ou rosées en épis cylindriques compacts ; périgone à 4 divisions ; 6 étamines ; fruits lisses, luisants, concaves sur les deux faces. — ⊙ Juillet-Septembre. Champs cultivés humides, bords des champs.

Généralement C. ou CC. Cependant Rupin n'indique pas cette plante dans l'arrondissement de Brive et Soulat-Ribette n'en fait pas mention dans son catalogue.

P. lapathifolium Var. *incanum* Koch. — Feuilles tomenteuses, blanchâtres en dessous.

HAUTE-VIENNE : C. à l'étang du Ris-Chauveron, étang de Gouillé (Lamy) ; entre Thias et Gigondat c^e d'Isle (Vergnolle).

P. lapathifolium incano-procumbens Desport. — Feuilles petites, blanches tomenteuses en dessous, ovales obtuses.

HAUTE-VIENNE : Cordelas c^e de Panazol (Malinvaud). — CONFOLENTAIS : bords desséchés des étangs des Sèches, près Confolens, étang des Brisses c^e de Lissac, etc. (Crévelier).

P. nodosum Persoon (Renouée noueuse). — Plante robuste ; tiges couchées ascendantes, teintées de rouge, à nœuds très renflés ; feuilles ordinairement tachées de noir ; gaines lâches. Epis grêles rapprochés en panicules ; fruits petits.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, Guéret (de Cessac) — CORRÈZE : AC. (Lamy) ; Ussel, talus du chemin de fer (Frère Georges *in* Rupin). — CONFOLENTAIS : C. aux environs de Confolens (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. (Soulat-Ribette).

P. lapathifolio-nodosum Reich. — Tige à nœuds très renflés. Epis gros, denses, discolores ; fruits gros.

CREUSE : Saint-Sulpice-le-Guérétois ; Chambon (de Cessac). — CONFOLENTAIS : mêlé aux *P. lapathifolium* et *nodosum* dans les sables de la Vienne ; la Tulette (Crévelier).

1120. **P. orientale** Linné. — Tige, 2-3 m., articulée, verte et rougeâtre ; feuilles molles, pubescentes, grandes, ovales aiguës. Fleurs blanches ou rouges en épis terminaux, axillaires pendants.

Haute-Vienne : cultivée et presque naturalisée au grand séminaire de Limoges (Abbé Leclerc). — Confolentais : sables d'alluvion, embouchure du ruisseau de la Tulette à Confolens (Thibaud).

1121. **P. Persicaria** Linné (Renouée Persicaire). *Vulg.* : Persicaire douce, Pied rouge. — Tiges, 1-8 décim., étalées à la base, à rameaux diffus, à nœuds renflés ; feuilles ovales lancéolées, courtement pétiolées ; gaines longuement ciliées. Fleurs roses, rarement blanchâtres, en épis oblongs et compacts ; pédoncule et périgone non glanduleux ; fruits lisses, noirs, luisants, trigones ou lenticulaires aplanis. — ⊙ Juillet-Octobre. Jardins, fossés, bords des eaux, lieux frais,.

C. ou CC. partout.

La *var. incanum*, à feuilles blanches tomenteuses en dessous, existe dans la Creuse, où elle est assez rare (de Cessac) et sans doute ailleurs.

P. biforme Wahlenb. (Renouée biforme). — Race de l'espèce précédente dont elle diffère par sa taille plus grande, ses tiges et ses rameaux dressés, ses feuilles plus larges et plus fortement nervées en dessous.

Haute-Vienne : Limoges, Isle, Le Buisson, Bellac, Peyrat-de-Bellac, C. (Lamy). — Nontronnais : Thiviers, C. dans les lieux humides (Soulat-Ribette). Forme non observée par les autres botanistes de la région.

1122. **P. hydropiper** Linné (Renouée poivre d'eau). *Vulg.* : Piment d'eau, Persicaire brûlante, Herbe de Saint-Innocent. — Plante à saveur poivrée ; tiges, 2-8 décim., dressées, rameuses ; feuilles lancéolées, subsessiles ; gaines longuement ciliées. Fleurs blanchâtres ou rosées, ponctuées glanduleuses, en épis grêles très lâches, ordinairement pendants ; fruits rugueux, ternes, trigones ou lenticulaires convexes sur une face. — ⊙ Juillet-Octobre. Rigoles des prés, fossés humides.

CC. partout.

1123. **P. mite** Schranck (Renouée douce). — Port du *P. hydropiper*, mais à saveur herbacée ; tiges dressées ou ascendantes ; feuilles oblongues lancéolées, atténuées à la base. Gaines longue-

ment ciliées. Fleurs roses, rarement blanches, en épis dressés ou penchés, étroitement cylindriques; périgone non glanduleux; graines luisantes, trigones ou lenticulaires. — ⊙ Août-Octobre. Ca et là, lieux humides.

Haute-Vienne : Bords des étangs, R. (Lamy). — Corrèze : Obazine, route de Tulle ; fossés sous la grange du Couvent (Fourgeaud).

1124. **P. minus** Hudson (Renouée fluette). — Plante à saveur herbacée ; tiges 1-5 décim., subfiliformes, couchées puis redressées, rameuses dès la base ; feuilles étroitement lancéolées, contractées à la base ; gaines velues, longuement poilues. Fleurs d'un pourpre vineux, en épis subfiliformes, interrompus ; périgone non glanduleux; graines noires, luisantes, petites, trigones ou lenticulaires. — ⊙ Juillet-Septembre; fossés, bords des étangs.

Haute-Vienne : Etang de Grolier, Bussière-Galand ; étang de Gouillet près Grandmont ; étang du Ris-Chauveron ; étang de Bruat près Châlus (Lamy) ; étang sur la route de la Chapelle-Montbrandeix (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, Guéret, Saint-Vaury, Saint-Fiel, Grand-Bourg, etc. (de Cessac) ; Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : AC. (Lamy *in* Rupin). — Confolentais : Cà et là dans la partie calcaire, non trouvé ailleurs (Crévelier). — Nontronnais : env. de Pluviers, étang neuf, Chez-Noyer, C. (Soulat-Ribette).

1125. **P. minori-Persicaria** Braun. — Feuilles étroitement lancéolées, aiguës. Fleurs plus petites que celles du *P. persicaria*, en épis interrompus à la base ; pédoncules et périgones lisses ; 6 étamines ; fruits petits, peu nombreux. — ⊙ Juillet-Octobre. Avec les parents.

Haute-Vienne : AR. Limoges, jardins du grand séminaire (Abbé Lecler). — Creuse : La Tour Saint-Austrille (de Cessac *in* Martin). — Confolentais : Etang des Sèches (Crévelier).

1126. **P. Hydropiperi-nodosum** Gr. et God (P. *laxum* Reich). — Feuilles lancéolées, les supérieures linéaires ; gaines brièvement ciliées. Fleurs petites, en épis cylindriques ; pédoncules rudes ; fruits petits, peu nombreux. — ⊙ Juillet-Octobre, Avec les parents.

Creuse : La Tour Saint-Austrille (de Cessac *in* Martin).

1127 **P. Bistorta** Linné (Renouée Bistorte). *Vulg.* Serpentaire

rouge, Couleuvrine, Bistorte couleuvrée. — Plante glabre ; souche noire, horizontale, épaisse, dure ; tige, 4-8 décim., simple, dressée, renflée sous les nœuds, striée, fistuleuse ; feuilles alternes, ovales ou oblongues lancéolées, les radicales longuement pétiolées, cordées, à limbe décurrent sur le pétiole ; les caulinaires sessiles. Fleurs carnées en épi terminal, unique, cylindracé ; étamines saillantes ; fruit trigone, brun luisant. — Vivace, Mai-Juillet. Bords des rivières, prairies humides.

Haute-Vienne : C. Saint-Martin-Terressus (Lamy) ; Le Palais (Abbé Lecler) ; Eymoutiers, CC. (Duris) ; Limoges, en face la Couture, Condat, Nedde (Le Gendre). — Creuse : cat. Pailloux, AR. vallée de la Creuse, Felletin, Moutier-d'Ahun, Pont à la Dauge, Saint-Fiel, la Courtine (de Cessac) ; Saint-Laurent au Pont Alibaud, ruisseau d'Ahun, etc. (Martin) ; Glénic (Sarrassat) ; Bonnat, Le Grand Bourg (Lafay). — Corrèze : Entre La Cour et Corrèze, Argentat, AR. (Rupin) ; Darazac, RR. (Laygue) ; Treignac, Saint-Hilaire (Le Gendre) ; environs d'Ussel, C. (Frère Georges) ; Meymac, Millevaches, prairies de Saint-Merd, de Marcy, du Grand-Billoux, etc. C. (Gonod et Lachenaud). — Confolentais : Chez-Peuroux, d'Ansac à Manot, AR. (Crévelier).

1128 **P. Convolvulus** Linné (Renouée Liseron). *Vulg.* : Vrillée bâtarde ou sauvage. — Tiges, 3-6 décim., rudes, anguleuses, un peu volubiles ; feuilles alternes, pétiolées, sagittées à la base ; gaines débordant sur la tige. Fleurs blanchâtres, axillaires en épis lâches ; périgone à 4 divisions profondes ; fruit terne, trigone, à angles sans ailes membraneuses. — ⊙ Juin-Septembre. Champs cultivés, jardins, terrains humides.

C. ou CC. partout.

1129. **P. dumetorum** Linné (Renouée des buissons). *Vulg.* : Grande Vrillée bâtarde). — Plante glabre, très rameuse ; tiges, 1-2 mètres, volubiles, légèrement striées ; feuilles pétiolées, aiguës, sagittées, cordiformes ; gaines courtes, tronquées. Fleurs blanchâtres, à pédicelles filiformes, en grappe lâche, feuillée ; périgone fructifère, largement ailé, membraneux ; fruit d'un noir luisant trigone. — ⊙ Juillet-Septembre. Haies, bords des eaux

Haute-Vienne : C. (Lamy) ; Eymoutiers, dans une haie à Larue, près du chemin de Grigeas, R. (Duris) ; route de Bujaleuf, au Chalard (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, Grand-

Bourg, Glénic, Mouchetard (de Cessac); Azerables, AR. (Lafay). — Corrèze : CC. partout (Rupin). — Confolentais : Confolens, haies, bords de la Vienne et du ruisseau de la Tulette, etc., AR. (Crévelier). — Nontronnais : étang de la route de Piégut (Soulat-Ribette); Saint-Barthélemy (Abbé Lecler).

1130. **P. aviculare** Linné (Renouée des oiseaux). *Vulg.* : Trainasse, Herbe à cochon, Herbe aux panaris. — Tiges, 1-6 décim., à rameaux feuillés, couchés ou ascendants; feuilles lancéolées ou elliptiques, courtement pétiolées, alternes; gaines ciliées, déchirées. Fleurs petites, blanchâtres ou rougeâtres, presque sessiles à l'aisselle des feuilles; fruit d'un brun terne, trigone, à faces un peu concaves. — ☉ Juillet-Octobre. Champs, bords des chemins, terrains vagues.

CC. partout.

A rattacher au *P. aviculare*, comme variétés ou races :

P. arenastrum Boreau (Renouée des graviers). — Rameaux couchés très longs, presque parallèles; feuilles ovales oblongues, petites, très rapprochées sur les rameaux; fruit obtus à la base. — Sables, graviers, çà et là.

Haute-Vienne : Existe (Lamy); environs de Limoges, R. (Abbé Lecler). — Creuse : Gouzon, Bénévent (de Cessac). — Confolentais : Chabanais, etc. (Crévelier).

P. humifusum Jordan (Renouée humifuse). — Tiges couchées, étalées en tous sens ; feuilles assez grandes, oblongues lancéolées, espacées sur les rameaux; fleurs rougeâtres. — Terrains légers.

Haute-Vienne : entre Saint-Yrieix et le Chalard, terrain où il avait été fait du charbon (Le Gendre). — Confolentais : voie et gare du chemin de fer à Confolens (Crévelier).

P. polychnemiforme Lecoq et Lamotte (Renouée Polychnéme). — Tiges, 5-8 décim., allongées, couchées ainsi que les rameaux; feuilles subsessiles étroites, lancéolées linéaires. Fleurs blanchâtres ; fruits atténués aux deux extrémités — Lieux sablonneux.

Confolentais : Confolens, sables de la Vienne, Chez-Peuroux, etc. (Crévelier).

P. denudatum Desv. (Renouée dénudée). — Tiges et rameaux dépourvus de feuilles sauf au sommet; fleurs sessiles, rougeâtres. — Lieux sablonneux.

Creuse : Busseau d'Ahun, (de Cessac *in* Martin). — Confo-

lentais : Confolens, allées du tribunal, de l'école des filles, etc. (Crévelier). — Nontronnais : C. (Soulat-Ribette).

P. microspermum Jordan (Renouée à petits fruits). — Tiges grêles, couchées; rameaux filiformes, étalés ou ascendants; feuilles petites, étroites, linéaires lancéolées, rapprochées sur les rameaux. Fleurs blanchâtres ou rosées; fruits très petits, d'un brun mat. — Champs.

Haute-Vienne : Roches de serpentine de La Roche-l'Abeille (Lamy); CC. aux environs de Limoges (Abbé Lecler). — Creuse : CC. (de Cessac). — Confolentais : doit exister (Crévelier).

P. monspeliense Persoon (*P. aviculare*, var. *erectum* Roth. Renouée de Montpellier). — Tiges robustes, 2-5 décim., dressées, à rameaux peu nombreux; feuilles assez grandes, ovales elliptiques, obtuses. Fruits relativement gros, d'un brun mat, obtus à la base. — Lieux frais, le long des chemins, murs.

Haute-Vienne : Moulin Ardant, sur un mur à Naugeat, à Gain, etc., aux environs de Limoges, CC. (Lamy); sur un mur à Arnac-la-Poste (Le Gendre). — Creuse : C. (de Cessac). — Confolentais : environs de Confolens (Crévelier).

P. agrestinum Jordan (Renouée des lieux agrestes). — Tiges dressées ; feuilles oblongues, lancéolées, espacées, d'un vert pâle ou jaunâtre. — Bords des champs, lieux vagues, jardins.

Confolentais : Dans les jardins à Confolens, AC. (Crévelier).

P. rurivagum Jordan (Renouée des guérets). — Tiges, 1-5 décim., dressées; feuilles étroites, lancéolées, aiguës, à nervures saillantes. Fleurs blanches et rouges, petites, courtement pédicellées; fruit d'un blanc terne. Champs sablonneux.

Haute-Vienne : C. aux environs de Limoges (Abbé Lecler). — Creuse : Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac). — Confolentais : environs de Confolens CC. (Crévelier).

1131. **P. Bellardi** Allioni (Renouée de Bellardi). — Tiges, 2-5 décim., à rameaux dressés, effilés; feuilles inférieures larges, elliptiques, aiguës, les supérieures lancéolées, très petites ; gaines scarieuses, longuement laciniées. Fleurs roses, en épis grêles interrompus, non feuillés au sommet; fruits hispides, luisants. — ⊙ Juin-Août. Champ des terrains calcaires.

Haute-Vienne : R. aux environs de Limoges (Abbé Lecler). — Creuse : Mouchetard, RR. (de Cessac).— Corrèze : Champs calcaires sur les plateau d'Ayen, R. (Rupin). — Confolentais : Les Pins, Beaulieu, etc., seulement dans le calcaire (Crévelier).

— Nontronnais : Saint-Pardoux, sur le bord d'un petit ruisseau qui se jette dans la Dronne (Soulat-Ribette).

3. — FAGOPYRUM

Feuilles sagittées à la base. Fleurs hermaphrodites en grappes ou en cymes.

1132. **F. esculentum** Mœnch (Polygonum Fagopyrum Linné, Renouée Sarrasin). *Vulg. :* Blé noir, Sarrasin, Blé rouge, Carabin. — Tiges, 3-8 décim., dressées, fistuleuses, rameuses ; feuilles ovales triangulaires, cordées sagittées, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles embrassantes. Fleurs blanches ou rosées, pédicellées, en corymbes terminaux ; fruits trigones, ternes, à angles entiers. — ⊙ Juin-Août. Cultivé et subspontané.

Cultivé et subspontané partout.

Var. à fleurs en ombelle (Sarrasin argenté, Sarrasin gris).

Haute-Vienne : Environs de Châlus (Le Gendre).

1133. **F. dentatum** Mœnch (Polygonum Tataricum Linné, Renouée de Tartarie). *Vulg. :* Blé noir de Barbarie. — Fleurs petites, blanc-verdâtre, formant une panicelle allongée. Fruits rugueux à dents sinuées dentées. — ⊙ Juin-Août. Cultivé et subspontané.

Haute-Vienne, Creuse et Corrèze : Cultivé et subspontané dans les parties montagneuses de ces départements.

Les polygonacées renferment beaucoup de plantes encombrantes et par suite nuisibles qu'il faut détruire, mais, en revanche, elles fournissent :

Des plantes alimentaires : le sarrasin ou blé noir, l'oseille.

Une plante fourragère qui, pendant un temps, fut très recommandée pour suppléer à la disette des fourrages : le *Polygonum sachaliense*.

Une plante médicinale très employée et très connue : la Rhubarbe.

Des plantes utilisées dans l'industrie : la Renouée tinctoriale qui fournit une matière colorante et le Canaigre, utilisé au tannage des peaux.

Enfin des plantes très ornementales parmi lesquelles nous citerons les *Polygonum baldschnanicum* Regel et *P. multiflorum* Thunb.

On sait que les champs de blé noirs sont très fréquentés par les abeilles qui y font d'abondantes récoltes. Le miel qui résulte de ce butinage a une couleur foncée et une saveur un peu âcre.

Famille LXXXV. — DAPHNÉACÉES

Feuilles simples, alternes, sans stipules. Fleurs régulières, hermaphrodites, rarement polygames ou dioïques. Périgone persisant, coloré, à 4-5 lobes. Etamines libres, 8-10 sur deux rangs ; ovaire libre uniloculaire ; style 1 ; fruit monosperme, indéhiscent, sec ou charnu.

1. — DAPHNE

Arbustes à fleurs hermaphrodites en grappes courtes ou en fascicules. Périgone à 4 lobes ; étamines 8 ; style très court ou nul ; fruit charnu à une graine.

1134. **D. Mezereum** Linné (Daphné Bois Gentil). *Vulg.:* Joli-bois, Mézeron. — Tige, 5-10 décim., dressée, rameuse ; feuilles caduques, molles, lancéolées, courtement pétiolées, poussant après les fleurs. Fleurs roses, rarement blanches, sessiles, odorantes, à tube très velu, par fascicule de 2-3 fleurs en épi interrompu le long des rameaux; périgone velu extérieurement; fruit rouge. — Fl. Février-Mars; Fr. Juin. Bois couverts montueux.

Creuse : Magnat, RR. (Pailloux); bois de la c[e] de Saint-Oradoux-de-Chirouze (Sauty *in* de Cessac).

1135. **D. Laureola** Linné (Daphné Lauréole). — Tige, 5-10 décim., dressée, rameuse, flexible ; feuilles persistantes, dures, coriaces, glabres, luisantes, obovales lancéolées, subsessiles, en rosette au sommet des rameaux. Fleurs jaune-verdâtre, subsessiles, odorantes, glabres, 3-8 réunies en petites grappes axillaires ; périgone glabre; fruit noir. — Fl. Février-Mars; Fr. Juin. Haies, bois.

Haute-Vienne : Saint-Mathieu, dans une haie, près la route de Séreilhac (Abbé Lecler). — Confolentais : Bois ombreux et humide après Villechaise, en allant à Chirac (Thibaud).

2. — PASSERINA

Fleurs hermaphrodites, parfois dioïques; périgone à 4 lobes ; étamines, 8, incluses ; style filiforme ; fruit sec renfermé dans le périgone.

1136 **P. annua** Wickst (Passerine annuelle). — Tige, 2-5 décim., grêle, raide, dressée, rameuse dans le haut; feuilles sessiles, éparses, linéaires lancéolées, atténuées aux deux extrémités. Fleurs hermaphrodites, petites, blanc-verdâtre, axillaires, subsessiles, lancéolées, formant des épis filiformes. — ⊙ Juin-Septembre. Champs, terrains secs et arides.

Corrèze : Puy de Crochet, sur le sommet, AC. (Rupin). — Confolentais : Environs de Saint-Claud, Champagne-Mouton, etc., dans le calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Saint-Pardoux, dans un champ entre les Limagnes et Monteluce c[e] de Thiviers, AR. (Soulat-Ribette).

Dans cette famille, nous ne signalerons que deux plantes :

Le *Daphné-Garou*, ou Sain-Bois, qui jouit de propriétés irritantes, dont l'écorce est employée à l'usage externe comme vésicant.

Le *Daphné Laget*, plante d'Amérique, dont l'écorce, ressemblant à une dentelle est employée à la fabrication de divers objets domestiques; on prépare aussi avec cette écorce une pâte à papier de bonne qualité.

Famille LXXXVI. — LAURACÉES

1. — LAURUS

Fleurs hermaphrodites ou unisexuelles; périgone à 4 divisions; ovaire libre; uniloculaire, monosperme ; fruit bacciforme.

1137 **L. nobilis** Linné (Laurier commun). *Vulg.* : Laurier sauce, Laurier d'Apollon, Laurier des poètes, Laurier franc. — Arbre de 2-4 mètres, toujours vert, à rameaux dressés ; feuilles persistantes, lancéolées, coriaces, glabres, courtement pétiolées; fleurs blanchâtres en petits bouquets axillaires ; fruit noir. — Fl. Mars-Avril ; fr. Octobre-Novembre.

Cultivé dans les jardins et subspontané dans le voisinage des habitations.

Le Laurier commun est employé en cuisine et fournit l'huile de Laurier.

Comme plante alimentaire, nous citerons encore l'*Avocatier* dont le fruit, la *Poire avocat*, est très estimé en Amérique.

Les bois du Sassafras de l'Orénoque et le Bois de rose sont recherchés.

A citer encore comme plantes aromatiques, le Cannellier et le Camphrier.

Famillle LXXXVII. — SANTALACÉES

1. — THESIUM

Feuilles alternes. Fleurs hermaphrodites, entourées de 3 bractées inégales ; périgone coloré à 4-5 divisions ; 4-5 étamines ; 1 style filiforme; ovaire infère, uniloculaire ; fruit sec, monosperme, indéhiscent.

1138. **T. alpinum** Linné (Thésion des Alpes). — Tiges, 1-3 décim., nombreuses, dressées ; rameaux étalés, dressés ; feuilles linéaires. Fleurs blanchâtres, en panicule étroite ; périgone lobé jusqu'au tiers supérieur ; bractée du milieu bien plus longue que les deux autres. — Vivace, Juin-Juillet; bois montagneux bruyères.

Haute-Vienne : AC. Sur la chaîne de collines de Sauviat à Peyrat (Van der Wœstyne). — Creuse : RR. dans les bruyères, sur les côteaux de la Diège, à la Courtine (de Cessac); Bellegarde, R. (Abbé Pinot et Lafay) ; La Mazière, Felletin (Abbé Nadeau) ; Saint-Martial-le-Mont, côteaux de la Creuse, Saint-Marc à Loubaud. R. (Lafay).

1139. **T. pratense** Ehrh (Thésion des prés). — Tiges, 1-4 décim., dressées ; rameaux étalés ; feuilles lancéolées linéaires à 3 nervures. Fleurs blanchâtres, en panicule large ; périgone lobé au-delà du milieu ; bractée médiane une fois plus longue que les latérales.

CORRÈZE : Ussel, dans les prés (Lamy *in* Rupin) ; Meymac, Millevaches, Saint-Merd, pelouses près de l'étang des Oussines (Gonod et Lachenaud) ; bords du Doustre, Le Jardin (Lachenaud).

1140. **T. humifusum** DC. (Thésion couché). — Tiges, 1-5 décim, nombreuses, faibles, filiformes, étalées sur le sol, rameuses ; feuilles lancéolées linéaires. Fleurs d'un blanc verdâtre en panicule étroite ; bractées denticulées, inégales.— Vivace. Juin-Septembre. Côteaux calcaires secs et arides.

CREUSE : RR. Aubusson, La Forêt (Jorrand et Frébault). — CONFOLENTAIS : Beaulieu, les Pins, dans le calcaire (Crévelier). — NONTRONNAIS : Les Limagnes près Thiviers (Soulat-Ribette) ; Saint-Félix-de-Mareuil (des Moulins). D'après Boreau, le *Thesium* de cette dernière localité serait le *T. divaricatum*, non signalé en Limousin mais existant à Rocamadour (Lot).

1141. **T. intermedium** Schrader (Thesion intermédiaire). — Racine stolonifère ; tiges, 3-5 décim., dressées ; feuilles lancéolées, linéaires trinerviées. Fleurs en panicule pyramidale ; bractée médiane égalant ou dépassant le fruit. — Vivace Juillet-Août. Coteaux arides, entre les rochers.

CORRÈZE : Servières (Ch. de la Place *in* Cat. Pucl).

Les Thésions sont des herbes parasites sur les racines des graminées.

Le genre *Santalum* renferme plusieurs arbres qui produisent le bois de Santal.

Famille LXXXVIII. — ARISTOLOCHIÉES

Fleurs hermaphrodites ; périgone coloré, tubuleux, à 5 lobes ou en languette ; étamines 6-12 ; ovaire infère à 3-6 loges multiovulées ; fruit capsulaire, 3-6 loges.

1. — ARISTOLOCHIA

Périgone longuement tubuleux à limbe en languette ; 6 étamines ; capsule à 6 loges.

1142. **A. Clematitis** Linné (Aristoloche Clématite). *Vulg.* : Poiriers ; Sarrazine. — Plante à odeur fétide, racine traçante ; tige 3-8 décim., droite, simple, sillonnée ; feuilles grandes, longuement pétiolées, profondément cordées, à oreillettes arrondies. Fleurs jaunâtres, brièvement pédonculées, fasciculées à l'aisselle des feuilles supérieures; capsule piriforme, pendante. — Vivace, Mai-Septembre. Champs, vignes, haies, surtout du calcaire.

CONFOLENTAIS : Confolens, haie derrière la maison d'école de Saint-Barthélemy. — NONTRONNAIS : Mareuil, R. (des Moulins).

L'Asaret d'Europe fournit par la distillation une huile camphrée.

La racine de Serpentaire de Virginie (*Aristolochia serpentaria*) est un puissant stimulant. On cultive l'Aristoloche siphon sous le nom de *Pipe d'Hippocrate*.

Famille LXXXIX. — EUPHORBIACÉES (1)

Fleurs unisexuées, monoïques ou dioïques ; périgone nul ou à 3-5 divisions. Fleurs mâles : étamines en nombre défini ou indéfini. Fleurs femelles : ovaire supère, sessile ou stipité, à 2-3 loges ; capsule à 2-3 coques monospermes ou dispermes.

1. — EUPHORBIA

Fleurs monoïques. Involucre commun caliciforme à 4-5 petits lobes alternant avec autant d'autres lobes rejetés en dehors, entiers ou en croissant (glandes), lequel involucre enveloppe une fleur femelle du centre composée d'un ovaire stipité à 3 loges uniovulées et tout autour plusieurs fleurs mâles réduites à une seule étamine. Capsule saillante et penchée sur le pédicelle à 3 coques monospermes s'ouvrant ordinairement avec élasticité.

Herbes à suc laiteux, âcre, sans stipules.

1143. **E. hybernica** Linné (Euphorbe d'Irlande). — Racine dure ; tige, 3-5 décim., dressée, simple, striée ; feuilles entières, obovales lancéolées, obtuses ou légèrement émarginées. Fleurs en ombelle, à 3-5 rayons ; bractées d'un beau jaune, ovales, entières; glandes entières, réniformes; capsules grosses, glabres couvertes de tubercules cylindriques. — Vivace, Avril-Juin. Bois, talus des routes.

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*. Note sur quelques espèces du genre *Euphorbia* (Ch. Le Gendre).

HAUTE-VIENNE : Bois de Saint-Priest-Taurion, au-dessous de Tourniol ; forêt de Fayac, près Magnac-Bourg, C. ; forêt d'Aixe, près de Saint-Priest-sous-Aixe, CC. ; bois de Bonnefond et du Puy-Moulinier (Lamy) ; forêt de Mézières; dans un bois à Champsiaux c^e^ de La Meyze (Le Gendre); aux Cicardières c^e^ de Mailhac (Joyeux). — CREUSE : AR. Guéret, Chamberaud (Pailloux) ; Aubusson, Grandbourg au Masgelier, Saint-Vaury (de Cessac); bois de Parsac (Martin); forêt de Chabrières (Sarrassat, Le Gendre); bois de Linard (Lafay); Clairavaux, AC. (Pedon); bois de Bessac (Joyeux). — CORRÈZE : environs de Brive, AR. (Loubignac); bords de la route du Pouget, près Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : bois calcaires, notamment à Pleuville, R. (Crévelier).

1144. **E. dulcis** Linné (Euphorbe doux). — Rhizome traçant ; tige, 3-6 décim., simple, dressée, cylindrique, lâchement feuillée, munie sous l'ombelle de petits rameaux florifères ; feuilles lancéolées obtuses, subsessiles, pubescentes, entières ou denticulées. Fleurs en ombelles à 5 rayons; bractées vertes, ovales triangulaires ; glandes entières, pourpres ; capsules chargées de tubercules arrondis. — Vivace. Avril-Juin. Bois, haies, fossés.

HAUTE-VIENNE : C. bois du Ratier, Isle, Le Bas-Marin, St-Priest-sous-Aixe, Saint-Martin-Terressus, Saint-Junien, forêt de la Bastide (Lamy) ; Le Dorat (Abbé Lecler) ; Saint-Laurent-les-Eglises, bords de la Vienne au-dessous de la gare du Chalard (Le Gendre). — CREUSE : RR. Saint-Fiel, Pont-à-la-Dauge (de Cessac) ; Lourdoueix-Saint-Pierre à Aigude et Villechiron, Chambon-Saint-Pierre, bateau du Mas sur la Tarde (Pérard *in* Martin) ; Aubusson R., ruisseau de La Salesse, Rochetaillade, Bauze, les Houllades (Jorrand et Frébault); C. à Clairavaux (Pedon) ; Bonnat, bords de la petite Creuse, feuilles très poilues sur les deux faces, Glénic (Sarrassat). — CORRÈZE : Noailles à Entrecor, à Lafage ; bords de la Couze, sous Jugeals, A. C. (Rupin) ; Argentat R. (Vachal) ; AC. canton de Tulle et de Corrèze (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Cà et là, dans les prés de la vallée du Goire, de la Charente, etc. AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Bords de la Tardoire à Valette c^e^ de Bussière-Badil ; Thiviers (Soulat-Ribette).

E. angulata Jacquin (Euphorbe anguleux). — Diffère de l'*E. dulcis* par son rhyzome plus grêle, muni de distance en distance de renflements ovoïdes ; tige plus grêle, anguleuse au sommet ; bractées jaunâtres; glandes réniformes; capsules plus petites. — Vivace. Avril-Mai; haies, bois, bruyères.

Haute-Vienne : entre Ladignac et Lafarge ; près du moulin de l'étang Fleurat, ce de Ladignac, dans une lande près de Château-Chervix, R. (Lamy) ; partie basse d'un bois de châtaigniers près de la gare de Bussière-Galant (Le Gendre). — Creuse : R. Nouziers (Selleret). — Corrèze : Tulle, roche de Vic ; entre la Vialle ce de Sainte-Fortunade et Malperdu ce de Laguenne (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : vallée du Goire et de l'Issoire, landes de Beauclain, du bois des Cygnes, de Vieilleforêt, des Roufferies, talus du ruisseau de Cloire, etc., C. (Crévelier). — Nontronnais : Teijat (Soulat-Ribette).

1145. **E. verrucosa** Linné (Euphorbe verruqueux). — Rhizome ligneux; tiges, 2-3 décim., simples, nombreuses, couchées inférieurement puis redressées ; feuilles glabres ou pubescentes seulement sur la face inférieure, oblongues, presque sessiles. Fleurs en ombelle à 5 rayons ; bractées jaunâtres, ovales elliptiques, obtuses ; involucre campanulé ; glandes ovales, jaunes ; capsules médiocres, globuleuses, à tubercules saillants et cylindriques. — Vivace, Avril-Juillet. Pelouses, bois, bords des chemins.

Creuse : R. Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Nouailles à Coutinard ; le Peuch près Turenne, AC. (Rupin); dans le pré de Grammont, au bord de la Couze ce de Saint-Cernin-de-Larche (Farges). — Confolentais : Pleuville et bois du calcaire ; manque dans la région granitique (Crévelier). — Nontronnais : vallée du Bandiat, bois, taillis de la carrière de Balaste, près Thiviers (Soulat-Ribette).

1146. **E. pilosa** Linné (Euphorbe poilu). — Rhizome épais; plante à poils apprimés; tiges, 3-5 décim., dressées, garnies de rameaux axillaires; feuilles entières, oblongues-obtuses, sessiles. Fleurs jaunes en ombelle à 5 rayons trifurqués; bractées ovales, courtes ; glandes entières ; capsules globuleuses à coques lisses ou tuberculeuses plus ou moins poilues. — Vivace, Mai-Juin. Bois, au bord des rivières.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne à Eymoutiers, R. ce de Condat, vis-à-vis le val d'Enraud (Lamy) ; côteaux boisés, au Palais, sur les bords de la Vienne (Abbé Lecler) ; Eymoutiers à Legaud, au Mas Pécoud, à Verviale, à Charmaillat C. (Duris) ; rive droite de la Vienne à la gare du Chalard (Le Gendre). — Creuse : RR. bois de Confolent, près Aubusson (Pailloux) ; Felletin, bois des Landes ce de Lussat (Martin) ; Bonnat, bords de la petite Creuse, AR. (Lafay). — Corrèze : Le Saillant, bords

de la Corrèze, entre la Cour et Corrèze, R. (Rupin) ; R. dans l'arrondissement d'Ussel (Lamy); La Ratonie, bords d'un ruisseau au Petit-Murat, bords de la Corrèze à Vimbelle, AR. (Fourgeaud); Saint-Pardoux, bords du Doustre (Lachenaud); Le Périer c^e de Mansac (Malinvaud). — NONTRONNAIS : environs de Nontron (Sauvo); bords de l'Isle, près Thiviers (Soulat-Ribette).

1147. **E. platyphylla** Linné (Euphorbe à larges feuilles). — Racine pivotante; tige, 3-8 décim., nombreuses, dressées, garnies de rameaux florifères; feuilles éparses, obovales-lancéolées, étalées ou réfléchies, sessiles, ordinairement velues Fleurs en ombelles à 3-5 rayons ; bractées jaunâtres, ovales triangulaires ; glandes jaunes entières. Capsules glabres, globuleuses, à sillons superficiels, assez grosses, à coques couvertes de petites tubercules arrondis. — ⊙ Juillet-Décembre. Fossés, bords des chemins.

CORRÈZE : Saint-Cernin-de-Larche (Loubignac *in* Rupin).

1148. **E. stricta** Linné (Euphorbe raide). — Racine pivotante; tiges 3-4 décim., grêles, raides, dressées; feuilles éparses, obovales lancéolées, étalées ou réfléchies, sessiles, glabres. Fleurs en ombelles à 3-5 rayons ; bractées ovales triangulaires ; glandes entières. Capsules moyennes, à sillons profonds, à coques couvertes de tubercules cylindriques. — ⊙ ou bisannuel. Bords des chemins, des haies, des fossés.

HAUTE-VIENNE : Saint-Junien, au-dessous de Condat, vis-à-vis Parpaillat, bords du ruisseau de Mons (Lamy) ; embouchure de la Ligoure c^e du Vigen (Malamas). — CREUSE : RR. Saint-Dizier-les-Domaines, rive gauche de la petite Creuse (Neyra) ; Villechiron et Ligneaux c^e de Lourdoueix-Saint-Pierre, pont de Chambon-Sainte-Croix (Martin) ; bruyères de la Courtine (de Libardière); Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : route de Larche à Saint-Cernin (Rupin) ; le Perrier c^e de Mansac (Malinvaud). — CONFOLENTAIS : bords de la Vienne et de ses affluents à Confolens, etc., C. ; au-dessous de la Merlie (Crévelier). — NONTRONNAIS : sur la rive droite de la Loue à Excideuil (Soulat-Ribette).

1149. **E. helioscopia** Linné (Euphorbe Réveil-Matin). *Vulg.* : Réveil-Matin, Tithymale. — Racine pivotante ; Tige, 2-5 décim., ordinairement simple, dressée ; feuilles éparses, obovales spatulées, denticulées, courtement pétiolées, presque glabres. Fleurs en ombelle à 5 rayons pubescents ; bractées petites, obovales, inégales ; glandes entières, jaunes ; capsules lisses ; coques arrondies sur le dos. — ⊙ Juin-Octobre. Champs cultivés, jardins.

CC. partout.

1150. **E. amygdaloides** Linné (Euphorbe Amandier). — Tiges sous-frutescentes. 3-6 décim., nues à la base, pubescentes, munies de rameaux florifères au-dessous de l'ombelle ; feuilles inférieures presque en rosettes, ordinairement rougeâtres, obovales oblongues, pétiolées, les supérieures velues obovales, sessiles. Fleurs en ombelles à 5-10 rayons ; bractées jaunâtres, soudées 2 à 2 ; glandes échancrées à pointes aiguës et divergentes ; capsules glabres à coques légèrement ponctuées. — Vivace, Mai-Juin. Bois, terrains incultes, bords des haies.

CC. partout. De Cessac dit cependant que la plante manque dans quelques localités de la Creuse, notamment à Châtelus-le-Marcheix.

1151. **E. Cyparissias** Linné (1) (Euphorbe Cyprès). *Vulg.* : Petit Cyprès, Rhubarbe des paysans, Petite Esule. — Souche rampante, stolonifère ; plante glabre, multicaule ; tiges, 2-5 décim., dressées, ; rameaux stériles très nombreux et très feuillés sous l'ombelle ; feuilles linéaires étroites. Fleurs en ombelle à rayons nombreux ; bractées jaunâtres, libres ; glandes en croissant à cornes courtes ; capsules glabres, coques verruqueuses. — Vivace. Avril-Juin. Fossés, talus, lieux sablonneux, bords des chemins.

Haute-Vienne : Gare de Bessines, sur la voie ; fossés au pied du talus de la gare du Dorat (Ch. Le Gendre). — Creuse : RR. Viersac (Abbé Pinot) ; C. à Chambon sur les bords de la Voueze ; Sainte-Radegonde près d'Evaux (de Cessac) ; Evaux (Cheize) ; Aubusson, AR. pont de Confolent, rochers des Granges (Jorrand et Frébault) ; Guéret AC. (Lafay). — Corrèze : Larche à Fournet, Noailles à Coutinard, Moriolles, C. (Rupin) ; Argentat, C. (Vachal).

1152. **E. falcata** Linné (Euphorbe en faux). — Tiges, 1-4 décim., dressées, munies de ramuscules florifères ; feuilles éparses, les inférieures obovales obtuses, les autres lancéolées aiguës, glabres, un peu glauques. Fleurs en ombelle à 3-5 rayons divergents ; bractées inégales, irrégulièrement denticulées ; glandes petites, en croissant ; capsules glabres, ovoïdes, petites à coques lisses. — ⊙ Juillet-Octobre. Champs et moissons du calcaire.

Corrèze : Sur le plateau de Saint-Robert, Puy-de-Crochet, AR. (Rupin). — Nontronnais : environs de Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. III, p. 99 et 238 : contribution à la flore du Limousin (Ch. Le Gendre).

1153. **E. peplus** Linné (Euphorbe peplus). *Vulg.* Esule ronde. Racine pivotante ; tiges, 1-4 décim., dressées, glabres, rameuses ; feuilles éparses, pétiolées, obovées, entières, arrondies ou quelquefois émarginées au sommet. Fleurs en ombelles à 3 rayons ; bractées ovales ; glandes jaunes en croissant à cornes allongées ; capsules petites, glabres, trigones ; coques pourvues de 2 ailes dorsales rapprochées. — ⊙ Juin-Octobre. Lieux cultivés, jardins.

HAUTE-VIENNE : Isle, Aixe, etc., R. (Lamy) ; Beynac (Abbé Lecler). — CREUSE : Cat. Pailloux, R. Guéret, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : CC. partout (Rupin) ; sans doute dans le S. du département car cette espèce doit être rare dans le N. — CONFOLENTAIS : C. dans les lieux cultivés, à Confolens et ailleurs (Crévelier). — NONTRONNAIS : Thiviers, etc. C. (Soulat-Ribette).

1154. **E. exigua** Linné (Euphorbe fluet). — Racine pivotante ; tiges, 2-20 centim., dressées ou couchées, ascendantes, quelquefois simples, le plus souvent rameuses dès la base ; feuilles vertes, éparses, sessiles, entières, linéaires aiguës ou linéaires oblongues. Fleurs en ombelles de 2-7 rayons ; bractées lancéolées, élargies cordées à la base ; glandes jaunes en croissant, à cornes allongées ; capsule glabre, globuleuse trigone ; coques lisses, arrondies sur le dos. — ⊙ Mai-Septembre ; champs cultivés, voies ferrées.

HAUTE-VIENNE : Limoges, Isle, Aixe, Saint-Priest-sous-Aixe, moulin de l'Aiguille, La Roussille, etc. C. (Lamy) ; Boisseuil (Malinvaud) ; gares de Beynac, de Bellac, de Nieul, sur la voie (Le Gendre). — CREUSE : route de Châtelus à la côte (Pailloux); voie ferrée à Moutier-Rozeille (Rothkegel). — CORRÈZE : Objat, route de la Potence, route de Saint-Aulaire à Ayen, Lissac, Puy de Crochet AC. (Rupin) ; environs de Saint-Germain-la-Vergne, champs de Chaunac (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Confolens, Saint-Claud, Saint-Laurent, AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Teijat, Lavergne, C. dans les terrains calcaires ; Thiviers, forme très rameuse et robuste (Soulat-Ribette).

1155. **E. Lathyris** Linné (Euphorbe Epurge). — Plante robuste, glabre, glauque ; tiges, 5-12 décim., dressées, à rameaux étalés ; feuilles sessiles, opposées en croix, les inférieures linéaires, les supérieures lancéolées embrassantes. Fleurs en ombelle de 4-5 rayons ; bractées ovales, lancéolées cordées ; glandes en croissant à cornes courtes ; capsules grosses, lisses ; coques arrondies. — Bisannuel, Juin-Juillet. Plante cultivée, naturalisée çà et là.

HAUTE-VIENNE : près des habitations (Lamy) ; Logerie ce de Feytiat (Abbé Lecler) ; Châlus, talus du château (Le Gendre) ; Saint-Basile, R. (Rodeau) — CREUSE : AR. Guéret, Grandbourg, Glénic, Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac). — CORRÈZE : Larche, Travassac, Lafage de Noailles, AR. (Rupin) ; Brive, route de Tulle, Mallemort (de Lépinay) ; Argentat, R. (Vachal) ; Chauvac canton de Mercœur, Saint-Angel (Rupin) ; Lafond ce de Bar (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Çà et là dans quelques jardins, le Pignoux ce d'Hiesse, etc. (Crévelier).

2. — MERCURIALIS

Feuilles opposées pétiolées. Fleurs verdâtres, dioïques, accidentellement monoïques; périgone à 3-4 divisions. Fleurs mâles en épis grêles, interrompus, axillaires, pédonculés; 6-12 étamines libres. Fleurs femelles solitaires ou fasciculées; styles divergents, 2, rarement 3; ovaire sessile à 2 loges, rarement 3. Capsule à 2, rarement 3, coques monospermes s'ouvrant avec élasticité.

1156. **M. perennis** Linné (Mercuriale vivace). — Souche rampante ; tige 2-4 décim., simple, dressée à 4 angles dont 2 plus aigus, nue inférieurement ; feuilles ovales lancéolées, aiguës, dentées, pubescentes. Fleurs femelles pédonculées, solitaires ; fleurs mâles en petits glomérules. Capsules pubescentes. — Vivace, Mars-Mai. Bois, haies, lieux couverts.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy); RR. à Eymoutiers au Mas Pécout (Duris) ; bois du Puy-Moulinier ce de Panazol (Goulard) ; (Saint-Germain-les-Belles, près du pont de la Vienne au Chalard ce de Bujaleuf (Le Gendre). — CREUSE : Cat. Pailloux, Saint-Sylvain. R., Montaigut (de Cessac) ; Châtelus (Dr Bussière); Châteauvieux près Pionnat, le Pont à la Dauge (Abbé Neyra et Bertrand) ; la Ribière près Guéret, bois de Guéret, Crose et Brugnat ce de Saint-Fiel ; Villechiron ce de Lourdoueix-Saint-Pierre, Chambon-Sainte-Croix (Martin) ; Chamberaud bords de la petite Creuse près Bonnat (Sarrassat) ; Genouillat, AR. (Lafay) ; Aubusson, Rochetaillade, Bauze, les Houllades, etc., AR. (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Vallée de la Loyre, Noailles, Entrecor, Coutinard, Cousages, La Roche, C. (Rupin) ; Argentat, Etables, C. (Vachal) ; Tulle, route de Corrèze (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Vallée du Goire, Confolens, Trou de Trappe, bords de l'Issoire, AR. (Crévelier) ; AC. dans les bois de Cherves-Chatelars (Thibaud). — NONTRONNAIS : Saint-Estèphe, Thiviers, bois, taillis de la carrière de balaste (Soulat-Ribette).

1157. **M. annua** Linné (Mercuriale annuelle). *Vulg.* Cagarelle, Foirelle. — Tiges, 2-6 décim., très rameuses, dressées, à angles obtus, renflées sous les nœuds ; feuilles ovales, lancéolées, dentées, ciliées, glabres. Fleurs femelles solitaires, subsessiles. Capsule hérissée. — ⊙ Juin-Octobre. Champs cultivés, jardins.

Généralement CC. partout. Cependant de Cessac constate que, dans la Creuse, la plante manque complètement dans certains endroits, observation confirmée par Sarrassat, qui, à Guéret, n'en a trouvé qu'un seul pied femelle (dans son jardin) ; sur la voie ferrée à Felletin et à Lassaigne près Felletin (Rothkegel).

Var. Camberiensis Chabert (Mercuriale de Chambéry). — Fleurs femelles plus ou moins longuement pédicellées. « Var. rarissime, dit Rouy, plutôt monstruosité que variété. »

Nontronnais : Jardin du collège de Thiviers (Soulat-Ribette).

3. — BUXUS

Arbuste monoïque. Fleurs mâles : périgone à 4 divisions, 4 étamines libres. Fleurs femelles : périgone à 6 divisions ; 3 styles ; capsule coriace, ovoïde ; 3 loges biovulées à 2 pointes recourbées.

1158. **B. sempervirens** Linné (Buis toujours vert). — Arbuste ou arbrisseau, 1-7 mètres, touffu, à rameaux anguleux ; bois très dur, jaunâtre. Feuilles courtement pétiolées, petites, opposées, coriaces, persistantes. Fleurs jaunâtres, axillaires, entourées de bractées, les mâles en glomérules avec une fleur femelle au centre ; quelques fleurs femelles solitaires. — Vivace, Mars-Avril. Bois, coteaux pierreux, ruines. La var. *Arborescens* est la forme normale du Buis qui, à l'état spontané, prend un grand développement et peut constituer un véritable arbre.

C. partout.

Les EUPHORBIACÉES renferment des plantes très utiles et d'autres dangereuses.

Nous citerons :

Les *Heveas* qui fournissent le caoutchouc.

Les *Jatrophes*, *Crotons* et *Ricins* dont les graines renferment une huile purgative. La Cascarille provient de l'écorce d'une espèce de croton.

La Teinture de Tournesol provient du Chrozophore des teinturiers.

C'est avec les tubercules du Manioc qu'on prépare le tapioca.

On connaît les propriétés très vénéneuses du Mancellinier.

Le *Stillingia tubifera*, ou arbre à suif, a des graines entourées d'un enduit gras servant en Chine à fabriquer des chandelles.

Nos Euphorbes renferment un suc laiteux et âcre.

Le Buis de grande dimension fournit un bois très recherché.

Famille XC. — MORACÉES

1. — MORUS

Arbres, -1 mètres, à feuilles dentées. Fleurs monoïques en épis denses. Périgone à 4 divisions. Fleurs mâles à 4 étamines. Fleurs femelles à ovaire libre, biloculaire ; 2 styles. Fruits monospermes, entourés du périgone devenu charnu, simulant une baie.

1159. **M. alba** Linné (Mûrier blanc). — Feuilles lisses ; périgone glabre ; épis femelles portés par un pédoncule les égalant en longueur ; fruits blancs ou rosés. — Mai. Cultivé çà et là.

HAUTE-VIENNE : Sur la route du Vigen à Châlusset, 50 ou 60 arbres plantés en allée. Çà et là ailleurs.

Les feuilles du mûrier blanc servent à nourrir les vers à soie.

On cultive le mûrier noir (1) pour ses fruits qui constituent la base du sirop de mûres.

Le *Broussonetia papyrifera* produit des fibres qu'on utilise en Chine et au Japon à la fabrication d'étoffes et du papier.

Le fruit du *Maclura aurantiaca* est connu sous le nom d'orange des Osages.

Famille XCI. — FICACÉES

1. — FICUS

Fleurs monoïques très petites renfermées dans un réceptable charnu. Fleurs mâles : périgone à 3 divisions ; 3 étamines. Fleurs femelles : périgone à 5 divisions ; fruit monosperme indéhiscent.

1160. **F. carica** Linné (Figuier commun). — Arbre ou arbrisseau de 2-8 mètres ; feuilles palmatilobéees ; rameaux renfermant un suc âcre et laiteux. — Juillet-Août. Rochers.

CORRÈZE : Spontané dans les pentes des rochers calcaires à Fournet, Linoire, Lapeyrouse (Rupin). — Cultivé ailleurs, dans les vignes ou les jardins ; généralement son fruit ne murît pas sous notre climat.

Le genre *Ficus* renferme de nombreuses espèces parmi lesquelles nous citerons :

Le Figuier commun dont le fruit est connu de tous.

Le *Ficus elastica*, dont nous ne voyons dans nos salons que

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. V., p. 420 : *Le Mûrier noir* (Ch. Le Gendre).

des spécimens nains, atteint dans l'Inde des proportions colossales ; son latex renferme du caoutchouc.

Le *Ficus indica*, grand et bel arbre dont on retire de la gomme laque.

Famille XCI bis. — *ULMACÉES*

1. — ULMUS

Arbres à feuilles alternes, dentées en scie, sessiles. Fleurs hermaphrodites, rougeâtres, en facsicules latéraux, paraissant avant les feuilles. Périgone persistant à 5 (4 ou 6-8) lobes ; étamines en même nombre que les lobes du périgone ; ovaire à 2 loges ; 2 styles divergents. Fruits (samare) sec, indéhiscent, aplani, échancré au sommet, membraneux à la circonférence, monosperme par avortement.

1161. **U. campestris** Linné (Orme champêtre). *Vulg.* : Ormeau. — Arbre à écorce souvent tubéreuse. Feuilles deux fois dentées. Fleurs à pédicelles très courts. Fruits glabres à graine placée sous l'échancrure du fruit. — Fleurs et fruits : Mars à Juin. Lieux frais, bords des chemins.

Planté çà et là, dans les promenades publiques, sur le bord des routes, etc.

U. minor Mill. — Arbre plus petit que le type dans toutes ses parties.

Confolentais : Bois et haies des environs de Confolens (Crévelier).

U. suberosa Mœnch. — Rameaux ailés subéreux ; feuilles largement ovales.

Corrèze : Moriolles (de Lépinay). — Confolentais : Haies des environs de Confolens, route de Négrat, de Ruffec, etc. (Crévelier).

1162. **U. effusa** Willd (Orme à fruits épars). — Fleurs longuement pédicellées ; 8 étamines ; fruit ovale, velu, cilié. — Fleurs et fruits d'Avril à Juin. Cà et là.

Corrèze. : Moriolles (de Lépinay). — Creuse : Brugnat, près du Pont-à-la-Dauge (de Cessac) ; Guéret ; Aubusson. RR. près du pont de Bauze, route de Clermont (Jorrand et Frébault. — Certainement ailleurs.

1163. **U. montana** Smith (Orme de montagne). — Feuilles pubescentes en-dessous, ovales acuminées. Fleurs subsessiles ;

5-6 étamines. Fruit glabre; graine placée vers le centre du fruit. Fleurs et fruits : Mars-Juin. Bois, coteaux.

HAUTE-VIENNE : doit exister (Lamy); Miaumande c^e d'Oradour-Saint-Genest (Abbé Lecler). — CREUSE : Haute-Creuse, près Flayat (Pailloux) ; sur les promenades à Guéret, Bénévent, etc. (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Confolens à Blossac (Crévelier).

Le bois de l'Orme est très estimé comme bois d'ouvrage ; il est surtout employé dans le charronnage.

Quoiqu'en disent certains auteurs, nous estimons, en ayant fait usage, qu'il constitue un excellent bois de chauffage.

Famille XCII. — URTICACÉES

Feuilles simples. Fleurs monoïques, dioïques ou polygames ; les mâles et les hermaphrodites à périgone à 4 lobes concaves et 4 étamines; les femelles à 4 lobes, 1 ovaire libre uniloculaire, stigmate en pinceau. Fruit sec, monosperme, indéhiscent.

1. — URTICA

Plantes hérissées de poils piquants. Fleurs monoïques ou dioïques, verdâtres ; les mâles à 4 lobes égaux ; les femelles à 4 lobes dont 2 externes très petits ou nuls ; achaine ovoïde comprimé.

1164. **U. urens** Linné (Ortie brûlante). *Vulg.* : Ortie grièche, petite ortie. — Racine fibreuse; plante monoïque. Tiges 2-5 décim., rameuses ; feuilles dentées, ovales ou oblongues ; 2 stipules à chaque feuille. Fleurs en grappes axillaires simples, les mâles et les femelles sur la même grappe. — ⊙ Juin-Octobre. Bords des chemins, décombres.

HAUTE-VIENNE, CREUSE, CORRÈZE et CONFOLENTAIS : C. ou CC. — NONTRONNAIS : R. au Graffeuil c^e de Saint-Barthélémy (Soulat-Ribette).

U. parvula Blum. — Tiges et feuilles plus petites que dans le type.

HAUTE-VIENNE : Pieds des murs à Saint-Lazare c^e de Limoges (Ch. Le Gendre).

1165. **U. dioica** Linné (Ortie dioïque). *Vulg.* : Grande ortie. — Souche rampante ; plante dioïque ; tiges 4-10 décim., dressées, rarement rameuses; feuilles dentées ovales lancéolées, cordées ; 2 stipules à chaque feuille. Fleurs en grappes rameuses

plus longues que le pétiole, les femelles pendantes. — Vivace Juin-Octobre. Haies, décombres, bords des chemins, cours, pieds des murs, lieux cultivés.

CC. partout.

2. — PARIETARIA

Fleurs polygames en petits glomérules sessiles, axillaires, entourés d'un involucre commun, à périgone à 4-5 divisions, accrescentes et enveloppant le fruit dans les fleurs hermaphrodites, non accrescentes dans les fleurs mâles ou femelles. Feuilles alternes, entières.

1166. **P. officinalis** Linné p.p. (*P. erecta* Mert et Koch), Pariétaire officinale. — Plante pubescente ; tiges dressées, souvent simples ; feuilles grandes, atténuées supérieurement et inférieurement, pétiolées. Fleurs verdâtres; glomérules géminés, multiflores, très rapprochés sur les rameaux; involucre à bractées libres. — Vivace, Juillet-Octobre. Pieds des murs ou sur les murs, décombres.

Haute-Vienne : près du champ de foire du Dorat (Abbé Lecler), station qui n'existerait plus. — Corrèze : Larche à Saint-Cernin, AR. ; château de Ligneyrac, C. (Rupin) ; Moriolles (de Lépinay) ; Argentat, C. (Vachal) ; Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Confolens, peut-être simplement une forme plus robuste de *P. diffusa* (Crévelier).

1167. **P. diffusa** Mert et Koch (Pariétaire diffuse). — Plante velue ; tiges ordinairement diffuses, rameuses ; feuilles moins longues que dans l'espèce précédente, peu atténuées à la base. Fleurs verdâtres. Glomérules pauciflores et plus lâches; involucre à bractées soudées et décurrentes. — Vivace, Juillet-Octobre ; sur les vieux murs.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : RR. Bois-Lamy, près Moutiers-Malcard, Saint-Germain-Beaupré et probablement ailleurs dans la Basse-Creuse (de Cessac). — Corrèze : Linoire, près Turenne, C. (Rupin). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : C. Nontron, etc. (Soulat-Ribette).

Var. microphylla Gurcke. — Feuilles ovales lancéolées, bien plus petites que dans le type ainsi que les inflorescences.

Haute-Vienne : Limoges, rue Charpentier (Vergnolle).

Var. fallax Grenier et Godron. — Tiges presque simples à feuilles petites, lancéolées oblongues.

Haute-Vienne : Saint-Léonard, sur les vieux murs faisant le tour de la ville (Ch. Le Gendre).

En médecine, on se sert des Orties pour produire l'*urtication*. Lorsqu'elles sont sèches, ces plantes perdent leur action irritante; elles sont alors propres à l'alimentation des bestiaux ; leurs graines fournissent à la volaille une très bonne nourriture.

La Pariétaire officinale est diurétique.

C'est à la famille des urticacées qu'appartient la *Ramie*, dont les qualités textiles sont connues ; la décortication est la seule difficulté que présente l'usage industriel de cette plante dont la culture en Algérie serait très productive.

Famillle XCIII. — CANNABINÉES

Feuilles stipulées. Fleurs dioïques. Les mâles en grappes ou en panicules, à périgone à 5 divisions libres; 5 étamines. Les femelles à périgone accrescent, monophylle; ovaire supère ; 2 stigmates filiformes, allongés. Fruit sec, monosperme, indéhiscent.

1. — CANNABIS

Fleurs mâles en grappes rameuses, à étamines pendantes. Fleurs femelles en glomérules sessiles, axillaires.

1168 **C. sativa** Linné (Chanvre cultivé). — Plante à odeur forte ; tiges, 1-3 mètres, dressées ; feuilles à 5-7 folioles digitées, linéaires lancéolées, dentées en scie, les supérieures seulement à 1-3 segments ; stipules libres. Fleurs verdâtres. — ⊙ Juin-Août. Cultivé et quelquefois subspontané.

Cultivé partout mais généralement par champs de petite étendue.

2. — HUMULUS

Tige volubile. Fleurs mâles en grappes rameuses. Fleurs femelles par paires à l'aisselle de bractées foliacées, accrescentes, formant un cône.

1169. **H. Lupulus** Linné (Houblon grimpant). *Vulg.* : Houblon à la bière, Vigne du Nord. — Tiges, 2-10 mètres, grêles, rameuses, striées; feuilles pétiolées cordiformes, inégalement lobées, dentées. Fleurs jaunâtres; graines à péricarpe chargé de glandes résineuses. — Vivace. Juillet-Août. Haies fraîches, bords des rivières.

C. ou CC. partout.

Les cônes du houblon s'emploient en médecine sous forme de tisane tonique ; indutriellement ils entrent dans la fabrication de la bière.

La filasse donnée par le chanvre sert à fabriquer des toiles, des câ les, des cordages, etc. Les graines (chénevis) constituent une bonne nourriture pour la volaille ; on en retire une huile servant à divers uages.

Avec le chanvre indien, ou Haschich, on prépare une pâte qui, prise à la dose de 20 à 30 grammes, a une propriété ennivrante fort appréciée des Musulmans.

Famille XCIV. — JUGLANDÉES

1. — JUGLANS

Arbres à feuilles pennées. Fleurs monoïques, verdâtres, paraissant avant les feuilles. Fleurs mâles en chatons cylindriques ; périgone en forme d'écaille, à 5-6 lobes inégaux ; 12-36 étamines. Fleurs femelles solitaires ou géminées, entourées d'un involucre à 4 divisions ; périgone à 4 lobes ; ovaire infère à 1 loge ; fruit drupacé à péricarpe charnu renfermant une noix à 2 valves ligneuses.

1170. **J. regia** Linné (Noyer commun). — Arbre à cime touffue, arrondie. Feuilles à folioles (5-7) grandes. Fruit ovoïde. — Avril-Mai.

Arbre cultivé partout pour ses fruits et son bois.

Le noyer est un arbre très précieux.

Son fruit a un goût fort agréable et fournit une huile comestible.

Le Brou de noix donne une couleur brune très solide.

Le bois du Noyer est recherché ; on en fait surtout des sabots.

Malheureusement cet arbre, qui prospère surtout dans un climat doux, tend à devenir plus rare ; il serait utile d'en faire de nombreuses plantations.

Famille XCV. — CUPULIFÈRES

Arbres à feuilles alternes, simples ou découpées. Fleurs monoïques. Fleurs mâles en chatons ; périgone à 4-6 lobes ou réduit à une écaille ; 4-20 étamines. Fleurs femelles, solitaires ou par 2-5 ; 2-6 styles ; ovaire infère; fruit indéhiscent, ordinairement monosperme.

1. — FAGUS

Feuilles ovales entières. Châtons mâles globuleux, pendants ; périgone à 5-6 lobes très velus ; 8-12 étamines. Fleurs femelles, 1-3 dans un involucre accrescent chargé d'épines, s'ouvant en 4 valves ; ovaire trigone à trois loges. Fruit brun (faînes)

1171. **F. silvatica** (1) Linné (Hêtre des forêts). *Vulg.* : Fayart ou Fau). — Arbre de haute taille, à écorce lisse, grisâtre. Feuilles ovales, sinuées-dentées, poilues en-dessous. — Avril-Mai. Forêts, avenues, bords des routes.

Haute-Vienne, Creuse et Corrèze : CC. dans la partie montagneuse de ces départements. — Confolentais : Forêts de Brillac, de Brigueil, à Mazerolles, AC. (Crévelier); AC. aux environs de Vitrac; R. à Chasseneuil et aux environs de Confolens (Thibaud). — Nontronnais : CC. d'après Soulat-Ribette; cependant nous le croyons plutôt R. dans la partie calcaire de l'arrondissement.

2. — CASTANEA (2)

Fleurs mâles en chatons longs, cylindriques, grêles, interrompus ; périgone à 5-6 divisions ; étamines, 5-15, à long filet. Fleurs femelles, 1-3, entourées d'un involucre accrescent devenant épineux; périgone à 5 lobes; 5-6 styles.

1172. **C. vulgaris** Lamarck (Châtaignier commun). — Arbre de haute taille à branches étalées; feuilles grandes, lancéolées acuminées, dentées, cuspidées, luisantes en dessus. Fleurs verdâtres. Fruits à péricarpe coriace, velu à la face interne. — Mai-Juin. A l'état sauvage dans les bois montueux des terrains granitiques.

CC. partout. Se rencontre : à l'état sauvage en futaies ou en taillis; à l'état greffé pour son fruit, en bordures ou planté en quinconces et formant ce qu'on appelle en Limousin des châtaigneraies. On compte une vingtaine de variétés de cette essence. Lamy dit que les châtaigniers ont un aspect languissant dans les terrains de ligourite.

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin* : T. IV, p. 299, Hêtres et Houx (Duris). — T. V., p. 49, Le Sapin supplante le hêtre en montagne (Jolly de Sailly). — T. VI, p. 61, Le Hêtre de Truffy (d'Abzac).

(2) Voir *Le Règne végétal*, 1890; Les maladies du Chataignier (Ch. Le Gendre).

La *Revue Scientifique du Limousin* : T. I., p. 41, Un gros châtaignier (Ch. Le Gendre). — T. III, p. 261 et T. IV, p. 170, La Maladie des châtaigniers (Ch. Le Gendre). — T. VII, p. 362, L'indigénat local du châtaignier (L. de Nussac); p. 319, Châtaignier porte-houx (Ch. Le Gendre). — T. VIII, p. 21 ; l'Arboriculture forestière, le Châtaignier (Salvaing). — P. 200, 230, 262, Au sujet du livre de M. Lavialle, sur le châtaignier (Dr Thévenin). — T. IX, p. 287, Au sujet du châtaignier (Ch. Le Gendre).

3. — QUERCUS (1)

Fleurs mâles en châtons filiformes, interrompus, pendants ; périgone à 5-8 divisions ciliées ; 6-12 étamines. Fleurs femelles à involucre accrescent en cupule, entourant seulement la base du fruit, à écailles très nombreuses; périgone à 6-8 dents. Fruit (gland) ovoïde, oblong.

1173. **Q. pedunculata** Ehrh (Chêne à fruits pédonculés). *Vulg.* : Chêne blanc. — Arbre de haute taille ; feuilles glabres, obovales, oblongues, sinuées-lobées, subsessiles ; pédoncules rameux, égalant presque les feuilles. Fleurs jaunâtres ; glands agglomérés; cupules à écailles courtes apprimées. — Fleurs, Avril-Mai ; fruits, Septembre-Octobre. Bois, forêts, bords des routes.

C. ou CC. partout.

1174. **Q. sessiliflora** Salisb. (Chêne à fruits sessiles). *Vulg.* : Durelin, Roure). — Diffère de l'espèce précédente par : arbre moins élevé ; feuilles pétiolées. Glands presque sessiles.

C. ou CC. partout.

1175. **Q. pubescens** Willd (Chêne pubescent). — Arbre peu élevé ; feuilles pubescentes, laineuses dans leur jeunesse. Glands presque sessiles ; écailles supérieures de la cupule à pointe brièvement ligulée.

Haute-Vienne : C. dans les haies de la route de Bellac au Dorat (Lamy) ; il est probable qu'il s'agit du *Q. Toza*. — Corrèze : Larche, forêt entre Cousage et Laroche, AR. ; Noailles, plateau de Lemourazou. C. (Rupin). — Confolentais : Beaulieu, Les Pins, etc. ; manque dans la partie granitique de l'arrondissement. (Crévelier).

1176. **Q. Toza** Bosc (Chêne Tauzin). *Vulg.* : Chêne noir, Chêne Angoumois, Chêne Dauphin. — Arbre tortueux, souvent buissonnant et nain, mais atteignant quelquefois de belles propor-

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin* : T. I., p. 40 et T. IV, p. 112, Chêne-Bouleau de Saint-Priest-Taurion (Ch. Le Gendre). — T. IV., p. 115, Bouleau implanté sur un chêne (Dr Raymondaud). — T. V., p. 190, Chênes remarquables. — T. VI, p. 274, Les chênes soudés, de Truffy (O. d'Abzac). — T. VII, p. 319, Chêne porte-ronce. — T. IX, p. 259, Déformation d'une cupule de gland (Engel). — T. X., p. 176, Le genre Quercus (Ch. L. Gendre). — T. XI, p. 257, Le Chêne Tauzin dans la flore limousine (E. Simon).

tions ; feuilles à poils roussâtres en-dessus, fortement tomenteuses en-dessous. Glands petits ; écailles supérieures de la cupule à pointe longuement ligulée. — Fleurs Mai-Juin ; Fruits Septembre. Bois sablonneux.

Haute-Vienne : Le long de la route de Bellac au Dorat (Lamy) ; occupe à l'Est de Bellac une aire homogène d'environ 950 hectares (Simon). — Corrèze : Meyssac (Abbé Loubignac), n'a pas été retrouvé ; bords de la route du champ de manœuvres du Chastang à Beynat (Dr Puyaubert).— Nontronnais : environs de Teyjat, Varaignes, Bussière-Badil (Soulat-Ribette).

1177. **Q. Ilex** Linné (Chêne Yeuse). *Vulg.* : Chêne-vert. — Arbre de taille moyenne ; feuilles coriaces, persistantes, toujours vertes, entières ou dentées épineuses, très glabres en dessus, tomenteuses en dessous. Glands de forme très variable ; Cupules à écailles petites, apprimées. — Fleurs, Avril-Mai ; fruits, Septembre. Bois, coteaux arides.

Haute-Vienne : planté dans quelques propriétés. — Corrèze : quelques touffes à Puy-Lacan, à Enval, Imbert à Linoire, AR. (Rupin). — Confolentais : quelques pieds naturalisés dans les jardins à Confolens ; d'autres pieds paraissant spontanés dans la région du calcaire, vers Les Pins, Beaulieu, etc. (Crévelier). — Nontronnais : dans nos bois aux environs de la Fenêtre, RR. (Soulat-Ribette).

4. — CORYLUS

Arbrisseau. Fleurs mâles en chatons cylindriques pendants, naissant avant les feuilles ; écailles du périgone deltoïdes, trilobées, ciliées, soudées par 2 ou 3 ; 8 étamines. Fleurs femelles solitaires ou en groupes, renfermées dans des bourgeons écailleux ; périgone denticulé au sommet ; 2 styles ; ovaire à 2 loges biovulées ; involucre foliolé Fruit osseux, ovoïde (noisette) monosperme par avortement.

1178. **C. Avellana** Linné (Coudrier noisetier). — Arbrisseau, 2-4 mètres, rameux dès la base, à rameaux flexibles. Feuilles courtement pétiolées, ovales suborbiculaires, en cœur à la base, acuminées au sommet, bidentées, pubescentes. Fruit ovoïde lisse. — Janvier-Avril. Haies, bois, etc.

CC. ; plus rare dans le calcaire.

5. — CARPINUS

Arbre à fleurs mâles en châtons cylindriques ; périgone sous forme d'écaille ; 16 étamines. Fleurs femelles en chatons lâches ; périgone tubulé à l'aisselle de larges bractées ; ovaire à 2 loges uniovulées ; 2 styles. Involucre foliacé à 3 lobes inégaux. Fruit membraneux, muni de côtes, monosperme.

1179. **C. Betulus** Linné (Charme commun). — Arbre de taille moyenne, à écorce grise. Feuilles alternes, brièvement pétiolées, ovales ou oblongues, acuminées, bidentées. Involucre à lobe médian 8 ou 10 fois plus long que le fruit. — Avril-Mai ; haies, bois, taillis.

C. ou CC. partout. Cultivé dans les jardins sous le nom de *Charmille*.

Le bois du hêtre est un très bon bois de chauffage, utilisé aussi pour la fabrication des meubles et des sabots ; de ses fruits on retire une huile usitée dans l'Est.

Le châtaignier fournit un fruit fort estimé. Le bois du châtaignier sauvage a servi à faire de très belles charpentes ; cultivé en taillis, cet arbre est employé à la fabrication de cercles et d'échalas.

On connait la valeur du chêne comme bois de construction et comme bois de chauffage, de son écorce pour les tannages des peaux ; avec son fruit on engraisse les pourceaux. Le liège est retiré de l'écorce du *Quercus suber* ; les noix de Galle sont récoltées sur le chêne.

On fabrique des poulies, des manches d'outils, des vis, etc., avec le bois du charme qui est très résistant.

Enfin, le noisetier qui est très souple, sert à faire des cercles, des fourches, des paniers, etc. ; son fruit sert à de nombreux usages.

La plupart de ces arbres peuvent atteindre d'énormes dimensions et vivre des siècles.

Famille XCVI. — SALICINÉES (1)

Arbres et arbrisseaux à feuilles simples. Fleurs dioïques en chatons, solitaires à l'aisselle de bractées écailleuses; périgone cupuliforme ou réduit à 1-2 glandes. Fleurs mâles à 2-12 étamines. Fleurs femelles à ovaire supère, uniloculaire ; 1 style ; 2 stigmates entiers ou bifides. Fruit capsulaire, s'ouvrant de haut en bas ; graines nombreuses, petites, portant des poils soyeux.

1. — SALIX

Chatons à écailles entières, velues, ciliées Périgone réduit à 1-2 glandes. Fleurs mâles à 2-5 étamines, le plus souvent 2. Fleurs femelles à 2 stigmates entiers ou bifides.

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. X., pp. 178 et 269, Salicinées (Ch. Le Gendre).

Les espèces de ce genre sont assez difficiles à déterminer en raison de leur ressemblance et de ce que les fleurs, qui sont très printanières, paraissent avant les feuilles et qu'il faut faire deux récoltes pour avoir des échantillons complets.

Par suite de la rapidité de leur croissance et grâce à leur multiplication de bouture, les Saules sont utilement employés à fixer les alluvions et à consolider les terres. Leur bois est de qualité médiocre, mais il fournit un excellent charbon pour la fabrication de la poudre. Certaines espèces telles que le Saule des vanniers et le Saule pourpre, produisent des branches flexibles propres à faire des ouvrages de vannerie et à attacher les plantes.

La culture de l'Osier peut donner un rendement de 400 à 600 francs à l'hectare ; c'est donc une plante dont on s'est trop désintéressé et dont nos agriculteurs devraient sérieusement s'occuper afin que la France ne soit plus contrainte d'acheter des emballages à l'étranger.

1180. **S. alba** Linné (Saule blanc). — Arbre, 10-15 mètres, à rameaux blanchâtres, dressés ; feuilles adultes lancéolées acuminées, argentées soyeuses en dessous, les jeunes argentées soyeuses sur les deux faces. Chatons naissant avant les feuilles ; fleurs jaunes. *Mâles* : fleurs ayant 2 nectaires ; chatons arqués ; écailles caduques ; étamines à filets poilus. *Femelles* : fleurs ayant 1 seul nectaire ; capsule à pédicelle égalant à peine la glande ; écailles jaune-verdâtre. — Avril-Mai ; bords des rivières, endroits frais et humides.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Catalogue Pailloux, C. mais non partout (de Cessac) ; Aubusson, çà et là (Jorrand et Frébault) ; vallée de Clairavaux (Pedon) ; — Corrèze : vallée de Planchetorte, à Bellet ; champ de Brack, Corrèze ; AC. dans les environs d'Ussel (Rupin) ; Le Pouget (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Bords des rivières de tout l'arrondissement mais plus commun dans la partie calcaire (Crévelier). — Nontronnais : sur la route de Nontron près Auginiac, bords du Bandiat à Nontron, etc. (Soulat-Ribette).

Salix vitellina Linné (Saule jaune). *Vulg.* : Osier jaune. — Race créée par la culture, qui diffère du type par : Rameaux longs, flexueux, luisants, jaunâtres, fragiles au point d'insertion ; feuilles à la fin à peu près glabres. Chatons femelles à capsule glabre. — Cultivé : jardins, vignes, etc.

Haute-Vienne : Variété cultivée dans les jardins ; dans quelques haies à Chez-le-Gros près Saint-Léonard ; dans les mares de la marnière du Cros près Lussac-les-Eglises (Lamy). — Creuse, Corrèze et Confolentais : cultivé. — Nontronnais : Nontron, sur la rive droite du Bandiat (Soulat-Ribette).

1181. **S. babylonica** Linné (Saule de Babylone). *Vulg.* : Saule

pleureur. — Arbre à rameaux pendants, flexibles ; feuilles glabres, lancéolées, denticulées, longuement acuminées. Capsule sessile ; style court. — Avril-Mai ; planté aux bord des eaux ; nous n'avons en Europe que la plante femelle.

Cultivé un peu partout. Signalé dans la CREUSE près de la passerelle du chemin de fer à Aubusson (Jorrand et Frébault) et dans le CONFOLENTAIS, sur les bords de la Vienne à Confolens, mais n'est spontané en aucun point de notre région.

1182. **S. fragilis** Linné (Saule fragile).— Arbre, 5-6 mètres, à rameaux d'un jaune rougeâtre, longuement étalés, devenant fragiles en vieillissant ; feuilles vertes, luisantes, glabres des deux côtés, lancéolées acuminées, dentées en scie, les jeunes pubescentes soyeuses. *Mâles* : Chatons allongés, assez denses ; étamines à filets velus à la base. *Femelles* : Chatons grêles et lâches ; capsule à pédicelle 2-3 fois plus long que la glande ; style un peu plus long que les stigmates qui sont bifides. — Avril-Mai. Bords des rivières ; lieux humides.

HAUTE-VIENNE : prés des bords de la Vienne, R. ; dans une haie près de Naugeat (Lamy) ; Eymoutiers, le Mas-Pécout, bords de la Vienne, R. (Duris). — CREUSE : Fursac, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : Brive, bords de la Corrèze (Loubignac) ; plus ou moins C. dans l'arrondissement d'Ussel (Lamy).

1183. **S. pentandra** Linné (Saule à 5 étamines). *Vulg.* : Saule-Laurier. — Arbrisseau de 3-4 mètres, à rameaux lisses et luisants ; feuilles glabres, ovales elliptiques, à dents glanduleuses, odorantes. Chatons paraissant quand les feuilles sont adultes. *Mâles* : Chatons cylindriques, denses, odorants ; 5 étamines à anthères d'un jaune d'or. *Femelles* : Chatons étroits, lâches, à la fin pendants ; capsules pédicellées, glabres ; style court ; stigmates bilobés. — Mai-Juin. Bords des rivières, des étangs, lieux humides.

HAUTE-VIENNE : Saint-Léonard, à la Pronche et au Monteil ; RR. ; nous ne possédons que des individus mâles (Lamy) ; Aixe (Abbé Rougerie). — CREUSE : Cat. Pailloux. Haute-Creuse : Royère, Pont de Farsac sur le Taurion, Saint-Georges, Monteil-au-Vicomte (Pailloux), La Courtine, Poussanges, Magnac, Sainte-Feyre-la-Montagne, etc., partout des individus mâles (de Cessac) ; Gentioux, chemin du Bouquet, arbres mâles, Blénon-sous-l'Etang, arbres femelles (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Meymac, Saint-Angel, Ussel, Eygurande, Mo-

nestier-Merlin, AR. (Rupin); Millevaches, vallées de la Vézère et de la Vienne(Gonod et Lachenaud). — Non signalé dans le Confolentais, ni le Nontronnais.

1184. **S. amygdalina** Linné *α concolor* Wimm et Gr. (*S. triandra* Linné; Saule à 3 étamines). — Arbrisseau de 4-5 mètres à rameaux brunâtres, effilés, flexibles ; feuilles oblongues acumiminées, denticulées, glabres, luisantes en dessus, vertes en dessous. Chatons à axe velu, à écailles obovales, jaune-verdâtre, glabres au sommet. *Mâles* : Chatons grêles et lâches; 3 étamimines à anthères d'un jaune d'or. *Femelles*: Chatons plus courts et plus denses, ovoïdes coniques ; capsule glabre, à pédicelle 2-3 fois plus long que la glande ; style court ; stigmates échancrés, divergents. — Mai-Juin. Bords des cours d'eau.

Haute-Vienne : L'Aumônerie près Aixe, Rochechouart, etc. RR. ; C. sur les bords de la Briance (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, C. le long de la Creuse à La Grange (Pailloux *in* de Cessac). — Corrèze : Bords de la Corrèze (Abbé Loubignac); La Bouvie c[e] de Lissac (de Lépinay); plus ou moins C. dans l'arrondissement d'Ussel (Lamy). — Confolentais : CC. sur les bords de tous les cours d'eau ; île de Saint-Germain (Crévelier).

S. amygdalina Linné *β discolor* Wimm et Gr. (*S. triandra* Duby, Saule amandier, vulg. Osier brun). — Variété du *S. triandra* Linné, à feuilles plus larges, dentées, glauques en dessous.

Haute-Vienne : Bords de l'Aixette, rive gauche, au-dessous du Boucheron ; bords du Taurion ; haie longeant la route du Pont-Rompu près Solignac (Lamy). — Creuse : Aubusson, C. à Farges (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Beaulieu, bords de la Dordogne (Rupin). — Confolentais : Çà et là sur les bords de la Vienne à Confolens, mêlé au *S. triandra* Linné,qui est bien plus commun (Crévelier). — Nontronnais : dans un pré à Bussière-Badil (D[r] Sauvo *in* Soulat-Ribette).

× *S. undulata* Ehrhart (*S. viminalis-triandra* Mey; Saule ondulé). — Arbrisseau très rarement mâle, voisin de *S. amygdalina* ; feuilles longuement acuminées, denticulées glanduleuses, souvent ondulées sur les bords, glabres à l'âge adulte. Chatons à écailles persistantes, très velues même au sommet. *Mâles* : Chatons assez denses ; 2 étamines. *Femelles* : Chatons grêles, capsules glabres sur les pédicelles 2 fois plus longs que la glande; style aussi long que les stigmates qui sont bifides. — Avril-Mai. Bords des rivières.

Confolentais : Çà et là sur les bords de la Vienne, où il est rare (Crévelier).

1185. **S. purpurea** Linné (Saule pourpre). *Vulg.* : Verdiau, Osier rouge. — Arbrisseau ou petit arbre de 2-6 mètres, à rameaux rougeâtres, dressés, grêles, luisants ; feuilles lancéolées, finement denticulées, aiguës, glabres, glauques en-dessous. *Mâles* : Chatons cylindriques, denses, un peu arqués, paraissant avant les feuilles ; 2 étamines, filets soudés sur toute leur longueur, anthères pourprées. *Femelles* : Chatons épais, paraissant avant les feuilles ; stigmates pourprés, sessiles, entiers ou un peu bifides ; style court. — Mars-Avril. Bords des rivières.

Haute-Vienne : Bords de la Briance, près du moulin de Saint-Paul (Lamy). — Creuse : RR. Chambon, Gouzon, Lussat, Bonlieu près les cascades (de Cessac) ; Aubusson, bords de la Roseille et de la Creuse (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Bords de la Corrèze, vers Tulle (Rupin). — Confolentais : bords de la Vienne, etc., CC. (Crévelier).

1186. **S. viminalis** (Saule des vanniers). *Vulg.* : Osier blanc, Saule à longues feuilles. — Arbre ou arbrisseau de 4-10 m., à rameaux grêles, flexibles, cendrés dans la jeunesse ; feuilles très allongées et étroites (8-12 centimètres sur 8-10 millimètres), entières, blanches soyeuses en-dessous. *Mâles* : Chatons courts, denses, paraissant avant les feuilles ; 2 étamines. *Femelles* : Chatons plus allongés, paraissant avec les feuilles ; capsules velues, sessiles ; style aussi long que les stigmates qui sont entiers ou bifides. — Avril-Mai. Souvent cultivé dans les lieux humides et dans les vignes, bords des rivières.

Haute-Vienne : R. bords de la Vienne (Lamy). — Corrèze : Saint-Cernin (Farges). — Cultivé ailleurs, notamment pour lier les cercles des barriques.

× *S. rubra* Hudson (*S. viminalis-purpurea* Wimm). Saule rouge, Osier rouge. — Arbrisseau à rameaux rougeâtres, dressés, allongés ; feuilles lancéolées linéaires, denticulées, ondulées, acuminées. Chatons paraissant à peu près avec les feuilles. *Mâles* : Chatons cylindriques ; 2 étamines à filets soudés jusque vers leur milieu ; anthères pourprées. *Femelles* : Style ordinairement plus long que les stigmates qui sont entiers, longs et brunâtres ; capsules soyeuses, pyriformes. — Mars-Avril. Bords des rivières.

Corrèze : Bords de la Diège au Moulin de la Benette (Gonod d'Artemare).

1187. **S. Capræa** (Saule des chèvres, Saule Marceau).— Arbre ou arbrisseau à rameaux dressés, brunâtres; bourgeons glabres; feuilles ovales, crénelées dentées, rugueuses et luisantes en dessus, souvent tomenteuses en dessous. Chatons grands à écailles longuement barbues; *Mâles* : Chatons gros ; écailles rétrécies à la base, ovales, pointues; 2 étamines. *Femelles* : Chatons moins denses; capsules tomenteuses à pédicelle 4-6 fois plus long que la glande ; style très court ; stigmates oblongs, bifides. — Mars-Avril. Lieux humides, bois, haies, bords des rivières.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Aubusson, CC. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Argentat, C. (Vachal) ; Rilhac-Xaintrie (Abbé Loubignac) ; C. dans les cantons de Tulle et de Corrèze (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Haie de la route à Ruffec à la Font d'Alloue, à Saint-Constant, RR. (Crévelier).

1188. **S. aurita** Linné (Saule à oreillettes). — Arbrisseau à rameaux grêles, diffus ; bourgeons glabres ; feuilles obovales, à pointe recourbée, hérissées en dessous. Chatons naissant avant les feuilles, petits, à écailles brunes longuement barbues. *Mâles* : Chatons longs de 1 centimètre environ; 2 étamines. *Femelles* : Chatons plus longs, assez lâches; capsules tomenteuses; pédicelles 3-5 fois plus longs que la glande ; style court ; stigmates oblongs, échancrés. — Mars-Avril. Lieux humides, prairies tourbeuses, bords des étangs et des rivières.

C. ou CC. partout. Dans la Corrèze, n'est signalé par Rupin qu'entre la Bittarelle et l'étang de Montcourier, arrondissement de Tulle.

1189. **S. cinerea** Linné (Saule cendré ou Saule gris). — Arbrisseau à rameaux d'un brun foncé, velus, subtomenteux ; bourgeons pubescents, blanchâtres ; feuilles planes, obovales acuminées, pubescentes ; chatons naissant avant les feuilles, à écailles brunes longuement barbues. *Mâles* : Chatons ovoïdes; 2 étamines. *Femelles* : Chatons plus allongés, toujours denses ; capsules ovoïdes coniques, tomenteuses à pédicelle 3-4 fois plus longs que la glande ; stigmates courts, bifides. — Mars-Avril. Haies, bois humides, bords des rivières.

C. ou CC. partout.

S. aquatica Smith. — Diffère du type par ses feuilles ovales obtuses.

Haute-Vienne : Sur la route d'Aixe (Abbé Lecler). — Confolentais : Çà et là, mêlé au type. — Existe sans doute ailleurs.

S. rufinervis de Candolle (Saule à nervures rousses). — Variété de *S. cinerea* à bourgeons moins velus, à feuilles plus petites dont la face inférieure est d'un gris tirant sur le glauque et sur le roux ; nervures saillantes. Chatons mâles sessiles, à écailles chargées de longs poils ; étamines à filets très longs et glabres. Chatons femelles oblongs, beaucoup moins soyeux.

CONFOLENTAIS : Çà et là mêlé au type (Crévelier). — CORRÈZE : Ussel à Sarsoux (Gonod d'Artemare).

1190. **S. repens** Linné (Saule rampant). — Arbrisseau de 3-10 décim., à tige souterraine rampante, à rameaux diffus ; feuilles petites, brièvement pétiolées, elliptiques ou lancéolées, roulées sur les bords, luisantes, soyeuses en dessous. Chatons petits, presque globuleux. *Mâles* : 2 étamines. *Femelles* : Capsules soyeuses, à pédicelles 2-4 fois plus longs que la glande ; style court ; stigmates bifides. — Avril-Mai. Marais et tourbières.

CORRÈZE : Meymac, Millevaches (Gonod d'Artemare).

2. — POPULUS

Chatons à écailles incisées ou laciniées. Fleurs mâles à 8-20 étamines libres, sortant d'une urcéole obliquement tronquée. Fleurs femelles à un ovaire uniloculaire ; 2-8 stigmates ; capsule polysperme ; graines munies d'une aigrette soyeuse.

Les peupliers sont des arbres très intéressants en raison de leur rapide croissance, de leur caractère décoratif et de la hauteur à laquelle ils peuvent atteindre. Leur bois est tendre, léger ; on en tire des chevrons, des voliges qu'on utilise pour la couverture des toits en ardoise. Comme combustible, il donne un feu clair, mais passe rapidement. Ces arbres exigent généralement un terrain frais et humide ; ils augmentent de valeur d'un franc par an, ce qui constitue un excellent rendement là où on peut les cultiver.

1191. **P. alba** Linné (Peuplier blanc). *Vulg.* : Brouillard, Peuplier de Hollande. — Arbre de 30 à 40 mètres, à écorce lisse, à branches étalées. Feuilles deltoïdes ou ovales en cœur, aiguës, anguleuses, longuement pétiolées, lobées, vertes en dessus, blanches en dessous sur les bois jeunes ; plus petites, oblongues, simplement sinuées dentées, glabres sur les deux faces, sur les vieux bois. *Fleurs mâles* : 8 étamines. *Fleurs femelles* : 4 stigmates en croix. Bois fin, blanc. — Fleurs Mars-Avril ; Fruits Mai. Bords des rivières et des routes.

Cultivé dans toute la région.

1192. **P. canescens** Smith (Peuplier blanchâtre). *Vulg.* : Grisard ou Grisaille. — Hybride des *P. alba* et *P. Tremula*. Diffère de *P. alba* par ses feuilles moins anguleuses, irrégulièrement

dentées, glanduleuses, celles des rejets faiblement lobulées, blanchâtres-tomenteuses en dessous, puis glabrescentes. Chatons à écailles laciniées-pectinées, longuement barbues au sommet ; stigmates purpurins, palmati-quatrilobés. Bois susceptible d'un beau poli. — Même époque de floraison et mêmes stations que le *P. alba.*

Creuse : Rarement cultivé (de Cessac). — Corrèze : Planté et souvent spontané (Rupin) ; Les Vergnes (de Lépinay). — Confolentais : Çà et là vers chez Garraud et bords de la Vienne ; chemin à Bel-Air c[e] de Lessac, etc. ; planté (Crévelier).

1193. **P. Tremula** Linné (Peuplier Tremble). *Vulg. :* Tremble ; en Limousin Trimou. — Arbre à racines traçantes, à rameaux étalés ; écorce lisse grise ; bourgeons visqueux ; feuilles ovales, arrondies, non denticulées, à longs pétioles très souples tremblant continuellement au moindre vent, glabres sur les deux faces ; feuilles turionales plus grandes, brièvement pétiolées dentées. Chatons à écailles incisées-dentées, très barbues. *Mâles* : 8 étamines. *Femelles* : 4 stigmates purpurins en croix. Bois tendre, filandreux. — Même époque de floraison que *P. alba.* Bois humides, forêts, haies.

C. ou CC. partout, cultivé, mais souvent subspontané.

1194. **P. nigra** Linné (Peuplier noir). — Arbre à rameaux étalés ; bourgeons visqueux, à odeur aromatique ; feuilles en losange, terminées en pointe. Chatons cylindriques glabres. *Mâles* : Chatons sessiles, rouges ; 6-8 étamines. *Femelles* : Chatons pédonculés, verdâtres ; stigmates jaunâtres bilobés ; bois cassant. — Même époque de floraison que *P. alba.* Terrains frais.

Haute-Vienne : Spontané et C. sur les bords de la Ligoure (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, çà et là (de Cessac). — Corrèze : Cultivé partout (Rupin) ; Les Vergnes (de Lépinay) ; Meymac, Millevaches, vallées de la Vézère et de la Vienne (Gonod et Lachenaud). — Confolentais : Çà et là (Crévelier). — Nontronnais : C. sur les bords de l'eau, dans les prés, etc. (Soulat-Ribette).

P. fastigiata Desfontaines (*P. pyramidalis* Rozier, *P. italica* Mœnch ; Peuplier pyramidal, Peuplier d'Italie). — Arbre très haut qui diffère de l'espèce précédente par ses branches dressées en cyme étroite, fusiforme. C'est de tous les peupliers celui qui fournit le bois le plus dur et le meilleur combustible.

Cultivé partout ; aurait été introduit en Limousin, d'après Juge de Saint-Martin, vers 1765.

P. virginiana Desfontaines (Peuplier de Virginie, Peuplier Suisse). — Arbre atteignant plus de 30 mètres, à rameaux étalés; feuilles ovales cordées, plus larges que longues, régulièrement dentées, à dents ciliées, à pétiole rouge.

Cultivé sur les bords des routes et des rivières.

P. angulata P. K. (Peuplier de la Caroline). — Espèce à feuilles très grandes, cordiformes et à rameaux anguleux ; offre beaucoup de prise au vent et se casse facilement.

Cultivé un peu partout.

A signaler encore parmi les peupliers cultivés :

Dans le Confolentais :

P. canadensis Mich (Peuplier du Canada) : voisin du peuplier de Virginie ; feuilles plus larges, grossissement plus rapide, arbre de 20 à 25 mètres.

P. grandidentata Mich (Peuplier à grandes dents) ; feuilles grandes, ovales aiguës, lâchement et profondément dentées ; arbre de 16 à 17 mètres.

Dans la Creuse :

P. tremuloides Mich (Peuplier faux tremble, Peuplier d'Athènes). — Grand arbre à feuilles en cœur, glabres sur les deux faces.

D'aprés de Cessac, ce peuplier se serait naturalisé et multiplié dans le parc de Mouchetard.

Famille XCVII. — PLATANÉES (1)

1. — PLATANUS

Arbres de haute taille à écorce se détachant par plaques ; feuilles pétiolées, alternes, simples, pubescentes dans leur jeunesse, à lobes profonds sinués dentés. Fleurs monoïques en chatons globuleux.

Les platanes, dont l'introduction en France paraît remonter au XVIIe siècle, sont originaires d'Orient et de Virginie.

Les flores indiquent généralement comme étant cultivés les *P. orientalis* Linné et *P. occidentalis* Linné. Or, d'après M. Gadeceau, ces espèces seraient très rares en France et remplacées par la variété *P. acerifolia* Willd (Platane à feuilles d'érable) perdant régulièrement son écorce chaque année et ayant le

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. III, p. 296, Platanes et Ficaires (J.-J. Crévelier) ; T. X, p. 270, Platanées (Ch. Le Gendre).

tronc lisse de la base au sommet, ce qui le rapproche beaucoup de *P. orientalis*. Il semble, au contraire, que dans le *P. occidentalis* l'écorce soit rugueuse et seulement fendillée.

Le platane atteint de très grandes dimensions et vit très vieux ; son bois, non attaqué par les insectes, est bon pour la charpente, la menuiserie et l'ébénisterie. Il faut se méfier des poils qui couvrent le dessous de ses jeunes feuilles, poils dangereux pour la trachée et pour les yeux.

Famille XCVIII. — BÉTULINÉES (1)

Arbres à feuilles alternes, simples. Fleurs monoïques en chatons à la base de bractées écailleuses ; chatons naissant avant les feuilles. *Mâles* : écailles peltées ; périgone petit, simple ou à 4 divisions ; 4 étamines. *Femelles* : écailles entières ou trilobées ; périgone nul ; 1 ovaire à 1-2 loges ; 2 stigmates filiformes persistants. Fruit sec indéhiscent.

1. — BETULA

Chatons cylindriques. *Mâles* : périgone réduit à une écaille ; filets des étamines en partie soudés. *Femelles* : chatons à écailles trilobées ; fruit comprimé, ailé.

1195. **B. alba** Linné (2) (Bouleau blanc). *Vulg.* : Brouillard. — Arbre de 15-18 mètres, à écorce rougeâtre puis blanche ; jeunes rameaux pendants ; feuilles deltoïdes, pointues, bidentées, pétiolées. Graines bordées de 2 ailes membraneuses. Donne un bois léger propre aux ouvrages de tour mais fournissant un mauvais bois de chauffage ; on fait des balais avec ses jeunes branches ; son écorce est riche en tannin. — Avril-Mai. Coteaux, terrains sablonneux.

C. partout.

1196. **B. pubescens** Ehrhart (Bouleau pubescent). Se distingue de l'espèce précédente par ses jeunes rameaux dressés et velus ; feuilles triangulaires, acuminées, une fois dentées. — Avril-Mai ; spécial aux terrains tourbeux.

Creuse : RR. Gentioux, petite pêcherie près l'église (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Ussel C. (Frère Georges) ; Bort, AR. (Rupin).

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. X. p. 271 ; Bétulinées (Ch. Le Gendre).

(2) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. VIII, p. 134 : Le Bouleau (Salvaing).

2. — ALNUS

Mâles : Châtons cylindriques ; périgone à 4 divisions ; 4 étamines à filets libres. *Femelles* : Châtons globuleux ou ovoïdes ; écailles entières, biflores ; fruit comprimé, uniloculaire à 1-2 graines.

1197. **A. glutinosa** Gaertner (Aulne glutineux). *Vulg.* : Vergne ou Verne. — Arbre pouvant atteindre 20 mètres, très rameux ; feuilles larges, arrondies, obtuses, émarginées au sommet et bordées de dents inégales, gluantes dans leur jeunesse. Bois tendre, rougeâtre, servant à faire des sabots, des conduits pour les eaux, des pieux pour pilotis ; teint en noir, imite l'ébène ; l'écorce fournit une teinture brune. — Février-Mars ; bords des rivières, terrains humides.

C.C partout.

Alnus viridis Michx (Aulne vert). — Arbrisseau de 1-2 mètres feuilles ovales aiguës, glabres en dessus. Plusieurs chatons mâles. — Avril-Juin. Bois des hautes montagnes.

Creuse : Vallée de Clairavaux (Pedon). L'existence en ce lieu d'une plante des Alpes aurait besoin d'être confirmée par de nouvelles recherches.

Famille XCIX. — CONIFÈRES

Arbres ou arbrisseaux ordinairement résineux ; feuilles glabres généralement persistantes. Fleurs monoïques, quelquefois dioïques. *Fleurs mâles* : Chatons nombreux formés d'écailles portant 2-8 étamines, sessiles ou subsessiles, uniloculaires ou multiloculaires. *Fleurs femelles* : Chatons composés d'écailles portant à la base 1 ou plusieurs ovules ; fruits ligneux en cône ou charnus en baie.

Pour la plupart des botanistes, les conifères appartiennent au sous-embranchement des gymnospermes (plantes à graines nues) par opposition au sous-embranchement des angiospermes dont les graines sont renfermées dans un fruit et qui, par conséquent, comprennent toutes les familles que nous avons décrites précédemment.

Les conifères constituent un groupe très important qu'on divise en trois tribus :

Les *Abiétinées* à fruit en forme de cônes ligneux et à graines munies d'ailes (Pinus, Abies, Sequoia, Larix, Cedrus, Araucaria, etc.).

Les *Cupressinées* à cônes subglobuleux, ligneux ou charnus, à graines dépourvues d'ailes (Juniperus, Cupressus, Cryptomeria, etc.).

Les *Taxinées* à fruit enveloppé dans une cupule charnue (Taxus, Thuia, Ginko, etc).

Les conifères renferment de nombreuses espèces ; ils forment de vastes forêts surtout dans l'hémisphère boréal et dans les montagnes.

En Limousin, les espèces réellement spontanées sont peu nombreuses ou difficiles à distinguer en raison de l'extension donnée à la culture des rési-

neux. On trouvera ci-après des indications sur les espèces les plus fréquemment employées et sur quelques-unes de celles qu'on rencontre dans les parcs dont elles font l'ornement.

1. — PINUS

Ecailles des cônes à sommet épaissi en écusson Feuilles linéaires-aciculaires en fascicules de 2-5 , sortant d'une spathe membraneuse.

1198. **P. silvestris** Linné (Pin Sylvestre) ; Pin commun, Pin d'Ecosse, de Genève, de Riga, de Russie, de Haguenau, Pin rouge ou Pinasse. — Arbre atteignant 25 mètres à rameaux nombreux, étalés ; feuilles longues d'environ 7 centimètres, géminées. Cônes ordinairement solitaires, réfléchis, longs de 5 centimètres ; graines très petites.

Très employé dans les plantations.

1199. **P. maritima** Lamarck (Pin maritime) ; Pin des Landes ou de Bordeaux. — Arbre de 25 mètres ; rameaux nombreux ; feuilles géminées de 20 centimètres, relativement larges ; cônes ovoïdes coniques de 10-20 centimètres, assez gros. Graines assez grosses.

Espèce des sables, surtout des sables maritimes, qui prospère mal dans notre région.

1200. **P. Laricio** Poiret (Pin de Corse). — Arbre de 30 à 40 mètres, à rameaux verticillées, étalés ; feuilles géminées de 12 centimètres ; cônes de 6 centimètres, groupés en petit nombre, courbés ; graines assez grosses.

Recommandé par certains pépiniéristes mais dans notre région il paraît préférable de planter le Pin d'Autriche (P. *austriaca*), espèce très voisine et plus rustique.

1201. **P. strobus** Linné (Pin du Lord ou Pin du Lord Weymouth). — Arbre de 40 mètres à rameaux verticillés ; feuilles quinées, très fines, longues de 7 centimètres ; cônes de 12-15 centimètres sur 3 de large, fusiformes, arqués, pendants ; graines ovoïdes.

Se rencontre souvent dans nos plantations ; a un port très élégant et une croissance rapide mais fournit un bois de moins bonne qualité que les autres pins.

2. — ABIES

Ecailles des cônes minces. Fenilles naissant isolément.

1202. **A. excelsa** DC (Sapin élevé). Vulg. : Epicea, Faux-sapin Sapin du Nord, Pesse, Sérente. — Arbre élevé, 40 mètres, pyramidal à rameaux pendants ; feuilles de 2 centimètres, raides, aiguës, éparses autour des rameaux. Cônes, 10-15 centimètres, solitaires, cylindriques, pendants à l'extrémité des rameaux, à écailles persistantes.

Planté ; constitue d'importantes forêts ; à recommander pour le reboisement de nos montagnes.

1203. **A. pectinata** DC. (Sapin piétiné). *Vulg.* : Sapin argenté, Sapin blanc. — Arbre de 30 mètres à cyme pyramidale ; feuilles linéaires étroites, de 3 centimètres, émarginées, disposées sur 2 rangs de chaque côté des rameaux, planes. Cônes longs de 8 centim. environ, espacés sur les rameaux.

Planté ; passe pour être plus résistant à l'incendie que les autres résineux. De Cessac signale des pieds spontanés dans la Creuse à Mouchetard et près du Grand-Bourg.

3. — LARIX (1)

Feuilles caduques, planes, molles, non piquantes, d'abord fasciculées, puis solitaires, cônes petits, ellipsoïdes, à écailles tronquées ou échancrées au sommet.

1204. **L. europæa** DC. (Mélèze d'Europe). — Arbre de 30 mètres à rameaux nombreux, grêles ; feuilles longues de 3 cent. ; cônes longs d'environ 4 cent. ; graines petites.

Planté ; réussit très bien dans nos terrains granitiques et a l'avantage de perdre ses feuilles et ne pas avoir à supporter en hiver le poids de la neige qui fait rompre beaucoup de conifères, notamment les pins sylvestres.

Nous citerons encore dans la tribu des abiétinées, comme arbres d'avenue ou d'ornement :

Le *Cèdre du Liban* (*Cedrus libani* Barr), remarquable par ses branches fortes et longuement étalées, par ses nombreux cônes ovoïdes.

L'*Araucaria imbriqué* (*Araucaria imbricata* Pav.) auquel ses branches horizontales, puis retombantes, garnies d'écailles coriaces imbriquées, donne un si curieux aspect. Dans son pays d'origine (le Chili), cet arbre atteint

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. VIII, p. 133. Le Mélèze (Salvaing).

50 mètres de hauteur et porte, même dans notre région, de gros cônes globuleux ayant 15 à 16 centimètres de diamètre.

Le Séquoia gigantesque (*S. gigantea* Endl ou *Wellingtonia gigantea* Lindl), arbre géant pouvant atteindre 100 mètres de hauteur ; ses cônes, atténués aux deux bouts, sont ovoïdes et leur longueur ne dépasse pas 5 centimètres. Le Wellingtonia vient très bien en Limousin.

4. — JUNIPERUS

Fleurs ordinairement dioïques. Chatons mâles solitaires, très petits, ovales, composés d'écailles peltées, portant à leur bord inférieur 3-6 anthères. Chatons femelles formés d'écailles devenant charnues et formant un fruit bacciforme, coloré, à 3 graines osseuses, odorant.

1205. **J. communis** Linné (Genévrier commun). — Arbrisseau touffu de 1-2 mètres, à rameaux étalés et inclinés à l'extrémité. Feuilles de 10-20 millimètres, verticillées par 3, piquantes. Fruits d'un bleu noirâtre, glauques. — Fleurs Avril-Mai ; fruits Octobre et tout l'hiver. Coteaux stériles, bruyères, bois.

CC. partout sauf dans le Nontronnais où cet arbuste n'a pas été rencontré d'après Soulat-Ribette.

En 1891, M. Monnet nous a signalé l'existence dans le parc de M. Cornudet, à Crocq (Creuse) d'un genévrier portant des branches de Thuia, phénomène curieux qui nous a paru mériter d'être noté.

On cultive :

Le Genévrier Sabine (*J. sabina* Linné), à fruits petits, ovoïdes, d'un violet foncé.

Les Cyprès, notamment le Cyprès pyramidal (*Cupressus fastigiata* DC) arbre de 20 mètres, à rameaux dressés, rapprochés, formant une cime étroite, compacte, à feuilles squamiformes à cônes ovoïdes arrondis, de 2-3 centimètres. Ces arbres servent surtout à l'ornement des cimetières.

Le Cryptomeria japonica (*Cryptomeria japonica* Don).

Parmi les taxinées, nous citerons :

L'If (*Taxus baccata* Linné) qu'on plantait souvent auprès des églises où il atteignait de grandes dimensions (1).

Les Thuia, à feuilles squamiformes, qui ont un aspect très ornemental.

Les Ginkgos, à feuilles pétiolées, en éventail, à fruit charnu ayant l'aspect d'une petite prune. Nous avons vu un Ginkgo bilobé (*G. biloba*, arbre aux quarante écus), à Chabanais (Confolentais) et on nous a apporté des feuilles d'un individu qui existe à Limoges.

Nous ne pouvons pas nous étendre davantage sur cet intéressant groupe de végétaux sans sortir de notre cadre.

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin,* T. IV, p. 298 et 318, T. V. p. 174 et 190.

Classe II. — MONOCOTYLÉDONÉES

Famille C. — ALISMACÉES

Fleurs régulières, hermaphrodites, rarement monoïques ; périgone à 6 divisions, 3 externes simulant un calice et 3 internes, caduques, représentant la corolle; 6-12 étamines; 3-6 ovaires, rarement plus; carpelles secs, uniloculaires, indéhiscents ou s'ouvrant par la suture ventrale.

1. — ALISMA

Fleurs hermaphrodites. Corolle dépassant le calice; étamines à filets fili formes. Carpelles nombreux, monospermes, libres.

1206. **A. Plantago** Linné (Fluteau, Plantain d'eau). *Vulg.* : Pain de grenouille. — Plante vigoureuse; rhizome tubériforme; feuilles toutes radicales, pétiolées, à limbe largement ovale, oblongues ou échancrées en cœur. Fleurs petites, lilas ou blanchâtres, portées sur une hampe dressée de 2-9 décim. ; carpelles nombreux, mutiques, disposés en cercle. — Vivace, Juin-Septembre. Bords des rivières et des étangs; fossés humides.

C. ou CC. partout.

A. lanceolatum Witthring (Fluteau lancéolé). — Diffère du type par ses feuilles à limbe plus étroit, lancéolé, aigu, longuement atténué à la base. — Vient dans un terrain moins humide.

Haute-Vienne : La Roussille c^e^ de La Meyze, marnières du Cros c^e^ de Lussac-les-Eglises, Azat-le-Riz (Lamy); Limoges et Aixe (Malinvaud). — Creuse : existe propablement dans le département, je crois l'avoir vu à Saint-Sébastien (de Cessac). — Corrèze : Bords de la Corrèze près le pont Cardinal (Rupin); bords de la Diège, Confolens (Frère Georges). — Confolentais : La Merlie près Confolens, les Roufferies c^e^ de Lessac et çà et là ailleurs (Crévelier).

A. *lanceolatum*, var. *terrestre* Le Gendre. — Feuilles à limbe lancéolé, aigu, court, étroit (25-30 mill. sur 5-7) ; hampes d'environ 20 centim., dressées.

Haute-Vienne : Champ humide bordant l'étang du Riz-Chauveron (Ch. Le Gendre).

1207 **A. ranunculoides** Linné (Fluteau renoncule). — Feuilles toutes radicales, elliptiques étroites, acuminées, longuement pétiolées ; fleurs assez grandes, d'un blanc rosé, portées sur des hampes dressées, étalées, à rameaux nus, rarement prolifères ; carpelles formant une tête globuleuse de la grosseur d'un pois. — Vivace, Mai-Septembre. Lieux inondés, étangs, fossés tourbeux.

Haute-Vienne : Les Grands-Chézeaux, C. (Lafay) ; CC. à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux) ; étang de Loubeirat ce de Marval (Soulat-Ribette) ; étang de La Lande ce de Nexon, étang de Sauzet ce de Saint-Martial, étang de Conore ce de Peyrilhac (Le Gendre). — Creuse : R. étang des Landes (Martin) ; Saint-Fiel, étangs d'Ajain (Sarrassat). — Corrèze : étang du Verdier, près Cornil, Treignac sous le puy d'Allogne, AC. ; Bort, mare à côté de la route de Champs (Rupin) ; RR. étang désseché de Saint-Rémy (Frère Georges). — Confolentais : Le Clain, à Hiesse, fossés et ruisseaux dans les ces de Lessac, Brillac, etc., AC. (Crévelier) ; bords de l'étang des Sèches, pieds de 4 à 5 centim. (Thibaud). — Nontronnais : C. Piégut, Champniers, Nontron, etc. (Soulat-Ribette).

A. ranunculoïdes var. *repens* Gr. et Godron (Fluteau rampant). — Diffère de l'espèce précédente par ses fleurs plus grandes, lilas, ses hampes couchées, radicantes, à rameaux souvent prolifères, ses carpelles en tête globuleuse moitié plus petite.

Haute-Vienne : CC. au bord des étangs à base siliceuse (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, Grand-Bourg, Saint-Vaury, Naillac, Bénévent, etc., etc (de Cessac). — Corrèze : Treignac (Rupin) ; Meymac, Millevaches, étang des Oussines, CC. (Gonod et Lachenaud). — Nontronnais : AC. aux environs de Piégut, Chez-Noyer, la Renaudie, etc., ancien étang de Badex ce de Saint-Estèphe (Soulat-Ribette).

Le type et sa variété sont souvent mélangés et souvent confondus. De nouvelles recherches seraient nécessaires pour donner plus d'authenticité aux stations signalées.

1208 **A. nutans** Linné (Fluteau nageant). — Tiges rampantes, filiformes, feuillées ; feuilles radicales submergées linéaires,

les supérieures longuement pétiolées, à limbe elliptique flottant Fleurs assez grandes, blanches, portées sur des pédoncules axillaires; carpelles disposés en cercle. — Vivace, Juin-Septembre. Mares et étangs.

HAUTE-VIENNE : étang de la Pronche aujourd'hui desséché c^e^ de Saint-Léonard; étang de Rouffignac c^e^ de Magnac-Bourg; C. à l'étang de la Poterie c^e^ de Thiat et dans une mare sur le chemin de Mortagne à Lafleur (Lamy) ; mare près Bucheuil c^e^ de Rancon, à Villefavard (Simon).— CREUSE : Cat. Pailloux; AC. Guéret, Gentioux, Gouzon, Saint-Sébastien, Saint-Priest-la-Plaine, etc. (de Cessac); CC. à Aubusson (Jorrand et Frébbault); Saint-Fiel, étang du Chancelier (Sarrassat et Le Gendre). — CORRÈZE : AC. champs de Brach, au-dessous du Puy-d'Urlan; R. à Bort (Rupin); étang de Ruffaud dans le canal de déversement (Fourgeaud et Dr Puyaubert); AC. aux environs d'Ussel au Teil, Aix (Gonod d'Artemare); mare à Baleime c^e^ d'Affieux (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : ruisseau de Cloire, aux Roufferies et environs, AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : AC. aux environs de Piégut; Lautherie, Chez-Noyer, La Maison-Blanche, etc. (Soulat-Ribette).

Var. terrestre. — Variété des lieux desséchés à tiges droites et à feuilles radicales cordiformes.

CORRÈZE : R. à l'étang noir desséché près Saint-Victour (Gonod d'Artemare).

1209. **A. Damasonium** Linné (Fluteau étoilé) *Damasonium stellatum* Richard. — Feuilles toutes radicales, échancrées en cœur, longuement pétiolées; hampes dressées, à ramaux nus en verticilles; fleurs blanches ou rosées; 6 carpelles soudés en étoile. – Vivace, Mai-Septembre. Bords des mares et des étangs, lieux fangeux.

HAUTE-VIENNE : C. dans les mares le long du chemin de Mortagne à Lafleur c^e^ de Thiat (Lamy); le Dorat entre Beauséjour et Foureau (Abbé Lecler). — CONFOLENTAIS : A rechercher dans la c^e^ de Pleuville, la plante existant dans le voisinage à Charroux (Vienne).

2. — SAGITTARIA

Fleurs monoïques, les supérieures mâles ; carpelles nombreux formant une tête globuleuse sur un réceptacle charnu.

1210 **S. sagittæfolia** Linné (Sagittaire fléchière). *Vulg.* : Flèche d'eau. — Plante vigoureusse à racine fibreuse se terminant

en tubercule ovale. Feuilles toutes radicales, les unes en forme de phyllodes (feuilles submergées), les autres en flèches à auricules arquées (feuilles nageantes). Hampe, 4-10 décim., nue, à rameaux opposés; fleurs blanches à onglet purpurin. — Vivace, Juin-Août. Bords des rivières et des étangs.

HAUTE-VIENNE : Etang du Rentier c^e d'Oradour-sur-Glane; dans un étang voisin de la forêt de Brigueil (Lamy); petit étang de la Chautrandie à Marval (Abbé Lecler). — CORRÈZE : Ussel, Lavialatte (Frère Georges); serait une indication erronée d'après Gonod d'Artemare. — CONFOLENTAIS : Bords de la Vienne à Saint-Germain, RR., plus commun dans les ruisseaux du calcaire (Crévelier). — NONTRONNAIS : dans la Tardoire c^e de Varaignes (Soulat-Ribette).

Var. Hydrocharifolia Le Gendre (1) (*S. sagittifolia δ obtusa* Bolle). — Plante émettant des feuilles nageantes à pétioles filiformes, à limbe ovale, obtus, sagitté. — Plante des eaux paisibles.

NONTRONNAIS : Etang de Badex, c^e de Saint-Estèphe (Soulat-Ribette).

Var. angustissima Boreau. — Feuilles étroites, à lobe médian aigu ainsi que les oreillettes qui sont longues, étroites et divergentes. — Eaux stagnantes.

HAUTE-VIENNE : Fossé sur la route de Confolens à Limoges c^e d'Oradour-sur-Glane, en face l'étang du Rentier (Leg. Abbé Michel).

Var. Vallisnerifolia Cos. et Germain. — Feuilles toutes submergées formant un long ruban dont la longueur dépasse quelquefois un mètre. — Plante des rivières à eaux profondes.

CONFOLENTAIS : Trouvée dans la rivière la Charente, non loin de nos limites, par J.-J. Crévelier. — Ne pas confondre cet état curieux avec la Vallisnerie comme l'a fait Poiret qui lui avait donné le nom de *Vallisneria bulbosa*.

En Chine et en Amérique, on utilise comme aliment les rhizomes de quelques sagittaires.

Famille CI. — COLCHICACÉES

Fleurs hermaphrodites ; périgone à 6 divisions ; 6 étamines ; ovaire à 1-3 styles ; capsule s'ouvrant du sommet au milieu en 3 valves ; graines nombreuses.

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, T. VI, p. 270.

1. — COLCHICUM

Périgone à divisions en entonnoir, à onglet soudé en tube ; étamines opposées aux divisions du périgone ; 3 styles très longs ; capsule renflée ; graines globuleuses.

1211. **C. autumnale** Linné (1) (Colchique d'automne). *Vulg.* : Veilleuse, Tue-Chien, Safran bâtard, Dame-nue, Œil-de-loup, etc.— Bulbe gros ; feuilles oblongues, larges, un peu pointues, luisantes, paraissant au printemps. Fleurs 1-3, rose-purpurin, sortant de terre en septembre. Plante vénéneuse dans toutes ses parties. — Vivace. Prairies.

Haute-Vienne : Solignac ; C. dans les prés argileux de la rive gauche de la Gartempe c^e^ de Bussière-Poitevine (Lamy) ; Gajoubert ; rive gauche de la Vienne avant d'arriver à Aixe (Abbé Lecler) ; Lussac (Abbé Nadaud qui signale une fleur à périgone à 7 divisions et à 7 étamines). — Creuse : Cat. Pailloux, R. Aubusson (Bozon) ; Saint-Marc-à-Frongier (Paufique) ; Ajain (Pinot, Neyra) ; Châtelus (Dr Bussière), etc. (*in* de Cessac) ; C. à Aubusson (d'après Jorrand et Frébault). — Corrèze : Vallée de la Couze sous Nouailles, entre Lafaye et la Vapodie, vallée d'Entrecor, Turenne, Beaulieu, Donzenac (Rupin) ; Valette (de Lépinay) ; Darazac (Laygue) ; environs d'Ussel, Eygurande (Rupin) ; Tulle, sur la route du Pouget (Dr Puyaubert) ; Saint-Cernin (Farges). — Confolentais : Alloue, Ambernac, Confolens, Nieul, Chasseneuil, Saint-Maurice, Saint-Mary, etc., AR. (Crévelier) ; Grenor c^e^ de Chabanais (Le Gendre). — Nontronnais : doit exister, à rechercher.

C. æstivale Boreau (2). — Feuilles paraissant en automne, beaucoup plus grandes que celles de *C. autumnale*. Le bulbe, qui est très gros, produit 12-15 fleurs.

Corrèze : Prairies des environs de Sarsoux, c^e^ d'Ussel (Gonod d'Artemare, qui l'a cultivé), mais il n'est pas démontré que l'ampleur prise par la plante ne soit pas tout simplement le résultat de cette culture.

2. — VERATRUM

Périgone persistant à divisions sessiles ; trois styles divergents ; capsule formée de trois carpelles ; graines ailées.

1212. **V. album** Linné (Varaire blanc). — Racines à fibres

(1) Voir le *Règne végétal*, n° 11, du 15 décembre 1900, p. 121 : Le Colchique d'automne en Limousin (Ch. Le Gendre).

(2) Voir *Revue scientifique du Limousin*, T. III, p. 90 à 92.

épaissies. Tige, 6-10 décim., simple, très feuillée; feuilles entières plissées, engaînantes, les inférieures amples, elliptiques ovales, les supérieures lancéolées. Fleurs blanchâtres, nombreuses, en panicule terminale, irrégulière, munie de bractées. — Vivace. Juin-Août. Bois et pâturages montagneux.

Creuse : Cat. Pailloux, RR. Haute-Creuse, Pigerol, Fénier, La Courtine, Saint-Oradoux-de-Chirouze, Magnat (de Cessac); vallée de la Liège (de Litardière). — Corrèze : vallée de la Cère sous Camps, RR. (Rupin); Bonneygue, Eygurande, Sornac (Frère Georges); Aix, Saint-Fréjoux, etc. (Gonod); Meymac, Millevaches, pacage près de l'étang des Oussines (Gonod et Lachenaud); Saint-Fourchat ce de Peyrelevade (Lepetit); Brousseloux ce de Murat, où la plante ne fleurit pas tous les ans (Dr Boudicaud-Dumay); prairies au pied du Mont Audouze; prairies dans la ce de Bonnefond (Lepetit).

3. — NARTHECIUM

Périgone persistant à divisions étalées ; filet des étamines barbu ; style simple ; capsule allongée à 3 loges ; graines nombreuses, fusiformes.

1213. **N. ossifragum** Hudson (Narthécie des Marais). — Souche traçante; tige écailleuse, raide, droite; feuilles linéaires, lisses, en glaive. Fleurs jaunâtres avec une raie verte, en grappe terminale. — Vivace, Juillet-Août. Lieux humides et tourbeux.

Haute-Vienne : Saint-Sylvestre, Saint-Pierre-la-Montagne, Peyrat, Eymoutiers, forêt d'Aixe, Château-Chervix, Bussière-Galant, Grandmont, Le Cluzeau (Lamy); Rempnat, Meuzac (Le Gendre); Saint-Léonard (Van der Vœstine); Neuvic (Abbé Pinot); Coussac-Bonneval (Frère Gatien); Marval (Abbé Lecler); Châteauneuf (Blanchet); Saint-Yrieix (Descomps); Beaumont, Nedde, (Duris), etc. — Creuse : Cat. Pailloux, R. Royère (Pailloux); Guéret à Fayolle, Gentioux, Ceyroux, Châtelus-le-Marcheix, etc. (de Cessac); marais du Mazet et sur les bords de la Maulde (Jorrand et Frébault); AR. Linards (Ricardon); Saint-Marc-à-Loubaud (Vialatoux). — Corrèze : Obasine, Bordebrune, Beynat, Cornil, Puy-de-la-Fourche, Clairfage, champs de Brach, Servières, AC. (Rupin); Chauvanche ce de Saint-Pardoux-le-Vieux, RR. (Frère Georges); bords du Doustre ce du Jardin (Lachenaud); Meymac, Millevaches, étang des Oussines (Gonod et Lachenaud), etc. — Nontronnais : entre Bussière et Vieillecourt, Thiviers (Soulat-Ribette); environs de Mareuil (des Moulins).

Le Colchique, utilisé en médecine, et le Varaire, ou Verâtre, renferment des poisons très violents ; des enfants ont été empoisonnés en mangeant les graines de colchique. Il faut donc se méfier des ces plantes.

Famille CII. — LILIACÉES

Racine bulbeuse, fibreuse ou tubéreuse. Fleurs hermaphrodites; périgone à 6 divisions libres ou soudées en tubes ; 6 étamines ; ovaire simple, libre ; ordinairement un style ; trois stigmates ou un stigmate trifide; capsule à 3 loges ordinairement polyspermes ; graines non appendiculées.

1. — FRITILLARIA

Racine bulbeuse. Fleurs penchées; périgone caduc muni à la base d'une macule ou d'une fossette nectarifère. Etamines plus courtes que le style ; style allongé à stigmate trifide ; capsule obovoïde ou à 6 angles ; graines membraneuses aux bords.

1214. **F. Meleagris** Linné (Fritillaire Pintade). *Vulg.* : Damier, Gogue. — Bulbe petit, arrondi. Tige 2-4 décim., uniflore, dressée, feuillée au-dessous de son milieu; feuilles alternes, linéaires. Fleurs panachées en damier de losanges pourpres ou blanchâtres, quelquefois blanches; périgone à divisions elliptiques oblongues; style trifide; capsule petite, subglobulaire. — Vivace. Avril. Prés, bois.

Confolentais : prairies du calcaire à Saint-Claud et le long de la vallée du Son (Crévelier). — Nontronnais : CC. dans tous les prés entre Mareuil et La Rochebeaucourt (des Moulins).

2. — LILIUM

Fleurs grandes, en grappe pauciflore. Périgone à divisions pourvues en dedans et à la base d'une fossette nectarifère; style simple à stigmate à trois angles, capsule trigone ; graines aplaties.

1215. **L. Martagon** Linné (Lis Martagon). *Vulg.* : Turban. — Bulbe jaune; tige 5-10 décim., forte, dressée, ponctuée; feuilles ovales verticillées. Fleurs penchées, rougeâtres, ponctuées de pourpre foncé, ou blanches teintées de rose. (Var. *flore albicante* DC.). Périgone à divisions roulées en dehors. — Vivace. Juin-Juillet. Bois montagneux.

Haute-Vienne : coteaux de la rive gauche de la Vienne, de Condat au Bas-Marin (Abbé Lecler, Morel, Malinvaud), à retrouver. — Creuse : Cat. Pailloux, RR. Aubusson, bois à gau-

che de la Creuse vis-à-vis Sainte-Madeleine (Pailloux), les Houllades, dans le bois de Charras (de Cessac); vallée de Bauze, ruisseau de la Lune, Rochetaillade, ruisseau de Grôle, vallée de Trentloup (Jorrand et Frébault); bois de Châtres (Sarrassat). — Corrèze : Noailles à Entrecor, versant N.; forêt de Cousage, AC. (Rupin); — Confolentais : bords du Goire au-dessus du Trou-de-Trappe, RR. (Crévelier); bois rocailleux sur les bords de la Bonnieure, à 5 kilomètres de Chasseneuil (Thibaud).

3. — SCILLA

Fleurs en grappe, portées sur une hampe; périgone à divisions non soudées; étamines à filets glabres filiformes, insérées à la base des divisions du périgone, à anthères fixées par le dos; style à stigmate obtus ; graines presque globuleuses.

1216. **S. Lilio-Hyacinthus** Linné (Scille à racines de Lis). — Bulbes gros, à écailles lâches, produisant de nombreuses feuilles largement lancéolées et longues. Hampe terminée par une grappe ovoïde, rétrécie aux deux extrémités. Fleurs petites, d'un bleu clair, portées par des pédicelles munis chacun d'une bractée linéaire colorée. Graines brun-noir, chargées d'aspérités. — Vivace. Avril-Mai. Bois montagneux.

Haute-Vienne : Entre Saint-Martin et Saint-Priest-Taurion, à Tourniol, RR. (Lamy); rive droite du Taurion, au-dessus du Maureix, c^e^ de Saint-Laurent (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, AR. Guéret, Aubusson, Felletin, Saint-Vaury, Pionnat, etc. (de Cessac); Saint-Fiel, Saint-Marien, rive droite de la Tarde (Pérard); CC. dans la forêt de Chabrières (Le Gendre); Chamberaud (Sarrassat); vallée de Clairavaux (Pédon); AC. Sainte-Feyre-la-Montagne à Villefort (Lafay); CC. sur toutes les rives de la Creuse (Sarrassat); bois de Charasse près Aubusson (Rothkegel). — Corrèze: R. vallée de Chavanon (Frère Georges); prairies de la Dordogne, vivant en colonie (Gonod d'Artemare).

Scilla italica Linné (Scille d'Italie). *Vulg.* : *Jacinlhe des Jardiniers.* — Tige, 3-4 décim.; feuilles linéaires lancéolées. Fleurs bleuâtres, en grappe fournie, conique; bractées géminées, inégales.

Nontronnais : Fossé d'un pré au-dessous du parc de Thiviers (Soulat-Ribette).

Plante du Midi trouvée accidentellement dans le Nontronnais. N'appartient certainement pas à notre flore.

1217. **S. verna** Hudson. — Bulbes à couches concentriques produisant des feuilles linéaires, canaliculées, presque aussi longues que la hampe. Fleurs petites, d'un bleu clair, quelquefois blanches, en grappe courte peu fournie, portées par des pédicelles munis d'une seule bractée membraneuse; graines brun-noir, rugueuses. — Vivace. Avril. Bois, prairies.

Haute-Vienne : CC. — Creuse : RR.; environs d'Ahun (Pailloux); CC. à Banize (Bouteillé *in* Martin); Guéret, bois entre le Maupuy et la route de Limoges (Jorrand et Frébault). — — Corrèze : C. à Juillac, près le bourg, au bord de la route d'Ayen (Rupin); entre Concèze et Pompadour (de Lépinay). — Confolentais : Ansac, Ambernac, Hiesse, Lessac, dans les vallées du Goire, de l'Issoire, etc. CC. (Crévelier). — Nontronnais : terrains siliceux, C. Thiviers, Nontron, Piégut, landes de Bancul, etc. (Soulat-Ribette); Mareuil (des Moulins).

1218. **S. autumnalis** Linné (Scille d'automne). — Bulbes produisant des feuilles linéaires très étroites plus courtes que la hampe. Fleurs petites, d'un bleu violet, en grappe courte qui s'allonge au fur et à mesure de la floraison; pédicelles sans bractées; graines brun-foncé, rugueuses. — Vivace. Août-Septembre. Coteaux, prés, champs incultes.

Haute-Vienne : Pagnac, Saint-Victurnien, RR. (Lamy); L'Aumônerie ce d'Aixe (de Villelume); coteau en face du château de Cromac (Le Gendre). — Creuse : RR. pont de Glénic (Fillioux); Anzême, CC. sur les coteaux de la rive droite de la Creuse, entre le Pont-à-la-Dauge et Glénic, sur la rive droite du ruisseau de Mauques, entre les Fougères et le bourg d'Hem (Martin). — Corrèze : Chèvre-Cujol, vallée de Chastanet, puy de Crochet, le Chauzanel, La Roche, Cousage, la Ménagerie, la Pallen, la Chassagne (Rupin); Lesparce (de Lépinay); bords de la route du Pouget en face le moulin des Brocks (Dr Puyaubert). — Confolentais : coteaux de la vallée de la Vienne ce de Confolens à Saint-Germain et Availles, des vallées de l'Issoire, du Goire, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Terrains calcaires de Varaignes (Soulat-Ribette).

1219. **S. bifolia** Linné (Scille à deux feuilles). — Bulbes produisant deux feuilles (quelquefois trois) linéaires élargies. Fleurs moyennes d'un beau bleu, rarement blanches ou rosées, en grappe lâche formant un corymbe; pédicelles sans bractées ou munis de bractées très courtes en pointe; étamines à filets bleus; grai-

nes brunes. — Vivace, Mars-Avril. Coteaux, bois, prés, ombrages.

Haute-Vienne : Bords de la Briance, rive gauche du Taurion près de Saint-Martin, rive gauche de la Vienne près Aixe, Limoges, Saint-Pierre-la-Montagne, Le Dorat, Saint-Léonard, La Roche-l'Abeille, Saint-Yrieix (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, AC. Guéret, Aubusson, Grand-Bourg, Pionnat, Châtelus (de Cessac); Bellegarde, Glénic (Lafay); *var. bracteata* : Saint-Sulpice-le Guérétois (de Cessac); bois de Brugnat (Martin). — Corrèze : Cosnac, vallée de la Loire, Turenne à la Roche, Lapeyrouse, Nouailles à Entrecor, Larche au cirque de Laroche, C.; Uzerche, bords de la route de Tulle à Brive (Rupin); bois de Mareille (Frère Georges); Entrecor (de Lépinay); Tulle, vallée de la Gimelle (Fourgeaud; environs de Saint-Bonnet, bords de la route de Chameyrat (Dr Puyaubert); Sarsoux ce d'Ussel (Gonod) ; à Billac, vers La Force (Lamothe). — Confolentais : vallée du Goire et de l'Issoire (Crévelier); bords de la Bonnieure vers Cherves et Chasseneuil, bords du ruisseau de Négrat à Confolens (Thibaud).

4. — ORNITHOGALUM

Fleurs blanches ou blanc-jaunâtre, avec une strie verte sur le dos, en épi ou en ombelle, portées par des pédicelles naissant à l'aisselle de bractées membraneuses ; périgone à divisions libres ; étamines insérées sur le réceptacle, à filets élargis jusqu'au sommet ; style à stigmate obtus ; graines presque globuleuses.

1220. **O. umbellatum** Linné (Ornithogale en ombelle). *Vulg.* : Dame d'onze heures. — Bulbe à caïeux produisant des feuilles et des hampes. Feuilles radicales canaliculées, linéaires, tombantes. Fleurs en corymbe. Bractées inférieures dépassées par les pédicelles fructifères; pédicelles très inégaux, étalés après l'anthèse. — Vivace, Mai. Gazons, champs, vignes.

Haute-Vienne : Environs de Limoges, Panazol, Isle, Verneuil, etc. (Lamy); Châteauneuf (Abbé Nadaud). — Creuse : Sous-Parsat, pelouses à Mareilles, AC. (Lafay et Sarrassat). — Corrèze : Noailles, Puy de Crochet, vallée d'Entrecor, AR. (Rupin); Lesparce (de Lépinay); Chambon, C. (Vachal), Darazac, R. (Laygue); Audy, R. (Frère Georges); champs à Aixe (Gonod d'Artemare); Saint-Cernin, R. (Farges); Obazine, Tulle, Laguenne (Fourgeaud) ; La Borde ce de Saint-Germain-les-Vergne (Dr Puyaubert). — Confolenitas : Cà et là, Confolens, Ansac, Ambernac, Saint-Maurice, etc., plus commun

dans le calcaire (Crévelier). — NONTRONNAIS : R. Nontron, bords du Bandiat; Mareuil, C.; Thiviers, AC., etc. (Soulat-Ribette).

O. *angustifolium* Boreau (Ornithogale à feuilles étroites). — Diffère de l'espèce précédente par : feuilles linéaires plus étroites, dressées dans leur jeunesse; bractées moitié plus courtes que les pédicelles fructifères. — Mai-Juin. Lieux sablonneux, gazons, etc.

HAUTE-VIENNE : Jardins de la Banque de France et de l'Evêché (Lamy); Le Dorat (Abbé Pinot et Rougerie); Oradour-sur-Vayres (Vandermarcq); Saint-Martin-le-Mault, bords de la Benaize vers Montbon, Eymoutiers, Chaillac (Le Gendre); La Ribière c[e] de Saint-Priest-Taurion (Malamas). — CREUSE : RR. Feuyas et les Chézeaux près Pionnat (Neyra); Chénérailles (de Cessac); la Nouzière près Guéret (Faivre); la Valette près Sainte-Feyre; Magnat, près Jarnages, Guéret à Courtille (Martin); Saint-Laurent, R. (Lafay). — CORRÈZE : Chasteaux, au-dessus du Blagour, R. (Rupin). — NONTRONNAIS : Nontron, Mareuil, Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

O. divergens Boreau (Ornithogale divergent). — Caïeux ne produisant pas de feuilles tant qu'ils adhèrent à la plante. Pédicelles fructifères arqués au sommet; bractées beaucoup plus courtes que les pédicelles. — Vivace. Avril-Mai. Pelouses, gazons, champs cultivés, vignes.

HAUTE-VIENNE : Limoges, dans les champs à Corgnac, près du Poudrier, RR. (Abbé Lecler, Lamy); Verneuil (Fage). — CORRÈZE : Brive, Saint-Antoine; vallée de Planchetorte; le Chauzanel, Entrecor, C. (Rupin). — NONTRONNAIS : Thiviers (Soulat-Ribette).

La var. *angustifolium* paraît la plus répandue en Limousin. Du reste, les stations de ces plantes manquent de fixité ; souvent leur présence résulte d'une naturalisation, la *Dame d'onze heures* étant cultivée dans les jardins.

1221. **O. pyrenaicum** Linné (Ornithogale des Pyrénées). — Feuilles non desséchées à l'anthèse. Fleurs en épi serré au sommet et dépassé par les bractées; pédicelles fructifères apprimés. — Vivace. Juin-Juillet. Bois, pieds dus haies, lieux couverts.

HAUTE-VIENNE : Proximart c[e] de Panazol, pré voisin de la gare de Beynac, Isle, AC. le long d'une haie près du moulin du gué de Vertamont, Darnac, etc. (Lamy); au Pas-du-Chapt c[e] de Condat (Abbé Lecler); Vayres (Rodeau); Le Vigen (Le Gendre); — CREUSE : R. Saint-Sébastien, bois de la Garenne

(Lafay). — Corrèze : Turenne, Linoire, Russac, Entrecor près le Blagour, Lissac, AR. (Rupin); Saint-Cernin, AC. (Farges); la Praderie, près Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Pleuville et probablement ailleurs dans le calcaire, R. (Crévelier). — Nontronnais : La Filolie, près Thiviers (Soulat-Ribette).

O. sulfureum R. et Schulter (Ornithogalle jaunâtre). — Feuilles se desséchant au moment de la floraison. Fleurs en épi lâche jusqu'au sommet, à bractées ne dépassant pas les fleurs; pédicelles fructifères ascendants. — Vivace. Mai-Juin. Prés, pâturages.

Haute-Vienne : Cavités des roches de serpentine près du Martoulet, Champagnac, C. dans les vallées de la Briance, de la Gartempe, de la Brame (Lamy, Abbé Lecler); forges de La Rivière (Lamy). — Creuse : RR. petit vallon de la Chabussière en face du moulin Grand (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Fontille (de Lépinay). — Confolentais : dans le calcaire vers Champagne-Mouton (Crévelier) ; CC. sur les bords de la Bonnieure, de Chasseneuil à Cherves (Thibaud). — Nontronnais : C. à Bussière-Badil, Nontron, Mareuil, Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

5. – ALLIUM

Plantes à odeur forte ; racine bulbeuse. Fleurs en ombelle renfermées avant leur développement dans une spathe ; divisions du périgone libres ou soudées à la base ; capsule triangulaire à 3 valves ; graines anguleuses comprimées.

1222. **A. paniculatum** Linné (Ail en panicule). — Plante à odeur herbacée; tige, 4-9 décim., cylindrique, garnie de feuilles jusqu'au milieu; feuilles linéaires, fistuleuses, vertes. Spathe à valves inégales, plus longues que les fleurs. Ombelle de fleurs roses, à pédicelles inégaux, rarement entremêlées de bulbilles; étamines à filets simples; ovaire à angles chargés d'aspérités. — Vivace. Juillet-Août. Champs, vignes, jardins.

Haute-Vienne : Isle, jardin du Caillaud. RR. (Lamy); jardin au Dorat (Abbé Lecler). — Confolentais : Jardin du Pignoux, aux environs de Confolens; terres cultivées dans la ce d'Hiesse, R. (Crévelier).

1223. **A. flavum** Linné (Ail jaune). — Tige, 1-4 décim., cylindrique, garnie de feuilles jusqu'au milieu; feuilles linéaires, lis-

ses. Spathe à deux valves terminées par des pointes inégales, beaucoup plus longues que les fleurs. Ombelle de fleurs jaunes, penchées, portées par d'assez longs pédicelles, non entremêlées de bulbilles; étamines à filets simples. — Vivace, Juillet-Août. Lieux secs, collines, bois, etc.

Corrèze : Bort, au saut de la Saule (Rupin); n'a pas été retrouvé par Gonod d'Artemare.

1224. **A. carinatum** Linné (Ail en carène). — Tige, 4-6 décim., cylindrique, garnie de feuilles jusqu'au milieu; feuilles linéaires, planes, charnues. Spathe à valves terminées par une pointe beaucoup plus longue que les fleurs. Ombelle de fleurs roses ou violet foncé, entremêlées de bulbilles; étamines toutes à filets simples, très saillantes. — Vivace. Juillet-Août. Lieux secs et sablonneux.

Corrèze : Argentat, près Molinier R. (Vachal).

1225. **A. oleraceum** Linné (Ail des cultures). — Plante à odeur alliacée très prononcée; tige, 4-6 décim., cylindrique, garnie de feuilles jusqu'au milieu; feuilles linéaires, fistuleuses, demi-cylindriques. Spathe à valves inégales, terminées par une pointe beaucoup plus longue que les fleurs. Ombelle lâche de fleurs d'un rose brun-sale, pendantes, portées par de longs pédicelles, entremêlées de nombreux bulbilles. Etamines à filets simples, incluses; ovaire tronqué au sommet. — Vivace. Août. Bords des chemins, des haies, dans les champs.

Haute-Vienne : Limoges, Thiat c[e] d'Isle, Aixe, Verneuil, C. (Lamy); bords de la Vienne à Saint-Junien (Abbé Lecler). — Creuse : RR. Crozant (de Cessac); AC. Les Bordes, la Salesse, etc. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Saint-Cernin au Soulier, au-dessus de la fontaine (Rupin); chemin de Mérat (Fourgeaud); Tulle, environs du Carmel (D[r] Puyaubert). — Nontronnais : environs de Thiviers.

A. complanalum Boreau (Ail à feuilles planes). — Plante plus robuste que l'*A. oleraceum*; feuilles presque planes, à peine fistuleuses. Fleurs mélangées de rouge et de verdâtre, entremêlées de bulbilles plus gros et formant une ombelle plus fournie. — Fleurit quinze jours plus tôt; croît dans les mêmes lieux.

Haute-Vienne : Aixe et Isle, dans les vignes (Lamy), à spathe moins allongée que dans le type. — Nontronnais : Varaignes, Saint-Pardoux (Soulat-Ribette).

A. Schænoprasum Linné (Ail civette). *Vulg.* : Appétits, Ciboulettes. — Bulbes composés ; tiges 15-25 centim., presque nue ; feuilles cylindriques, creuses, linéaires. Ombelle de fleurs rosées, sans bulbilles ; étamines incluses, toutes à filets simples. — Vivace. Juin-Juillet. Spontané sur les rochers humides.

CC. près de nos limites, sur des rochers granitiques des bords de la Vienne, entre Availles-Limousine et l'Isle-Jourdain (Viennene). Indiqué par erreur sur les rochers de la cascade du saut de la Virolle près Bort, par Gonod. — Plante cultivée dans les jardins.

1226. **A. Victorialis** Linné (Ail Victorial). *Vulg.* : *Ail serpentin.* — Souche oblique, très allongée ; tige, 3-5 décim., dressée, feuillée jusqu'au milieu ; feuilles vertes à limbe large, elliptique. Spathe courte à une seule valve. Ombelle globuleuse de fleurs verdâtres ou jaunâtres, à pédicelles assez longs. Etamines toutes à filets simples. — Vivace, Juillet-Août. Pelouses des montagnes.

Corrèze : Treignac, saut de la Virole, bords de la Vézère, rive gauche (Rupin) ; abondant aussi sur la rive droite (Lachenaud) ; Les Monédières, taillis qui couvrent la Jarrige (Dr Puyaubert).

1227. **A. ericetorum** Thon (Ail des Landes). — Bulbe allongé ; tige, 3-4 décim., cylindrique, droite, feuillée seulement à la base ; feuilles linéaires. Spathe à deux valves courtes, égales. Ombelle globuleuse formée par de nombreuses fleurs blanches, quelquefois un peu tachées de rose au sommet, sans bulbilles. Etamines toutes à filets simples, longuement saillantes. — Vivace. Août-Septembre. Bruyères humides.

Nontronnais : RR. rive gauche de l'Isle, à 4 kilom. de Thiviers (Soulat-Ribette).

1228. **A. fallax** Don (Ail douteux). *Vulg.* : *Ail des mulets.* — Souche horizontale ; tige, 2-3 décim., anguleuse, entourée à la base de gaines rougeâtres ; feuilles linéaires, planes, radicales. Spathe courte à 2-3 valves. Ombelle composée de fleurs nombreuses, d'un rose pourpre, sans bulbilles ; étamines à filets simples, un peu saillantes. — Vivace. Juillet-Août. Dans les rochers.

Corrèze : Bort au saut de la Saule (Rupin).

1229. **A. ursinum** Linné (Ail des Ours). — Bulbe allongée ; tige cylindrique, nue, droite ; feuilles radicales à limbe élargi, ovale

lancéolé. Spathe à une seule valve. Ombelle lâche, formée par de grandes fleurs blanches, à pédicelles allongés et à forte odeur alliacée; étamines toutes à filets simples, non saillantes. — Vivace. Avril-Mai. Bords des ruisseaux, bois, haies, lieux frais et couverts.

HAUTE-VIENNE : RR. Verneuil-Moutier (Abbé Pinot); Thiat, bois du Ratier (Lamy); bois de Chez-Perraud c^e de Gajoubert (de Villelume); environs de Lussac-les-Eglises (Abbé Nadaud); c^e de Glanges (Abbé Charbonièras). — CREUSE : Cat. Pailloux. R. Aubusson, ruisseau de Beauze, Chambon (Pailloux); bords du Cher à Chambouchard (de Lambertie); Trenloup près Alleyrat (Bozon); Saint-Dizier-les-Domaines (Bussière); Chastelux c^e de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin); Rochetaillade (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : vallée d'Entrecor, coteaux exposés au Nord, entre le Gour et le Blagour, C. (Rupin). — CONFOLENTAIS : bords de la Charente, entre Ambernac et Charroux (Crévelier); près de Chasseneuil à l'entrée d'une grotte (Thibaud). — NONTRONNAIS : Thiviers, bords d'un ruisseau, au-dessous de la carrière du balaste (Soulat-Ribette).

1230. **A. vineale** Linné (Ail des vignes). — Plante à odeur alliacée très forte; bulbe composé; tige, 4-8 décim., cylindrique, grêle, feuillée jusqu'au milieu; feuilles cylindriques, souvent tortillées au sommet. Spathe caduque, courte. Ombelle à fleurs lilas, rarement blanches, mélangées de bulbilles, à pédicelle brusquement renflé globuleux sous la fleur. Etamines à filets trifides à pointes latérales plus longues que celles portant l'anthère. — Vivace. Juillet-Août. Vignes, champs arides, etc.

HAUTE-VIENNE : CC. — CREUSE : Cat. Pailloux. R., Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac). — CORRÈZE : Chèvre-Cujol, Puy-de-Crochet, C. (Rupin); Tulle, derrière la préfecture (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS et NONTRONNAIS : C.

Var. compactum Thuillier. — Variété différant du type par l'absence des fleurs qui sont remplacées par des bulbilles.

HAUTE-VIENNE : Champ de seigle en sortant de Saint-Martial et sans doute ailleurs (Le Gendre). — CREUSE : CC. — CORRÈZE : Argentat, dans les jardins (Vachal); Darazac (Laygue); Brive (Rupin). — Souvent mélangé avec le type et plus commun que lui.

1231. **A. sphærocephalum** Linné (Ail à tête ronde). *Vulg.* Echalot de serpente. — Plante à odeur alliacée assez forte; tige, 4-5

décim., cylindrique, feuillée jusqu'au milieu ; feuilles demi-cylindriques, fistuleuses à la base. Spathe caduque à feuillets courts. Ombelle de fleurs d'un beau rouge sans bulbilles ; étamines saillantes, celles à filet trifide à pointes latérales plus courtes que la pointe portant l'anthère. — Vivace, Juin-Août. Vignes, champs pierreux, terrains sablonneux.

HAUTE-VIENNE : CC. dans les terres cultivées à la Carrière c^e de Saint-Bazile (Rodeau). — CREUSE : RR. Glénic (Neyra) ; nouvelle route de Felletin au-dessous de Fourrier, Aubusson, R. (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Chèvre-Cujol, Chasteaux, Ayen, Pampelonne, AC. ; Bort, aux Orgues et au saut de la Virolle (Rupin) ; route de Chanac et route de Laguenne à Ladignac (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Montaumart c^e de Lessac, R. (Crévelier). — NONTRONNAIS : près de Saint-Martial-de-Valette (Dr Sauvo).

Var. bulbiliferum Loret. — Fleurs de l'ombelle entremêlées de nombreux et gros bulbilles.

CONFOLENTAIS : Chastenay c^e d'Ansac. R. (Crévelier).

On cultive et on peut rencontrer en dehors des jardins :
L'Ail commun (*A. sativum* Linné).
L'Ail rouge ou Rocambole (*A. scorodoprasum* Linné).
Le Poireau (*A. Porrum* Linné).
L'Ail faux Poireau ou Carambole (*A. ampeloprasum* Linné).
L'Echalotte (*A. ascalonicum* Linné).
L'Oignon (*A. Cepa* Linné).
L'Oignon d'hiver, Ail fistuleux ou Ciboule commune (*A. fistulosum* Linné).
Ces espèces sont des plantes potagères qui ne peuvent trouver place dans une flore des espèces spontanées.

6. — ERYTHRONIUM

1232. **E. dens-canis** Linné (Erythrone dent de chien). — Racine à bulbes oblongs en forme de dent. Hampe grêle, 15-25 cent. Feuilles, au nombre de deux, partant de la base de la hampe et l'engaînant, opposées, très entières, elliptiques aiguës, à limbe maculé de taches brunes ou blanchâtres. Fleur solitaire, penchée, grande, rose, quelquefois blanche, jaunâtre à la base, à divisions très ouvertes, puis réfléchies après l'anthèse. Style à stigmate trifide. Capsule globuleuse à 3 valves ; graines arrondies. — Vivace, Mars-Avril. Bois des montagnes.

HAUTE-VIENNE : CC. dans les bois de Bonnefond ; Saint-Just sur les bords de la Vienne ; bois à Nedde, à Verviale (Lamy) ; bois d'Epied à Masléon (Van der Wœstyne) ; Eymoutiers, bois de Crouzat (Duris) ; bois de Saint-Just (Brouard). — CREUSE :

Cat. Pailloux, Aubusson (Pailloux); Felletin (Lamy); Gentioux, Faux-la-Montagne, etc. (de Cessac); La Courtine, Féniers, le Mas-d'Artige, Royère, Moutier-Rozeille, bois de Confolens (Lafay, Sarrassat); sur les bords du ruisseau de Bauze, Rochetaillade, Saint-Merd-la-Breuille (Jorrand et Fréhault); vallée de Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : Servière. (Chrys. de la Place); Darazac, R. (Laygue); Bort, près la cascade, environs d'Ussel (Frère Georges); bois au-dessus de la cascade de la Virolle c^e de Lestard (Le Gendre); Tulle, Corrèze (Dr Puyaubert); Ambrugeat (Lachenaud).

7. — ENDYMION

1233. **E. nutans** Dumort (Endymion penché). *Agraphis nutans* Linck. *Vulg.* : Muguet bleu, Jacinthe bâtarde, Jacinthe sauvage. Petite Jacinthe. — Bulbe arrondi produisant des feuilles plus courtes que la hampe, étalées, largement linéaires en gouttière. Hampe droite, 1-4 décim., terminée par une grappe penchée de 5-20 fleurs odorantes, bleues, rarement blanches. Un style à stigmate trigone; capsule à 3 loges; graines globuleuses. — Vivace, Avril-Mai. Bois, prés, bords des haies.

C. ou CC. presque partout. — CORRÈZE : ne figure pas dans le Cat. de Rupin par suite d'un oubli, car la plante existe à Tulle dans le pré du Carmel (Fourgeaud). — NONTRONNAIS : sur les bords de l'Isle aux environs de Thiviers (Soulat-Ribette); C. aux environs de Mareuil (des Moulins).

Var. Alba. — A fleurs blanches.

HAUTE-VIENNE : RR. dans les bruyères entre Le Dorat et Saint-Sornin; bords de la Brame à Oradour (Abbé Lecler); C. bords d'un petit ruisseau sous Laron c^e de Bussière-Galant (Lamy). — CREUSE : Mouchetard (de Cessac); près La Souterraine, dans le bois de Bessac (Joyeux); Glénic (Lafay); forêt de Chabrières (Sarrassat). — CORRÈZE : Tulle, près du Carmel (Fourgeaud).

8. — MUSCARI

Racine bulbeuse. Périgone coloré, ovale globuleux, resserré à la gorge, à 6 dents courtes ; étamines incluses, insérées sur le tube ; stigmate presque trigone ; capsule à trois angles saillants ; graines anguleuses.

1234. **M. racemosum** DC. (Muscari à grappe). — Feuilles toutes radicales, linéaires jonciformes, tombantes. Hampe droite,

nue, 10-12 centim. Grappe courte, ovale, très dense; fleurs bleu-foncé à dents blanchâtres, petites, ovoïdes, penchées. Les supérieures stériles. — Vivace, Avril-Mai. Champs, vignes.

HAUTE-VIENNE : Le Dorat, vignes, près l'école de dressage (Abbés Lecler et Michel); Eymoutiers à Legaud dans des champs de trèfle incarnat; a persisté trois ans, puis à disparu (Duris). — CORRÈZE : champs de Saint-Pardoux-le-Vieux (Frère Georges *in* Rupin). — CONFOLENTAIS : C. dans le calcaire, les Pins, Beaulieu, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Varaignes (Dr Sauvo).

D'après Lamy, le Muscari du Dorat serait *M. neglectum* Guss. Or cette plante, dit Boreau,est deux fois plus robuste que *M. racemosum* dans toutes ses parties. Tel n'est pas le cas du *Muscari* que nous avons sous les yeux; aussi n'admettons-nous pas pour le présent le *M. neglectum* dans notre flore.

1235. **M. botryoides** D. C. (Muscari botryde). — Diffère de l'espèce précédente par : feuilles dressées. Grappe formant au début un épi aigu, puis devenant cylindracée et atteignant 4-7 cent. de longueur. Fleurs à pédicelles recourbés après l'anthèse. — Vivace, Mars-Avril. Prés, vignes, champs.

HAUTE-VIENNE : Aixe (Abbé Rougerie *in* Lamy); vignes de l'hospice du Dorat (Abbé Lecler).

1236. **M. comosum** Miller (Muscari à toupet). *Vulg.* : Oignon de Serpent, Ail à toupet. — Feuilles longues, linéaires, élargies, canaliculées, raides et denticulées sur les bords. Hampe de 3-5 décim., droite, simple, portant quelques feuilles. Grappe devenant très allongée. Fleurs inférieures d'un brun livide, étalées horizontalement, les supérieures d'un beau bleu clair vif, stériles, rapprochées en forme de houppe, portées sur de longs pédicelles. — Vivace, Mai-Juillet. Champs cultivés.

HAUTE-VIENNE : CC. autrefois à Limoges sur l'emplacement du champ de Juillet, au Treuil, près la gare; le Dorat, près Foncombeau, Verneuil (Abbé Lecler); sous Laron ce de Bussière-Galant (Lamy); a existé pendant trois ans à Legaud ce d'Eymoutiers, puis a disparu (Duris); Limoges, sur les bords de la Valoine (Le Gendre). — CREUSE : Cat. Pailloux; AR. Aubusson (Bozon); Ajain (Neyra); Saint-Fiel, Anzême, etc. (de Cessac); Pont-à-l'Evêque, Barbant, Valette, Guéret à Pommeilles, Châteauvieux, etc. (Martin); champs de Marsillat (Jorrand et Frébault); trouvé dans un champ à Quiondeneix ce de Néoux en

1916, n'a pas été revu depuis (Rothkegel). — CORRÈZE : C. partout dans l'arrondissement de Brive (Rupin); Argentat, Saulières (Vachal); Tulle, La Bachellerie (Fourgeaud et Dr Puyaubert); AC. dans les environs d'Ussel (Frère Georges). — CONFOLENTAIS : C. dans le calcaire; AR. dans les environs de Confolens (Crévelier). — NONTRONNAIS : AC. Thiviers, Nontron, etc. (Soulat-Ribette).

9. — HEMEROCALLIS

Racines fasciculées à fibres épaisses ou renflées. Périgone à 6 divisions étalées, soudées en tube étroit cylindrique à la base ; étamines insérées sur la gorge ; stigmate à 3 lobes; capsule charnue, coriace, à 3 angles; graines irrégulièrement anguleuses.

1237. **H. fulva** Linné (Hémérocalle fauve). — Tige, 6-10 décim., dressée; feuilles rubanées, largement linéaires. Fleurs très grandes, d'un jaune-safrané teinté de pourpre, inodores, en entonnoir, en panicule lâche, à divisions veinées. — Vivace, Juillet-Août. Naturalisée çà et là.

HAUTE-VIENNE : Dans un pré, sur les bords de la Briance, au Pont-Rompu, C. en cet endroit (Malinvaud). — NONTRONNAIS : environs de Nontron (des Moulins).

1238. **H. flava** Linné (Hémérocalle jaune). *Vulg.* : Lis asphodèle, Lis jaune. — Tige, 8-10 décim., divisée en 2-3 rameaux; feuilles nombreuses, étroitement linéaires, aiguës, carénées. Fleurs grandes, en grappe lâche, d'un jaune tendre à odeur de fleurs d'oranger, à divisions non veinées. — Vivace. Mai-Juin. Naturalisée çà et là.

HAUTE-VIENNE : Station découverte il y a près de 70 ans par Lamy sur les bords de la Vienne, rive gauche, au-dessous du pont d'Aixe. La plante occupe sur ce point un cercle de 2 mètres de diamètre environ (Le Gendre). Si, par hasard, on la rencontre à Logerie, sur les bords de la Valoine, c'est que l'essai de naturalisation fait par l'Abbé Lecler aura réussi.

10. — PHALANGIUM

Racines à fibres charnues. Fleurs blanches. Périgone à 6 divisions libres. Etamines insérées sur le réceptacle Stigmate simple. Capsule globuleuse trigone. Graines anguleuses, rugueuses, noirâtres.

1239. **P. Liliago** Schreber (Phalangère fleur de lys). — Tige, 4-6 décim., droite, presque nue, rarement rameuse au sommet.

Feuilles radicales engaînantes, allongées, terminées en pointe, ne dépassant pas 5 mm. de largeur. Pédoncule articulé, accompagné d'une bractée moitié plus courte que lui, longuement acuminée en alène. Fleurs grandes, formant une grappe simple qui termine la tige. — Vivace. Mai-Juin. Landes, coteaux, bois secs et montueux.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne à Saint-Léonard ; C. au confluent de la Combade (Van der Vœrtyne) ; bois au-dessus de l'usine des Roches c^{e} de Saint-Priest-Taurion (Le Gendre). — — Creuse : RR. Aubusson (Lamy) ; coteau de la Tardes, vis-à-vis Bonlieu (Pailloux) ; Breuil, près Pionnat (Neyra) ; bords de la Vouèze, près Chambon (Lacaud) ; Aubusson à Sainte-Madeleine, au-dessus des deux tunnels (Jorrand et Frébault) ; Moutier-Roseille, à Confolens, bois, route d'Aubusson à Felletin (Lafay, Rothkegel). — Corrèze : vallée d'Entrecor, près le Blagour, Puy-Gérald, R. Fontille (de Lépinay) ; Argentat, Disteils (Vachal) ; bords de la Dordogne (Laygue) ; Bort saut de la Saule, R. (Rupin) ; Tulle, route du Pouget en face le moulin de Bracks (Dr Puyaubert). — Confolentais : brandes du bois de Lacaux, Ansac, R. ; Ambernac (Crévelier). — Nontronnais : environs de Thiviers, R. (Soulat-Ribette).

1240. **P. ramosum** Lamarck (Phalangère rameux). *Vulg.* : Herbe à l'Araignée. — Tige, 4-6 décim., droite, nue, rameuse au sommet. Feuilles radicales terminées en pointe, au plus larges de 3-5 mm. Pédoncule articulé, accompagné d'une bractée en alène, à peine égale au cinquième de sa longueur. Fleurs petites, en panicule lâche. — Vivace. Juin-Juillet. Coteaux arides et bois montueux, dans le calcaire.

Corrèze : Noailles, entre le Mourazou et Lagorse ; Entrecor, exposit. sud ; Chasteaux ; le cirque de La Roche, la Ménagerie au-dessus de Cousage ; Ayen, puy de Pampelonne, C. (Rupin) ; Puy-Girard (de Lépinay). — Nontronnais : environs de Varaignes, RR. (Sauvo) ; Saint-Pardoux-la-Rivière (Soulat-Ribette) ; Mareuil (des Moulins).

11. — SIMETHIS

1241. **S. bicolor** Kunth (Simethis bicolore). — Racine tubéreuse à fibres épaisses. Tige, 3-5 décim., dressée, flexueuse, rameuse au sommet. Feuilles toutes radicales, linéaires (4-7 mm.), striées, presqu'aussi longues que la tige. Grappe courte formant une panicule lâche. Pédoncules munis de petites bractées.

Fleurs petites, blanches à l'intérieur, d'un rose violacé en dehors. Périanthe à divisions resserrées en tube à la base; étamines insérées à la base de ces divisions. Capsule presque globuleuse; graines noires, luisantes, arillées. — Vivace, Mai-Juin. Taillis, landes, bruyères.

HAUTE-VIENNE : C. entre les étangs et le bourg d'Azat-le-Riz (Lamy); landes de Darnac (Abbé Pinot); landes entre Cherbois et Lussac ce de Jouac (Le Gendre). — CORRÈZE : bords du Doustre (Lachenaud). — CONFOLENTAIS : brandes des Roufferies, vers Pinardeau, roches de Frochet et çà et là dans l'intervalle, R. (Crévelier).

12. — ASPHODELUS

Périgone à divisions étalées. Etamines à filets élargis et poilus à la base, enveloppant l'ovaire.

1242. **A. sphærocarpus** Gren et Godr. (Asphodèle à fruit rond). *A. albus* Desvaux. *Vulg.* : *Nones*, *Porreau de chien.* — Racine composée de tubercules fusiformes en faisceau. Feuilles toutes radicales, raides, glauques, très longues, larges de 12-15 mm. en forme de glaive. Hampe nue, 8-15 décim., droite. Fleurs nombreuses, grandes, blanches avec des lignes brunes ou rougeâtres, formant une longue grappe, entremêlées de bractées linéaires. Capsule ovale arrondie, à trois loges; graines noires. — Vivace. Mai-Juillet. Bois, landes, bruyères, coteaux secs.

HAUTE-VIENNE : AC. Aixe à l'Amônerie (de Villelume, 1810); Isle, Aixe, Châlus, Limoges, Bussière-Galant, Lafarge (Lamy); Blanzac, Le Dorat, Saint-Sornin, Saint-Martial (Abbé Lecler); Eymoutiers entre Les Cheissoux et Bujaleuf (Duris); Balledent (Simon); Meuzac, Ladignac, Condat, entre Lussac et Saint-Sulpice-les-Feuilles, etc. (Le Gendre); Bersac (Berger). — CREUSE : RR. environs de Linards (Monnet et Bonnafoux); La Mersolle, Lourdoueix-Saint-Pierre, Chéniers (Martin). — CORRÈZE : CC. dans les arrondissements de Tulle et de Brive. Arrondissement d'Ussel : R. à Valbenette (Frère Georges); Neuvic, Sérandon, bords de la Ganne à la Cascade (Gonod d'Artemare); Meymac, Millevaches, étang des Oussines (Gonod et Lachenaud). — CONFOLENTAIS : CC. dans la partie granitique et tertiaire de l'arrondissement (Crévelier). — NONTRONNAIS : Mareuil, Thiviers, C. (Soulat-Ribette).

Variétés à rechercher, basées sur la grosseur et la forme du fruit.

A. ramosus Linné (Asphodèle rameux). — Diffère de l'espèce précédente par ses tubercules globuleux, sa grappe rameuse formant une panicule, ses bractées plus larges et plus courtes. — Espèce habitant la région méditerranéenne.

Corrèze : Vallée de Planchetorte sous Montplaisir, RR. (Rupin); bois du Gris (de Lépinay). — Stations à contrôler.

Horticulteurs et jardiniers puisent largement dans cette famille.

Les premiers y trouvent de très belles plantes, telles que la Fritillaire, les Lis, les Jacinthes, les Hémérocalles et surtout les Tulipes. On sait que des amateurs de tulipes consacrent des sommes considérables à la réunion de collections pouvant se composer de 12 à 1.500 espèces ou variétés.

Les Oignons, Poireau, Ail, Echalotte, etc., dont les usages sont si connus, appartiennent au genre *Allium*.

Famille CIII. — SMILACÉES

Racines fibreuses, généralement à rhizome rampant, souvent constitué par une tige souterraine. Fleurs hermaphrodites ou dioïques par avortement. Périgone à 6 divisions (rarement 4 ou 8). Etamines 6, quelquefois 4 ou 8, rarement 3. Ovaire libre ; 1-5 styles ; stigmate entier ou trigone. Fruit bacciforme, indéhiscent, à 3 loges.

1. — PARIS

1243. **P. quadrifolia** Linné (Parisette à 4 feuilles). *Vulg.* : Raisin de renard, Etrangle loups. — Souche horizontale. Tiges, 2-3 décim., cylindrique, droite, simple, glabre, portant au sommet 4 feuilles sessiles, opposées en croix (rarement 3, 5 ou 6) du centre desquelles part un pédoncule uniflore. Feuilles glabres, entières, nerveuses, ovales, terminées en pointe. Fleurs hermaphrodites, verdâtres, à périgone persistant, à 8 divisions horizontales (rarement 6); les 4 extérieures beaucoup plus grandes que les intérieures. Etamines 8. Baie noirâtre à 4 loges. — Vivace. Avril-Mai. Bois.

Haute-Vienne : Grandmont, Eybouleuf, RR. (Lamy); Châteauneuf, bords de la Combade (Abbé Charbonièras); rive gauche du Taurion, Saint-Martin-Terressus (Malamas). — Creuse : Guéret, forêt de Chabrières, Chénérailles, Châtelus-le-Marcheix, Grand-Bourg, Pionnat de (Cessac); La Noneix-Vieille c[e] de Néoux (Rothkegel); Ahun, Chamberaud (Abbé Lecler); Aubusson, AC. (Jorrand et Frébault); Clairavaux (Pedon); Saint-Sylvain-Bellegarde (Abbé Pinot); AR. Sous-Parsat-le-Donzeil (Lafay). — Corrèze : Bort, entre Aubazine-Basse et le Chassaing (Rupin); Mareille c[e] d'Ussel (Frère Georges); Aix, bois de Ciarneix (G. d'Artemare).

2. — POLYGONATUM

Rhizome souterrain, traçant, avec de distance en distance une cicatrice en forme de sceau. Feuilles sessiles ou presque sessiles, entières. Fleurs hermaphrodites, axillaires, blanches maculées de vert sur les dents ; périgone cylindrique à 6 dents dressées ; 6 étamines ; ovaire à 3 loges ; baies globuleuses à 3 loges.

1244. **P. multiflorum** Allioni (Polygonier multiflore). *Vulg.* : Muguet de Serpent, Herbe aux charpentiers, Herbe aux panaris. — Tige, 3-8 décim., cylindrique. Feuilles alternes, oblongues. Pédoncules portant 2-6 fleurs grêles, contractées au milieu. Baies d'un bleu noirâtre. — Vivace. Mai. Le long des haies humides, dans les bois frais.

Pieds souvent espacés là où croît la plante, mais C. ou CC. surtout dans les terrains granitiques et tertiaires de la région.

1245. **P. vulgare** (Polygonier commun). *Vulg.* : Sceau de Salomon, Grenouillet. — Tige, 3-4 décim., anguleuse, striée. Feuilles alternes, ovales ou ovales lancéolées. Pédoncules portant 1-2 fleurs grosses, non contractées en leur milieu. Etamines à filets glabres. Baies d'un bleu noirâtre. — Vivace, Août-Mai. Bois pierreux, surtout dans le calcaire.

Creuse : RR. bois de Chénérailles (Pailloux); Moutier-Roseille; bois de Nalèche; Saint-Pierre-le-Bost, lieux tourbeux, R. (Lafay). — Corrèze : Turenne entre Bria et Nazareth, bords de la Couse sous Jugeals, La Fage de Noailles en face la Vapodie, Entrecor sous Coutinard, Saint-Cernin, C. (Rupin); Argentat, vallée de l'Echamel, R. (Vachal); Treignac, bords de la Vézère, saut de la Virole, Les Monédières, AC.; Bort, route d'Ussel, C. (Rupin). — Nontronnais : Bois aux environs de Mareuil (Soulat-Ribette).

1246. **P. verticillatum** Allioni (Polygonier verticille). — Tige anguleuse, fistuleuse, dressée, 4-7 décim., Feuilles verticillées, ordinairement par 4, sessiles, lancéolées, linéaires acuminées, très nombreuses. Pédoncules axillaires, verticillés. Fleurs très petites; périgone cylindrique. Baies rouge-violet. — Vivace. Mai-Juin. Bois des montagnes.

Creuse : Lisière des hêtraies à La Courtine (de Littardière); Aubusson, RR. ruisseau de la Lune près de son embouchure (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Ussel, AR. bois de Ciarneix (Gonod d'Artemare).

3. — CONVALLARIA

1247. **C. maialis** (Muguet de Mai). *Vulg.* : Petit Muguet, Lis des vallées. — Racine longuement rampante, oblique, noueuse, garnie de fibres. Feuilles 2, rarement 3, radicales, ovales oblongues, glabres, luisantes. Hampe, 15-20 centim., portant une grappe unilatérale de fleurs hermaphrodites, blanches, à odeur suave, en grelot, attachées à de courts pédicelles; périgone à 6 dents courtes renversées. Ovaire à 3 loges; baie globuleuse rouge, à 3 loges monospermes. — Vivace. Mai. Bois, lieux couverts.

Haute-Vienne : AC. Isle, Aixe (Lamy); Feytiat, Magnac-Laval (Abbé Lecler); bois de Bort ce de Rilhac-Rancon, bois de Champsiaux (Le Gendre); bois de Bouéry (Joyeux); Vayres (Rodeau); Balledent (Duchâteau); Rançon (de Villelume); Nantiat (Soulat-Ribette); forêt de Saint-Gilles (Abbé Charbonièras), etc. — Creuse : AC. Guéret, Aubusson, Chénérailles, Saint-Vaulry, Grand-Bourg, etc. (de Cessac); Les Grands-Bois, vallée de Poussanges (Rothkegel); C. dans la forêt de Chabrières (Le Gendre). — Corrèze : Entrecor, Moulin du Sort, forêt de Jugeals, îles du Saillant, C. (Rupin); Chasteaux (Farges); Cornil, Aubazine (Fourgeaud et Dr Puyaubert); Bonnaigue, le Ciarneix, vallon de l'Artande (G. d'Artemare). — Confolentais : forêt de Brillac, R. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers RR. (Soulat-Ribette).

4. — MAIANTHEMUM

1248. **M. bifolium** (Maianthème à deux feuilles). *Vulg.* : Muguet des bois. — Racine grêle, horizontale, fibreuse. Tiges, 1-2 décimètres, simple, droite, portant 2-3 feuilles alternes, ovales acuminées, en cœur renversé; feuilles radicales portées par un long pétiole. Fleurs hermaphrodites, blanches, petites, en grappes terminale grêle; périgone à 4 divisions profondes. Etamines 4. Baie rouge à 2 loges monospermes. — Vivace. Mai-Juin. Forêts, bois couverts.

Haute-Vienne : Saint-Léger, Lachèze ce d'Ambazac (Lamy); entre Sauvagnac et Grandmont (Lachenaud); Saint-Léonard, dans les montagnes (Van der Vœstyne); Eymoutiers, bois de Crouzat RR. (Duris); bois de Bort ce de Rilhac-Rancon (Le Gendre); Le Puy-Moulinier (Goulard); Châteauneuf, bois de Neuvillars (Abbé Charbonièras). — Creuse : Cat. Pailloux, C. surtout dans la Haute-Creuse, Guéret, Aubusson, La

Courtine, Poussanges, Gentioux, Faux, Chénérailles, Pionnat, Saint-Fiel, etc. (de Cessac); forêt de Chabrières (Le Gendre); C. entre Bourganeuf et Saint-Martin-Château (Lamy) ; forêt de Châteauvieux, vers Jarnages (Sarrassat); Saint-Georges-Nègremont, La Noneix-Vieille c^e de Néoux (Rothkegel). — Corrèze : Treignac, les Monédières, AR. Bort, sous les Orgues, C. (Rupin); forêt de la Cubesse c^e d'Ambrugeat (Lachenaud); vallée de la Diège, Belle-Chassagne, C. (Frère Georges); Mareuil, bois sous Ponty, Bonnaigre, le Ciarneix (G. d'Artemare).

5. — ASPARAGUS (1)

On ne rencontre pas en Limousin d'espèce spontanée du genre *Asparagus*, mais accidentellement on peut trouver des pieds de *A. officinalis* échappés des jardins où la plante est cultivée.

Les asperges se reconnaissent facilement à leurs feuilles filiformes (phyllodes), naissant par touffe le long des rameaux.

6. — RUSCUS

1219. **R. aculeatus** Linné (Fragon piquant). *Vulg.* : Petit houx, Epine de rat, Buis piquant, Myrte épineux. — Rhizome rampant. Tiges, 3-8 décim., ligneuse, verte, très rameuse. Feuilles (phyllodes) sessiles, alternes, persistantes, coriaces, ovales, à pointe piquante, tordues à leur base; les vraies feuilles réduites à l'état de petites écailles. Fleurs dioïques par avortement, verdâtres, solitaires ou géminées, naissant sur la face supérieure des phyllodes. Périgone à 6 divisions dont 3 externes ovales, les internes plus petites; 3 étamines; ovaire à 3 loges; baie globuleuse, assez grosse, rouge vif. — Vivace. Décembre-Mai. Buissons, haies ombragées, bois.

C. ou CC. partout.

Cette famille est intéressante à différents points de vue.

A la pharmacie elle donne la Salsepareille (*Smilax indica*).

A l'art culinaire elle fournit un légume fort recherché : l'Asperge qui est l'objet d'un commerce très important.

L'horticulture trouve chez elle le Muguet, plante aussi agréable par l'élégance de ses clochettes que par leur parfum.

Enfin l'*Aspidistra* est la meilleure de toutes les plantes d'appartement parce qu'aucun feuillage ne résiste aussi longtemps aux conditions défectueuses d'une culture en chambre.

(1) Tératologie, fasciation (voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. III, p. 266, et T. IV, p. 120, 166 et 351).

Famille CIV. — DIOSCORÉES

1. — TAMUS

1250. **T. communis** Linné (Tamier commun). *Vulg.* : Sceau de la Vierge, Sceau de Notre-Dame, Haut-Liseron, Herbe aux femmes battues. — Racine très grosse, tubéreuse, charnue. Tige, 1-3 mètres, faible, grimpante. Feuilles alternes, très glabres, entières, ovales acuminées, cordiformes à nervures ramifiées, munies d'un long pétiole. Fleurs dioïques, petites, verdâtres, en grappes axillaires, les mâles plus longues que les femelles. Périgone à 6 divisions étalées; étamines 6, à filets filiformes. Ovaire infère à 3 loges et à style trifide. Baie grosse, rouge, luisante, à une ou plusieurs loges polyspermes. — Vivace. Mai-Juillet. Haies, bois, lieux couverts.

C, ou CC. partout.

C'est à cette famille qu'appartient l'Igname de Chine (*Dioscorea batatas*) dont les tubercules peuvent remplacer la pomme de terre, mais qui présentent l'inconvénient que pour les arracher il faut défoncer le sol jusqu'à 1 mètre de profondeur.

Famille CV. — IRIDÉES

Racines tubéreuses ou bulbeuses. Feuilles linéaires ou en glaive, engaînantes très entières. Fleurs hermaphrodites; périgone à 6 divisions pétaloïdes, dont 3 externes réfléchies ; 3 étamines; ovaire adhérent à 3 loges; style à 3 stigmates ; capsule à 3 valves.

1. — IRIS

Rhizomes charnus. Tige simple ou peu ramifiée. Fleurs grandes, terminales. Style terminé par 3 stigmates pétaloïdes, à lèvre supérieure profondément divisée.

1251. **I. germanica** Linné (Iris d'Allemagne). *Vulg.* : Flambe. — Tige. 4-8 décim., droite, cylindrique. Feuilles larges, en glaive. Fleurs, 3-4 sur chaque tige, d'un beau bleu violet; périgone à tube allongé, à divisions externes barbues. — Vivace. Avril-Mai. Sur les rochers, les vieilles murailles.

Corrèze : Entre le Chauzanel et le Soulier (Rupin); Laparce (de Lépinay).

1252. **I. pseudo-Acorus** Linné (Iris faux Acore). *Vulg.* : Flambe d'eau, Iris jaune, Iris des marais, en patois *Sapré.* — Tige,

4-10 décim., dressée, rameuse au sommet. Feuilles très longues. Fleurs d'un beau jaune; périgone à tube court, à divisions externes étalées, non barbues, les internes linéaires oblongues dressées en spatule. — Vivace. Avril-Juin. Bords des eaux, fossés, étangs, rivières, etc.

CC. partout.

I. acoriformis Boreau (Iris acoriforme). — Variété de l'espèce précédente à divisions internes du périgone subitement rétrécies au-dessous du limbe, en forme de cuiller.

Corrèze : Prairies d'Entraigues, arrondissement d'Ussel (Gonod d'Artemare).

1253. **I. fœtidissima** Linné (Iris fétide). *Vulg.* : Iris à odeur de gigot, glaïeul puant. — Tige, 3-6 décim., simple, dressée, comprimée. Feuilles striées, lancéolées linéaires à odeur fétide. Fleurs petites, pédonculées, d'un gris bleu sale; périgone à tube court, à divisions externes non barbues, obovales oblongues, glabres, les internes oblongues lancéolées. Graines d'un rouge vif. — Vivace. Juin-Juillet. Haies sèches, lieux pierreux.

Corrèze : Billac, vers La Force (Lamothe). — Confolentais : Champagne-Mouton et çà et là dans le calcaire (Crévelier); Cherves, bois des bords de la Bonnieure (Thibaud). — Nontronnais : Jomelières c^e de Javerlhiac (Soulat-Ribette); bords du ruisseau de Varaigne, RR. (Sauvo); Mareuil (des Moulins).

2. — GLADIOLUS

Racines à bulbe. Feuilles linéaires lancéolées. Fleurs irrégulières purpurines Périgone à 6 divisions pétaloïdes, soudées en tube à la base, bilabiées. Style à 3 stigmates dilatés au sommet.

1254. **G. communis** Linné (Glaïeul commun) Echpajo en patois. — Tige, 3-8 décim. Feuilles en glaive. Fleurs rouges, grandes, en grappe multiflore unilatérale. Style à stigmates poilus seulement au sommet. — Vivace, Mai-Juin. Dans les prés.

Creuse : pré voisin du chemin de Boussac à Montluçon (Roudaire), non retrouvé (de Cessac). — Corrèze : dans les jardins d'Aubazine (Ballet) ; Jauzac (de Lépinay).

1255. **G. segetum** Gawl (Glaïeul des moissons). — Tige, 4-8 décim. Fleurs purpurines rosées, 5-10, formant une grappe flexueuse et étalée en sens contraire des deux côtés de l'axe.

Périgone à division supérieure plus grande, écartée des divisions latérales; stylé à stigmates poilus dans la partie élargie. — Vivace, Mai-Juin. Champs.

Corrèze : Champs calcaires, Turenne, Linoire, Noailles, puy de Crochat, Le Peuch, C. (Rupin); entre le moulin de Fournet et le Soulié, prairies de Chazat au bord de la Couze (Farges).

Les *Glaïeuls* et les Iris renferment de fort belles plantes d'ornement. Le Safran (*Crocus sativus*) est cultivé dans plusieurs départements pour ses styles et ses stigmates.

Famille CVI. — AMARYLLIDÉES

Racine bulbeuse. Fleurs entourées d'une spathe, hermaphrodites, régulières ; périgone à 6 divisions à gorge nue ou appendiculée ; ovaire soudé au périgone; capsule à 3 loges polyspermes.

1. — GALANTHUS

Périgone à divisions libres, dépourvu de couronne.

1256. **G. nivalis** Linné (Galanthine perce neige). *Vulg.* : Cloche d'hiver, Violette de Chandeleur. — Feuilles 2, rarement 3, opposées, glaucescentes, plus courtes que la hampe qui est nue, fistuleuse, uniflore, haute de 15-25 centim. Fleur blanche penchée, à divisions intérieures vertes au sommet. — Vivace. Février-Mars. Prés, bords des rivières,

Haute-Vienne : Le Dorat (abbé Lecler, abbé Rougerie). — Corrèze : Iles des Bordes, au-dessus de Saint-Xantin de Mallemort. CC.; bords de la Dordogne près Madic (Rupin); bois entre le moulin de Fournet et le village de La Roche (Farges); à Billac, vers La Force (Lamothe).

2. — NARCISSUS

Périgone à divisions entières, muni à la base d'une couronne.

1257. **N. Pseudo-narcissus** Linné (Narcisse — faux narcisse). *Vulg.* : Jeannette, Fleur de Coucou, Narcisse à feuilles de poireau, Coucudo en patois. — Hampe 2-4 décim.; feuilles planes, assez larges; spathe scarieuse uniflore. Fleur plus ou moins pédicellée dans la spathe; divisions périgonales jaune pâle, ovales ou lancéolées, à peu près de même longueur que la couronne qui est jaune foncée. — Vivace, Mars-Avril. Prés, bois.

Haute-Vienne : C. surtout dans les îles de la Vienne. — Creuse : Cat. Pailloux, AR. Guéret, Saint-Vaury, Aubusson, etc. (de Cessac); Trentloup, RR. (Jorrand et Frébault); forêt de Chabrières, Crozant (Sarrassat). — Corrèze : C. ou AC. — Confolentais : près de l'Issoire et des bords de la Vienne, AR. (Crévelier).

Var. major Loiseleur non Linné, *nec* Curtis. — Forme à couronne plus lobée, dépassant les pétales.

Creuse : environs de Guéret (de Cessac); Trentloup c^e d'Aubusson (Jorrand et Frébault).

Var. major Linné. — Race plus robuste à fleurs très grandes.

Haute-Vienne : dans un pré à Saint-Barbant où la plante est spontanée depuis 50 ans (Le Gendre).

1258. **N. poeticus** Linné (Narcisse des poètes). *Vulg.* : Piques, Jeannettes blanches, Rose de la Vierge. — Feuilles linéaires, élargies, ordinairement canaliculées, à peu près aussi longues que la hampe qui a 3-6 décim. Fleurs à odeur suave; divisions du périgone ovales, d'un beau blanc; couronne jaune pâle, bordée de rouge, régulièrement crénelée. — Vivace, Mai. Prairies.

Haute-Vienne : prairies de la Gartempe à Châteauponsac, Bussière-Poitevine, Montagrier, Droux (Lamy); Rancon (de Villelume); La Chaise c^e de Peyrat, Blanzac, près Louyat c^e de Limoges (Abbé Lecler); Le Mas de Chaume c^e de Saint-Ouen (Le Gendre); Ponteix c^e de Feytiat (Faure). — Corrèze : Noaille, dans la vallée d'Entrecor (Rupin); La Chapelle-Saint-Géraud, roche de Vic (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : pré de la Tulette, non retrouvé (Crévelier) ; entre Grenor et Chabanais (Le Gendre). — Nontronnais : près de Thiviers (Soulat-Ribette, de Villelume).

Aux plantes signalées ci-dessus, généralement cultivées, nous ajouterons les *Agaves* qui mettent des années avant de fleurir mais qui, au moment venu, poussent avec une grande rapidité. Les Agaves fournissent une boisson alcoolique et produisent une matière textile.

Famille CVII. — ORCHIDÉES

Fleurs hermaphrodites, irrégulières, en épis. Périgone à 6 divisions : 3 externes (calice), 3 internes dont l'intermédiaire ordinairement plus large (labelle). Trois étamines formant une colonne avec le style (Gynostème) ; une seule anthère fertile à 2 loges ; pollen en masses cireuses (Pollinies) ; chaque pollinie atténuée en pédicelle (Caudicule) et terminée par une glande visqueuse (Retinacle), enfermée dans le Rostellum ou Bursicule (1). Ovaire infère ; stigmate glanduleux. Fruit capsulaire polysperme s'ouvrant en 3 valves.

1. — SERAPIAS

Sépales connivents, en casque. Labelle non éperonné, gibbeux à la base; lobes latéraux ascendants. Masses polliniques à caudicules distincts ; ovaires non tordu. Tubercules ovales arrondis.

1259. **S. longipetala** Poll (Helléborine à longs pétales). — Tiges, 3-4 décim., anguleuses, violacées supérieurement; feuilles lancéolées, linéaires. Bractées d'un violet fauve, bien plus longues que les fleurs. Fleurs d'un rouge fauve, en épi ellipsoïde allongé; casque à divisions extérieures soudées; labelle beaucoup plus long que large à lobe moyen lancéolé; les deux divisions internes du périgone brusquement contractées en pointe. — Vivace. Avril-Mai. Prés humides, bruyères, bois.

Corrèze : prés humides en allant de Noailhac au ruisseau de Cosnac, R. (Rupin); Lissac, C. (de Lépinay).

1260. **S. Lingua** Linné (Helléborine Langue). — Tiges 15-30 centim., arrondies; feuilles lancéolées linéaires. Bractées égalant à peine les fleurs. Fleurs d'un pourpre foncé, en épi lâche, ovoïde; casque à divisions soudées; labelle à 3 lobes, les latéraux arrondis, le médian plus allongé en forme de langue; les deux divisions internes du périgone lancéolées, acuminées en arête (2). — Vivace. Mai-Juin. Pelouses, prairies, dans les parties sèches.

(1) L'organisation des fleurs d'Orchidées est si compliquée qu'il y a presque impossibilité de fécondation directe et que l'intervention de l'insecte est nécessaire.

Nous engageons les botanistes à lire les études sur ce sujet de Ch. Darwin (*De la fécondation des Orchidées par les insectes et des bons résultats du croisement*).

(2) A propos du S. Lingua il y a lieu de tenir compte de variations constatées par d'Abzac de la Douze sur des individus récoltés dans la Dordogne. Le labellum est largement ovale, tantôt lancéolé, tantôt presque linéaire-lancéolé. Il y a aussi de nombreuses variétés de couleur depuis le rose pâle jusqu'au pourpre presque noir.

(Voir *Bulletin Société botannique de France*, T. 34, p. 205).

Plante autrefois RR. dans la plus grande partie du Limousin, aujourd'hui assez répandue et qu'on trouvera encore ailleurs. Pour aider aux recherches, nous indiquons ci-après toutes les localités actuellement connues :

Haute-Vienne : près du ruisseau de Mons c^e^ Saint-Junien (Lamy); entre Chambon et le pont de Saint-Paul c^e^ de Condat, Marginier c^e^ de Janailhac, Le Chalard, rive droite de l'Isle (Lachenaud); Le Palais (Vergnolle); prairie à La Cosse c^e^ de Veyrac (du Chatenet, Le Gendre); Saint-Victurnien, Marval, (Abbé Lecler); Oradour-sur-Glane, Javerdat (Abbé Michel); Rochechouart (Pouyaud); Parade c^e^ d'Oradour (Blanchet); Saint-Bazile (Rodeau); la Nouzille c^e^ de Saint-Auvent (Barret); gare de Verneuil (Malamas). — Creuse : Glénic, ruisseau de Mauque (Abbé Neyra); entre Villechabut et la route de Guéret c^e^ d'Ajain (Abbé Bertrand); station retrouvée en juin 1914 par Sarrassat, 4 pieds seulement. — Corrèze : Jauffre, Rivet, Le Griffolet sous Jean-Savie, vallée de Planchetorte, Noailles sous Puy-Laborie, Continard, Larche, Moulin des Paillards, Saint-Pantaléon, Sainte-Féréole sous la Joinie, Allassac, Juillac au nord de la Roche, Donzenac, CC.; bords de la Corrèze, moulin du Bar (Rupin); Argentat, Lacoste, Saulière, AC. (Vachal); Obazine, pré des sœurs, Tulle, pont des Anglais (Fourgeaud); Chaumeil c^e^ de Saint-Clément (Dr Puyaubert); prairie de Chazat c^e^ de Saint-Cernin (Farges). — Confolentais : prés de la vallée du Goire c^e^ de Confolens, pâturages vers la Perlie c^e^ d'Ansac (Crévelier); c^e^ d'Etagnac, vers le ruisseau de Mons (Lamy); Chevalerie c^e^ de Cherves-Châtelard (Thibaud). — Nontronnais : Piégut, environs de Thiviers, Saint-Martin-de-Fressingeas (Soulat-Ribette); Bellegarde, près le château de l'Age (Duroux); Saint-Jory-de-Chalais (du Chatenet); vallée du Nanteuil (vicomte de Villelume).

2. — ACERAS

Sépales connivents en casque ; labelle pendant divisé en 3 lobes linéaires dont le médian bifide ; éperon remplacé par 2 petites bosses ; pollinies à caudicules courts. Ovaire tordu.

1261. **A. Anthropophora** R. Brown (Acéras Homme pendu). — Bulbes entiers, ovoïdes; tige, 2-4 décim.; feuilles inférieures oblongues lancéolées, les supérieures réduites à une gaine. Fleurs en épi allongé, étroit; bractées verdâtres, plus courtes que l'ovaire. Fleurs verdâtres, divisions périgonales bordées de brun.

Corrèze : Sentier rocailleux montant à une butte calcaire à gauche de la route du Peuch à Ligneyrac, RR.; C. sur le plateau d'Ayen ; Cublac, route d'Ayen, AR. (Rupin); Arti ce de Lissac (de Lépinay).

3. — LOROGLOSSUM

Sépales connivents en casque avec les pétales ; labelle éperonné, à 3 lobes linéaires, le médian très long ; éperon court (1 / 3 au plus de l'ovaire); pollinies à caudicules courts. Ovaire tordu.

1262. **L. hircinum** Richard (Loroglosse à odeur de bouc). — Bulbes entiers ovoïdes; tige 4-8 décim.; feuilles ovales lancéolées, acuminées. Fleurs grandes, verdâtres ou rosées, rayées de pourpre, en épi ample, à odeur de bouc très prononcée; bractées plus longues que l'ovaire. — Vivace, Juin-Juillet. Bords des chemins et des bois, pelouses, coteaux des terrains calcaires.

Haute-Vienne : Ruines de la Peyrière ce d'Oradour-Saint-Genest (Abbé Lecler). — Creuse : Ruines de Crozant (Le Gendre et Lachenaud). — Corrèze : chemin de Linoire à Turenne, route de Noailles à Pont-Coudert, Laborie, Cousages, Saint-Cernin-de-Larche, Yssandon, AC. (Rupin); Lesparce (de Lépinay); Ayen (d'Abzac); château de Bach près Naves, RR. (Fourgeaud). — Confolentais : Alloue, Ambernac, Champagne, etc., dans le calcaire; ruines de Longeat ce de Chassenon, R. (Crévelier). — Nontronnais : Teijat, Jamelières ce de Javerlhiac, Thiviers (Soulat-Ribette); Mareuil (des Moulins).

4. — ANACAMPTIS

Sépales latéraux, étalés, dressés ; labelle à 3 lobes subégaux ; éperon droit, très grêle ; pollinies à caudicules assez longs. Ovaire tordu.

1263. **A. pyramidalis** Rich (Anacampte pyramidal). — Bulbes entiers ovoïdes; tige, 3-5 décim., élancée; feuilles lancéolées linéaires, pliées, aiguës, les supérieures réduites à une gaine. Fleurs médiocres, d'un beau rose, rarement blanches, en épi serré, court, très obtus; bractées purpurines, linéaires subulées, égalant presque l'ovaire. — Vivace. Mai-Juin. Prés secs et pelouses des terrains calcaires.

Corrèze : Chèv e-Cujol, versant sud, Puy-Laborie, Turenne entre Lapeyrouse et Russac, sous Coutinard, Saint-Cernin-de-Larche, puy de Crochat, AC. (Rupin). — Nontronnais : Nontron, aux Boissières (Duroux); vallée de Nanteuil, près Nontron (vicomte de Villelume).

5. — ORCHIS

Sépales connivents en casque, dressés, étalés ou réfléchis, les 2 divisions intérieures du périgone conniventes ; labelle à 3 lobes, ordinairement prolongé en éperon ; pollinies à caudicules allongés. Ovaire tordu.

1264. **O. fusca** Jacquin (O. purpurea Huds). — Orchis brun). Pontécouchto en patois (tous les orchis) ce qui veut dire Pentecôte. — Bulbes entiers ovoïdes; tige, 4-8 décim., robuste; feuilles amples, grandes, oblongues, luisantes. Fleurs en épi gros, ovoïde; bractées 2-3 fois plus courtes que l'ovaire; calice d'un pourpre foncé, presque noir, en casque avec les lobes latéraux du périgone qui sont linéaires. Labelle blanc lavé de rose, à divisions latérales 5-8 fois moins larges que le lobe médian, lequel est bilobé avec une dent au fond de l'échancrure; éperon courbé, obtus, plus court que la moitié de l'ovaire. — Vivace. Mai-Juin. Bois, sur les bords et dans les clairières, coteaux terrains calcaires.

Corrèze : Noailles, Puy-Laborie, exposition sud, RR. (Rupin). — Nontronnais : AC. dans nos prairies humides aux environs de Piégut et de Pluviers, forme divaricata (Soulat-Ribette *in litteris*).

O purpureo-militaris Grenier-Godron. — Port de *O. purpurea*; casque moins foncé; lobes latéraux du labelle plus larges.

Corrèze : Entre Jauzac et Noailles, RR. (de Lépinay *in* Rupin).

Plante dont l'existence en Corrèze nous paraît douteuse, l'un des parents, l'*O. militaris*, n'ayant pas été trouvé dans la région.

1265. **O. militaris** Linné (Orchis militaire). — Diffère de *O. fusca* par : Tige moins robuste; calice d'un rose cendré extérieurement, strié de pourpre en dedans; lobes latéraux du périgone sublinéaires. Labelle blanc-rosé à divisions latérales divergentes, à lobe médian linéaire à la base, se divisant en 2 lobules au plus 3 fois plus larges que les lobes latéraux. — Même habitat.

Nontronnais : Mareuil (des Moulins)

1266. **O. Simia** Lamarck (Orchis Singe). — Diffère des espèces précédentes, par : Fleurs blanc-rosé ponctuées de rouge en dedans, en épis courts, ovoïdes. Divisions latérales du périgone linéaires, plus courtes que le calice. Labelle tripartit, à lobes latéraux linéaires allongés, le médian profondément divisé en

2 lobules très étroits, separés par une dent subulée. — Vivace. Mai. Bois, prés secs, coteaux, pelouses, dans le calcaire.

Confolentais : ruines de Longeat, c[e] de Chassenon (Crévelier, 1867; Malamas, 1909).

1267. **O. ustulata** Linné (Orchis brûlé). — Bulbes entiers, ovoïdes; tige, 1-4 décim., cylindrique; feuilles oblongues lancéolées, pliées, la supérieure réduite à une gaine. Fleurs petites, d'un rouge brun au sommet, en épi ovale, oblong, serré; bractées rougeâtres égalant à peu près la moitié de l'ovaire. Labelle blanchâtre avec des points purpurins, à divisions latérales linéaires étalées, celle du milieu plus allongée et plus large, bifide; éperon petit arqué, trois fois plus court que l'ovaire. — Vivace. Mai. Prairies.

C. ou CC. partout.

1268. **O. coriophora** Linné (Orchis punaise). — Bulbes entiers, ovoïdes; tige, 1-4 décim., bien feuillée; feuilles inférieures lancéolées aiguës, les supérieures en forme de bractées. Fleurs assez petites, à odeur de punaise, d'un rouge sale mêlé de vert, en épi ovoïde ou oblong; bractées égalant environ l'ovaire. Labelle à lobes presque égaux, le médian entier un peu plus long et un peu plus étroit que les latéraux qui sont tronqués; éperon arqué, plus court que l'ovaire. — Vivace. Mai-Juin. Prairies.

Haute-Vienne : C. — Creuse : Cat. Pailloux, AR. Ahun, Pionnat (Pailloux), Ajain (Pinot, Neyra); Saint-Laurent (Neyra); Mouchetard, etc. (de Cessac); Villechiron c[e] de Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin); entre Villechebut et la route de Moulins c[e] d'Ajain; vallée de la Haute-Creuse à La Rochette; pré vers l'étang de Mauque à Glénic (Sarrassat). — Corrèze : C. ou AC. — Confolentais : çà et là dans quelques prairies à Ansac, à la Grange-Cambourg, aux Rouffèries c[e] de Lessac, etc. R. (Crévelier). — Nontronnais : C.

O. coriophora var. fragans Gr. et Godr. (*O. fragans* Pollini; Orchis suave). — Diffère du type par son port plus grêle, ses fleurs à odeur agréable, à coloration plus claire, par ses bractées plus longues, son casque à divisions plus acuminées, par le lobe médian du labelle plus long et plus étroit.

Haute-Vienne : bords du Dournajoux à Lambertie c[e] de Dournazac (Abbé Lecler); forêt de Lavergne c[e] de Saint-Priest-Ligoure (Lachenaud et Le Gendre).

1269. **O. Morio** Linné (Orchis Bouffon). — Bulbes entiers, subglobuleux; tige, 1-3 décim. ; feuilles oblongues lancéolées, les supérieures engainantes. Fleurs ordinairement purpurines, plus rarement roses ou blanches, en épi court peu fourni; bractées de la teinte des fleurs, égalant l'ovaire. Labelle taché de blanc, à lobes arrondis crénelés, le médian court, émarginé, quelquefois à peine distinct; éperon plus court que l'ovaire. — Vivace. Avril-Juin. Prairies, pâturages, bords des bois.

CC. partout.

β nanus Chenev. — Plante beaucoup plus courte à épi panciflore.

Haute-Vienne : c^{e} d'Isle (Le Gendre).

Var. rosea et *alba*. — Se rencontrent assez fréquemment tout au moins dans la Haute-Vienne et le Confolentais (Le Gendre, Crévelier).

Var. à lobe médian entier. — Diffère de *O. Morio* par l'éperon beaucoup plus court, par le labelle dont le lobe médian est entier, saillant, un peu plus allongé que les lobes latéraux (Schultz).

Haute-Vienne : Saint-Sylvestre (Lamy). A rechercher.

O. picta Loiseleur. — Plante plus grêle; fleurs de moitié plus petites, à lobe médian plus petit que les latéraux.

Corrèze : Larche à Cramier, R. (Rupin).

1270. **O. latifolia** Linné (Orchis à larges feuilles). — Tubercules profondément palmés; tige robuste, 3-8 décim., fistuleuse, fortement striée dans le haut; feuilles lancéolées, ordinairement maculées de noir, les caulinaires dépassant la base de l'épi. Fleurs d'un pourpre foncé ou roses, en épi serré, ovoïde ou oblong; bractées généralement plus longues que les fleurs. Labelle veiné de rouge pourpre, plus large que long, à 3 lobes peu profonds, le médian un peu plus étroit et plus long; éperon plus court que l'ovaire. — Vivace. Mai-Juin. Prés humides et marécageux.

Creuse : Cat. Pailloux, R., Saint-Fiel à Bournazeau, etc. (de Cessac); Guéret (Sarrassat). — Corrèze : Turenne aux alentours de la gare, Lissac, Chasteaux, AC. (Rupin); Bach près Naves (Fourgeaud); AR. Ussel, Sarsoux, Meymac, Millevaches (Gonod d'Artemare). — Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

1271. **O. incarnata** Linné (*O. latifolia. Var. angustifolia* Loïs. Orchis incarnat). — Diffère de l'espèce précédente par : feuilles

nombreuses, non maculées, lancéolées étroites, dressées; fleurs blanches ou couleur de chair, en épi dense; labelle à lobe médian petit et triangulaire. — Même époque de floraison et mêmes stations.

Haute-Vienne : dans un pré à Bussière-Galant (Lamy); Parade c[e] d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet). — Creuse : près de l'ancien moulin de Quinsac, rive gauche du Taurion c[e] de Bourganeuf (Lamy). — Corrèze : Turenne, Le Peuch; Noailles bords de la Couze sous Jugeals entre La Fage et La Vapodie, bords de la Courolle sous le Puy-Laborie, Saint-Cernin-de-Larche au moulin des Paillards, Sainte-Féréole, AC. (Rupin); pré Redon (de Lépinay) ; Meymac, Millevaches (Gonod d'Artemare). — Nontronnais : environs de Piégut entre Lauterie et le village de Chez-Noyer, au-dessous de Monteluce près Thiviers (Soulat-Ribette).

O. Traunsteineri Saut (*O. angustifolia* Reichen. Orchis incarnat à feuilles étroites. *O. divaricata* Richard). — Variété à tige plus grêle, à feuilles plus étroites, à fleurs purpurines, en épi pauciflore; bractées égalant au plus les fleurs; labelle faiblement trilobé.

Haute-Vienne : existe (Fl. centr.). — Creuse : Cat. Pailloux. — Corrèze : R. Ussel près d'Aix et de de Sarsoux (Gonod d'Artemare)

O. foliosa Soland. — Variété à feuilles larges, lancéolées oblongues, à fleurs en épi compact entremêlé de très longues bractées ; labelle à lobes peu marqués.

Haute-Vienne : R. pré tourbeux près de la gare de Bussière-Galant (Lamy); env. de Limoges (Abbé Lecler). — Creuse: RR. Ajain (Neyra).

1272. **O. sambucina** Linné (Orchis Sureau). — Bulbes brièvement lobés; tige, 1-2 décim., fistuleuse; feuilles non maculées, les inférieures lancéolées oblongues, les supérieures lancéolées linéaires. Fleurs assez grandes, en épi ovoïde peu serré; bractées dépassant les fleurs. Labelle plus large que long, le médian petit, triangulaire; éperon égalant l'ovaire. — Vivace, Mai-Juin. Bois et prés montagneux.

Creuse : Cat. Pailloux. RR. Villemonteix près Chénérailles (Pailloux, *in* de Cessac) se trouve peut-être à Lussat-les-Nonnes dans les bois (D[r] Chaussat); pâturage entre Arfeuille et Villefort près Felletin (de Cessac *in* Martin).

O. sambucina var. *purpurea* Boreau. (*O. incarnata* Willd). —

Fleurs d'un pourpre clair; labelle ponctué de rouge foncé; éperon violacé,

Haute-Vienne : dans un pré à La Roche-l'Abeille, RR. (Lamy). — Creuse : RR. Villemonteix près Chénérailles, avec le type. (Pailloux).

1273. **O. maculata** Linné (Orchis taché). — Bulbes palmés; tige, 4-6 décim., ferme, feuillée; feuilles oblongues lancéolées, ordinairement maculées de noir. Fleurs lilas ou blanches, veinées, en épi serré oblong; bractées inférieures plus longues que l'ovaire. Labelle plus large que long, à lobes latéraux crénelés, le médian plus petit, entier; éperon plus court que l'ovaire. — Vivace, Mai-Juin. Bois et près humides des terrains siliceux.

CC. partout. Varie dans la couleur des fleurs et la forme du labelle.

1274. **O. laxiflora** Lamarck (Orchis à fleurs lâches). — Bulbes entiers, ovoïdes. Tiges, 3-5 décim.; feuilles nombreuses, lancéolées linéaires, pliées. Fleurs grandes, d'un pourpre foncé, en épi lâche; bractées rougeâtres, un peu plus courtes que l'ovaire. Labelle large, tronqué, échancré au sommet, à lobe moyen plus court que les 2 latéraux ou presque nul; éperon droit, horizontal ou ascendant. — Vivace, Mai-Juin. Prés et pâturages marécageux.

Haute-Vienne : C. ou CC. ; R. à Legaud c^e^ d'Eymoutiers (Duris). — Creuse : Cat. Pailloux, AC. Châtelus (Bussière); Saint-Fiel, Saint-Sylvain, Montaigut, etc. (de Cessac); Ajain (Neyra); Glénic, bords du ruisseau de Mauque (Sarrassat). — Corrèze : CC. dans l'arrondissement de Brive (Rupin); Cornil, Vaurette, Chadirac, C. (Vachal); Tulle, route de Vimbelle, bords de la Corrèze, pré de la Ratonie, RR. (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais et Nontronnais : CC.

1275. **O. palustris** Linné (Orchis des marais). — Diffère de *O. laxiflora* par son port plus grêle, ses feuilles étroites, ses bractées plus longues que l'ovaire, le lobe moyen du labelle égalant ou dépassant les latéraux. — Vivace, Juin-Juillet. Prés tourbeux.

Haute-Vienne : pré bordant la Benaize à Montbon c^e^ de Saint-Martin-le-Mault ; bords du Taurion au-dessous du Maureix (Le Gendre). — Nontronnais : prairie derrière l'étang Rompu, près de la route de Nontron, RR. (Soulat-Ribette).

× *O. alata* Fleury (*O. Morio-laxiflora* Reuter-Orchis ailé). —

Feuilles courtes lancéolées linéaires, les supérieures réduites à des gaînes. Fleurs grandes d'un rouge violacé; bractées dépassant l'ovaire; périgone à divisions extérieures étalées. Labelle à lobe médian bien distinct, échancré. — Vivace, Mai-Juin. Prés humides.

HAUTE-VIENNE : pré tourbeux voisin de l'étang de La Lande à Nexon; pré bordant la route de Saint-Junien à Chabanais, sur la limite du département (Lamy); dans un pré de la rive droite de la Vienne près de la gare du Chalard; pré voisin de la gare de Berneuil (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : çà et là aux environs de Confolens; en face la Grange-Blanchard sur la route de Négrat, etc.; pré vers Saint-Maurice (Crévelier).

1276. **O. mascula** Linné (Orchis mâle). — Bulbes entiers, ovoïdes ; tige, 2-5 décim., nue, anguleuse; feuilles oblongues lancéolées, souvent maculées de noir ou de brun. Fleurs purpurines, parfois rosées, rarement blanches, en épis lâches; bractées purpurines à peu près de la longueur de l'ovaire; sépales latéraux en forme d'ailes. Labelle large, à lobes latéraux crénelés, le médian plus long et ordinairement échancré; éperon cylindrique, obtus. — Vivace, Avril-Juin. Prés, bois, bruyères.

C. ou CC. Serait cependant R. dans le NONTRONNAIS où il n'aurait été trouvé par Soulat-Ribette que du côté de l'Etang-Neuf, aux environs de Piégut.

6. — PLATANTHERA

Sépales latéraux étalés ; labelle linéaire entier, à éperon très long, filiforme ; pollinies à caudicules courts ; ovaire tordu.

1277. **P. bifolia** Richard (*Orchis bifolia* Linné, Orchis à 2 feuilles). — Bulbes ellipsoïdes ou fusiformes ; tige, 3-5 décim., droite, fistulaire; 2 grandes feuilles, rarement 3, à la base de la tige; feuilles caulinaires bractéiformes. Fleurs blanches, odorantes, en épis lâches, allongés; bractées plus longues que l'ovaire; anthère à loges contiguës et parallèles. Labelle lancéolé linéaire; éperon subulé. — Vivace, Juin-Juillet. Bruyères, pâturages humides, bois.

HAUTE-VIENNE : Magnac-Bourg, Saint-Léonard, etc. RR.; AC. dans les landes de la forêt de Fayac et du Puy-de-Bar; Azat-le-Riz (Lamy); Logerie c[e] de Feytiat (Malinvaud); Le Dorat (Abbé Pinot) ; Saint-Martin-le-Vieux (de Cessac) ;

Mailhac, Lussac, gare de Coussac-Bonneval (Le Gendre); Vayres (Rodeau). — CREUSE : Cat. Pailloux, AC. sur les coteaux des bords de la Creuse (de Cessac) Saint-Fiel, Lourdoueix-Saint-Pierre, Nouzerolles, les Pierres-Jaumâtres, la Forêt-du-Temple (Pérard). — CORRÈZE : AC. dans l'arrondissement de Brive (Rupin); Ussel, route de Neuvic, R. (Frère Georges); Aix, Arsac, etc. (Gonod d'Artemare). — CONFOLENTAIS : landes de Pignoux, des Roufferies, bords du Goire, de l'Issoire, etc. AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : près de Goulat canton de Nontron (Duroux); derrière l'étang rompu de la Ferrière, lande sur la route de la Nouaille, à 3 kilom. de Thiviers (Soulat-Ribette).

1278. **P. montana** Reich (*Orchis montana* Schmidt, Orchis de montagne). — Diffère de l'espèce précédente par : ses bulbes petits, ovoïdes, sa tige plus robuste, peu fistuleuse, portant à sa base 3-4 feuilles larges, ovales oblongues obtuses; feuilles caulinaires, 2-5, petites. Fleurs, blanc-verdâtre, plus grandes; bratées ne dépassant pas l'ovaire; anthère à loges écartées, divergentes. Labelle vert au sommet; éperon renflé en massue au sommet. — Vivace, Mai-Juin. Bois, lieux couverts, pacages humides.

HAUTE-VIENNE : Thiat et Riz-Chauveron; sur la route de de Nexon à La Meyze près d'Entreigues; C. près Saint-Sornin-Leulac; près La Roche-l'Abeille; landes de La Villedieu près Magnac-Bourg, C.; RR. à Beauvais près Limoges (Lamy); au Châtenet près Boisseuil (Malinvaud); Javerdat (Abbé Michel); Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux). — CREUSE : Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : Prés en allant de Nouailhac au Puy de Laramière, RR. (Rupin); Bellechassagne, R. (Frère Georges). — NONTRONNAIS : Thiviers (Soulat-Ribette); environs de Mareuil (des Moulins).

Il y a lieu de craindre que le *P. montana* n'ait été quelquefois confondu avec le *P. bifolia*. Aussi conviendrait-il de rechercher avec précision l'aire géographique en Limousin de ces deux espèces.

7. — GYMNADENIA

Sépales latéraux étalés; labelle à 3 divisions obtuses, à éperon très long, arqué ; pollinies à rétinales libres et nus ; ovaire tordu.

1279. **G. Conopea** Richard (*Orchis Conopea* Linné. — Orchis Moucheron). — Bulbes palmés. Tige, 3-6 décim., garnie de feuilles lancéolées aiguës, les supérieures bractéiformes. Epi allongé,

cylindrique, très fourni ; fleurs petites, purpurines, parfois blanches ; sépale supérieur rapproché des pétales et formant casque. Bractées égalant ou dépassant l'ovaire. — Vivace, Mai-Juillet. Bois, coteaux, prés, surtout dans le calcaire.

HAUTE-VIENNE : C. — CREUSE : Cat. Pailloux, R., Ajain (Abbé Neyra); Lourdoueix-Saint-Pierre, au pont de Chambon (Martin). — CORRÈZE : C. ou AC. — CONFOLENTAIS : Montembœuf et çà et là, ailleurs, AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Monteluce près Thiviers (Soulat-Ribette); Mareuil (des Moulins).

G. odoratissima Richard. — Diffère de l'espèce précédente par ses feuilles plus étroites, ses fleurs plus petites en épi plus grêle mais plus court, par leur parfum plus prononcé.

A rechercher dans la partie Ouest de la région où la plante existe mais n'a pas toujours été distinguée de *G. conopea*. Soulat-Ribette l'indique aux environs de Thiviers (Nontronnais).

8. — CŒLOGLOSSUM

1280. **C. viride** Hartm. (Orchis viridis *Cranlz*, Orchis vert). — Bulbes palmés; tige 1-4 décim.; feuilles inférieures oblongues, les supérieures lancéolées. Fleurs en épi lâche, petites, verdâtres ; périgone à divisions réunies en casque obtus; labelle pendant, un peu taché de rouge sur les bords, tridenté à lobes courts et droits, le moyen très petit en forme de dent; éperon court, renflé. — Vivace, Mai-Juin. Prés généralement humides.

HAUTE-VIENNE : Limoges, Isle, Aixe, Saint-Junien (Lamy); Condat, Cognac (Le Gendre); Oradour (Pouyaud); Saint-Bazile (Rodeau). — CREUSE : Royère, RR. (Pailloux); Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : entre Jauzac et Coutinard, au-dessous du Puy-Laborie, C.; entre la Vapodie et la forêt de Lafage, RR. (Rupin) ; Aix, aux ruines du château (Gonod). — CONFOLENTAIS : prairies du Goire, de la Grange-Combourg, de la Parlie, les Roufferies (Crévelier); Confolens; Chasseneuil, RR. (Thibaud). — NONTRONNAIS : Teyjat (Dr Sauvo); environs de Piégut, RR. les Limagnes ce de Thiviers (Soulat-Ribette).

9. — OPHRYS

Bulbes entiers. Sépales étalés ; pétales petits, dressés ; labelle sans éperon ; rétinales libres. Ovaire non tordu.

1281. **O. Arachnites** Murr. (Ophrys Frêlon). — Bulbes subglobuleux. Tige, 2-4 décim., grêle; feuilles ovales lancéolées, les supérieures engainantes. Epi composé de 2-6 fleurs écartées,

Fleurs à sépales blancs dans le bouton, puis rosés; ailes petites, veloutées. Labelle ovale suborbiculaire, large, tronqué au sommet entier, d'un pourpre brun, terminé par un appendice glabre. Gynostème à bec court, droit. — Vivace, Mai-Juin. Pelouses sèches, dans le calcaire.

Creuse : Le Moustier–d'Ahun, RR. (Boreau). — Corrèze : Audan (de Lépinay).

1282. **O. aranifera** Smith (Ophrys Araignée). — Diffère de l'espèce précédente par les bulbes ovoïdes, les tiges flexueuses, les fleurs à sépales étalés en croix, ovales oblongs, verdâtres. Labelle entier ou faiblement échancré au sommet, sans appendice, pourpre foncé, à bords ordinairement jaunâtres. — Vivace, Mai, Même habitat que *O. arachnites*.

Corrèze : pré Redon (de Lépinay) station à confirmer. — Confolentais : Saint-Maurice, sur les côteaux de la Vienne. RR. dans la partie granitique, plus commune dans la partie calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers, Nontron, en terrain jurassique (Soulat-Ribette); Mareuil (des Moulins).

O. Pseudospeculum Cosson (Ophrys Faux-Miroir). — Très ressemblant à *O. apifera* dont il diffère par les fleurs moitié plus petites, les sépales d'un jaune clair, le labelle petit, quelquefois muni d'une courte dent au sommet. — Vivace. Fleurit un mois plutôt. (Mars-Avril). Même habitat.

Corrèze : premier plateau de Chèvre-Cujol, R.; buttes entre Noailles et la vallée de Planchetorte, C.; puy Laborie, puy Lanty, AC. ; Coutinard, AC. (Rupin).

1283. **O. apifera** Smith (Ophrys Abeille). — Feuilles inférieures courtes, acuminées, les supérieures elliptiques aiguës. Fleurs grandes; sépales rosés; ailes petites, verdâtres, oblongues ou lancéolées; labelle trilobé, velouté, d'un pourpre noirâtre, jaunâtre à la base; gymnostème terminé en bec allongé; courbé, flexueux. — Vivace, Mai-Juillet. Pelouses, bois, prés, dans le calcaire.

Haute-Vienne : Isle au Cluzeau, Verneuil, etc., RR. (Lamy); parc de Lajudie près Saint-Martin-le-Vieux (Abbé Lecler). — Creuse : Le Maupuy près Guéret, RR. (Pailloux). — Corrèze : Vialmur, Noailles, Pont-Coudert, puy Laborie; Chasteaux entre Jonzac et le Chauzanel, Saint-Cernin-de-Larche, R; bords de la Corrèze entre Tulle et le moulin de Brach, AC. (Rupin); Fontille (de Lépinay). — Nontronnais : Boissières c^e^ de

Nontron (quelques individus à fleurs blanches); Varaignes; Monteluce près Thiviers (Soulat-Ribette).

1284. **O. scolopax** Cavanilles (Ophrys bécasse). — Deux tubercules oblongs dont l'un pédonculé. Feuilles lancéolées oblongues. Fleurs assez grandes; calice rose; ailes rosées ou d'un pourpre pâle; labelle trilobé à lobe médian replié latéralement; gynostème obtus à bec très court. — Vivace, Avril-Mai. Prés.

Corrèze : Noailles, au puy Laborie, exposition sud; Tutrenne à Brias, au Peuch, AR. (Rupin). — Nontronnais : Mareuil (des Moulins).

1285. **O. Myodes** Jacquin (Ophrys mouche). — Bulbes ovoïdes ou subglobuleux. Tige élancée, grêle; feuilles oblongues lancéolées. Epi grêle composé de fleurs écartées. Calice à divisions oblongues obtuses, verdâtres; ailes très étroites, d'un pourpre foncé; labelle à 3 lobes, les latéraux plus courts, oblongs, le médian échancré au sommet, d'un rouge obscur. — Vivace, Mai-Juin. Prés, bois, lieux secs, dans le calcaire.

Nontronnais : collines argilo-calcaires boisées aux Boissières ce de Nontron (Duroux).

1286. **O. fusca** Link (Ophrys brun). — Bulbes ovales arrondis. Tige, 1-3 décim., grêle; feuilles elliptiques, lancéolées aiguës, les caulinaires peu nombreuses, plus étroites. Epi court, 2-6 fleurs. Calice à divisions oblongues, d'un vert jaunâtre; ailes roussâtres presque linéaires; labelle plus long que large, trilobé, à lobe intermédiaire un peu plus long et beaucoup plus large que les autres, brun à deux macules jaunes plombées. Gynostème court, obtus. — Vivace, Avril. Lieux secs.

Haute-Vienne : Marval, La Cosse ce de Veyrac (Abbé Lecler); Marginier ce de Janailhac (Lachenaud); Rochechouart (Pouyaud); Saint-Bazile (Rodeau). — Corrèze : au-dessous de Rives, vallée de Planchetorte, R.; Noailles entre La Faye et La Vapodie, au-dessus de la Courolle, en face Noailles et le Puy-Laborie C. (Rupin); Moriolle (de Lépinay); entre Tulle et Vimbelle (Dr Puyaubert). — Confolentais : Saint-Germain (Crévelier); Chevalerie ce de Cherves-Châtelard (Thibaud). — Nontronnais : Nontron, sur la rive droite du Bandiat, RR.; Piégut; environs de Thiviers à Sarceix (Soulat-Ribette).

10. — SPIRANTHES (1)

Souches à fibres fusiformes. Fleurs petites, blanches, odorantes, en épi contourné en spirale. Labelle entier sans éperon. Ovaire non tordu.

1287. **S. æstivalis** Richard (Spiranthe d'été). — Tige feuillée, grêle; feuilles linéaires lancéolées, les inférieures assez grandes, les supérieures petites, engainantes. Lobes extérieurs du périgone couverts d'une pubescence glanduleuse; labelle arrondi. — Vivace, Juillet-Août. Prés et bruyères humides.

Haute-Vienne Beauvais, Saint-Léonard, Les Bardys, R. (Lamy); Ambazac (Abbé Lecler); Cieux (Abbé Michel); Oradour-sur-Vayres (Blanchet); Bussière-Galant (Le Gendre); Saint-Priest-Ligoure, La Roche-l'Abeille (Lachenaud); Saint-Yrieix (Descomps). — Creuse : Ajain (Abbé Bertrand). — Corrèze : Juillac, Aubazine, Cornil, AC. (Rupin); Graffeuille c^{e} de Champagnac (Lachenaud); Bussertat c^{e} d'Ussel (Frère Georges). — Nontronnais : Piégut (Soulat-Ribette); C. aux environs de Mareuil (des Moulins).

1288. **S. autumnalis** Richard (Spiranthe d'automne). — Tige garnie de feuilles bractéiformes; feuilles radicales ovales lancéolées, assez courtes, en rosette. Fleurs en épi pubescent, serré, munies de bractées ovales, acuminées; labelle obovale, échancré. — Vivace, Août-Octobre. Prés secs, collines incultes.

Haute-Vienne : Isle, La Chapelle près Saint-Léonard, Les Allois, Royères, Ladignac, La Roche-l'Abeille, etc. (Lamy); Feytiat, Saint-Auvent (Abbé Lecler); Lussac-les-Eglises (Abbé Nadaud); Peyrilhac (Le Gendre); Saint-Paul-d'Eyjeaux (Blanchet); Coussac-Bonneval (Abbé Michel); Saint-Bazile (Rodeau); Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux); Les Chézeaux, Saint-Georges (Lafay); Compreignac (Faure). — Creuse : Genouillat (Neyra); Mouchetard, Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac); Lourdoueix-Saint-Pierre (Abbé Brunet). — Corrèze : route de Planchetorte, sous Champla, Saint-Antoine, Chèvre-Cujol, Allassac (Rupin); Vergne (de Lépinay); Darazac (Laygue); Chaunac, Corrèze (Dr Puyaubert). — Confolentais : environs de Confolens, les Rousseries, CC. (Crévelier); Chabanais (Le Gendre). — Nontronnais : Piégut, AR, Thiviers, AC. (Soulat-Ribette).

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, T. VIII, p. 290 et 316, Genre *Spiranthes* (Ch. Le Gendre).

Depuis la rédaction de notre catalogue, M. Lafay nous a signalé la découverte de *Goodyera repens* R. Brown (Goodyère rampante) dans un bois près de l'étang de Mondeyraud à deux kilomètres de Mérinchal (Creuse), par M Pirou, élève de l'Ecole normale d'instituteurs de Guéret (Voir *Revue scientifique*, n°s 272-273, p. 10). Cette orchidée, à rhizome rampant, porte une grappe grêle, unilatérale, de fleurs blanches pubescentes. On la trouve principalement sous les pins; elle fleurit de Juin à Août. C'est une plante nouvelle pour le Limousin.

11. — CEPHALANTHERA

Souche rampante, fibreuse. Tiges feuillées ; feuilles inférieures en forme de gaine écailleuse. Fleurs grandes. Labelle sans éperon, rétréci en son milieu ; ovaire sessile, tordu.

1289. **C. rubra** Richard (Céphalantère rouge). — Tige, 3-6 décim. ; feuilles étroitement lancéolées. Fleurs roses en épi lâche; périgone à divisions acuminées; ovaire pubescent. — Vivaces, Juin-Juillet. Bois, collines argilo-calcaires.

Corrèze : Turenne, Linoire, Lussac, La Fage, Entrecor, Saint-Cernin-de-Larche, Pomiers, Achiers, Ayen, (Rupin); Puy-Gérald, Rignac (de Lépinay). — Confolentais : Chasseneuil (Thibaud). — Nontronnais : environs de Mareuil, avec variation à fleurs blanches dans le parc du comte de Béarn (des Moulins); Nontron, aux Boissières (Duroux).

1290. **C. ensifolia** Richard (Céphalanthère en glaive). — Feuilles étroitement lancéolées. Fleurs d'un blanc pur; périgone à divisions très aiguës; ovaire glabre. — Vivace, Mai. Bois, buissons; terrains calcaires.

Corrèze : Saint-Cernin-de-Larche à Pomiers, Entrecor, puy de Crochat, puy-Gérald, Lafage de Noailles, AR. (Rupin).

12. — EPIPACTIS

Souche fibreuse. Tiges à feuilles alternes Labelle sans éperon, brusquement rétréci au milieu, à partie terminale entière ; ovaire non contourné, mais sur un pédicelle tordu.

1291. **E. palustris** Crantz (Epipactis des marais). — Tige 3-6 décim. Feuilles lancéolées. Fleurs roses et verdâtres; labelle arrondi au sommet, égalant les divisions externes du périgone; ovaire grêle, deux fois aussi long que large. — Vivace, Juin-Juillet. Plante des marais.

Haute-Vienne : environs de Saint-Léonard, notamment

aux étangs du Monteil (Lamy). — CREUSE : RR. Guéret (Dugenet, Monnet, Filloux). — CORRÈZE : Entrecor, sortie de la Couze, près le sentier de Chasteaux, Beaulieu, île de M. Duchamp (Rupin). — CONFOLENTAIS : marais de Marilhac près Chasseneuil (Thibaud). — NONTRONNAIS : à 2 kilom. de Mareuil, sur la route de Nontron (des Moulins).

1292. **E. latifolia** (Epipactis à larges feuilles). — Feuilles la plupart largement ovales, les inférieures à gaine allongée. Bractées inférieures plus longues que les fleurs. Fleurs verdâtres et violacées; labelle terminé en pointe, recourbé, plus court que les divisions externes du périgone; ovaire court, renflé. — Vivace, Juillet-Août. Bords des chemins, bois secs.

HAUTE-VIENNE : Boisseuil, Condat, Isle, Aixe, etc. (Lamy); C. aux environs de Limoges (Malinvaud); Saint-Bazile (Rodeau); Le Dorat (Abbé Lecler, Chassat); Champagnac (Le Gendre). — CREUSE : R. Mouchetard, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Saint-Fiel (de Cessac); Brugnat, Lourdoueix-Saint-Pierre (Martin); RR. La Rochette (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Chasteaux (Abbé Loubignac) ; Puy-Gérald, Entrecor, AR. (Rupin); Meymac, Millevaches (Gonod et Lachenaud); Corrèze, ravins près Lafond (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Ile de Saint-Germain, près le Dolmen, pré de Chez-Garraud à Confolens, R. (Crévelier). — NONTRONNAIS : près du ruisseau de Varaigne (Soulat-Ribette); environs de Mareuil (des Moulins).

1293. **E. atrorubens** Reich. (Epipactis pourpre). — Feuilles inférieures à gaines courtes, évasées. Bractées ordinairement plus courtes que les fleurs. Fleurs médiocres, pourprées extérieurement. — Vivace, Juin-Juillet. Bois, coteaux secs.

CORRÈZE : Corrèze, ravins près Lafond (Dr Puyaubert). — NONTRONNAIS : bois, taillis près Jomelières (Soulat-Ribette).

1294. **E. microphylla** Swartz (Epipactis à petites feuilles). — Tige grêle; feuilles petites, peu nombreuses. Bractées supérieures plus courtes que l'ovaire. Fleurs petites, d'un pourpre noir extérieurement. — Vivace, Juin-Juillet. Bois secs et rocailleux.

NONTRONNAIS : Maroc près Mareuil (des Moulins).

13. — LIMODORUM

1295. **L. abortivum** Swartz (Limodore à feuilles avortées). — Souche formée de fibres épaisses. Tige grosse, élevée, flexueuse; feuilles remplacées par des écailles violacées. Epi allongé. Fleurs

violettes marquées de lignes plus foncées; labelle géniculé, entier, ovale ondulé; éperon filiforme, aussi long que l'ovaire. — Vivace, Juin. Coteaux secs boisés, dans le calcaire.

CORRÈZE : Turenne, butte dominant le Peuch, puy de Crochat (de Lépinay); Chasteaux, forêt de Pomiers en face Chasac, AR. (Rupin). — NONTRONNAIS : Jomelières (Soulat-Ribette).

14. — LISTERA

1296. **L. ovata** R. Brown (Neottia ovata *Richard*, Neottie ovale). — Souche à fibres allongées. Plante verte. Tige, 3-5 décim., munie seulement de 2 feuilles opposées, larges, ovales. Epi très long, effilé. Fleurs vert-jaunâtre; labelle pendant, bifide, à lobes linéaires presque parallèles, sans éperon; ovaire pédicellé, non contourné. — Vivace, Mai-Juin. Prairies, bois.

HAUTE-VIENNE : çà et là, C. — CREUSE : Catalogue Pailloux, AC.; Chénérailles, Glénic, Grand-Bourg, Saint-Sylvain, Mouchetard, etc. (de Cessac); Saint-Fiel, Ajain, Chambon, etc. (Martin); AR. à Aubusson (Jorrand et Frébault); La Chazotte c^e de Néoux (Rothkegel). — CORRÈZE : C. — CONFOLENTAIS : çà et là, Confolens, Montembœuf, etc., AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : derrière l'étang de Nanteuil, près Thiviers, Piégut, C. (Soulat-Ribette); Maroc près Mareuil (des Moulins).

15. — NEOTTIA

1297. **N. Nidus-avis** Richard (Néottie nid d'oiseau). — Plante jaune fauve ayant l'aspect d'une orobanche. Souche à fibres nombreuses, arrondies en forme de nid d'oiseau. Tige, 2-4 décim., à écailles engainantes remplaçant les feuilles. Epi assez dense, allongé; fleurs d'un gris roussâtre; labelle sans éperon, divisé au sommet en deux lobes divergents; ovaire pédicellé, non contourné. — Vivace, Mai-Juin. Bois couverts.

CREUSE : Cat. Pailloux, RR. bois de Chamberaud (Pailloux). — CORRÈZE : Bort, bois bordant la route d'Ussel, AR.; Alleyrat, R. (Frère Georges); Ussel, bois de pins à Sarsoux (Gonod d'Artemare).

Cette belle famille renferme plus de 5.000 espèces qui se divisent en plantes terrestres et en plantes épiphytes vivant sur les écorces des arbres.

On sait de quelle faveur jouissent les ORCHIDÉES épiphytes si remarquables par la variété et la beauté de leurs fleurs.

Nos ORCHIDÉES indigènes renferment aussi de fort belles espèces, mais on n'a pas réussi jusqu'ici à rendre leur culture pratique.

Le Salep est retiré des tubercules de plusieurs espèces d'*Orchis*.

Les *Vanilliers* ou *Vanilles* appartiennent à la famille des ORCHIDÉES.

Famille CVIII. — HYDROCHARIDÉES (1)

Plantes dioïques, submergées ou nageantes. Fleurs régulières renfermées dans une spathe avant la floraison ; périgone à divisions externes herbacées, les internes pétaloïdes. Etamines 3-12 ; ovaire infère à 1-6 loges; style à 3-6 stigmates ; fruit indéhiscent, charnu.

1. — ELODEA

1298. **E. canadensis** Richard (Elodea du Canada). *Vulg.* : Mouron d'eau). — Plante submergée originaire d'Amérique, formant des tapis denses. Tige grêle, allongée, feuilles sessiles, minces, linéaires, verticillées par trois. Fleurs solitaires, à spathe tubuleuse, bifide; 3 ou 9 étamines. Fleurs femelles très petites, un peu rosées, à tube filiforme allongé; 3 stigmates ; fruit à une loge. — Vivace, Juin-Août. Rivières, étangs.

HAUTE-VIENNE : étangs du Riz-Chauveron c^e^ d'Azat (Lamy, 1867); dans la Vienne sous Verneuil (Malamas). — CREUSE : Saint-Alpinien, étang de la Chaumette (Rothkegel).

C'est à cette famille qu'appartient la *Vallisneria spiralis* dont la présence n'a pas encore été constatée en Limousin.

TRIGLOCHINÉES. M. Lamothe nous signale l'existence du *Triglochin palustris* Linné dans un communal marécageux de la commune de Chauffour (Corrèze). A rechercher.

Famille CIX. — POTAMÉES (2)

Herbes aquatiques submergées ou à feuilles flottantes. Fleurs bisexuées ou monoïques ; périgone régulier à 4 divisions libres, ou nul ; 1-4 étamines ; ovaire supère ; fruit formé de plusieurs carpelles sessiles ou plus ou moins stipités.

1. — POTAMOGETON

Fleurs et fruits en épi ; fleurs verdâtres bisexuées ; périgone à 4 divisions; 4 étamines ; ovaire formé de 4 carpelles sessiles, monospermes.

1299. **P. natans** Linné (Potamot nageant). — Feuilles toutes longuement pétiolées, les submergées étroites, lancéolées, réduites à leur pétiole après la floraison; les flottates arrondies à

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, T. VI, p. 269 et 315 (Hydrocharidées, Ch. Le Gendre).

(2) Voir *Revue scientifique du Limousin* T. II, p. 333 : Les Potamogetons de l'herbier Lamy de la Chapelle (E. Malinvaud).

la base. Pédoncules non renflés au sommet; carpelles gros à bec court en épi lâche. — Vivace, Juillet-Août. Etangs, pêcheries, rigoles, eaux paisibles.

C. ou CC. partout.

Var. *lancifolius*. — HAUTE-VIENNE : Dans un petit étang près de Saint-Hilaire-Lastours (Lamy).

Forme naine. — HAUTE-VIENNE : Rigole d'un pré au Monteil c[e] de Ladignac (Lamy).

1300. **P. Polygonifolius** Pourret (Potamot à feuilles de Renouée). — Diffère du *P. natans* par ses parties plus grêles; carpelles en épi compact, rougeâtres lorsqu'ils sont mûrs, à carène obtuse, à bec presque nul. — Vivace, Juillet-Août. Mares, fossés, ruisseaux, rigoles.

C. ou CC. Cependant non signalé dans le NONTRONNAIS par Soulat-Ribette.

Var. parnassifolius G. G. — Feuilles flottantes ovales, petites, cordées.

HAUTE-VIENNE : La Roche-l'Abeille (Lachenaud). — CORRÈZE : Etang des Oussines (Lachenaud). — CONFOLENTAIS : çà et là, mêlé au type (Crévelier).

Les individus de la Haute-Vienne et de la Corrèze ont les feuilles étroites, elliptiques, non ou à peine cordées.

Lamy a signalé dans la Haute-Vienne une variété *submersus*.

1301. **P. fluitans** Roth (Potamot flottant). — Se rapproche du *P. natans*. Tiges rameuses, allongées. Feuilles toutes pétiolées, les flottantes oblongues lancéolées, atténuées aux deux bouts, coriaces, les submergées translucides. Pédoncules plus gros que la tige. Carpelles un peu comprimés; fruits petits. — Vivace, Juillet-Septembre. Rivières et étangs.

HAUTE-VIENNE : Rivières et étangs, moins communs que *P. natans* (Lamy). — CREUSE : RR. dans la Gartempe au Grand-Bourg et à Fursac (de Cessac); Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE: R. dans la Corrèze (Lamy); Bort (Rupin). — CONFOLENTAIS : La Vienne et ses affluents, la Charente, la Bonnieure, etc., CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. dans le Bandiat (Soulat-Ribette).

Var. stagnatilis Koch. — Feuilles submergées mois transparentes pellucides, les flottantes plus larges, ovales.

HAUTE-VIENNE : dans la Gartempe près Bersac (Lamy). — CONFOLENTAIS : la Vienne à Confolens (Crévelier).

P. plantagineus Du Croz. — Signalé dans la Corrèze à Sorp, par de Lépinay. Présence à confirmer par de nouvelles recherches.

1302. **P. heterophyllus** Schreb. — Tiges grêles, cylindriques, rameuses. Feuilles flottantes, ovales oblongues, longuement pétiolées, coriaces, les inférieures sessiles, transparentes, lancéolées, étroites. Pédoncules bien plus gros que la tige, renflés surtout au sommet. Carpelles à carène obtuse et à bec court. — Vivace, Juin-Août. Etangs rivières.

P. gramineus Linné. — Feuilles toutes submergées, lancéolées, linéaires.

P. Zizii Koch. — Plante plus robuste, tantôt pourvue de feuilles flottantes, tantôt toutes submergées; feuilles plus larges, pellucides, ondulées, obtuses avec un mucron distinct.

Ces trois formes se trouvent souvent mêlées; la dernière est quelquefois confondue avec les *P. lucens* et *nitens*. Des recherches sont à faire en Limousin.

Haute-Vienne : étangs à Veyrac, Saint-Léonard, étang de Fleurat, etc.; dans la Vienne à Isle (Lamy); étang de la Pouge, c^e^ de Saint-Auvent (Soulat-Ribette); CC. dans l'étang du Ris-Chauveron c^e^ d'Azat (Malinvaud, Le Gendre); étang de Cieux (Soulat-Ribette). — Confolentais : étang de Vieille-Forêt, R. (Crévelier); Fontafie (Duffort).

1303. **P. nitens** Weber. — Tiges grêles, rameuses. Feuilles flottantes, oblongues, lancéolées, rétrécies en pétiole; feuilles submergées semi-embrassantes, luisantes, sessiles. Pédoncule plus gros que la tige, renflé dans le haut. Carpelles à carène obtuse. — Vivace, Juillet-Août. Etangs, rivières.

Haute-Vienne : dans la Vienne, depuis le Palais jusqu'à la limite du département, C. (Lamy). — Confolentais : dans la Vienne depuis Chabanais jusqu'à Confolens (Lamy).

Var. curvifolius (*P. curvifolius* Hartm). — Feuilles submergées pliées, plus ou moins recourbées.

Haute-Vienne : étang des étangs ou étang Fleurat c^e^ de Lafarge (Lamy).

1304. **P. lucens** Linné (Potamot luisant). — Tige robuste, cylindrique, rameuse; feuilles caulinaires, oblongues, lancéolées, mucronées, rétrécies en un court pétiole, les supérieures ovales lancéolées, toutes submergées. Pédoncules renflés, bien

plus gros que la tige. Epi assez compact; carpelles à bords obtus et à bec court. — Vivace, Juillet-Août. Etangs, rivières.

Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac); Aubusson, CC. (Jorrand et Frébault). — Confolentais : Mare au-dessous d'une fontaine à Ordières c^e^ de Benest et dans la Charente (Crévelier). — Nontronnais : étang de Saint-Estèphe, R. (Soulat-Ribette).

× *P. decipiens* Nolte (*P. lucens* × *perfoliatus* Marss). — Diffère de P. *lucens* par les feuilles sessiles, oblongues, semi-amplexicaules, acuminées au sommet. Pédoncules longs. Epi stérile.

Haute-Vienne : dans la Vienne à Juriol, près de Limoges (Lamy).

Localité d'autant plus douteuse que jusqu'ici le *P. lucens* n'a pas été signalé dans la Haute-Vienne.

β *upsaliensis* Tiselius. — Feuilles plus minces, pellucides, plus allongées. Pédoncules à épaississement peu marqué.

Haute-Vienne : dans la Vienne près du Moulin-Halary (Lamy).

Comme pour le *P. heterophyllus* nous dirons, en ce qui concerne les *P. lucens*, *decipiens* et *upsaliensis*, qu'il conviendrait de faire de nouvelles recherches pour établir avec plus de certitude et de précision la présence de ces trois potamots en Limousin.

1305. **P. perfoliatus** Linné (Potamot perfolié). — Tiges cylindriques, rameuses. Feuilles sessiles, largement ovales-lancéolées, obtuses, à auricules arrondies embrassantes, quelquefois légèrement ondulées. Pédoncules de la grosseur de la tige, non renflés au sommet. Epi court, médiocre. Carpelles petits, comprimés, à bord externe obtus, à bec court. — Vivace. Mai-Juillet. Etangs et rivières.

Haute-Vienne : Dans la Vienne à Limoges, Aixe, Saint-Junien, etc. ; étang de Rouffignac près Magnac-Bourg (Lamy) ; étang de la Pouge c^e^ de Saint-Auvent (Soulat-Ribette). — Confolentais : La Vienne, à Confolens, près du moulin de chez Peuroux et ailleurs (Crévelier).

1306. **P. crispus** Linné (Potamot crépu). — Tige rameuse, comprimée. Feuilles toutes submergées, sessiles, linéaires oblongues, arrondies au sommet et à la base, serrulées sur les bords, semi-embrassantes. Pédoncule presque aussi gros que la tige, non renflé. Carpelles à bec très long, recourbé. — Vivace, Mai-Juillet. Rivières, étangs, fossés.

Haute-Vienne : Dans la Vienne à Aixe, dans la Graine à Rochechouart, dans la Gartempe à Rancon, dans une pêcherie au Dorat, étang du Riz-Chauveron, étang Fleurat (Lamy) ; fossés du château de Lastours c^{e} de Rilhac (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, RR. (de Cessac). — Confolentais : La Vienne à Confolens, chez Peuroux ; plus C. dans le calcaire, Saint-Claud, Champagne-Mouton, etc. (Crévelier). — Nontronnais : dans l'Isle au pont de la route de Thiviers à Lanouaille ; chez Rudeau, près de la route de Nontron à Mareuil ; étang de Filolie près Thiviers (Soulat-Ribette).

P. serrulatus Schreber. — Variété à feuilles allongées, planes, peu crispées, finement serrulées.

Haute-Vienne : Saint-Yrieix (Lamy) ; dans la Sème près la planche des Dames au Dorat (Abbé Lecler) ; ruisseau entre le Dorat et l'ancienne distillerie ; dans la Vienne à Aixe (Le Gendre).

1307. **P. densus** Linné (Potamot serré). — Tige cylindrique, rameuse. Feuilles ovales lancéolées, opposées, très rapprochées, comme imbriquées, luisantes, ordinairement toutes submergées. Pédoncule court, grêle, à la fin arqué. Epi ovoïde globuleux, pauciflore. Carpelles à carène aiguë. — Vivace, Juillet-Septembre. Etangs, ruisseaux.

Haute-Vienne : Dans une pièce d'eau à La Borie, près Solignac, RR. (Lamy). — Corrèze : Bords de la Couze au Blagour, Lissac, Saint-Cernin, entre Noailles et le Puy de Crochet, entre le Chauzanel et Moriolle, AC. (Rupin). — Confolentais : Etang de Champlaurier près Saint-Claud et probablement ailleurs (Crévelier). — Nontronnais : Ruisseau de Sarceix près Thiviers (Soulat-Ribette).

1308. **P. acutifolius** Link (Potamot à feuilles aiguës). — Tiges rameuses, comprimées, ailées, presque foliacées. Feuilles sessiles, linéaires aiguës, pellucides. Pédoncule fructifère à peine aussi long que l'épi. Epi subglobuleux, pauciflore. Carpelles à bord interne droit, à bord supérieur ondulé, à bec crochu. — Vivace, Juillet-Août. Etangs, fossés.

Haute-Vienne : Châlus, dans l'écluse du moulin au-dessous de l'étang de Bruat (Soulat-Ribette). — Creuse : R. Saint-Fiel, étang du château d'eau (Sarrassat, Le Gendre). — Nontronnais : Mare près de chez Noyer c^{e} de Piégut (Soulat-Ribette).

1309. **P. obtusifolius** Mert. et Koch. (Potamot à feuilles obtuses). — Tiges rameuses, presque filiformes, cylindriques ou un peu comprimées. Feuilles toutes submergées, linéaires obtuses, allongées, sessiles, translucides. Pédoncule fructifère non renflé au sommet, 1-3 fois de la longueur de l'épi. Epi composé de 15-30 fleurs ; carpelles à faces convexes, à carène dorsale légèrement tuberculeuse, à bec court. — Vivace, Juillet-Août. Rigoles, étangs.

Haute-Vienne : Etangs de la Poterie près Thiat, de la Roche près Nieul, de Gandy près d'Oradour-sur-Glane dans une rigole, de Saint-Yrieix (Lamy); étangs de Vayres, de Châlus, de Nantiat, étang noir (Soulat-Ribette). — Creuse : étangs du Grand-Bourg (de Cessac), du château d'eau à Saint-Fiel (Sarrassat, Le Gendre). — Corrèze : Bort, AC. dans la Corrèze (Lamy). — Confolentais : ruisseau de Saint-Christophe (Crévelier). — Nontronnais : étangs de la Légne c^e de Pluviers, de Saint-Estèphe, de la tour de Piégut ; étang des Ribières (Soulat-Ribette).

1310. **P. pusillus** Linné (Potamot fluet). — Tiges très grêles, filiformes, très rameuses. Feuilles toutes submergées, sessiles, linéaires-aiguës, souvent mucronées, translucides. Pédoncules fructifères 2-4 fois plus longs que l'épi. Epi grêle, court. Carpelles lisses, ovoïdes, à bec court. — Vivace, Juin-Août. Rigoles, étangs, rivières.

Haute-Vienne : étang près de Fréjefond, près de la Tuilerie de La Chapelle, Magnac-Bourg, étang du Riz-Chauveron. (Lamy). — Creuse : C. (de Cessac). — Corrèze : Larche au moulin de Saint-Cernin, RR. (Rupin).

P. tenuissimus Hooker. — Race différant du *P. pusillus* par ses feuilles uninervées et très étroites.

Haute-Vienne : dans la Vienne à Juriol (Lamy).

P. Berchtoldi Fieb (Potamot de Berchtold). Race différant de *P. pusillus* par tiges moins grêles. Feuilles plus larges à nervures latérales plus près du bord. Pédoncules plus courts. Carpelles finement verruqueux à bec plus court ou nul. — Vivace, Juin-Août. Ruisseaux, étangs.

Haute-Vienne : C. dans la Tardoire près de Champagnac, dans la Vienne près de Juriol, environs de Limoges, étang du Riz-Chauveron, ruisseau des Roubières près de Saint-Léonard, la Glane près de Puyneau (Lamy) ; c^e de Saint-Junien, marais du Châtenet (Le Gendre) ; dans le Vincou à Nantiat (Soulat-Ribette) ; est beaucoup plus C. dans la Haute-Vienne que le

type. — Creuse : étang du Chancelier, près Saint-Fiel, RR. (Filloux). — Corrèze : Millevaches, ruisseaux formés par les sources de la Vienne. C. (Lamy). — Confolentais : étang de Saint-Laurent-de-Céris et probablement dans la rivière du Son (Crévelier). — Nontronnais : C. environs de Piégut, etc. (Soulat-Ribette).

La var. *mucronata* Fieber existe dans la Tardoire et dans le ruisseau des Roubières (Malinvaud).

1311. **P. tuberculatus** Tenore et Guss. (Potamot tuberculeux). — Petite plante filiforme à tiges entrelacées. Feuilles linéaires sétacées, paraissant uninervées. Pédoncules 1-2 fois plus longs que l'épi. Epi de 3-4 fleurs. Carpelles comprimés à 3 carènes avec de petits tubercules ; bec court. — Vivace, Juin-Août. Mares, étangs.

Haute-Vienne : étang Fleurat, près la gare de Lafarge ; étangs du Riz-Chauveron, de La Pouge, du Moulin-Basti (Lamy) ; RR. à l'étang de Cordelas c^e de Panazol (Malinvaud) ; au Buisson c^e de Saint-Laurent-sur-Gorre (Soulat-Ribette). — Nontronnais : dans quelques étangs de la c^e de Bussière-Badil (Soulat-Ribette).

1312. **P. pectinatus** Linné (Potamot pectiné). — Tiges cylindriques presque filiformes ; feuilles linéaires, quelquefois canaliculées, à base longuement tubuleuse engaînante. Pédoncule fructifère grêle, plus long que l'épi qui est formé de verticilles écartés. Carpelles à bord externe arrondi, à bord interne droit ; bec court. — Vivace, Juillet-Septembre. Rivières.

Haute-Vienne : Etang de Cordelas c^e de Panazol (Malinvaud). — Nontronnais : Le Clain, au-dessous d'Hiesse et probablement dans les ruisseaux du calcaire (Crévelier).

2. — ZANNICHELLIA

1313. **Z. palustris** Linné (Zannichellie des marais). — Plante monoïque. Tiges grêles, filiformes, rameuses, flottantes. Feuilles toutes submergées, filiformes, obtuses. Fleurs solitaires ou réunies (1 mâle et 1 femelle dans une spathe). Fleur mâle à périgone nul ; 1 étamine. Fleur femelle à périgone en forme de coupe ; 4 styles courts persistants ; 4 carpelles sessiles, ascendants. — Vivace, Juin-Septembre. Fossés, mares, ruisseaux.

Corrèze : Eaux stagnantes à Darazac (Laygue).

Plantes sans utilité.

Famille CX. — NAIADÉES

Plantes submergées. Fleurs axillaires monoïques ou dioïques, les mâles à une étamine, les femelles à ovaire supère. Fruit sec, indéhiscent, monosperme.

1. — NAIAS

1314. **N. major** Roth (Naiade commune). — Plante d'un beau vert en touffes. Tiges rameuses. Feuilles ondulées, dentées, épineuses. Fleurs verdâtres, les mâles pédicellées à calice bilobé, les femelles sessiles. — ⊙ Juillet-Septembre. Etangs et rivières.

Haute-Vienne : Etang de la Pouge près Saint-Auvent (Soulat-Ribette).

Famille CXI. — LEMNACÉES (1)

Plantes nageantes, monoïques. Tige articulée, simulant une ou plusieurs feuilles (frondes) avec ou sans radicelles. Fleurs à périgone nul renfermées dans une très petite spathe membraneuse. Fleur mâle à deux étamines saillantes. Fleur femelle à un style très court ; ovaire libre à une seule loge ; fruit sec, monosperme, indéhiscent, ou oligosperme déhiscent.

1. — LEMNA

Caractères de la famille.

1315. **L. trisulca** Linné (Lenticule à 3 lobes). — Frondes lancéolées oblongues, planes sur les deux faces, minces, transparentes, d'un vert pâle, réunies par trois ; radicelle unique. — ⊙ Avril-Mai. Pêcheries, ruisseaux.

Confolentais : Saint-Claud, etc., dans les eaux de la région calcaire, R. (Crévelier) ; Chasseneuil (Thibaud).

1316. **L. minor** Linné (Lenticule exiguë). *Vulg.* Lentille d'eau. — Frondes obovales ou suborbiculaires, planes des deux côtés, vertes, opaques ; radicelle unique. — ⊙ Avril-Juin. Mares, pêcheries, eaux stagnantes.

CC. partout.

1317. **L. gibba** Linné (Lenticule bossue). — Frondes obovales, un peu convexes et vertes en-dessus, hémisphériques et blanchâtres en-dessous. Radicelle unique ; fruit oligosperme déhiscent. — ⊙ Avril-Juin. Mares, fossés, eaux stagnantes.

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, T. VII, p. 113, Lemnacées (Ch. Le Gendre).

Haute-Vienne : indiqué par erreur dans une pêcherie à Châlus par Lamy. — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac). — Nontronnais : Mares de Chablas c^e de Varaignes (Sauvo).

1318. **L. polyrhiza** Linné (Lenticule à plusieurs racines). — Frondes obovales orbiculaires, planes, vertes en-dessus, brun-rougeâtre en-dessous, larges d'environ 5 mm., garnies de nombreuses racines en faisceau. — ⊙ Mai-Juin. Eaux stagnantes.

Haute-Vienne : Mare entre la Thiverie et le Buisson c^e de Gorre ; dans une mare à la Tranchardise près Châlus (Soulat-Ribette). — Creuse : Cat. Pailloux ; CC. dans une pêcherie à Salignat, près le Grand-Bourg (de Cessac). — Corrèze : R. dans ce département (Lamy).

1319. **L. arrhiza** Linné (Lenticule sans racines). — Frondes elliptiques globuleuses, vertes, très petites (à peine 1 mm.) ; pas de radicelle. — ⊙ Eté. Eaux stagnantes.

Nontronnais : Mares de Chablas c^e de Varaignes, en mélange avec *L. gibba*

Plantes envahissantes à détruire.

Famille CXII. — AROIDÉES

Fleurs monoïques, à périgone nul, sessiles et réunies en grand nombre autour d'un axe charnu (*spadice*) entouré d'une spathe en cornet. Mâles : 1 étamine. Femelles : 1 ovaire. Fruit charnu (baie).

1. — ARUM

Spathe fendue jusqu'à la base. Spadice nu et renflé en massue dans le haut, portant en-dessous les étamines disposées en anneau, puis plus bas les ovaires sur plusieurs rangs.

1320. **A. maculatum** Linné (Gouet tacheté) *Vulg.* Pied de veau. — Plante à suc très âcre. Feuilles entières hastées, souvent tachées de noir. Spathe verdâtre, souvent maculée de brun-rougeâtre. Spadice à massue rouge-violacé. — Vivace, Avril-Mai. Le long des haies, talus ombragés.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, C. (de Cessac). — Corrèze : Darazac (Laygue) ; rive droite de la Montane entre Gimel et Mauriac (Rupin) ; C. à Tulle, à Bar et à Orliac (Fourgeaud et Dr Puyaubert) ; Prieur (de Lépinay). — Confolentais : CC. dans la région granitique, plus rare dans le calcaire (Crévelier). — Nontronnais : Teijat (Soulat-Ribette).

1321. **A. italicum** Miller (Gouet d'Italie). — Diffère de l'espèce précédente par les feuilles sagittées, veinées de blanc ou de jaune ; la spathe d'un blanc jaunâtre, le spadice à massue jaunâtre. — Vivace, Avril-Mai. Haies, lieux couverts.

Haute-Vienne : haie à Limoges près du pont Saint-Martial ; à la Chabroulie près Isle (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac). — Corrèze : CC. partout (Rupin), à vérifier ; chemin entre le pont de la Prade et Gimel (Dr Puyaubert) ; Prieur (de Lépinay). — Confolentais : ça et là environs de Confolens, plus commun dans le calcaire vers Beaulieu, les Pins, Champagne, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Nontron, vallée du Bandiat, C., environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

Les Aroidées renferment environ 900 espèces, presque toutes appartenant aux régions tropicales.

Cette famille fournit de très belles plantes d'ornement telles que les *Arum*, *Dracunculus*, *Caladium*, etc.

Notre Gouet indigène est vénéneux, mais on arrive, par la torréfaction, à rendre sa racine alimentaire.

Famille CXIII. — TYPHACÉES (1)

Fleurs monoïques, les mâles et les femelles en épis cylindriques ou globuleux. Organes de la reproduction entremêlés de poils ou d'écailles remplaçant le périgone. Mâles à 1-5 étamines. Femelles ; 1 ovaire libre, 1 style, 1 stigmate. Fruit sec, indéhiscent, à 1 graine.

1. — TYPHA

Rhizome rampant. Tiges, 1 m. 50 à 2 m., annuelles, cylindriques, sans nœuds. Feuilles linéaires en glaive, longuement engainantes, toutes radicales. Fleurs disposées en 2 épis superposés, cylindriques, compacts, terminant la tige, enveloppés dans une spathe caduque. Epi supérieur composé de fleurs mâles ; étamines linéaires. Epi inférieur composé de fleurs femelles ; style capillaire ; ovaire porté par un pédicelle accrescent. Fruit très petit, entouré d'un faisceau de poils.

1322. **T. latifolia** Linné (Massette à larges feuilles). *Vulg.* : Roseau de la passion. Quenouilles — Tige robuste. Feuilles planes, assez larges. Epis contigus, l'épi femelle brun-noir à soies blanchâtres. — Vivace, Juin-Juillet. Etangs, fossés, mares.

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. VIII, p. 293, Genre Typha (Ch. Le Gendre).

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, AC. (de Cessac) ; Aubusson, mare à Saint-Marc, RR. (Jorrand et Frébault) ; Clairavaux, AC. (Pedon), bords de la Rozeille, c[e] de Sainte-Feyre-la-Montagne (Rothkegel) ; Guéret, étang de Courtille (Sarrassat). — CORRÈZE : Chasteaux, prairies marécageuses au Blagour, entre Saint-Pantaléon et Larche (Rupin) ; étang de Brach, le Bas-Peyret c[e] d'Eyburie (D[r] Puyaubert). — CONFOLENTAIS : çà et là, Confolens, Brigueil, Chabanais, etc., C. (Crévelier). — NONTRONNAIS : dans presque tous les étangs du Nontronnais et particulièrement à Saint-Estèphe (Soulat-Ribette).

1323. **T. angustifolia** Linné (Massette à feuilles étroites). — — Diffère du précédent par les feuilles plus étroites, vertes, en gouttière vers la base. Epis distants, plus grêles, l'épi femelle à soies blanc-roussâtre. — Vivace, Juin-Juillet. Etangs, mares, fossés.

HAUTE-VIENNE : Mares calcaires du Gros, plaines de Saint-Bazile (Lamy). — CREUSE : AC. Chénérailles, Ajain, Grand-Bourg, etc. (de Cessac). — CORRÈZE : AC. (Lamy). — CONFOLENTAIS : étang de la Boulicourtie près Chabanais, étang du Gazon à Cherves-Châtelars, etc. AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : étangs de Saint-Estèphe, de Puyroseau, à Thiviers (Soulat-Ribette) ; étang de Puyraveau c[e] de Pluviers (des Moulins).

1324. **T. elata** Boreau (Massette élevée). — Tige très robuste ; feuilles vertes, très longues, un peu en gouttière vers la base. Epi contigus, l'épi femelle fauve, à la fin noirâtre. — Vivace, Juin-Juillet. Etangs, fossés.

HAUTE-VIENNE : C. dans la Benaize près Lavaupot (Lamy) ; Le Vigen R. (Abbé Lecler). — CONFOLENTAIS : étang de la Boulicourtie près de Chabanais, R. (Crévelier) ; Chabanais, étang Rouchaud (Le Gendre).

2. — SPARGANIUM

Fleurs en capitules globuleux, unisexués, écartés, sans spathe, les supérieures mâles, caducs, à étamines nombreuses. Fruit presque sessile accompagné d'écailles.

1325. **S. ramosum** Hudson (Rubanier rameux). *Vulg.* : Ruban d'eau. — Tige, 5-10 décim., dressée. Feuilles très longues, coriaces, les supérieures planes, les inférieures ensiformes,

triquêtres. Capitules disposés en panicule étalée. Fruit sessile terminé par un bec assez long. — Vivace, Juin-Août. Bords des rivières, des étangs et des fossés.

C. ou CC. partout.

1326. **S. simplex** Hudson (Rubanier simple). — Capitules en grappe simple dressée ; plusieurs capitules mâles. Fruit à bec filiforme, égalant les trois quarts de sa longueur. — Vivace, Juin-Août. Bords des rivières, des étangs et des fossés.

Haute-Vienne : plus rare que le précédent, Châlus, étang de Courdelas (Lamy) ; étang de Sauzet c^e^ de Saint-Martial (Le Gendre), Saint-Sulpice-les-Feuilles, les Grands-Chézeaux, AC. (Lafay) ; Saint-Bazile (Rodeau). — Creuse : C. (Martin); La Courtine (de Litardière) ; Aubusson (Jorrand et Frébault) ; Néoux (Rothkegel) ; Saint-Sébastien, étang près de la gare (Lafay). — Corrèze : Bort, dans les fossés, R. (Rupin). — Confolentais : Confolens, Hiesse, Lessac, etc., AR. (Crévelier) ; Cacharat c^e^ d'Etagnac (Le Gendre). — Nontronnais : Moins commun que *S. ramosum* (Soulat-Ribette).

Var. *fluitans* A. Brown. — Variété caractérisée par les tiges allongées et les feuilles flottantes.

Confolentais : mêlé au *S. simplex* dans les eaux plus profondes (Crévelier). — Nontronnais : étangs de la c^e^ de Pluviers (Soulat-Ribette).

1327. **S. minimum** Fries (Rubanier nain, *S. natans* Smith). — Tige faible, simple, mince, flexueuse. Feuilles linéaires, planes, très longues, flottantes. Capitules mâles uniques ; capitules femelles subsessiles. Fruits ovoïdes, sessiles, à bec court. — Vivace, Juin-Août. Eeaux profondes.

Haute-Vienne : étang du Monteil, près Saint-Léonard (Lamy qui dit n'avoir pu atteindre la plante et la déterminer avec certitude). — Nontronnais : étang neuf de Piégut, étang des Ribières, dans une pêcherie à Lauterie, près de Pluviers, etc. (Soulat-Ribette).

On a cherché sans grand succès à utiliser le duvet des fleurs femelles des *Typha*. Il est bon de multiplier les massettes dans les étangs afin de fournir un refuge aux petits poissons contre les espèces carnivores.

Dans une famille voisine (les Commelynées) nous citerons le *Tradescantia erecta* qui est une plante hémostatique (1).

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. V, p. 137 (Romanet du Caillaud).

Famille CXIV. — JONCÉES

Fleurs hermaphrodites, régulières, petites, souvent brunâtres, ordinairement en cyme ou en corymbe. Périgone scarieux, glumacé. 6 étamines, plus rarement 3. Un ovaire libre à 3 carpelles. Capsule à 3 loges polyspermes ou à 1 loge à 3 graines.

1. — JUNCUS

Capsules à 3 loges polyspermes.

1328. **J. communis** Meyer (Jonc commun). — Tiges, 4-12 décim., vertes, lisses à l'état frais. Feuilles réduites à des gaines radicales roussâtres ou brunâtres. Fleurs en panicule latérale ; périgone à divisions très aiguës dépassant la capsule.

Espèce polymorphe, 2 races dans notre flore.

J. conglomeratus Linné (Jonc aggloméré) *Vulg.* Jonc à tète. — Tiges finement striées sur le vert, fortement sillonnées sur le sec. Panicule très compacte. Sommet de la capsule portant un petit mamelon saillant. — Vivace, Juin-Juillet. Fossés, prairies tourbeuses, bois humides.

C. ou CC. partout.

J. effusus Linné (Jonc épars). *Vulg.* Jonc à mèche. — Tiges très lisses sur le vert, finement striées sur le sec. Panicule lâche, diffuse. Sommet de la capsule présentant une petite fossette. — Vivace, Juin-Juillet. Mares, bords des étangs, fossés, lieux humides.

C. ou CC. partout.

1329. **J. glaucus** Ehrhart (Jonc glauque). *Vulg.* Jonc des Jardiniers. — Rhizone traçant produisant de nombreuses tiges en touffes ; gaines brillantes. Tiges, 5-6 décim., glauques, fortement striées, tenaces non cassantes. Feuilles nulles. Fleurs brunâtres ou noirâtres, portées par des pédicelles très allongés, très inégaux, formant une panicule plus ou moins lâche ou diffuse. Périgone à divisions étroites subulées. — Vivace, Juin-Septembre. Fossés, lieux humides, mares.

C. ou CC. partout, sauf dans la Creuse où la plante serait rare d'après de Cessac ; Cat. Pailloux, Grand-Bourg, Châtelus, Saint-Dizier-les-Domaines, Lourdoueix.

1330. **J. obtusiflorus** Ehrhart. (Jonc à fleurs obtuses). — Tiges, 4-10 décim., cylindriques. Feuilles radicales nulles, celles du

bas réduites à des gaines jaunâtres. Panicules lâches, rameuses, à rameaux divariqués. Fleurs petites ; périgone à divisions obtuses ; capsule petite, atténuée au sommet, à peu près de la longueur du périgone. — Vivace, Juin-Août. Bords des eaux, étangs, lieux marécageux.

HAUTE-VIENNE : C. dans les étangs à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux). — CORRÈZE : AC. dans la région de Meymac (Gonod et Lachenaud). — CONFOLENTAIS : marais dans le bois des Cygnes, à Vieilleforêt, etc., plus C. dans le calcaire (Crévelier). — NONTRONNAIS : aux environs de Mareuil (Soulat-Ribette).

1331. **J. acutiflorus** Ehrhart (Jonc à fleurs aiguës). — Tiges, 4-8 décim., dressées, à peu près lisses. Feuilles comprimées, noueuses. Panicule terminale, rameuse. Fleurs brunâtres, agglomérées en petits capitules. Périgone à divisions terminées par une pointe recourbée. Capsule à bec aigu, dépassant le périgone. — Vivace, Juin-Août. Prés humides, tourbeux, marécageux.

C. ou CC. partout.

Var. *macrocephalus* Koch. — Fleurs plus grandes, capitules moins nombreux, capsule plus courte.

CREUSE : existe (de Cessac).

1332. **J. lampocarpus** Ehrhart. (Jonc à fruits brillants). — Tiges, 1-6 décim., feuillées, couchées ou ascendantes, souvent radicantes. Feuilles un peu comprimées, noueuses. Panicule étalée. Fleurs brunâtres, réunies en glomérules. Périgone à divisions intérieures un peu obtuses. Capsule luisante, d'un brun noir, plus longue que le périgone. — Vivace, Juin-Septembre. Fossés, rigoles, lieux marécageux.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : çà et là (de Cessac) ; près des pierres jaumâtres (Pérard). — CORRÈZE : C. dans les environs de Brive ; AR. entre Tulle et le moulin du Bar ; R. dans les environs d'Ussel (Rupin), AC. dans la région de Meymac (Gonod et Lachenaud) ; le Pouget près Tulle (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Landes de Bancul près Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *prolifer.* — HAUTE-VIENNE : Javerdat (Abbé Michel).

1333. **J. supinus** Mœnch. — Souche gazonnante, stolonifère, renflée bulbeuse. Tiges grêles, 1-3 décim. Feuilles fines, sétacées. Fleurs en glomérules distants et sessiles. Périgone plus

court que la capsule qui est obtuse; trois étamines. Plante très variable, à tiges rampantes et radicantes (*J. uliginosus* Meyer), à tiges flottantes (*J. fluitans* Lamarck), à fleurs mélangées de bourgeons (var. *viviparus* Cariot), à fleurs entremêlées de feuilles (var. *prolifer* Gillet et Magne). — Vivace, Juin-Septembre. Mares, étangs, bords des eaux, fossés, rigoles, lieux humides.

C. ou CC. partout.

J. nigritellus Koch. — Fleurs réunies en fascicules plus petits ; périgone à divisions plus aiguës ; 6 étamines ; capsule courte, ovoïde, déprimée.

Creuse : existe (de Cessac) ; Guéret (Boreau). — Confolentais : bords de l'Issoire, vers le Beau c^e^ d'Esse (Crévelier).

1334. **J. squarrosus** Linné (Jonc raide). — Souche courte. Tiges, 2-6 décim., dressées, raides, nues, un peu anguleuses. Feuilles radicales, plus courtes que la hampe, nombreuses, dures, carénées. Fleurs jaune-roussâtre, en panicule terminale, à rameaux raides, inégaux ; périgone à divisions scarieuses sur les bords ; 6 étamines ; capsule luisante, brunâtre. — Vivace, Juillet-Septembre. Prés tourbeux et marécageux ; bruyères humides.

Haute-Vienne : Saint-Léonard, Sauviat, Veyrac, etc. C. (Lamy) ; La Jonchère, Saint-Léger, Sauvagnac (Abbé Lecler). — Creuse : Cat. Pailloux ; C. surtout dans les montagnes ; nous l'avons trouvé à tiges feuillées (de Cessac) ; environs de Guéret (Sarrassat) ; La Courtine (de Litardière) ; Aubusson, C. (Jorrand et Frébault) ; Clairavaux Pedon). — Corrèze : Obasine entre Bordebrune et le Verdier, RR. ; Champ de Brach ; Treignac, entre le Puy d'Allogue et celui de Monédière (Rupin).

1335. **J. compressus** Jacquin (Jonc comprimé). — Souche rampante. Tiges, 2-4 décim., simples, fermes, feuillées, comprimées, un peu bulbeuses à la base. Feuilles linéaires, étroites, canaliculées. Panicule terminale composée de rameaux inégaux, courts et dressés ; fleurs brunâtres, solitaires ; périgone à divisions obtuses, noirâtres sur les bords, moitié plus courtes que la capsule qui est ovoïde, arrondie, obtuse. — Vivace, Juin-Septembre. Lieux humides, bords des rivières.

Haute-Vienne : Le Chalard, échantillons prolifères (Abbé Lecler). — Nontronnais : bords du Bandiat c^e^ de Varaigne (Soulat-Ribette).

1336. **J. tennis** Willd (Jonc menu). — Tiges, 2-4 décim., grêles, presque nues ; feuilles minces, linéaires. Fleurs vert-jaunâtre, en panicule lâche longuement dépassée par 2 bractées foliacées ; périgone à divisions lancéolées plus longues que la capsule qui est obtuse. — Vivace, Juillet-Août. Bords des chemins, pâtures humides.

CREUSE : Clairavaux, AC. (Pedon) ; Guéret, route de La Souterraine, R. (Lafay) ; Néoux (Rothkegel). — CORRÈZE : Cornil aux abords de la gare ; Saint-Germain-les-Vergnes, etc. (Dr Puyaubert). — NONTRONNAIS : ce de Busserolles, un seul individu (Dr Sauvo).

1337. **J. Tenageia** Linné (Jonc des boues). — Souche fibreuse. Tiges grêles, 1-2 décim., dressées ; feuilles sétacées, très étroites, à graines auriculées. Fleurs brunâtres, petites, solitaires, sessiles, espacées sur les rameaux, formant une panicule lâche. Capsule globuleuse, très obtuse, presque aussi longue que le périgone. — ⊙ Juin-Septembre. Fossés, lieux sablonneux et lieux humides, bords des étangs.

C. ou CC. partout.

1338. **J. bufonius** Linné (Jonc des crapauds). — Tiges, 1-3 décim., grêles, feuillées. Feuilles minces, linéaires, sétacées, à gaine non auriculée. Fleurs verdâtres disposées comme dans l'espèce précédente ; 6 étamines ; périgone à divisions extérieures dépassant la capsule qui est oblongue allongée. — ⊙ Juin-Septembre. Lieux frais et humides, marais.

C. ou CC. partout.

Var. *naine*. — HAUTE-VIENNE : landes arides de Saint-Barbant (Lamy).

J. bufonius var. *fasciculatus* Gr. et Godron. (*J. hybridus* Brotero). — Fleurs fasciculées par 2-5 ; rameaux de la panicule plus courts que dans *J. bufonius*.

CREUSE : Lavaufranche près Montébras (Pérard *in* Martin). — CORRÈZE : C. dans les marais à Meymac et à Millevaches (Gonod et Lachenaud).

1339. **J. pygmæns** Thuillier (Jonc pygmée). — Souche fibreuse. Tiges, 3-10 centim., filiformes ordinairement feuillées ; feuilles un peu noueuses, à gaine auriculée. Fleurs verdâtres ou rougeâtres, formant des glomérules espacées ; périgone à divisions égales, plus longues que la capsule ; 3 étamines ; capsule allongée. — ⊙ Juin-Août. Bords des étangs, lieux marécageux.

Haute-Vienne : étang de Fleurat près la gare de Lafarge, R. (Lamy) ; talus de la route de Mézières ce de Bellac (Le Gendre) ; bords de l'étang de Saint-Bazile (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux, RR., étang Pinot près Saint-Loup-des-Landes (Pailloux *in* de Cessac). — Corrèze : environs d'Ussel, RR. (Lamy) ; le pont noir près Corrèze (Dr Puyaubert). — Confolentais : çà et là aux environs de Confolens (Crévelier).

1340. **J. capitatus** Weigel (Jonc en tête). — Tiges, 2-8 centim., filiformes, nues ; feuilles radicales courtes. Fleurs brunes en glomérule terminal ; capsule ovoïde, obtuse, bien plus courte que le périgone. — ⊙ Mai-Juillet. Landes et coteaux humides.
Haute-Vienne : près de Saint-Barbant, près du Dorat (Lamy). — Corrèze : Grottes de Bellet, Moriolles, le Chauzanel, AC. (Rupin) ; près du Bourg-Lastic (Lamy). — Confolentais : Landes de Lavergne ce d'Anzac (Dézaphy *in* Lamy). — Nontronnais : landes de Bancul près Thiviers (Soulat-Ribette).

2. — LUZULA

Capsule uniloculaire contenant trois graines.

1341. **L. maxima** DC. (Luzule à larges feuilles). — Souche traçante. Tiges, 4-6 décim. ; feuilles poilues, les radicales très longues. Panicule ample à rameaux divariqués. Fleurs brunes en glomérules de 2-4 fleurs ; périgone à divisions égales. — Vivace. Avril-Juin. Bois frais et couverts.
Haute-Vienne : Limoges, Saint-Léonard, Saint-Just, Condat, Saint-Junien, Saint-Martin-Terressus, Saint-Sulpice-Laurière, Cromières ce de Cussac, etc., C. (Lamy) ; Peyrat (Abbé Lecler) ; l'Aiguille ce de Bosmie, gare du Chalard (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, forêt de Chabrière, environs d'Aubusson (Pailloux) ; près Chambouchard, à Château-sur-Cher (de Lambertye) ; bords de la Tarde, au-dessous de Chambon (de Cessac, avec doute). — Corrèze : C. Planchetorte, sous Jugeals, le Saillant, au Saut-de-la-Saule, Bort (Rupin) ; Moriolles (de Lépinay) ; Argentat, Leyrèze, Lagrange (Vachal). — Confolentais : Le Goire, sous Saint-Michel à Confolens, R. (Crévelier) ; bords de la Tardoire à Roussines. — Nontronnais : Bussière-Badil (Soulat-Ribette).

1342. **L. nivea** DC. (Luzule blanche). — Rhizome stolonifère ; tiges, 5-8 décim. dressées ; feuilles étroites linéaires, longuement

ciliées. Inflorescence dense, ombelliforme. Fleurs d'un blanc argenté en glomérule de 5-10 par pédicelle ; périgone à divisions très inégales, les internes plus longues. — Vivace, Juin-Juillet. Bois montagneux.

Corrèze : bords de la Dordogne (Laygue *in* Rupin).

1343. **L. Desvauxii** Kunth (Luzule de Desvaux). *L. glabrata* Desv. — Tiges, 2-4 décim. ; Feuilles presque glabres. Panicule lâche à rameaux inégaux ; fleurs petites brunâtres, 2-4 en glomérules ; périgone à divisions égales. — Vivace, Juillet-Août. Bois montagneux.

Creuse : Fafrois, bords de la Maulde, lieux très froids (Pailloux).

1344. **L. pilosa** Willd (Luzule poilue). — Souche fibreuse. Tiges, 2-3 décim., grêles. Feuilles linéaires élargies, acuminées, poilues sur les bords. Panicule très lâche, divariquée. Fleurs brunes solitaires à l'extrémité des pédicelles filiformes ; périgone à divisions égales un peu plus courtes que la capsule qui est obtuse mucronée. — Vivace, Mars-Mai. Bois, lieux couverts.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Confolentais : C. ou CC. — Nontronnais : R. ce de Bussière-Badil, bois de Razac ce de Thiviers (Soulat-Ribette).

1345. **L. Forsteri** DC. (Luzule de Forster). — Diffère de l'espèce précédente par : feuilles linéaires étroites, les radicales nombreuses. Pédoncules et pédicelles dressés ; périgone égalant ou dépassant la capsule qui est acuminée. — Vivace, Avril-Juin. Bois, pâturages.

Haute-Vienne : Limoges, Condat, Verneuil, Saint-Junien, Saint-Yrieix, etc. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, Guéret, Mouchetard, Bénévent, etc. (de Cessac) ; Bernages près Saint-Vaury, bois de Saint-Marien (Pérard). — Corrèze : environs de Brive, Noailles, forêt de Sort près Soulier-le-Chasteaux, Cousage, AC. (Rupin) ; Moriolles (de Lépinay) ; cantons de Tulle et de Corrèze, C. (Dr Puyaubert). — Confolentais : bois de Pignoux ce d'Hiesse, des Cygnes, etc., C. dans la vallée du Goire et de l'Issoire (Crévelier). — Nontronnais : Puygault près de Piégut, Thiviers (Soulat-Ribette).

1346. **L. multiflora** Lej. (Luzule multiflore). — Souche fibreuse. Tiges grêles, dressées, 2-4 décim. Feuilles linéaires, poi-

lues sur les bords. Panicule presque ombelliforme. Fleurs roussâtres, dressées en glomérules multiflores, compacts, pédonculés sauf le central. Périgone à divisions dépassant la capsule ; étamines à filet presqu'aussi long que l'anthère ; capsule mucronulée. — Vivace, Mai-Juin. Bois, bruyères, taillis, pâturages, prés humides.

C. ou CC. partout.

Var. congesta Lej. — Glomérules sessiles, agglomérés.

Haute-Vienne : pré tourbeux au village des Combes (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, C. (de Cessac). — Corrèze : tourbières des Oussines (Gonod et Lachenaud). — Confolentais : çà et là mêlé au type. — Nontronnais : variété très commune (Soulat-Ribette).

L. multiflora var. pallescens Koch. — Fleurs pâles, fauves ou blanchâtres. — Lieux couverts.

Haute-Vienne : La Chapelle, bois de Tourniol, bois des environs d'Eymoutiers (Lamy).

1347. **L. campestris** DC. (Luzule champêtre). — Souche rampante. Tiges, 1-2 décim., grêles, dressées. Feuilles linéaires, acuminées, très poilues sur les bords. Panicule irrégulière. Fleurs brunes en glomérules compacts portés par des pédoncules inégaux ; périgone à divisions dépassant la capsule ; filet des étamines 2-5 fois plus court que l'anthère ; capsule mucronée. — Vivace, Mars-Mai. Bruyères, champs incultes, châtaigneraies, bois.

CC. partout.

Var. congesta Diard. — Presque tous les capitules sessiles. Çà et là mêlé au type.

Les Joncées, notamment le genre *Juncus*, indiquent que les prairies où elles croissent ont un fond tourbeux et trop humide qu'il faut améliorer. La seule utilité du jonc est de pouvoir être employé, en raison de la longueur et de la ténacité de ses tiges, à faire des corbeilles, des nattes et des liens.

Famille CXV. — CYPÉRACÉES

Tige pleine. Feuilles à gaine non fendue. Fleurs hermaphrodites ou unisexuées, groupées en épis ou épillets, glumacées, insérées à l'aisselle d'une bractée scarieuse (écaille). Périgone nul, ou consittué par 2 écailles soudées formant une utricule qui entoure l'ovaire, ou remplacé par des écailles ou des soies. Etamines 3, quelquefois 2. Ovaire supère ; 1 style ; 2-3 stigmates. Fruit sec, monosperme, indéhiscent.

1. — CYPERUS

Fleurs hermaphrodites. Epillets multiflores groupés en corymbe ou en capitule munis à la base de 3 bractées foliacées formant un involucre. Ecailles florales distiques ; 2-3 stigmates glabres.

1348. **C. longus** Linné (Souchet long, Souchet odorant). — Souche rampante, odorante. Chaume, 6-10 décim., trigone. Feuilles linéaires, scabres. Epillets bruns rougeâtres, multiflores, sessiles, en fascicules inégalement pédonculés. Bractées involucrales, 3-6, dépassant longuement les fleurs ; 3 stigmates ; achaîne brun, oblong, trigone. — Vivace, Juillet-Septembre. Bords des rivières, lieux humides.

HAUTE-VIENNE : bords de la Vienne, C. (Lamy). — CORRÈZE : vallée de Planchetorte, grotte des Morts, Larche, bords de la route sous Cousage, AR. (Rupin) ; Argentat, Saint-Martin (Vachal). — CONFOLENTAIS : bords de la Vienne, du Goire, de l'Issoire, des ruisseaux, CC. (Crévelier) ; dans la Graine, à Chabanais (Le Gendre). — NONTRONNAIS : environs de Thiviers, R. (Soulat-Ribette).

1349. **C. fuscus** Linné (Souchet brun). — Souche fibreuse. Chaumes, 1-3 décim., grêles, fasciculés, trigones. Feuilles linéaires, minces. Epillets brunâtres, linéaires oblongs, sessiles ou inégalement pédonculés. Bractées involucrables, 3, inégales ; 3 stigmates ; achaîne blanchâtre, obovoïde, trigone. — ⊙ Juillet-Septembre. Bords des étangs, rigoles des prés, lieux marécageux.

HAUTE-VIENNE : bords de la Vienne au Val d'Enraud, rigole d'un pré à Saint-Léonard, RR. (Lamy). — CREUSE : abondant dans les sources thermales d'Evaux (de Cessac). — CONFOLENTAIS : lieux marécageux, sables de la Vienne, chez Peuroux, Le Mas, environs de Confolens ; landes de Beauclain, C. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Carrière de Monteluce c^e de Thiviers (Soulat-Ribette).

Le *C. Monti* Linné, dont les feuilles sont larges, les épillets d'un brun rougeâtre, très nombreux, sessiles et étalés horizontalement, est une espèce du Midi qui ne dépasse pas la Gironde. Cette plante a été indiquée dans le Confolentais, à Saint-Germain-sur-Vienne, par M. de Rochebrune, mais elle n'a pas été retrouvée par Crévelier. Nous considérons sa présence en cette localité comme très douteuse.

1350. **C. flavescens** Linné (Souchet jaunâtre). — Souche fibreuse. Chaumes 5-20 centim. Feuilles linéaires. Epillets peu nombreux, linéaires, jaunâtres, en têtes sessiles. Bractées involucrales, 2-3; 2 stigmates. Achaîne brun noir. — ⊙ Juillet-Septembre. Lieux humides.

Haute-Vienne : CC. — Creuse : Cat. Pailloux, Guiset, Grand-Bourg, Crozant, etc. (de Cessac). — Corrèze : Environs de Brive, C.; Obasine, AC.; bords de la Vézère, à Uzerche (Rupin) ; Croix-Redonde (de Lépinay) ; Le Pouget près Tulle (Dr Puyaubert). — Confolentais : environs de Confolens, CC. (Crévelier); Chabanais près du ruisseau de Grenor (Le Gendre). — Nontronnais : à la queue de l'étang neuf, environs de Piégut, Thiviers (Soulat-Ribette); près de Nontron (des Moulins).

2. — SCHŒNUS

Fleurs hermaphrodites. Epillets pauciflores; écailles florales imbriquées sur 2 rangs, les inférieures plus petites, stériles ; 3 stigmates ; fruit trigone.

1351. **S. nigricans** Linné (Choin noirâtre). — Souche gazonnante formant de larges touffes. Tige, 2-7 décim., nues, garnies à la base de gaines noirâtres, luisantes. Feuilles étroites, raides, trigones. Epillets noirâtres, réunis en tête au sommet de la tige. Bractées involucrales, 2, dont l'une à pointe raide dépassant les fleurs. — Vivace, Mai-Juillet. Marais.

Corrèze : Turenne, C. (Abbé Loubignac) ; Ayen, entre le Treuil et le plateau calcaire du temple d'Ayen, AC. (Rupin). — Nontronnais : environs de Mareuil (des Moulins).

3. — CLADIUM

1352. **C. Mariscus** R. Brown (Cladie Marisque). — Souche rampante. Tige, 1-2 mètres, robuste, fistuleuse, dressée, feuillée. Feuilles linéaires carénées, allongées, coupantes sur les bords. Epillets pauciflores, brun-jaunâtre, fasciculés, réunis en

groupés inégalement pédicellés; écailles florales imbriquées sur 4 rangs — Vivace, Juillet-Août. Bords des étangs, lieux marécageux.

CORRÈZE : Tulle, étang du Verdier (Fourgeaud) ; station de Peyrelevade près Tulle, etc., C. un peu partout (Dr Puyaubert). — NONTRONNAIS : marais de Mareuil (des Moulins).

4. — ERIOPHORUM (1)

Fleurs hermaphrodites groupées en épi terminal sessile ou en plusieurs épis pédicellés. Ecailles florales brunes, imbriquées en tous sens ; 3 étamines, 3 stigmates ; achaines trigones, entourés de soies lisses réunies en anneau à la base.

1353. **E. vaginatum** Linné (Linaigrette engainée). *Vulg.* : Linaigrette des Marais. — Souche fibreuse. Tige, 2-6 décim., triquêtre, lisse. Feuilles radicales raides, les caulinaires presque réduites à une gaine renflée. Epi solitaire, ovoïde, terminal, sessile ; soies non crêpues, d'environ 2 centim. — Vivace, Avril-Mai. Marais tourbeux.

CREUSE : RR. Fénier, marais à gauche du chemin de la Courtine (de Cessac) ; Gentioux, AC. (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : sources de la Vézère, entre Celle et le Mont-Bessou ; forêt la Cubesse ce d'Ambrugeat (G. Lachenaud).

1354. **E. gracile** Koch. (Linaigrette grêle). — Souche longuement rampante ; tige grêle, 2-5 décim., anguleuse, dressée ; feuilles étroites, triangulaires. Plusieurs épis, petits, pédonculés ; pédicelles rudes et tomenteux ; soies courtes, 10-15 centim. — Vivace, Mai-Juin. Marais.

HAUTE-VIENNE : Au Syrieix près La Jonchère, RR. ; dans le marais d'une lande inculte près de la gare des Bardys (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, RR. Pognat près Ahun (Pailloux) ; C. au-dessus de l'étang de Saint-Priest-la-Plaine (de Cessac). — CORRÈZE : Saint-Robert (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : pacage humide près de l'étang de Vieilleforêt ce de Lessac, RR. (Crévelier).

1355. **E. angustifolium** Roth (Linaigrette à feuilles étroites). *Vulg.* Jonc à duvet, en Limousin *Coulou* (Coton). — Souche

(1) Voir *Revue Scientifique du Limousin*, T. V. p. 157 : Les Linaigrettes du Limousin (Ch. Le Gendre).

rampante, stolonifère. Tige presque cylindrique, 3-6 décim., feuillée, lisse. Feuilles planes, canaliculées, longues et linéaires. Plusieurs épis pédonculés, à pédicelles inégaux, lisses et glabres ; soies longues de 3 à 4 centim. — Vivace, Avril-Juin. Tourbières, marécages, prairies humides.

C. ou CC. partout.

Var. minus Boreau. — Plante plus grêle, feuilles plus courtes, épis plus courts et moins nombreux.

Haute-Vienne : existe (Lamy) ; marais au nord du plateau de serpentine de La Roche-l'Abeille (Le Gendre). — Creuse : C. (de Cessac).

Var. congestum M. et K. — Epis sessiles ou à pédicelles courts.

Nontronnais : Thiviers, au-dessus du pont de la Côte (Soulat-Ribette).

1356. **F. latifolium** Hoppe (Linaigrette à larges feuilles). *Vulg.* : Chevelure du pauvre, lin des marais. — Souche fibreuse. Tige, 3-6 décim., presque cylindrique, lisse, feuillée ; feuilles courtes, planes, linéaires élargies. Plusieurs épis pédonculés, à pédicelles inégaux, rudes et glabres ; soies longues d'environ 2 centim. — Vivace, Avril-Juin. Tourbières, prés marécageux.

Haute-Vienne : Le Dorat, RR. (Lamy) ; Corrigé c[e] de Nantiat (de Villelume). — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac). — Corrèze : Le Pouget, etc. (D[r] Puyaubert) ; CC. dans les tourbières de Meymac (Gonod et Lachenaud).

5. — SCIRPUS

Tige portant un ou plusieurs épillets. Fleurs hermaphrodites. Epillets à écailles inférieures stériles plus grandes que les supérieures ; style filiforme ni articulé, ni renflé à la base ; 3 stigmates ; soies hypogynes incluses ou nulles.

1357. **S. silvaticus** Linné (Scirpe des bois). — Souche rampante. Tiges, 5-10 décim., dressées, trigones, fistuleuses ; feuilles linéaires allongées, larges, planes. Epillets ovoïdes, petits, verdâtres, nombreux, 2-3 au sommet de chaque pédicelle, formant une large panicule. Involucre composé de longues bractées foliacées. Ecailles florales mucronées ; 3 stigmates ; achaîne blanc jaunâtre, muni de 6 soies le dépassant. — Vivace, Mai-Juillet. Rigoles des prés, bois humides, ruisseaux.

C. ou CC. partout.

Var. conglomeratus Jechl. — Panicule plus courte, à rameaux courts et rapprochés.

Haute-Vienne : Parade c^{e} d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet) et sans doute ailleurs.

Var. dissiliflorus Sonder. — Panicule lâche, très rameuse, à pédicelles plus longs.

Haute-Vienne : sous le Mas de l'Aurence c^{e} d'Isle (Vergnolle).

1358. **S. compressus** Persoon (Scirpe comprimé). — Souche rampante, stolonifère. Tiges, 1-2 décim., lisses, feuillées à la base ; feuilles planes, linéaires acuminées. Epillets roussâtres, distiques, comprimés, terminaux, serrés ; involucre à 2 feuilles inégales, 2 stigmates ; achaîne comprimé, muni de 3-6 soies, deux fois, plus longues que lui. — Vivace, Mai-Juillet. Prairies humides et tourbeuses.

Creuse : Boussac, RR. (Pailloux).

1359. **S. lacustris** Linné (Scirpe des lacs). *Vulg.*, Jonc des Chaisiers, Jonc des Tonneliers. — Souche rampante ; tige, 1-2 mètres, cylindrique, verte, fistuleuse, très robuste, solitaire, entourée à la base de gaines brunes. Epillets ovoïdes, multiflores, nombreux, inégalement pédonculés, formant une ombelle ; involucre à 2 bractées. Ecailles florales échancrées, mucronées ; achaînes jaunâtres, un peu dépassés par les soies. — Vivace, Mai-Juillet. Bords des étangs, des mares, des rivières.

C. ou CC. partout.

C'est par erreur que M. de Rochebrune a dit que cette plante ne se rencontrait pas dans les terrains granitiques et siliceux (Crévelier).

D'après M. Lamothe, instituteur à Saint-Denis-de-Martel (Lot), le *S. Tabernæmontani* Gmelin, sous-espèce de *S. lacustris*, existerait dans un lieu marécageux de la c^{e} de Chauffour (Corrèze).

1360. **S. cæspitosus** Linné (Scirpe gazonnant). — Souche fibreuse, gazonnante ; tiges, 1-3 décim., simples, dressées, lisses, munies d'une gaine à pointe cylindrique, foliacée. Un seul épillet, petit, ovoïde, terminant la tige ; 3 stigmates. Achaîne brun ; 6 soies deux fois plus longues que lui. — Vivace, Mai-Juillet. Marais, tourbières, lieux marécageux.

Haute-Vienne : Marais voisins de la forêt de Saint-Léger-la-

Montagne, prés tourbeux à Saint-Pierre, RR. (Lamy). — Corrèze : tourbières près Celle (Gonod et Lachenaud).

Le *S. pauciflorus* Light. qui diffère du *S. cæpilosus* par ses gaines sans limbe, a été indiqué par M. Lamothe comme existant dans un communal marécageux de la ce de Chauffour (Corrèze).

1361. **S. fluitans** Linné (Scirpe flottant). — Tiges 15-25 centim., gazonnantes, molles, rameuses, couchées ou flottantes, feuillées, radicantes aux nœuds inférieurs ; feuilles linéaires, sétacées. Epillets petits, vert-blanchâtre, pauciflores, solitaires au sommet de la tige ou des rameaux ; 2 stigmates ; achaîne blanchâtre, dépourvu de soies. — Vivace, Juillet-Septembre. Fossés, mares, rigoles, bords des étangs.

Haute-Vienne : C. Saint-Léonard, Le Dorat, etc. (Lamy) ; Jabreilles (Blanchet) ; Rancon, Saint-Ouen (Simon); étang de Jauffreny ce de Bussière-Galant ; étang de la Lande ce de Nexon, *forme terrestre* (Le Gendre) ; étang de Lavaud ce de Châteauponsac (Duchâteau). — Creuse : Cat. Pailloux ; Aubusson, Ahun, Chamborand (Pailloux) ; étang de Cherpont près Sainte-Feyre, près les Pierres Jaumathres (Pérard). — Corrèze : Champs de Brach, étang de Russaud, Treignac, puy d'Allogne ; moulin du Peuch, Chaumeil, saut de la Virolle, AC. ; Bort, route de Champs (Rupin); mare à Baleime ce d'Affieux (Le Gendre). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : environs de Thiviers et de Piégut (Soulat-Ribette).

1362. **S. supinus** Linné (Scirpe couché) *Isolepis supina* R. Br. — Tiges fasciculées, étalées, couchées ; feuilles linéaires. Epillets agglomérés, 5-10, à l'aisselle de la bractée dépassant longuement les épillets ; achaîne ridé ondulé transversalement ; soies hypogynes nulles. — ⊙ Juillet-Septembre. Lieux humides.

Creuse : AC à Clairavaux (Pedon). — Confolentais : serait très commun aux environs de Saint-Germain, d'après M. de Rochebrune ; non retrouvé par Crévelier.

1363. **S. setaceus** Linné (Scirpe sétacé). — Souche fibreuse ; tiges, 4-12 centim., filiformes, sétacées, dressées, munies à la base d'une feuille courte. Epillets, 2-3, sessiles ou munis d'un pédicelle écailleux, agglomérés à l'aisselle de la bractée, celle-ci de longueur très variable ; 3 stigmates ; achaîne brun, strié en long, dépourvu de soies. — ⊙ Juin-Septembre. Endroits tourbeux, lieux humides, marécageux.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, AC. (de Cessac) ; La Courtine (de Litardière) ; Aubusson (Jorrand et Frébault) ; Clairavaux (Pedon) ; Glénic (Lafay). — CORRÈZE : Obasine à Bordebrune, Cornil à la gare, au-dessus de Bonnel, Clairfage. C. (Rupin). — CONFOLENTAIS : AC. Abzac, Hiesse, Montrollet, Les Roufferies, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. Piégut, Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

6. — ELEOCHARIS

Tige non feuillée, portant un seul épi terminal, à écailles imbriquées, les inférieures plus grandes. Fleurs hermaphrodites ; style à base renflée bulbeuse et à renflement persistant sur le fruit ; 2-3 stigmates ; soies hypogynes incluses.

1364. **E. ovata** R. Brown. (Eleocharis ovale). — Souche fibreuse. Tiges grêles, 5-15 centim., cylindriques, nombreuses, à gaine unique. Epillets ovoïdes, presque globuleux, comprimés, bruns, à écailles inférieures faiblement embrassantes ; 2 stigmates ; 4-6 soies dépassant l'achaîne ; achaîne brun-jaunâtre un peu comprimé, à bords aigus. — ⊙ Juin-Septembre. Bords des étangs.

HAUTE-VIENNE : AC. étangs du Riz-Chauveron, de Guillet près Grandmont, de Fleurat, de Cordelas (Lamy) ; étang de Fraidaigne c^e de Nantiat (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : étangs du moulin de Brigueil et de Brigueil (Chouard).

1365. **E. palustris** R. Brown (Eleocharis des marais). — Souche longuement rampante. Tiges, 1-5 décim., munies à la base de 2 gaines tronquées. Epillets oblongs, assez longs, subaigus, brunâtres, à écailles inférieures stériles demi-embrassantes ; 2 stigmates ; 4-6 soies hypogynes dépassant l'achaîne ; achaîne ovoïde brunâtre. — Vivace, Mai-Septembre, Marais, bords des étangs.

C. ou CC. partout.

Var. replans Boreau. — Tiges plus grêles, arquées, les stériles nombreuses, à gaines longues et pourprées ; écailles très aiguës.

HAUTE-VIENNE : pacages tourbeux du village des Combes (Lamy) ; marais de Saint-Laurent c^e de La Roche-l'Abeille (Le Gendre).

1366. **E. uniglumis** Koch (Eleocharis à large écaille). — Diffère de l'espèce précédente par l'écaille inférieure de l'épillet,

seule stérile, scarieuse, presque complètement embrassante. — Marécages, terrains calcaires ou sablonneux.

HAUTE-VIENNE : bords de la Gartempe près Confolent (Herb. Abbé Lecler). — CREUSE : Chamberaud (Pailloux). — CORRÈZE : d'Ayen au puy de Pampelonne (Rupin) ; RR. dans les environs d'Ussel (Lamy).

1367. **E. multicaulis** Dietrich (Eleocharis à tiges nombreuses). — Souche fibreuse. Tiges, 2-3 décim., cylindriques, non capillaires, munies à la base de 2 gaines tronquées. Epillets oblongs, brunâtres, à écailles inférieures embrassant toute la base de l'épillet ; 3 stigmates ; 4-6 soies hypogynes ; achaîne brun, lisse, trigone. — ⊙ Juillet-Septembre. Brandes tourbeuses, landes humides, fossés, bords des étangs.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : Guéret, Ajain (de Cessac) ; Lavaufranche (Pérard). — CORRÈZE : vallée de Planchetorte, AC., Obasine, Beynat, étang de Miers, C. ; Cornil, puy de la Fourche (Rupin). — CONFOLENTAIS : rigoles des prés des Roufferies, bords du Goire, Montrollet, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. (Soulat-Ribette).

1368. **E. acicularis** R. Brown (Eléocharis épingle). — Souche gazonnante munie de longs rhizomes filiformes ; tiges, 3-10 centim., tétragones, capillaires. Epillets très petits, ovoïdes, vert-brunâtre ; écailles inférieures plus grandes que les autres et fertiles ; 3 stigmates ; achaîne blanchâtre, ovoïde oblong, strié en long. — ⊙ Juin-Septembre. Prairies marécageuses, bords des rivières.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux (de Cessac) ; bords de la Creuse à Crose c^e de Saint-Fiel (Martin) ; Aubusson, route de la Nouaille (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : plus ou moins C. dans la Corrèze (Lamy) ; Tulle, prairies marécageuses au-dessus du Carmel (Fourgeaud). — CONFOLENTAIS : bords de la Vienne, etc., rigoles des prés à Confolens, etc. C. (Crévelier). — NONTRONNAIS : grand étang de Saint-Estèphe.

7. — RHYNCHOSPORA

Tige feuillée. Epillets pauciflores, oblongs linéaires, à écailles imbriquées, les inférieures plus petites et stériles. Fleurs hermaphrodites; style articulé et renflé à la base ; 2 stigmates filiformes ; achaîne obovoïde comprimé, entouré de 6-12 soies incluses, denticulées.

1369. **R. alba** Vahl (Rhynchospore blanc). *Vulg.* Pivon. —

Souche fibreuse, gazonnante ; tiges grêles, 2-4 décim., dressées ; feuilles étroites, lisses. Epillets blanchâtres, courtement pédonculés, formant un petit capitule dense ; bractée foliacée dépassant à peine l'épillet terminal ; soies nombreuses (10-12), égalant l'achaîne, à denticules dirigées en bas. — Vivace, Juillet-Septembre. Prés tourbeux, marais.

C. ou CC. partout.

1370. **R. fusca** R. et Schultes (Rhynchospore brun). — Souche rampante ; tiges grêles, 1-3 décim. ; feuilles très étroites. Epillets bruns, en épis ovoïdes, denses ; bractée dépassant longuement les épis ; soies (environ 6) deux fois plus longues que l'achaîne, à denticules dirigées en haut. — Vivace, Mai-Juillet. Pacages, marais, prés tourbeux.

Haute-Vienne : pré tourbeux à Bord, près d'Ambazac, étang de Muret, RR. (Lamy) ; pré marécageux près d'Ambazac (Malinvaud) ; c^e de Moissannes (Van der Wœstyne) ; étang de Loubeirat, c^e de Marval (Soulat-Ribette). — Corrèze : Cornil, sous le puy de la Fourche, entre la Grafoulière et Tulle près la Brande, champs de Brach et de Russaud, AC. (Rupin) ; étang de Coysse (Dr Puyaubert). — Confolentais : environs de Confolens, Beauclain, étangs de Montvallier, les Roufferies, Brigueil, Hiesse, Brandes de Lalut (Crévelier).

8. — CAREX

Feuilles à base engainante, linéaires. Fleurs unisexuées, solitaires à l'aisselle d'écailles disposées en épis ou en épillets monoïques, dioïques ou androgynes; écailles imbriquées sur plusieurs rangs. *Fleurs mâles* : 2-3 étamines. *Fleurs femelles* : style capillaire surmonté de 2-3 stigmates ; achaîne lenticulaire ou trigone, renfermé dans un utricule ouvert au sommet pour laisser passer le style.

1re Section. — 3 *Stigmates*

1371. **C. Pseudo-cyperus** Linné (Carex ou Laiche faux Souchet). — Souche fibreuse ; tiges, 5-10 décim., dressées, triquêtres, scabres ; feuilles larges, planes, scabres. Bractée foliacée très longue. Epi mâle solitaire. Epis femelles, 3-5, denses, longuement pédonculés, pendants ; écailles femelles linéaires, subulées, rudes. Utricules ovales lancéolés, verdâtres, atténués en un bec bifide. — Vivace, Juin-Août. Bords des étangs et des ruisseaux.

Haute-Vienne : petit étang du Pêcher près Linards, étang du Monteil près Saint-Léonard, RR. (Lamy) ; mare à gauche du

chemin de Panazol, près la route de Saint-Léonard (Malinvaud) ; Le Dorat, étang de la Tulière (Abbé Lecler) ; Vayres, bords d'un étang (Soulat-Ribette). — CREUSE : RR., étang de Livergnat, près le Grand-Bourg (de Cessac) ; étang du château d'eau à la gare de Saint-Fiel (Sarrassat, Le Gendre). — CORRÈZE : R. (Lamy *in* Rupin) ; Chauffour (Lamothe). — CONFOLENTAIS : Saint-Germain, les Roufferies, étang à Saint-Laurent-de-Céris ruisseau de Cloire, rives du Son et de la Sonnette (Crévelier). — NONTRONNAIS : étang des Limagnes près Thiviers, Chez-Noyer, R. (Soulat-Ribette).

1372. **C. riparia** Curtis (Carex des rives). — Souche rampante, stolonifère ; tiges, 6-10 décim., dressées, triquêtres, rudes ; feuilles larges. Bractées foliacées atteignant environ la tige. Epis mâles, 2-5, rapprochés, à écailles d'un brun noirâtre, toutes aristées. Epis femelles, 2-4, cylindriques, denses, à écailles terminées en longue pointe, égalant environ les utricules. Utricules bruns, ovoïdes coniques, atténués en un bec bifide assez court. — Vivace, Avril-Juin. Bords des rivières.

CONFOLENTAIS : Pagac, bords de la Sonnette, R. (Crévelier). — NONTRONNAIS : bords du Trieux ce de Piégut, R. (Soulat-Ribette).

1373. **C. paludosa** Good (Carex des marécages). — Diffère de l'espèce précédente par les écailles inférieures des épis mâles obtuses et par les utricules comprimés. — Vivace, Mai-Juin. Marais, bords des rivières.

HAUTE-VIENNE : rive droite de la Vienne, près Saint-Junien, vis-à-vis l'île Dupeyrat (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux (de Cessac). — CORRÈZE : Noailles sous la Vapodie, AR. ; Entrecor, après le pont Coudert, R. (Rupin) ; Tulle, la Ratonie (Fourgeaud). — CONFOLENTAIS : bords du Son à Saint-Claud (Crévelier). — NONTRONNAIS : ruisseau de Filoli près Thiviers (Soulat-Ribette).

C. Kochiana DC. (Carex de Koch). — Variété de *C. paludosa* dont il se distingue par les écailles des épis femelles qui sont terminées par une arête plus longue que les utricules.

HAUTE-VIENNE : environs de Parade ce d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet). — Variété mélangée avec le type et non distinguée par beaucoup de botanistes.

1374. **C. vesicaria** Linné (Carex vésiculeux). — Souche rampante ; tiges, 6-10 décim., triquêtres, à angles aigus, scabres ;

feuilles larges, planes, rudes sur les bords, d'un vert-jaunâtre. Bractées foliacées sans gaine. Epis mâles, 2-3, grêles, à écailles d'un jaune pâle. Epis femelles, 2-3, denses, robustes, distants à écailles brun pâle, lancéolées linéaires. Utricules jaunâtres, très gonflés, atténués en bec bifide. — Vivace, Avril-Juillet. Prairies tourbeuses, bords des rivières.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : AC. (de Cessac) ; Guéret (Sarrassat) ; Crozant, bords de la Sédelle (Lafay). — CORRÈZE : vallée de Planchetorte près Bellet, Larche (Rupin) ; Moriolle (de Lépinay) ; le Pouget (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS et NONTRONNAIS : CC.

1375, **C. ampullacea** Goodn. (Carex ampoulé). — Très voisin de *C. vesicaria* dont il diffère par ses tiges à angles obtus lisses, ses feuilles glauques, canaliculées, par ses utricules plus courts, renflés subglobuleux, brusquement contractés en bec court. — Vivace, Mai-Juin. Bords des étangs, des rivières, prés marécageux.

C. ou CC. partout, sauf dans le CONFOLENTAIS, où la plante n'a pas été signalée.

C. filiformis Linné. — Ce carex à feuilles subfiliformes, glabres, à épis mâles grêles, à utricule velu-hérissé, a été signalé par M. Pedon comme étant AC. dans la CREUSE à Clairavaux. Cette station, en dehors de l'aire géographique de la plante, est à confirmer.

1376. **C. hirta** Linné (Carex hérissé). — Souche rampante ; tiges 2-7 décim., rudes entre les épis. Bractée inférieure engainannante. Epis mâles, 2-3, petits, velus, d'un jaune pâle, à écailles velues. Epis femelles, 2-3, cylindriques, écartés, plus ou moins pédonculés, à écailles longuement avortées. Utricules ovoïdes coniques, velus hérissés, atténués en un bec assez long, bifide. — Vivace, Mai-Juin. Prés humides, rigoles, bords des ruisseaux et des rivières.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy). — CREUSE : AC. Cat. Pailloux (de Cessac) ; Guéret, marais de Courtille (Sarrassat) ; Aubusson (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : C. dans les environs de Brive et d'Ussel (Rupin) ; dans un pré à Tulle (Fourgeaud) ; la Bachellerie (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : bords de la Vienne et du Goire (Crévelier). — NONTRONNAIS : CC. (Soulat-Ribette).

C. hirta var. glabrata Boreau. — Feuilles, gaines et utricules glabres ou presque glabres. Forme des lieux plus secs.

Haute-Vienne : Limoges bords de la Vienne, bords de l'Aixette, Saint-Martin-Terressus, bords du Taurion, fosses voisines des roches serpentines de Pierre-Brune, La Chapelle près Saint-Léonard (Lamy). — Confolentais : bords sablonneux de la Vienne, du Goire, etc. ; rigoles vers Esse et Brillac, etc., AC. (Crévelier).

1377. **C. maxima** Scopoli (Carex géant). — Souche argileuse ; tiges, 6-12 décim., triquêtres, dressées, à face plane ; feuilles linéaires-lancéolées, grandes, planes. Bractée inférieure allongée. Epi mâle solitaire, très long. Epis femelles, 3-6, distants, cylindriques, allongés, longuement pédonculés, pendants, à écailles brunâtres, lancéolées aiguës. Utricules verdâtres, trigones, à bec tubuleux émarginé. — Vivace, Mai-Juillet. Bois montagneux, bords des ruisseaux.

Creuse : forêt de Chabrières, au-dessous de la route de Savennes (Sarrassat et Le Gendre) ; Aubusson, tuilerie de la forêt (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Noailles, bords de la Courolle, Soulier-de-Chasteaux, Larche, Saint-Cernin, bords de la Couze, Obazine, rive gauche de la Corrèze. C. (Rupin) ; Moriolles (de Lépinay) ; Argentat, ravin d'Eylac. R. (Vachal). — Nontronnais : R. environs de Nontron (Soulat-Ribette).

1378. **C. silvatica** Hudson (Carex des bois). — Souche fibreuse ; tiges, 2-8 décim., dressées, triquêtres, rudes seulement entre les épis ; feuilles largement linéaires, planes, rudes. Bractées à longues gaines. Epi mâle solitaire, grêle, fauve pâle. Epis femelles, 4-7, linéaires, lâches à plus de 7 fleurs, longuement pédonculés, pendants, à écailles blanc-verdâtre, lancéolées, égalant presque l'utricule. Utricules bruns, ellipsoïdes, trigones, glabres, terminés en bec grêle, bidenté. — Vivace, Mai-Juillet. Bois ombragés et humides, bords des rivières.

Haute-Vienne : Saint-Priest-sous-Aixe, Saint-Barbant, bois du Ratier c^e de Thiat (Lamy) ; bords du Taurion c^e de Saint-Laurent (Le Gendre). — Creuse : AC. Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Noailles, La Fage, Jugeals, Entrecor, AC. (Rupin). — Confolentais : bords du Goire et de l'Issoire, Confolens, Alloue, Saint-Germain, Lessac, Hiesse, etc., C. (Crévelier). — Nontronnais : bois, taillis de la carrière de balaste près Thiviers (Soulat-Ribette).

Des individus, provenant des environs de Thiviers, se rapprochent par leurs proportions réduites de la var. *pumila* Fick. qui est une forme des terrains secs.

1379. **C. lævigata** Smith (Carex lisse) *C. biligularis* DC. — Souche rampante ; tiges, 5-7 décim., triquêtres, lisses ; feuilles largement linéaires, planes, munies d'une double ligule, l'une adhérente au limbe, l'autre libre. Bractée à longue gaine. Epi mâle jaune fauve, solitaire, allongé. Epis femelles, 2-4, verdâtres, denses, cylindriques obtus, écartés, l'inférieure à long pédoncule, à écailles fauves, lancéolées, cuspidées. Utricules ovales, subtrigones, piquetés de brun, à bec rude, bifide. — Vivace, Mai-Juin. Prés tourbeux, bruyères et bois humides.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : AC. Guéret, Saint-Vaury, Anzême, Grand-Bourg, Bénévent, Châtelus-le-Marcheix, etc. (de Cessac) ; forêt de Chabrières (Sarrassat) ; étang de Courtille (Lafay) ; Bourganeuf (Lamy). — Corrèze : Bassaler, Ressautier, île du Griffolet, R. (Rupin) ; le Pont noir près Corrèze (Dr Puyaubert). — Confolentais : çà et là, bords du Goire, de l'Issoire, ruisseau de la Mine près la Grange-Cambourg, AC. (Crévelier). — Nontronnais : CC. (Soulat-Ribette).

1380. **C. distans** Linné (Carex distant). — Souche cæpiteuse ; tiges, 3-6 décim., trigones, lisses ; feuilles planes, raides, linéaires élargies, scabres sur les bords ; ligule longue, oblongue. Epi mâle cylindrique. Epis femelles, 3-4, oblongs cylindriques à écailles ovales mucronées, d'un brun rougeâtre, à carène verte. Utricules verdâtres ou tachés de brun, ovoïdes, régulièrement et fortement nerviés, 3-4 sur chaque face, à bec scabre bifide, à dents fortement ciliées. — Vivace, Mai-Juin. Prairies humides.

Creuse : Aubusson, AC. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : dans les environs de Brive, AC. Turenne (Rupin) ; Moriolles (de Lépinay) ; le Pont-Noir près Corrèze (Dr Puyaubert). — Confolentais : Abzac, près des sources thermales, RR. (Crévelier). — Nontronnais : C. Teijat ; environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

1381. **C. binervis** Smith (Carex à deux nervures). — Diffère du précédent par sa souche stolonifère, ses épis femelles plus longs, ses utricules tachés ou ponctués de rouge, à nervures moins marquées sauf une sur chaque face latérale. — Vivace, Mai-Juin. Landes et terrains marécageux.

Haute-Vienne : plaine de Saint-Laurent c^e^ de La Roche-l'Abeille (Lamy) ; Boisseuil (Abbé Lecler). — Confolentais : Landes à Beauclain c^e^ d'Hiesse, R. (Crévelier).

1382. **C. Hornschuchiana** Hoppe (Carex d'Hornschuch). *C. fulva* Schkuhz. — Souche stolonifère ; tiges, 3-8 décim., grêles, rudes supérieurement ; feuilles planes, étroites, rudes ; ligule courte, tronquée. Bractées à longue gaine. Epi mâle ellipsoïde, à écailles obtuses, brun fauve, scarieuses sur les bords. Epis femelles, 1-3, courts, compacts, le supérieur sessile globuleux, les autres oblongs, à écailles ovales aiguës. Utricules ovoïdes, verdâtres, médiocres, contractés en bec bifide un peu rude. — Mai-Juin. Prés humides et marécageux.

Haute-Vienne : près des roches de serpentine de La Roche-l'Abeille, de la Roussille et de l'étang de Picheny (Lamy) ; environs de Parade c^e^ d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet). — Confolentais : Les Roufferies et environs (Crévelier). — Nontronnais : environs de Piégut, au-dessous des Limagnes près Thiviers (Soulat-Ribette).

1383. **C. flava** Linné (Carex jaune). — Souche gazonnante ; tiges, 2-5 décim., triquêtres, lisses, dressées ; feuilles planes, linéaires. Bractées à la fin réfléchies. Epi mâle fauve, oblong, linéaire. Epis femelles, 3-4, ovoïdes oblongs, courts, rapprochés de l'épi mâle, subsessiles, l'inférieur pédonculé. Utricules à bec allongé, scabre, bidenté, un peu courbé. Vivace, Mai-Juillet. Bords des étangs, prairies humides.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac dit n'avoir vu dans la Creuse que le *C. Œderi*) ; Aubusson, C. (Jorrand et Frébault) ; Azerables, près de la Chaume, AR. (Lafay) ; la Courtine (de Litardière). — Corrèze : Noailles entre la Faye et la Vapodie, vallée de Planchetorte sous Montplaisir, Turenne, Cornil après Rabès (Rupin) ; le Pont-Noir (Dr Puyaubert) ; Chauffour (Lamothe). — Confolentais : pâturage marécageux au-delà de la gare de Confolens, R. (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers, environs de Piégut (Soulat-Ribette).

C. lepidocarpa Tausch. — Tiges plus grêles, rudes au sommet ; feuilles plus étroites. Epi mâle à pédoncule plus long. Utricules plus petits.

Haute-Vienne : La Roussille près la Meyze, prés humides près de Saint-Yrieix, fossés humides dans le voisinage des roches

de serpentine de Pierre-Brune et de La Roche-l'Abeille, marais de Saint-Priest-Taurion (Lamy).

Stations incertaines exigeant confirmation.

1384. × **C. xanthocarpa** Degl. (Carex *fulva* Good, Carex fauve) *C. flavo-Hornschuchiana* A. Brown. — Tige scabre ; feuilles linéaires d'un vert gai. Bractées plus larges que dans *C. Hornschuchiana*. Utricules très renflés, jaunâtres sans achaînes. — Vivace, Mai-Juin. Çà et là avec les parents.

Haute-Vienne : prés marécageux dans le voisinage des roches de serpentine de La Roche-l'Abeille, de la Roussille ; près de l'étang de Picheny ; Saint-Barbant (Lamy). — Confolentais : pâturage marécageux à l'extrémité de la gare de Confolens (Crévelier).

1385. **C. Œderi** Ehrh (Carex d'Œder). — Diffère de *C. flava* par : souche fibreuse ; tiges triquètres souvent très courtes ; feuilles ordinairement plus longues que les tiges. Epis femelles plus petits à écailles obtuses non mucronées. Utricules plus petits, jaunes verdâtres, non réfléchis, à bec plus court, droit. — Vivace, Mai-Août. Bords des étangs, prairies marécageuses.

C. ou CC. partout.

Nous avons aussi, mélangée avec le type, la var. *elalior* Anderss, à tiges et feuilles très allongées.

1386. **C. depauperata** Good (Carex appauvri). — Souche gazonnante ; tiges grêles, 3-9 décim., dressées, lisses. Feuilles planes relativement larges. Bractées à longue gaine dépassant leur épi. Epi mâle linéaire. Epis femelles, 2-7 fleurs, lâches, écartés, pédonculés, le supérieur subsessile, à écailles blanchâtres. Utricules gros, brun verdâtre, à long bec linéaire bidenté, munis de nombreuses nervures, dépassant longuement les écailles. — Vivace, Avril-Juin. Bois, prairies tourbeuses.

Corrèze : Tulle, route de Veinbelle, la Ratonie, bords de la Corrèze, RR. (Fourgeaud).

1387. **C. digitata** Linné (Carex digité). — Souche cespiteuse ; tiges, 1-3 décim., trigones, grêles, nues, munies de gaines rougeâtres ; feuilles minces, planes. Bractées, réduites à la gaine. Epi mâle solitaire, grêle, linéaire, sessile à écailles embrassantes, brunes. Epis femelles, 2-3, distants, grêles, linéaires, pédonculés, le supérieur dépassant l'épi mâle ; écailles brunes et blanches

égalant les utricules. Utricules pubescents terminés par un bec très court. — Vivace, Avril-Mai. Bords des rivières, bois calcaires.

CORRÈZE : vallée d'Entrecor en face du village de Crochet, R. (Rupin). — NONTRONNAIS : Nontron sur la rive gauche du Bandiat (Soulat-Ribette).

1388. **C. Halleriana** Asso (Carex de Haller) *C. gynobasis* Villars. — Souche cespiteuse ; tiges, 1-2 décim. ; feuilles courtes, linéaires. Bractées engainantes, plus longues que l'épi. Epi mâle solitaire à écailles obtuses. Epis femelles, 2-5, pauciflores, les supérieurs presque sessiles, les inférieurs pédicellés, à écailles acuminées. Utricules grands, trigones, à bec court. — Vivace, Avril-Juin. Collines sèches dans le calcaire.

CORRÈZE : Chèvre-Cujol, puy Laborie, Chasteaux, Achier, Fournet, C. (Rupin).

1389. **C. polyrrhyza** Wallr. (Carex à racines touffues). — Plante gazonnante à souche cespiteuse, entourée de feuilles détruites ; tiges, 2-5 décim. ; feuilles assez larges égalant les tiges. Bractée inférieure engainante, contractée en une pointe courte. Epi mâle solitaire, linéaire oblong. Epis femelles, 2-3, ovoïdes, oblongs à écailles aiguës égalant les utricules. Utricules fauves, obovoïdes, à bec égalant environ un cinquième de leur longueur. — Vivace, Avril.-Juin. Bords des rivières boisées.

CREUSE : Aubusson, RR., Bauze et ruisseau de la Lune (Jorrand et Frébault). — CONFOLENTAIS : Saint-Germain sur les coteaux de l'Issoire (Crévelier).

1390. **C. præcox** Jacquin (Carex précoce). — Souche stolonifère. Tiges, 1-3 décim., grêles, lisses, nues jusque près de la base ; feuilles vertes, planes, courbées en dehors. Bractées à gaine membraneuse, l'inférieure contractée en une pointe verte. Epi mâle solitaire, brun, en massue. Epis femelles, 2-3, ovoïdes, rapprochés. Utricules pubescents, obovoïdes, anguleux, à bec court. — Vivace, Avril-Juin. Bois, bords des chemins, pelouses sèches.

C. ou CC. partout.

Var. *umbrosa* Host. — Tiges et feuilles plus longues.

CREUSE : C. (de Cessac) et sans doute ailleurs.

1391. **C. tomentosa** Linné (Carex tomenteux). — Souche stolonifère ; tiges grêles, 2-4 décim. ; feuilles vertes, planes étroites, les inférieures réduites à des gaines brun-rougeâtre. Bractée

inférieure herbacée. Epi mâle solitaire, brun ou jaunâtre, allongé. Epis femelles, 1-2, cylindriques oblongs presque sessiles, à écailles roussâtres, égalant l'utricule. Utricules tomenteux, globuleux, à bec très court. — Vivace, Avril-Juin. Prés et bois humides.

Creuse : Cat. Pailloux, Ahun (de Cessac). ; Aubusson, CC. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : prairies bordant la route de Larche à Saint-Cernin, en face le moulin des Paillards, C. (Rupin). — Confolentais : environs de Confolens, au Mas du Breuil, grange Cambourg, etc. R. (Crévelier).

1392. **C. pilulifera** Linné (Carex à pilules). — Souche fibreuse ; tiges, 1-3 décim., grêles, arquées, lisses ; feuilles étroites, planes. Bractées sans gaine, l'inférieure courte, herbacée. Epi mâle petit, sublinéaire. Epis femelles, 3-4, globuleux, sessiles, rapprochés, pauciflores, à écailles un peu plus longues que les utricules. Utricules pubescents, subglobuleux à bec court. — Vivace, Avril-Mai. Landes, châtaigneraies, prés et bois humides.

Haute-Vienne et Creuse : C. — Corrèze : Brive, dans les prés. AR. (Abbé Loubigrac) ; Tulle, AC., Clairfayt (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Les Roufferies et environs, AC. (Crévelier). — Nontronnais : Piégut, Bancul près Thiviers (Soulat-Ribette).

1393. **C. glauca** Scopoli (Carex glauque). *Vulg.* : Langue de pie. — Souche stolonifère. Tiges, 3-5 décim., triquêtres, droites; feuilles glauques, planes, un peu élargies, presque aussi longues que la tige. Bractée inférieure foliacée, dépassant les épis. Epis mâles, 2-3, terminaux à écailles brunes. Epis femelles, 2-3, courtement pédonculés à écailles brunes marquées au milieu d'une ligne verte, plus courtes que l'utricule. Utricules pubescents à bec très court. — Vivace, Avril-Juin.

Haute-Vienne : C. — Creuse : Cat. Pailloux, RR. ; La Besse ce de Saint-Pierre-Chérignac (Lamy). — Corrèze : Chèvre-Cujol, Sainte-Féréole, C. (Rupin); Argentat, C. (Vachal); environs de Tulle, AC., Obazine, gorges de Coiroux (Fourgeaud); route de Corrèze (Dr Puyaubert); environs d'Ussel (Gonod). — Confolentais : CC. — Nontronnais : C.

C. acuminata Willd. — Variété à épis femelles plus épais dont les écailles ciliées dépassent les utricules. Utricules scabres à bec tronqué.

Corrèze : Obazine, gorges de Coiroux (Fourgeaud).

1394. **C. pallescens** Linné (Carex pâle). — Souche fibreuse; tiges 2-4 décim., triquêtres, rudes au sommet; feuilles planes, rudes, pubescentes. Bractées foliacées, l'inférieure dépassant les épis. Epi mâle solitaire, petit, à écailles jaune-verdâtre. Epis femelles, 2-3, oblongs, penchés, pédonculés, à écailles vert pâle égalant l'utricule. Utricules ovoïdes, renflés, sans bec. — Vivace, Mai-Septembre. Prairies humides, lieux ombragés.

Haute-Vienne : C. — Creuse : Mouchetard, etc. (de Cessac); Pont à la Dauge, vieille route de Saint-Fiel à l'étang de Valette, Saint-Laurent (Martin); Aubusson, C. (Jorrand et Fréhault); Glénic, bords du ruisseau de Mauque (Sarrassat). — Corrèze : Vallée de Planchetorte, Noailles entre la Faye et la Vapodie, R.; Sainte-Féréole, au-dessous de la Joinie (Rupin); Lagarde près l'étang d'Ambert (Fourgeaud); route de Cornil (Dr Puyaubert). — Confolentais et Nontronnais : C.

1395. **C. panicea** Linné (Carex panic). — Souche stolonifère; tiges, 2-4 décim., lisses, dressées; feuilles glauques, planes. Bractées foliacées assez courtes. Epi mâle en massue allongée, à écailles brun-foncé. Epis femelles, 1-3, écartés, cylindriques, un peu lâches, pédonculés, à écailles d'un brun rougeâtre, plus courtes que l'utricule. Utricules ovoïdes renflés, à bec très court, tronqué. — Vivace, Mai-Juin. Prés et pacages humides, marais.

C. ou CC. partout.

Varie à 2 épis mâles ou à un seul épi androgyne.

1396. **C. limosa** Linné (Carex des bourbiers). — Souche rampante à fibres velues; tiges, 2-4 décim., filiformes, triquêtres, raides, lisses; feuilles glauques, étroites, rudes. Bractée inférieure foliacée, plus courte que la tige. Epi mâle solitaire, linéaire, à écailles roux-pâle, très aiguës. Epis femelles, 1-2, ovoïdes, serrés, à pédoncules capillaires, penchés, à écailles brun-rougeâtre, dépassant l'utricule. Utricules vert-glauque, à bec court, tronqué. — Vivace, Mai-Juin. Marais tourbeux.

Creuse : Cat. Pailloux, RR; Pognat près Ahun (Pailloux); Clairavaux, C. (Pedon).

2e Section. — 2 *Stigmales*

1397. **C. stricta** Good (Carex raide) C. cæspitosa Gay. — Souche fibreuse, gazonnante; tiges, 4-8 décim., robustes, scabres, triquêtres, dépassant les feuilles; feuilles rudes, glaucescentes

à gaines déchirées. Bractée inférieure foliacée, à peine égale à l'épi femelle. Epis mâles, 1-2, oblongs allongés, à écailles brunes, obtuses. Epis femelles, 2-3, denses, cylindriques, souvent mâles au sommet, à écailles noirâtres plus courtes que l'utricule. Utricules ovales lancéolés, comprimés, à bec très court. — Vivace, Avril-Mai. Bords des eaux, prés marécageux.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne à Limoges, R. — Creuse : bords du ruisseau de Mauque (Martin). — Corrèze : Argentat, Lespèze, R. (Vachal). — Confolentais : La Tulette (Crévelier). — Nontronnais : Chez-Noyer c^e^ de Piégut (Soulat-Ribette).

1398. **C. acuta** Good (Carex aigu). — Souche rampante, stolonifère ; tiges, 5-10 décim., fortes, rudes, triquêtres à angles aigus, à faces planes ; feuilles planes, rudes, vert clair. Bractées inférieures dépassant la tige. Epis mâles, 2-3, dressés, oblongs, linéaires, allongés, à écailles ferrugineuses. Epis femelles, 3-4, cylindriques, rapprochés, allongés, souvent mâles au sommet, à écailles brunes ou noires à peu près de la longueur de l'utricule. Utricules un peu gonflés, comprimés, peu nerviés, à bec court, entier. — Vivace, Mai-Juin. Fossés, prés marécageux.

Haute-Vienne : C. — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac) ; Sainte-Feyre, Saint-Fiel à Croze, entre Glénic et Anzême, rive gauche de la Creuse (Martin) ; Glénic, barrage de Bonnavaud (Sarrassat). — Corrèze : route de Varetz, Lissac (Rupin). — Confolentais : bords de la Vienne, du Goire, etc., P. C. (Crévelier). — Nontronnais : bords du Trieux c^e^ de Piégut (Soulat-Ribette).

Var. *fluvialilis* Hartm. — Plante plus raide, à branctées plus larges, à épis gros, à écailles femelles plus courtes que l'utricule.

Haute-Vienne : Limoges, bords de la Vienne (Lamy). — Confolentais : bords de la Vienne, chez Peuroux, bords de la Bonnieure, etc., R. (Crévelier).

C. intermedia Lamy. — Se rapproche du *fluvialilis*, n'est qu'une des nombreuses formes du *C. acula* (Boreau).

Haute-Vienne : bords de la Tardoire (Lamy).

1399. **C. vulgaris** Fries (Carex commun). — Souche stolonifère ; tiges, 2-5 décim., grêles, triquêtres, de la longueur des feuilles ; feuilles planes, étroites, rudes. Bractées foliacées, les inférieures atteignant presque le sommet de la tige. Epis mâles,

1-2, oblongs linéaires à écailles noirâtres. Epis femelles, 2-4, oblongs cylindriques, dressés, rarement mâles au sommet, à écailles noirâtres avec une ligne verte au milieu, plus courtes que l'utricule. Utricules comprimés, elliptiques, à bec très court. — Vivace, Mai-Juin. Tourbières, prairies marécageuses.

HAUTE-VIENNE, CREUSE et CORRÈZE : CC. — CONFOLENTAIS : R. à Confolens, plus commun à Brillac, Brigueuil, etc. (Crévelier). — NONTRONNAIS : environs de Piégut (Soulat-Ribette).

1400. **C. elongata** Linné (Carex allongé). — Souche fibreuse; tiges, 3-5 décim., grêles, triquêtres, rudes aux angles; feuilles longues, planes, minces, rudes. Bractées nulles ou très courtes. Epi composé de 7-12 épillets, androgynes (femelles au sommet, mâles à la base), alternes, multiflores, ovoïdes, à écailles pâles, vert-brunâtre, plus courtes que les utricules. Utricules bruns, étalés, oblongs, atténués en bec court entier. — Vivace, Mai-Juin. Prés marécageux.

HAUTE-VIENNE : C. Limoges, etc. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux, Ahun, Saint-Sulpice (Pailloux).

1401. **C. leporina** Linné (Carex de Lièvre). — Diffère de l'espèce précédente par : Feuilles plus courtes; épillets moins nombreux en épis courts, à écailles de la longueur de l'utricule. Utricules ovales lancéolés, bordés tout autour d'une membrane denticulée, atténués en bec bidenté. — Vivace, Mai-Juillet. Bords des chemins humides, prés marécageux.

C. ou CC. partout.

Var. *argyroglochin* Koch. — Tiges plus molles, écailles des fleurs femelles blanchâtres avec la carène verte.

HAUTE-VIENNE : bords de la Gartempe au moulin des Roches (Simon).

1402. **C. Schreberi** Willd (Carex de Schreber). — Souche longuement rampante : tiges, 2-4 décim., filiformes ; feuilles planes, très étroites. Bractée inférieure plus courte que l'épillet. Epi court composé de 3-6 épillets androgynes, à écailles brunâtres, les écailles femelles égalant l'utricule. Utricules étroitement ciliés vers le haut, rudes aux bords, atténués en bec bidenté.

CORRÈZE : Tulle, pré de la Rousserol à Bar (Fourgeaud et Dr Puyaubert).

1403. **C. brizoides** Linné (Carex Brize). — Tiges, 2-4 décim., triquêtres; feuilles longues, planes, linéaires. Bractée inférieure moitié plus courte que l'épillet. Epi composé de 5-9 épillets blanchâtres, incurvés, androgynes (les femelles au sommet et les mâles à la base), à écailles des fleurs femelles très aiguës, à peu près de longueur de l'utricule. Utricules ailés et denticulés presque dès la base. — Vivace, Mai-Juin. Bords humides des rivières.

HAUTE-VIENNE : rive de la Gartempe, Bussière-Poitevine, à l'embouchure de la Semme, CC. au-dessous de Droux (Lamy); Châteauponsac (Lamy, Le Gendre). — CORRÈZE : Beaulieu, bords de la Dordogne, rive droite, sous le château de Chauvac, entre Peyrezet et Brivezac (Rupin).

1404. **C. stellulata** (Carex étoilé) *C. echinata* Gr. et God). — Souche gazonnante; tiges, 1-2 décim., droites, grêles; feuilles planes, étroites. Bractée inférieure à pointe dépassant l'épillet. Epi composé de 3-5 épillets androgynes (les femelles au sommet), presque globuleux, sessiles, alternes, écartés, à écailles verdâtres ou teintées de brun, les écailles des fleurs femelles plus courtes que les utricules. Utricules étalés en étoile, ellipsoïdes lancéolés, à bec bifide. — Vivace, Mai-Juillet. Prés marécageux, prairies tourbeuses.

C. ou CC. partout.

1405. **C. remota** Linné (Carex espacé). — Souche fibreuse; tiges, 3-7 décim., grêles, lisses; feuilles longues, minces, étroites, rudes. Epis composés d'épillets assez nombreux, androgynes (les femelles au sommet), les supérieurs rapprochés sans bractée, les 3-4 inférieurs très espacés, pourvus de bractées foliacées dépassant la tige, à écailles des fleurs femelles blanchâtres, scarieuses, vertes sur le dos, plus courtes que l'utricule. Utricules ovales, lancéolés, atténués en bec court bidenté. — Vivace, Mai-Juin. Pelouses tourbeuses, lieux humides.

HAUTE-VIENNE : C. — CREUSE : Cat. Pailloux, bois de Guéret, Valette près près Saint-Fiel, Grand-Bourg au Masgelier (de Cessac); ruisseau d'Aigude (Martin); bords du Taurion près Bourganeuf (Lamy); forêt de Chabrières (Sarrassat); La Courtine (de Litardière); Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : Noailles, bords de la Courolle, AR, Cornil au-dessus de la gare (Rupin); Tulle, près de l'ancien grand séminaire (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Confolens, route d'Ansac, vers la Tu-

lette, route de Négrat et çà et là, AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Varaignes, au pont de l'Isle, route de Thiviers à la Nouaille, la Filolie, près Thiviers (Soulat-Ribette).

1406. **C. canescens** Linné (Carex blanchâtre). — Souche fibreuse, gazonnante; tiges, 2-5 décim., lisses sauf au sommet; feuilles glauques, longues, planes, étroites. Bractées courtes. Epi composé de 4-8 épillets androgynes (les femelles au sommet), alternes, ovoïdes, les supérieurs rapprochés, à écailles vert-pâle ou blanchâtres, celles des fleurs femelles plus courtes que l'utricule. Utricules dressés, ovales lancéolés, à bec court, tronqué. — Vivace, Mai-Juin. Gazons humides, marais.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : C. — CORRÈZE : AC. (Lamy). — CONFOLENTAIS : Rondureix près Brigueil (Crévelier).

1407. **C. vulpina** Linné (Carex jaunâtre). — Souche fibreuse; tiges, 3-6 décim., robustes, triquêtres, rudes, à faces creuses; feuilles rudes au bord, presque aussi longues que la tige. Bractées arrondies et terminées en pointe fine. Epi formé d'épillets nombreux multiflores, androgynes (les mâles au sommet); écailles ovales aiguës, rougeâtres à nervure verte, celles des fleurs femelles plus courtes que l'utricule. Utricules ovales, acuminés à bec bifide. — Vivace, Mai-Juin. Lieux tourbeux et humides.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : C. ou CC. — CORRÈZE : Chèvre-Cujol (Rupin), Moriolle, Brive (de Lépinay). — CONFOLENTAIS : C. — NONTRONNAIS : Teijat, environs de Thiviers (Soulat-Ribette).

1408. **C. muricata** Linné (Carex rude). — Souche fibreuse; Tiges, 2-5 décim., grêles, à faces planes, rudes dans le haut; feuilles planes, étroites, rudes. Bractées en forme d'écailles. Epi formé de 4-8 épillets serrés, subglobuleux, androgynes (les mâles au sommet), à écailles roussâtres, celles des fleurs femelles plus courtes que l'utricule. Utricules ovales, lancéolés, nerviés, divergents à long bec bifide. — Vivace, Mai-Juin. Le long des haies, des chemins, dans les prés.

C. ou CC. partout.

Var. *virens* Kirschl non Koch. — Bractée inférieure très longue; épi à épillets distants.

Çà et là avec le type dans les lieux couverts et humides.

1409. **C. divulsa** Dubois (Carex écarté). — Diffère de l'espèce

précédente par ses feuilles plus larges, l'épi composé d'épillets lâches, interrompus et penchés, les écailles des épis femelles blanchâtres, les utricules non divergents à bec court. — Vivace, Mai-Juin. Le long des haies, des chemins, bords des bois.

Haute-Vienne et Creuse : C. — Corrèze : Le Chauzanel au Soulier de Chasteaux, Treignac (Rupin). — Confolentais : fossés de la route d'Ansac entre Confolens et la Tulette, AR, (Crévelier). — Nontronnais : C.

1410. **C. paniculata** Linné (Carex paniculé). — Souche fibreuse, plante en touffes larges; tiges, 5-8 décim., robustes, triquêtres, à faces planes, à angles rudes; feuilles linéaires élargies, longues, scabres. Panicule composée d'épillets nombreux, androgynes (les mâles au sommet). Ecailles des épillets roussâtres, bordées d'une large membrane scarieuse, blanchâtre, celles des fleurs femelles égalant l'utricule. Utricules ovoïdes, ailés, denticulés supérieurement, faiblement striés, à bec bidenté. — Vivace, Mai-Juin. Bords des eaux, des étangs, prairies tourbeuses.

Haute-Vienne : C. — Creuse : Cat. Pailloux, R. Etang du Puy à Chamberaud (Pailloux); C. dans les bois de Guéret (de Cessac); Saint-Fiel (Lafay); marais du Maupuy, étang de Courtille, C. Saint-Yrieix-le-Bois, étangs à Ajain, etc. (Sarrassat); Aubusson, AR. les Vergnes, bois de Vaisse (Jorrand et Fréhault). — Corrèze : Brive, dans les fossés, R. (Abbé Loubignac); Beynat à la Brande près le Chastang; AC. Cornil au-dessus de la gare, champ de Brach, puy d'Urlan, AC. (Rupin). — Confolentais et Nontronnais : CC.

Carex paradoxa Willd. — Crévelier croît avoir trouvé cette espèce à Alloue, mais il ne la signale qu'avec doute; il convient donc jusqu'à nouvel ordre de ne pas la comprendre dans la floıe de notre région. Elle diffère de C. *paniculala* par les nombreuses stries qui couvre ses utricules.

1411. **C. teretiuscula** Goodn (Carex cylindracé). — Souche courte, peu traçante; tiges, 3-6 décim., non rameuses, grêles, dressées, rudes supérieuresment; feuilles étroites, allongées, rudes. Bractée inférieure ovale, mucronée. Epi court, compact, oblong, composé d'épillets nombreux, androgynes (les mâles au sommet) à écailles bordées d'une membrane scarieuse, celles des fleurs femelles à peu près égales à l'utricule. Utricules bossus à la base, ailés, denticulés au sommet, luisants, dressés à la maturité, atténués en bec. — Vivace, Mai-Juin. Lieux marécageux, bords des rivières.

Haute-Vienne : Saint-Bazile, bords de la Tardoire (Rodeau); à revoir. — Creuse : Cat. Pailloux, RR. marais de Pognat près Ahun (de Cessac). — Corrèze : Beynat, entre Roche de Vic et la Brande, AC. (Rupin); sur quelques points de la Haute-Corrèze (Lamy). — Confolentais : CC. (Crévelier); indication qui demande à être confirmée.

1412. **C. disticha** Huds (Carex distique). *C. intermedia* Goodn. — Souche longuement rampante; tiges, 3-6 décim., triangulaires, dressées; feuilles planes, scabres, assez larges. Bractée inférieure atténuée en arête. Epi allongé composé d'épillets nombreux, ovoïdes, distiques, les inférieurs et les supérieurs femelles, les intermédiaires mâles, quelques-uns androgynes (les mâles au sommet); écailles ovales acuminées, celles des fleurs femelles roussâtres, plus courtes que l'utricule. Utricules ovoïdes comprimés, scabres, atténués en long bec bidenté. — Vivace, Mai-Juin. Prés marécageux, bords des fossés.

Haute-Vienne : C. — Creuse : Cat. Pailloux, Sainte-Feyre (Pailloux); Braconne près Guéret (Sarrassat), Glénic, AR. (Lafay); Aubusson, près Sallandrouze, R. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Champ de Brach, R. (Rupin). — Confolentais : route de Neyrat, sous la gare d'Ansac entre Confolens et la Tulette; entre le ruisseau de la Tulette et la Vienne dans un fond où l'eau séjourne, RR. (Crévelier). — Nontronnais : Mareuil (Abbé Meilhay *in* des Moulins).

1413. **C. divisa** Huds. (Carex divisé). — Souche longuement rampante; tiges 2-5 décim., dressées, triangulaires, un peu rudes au sommet ; feuilles étroites, trigones et rudes au sommet. Bractée inférieure longuement aristée, dépassant l'épi. Epi oblong, irrégulier, composé de 5-6 épillets androgynes (mâles au sommet); écailles des fleurs femelles ovales acuminées, rousses, égalant environ l'utricule. Utricules ovoïdes comprimés, brièvement ailés, denticulés sur les bords à bec bidenté. — Vivace, Mai-Juin. Lieux humides.

Confolentais : environs de Confolens, RR. (Crévelier).

C. dioica Linné. — Indiqué par M. de Rochebrune dans le Confolentais à Saint-Germain, n'a pas été retrouvé par Crévelier.

1414. **C. pauciflora** Lightf. (Carex pauciflore). — Tiges, 6-15 centim., dressées, trigones; feuilles sétacées, carénées, presque égales aux tiges. Epi subglobuleux, pauciflores, 1-2 fleurs mâles

au sommet, 3-4 fleurs femelles en bas (3 stigmates); écailles égalant les deux tiers de l'utricule. Utricules étalés et même pendants, longuement atténués en bec. — Vivace, Mai-Juillet. Bois spongieux, marais tourbeux.

Corrèze : forêt de la Cubesse ce d'Ambrugeat; marais à l'ouest du mont Bessou ce de Meymac (G. Lachenaud).

1415. **C. pulicaris** Linné (Carex pucier). — Souche fibreuse, gazonnante; tiges, 2-3 décim., lisses, dressées; feuilles sétacées, enroulées, canaliculées. Epi unique et terminal, androgyne (les fleurs mâles à la partie supérieure nombreuses, les femelles à la base); écailles oblongues aiguës, dépassées par l'utricule. Utricules fusiformes, à la fin pendants, terminés par un bec court. — Vivace, Mai-Juin. Prairies marécageuses, landes tourbeuses.

Haute-Vienne : C. — Creuse : au-dessus du bois du Pont-à-la-Dauge (Filloux); Glénic, Guéret, AC., Saint-Yrieix-les-Bois, étangs d'Ajain (Sarrassat); Guéret, Saint-Sulpice-le-Guérétois, bords de la Naute (Lafay); Aubusson, C. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : vallée de Planchetorte, sous Montplaisir, Obasine, puy de Pauliac, versant sud, C., Cornil, Bonnel, étang de Lachaud, C. (Rupin) ; Argentat, ravin du Condor, R. (Vachal); La Vialle de Cornil (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : CC. — Nontronnais : C.

1416. **C. Davalliana** Smith (Carex de Davall). — Plante dioïque; souche fibreuse; tiges, 1-3 décim., rudes, à trois angles obtus, filiformes, scabres; feuilles rudes, sétacées. Bractée triangulaire, mucronée. Epi unique et terminal, entièrement composé de fleurs mâles ou de fleurs femelles, l'épi mâle cylindracé, le femelle oblong; écailles dépassées par le bec de l'utricule. Utricules lancéolés réfléchis à la maturité, atténués en bec assez long. — Vivace, Avril-Juin. Pelouses tourbeuses.

Creuse : La Courtine (de Litardière); Clairavaux, AC. (Pedon).

A signaler dans cette famille :

Le Souchet comestible dont les tubercules ont une saveur rappelant celle de la noisette.

Le Souchet Papyrus dont la tige est précieuse ; le bas est comestible ; le haut sert à faire des paniers; les parties externes étaient utilisées à fabriquer du papier.

On a vainement tenté de tisser les soies des linaigrettes.

Avec le scirpe des lacs on fait des paillassons et on rempaille les chaises.

Les feuilles du *Carex bryzoides* peuvent remplacer le crin végétal.

Famille CXVI. — GRAMINÉES

Tiges fistuleuses, entrecoupées par des nœuds annulaires pleins ; feuilles composées : 1° D'une gaine fendue enveloppant la tige et terminée par une languette membraneuse (*Ligule*); 2° D'un limbe entier à nervures parallèles. Fleurs hermaphrodites, rarement monoïques ou dioïques, disposées en épillets uniflores ou pluriflores, réunis en épi, en grappe ou en panicule. Epillets munis ordinairement à la base d'un involucre constitué par deux bractées (*Glumes*). Fleurs composées de glumelles, paillettes ou balle (calice), de glumellules très petites (corolle) manquant quelquefois. Etamines, 1-6, généralement 3. Stigmates, 1-3, le plus souvent 2, presque toujours plumeux. Ovaire libre. Fruit sec, indéhiscent.

1. — ZEA

Zea mays Linné (Mays cultivé). *Vulg.* : Blé de Turquie.

Plante ordinairement cultivée en Limousin comme plante fourragère, n'est pas spontanée.

2. — LEERSIA

1417. **L. oryzoides** Swartz (Léersie à fleurs de riz) *Vulg.* : Faux Riz. — Souche stolonifère. Chaume, 6-8 décim., coudé à nœuds velus. Feuilles et gaines rudes; ligule courte. Epillets en panicule lâche, uniflores, ovales; pédicelles courts, rudes, flexueux Glumes nulles. Glumelles, 2, fermes, velues ciliées, mutiques, les supérieures plus étroites. Etamines 3. Fruit glabre, oblong. — Vivace, Août-Septembre. Prairies, bords des rivières.

Haute-Vienne : bords de la Vienne, Isle, Aixe, Saint-Junien, etc., R. (Lamy); CC. dans les prairies des environs de Saint-Léonard (Van der Wœstyne); Eymoutiers, bords de la Vienne et du ruisseau de Legaud (Duris). — Creuse : R. Saint-Sulpice-le-Guérétois à Banassat et aux Moulins (de Cessac); Grand-Bourg (Désétang). — Corrèze : Vallée de Planchetorte sous Ersoulier, Bonnel, rive droite de la Corrèze, le Saillant, R. (Rupin); Argentat, réservoir près les Quérieux, R. (Vachal). — Confolentais : bords de la Vienne à Confolens, Saint-Maurice, rigole des prés vers le Ponteil, AR. (Crévelier). — Nontronnais : C. (Soulat-Ribette).

3. — PHALARIS

Epi ovoïde ou cylindrique. Epillet renfermant une fleur fertile et à la base 2 écailles (fleurs rudimentaires). Glumes, 2, à carène ailée, bien plus longues que la fleur ; glumelles, 2, mutiques, l'inférieure plus large ; glumellules 2; étamines 3; style, 2, très longs; stigmates plumeux.

1418. **P. nodosa** Linné (Phalaris noueux) *P. bulbosa* Linné. —

Racine tuberculeuse; chaume, 5-10 décim., dressé; feuilles linéaires, ligule oblongue. Epi cylindrique, atténué aux extrémités. Glumes à carène munie sur toute sa longueur d'une aile étroite brièvement denticulée. Glumelles velues. — Vivace, Avril-Juin. Bords des chemins.

Corrèze : le long de la Dordogne (Dom. Fournault *in* cat. Puel).

1419. **P. canariensis** Linné (Phalaris des Canaries) *Vulg.* : Alpiste, Graine de Canarie, Graine d'oiseau, Millet long. — Souche fibreuse; chaume, 4-10 décim., droit; feuilles largement linéaires aiguës, glabres; ligule oblongue. Epi ovoïde, gros. Fleurs panachées de vert et de blanc. Glumes glabres à carène atteignant le sommet de la glume, munie d'une aile large et denticulée dans la moitié supérieure. Glumelles très velues. — ⊙ Printemps, cultivé et quelquefois subspontané.

Haute-Vienne : Limoges, Société Immobilière (Braud), gare Montjovis (Le Gendre) (1); route du Palais (Herbier scolaire); Gain près Isle (Lachenaud). — Creuse : Guéret, Ahun, dans les décombres (Sarrassat), Felletin, Moutier-Rozeille, sur la voie ferrée (Rothkegel). — Corrèze : cultivé (Rupin); Tulle, près de l'ancien grand séminaire (Dr Puyaubert) ; Laguenne (Fourgeaud). — Peut se rencontrer accidentellement, la plante étant fréquemment cultivée.

1420. **P. minor** Reiz (Phalaris grêle). — Souche fibreuse. Chaume, 3-6 décim., grêle, dressé, rameux, glabre. Feuilles planes, à gaine supérieure renflée; ligule oblongue. Fleurs vert-blanchâtre. Glumes munies sur la carène d'une aile large, denticulée. Glumelles velues. Ecaille stérile, unique, linéaire. — ⊙ Juillet-Septembre. Champs, bords des rivières.

Haute-Vienne : bords de la rivière, à Pierre-Buffière (marquis de la Douze). Malinvaud, qui a quelquefois vu cette plante méridionale au voisinage des moulins, la considère comme adventice (*Bul. S. B. de France*, 1895, p. 231 et 232).

4. — BALDINGERA

1421. **B. arundinacea** Kunth (Baldingère faux-roseau) *Vulg.* : Fromenteau, Chiendent ruban. *Phalaris arundinacea* Linné. — Souche traçante. Chaume, 6-15 décim., légèrement strié,

(1) Voir *Revue scientifique du Limousin*, T. VII, p. 17 (*Alpiste des Canaries*).

dressé, robuste. Feuilles rudes, longues, larges, planes; ligule large, obtuse. Panicule très multiflore, à divisions dressées, étalées pendant la floraison. Epillets agglomérés, violacés, à une seule fleur fertile accompagnée à la base de 2 fleurs incomplètes réduites à 2 écailles. Glumes, 2, presque égales, dépassant beaucoup les glumelles, mutiques, fortement carénées, à carène non ailée. Glumelles, 2, mutiques. Glumellules, 2, Etamines, 3, Styles, 2; stigmates plumeux. — Vivace, Juin-Juillet. Bois humides, fossés, bords des rivières.

C. ou CC. partout.

Var. *picta* Rouy. — Feuilles rayées de blanc et de vert pâle. — Cultivé sous le nom de Herbe à rubans; naturalisée çà et là.

Haute-Vienne, Creuse, Confolentais. Peut être rencontrée dans les autres parties de la région.

5. — ANTHOXANTHUM

Epis oblongs composés d'épillets subsessiles, interrompus surtout à la base, à 3 fleurs, la supérieure seule fertile, les 2 inférieures réduites à 1 glumelle longue, canaliculée, échancrée au sommet, à arête dorsale genouillée. Glumes très inégales, mucronées, le supérieure plus grande. Glumelles de la fleur fertile petites, mutiques. Etamines, 2.

1422. **A. odoratum** Linné (Flouve odorante, *Spring-grass* des Anglais). — Plante odorante; souche gazonnante. Chaume, 2-7 décim., dressé. Feuilles poilues, à gaine striée, à ligule oblongue déchirée. Fleurs ordinairement glabres ; glumelles des fleurs stériles, très velues, l'inférieure à arête droite, la supérieure à arête genouillée dépassant peu le sommet de l'épillet. — Vivace, Mai-Juin. Prairies, bois.

CC. partout.

Var. *hirsutulum* de Cessac. — Fleurs velues, chaume scabre. Forme se rattachant au type par des intermédiaires à fleurs moins velues (de Cessac).

Creuse : AC. dans les bois (de Cessac).

1423. **A. Puelii** Lecoq et Lamotte (Flouve de Puel). — Diffère de l'espèce précédente par son chaume plus grêle, rameux à la base, par ses fleurs stériles très développées, à glumelles mucronées, à arête dépassant longuement les épillets. — ⊙ Mai-Septembre. Champs cultivés.

C. ou CC. dans les moissons.

Haute-Vienne : dans un champ cultivé près Limoges; indi-

vidus remarquables par la longueur excessive des arêtes (Lamy). C'est sans doute l'*A. aristatum* Boissier.

6. — MIBORA

1424. **M. verna** Adans (Mibora de printemps) *M. minima* Cos. et Germ. — Plante gazonnante; souche fibreuse. Tiges, 3-10 centim., nombreuses, capillaires, lisses. Feuilles linéaires, pliées, courtes, à gaines blanches; ligule oblongue, bifide. Epi grêle, composé de 6-15 épillets uniflores (sans fleurs stériles), rougeâtres, luisants, presque glabres, unilatéraux. Glumes, 2, presque égales, membraneuses, arrondies sur le dos, mutiques, plus longues que la fleur. Glumelles presque égales, très velues. Etamines 3. Styles 2; stigmates allongés, poilus. — ⊙ Mars-Mai. Champs sablonneux, vignes.

Haute-Vienne : Rocher de serpentine du Cluzeau, de la Flotte, de la Roche-l'Abeille, RR. (Lamy); Saint-Jean-Ligoure, au-dessus du Moulin-Rabaud (Lachenaud). — Confolentais : Esse, Confolens, etc, C. (Crévelier).

Sur la serpentine, la plante se présente dans des proportions très réduites, à tiges ayant au plus 5 centim. et au nombre d'une à quatre, que nous attribuons à la pauvreté du sol en principes actifs. (1).

7. — PHLEUM

Epi compacte, cylindrique, composé d'épillets subsessiles, uniflores avec parfois un rudiment de seconde fleur. Glumes, 2, carénées (à carène non ailée) égales, tronquées, terminées chacune par une arête courte, divergente, (ce qui rend l'épi comme fourchu), bien plus longues que la fleur. Glumelles, 2, mutiques. Etamines, 3. Styles, 2, courts.

1425. **P. pratense** Linné (Fléole des prés). *Vulg.* : Timothy. — Souche cespiteuse; chaume, 4-8 décim., plus ou moins renflé à la base, dressé. Feuilles planes, rudes, aiguës, à gaine cylindrique et allongé ; ligule oblongue. Glumes brusquement tronquées en travers, à arête égalant au plus un tiers de leur longueur, fortement ciliées. Epillets blanchâtres, mêlés de vert; pas de rudiment de deuxième fleur. — Vivace, Mai-Juillet. Prairies.

Plante d'autant plus commune qu'elle entre dans la composition des prairies.

(1) Voir *Bulletin* de l'Académie internationale de Géographie botanique, Juin 1902. Mibora verna (Ch. Le Gendre).

1426. **P. nodosum** Linné (Fléole noueuse). — Plante plus grêle que l'espèce précédente; tiges fortement renflées à la base, couchées, diffuses. Feuilles plus étroites. Epi grêle.

« Le *P. nodosum* se diversifie suivant l'état physique du terrain. Dans les sols arides, sablonneux ou caillouteux, le chaume est plus court, plus grêle et plus longuement couché à la base. L'épi floral est court, ovoïde et obtus. C'est alors *P. præcox* Jordan. Lorsque la plante se développe en automne, les chaumes sont très décombants et genouillés, redressés seulement au sommet (*P. serotinum* Jordan). — Dans les terrains moyennement fertiles et secs, le chaume est plus élevé (3-7 décim.), obliquement couché dans sa partie inférieure, et porte à son extrémité dressée un épi de 8-10 centim.; c'est le *P. intermedium* Jordan. »

Note de M. Saint-Lager.

Nous possédons ces trois variétés en Limousin et nous pouvons même dire avec Lamy que le *P. nodosum* est plus répandu que le *P. pratense* à l'état spontané.

P. Bœhmeri Wibel. — Signalé dans la Creuse comme étant AC à Clairavaux (Pedon). Existence douteuse en ce point, la fléole de Bœhmer étant spéciale aux terrains calcaires.

8. — ALOPECURUS

Epi compact, composé d'épillets uniflores, subsessiles. Glumes, 2, carénées, égales, mutiques, ordinairement soudées à la base, plus longues que la fleur. Glumelle unique (sans rudiment de fleur stérile), carénée, membraneuse, portant sur le dos, vers le bas, une arête genouillée. Etamines, 3; style, 1, long; stimates filiformes, velus.

1427. **A. pratensis** Linné (Vulpin des prés). — Souche épaisse, articulée, plus ou moins stolonifère. Chaume, 3-8 décim. dressé. Feuilles vert-glauque, rudes, planes, linéaires, lancéolées, la supérieure courte à gaine un peu renflée dans son milieu; ligule courte, tronquée. Epi cylindrique; velu soyeux. Glumes lancéolées, ciliées, soudées dans leurs tiers inférieur. Glumelle aiguë à arête une fois plus longue que les glumes. — Vivace, Mai-Juillet. Prés, champs cultivés.

C. partout. Cependant n'a pas été signalé dans le Nontronnais par Soulat-Ribette. Ce doit être un oubli.

1428. **A. agrestis** Linné (Vulpin des Champs). *Vulg.* : Queue de rat. — Souche fibreuse. Chaume, 2-5 décim., dressé. Feuilles rudes, planes, linéaires, acuminées; gaine des feuilles supérieures non renflées; ligule assez longue, tronquée. Epi cylindrique, atténué aux deux extrémités. Glumes soudées jusqu'à leur

milieu. Glumelle subobtuse à arête flexueuse deux fois plus longue que les glumes. — ⊙ Mai-Septembre. Champs cultivés.

C. ou CC. Non signalé dans la CREUSE où la plante doit se trouver.

1429. **A. geniculatus** Linné (Vulpin genouillé). — Chaume, 1-6 décim., coudé à la base, traçant, radicant. Feuilles vertes rudes, à gaine supérieure un peu renflée; ligule oblongue. Epi grêle, cylindrique, velu-soyeux. Glumes obtuses à peine soudées à la base. Glumelle à arête assez longue. Anthères blanchâtres. — ⊙ Mai-Septembre. Rigoles des prés, bords des étangs.

HAUTE-VIENNE : C. près du Dorat, près de Saint-Barbant (Lamy); bords du grand étang du Riz-Chauveron (Le Gendre). — CREUSE : Cat. Pailloux, AC. (de Cessac); Aubusson, C. (Jorrand et Frébault). Non signalé ailleurs.

A. fulvus Smith (Vulpin fauve). — Diffère de l'espèce précédente par l'épi jaunâtre, grêle, aminci aux extrémités, la glumelle à arête dépassant à peine les fleurs, les étamines à anthères orangées. — ⊙ Mai-Septembre. Etangs desséchés, bords des eaux.

HAUTE-VIENNE : étang à Ambazac, sur la vase de l'étang de Gouillé, étangs de Fleurat, du Riz-Chauveron (Lamy); étang de Fraidaigne c^{e} de Nantiat (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : Flaque desséchée des bords de la Vienne au-dessous de Saint-Germain (Crévelier); à la queue de l'étang des Sèches (Thibaud). — NONTRONNAIS : marais à Piégut et à Bussière-Badil; étang des Limagnes près Thiviers (Soulat-Ribette).

9. — SESLERA

Epis assez denses composés d'épillets de 2-6 fleurs, presque sessiles. Glumes, 2, inégales, plus courtes que l'épillet. Glumelles, 2, l'inférieure à 3-5 dents, la supérieure bifide. Etamines 3. Styles, 2, courts; stigmates longs, pubescents, filiformes.

1430. **S. cærulea** Ardoin (Seslerie bleue). — Souche rampante, gazonnante; chaume; 1-2 décim., grêle, dressé, longuement nu. Feuilles linéaires, obtuses, un peu rudes sur les bords, les caulinaires très courtes; ligule courte, tronquée arrondie. Epi oblong, glabre, bleuâtre, solitaire. — Vivace, Avril-Juin. Lieux secs, terrains calcaires.

CREUSE : Cat. Pailloux, M. de Cessac croit cette indication

erronée: la plante ne doit pas en effet exister dans ce département. — NONTRONNAIS : CC. sur un coteau calcaire près de Mareuil (Desvaux, 1811, *in* des Moulins).

10. — SETARIA

Epis denses composés d'épillets brièvement pédonculés, biflores (la supérieure hermaphrodite, l'inférieure neutre ou mâle) entourés d'un involucre formé par des soies raides. Glumes, 2, mutiques, très inégales, la supérieure de la longueur des épillets. Glumelles, 2, glabres, mutiques. Etamines 3; styles 2, allongés; stigmates plumeux.

S. italica P. de Beauvois (Sétaire d'Italie). *Vulg.* : Millet des Oiseaux). — Chaume, 6-10 décim.; épi gros, cylindrique, long, composé d'épillets à poils courts.

Cultivé dans les jardins pour la nourriture des oiseaux; subspontané çà et là.

S. germanica P. de Beauvois (Sétaire d'Allemagne) Moha de Hongrie. — Chaume dressé, 6-7 décim. Epi cylindrique assez court, rétréci aux deux extrémités, composé d'épillets à poils longs, brunâtres.

Cultivé comme fourrage.

1431. **S. viridis** P. de Beauvois (Sétaire verte). *Vulg.* : Miliasse. — Chaumes, 1-5 décim., dressés, rudes au sommet. Feuilles vertes acuminées; ligule courte, poilue. Epis compactes, ovoïdes, cylindriques; épillets entourés de poils verts ou violacés non accrochants. Glume supérieure atteignant les glumelles. Glumelles de la fleur hermaphrodite presque lisses. — ☉ Juillet-Octobre. Lieux cultivés, jardins, champs, lieux sablonneux.

C. ou CC. partout.

Var. *nana* Goiran. — Plante basse. Chaumes couchés. Feuilles et épis courts. Cette variété nous paraît constituer simplement un état d'infériorité dû à la sécheresse ou à la pauvreté du sol.

HAUTE-VIENNE : Saint-Junien (Crévelier).

1432. **S. glauca** P. de Beauvois (Sétaire glauque). — Chaumes, 1-5 décim., dressés, lisses. Feuilles glaucescentes munies de quelques poils; gaines glabres. Epi compacte, cylindrique; épillets entourés de soies d'un jaune roux non accrochants. Glume supérieure moitié plus courte que les glumelles; glu-

melles de la fleur hermaphrodite rugueuse. — ⊙ Juillet-Septembre. Lieux frais et sablonneux, jardins.

Haute-Vienne : C. (Lamy); R. et d'introduction récente dans les environs d'Eymoutiers (Duris). — Creuse : Grand-Bourg (Désétang); Mouchetard, etc. (de Cessac). — Corrèze : C. Brive (Rupin); Argentat (Vachal). — Confolentais : CC. — Nontronnais : environs de Thiviers, R. (Soulat-Ribette).

Comme dans l'espèce précédente, on rencontre des individus de proportions réduites.

1433. **S. verticillata** P. de Beauvois (Sétaire verticillée). — Chaumes, 3-5 décim., dressés, rudes au sommet. Feuilles scabres, acuminées; ligule courte, poilue. Epi cylindrique, interrompu à la base; épillets entourés de 3-4 poils verts ou violacés, raides, accrochants. Glumes inégales, la supérieure égalant la fleur. Glumelles presque lisses. — ⊙ Juillet-Octobre. Jardins, champs cultivés.

Haute-Vienne : C. Limoges, etc. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, RR. Chambon (de Cessac). — Corrèze : Argentat, CC. (Vachal). — Confolentais : Chabanais (Le Gendre). — Nontronnais : C. Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

11. — PANICUM

Epillets pédonculés, réunis en épis grêles, linéaires, unilatéraux, digités ou verticillés, nus à la base; épillets composés de 2 fleurs (la supérieure hermaphrodite, l'inférieure neutre ou mâle). Glumes, 2, mutiques très inégales, l'inférieure très petite. Glumelles, 2; parfois aristées dans la fleur stérile, concaves, glabres. Etamines 3. Styles, 2, allongés à stigmates plumeux.

1434. **P. Crus-galli** Linné (Panic pied de Coq). *Vulg.* : Ergot de coq, pattes de poule. — Racine fibreuse. Chaume, 1-8 décim., dressé ou couché à la base, à nœuds scabres. Feuilles linéaires, planes, scabres, glabres. Epis unilatéraux formant une panicule simple; épillets velus aristés, verts ou violacés. Glumelle inférieure de la fleur stérile, ordinairement mucronée. — ⊙ Juillet-Septembre. Lieux cultivés, bords des eaux.

C. ou CC. partout.

Var. *aristata* Reich. — Glumelle inférieure de la fleur stérile, longuement aristée.

Confolentais : çà et là dans les sables de la Vienne, AC. (Crévelier); bords d'un chemin derrière la gare de Chabanais (Le Gendre).

P. miliaceum Linné (Panic Millet). *Vulg.* : Mil, Millet. — Plante originaire de l'Inde. Chaume, 5-10 décim., gros. Epillets en panicule, à pédicelles longs parallèles à l'axe.

Cultivé pour son grain ou comme plante fourragère. Se rencontre quelquefois à l'état subspontané.

1435. **P. sanguinale** Linné (Panic sanguin) *Digitaria sanguinalis* Scopoli. *Vulg.* : Manne terrestre, Sanguinale. — Plante rougeâtre. Chaumes, 2-5 décim., genouillés aux nœuds, radicants, redressés. Feuilles planes, étalées, velues ainsi que les gaines. Epis, 3-8, grêles, insérés au sommet de la tige, comme digités; épillets à glume supérieure atteignant à peine la moitié de l'épillet. — ⊙ Juillet-Septembre. Cultures, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

1436. **P. glabrum** Gaudin (Panic glabre). *Digitaria filiformis* Kœler. — Plante glabre à chaumes couchés, très ressemblante à l'espèce précédente. En diffère par : feuilles et gaines glabres; épillets très petits, elliptiques, à glume supérieure égalant l'épillet. — ⊙ Août-Octobre. Jardins, vignes, décombres, lieux sablonneux.

Haute-Vienne : C. étang de Gouillet, coteau dominant le moulin de Saint-Paul (Lamy); Limoges, jardins du grand séminaire (Abbé Lecler). — Creuse : Cat. Pailloux, Chambon, Lépaud (de Cessac). — Corrèze : Nespouls, R. (Rupin). — Confolentais : Confolens, etc., AC. (Crévelier). — Nontronnais : CC. (Soulat-Ribette).

12. — CYNODON

1437. **C. dactylon** Richard (Chiendent commun). *Vulg.* : Gros chiendent, Pied de Poule). — Rhizome longuement rampant, écailleux. Chaume à rameaux redressés, comprimés. Feuilles glauques, distiques, courtes, planes, aiguës, velues. Epis, 3-7, au sommet de la tige, digités. Epillets violacés, uniflores avec le rudiment d'une deuxième fleur, unilatéraux sur 2 rangs. Glumes, 2, presque égales, la supérieure mucronée. Glumelles, 2, la supérieure bidentée. — Vivace, Juillet-Septembre. Lieux humides, sablonneux, jardins, champs.

Haute-Vienne : Isle, Aixe, etc. C. (Lamy); Eymoutiers, C. (Duris). — Creuse : Gouzon, rive droite de la Vouèze (de Cessac). — Corrèze : CC. partout (Rupin). — Confolentais :

Confolens, etc., CC. partout (Crévelier). — Nontronnais : Thiviers, R. (Soulat-Ribette).

13. — ANDROPOGON

Epis longuement velus soyeux, linéaires digités: Epillets géminés à 2 fleurs (la supérieure hermaphrodite, sessile, aristée; l'inférieure mâle ou neutre, pédicellée, mutique). Glumes 2, presque égales. Glumelles, 2, transparentes.

1438. **A. Ischæmum** Linné (Barbon pied de poule). — Souche traçante; chaume, 3-5 décim., à nœuds violacés, dressé, grêle. Feuilles glauques, étroites, carénées, parsemées de longs poils blancs; ligule réduite à des poils. Epis, 3-10, linéaires allongés, digités, au sommet des rameaux. Glumelle supérieure munie dans les fleurs hermaphrodites d'une longue arete tordue, genouillée. — Vivace, Juillet-Septembre. Pelouses sèches, bords des chemins, dans le calcaire.

Corrèze : Achier, Laroche, Cousage, Ayen, CC. (Rupin); Argentat, bords de la Dordogne et de la Maronne, R. (Vachal). — Confolentais : dans le calcaire, vallée de l'Argentaure, vers Champagne-Mouton et environs (Crévelier).

14. — ARUNDO

Arundo donax Linné (Grand roseau, Roseau à Quenouille, Canne de Provence). — Chaume gros, long, dur, ligneux, garni de feuilles amples; ligule large. Panicule ample; Epillets, 2-7; fleurs longuement poilues à la base.

Souvent cultivé dans les jardins pour ses tiges dont on fait des quenouilles ou des lignes.

15. — PHRAGMITES

1439. **P. communis** Trinius (Roseau commun). *Vulg.* : Jonc à balais, Balai de silence. — Souche rampante. Chaume, 1-2 mètres, robuste, dressé, très feuillé. Feuilles larges, glabres, piquantes, à bords coupants; ligule très courte, poilue. Panicule violette, ample, diffuse. Epillets pédicillés, verticillés, 3-7 fleurs, l'inférieure mâle, nue à la base, les supérieures hermaphrodites, longuement poilues. Glumes, 2, lancéolées subsessiles, inégales, plus courtes que l'épillet. Glumelles, 2, l'inférieure entière, longuement acuminée, la supérieure plus courte. — Vivace, Août-Septembre. Bords des eaux, étangs.

Haute-Vienne : C. Saint-Léonard, Le Dorat, étangs du Riz-Chauveron, Ladignac, etc. (Lamy) ; Eymoutiers, R. (Duris). — Creuse : AR. Chamberaud, la Brionne, Saint-Fiel, Saint-Marc-à-Frongier, etc. (de Cessac) ; Ajain (Sarrassat), — Corrèze : Larche, entre la route de Saint-Cernin et le moulin des Paillards, sur la Couze, AC. (Rupin) ; AC. dans la Corrèze (Lamy). — Confolentais : ruisseaux de la partie calcaire, manque dans la partie granitique (Crévelier). — Nontronnais : AC. Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

Var. *subuniflora* DC. (Arundo nigricans Mérat). — Plante plus petite, à panicule courte, à épillets, 1-2 fleurs, noirâtres.

Creuse : La Barbe, près Saint-Fiel, etc. (de Cessac).

16. — CALAMAGROSTIS

Souche rampante. Panicule ordinairement violacée, allongée, assez ample, rameuse, composée d'épillets uniflores, pédicellés. Glumes, 2, presque égales, carénées, aiguës, mutiques, bien plus longues que la fleur. Glumelles, 2, inégales, entourées à la base par de longs poils soyeux, l'inférieure plus longue, aristée.

1440. **C. Epigeios** Roth (Calamagrostis terrestre). — Plante glauque ; chaumes, 8-12 décim., dressés, rudes au sommet ; feuilles scabres, acuminées ; ligule allongée. Panicule violacée, à rameaux dressés, rudes. Glumelle inférieure portant une arête fine qui part d'un peu au-dessus du milieu du dos et qui dépasse le sommet de la glumelle. — Vivace, Juillet-Août. Bois, coteaux.

Corrèze : Bois bordant la route granitique de Bort à Ussel, AC. (Rupin).

1441. **C. lanceolata** Roth (Calamagrostis lancéolée). — Chaumes, 6-10 décim., moins robustes que dans l'espèce précédente, longuement nus. Feuilles plus étroites ; ligule courte et tronquée. Panicule violacée, à rameaux flexueux, inégaux. Glumelle inférieure portant une arête terminale naissant entre les deux petites dents du sommet. — Vivace, Juin-Juillet. Brandes, marais tourbeux.

Confolentais : Les Roufferies c[e] de Lessac, Ansac vers la villa Dupit, R. (Crévelier).

C. silvatica DC. (Calamagrotis des Forêts). — Crévelier croit avoir vu la plante dans les brandes de Vieille-Forêt et de Beauclain. (Confolentais). C'est possible, cette espèce ayant été rencontrée dans la Vienne, mais jusqu'à confirmation nous ne croyons pas devoir la faire figurer dans notre flore.

17. — AGROSTIS

Panicule allongée, composée d'épillets uniflores pédicellés. Glumes, 2, carénées, aiguës, mutiques, presque égales, dépassant la fleur. Glumelles, 2, égales ou inégales ; la supérieure très petite ou nulle, munie à la base de quelques poils ; l'inférieure glabre, tronquée, dentée, souvent aristée sur le dos. Etamines 3 (ou moins).

1442. **A. alba** Linné (Agrostis blanche) (1). *Vulg.* : Traîne. — Souche stolonifère. Chaumes, 3-5 décim., couchés, souvent radicants aux nœuds, puis ascendants. Feuilles planes, rudes ; ligule oblongue. Panicule droite, violacée ou vert pâle, lâche puis contractée. Glumes presque égales. Glumelles inégales, la supérieure deux fois plus courte, l'inférieure mutique. — Vivace, Juin-Septembre. Champs, prairies, bords des rivières.

C. ou CC. partout.

Var. *stolonifera* Smith. — Plante à nombreux rejets à la base. C'est une forme très répandue partout et vers laquelle tend du reste le type.

Var. *aristata* Gray. — Glumes plus ou moins longuement pourvues d'une arête dorsale.

HAUTE-VIENNE : Nantiat, étang noir (Le Gendre) ; village de Charbonniéras, au Cluzeau de Droux et aux Vareilles (Simon).

Var. *coarctata* Blytt. — Panicule étroite, resserrée après la floraison, à épillets mutiques, subsessiles, souvent violacés.

HAUTE-VIENNE : Isle (Le Gendre), pelouses des roches des serpentines de La Roche-l'Abeille (Lamy, Le Gendre). — CONFOLENTAIS : Confolens, près de la gare, Esse, les Repaires d'Alloue, etc., AC. (Crévelier).

A. Castellana Boiss. et Reuter. — Feuilles molles, les basilaires très étroites, les suivantes enroulées sétacées. Panicule à rameaux capillaires très inégaux.

HAUTE-VIENNE : Forme paraissant exister à Charbonnièras (Simon).

Nous citerons encore pour mémoire les *sous variétés pallens* Gaud. (panicule blanchâtre) et *decumbens* Gaud. (panicule violacée) qu'on rencontre un peu partout et qu'il ne nous paraît pas très utile de distinguer. Du reste, beaucoup de nos botanistes ont constaté que l'*A. alba* présentait de nombreuses formes qu'ils ont généralement négligé de recueillir.

(1) Voir au sujet de *A. alba* et de ses variétés, la *Revue scientifique du Limousin*, T. X., pp. 148 et 149, *Impressions d'un botaniste* (E. Simon).

1443. **A. vulgaris** With. (Agrostis commune). — Souche rampante. Chaumes, 1-5 décim., fortement stolonifères, dressés. Feuilles planes, rudes ; ligule courte, tronquée. Panicule violacée ou vert pâle, ample, étalée ; rameaux capillaires. Glumes et glumelles comme dans *A. alba*. En raison de la difficulté de distinguer ces deux espèces, beaucoup de botanistes rattachent comme sous-espèce l'*A. vulgaris* à l'*A. alba*. — Vivace, Juillet-Septembre. Bois, bords des chemins, prés, terres cultivées.

C. ou CC. partout.

Var. *silvatica* Lamy: Epillets vivipares.

Haute-Vienne : dans un bois près de l'étang de Fleurat, à la gare de Lafarge (Lamy).

Var. *pumila* Schur. — Panicule ovoïde, ramassée ; épillets gros et épais. Variété produite par un *Uredo* qui envahit les glumes.

Existe dans la Haute-Vienne et la Creuse (Lamy et de Cessac).

Var. *dubia* DC. — Variétés à fleurs aristées.

Confolentais : Terres remuées de Confolens et de la voie du chemin de fer et assez souvent ailleurs avec le type (Crévelier).

Var. *macra* Hackel. — Forme naine n'atteignant guère que 7-8 centimètres.

Haute-Vienne : vallée de la Couze, en aval de Rancon, dans les fentes des schistes (Simon).

1444. **A. canina** Linné (Agrostis de chien). — Souche rampante. Chaume, 4-8 décim., grêle, ascendant, souvent genouillé, radicant à la base. Feuilles caulinaires planes, les inférieures filiformes enroulées ; ligule longue, ordinairement déchirée. Panicule ovale oblongue, jaunâtre ou violacée, resserrée avant et après la floraison ; pédicelles glabres. Glumes inégales. Glumelle, 2, la supérieure nulle ou très petite, l'inférieure denticulée, tronquée, munie au-dessous du milieu d'une arête qui dépasse l'épillet. — Vivace, Juin-Août. Rigoles des prés, bois humides.

C. ou CC. Moins commun cependant que les *A. alba* et *vulgaris*.

1445. **A. setacea** Curtis (Agrostis sétacée). — Souche fibreuse. Chaume, 4 à 6 décim., dressé, filiforme. Feuilles glauques, enroulées, sétacées, filiformes, les caulinaires un peu plus larges, courtes. Panicule étroite, dressée, resserrée. Glumes inégales, l'inférieure plus longue. Glumelle supérieure nulle ; l'inférieure entou-

rée de poils courts et portant au-dessus de sa base une arête genouillée. — Vivace, Juin-Juillet. Landes, bruyères.

Confolentais : Landes d'Esse, vers le Grand-Neuville, RR. (Crévelier). — Nontronnais : landes de Saint-Crépin, qui bordent la route de Brantôme à Nontron ; de Nontron à Saint-Pardoux ; environs de Thiviers, près la route de Pierrefiche (Soulat-Ribette).

1446. **A. rupestris** All. (Agrostis des rochers). — Souche fibreuse. Chaume, 5-15 cent., gazonnant, filiforme, dressé. Feuilles enroulées, sétacées, filiformes ; ligule lancéolée. Panicule violacée ou rougeâtre à rameaux lisses. Glumes, 2, presque égales, lancéolées, aiguës. Glumelle inférieure portant sur le dos, vers le tiers inférieur, une arête genouillée. — Vivace, Juillet-Août. Pâturages des montagnes.

Haute-Vienne : Sur la serpentine à La Roche-l'Abeille, à Pierre-Brune, au Cluzeau, à la Roussille (Lamy, Le Gendre).

1447. **A. Spica-venti** Linné (Agrostis jouet du Vent). *Vulg.* : Epi du vent. — Chaume dressé, 6-10 décim., Feuilles rudes ; ligule longue, déchirée. Panicule ample, souvent violacée, à rameaux capillaires, étalés horizontalement pendant la floraison, puis se rapprochant de l'axe. Epillets très petits. Glumes inégales. Glumelle inférieure munie sous le sommet d'une arête beaucoup plus longue qu'elle, l'inférieure offrant à sa base le rudiment d'une fleur. — ⊙ Juin-Juillet. Moissons.

C. ou CC. partout.

Nous avons trouvé dans la Haute-Vienne, au Dorat, la var. *purpurea* Rouy, à panicule pourpre.

1448. **A. interrupta** Linné (Agrostis interrompue). — Espèce voisine de l'*A. Spica-venti* dont elle diffère par le chaume moins élevé, les rameaux de la panicule plus courts en sorte que la panicule paraît interrompue à la base. — ⊙ Juin-Juillet. Lieux arides.

Haute-Vienne : Forges de la Rivière c[e] de Champagnac (Lamy).

18. — GASTRIDIUM

Epillets uniflores, brièvement pédicellés. Glumes, 2, inégales, glabres, lancéolées acuminées, renflées à la base, 3 fois aussi longues que la fleur. Glumelles très petites, l'inférieure un peu poilue à la base, tronquée laciniée au sommet, munie ou non d'une arête dorsale genouillée. Etamines, 3.

1449. **G. lendigerum** Gaudin (Gastridion ventru). — Chau-

mes, 2-3 décim., rameux, dressés ou genouillés ascendants, en touffes. Feuilles à limbe court et plan ; ligule longue lancéolée. Epi dressé, allongé, grêle, atténué aux deux extrémités. Epillets très petits, jaunâtres, argentés. — ⊙ Juin-Août. Moissons, champs sablonneux, lieux secs.

C. ou CC. partout sauf dans la CREUSE où la plante n'a pas encore été signalée, ce qui a lieu de nous surprendre.

Tous les individus que nous avons cueillis en Limousin appartiennent à la var. *muticum* Gaudin, à glumelle inférieure sans arête.

19 — STIPA

Epillets à 1 fleur pédicellée. Glumes, 2, presque égales, carénées, plus grandes que la fleur, atténuées en une longue pointe fine. Glumelles, 2, enroulées, l'inférieure velue à la base, terminée par une arête tordue à sa base, genouillée dans son milieu, très longue.

1450. **S. pennata** Linné (Stipe pennée ou plumeuse). *Vulg.* : Pelven, Plumet. — Souche gazonnante. Chaume, 4-6 décim. Feuilles longues, enroulées filiformes, raides. Epillets en panicule pauciflore. Arête de 15-30 centim., arquée, plumeuse au sommet, glabre dans sa partie tordue. — Vivace, Mai-Juin. Lieux secs et pierreux, dans le calcaire.

CORRÈZE : Nespouls, R. (Rupin).

20. — MILIUM

1451. **M. effusum** Linné (Millet étalé). — Souche stolonifère. Chaume, 5-10 décim., dressé, lisse. Feuilles minces, planes, larges, rudes ; ligule oblongue à sommet denté. Panicule grande, lâche, vert pâle, à rameaux flexueux, étalés puis réfléchis. Epillets uniflores, ovales. Glumes, 2, mutiques, convexes sur le dos, égalant la fleur. Glumelles, 2, égales, la supérieure émarginée, l'inférieure luisante, non aristée. — Vivace, Mai-Juillet. Dans les bois couverts.

HAUTE-VIENNE : Isle, Reignefort, Saint-Sulpice-Laurière, Saint-Martin-Terressus, etc. RR. (Lamy). — CREUSE : AC. Guéret, Saint-Vaury, Grand-Bourg, Châtelus-le-Marcheix, etc. (de Cessac) ; forêt de Chabrières (Sarrassat, Le Gendre) ; Aubusson, Bauze, etc., AR. (Jorrand et Frébault) ; bords du Taurion au Palais, près Bourganeuf, C. dans cette localité (Lamy). — CORRÈZE : Chasteaux, C. (Ab. Loubignac) ; Couzages, Entrecor,

Beaulieu, île de M. Duchamp, C. ; route de Bort à Ussel (Rupin) ; Argentat, bords de la Dordogne, AC. (Vachal). — Confolentais : forêt de Brillac, etc. AR. (Crévelier).

21. — AIROPSIS

Epillets très petits, à 2 fleurs hermaphrodites, la supérieure pédicellée. Glumes, 2, presque égales, obtuses, une fois plus longues que les fleurs. Glumelles, 2, mutiques, presque égales, glabres, l'inférieure à 3 dents. Etamines, 3.

1452. **A. agrostidea** DC. (Airopsis agrostis). — Souche traçante. Chaumes, 1-3 décim., grêles, couchés puis redressés, radicants. Feuilles molles, planes ; ligule lancéolée. Panicule dressée, ovoïde, plusieurs fois trichotome ; rameaux capillaires. Epillets violacés, luisants, pédicellés. — Vivace, Juillet-Août. Bords des étangs, fossés des routes.

Haute-Vienne : étang de Conore (Durieu de Maisonneuve) ; Etangs de Muret près d'Ambazac, de Cieux, de la Crouzille (Lamy). — Confolentais : fossés de la route de Negrat en face du chemin du moulin des 3 piliers, bords de l'étang de Brigueuil, etc. R. (Crévelier).

22. — AIRA

Panicule rameuse, composée d'épillets pédonculés. Epillets à 2 fleurs hermaphrodites, sessiles. Glumes, 2, presque égales, dépassant les fleurs. Glumelles, 2, l'inférieure bifide au sommet, portant sur son dos un peu au dessous du milieu une arête deux fois plus longue qu'elle. Etamines, 3.

1453. **A. Caryophyllea** Linné (Canche Caryophyllée). — Souche fibreuse. Chaumes, 6-15 centim., droits, grêles, anguleux. Feuilles linéaires, sétacées, courtes ; ligule lancéolée. Panicule diffuse, presque triangulaire ; pédicelles flexueux, étalés, dressés. Epillets ovales aigus, luisants, souvent violacés ou blancs. Glumes ovales, acuminées ; arête de la glumelle inférieure genouillée. — ⊙ Mai-Juin. Pelouses sèches, bords des chemins, champs cultivés.

Haute-Vienne : R. La Jonchère, Le Dorat, Saint-Junien, Le Buisson, Gain ce d'Isle (Lamy) ; Nantiat (Le Gendre). — Creuse : CC. (de Cessac). — Corrèze : carrières au-dessus de la gare de Brive, AR. (Rupin) ; Argentat, C. (Vachal) ; Le Pouget (Dr Puyaubert). — Confolentais et Nontronnais : CC. — A notre avis la plante est commune dans tout le Limousin.

A. patulipes Jordan (Canche divariquée). — Variété se distinguant par les tiges plus courtes, plus nombreuses, par les rameaux de la panicule à la fin divariqués en tous sens, par ses glumes lancéolés portant à leur base une petite houpe de poils courts. — ⊙ Juin-Juillet. Lieux sablonneux.

Confolentais : bords du ruisseau de la Tulette et çà et là aux environs de Confolens, AC. (Crévelier) et sans doute ailleurs. — Nontronnais : environs de Piégut (Soulat-Ribette).

1454. **A. multiculmis** Dumont (Canche multicaule). — Chaume plus élevé que dans *A. Caryophyllea*, 1-4 décim., Epillets plus petits, rapprochés, fasciculés au sommet des rameaux. — ⊙ Mai-Juillet. Fossés, pelouses, sèches.

Haute-Vienne : Saint-Martin-le-Vieux (de Cessac) ; AC. Isle, La Meyze, près la gare de Fromental (Lamy) ; Parade c^e d'Oradour-sur-Vayres (Blanchet), gare de Thouron (Le Gendre). — Creuse : Saint-Sulpice-le-Guérétois, Grand-Bourg, Saint-Fiel, etc. (de Cessac). — Confolentais : remblais de la gare de Confolens (Crévelier). — Nontronnais : Piégut, Thiviers (Soulat-Ribette).

A. aggregata Timeroy. — Panicule plus étalée que celle de l'*A. multiculmis*, à rameaux plus longs.

Husnot réunit les *A. multiculmis* et *aggregata*.

Haute-Vienne : Eybouleuf, Beauvais, bords de la Briance, près de Gain (Lamy). — Creuse : AC. (de Cessac). — Confolentais : champs vers Negrat et çà et là dans les environs, R. (Crévelier).

1455. **A. præcox** Linné (Canche précoce). — Chaumes, 5-15 centim., gazonnants, dressés ou étalés. Feuilles glabres, sétacées ; gaines striées. Panicule étroite, compacte, oblongue. Epillets très petits, agglomérés. — ⊙ Avril-Juin. Pelouses sèches, châtaigneraies.

C. ou CC. partout.

23. — DESCHAMPSIA

Diffère du genre *Aira* par les fleurs des épillets, l'une sessile, l'autre pédicellée ; les glumes un peu plus courtes que l'épillet, la glumelle inférieure tronquée.

1456. **D. cæspitosa** Linné (Déchampsie ou Canche gazonnante). *Vulg.* : Canche élevée, Canche touffue. — Souche très gazon-

nante. Chaumes, 5-12 décim., dressés. Feuilles rudes, planes, assez larges ; ligule allongée, souvent bifide. Panicule pyramidale, grande, très rameuse. Epillets luisants, petits, violacés. Fleur supérieure à pédicelle poilu. Glumelle inférieure à arête droite, incluse. — Vivace, Juin-Août. Bords des rivières, bois humides.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : C. ou CC. — CORRÈZE : Argentat, le long de la Dordogne (Vachal) ; AC. dans le département (Lamy). — CONFOLENTAIS : landes humides de la Cayanne vers Vieille-Forêt, bois de Pignoux, etc. R. (Crévelier). — NONTRONNAIS : AR. (Soulat-Ribette).

Var. *pallida* Koch (*Aira altissima* Lamarck). — Plante plus grande atteignant jusqu'à 2 mètres. Epillets vert-blanchâtre.

HAUTE-VIENNE : Thias ce d'Isle, Arliquet ce d'Aixe (Le Gendre) ; entre les Courrières et le Mas de l'Aurence (Vergnolle). — CREUSE : Clairavaux (Pedon) ; bords de la Vienne et autres rivières, Confolens, les Roufferies, etc. CC. (Crévelier).

Cette variété doit être plus commune que le type parce qu'elle se produit lorsque la plante croît dans un lieu ombragé et que généralement c'est le cas sur le bord de nos rivières.

Il y a d'autres variétés qu'on peut distinguer si l'on s'attache à la grandeur de la plante, à la couleur et à la grandeur des épillets.

1457. **D. media.** Rœmer et Schultes (Deschampsie intermédiaire). — Souche fibreuse. Chaumes, 4-8 décim., dressés, raides. Feuilles radicales enroulées subulées ; ligule longue, lancéolée. Panicule grande, très étalée à pédicelle scabre. Axe de l'épillet velu. — Sous-espèce à rattacher au *D. cæspitosa*. — Vivace, Juin-Juillet. Bois humides.

CONFOLENTAIS : bois du Reclus, dans le marais à Pignoux ce d'Hiesse, RR. (Crévelier).

1458. **D. flexuosa** Gren. et Godron (Deschampsie flexueuse). — Souche fibreuse, gazonnante. Chaumes, 4-8 décim., nus dans le haut. Feuilles capillaires, enroulées ; ligule courte, tronquée. Panicule diffuse à longs rameaux flexueux. Epillets petits, luisants, violacés. Pédicelle de la fleur supérieure très court. Glumelle inférieure à arête dorsale genouillée très longue. — Vivace, Mai-Juillet. Coteaux, bois des montagnes.

C. ou CC. partout.

D. *Legei* Boreau (Deschampsie de Léger). — Diffère de *D. flexuosa* par la ligule moins tronquée, la panicule plus fournie, les épillets blanchâtres. Forme des lieux ombragés,

Haute-Vienne : Lieux couverts herbeux, forme *umbrosa* (Lamy). — Confolentais : La Sennie c[e] de Hiesse, R. (Crévelier). Doit exister ailleurs.

1459. **D. discolor** Rœmer et Schultes (*Aira uliginosa* Weihe) Canche des fanges. — Souche fibreuse, gazonnante. Chaumes, 4-6 décim., dressés, presque nus. Feuilles capillaires, sétacées, glauques, planes ou enroulées ; ligule allongée. Panicule étroite, diffuse. Epillets petits, violacés, luisants. Pédicelle de la fleur supérieure aussi longue qu'elle. Arête dorsale de la glumelle inférieure genouillée. — Vivace, Juillet-Septembre. Marais, fossés, brandes humides.

Haute-Vienne : étang du Riz-Chauveron (Chaboisseau) ; forêt de Bort, R. (Lamy) ; étang de Sauzet c[e] de Saint-Martial (Le Gendre). — Confolentais : Les Roufferies c[e] de Lessac, R., doit exister dans la c[e] d'Hiesse (Crévellier). — Nontronnais : étang Groulier c[e] de Champniers, R. (Soulat-Ribette).

24. — VENTENATA

1460. **V. avenacea** Kœler (*Avena tenuis* Mœnch — Avoine grêle). *Vulg.* : Fausse Avoine. — Souche fibreuse. Chaumes, 2-6 décim., dressés. Feuilles courtes, les caulinaires pliées ; ligule lancéolée. Panicule verdâtre très lâche ; pédoncules longs, simples, verticillés, nus à la base, portant 3-4 épillets gros, fusiformes, de 9-3 fleurs hermaphrodites. Glumes très inégales à 7-9 nervures. Glumelles, 2, inégales, celle de la fleur inférieure terminée par une arête simple, celle des fleurs supérieures portant une longue arête dorsale genouillée. Etamines 3. Caryopse glabre. — ⊙ Juin. Lieux secs, champs sablonneux.

Haute-Vienne : Aixe, Isle, Verneuil, La Meyze, Saint-Hilaire-Bonneval, Magnac-Bourg, R. (Lamy) ; Limoges, au grand séminaire (abbé Lecler). — Creuse : Châtelus, Glénic, Saint-Fiel, etc., R. (de Cessac). — Confolentais : route de Limoges entre Confolens et Saint-Maurice, çà et là aux environs de Confolens, AR. (Crévelier).

25. — AVENA

Epillets disposés en panicule ou en grappe, à 2 ou plusieurs fleurs hermaphrodites, la supérieure rudimentaire. Glumes, 2, un peu inégales, mutiques, environ de la longueur des fleurs. Glumelles, 2, l'inférieure plus grande, bifide ou biaristée au sommet, portant sur le dos une longue arête genouillée. Etamines, 3. Caryopse allongé, velu au sommet.

Nous citerons pour mémoire, parmi les espèces cultivées, les

suivantes qu'on rencontre quelquefois à l'état subspontané mais qui n'appartiennent pas à notre flore.

A. sativa Linné (Avoine cultivée). — Panicule pyramidale étalée en tous sens.

A. orientalis Schreber (Avoine d'Orient). *Vulg.* : Avoine de Hongrie. — Panicule resserrée, unilatérale.

A. strigosa Schreber (Avoine rude). — Epillets penchés ou pendants. Glumelle inférieure à 2 longues pointes aristées. Espèce communément cultivée dans les montagnes granitiques.

1461. **A. fatua** Linné (Avoine folle). *Vulg.* : Folle Avoine, Havron. — Chaumes, 8-10 décim., dressés. Feuilles planes, rudes, les inférieures un peu velues. Panicule pyramidale, étalée de tous côtés. Epillets pendants à 2-3 fleurs aristées, à axe entièrement velu. Glumes presque égales, à 7-9 nervures, dépassant les fleurs. Glumelles couvertes à la base de longs poils soyeux. — ⊙ Juin-Septembre. Champs cultivés, vignes, plante calcicole.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : RR. Saint-Vaury, Saint-Fiel (de Cessac). — CORRÈZE : CC. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Saint-Claud, Beaulieu, etc., seulement dans le calcaire (Crévelier). — NONTRONNAIS : Environs de Piégut (Soulat-Ribette).

La plante n'est pas aussi commune dans la Haute-Vienne et la Corrèze que l'ont dit Lamy et Rupin.

1462. **A. Ludoviciana** Durieu (Avoine de Louis). — Race de *A. macrocarpa* Mœnch, moins robuste, à épillets plus petits, composés seulement de 2 fleurs fertiles. — ⊙ Juin-Septembre. Champs cultivés ou pierreux.

CORRÈZE : Dans les champs cultivés, AR. (Rupin).

1463. **A. pubescens** Linné (Avoine pubescente). — Souche stolonifère. Chaumes, 3-5 décim. glabres, genouillés, puis dressés. Feuilles molles, planes, courtes, lisses, les inférieures poilues ainsi que les gaines ; ligule oblongue. Panicule oblongue, resserrée, dressée. Epillets luisants, d'un blanc panaché de violet, dressés, à 3-4 fleurs, à axe entièrement velu. Glumes égalant les fleurs, l'inférieure à une nervure. — Vivace, Mai-Juin. Prés secs et calcaires.

CORRÈZE : Noailles, entre Coutinard et la Magnane, entre Turenne et Russac (Rupin).

1464. **A. pratensis** Linné (Avoine des prés). — Souche fibreuse. Chaume, 3-6 décim., légèrement coudé à la base, à 1 seul nœud. Feuilles radicales, glabres, rudes. Panicule allongée, étroite, presque spiciforme. Epillets d'un blanc verdâtre ou violacé, à 4-5 fleurs, les supérieures sessiles, à axe velu seulement à la base de chaque fleur. Glumes à 3 nervures, plus courtes que les fleurs. — Vivace, Juin-Juillet. Prairies, pelouses sèches.

Confolentais : Confolens, un peu partout, mais R. (Crévelier).

26. — GAUDINIA

Epi allongé, étroit, composé d'épillets solitaires, sessiles, distiques, de 4-10 fleurs. Glumes inégales, scarieuses. Glumelle inférieure bifide, carénée, à arête genouillée, insérée au milieu du dos, plus longue que la fleur

1465. **G. fragilis** Pal. de Beauv. (Gaudinie fragile). — Chaumes, 2-5 décim., dressés. Feuilles planes, velues, ainsi que les gaines. Epillets fragiles, articulés, dressés. — ⊙ Mai-Juillet. Prés, bords des champs et des chemins.

Haute-Vienne : Saint-Bazile, route de Beauséjour, AR. (Rodeau). — Corrèze : Brive, dans les prés aux environs de la Bastille, R. (Rupin) ; Argentat, au Chambon (Vachal) ; Le Prieur c[e] de Mansac (Malinvaud). — Confolentais : Confolens et aux environs, AC. (Crévelier). — Nontronnais : R. dans l'arrondissement ; CC. à Thiviers (Soulat-Ribette).

27. — ARRHENATHERUM

Epillets à 2 fleurs sessiles, la supérieure hermaphrodite, l'inférieure mâle. Glumes, 2, inégales. Glumelle inférieure de la fleur mâle à longue arête dorsale genouillée, celle de la fleur hermaphrodite à arête très petite ou nulle.

1466. **A. elatius** Gaudin (Arrhénathère élevée). *Vulg.* : Fromental, Ray-Grass des français, Faux Seigle, Faux Blé, Fenasse. — Souche rampante. Chaumes, 6-10 décim. Feuilles planes, rudes, glabres ainsi que les gaines ; ligule courte, tronquée. Panicule longue, étalée, composée d'épillets vert-blanchâtre. Arête naissant au-dessous du milieu de la glumelle inférieure de la fleur mâle. — Vivace, Juin-Juillet. Prés, bois, haies, etc. Cultivée pour son fourrage et spontanée.

CC. partout.

A. bulbosum Prisl. (Arrhénathère bulbeuse). *Vulg.* : Chiendent à chapelet. — Race différant du Fromental par sa racine

ayant 2-10 renflements charnus en chapelet, par son chaume à nœuds inférieurs pubescents. — Vivace, Juin-Juillet. Prés, bois, haies.

C. partout. Le Fromental a une tendance à devenir bulbeux ; aussi, comme le remarque de Cessac, trouve-t-on des intermédiaires à collet de la racine peu noueux. D'après les expériences de M. Guffroy, cette variété du Fromental ne serait que le résultat d'une maladie produite par l'invasion de nombreuses bactéries.

1467. **A. Thorei** Desv. (Arrhénathère de Thore). — Souche fibreuse. Chaumes, 4-10 décim. Feuilles longues, étroites, rudes, planes puis enroulées à la fin, velues ainsi que les gaines ; ligule courte. Panicule longue, resserrée, composée d'épillets vert-blanchâtre. Arête naissant au-dessus du milieu de la glumelle inférieure de la fleur mâle. — Vivace, Juin-Juillet. Landes, coteaux, bois.

Haute-Vienne : Le Bas-Cluzeau, sur un coteau qui domine le moulin Romanet c^e d'Isle, RR. (Lamy). — Confofentais : landes de Lessac, Hiesse, Ambernac, Ansac, Manot, Loubert, etc., en terrain tertiaire, là et non ailleurs (Crévelier).

28. — TRISETUM

1468. **T. flavescens** Pal. de Beauv. (Trisète jaunâtre) *Avena flavescens* Leers. — Souche stolonifère. Chaume, 3-10 décim. Feuilles planes, velues ainsi que les gaines et les nœuds ; ligule courte. Panicule lâche composé d'épillets jaunâtres, luisants, à 2-3 fleurs, la supérieure rudimentaire ; axe de l'épillet velu. Glumes très inégales. Glumelle inférieure portant sur le dos une longue arête tordue genouillée. Cariopse glabre, non sillonné.

C. ou CC. partout.

29. — HOLCUS

Panicule rameuse. Epillets pédicellés contenant 2 fleurs ; la supérieure mâle, pédicellée, aristée ; l'inférieure hermaphrodite, sessile, mutique. Glumes 2 et glumelles 2 presque égales.

1469. **H. lanatus** Linné (Houlque laineuse). — Souche fibreuse. Chaumes, 4-12 décim., pubescents aux nœuds et au sommet. Feuilles planes couvertes ainsi que les gaines de petits poils mous ; ligule courte, laciniée au sommet. Glumelle de la fleur

mâle portant une arête en crochet ne dépassant pas les glumes. — Vivace, Juin-Août. Prairies, champs, bois, bords des chemins.

C.C. partout.

Var. *coloratus* Reich. — Epillets rougeâtres.

HAUTE-VIENNE : Isle, Champsac (Le Gendre). — NONTRONNAIS : Thiviers (Soulat-Ribette). — Sans doute ailleurs.

1470. **H. mollis** Linné (Houlque molle). — Diffère de l'espèce précédente par sa souche rampante, ses chaumes ordinairement velus aux nœuds, les gaines de ses feuilles presque glabres et surtout par l'arête de la fleur mâle, genouillée flexueuse, dépassant longuement les glumes. — Vivace, Juillet-Septembre. Prés, bois, champs.

C. ou CC. mais moins commun que *H. lanatus*.

Var. *serpentini* Le Gendre. — Tiges presque filiformes, feuilles étroites, panicule courte.

HAUTE-VIENNE : Plateau de serpentine de La Roche-l'Abeille (Le Gendre).

Il existe aussi dans le Confolentais une variété à chaumes courts (2 décim.) à panicule étroite et courte, à fleurs petites. C'est sans doute la forme grêle dont Lamy a signalé la présence dans la Haute-Vienne sur les bords de la Gartempe.

30. — KŒLERIA

Epi cylindracé composé d'épillets de 2-7 fleurs fertiles. Glumes, 2, presque égales, plus courtes que l'épillet. Glumelles, 2, l'inférieure aiguë et mutique ou légèrement aristée. Caryopse glabre, non sillonné.

1471. **K. cristata** Pers. (Kœlerie à crête). — Souche courte un peu rampante. Chaumes, 2-6 décim. Feuilles planes, ciliées, poilues ainsi que les gaines, la plupart radicales ; ligule très courte. Epi grêle, interrompu. Axe floral et pédicelles velus. Glumes aiguës, inégales, plus courtes que les fleurs. Glumelle inférieure acuminée. — Vivace, Juin-Août. Pelouses sèches.

CREUSE : Catal. Pailloux (de Cessac).

1472. **K. setacea** Pers. (Kœlerie sétacée). — Chaumes violacés, nus et pubescents au sommet. Anciennes gaines des feuilles décomposées en filaments nombreux entourant la souche. Feuilles inférieures pliées, sétacées, les caulinaires planes ; ligule

courte, denticulée. Epi oblong. Glumes ciliées sur la carène, presque égales. Glumelle inférieure ciliée à la carène. — Vivace, Avril-Juin. Coteaux incultes, pelouses sèches, surtout dans le calcaire.

HAUTE-VIENNE : Plateau de serpentine de La Roche-l'Abeille, RR. (Lamy). — CORRÈZE : Larche au-dessus d'Achier, Turenne entre Russac et la Faye de Noailles, AR. (Rupin). — NONTRONNAIS : Jomelières, etc. (Soulat-Ribette).

31. — CATABROSA

1473. **C. aquatica** Pal. de Beauv. (Catabrose aquatique). — Souche rampante, stolonifère. Chaume, 3-5 décim., couché à la base. Feuilles courtes, larges, obtuses, lisses ; ligule assez longue, obtuse. Panicule diffuse ; pédoncules inégaux, flexueux. Epillets mutiques à 2 fleurs hermaphrodites, la supérieure stipitée, l'inférieure sessile. Glumes, 2, inégales, courtes, obtuses. Glumelle inférieure tronquée, mutique, carénée, la supérieure tronquée émarginée. — Vivace, Mai-Août. Rigoles des prés, marais, fossés.

HAUTE VIENNE : C. Beynac (Lamy). — CREUSE : AC. La Souterraine, Grand-Bourg, Mouchetard, Felletin (de Cessac) ; AR. Guéret près de la route de Paris (Sarrassat) ; mare à Clocher (Lafay) ; Clairavaux, C. (Pedon). — CORRÈZE : route de la Pigeonnie au Peuch, R. (Rupin) ; dans un communal marécageux de la commune de Chauffour (Lamothe) ; R. dans la Corrèze (Lamy). — CONFOLENTAIS : rigoles des prés des bords du Goire, au-dessous du Ponteil, vers Saint-Maurice, RR. rigoles de la La Grange-Patoureau, près Confolens (Crévelier).

32. — GLYCERIA

Panicule composée d'épillets de 3-15 fleurs obtuses, mutiques, un peu comprimées latéralement. Glumes 2, courtes, un peu inégales. Glumelles, 2, presque égales, l'inférieure à dos arrondi, non carénée, obtuse et mutique, à 5-7 nervures ; la supérieure bidentée, bicarénée, ciliée.

1474. **C. fluitans** R. Brown. (Glycérie flottante). *Vulg.* : Brouille, Manne de Pologne, Manne aquatique. — Plante aquatique. Souche stolonifère. Chaumes, 4-10 décim., couchés, radicants. Feuilles pliées, puis planes ; ligule courte, obtuse. Panicule longue, unilatérale, lâche, à rameaux longs, inégaux, parallèles à l'axe, les inférieures géminés, rarement ternés. Epillets, 5-15

fleurs, vert-blanchâtre, linéaires, cylindriques. — Vivace, Mai-Août. Marais, bords des eaux, fossés.

C. ou CC. partout.

La sous-espèce *G. plicata* Fries paraît exister dans la Haute-Vienne et sans doute ailleurs. Elle se distingue de *G. fluitans* par son port plus robuste, ses feuilles pliées, sa panicule plus ample, ses rameaux inférieurs verticillés par 3-5.

1475. **G. spectabilis** Mertens et Koch (Glycérie élevée) *G. aquatica* Wahlb. — Souche rampante. Chaumes robustes, 10-20 décim., dressés. Feuilles planes, larges ; ligule courte, tronquée. Panicule très ample, dressée, étalée en tous sens, à rameaux longs, flexueux, rameux. Epillets nombreux, 5-9 fleurs, très petits. Glumelle inférieure à 7 nervures. — Vivace, Juillet-Août. Marais, bords des eaux.

Creuse : R. Aubusson, Roseille (Jorrand et Frébault).

33. — POA

Panicule composée d'épillets comprimés latéralement, pédicellés, 2-10 fleurs distiques, imbriquées. Glumes, 2, mutiques, presque égales, carénées. Glumelles, 2, l'inférieure carénée, aiguë, entière, mutique, membraneuse sur les bords, la supérieure bifide. Stigmates terminaux. Caryopse non canaliculé.

1476. **P. trivialis** Linné (Paturin commun). — Souche fibreuse. Chaumes, 3-10 décim., ascendants, rudes. Feuilles planes, rudes, la supérieure à gaine plus longue que le limbe ; ligule allongée, aiguë. Panicule grande, diffuse, pyramidale, dressée, très rameuse. Rameaux inférieurs ordinairement par 5 en demi-verticilles. Epillets verts ou violacés de 2-4 fleurs velues laineuses à la base. Glumelle inférieure à 5 nervures saillantes — Vivace, Mai-Juillet. Prés, terrains humides.

C. ou CC. partout.

1477. **P. serotina** Ehrhart (Paturin tardif). *Vulg.* : Paturin de la baie d'Hudson. — Souche fibreuse. Chaumes, 4-10 décim., lisses, dressés. Feuilles rudes, la supérieure à gaine plus longue que le limbe ; ligule ovale obtuse. Panicule ample, lâche, diffuse ; rameaux rudes, étalés, dressés, les inférieurs 4-7 en demi-verticilles. Epillets vert-jaunâtre, de 2-4 fleurs velues laineuses à la base. Glumelle inférieure à 5 nervures peu saillantes. Espèce voisine de *P. trivialis*. — Vivace, Juin-Septembre. Rigoles des fontaines.

Confolentais : rigoles de la fontaine des Roufferies ce de Lessac, de Marcillac et autres, çà et là dans les environs de Confolens, AR. (Crévelier).

1478. **P. pratensis** Linné (Paturin des prés). — Souche rampante, stolonifère. Chaumes, 3-5 décim., cylindriques, peu comprimés, dressés. Feuilles à gaines lisses ; gaine supérieure bien plus longue que le limbe ; ligule courte, tronquée. Panicule grande, oblongue, étalée ; rameaux inférieurs ordinairement par 5, demi-verticillés. Epillets verts ou violacés, 3-5 fleurs velues laineuses à la base. Glumes inégales, l'inférieure à 1 nervure. Glumelle inférieure à 5 nervures assez distinctes. — Vivace, Mai-Juin, dans les prés, bords des chemins.

C. ou CC. partout.

Var. *latifolia* Reich. — Feuilles radicales plus larges.

Confolentais : prairies des bords de la Vienne et sans doute ailleurs (Crévelier).

Var. *angustifolia* Smith. — Feuilles radicales étroites, enroulées.

Haute-Vienne : C. le long des haies (Lamy). — Creuse : C. (de Cessac). Doit exister ailleurs.

Poa anceps Boreau (Paturin à 2 faces). — Chaumes très comprimés. Feuilles larges, carénées. Plante élevée. Rameaux lisses. — Mai-Juillet. Lieux humides.

Haute-Vienne : dans un pâturage des Bailes ce d'Isle (Lamy) ; Limoges bords de la Vienne (Boreau). — Confolentais : bords de la Vienne à Confolens vers la Tulette, AC. (Crévelier).

Lamy signale encore une forme naine, dans un pré sec au village des Combes.

1479. **P. sudetica** Willd (Paturin de Silésie) *P. silvalica* Villars. — Souche rampante. Chaumes, 6-10 décim., dressés. Feuilles largement linéaires, planes ; ligule oblongue obtuse. Panicule dressée, grande, très rameuse ; rameaux grêles, flexueux, semi-verticillés. Epillets, 3-5 fleurs, verts. — Vivace, Juin-Août. Bois, coteaux boisés, bords des rivières.

Haute-Vienne : Limoges, Condat, Isle, Saint-Just, Saint-Junien, Rochechouart, bois de Tourniol, C. (Lamy). — Creuse : AC. Aubusson (Jorrand et Frébault). — Confolentais : bords de l'Issoire, au-dessous de la Grange-Terreau, et çà et là en remontant la rivière, R. (Crévelier). — Nontronnais : près

Valette c^e^ de Bussière-Badil ; aux Castilloux près Thiviers, R. (Soulat-Ribette).

1480. **P. nemoralis** Linné (Paturin des bois). — Souche gazonnante. Chaumes, 4-6 décim., grêles, lisses, dressés, ascendants. Feuilles un peu rudes, la supérieure à gaine plus courte que le limbe ; ligule très courte, presque nulle. Panicule lâche, régulière, allongée, inclinée supérieurement ; rameaux grêles, les inférieures, 3-5, en demi-verticille. Epillets, 2-5 fleurs, verdâtres ou violacés, très petits. Glumelle inférieure un peu pubescente aux bords. — Vivace, Mai-Septembre. Haies, bois, murs.

Haute-Vienne et Creuse : CC. — Corrèze : Obasine à Bordebrune (Rupin) ; Argentat, C. (Vachal). — Confolentais et Nontronnais : CC.

Var. *firmula* Gaudin. — Chaumes raides ; Panicule dressée. Epillets 3-5 fleurs brunes non laineuses.

Haute-Vienne : dans les lieux secs, sur les murs (Lamy). — Confolentais : çà et là, sur les murs à Confolens et ailleurs, CC. (Crévelier) ; Chabanais (Duffort, Le Gendre).

Var. *glauca* Gaudin. — Plante glauque, panicule un peu lâche ; épillets, 2-3 fleurs laineuses à la base, à la fin brun-rougeâtre.

Haute-Vienne : le long d'une haie à La Meyze (Lamy). — Creuse : Ajain (de Cessac). — Confolentais : Les Roufferies c^e^ de Lessac (Crévelier).

Var. *coarclala* Gaudin. — Chaume raide. Panicule dressée, un peu penchée, resserrée ; épillets rapprochés.

Creuse : Ajain (de Cessac). — Confolentais : dans les moissons aux Roufferies c^e^ de Lessac (Crévelier).

Var. *debilis* Thuillier. — Plante verte, très grêle. Panicule lâche, penchée au sommet ; rameaux étalés. Epillets 2-3 fleurs, petites.

Haute-Vienne : bords de l'Aurence, rive gauche, sous le Mas de l'Aurence (Vergnolle). — Confolentais : talus ombragés des chemins creux des environs de Confolens (Crévelier).

Var. *rariflora* Desfont. — Plante à rameaux de la panicule terminés par un petit nombre d'épillets souvent uniflores.

Confolentais : talus ombragés de la voie Lapine à Confolens, R. (Crévelier).

1481. **P. compressa** Linné (Paturin comprimé). — Souche rampante, stolonifère. Chaumes, 2-4 décim., ascendants, com-

primés à 2 angles tranchants. Feuilles linéaires, planes, courtes, la supérieure à gaine plus longue que le limbe ; ligule courte, tronquée. Panicule dressée, resserrée spiciforme ; rameaux courts. Epillets, 4-9 fleurs, verdâtres ou violacés. Glumes à 3 nervures. — Vivace, Juin-Août. Coteaux, murs, prés secs.

HAUTE-VIENNE : Isle, Aixe, Saint-Junien, Limoges près de la poudrière (Lamy) ; Limoges, jardins du grand séminaire, sur l'église du Dorat (Abbé Lecler). — CREUSE : Cat. Pailloux (de Cessac) ; Bourganeuf (Lamy). — CORRÈZE ; Noailles, Puy de Crochet, forêt de La Fage, AC. (Rupin) ; Argentat (Vachal). — CONFOLENTAIS : Confolens, ruines et vieux murs à Chassenon, R., plus commun dans le calcaire (Crévelier). — NONTRONNAIS : au pied de la tour de Piégut, Bussière-Badil, Thiviers, Teijat, etc. (Soulat-Ribette).

1482. **P. bulbosa** Linné (Paturin bulbeux). — Souche fibreuse. Chaumes, 15-30 centim., épaissis en bulbe à la base. Feuilles supérieures à limbe très court ; gaines glabres ; ligule allongée, aiguë. Panicule presque unilatérale ; rameaux scabres ; épillets, 4-6 fleurs, laineuses à la base, souvent violacées. — Vivace, Avril-Juin. Murs, vignes, pâturages secs.

CREUSE : Aubusson (Lamy) ; Felletin, Glénic, Saint-Fiel (de Cessac) ; Clairavaux (Pedon). — CONFOLENTAIS : Chasseneuil et dans le calcaire (Crévelier).

Var. *vivipera*. — Fleurs remplacées par des bulbilles allongés en forme de feuilles.

HAUTE-VIENNE : Le Dorat (Lamy, Abbé Lecler). — CREUSE : Aubusson, CC. (Lamy) ; Felletin (de Cessac) ; Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : Nouailles, au Puy-Laborie, Lafaye, entre Noailles et le Puy de Crochet, AC. (Rupin) ; Gimel, Saint-Priest-de-Gimel, AC. (Fourgeaud). — CONFOLENTAIS : vieux murs à Chassenon, R. (Crévelier).

1483. **P. annua** Linné (Paturin annuel). — Souche fibreuse. Chaumes, 1-2 décim., courts, ascendants, comprimés. Feuilles glabres, la supérieure à ligule oblongue. Panicule à rameaux inférieurs solitaires ou géminés, étalés puis réfléchis après la floraison. Epillets, 3-7 fleurs presque glabres, verdâtres. — ⊙ Toute l'année. Partout.

CC. partout.

34. — ERAGROSTIS

Panicule rameuse, à rameaux linéaires. Epillets, 5-25 fleurs mutiques, fortement comprimés. Glumes, 2, presque égales. Glumelles, 2, la supérieure persistante sur l'axe, l'inférieure ventrue. Etamines, 3.

1484. **E. megastachya** Link (Eragrostide à grands épillets). — Plante robuste. Chaume, 2-5 décim. Feuilles glanduleuses tuberculeuses ; gaines glabres ; ligule remplacée par des poils. Panicule lâche, flexueuxe, irrégulière ; rameaux solitaires ou géminés, rameux, plus courts que les épillets. Epillets verdâtres, grands, 6-25 fleurs étroitement imbriquées. — ⊙ Juin-Octobre. Lieux sablonneux.

Corrèze : Juillac, AR. (Rupin).

1485. **E. pilosa** P. de Beauvois (Eragrostide poilue). — Souche fibreuse. Chaumes, 1-3 décim., genouillés redressés. Feuilles planes à gaines comprimées ; ligule remplacée par des poils. Panicule resserrée, puis étalée ; rameaux flexueux, rameux, capillaires par demi-verticilles tout au moins à la base de la panicule. Epillets violets, linéaires, petits, 4-12 fleurs lâchement imbriquées. — ⊙ Juillet-Septembre. Murs, coteaux arides, lieux sablonneux.

Haute-Vienne : sur un mur à Parpaillat, RR. (Lamy). — Corrèze : C. dans les jardins de Brive (Rupin). — Nontronnais : Piégut-Pluviers (Soulat-Ribette).

35. — BRIZA

Panicule lâche. Epillets, 5-15 fleurs, distiques, mutiques, mobiles. Glumes, 2, égales, ventrues, convexes, obtuses, membraneuses, mutiques. Glumelles, 2, mutiques, l'inférieure presque orbiculaire au sommet, en cœur à la base, ventrue ; la supérieure plus petite, tronquée.

1486. **B. media** Linné (Brize moyenne). *Vulg.* : Amourette tremblante, Gramen tremblant. — Souche rampante. Plante glabre. Chaumes, 2-3 décim., droits, rougeâtres. Feuilles planes, assez courtes ; ligule tronquée, courte. Panicule étalée ; rameaux capillaires, rameux, très grêles, flexueux. Epillets ovales orbiculaires, 5-7 fleurs violacées ; glumes un peu plus courtes que les glumelles. — Vivace, Mai-Juillet. Prairies.

C. ou CC. partout.

Var. *major* Péterm. — Plante plus robuste, à panicule plus

ample et à épillets plus gros. — Forme que prend l'espèce lorsqu'elle croît dans les lieux plus humides.

Haute-Vienne : Limoges, prairies de la Bastide (Abbé Lecler). — Corrèze : pacages au-dessus de l'étang des Oussines (Gonod et Lachenaud). — Confolentais : prairies à Confolens (Crévelier).

Var. *lutescens* Brib. — Epillets vert-pâle jaunâtres. Dans le calcaire.

Nontronnais : prairies sèches dans la vallée de la Queue-d'Ane, affluent de la Côle (Herb. Soulat-Ribette).

1487. **B. minor** Linné (Brize fluette). — Souche fibreuse. Feuilles rudes; ligule allongée, aiguë. Panicule très lâche à rameaux plusieurs fois divisés en pédicelles très grêles, étalés. Epillets, 5-7 fleurs, ovales triangulaires, petits, panachés de vert et de pourpre. Glumes un peu plus longues que les glumelles. — ⊙ Mai-Juillet. Moissons.

Haute-Vienne : forêt de Fayac (Lamy) ; Oradour-sur-Vayres, champ sur la route de Saint-Laurent ; Saint-Yrieix, bords de l'étang de la brasserie (Le Gendre). — Corrèze : champ sur la route de Brive à Tulle (Abbé Loubignac) ; puy de Crochet près Noailles (Rupin). — Confolentais : le Mas du Breuil et les environs; talus de la tranchée du chemin de fer de Confolens à Ansac, vers la Parlie, AR. (Crévelier) ; Lalut c^e^ de Montembeuf (Soulat-Ribette). — Nontronnais : Bridarias, R., Lavergne c^e^ d'Etouars, CC. (Soulat-Ribette).

36. — MELICA

Epillets disposés en épi ou en panicule, mutiques, 1-3 fleurs fertiles et plusieurs fleurs supérieures rudimentaires. Glumes, 2, un peu inégales, larges, embrassantes. Glumelles, 2, l'inférieure entière, ventrue, mutique, coriace ; la supérieure plus petite, bidentée.

1488. **M. nebrodensis** Parlat (Mélique des Nébrodes). — Souche fibreuses, un peu traçante. Chaumes, 4-8 décim., dressés, fasciculés, raides. Feuilles fermes, glauques, ordinairement enroulées ; ligule saillante, oblongue. Panicule spiciforme, unilatérale. Glumes presque égales. Glumelle inférieure bordée de longs poils blanchâtres. — Vivace, Mai-Juillet. Rochers, lieux arides et pierreux.

Creuse : RR. Chambon (Legrip). — Corrèze : Ayen sur le plateau, Larche, Achier, Fournet, Cousage, Turenne, Linoire, Lapeyrouse, C. ; Bort, sous les Orgues, C. (Rupin).

1489. **M. uniflora** Rotzius (Mélique uniflore). — Souche stolonifère. Chaumes, 2-3 décim., dressés, non fasciculés, grêles, flexibles. Feuilles molles, vertes, planes ; ligule courte, filiforme. Panicule lâche, pauciflore. à rameaux grêles, très longs. Epillets à une fleur fertile. — Vivace, Mai-Juin. Bois montagneux, coteaux couverts.

Haute-Vienne : Limoges, Saint-Léonard, Saint-Laurent-les-Eglises, bois de Tourniol (Lamy) ; Le Dorat (Abbé Lecler) ; Vayres, pont de Merlie (Rodeau) ; Condat (Le Gendre) ; Oradour-sur-Vayres (Blanchet). — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac) ; forêt de Chabrières, Crozant (Sarrassat) ; Aubusson (Jorrand et Frébault) ; Clairavaux, C. (Pedon). — Corrèze : Saint-Cernin-de-Larche, le Sort, près le Soulié de Chasteaux, Entrecor, bois de Lafaye en face la Vapodie, AC. (Rupin) ; La Croix-Rouge près Tulle (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : talus ombragés de la voie Lapine et des Baisses de Saint-Michel à Confolens, des vallées du Goire, de l'Issoire, Montembœuf, etc., AR. (Crévelier). — Nontronnais : près de la tour de Piégut, ruisseau de Filolie près Thiviers (Soulat-Ribette).

37. — SCLEROPOA

1490. **S. rigida** Grisbach (Scléropoa raide) *Poa rigida* Linné. — Plante glabre gazonnante. Chaumes, 6-15 centim., raides, genouillés ascendants. Feuilles planes, raides, aiguës ; ligule courte tronquée, déchirée. Panicule spiciforme, raide, dressée ; rameaux courts, rameux, triquêtres. Epillets, 5-12 fleurs, mutiques. Glumes obtuses, rudes, courtes, carénées. — ⊙ Juin-Juillet. Vieux murs, rochers, lieux secs et pierreux.

Haute-Vienne : Sur les rochers volcaniques de Rochechouart et dans le jardin de M. Précigout (Lamy). — Corrèze : Ayen, Issandon sous la Tour, AC. ; Noailles, près le pont Coudert, R. (Rupin). — Confolentais : Confolens, sur de vieux murs, Chassenon, Saint-Claud, etc., AC. (Crévelier). — Nontronnais : pied de la tour de Piégut, C. ; Thiviers (Soulat-Ribette).

Var. *robusta* Duval-Jouve. — Plante d'un rouge brunâtre. Chaumes, 2-5 décim. Panicule plus large ; épillets plus grands. — Forme que prend le plante dans des lieux moins secs.

Nontronnais : Chaumes autour de Thiviers (Soulat-Ribette).

38. — DACTYLIS

1491. **D. glomerata** Linné (Dactyle aggloméré). — Racine fibreuse. Chaumes, 3-10 décim., droits, rudes. Feuilles planes, scabres ; ligule aiguë, déchirée. Panicule unilatérale, lâche ; épillets de 3-4 fleurs verdâtres ou violacées, agglomérées en plusieurs paquets ovales, serrés et aplatis. Glumes, 2, inégales, plus courtes que les fleurs. Glumelles, 2, l'inférieure portant au sommet une arête courte, la supérieure entière ou bifide. — Vivace, Juin-Septembre. Prés, bois.

CC. partout.

Var. *compacta.* — Forme à panicule courte et serrée. Endroits secs.

Cà et là.

De Cessac signale dans la Creuse deux variétés, l'une à anthères jaunâtres et l'autre à anthères violacées.

39. — MOLINIA

1492. **M. cærulea** Mœnch (Molinie bleue). — Souche fibreuse, entourée de débris de feuilles. Chaumes, 4-10 décim., dressés, à un seul nœud près de la racine. Feuilles rudes, planes, acuminées; ligule remplacée par des poils. Panicule violacée ou verdâtre, grêle, étroite, dressée. Epillets à 2 fleurs hermaphrodites et une fleur terminale stérile. Glumes, 2, inégales, ventrues. Glumelles, 2, l'inférieure mutique, convexe, entière, la supérieure obtuse. — Vivace, Juin-Octobre. Pelouses tourbeuses, prés, bois, lieux humides.

C. ou CC. partout.

M. altissima Link. — Plante beaucoup plus robuste dans toutes ses parties, feuilles larges, panicules grandes, rameaux très longs. — Prés marécageux.

Haute-Vienne : Saint-Junien, bords de la Glane (Lamy). — Creuse : R. Grand-Bourg à la Toueille (de Cessac).

Var. à *fleurs vivipares.* — Haute-Vienne : près d'Oradour-sur-Glane (Lamy, Crévelier).

40. — DANTHONIA

1493. **D. decumbens** DC. (Danthonie tombante). *Triodia decumbens* P. de Beauvois. — Souche un peu rampante. Chaumes, 1-4 décim., ascendants. Feuilles acuminées, lâchement poi-

lues ; ligule remplacée par des poils. Panicule spiciforme, courte, verte ou violacée. Epillets ovales, dressés, peu nombreux, composés de 5-6 fleurs hermaphrodites, la supérieure rudimentaire. Glumes, 2, presque égales, égalant l'épillet. Glumelle inférieure, un peu barbue à la base, non aristée, à sommet tridenté, la supérieure bicarénée. — Vivace, Mai-Juillet. — Châtaigneraies, bruyères, pâturages.

CC. partout.

41. — CYNOSURUS

1494. **C. cristatus** Linné (Cynosure crételle). *Vulg.* : Crételle. — Souche fibreuse, gazonnante. Chaumes, 4-8 décim., grêles, dressés. Feuilles linéaires étroites, planes, acuminées ; ligule courte, tronquée. Panicule verdâtre en forme d'épi droit, allongé, unilatéral, composée de petits épillets pubescents de 4-5 fleurs fertiles, lesquels sont entourés d'épillets de fleurs stériles composées d'écailles distiques, très rapprochées, presque pectinées. Glumes à valves mucronées. Glumelles entières lancéolées, l'inférieure brièvement mucronée. — Vivace, Juin-Juillet. Lieux secs.

C. ou CC. partout.

42. — VULPIA

Epillets pédonculés, 3-15 fleurs, en grappe ou en panicule spiciforme, unilatérale. Glumes, 2, très inégales, l'inférieure quelquefois nulle. Glumelle inférieure aiguë, terminée par une arête au moins aussi longue qu'elle, la supérieure acuminée. Etamines, 3, rarement une.

1495. **V. uniglumis** Dumort (Vulpie à une glume). — Chaumes, 1-3 décim., dressés ou genouillés, ascendants. Feuilles courtes, étroites, enroulées ; ligule très courte, tronquée. Epi dense, droit, étroit, unilatéral. Epillets de 5 fleurs au moins, verdâtres, glabres. Glume supérieure égalant presque la fleur, l'inférieure petite ou nulle. Etamine, 1. — ⊙ Mai-Juillet. Lieux sablonneux.

Corrèze : Chèvre-Cujol, AR. ; Noailles à Coutinard, Larche (Rupin).

1496. **V. sciuroides** Gr. God. (Vulpie queue d'Ecureuil). *Festuca sciuroides* Roth. —. Chaumes dressés, grêles, 2-3 décim., Feuilles enroulées, sétacées ; ligule à peu près nulle. Panicule courte, spiciforme, étroite, droite, éloignée de la feuille supé-

rieure ; fleurs glabres, un peu rudes. Glumes non aristées, mais finement acuminées, l'intérieure égalant la moitié de la supérieure. Glumelle inférieure non ciliée, Etamines, 3. — ⊙ Mai-Juillet. Terrains incultes, châtaigneraies, champs sablonneux.

CC. partout.

Var. *gracilis* Lange. — Plante plus grêle ; chaumes subfiliformes. Panicule plus courte.

Haute-Vienne : Limoges, près de l'école normale de Bellevue (Le Gendre).

1497. **V. myuros** Reich. (Vulpie queue de rat). *Ferluca ciliata* DC. — Chaumes, 1-3 décim., dressés. Feuille supérieure rapprochée de l'inflorescence, Panicule presque unilatérale, dressée. Axe de l'épillet velu sous chaque fleur. Glume inférieure 3-4 fois plus petite que la supérieure. Glumelle inférieure ciliée, terminée par une arête plus longue qu'elle. — ⊙ Mai-Juin. Rochers, jardins, coteaux incultes.

Haute-Vienne : Saint-Bazile, jardin de l'école (Rodeau). — Corrèze : à la jonction de la route de Saint-Aulaire à Ayen, AC. ; entre Turenne et Russac, vallée d'Entrecor, R. (Rupin) ; Saint-Cernin, C. (Farge).

1498. **V. pseudo-myuros** Gr. Godr. (Vulpie fausse queue de rat). — Chaumes, 3-4 décim. Feuilles étroites, longues ; ligule courte, tronquée. Panicule allongée à base ordinairement renfermée dans la gaine de la feuille supérieure. Axe de l'épillet glabre. Epillets, 4-8 fleurs, la supérieure stérile. Glumes mutiques, l'inférieure égalant le tiers de la supérieure. Glumelle inférieure non ciliée. Etamines, 1-3. — ⊙ Mai-Juillet. Lieux secs, murs, terrains incultes, champs sablonneux.

C. ou CC. partout.

43. — FESTUCA

Epillets en panicule, composés de 2-15 fleurs; pédicelle brusquement dilaté au sommet: Glumes, 2, carénées, inégales. Glumelles, 2 ; l'inférieure convexe sur le dos, non carénée, aiguë, le plus souvent prolongée en arête ; la supérieure en gouttière.

1499. **F. heterophylla** Lamarck (Fétuque hétérophylle). — — Souche fibreuse. Chaumes 4-6 décim., coudés aux nœuds inférieurs, puis redressés, rougeâtres au sommet. Feuilles radicales fines, enroulées sétacées, les supérieures plus larges, pla-

nes. Panicule lâche, interrompue, rameaux rudes, portant 2-5 épillets verdâtres de 4-5 fleurs. Glumelle inférieure, terminée par une arête assez longue. — Vivace, Juin-Juillet. Haies, bois, lieux ombragés.

HAUTE-VIENNE : C. (Lamy) ; Isle (Le Gendre). — CREUSE : AC. (de Cessac) ! Guéret au Maupuy (Lafay) ; Aubusson (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Argentat (Vachal). — CONFOLENTAIS : Confolens, bois des Cygnes, etc., AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : C. env. de Piégut, etc. (Soulat-Ribette).

1500. **F. rubra** Linné (Fétuque rouge). — Souche longuement rampante. Chaumes, 4-5 décim., dressés, grêles, rougeâtres au sommet ; feuilles radicales pliées enroulées, les supérieures planes. Panicule unilatérale à rameaux flexueux portant au sommet 2-4 épillets verdâtres ou violacés de 5-10 fleurs. Glumelle inférieure terminée en arête courte. — Vivace, Mai-Juin. Bois, prés, lieux secs.

HAUTE-VIENNE et CREUSE : C. — CORRÈZE : prairies dans les environs d'Ussel, AR. (Rupin).

F. dumetorum Heg et Heer. — Souche brièvement rampante. Toutes les feuilles planes.

HAUTE-VIENNE : bords de la Gartempe près le viaduc, dans un bois très couvert (Lamy) ; parc de Logerie c^e^ de Feytiat (Abbé Lecler). — CREUSE : C. (de Cessac).

Var. *vivipara* de Cessac. — CREUSE : RR. Anzême (de Cessac).

1501. **F. ovina** Linné (Fétuque de brebis). — Chaumes, 2-4 décim., grêles, anguleux au sommet, en touffes compactes. Feuilles capillaires, courtes. Panicule oblongue, étalée, subunilatérale, à rameaux solitaires, capillaires, portant 5-10 épillets rapprochés, d'un brun violacé. Glumelle inférieure aristée. — Vivace, Mai-Juin. Châtaigneraies, bruyères, prés secs, bois.

HAUTE-VIENNE : CC. (Lamy). — CREUSE : Cat. Pailloux (de Cessac) ; CC. à Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : Entrecor dans la forêt (Rupin) ; CC. dans les cantons de Tulle et de Corrèze (D^r^ (Puyaubert). — NONTRONNAIS : CC. (Soulat-Ribette).

F. capillala Lamarck (*F. tenuifolia* Sibth. Fétuque menue). —Feuilles plus fines que dans *F. ovina* ; fleurs mutiques.

C. ou CC. partout ; cependant nous donnons les indications suivantes pour la Corrèze :

CORRÈZE : Lissac, Noailles sous le Puy-Laborie, Beynat à

Roche-de-Vic (Rupin) ; Argentat et La Jarrige, R. (Vachal) ; Le Marcy c[e] de Meymac (Gonod et Lachenaud).

Il est possible qu'on n'ait pas toujours exactement fait la distinction entre les *F. ovina* et *capillata*.

F. marginata Hackel. Feuilles sillonnées subulées, subjonciformes, glaucescentes, à gaines fendues seulement jusqu'au tiers inférieur. Epillets petits ; glumelle inférieure mucronée.

Haute-Vienne : sur un mur aux environs de Couzeix (Le Gendre).

1502. **F. duriuscula** Linné (Fétuque dure). — Souche fibreuse. Chaumes, 2-5 décim., genouillés ascendants, anguleux. Feuilles raides, enroulées carénées lisses ou presque lisses. Panicule étroite presque unilatérale, portant des épillets à 4-6 fleurs. Glumelle inférieure longuement aristée. — Vivace, Mai-Juin. Châtaigneraies, prés secs, coteaux.

C. ou CC. partout.

Var. *glauca* Lamarck. — Plante très glauque.

Haute-Vienne : C. sur les roches de serpentine de La Roche-l'Abeille et à Pierre-Brune ; pelouses sèches à Bellac, C., etc. (Lamy). — Creuse : R., nouvelle route de Felletin, sous Fourrier (Jorrand et Frébault) ; Cat. Pailloux (de Cessac). — Corrèze : Bort, sous les orgues (Rupin). — Nontronnais : sur les vieux murs à Nontron (des Moulins).

F. hirsuta Gaudin. — Epillets pubescents.

Haute-Vienne : Limoges, environs de Saint-Martial, Nantiat près de la gare, roches de serpentine de La Roche-l'Abeille (Le Gendre).

1503. **F. gigantea** Villars (Fétuque élancée). — Souche fibreuse. Chaumes, 10-15 décim., glabres. Feuilles larges, rudes. Panicule ample, très lâche, penchée ; rameaux géminés, longs, écartés ; épillets vert-pâle, 3-8 fleurs. Glumelle inférieure portant une arête deux fois plus longue qu'elle. — Vivace, Juin-Août. Bois, haies, buissons ombragés.

Haute-Vienne : Isle, Condat, bords de la Vienne, de la Briance, de l'Aurence, l'Aumônerie c[e] d'Aixe (Lamy). — Creuse : R. Aubusson, Pont-à-la-Dauge, Valette près Saint-Fiel (de Cessac). — Corrèze : entre Bonnel et la gare d'Aubazine, R. ; Planchetorte (Rupin) ; Argentat, berge d'Eysset, R. (Vachal). — Confolentais : bords de la Vienne et du ruisseau de la Tulette,

etc., AR. (Crévelier). — Nontronnais : bords de la Côle (Soulat-Ribette).

Var. *multiflora*. — Panicule plus fournie ; épillets grands à fleurs plus nombreuses.

Nontronnais : Mareuil (Herb. Soulat-Ribette).

1504. **F. arundinacea** Schreber (Fétuque roseau). — Souche un peu rampante. Plante très variable. Chaumes, 6-10 décim., robustes. Feuilles planes, assez larges ; ligule courte, tronquée. Panicule très ample, penchée à rameaux grêles, flexueux, géminés ou demi-verticillés, les inférieurs chargés de nombreux épillets (4-17) ; épillets à 3-6 fleurs. — Vivace, Juin-Juillet. Bords des rivières, dans les fossés.

Haute-Vienne : bords de l'Aurence à Arliquet, AC. sur les bords de la Vienne de Limoges à Saint-Junien (Lamy) ; Eymoutiers, C. (Duris). — Creuse : R. Aubusson, chemin du Moulin-Grand en face la gare (Jorrand et Frébault). — Corrèze : route de Varetz, AR. ; Malemort (Rupin). — Confolentais : Saint-Claud, RR. Roumazières, environs de Confolens (Crévelier).

1505. **F. pratensis** Huds. (Fétuque des prés). — Souche fibreuse. Chaumes, 8-10 décim. dressés. Feuilles larges, acuminées, planes. Panicule lâche, allongée, à rameaux géminés, écartés ; épillets verdâtres ou violacés, 5-10 fleurs ; glumelle inférieure mutique ou courtement aristée. — Vivace, Mai-Juillet. Prairies humides.

Haute-Vienne : Arliquet c^e^ d'Aixe, Gain, Le Treuil ; La Roussille c^e^ de la Meyze, C. (Lamy). — Creuse : AC. (de Cessac). — Corrèze : C. dans les environs de Brive (Rupin) ; Argentat (Vachal). — Confolentais : Confolens, bords de la Tulette, AC. (Crévelier). — Nontronnais : C. environs de Thiviers, etc. (Soulat-Ribette).

β *pseudololiacea* Cos. et Germain. — Rameaux primaires et secondaires portant un seul épillet.

Creuse : Mouchetard, Glénic, etc. (de Cessac). — Nontronnais : environs de Thiviers, près de Filolie (Soulat-Ribette).

Le *F. spadicea* Linné (Fétuque brunâtre), à chaumes robustes (8-10 décim.), à feuilles étroites et roulées, à panicule dressée, à rameaux courts, solitaires ou géminés, vient en Auvergne. Il a été signalé par MM. Jorrand et Frébault à Aubusson (Creuse), à La Salesse, sur les rochers de Sainte-Madeleine et sur la nouvelle route de Felletin.

44. — BROMUS

Epillets souvent élargis au sommet, disposés en panicule. Glumes inégales, mutiques, la supérieure trinervée, l'inférieure uninervée. Glumelle inférieure bidentée ou bifide, munie d'une arête.

1506. **B. villosus** Forskh. — Souche fibreuse. Chaumes, 4-10 décim., pubescents au sommet. Feuilles largement linéaires velues. Panicule lâche, grande, penchée, unilatérale, à rameaux courts, semi-verticillés ; épillets de 5-6 fleurs, glabres, très longs. Glumelle inférieure à arête 2-3 fois plus longue qu'elle. — ⊙ Avril-Juin. Murs, coteaux exposés au Midi.

Cette espèce comprend :

B. *maximus* Desfontaines, à panicule courte, dense, dressée.

B. *Gussonei* Boreau, à panicule plus longue, plus ample, à rameaux penchés.

Haute-Vienne : Cour d'Aixe, de Saint-Junien, d'Isle, R. (Lamy). — Confolentais : Confolens, murs de la vieille route de Lesterps, près de la vieille brasserie, AR. (Crévelier).

1507. **B. sterilis** Linné (Brome stérile). — Souche fibreuse. Chaumes, 3-6 décim., glabres. Feuilles planes, poilues. Panicule très lâche, éparse, à rameaux rudes, allongés ; épillets glabres, pendants, de 7-11 fleurs. Glumelle inférieure portant une arête plus longue qu'elle. — ⊙ Mai-Septembre. Bords des haies, champs, murs.

CC. partout.

1508. **B. tectorum** Linné (Brome des toits). — Chaumes, 2-5 décim., pubescents au sommet. Feuilles planes, velues. Panicule courte, unilatérale, à rameaux lisses ; épillets pubescents, pendants. Glumelle inférieure portant une arête droite, à peu près de sa longueur. — ⊙ Mai-Juin. Murs, haies, coteaux sablonneux.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac) ; gare de Lavaveix-les-Mines (Le Gendre). — Corrèze : coteaux calcaires entre Turenne et Russac, C. (Rupin). — Confolentais : CC. dans le calcaire et à Chassenon (Crévelier).

1509. **B. asper** Linné (Brome âpre). — Souche fibreuse. Chaumes, 8-15 décim., robustes, pubescents. Feuilles radicales planes, larges, rudes, pubescentes, à gaines très velues. Panicule lâche et penchée ; épillets linéaires lancéolés, non élargis au sommet.

Glumelle inférieure à arête droite presque deux fois plus courte qu'elle. — Vivace, Juin-Août. Prairies, murs, terrains pierreux et couverts.

Haute-Vienne : La Rivière c^e de Champagnac, près du Vigen, Isle, Verneuil, etc. R. (Lamy) ; près d'un ruisseau fangeux se jetant dans la Couze (Simon). — Creuse : R. Aubusson, Saint-Dizier-les-Domaines (de Cessac). — Corrèze : forêt d'Entrecor, Malemort, Larche à Saint-Cernin, AC. ; Bort, route d'Ussel (Rupin). — Confolentais : Beaulieu (Crévelier). — Nontronnais : Bois montueux, lieux couverts, R. (Soulat-Ribette).

1510. **B. erectus** Hudson (Brome droit). — Chaumes, 5-10 décim., raides. Feuilles radicales étroites, pliées, carénées, munies de quelques longs poils ; feuilles supérieures plus larges. Panicule dressée à rameaux demi-verticillés ; épillets linéaires de 5-10 fleurs. Glumelle inférieure à arête flexueuse moitié plus courte qu'elle. — Vivace, Mai-Juin et automne. Bords des routes, prairies, murs.

Haute-Vienne : dans les prés, R. (Lamy). — Creuse : dans les gazons à Guéret (Lafay). — Corrèze : bords de la route de Larche à Saint-Cernin (Rupin). — Confolentais : Confolens et partout, CC. (Crévelier). — Nontronnais : prés, R. (Soulat-Ribette).

Le *B. inermis* Leysser (Brôme sans arête, *vulg.* : Brôme de Hongrie) à souche rampante, à feuilles glabres, à épillets mutiques ; a été signalé par M. Lafay, à Guéret (Creuse), dans les pelouses de l'Ecole normale.

Cette plante étant spéciale à l'Est de la France, sa présence dans la Creuse est un fait accidentel ne permettant pas de l'admettre au nombre des plantes spontanées de la région.

45. — SERRAFALCUS

Epillets rétrécis au sommet. Glumes, 2, la supérieure 7-9 nervée, entière au sommet, l'inférieure 3-5 nervée. Glumelle inférieure munie d'une arête au plus égale à sa longueur.

1511. **S. secalinus** Godet (Serrafalque faux seigle). — Racine fibreuse. Chaumes, 4-9 décim., glabres, dressés. Feuilles velues en dessus. Panicule lâche, d'abord dressée puis penchée ; épillets de 5-15 fleurs, oblongs, ordinairement glabres. Glumelle inférieure à arête flexueuse plus courte qu'elle. — ⊙ Mai-Juillet. Dans les moissons.

HAUTE-VIENNE : RR. route de Bussière-Poitevine à Saint-Bonnet ; les forges de la Rivière c^e de Champagnac, le Bas-Marin c^e de Condat ; près de la Meyze à arêtes presque nulles (Lamy) ; Saint-Germain-les-Belles (Le Gendre). — CREUSE : Bénévent, Fursac, Glénic, Anzême ; la variété à arêtes presque nulles existe aussi (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Confolens, sables de la Vienne, chez Peuroux (Var. *macrostachys* Godron) ; champs de chez Garraud et vers Saint-Maurice, R. (Crévelier).

1512. **S. racemosus** Parlat (Serrafalque à grappe). — Chaumes, 3-8 décim., glabres, dressés ; feuilles linéaires pubescentes ainsi que les gaines ; ligule courte, lacérée. Panicule dressée simple. Epillets glabres, luisants, 6-10 fleurs, brièvement pédicellés. Glumelles inégales, l'inférieure à bord arqué et à arête égalant sa longueur. — ⊙ Mai-Juin. Bords des chemins, prairies.

HAUTE-VIENNE : prés des environs de Limoges, d'Isle, AR. (Lamy). — CONFOLENTAIS : Confolens, près de la Tulette, etc., R. (Crévelier).

S. commutatus Bab. (*Bromus commutatus* Schrader. Brome controversé). — Plante plus robuste. Panicule plus large ; épillets plus longs. — ⊙ Mai-Juillet. Champs, moissons, décombres.

HAUTE-VIENNE : dans un champ de froment à Saint-Germain (Le Gendre). — CREUSE : Grand-Bourg, etc. (de Cessac). — CONFOLENTAIS : Confolens, Chasseneuil, R. (Crévelier).

1513. **S. arvensis** Godron (Serrafalque des champs). — Souche fibreuse. Chaumes, 3-8 décim., lisses, glabres. Feuilles linéaires, velues ainsi que les gaines. Panicule dressée, ample, très lâche, pyramidale ; épillets à 6-10 fleurs, violacés, longuement pédicellés, glabres, linéaires-lancéolés. — ⊙ Juin-Juillet. Talus, prés secs, champs.

HAUTE-VIENNE : Isle, Aixe, Verneuil, etc. C. (Lamy), Limoges (Le Gendre) ; — CREUSE : Cat. Pailloux, C. (de Cessac) ; Aubusson, R., talus du chemin de fer, voie sarrazine (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : C. (Rupin). — CONFOLENTAIS : Confolens, Chasseneuil, les Pins, etc. AC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Jumelières, dans le calcaire (Soulat-Ribette).

1514. **S. mollis** Parlat (Sarrafalque mollet). — Chaumes, 2-5 décim., couverts d'une pubescence molle ; feuilles pubescentes. Panicule droite, oblongue, devenant serrée après la floraison ;

épillets brièvement pédicellés, ovoïdes, pubescents, veloutés. Glumelle à arête environ de sa longueur. — ⊙ Mai-Juillet. Champs, prairies, talus des routes.

C. ou CC. partout.

Var. *glabrescens* Grenier. — Feuilles, gaines et épillets glabres. HAUTE-VIENNE : Gain ce d'Isle (Lamy).

β monostachys de Cessac. — Tige portant un seul épillet. CREUSE : dans les lieux secs (de Cessac).

1515. **S. squarrosus** Bab. (Serrafalque rude). — Chaumes, 2-6 décim., dressés. Feuilles linéaires acuminées, glabres ou pubescentes. Panicule ordinairement simple, lâche, unilatérale à rameaux grêles, plus longs que l'épillet, ordinairement demi verticillés ; épillets ovales. Glumelles inégales, l'inférieure à arête tordue égalant sa longueur. — ⊙ Mai-Juin. Coteaux secs et calcaires.

CORRÈZE : entre Turenne et Russac, AC. (Rupin).

46. — HORDEUM

Epillets uniflores, par 3 sur chaque dent du rachis, réunis en épi dense. Existence souvent à la face interne de chaque fleur d'une fleur rudimentaire réduite à une arête. Glumes, 2, égales, subulées, aristées. Glumelle inférieure lancéolée, aristée. Etamines, 3.

1516. **H. murinum** Linné (Orge queue de rat). *Vulg.* : Orge des murs. — Chaumes gazonnants, 2-4 décim., feuillés, dressés ou genouillés. Feuilles pubescentes ; gaine glabre, la supérieure renflée ; ligule courte, tronquée. Epi gros, comprimé. Epillet médian seul fertile. Glumes linéaires, lancéolées. Glumelles à arêtes dépassant beaucoup les glumes. — ⊙ Juin-Août. Pied des murs, des chemins, lieux incultes.

C. ou CC. Manque cependant dans quelques régions, par exemple dans la Creuse à Néoux et environs (Rothkegel).

1517. **H. secalinum** Schreber (Orge faux seigle). — Souche un peu rampante. Chaumes, 3-4 décim., grêles. Feuilles rudes sur les bords ; gaines inférieures velues. Epi grêle, étroit ; épillets latéraux plus petits, le médian seul fertile. Glumes sétacées, non ciliées. Glumelle inférieure des fleurs mâles à arête bien plus courte qu'elle. — ⊙ Juin-Juillet. Prés secs, surtout dans le calcaire.

HAUTE-VIENNE : Saint-Barbant (Lamy). — CORRÈZE : Noailles, entre la perte de la Couze et le pont Coudert, AR. (Rupin) ; Argentat (Vachal). — CONFOLENTAIS : Ambernac, près des bords de la Charente, AR. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Prairies des environs de Teijat (Soulat-Ribette).

On cultive :

H. vulgare Linné (Orge vulgaire).

H. distichon (Orge distique, Orge à 2 rangs).

H. hexastichon (Orge d'hiver, Orge carrée, Orge à 6 rangs).

47. — SECALE

1518. **S. cereale** Linné (Seigle cultivé). — Plante glaucescente ; racine poilue. Chaume, 1-2 m., ferme. Feuilles planes, minces. Epis composés d'épillets solitaires appliqués contre l'axe, à 2 fleurs hermaphrodites et 1 fleur rudimentaire. Glumes égales, subulées, plus courtes que la fleur. Glumelle inférieure à carène garnie de pointes raides, terminée par une longue arête. — ⊙ Juin. Cultivé surtout dans les terrains granitiques.

Se rencontre quelquefois à l'état subspontané.

48. — TRITICUM

1519. **T. sativum** Lamarck (Froment cultivé). *Vulg.* : Blé. — Chaumes fistuleux dans toute leur longueur, dressés, 6-12 décim. Feuilles un peu rude. Epi carré, dense. Epillets, 3-5 fleurs; solitaires, enchassés dans l'axe. Glumes égales, mutiques, courtes, ventrues. Glumelle inférieure courte, mutique ou aristée. — ⊙ Juin. Cultivé partout.

Quelquefois quelques pieds à l'état subspontané.

On cultive les variétés suivantes :

T. durum Desf. (Blé dur).

T. æstivum Linné (Blé d'été).

T. turgidum Linné (Froment renflé). *Vulg.* : Pétanielle, Gros blé, Blé poulard).

T. monococcum Linné (Froment Locolar). *Vulg.* : Ingrain, Riz de montagne.

49. — AGROPYRUM

Epi allongé, distique. Epillets solitaires, appliqués contre l'axe par une de leur face, à 3-10 fleurs, les supérieures mâles. Glumes égales, lancéolées ou linéaires oblongues, non ventrues, plus courtes que les fleurs. Glumelle inférieure lancéolée ou sublinéaire, mucronée ou aristée. Etamines, 3.

1520. **A. caninum** Rœm et Schultes (Agropyre de chien). —

Souche fibreuse . Chaumes, 5-10 décim., dressés, grêles. Feuilles assez larges, planes, rudes, velues en-dessus ; ligule très courte, tronquée. Epi grêle, allongé, à rachis continu, pubescent, scabre ; épillets, 3-5 fleurs, lâchement rapprochés. Glumes arrondies et rudes sur le dos, à 3-5 nervures. Glumelle inférieure à arête plus longue qu'elle. — Vivace, Juin-Août. Haies, bois, lieux couverts.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux (de Cessac). — Corrèze : Le Périer c^e de Mansac (Malinvaud).

1521. **A. repens** P. de Beauvois (Agropyre rampant). *Vulg.* : Chiendent commun, Petit chiendent — Souche longuement rampante. Chaumes dressés, 4-10 décim., raides, non gazonnant. Feuilles planes, minces, molles, lisses, vertes, à nervures fines. Epi allongé, comprimé, distique ; Epillets à 4-5 fleurs glabres. Glumes accuminées. Glumelle inférieure accuminée ou légèrement aristée. — Vivace, Juin-Septembre. Murs, champs cultivés, haies.

Haute-Vienne, Creuse, Confolentais, Nontronnais, CC. — Corrèze : Argentat, berge d'Eyssel, AC. (Vachal).

L'*A. campestre* Godron, à feuilles épaisses, à nervures saillantes, a été signalé par M. Pedon comme étant C. dans la Creuse, à Clairavaux. L'existence de cette plante en Limousin aurait besoin d'être confirmée.

50. — BRACHYPODIUM

Epi lâche, distique, composé d'épillets de 6-20 fleurs, subsessiles, ordinairement solitaires sur les dents de l'axe. Glumes 2, inégales, lancéolées. Glumelle inférieure mutique ou aristée.

1522. **B. silvaticum** P. de Beauvois (Brachypode des bois). *Vulg.* : Brome des bois, Fétuque des bois. — Souche fibreuse. Chaumes, 5-10 décim., dressés, grêles. Feuilles minces, pleines, rudes, velues, courbées en arc. Epi penché de 5-10 épillets velus, Glumelle inférieure à arête plus longue que la fleur. — Vivace, Juillet-Octobre. Haies, bois, lieux couverts.

Haute-Vienne : CC. (Lamy). — Creuse : AC. (de Cessac). — Corrèze : grottes exposées au S. O. dans la vallée de Planchetorte, Larche à Saint-Cernin, entre le Soulier et Laroche (Rupin) ; Argentat, C. (Vachal). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : environs de la tour de Piégut (Soulat-Ribette).

1523. **B. pinnatum** P. de Beauvois (Brachypode pinné). — Souche longuement rampante. Chaumes dressés, fasciculés. 3-5 décim., quelquefois rameux à la base. Feuilles raides, velues, Epi souvent dressé, composé d'épillets nombreux, allongés, glabres ou pubescents. Glumelle inférieure à arête un peu plus courte que la fleur. — Vivace, Juin-Septembre. Coteaux pierreux, broussailles, haies.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : RR. La Courtine (de Cessac). — Corrèze : Larche, bords du sentier de Saint-Cernin à Chasac ; versant ouest des coteaux entre Noaillac et Lignerac (Rupin) ; Argentat, C. (Vachal) ; Tulle, petit Mirat, chemin des Condamines, au-dessus du pré du Carmel (Fourgeaud). — Confolentais : Alloue, Chassenon, etc., AR. ; plus commun dans le calcaire (Crévelier). — Nontronnais : environs de la tour de Piégut (Soulat-Ribette).

1524. **B. distachyon** P. de Beauvois (Brachypode à deux épillets). — Souche fibreuse. Chaume, 1-4 décim., quelquefois rameux. Feuilles planes, molles. Epi raide, dressé ; 1-4 épillets glabres de 10-20 fleurs. Glumelle à arête plus longue que la fleur. — ⊙ Printemps. Lieux arides.

Corrèze : Larche, coteaux calcaires exposés au Midi formant le cirque de Laroche, Nespouls, entre Turenne et Russac, AC. (Var. *depauperata* Rupin).

51. — LOLIUM

Epi long, lâche, distique, composé d'épillets sessiles, solitaires, de 5-25 fleurs, alternes, appliqués contre l'axe par un de leurs bords. Glume unique sauf dans l'épillet terminal. Glumelle inférieure mutique ou aristée.

1525. **L. perenne** Linné (Ivraie vivace). *Vulg.* : Ray-Grass. — Souche fibreuse émettant de nombreuses touffes de feuilles. Chaumes, 1-5 décim. Feuilles pliées dans leur longueur quand elles sont jeunes. Epillets mutiques, lancéolés, toujours appliqués contre l'axe, dépassant la glume. Fleurs mutiques. — Vivace, Juin-Octobre.

C. ou CC. partout.

L. tenue Linné. — Plante très grêle ; épi lâche ; épillets à fleurs peu nombreuses.

Haute-Vienne : bords des chemins et des murs, C. (Lamy). — Creuse : Mouchetard (de Cessac). — Corrèze : dans les champs, AR. (Abbé Loubignac).

L. italicum A. Br. (Ivraie d'Italie). *Vulg.* : Ray-Grass d'Italie. — Souche fibreuse. Chaumes, 3-6 décim., dressés. Feuilles roulées dans la jeunesse. Epillets étalés presque à angle droit pendant l'anthèse, dépassant la glume. Glumelle inférieure munie d'une arête fine assez longue. — Vivace, Juin-Octobre. Prairies artificielles, gazons.

Plante semée surtout pour faire des pelouses et qui s'est naturalisée partout.

1526. **L. multiflorum** Lamarck (Ivraie multiflore). — Chaumes, 5-10 décim., robustes, dressés, sans faisceaux de feuilles à la base. Feuilles planes, glabres. Epi allongé, dressé, assez large. Epillets linéaires de 8-20 fleurs presque étalées à la floraison, ordinairement aristées. Glumes 2-3 fois plus courtes que l'épillet. — ⊙ Juin-Septembre. Champs cultivés, prairies, décombres.

Haute-Vienne : Limoges, Isle, Saint-Léonard, Saint-Yrieix, Grandmont, Thiat, etc. (Lamy) ; Bellac (Le Gendre). — Creuse : RR. Bénévent (de Cessac). — Corrèze : dans les champs à Sadroc (Abbé Loubignac) ; Argentat, Ribiège, Eyssel, AC. (Vachal). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : environs de Piégut (Soulat-Ribette).

1527. **L. rigidum** Gaudin (Ivraie rigide). — Souche fibreuse. Chaumes, 2-5 décim., raides, dressés. Feuilles linéaires, les supérieures à gaines un peu renflées. Epi étroit, allongé ; épillets oblongs de 6-10 fleurs toujours mutiques. Glume plus courte que l'épillet. — ⊙ Juin-Juillet. Bords des champs cultivés, vignes, prés secs.

Haute-Vienne : Au Masvergne, près Limoges, La Roussille, Isle, Aixe, etc., R. (Lamy) ; Laugerie ce de Feytiat (Abbé Lecler). — Creuse : C. (de Cessac) ; Aubusson, scories de l'usine Sallandrouze, R. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Noailles, puy Laborie (Rupin) ; Moriolles, Le Chauzanel, Jausac (de Lépinay). — Confolentais : Negrat ce de Saint-Germain ; Les Roufferies ce de Lessac, AR. (Crévelier).

Var. *ramosum* de Cessac. — Creuse : Le Monteil, près Saint-Sulpice-le-Guérétois.

1527. **L. temulentum** (Ivraie enivrante). — Chaumes robustes, 3-10 décim., dressés, rudes au sommet, souvent rameux, sans faisceaux de feuilles à la base. Epi allongé, composé d'épillets appliqués contre l'axe, larges, aplatis, de 5-10 fleurs. Glume

égalant ou dépassant l'épillet. Glumelle munie d'une arête droite aussi longue qu'elle. — ⊙ Juin-Juillet. Moissons.

Haute-Vienne : C. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, çà et là (de Cessac). — Corrèze : Moriolles (de Lépinay). — Confolentais et Nontronnais : CC. — Cette espèce n'a pas de fixité dans ses stations et son abondance est variable suivant les années.

L. temulentum var. *arvense* Husnot (*L. arvense* With). — Diffère du *L. temulentum* par ses fleurs mutiques ou munies d'une soie blanchâtre, courte et flexueuse.

Haute-Vienne : La Meyze, Limoges, Isle, Aixe, Saint-Junien C. (Lamy) ; Eymoutiers (Duris). — Corrèze : Brive, C. (Abbé Loubignac). — Confolentais : çà et là, Confolens et environs, AC. (Crévelier).

52. — NARDURUS

1528. **N. Lachenalii** Godron (*Festuca Poa* Kunth. — *Fétuque paturin*). — Chaumes, 1-6 décim., dressés, grêles, raides. Feuilles courtes, étroites, planes. Epi distique ; épillets, 5-9 fleurs, espacés, rétrécis au sommet, brièvement pédicellés. Glumes oblongues, trinervées, peu inégales. Glumelle inférieure mutique. — ⊙ Mai-Juillet. Murs, châtaigneraies, bruyères, lieux secs.

Haute-Vienne : C. (Lamy) ; Oradour-sur-Vayres (Le Gendre). — Creuse : Cat. Pailloux, C. (de Cessac). — Confolentais : coteaux de la Vienne sur les rochers de la Grange-Cambourg, rochers du Goire, etc., AR. (Crévelier). — Nontronnais : châtaigneraies des environs de Piégut (Soulat-Ribette).

N. aristatus Boissier (*N. Lachenalii* var. *aristatus* Gr. et Godr.). — Fleurs aristées.

Creuse : rochers avant le pont de Crozant (Le Gendre). — Corrèze : plateaux sablonneux de Vialmur (Rupin).

N. ramosa Koch. — Epis rameux inférieurement.

Creuse : çà et là, mêlé au type (de Cessac).

53. — LEPTURUS

Epi cylindrique subulé, composé d'épillets solitaires, uniflores. Glume coriace dépassant la fleur.

Le *L. incurvatus* Trin (Lepture courbé) à épi fortement courbé, qui est une plante des sables maritimes, a été trouvé une seule

fois dans le CONFOLENTAIS, dans les sables de l'Issoire, vers les Ribières, par M. Dufort. Présence accidentelle qui ne s'est pas reproduite.

M. Thibaud nous a adressé le *L. cylindricus* Trin (Lepture cylindrique) recueilli au haut de la côte de Foncourt, à droite en allant de La Rochefoucauld à Chasseneuil. Nous n'osons faire figurer dans notre flore une plante qui paraît appartenir à l'arrondissement d'Angoulême.

54. — NARDUS

1529. **N. stricta** Linné (Nard raide). — Souche fibreuse. Chaumes 19-20 centim., filiformes, dressés, raides, nus dans le haut, en touffes compactes. Feuilles enroulées, capillaires, fasciculées. Epi droit, grêle, unilatéral ; épillets violacés, uniflores, sessiles. Glumes nulles. Glumelle inférieure à 3 nervures, aristée. Stigmate unique, filiforme. — Vivace, Mai-Juillet. Pelouses sèches et arides.

C. ou CC. partout.

Var. *elongata* Gonod d'Artemare. — Beaucoup plus développée dans toutes ses parties ; cette graminée doit ce fasciès spécial à sa croissance dans des lieux humides.

HAUTE-VIENNE : Veyrac (Le Gendre). — CORRÈZE : au nord-est de l'étang des Oussines (G. d'Artemare).

Les *Graminées* constituent l'une des familles les plus utiles à l'homme et aux animaux domestiques puisqu'elles leur donnent le pain, le grain et le fourrage.

Ce sont des plantes peu brillantes, mais ayant pour la plupart un port élégant qui fait qu'on les recherche afin de rehausser la beauté d'une gerbe de fleurs.

La canne à sucre est une graminée.

Dans l'industrie, on utilise l'alfa, les roseaux et les bamboux.

Les élégants panaches des Gyneriums ornent nos jardins.

La famille des *Graminées* est une de celles renfermant le plus de genres et d'espèces

APPENDICE

Si nous avions pu donner suite à la première conception de notre Catalogue-Flore, nous aurions encore à publier un troisième volume renfermant la nomenclature des ACOTYLÉDONÉES de la région. Nous ne pouvions prévoir une guerre qui nous a fait perdre cinq années. Notre âge ne nous permet plus de songer à ce troisième volume. Toutefois, suivant l'exemple de tous les floristes, nous ne croyons pas devoir complètement négliger les CRYPTOGAMES VASCULAIRES; mais, afin de ne pas trop grossir le deuxième volume du catalogue, nous ne donnerons que les noms de ces plantes avec l'énumération des stations des moins communes.

Famille CXVII. — FOUGÈRES

1. — BOTRYCHIUM

1530. **B. Lunaria** Swartz (Botryche lunaire). — Vivace, prés élevés.

HAUTE-VIENNE : prés à Saint-Yrieix, village des Combes c^e^ de Saint-Léger-la-Montagne ; pâturages secs au Monteil et à La Chapelle c^e^ de Saint-Léonard (Lamy) ; Le Repaire c^e^ de Moissannes (Van der Wœstine) ; La Garde c^e^ de Couzeix (Frère Gaston). — CREUSE : Villejésus c^e^ de Fransèches (Pailloux) ; Gentioux, chaussée de l'étang (Jorrand).

2. — OPHIOGLOSSUM

1531. **O. vulgatum** Linné (Ophioglosse commune). *Vulg.* : Langue de serpent. — Vivace, Mai-Juin. Lieux humides, prés tourbeux.

HAUTE-VIENNE : au bord de la Vienne près Saint-Léonard, se rapproche de *O. lusitanicum* (Van der Wœstine) ; Marginier c^e^ de Janaïlhac (G. Lachenaud); dans un pré humide c^e^ de Cromac (Gentil) ; Legaud c^e^ d'Eymoutiers ; dans une pelouse sous un magnolia, station accidentelle (Duris). —

Corrèze : bords de la Coureille entre Noailles et la perte de la Couze, entre La Chaume et Coutinard, entre La Fage et La Vapodie, sous Siaurat ; Moriolles ; Larche au moulin des Paillards, bords de la Couze rive droite ; entre Montplaisir et le ruisseau de Planchetorte, C. (Rupin). — Confolentais : château de Chasseneuil près de l'allée de platanes (Thibaud). — Nontronnais : dans un pré au-dessous de la route de Monteluce (Soulat-Ribette).

3. — OSMONDA

1532. **O. regalis** (Osmonde royale). *Vulg.* : Fougère fleurie. — Vivace, Juin-Septembre. Bois marécageux, bords des ruisseaux, des rivières (1).

AC. dans toute la région, sur les bords des rivières (le Taurion, la Vienne, la Glane, la Benaize, la Creuse et la petite Creuse, la Voueize, la Corrèze, la Vézère, la Bonnieure, la Tardoire, etc.), au bord des étangs, dans quelques bois marécageux et prés humides. Plus rare dans le Confolentais ; dans la Corrèze ne paraît exister que dans le sud du département.

4. — CETERACH

1533. **C. officinarum** Wild. (Cétérach officinal). *Vulg.* : Herbe à dorer. — Vivace, Juillet-Août. Vieux murs, rochers humides.

CC. dans la Haute-Vienne, la Corrèze, le Confolentais et le Nontronnais ; moins C. dans la Creuse.

5. — NOTOCHLÆNA

1534. **N. Maranthæ** (Notochline de Maranta). — Vivace, Mai-Septembre. Rochers.

Haute-Vienne : sur la terre noirâtre formée par la désagrégation des roches des serpentines, dans les fentes de ces roches à La Porcherie, Pierre-Brune, La Flotte, La Roche-l'Abeille, Tamizac (Lamy).

β minima Le Gendre. — Plante atteinte de nanisme. — Haute-Vienne : La Roche-l'Abeille et probablement sur toutes les roches de serpentine (Le Gendre).

(1) Voir *Revue Scientifique*, T. III, p. 149 ; T. V, p. 223 ; T. X, p. 145.

6. — POLYPODIUM

1535. **P. vulgare** Linné (Polypode commun). *Vulg.* : Polypode de chêne, Réglisso en Limousin. — Vivace : toute l'année. Rochers, bois, vieux arbres. CC. partout.

S.-Var. *pygmæum* Christ. — CORRÈZE : Obazine, sur les rochers au soleil (Fourgeaud).

Var. *platylobum* Christ. — CORRÈZE : La Garde, sur un vieux mur (Fourgeaud).

Var. *serratum* Gr. God. — CORRÈZE : Obasine, sur les vieux murs et sur les accacias de la place. Forme *caprinum* Christ ; sur un mur en face le couvent (Fourgeaud). — CONFOLENTAIS : c[e] d'Ansac (Crévelier).

Var. *cambricum* Gr. et God. — HAUTE-VIENNE : rive gauche du Taurion, entre Saint-Priest et Saint-Martin (G. Lachenaud).

Var. *attenuatum* Milde. — CORRÈZE : Obazine, vieux murs ; Tulle, sous le puits Sainte-Claire (Fourgeaud).

Var. *bifidum* Moore. — HAUTE-VIENNE : Verneuil, Sauvagnac, Grandmont, Marginier (Lachenaud) ; Javerdat (Abbé Michel) ; Saint-Sornin-Leulac (Le Gendre).

Variétés à rechercher au milieu du type.

1536. **P. Phegopteris** Linné (Polypode phégoptère). — Vivace. Mai-Juin. Bois humides et montagneux.

HAUTE-VIENNE : bords du Taurion, le Mont-Gargan (Lamy) ; Legaud, Charmaillac c[e] d'Eymoutiers (Duris) ; forêt de Saint-Gilles (Abbé Charbonnièras) ; bords de la Maulde (Van der Wœstyne). — CREUSE : ruisseau entre Laterrade et Theil c[e] de Lépinas (Pailloux) ; C. dans la Haute-Creuse (Fl. centr.) où la plante n'a pas été vue par de Cessac. — CORRÈZE : Le Saillant, Allassac, rochers de la Montane entre Saint-Priest et Gimel (Rupin) ; à Treignac et dans la Haute-Corrèze (Lamy) ; Clairavaux (Pedon) ; roches de Vic (Fourgeaud et D[r] Puyaubert) ; bords de la route de la gare de Cornil, bords de la Corrèze à Corrèze (D[r] Puyaubert) ; vieux murs route de Tulle, R., Clairfage cavités des rochers, RR. (Fourgeaud).

1537. **P. Dryopteris** Linné (Polypode Dryoptère). — Vivace, Juillet-Septembre. Bois, rochers humides.

HAUTE-VIENNE. C. Saint-Sulpice-Laurière, Orgnac, Saint-Laurent-les-Eglises, Sauviat, C. (Lamy) ; Nantiat (Soulat-

Ribette) ; Plénartige (Lachenaud) ; Legaud c^e d'Eymoutiers (Duris). — CREUSE : Ahun, Pognat, Alleyrat (Pailloux) ; Bourganeuf (Lamy) ; Guéret, Anzême, etc. (de Cessac) ; vallée de Trentloup, AC. ruisseau de la Lune, à la Vergnette (Jorrand et Frébault) ; La Rochette, R. (Sarrassat) ; Sous-Parsat à Mareille (Faure). — CORRÈZE : rochers bordant la Couze, Sous-Jugeals, C. ; Bort, route d'Ussel, RR. (Rupin) ; Champagnac-la-Noaille, bords du Doustre (Lachenaud) ; bois sous le mont Audouze (Gonod d'Artemare).

7. — GRAMMITIS

1738. **G. leptophylla** Sw. (Grammitis à petites feuilles). — ⊙ Mars-Mai. Vieux murs, rochers humides.

HAUTE-VIENNE : cette plante, la plus petite et la plus délicate de nos fougères, a été trouvée à Aixe, dans la cavité d'un rocher exposé au midi ; n'existe plus, le rocher ayant été détruit. — CORRÈZE : grottes d'Ersoulier, de Siaurat, de Mourazon, de Lamouroux, de Bellet et dans beaucoup de petites grottes de la vallée de Planchetorte, AC. (Rupin).

8. — ASPIDIUM

Il semble que les fougères limousines que nous rangeons dans le genre *Aspidium* se rattachent toutes à l'*A. aculeatum* et que la plupart des variétés qu'on rencontre n'ont pour origine que l'âge de la plante. Tel n'est pas l'avis de Loret qui dit que l'*A. aculeatum* se distingue de l'*A angulare*, même à quelques mètres de distance, par son port raide, ses frondes coriaces et d'un vert sombre, tandis que les frondes de *A. angulare* sont molles et d'un vert pâle.

1539. **A. aculeatum** Swartz (Aspidion à aiguillons). — Vivace, Mai-Septembre. Bois frais, haies, coteaux couverts.

HAUTE-VIENNE : C. aux environs de Limoges (Lamy) ; l'Aumônerie c^e d'Aixe (de Villelume) ; Oradour-sur-Vayres (Rodeau). — CREUSE : forêt de Chabrières (Sarrassat) ; bords de la petite Creuse (Lafay) ; Aubusson, Bauze, Les Houllades, La Terrade, Rochetaillade, Trentloup (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : route de Bort à Ussel, R. (Rupin) ; Laguenne, bords d'un ruisseau (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Confolens, Ansac, R. (Crévelier). — NONTRONNAIS : forges d'Etouars (Soulat-Ribette).

Var. *subtripinnatum* Koch (A. Lamy *in* Schultz). — CC. dans les haies à Brive (Abbé Loubignac).

Var. *hastulatum* Kunze. — Bois de Salvanet et de Saint-Martin-Terressus, Aixe, coteau de Puymalier, forme naine dans une cavité sur la rive gauche de la Vienne (Lamy).

A. *angulare* Kit. — Vivace, Juin-Octobre. Bois, bords des rivières. — Haute-Vienne : Limoges, Aixe, Le Vigen, bords de l'Aurence et de la Briance (Lamy). — Creuse : Crozant, Bonnat (Sarrassat) ; Anzême, Brugnat, vers le pont à la Doge (de Cessac) ; Saint-Mariens (Pérard). — Corrèze : Obazine, bords d'un ruisseau (Fourgeaud) ; environs de Brive, CC. (Rupin) ; Argentat, C. (Vachal). — Confolentais : Confolens, Ansac, etc. C. (Crévelier) ; bords de la Bonnieure, AC. (Thibaut). — Nontronnais : Bussière-Badil, sur le bord d'un petit ruisseau qui se jette dans le Trioux (Soulat-Ribette).

A. *lobatum* Milde. — Haute-Vienne : près d'Aixe, rive gauche de la Vienne, parmi des rochers (Lamy). — Corrèze : Obazine, rochers humides ; Laguenne bords d'un ruisseau (Fourgeaud).

9. — POLYSTICHUM

1510. **P. Thelypteris** Roth (Polystich Théliptère). — Vivace, Juin-Septembre. Lieux tourbeux et marécageux.

Haute-Vienne : roches de serpentine de La Roche-l'Abeille, plaine de Saint-Laurent, trou de Marot ; dans un pré marécageux c^e de Ladignac ; entre La Forge et Saint-Hilaire-Lastours (Lamy, Lachenaud et Le Gendre). — Corrèze : vallée de Planchetorte, sur les rochers de grès bigarré exposés au midi, à côté de la grotte de Raysse, en face de Champ, AC. (Rupin). — Nontronnais : au-dessus de l'étang des Ribières c^e de Pluviers ; environs de Nontron (Soulat-Ribette).

1511. **P. Oreopteris** D. C. (Polystich Oréoptère). — Bois, bords des ruisseaux.

Haute-Vienne : Mont-Gargan, étang de Jonas, près d'Ambazac, Saint-Sulpice-Laurière, Saint-Laurent-les-Eglises (Lamy) ; Legaud, le Mas-Pécout, Charnaillat c^e d'Eymoutiers (Duris) ; La Roche-l'Abeille (Abbé Lecler, marquis de la Douze) ; Saint-Mathieu (Rodeau) ; Rocherolles (Joyeux) ; Pensol et Dournazac (Soulat-Ribette) ; Moissannes, Champnétery (Van der Wœstyne). — Creuse : bois de Guéret, Maupuy, Mouchetard (de Cessac) ; La Courtine (de Littardière) ; Fayolle, La Brionne, Saint-Sulpice-le-Guérétois à Clocher (Sarrassat). — Corrèze : entre Ersarlier et Roche de Bouzy ; entre Chastanet et les grot-

tes des Anglais ; Planchetorte, Puy de Laramière, Cornil, Treignac (Rupin) ; Saint-Mexant, Corrèze (Dr Puyaubert) ; Obazine, gorge de Coiroux, AR. route de Beynat après avoir passé le pont (Fourgeaud).

1542. **P. Fliix-Mas** Roth (Polystich fougère mâle). — Vivace, Juin-Octobre. Bois, rochers humides, bords des rivières.
C. ou CC. partout.

Var. *abbrevialum* Boreau. — Haute-Vienne : rochers en face du moulin de Saint-Paul ce de Bosmie (Le Gendre).
M. Simon a trouvé dans une vallée, près de Balledent, des individus à frondes plusieurs fois bifurquées (*Lusus furcans* Moore). V. *Revue scientifique du Limousin*, T. X., p. 168.

1543. **P. cristatum** Roth (Polystich à crètes). — Vivace, Juin-Septembre. Marais, bois montagneux.
Haute-Vienne : extrémité de l'un des étangs du Monteil ce de Saint-Léonard (Lamy) ; étang aujourd'hui détruit.

1544. **P. spinulosum** DC. (Polystich à aiguillons). — Vivace, Juin-Septembre. Bois, bords des ruisseaux, fissures des rochers.
Haute-Vienne, Creuse et Corrèze : C. ou CC. — Confolentais : queue de l'étang de Vieille-Forêt, RR. (Crévelier) ; C. au Crébant, dans la forêt de Brigueil (Thibaut). — Nontronnais : petit ruisseau au-dessous de Bussière ; à la queue de l'étang de Latour, du côté du bois Martaux, au moulin de Lafranche, Puy-Rocher (Soulat-Ribette).

Var. *dilalalum* Koch. — Haute-Vienne : La Roche-l'Abeille, dans la plaine de Saint-Laurent parmi les aulnes ; bois de la rive gauche de la Gartempe au-dessous de Peyrat-de-Bellac, etc. CC. (Lamy) ; Nantiat (Soulat-Ribette) ; Verneuil-sur-Vienne (Lachenaud). — Confolentais : bords des ruisseaux à Montrollet et à Saint-Christophe R. (Crévelier).
M. de Litardière a signalé l'existence à La Courtine (Creuse), sur les limites des hêtraies des var. *oblonga* Milde, *elevala* A. Br. et *exallala* Lasch.

Var. *Heribaudi* R. du Buysson. — Frondes ovales non lancéolées ; segments inférieurs plus courts que ceux du milieu ; divisions des segments très larges ; lobes largement confluents à leur base, pennatilobulés. Aspect tout particulier, tant pour la forme de la fronde dans son pourtour que pour la largeur des divisions

(monogr. des cryptogames vasculaires d'Europe, R. du Buysson, T. II, Moulins 1890, p. 36).

Creuse : bois de Roche près Evaux.

Il existe certainement en Limousin des formes intermédiaires entre les *P. spinulosum* et *P. dilatatum* qu'il serait utile de rechercher.

10. — CYSTOPTERIS

1545. **C. fragilis** Bern (Cystoptère fragile). — Vivace, Juin-Septembre. Lieux frais, rochers et murs ombrageux.

Haute-Vienne : Aixe, La Chapelle près Saint-Léonard, Chalusset, C. (Lamy) ; Eymoutiers (Le Gendre, Duris). — Creuse : Cat. Pailloux, RR. Pionnat, Saint-Martial-le-Mont (Pailloux) ; Aubusson, Alleyrat (Jorrand et Fréhault) ; Evaux (Gay) ; Saint-Mariens (Pérard) ; Chamberaud (Pailloux, Sarrassat) ; Guéret, vieux murs à Réjat (Lafay). — Corrèze : Brive, Beaulieu, entre Gimel et Saint-Priest, Treignac, Bugeat, Ussel, AC. (Rupin) ; Argentat, Berge, R. (Vachal), chemin de la Borie de Nave à la Croix de Leyrat, Vieillefond (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — Confolentais : Confolens, rochers du Goire et de l'Issoire (Crévelier) ; puy de Négrat (Thibaud).

Var. *dentata* Hook. — Corrèze : Obazine, route de la gare (Fourgeaud).

11. — ATHYRIUM

1546. **A. Filix-Fœmina** Roth (Athyrion Fougère femelle). — Vivace, Juin-Septembre. Bois, lieux humides.

C. ou CC. partout.

Var. *dentata* Doll. — Haute-Vienne : en face le pont de Saint-Paul ce de Bosmie ; route de Rilhac ce de Nexon. — Corrèze : Brive, grottes de Planchetorte (Fourgeaud).

Var. *molle* Heldr. et Sart. — Corrèze : Obazine, bords des sources (Fourgeaud).

Var. *fissidens* Milde et *multidentatum* Milde. — Haute-Vienne : bords de la Gartempe et de la Senne (Simon).

A. acrostichoideum Born. — Haute-Vienne : Nantiat (Soulat-Ribette). — Confolentais : moulin de Puyaut près Montrollet, bois de l'Issoire (Crévelier). — Nontronnais : Pluviers (Soulat-Ribette).

12. — ASPLENIUM

1547. **A. Trichomanes** Linné (Doradule polytrie). *Vulg.* : Caupillaire. — Vivace, Mai-Septembre. Rochers ombragés, vieux murs, puits. CC. partout.

Var. *lobato-crenatum* DC. — Confolentais : bords de l'Issoire à Saint-Germain-sur-Vienne (Thibaud).

Var. *auriculata* Milde. — Haute-Vienne : individus récoltés par Samie sans date ni localité.

A. adulterinum Milde. — Vivace, Juin-Septembre. — Haute-Vienne : rochers de serpentine entre Larochas et Surdoux (Lamy).

1548. **A. lanceolatum** Hudson (Doradille lancéolée).

Par suite de travaux assez récents, les vieux botanistes de notre région n'ont pu exactement distinguer les sous-espèces se rattachant à cette fougère. Nous avons soumis les échantillons que nous possédons en herbier à M. Simon, qui — avec sa complaisance ordinaire et sa compétence indiscutable — a bien voulu en préciser les différentes formes. Quant à plusieurs indications recueillies dans les catalogues en notre possession et non appuyées par la plante elle-même, nous ne pouvons affirmer leur parfaite exactitude. Nous signalons à nos confrères deux stations remarquables : 1° Dans la Haute-Vienne, les rochers qui font face au moulin de Saint-Paul, c^e de Bosmie, où se trouve le *A. Halleri* var. *angustatum* et peut-être les *A. Halleri* et *foresiacum* ; 2° dans le Confolentais, les coteaux de l'Issoire, c^e de Saint-Germain-sur-Vienne, où les formes *Halleri*, *foresiacum* et *foresiacum* var. *angustatum Christ*, croissent ensemble avec des variétés de transition.

Haute-Vienne : sur les roches de serpentine de Magnac-Bourg, de Surdoux, de La Porcherie et de La Roche-l'Abeille ; sur un coteau rive droite de la Briance ; le long du chemin du Vigen à la Planche (Lamy qui a fait confirmer ses déterminations par Boreau) ; AC. sur des murs et des rochers près de Châteauponsac, en amont de la grande papeterie de Balledent, au pont de Beissat c^e de Saint-Ouen, rive droite de la Gartempe (Simon) ; — Creuse : RR. rochers de Micaschite à Crozant ; notre plante appartient à l'*A. Billotii* Schultz (de Cessac) ; même localité (Le Gendre) *forma pinnatis late obovatis, lobulis profundicis dentatis* (Simon). — Corrèze : CC. dans les grottes de grès bigarré des environs de Brive, à Siaurat, dans les vallées de Planchetorte, de Montplaisir, de Chastanet (Rupin) ; Argentat, Gibanel, CC. (Vachal).

A. fontanum α *Halleri* Mett. (Var. *pedicularifolium* Asch ; *A. Halleri* DC). — Haute-Vienne : Eymoutiers, coteaux des bords

de la Vienne, rochers des bords de la Briance, vis-à-vis le moulin de Saint-Paul (Lamy, détermination confirmée par Boreau) ; sur le mur du pont du Riou-Braoudou, côté nord ; puits près de l'église de Sainte-Anne, RR. (Duris). — CREUSE : Tigoulet près Saint-Yrieix-les-Bois, Lubeix près Saint-Sulpice-les-Champs (Pailloux) ; Budelières, bords de la Tarde, près le Châtelet ; Lavaveix-les-Mines, bords de la Creuse, pinnules souvent indivises (Pérard). — CORRÈZE : Treignac, AR. (Rupin) ; Combroux cᵉ de Saint-Germain (Dʳ Puyaubert). — CONFOLENTAIS : rochers de l'Issoire près du moulin de Saint-Germain, R. (Crévelier).

A. fontanum β angustatum Boreau. — HAUTE-VIENNE : Moulin de Saint-Paul (Malinvaud et Abbé Lecler). Cette plante, dit Le Grand, diffère de *A. foresiacum* par des proportions plus petites dans toutes ses parties.

A. foresiacum Le Grand — HAUTE-VIENNE : rochers de schiste au viaduc de Rocherolles, près de Bessines, vallée de la Gartempe (Simon). Rochers qui dominent la rive gauche de la Briance, au moulin de Saint-Paul (Leg. Lamy). — CREUSE : murs de la Chérotte cᵉ de Néoux (Rothkegel). — CORRÈZE : anfractuosités de gneiss au sommet du puy de Pauliac, gorge de Coiroux, rochers au-dessus du saut de la Bergère ; sur les murs au Vialard, A.R. ; sur les murs du village de Clairefage, C. (Rupin *sub nomine A. refractum* Lewe) ; Obazine, jardin de l'hôtel Saint-Etienne sur de vieux murs siliceux (Fourgeaud). — CONFOLENTAIS : coteaux de l'Issoire à Saint-Germain (Le Gendre). La plante de cette localité est subdivisée ainsi qu'il suit par M. Simon : 1° Frondes étroites, forme de passage vers *A. Halleri* ; 2° Stipe brun et non vert, lobules plus larges, forme rappelant *A. fontanum* et *Halleri* ; 3° Forme à pinnules presque indivises, rappelant l'*A. viride* (forme de jeunesse).

A. foresiacum var. *angustatum* Christ. — HAUTE-VIENNE : rocher vis-à-vis du moulin de Saint-Paul (Samie). — CONFOLENTAIS : rochers de la vallée de l'Issoire, sous le château. Variété de dimensions moins réduites que d'ordinaire ; l'étroitesse des frondes la rapproche de *A. Halleri*, mais les lobules et les dentelures sont du *foresiacum* (Simon).

1549. **A. Adianthum-nigrum** Linné (Doradille capillaire noire). — Vivace, Février-Novembre. Vieux murs, lieux frais.
CC. partout.

A. serpentini Tauch. — HAUTE-VIENNE : Ladapeyre cᵉ

d'Oradour-Saint-Genest (Chassat) ; Javerdat (Abbé Michel) ; tours de Chalusset (Le Gendre). — Corrèze : rochers, route de Bort sous Charluz (Gonod d'Artemare). — Confolentais : haies des vignes à Confolens, çà et là ailleurs, R. (Crévelier). — Nontronnais : Piégut (Soulat-Ribette).

A. Lamolleanum Héribaud. — Haute-Vienne : roches de serpentine de La Porcherie, Pierre-Brune, La Flotte, La Roche-l'Abeille, Tamizac (Lamy).

1550. **A. Ruta-muraria** Linné (Doradille nue des Murailles). — Vivace tout l'été. Vieux murs.

Haute-Vienne : Chalucet, Saint-Léonard, C. dans le département (Lamy) ; Oradour-sur-Vayres, Magnac-Laval, Javerdat, Pensol, entre Saint-Priest et Aixe, Limoges var. *angustifolia*, murs des bains chinois, etc. (Le Gendre) ; Saint-Sulpice-les-Feuilles (Joyeux) ; Saint-Bazile (Rodeau) ; l'Aumônerie c^e d'Aixe (de Villelume). — Creuse : Cat. Pailloux, AC. ; murs de l'église de Saint-Pierre-le-Guérétois, var. *dilatatum* (de Cessac) ; Aubusson (Jorrand et Frébault) ; Clairavaux (Pedon). — Corrèze : CC. (Rupin) ; Treignac (Le Gendre). — Confolentais : Confolens, Ansac, Oradour-Fanais, Montembœuf, Saint-Claud, etc. ; peu commun dans chaque station (Crévelier). — Nontronnais : CC. (Soulat-Ribette).

1551. **A. septentrionale** Hoffm. (Doradille septentrionale). — Vivace, tout l'été.

C. ou CC. partout, sauf dans le Nontronnais où la plante n'est signalée qu'aux environs de Bussière-Badil, sur les rochers granitiques bordant la Tardoire et le Trioux (Soulat-Ribette).

Var. *nana* Le Gendre. — Frondes et segments très courts. — Haute-Vienne : dans les fentes des rochers de serpentine de Pierre-Brune c^e de Magnac-Bourg.

1552. **A. Brenyi** Retz (Doradille de Breynius) *A. septentrionale* × *Trichomanes* Nyman. — Vivace, Juin-Septembre. Murs et rochers.

Haute-Vienne : village de Vieux près Ambazac, un seul pied dans le voisinage des *A. septentrionale* et *A. Ruta-muraria* (André). Ne serait-ce pas *A. Murbeckii* Dorfler ? Moulin des Roches en amont de la route de Bellac à Magnac-Laval (Simon) ; Limoges, rochers du Poudrier, rive droite de la Vienne (Cataly). — Creuse : R. Sous-Parsat, vieux murs à Mareilles (Faure) ;

Néoux, fissures des murs (Lafay). — CORRÈZE : Pauliac, sous le hameau de Bordebrune, C. ; village de Clairfage entre la Grafoulière et le Chastang (Rupin) ; Bort, sous les Orgues (Lamy) ; Corrèze, Nespoul (Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : Saint-Germain-sur-Vienne (Crévelier).

13. — SCOLOPENDRIUM

1553. **S. officinale** Smith (Scolopendre officinale). *Vulg* : Langue de cerf, Herbe à la rate. — Vivace, Juin-Septempre. Puits, murs humides.

HAUTE-VIENNE : Aixe, Saint-Léonard, Oradour-sur-Vayres, etc,. R. (Lamy) ; Saint-Bazile (Rodeau) ; Limoges (Abbé Lecler) ; Le Dorat, Nantiat, Folles (Le Gendre) ; Saint-Jouvent, Javerdat (Abbé Michel). — CREUSE : Cat. Pailloux, RR. ; La Souterraine, Grand-Bourg, Mouchetard, Vallières (de Cessac) ; Guéret (Filloux). — CORRÈZE : vallée de la Loyre, cirque de La Roche, Cousage, vallée du Sort et d'Entrecor (Rupin) ; Argentat à Vaurette, AR. (Vachal) ; murs d'une fontaine à Laborie de Naves ; dans une haie à Champeaux, route de Clermont (Fourgeaud et Dr Puyaubert). — CONFOLENTAIS : puits à Confolens, moulin de Vitrac (Crévelier) ; Chabanais (Le Gendre). — NONTRONNAIS : Thiviers çà et là dans le canton, Piégut (Soulat-Ribette).

S. dædaleum Willd. — Frondes une ou plusieurs fois bifurquées au sommet. — HAUTE-VIENNE : Le Dorat dans un puits (Chassat). — CONFOLENTAIS : Chasseneuil (Duffort).

14. — BLECHNUM

1554. **B. Spicant** Willd (Bledine en épi). — Vivace, Juin-Septembre. Bois marécageux, bords des étangs et des rivières.

CC. partout sauf dans le Confolentais où la plante est rare. — CONFOLENTAIS : Les Cheronnies ce d'Ambernac, Montembœuf, Mazerolles, Ansac (Crévelier) ; Confolens, le Mas du Breuil (Thibaud).

Comme la Scolopendre, le *Blechnum* se présente quelquefois sous la forme *dædaleum*.

15. — PTERIS

1555. **P. aquilina** Linné (Ptéride aquiline). *Vulg.* : Fougère commune, *Faougiro* en patois.

CC. partout sauf dans les terrains de Ligourite de la Haute-Vienne (Lamy).

Boreau dit que c'est sur de jeunes plants de *Pteris* venus sur des murs humides que l'*Aspidium regium β puteale* a été établi. Soulat-Ribette a constaté la présence de cette plante dans le Nontronnais.

16. — ADIANTUM

1556. **A. Capillus-Veneris** Linné (Adiante Capillaire). *Vulg.* : Capillaire de Montpellier. — Vivace, Juin-Septembre. Cavernes, murs humides, anfractuosités des rochers.

Corrèze : grottes de Bouquet des morts, de Bellet, dans la vallée de Planchetorte, AC. ; grotte de Saint-Robert près d'Ayen C. (Rupin). — Confolentais : vieux puits de Coulaurousseau (Thibaut).

17. — ALLOSURUS

1557. **A. crispus** Gr. et God. (Ptéride crépue). — Vivace, Juillet-Août. Rochers et éboulis des terrains granitiques.

Corrèze : Beynat, anfractuosité d'un rocher au sommet de Roche-de-Vic (Rupin).

Les fougères constituent une famille renfermant plus de 4.000 espèces. En raison de la beauté de leur feuillage, beaucoup de ces plantes sont recherchées dans les appartements et les serres. Les fleuristes les utilisent pour entourer les bouquets montés. Quelques fougères servent en médecine (les Polypode, Capillaires, Fougère mâle, etc.).

Famille CXVIII. – ÉQUISÉTACÉES

1. — EQUISETUM

1558. **E. arvense** Linné (Prèle des champs). *Vulg.* : Queue de rat. — Vivace, Mars-Avril. Champs humides.

Haute-Vienne : C. (Lamy) ; route d'Aixe, jardin de l'asile de Naugeat (Le Gendre) ; le Puy-Imbert (Vergnolle) ; Eymoutiers, CC. (Duris). — Creuse : Cat. Pailloux ; RR. Bonnat (de Cessac) ; Saint-Sulpice-le-Guérétois (Martin) ; Lavaveix-les-Mines, Sous-Parsat, Soumans, AR. (Lafay) ; Clairavaux (Pedon). — Corrèze : bords de la Corrèze, vallée de Chastanet, C. (Rupin) ; Argentat, Cueilles, Basteyroux, AC. (Vachal). — Confolentais : CC. (Crévelier). — Nontronnais : C. (Soulat-Ribette).

1559. **E. Telmateya** Ehrh. (Prèle d'ivoire). *Vulg.* : Prèle des ébénistes ; Prèle des marécages, Grande Prèle, Queue de cheval, Prèle fluviale. — Vivace, Avril-Juillet. Lieux marécageux, bords des fossés.

Corrèze : bords du chemin de Chazac à Larche, talus bordant la route de Cousages, Turenne près Lapeyrouse, route de Turenne à Noailhac ; le Peuch, AC. (Rupin).

1560. **E. Limosum** Linné (Prèle des bourbiers). — Vivace, Mai-Juin. Fossés, étangs, lieux fangeux.

Haute-Vienne : étang à Eyjeaux, Isle (Le Gendre) ; Oradour-sur-Vayres (Rodeau) ; CC. (Lamy). — Creuse : Cat. Pailloux, CC. (de Cessac) ; La Courtine (de Littardière). — Corrèze : Montplaisir, Soulier de Chasteaux au Blagour, Obasine, C. (Rupin). — Confolentais : Confolens, Lessac, Saint-Christophe, AC. (Crévelier). — Nontronnais : CC. (Soulat-Ribette).

1561. **E. palustre** Linné (Prele des marais). — Vivace, Mai-Juin. Bords des rivières, marais.

Haute-Vienne : C. (Lamy) ; Saint-Bazile (Rodeau). — Creuse : Cat. Pailloux, C. (de Cessac) ; Aubusson, C. (Jorrand et Frébault) ; Clairavaux AC. (Pedon). — Corrèze : vallée de Chastenet, de Planchetorte, Soulier de Chasteaux, Noailles, C. (Rupin). — Confolentais : bois des Roufferies, etc., AC. (Crévelier). — Nontronnais : C. (Soulat-Ribette).

Var. *polystachyum* Weigel. — Creuse : Saint-Sulpice-le-Guérétois (de Cessac).

1562. **E. hyemale** Linné (Prèle d'hiver). *Vulg.* : Prèle des ébénistes. — Vivace, Mars-Avril. Bois humides, lieux sablonneux.

Creuse : C. à Clairavaux (Pedon). — Corrèze : Beaulieu, île sous le pont, C. (Rupin) ; Argentat, Rebiège, R. (Vachal) ; bords de la Dordogne vers Ussel, C. (Lamy).

Les prâles servent à polir le bois ; elles sont utilisées en médecine.

Famille CXIX. — MARSILÉACÉES

1. — PILULARIA

1563. **P. globulifera** Linné (Pilulaire à globules). — Vivace, Juin-Août. Bruyères humides, marais, bords des étangs.

HAUTE-VIENNE : Veyrac, Saint-Léonard, Eybouleuf, etc., C. (Lamy) ; Darnac (Abbé Pinot) ; étang de Buat à Châlus (Soulat-Ribette) ; communal inondé l'hiver de Brétignolles ce de Vaulry (de Villelume). — CREUSE : Cat. Pailloux ; RR. marais de Chambraud (Pailloux) ; étang de Coudère, vis-à-vis Dompeix, près Saint-Vaulry (Désétang). — CORRÈZE : R. (Lamy). — NONTRONNAIS : environs de Piégut, bords du Trieux, grand étang de Saint-Estèphe, étang Groulier, etc. (Soulat-Ribette).

Plante sans utilité connue.

Famille CXX. — SALVINIÉES

1. — AZOLLA (1)

L'*A. filiculoides* Lamarck qui est une plante importée d'Amérique n'appartenant pas à notre flore indigène, a été rencontrée dans la HAUTE-VIENNE : à Limoges, près du square des Emailleurs (Braud), à l'asile de Naugeat (Le Gendre) ; au hameau de la Garde ce de Couzeix (Frère Gaston). Elle n'existe plus à Naugeat et il est probable qu'ailleurs aussi elle a disparu.

Plante sans utilité, nuisible en ce sens qu'elle détruit les autres plantes aquatiques et les poissons dans les fossés dont elle couvre la surface.

Famille CXXI. — LYCOPODIACÉES

1. — LYCOPODIUM (2)

1564. **L. Chamæcyparissus** A. Brown (Lycopode Cyprès). — Vivace, dans les bruyères.

CREUSE : Bruyères sur la route de Felletin à La Courtine (Dr Chaussat) ; entre les routes de la Courtine et du Mas d'Artige (Mourret) ; vallée de Clairavaux (Pedon). — CORRÈZE : dans les bruyères de la Haute-Corrèze, notamment à Neuvic (Lamy) ; près de Sornac (Gonod et Lachenaud) ; environs d'Ussel (Frère Gaston).

(1) V. *Revue scientifique du Limousin*, n° 115, du 15 juillet 1902.

(2) V. *Revue Scientifique du Limousin*, T. III, pp. 69, 103 et 320, T. VII, p. 287.

1565. **L. clavatum** Linné (Lycopode à massues). *Vulg.* : Mousse terrestre, Herbe aux massues, Lycopode officinal, Herbe de retourne, des égarés. — Vivace, Juillet-Octobre. Châtaigneraies, bruyères, bois des montagnes.

Haute-Vienne : Le Vignaud près La Jonchère, Saint-Léonard, Eybouleuf, Eymoutiers (Lamy) ; Coyol près Couseix (Brouard) ; le bois Châle (Duris) ; La Croix-Ferrée, Saint-Sylvestre, Razès (Abbé Lecler) ; Cromières ce de Cussac (Soulat-Ribette) ; Le Gervasson ce d'Ambazac, Dompierre, (Le Gendre) ; Roussac (de Villelume) ; Puy-Larue ce de Saint-Victurnien (Bazerd). — Creuse : AC. Guéret, Janaillat, Mouchetard, etc. (de Cessac) ; forêt de Châteauneuf (Joly de Sailly) ; bois de Provenchère ce de Gentioux (Jorrand) ; Saint-Martin-Sainte-Catherine ; Châtelus-le-Marcheix ; La Courtine (de Littardière) ; val de Clairavaux (Pedon) ; Saint-Pierre-le-Bost (Lafay). — Corrèze : AC. à Mareil, Madiolet, Aix, bruyères au-dessus de l'étang de Venard, etc. (Gonod d'Artemare). — Nontronnais : La Tricherie près Piégut ; RR. (Soulat-Ribette).

1566. **L. inundatum** Linné (Lycopode inondé). — Vivace, Juillet-Octobre. Bruyères humides, marais. — Haute-Vienne : marais de Saint-Pierre et de Saint-Léger-la-Montagne (Lamy) ; étang de La Crouzille ce de Saint-Sylvestre et prairies marécageuses à Malty ce de La Jonchère (Lachenaud) ; marais de Puymoreau ce de Saint-Yrieix (Descomps) ; Moissannes, Champnétéry (Van der Wœstyne). — Creuse : R. Chamberaud, Mareille, Sous-Parsat (Pailloux) ; étang de Coudert près Saint-Vaury (Desétang) ; Magnat (de Cessac) ; Gentioux, marais du Mazet, RR. (Jorrand et Frébault). — Corrèze : marais de la Haute-Corrèze à Meymac, Ussel, Eygurande, etc. (Lamy) ; Treignac (Lamy, Le Gendre) ; marais d'Orluc, canton de Bugeat (Dr Puyaubert) ; Châtaux ce de Saint-Paul (Lachenaud) ; Lapleau (Gonod d'Artemare).

1567. **L. Selago** Linné (Lycopode selagine). — Vivace, Juin-Septembre. Coteaux, rocailles, bois montagneux.

Corrèze : dans un champ stérile entre Neuvic et Saint-Angèle (Lamy).

Quelques espèces sont employées en médecine. Le *L. clavatum* fournit la poudre connu sous le nom de poudre de Lycopode.

Famille CXXII. — ISOÉTÉES

1. — ISOETES

1568. **I lacustris** Linné (Isoëte des lacs). — Vivace, Juillet-Octobre. Au fond des lacs.

Corrèze : dans un petit ruisseau à fond très bourbeux à Graffeuille ce de Champagnac-la-Noaille (Lachenaud).

1569. **I echinospora** Durieu (Isoëte à spores hérissées). — Vivace, Juillet-Septembre. Dans les lacs et les étangs.

Haute-Vienne : étang de Cieux (Durieu de Maisonneuve) ; étang de la Pêcherie à La Crouzille ce de Saint-Sylvestre (Lamy) ; étang de Sagnat ce de Bessines (Le Gendre). — Corrèze : étang des Oussines, marécages entre Bouroux et Les Chabannes ce de Tarnac (Gonod et Lachenaud).

1570. **I tenuissima** Boreau (Isoëte menu). *I. Chaboissæi* Nym. — Vivace, Juillet-Octobre. Etangs.

Haute-Vienne : étang du Riz-Chauveron (Chaboisseau).

I. Viollæi Hy. (Isoëte de Viollet). — Haute-Vienne : étang du Riz-Chauveron (Abbé Hy).

I. tenuissima var. *elongata* Le Grand. — Haute-Vienne : étang des Chézeaux (Le Grand).

Plantes sans utilité.

La famille des *Characées*, très intéressante et bien représentée en Limousin ne figure pas dans notre catalogue parce que, en 1892 — dans le *Règne végétal* — nous en avons publié une monographie très complète dont l'auteur est notre regretté confrère Soulat-Ribette. Mais, si quelque botaniste veut se livrer à l'étude de cette famille, nous sommes en mesure de lui fournir un exemplaire du travail de notre confrère.

* * *

Nous ne comptions pas terminer aussi promptement notre catalogue, parce que la guerre a eu une répercussion terrible sur le coût de l'édition des ouvrages scientifiques ; le prix de l'impression ayant triplé, nous pensions qu'à défaut des ressources nécessaires il nous faudrait encore trois années pour achever cette œuvre de longue haleine. Mais la *Caisse des recherches scientifiques* nous a alloué une subvention de 2.000 francs. Nous adressons la très vive expression de notre reconnaissance à la Fédération française des Sociétés d'histoire naturelle et aux personnes qui, en cette circonstance, nous ont accordé leur précieux concours.

En revanche, nous regrettons qu'il n'ait point été tenu suffisamment compte de l'appel adressé — dans la postface terminant le premier volume du catalogue — aux intellectuels, vivant à la campagne, en mesure de nous documenter. Bien faible a été le nombre des renseignements qui nous ont été transmis. Par suite, notre catalogue reste incomplet, mais tout au moins il servira de base aux recherches futures, car un jour — nous n'en doutons pas — de jeunes hommes, ayant le désir de connaître l'importance exacte du tapis végétal de notre région, viendront remplacer les vieillards qui disparaissent avec le chagrin de ne pas voir autour d'eux un nombre suffisant de successeurs préparés à utiliser leurs travaux et à les compléter.

Limoges, le 1er juin 1922.

Ch. Le Gendre.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU 2e VOLUME

CARTES

Imprimerie A. BONTEMPS, 13, rue du Consulat, Limoges

SUPPLÉMENT

AU

CATALOGUE DES PLANTES DU LIMOUSIN

Ch. Le Gendre

SUPPLÉMENT

AU

CATALOGUE DES PLANTES DU LIMOUSIN

OUVRAGE ÉDITÉ

PAR LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

ET D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DU LIMOUSIN

LIMOGES

—

Imprimerie A. Bontemps, 13, rue du Consulat

—

1926

SUPPLÉMENT

au

CATALOGUE DES PLANTES DU LIMOUSIN

PRÉFACE

Ainsi que nous le disions dans l'introduction à notre Catalogue des plantes du Limousin, ce n'est qu'après de longues hésitations que nous nous sommes décidé à publier ce Catalogue.

Nous savions parfaitement que notre œuvre serait incomplète, d'autant plus qu'à défaut de l'herbier Lamy, nous n'avions pu nous procurer un cahier de notes extraites de cet herbier dont l'existence nous était connue.

Le lecteur sait les motifs qui nous ont cependant conduit à ne pas retarder plus longtemps la mise à exécution de notre projet.

Or, alors que l'impression du premier volume du Catalogue était presque terminée, nous obtenions la remise du cahier vainement recherché depuis fort longtemps.

Sa lecture nous a immédiatement permis de constater qu'il y avait lieu de considérablement augmenter le travail publié par Lamy dans le *Guide de l'étranger*, dont l'édition remonte vers 1856, et dans une brochure du même auteur, publiée vers 1868, ayant pour titre : *Plantes plus ou moins aquatiques de la Haute-Vienne.*

Le cahier en question nous a grandement servi dans la rédaction de notre second volume, en sorte que le supplément dont nous commençons aujourd'hui la rédaction renfermera surtout des renseignements non compris dans le premier volume.

Toutefois, depuis la parution de notre travail, plusieurs botanistes nous ont fourni de nouveaux documents dont nous sommes heureux de pouvoir faire état.

Parmi ces botanistes nous citerons MM. Vergnolle, de Limoges ; Lafay, Sarrassat et Rothkegel, de la Creuse ; Fourgeaud, le D^r^

Puyeaubert et Bordas, de la Corrèze. J'ajoute M. Hoschedé, botaniste à Giverny, par Vernon (Eure) qui a publié, dans le *Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique* (année 1903, p. 193), des notes sur les plantes récoltées dans le Nontronnais.

Ainsi complété, ce supplément — joint au Catalogue — ne présentera pas encore la physionomie exacte de la région, mais pour être complet il faudrait attendre indéfiniment. En effet, dans un grand nombre de cantons des recherches sont à faire et ces recherches se font rarement ou plutôt jamais, la jeunesse se désintéressant actuellement des sciences naturelles pour se consacrer aux sports. Les progrès de l'agriculture modifient chaque jour le tapis végétal d'un pays, soit en raréfiant des plantes adventices, soit en en faisant apparaître de nouvelles, grâce à l'apport de la chaux et à l'importation de semences qui, mal triées, renferment des graines de plantes étrangères. Les chemins de fer, l'extension des villes, le dessèchement des marais, les travaux d'art sur les cours d'eau, etc., sont encore la cause de sérieuses modifications. Enfin certaines plantes américaines apparaissent tout à coup, se plaisent dans notre sol et deviennent souvent encombrantes.

Il faudra évidemment que, tous les 10 ou 15 ans, on publie un nouveau supplément. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas le droit d'y songer. Tout ce que nous demandons à la Providence, c'est qu'elle nous accorde le temps d'achever ce supplément.

Il nous reste à fournir quelques explications sur la façon dont nous comprenons sa rédaction.

Dans notre Catalogue, toutes les plantes constituant de bonnes espèces portent un numéro d'ordre. Nous allons reprendre tous les numéros comportant soit des observations, soit des stations nouvelles ou plus de précision dans les stations signalées, soit encore des rectifications d'erreurs qui nous ont échappé lors de la lecture des épreuves. Il sera facile de se rapporter à ces numéros et de voir les modifications à apporter au texte.

Par abréviation, nous n'ajouterons pas au nom de la plante le nom de l'auteur, sauf pour les plantes (espèces ou variétés) qui n'existeraient pas dans l'ouvrage.

Dans les premières pages du Catalogue nous n'avions donné que de très courtes descriptions. Sans nous étendre outre mesure, nous compléterons ces descriptions par l'addition des caractères qu'il nous paraît utile de connaître.

Limoges, le 1er Mars 1924.

Ch. Le Gendre.

Famille I. — RENONCULACÉES.

1. **Ranonculus hederaceus.** — Tiges radicantes; feuilles toutes réniformes à 5 lobes, le moyen entier ; fleurs blanchâtres à corolle égalant à peu près le calice.

HAUTE-VIENNE : A. C. dans les fossés et dans les rigoles des environs de Limoges (Brouard) ; Bussière-Galant (Lamy). — CREUSE : R. dans la partie supérieure de la vallée de Clairavaux (Pedon).

R. homœophyllus. — Feuilles ayant quelquefois 3 centimètres de diamètre, un peu peltées.

Ligne 5 : remplacer Feytiat par La Porcherie.

2. **R. Lenormandi.** — Lobes des feuilles crénelées à bec d'abord crochu puis allongé ; réceptacle glabre.

HAUTE-VIENNE : Dans presque toutes les mares montagneuses, Peyrat-le-Château, Plainartige, Saint-Hilaire-Lastours, Beauvais près Saint-Martial, Bussière-Galant (Lamy), bords du Vincou, à l'est de Nantiat (Soulat-Ribette) ; A. C. rigoles et fossés entre Nantiat et la Gare (Le Gendre). — CORRÈZE : Brive R., étang de Lachamp, Treignac, Bugeat, Bort (Rupin) ; vallée de Lissac, Donzenac (de Lépinay) ; Darazac, R. (Laygue).

3. **R. tripartitus.** — Carpelles à bec court ou nul. Réceptacle globuleux, hérissé.

HAUTE-VIENNE : Oradour-Saint-Genest, Dinsac (Ab. Pinot) ; fossés des bruyères du Ris-Chauveron (Chaboisseau). — CORRÈZE : Remplacer allée par vallée. — NONTRONNAIS : Environs de Pluviers (Soulat-Ribette).

4. **R. ololeucos.** — Feuilles flottantes à trois lobes en coin ; feuilles submergées capillaires multifides. Réceptacle poilu. ⊙.

HAUTE-VIENNE : Etang de la Crouzille ; dans un ruisseau près de la forêt de Bord ; dans l'étang des Sauvages, la feuille et le sommet des pédoncules sont remarquables par leur villosité (Lamy). Saint-Mathieu, Maisonnais (Soulat-Ribette). — NONTRONNAIS : remplacer Saint-Sauve par Saint-Saud.

Outre la var. *terrestris*, on peut rencontrer la var. *submersus* G. et Godr., plante complètement submergée dont toutes les feuilles sont découpées en lanières capillaires.

5. **R. confusus.** — CORRÈZE : remplacer du Bouroux par de Bouroux.

6. **R. aquatilis.** — Carpelles à bec très long ; réceptacle poilu.

R. submersus. — NONTRONNAIS : au moulin de Razac dans la côle (Soulat-Ribette).

R. peltatus. — NONTRONNAIS : Dans la côle au moulin de Razac, dans l'Isle, commune de Thiviers (Soulat-Ribette).

R. truncatus. — HAUTE-VIENNE : Dans le Taurion à Saint-Martin-Terressus, dans la Tardoire aux forges de la Rivière, bords de l'étang du Ris-Chauveron, au milieu de la Vienne près Verthamont, dans les eaux de la Benaize, ruisseau de Rougon près Saint-Léonard (Lamy). — CREUSE : Dans un ruisseau voisin de Vergnon près Bourganeuf (Lamy).

R. acutilobus. — Feuilles flottantes tronquées à la base. Vient dans les courants rapides.

CONFOLENTAIS : Confolens (Crévelier). — NONTRONNAIS : Dans le Trieux commune de Champniers (Soulat-Ribette).

7. **R. trichophyllus.** — Feuilles ne formant pas pinceau en sortant de l'eau. Carpelles à bec très court. Réceptacle hispide.

CORRÈZE : Remplacer village de Couze par dans la Couze (erreur de Rupin).

On rencontre quelquefois, mais rarement, des pieds poussant normalement, c'est-à-dire présentant quelques feuilles flottantes presque orbiculaires. C'est la forme R. *radians* Revel.

Var. *terrestris.* — NONTRONNAIS : Dans la côle au moulin de Razac (Soulat-Ribette).

8. **R. divaricatus** (*R. circinnatus*, Sibth. — Bien que figurant dans le catalogue de Rupin, sa présence aux environs d'Ussel nous paraît d'autant plus douteuse que c'est le F^re Georges qui a indiqué cette station.

9. **R. fluitans.** — Fleurs blanches à pétales dépassant beaucoup le calice ; carpelles rugueux à bec court ; réceptacle sphérique, velu. Varie rarement à quelques feuilles flottantes réniformes.

HAUTE-VIENNE : L'existence de cette plante dans les rivières du département a été confirmée par Soulat-Ribette ; nous ne l'avons pas trouvée. Salvaing nous l'a indiquée près de Saint-Yrieix dans la Loue et l'Isle, mais comme il ne nous en a pas adressé d'échantillons, nous craignons qu'il n'ait confondu *R. fluitans* avec *R. aquatilis.*

10. **R. aconitifolius.** — Tige de 5 à 12 décimètres, à rameaux lâches ; pédoncules et sépales pubescents. Carpelle glabre à bec recourbé.

Haute-Vienne : CC. Sur les bords de la Gartempe au-dessus de Saint-Sulpice-Laurière vers Rancon ; à fleurs très petites sur les bords de la Vienne à Eymoutiers (Lamy) ; Châteauponsac (Duchâteau) ; sous Condat (Brouard). — Creuse : Grand-Bourg (Lafay). — Corrèze : A. R. dans les environs de Brive, de Tulle et d'Argentat.

R. flexicaulis. — Remplacer Marin par Martrin. Cette variété est celle qu'on rencontre généralement dans nos montagnes.

Corrèze : Commune de Bort, dans les bois de Pierrefitte, vivant en colonies (Gonod d'Artemare).

12. **R. Flammula** (Olvo, Las douvas) Var. *tenuifolius.* — Haute-Vienne : Les Grands-Chézeaux, bords d'un étang. C. (Lafay). — Corrèze : Aubasine, fossés dans la prairie du Couvent (Fourgeaud).

Var. *inundata* (Le Gendre). — Tige allongée, flexible, presque linéaire au sommet, radicante aux nœuds ; feuilles lancéolées, dentées surtout au sommet, à dents obtuses, d'un beau vert. Forme que prend la R. flammette lorsque le pied est complètement couvert par l'eau.

Haute-Vienne : Les Courrières, commune de Limoges, dans l'eau d'une rigole (Vergnolle).

13. **R. Lingua.** — La seule station certaine de la Creuse est l'étang du Chancelier où la plante, ainsi que nous l'avons constaté, est abondante.

14. **R. Chærophyllos.** — Racine composée d'un faisceau de petits tubercules. Fleurs jaunes. Carpelles ponctuées à bec long, courbé.

Corrèze : Tulle, La Bachellerie, Croix-de-Bar, chemin de la Pépinière, Sérager (Fourgeaud). — Confolentais : Derrière le vieux château de Saint-Germain (Crévelier).

15. **R. nemorosus.** — Racine fibreuse ; tiges non radicantes, rameuses, multiflores. Feuilles à lobes presque tous obtus. Fleurs à pétales d'un jaune d'or. Carpelles arrondis et terminés par le style enroulé. Réceptacle hérissé de quelques poils.

Haute-Vienne : Forêt de la Chavanière près de Peyrat, Le Dorat, près du moulin de l'hôpital, sur la lisière d'un bois (Lamy). — Corrèze : Aubasine, prés humides au-dessus de la route de Coiroux (Fourgeaud).

R. Lecoqii Boreau (*R. nemorosus et vulgaris* Grenier). — Proportion plus grande de tous les organes ; tiges non radicantes,

pédoncule sillonné. Carpelles rétrécis dès leur moitié en un long bec recourbé.

Haute-Vienne : Bois du petit Confolens, arrondissement de Bellac (Simon).

16. **R. repens.** — Feuilles velues souvent tachées de noir et de blanc, à 3 et 5 folioles un peu pétiolées. Pédoncules sillonnés. Fleurs jaunes. Carpelles à bec assez long, un peu courbé.

R. repens var. *elatior* Gr. et Godr. — Corrèze : Tulle, dans les haies, vieux chemin de la Bachellerie, à la Pépinière, Serager (Fourgeaud).

17. **R. auricomus.** — Fleurs jaune d'or.

Haute-Vienne : Haies à Verneuil. C. (Malamas), rive droite de l'Aixette (et non rive gauche) (Lamy). — Creuse : Clugnat (Moret). — Corrèze : Lagarde, bords de l'étang (Fourgeaud). — Confolentais : Alloue (Crévelier) ; Villesanot près de Saint-Christophe de Confolens (Abbé Michel).

18. **R. acris.** — Vulg. bouton d'or. Couche-Louve. — Pédoncules arrondies. Carpelles glabres à bec recourbé plus court que la moitié du carpelle.

R. Boræanus. — Souche peu rampante. Feuilles à lobes très étroits, bien plus longs que larges. Pédoncules cylindriques non sillonnés. Carpelles à bec très court terminé par une petite pointe crochue qui disparaît à la maturité. Réceptacle hérissé de quelques poils.

Haute-Vienne : RR. dans les env. de Limoges, rive gauche de la Graine à Rochechouart (Lamy). — Corrèze : Tulle, Puy-Sainte-Croix (Fourgeaud).

R. vulgatus. — Haute-Vienne : Lieux frais près du moulin de Parpaillat, Forges de la Rivière, C. à Aixe, moulin de Saint-Paul, Isle, Gain, haies à La Roche-l'Abeille, Limoges, dans un pré près de Beaupeyrat (Lamy).

R. rectus. — Souche épaisse garnie de fibres ; tige creuse, droite, rameuse ; feuilles à lobes plus longs que larges ; pédoncule cylindrique non sillonné ; fleurs à pétales d'un jaune clair.

Var. *parvulus* Lamy. — Plante naine ; prés humides et pacages.

Haute-Vienne : La Roche-l'Abeille, c. sur les roches de Serpentine (Lamy).

R. Steveni. — Souche obliquement horizontale ; feuilles à lobes presque aussi longs que larges.

Haute-Vienne : Gain, commune d'Isle ; dans un pré à La Chapelle près Saint-Léonard (Lamy).

19. **R. bulbosus.** — *Vulg.* Grenouillette. — Feuilles pubescentes, pédoncules sillonnés, fleurs jaunes, carpelles à bec court, crochu.

R. albonævus Jordan. — Racines à bulbes gros; feuilles velues, tachées de blanc.

Corrèze : Tulle, près du Carmel (Fourgeaud).

20. **R. Philonotis** (*R. Sardous*, Crantz). — Racine fibreuse, feuilles radicales à 3 lobes obtus ; fleurs jaunes, carpelles tuberculeux sur les bords.

Haute-Vienne : Bussière-Poitevine, forme remarquable par ses tiges et ses feuilles presque glabres et très découpées (dans des marais argileux et non dans une mare) ; CC. dans les cours à Buxerolles près Magnac-Laval, aux environs de Saint-Barbant (Lamy).

Var. *parvulus.* — Haute-Vienne : Champs cultivés à Aixe (carpelles couverts de petits tubercules peu proéminants (Lamy).

21. **R. parviflorus.** — Racine fibreuse ; feuilles cordiformes orbiculaires à 3 et 5 lobes ; pédoncules opposés aux feuilles ; carpelles couverts de tubercules.

Haute-Vienne : Route de Saillat (Malamas).

22. **R. arvensis.** — Tige rameuse ; feuilles inférieures triséquées, à folioles en coin, subdivisées en lobes linéaires, les supérieures sessiles, à segments plus étroits. Réceptacle velu.

Haute-Vienne : Champs cultivés à Sussac, Beynac (Lamy). — Creuse : Guéret (Sarrassat), Ajain à Ville-Chabus, Pionnat à La Villatte-Sainte-Marie (Martin).

24. **R. sceleratus.** — Racine fibreuse, feuilles glabres, les radicales à 3 et 5 lobes, les supérieures tripartites, les florales entières. Carpelles nombreux en capitules saillants, oblongs à bec presque nul.

25. **Ficaria ranunculoides.** — Racine à fibres charnus ; tige rameuse, étalée ; feuilles souvent tachées de brun ou de blanc, sinuées-dentées ; carpelles pubescents.

F. ambigua. — Confolentais : A. C. au pied des haies et des rochers humides, à la base des coteaux de la Brousse ; sur les bords de la Vienne ; Ansac au-dessus de l'écluse (Crévelier).

26. **Adonis autumnalis.** — Feuilles multifides ; tige droite, rameuse ; pétales rouge-foncé, noirâtres à la base.

Confolentais : Saint-Laurent-de-Céris, Saint-Claud, Champagne-Mouton, etc. (Crévelier).

28. **Clematis Vitalba** (Guidaoubo). — Feuilles en panicules axillaires ; calice à 4 et 5 sépales pétaloïdes ; corolle nulle ou à pétales très petits. Carpelles terminés par une longue arête souvent plumeuse. Feuilles ordinairement opposées, quelquefois alternes, à une simple foliole très réduite ou à feuilles verticillées par trois (Hoschedé).

Creuse : A. R. dans les terrains granitiques de la Creuse : Dun, la Celle-Dunoise (de Cessac), Châtelus, Saint-Dizier (Dr Bussière), Chéniers-Lourdoueix, Saint-Pierre (Martin).

Genre *Thalictrum*. — Fleurs dépourvues d'involucre. Calice à 4 ou 5 pétales pétaloïdes. Corolle nulle. Carpelles sillonnés terminés par une pointe courte.

35. **Caltha palustris.** — Souche courte. Feuilles réniformes suborbiculaires, grandes, longuement pétiolées. Fleurs grandes.

C. palustris. Var. *minor* Lamy. — Plante grèle.

Haute-Vienne : La Jonchère, C. dans les marais au-dessous de la forêt de Crouzat près Beaumont (Lamy).

35 *bis*. **Eranthis hyemalis** Salis. — Plante glabre, hampe uniflore. Feuilles molles incisées multifides ; sépales jaunes. — Vivace, février-mars.

Creuse : Guéret, naturalisé sous un sapin à l'école normale d'instituteurs (Lafay).

36. **Helleborus viridis.** — Haute-Vienne : Environs de Limoges (Malinvaud) ; près de quelques habitations (Lamy).

37. **H. fœtidus** (Marchïoulé). — Haute-Vienne : d'après Lamy la plante récoltée à Boisseuil par Malinvaud serait *H. viridis*. — Creuse : Felletin à La Sagne, Lourdoueix-Saint-Pierre au pont de Chambon ; le Bourg-d'Hem entre le bourg et les Fougères et à Combraud entre Linard et Marval (Martin) ; Châtelus-Malvaleix (AC. Nadaud). — Corrèze : C. sur le chemin de Soulié à Laroche (Dr Laffon) ; Causses communes de Lissac et de Chasteaux (de Lépinay). — Confolentais : Chasseneuil, R. (Thibaud).

38. **Isopyrum thalictroides.** — Feuilles minces molles, une ou deux fois ternées, incisées.

Haute-Vienne : Rive gauche de la Vienne, près du confluent d'un petit ruisseau entre Saint-Léonard et Saint-Denis (Van der

Wœstine). — CORRÈZE : entre Single et Bort. — CONFOLENTAIS : Chantazac, près de la Charente, au bas du talus de la route de Confolens à Saint-Claud (terrain jurassique, Thibaud).

39. **Nigella damascena** (Ivrogné). — HAUTE-VIENNE : bords de la Vienne à Condat, à Panazol (Lamy). — NONTRONNAIS : La Roche-Beaucourt, Mareuil ; on trouve avec le type des fleurs pâles, semi-doubles (Hoschedé).

40. **Nigella arvensis.** — HAUTE-VIENNE : Champs au Poudrier, commune de Limoges, R. (Malamas).

41. **Delphinium Consolida.** — HAUTE-VIENNE : Moissons à Saint-Priest-Taurion, AR. (Malamas).

42. **D. Ajacis.** — Tige pubescente.

HAUTE-VIENNE : Moisson au Treuil, près Saint-Martial (Lamy). — CONFOLENTAIS : Confolens, dans un champ de blé (Crévelier). Présence accidentelle et sans fixité comme celle du reste des Nigelles et des Dauphinelles.

43. **Aconitum Lycoctonum.** — HAUTE-VIENNE : Près de Nouic, sur les bords de l'Issoire, au-dessous du village de Chez-Philippe (abbé Pinot).

44. **A. Napellus** (Clotchas). — HAUTE-VIENNE : Iles de Verneuil-sur-Vienne, RR. (Malamas).

45. **Aquilegia vulgaris.** — HAUTE-VIENNE : La Roche-l'Abeille, Saint-Martin-Terressus et ailleurs. (Fleurs remarquables par leur grandeur, dit Lamy qui ne pense pas que ce soit *A. subalpinus*. Nous y voyons au contraire, cette belle forme de l'*A. vulgaris* qui existe dans la Creuse et dans la Corrèze.

Var. *collina* Jordan. — NONTRONNAIS : Forme trouvée non loin de Nontron, au bord d'un ruisseau, au-dessous de Bord (Hoschedé).

Famille II. — BERBERIDÉES

47. **Berberis vulgaris.** — CREUSE : Sainte-Feyre, Poussanges (Lafay) ; un buisson très touffu sur la rive droite de la Creuse, en aval et à 300 mètres du pont de la route en sortant de Felletin et en allant vers la fontaine médicinale (Rothkegel).

Famille III. — NYMPHÉACÉES

48. **Nymphæa alba.** — Feuilles grandes, stigmates réunis en coupe à bords crénelés.

Haute-Vienne : Etangs de Saint-Bazile, des environs de Crosrieux près Linards, de la Tricherie et de Thouron, dans un étang près du village des Combes (Lamy).

49. **N. luteum.** — Pétales nombreux plus petits que les sépales. Fruit subconique.

Haute-Vienne : Etang de Thouron, de la Tricherie, AC. dans la Benaize près Saint-Martin-le-Mault, dans un ruisseau près Saint-Bazile, dans la Vienne près Parpaillat (Lamy) ; Le Dorat (abbé Rougerie) ; étang de Champnétéry (Van-der-Wœstyne). — Creuse : R. dans le Taurion, près de Bourganeuf (Lamy).

Famille IV. — PAPAVERACÉES

51. **Papaver** Rhœas. — Manque quelquefois, par exemple dans la Creuse à Néoux (Rothkegel).

52. **P. dubium.** — Haute-Vienne : L'Age-Barrière, commune de Saint-Ouen (Simon).

P. collinum. — Haute-Vienne : C. dans un champ aride près de Châteauponsac, Saint-Victurnien (Lamy).

P. Lamottei. — Haute-Vienne : Murs au Bas-Cluzeau près Isle (Lamy).

53. **P. Argemone** (Ander). — Feuilles pinnatipartites à segments lancéolés terminés par une soie. Capsule oblongue, claviforme.

Haute-Vienne : AC. dans les moissons dominant l'embouchure de la Sène près Droux, côtes d'Aixe, R. (Lamy).

53 *bis.* **P. micranthum** Boreau. — Diffère de P. *Argemone* par ses capsules obovales moitié plus courtes et par ses pétales très petits.

Nontronnais : Plateau d'Argentine près de la Roche-Beaucourt (Hoschedé).

55. **Meconopsis cambrica.** — Creuse : Rive gauche de la petite Creuse, au bas du château de Beauvais, commune de Bonnat (Sarrassat).

Famille V. — FUMARIACÉES

58. **Corydalis solida.** — Limoges sur un coteau dominant l'Aurance (Vergnolle) ; Saint-Junien : rive droite de la Glane

et rive gauche de la Vienne (abbé Michel) ; bois de Salvanet, rive gauche du Taurion, bois du Boucheron ; rive gauche de la Briance (Lamy) ; Corrigé, commune de Nantiat (de Villelume) ; Montbon, commune de Saint-Martin-le-Mault, sur les bords de la Benaize ; Les Courrières (Le Gendre). — CREUSE : Busseau, rive gauche de la Creuse, Bonnat sur la petite Creuse (Sarrassat).

59. **C. claviculata.** — HAUTE-VIENNE : Rochers en face le moulin de Saint-Paul (Lamy) ; rochers aux bords de la Vienne au-dessous de Condat (Le Gendre).

C. lutea. — CREUSE : Vieux murs près de l'église à la Souterraine. R. (Sarrassat, Lafay).

62. **Fumaria officinalis.** — *F. media.* Jardins à Rochechouart (Lamy).

Famille VI. — CRUCIFÈRES

66. **Sinapis arvensis.** — HAUTE-VIENNE : Le Dorat (abbé Pinot). — CREUSE : Gare de Moutiers-Rozeille (Rothkegel).

S. Schkuhriana Reichb. — Siliques glabres longues, grêles, toruleuses à la maturité.

HAUTE-VIENNE : Champ en friche près Condat (Lamy).

67. **S. alba.** — HAUTE-VIENNE : Limoges C. sur le talus du chemin de fer et dans le voisinage des usines placées le long de la Vienne (Lamy).

69. **S. nigra.** — HAUTE-VIENNE : Cette plante a été trouvée accidentellement dans un buisson, en face la porte du cimetière de Magnac-Laval (Lamy).

75. **Hesperis matronalis.** — HAUTE-VIENNE : A. C. à Magnac-Laval dans les haies (Lamy). — CORRÈZE : Commune de Mansac CC. (Malinvaud).

75 *bis.* **Malcolmia maritima.** — Existait autrefois dans les gazons de l'Evêché de Limoges (Lamy) ; Le Dorat (abbé Lecler).

79. **Barbarea vulgaris** (Tiran). — HAUTE-VIENNE : Commune de Lussac (Ab. Nadaud). — CORRÈZE : Saint-Cernin, A. C. aux abords des villages dans les terrains vagues et frais (Farges).

B. arcuata Reich. — Forme de *B. vulgaris* à fleurs grandes en grappes plus ou moins lâches. Siliques grêles, écartées.

HAUTE-VIENNE : Rive droite de la Tardoire à Saint-Bazile (Lamy).

B. stricta. — Haute-Vienne : Jardin du Treuil près Saint-Martial-de-Landouge ; La Chapelle près Saint-Léonard, Châteauponsac (Lamy).

80. **B. intermedia.** — Lussac, Saint-Martin-le-Mault (Ab. Nadaud) ; Maury près Condat, CC. près Saint-Junien, C. près de Droux ; La Chabroulie, commune d'Isle (Lamy).

81. **B. præcox.** — Rochers au moulin Halary près d'Isle.

Var. *longisiliqua* Jordan. — Siliques la plupart longues, étalées ou ascendantes.

Haute-Vienne : Dans une vigne près Magnac-Laval, bords de la Vienne au-dessous de Pagnac (Lamy).

84. **Sisymbrium Irio.** — Haute-Vienne : Corrigé c^e de Nantiat, au Clos (de Villelume). Station douteuse.

88. **Nasturtium silvestre.** — Haute-Vienne : Rive gauche de la Vienne à Chaillac, étang de l'Age près du Dorat (Lamy). — Creuse. : Bords de la Creuse à Busseau-d'Ahun, près de la gare (Rothkegel).

90. **Turrtis glabra.** — Haute-Vienne : Saint-Ouen (Ab. Nadaud). — Creuse : Néoux, Saint-Médard (abbé Nadaud) ; Busseau-d'Ahun : bois de sapins près le viaduc AC. (Lafay, Sarrassat) ; Le Martineix, commune de Moutier-Rozeille, Saint-Avit-de-Tardes, vers le hameau de Terteix (Rothkegel).

97. **Cardamine pratensis.** — Feuilles inférieures à segments pétiolulés ; feuilles supérieures à segments égaux.

C. udicola Jordan. — Fleurs petites, pâles, à siliques moins étalées que dans le type.

Haute-Vienne : Près des bords de la Vienne à Isle (Lamy).

C. dentata Schultes. — Forme de *C. pratensis* à feuilles caulinaires à segments lâches ; fleurs blanches ou rosées, grandes ; siliques redressées.

Haute-Vienne : Bords du Taurion au-dessous du bois de Tourniol (Malinvaud) ; Saint-Martin-le-Vieux (abbé de Cessac) ; non trouvée par Lamy.

99. **C. impatiens.** — Bois de Tourniol près Saint-Priest-Taurion ; AC. sur les bords de la Gorre et de la Vienne à Saillat près Saint-Junien (Lamy). — Creuse : Bords de la petite Creuse à Bonnat (Sarrassat) — Confolentais : Etangs de la forêt de Brigueil (Chouard).

101 *bis.* **C. resedifolia** Linné. — Racine épaisse ; tige de 2 à

10 centimètres. Pédoncules dressés ainsi que les siliques. Fleurs blanches. — Vivace. Juillet-août.

HAUTE-VIENNE : Sur un mur à Limoges à peu de distance du Pont-Neuf (Lamy). Plante des hautes montagnes trouvée accidentellement chez nous.

102. **Dentaria pinnata.** — CREUSE : Dans la vallée de Bauze, à Rochetaillade, bords de la Felletine (Jorrand et Frébaud). Bords de la petite Creuse à Montebras (Lafay). Bonnat, vers le château de Beauvais, rive gauche (Sarrassat). — CORRÈZE : R. dans un petit bois entre le moulin de Fournet et La Roche (Farges).

103. **Lunaria rediviva.** — CREUSE : M. Frébault a constaté, en 1914, que la station des Houllades avait été détruite par l'installation d'un barrage sur la Felletine. — CORRÈZE : Tulle, sur des vieux murs du Lycée (Fourgeaud).

104. **Alyssum montanum** (Thym blanc en patois). — Plante d'un vert blanchâtre, couverte de poils étoilés, denses, appliqués. Grappe fructifère lâche, allongée (Pébrillou blanc en patois).

A. saxatile. — C. sur un vieux mur qui borde la Tardoire ; Magnac-Laval (Lamy). Stations accidentelles probablement disparues.

105. **A. calycinum** (Alysson à calice persistant). — CORRÈZE : Chemin de Saint-Cernin au Soulié, sur un mur (Farges). Ussel. C. (F^re^ Georges).

106. **A. incanum.** — CREUSE : Décombres à Guéret, AC. (Lafay).

107. **Draba muralis.** — CREUSE : Gare de Guéret, au voisinage de la ligne du chemin de fer de Saint-Sulpice à Montluçon (Frébault, Sarrassat) ; Gourtille (Sarrassat).

108. **Draba verna.** — *Erophila majuscula.* — HAUTE-VIENNE : Parmi les rochers à Aixe (Lamy).

E. stenocarpa. — HAUTE-VIENNE : Dans un seigle près d'Aixe, mur à Pierrebuffière ; bords de la Vienne, nouvelle route d'Aixe au moulin Parent (Lamy). — CREUSE : Cette variété est très commune dans la Creuse (de Cessac).

E. leptophylla. — HAUTE-VIENNE : Allées à Gain, à Parpaillat, commune d'Isle (Lamy).

E. brachycarpa. — HAUTE-VIENNE : Murs, talus des routes. CC. (Lamy). — CORREZE : Route de Toulouse, après Saint-Antoine (Rupin).

E. hirtella. — Haute-Vienne : Sommet des coteaux de la Vienne après Saint-Léonard (Lamy). — Corrèze : Bords de la route de Turenne à Saint-Antoine. CC. ; Beaulieu, route de Sionnac. C. ; Turenne à la Meschaussée (Rupin).

E. glabrescens Jordan. — Hampes grêles, feuilles assez larges, silicules elliptiques, 20-24 graines.

Haute-Vienne : existe (Lamy). — Creuse : CC. (de Cessac).

E. breviscapa Jordan. — Feuilles courtes, assez larges, dentées, un peu tachées à la base ; silicules une fois plus longues que larges.

Haute-Vienne : Au pied des montagnes de Bersac (Lamy).

E. rurivaga Jordan. — Poils nombreux sur les feuilles, bifides ; silicules plus longues que dans la variété précédente.

Haute-Vienne : Coteaux des bords du ruisseau de Condat (Lamy).

109. **Roripa amphibia.** — Haute-Vienne : Etang de Lage près du Dorat (Lamy) ; bords de la Vienne à Verneuil (Malamas). — Creuse : Evaux (abbé Nadaud).

110. **R. nasturtioides** Spach. — Haute-Vienne : Limoges, bords de la Vienne à La Roche-au-Gô ; C. sur les bords de l'étang du Riz-Chauveron ; Saint-Junien, sur les graviers de la Vienne près de l'Ile Duperrat (Lamy) ; Limoges, au Puy-Imbert (Vergnolle) ; Bords de la Vienne à Verneuil (Malamas). — Creuse : La Bregère, en face La Corderie, commune de Néoux (Rothekegel) ; Glénic, bords de la Creuse (Lafay).

Var. *pusilla DC.* — Plante naine, à tige grêle et courbée.

Haute-Vienne : Aixe, Ambazac (Malinvaud).

111. **R. pyrenaica.** — Haute-Vienne : Bords de la Vienne à Saint-Junien (Lamy) et à Verneuil (Malamas).

Creuse : Les Mars, lieux incultes (Lafay).

115. **Bunias Erucago.** — Creuse : Gare de La Courtine (Sarrassat).

116. **Biscutella lævigata,** forme *Guillonii* Jordan, de la sous-espèce *B. varia.* Dumort, à feuilles profondément dentées et à tiges rameuses.

Nontronnais : Près de la voie ferrée au-dessous d'Argentine et sur le plateau de La Roche-Beaucourt (Hoschedé).

Var. *scabrida* Rouy à silicules scabres. — Nontronnais : à Argentine (Hoschedé).

117. **Iberis amara.** — Remplacer Pébrillon par Pébrillou.

Creuse : Cressat, dans les moissons (Picard). — Corrèze : au lieu de Lissac, Puy-Gérald, lire : Puy-Gérard commune de Lissac. Saint-Cernin. A. C. dans les champs calcaires du Causse (Farges). — Confolentais : Saint-Claud, Chasseneuil, Champagne-Mouton (Crévelier).

I. arvatica Jordan. — Forme à fleurs d'un tiers plus petites, à sépales souvent violacées ; silicules petites à lobes rétrécis au sommet.

Nontronnais : Villars (Vergnolle).

119. **Thlaspi arvense.** — Au lieu de : Bramo-tam, lire : Bramo-fam. — Cette plante, dit Lamy, est l'une de celles qui caractérisent la transition des terrains granitiques de la Haute-Vienne aux terrains calcaires de la Vienne.

Haute-Vienne : Champs cultivés aux environs de Lussac-les-Eglises ; dans les jardins du presbytère (Lamy, 1864) où nous l'avons retrouvé en 1886. — Confolentais : Remplacer R. par AC. — Nontronnais : Dans un jardin à Soudat, canton de Bussière-Badil (Soulat-Ribette).

120. **T. perfoliatum.** — Feuilles ovales, embrassantes, dentées, glauques. Silicules ailées, échancrées en cœur renversé ; style très court.

Corrèze : Saint-Cernin, AC. (Farges). — Confolentais : Chassenon, caves de Longea (Coq).

121. **Capsella Bursa-Pastoris.** — En patois Bourcho.

122. **C. rubella.** — Haute-Vienne : Bords de la route, près du moulin Patry et nouvelle route d'Aixe commune de Limoges ; sur un mur à Magnac-Laval (Lamy). — Creuse : Aubusson, route de Limoges (Rothkegel).

126. **Lepidium virginicum.** — Haute-Vienne : Ecrire Bussière-Galant au lieu de Bussière-Galand. — Talus du chemin de fer du Puy-Imbert, commune de Limoges (Vergnolle). — Creuse : AC. sur les voies ferrées à Felletin, Forgevieille et Saint-Sébastien (Lafay).

127. **L. campestre.** — Creuse : C. Guéret, talus de la voie ferrée (Lafay) ; voie ferrée près de la gare de Felletin (Rothkegel).

Var. *simplex Rouy.* — Nontronnais : Environs de Javerlhac (Hoschedé).

128. **L. Smithii.** — Haute-Vienne : Romanet-sous-Isle, Saint-Victurnien, Magnac-Laval, Bellac, Saint-Martin-le-Mault, etc. (Lamy). — Creuse : Néoux, Moutier-Rozeille (Lafay).

128 *bis*. **L. Draba** Linné *(Cardaria Draba* Desv.). — Tiges de 3-5 décimètres. Feuilles supérieures sagittées et pubescentes, les radicales pétiolées, oblongues. Fleurs blanches, nombreuses, en panicule. Silicules gonflées en forme de cœur. — Vivace, avril, juin.

HAUTE-VIENNE : Limoges, moulin Blondeau, chemin de Babylone (Vergnolle). — CREUSE : Sous-Parsat (Lafay). Aubusson, près de la gare, gare du Moutiers-d'Ahun (Sarrassat).

129. **Senebiera Coronopus.** — HAUTE-VIENNE : Le long d'un mur à Châteauponsac (Lamy). — CORRÈZE : Saint-Cernin, A. C. au bord des chemins et dans les jardins sablonneux (Farges).

129 *bis*. **Senebiera pinnatifida** DC. (Senebière pinnatifide). — Diffère de *S. Coronopus* par son calice persistant au lieu d'être caduc, par son style nul au lieu d'être saillant, par ses grappes fructifères non courtes, mais allongées, à pédicilles plus longs que les silicules. Silicules petites, bilobées, échancrées au sommet. Plante d'origine américaine naturalisée çà et là. — ⊙ juin, septembre, chemins, pied des murs.

HAUTE-VIENNE : Sur la nouvelle route d'Aixe, vers l'imprimerie Ardant (1901, Herb. Brouard).

130. **Rapistrum rugosum.** — CREUSE : Guéret, près de la route de La Souterraine, AC. (Lafay).

Famille VIII. — CISTINÉES

133. **Helianthemum vulgare.** — HAUTE-VIENNE : Prés secs de la Villedieu et de la Gandalonie près Magnac-Bourg ; bords de l'Aurence, R. (Lamy). — CREUSE : Guéret, terrains sabonneux (Lafay).

Var. *tomentosum Kock.* — CORRÈZE : Meymac, Millevaches (Gonod et Lachenaud).

135. **H. guttatum** mibler. — HAUTE-VIENNE : C. dans les lieux secs et sablonneux, notamment dans les Châtaigneraies. J'avais omis cette espèce dans mon catalogue parce que je n'avais pas mon herbier sous la main pour le consulter (Lamy). — CREUSE : rive droite de la Creuse, à Crozant (Sarrassat).

137. **H. procumbens.** — CORRÈZE : Saint-Cernin (Dr Laffon). Larche, aux rochers de Fournet et d'Achier (au lieu de : de d'Achier).

Famille IX. — VIOLARIÉES

140. **Viola Reichenbachiana** (violette des bois). — HAUTE-VIENNE : Bois des bords de la Briance, au-dessous du Boucheron, près d'Aixe (Lamy). Espèce beaucoup plus rare que sa variété *V. Riviniana* qui se rencontre à chaque pas, dit Lamy.

Viola *Riviniana*, var. *alba*. — HAUTE-VIENNE : Bois de Brignac commune de Royères (un seul pied, 1925. — Hétier).

P. 68, ligne 8. Remplacer *riviana* par *Riviniana*.

142. **V. canina,** forme V. *nemorum* Rouy et Foucaud (V. *nemoralis* Jordan). — Stolons garnis de fibrilles ; feuilles cordées ; éperon échancré.

HAUTE-VIENNE : Saint-Priest-Taurion (Hétier).

143. **V. lancifolia.** — HAUTE-VIENNE : Lande de Laforie, près Marval (Lamy). Les Roches, commune de Saint-Priest-Taurion (Hétier).

145. **V. virescens.** — CORRÈZE : Jauzac (de Lépinay).

La variété *scolophylla* existe à Saint-Cernin d'après le Dr Laffon.

148. **V. palustris.** — HAUTE-VIENNE : Marais de Gouillet (Lamy) ; Corrigé, bords de la Glayeule (de Villelume). — CREUSE : Etang de la Chaumette, commune de Saint-Alpinien (Rothkegel). — CORRÈZE : Cornil, bords de l'étang du Verdier. R. ; entre le moulin de Lachaud et le Puy de Lafourche, R. ; au-dessous du Puy d'Urlan, près la Bitarelle, AC. (Rupin) ; Darazac, AC. (Laygue).

Var. *dimorpha* Rouy. — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, Aulnaie de l'étang du Pré et près du Défends (Chouard).

151. **Viola arvensis.** Penchado en patois

V. segetalis. — HAUTE-VIENNE : Bessines, le long des chemins et des moissons, à éperon dépassant les appendices, à sépales à peine ciliés, à fleurs grandes ; pelouse sèche dans le voisinage de l'embouchure de la Sène, près Droux, à fleurs petites ; bord d'un champ de seigle à Eymoutiers, à éperon dépassant les appendices, à sépales un peu ciliés (Lamy). — CREUSE : Bourganeuf (Lamy).

V. gracilesens. — HAUTE-VIENNE : Champs à Limoges, pentes herbeuses le long des chemins à Eymoutiers (Lamy).

V. Deseglisei. — HAUTE-VIENNE : Moissons au Cluzeau, près Droux (Lamy) ; Oradour-sur-Vayres (Le Gendre). — CONFOLENTAIS : Champs aux Rouffertes (Crévelier).

152. **V. saxatilis.**

V. Provostii. — Creuse (dans Rouy).

V. peregrina. — Creuse : Saint-Vaury (note de de Cessac à Lamy (1858).

V. Paillouxi. — Creuse : Champ près de l'étang du Chancelier, commune de Saint-Fiel (Le Gendre et Sarrassat).

Famille X. — RÉSÉDACÉES

154. **Reseda lutea.** — Haute-Vienne : Oradour-sur-Glane dans le bourg, sur le bord des chemins (Lamy). — Corrèze : Saint-Cernin (Dr Laffon), Lissac, Chasteaux (de Lépinay). — Creuse : Moutier-Rozeille, voie ferrée à 200 mètres de la gare en allant sur Felletin, sur la voie de garage (Rothkegel). — Nontronnais : Villars (Vergnolle).

156. **R. luteola.** — Haute-Vienne : Cours à Azat-le-Riz ; lieux pierreux à Eymoutiers (Lamy).

Famille XI. — POLYGALÉES

158. **Polygala vulgaris.**

P. oxyptera. — Creuse : Environs de Felletin (Rothkegel).

P. depressa. — Haute-Vienne : Dans une lande près Saint-Martial-de-Landouge ; parmi les sphaignes, dans un marais près Surdoux ; pacages près du Monteil, commune de Ladignac (Lamy) ; sur la rive droite de la Vienne, dans la partie sèche d'un bois près de la gare du Chalard, pieds à fleurs blanc-bleuâtre ou à fleurs blanches (Le Gendre) ; bruyères à Eymoutiers, R. (Duris). — Creuse : Catalogue Pailloux, CC. (de Cessac) ; environs de Felletin (Rothkegel). — Corrèze : Treignac (Le Gendre)

159 *bis. P. amarum* Linné (Polygala amer). — Plante à saveur amère ; bractées assez persistantes, plus courtes que le pédicelle à l'anthèse ; fleurs bleues ou bleuâtres à ailes à 3 nervures ; capsules assez grandes. — Vivace, mai, août ; lieux humides.

Confolentais : Près de l'étang de la forêt de Brigueil (Chouard).

Famille XII. — DROSERACÉES

160. **Drosera rotundifolia.** — Haute-Vienne : Prés marécageux, au village des Combes, près la gare de la Farge, CC. ; pacages tourbeux, commune de Jabreilles (Lamy). — Creuse :

Néoux (Rothkegel). — Corrèze : Vallée de Planchetorte. C. Sainte-Féréole, étang de Bas-Champ, C. ; Cornil, bois de Leix (Rupin) ; Ussel, C. dans les environs (Fre Georges). — Confolentais : Brigueil, bords des étangs de la Jarodie et de la Boulonnie (Chouard). — Nontronnais : CC. dans les marais spongieux des environs de Jumilhac-le-Grand et de Lanouaille (de Biran *apud* des Moulins).

161. **D. intermedia.** — Haute-Vienne : Bords de l'étang de Cordelas, commune de Panazol, Coyol, La Chapelle, Jabreilles, Bussière-Galant, Lafarge ; dans les marais près de l'étang de la Crouzille (*forma* Lamy). — Creuse : Saint-Priest-le-Bost, lieux tourbeux, A. R. (Lafay) ; Guéret, A. C., dans les terrains tourbeux de la zone nord du Maupuy (Sarrassat). — Corrèze : Bords du petit ruisseau qui descend du Puy de Pauliac sur la route d'Aubazine, A. C. ; Beynat, A. C. ; Cornil, bois de Leix, C. (Rupin) ; Darazac, A. C. (Laygue) ; Ussel, C. ; Bort, route de Champ, C. (Fre Georges) ; marais et tourbières à Meymac et à Millevaches, C. (Gonod d'Artemare et Lachenaud) ; Graffeuille, commune de Champagnac-la-Noaille (Lachenaud) ; CC. dans les marais, aux environs de Treignac (Le Gendre). — Confolentais : Brigueil, étang de Villars et de La Boulonnie (Chouard).

162. **D. longifolia.** — Creuse : Marais tourbeux à Saint-Martial-le-Vieux (Salagnac), station à confirmer les échantillons récoltés ayant été égarés.

M. Chouard a récolté, en 1920, à l'étang de la Boulonnie, dans la forêt de Brigueil (Confolentais), parmi des *D. intermedia*, et à environ 500 mètres du *D. rotundifolia*, un drosera de petites dimensions, à feuilles petites, allongées, se rapprochant des feuilles du *D. intermedia.* La plante montrée à Jeanpert, ce botaniste — aujourd'hui malheureusement décédé — y avait reconnu un hybride qui était pour lui le *D. intermedia-rotundifolia.* Ce n'est pas, en effet, le *D. Beleziana (D. rotundifolia-intermedia)* qui a des feuilles suborbiculaires brusquement contractées en pétioles. Avant de donner une place dans notre flore à cet hybride, il conviendrait de le rencontrer sur d'autres points où les *D. rotundifolia* et *intermedia* sont en mélange.

Famille XIII. — CARYOPHYLLÉES

164. **Cucubalus baccifer.** — Nontronnais : Villars (Vergnolle).

165. **Silene cretica.** — Cette plante ne peut être rencontrée chez nous que très accidentellement. D'origine orientale, elle a été importée en France avec la graine de lin.

169. **S. nutans.** — HAUTE-VIENNE : Rochechouart (Lamy) ; Eymoutiers (Duris) ; Nedde (Pouyaud). — CREUSE : Vieux murs à La Courtine (de Littardière).

171. **S. gallica.** — HAUTE-VIENNE. — Près de Puy-Cheny, entre La Meyze et La Farge (Lamy) ; La Roche-l'Abeille (Fre Gaston).

Var. **agrestina** Jord. et Four. — Feuilles oblongues spatulées ; fleurs assez grandes ; calices fructifères dressés.

NONTRONNAIS : Javerlhac, vers la « Petite Forêt » (Hoschedé) S. var. à fleurs d'un rose carné).

173. **Lychnis Coronaria.** — HAUTE-VIENNE : R. dans un pré, près du moulin de Lacote à Rochechouart (Lamy). — CREUSE : Anzême, sur des rochers, au voisinage des habitations (Sarrassat). — NONTRONNAIS : Naturalisé çà et là (Soulat-Ribette).

176. **L. vespertina.** — Ligne 23 de la page 86 : *L. verperlino-diurna* et non *L. vesperlina-diurna.*

178. **Saponaria officinalis.** — CREUSE : Au pied des tours de Crocq (Rothkegel) ; talus du chemin de fer près de la place Villeneuve, sur des scories de l'usine Sallandrouze à Aubusson (Jorrand et Frébault).

En patois le *Lychnis Githago* se dit *hiélo.*

181. **Gypsophila muralis.** — Aux deux variétés indiquées dans le catalogue, il convient d'ajouter la suivante à laquelle on reportera la plante du Ris-Chauveron, désignée sous le nom de var. *parviflora* (Lamotte).

Var. *minima* Le Gendre. — Petite plante grêle, très peu rameuse souvent à tige unique ou ramifiée seulement au sommet plus petite dans toutes ses parties que le type.

C'est la forme que prend la plante dans les sables.

182. **Dianthus prolifer** (Tous les œillets, en patois uli ou carafé.

Var. *uniflora.* — CREUSE : Glénic, rochers près le pont de la Creuse (Lafay).

183. **D. Carthusianorum.** — Ligne 10 de la page 89 ; remplacer dentés par denses.

HAUTE-VIENNE : Prairie au-dessous de Châteauponsac, rive droite de la Gartempe, près du Pont-Rompu commune de Solignac (Lamy). — CREUSE : Aubusson, Ahun, Cressat, Saint-Laurent, Glénic, etc. (de Cessac).

184. **D. Armeria.** — Haute-Vienne : Limoges, Le Dorat (ab. Lecler). — Creuse : Cat. Pailloux, AC. Chambon, Châtelus, Alleyrat, Saint-Fiel (de Cessac) ; Moutier-Rozeille (Rothkegel). — Corrèze : Brive, Le Burg, Objat, Juillac (Rupin) ; Argentat, Croisy, côte de Cueilles (Vachal) ; C. à Ussel (Fre Georges) ; Moriolles (de Lépinay) ; Aubazine, chemin du Presbytère (Fourgeaud). — Confolentais : Confolens, Montembœuf, La Péruse, etc. (Crévelier). — Nontronnais : Piégut, étang de La Tour (Soulat-Ribette).

185. **D. silvaticus.** — P. 90, ligne 5 : *silvaticus* et non *silvaticus*. Haute-Vienne : Saint-Martin-Terressus sur les bords du Taurion, Bellac sur la route qui conduit à Berneuil (Lamy) ; bords de la Valoine au Chatenet (ab. Lecler).

188. **D. Caryophyllus.** — Haute-Vienne : Au sommet non des tours de Châlus mais de la tour qui est dans l'intérieur de la ville). — C. à Bellac près de la promenade (Lamy).

191. **Sagina subulata.** — Haute-Vienne : Saint-Barbant, landes incultes, C. (J'ai trouvé sur des roches de serpentine, voisines de Champagnac-la-Rivière, rive gauche de la Tardoire, quelques individus de cette espèce dont les calices n'avaient que quatre sépales et les corolles que quatre pétales (Lamy).

S. lemovicenses et non *lemovinenses*. — Même rectification à faire ligne 3, page 94.

192. **S. procumbens.** — Haute-Vienne : roches de serpentine Pierre-Brune (Lamy).

Les individus appartenant à la section α. *corollina* (et non *corallina*) est AC. dans la Corrèze à Meymac et à Millevaches (Gonod d'Artemare et Lachenaud).

193. *S. apetala.* — Quatre pétales bifides ou nuls.

Haute-Vienne : Limoges, rue Beaupeyrat contre un mur, cc. murs à Gain (omis dans mon catalogue par simple oubli, Lamy). Après Pont-à-La-Dôge, etc., ajouter : de Cessac.

β. *imberbis.* — Tiges partant du collet de la racine ; pétales nuls.

Haute-Vienne : Javerdat (abbé Michel).

S. Lamyi. — Plante toujours glabre, jamais glanduleuse ou ciliée.

Haute-Vienne : roches de serpentine de la Roussille (Lamy). — N'a pas été trouvée à La Roche-l'Abeille par Lamy ; peut cependant s'y rencontrer en raison de la similitude du terrain.

194. **S. ciliata.** — Dans la Haute-Vienne, dit Lamy, la forme presque glabre est plus commune que la forme pubescente et glanduleuse.

Haute-Vienne : Magnac-Bourg, roches de serpentine des landes de Pierre-Brune et du Cluzeau ; au-dessous des tours de Chalusset, chaussée d'un petit étang près de Saint-Priest-sous-Aixe ; sur quelques coteaux de la rive gauche de la Briance, près du moulin de l'Aiguille ; au moulin du grand étang de Fleurat, près Lafarge (Lamy). — Creuse : Bourganeuf, sur les bords du Taurion (Lamy).

S. filicaulis. — Haute-Vienne : Le long d'une haie près de Saint-Junien (Lamy).

De Lépinay a signalé l'existence de *S. stricta* Fries dans la Corrèze à Groschamp, commune de Beynat. C'est certainement une erreur, cette plante — var. de *S. maritima* — ne pouvant être rencontrée que sur les bords de la mer.

197. **Arenaria leptoclados.** — Haute-Vienne : Coteaux de Saint-Amand, près Saint-Junien ; ruines de Lavaupot, près Saint-Sulpice-les-Feuilles ; étang du Ris-Chauveron ; Le Dorat ; forges de La Rivière (Lamy qui dit que cette espèce est plus rare que *A. serpyllifolia*).

197 *bis*. **A. controversa** Boiss. — Plante multicaule à tiges ascendantes ; feuilles subtrigones, carénées en dessous ; pétales plus longs que le calice. — ⊙ mai-juillet. Champs en friches.

Nontronnais : environs de Mareuil (Hoschedé).

200. **Stellaria nemorum.** — Haute-Vienne : Le Palais (Lamy) ; sous Saint-Denis-des-Murs (Van-der-Wœstyne). — Creuse : supprimer Le Palais.

201. **S. media.**

S. neglecta. — Haute-Vienne : au pied d'un rocher de la rive gauche de la Vienne près du pont de Saint-Junien (Lamy).

204. **S. graminea.** — Cette espèce présente d'assez nombreuses variétés. Nous avons parlé dans notre catalogue de : α. *communis*, β. *latifolia*, δ. *macropetala*. Nous ajoutons la var. *brevifolia* Wallr., à laquelle Rouy donne les caractères suivants : Plante basse, verte, grêle ; feuilles courtes, moins étalées, les inférieures ovales ou obovales obtuses, les autres lancéolées, mucronées ; pétales dépassant le calice.

Haute-Vienne : Bords de la Vienne à Saint-Junien, C. (Lamy).

L'abbé Lecler avait relevé la présence, au Dorat, d'une stellaire qu'il avait appelée *S. graminea* β. *palustris* et qu'il caractérisait

ainsi qu'il suit : Tiges faibles de 40 à 60 centimètres, un peu glauques ; pétales souvent beaucoup plus longs que le calice. N'ayant pas vu la plante nous ne pouvons nous prononcer, mais nous pensons cependant qu'il s'agit de *S. palustris* Ehrh.

Dans *S. graminea*, Crévelier avait distingué, aux environs de Confolens, les deux variétés à corolle dépassant largement le calice et à corolle à peine plus grande que le calice.

207. **Mœnchia erecta.** — Haute-Vienne : Chalusset, près le Vigen, Bersac (Lamy). — Creuse : Courtille, commune de Guéret, talus à Guéret (Sarrassat).

210. **Cerastium glomeratum.** — Haute-Vienne : Limoges, bords de la Vienne dans le pré Parent, nouvelle route d'Aixe ; prairie de Gain, près Isle ; coteau de Châteauponsac (Lamy).

211. **C. brachypetalum.** — Haute-Vienne : Parmi les ruines du château de La Roche-l'Abeille et au-dessous des tours de Chalusset (Lamy).

214. **Malachium aquaticum.** — Haute-Vienne : Bords de la Gartempe ; Aixe bords de la Vienne, lieux herbeux et frais près du pont de l'Aixette (Lamy) ; Le Dorat (Ab. Rougerie et Lecler). — Creuse : Forêt de Parnac, commune de Chambon-Sainte-Croix (Martin) ; dans un fossé près de Courtille commune de Guéret (Sarrassat).

215. **Spregula arvensis** (Tchachtrol en patois). — Haute-Vienne : endroit aride et sablonneux à l'étang du Chêne, près Grandmont, à graines glabres non munies de papilles (Lamy).

« La Spergule, dit Lamy, ou Spargoute à graines noires tout à fait lisses et sans papilles, n'est qu'une variété du *Spergula vulgaris*. J'en ai acquis la certitude, ayant trouvé sur le même pied des graines lisses et d'autres munies de papilles blanchâtres. »

216. **S. pentandra** (chachaou en patois).

β. *Morisonii.* — Haute-Vienne : Coteaux secs à Bersac, Saint-Léonard, Saint-Léger-la-Montagne, Saint-Junien (Lamy). — Creuse : Bourganeuf (Lamy).

Genre 17 : *Spergularia* et non *Specularia.*

218. **S. rubra.**

Var. *serpentini* au lieu de *serpentina.*

Famille XIV. — ÉLATINÉES

220. **Elatine hexandra.** — Plante et non plants.

Haute-Vienne : Etang de Gouillet, près Saint-Sylvestre, des Roches, près Nieul. La longueur des tiges est très variable ; elle est souvent de moins d'un centimètre dans les terrains inondés et très sablonneux (Lamy).

LINÉES

221. **Linum angustifolium** (Li en patois, tous les lins).

Haute-Vienne : C. dans un pré sec et élevé au Vigen (Lamy). — Corrèze : Saint-Cernin (Docteur Laffon).

Linum usitatissimum. — Trouvé une seule fois dans les moissons à Mouchetard (de Cessac).

222. **Linum alpinum.**

Var. *Læve* Scopoli. — Sépales inégaux ; feuilles lancéolées-linéaires.

Nontronnais : Plateau de La Roche-Beaucourt (Hoschedé).

Var. *collinum* Guss. γ. *Loreyi* Jordan. — Feuilles linéaires rapprochées ; capsules grosses, subglobuleuses, en grappes courtes.

Nontronnais : Derrière Argentine, près La Roche-Beaucourt (en mélange avec une sous-variété *minor* Rouy, à tiges basses, uniflores Hoschedé).

224. **L. gallicum.** — Corrèze : Commune de Mansac (Malinvaud).

226. **L. Salsoloides.** — Nontronnais : Au-dessous de La Croix-Saint-Jacques, près Thiviers (Vte de Villelume).

Famille XVIII. — MALVACÉES

233. **Malva Alcea.** — Haute-Vienne : Var. *fastigiata*, Limoges, près d'un bois, dans un pré près de La Couture (Lamy). — Corrèze : Var. *intermedia*, dans les environs de Neuvic (G. d'Artemare).

Hibiscus trionum. — Haute-Vienne : Naturalisé dans les jardins du grand séminaire de Limoges (abbé Lecler). — Creuse : Je l'ai vu se reproduire longtemps dans mon jardin au Grand Bourg (de Cessac).

Famille XIX. — GÉRANIACÉES

238. **Geranium pyrenaicum.** — Haute-Vienne : Juriol, près du Palais, Gain, près d'Isle, Limoges, au-dessus du jardin Poumeau (Lamy).

240. **G. dissectum.** — Herbo del mal tséitiou (herbe du mal chétif, le muguet). Le *G. dissectum* est réputé mâle (employé pour les garçons) ; le *G. lucidum*, réputé femelle, s'emploie contre le muguet pour les filles.

244. **G. sanguineum.** — Corrèze : R. dans un bois avoisinant le hameau du Causse ; à la grotte du Roc-Blanc dont les abords en sont abondamment pourvus (Farges).

247. **G. silvaticum.** — Haute-Vienne : C. dans un pré au-dessous du village des Combes, commune de Saint-Léger-la-Montagne (Lamy). — Creuse ; Busseau, rive droite de la Creuse, en aval (Sarrassat).

252. **G. purpureum.**

Var. *minutiflorum.* — Haute-Vienne : L'Aiguille, près Limoges, à la base et au-dessus du viaduc sur la rive gauche de la Briance, terrain rocailleux (Le Gendre).

254. **Erodium pimpinellifolium.**

E. triviale. — Haute-Vienne : Eymoutiers, champs cultivés, pelouses sèches. C. (Duris) ; commune de Saint-Yrieix (Lamy). — Corrèze : Commune de Lissac, C. pont de Brive (de Lépinay).

E. commixtum. — A été indiqué dans son catalogue des plantes rares, par Malinvaud, comme existant dans la Haute-Vienne).

Famille XX. — HYPÉRICINÉES

256. **Hypericum hirsutum.** — Haute-Vienne : Peu commun dans le département (Malinvaud).

258. **H. tetrapterum.** — Haute-Vienne : Au Breuil-Lavergne, près l'étang ; bords d'un petit ruisseau au moulin de Saint-Paul, AC. ; La Roche, commune de Ladignac (Lamy).

259. **H. quadrangulum.** — Corrèze : Aubazine, chemin du presbytère (Fourgeaud).

H. Deselangsii α genuinum Edm. Bonnet (*H. perforato-tetrapterum* Michal). — « C'est la plante, dit Lamy, désignée par erreur

dans mon catalogue sous le nom de *H. quadrangulum*, espèce qui, je crois, n'a pas encore été trouvée dans la Haute-Vienne. Il se distingue facilement par ses tiges élancées, munies de quatre angles dont deux peu marqués et deux autres moins saillants que dans *H. tetrapterum*. Feuilles moins translucides que dans *H. perforatum*. Sépales longuement acuminées. Pétales couverts de linéoles noires comme dans *H. lineolatum*. »

HAUTE-VIENNE : Dans les prés au Vigen, à Chalusset, bords de la Briance, au moulin d'Arliquet sur les bords de l'Aurance, bords de l'Aixette à Aixe (Lamy). — CREUSE : Bourganeuf (Lamy).

260. **H. perforatum.** — HAUTE-VIENNE : C.C. à Limoges (Lamy).

H. lineolatum. — Diffère du précédent non seulement par des fleurs marquées en dehors de lignes noires allongées, mais aussi par des feuilles moins translucides.

HAUTE-VIENNE : C. à Saint-Léonard, Saint-Just, Royères, etc. (Lamy). — CREUSE : Anzême (Renauld *in* Martin).

H. microphyllum. — HAUTE-VIENNE : Isle, coteaux secs, AC.

261. **H. humifusum.** — Cette plante pilée dans un mortier et appliquée sur une coupure passe pour cicatriser rapidement la plaie.

Var. *ambiguum.* — HAUTE-VIENNE : Isle, chemin qui conduit à la nouvelle route d'Aixe (Vergnolle).

263. **Androsæmum officinale.** — HAUTE-VIENNE : Bords de la Vienne au-dessous de Saint-Léonard et bords de la Maude sur divers points (Lamy) ; Vaury, forêt des Allois commune de La Geneytouse (de Villelume). — CORRÈZE : Bords de la Vézère à Treignac, bois des serpents (Bordas).

264. **Helodes** (ou **Elodes**) **palustris.** — CORRÈZE : Mares de Tujac, AC. ; Beaulieu, C. ; Aubazine, Sainte-Féréole, C. ; Cornil, Rabès, Servières, Mercœur (Rupin) ; Darazac (Laygue) ; route de Tulle sous la grange du Couvent (Fourgeaud) ; C. dans les prairies humides des environs d'Ussel (Gonod d'Artemare).

Famille XXI. — ACÉRINÉES

L'*Acer Negundo Linné* existe sur les bords de l'Aurance, sous le mas de l'Aurence, commune d'Isle (Vergnolle).

268. **A. monspessulanum** δ. **dentatum** Rouy. — Feuilles de 3 à 4 centimètres de long sur 5 à 6 centimètres de largeur, à lobes ovales dentés.

NONTRONNAIS : Plateau d'Argentine, près La Roche-Beaucourt (Hoschedé).

Famille XXIV. — BALSAMINÉES

270. **Impatiens Noli-Tangere.** — Nous citons ci-après quelques-unes des localités où l'on trouvera cette jolie plante :

HAUTE-VIENNE : Bords de la Vienne, de la Briance, du Taurion, de la Gartempe, Saint-Sulpice-Laurière (Lamy) ; Saint-Victurnien (Le Gendre) ; Nedde, bois de Verviale (Pouyaud) ; en face la papeterie de Balledent (Duchâteau). — CREUSE : Bois de Fayolle, bords de la route de Savennes ; C. dans la forêt (Le Gendre) ; Clairavaux (Pedon), Aubusson (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : Le Périer, commune de Mansac (Malinvaud) ; Treignac, bords du ruisseau de Lambre (Bordas) ; bords de la Corrèze, Beaulieu, etc. (Rupin). — CONFOLENTAIS : ruisseau de Négrat (Thibaud). — NONTRONNAIS : AC. à La Nouaille (de Biron).

Famille XXV. — OXALIDÉES

272. **O. Acetosella** (Las Ozeillas). — HAUTE-VIENNE : Le Chalard, commune de Bujaleuf, au bord de l'eau (Le Gendre) ; ruisseau se jetant dans la Couze (Simon) ; Nantiat bords du Vincou (Soulat-Ribette). — CREUSE : La Courtine (de Litardière) ; Saint-Sulpice-le-Guérétois (Petit) ; Guéret, bois au-dessus de l'Abattoir (Le Gendre) ; Aubusson (Jorrand et Frébault). — CORRÈZE : La Courolle, Beaulieu, Cornil, Treignac, Gimel, etc. (Rupin) ; Argentat (Vachal) ; Darazac (Laygue).

273. **O. corniculata.**

O. stricta. — CREUSE : Felletin, dans un jardin (Rothkegel).

Famille XXXII. — PAPILIONACÉES

284. **Ulex europæus.** Grando dzialadzo en patois. — L'ajonc, dit Lamy, ne vient pas sur les terrains de Ligourite traversés par La Roselle, la Briance et la Ligoure.

290. **Genista anglica.** — Nontronnais : Bruyères aux bords de la route de La Nouaille à Excideuil (de Biron *in* des Moulins).

291. **G. pilosa.**

G. Jordani Suttlew. — Des individus récoltés par Vergnolle au pont du Palais (Haute-Vienne) ont le port grêle, des tiges minces et allongées (40 à 45 centimètres), les feuilles petites, allongées, atiuscules, caractères qui semblent les rapprocher du *G. Jordani.*

293. **G. sagittalis.** — Creuse : Pâturages, AC. (Lafay). — Corrèze : Tulle, pré du Verdier (Fourgeaud).

M. Roger, pharmacien à Treignac, aujourd'hui décédé, nous avait présenté autrefois du papier fait avec le genêt à balais et nous avait fourni des explications semblant démontrer qu'on pouvait industriellement arriver à de bons résultats. Ce serait une question à étudier à nouveau.

297. **Adenocarpus parvifolius.** — Haute-Vienne : Chanteloube, commune de Razès (Grenier). — Corrèze : Environs de de Viam (Lamy) ; CC. aux environs de Treignac (Le Gendre).

299. **Ononis Columnæ.** — Plante n'ayant pas plus de 2 à 5 centimètres dans les lieux stériles. Fleurs en grappes feuillées. Gousse noirâtre à la maturité. Graines réniformes, finement tuberculeuses.

L'*Arrête bœuf* (O. vulgaris) s'appelle en patois Orréto-Biaus.

303. **Anthyllis vulneraria** Tréflé bourru en patois. — Cette plante qui, d'après Malinvaud *(Bulletin de la Société Botanique de France*, 1896), n'existait pas dans la Haute-Vienne, est aujourd'hui assez répandue.

Haute-Vienne : CC. à la gare de Rochechouart (Le Gendre). — Creuse : Camp de la Courtine, Cressat, Saint-Martin-le-Vieux à Sarsoux (Sarrassat).

Var. *tricolor* Rouy. — Corolle rougeâtre ou violacée, plus rarement rouge. — Nontronnais : Variété existant seule à l'état spontané aux environ de Mareuil (Hoschedé).

310. **Medicago Lupulina.** — Dans les terrains pauvres on peut trouver une variété qui se distingue du type par ses tiges ligneuses, courtes et étalées en rosettes, ses folioles très petites et ses légumes glabres (*M. Lupulina* var. *sabulosa* Le Gendre).

312. **M. media.** — Eparse çà et là mais rare (Lamy).

314. **Melilotus altissima.** — Voisinage des moulins à blé et talus du chemin de fer près des gares de Beynac et de Saint-Sulpice-Laurière (Lamy).

315. **M. alba.** — HAUTE-VIENNE : Le Dorat d'après l'abbé Pinot (Lamy). — CREUSE : Voie ferrée à 200 mètres de la gare de Moutiers-Rozeille, en allant sur Felletin (Rothkegel).

La plante d'Eymoutiers, etc. (remplacer Eymoutiers par Plainartige).

D'après Lamy les medicago sativa, media et minima, les melilotus arvensis, altissima et alba ne sont pas spontanés dans nos terrains granitiques. Mais aujourd'hui ces plantes sont assez répandues pour qu'on puisse les considérer comme appartenant à notre flore.

317. **Trifolium medium.** — HAUTE-VIENNE : Remplacer Crose par Cros. — CORRÈZE : Puy-Redon et non Puy-Redan.

319. **T. ochroleucum.** — CORRÈZE : Cublac, Audan, Larche, Nouaille, Noailhac, au moulin de La Croix (Rupin) ; Argentat, Saulières, Emboulioux, AC. (Vachal) ; Saint-Bonnet (Fourgeaud).

T. pallidulum Jordan. — Calice à tube moins resserré à la gorge, à dent inférieure très allongée. Corolle presque blanche.

NONTRONNAIS : Forgeneuve, près Javerlhac, Saint-Martin-le-Pin, etc. (Hoschedé).

321. **T. incarnatum.**

T. Molinerii et non *Molinarii*). — CREUSE : Talus de la voie ferrée, gare de Felletin, au-dessus de la Passerelle (Rothkegel).

324. **T. striatum.** — CREUSE : Chamberaud (et non Chambraud) ; pelouses sèches de la tour de Bridiers, près La Souterraine ; Chambon, vallée de la Vouèze (Sarrassat).

325. **T. subterraneum.** — CORRÈZE : Tulle, les roches au-dessus de Estabourme (Fargeaud).

Var. *longipes.* — NONTRONNAIS : Nontron, bords sablonneux du canal conduisant l'eau à l'usine d'électricité (Hoschedé).

326. **T. fragiferum.** — HAUTE-VIENNE : C. à la queue de l'étang de la Belle-Perche, près du Ris-Chauveron (Lamy).

329. **T. glomeratum.** — HAUTE-VIENNE : Pelouses sèches à Bellac (Lamy). — CREUSE : Rochers de la petite Creuse, près Maleval (Sarrassat).

331. **T. spadiceum.** — CORRÈZE : Bort, route de Tulle et non route d'Ussel.

332. **T. patens.** — HAUTE-VIENNE : C. dans les prés humides, CC. dans certains prés mais non partout (Lamy).

333. **T. procumbens** (*T. campestre* Schreber).

T. procumbens β *minus.* — Malinvaud a distingué une forme

de *T. campestre*. Var. *longepedunculata* qu'il a récoltée à Saint-Junien, à pédoncules plus longs que dans la variété β *minus*.

Le *T. procumbens* β *minus* a les fleurs d'un jaune soufre très clair. Bien que plus petit que celui de la var. *majus*, son capitule est composé de plus de vingt fleurs.

Haute-Vienne : Bien que cette variété nous paraisse commune en Limousin, Lamy la dit RR. ne l'ayant trouvée qu'une seule fois, mais en abondance dans un pré sec au-dessous des ruines du vieux château de Lavaupot et commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles. En 1888 nous l'avons cueillie dans des champs, à droite de la route de Boisseuil, à Pierre-Buffière.

T. procumbens var. *serpentini* Le Gendre. — Lamy ayant indiqué sur le plateau de La Roche-l'Abeille, une forme de *T. procumbens* à tiges naines et à fleurs d'un jaune plus vif, nous avions admis — dans un travail sur la flore des terrains magnésiens — qu'il s'agissait probablement de *T. procumbens* var. *nanum*. Or, ayant recueilli deux échantillons de ce trèfle à La Roche-l'Abeille, le 24 mai 1914, nous constatâmes qu'il s'agissait d'une forme très réduite et couchée, différant de la var. *nanum*, laquelle a des tiges ascendantes. Il s'agit donc d'une forme spéciale que nous classons sous le nom de *T. campestre* var. *serpentini* Le Gendre.

M. de Lépinay a signalé l'existence du *T. uniflorum* Linné, au Puy-Jalège, commune de Lissac. C'est évidemment une erreur, cette espèce n'appartenant pas à la flore française.

337. **Lotus uliginosus.** — D'après les échantillons que nous avons en herbier, la variété β *villosus* Lamotte (à feuilles bordées de longs poils), paraît être plus commune en Limousin que la variété α *glabriusculus* Bab (à feuilles complètement glabres).

338. **L. corniculatus.** — La forme à tiges naines, à folioles et à stipules très petites, à fleurs constamment rouges en dehors, signalée par Lamy au Cluzaud, à Pierre-Brune, à La Flotte et à La Roche-l'Abeille, vue par nous à La Roche, appartient aux terrains magnésiens (Var. *serpentini* Le Gendre). Cependant M. Chouard signale sa présence entre Javerdat et Villeforceix.

339. **L. tenuis.** — Lieux sablonneux, herbeux et prairies.

Haute-Vienne : L'Aiguille, commune de Bosmie, terrain rocailleux et incultes sur la rive gauche de la Briance, au-dessus du viaduc (Le Gendre).

340. **L. angustissimus** et **L. diffusus.** — D'après Lamy le *L. diffusus* est plus commun que le *L. angustissimus*. Lamy a reçu de M. de Cessac un échantillon de *L. diffusus*, provenant de la

Creuse, à tiges et feuilles tout à fait glabres, ce qui est une rare exception.

HAUTE-VIENNE : La Couture, Condat, Lavaupot, près Saint-Sulpice-les-Feuilles (*L. angustissimus* Lamy). La Chapelle du Cluzeaud près Isle, Isle, le Pont-Rompu (*L. diffusus* Lamy). CONFOLENTAIS : Entre le Jarissou et chez Lebru (*L. angustissimus* Chouard). En patois tous les lotiers s'appellent *pieds d'Ozé*.

343. **Astragalus glycyphyllos.** — HAUTE-VIENNE : Un pied dans l'île du moulin de l'Aiguille (Lamy) ; au nord de la commune de Feytiat, dans un pré (Grenier) ; dans l'île de l'Aumonerie commune d'Aixe (1810, vicomte de Villelume). — CREUSE : La station de Sous-les-Combes a été détruite par l'ouverture d'une carrière de sable (Rochkegel).

343 *bis*. **Astragalus hamosus** Linné. — Cette espèce, velue, à tiges diffuses, simples ou rameuses, à stipules soudées, à calice tubuleux, à pétales d'un blanc jaunâtre, à légumes sessiles, atténués en une pointe droite, plante annuelle des lieux pierreux, aurait — d'après Rouy — été trouvée dans la Creuse. Nous n'en connaissons aucune station, ni dans la Creuse, ni en Limousin.

345. **Galega officinalis.** — CREUSE : Guéret, bords de l'étang de Courtille (Lafay).

347. **Vicia sativa.** — Toutes les vesces s'appellent en patois *Los pezelets*.

HAUTE-VIENNE. — Soulat-Ribette a rencontré cette espèce à l'état subspontané sur le bord de la route entre Nantiat et l'étang noir. — CORRÈZE : De Lépinay l'a signalée au Puy-Gérald commune de Lissac.

Var. *nemoralis* Persoon. — Se distingue de *V. sativa* par les folioles elliptiques, lancéolées, mucronées. Bois.

HAUTE-VIENNE : C. dans un bois près de Limoges (Malinvaud).

349. **V. lathyroides.** — HAUTE-VIENNE : Entre Javerdat et Villeforceix (Chouard). — CONFOLENTAIS : Moissons entre le Jarissou et chez Lebrun (Chouard).

349 *bis*. **V. peregrina** Linné. — Corolle purpurine ; légume pubescent-apprimé ; folioles linéaires, bilobées.

HAUTE-VIENNE : C. dans les lieux secs (Malinvaud). « J'ai inutilement cherché cette espèce, dit Lamy ; Malinvaud n'aurait-il pas ainsi nommé une variété de *V. Bobartii* à fleurs solitaires, qui croît sur les pentes arides à Condat, Chalusset, Parpaillat, etc. ». A rechercher.

350. **V. lutea.** — Haute-Vienne : Si Lamy avait signalé cette plante comme étant rare, il est revenu sur son appréciation et l'a indiquée ultérieurement comme étant C. dans les moissons. — Corrèze : Saint-Cernin (Dr Laffon) ; Audan commune de Lissac (de Lépinay) ; Tulle, Aubazine, pré des Sœurs (Fourgeaud).

352. **V. Cracca.** — Haute-Vienne : Bords de la Vienne à Isle, Condat, Aixe ; bords de la Briance au Pont-Rompu, au Vigen, etc. CC. (Lamy).

353. **V. tenuifolia.** — Haute-Vienne : C. dans les prés à Aixe, Magnac-Bourg, etc. (Lamy). — Creuse : Bords du Taurion à Bourganeuf (Lamy) ; rochers bordant la Creuse au-dessus du barrage de Bonnavaud commune de Glénic (Lafay, Sarrassat et Le Gendre). — Nontronnais : C'est dans les haies et les moissons des environs de Mareuil que M. l'abbé Meillhez a recueilli la grande forme dont j'ai décrit un échantillon en 1849 (des Moulins).

356. **V. varia.** — Confolentais : Moissons entre le Jarissou et chez Lebrun (Chouard).

361 *bis*. La lentille *(Ervum Lens)*, très rarement cultivée dans la Haute-Vienne et la Creuse, disent Lamy et de Cessac, est cultivée partout dans la Corrèze d'après Rupin.

362. **Pisum arvense.** — Creuse : Néoux (Rothkegel).

P. sativum a été signalé par de Cessac à Pionnat, à Saint-Sulpice-le-Guérétois, etc., sans doute dans les moissons.

C'est aussi dans un champ de blé que nous avons cueilli le *P. elatum* au-dessous de Maupuy, vers Guéret.

364. **Lathyrus silvestris.** — « C'est la plante indiquée dans mon catalogue, dit Lamy, sous le nom de *L. latifolius*. Des erreurs de ce genre sont faciles lorsqu'on écrit d'après ses souvenirs et sans herbier sous la main ». (v. n° 363).

366. **L. pratensis** var. **parvifolius** Le Gendre. — Folioles très nombreuses et très petites (13 m/m sur 2) tandis que dans le type elles ont en moyenne 25 m/m sur 5.

Haute-Vienne : Entre Thiat et Gigondat commune d'Isle (Vergnolle). — Creuse : Evaux (Cheize).

Tous les individus en notre possession présentant des feuilles étroites, ont été récoltés en août, c'est-à-dire en arrière-saison par rapport à l'époque ordinaire de la floraison. Peut-être ces individus sont-ils le produit de repousses par un pied fatigué à la suite d'un premier développement normal.

367. **L. angulatus.** — Haute-Vienne : Lamy dit que c'est par suite d'un *lapsus calami* que *L. angulatus* a été indiqué dans son catalogue comme étant C. Il voulait partir de *L. hirsutus*. Il croit que *L. angulatus* n'a pas encore été trouvé dans la Haute-Vienne. En revanche, Malinvaud dit que la plante est ordinairement peu commune, mais qu'il l'a trouvée très abondante près de Saint-Junien (rive gauche de la Glane). — Corrèze : A fleur rouge à Lagarde (Fourgeaud). — Confolentais : Entre Villeforceix et Javerdat (Chouard).

369. **L. hirsutus.** — Haute-Vienne : CC. dans les moissons à Isle, Aixe, Verneuil, Saint-Yrieix, Saint-Léonard, etc. (Lamy).

L. Cicera, dit Lamy, est une plante subspontanée qu'on rencontre quelquefois dans les moissons.

370. **L. Nissolia.** — Corrèze : Saint-Cernin, dans les moissons et les prés secs (Dr Laffon).

371. **L. Aphaca.** — P. 171, fin de la ligne 25, supprimer la virgule après de Cessac. — Creuse : Guéret, Felletin (Sarrassat).

β *stipularis* Rouy. — Stipules très grandes (3 ½ à 5 centim. de long) ; plante plus robuste, à fleurs plus grandes.

Creuse : Subspontané au Mouchetard (de Cessac, 1855).

Les *Lathyrus* portent le nom patois de *Los Pezelets*.

Nous attendrons d'autres renseignements avant de comprendre dans notre flore le *L. inconspicus* Linné, qui est une plante du Midi. Toutefois nous signalons aux botanistes, d'après M. Chouard, l'existence possible de cette espèce entre Javerdat (Haute-Vienne) et Villefareix (Charente).

375. **Coronilla scorpioides.** — M. Hoschedé signale la récolte à Mareuil et à Javerlhac (Nontronnais) d'individus ayant la racine munie de renflements dus probablement à une piqûre ou à un champignon.

377. **Ornithopus ebracteatus.** — Haute-Vienne : Tout près de l'étang du Ris-Chauveron, d'après Chaboisseau.

Tous les *Ornithopus* : Les pieds d'Ozé en patois.

Famille XXIII. — ROSACÉES

385. **Prunus varactensis.** — En 1877, Lamy écrivait à Malinvaud que, d'après le curé de Thiat (M. du Muraud), on devait donner à cet arbre le nom vulgaire de *Guindonnier* et non de *Dindonnier*. Nous sommes très disposés à accepter cette opinion.

Rapprochez en effet *P. varaclensis* du *P. Caproniana* dont le fruit porte en Limousin, le nom de Guidon.

392. **P. Padus** (*Vulgr.* Pade) en patois *Lilas chauvadze* (Lilas sauvage). — CREUSE : Dans la forêt de Bellechassagne, La Courtine (de Littardière) ; vallée de Clairavaux (Pedon).

393. **Spiræa obovata** (Thé dans la Corrèze, les paysans le prenant en infusion comme le thé). — CREUSE : M. Rothkegel nous a fait connaître que la haie signalée par de Cessac, dans son catalogue, était encore assez vigoureuse en 1919.

395. **S. Filipendula.** — *Eiréchel* en patois. — CORRÈZE : Puy-Laborie c[e] de Noailles (de Lépinay).

396. **Rubus idæus.** — HAUTE-VIENNE : Le long d'un mur, près de Grandmont (Lamy qui dit que, bien que cette plante croisse naturellement près d'Ussel et de Bort, il n'a pas la certitude qu'elle soit spontanée chez nous). — CONFOLENTAIS : Aulnaie de l'étang du pré (Chouard).

397. **R. suberectus.** — CORRÈZE : Tulle, au-dessus de la Fontaine des Rats, quai de Lyon (Fourgeaud).

400. **R. fruticosus** et non fructicosus. — CREUSE : Grand-Bourg (de Cessac).

R. plicatus. — HAUTE-VIENNE : Champs incultes de La Chapelle (Lamy).

403. **R. Sprengelii.** — CORRÈZE : Près de Tulle (André *in* Rouy T. VI, p. 46).

404. **R. Thyrsoideus.** — *R. Linkianus* (Seringe) Focke. — Forme du thyrsordeus modifié par la culture. — NONTRONNAIS : Dans une haie, au Breuil, près Nontron, avec une variété à fleurs d'un beau rose (S. Var. *rubriflorus* Hoschedé).

404 *bis*. *R. collicolus* Sudre. — NONTRONNAIS : Varaignes, près Javerlhac ; au bord de la route allant à « La Côte » et près de Grand-Moulin (Hoschedé).

406. **R. discolor.** — HAUTE-VIENNE : C. à Feytiat, sur les bords de la Valoine (Abbé Lecler). — CORRÈZE : Tulle, chemin de Mirat (Fourgeaud).

R. Bastardianus Genevier. — HAUTE-VIENNE : Bois de Condat (Lamy ex-Genevier).

R. hirsutuosus Genevier. — HAUTE-VIENNE : Aixe (Lamy *ex* Genevier).

R. bifrons Vert. — HAUTE-VIENNE : Bois de Condat et bois de La Chapelle (Lamy *ex* Genevier).

410. **R. pyramidalis.** — CONFOLENTAIS : Entre le Défends et le Pré-Mitidié (Chouard).

Var. *obtusatus*. — HAUTE-VIENNE : A La Roche-l'Abeille et à Bussière-Galand (Lamy ex-Genevier).

413. **R. macrophyllus** Var. *alternifolius* M. et L. — CONFOLENTAIS : Haies à Villeforceix (Chouard).

415. **R. silvaticus.** — HAUTE-VIENNE : Dans les haies à La Chapelle, à Beauvais (Lamy ex-Genevier). — CREUSE : Bourganeuf (Lamy ex-Genevier).

R. Questieri.— NONTRONNAIS : Le Bourdeix, Tranchecouillère et Saint-Martin-le-Pin (Hoschedé).

417. **R. vestitus** Var. *acutidens* et non *acutideus*.

418. **R. Radula** Var. *adenoleucus* et non *adenaleucos*.

423. **R. rivularis** Var. *hispidissimus*, Sudre. — CONFOLENTAIS : Brigueil, talus de l'Etang-Neuf ; taillis dense des bois du Roi au-dessus de l'étang de Fromenthal (Chouard).

426. **R. cæsius.** — CONFOLENTAIS : Bords de la Vienne et des ruisseaux dans tout l'arrondissement, CC. (Crévelier). — NONTRONNAIS : Champs, haies, C. (Soulat-Ribette).

428. **R. saxatilis.** — HAUTE-VIENNE : Bords de la Tardoire. C. (Rodeau).

429. **Geum urbanum.** — HAUTE-VIENNE : Vicq (Chambry) ; Saint-Yrieix, bois de La Faye (Salvaing) ; bordure du pré de Laubanie, à Saint-Bazile (Rodeau). — CORRÈZE : Brive, dans les haies aux Treize-Vents ; Noailles à Entrecor ; Moriolles (Rupin) ; Argentat C. (Vachal) ; Darazac C. (Laygue) ; Ussel C. (F[re] Georges). — CONFOLENTAIS : Bords du mur à Confolens, Chabanais, Montembœuf, etc. C. (Crévelier).

431. **Potentilla Anserina.** — Toutes les potentilles portent le nom patois de *Madzouflier Choouvadze* (fraisier sauvage). — HAUTE-VIENNE : Châteauneuf, Saint-Bonnet-la-Marche, bords de la Vienne au moulin de l'Aiguille (Ab. Lecler) ; Oradour-sur-Vayres, bords de la Tardoire (Pouyaud). — CREUSE : Guéret, bords de la Creuse (Sarrassat).

433. **P. verna.** — Malinvaud, dans un bulletin de la Société botannique de France, disait — en 1896 — que cette plante

était peu commune en Limousin et ne la signalait que sur le coteau de Chalusset. Il est vrai que ses souvenirs remontaient à trente ans et que, depuis, la Potentille printannière a pu devenir plus commune.

434. **P. reptans.** — Champs, lieux humides, bords des chemins sur les fossés.

Espèce signalée par Rodeau, comme étant CC. dans les marnières de Forgeas (Haute-Vienne).

435. **P. argentea.** Var. *tenuiloba.* — Confolentais : Coteaux de La Grange-Camboury, Confolens murs vers le quartier du Goire ; vieille route de Lesterps (Crévelier).

P. argentata. — Haute-Vienne : C. dans les prés à La Roche-l'Abeille (Lamy).

La présence en limousin de cette variété de *P. argentea* aurait besoin d'être confirmée. A rechercher (Le Gendre).

436. **P. Tormentilla.** — Remplacer *erecta* par *erecta* dans *Tormentilla erecta.*

439 *bis.* **P. montana** *Brot.*, Var β *filipendula* Chabert. — Variété émettant des fibres radicales ± renflées — fusiformes. — Nontronnais : Bourdeix, près Nontron et sans doute pas rare (Hoschedé).

440. **Comarum palustre.** — Haute-Vienne : Moulin du Baron (Rodeau) ; étang voisin de l'usine de Nantiat, étang Lejeune (Soulat-Ribette) ; étang de Drouillas c^e^ de Blond (Violleau). — Creuse : La Courtine (de Littardière). — Corrèze : Meymac, Millevaches (Gonod d'Artemare). — Nontronnais : A la queue de l'Etang-Neuf, au-dessous de Luclas c^e^ de Pluviers (Soulat-Ribette).

442. **Fragaria vesca,** en patois *Rési, los Fraisiers.* — Confolentais : Chasseneuil, Champagne, etc. (Crévelier).

445. **Rosa arvensis,** l'arbuste Gratotioul, en patois et le fruit *chucho-barlet.* — Pédoncules ordinairement couverts de glandes violettes ; sépales presque entiers styles saillants soudés en colonnes ; ovaire glabre, lisse.

La var. *ovata* a été signalée à Roumazières, par Guillon.

La var. *bibracteata* porte deux bractées à chaque pédicelle.

448. **R. stylosa** var. *chlorantha* Sauzet et Maillard. — Pédicelles lisses. Fruit ovoïde arrondi d'un beau rouge. Corolle blanche.

Nontronnais : Forgeneuve, près Javerlhac (Hoschedé).

450. **R. rubiginosa.** — Haute-Vienne : CC. (Lamy) ; AC. Thiat, sur le bord de la route de Poitiers (Ab. Leclerc).— Creuse : Cat. Pailloux ; Grand-Bourg, Glénic (de Cessac) ; AC. à Aubusson (Jorrand et Frébault). — Corrèze : Ayen, au Puy de Pampelonne, AC. (Rupin). Dans les haies, entre Noailles et les grottes de Lamouroux (Loubignac). — Confolentais : Haies à Confolens, etc., CC. Diverses formes à étudier à pétales blancs ou roses (Crévelier).

453. **R. tomentella.** — Page 207, 3e ligne en remontant ; remplacer Pujet par Puget.

Page 209, ligne 20 : Exideuil et non Excideuil.

455. **Rosa canina.** — Var. *globularis* Franchet. — Folioles ovales ; fruit subglobuleux ou sphérique. — Corrèze : Environs d'Allassac (Lamy).

464. **Alchemilla vulgaris.** — Creuse : Vallée de Poussanges, pré bordant la Tarde, ce de Saint-Avit-de-Tarde (Rothkegel) ; Saint-Martial-le-Vieux au village de Sarsoux (Sarrassat).

466. **Poterium dictyocarpum.** — Haute-Vienne : Logerie (de Cessac) ; Condat, Bas-Marin, C. à Isle, Le Vigen, Solignac, plante à peu près glabre (Lamy).

P. guestphalicum. — Haute-Vienne : Saint-Martin-le-Vieux (de Cessac) ; C. à Aixe d'après Malinvaud, coteau près de Parpaillat (Lamy).

466 *bis.* **P. obscurum** Jordan. — Fruits à angles munis de crêtes minces, saillantes, entières ; tubercules courts, peu nombreux, très petits.

Haute-Vienne : Environs d'Isle (Vergnolle).

467. **P. platylophum** (*pimparèlo* en patois). — Haute-Vienne : Gain près Isle, gare à Bersac (Lamy).

P. stenolophum. — Haute-Vienne : CC. sur la partie sèche et aride d'un pré entre les moulins Chapoulaud et de l'Hôpital, près Condat ; route près d'Aixe du moulin de l'Aiguille ; espèce cultivée dans les jardins (Lamy).

468. **Sanguisorba officinalis.** — Corrèze : Bords de la Vézère à Treignac (Bordas).

S. serpentini. — Voici la description de cette variété d'après Coste et Puech :

Plante tardive comme le *S. serotina* (août-septembre), ne dépassant pas 2-3 décimètres, très grêle dans toutes ses parties ; tige presque nue, ne portant que 2-3 petites feuilles mal déve-

loppées, simple ou bifurquée dans le baut, à un ou deux capitules ; feuilles radicales petites, longues seulement de 3-6 centim., à 5-11 folioles, celles-ci très petites, longues de 8-14 millimètres, larges de 4-8, bordées tout autour de dents fines et très serrées ; fruits tétragones à angles très distinctement ailés.

Genre *Pirus*. — Voir en ce qui concerne la pomme de Lestre et la poire Du Mas, les T. VIII de la *Revue Scientifique du Limousin* p. 39 et 53, T. X p. 145.

476. **Sorbus Aucuparia.** — HAUTE-VIENNE : Bois de la Bastide, de Grandmont, de Verneuil (Lamy) ; CC. dans les bois des ces de Moissannes et de Champnétery (Van-der-Wœstyne) ; bois des environs de Saint-Symphorien (Ab. Lecler).

480. **Mespilus germanica** (*nech'plié* en patois). — « Aux environs de Limoges, dit Juge de Saint-Martin, on ne greffe le néflier que sur l'aubépine ; aussi le voit-on presque toujours relégué dans les haies. »

Page 222. Note (1), mettre 107 au lieu de 97.

Famille XXXIV. — ONAGRARIÉES

484. **Epilobium angustifolium** (*Oubarel* en patois). — HAUTE-VIENNE : Talus de la voie ferrée, côté droit, un peu avant La Jonchère en venant de Saint-Sulpice (Le Gendre). — CREUSE : Vieilleville, talus du chemin de fer, côté droit en venant de Marsac, avant d'arriver à la ligne de Bourganeuf (Le Gendre) ; Moutier-Rozeille, AR. (Rothkegel).

485. **E. hirsutum.** — CONFOLENTAIS : A paru, en 1888, dans un fond près de la gare de Confolens, disparu depuis (Thibaud). — NONTRONNAIS : Au-dessous de Lavergne (Sauvo).

487. **E. montanum.** — HAUTE-VIENNE : Près du Dorat, près de La Roche-l'Abeille, La Chapelle près de Saint-Léonard, jardin du Treuil, Saint-Barbant, bois des Forges de La Rivière (Lamy) ; Rancon (Simon) ; Vicq (Chambry) ; Saint-Bazile (Rodeau) ; Nantiat (Soulat-Ribette). — CREUSE : Aubusson CC. (Jorrand et Frébault). — CONFOLENTAIS : Forêt de Chambon, à Saint-Maurice, AR. (Thibaud) ; de l'étang neuf à l'étang de la Boulonie (Chouard).

E. lanceolatum. — HAUTE-VIENNE : Bords de l'étang de Grollier, près de Grandmont ; bords de la route de Limoges à Pierre-

Buffière, près du pont de la Briance ; près du Dorat, près de Verneuil (Lamy) ; pré au-dessus de l'Etang Noir c^{e} de Nantiat et fossés de la route (Soulat-Ribette) ; voie ferrée à Oradour-sur-Vayres (Rodeau).

E. collinum. — HAUTE-VIENNE : Bois de châtaigniers de Condat, forme naine ; le Bas-Marin ; sur un mur à Limoges, près de Beaupeyrat ; Puy-Lanneau c^{e} de Boisseuil (Lamy). — CREUSE : Aubusson, voie ferrée (Lafay).

E. obscurum. — CREUSE : Guéret, route de Courtille (Lafay).

489. **E. palustre.** — CONFOLENTAIS : Etangs de Roubadeau, Cavaille. Roudareix, Neuf (Chouard).

492. **Onothera biennis.** — HAUTE-VIENNE : Existait déjà dans l'Isle de l'Aumonerie c^{e} d'Aixe, en 1810 (de Villelume) ; abords du pont de Blanzac (Simon). — CREUSE : Aubusson AC. (Jorrand et Frébault).

O. muricala. — CORRÈZE : Ruines du château de Treignac (Le Gendre).

493. **Isnardia palustris.** — HAUTE-VIENNE : La station de Bruet n'existe plus, l'étang ayant été détruit en 1863. — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, étangs de Villars et de Pluyaud (Chouard). — NONTRONNAIS : Marais de La Nouaille et alluvions humides de Piles (de Biran *in* des Moulins).

494. **Circæa lutetiana.** — HAUTE-VIENNE : Bords de la Vienne, près d'Aixe, CC. ; Legaud, c^{e} d'Eymoutiers au ruisseau de La Goutte, RR. (Duris) ; bords de la Vienne près de Condat (Ab. Lecler) ; Nedde, bois de Verviale (Pouyaud) ; près d'un ruisseau fangeux se jetant dans la Couze (Simon) ; Saint-Bazile, R. (Rodeau) ; c^{e} de Nantiat, le Mas de Touron (de Villelume). — CREUSE : Forêt de Chabrières, bois de Fayolle, C. (Sarrassat) ; Guéret, route de Courtille, AC. (Lafay) ; La Noneix-Vieille c^{e} de Néoux (Rothkegel). — CORRÈZE : Treignac, bords de la Vézère, bois des Serpents (Bordas). — CONFOLENTAIS : De l'étang neuf à l'étang de la Boulonie (Chouard).

496. **Trapa natans.** — HAUTE-VIENNE : Etang de Marsaguet, c^{e} de Coussac-Bonneval (abbé Michel) ; étang des Fages c^{e} de Nantiat, 1812 (de Villelume). Le fruit a été trouvé dans la Vienne, au-dessus de Limoges et, dans la Gorre, à Saint-Auvent (abbé Lecler).

Famille XXXV. — HALORAGÉES

499. **Myriophyllum alternifolium.** — HAUTE-VIENNE : Dans la Tardoire, aux Forges de La Rivière, étang du Riz-Chauveron ; dans l'étang de Frégeaigue ; étang, près de Saint-Hilaire-Lastours (Lamy). — CREUSE : La Courtine, étang de Grattadoux (de Littardière) ; Clairavaux, AC. (Pedon) ; CC. dans le Taurion, à Bourganeuf (Lamy). — CORRÈZE : Meymac, sources de la Vienne, près Millevaches (Gonod d'Artemare).

La forme des rivières rapides qui ne fleurit pas a été rencontrée dans la Tardoire, c^e de Saint-Bazile (Lamy) et dans le Vincou, au village de la Crèche, c^e de Nantiat (Soulat-Ribette).

Famille XXXVI. — HIPPURIDÉES

500. **Hippuris vulgaris.** — La tige simple de cette plante se divise quelquefois en deux rameaux. C'est la sous-variété *bifurcata* Rouy. Mais nous avons en herbier une forme curieuse de cette sous-variété. Elle a les tiges minces et les feuilles très courtes, facies provenant de ce que la plante a été arrêtée dans son développement normal par le manque d'eau. Nous donnons à cette plante, le nom de *H. vulgaris* var. *terrestris* Le Gendre et, par suite de leur bifurcation, les échantillons récoltés se rattachent à la var. α *typica*, sous-var. *bifurcata* Rouy. Ils proviennent du Confolentais et des trous de carrières de Chez Dauze c^e de Lessac (Crévelier.)

Famille XXXVII. — CALLITRICHINÉES

504. **C. hamulata β homoiophylla** Gr. et Godron (*C. autumnalis* Godron). — Plante submergée à feuilles toutes linéaires, uninervées ; paraît être souvent stérile.

Cette variété ne paraît pas avoir été clairement distinguée par nos botanistes limousins, sauf, dans la Creuse, par Pailloux. Voici, d'après nos échantillons, les catalogues que nous possédons et nos recherches personnelles, les lieux où la plante peut être rencontrée :

HAUTE-VIENNE : Fontaines, etc., Les Courrières, dans une pêcherie (Lamy). — CREUSE : C. sans localité (catal. Pailloux). — CORRÈZE : ruisseau de Lambre c^e de Treignac (Le Gendre) ; sources de la Vienne (Gonod d'Artemare).

Famille XXXIX. — LYTHRARIÉES

508. **Lythrum hyssopifolia** Var. *latifolium* Rouy et Camus. — Feuilles inférieures elliptiques, arrondies à la base ou subcordées. NONTRONNAIS : Landes de Bancul, près Thiviers (Soulat-Ribette).

509. **L. Salicaria** (*Quouo de rat* en patois). — HAUTE-VIENNE : serait RR. à Eymoutiers (Duris).

510. **Peplis Portula.** — HAUTE-VIENNE : Etang du Riz-Chauveron, au Bas-Marin, rigoles des prés à Nieul, bords de la Tardoire, près Champagnac (Lamy) ; Le Dorat (Abbé Lecler). — CREUSE : Nous en avons trouvé à feuilles supérieures alternes (de Cessac) ; Aubusson, route de Clermont, entre les pavés et contre les maisons (Rothkegel).

Famille XLI. — PORTULACÉES

513. **Portulaca oleracea.** Les paysans disent le *pouprié*. — HAUTE-VIENNE : Jardin à Legaud, c^e^ d'Eymoutiers, R. (Duris). — CREUSE : Aubusson, sous le chapitre, chemin de la Vedrenne, route de Clermont, entre les pavés (Rothkegel).

515. **Montia rivularis.** — HAUTE-VIENNE : Etang Noir, près Nantiat (Soulat-Ribette) ; dans un pré, à peu de distance de Bersac (Lamy). — CORRÈZE : Prieur c^e^ de Brive (de Lépinay). — NONTRONNAIS : Ruisseau au sud de Jumilhac-le-Grand (de Biran *in* des Moulins).

Famille XLII. — PARONYCHIÉES

1. **Polycarpon** et non **Polycarpum.**

518. **P. verticillatum** et non P. verticillatum.
CONFOLENTAIS : Dans des sables d'alluvions sur les bords de la Vienne, près le Pont-Vieux à Confolens, RR. (Thibaud). — NONTRONNAIS : RR. Sur un coteau inculte et peu humide près Jumilhac-le-Grand (de Biran *in* des Moulins).

520. **Herniaria glabra.** — HAUTE-VIENNE : Parmi les roches de serpentine. — CORRÈZE : La Gardelle (de Lépinay).
Var. *subciliata* Bab. — Feuilles ± ciliées.

Haute-Vienne : Sur le sable des traverses du chemin de fer au Dorat (Dr Dunoyer).

521. **Corrigiola littoralis.** — Haute-Vienne : C. au bord des étangs de Gouillet et de Grollier, près Grandmont (Lamy). — Creuse : Lieux sablonneux humides à La Courtine (de Littardière). — Corrèze : Moriolles ce de Lissac (de Lépinay).

522. **Scleranthus annuus** et non C. annuus. — Haute-Vienne : Le Dorat, Saint-Priest-sous-Aixe, La Meyze, au Treuil, etc. (Lamy). — Creuse : La Courtine, accidentellement dans les lieux sablonneux (de Littardière).

S. biennis. — Haute-Vienne : Champs cultivés près du Martoulet, lieux sablonneux près de l'étang du Riz-Chauveron, dans un champ près du Dorat et sur un mur au Dorat ; roches de serpentine à la Roussille et à Pierre-Brune (Lamy).

524. **S. perennis.** — Haute-Vienne : Le Martoulet, La Porcherie (Lamy).

Famille XLIII. — CRASSULACÉES

525. **T. muscosa** et non T. viscosa.

526. **Sedum Telephium** ; Linné en patois tous les Orpins portent le nom de *Rajinou.* — Août. Vivace, Haies et vignes des terrains calcaires.

Haute-Vienne : Roches de serpentine du Cluzeau, près Magnac-Bourg (Lamy). Sur la muraille d'un jardin à Javerdat, variété à fleurs roses. « Ne doit pas être spontané, dit l'abbé Michel, car le mur a été construit il y a 16 à 18 ans et la plante n'existe pas dans les environs ».

526 *bis.* **S. stoloniferum** Gmelin (*S. sibericum* Steven). — Plante du Caucase qui s'est naturalisée à Legaud et dans plusieurs endroits du village. Il est probable que cet orpin s'est échappé du jardin de M. Duris.

528. **S. complanatum.** — Haute-Vienne : Roches de serpentine du Cluzeau, près Magnac-Bourg (Lamy). — Creuse : Montaigu, bords de la Gartempe (Lafay) ; Busseau, rive gauche de la Creuse, en aval (Sarrassat).

534. **S. reflexum.** — Haute-Vienne : Sur un mur, au Treuil, près Limoges (Lamy).

S. albescens. — HAUTE-VIENNE : Roches de serpentine de La Flotte (Lamy).

535. **S. elegans.** — HAUTE-VIENNE : Terrains de Ligourite près du Vigen, du château de La Planche et près de Pierre-Buffière, sur un tronc pourri de châtaignier à Dournazac (Lamy).

Forma *compacta* : Ligourite, près du château de La Planche (Lamy).

Forma *umbrosa* : Au Pont-Rompu, près de Solignac (Lamy).

Forma *laxa* : Terrains amphiboliques entre Chalusset et Pierre-Buffière (Lamy).

540. **S. anglicum.** — CREUSE : Felletin, rochers sur le bord de la Creuse, R (Lafay) ; Crozant (Sarrassat).

548. **Sempervivum arachnoideum.** — CREUSE : Bords du Taurion, vers le Monteil-au-Vicomte (Sarrassat).

549. **Umbilicus pendulinus.** — HAUTE-VIENNE : CC. à Eymoutiers, mais R. sur le territoire de la commune.

Famille XLV. — GROSSULARIÉES

554. **Ribes alpinum** (c'est le *Engroooujélou chooavadze*, le petit groseiller sauvage). — CREUSE : Haies et broussailles à Clairavaux (Pedon) ; Guéret (Sarrassat).

Famille XLVI. — SAXIFRAGÉES

557. **Saxifraga granulata.** — HAUTE-VIENNE : Dans quelques prairies à Limoges, Saint-Brice, Saint-Junien, etc., C. ; CC. dans un pré sec, à peu de distance du Boucheron, rive gauche de la Briance (Lamy) ; sur le bord de la Vienne et du Taurion ; Le Dorat (Ab. Lecler). — CREUSE : Ahun, Glénic, peu abondant (Sarrassat) ; coteaux de la Creuse (Lafay) ; Crozant (Le Gendre).

559. **Chrysosplenium alternifolium.** — CREUSE : La station de La Felletine a été fort endommagée par la construction d'un barrage. — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, sous Chez-Lebrun (Chouard).

560. **C. opposilifolium.** — HAUTE-VIENNE : Eymoutiers (Duris); rive gauche de la Vienne près Limoges, Condat, Panazol, Tourniol, La Chaise c^e^ de Peyrat, Grandmont (Lamy) ; Beynac (Abbé Lecler) ; Saint-Martin-Terressus, rive droite de la Vienne,

au Chalard (Le Gendre). — CREUSE : La Courtine (de Littardière); C. à Guéret, Crozant (Lafay) ; forêt de Chabrières (Sarrassat). — CORRÈZE : Vallée de Planchetorte, de La Courelle, de la Loire, Beaulieu, Bonnel, Cornil, Servières, Touron près de Chauvac (Rupin) ; Darazac (Laygue), Argentat (Vachal) ; Ussel (F[re] Georges) ; Bort, route d'Ussel (Rupin) ; Meymac, Millevaches, CC., assez souvent à formes très vigoureuses (Gonod d'Artemare et Lachenaud) ; Treignac, roches humides (Bordas). — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, aulnaies du ruisseau de Defends, de Chez Ledru et Pré-Madame (Chouard).

Famille XLVII. — OMBELLIFÈRES

565. **Torilis Anthriscus** (*Gafarol* en patois). — HAUTE-VIENNE : CC. sur le chemin qui longe la voie du chemin de fer et va de la route d'Aixe à Arliquet (Le Gendre).

571. **Laserpitium asperum.** — CREUSE : La Courtine (Sarrassat).

573. **Angelica montana.** — Cette plante est en somme une variété de *A. silvestris*, très commune dans la Creuse. D'après Lamy ce serait cette variété qui dominerait aussi dans la Haute-Vienne. Nous l'admettons pour la partie montagneuse du département, mais dans la partie Ouest, nous croyons, au contraire, qu'on rencontre de préférence *A. silvestris*. Il semble, du reste, qu'il serait facile d'être fixé, l'*A. montana* ayant les folioles supérieures des feuilles décurrentes sur le pétiole, tandis que ces folioles ne le sont pas dans *A. silvestris*. — A étudier.

579. **Pastinaca opaca.** — HAUTE-VIENNE : Supprimer la virgule entre Peyrat et de Bellac.

P. pratensis. — HAUTE-VIENNE : Limoges, au Puy-Imbert (Vergnolle).

582. **Heracleum Sphondylium** (et non Sphondylinum). — Nous possédons en Limousin *H. Lecokii*, qui est une forme de *H. sibiricum* et H. Sphondylium.

Dans notre catalogue nous avons déjà indiqué les variétés des *H. Sphondylium* dont la présence a été relevée par les botanistes de la région. Nous les mentionnons de nouveau ci-après dans un ordre qui nous paraît plus clair.

H. pratense Jordan (*H. Jordani* de Cessac). — CC. partout.

H. angustatum Boreau (*H. Lamottei* de Cessac) qui serait rare.

H. æstivum Jordan, aussi divisé par de Cessac en : Var. *a. Jordani* et Var. b. *angustatum* différant par les segments des feuilles, élargis dans le premier et très étroits dans le second.

Enfin Gonod d'Artemare nous a signalé la présence de *H. angustifolium* Villars dans la Corrèze, à Meymac et à Millevaches. C'est l'*H. stenophyllum* Jordan qui, d'après Rouy, existerait dans la Creuse.

En réalité nous ne sommes pas beaucoup mieux fixé que précédemment sur les variétés de *H. Sphondylium*, plante beaucoup trop commune parce qu'elle se propage très rapidement au détriment des bonnes graminées, ce qu'on éviterait si l'on enlevait les premiers pieds qui paraissent dans une prairie.

583. **Tordylium maximum.** — Creuse : Saint-Fiel, Chambon-sur-Vouèze (Sarrassat).

584. **Silaus pratensis** (*Perchilliacho* en patois). — Creuse : Toul-Sainte-Croix (Lafay).

588. **Œnanthe pimpinelloides.** — Haute-Vienne : C. sur la rive droite de la Vienne à mi-chemin entre Limoges et Aixe, sur le bord des haies. — Corrèze : Le Périer, c^e^ de Mansac (Malinvaud).

590. **Œ. Lachenalii.** — Var. *abortiva* Hoschedé. — Fleurs se développant imparfaitement, souvent tout à fait avortées.

Nontronnais : C. aux environs de Javerlhac, dans les prairies du Bandiat (Hoschedé).

596. **Berula angustifolia.** — Sium et non Sisum.

597. **Pimpinella magna.** — Creuse : Moutier-Rozeille, R. (Rothkegel).

598. **P. Saxifraga.** — Var *P. pratensis*. — Haute-Vienne : La plante indiquée sur les bords de la Briance, par l'abbé Lecler serait la var. β *dissectifolia* Koch.

600. **Carum Carvi.** — Creuse : Guéret, dans un pré (Chatendeau).

Sous-var. *roseiflora* Hoschedé. — Nontronnais : Nontron, sur le talus du canal conduisant l'eau à l'usine productrice d'électricité (Hoschedé).

601. **C. Bulbocastanum** (*Mérigoulo* en patois). — Corrèze : Parc du Marquisat et non du Marquis.

604. **Sison Amomum.** — Nontronnais : Trouvé et non trouvée.

606. **Helosciadium nodiflorum** (*Berno* en patois).

H. repens. — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, ruisseau du Défends au pré Mitidié (Chouard).

607. **H. inundatum.** — *Los creissous* en patois. — HAUTE-VIENNE : La Glane, au Dérot (Chouard). — CREUSE : Dans un étang à Ajain (Ab. Nadaud). — CONFOLENTAIS : Ruisseau alimentant l'étang de Pluyant (Chouard).

Nous possédons aussi, dit Lamy, la var. *repens* qui croît sur la vase au bord des étangs.

612. **Scandix Pecten veneris.** — Plante connue des paysans sous le nom patois de *Herbo de las agulias* (Herbe des aiguilles).

Genre 32. — **Anthriscus** et non **Antrhiscus.**

621. **Conium maculatum** (Cicuta major *Lamarck*). — HAUTE-VIENNE : A Bellac, le long des chemins (Lamy).

622. **Hydrocotyle vulgaris.** — Var. *microphylla* Lange : Feuilles très petites. Pétioles relativement courts. Pédicelles floraux très courts.

HAUTE-VIENNE : Etang près des carrières de Blanzac (Ab. Lecler) ; pré marécageux à Saint-Léger-la-Montagne (Le Gendre).

623. **Eryngium campestre** (*Tsarpal gratolioul* en patois). — CREUSE : Gare de Moutier-Rozeille, trois pieds qui ont disparu. — NONTRONNAIS : Villars (Vergnolle).

624. **Sanicula europæa.** — HAUTE-VIENNE : Parade, c^e d'Oradour-sur-Vayres (Grenier). — CREUSE : Glénic, vallée de la Creuse (Sarrassat).

Famille L. — LORANTHACÉES

628. **Viscum album** (*vél.* en patois), 10e ligne : remplacer glu par gui.

Famille LI. — SAMBUCINÉES

630. **Sambucus Ebulus** (*Ioulé* en patois). — CREUSE : C. partout, cependant est rare dans les environs d'Aubusson ; Marchedieu versant nord ; Alleyrat, sous l'église (Jorrand et Frébault).

631. **S. nigra.** — Dans le second paragraphe effacer *cependant*, etc. jusqu'à la fin (observation qui s'applique à l'espèce précédente).

632. **S. racemosa.** — Haute-Vienne : La Basse-Forêt, c^{e} de Cieux (abbé Michel). — Creuse : Forêt de Chabrières (Sarrassat). — Confolentais : Dans l'aulnaie du Défends, forêt de Brigueil (Chouard). Cette plante commune dans l'est de la Haute-Vienne n'avait pas encore été signalée dans le Confolentais.

Famille LIII. — RUBIACÉES

640. **Galium Mollugo.** — Var. *decolorans.* — Haute-Vienne : Terrains légers de Ligourites à Saint-Priest-Ligoure (Lamy).

649. **G. tricorne.** — Creuse : Aubusson, au Marchedieu, dans un champ de blé, à droite de la route allant de la Croix-Rouge à Aubusson (Rothkegel). — Confolentais : Moissons entre le Jarissou et Chez-Lebru (Chouard).

Famille LV. — DIPSACÉES

669. **Knautia dipsacifolia.** — Creuse : Erreur à rectifier : Le Périer, c^{e} de Mansac est dans la Corrèze.

LVI. — **COMPOSÉES**

675. **Petasites officinalis.** — Creuse : Pré humide chez Bardy c^{e} de Saint-Sylvain-Bellegarde (Rothkegel).
P. riparia. — Haute-Vienne : Bords du ruisseau, rive gauche, au delà du Pont-Péri, route d'Aixe aux Cars (Récolté en 1821 par le comte de Villelume). Rechercher si la station existe toujours.

676. **Tussilago Farfara.** — Creuse : R. à Néoux (Rothkegel).

678. **Solidago glabra** (*Vulg.* Gerbe d'or). — Plante cultivée, originaire d'Amérique, qui est devenue spontanée sur plusieurs points. Tourlet la considère comme étant naturalisée dans les îles et les oseraies de la Loire où elle existe depuis plus de cinquante ans.
Haute-Vienne : Bords de la Briance (récoltée en 1902, par le F^{re} Gaston).

679. **E. canadensis.** — Il y a lieu de distinguer deux variétés :
α elongata Le Gendre. — Fleurs portées par des rameaux courts, formant une panicule allongée, étroite et assez compacte.

β *pyramidala* Le Gendre. — Fleurs portées par des rameaux plus allongés, formant une panicule élargie, à capitules souvent plus écartés.

C'est à cette variété qu'il convient de rattacher, à titre de sous-variété, notre variété *nana* établie sur un individu provenant du Dorat (Haute-Vienne).

Les deux variétés *elongala* et *pyramidala* sont communes en Limousin.

681. **Bellis perennis.**

Var. *flosculosa* Hoschedé. — Fleurs toutes flosculeuses.

Nontronnais : Pelouses au-dessous de la tour de Piégut (Hoschedé).

Genre 8. — **Doronicum.** — En patois : *Los pilils soulés.*

685. **Arnica montana.** — Comme les Doronics, cette plante porte en patois le nom de *Los pilils soulés* ou encore celui de *flour de Renard.*

Creuse : AR. Les Mars (Lafay) ; RR. dans le bois de Saint-Georges-Négremont (Rothkegel).

688. **Senecio viscosus.**

Var. *radiala.* — Haute-Vienne : Limoges, le Masneuf, route d'Ambazac (Vergnolle).

689. **S. artemisætolius.** — Haute-Vienne : Lande au-dessus de la Glane, rive droite, au Chatelard (Chouard). — Corrèze : Treignac, bords de la Vézère (Bordas).

695. **S. Fuchsii.** — Creuse : Bords de la Tarde, en amont de Saint-Avit, à peu près à un kilomètre de ce bourg (Rothkegel).

697. **Artemisia Absinthium.** — Creuse : R. dans la Creuse, mais C. au pied des tours de Crocq (Rothkegel).

700. **Tanacetum vulgare.** — Haute-Vienne : Moulin d'Ardant, arrondissement de Bellac, échappé des jardins et subspontané dans un terrain vague.

703. **Pyrethrum Parthenium.** — Creuse : Néoux (Rothkegel).

704. **Chrysanthemum segetum.** — Creuse : Guéret, vers la ferme de l'Age (Sarrassat).

705. **Matricaria Chamomilla.** — Haute-Vienne : La matricaire Camomille (camomille allemande) est CC. à Limoges (terrains vagues, talus du chemin de fer, champs du parc de Naugeat, etc. (Le Gendre). — Creuse : Aubusson C. (Jorrand et Frébault).

705 *bis*. **M. discoidea DC.** — Plante américaine qui, d'après l'abbé Coste, aurait fait son apparition en France à la fin du XIXe siècle (1) ; elle devient de plus en plus répandue dans notre pays. Voici la diagnose donnée par l'abbé Coste :

Plante annuelle de 8-10 centimètres, trapue, glabre, à odeur suave ; tige dressée, épaisse, très feuillée jusque sous les capitules ; feuilles bi-tripennatiséquées, à lobes linéaires aigus ; capitules en corymbe, petits (6-9 millimètres), toujours dressés sur des pédoncules courts et épais ; involucre à folioles ovales ou oblongues, blanches, scarieuses à la marge, plus court que le disque ovoïde jaune ; réceptacle conique ; fleurs toutes tubuleuses, sans languettes à la circonférence ; achaines très petits (un millimètre), oblongs, anguleux, faiblement nervés, surmontés d'une couronne très courte. — Juin-septembre.

HAUTE-VIENNE : Au bord d'une prairie, aux Roches, c^e^ de Saint-Priest-Taurion (Hétier) ; dans le bourg de Saint-Priest, fossés de la route et près de la gare (Le Gendre). — CREUSE : Dans un caniveau du côté gauche de la route de Clermont, en sortant d'Aubusson. En juillet 1920, la station se composait d'environ 60 pieds disséminés sur un espace de 200 mètres ; elle a été détruite en août par le cantonnier qui a refait le caniveau (Rothkegel).

706. **M. inodora** var. *sterilis* (Hoschedé). — Fleurs toutes ligulées, stériles.

NONTRONNAIS : En abondance dans un champ à Augignac, près de la route de Nontron (Hoschedé).

707. **Anthemis nobilis.**

Var. *supina*. — Existe partout où il y a des pelouses rases et fréquemment piétinées (HAUTE-VIENNE : Le Bouchaud, Les Vareilles, etc.). Passe du reste au type par des variations inappréciables (Simon).

708. **A. mixta.** — CORRÈZE : Près d'une carrière de sable, entre Brive et Malemort, à gauche de la route (Lamothe).

713. **Bidens tripartita.** — CREUSE : Néoux (Rothkegel).

714. **B. cernua.** — CREUSE : Néoux, à La Mazière, Luchamp c^e^ de Saint-Pardoux (Rothkegel). — CORRÈZE : Dans un communal marécageux de la c^e^ de Chauffour (Lamothe).

Var. *radiata*. — CONFOLENTAIS : Brigueil, ruisseaux sous les étangs de Villars, de la Boulonnie, de Fromental, étang du Pré, étang à l'ouest de Roubadeau c^e^ de Montrollet (Chouard).

---

(1) Voir « *Revue scientifique du Limousin* » n° 314 du 15 septembre 1923.

715. **Inula Conyza.**

Var. β *lanceolata* Grognot. — Feuilles plus allongées, lancéolées, longuement atténuées vers la base, plus minces et moins velues en dessous (Rouy).

Corrèze (Rouy TVIII, p. 198).

720. **Pulicaria vulgaris.** — Confolentais : Brigueil, pied d'un mur humide à Croix-Saint-Jean (Chouard).

722. **Gnaphalium luteo-album.** — Haute-Vienne : Limoges au Puy-las-Rodas, sous le mur de la propriété Tarneaud (Vergnolle). — Creuse : Guéret (Sarrassat).

727. **Filago canescens.**

F. lutescens. — Creuse : Felletin (Rothkegel).

728. **F. spatulata.** — Creuse : Un pied sur la voie ferrée, à la gare de Moutier-Rozeille (Rothkegel).

729. **F. arvensis.** — Creuse : Sur la voie ferrée, gare de Moutier-Rozeille (Rothkegel).

730. **F. montana.** — Creuse : Néoux (Rothkegel).

734. **Silybum Marianum.** — Creuse : Glénic (abbé Pinot).

735. **Onopordon Acanthium** (Echpinaro). — Creuse : Glénic, rochers près le pont de la Creuse (Lafay).

Genre **Cirsium.** — Tous les cirses en patois *Tsoouchido.*

742. **Cirsium arvense.** — *Las chaussidas* en patois (fortement chaussés, à cause de la longueur et de la résistance de ses racines).

Genre *Carduus*, en patois *los cordous*, *Echpinaro.*

743. **Carduus tenuiflorus.** — Creuse : Beaumont (quartier de Felletin) (Rothkegel).

744. **C. nutans.**

Var. *albiflora* Hoschedé. — Nontronnais : Friches à Mareuil-sur-Belle (Hoschedé).

745. **Carduncellus mitissimus.**

S.-var. *acaulis* Hoschedé. — Tiges absolument nulles sur les pelouses rases et pierreuses.

Nontronnais : Mareuil-sur-Belle, la Roche-Beaucourt, Javerlhac, etc. (Hoschedé).

S.-var. *caulescens* Hoschedé. — Tiges atteignant jusqu'à deux décimètres et plus.

Nontronnais : Sur le bord d'un talus longuement herbeux,

sur la lisière d'un bois ; mêmes localités que la var. *acaulis* (Hoschedé).

746. **Centaurea Jacea.** — En patois *Isaval* et non *claval.*

753. **C. calcitrapa.** — Creuse : Sur la place de Beaumont, quartier de Felletin (Rotkhegel).

756. **Carlina vulgaris.** — En patois *Echpinaro.*

757. **Lappa minor.** — En patois *Tsaou d'Agé.*

760. **Cichorium Intybus.** — En patois *La chicoureïo.*

762. **Arnoseris pusilla** (*A. minima* Link). — Confolentais : Brigueil, rocher au-dessus du moulin de Peyrabout (Chouard).

767. **Leontodon autumnalis.** — En patois *Picheulié.*

770. **Helminthia echioides** (et non echinoides). — Creuse : Guéret, un pied venu spontanément dans le jardin de M. Sarrassat (origine de la graine inconnue). A remarquer que la plante est rare en Limousin.

778. **Chondrilla juncea.** — *Fouïlo-Tsé* en patois.

Genre **Lactuca.** — Noms patois de diverses laitues : laitue pommée *(Lactuca capitata) Léludzo* ; Laitue romaine *(L. sativa) Tsicou* ; Laitue sauvage *(L. scariola) Léludzo choouvadzo* ; Laitue vireuse *(L. virosa) Moudel.*

790. **Sonchus oleraceus.** — *Alardzo* en patois.

793. **Mulgedium Plumieri.** — *Froumadziera* en patois (Fromagère).

803. **Soyeria paludosa.** — Creuse : Peyrabout (Sarrassat).

804. **Hieracium pilosella.** — *Courentino* en patois.

822. **Andryala integrifolia.** — *Ruïo choouvadzo* en patois (Rhue sauvage).

825. **Lobelia urens.** — Creuse : Landes près de Clugnat (Sarrassat).

826. **Jasione montuna.** — *Los Bluels* en patois.

Genre **Campanula.** — Toutes les campanules *cloutsélo* en patois (clochettes).

834. **Campanula glomerata.** — Creuse : La Courtine.

839. **C. rotondifolia.** — Haute-Vienne : RR. dans la région de Droux, trouvé une seule fois sur les pentes de la Senne, sous le Touchaud c^e de Droux (Simon).

841. **C. patula.**

Var. *alba.* — Haute-Vienne : Route de Vareilles à Rancon, à la hauteur du Courtieux (Simon).

Var. *stricta* Schumach. — Tige assez élevée mais grêle ; feuilles radicales ovales-oblongues à peine cordées ; fleurs nombreuses en panicules, ordinairement petites.

Nontronnais : Thiviers (Soulat-Ribette).

844. **Vaccinium Myrtillus.** — Haute-Vienne : Environs de Nantiat, forêt de Thouron (Bertrand). — Creuse : Aubusson (Martin). — Corrèze : Treignac, bords de la Vézère, Saut de la Virolle (Rupin). Entre Aubazine-Basse et le Chastaing. C'est le point le plus près de l'arrondissement de Brive.

Genre **Erica.** — En patois *Brugo.*

850. **E. Tetralix.**

Var. *alba.* — Corrèze : Marais de Veix (Le Gendre).

851. **E. cinerea** (*Brugo* en patois).

Var. *alba.* — Haute-Vienne : De nombreux pieds, paraissant âgés, sur le coteau dénudé du Courtieux dominant la Gartempe (Simon).

852. **E. scoparia.** — Confolentais. R. dans cette contrée de Brigueil ; lande en lisière de la forêt d'Etagnac et lande au croisement des routes de Bussière-Boffy à Salomon et de Montrollet à Nouic (Chouard).

Var. *rubriflora* Hoschedé. — Fleurs rougeâtres, surtout du côté de la lumière.

Nontronnais : Mareuil-sur-Belle, Forgeneuve près Javerlhac, etc. (Hoschedé).

854. **Hypopitys multiflora.** — Creuse : Saint-Sulpice-le-Guérétois, châtaigneraie de Montlevade, R. ; La Courtine, sur le pin silvestre (Sarrassat). — Corrèze : Puy-de-Balesme c^e d'Affieux (Bordas).

858. **Utricularia neglecta.** — Confolentais : Etangs de Cavailles, Roubadeau, Plaud, Roudareix, Courtieux, Fromenthal, Etang neuf, entre Brigueil et Montrollet (Chouard).

859. **U. minor.** — Etang de Roudareix, parmi les îles flottantes (Chouard).

Page 92, ligne 7, pinnatiséquées et non pinnatisiquées.

2 Genre **Primula** (p. 92). — En patois *Los chambas de Coucu.*

863. **P. variabilis.** — Nontronnais : Nontron, prés et buissons au-dessous de Bort (Hoschedé).

867. **Lysimachia nemorum.** — Confolentais : Brigueil, étang de Villars, sous l'Etang-Neuf et sous Pré-Madame (Chouard).

868. **Centunculus minimus.** — Confolentais : CC sur le chemin entre La Boulonnie et le Pré-Mitidié (Chouard).

878. **Vincetoxicum officinale.** — Haute-Vienne : Saint-Junien, sur les bords de la Glane, rive gauche, un peu au-dessus du Moulin-Brice (Abbé Michel).

884. **Cicendia filiformis.** — Creuse : Saint-Léger-le-Guérétois, Crozant (Sarrassat). — Confolentais : Brigueil, étang de La Boulonie (Chouard).

885. **C. pusilla.** — Confolentais : Etang du Courtieux, chemin Est de La Boulonnie, Villeforceix (Chouard).

β *Candollei* Rouy. — Diffère du type par ses feuilles subaiguës, glaucesantes, son calice à divisions entièrement apprimées, par sa corolle ordinairement rose, mais s'y relie par des variations intermédiaires. « Ce n'est, dit Rouy, qu'une variété particulière à certains sols, que l'on rencontre souvent avec le type dans les terrains plus humides ou plus fertiles. »

Confolentais : Brigueil, étang de la Boulonie (Chouard).

889. **Gentiana campestris.** — Creuse : Saint-Martial-le-Vieux, près du village de Sarsoux. Récoltée par M. Salagnac, élève-maître (Sarrassat).

Page 106, ligne 11. *G. campestris* et non *G. camperlris*.

891. **Convolvulus sepium.** — Haute-Vienne : Variété à fleurs roses, Fressignat c^e^ de Saint-Priest-Taurion (Hétier).

893. **C. arvensis** *b. obtusifolia* Reich, S. var. *fissa* Hoschedé. — Corolle fendue jusqu'à la base en cinq lobes.

Nontronnais : Javerlhac, talus de la route de Saint-Martin, devant le château de Puymoger (Hoschedé).

895. **Cuscuta minor.** — S'attache au lierre, au *Galium aparine*, au mélampyre, à *Gentiana pneumonanthe*, à *Artemisia camphorata*, au serpollet, à l'ortie.

897. **Symphytum tuberosum.** — Haute-Vienne : Rochechouart (Duchâteau).

Page 11. *Lycopsis* et non *Lypcopsis.*

901. **Lithospermum officinale.** — Creuse : Aubusson, à la Croix-Blanche, sur un talus de la Creuse (Rothkegel).

904. **Echium vulgare,** S. var. *albiflora* (Hoschedé). — Nontronnais : sur le talus de la voie ferrée à Nontron, près du viaduc de Javerlhac (Hoschedé).

Page 114, ligne 18, pas et non par.

906. **Myosotis silvatica.** — En patois *Lo miouli* (tous les myosotis).

S. var. *albiflora* (Hoschedé). — Nontronnais : Nontron, bois au-dessus de la route de Châlus ; le Bourdeix, au pont du Doyé (Hoschedé).

925. **Verbascum Thapsus.** — En patois *Lo Bloou.*

925 *bis.* **V. pulverulentum** Villars, var. *bracteata* Hoschedé. — Glomérules floraux munis d'une bractée foliacée bien plus longue qu'eux et très large, presque orbiculaire, longuement curpidée, — Nontronnais : Forgeneuve, près Javerlhac (Hoschedé).

929. **V. Blattaria.** — Confolentais : Env. de Brigueil, la Valade (Chouard).

932. **V. nigrum.** — Haute-Vienne : Abondant vers Santro (Simon). — Confolentais : Brigueil, Montrollet, sur la route de Nouic (Chouard). — Deuxième paragraphe : après généralement C., mettre point-virgule.

938. **V. mixtum,** var. *a attenuatum* Hoschedé. — A feuilles radicales longuement atténuées en pétioles. — Nontronnais : Mareuil, Varaignes, Javerlhac (Hoschedé).

Var. *b. contractum* Hoschedé. A feuilles brusquement contractées en pétioles tronqués ou arrondies subcordées à la base. — Nontronnais : Tassat près Javerlhac, au bord de la route de Nontron, près du pont de la Doue (Hoschedé).

941. **Scrofularia Balbisii.** — Creuse : Bords de la Creuse au bord d'Hem (Sarrassat).

Page 130. *Scrofularia* et non *Srofularia.*

945. **Anarrhinum bellidifolium.** — Creuse : Anzême, rochers de la vallée de la Creuse ; CC en 1925 sur les coteaux de la Creuse au Bourg-d'Hem (Sarrassat).

947. **Linaria striata.** — Haute-Vienne : Près du village de Santro ; forme à fleurs d'un beau violet foncé, quelques pieds au milieu d'individus normaux (Simon).

L. sepium (*aucl-plur.* et non *ancl-plur.*). — Creuse : Gare de Felletin, sur la voie ferrée (Rothkegel qui y voit la var. *ochroleuca*).

949. **L. Peliceriana.** — Haute-Vienne : Le Bouchaud c^e^ de Droux, à fleurs rouges violacées, soit concolores, soit à palais plus pâle, velouté de foncé (Simon).

955. **Gratiola officinalis.** — Creuse : Anzême, bords de la Creuse, rive droite en amont (Sarrassat).

961. **Veronica Beccabunga.** — *Los creissous* en patois.

Page 140, en remontant, ligne 12, environs et non environ.

973. **Sibthorpia europæa** (et non *europæe*). — Haute-Vienne : Entre Charansanne et Chanteloube, sur les parois d'une fontaine abondante, au bord de la grand'route (Simon).

976. **Digitalis purpurea.** — *Las chambas de Coucu* en patois.

990. **Pedicularis palustris.** — Confolentais : Environ de Brigueil, étang de Roubadeau (Chouard).

1006. **Lathræa squamaria.** — Corrèze : Treignac, ruisseau du Bouleau (Bordas).

1019. **Mentha silvestris.** — Creuse : Guéret, route de La Souterraine, R. ; entre la route de La Souterraine et le moulin de l'Age (Sarrassat).

1022. **Origanum vulgare.** — Creuse : Crozant, ruines du château (Sarrassat).

1023. **Thymus Serpyllum** (*Le serpoulet* en patois). — Confolentais : Rochers au-dessus du moulin de Peyrabout (Chouard).

Var. *capitulis lanuginosis* Tournefort. — Ce thym, dit Lamarck, porte de petites têtes blanches veloutées ou cotonneuses, situées à l'extrémité des rameaux, occasionnées par la piqûre d'un insecte. — AC.

Haute-Vienne : Sur la chaussée de l'étang de Peyrabout communal du Courtiou c^e^ de Javerdat (Abbé Michel) ; le Haut-Fargeas c^e^ de Feytiat (Le Gendre). — Creuse : Néoux (Rothkegel). — Corrèze : Treignac (Le Gendre).

1040. **Lamium maculatum.** — Confolentais : RR. Haie à La Valade, près du petit pont (Chouard).

1043. **Galeobdolon luteum.** — Confolentais : Est de La Boulonnie et sous le Défends (Chouard).

Genre 17. **Galeopsis.** — Tous les *Galeopsis* s'appellent en patois *Los Daves.*

1050. **Stachys arvensis.** — Le *Schachoux* en patois, alors qu'on appelle les autres épiaires *Las minlhas.*

1055. **Betonica officinalis.** — *Lo Betoino* en patois.

B. serotinus. — Haute-Vienne : Après la localité du Masneuf, ajouter : (Vergnolle).

1062. **Brunella vulgaris.** — Voici les variétés distinguées dans le Nontronnais par Hoschedé :

A. genuina Godron. — Feuilles toutes entières, CC.

S. var. *involucrata* Hoschedé. — Epis munis à leur base de quatre feuilles bractéales et non deux seulement comme dans le type (Javerlhac).

B. pinnatifida Godron. — Feuilles inférieures entières, les moyennes auritées, les supérieures pinnatifides (Javerlhac).

C. diversifolia Hoschedé. — Feuilles inférieures de la var. *A* ; les moyennes comme dans la var. *B*, mais plus étroites ; les supérieures entières, non auritées ou auritées d'un seul côté, très allongées, linéaires, lancéolées. Friche à Forgeneuve, près Javerlhac où cette variété était abondante, mais sur un espace relativement restreint.

« Ne pas confondre, dit M. Hoschedé, ces var. à feuilles pinnatifides avec *B. intermedia* Link (*B. pinnatifida* Persoon), qui est vraisemblablement un hybride dû au croisement de *B. vulgaris* et de *B. alba* Poll. Celui-ci est facile à distinguer (sur les vert seulement) par des fleurs d'un blanc sale, bleuté ou rosé, par son port le rapprochant de celui de *B. alba.* »

1075. **Plantago lanceolata,** *α genuina* Gren. et Godr., S. var. *albescens* Hoschedé. — Epis d'un vert blanchâtre.

Nontronnais : Prairies voisines de la tour de Piégut (Hoschedé).

1079. **Littorella lacustris.** — Creuse : La station de la passerelle des Combes a été détruite par suite de l'ouverture d'une carrière de sable (Rothkegel).

1083. **Amarantus silvestris.** — Creuse : Aubusson, sous le chapitre, chemin de la Vedrenne (Rothkegel).

1084. **A. retroflexus.** — Haute-Vienne : Limoges, rue Bobillot (Vergnolle).

1097. **Chenopodium polyspermum.** — CORRÈZE : C. Planchetorte sous Ersoulier, Moriolle (Rupin) ; Ussel C. (Frère Georges). — CONFOLENTAIS : champs au Jarissou près Brigueil (Chouard).

1099. *bis* **C. urbicum** Linné. — Plante annuelle. Tiges de 5-7 décimètres, dressée, rameuse, cannelée, verte, parfois rouge. Feuilles ovales, aiguës, vertes des deux côtés, ou un peu farineuses en dessous, surtout les jeunes, bordées de dents inégales, parfois deltoïdes. Fleurs en grappes grêles, rameuses, non feuillées, axillaires et terminales. Graines amincies sur les bords et entièrement recouvertes par le calice. — Août, octobre ; bords des chemins, pieds des murs.

Nous croyons n'avoir, en Limousin, que le *C. intermedium* M. et K., que, par erreur, nous avons rattaché comme race au *C. hybridum* (voir nº 1100).

1112. **Rumex Patientia.** — HAUTE-VIENNE : Spontané dans un jardin à Limoges (avenue Garibaldi).

1117. **R. Acetosella.** — En patois *Las Ozeillas* (nom donné à tous les *Rumex* à saveur acide).

1123. **Polygonum mite.** — CONFOLENTAIS : Etangs du moulin de Brigueil et de Villechenon (Chouard).

1124. **P. minus.** — CONFOLENTAIS : Brigueil, chemin à la bonde de l'Etang-Neuf (Chouard).

1128. **P. Convolvulus.** — En patois *Le blo négré*, *savalzé.*

1132. **Fagopyrum esculentum.** — *Le blo négré* en patois (Le blé noir).

1140. **Thesium humifusum.** — CREUSE : Saint-Martial-le-Vieux, prés secs vers le village de Sarsoux (Sarrassat).

1143. **Euphorbia hyberna** et non hybernica.

1144. **E. dulcis** et non duleis. — CONFOLENTAIS : Brigueil, taillis de l'étang neuf, RR. (Chouard).

1151. **E. Cyparissias.** — Dans les rameaux stériles d'arrière-saison, les feuilles sont très rapprochées et presque filiformes.

1158. **Buxus sempervirens.** — CONFOLENTAIS : R. dans les environs de Brigueil ; n'existe qu'à Bussiereix (Chouard).

Pages 236, 5e ligne en remontant, remplacer 362 par 302.

1177 *bis.* **Quercus rubra** Linné (chêne d'Amérique, chêne

rouge). — HAUTE-VIENNE : Les Grands-Chézeaux, planté dans la propriété de la Goutte-Bernard (Lafay).

Les chênes d'Amérique sont aujourd'hui cultivés un peu partout. Ce sont des arbres dont la croissance est plus rapide que celle de nos chênes indigènes, remarquables par la coloration que leurs feuilles prennent en automne, mais on ne peut les considérer comme appartenant à notre flore.

1178. **Corylus Avellana.** — *La corre* en patois.

1194. **Populus nigra.** — Var. *P. canadensis.* — CREUSE : Guéret, planté dans un pré près de l'école normale, R. (Lafay).

1195. **Betula alba.** — *Le Bessaut* en patois.

Page 251, 3e ligne en remontant, imbriqué et non imbrigué.

1206. **Alisma Plantago.**

A. lanceolatum var. *terrestre* Le Gendre. — HAUTE-VIENNE : Communal de Laplaud ce de Javerdat (Abbé Michel).

1207. **A. ranunculoides.** — HAUTE-VIENNE : Etang de Cieux (Chouard). — CONFOLENTAIS : Brigueil, AC. dans plusieurs étangs (Chouard).

Var. *repens.* — CREUSE : Etang Pinot (Sarrassat).

1208. **A natans** et non *A. nutans.* — HAUTE-VIENNE : Etang de Cieux (Chouard).

1212. **Veratrum album.** — CREUSE : Saint-Martial-le-Vieux ; prairies sur le village de Sarsoux (Sarrassat).

1213. **Narthecium ossifragum.** — CONFOLENTAIS : Brigueil, grand étang de la Jarodie ; abondant dans la tourbière de la queue de l'étang de Roudareix ce de Montrollet (Chouard).

1217. **Scilla verna.** — HAUTE-VIENNE : CC. à Javerdat. Sept stations dont trois couvrant trois prés (Abbé Michel).

1219. **S. bifolia.** — CREUSE : Bonnat, vallée de la petite Creuse (Sarrassat). — CORRÈZE : Balesme ce d'Affieux, dans les champs (Bordas).

Page 262, 12e ligne, après Uzerche mettre point-virgule.

1229. **Allium ursinum.** — CORRÈZE : Treignac, bords de la Vézère (Bordas).

1232. **Erythronium dens-canis,** en patois *Le Prengnolas.* — HAUTE-VIENNE : Les Roches ce de Saint-Priest-Taurion, CC.

(Hétier). — Creuse : Saint-Martial-le-Vieux, CC. aux environs du village de Sarsoux (Sarrassat).

1233. **Endymion nutans,** var. *alba.* — Nontronnais : Prés voisins du pont du Doyé, au Bourdeix. Commençant à fleurir bien que le type fut déjà défleuri. « Est-ce *E. Lecaillei* Corbière, dit M. Hoschedé. Je n'ai pas observé que la partie tubuleuse des fleurs fut beaucoup plus allongée, ni plus étroite que dans le type, comme l'indique M. Corbière pour cette forme. »

1236. **Muscari comosum.** — Creuse : Glénic (Sarrassat).

1241. **Simethis bicolor.** — Haute-Vienne : CC. aux roches de Frochet qui, d'après Chouard, seraient dans la Haute-Vienne, c^e^ de Bussière-Boffy et non dans la Charente.

1242. **Asphodelus sphærocarpus.** — Haute-Vienne et Charente : Landes de Montrollet à Nouic (Chouard).

1257. **Narcissus Pseudo-narcissus.** — *Las coucudas* en patois.

1260. **Serapias Lingua.** — Haute-Vienne : Les Roches c^e^ de Saint-Priest-Taurion, C. Présente en ce lieu une forme plus petite dans toutes ses parties, à labelle plus coloré. Est-ce simplement la conséquence de la nature du sol (*Leg.* Hétier). — Creuse : Rive droite de la Gartempe, en aval du pont de Chamborand, dans une partie de pré non fauchée (Sarrassat). — Confolentais : Dans un pâturage du village de Chez-Chabernaud c^e^ de Cherves-Châtelard. Entre le village de Lalot et Montembœuf (Duris).

Var. *longibracteata* Hoschedé. — Caractères généraux de *S. Lingua*, mais port de *S. longibracteata* Doll., dont il a l'aspect à cause des bractées dépassant ± longuement les fleurs, les inférieures foliacées très longues. Labelle visiblement pubescent. D'après Camus, ce serait *S. Lingua*, variété de passage au *S. longibracteata* et offrant un peu de mimétisme avec *S. intermedia* de Forestier. — Nontronnais : Prairies bordant la route qui va de Saint-Martial-le-Pin au Bourdeix, un peu avant la descente de Tranchecoullière (Hoschedé).

1268. **Orchis coriophora.** — Haute-Vienne : Les Roches c^e^ de Saint-Priest-Taurion (Hétier). — Creuse : Saint-Martial-le-Vieux, village de Sarsoux, récolté par Salagnac, élève-maître (Sarrassat).

1269. **O. Morio,** var. *parviflora* et *pauciflora* Hétier. — Rappelle l'*Orchis Champagneuxi* Barnéoud, du Midi. Le *Champagneuxi* a, sur le casque, des nervures vertes peu visibles, tandis

qu'elles sont très visibles dans les échantillons de Saint-Priest-Taurion (Haute-Vienne) dont, du reste, l'éperon tronqué n'est pas bifide (Hétier).

1275. **O. palustris.** — Nontronnais : Prairies calcaires bordant la Lisonne, entre Beaussac et les Graulges, devant le château d'Aucors (Hoschedé).

X O. alata. — Nontronnais : Presque aussi abondant que les parents et pour ainsi dire presque partout où ils croissent ensemble. Saint-Martin-le-Pin, Villejaleix, Nontron, Bord, etc. J'ai trouvé à Saint-Martin-le-Pin un pied dont les fleurs avaient la même coloration que certaines formes de *O. Morio* (Hoschedé).

X O. subulata Gadeceau. — Ne se distingue guère de *O. alata* que par son port plus grêle, sa ressemblance avec *O. Morio* dont il ne diffère que par les divisions extérieures du périanthe qui sont, non conniventes en casque, étalées toutes sur un même plan, comme dans *O. alata*, mais pas toujours munies de nervures vertes ou, du moins, celles-ci peu visibles.

Orchis alata et *subulata* constituent donc, comme le fait remarquer M. E.-G. Camus, deux faits inverses de l'hybridation de l'*O. Morio* et de l'*O. laxiflora.* Cependant *O. subulata* semble moins fréquent que *O. alata.* Je l'ai trouvé à Saint-Martin-le-Pin et Villejaleix (Hoschedé).

1276. **O. mascula** S.-var *albiflora* Hoschedé. — Fleurs d'un blanc de lait ou un peu jaunâtre, dégageant une odeur agréable ; bractées et ovaires blanchâtres ; plante aussi robuste que le type (Hoschedé).

Nontronnais : CC. dans un pré bordant la route de Nontron au-dessous de Villejaleix (Hoschedé).

1279. **Gymnadenia Conopea.** — Creuse : Saint-Martial-le-Vieux, près du village de Sarsoux (Sarrassat).

1280. **Cœloglossum viride** var. *bracteata* Reichb. — Nontronnais : Villejaleix, Saint-Martin-le-Pin (Hoschedé).

1282. **A. aranifera**, var. *O. Pseudospeculum.* — Très ressemblant à *O. aranifera* et non à *O. apifera.*

1283. **O. apifara.** — J'ai récolté, à Forgeneuve, près Javerlhac et à Saint-Martin-le-Pin, la var. *clorantha* Heg et Heer (fleurs à div. ext. blanches, nervées et lavées de vert ; labelle vert) ; à Mareuil-sur-Belle, la var. *intermedia* Camus (fleurs à divisions extérieures blanches, à écusson du labelle bordé de lignes vertes) ; à Forgeneuve, j'ai également récolté la var. *immaculata* Bréb. (labelle d'un vert jaunâtre, dépourvu d'écusson) (Hoschedé).

Var. *Trollii* Reichb. — NONTRONNAIS : Saint-Martin-le-Pin, dans une friche au-dessous du bois de Boredon.

Cet *Ophrys* se rapporte parfaitement bien à la description qu'en donne Duffort : « Labelle plutôt petit, étalé ou un peu convexe, à lobe médian allongé subtriangulaire ou étroitement ovale lancéolé, entier au sommet et à direction souvent oblique. » (L. Duffort, *Contribution à la flore du Gers*, fascicule II, page 26). Je ne puis considérer ma plante comme étant hybride puisque je n'ai pu, malgré toutes mes recherches, trouver en son voisinage ni *O. Scolopax*, ni *O. arachnites* que je n'ai point vu dans la région (Hoschedé).

Pour Rouy *O. apifera* var. *Trollii* est une monstruosité du type *O. apifera*.

1286. **O. fusca.** — CREUSE : Bord-Saint-Georges, station découverte par Mlle Paquet, élève-maître de l'école normale d'institutrices de Guéret (Sarrassat).

1287. **Spiranthes æstivalis.** — CONFOLENTAIS : Tourbières de la queue Sud-Est de l'étang de Cavailles, près Montrollet (Chouard).

1288. **S. autumnalis.** — CREUSE : Ars, bords de la Luche, dans des endroits humides. Station découverte par M. Mazeau, élève-maître (Sarrassat).

1292. **Epipactis latifolia.** — CREUSE : Sainte-Feyre (Sarrassat).

1307. **Potamogeton densus,** γ *angustifolius* M. et K. — J'estime que c'est à cette variété qu'il faut rapporter la plante récoltée par Soulat-Ribette dans le ruisseau de Sarceix (Nontronnais). Cette variété se distingue du type par ses feuilles étroites, linéaires lancéolées (Le Gendre).

1309. **P. obtusifolius.** — CREUSE : Saint-Sulpice-le-Guérétois, étang de La Borderie (Sarrassat).

1310. **P. pusillus,** race Berchtoldi. — CONFOLENTAIS : Brigueil, ruisseau de l'étang Pichon (Chouard).

Tous les *Potamogeton* sont connus en Limousin sous le nom patois de *Lo pleno verro*.

1321. **Arum italicum,** var. *immaculatum* DC. — Variété à feuilles immaculées et non veinées.

NONTRONNAIS : Au moulin d'Ars et à Forgeneuve près Javerlhac (Hoschedé).

Var. *Foucaudi* Corbière. — Forme de *A. italicum* dont le

spadice est rouge-violacé et non jaune, comme dans le type dont elle a tous les caractères.

NONTRONNAIS : Javerlhac, au bois de la Graine. — Comme M. Corbière, je considère que ce n'est point un hybride puisque *A. maculatum* n'existe pas ou est RR. en Dordogne. Desmoulins ne le signale pas (Hoschedé).

1326. **Sparganium simplex.** — CREUSE : Etang de Courtilles (Sarrassat).

1 Genre. **Juncus.** — En patois tous les joncs portent le nom de *Dzoun.*

Le *juncus diffusus* Hoppe est un hybride des *J. glaucus* Ehrh. et *effusus* Linné. Ces deux jonc étant CC. en Limousin, nous devrions avoir leur hybride. *J. diffusus* se distingue du *glaucus* par sa moelle non interrompue, par des tiges finement striées ; l'*effusus* a les tiges très lisses sur le vert et l'anthèle lâche, tandis qu'elle est fournie dans *J. diffusus*. A rechercher.

1336. **Juncus tenuis** et non tennis. — CREUSE : Guéret, forêt de Chabrières ; Saint-Léger-le-Guérétois, châtaigneraie des Bettoulles (Sarrassat). — NONTRONNAIS : Bois de châtaigniers à Augignac, au nord de l'étang de Saint-Estèphe ; étang d'Etouars et sous les châtaigniers en remontant vers la Couze, où j'ai recueilli une forme à panicules congestées (var. *congestus* Hoschedé).

1337. **J. Tenageia.** — CONFOLENTAIS : La Boulonnie, Fromenthal (Chouard).

1339. **J. pygmæus** Thuillier et non **J. pygmæns** Thuillier.

1349. **Cyperus fuscus**, var. γ *pallescens.* — Epillets d'un blanc-verdâtre ou lavé de rougeâtre ; écailles vertes sur la carène, blanchâtres sur les côtés ; plante ordinairement plus robuste que le type. — NONTRONNAIS : Carrière de Monteluce, autour d'une fontaine à Thiviers (Soulat-Ribette).

1350. **C. flavescens.** — CREUSE : Saint-Sulpice-le-Guérétois à Clocher ; endroits fourbeux du Maupuy (Sarrassat).

1531. **Schænus nigricans.** — NONTRONNAIS : C. dans les anciennes carrières sur le plateau d'Argentine, près La Roche-Beaucourt où il croît sur le calcaire sec, au milieu de plantes xérophiles sans en souffrir (Hoschedé).

1352. **Cladium Mariscus.** — CREUSE : Etang de la forêt de Blessac (Rothkegel).

1355. **Eriophorum angustifolium,** var. *congestum* M. et K. — NONTRONNAIS : Près de la tuilerie de Bord, près de Nontron (Hoschedé).

Var. *longelanatum* Asch. et Gr. — Tiges de 3-6 décimètres ; feuilles étroites ; épillets longuement pédonculés ; soies très longues.

HAUTE-VIENNE : Ce de Jabreilles, dans un pré marécageux, entre les Bordes et la route de Saint-Sulpice (Le Gendre).

1356. **E. latifolium** et non F. latifolium.

1357. **Scirpus silvaticus.** — CONFOLENTAIS : Brigueil, ruisseau sous l'étang de la Boulonie (Chouard).

1363. **S. setaceus.** — CONFOLENTAIS : Etang du moulin de Brigueil (Chouard).

1364. **Eleocharis ovata.** — Queue est de l'étang de la Boulonie (Chouard).

1367. **E. multicaulis.** — CREUSE : Lieux tourbeux du Maupuy (Sarrassat).

1371. **Carex Pseudo-cyperus.** — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, étang de la Négède (Chouard).

1374. **C. vesicaria.** — Var. *hexasticha* Hoschedé. — Utricules disposées sur six rangs, dont trois plus saillants, ce qui fait que les épis femelles ne sont plus cylindriques, mais quadrangulaires comme des épis d'orge.

NONTRONNAIS (Hoschedé).

1378. **C. silvatica.** — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, Le Pré-Madame (Chouard).

1379. **C. lævigata.** — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, fréquent et souvent abondant le long de tous les ruisseaux sous bois (Chouard).

1383. **C. flava.** — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, Pré Mitidié, Pèse-Bureau (Chouard).

1393. **C. glauca.** — Var. *erythostachys* Anderss. — Feuilles plus larges que le *C. glauca*, épis femelles plus brièvement pédonculés, moins denses ; écailles plus longues que les utricules. — NONTRONNAIS : Saint-Martin-le-Pin, au bord du bois de Bosredon ; Le Buisson, près Javerlhac, en mélange avec une forme à épis femelles réduits à un seul utricule normalement développé et bien entendu sessile (Var. *depauperata* Hoschedé).

1401. **C. leporina,** var. **argyroglochin.** — HAUTE-VIENNE : Terrain marécageux à Ambazac (Le Gendre) ; bords du Vincou près de l'usine de Nantiat (Soulat-Ribette).

1405. **C. remota.** — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, sous chez Lebru (Chouard).

1417. **Leersia oryzoides.** — CREUSE : Guéret, étang du moulin de l'Age (Sarrassat). — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, sous l'étang de Villars, à La Valade ; étang du Pré, près Montrollet (Chouard).

1423. **Anthoxanthum Puelii.** — CONFOLENTAIS : Dans les moissons (Chouard).

Var. *nanum.* — HAUTE-VIENNE : Entre Javerdat et Villeforceix (Chouard).

Page 347. **Phleum Boehmeri,** var. *imberbe* Corbière. — NONTRONNAIS : Coteaux calcaires derrière et en face Forgeneuve, près Javerlhac et sans doute ailleurs (Hoschedé).

1429. **Alopecurus geniculatus.** — CONFOLENTAIS : Etangs du moulin de Brigueil et de Villechéron (Chouard).

1433. **Setaria verticillata.** — CREUSE : Aubusson, sous le chapitre, chemin de la Vedrenne (Rothkegel).

1443. **Agrostis vulgaris.** — *Treinacho* en patois.

1445. **A. setacea** et non A. setacca. — Var. β *flava* Du Rieu. — NONTRONNAIS : Mélangé au type dans les bois entre le Grand-Grillon et la Farge, près Javerlhac (Hoschedé).

1451. **Milium effusum.** — NONTRONNAIS : Ruisseau à l'est de la Boulonnie, RR. (Chouard).

1452. **Airopsis agrostidea.** — CONFOLENTAIS : La plante abonde dans les divers étangs au nord de la forêt de Brigueil (Chouard).

1456. **Deschampsia cæspitosa.** — CONFOLENTAIS : Environ de Brigueil, fréquent et souvent très abondant le long de tous les ruisseaux sous bois (Chouard).

1469. **Holcus lanatus.** — *Le Riai Grass* en patois.

1470. **H. mollis.** — *Le Tournijo* en patois.

1471. **Kœleria cristata** et non **cristala.**

1472. **K. setacea**, var. *pubescens* Parlat. — Epillets pubescents

et non glabres, à glumelle supérieure ciliée sur la carenne. — NONTRONNAIS : En face Forgeneuve, près Javerlhac (Hoschedé).

1478. B. — **Poa Chaixi** Villars. — Souche ± rampante. Tiges comprimées. Feuilles largement linéaires, brusquement atténuées et recourbées en cuiller au sommet. Glumelles subégales, l'inférieure scabre, non velue-ciliée. Vivace, juin-juillet. Bois et forêts surtout des montagnes.

HAUTE-VIENNE (d'après Rouy). — CONFOLENTAIS : Taillis du Jarissou, de Chez-Lebru, de la Boulonnie, de l'Etang-Neuf, de la Grosse-Borne (d'après Chouard).

1489. **Melica uniflora.** — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, sous Pré-Madame (Chouard).

1499. **Festuca heterophylla.** — CONFOLENTAIS : Haie au Jarissou, sur le chemin de Plaud, AR. (Chouard).

1502. **F. duriuscula.** — CONFOLENTAIS : Rochers au-dessus du moulin de Peyrabout (Chouard).

1503. **F. gigantea.** — CONFOLENTAIS : Environs de Brigueil, sous Chez-Lebru (Chouard).

1510. **Bromus erectus.** var. *pubescens* Hoschedé. — Variété à épillets pubescents non velus et à tige munie ordinairement de poils plus nombreux que dans le type. — NONTRONNAIS : Un peu partout dans la région (Hoschedé).

1518. **Secale cereale,** en patois *Le blo* ou *Le saillo* ; le *morsécho* lorsqu'il s'agit du seigle de mars.

1518 *bis*. **Ægilops triuncialis** Linné. — Epi allongé, subcylindrique, insensiblement atténué de la base au sommet, composé de 4-7 épillets fertiles, espacés, égalant environ les entre-nœuds ou plus courts. Glumes à sommet muni de 2-3 arêtes lisses. — ☉ juin-juillet. Lieux incultes.

CONFOLENTAIS : Derrière l'étang de Cavailles près de Montrollet (Chouard).

1522. **Brachypodium silvaticum.** — CONFOLENTAIS : Haies de la route de Brigueil à Lesterps, R. (Chouard).

1528. **Nardarus Lachenalii.** — CONFOLENTAIS : Roches près de Salomon (Chouard).

N. Lachenalii, *a genuinus* G. Godron, sous-var. *subramosa* Hoschedé. — Epillets inférieurs ± rameux. — NONTRONNAIS : Saint-Estèphe, au bord de la route de Nontron (Hoschedé).

1529. **Nardus stricta.** — *Los pios de por* en patois.

1532. **Osmonda regalis.** — CORRÈZE : Treignac, bords de la Vézère au bois des Serpents (Bordas). — CONFOLENTAIS : Sous le Défends, R. Abondant sous Chez-Ledru (Chouard).

1533. **Ceterach officinarum.** — CREUSE : Aubusson, sous le Chapitre, chemin de la Vedrenne (Rothkegel). — CORRÈZE : Murs à La Verrière (Bordas).

Var. *sublobata* Milde. — Segments des frondes séparés entre eux par un sinus aussi large qu'eux, tandis que dans le type le sinus est très étroit, dit M. Hoschedé qui, dans le Nontronnais, a récolté cette variété sur des rochers ombragés, près du viaduc de Javerlhac.

1537. **Polypodium Dryopteris.** — CREUSE : Dans une fontaine à la Bregère c^e de Néoux (Rothkegel).

1539. **Aspidium aculeatum.** — Bois du Puy-Moulinier, rive gauche de la Vienne, Thias, La Bastide, Solignac, etc. (Lamy).

1541. **Polystichum Oreopteris.** — CONFOLENTAIS : Brigueil, rive gauche de l'étang de Villars (Chouard).

1544. **P. spinulosum**, var. *dilatatum*. — CONFOLENTAIS : Sous Chez-Ledru, le Défends, l'Etang-Neuf et Pré-Madame (Chouard).

1545. **Cystopteris fragilis.** — CREUSE : Dans une fontaine à Sainte-Feyre (Rothkegel) ; La Borne c^e de Blessac, château de Villemonteix (Sarrassat). — CONFOLENTAIS : Sur la bonde de l'Etang-Neuf, RR. (Chouard).

1548. **Asplenium lanceolatum.**

Page 397, 6e ligne en remontant *profundicus* au lieu de *profundicis*.

A. foresiacum. — CREUSE : Vieux murs à Saint-Etienne-de-Fursac, découvert par M. Valadon, élève-maître (Sarrassat).

1552. **A. Brenyi.** — Vieux murs à Saint-Léger-le-Guérétois (Sarrassat).

1554. **Blechnum Spicant.** — CONFOLENTAIS : Etangs de la forêt de Brigueil et de la Boulonie (Chouard).

1558. **Equisetum arvense.** — *Ououarat* en patois. — CREUSE : La Bregère c^e de Néoux, à Moutier-Rozeille, sur la voie ferrée, à la gare de Felletin sur la voie ferrée (Rothkegel).

1560. **E. Limosum.** — γ *verticillatum* Doll. — Tige régulièrement munie de rameaux verticillés.
HAUTE-VIENNE : Pré à côté du cimetière d'Isle (Le Gendre).

1563. **Pilularia globulifera.** — CREUSE : Etang Denize à Blessac (Rothkegel). — CONFOLENTAIS : Brigueil, étangs de la Boulonnie et de Courtioux (Chouard).

1565. **Lycopodium clavatum** (*Las quouas de chi* en patois). — HAUTE-VIENNE : Javerdat (Abbé Michel).
Table : *Alopecurus*, p. 347 et non 547.

Au sujet du cahier de notes
extraites de l'herbier Lamy, dont il est question dans la préface

---

L'année qui précéda sa mort, un peu sur mes instances, M. Edouard Lamy de la Chapelle me fit commencer un relevé des phanérogames collectionnés durant la seconde partie de sa vie botanique. Son premier herbier avait été donné autrefois à Boreau.

Déjà, il avait vu Ernest Malinvaud, qui devait être l'héritier de ses collections, et avait pris les mesures nécessaires pour la publication de notes sur les groupes qui pouvaient présenter quelque intérêt. Ce dernier, en effet, publia Rosa, Rubus et Hieracium (en 1890), Characées (1891), Potamogeton (1896) et une liste de Champignons.

De mon côté, je me hâtai de faire le travail en question, d'autant plus que la santé de l'illustre botaniste limousin devenait chancelante et son grand âge ne laissait aucune illusion sur sa fin prochaine. Quand il mourut, je n'avais pas encore complètement terminé et travaillai encore plusieurs semaines pour achever. M. Malinvaud, consulté, me dit que le cahier lui était parfaitement inutile, puisqu'il possédait les spécimens et que je pouvais le garder. J'obtins même de conserver autant de doubles qu'il me plairait.

Je quittai le Limousin quelques années plus tard et ne reparus à Limoges, pour quelques heures chaque fois, qu'à de rares intervalles. Finalement, en 1906, je vins au Mexique où, soit dit en passant, j'ai pu herboriser avec succès. Dans l'intervalle, mon premier herbier, déjà considérable, fut remis au Frère Héribaud, qui distribua les plantes un peu partout à d'autres botanistes.

Quant au cahier, il resta chez mes parents. J'en avais souvent parlé à notre Président qui me le demanda.

Il n'était pas aisé, à une telle distance, de diriger les miens sur la piste du fameux cahier, et il fallut que mon vieil ami d'enfance, M. Martial Vergnolle, vinsse lui-même faire les recherches au milieu du fatras de livres et paperasses laissé derrière moi dans ma *cellule* de jeune homme.

Il fut enfin retrouvé et je suis tout heureux de voir qu'il a pu être utilisé pour former comme le squelette du présent Supplément.

Frère G. ARSÈNE [BROUARD].

Covington (Louisiane), janvier 1926.

Plantes récoltées principalement à Donzenac

et dans plusieurs autres communes de la Corrèze, par M. l'abbé Laubie

---

INTRODUCTION

Nous avions déjà fait éditer environ la moitié du 1er supplément à notre Catalogue, lorsque M. l'abbé Laubie, de Donzenac, actuellement à Paris, au Séminaire des missions étrangères, nous a adressé une liste de près de 250 plantes, résultats d'herborisations faites par lui de 1914 à 1925. A cette liste étaient jointes 120 à 130 plantes que nous avons examinées, ce qui nous a permis de constater que M. l'abbé Laubie avait étudié avec beaucoup de soin ses récoltes.

M. l'abbé Laubie s'est principalement occupé des plantes de la commune de Donzenac. Toutefois, ses excursions se sont étendues à presque toutes les communes du canton ; il a même eu l'occasion d'herboriser dans d'autres communes plus éloignées, telles que Issandon, Aubazine, Ussac, Brive, Turenne, Vigeois, Sainte-Fortunade, Tulle, Lagraulière. Mais, en réalité, c'est le canton de Donzenac dont notre botaniste corrézien a fait principalement l'étude. Son relevé contient peu de plantes ubiquistes ; il s'est attaché surtout aux plantes AC., R. ou RR. Entre temps, il recueillait les formes bizarres résultant de traumatisme, de piqûres d'insectes, d'invasion de champignons ou d'autres causes ayant donné naissance à des phénomènes tératologiques.

« J'ai principalement étudié, nous dit M. l'abbé Laubie, au pays où finissent le granit et le schiste, où commencent le grès et même le calcaire. Au point de vue du nombre des espèces, c'est certes une région intéressante comme le montre ma longue liste. »

A la réception de cette liste, nous nous sommes demandé comment nous devions l'utiliser.

Nous avons pensé que le mieux était d'achever notre Supplément et de réserver la liste de M. l'abbé Laubie pour en faire un dernier chapitre, comprenant en général des plantes de Donzenac.

Cette solution nous satisfaisait parce qu'elle nous permettait de réunir les végétaux les plus intéressants d'une commune, à peine

citée deux ou trois fois dans le Catalogue de Rupin. Cette commune n'a donc jamais, pour ainsi dire, été visitée par un botaniste. Ce qui le démontre, c'est que l'étude de la liste que nous a fournie M. l'abbé Laubie et l'examen de ses récoltes nous ont permis de relever près de 40 espèces, formes ou variétés nouvelles pour la Corrèze.

En publiant cette monographie végétale, concernant presque entièrement une commune de la Corrèze, nous allons donc donner une preuve indiscutable de ce que nous avons écrit dans la postface du premier volume de notre Catalogue, c'est-à-dire en affirmant qu'on ne connaissait qu'une partie des stations et même des plantes intéressantes du Limousin.

Il ne pouvait en être autrement. Pour une seule commune, il faut en visiter tous les points, renouveler ces visites plusieurs fois dans la même année et recommencer les années suivantes. Autrement on risque de faire bien des oublis, sans parler des races, des formes, des hybrides, qui échapperont à l'examen le plus attentif.

Or, les botanistes ont toujours été peu nombreux chez nous; les meilleurs ont disparu; ils n'ont pas été remplacés. On ne peut guère compter sur la reconstitution d'une nouvelle légion de naturalistes. L'époque n'y est pas. Après avoir été trop négligés, les sports jouissent actuellement d'une faveur énorme et cette faveur durera jusqu'au jour où l'on comprendra les dangers de certains sports lorsqu'ils sont trop violents. Exposer actuellement ces dangers serait peine perdue : on ne vous écouterait pas. Le temps sera le seul maître qui pourra faire adopter une modification dans l'orientation de la jeunesse. Une heure viendra où cette jeunesse se passionnera moins pour la lutte, où elle comprendra l'intérêt d'études scientifiques qui ne l'empêcheront pas de faire du sport. C'est encore du temps que nous attendons la justification de l'orientation que nous voudrions voir donner — sinon à tous, du moins à quelques étudiants, se préparant à entrer dans une carrière libérale — aux heures de liberté dont ils jouissent.

Nous avions même espéré autrefois réunir un groupe important de nos ouvriers limousins, si artistes, si amis du beau. C'était un rêve qui n'a pas eu de lendemain.

Cependant faire toujours le même travail est une fatigue. Le repos sans travail est une seconde fatigue ajoutée à la première. La meilleure façon de rendre la souplesse aux méninges, d'éviter l'artério-sclérose, est de consacrer du temps à un autre travail

dont chaque homme porte en lui le désir et auquel les exigences de la vie ne lui ont pas permis de se livrer.

L'étude de la nature n'est appréciée que par une minorité parce qu'il faut s'être engagé dans cette étude pour constater toutes les satisfactions qu'elle procure.

Mais nous voici loin de Donzenac et de sa flore. Revenons-y et ne nous laissons plus aller à des digressions qui nous conduiraient beaucoup trop loin.

Puisque, dans un arrondissement étudié par plusieurs botanistes, une commune a pu donner d'aussi beaux résultats, on doit en conclure qu'il existe en Limousin nombre de communes ou les recherches seraient fructueuses.

Nous espérons que cet exemple ne sera pas perdu. Les intellectuels réfléchiront. Ils ne montreront plus la même indifférence pour les mille objets, animés ou non, qui les entourent. En étudiant la moindre fleur des champs ou le plus petit insecte, ils découvriront les beautés d'une organisation compliquée et pourtant sans défaut. Leur admiration élèvera leur âme vers des pensées plus nobles que l'athéisme. Les naturalistes ne leur paraîtront plus des êtres perdant le temps à des travaux inutiles. Ils comprendront que l'humanité leur doit beaucoup, car de leurs études spéculatives il est sorti beaucoup d'applications utiles.

Cette entrée en matière est déjà bien longue. Cependant nous allons encore en accroître l'étendue parce que nous voudrions gagner la femme à la botanique. Les marges des doctrines scientifiques lui offrent un vaste champ à explorer.

Prenez, Madame, une fleur joignant à un parfum exquis une jolie forme et des couleurs agréables, ou bien encore une fleur très humble, à peine visible, mais laissant — dans le champ de la loupe — apercevoir des détails d'une délicieuse délicatesse. L'une ou l'autre vous charmera et, en inventoriant ses beautés, vous sentirez naître le regret de la destruction prochaine de ce petit chef-d'œuvre. Comment le garder ? Les moyens sont multiples.

On peut le dessécher avec soin et lui conserver ses apparences de la vie. Qui mieux que la femme réussira dans ce travail difficile ?

Le pinceau et le crayon sont encore des moyens très appréciables de perpétuer le souvenir d'une belle fleur. La femme, mieux que l'homme, saura donner au bouquet ou à la branche la disposition propre à produire l'illusion.

A défaut du crayon, l'aiguille est un excellent auxiliaire qui, guidée par une main experte, fera naître des chefs-d'œuvre sur la soie ou même sur la modeste toile.

Si, plus curieuse, la femme veut entrer plus avant dans la science, étudier la biologie de l'être, c'est toujours vers le végétal qu'elle sera attirée. Là, pas de spectacle répugnant pour ses nerfs sensibles, pas de sang à répandre, pas de souffrances à provoquer.

Lorsque, au cours d'une promenade, vous rencontrerez, madame, une plante inconnue des horticulteurs, n'en étant pas moins belle pour cela; ne serez-vous pas heureuse — si vous avez un jardin — de l'y transporter et de la cultiver ?

Si, enfin, vous croyez aux vertus des plantes, n'hésitez pas à étudier les principes qu'elles renferment et à les utiliser. Vous aurez souvent la satisfaction de calmer les douleurs du chérubin qui pleure dans vos bras, sans l'exposer aux dangers de l'abus des médicaments chimiques.

Nous sommes contraint de nous arrêter. Réfléchissez, madame, à ce que nous venons d'écrire et peut-être vous joindrez-vous à nous et nous apporterez-vous un concours qui nous causera un bien grand plaisir.

Dans la rédaction de ce dernier chapitre, nous procéderons comme pour notre Supplément. Chaque plante constituant une espèce principale portera le même numéro d'ordre que celui de notre Catalogue. Nous ne ferons suivre le nom de la plante du nom de l'auteur que lorsqu'il s'agira d'une plante nouvelle.

Chaque fois qu'il y aura lieu, nous signalerons en caractères plus petits les observations que nous suggèreront les découvertes de M. l'abbé Laubie.

Ch. Le Gendre.

Les récoltes de M. l'Abbé Laubie

12. **Ranunculus Flammula**, var. *serratus*. — Saint-Viance, Le Bariolet, Tulle (route de Corrèze).

Variété nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

22. **R. arvensis.** — Donzenac et Ussac R. ; Tulle, routes de Nave et de Clermont, le Marquisat.

La plante n'avait été signalée jusqu'ici que dans les environs d'Ussel, par le frère Georges (Le Gendre).

28. **Clematis Vitalba.** — Donzenac, AC.
Var. *crenata.* — Donzenac, aux Combes.
Variété nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

39. **Nigella damascena.** — Donzenac, aux Combes.

42. **Delphinium Ajacis.** — Donzenac, au cimetière où la plante est subspontanée et se rencontre parfois à petites fleurs bleues rayées de blanc. J'ai même trouvé, en 1919, un pied vigoureux à fleurs rayées de bleu et de rouge.
Espèce indiquée comme pouvant être récoltée en Limousin, mais sans localité (Le Gendre).

64. **Fumaria parviflora.** — Donzenac, aux Combes.
C'est encore une plante nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

65. **Raphanus Raphanistrum.** — Les Combes de Donzenac.

79. **Barbarea vulgaris.** — Donzenac, AR.

84. **Sisymbrium Irio.** — AC. à Donzenac, Allassac, Ussac, Brive.
Dans le catalogue de Puel, le *Sisymbre* figure comme existant dans la Corrèze, mais sans indication de localité (Le Gendre).

88. **Nasturbium silvestre.** — Tulle, route de Brive.

99. **Cardamine impatiens.** — R. à Donzenac, Lagraulière et Vigeois. Tulle, surtout vers le Marquisat.

100 et 101. **C. hirsuta et silvatica.** — Cueillis un peu partout notamment à Tulle, vers le Marquisat ; présentent de nombreuses formes.

103. **Lunaria rediviva.** — Subspontané çà et là. Donzenac, aux Combes.
N'était connu en Corrèze que dans les environs d'Ussel (Le Gendre).

107. **Draba muralis.** — Donzenac, aux Combes. AR. à Tulle, sur la route de Laguenne et au grand séminaire.

111. **Roripa pyrenaica.** — R. à Donzenac, vers Cévennes, le Moulin-Neuf ; AR. à Tulle, vers le Marquisat.

117. **Iberis amara.** — AC. à Donzenac, les Saulières, Tulle, au pont de Peyrelevade.

119. **Thlaspi arvense.** — En 1920, un pied de ce thlaspi a été cueilli à Donzenac-ville.

125. **Lepidium graminifolium.** — Turenne.

126. **L. virginicum.** — Devient CC. partout. Donzenac, Tulle, Allassac, Brive, Ussac.
Plante nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

127. **Lepidium campestre.** — Donzenac, vers la gare et La Rochette.

128. **Lepidium Smithii.** — Donzenac, vers La Rochette.
C'est donc avec raison que, dans notre catalogue, ce passerage, bien que non signalé par Rupin, n'en devait pas moins exister dans la Corrèze. On en trouvera certainement d'autres stations (Le Gendre).

129. **Senebiera Coronopus.** — Donzenac, aux Combes.

133. **Helianthemum vulgare.**
H. serpyllifolium var. *oblongifolium.* — AC. à Tulle, vers Saint-Germain, Sainte-Fortunade.

135. **H. guttatum.** — Donzenac, Ussac, AR.

154. **Reseda lutea.** — Issandon.

158. **Polygala vulgaris.** CC. partout.
P. serpyllacea, AR.
Le *Polygala* commun présente des colorations différentes. Il a été trouvé à fleurs blanches à Seille-Baste et à Sadrac, à fleurs bleuâtres à La Rochette, à fleurs roses à La Perière, à fleurs blanchâtres à La Saulière.

164. **Cucubalus baccifer.** — R. à Donzenac (vers le sud), Grande-Roche ; Ussac, Sadrac, au Lac. Tulle, sur la route de Brive, au-dessus de la Préfecture.

166. **Silene inflata.** — CC. Présente de nombreux cas tératologiques (pied infertile à fleurs éparpillées, pieds à fleurs agglomérées, var. diverses). Donzenac, les Combes, à La Périère, au Pont de l'Hôpital, bords du ruisseau sur la rive droite. Tulle, vers le Marquisat.

167. **Silene Armeria.** — Naturalisé, cimetière de Donzenac.

171. **S. gallica.** — Donzenac, à Grand-Roche, à Seille-Baste, Ussac, au Clos ; Tulle, près du Marquisat.

176. **Lychnis vespertina.** — Donzenac.
L. vespertina-diurna (Melandrium dubium). — AR. à Saint-Viance, R. à Donzenac, le Clou, chemin vieux, Pont de l'Hôpital.
Cet hybride n'avait pas encore été signalé dans la Corrèze (Le Gendre).

177. **L. viscaria.** — M. Mouzat m'en a apporté un pied trouvé en montant au lycée de Tulle.

N'était indiqué jusqu'ici que dans l'arrondissement d'Ussel (Le Gendre).

183. **Dianthus Carthusianorum.** — Tulle, Materre, rochers sur la route de Brive.

189. **D. superbus.** — Plante assez C. à Aubazine, près de la gare et dans les Gorges. — C. dans la région du Grès rouge, de Grand-Roche c^{e} de Donzenac, Seille-Baste, au delà des Quarts, Ussac. Forme rabougrie à Seille-Baste.

193. **Sagina apetala.** — Donzenac, au Bougère.

201. **Stellaria media.** — Donzenac, les Combes, Tulle, vers le Marquisat.

202. **S. Holostea.** — J'ai trouvé deux fois des pieds à fleurs ayant les pétales divisés en 3 ou 4 parties étroites. — Donzenac, à Grand-Roche. Tulle, vers le Marquisat.

221. **Linum augustifolium.** — AC. partout.

224. **L. gallicum.** — AR. à Donzenac (Le Clou, vers La Rochette, Seille-Baste) ; Ussac, Allassac, Le Saillant, Saint-Viance (vers Donzenac). J'en ai trouvé à Seille-Baste un exemplaire se rapprochant du *L. Corymbulosum* Reich.

230. **Tilia parvifolia.** — Donzenac, à Grand-Roche.

234. **Malva moschata**, var. *intermedia.* — Donzenac, AC.

235. **Althæa officinalis.** — Donzenac, AR. Carrières d'ardoises de Travassac ; filature du Clou et terrains marécageux à la Briqueterie, vers Ussac.

Les deux premiers habitats paraissent provenir de graines introduites par des moyens de transport. Quant au troisième, il y a lieu de supposer qu'en raison de l'antiquité du marécage les graines ont été importées par des foulques. Dans ce terrain marécageux de la Briqueterie, la terre glaise provient de la désagrégation du grès rouge permien. Depuis 50 ans on y fabrique des briques, mais avant ont venait déjà y chercher la terre nécessaire pour faire l'aire des granges. En ce moment, ce terrain n'est plus qu'un simple pré marécageux. L'importation humaine me paraissant tout à fait improbable, j'émets l'hypothèse de l'apport des graines par des oiseaux aquatiques, tels que les foulques, non seulement pour la guimauve, mais encore pour les plantes portant les numéros 339, 1147, 1259 *bis* et 1363 *bis*.

238. **Geranium pyrenaicum.** — Château de Treignac.

C'est une plante qu'on ne connaissait jusqu'ici que dans la Haute-Corrèze (Le Gendre).

252. **G. purpureum.** — Tulle, vers Corrèze, dans un sentier, RR.

256. **Hypericum hirsutum.** — Donzenac, bois surtout au Nord, AR.

257. **H. pulchrum.** — Donzenac, AC.

Plante nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

259. **H. quadrangulum.** — Çà et là, Allassac au Saillant, au Gauchet. Donzenac à La Périère, au Clou ; Ussac, au Vergis, Lagraulière, Le Bariolet, Lornat.

Cette espèce a peut-être été quelquefois confondue avec *H. letrapterum.*

263. **Androsæmum officinale.** — AR. à Donzenac.

273. **Oxalis corniculata.** — AR. à Tulle.

D'après le catalogue de Rupin, cette plante a été signalée dans les environs de Tulle par André (Le Gendre).

276 *bis.* **Staphilea pinnata.** — Cultivé çà et là. Feuilles tératologiques.

Nous aussi nous avons rencontré le pistachier sauvage dans la Haute-Vienne et nous en avons indiqué les principaux caractères. Mais il s'agit d'une plante cultivée que nous ne saurions considérer comme appartenant à la flore limousine (Le Gendre).

290. **Genista anglica.** — Donzenac, aux Saulières. AR. à Tulle.

291. **G. pilosa.** — Donzenac et Tulle, AC.

309. **Medicago minima.** — Donzenac, R.

310. **M. Lupulina.** — Donzenac.

313. **Melilotus arvensis.** — Donzenac, C. sur les bords des voies ferrées.

315. **M. alba.** — Buttes d'Issandon.

N'avait pas encore été signalé jusqu'ici en Corrèze (Le Gendre).

Genre **Trifolium.** — Dans ce genre les feuilles à 4 folioles sont assez communes.

317. **Trifolium medium.** — Donzenac, région de Grand-Roche et d'Ussac, R.

318. **T. pratense** et forme **sativum.** — Donzenac, à Seille-Baste. La plante existe à fleurs blanches et présente assez souvent des caractères tératologiques.

321. **T. incarnatum.** — Donzenac.

Il est très probable que la var. *T. Molinerii* doit se rencontrer dans les ou autour des champs où se trouve du trèfle incarnat (Le Gendre).

322. **T. arvense.** CC.

T. Brillengeri. — Donzenac et Ussac.

Variété nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

T. gracile. — Donzenac, à Seille-Baste. Feuilles à 4-5 folioles. Sépales et ovaires transformés en folioles.

323. **T. scabrum.** — Tulle, patronage de la Cathédrale.

325. **T. subterraneum.** — AC. à Donzenac, vers Travassac, le Clou.

326. **T. fragiferum.** — Vu une fois à Saint-Viance.

328. **T. repens.** — CC. Nombreux cas tératologiques. Feuilles à 4-5 folioles ou à 4 folioles complètement isolées les unes des autres. Un pied infertile à feuilles toutes à 2 folioles.

Var. *phyllanthum.* — Donzenac, aux Combes ; Tulle, vers le Marquisat, patronage de la Cathédrale.

Variété nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

332. **T. patens.** — Donzenac, à Gatagne, près les Combes.

333. **T. procumbens β minus.** — Donzenac, vers Gatagne.

339. **Lotus tenuifolius** (L. tenuis). — Donzenac, à la Briqueterie. (Voir n° 235, au sujet de l'origine de l'existence de cette plante dans la commune).

Remarquer que cette plante a été rencontrée sur d'autres points du département (Le Gendre).

340. **L. angustissimus** (L. diffusus). — Donzenac AC., Le Saillant, Saint-Viance, vers Dournazac.

D'après beaucoup d'auteurs ces deux espèces n'en forment qu'une seule. Il semble, en effet, qu'elles ont de grands rapports et qu'il est difficile de les distinguer (Le Gendre).

341. **L. hispidus.** — Donzenac, aux Bougères.

Plante nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

343. **Astragalus glycyphyllos.** — Sud de Donzenac, R. vers le Nord, route nationale n° 20, à Tintignac. Bois de Momont, vers La Périère.

347. **Vicia sativa.** — AC. Donzenac. Les Combes.

Var. *alba*, Tulle.

348. **V. angustifolia.** — AC.

Var. *Bobartii.* — Donzenac, Grand-Roche.
Var. *uncinata*, Donzenac, La Combe.
Signalé pour la première fois dans la Corrèze (Le Gendre).

350. **V. lutea.** — Donzenac, R. à Gatagne, vers le Sud.

351. **V. sepium.** — CC. Donzenac, La Périère.
Var. *alba.* — Donzenac, à Perjaneux.
Nouveau pour la Corrèze (Le Gendre).

352. **V. Cracca.** — Donzenac, RR. à La Périère, bords du Momont. R. à Allassac, Vigeois, à Cornet.

358. **Ervum hirsutum.** — CC.

359. **E. gracile.** — Ussac, au Vergis, RR.; Turenne.

360. **E. tetraspermum.** — AC. Infertile parfois à Grand-Roche.

362. **Pisum arvense.** — Champs au-dessus du lycée de Tulle.

363. **Lathyrus latifolius.** — Turenne, route de la Gare.

364. **L. silvestris.** — Donzenac, AC.

366. **L. pratensis.** — CC. parfois infertile.

367. **L. angulatus.** — Ussac, près de Seille-Baste.

368. **L. sphæricus.** — La plante germe en novembre sur du sable provenant de La Saulière (Dordogne).

369. **L. hirsutus.** — Donzenac et Ussac, sans fixité.

370. **L. Nissolia.** — Donzenac, surtout vers Gatagne. Station variant selon les années et l'état des cultures.

371. **L. Aphaca.** — AR. à Donzenac.

372. **Orobus tuberosus.** — CC. à Donzenac.
O. tenuifolius. — R. à Donzenac.
Feuilles beaucoup plus longues que Rouy ne l'indique dans sa flore.

373. **O. niger.** — Donzenac, RR. à Grand-Roche, vers le Vergis, vers Seille-Baste, dans le voisinage des rochers et des bois qui surplombent. Notons qu'il y a, au-dessus du Grès rouge, une faible couche de calcaire noir ou gris très foncé à cassure conchoïde esquilleuse.

392. **Prunus Padus.** — Donzenac, une haie aux Combes.

Indiqué à Ussel par le frère Georges et en Corrèze, dans le catalogue Puel, sans localité (Le Gendre).

431. **Potentilla Anserina.** — Rencontré à Tulle, vers Peyrelevade.

435. **P. argentea.** — Donzenac, AR. ; Tulle, près le Séminaire.

466. **Poterium sanguisorba.** — AC. partout.
L'abbé Laubie n'a pas distingué le *P. dictyocarpum* du *P. Guestphalicum* qui existent tous deux en Limousin (Le Gendre).

480. **Mespilus germanica.** — AC. subspontané.

484. **Epilobium angustifolium.** — Voie ferrée de Gimel à Eygurande.
Existe surtout dans la Haute-Corrèze (Le Gendre).

486. **E. parviflorum.** — Les Combes de Donzenac.

487. **E. montanum.** — C. Donzenac à Gatagne, Grand-Roche, etc., Allassac.
E. lanceolatum. — Donzenac.

488. **E. roseum.** — Tulle, au Grand Séminaire.
Plante non signalée par Rupin mais connue dans la Haute-Corrèze (Le Gendre).

489. **E. palustre.** — AR. à Donzenac et à Tulle.

491. **E. tetragonum.** — Est AC., mais je l'ai souvent confondu avec *E. parviflorum.*

492. **Onothera biennis.** — Voies ferrées et jardins.

508. **Lythrum Hyssopifolia.** — Donzenac, le Pont de l'Hôpital, route de Travassac par le Clou. R.

519. **Herniaria hirsuta.** — Donzenac et Sud d'Ussac. Rencontré aussi aux Combes de Donzenac ; Grand-Roche d'Ussac, Chèvre-Cujol.

526. **Sedum Telephium.** — R. aux bords du Momont.

534. **S. reflexum.** — AC. à Donzenac.

537. **S. dasyphyllum.** — AC., vieilles murailles des villes, Donzenac, Sainte-Féréole, Tulle.

539. **S. album.** — Cultivé à Grand-Roche de Donzenac. Tulle, route de Clermont.

540. **S. anglicum.** — C. à Donzenac.

546. **Sempervivum tectorum.** — Naturalisé, sur les murs, Donzenac, Espéret, Travassac, Treignac.

Rappelons que Crévelier se demandait si cette plante cultivée était réellement spontanée chez nous (Le Gendre).

553. **Ribes rubrum.** — Tulle, rochers de la route de Clermont.

556. **Saxifraga trydactilites.** — C. à Tulle, rive gauche de la rivière.

565. **Torilis Anthriscus.** — C.C. à Donzenac, au Seiget. Cueilli vers le Seiget, près du chemin vieux, des pieds diformes, résultant de l'action d'un champignon. Il se produit aux articulations de la tige des espèces de nœuds provenant d'une agglomération de feuilles et d'ombelles racourcies (var. *nodosiforma* Ab. Laubie).

Si le *T. Anthriscus* est commun en Limousin, il n'est connu jusqu'ici, dans la Corrèze, que dans l'arrondissement de Brive (Le Gendre).

Var. *marcidus* R. et C. — Fleurs rosâtres à Grand-Roche.

Cette variété signalée à Donzenac par l'abbé Laubie, à été trouvée dans la Haute-Vienne, mais elle est nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

566. **T. helvetica.** — Donzenac, AC., spécialement aux Combes. Var. *divaricala* et *anthriscoides.* — Ces variétés présentent quelquefois les mêmes monstruosités tératologiques que *T. Anthriscus.*

575. **Peucedanum gallicum.** — Donzenac et Ussac dans la région de Grand-Roche à Seille-Baste ; Saint-Viance, vers Donzenac ; Aubazine, bords du canal ; Gimel, bords de la Cascade ; près de Chèvre-Cujol.

579. **Pastinaca opaca.** — Vu à Issandon.

580. **P. sativa.** — C. à Saint-Cernin, dans les moissons et les herbages (Farges).

581. **Heracleum Lecokii.** — Les Combes à Donzenac, Allassac AC.

582. **H. Sphondylium** étant C. ou AC. entre Bramefa et la route de Toulouse, à Dampniat, à Argentat, à Darazac et dans les environs d'Ussel, nous pensons que cette plante doit aussi exister dans les environs de Donzenac (Le Gendre).

583. **Tordylium maximum.** — Les Combes de Donzenac, Ussac, Tulle.

585. **Seseli montanum.** — Issandon, Tulle.

587. **Æthusa Cynapium.** — Donzenac, route de Saint-Germain les Combes, vers Lapierre, Lagraulière. Cas tératologiques.

Dans la petite ciguë les involucres sont nuls ou en petit nombre, alors presque filiformes et courts ; les involucelles sont ordinairement à 3 folioles plus longues que les ombellules. Dans un échantillon de Donzenac, l'involucre d'une ombelle est remplacé par une feuille pinnatiséquée comme celles de la tige. L'involucre d'un autre individu est constitué par des folioles linéaires à la base, puis s'élargissant en dépassant l'ombelle (Le Gendre).

589. **Œnanthe peucedanifolia** var. *media*. — AC. à Donzenac.

Plante nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

602. **Ægopodium Podagraria.** — Tulle, au-dessous de la Préfecture.

604. **Sison Amomum.** — Vers Issandon.

612. **Scandix Pecten-Veneris.** — Tulle, route de Mauriac ; Donzenac et Ussac, champs à Seille-Baste.

618. **Chærophyllum Cicutaria.** — Tulle, Donzenac, à Grand-Roche.

619. **C. temulum.** — Brive, C. à Saint-Antoine.

621. **Conium maculatum.** — Donzenac, Peyrottes, le Chemin-vieux, les Combes.

624. **Sanicula europæa.** — Donzenac, Ussac, Sainte-Féréole, AR. ; Tulle à Materre.

625. **Hedera Helix.** — CC. Donzenac, Tulle. Nombreuses formes. Feuilles entières ou plus ou moins divisées en 3 ou 5 lobes.

633. **Viburnum Lantana.** — Issandon.

637. **Rubia peregrina.** — AC. Donzenac, à Grand-Roche.
Var. *angustifolia*. — Au Saillant vieux d'Allassac.

639. **Galium verum.** — RR. à Donzenac, Gatagne, au Clou d'Ussac, à Turenne, à Uzerche, prairie vers la gare du P. O.

643. **G. saxatile.** — Issandon.

646. **G. anglicum.** — Une fois seulement à Donzenac sur un mur du Chemin-Vieux.

650. **Asperula odorata.** — Plante cultivée rarement naturalisée à Donzenac.

651. **A. Cynanchica.** — Tulle, route de Sainte-Fortunade, Issandon.

660. **Valerianella olitoria.** — Naturalisé à Donzenac.

662. **V. auricula.** — AR. Donzenac, dans la région de Grand-Roche et de Seille-Baste, Saint-Pardoux à la Croix-Rouge.
Cas tératologique ou plutôt déformation due à un champignon.

667. **Knautia arvensis.** — Donzenac, les Combes ; butte d'Issandon.

668. **K. silvatica.** — AC. à Donzenac et à Tulle.

669. **K. dipsacifolia.** — Donzenac à Grand-Roche.

670. **Scabiosa Columbaria.** — Donzenac.
S. palens. — Donzenac aux Solages, Seille-Baste, Ussac, le Saillant.

672. **S. succisa.** — AC. Fleurs blanches au Seiget de Donzenac.
Cette variété blanche n'avait pas été signalée en Corrèze (Le Gendre).

675 B. **Petasites fragans** Presl. (héliotrope d'hiver). — Naturalisé à Donzenac, aux Combes, au Pont de l'Hôpital et à Saint-Viance.
Cette plante à feuilles grandes, arrondies, à longs pétioles, à capitules disposés en thyrse, blanc purpurin, à odeur d'héliotrope, est parfois adventice et subspontanée, mais elle n'appartient pas à notre flore. Du reste c'est la première fois qu'un botaniste la signale dans notre région (Le Gendre).

676. **Tussilago Farfara.** — AR. à Donzenac, Chemin-Vieux, Grand-Roche.

677. **Solidago Virga-aurea.** — C. à Donzenac.

679. **Erigeron canadensis.** — AC. partout, sans fixité.

680. **E. acris.** — Paraît AC. à Chèvre-Cujol, Donzenac, aux Quarts.
Var. *diffusa.* C'est cette variété qu'on rencontre le plus souvent.

683. **Doronicum Pardalianches.** — Donzenac-Sud, R. aux bords du Momont.

685. **Arnica montana.** — Existerait à Rozier-d'Egletons, d'après M. Ferdinand Lafarge.

688. **Senecio viscosus**, var. *radiata.* — A Travassac, vers Champagnac, sur les débris des ardoisières.
Cette var. à fleurs de la circonf^e ligolées n'avait encore été trouvée que dans la Haute-Vienne (Le Gendre).

690. **S. erucifolius.** — Donzenac, Seille-Baste.

691. **S. Jacobæa.** — Tulle, route de Sainte-Fortunade.

699. **S. aquaticus.** — Brive, vers Saint-Antoine.

714. **Bidens cernua.** — Çà et là, Donzenac, à La Rochette, Lornat, à Saint-Viance.

715. **Inula Conyza.** — Tulle, vers Peyrelevade, Issandon Turenne, Donzenac à Gatagne, RR.

719. **Pulicaria dyssenterica.** — Donzenac, AR.

720. **P. vulgaris.** — Donzenac, AC.

722. **Gnaphalium luteo-album.** — Brive, à Saint-Antoine.

723. **G. silvaticum.** — Sadroc au Goliath, La Joliette, route nationale.

727. **Filago canescens.** — AC. aux Combes de Donzenac.

728. **F. spatulata.** — Rencontré une fois à Donzenac.

731. **F. gallica.** — AC. à Donzenac, Seille-Baste.

736. **Cirsium eriophorum.** — Donzenac, vers Saint-Germain.

737. **C. lanceolatum.** — Donzenac.
C. lanceolato-palustre. — Donzenac, vers Saint-Germain.

738. **C. acaule.** — Chèvre-Cujol, Turenne, Issandon.

739. **C. anglicum.** — Donzenac, au Moulin-Neuf.

742. **C. arvense.** — Les Combes de Donzenac.

743. **Carduus tenuiflorus.** — Donzenac.

744. **C. nutans.** — Donzenac, Issandon.
Exceptionnellement, nous trouvons la c^e de Donzenac dans le catalogue Rupin (Le Gendre).

746. **Centaurea Jacea.** — C. partout.

748. **C. nigra.** — AC.

749. **Serratula tinctoria.** — C. à Aubazine.

758. **Lappa major.** — Vu une fois à la gare de Donzenac.
Sauf dans la Creuse, cette bardane nous paraît avoir une existence bien précaire en Limousin (Le Gendre).

760. **Cichorium Intybus.** — AC. vers le sud de Donzenac.

761. **Tolpis barbata**, var. *discolor*. — Travassac, AC.

762. **Arnoseris pusilla.** — Ussac, à Saint-Antoine-les-Plantades ; Donzenac, à Seille-Baste ; Saint-Pardoux, au Goliath.

766. **Thrincia hirta.** — Existe à Travassac.

767. **Leontodon autumnalis.** — AR. à Donzenac.

774. **Tragopogon pratensis.** — Les Combes de Donzenac.

778. **Chondrilla juncea.** — La gare de Donzenac, les Combes, avec des feuilles offrant des formes variables.

779. **Taraxacum Dens-Leonis.** — Les Combes de Donzenac. Feuilles diverses.

783. **Lactuca chondrillæflora.** — Turenne.

784. **L. saligna.** — Donzenac, vers Grand-Roche ; Ussac au Vergis.

785. **L. scariola.** — Donzenac, sans fixité. C'est généralement la variété *dubia*.

786. **L. virosa.** — Au Saillant d'Allassac.

787. **L. muralis.** — Donzenac, Grand-Roche.

801. **Barkhausia setosa.** — Aux Combes de Donzenac-Issandon

802. **B. fœtida.** — Donzenac, à Seille-Baste. Ussac.

822. **Andryala integrifolia.** — Donzenac, surtout aux Combes.
A. sinuata. — A Rond avec passage à l'integrifolia.
Aux Combes, plante à facies tout à fait spécial.
Fleurs nombreuses, très petites ; rameaux dressés contre la tige (Le Gendre).

824 *bis*. **Xanthium spinosum** Linné. — Rencontré une année au Clou de Donzenac, à la filature.

Se distingue de *X. strumarium* par les longues épines tripartites que porte la tige. C'est évidemment une plante introduite que l'on ne retrouvera probablement plus à Donzenac (Le Gendre).

826. **Jasione montana.** — CC.
Var. *Borœi* Rouy. — Donzenac à Gatagne, vers Sadrac et Lagraulière (plante grêle, naine ; capitules très petits.)
Var. *major* M. et K. — Région de Grand-Roche, Le Vergis ; Ussac. (Tiges robustes, capitules plus gros que dans le type.)
Ces deux variétés sont nouvelles pour la Corrèze (Le Gendre).

829. **Phyteuma spicatum.** — Bords du Momont à Donzenac. Var. à fleurs bleu-pâle avec le type à Malterre, près Tulle.

831. **Specularia Speculum.** — Champs de la région de Grand-Roche.

834. **Campanula glomerata.** — Donzenac, RR. à Grand-Roche ; AR. route de Saint-Germain (indiqué par Mme Ferrand) ; AC. de Sainte-Féréole à Cévennes.

835. **C. Trachelium.** — AC. à Donzenac.
Var. *dasycarpa*. R.

841. **C. patula.** — CC.
Les var. *alba* et *grandiflora*, nouvelles pour la Corrèze, AR. ainsi que la var. *parviflora*.

851. **Erica cinerea.** — CC.
Var. *alba*. — Donzenac, route de Saint-Germain, à La Rochette.

852. **E. scoparia.** — Aubazine.

863. × **Primula variabilis.** — Sainte-Féréole, jardin vers Donzenac.

Plante nouvelle pour la Corrèze. Toutefois, le *P. grandiflora* n'ayant pas été rencontré dans le voisinage, la présence de cet hybride en Corrèze aurait besoin d'être confirmée par la découverte d'autres stations (Le Gendre).

864. **P. elatior.** — CC. à Donzenac ; AC. à Tulle et à Sainte-Féréole.

865. **Lysimachia vulgaris.** — Donzenac. Existe à feuilles plus larges et moins longues à La Peyrière.

866. **L. Nummularia.** — Donzenac Sud.

870. **Anagallis cærulea.** — A fleurs bleues ayant la gorge rouge ; Donzenac Sud, Ussac, Issandon.

876. **Vinca minor.** — Çà et là à Donzenac, Sainte-Féréole, Vigeois.

877. **V. major.** — Donzenac, Les Combes, Lagraulière.

878. **Vincetoxicum officinale.** — Donzenac, R. vers le Clou, Grand-Roche.

881. **Erythræa Centaurium.** — CC.
Var. *alba* ou à fleurs blanchâtres, à Gatagne. Formes diverses.

883. **E. pulchella.** — Entre Donzenac et Allassac ; Varetz, vers Brive.

Ces stations ont été signalées par Rupin dans son catalogue (Le Gendre).

885. **Cicendia pusilla.** — A Saint-Viance, vers Donzenac.

886. **Chlora perfoliata.** — Donzenac et Ussac, Grand-Roche, Le Vergis, Saint-Viance, vers Donzenac.

895. **Cuscuta minor** β ulicis. — C. à Donzenac. Parfois parasite sur le lierre, à Donzenac vers La Saulière.

896. **Borrago officinalis.** — AR. à Donzenac.

898. **Symphytum tuberosum.** — AR. à Donzenac.

904. **Echium vulgare.** — CC.
E. Wierzbichii. — Au Gauchet ce de Donzenac.

905. **Pulmonaria angustifolia.** — AC. Fleurs blanches à Tulle, route de Vimbelle. Fleurs automnales RR. à Donzenac.

910. **Myosotis palustris.** — CC.
Var. *strigulosa*, AR.
Genre **Lycium.** — Le *Lycium barbarum* existe dans les jardins de Donzenac.

928. **Verbascum blattarioides.** — AR. à Donzenac, Ussac, Lagraulière.

945. **Anarrhinum bellidifolium.** — R. à Donzenac, vers Saint-Germain.

951. **Linaria minor.** — Issandon, Tulle.

953. **L. Elatine.** — Donzenac, AC.

954. **L. Cymbalaria.** — CC. partout.

958. **Veronica montana.** — AC. à Donzenac. A fleurs bleu-vif.

969. **V. Buxbaumii.** — Environs de Tulle.

971. **V. polita.** — AR. à Donzenac.

978. **Digitalis lutea.** — Un pied à Tulle, Pont de La Pierre.

983. **Odontites verna.** — AR. Donzenac et Tulle.

986. **O. lutea.** — Turenne.

998. **Orobanche Rapum.** — Les Quarts de Donzenac.

1000. **O. Epithymum.** — Issandon.

1002. **O. Hederæ.** — R. à La Pigeonnière.

1005. **O. minor.** — AC. à Donzenac. Sans fixité. Pont de l'Hôpital, Grand-Roche.

1022. **Origanum vulgare.** — CC.
Var. *virescens.* — AR.

1026. **Calamintha silvatica.** — AC. à Donzenac, Allassac, Sainte-Féréole, Aubazine.

1027. **C. ascendens.** — AR. à Donzenac, à Espérut entre autres stations.

1028. **C. Nepeta.** — Turenne.

1031. **Melissa officinalis.** — Donzenac, Chemin-Vieux et Pont de l'Hôpital.

1039. **Lamium hybridum.** — Donzenac, jardins, R.

1040. **L. maculatum.** — Donzenac, trouvé une fois au Pont de l'Hôpital.

1041. **L. purpureum.** — C.
Var. *alba*, R., les Combes de Donzenac.

1042. **L. album.** — Donzenac R.

1043. **Galeobdolon luteum.** — Donzenac et Tulle, AR.

1047. **Galeopsis Tetrahit.** — AC.
Var. *præcox* et *cannabina.* — Donzenac, Tulle, Lagraulière.
Var. non signalées par les botanistes corréziens (Le Gendre).
Var. *bifida.* — Seilhac.

1050. **Stachys arvensis.** — CC. à Donzenac et à Tulle.

1052. **S. recta.** — Issandon, Tulle.

1058. **Melittis Melissophyllum.**
Var. *grandiflora.* — Trois formes :
Fleurs blanches tachées de pourpre, à Donzenac, Grand-Roche, Tulle, vers Sainte-Fortunade, Materre.
Fleurs blanches tachées de rose pâle. Mêmes stations.
Fleurs toutes rosâtres. Tulle, route de Sainte-Fortunade.

1061. **Brunella grandiflora.** — Turenne, Issandon.

1062. **Brunella vulgaris.**
Var. *pinnatifida.* — AC. à Donzenac.
Nouveau pour la Corrèze (Le Gendre).

Forme des lieux humides à feuilles et à épis plus petits que dans le type. Donzenac (Gatagne), Le Vigeois.

1063. **B. alba.** — AR. Donzenac, à La Rochette et à Grand-Roche, Tulle, vers Saint-Germain, Issandon.

1064. **Ajuga reptans.** — CC.
Var. *rosea* et *alba.* — Donzenac à Gatagne.

1070. **Teucrium Chamædrys.** — Turenne et butte d'Issandon.

1073. **Plantago major,** var. *intermedia.* — AC. Donzenac à Seille-Baste.

1074. **P. media.** — Turenne, Issandon, AC. Ussac à Seille-Baste R. Quelques pieds à Donzenac. Feuilles nettement rondes à l'embranchement de la route d'Ussac et du chemin vers Grand-Roche.

1075. **P. lanceolata.** — CC.

Var. *lanuginosa.* — Tulle, vers Saint-Germain.

Cas tératologiques fréquents, notamment un pied présentant des hampes terminées par un bourgeon laineux à la base, à feuilles étroites, très longues.

1076. **P. Cynops.** — Trouvé une fois à la gare de Donzenac.

1077. **P. Coronopus.** — Donzenac, AC.

1081. **Globularia vulgaris.** — Butte d'Issandon.

1087. **Euxolus deflexus.** — Donzenac, aux Combes.

1091. **Atriplex hortensis.** — Donzenac, rarement subspontané.

1114. **Rumex aquaticus.** — Donzenac, au Moulin-Neuf.

Nouveau pour la Corrèze (Le Gendre).

1130. **Polygonum aviculare.** — Formes diverses.

1144. **Euphorbia dulcis.** — AR. à Donzenac ; Tulle, à Materre.

1145. **E. verrucosa.** — Donzenac, vu une fois à l'Orclet.

1147. **E. platyphylla.** — Donzenac, à la Briqueterie.

1154. **E. exigua.** — Donzenac et Ussac, région de Grand-Roche.

1156. **Mercurialis perennis.** — R. à Donzenac, AR. à Lagraulière. Tulle.

1157. **M. annua.** — CC.

Cas tératologiques. Feuilles petites (pied rabougri) ; feuilles veinées de blanc (pied mâle) ; fleurs femelles infertiles, feuilles vertes mélangées de feuilles blanches.

1163. **Ulmus montana.** — Grand-Roche, Tulle, au Pont des Soldats.

Nouveau pour la Corrèze (Le Gendre).

1166. **Parietaria officinalis.** — Donzenac.

1187. **Salix Capræa.** — C. à Donzenac.

1195. **Betula alba.** — Au nord de la c^{e} de Donzenac.

1196. **B. pubescens.** — AC. vers le sud de Donzenac.

N'avait été signalé jusqu'ici que dans l'arrondissement d'Ussel (Le Gendre).

1211. **Colchicum autumnale.** — Des fleurs tombées d'un bouquet sur la route nationale démontrent que la plante doit exister à Donzenac.

1218. **Scilla autumnalis.** — Calvaire d'Aubazine.

1219. **S. bifolia.** — Donzenac, dernier bois de Grand-Roche, près de la route en allant au Vergis d'Ussac.

1220. **Ornithogalum umbellatum.** — AR. à Donzenac (bords du Momont et jardins) ; Sadroc à La Vidalie.

1225. **Allium oleraceum.** — AR. à Donzenac, Ussac, Brive, Allassac, Voutezac, Saint-Viance.

1230. **A. vineale.** — AR.
Var. *compactum.* — C.

1232. **Erythronium dens canis.** — M. Sauviat m'en a rapporté d'Espartignac.

1236. **Muscari comosum.** — Donzenac, R. ; Brive, à Saint-Antoine.

1242. **Asphodelus sphærocarpus.** — Donzenac, AR.

1245. **Polygonatum vulgare.** — Donzenac à Grand-Roche ; Tulle, AR. au-dessus de la préfecture. Croix-de-Bar.

1247. **Couvallaria maialis.** — Existe dans la forêt de Blanchefort.

1249 *bis.* **Serapias cordigera.** — Donzenac, un seul pied entre le Pont de l'Hôpital et Grand-Roche, vers la Briqueterie (plante en herbier détruite par un incendie).

Cette plante, du Midi et de l'Ouest, est signalée pour la première fois en Limousin. Ne s'agirait-il pas plutôt de *S. hirsutus* (*S. longipetala* Doll) trouvé dans la Corrèze, c^{e} de Lissac, d'après de Lépinay et dans un pré humide en allant de Nouailhac au ruisseau de Cosnac (Rupin), à moins, cependant, que ce ne soit une graine de *S. cordigera* apportée dans le marécage de la Briqueterie par les foulques, suivant les explications données par M. l'abbé Laubie (voir n° 235) (Le Gendre).

1260. **Serapias Lingua.** — AC. à Donzenac, Tulle, Sainte-Féréole. — Labelle dont le tube médian varie de dimensions (long. 11-15 m/m larg. 3-6 m/m) et de couleur, tantôt d'un brun uniformément foncé, tantôt beaucoup plus clair et rayé de brun, quelquefois blanc.

1262. **Loroglossum hircinum.** — RR. à Donzenac, les Combes, Pont de l'Hôpital, aux Quarts.

1263. **Anacamptis pyramidalis.** — Donzenac, R. à Grand-Roche, dans une prairie (*Legit* Pierre Laubie).

1264. **Orchis fusca.** — RR. à Ussac ; Donzenac, champ de blé près de Grand-Roche.

1270. **O. latifolia.** — Donzenac, R. à Grand-Roche.

1275. **O. palustris.** — R. à Donzenac, bords du Momont, au sud de la commune.

Espèce nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

1276. **O. mascula.** — AC. partout. Labelle en forme de violon ou avec une languette.

Cas critique à Grand-Roche (avec le type). Epi lâche. Fleurs longtemps en bouton, rouge livide à gorge verte. Division centrale étroite. Eperon et bractée n'égalant pas la moitié de l'ovaire. Feuilles tachées ou non. R. (une dizaine de pieds).

1277. **Platanthera bifolia.** — Donzenac, RR. Grand-Roche, vers Les Sauliers.

1278. **P. montana.** — Forte plante à épi très allongé. Donzenac, R. ; Grand-Roche vers Les Sauliers, RR.

1283. **Ophrys apifera.** — Donzenac, deux pieds entre le Pont de l'Hôpital et Lapeyrière ; grotte de Grand-Roche ; les Quarts.

1286. **O. fusca.** — AC. dans la région du Grès rouge, au sud de Donzenac ; champ de blé au Vergis d'Ussac ; vers Grand-Roche (un pied) ; Lapeyrière ; Gatagne, les Quarts.

1288. **Spiranthes autumnalis.** — AC. à Donzenac. Existe à Sadroc et à Lagraulière.

1292. **Epipactis latifolia.** — Donzenac ; un pied au Moulin-Neuf. M. Condamine a trouvé cette plante à Tulle sur la route de Mauriac.

1301. **Potamogeton fluitans.** — Tulle, près du Carnel, à Tuhe.

1306. **P. crispus.** — Vigeois à Lornat.

Espèce nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

1310. **P. pusillus.** — Vigeois à Lornat.

1320. **Arum maculatum.** — AR. à Donzenac ; AC. à Tulle.

1321. **A. italicum.** — Parfois naturalisé à Donzenac.

Non signalé en Corrèze (Le Gendre).

1326. **Sparganium simplex.** — A la Briqueterie de Donzenac ; Vigeois à Lornat ; Lagraulière.

Cette plante n'avait encore été rencontrée qu'à Bort (Le Gendre).

1336. **Juncus tenuis.** — CC. partout. Donzenac au Pont de l'Hôpital.

1341. **Luzula maxima.** — AR. Donzenac, à Grand-Roche.

1350. **Cyperus flavescens.** — Lagraulière, La Rochette de Donzenac.

1357. **Scirpus silvaticus.** — A Donzenac et à Tulle, AC.

1363. **S. setaceus.** — Donzenac vers le Sud ; Sadroc, à La Vidalie ; Tulle, R.

1363 *bis.* **Scirpus mucronatus** Linné (Scirpe mucroné). — Tiges lisses, dressées, à angles subailés. Feuilles réduites à des gaines, la supérieure tronquée obliquement. Epillets agrégés en un glomérule unique. Vivace. Juillet-septembre.

Une dizaine de pieds à la Briqueterie de Donzenac, dans un terrain marécageux.

Plante nouvelle pour le Limousin dont la présence est expliquée au n° 235 (Le Gendre).

1393. **Carex glauca.** — Donzenac, vers Lapeyrière.

1405. **C. remota.** — Donzenac, bords du Momont, entre Lapeyrière et la Briqueterie.

1409. **C. divulsa.** — Donzenac, les Combes, vers Gatagne.

1433. **Setaria verticillata.** — Donzenac, aux Combes, AC.

1482. **Poa bulbosa**, var. *vivipera.* — A Tulle, route de Brive.

1484. **Eragrostis megastachya.** — Donzenac, région de Grand-Roche, à Seille-Baste.

1487. **Briza minor.** — AR. à Donzenac, sans fixité.

1489. **Melica uniflora.** — AR. à Tulle et à Donzenac.

1522. **Brachypodium silvaticum.** — Donzenac et Tulle, AC.

1523. **B. pinnatum.** — Donzenac et Tulle, AC.

1527 *bis.* **Lolium temulentum.** — Donzenac, trouvé une fois à Gatagne.

1528. **Nardurus Lachenalii,** var. *aristatus.* — Tulle, butte vers Malterre.

1531. **Ophioglossum vulgatum.** — Sud de la c^e^ de Donzenac.

1545. **Cystopteris fragilis.** — Donzenac, R. à Travassac, Sainte-Féréole, Perpezac-le-Noir.

1547. **Asplenium Trichomanes.** — CC. var. *lobato-crenatum.* — CC. à Donzenac.

Variété nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

1548. **A. lanceolatum.** — Donzenac, quartier du Puy-Cebro, puits et vieux murs ; La Rochette.

Transition vers la var. lanceolatum. — Vieux murs à Donzenac.

Var. à segments cunéiformes. — Donzenac, du Clou à Travassac.

A Billotii F. Schultz. — Limbe à pinnules moins obovales et plus cunéiformes, plus incisées que chez le type occidental. Donzenac, du Clou à Travassac.

Variété nouvelle pour la Corrèze (Le Gendre).

A foresiacum. — Donzenac, du Clou à Travassac. Cornil, près Tulle, transition vers *foresiacum* (peut-être un hybride, station à étudier). La Rochette, Favard près Tulle, tendance vers *foresiacum.*

Var. β *paucilobatum* Le Grand *apud* Rouy). — Frondes souvent plus étroites, à segments primaires courts, les secondaires peu nombreux.

Donzenac, à La Rochette, entre la forêt de Chadou et Gimel. Tulle à Gimel (frondes étroites rappelant *A. Halleri* et les affinités spécifiques du *foresiacum*).

Variété nouvelle pour le Limousin.

1548 *bis.* **Asplenium Costei** de Litardière (*A. foresiacum × septentrionale*). — Frondes de 6-14 centimètres à pétiole épais presque entier, vert, égalant le limbe ou un peu plus court ; limbe lancéolé-deltoïde dans son pourtour.

Gimel et entre la forêt de Chudon et Gimel.

Hybride nouveau pour le Limousin.

1552. **A. Breynii.** — Donzenac à Espérut. *Status reductus* du Puy-de-Bro à Espérut. Donzenac, sur des rochers vers Saint-Germain, entre le Clou et Travassac. Tulle, sur la route de Peyrelevade. Moulin de Malterre, entre Chanac et Tulle.

L'*Asplenium lanceolatum* et ses variétés, ainsi que les *A. Costei* et *A. Breynii* ont été examinés par MM. Simon et de Litardière, ce qui nous a permis de donner plus de précision aux déterminations de M. l'abbé Laubie (Le Gendre).

1550. **A. ruta muraria.** — Tulle et Aubazine.

1553. **Scolopendrium officinale.** — R. à Donzenac (à feuilles larges et à feuilles étroites). Brive, grottes de Saint-Antoine.

1556. **Adiantum Capillus-veneris.** — Tranchée à Donzenac et Brive à Saint-Antoine.

1558. **Equisetum arvense.** — AR. à Donzenac et à Tulle.

1960. **E. limosum.** — Au Lonzac.

1561. **E. palustre.** — Sadroc, Lagraulière, Le Lonzac.

TABLE ALPHABÉTIQUE DU SUPPLÉMENT

ERRATA

Page 12 (n° 90) : Turritis et non Turrtis.

Page 14 (n° 116) : Biscutella et non Bisentella.

Page 23 (n° 215) : Spergula au lieu de Spregula.

Page 41 (avant n° 518) : Remplacer I par Illecebrum.

Page 42 (n° 525) : Mettre Tillæa au lieu de T.

Page 47 (n° 679) : E. à remplacer par Erigeron.

Page 54 (n° 925 *bis*, ligne 3) : Cuspidée et non Curpidée.

Page 60 (n° 1282) : Mettre Ophrys au lieu de A.

Page 69, ligne 11 en remontant : Un au lieu de au.